This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

~~PTr 3312~~
~~KF 848~~

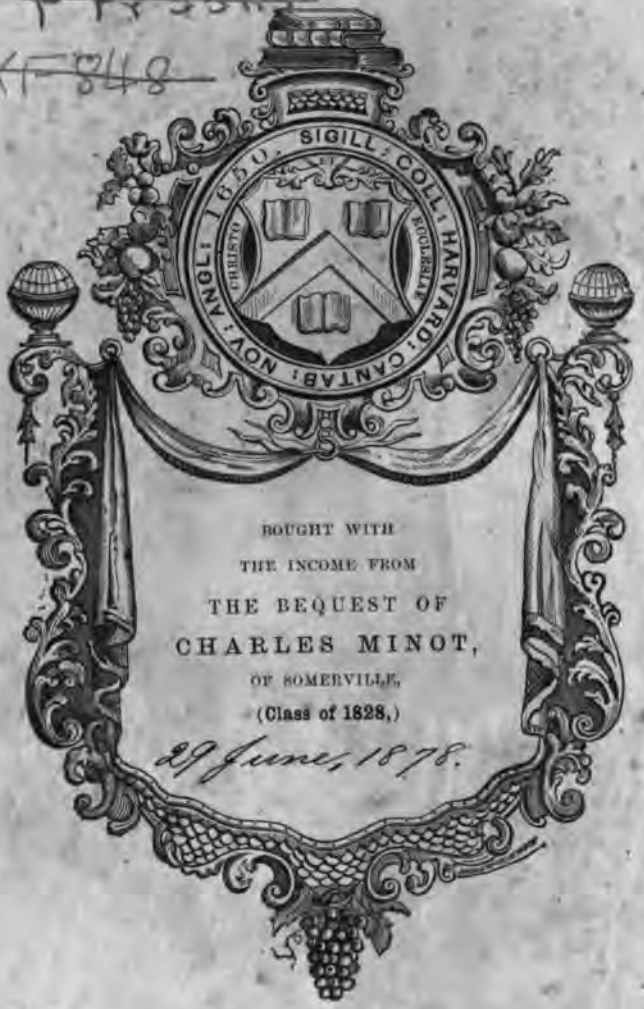

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828.)
29 June, 1878.

Digitized by Google

Digitized by Google

WIU-LC
AP
20
.R255
ser 1
v.(30

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

ET

ATHENÆUM FRANÇAIS.

TOME XXX. — 15 FÉVRIER 1857. 1

Digitized by Google

En vertu des traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, la reproduction et la traduction des articles de cette REVUE sont interdites.

Digitized by Google

HARVARD UNIVERSITY

REVUE CONTEMPORAINE

ET

ATHENÆUM FRANÇAIS

CINQUIÈME ANNÉE

TOME TRENTIÈME

PARIS
BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE
RUE MAZARINE, 9.

1857.

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

~~YIII.1~~
~~P Fr 331.3~~
Δ
WID-LC
AP
20
.R255
.ser 1
vol 30,
✓

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

1878, June 27.
Minot Fund.

Digitized by Google

L'INDE ANGLAISE

LA RUSSIE ET LA PERSE

AU POINT DE VUE

DU CONFLIT DANS L'ASIE CENTRALE

Au moment où une ville obscure, autrefois perdue au désert, va pour la seconde fois, en moins d'un quart de siècle, attirer l'attention du monde entier; quand ce grain de sable va peut-être servir de prétexte à un long et dangereux conflit entre deux des plus puissantes nations du globe, on nous saura gré de jeter la lumière sur toutes les circonstances de ce grand fait, et de revenir avec une certaine insistance sur un sujet, dont une plume savante a déjà et récemment tracé dans cette Revue [1] les antécédents et les préliminaires. Complétement en dehors des intérêts et des passions qui font descendre les combattants dans l'arène, mais animés des mêmes sentiments de bienveillance à l'égard des uns et des autres, nous assisterons à cette lutte comme à un duel entre deux de nos amis, duel que nous voudrions arrêter au premier sang.

Nous découvrons, dans cette grande lutte qui commence, deux

[1] Voir, dans la livraison précédente (31 janvier), *Hérat et la question Anglo-Persane*, par M. Alex. Bonneau. — Voir aussi un autre travail du même auteur intitulé : *De l'Eventualité d'une Invasion russe dans l'Inde anglaise*, t. XXII, (livraison du 30 novembre 1855).

Digitized by Google

questions : une question politique et une question commerciale qui se feront jour tôt ou tard, et qu'il nous importe de bien étudier pour en apprécier dès aujourd'hui l'importance, et, s'il est possible, pour en diriger plus tard les développements.

Commençons par la question politique, dans laquelle nous n'avons, malheureusement, aucun intérêt direct. Que reste-t-il de nos possessions indiennes, de la gloire et des conquêtes de nos Bussys, de nos Dupleix, de nos Labourdonnays? Hélas! rien qu'un glorieux souvenir. Dans la Perse, dans l'Asie centrale, nous n'avons cherché d'autres conquêtes que celles de la science; nous ne nous sommes mêlés à aucune révolution, nous sommes innocents de toute intrigue; nous ne regrettons rien, nous ne demandons rien. On peut donc être sûr de notre impartialité; et ce sera sans arrière-pensée que nous exposerons aussi simplement que possible, sans commentaire comme sans détour, tout ce que nous savons des faits politiques qui se rattachent à l'influence exercée tour à tour sur la Perse par la Russie et par l'Angleterre. Depuis trente ans, cette influence a pris les proportions d'une pression de plus en plus vive; et aujourd'hui, en 1857, cette pression, arrivée à sa plus haute puissance, est telle que la Perse, plus faible et plus malade cent fois que la Turquie, est menacée de disparaître entre les deux colosses, qui semblent enfin sur le point de se heurter.

Il est naturel que, dans cet exposé, nous commencions par celle des deux puissances qui, touchant immédiatement à la Perse, pèse sur elle le plus directement, par celle qui s'est le plus agrandie à ses dépens, et qui, cependant, semble aujourd'hui vouloir la sauver à la dernière heure. Nous allons donc passer rapidement en revue les progrès de la Russie dans l'Asie centrale depuis trente ans; nous la verrons déborder sur les deux rives de la mer Caspienne et du lac Aral, ajoutant à son territoire, dans cette partie du monde, des domaines plus étendus que toutes les possessions réunies de la France, de l'Espagne, de la Belgique et de la Hollande, jusqu'à ce qu'enfin elle soit arrivée aux portes de Téhéran.

Comme le dit, avec une amertume qu'il ne cherche pas à déguiser, *The friend of India*, un des organes les plus importants de la presse anglaise dans l'Inde : « La Sibérie occidentale n'est plus bornée au sud par la chaîne de l'Altaï, elle s'étend aujourd'hui jusqu'à l'Iaxartes; la mer d'Aral n'est plus qu'un lac russe; un territoire de plus de 350,000 milles carrés est tombé, depuis moins de quinze ans, entre les mains de la Russie; les avant-postes russes, dans le Khokan, sont à 200 lieues de Peshawer; et, pour aller à Calcutta, ils auraient 600 milles anglais de moins à parcourir que pour retourner à Saint-Pétersbourg! »

Digitized by Google

Nous prendrons pour point de départ des accroissements de la puissance russe dans ces contrées, la ligne d'Orenbourg telle qu'elle avait été établie en 1735, et telle qu'elle avait été nominalement maintenue jusqu'en 1826.

Cette ligne passait alors au nord des pays Khirgiz; elle commençait à l'ouest à Verk-Ouralsk, sur l'Oural; et, après être remontée par Orenbourg jusqu'à Troïtskaia, elle s'étendait à peu près directement à l'est par les postes fortifiés de Presnogorkowskaia, Pétropawlosk, joignait le fleuve Irtych un peu au-dessus d'Omsk, et enfin, remontait le cours de l'Irtych, par Simpalatinsk et Oust-Kamenogorsk, jusqu'à la frontière de l'empire chinois, un peu au nord du lac Zaysan.

Immédiatement au-dessous de cette ligne campaient les grandes tribus Khirgiz, divisées en trois groupes principaux, nommés d'après leur importance primitive : la *Petite horde*, la *Horde du milieu*, et la *Grande horde* [1].

La petite Horde occupait et occupe encore aujourd'hui l'espace compris entre Orenbourg, le lac Aral et la mer Caspienne; la Horde du milieu ou moyenne Horde, au nord-est de la petite jusqu'aux frontières de Sibérie; et, enfin la grande Horde, au sud-est de celle du milieu jusqu'au Sir-Deria et aux frontières de l'empire chinois.

En dehors de ces trois Hordes, comprises sous la désignation commune de Khirgiz-Kaissaks, il y a encore les Kara-Khirgiz ou Bouroutes, qui habitent les montagnes sur les frontières de l'empire chinois du côté du lac Balkhach.

Ce fut d'abord sur ces hordes que la Russie chercha à agir, et il lui a fallu plus d'un siècle pour se les attacher, *en procédant par voie d'assimilation* et non par voie *de conquête*. Vis-à-vis de ces tribus nomades, la conquête était impossible; la Russie les a attirées, protégées, absorbées; de manière qu'elle a pu s'avancer en laissant derrière elle des centaines de lieues de déserts aujourd'hui praticables, au delà desquels elle a trouvé dans les vallées du lac Balkhach et sur les rives de l'Amou-Deria [2], un climat plus doux, des champs plus fertiles et des populations plus sédentaires.

Les dates principales qui marquent cette période d'assimilation sont [3] : 1° celle de 1792 : Abloï, khan de la moyenne Horde, s'était mis sous la protection de la Chine; mais à sa mort, cette Horde se

[1] Elles ont conservé jusqu'aujourd'hui ces dénominations, bien que leur importance respective se soit considérablement modifiée; ainsi la grande Horde est aujourd'hui la moins nombreuse des trois.

[2] L'Amou-Deria (ancien Oxus), appelé aussi Djihoun.

[3] Voir l'ouvrage russe de Levechine, l'un des fonctionnaires russes employés dans la Tartarie. Cet ouvrage a été traduit en français, et publié en 1839.

Digitized by Google

divisa; une partie se rangea sous la suzeraineté de la Russie; l'autre partie (la plus grande), resta vassale de la Chine; 2° 1797 : 12,000 tentes de la petite Horde vinrent alors s'établir sur le territoire russe, à l'ouest de l'Oural. Depuis cette époque, cette fraction est restée parfaitement soumise à la Russie, et on la distingue aujourd'hui sous le nom de Horde intérieure. De 1759 à 1815, la grande Horde éprouve toutes sortes de désastres et change plusieurs fois de maîtres : une partie s'établit définitivement en Chine, le reste tombe sous la dépendance des khans de Teschkend et de Khokan. Le nombre de ses tentes va toujours s'amoindrissant, jusqu'à ce qu'elle devienne en réalité la moins nombreuse des trois Hordes.

De 1820 à 1826, la Russie, sans employer la force et par la voie des négociations, parvient à engager plusieurs chefs khirgiz à accepter définitivement sa suzeraineté, qu'ils reconnaissaient déjà auparavant, mais d'une façon précaire, et à laisser établir dans leur pays une ligne de postes fortifiés. Cette ligne, que nous appellerons ligne de 1826, du côté de la Chine, traverse le lac Balkhach, passe près des lacs Alaktougoul et Alakoul, un peu à l'ouest du lac Zaïsan, et rejoint l'ancienne ligne sur l'Irtych, à trente lieues au-dessus d'Oust-Kamenogork. Voilà pour la partie orientale.

Vers l'occident, la ligne nouvelle, partant de la frontière chinoise au sud-ouest du lac Balkhach, remonte en serpentant vers le nord-ouest, jusqu'à l'ancienne ligne qu'elle rejoint entre Troïtskaia et Presnogorkowskaia. — Sa direction générale est presque parallèle au cours de l'Irtych; mais son éloignement au sud de ce fleuve varie entre 100 et 150 lieues de territoires gagnés par la Russie. Outre les postes fortifiés, établis sur cette ligne, il y en a d'autres en arrière, entre elle et l'Irtych. Plusieurs de ces postes ont pour destination de protéger les mines de cuivre et de plomb qui se trouvent au centre du pays nouvellement acquis, et qu'on a déjà commencé à exploiter.

Les noms des principaux forts distribués de ce côté sont : Saint-Nicolas, au nord du lac Karaya; Naourzoumskaïa, vers les 52° lat. nord et 64° long. est [1]; Gouriewskoï, vers les 52° lat. et 67° long.; Constantin, vers les 53° lat. et 66° long.; Arakhstcheiewkoï, vers les 50° lat, et 67° long.; Alexandrowskoï, à quinze lieues sud-est du précédent; Blagodarny, vers les 50° lat. et 72° long.; Mariinskoï, vers les 49° lat. et 73° long.; Wolkonskago, un peu au sud-est de Mariinskoï; Alexandrowskaia, vers les 51° lat. et 70° long.

Depuis 1826, les progrès des Russes dans cette direction ne se sont point ralentis, surtout pour ce qui concerne l'assimilation des

[1] Méridien de Paris.

Digitized by Google

populations. Ainsi en 1854, la moyenne Horde toute entière est absorbée par la Russie, et lui est même plus soumise que la petite Horde. La grande Horde, elle-même, quoique plus éloignée, est sous la dépendance des Russes, ainsi qu'une portion des Khirgiz noirs ou Bouroutes. — Enfin, par un oukaz ou règlement russe de la fin de 1856, on voit que les Khirgiz d'Alatau (entre Khokan et Kaschgar) sont mis sous la direction du district khirgiz de la grande Horde, tout en formant cependant un district particulier. A l'époque de la publication de Lévéchine, c'est-à-dire en 1837 ou 1838, la population de la grande Horde était estimée à. . 75,000 tentes.

Celle de la moyenne Horde à	165,000
Celle de la petite Horde à	160,000
Total	400,000

Environ 2,400,000 âmes; indépendamment de la Horde intérieure dont le recensement a donné 188,000 âmes. Le seul fait de ce recensement suffit pour constater à quel point les Russes se sont avancés de ce côté.

Dès l'année 1716, sous le règne de Pierre le Grand, le gouvernement russe cherche à s'ouvrir une nouvelle route vers l'Inde par la baie de Balkan (côte orientale de la mer Caspienne), Khiva et Bokhara. Le prince Bekewitch, chargé de reconnaître cette contrée encore inconnue, tenta de fonder un établissement dans la baie de Balkan, mais après avoir échoué une première fois, en 1716, il périt, en 1717, dans une seconde tentative, massacré avec une partie de son escorte.

Après un siècle d'intervalle, en 1819, une expédition d'abord composée de 3 officiers, 2 interprètes et 30 soldats russes, fut envoyée par le général Yermoloff, gouverneur général de la Géorgie, pour reconnaître toute la côte orientale de la mer Caspienne, depuis Asterabad jusqu'à la baie de Balkan.

Cette expédition s'embarqua le 8 juillet 1819, dans le port de Bakou[1] (côte occidentale de la mer Caspienne), sur la corvette le *Kazan*, de 18 *canons*, commandée par le lieutenant de vaisseau Bassarghin, et le *Saint-Polycarpe*, fort navire marchand commandé par le lieutenant Ostolopov. Après un mois d'explorations fort bien faites, l'expédition revint dans la baie de Balkan, où elle débarqua, le 19 septembre 1819, le capitaine d'état-major de la garde, M. N.

[1] Bakou était déjà, à cette époque, un chantier de construction considérable pour les bâtiments marchands.

Digitized by Google

Mourawieff, chargé de porter au khan de Khiva des présents et une lettre du général Yermoloff.

Cet officier s'acquitta de sa mission avec autant d'adresse que d'intrépidité, courut de grands dangers, arriva à Khiva, où il fut retenu prisonnier pendant quelque temps et sur le point d'être mis à mort. Il finit cependant par obtenir une audience du khan, qui le laissa retourner sain et sauf à la baie de Balkan, et le fit même accompagner par quelques-uns de ses principaux chefs, qu'il envoyait en ambassade près du général Yermoloff.

Encouragé par le succès de cette tentative, le gouverneur russe se mit en devoir d'en faire une autre dans la même direction, mais par une autre route. Il fit faire les préparatifs d'une ambassade à Bokhara, qu'il confia, en 1820-21, au conseiller d'Etat Negri, accompagné de M. de Meyendorff, historien de cette expédition.

« Cette ambassade se composait de neuf personnes avec leurs domestiques. — L'escorte était de 200 fantassins, 200 Cosaques et 25 Bashkirs avec deux pièces de canon. Le nombre des chevaux montait à 400. Vingt-cinq chariots étaient destinés à porter les malades; chaque chariot était conduit par un Bashkir. Deux bateaux étaient placés sur des chariots construits de façon, qu'en les posant sur les bateaux, on formait un radeau capable de porter une vingtaine d'hommes [1].

» Le désert s'étendant depuis Orenbourg jusqu'à douze ou quinze lieues de Bokhara, on calculait qu'il fallait deux mois pour le traverser, et, de fait, on mit soixante-sept jours à franchir cet espace de 1,536 verstes ou 370 lieues environ [2]. Les séjours étaient fréquents, mais en revanche, il y eut des journées où l'on fit jusqu'à dix et onze lieues.

Une marche de deux mois dans le désert exigeait, pour chaque soldat, 105 livres russes de biscuit et 400 livres d'avoine pour chaque cheval; en outre, le gruau pour la troupe; une quinzaine de kibitkis, ou tentes en feutre; 200 tonneaux pour transporter de l'eau, enfin plusieurs tonnes d'eau-de-vie. En somme, les provisions de l'escorte, y compris les munitions d'artillerie, furent chargées sur 320 chameaux, chaque chameau portant sa charge ordinaire de 16 pouds, ou 640 livres russes, 262 kilog. environ.

[1] « Il ne faut pas croire que ces pays, maintenant déserts, soient absolument inhabitables. Par exemple, la contrée que longe le Djan-Deria (ancien bras du Sir, maintenant à sec) présente un sol de même nature que celui de la Boukharie; et, avec une industrie et une culture pareilles, une fertilité semblable y aurait lieu, si on trouvait moyen d'y établir les irrigations nécessaires. Les déserts sablonneux, auxquels on joint ordinairement une idée effrayante de stérilité, n'offrent pas ici le tableau de cette complète nudité qu'on leur attribue souvent. Leurs collines sablonneuses sont garnies de broussailles, et les vallées en entonnoirs, dans lesquels l'eau de la neige fondue s'assemble, font preuve, du moins au printemps, par leurs herbes, et notamment par les carex, de la possibilité d'une végétation qui semble même s'accroître annuellement. » (Note de M. de Meyendorff.)

[2] Cent quatre verstes au degré, quatre verstes pour la lieue commune.

Digitized by Google

» Dans cette marche on fut obligé, de peur de manquer d'eau, de traverser en cinq jours un espace de 51 lieues où l'on n'en trouvait point, non plus que d'herbe [1]. »

Malgré les relations ainsi commencées par ces deux missions et entretenues par d'infatigables émissaires, les Ouzbeks de Khiva n'en continuèrent pas moins, pendant bien des années, leurs attaques sur les caravanes russes qui se rendaient, soit en Chine par le Tourkestan, soit dans l'Inde par la Boukharie. Ils venaient même, dans leurs tchepaos ou razzias, enlever les sujets du tzar jusque sur la ligne d'Orenbourg pour les réduire en esclavage. Le gouvernement russe voulut mettre un terme à cette audace, et prépara de longue main la célèbre expédition du général Perowsky contre Khiva, en 1839-40.

Il commença par faire occuper par des détachements et approvisionner en vivres et fourrages, pendant l'été de 1839, deux points éloignés, le premier de 70 et le second de 95 milles allemands, de la frontière russe. Le dernier endroit se nomme Ak-Bolak, au 47° lat. nord. Il fut résolu que l'expédition aurait lieu en hiver, parce qu'on craignait de manquer d'eau dans une autre saison.

Le corps expéditionnaire, commandé par le lieutenant-général Perowsky, devait être d'abord très considérable, mais il fut réduit en réalité à 2,750 hommes d'infanterie et 1,500 de cavalerie et d'artillerie. —Il avait des fusées à la Congrève. Les troupes ne devaient pas bivaquer ; elles étaient munies de kibitkis, ou tentes en feutre. Les plus grandes précautions étaient prises pour garantir les hommes du froid; ils étaient vêtus très chaudement, mais d'une façon très incommode pour la marche. Chaque homme, outre l'habit et la capote, avait une veste piquée, une courte pelisse de peau de mouton, des bottes chaudes et des galoches. Un bonnet chaud couvrait la tête et les oreilles; un masque de drap défendait la figure contre le vent terrible des steppes, et des lunettes en réseau de crin protégeaient les yeux contre la réverbération des neiges.

Les transports attachés à cette expédition étaient immenses. Il devait y avoir 12,000 chameaux, mais on n'eut le temps d'en réunir que 10,400. Six ou neuf chameaux étaient attachés ensemble par une corde qui leur passait dans le cartilage du nez, et un conducteur khirgiz montait le chameau de la tête. Il y avait aussi une immense quantité de chariots bashkirs. On transportait jusqu'à du combustible.

L'expédition partit d'Orenbourg le 17/29 novembre 1839. Voici

[1] Voir l'ouvrage de M. de Meyendorff, sur l'ambassade de M. de Negri.

Digitized by Google

l'extrait de la lettre d'un officier faisant partie de ce corps; elle est datée du 5/17 janvier 1840, sur les bords de l'Emba, par 48° 19′ lat. nord, et 57° 41′ long. est de Greenwich.

« A deux heures après midi on fait halte, et on envoie les chevaux et les chameaux en pâture. Ils la trouvent sous la neige. Quand ils reviennent, on balaie la neige à de certains endroits et on y étend des couvertures pour qu'ils se couchent; car une nuit passée sur la neige leur serait fatale. On se sert de roseaux pour combustible, car celui que l'on transporte sert surtout à faire la soupe. Soir et matin, la troupe mange une soupe à la viande, et quand il fait très froid, on distribue une boisson composée de miel, de poivre et d'épices; l'eau-de-vie ne manque point : on ne fait pas de haltes pendant la marche, mais les hommes montent tour à tour sur les chameaux. Le froid a été jusqu'à 34° *Réaumur* au-dessous de zéro, et jamais à moins de 12°. Les tourmentes de neige sont terribles. Il y a peu de malades. Les communications avec Orenbourg sont entretenues par des courriers khirgiz qui marchent soit seuls, soit deux à deux; et, ayant chacun deux ou trois chevaux qu'ils montent tour à tour, ils font 15 à 20 milles d'Allemagne par jour, couchant le plus souvent sans feu et vivant de *kroüte* ou fromage de brebis très dur. »

De l'Emba à Ak-Bolak, les difficultés augmentent encore; on met un mois à faire 34 lieues. Les tourmentes et la profondeur des neiges ne faisaient qu'augmenter. Un très grand nombre de chameaux périrent, ne pouvant trouver leur pâture sous la neige trop épaisse et couverte d'une croûte de glace. Sur 10,400 de ces animaux partis d'Orenbourg, à peine 5,000 étaient-ils en état de servir en arrivant à Ak-Bolak. Les chevaux avaient moins souffert, car on portait pour eux du fourrage sec, du moins pour ceux de la troupe.

Le 7/19 février, l'infanterie était excédée et avait plus de 600 malades; la cavalerie et l'artillerie n'en avaient que 60, les Cosaques de l'Oural se maintenant fort bien et faisant seuls presque toute la besogne. Il avait fallu se décider à la retraite, et on se dirigeait vers les magasins établis sur l'Emba, avec l'intention d'attendre un temps plus favorable.

Le 18 février/1er mars, ce mouvement rétrograde était terminé, et le corps expéditionnaire réuni sur l'Emba. Au surplus, cet hiver a été extraordinaire, au dire des Khirgiz eux-mêmes. En effet, pendant la retraite jusqu'à l'Emba, le froid s'est soutenu comme auparavant, tandis que les autres années, aux environs d'Ak-Bolak, l'herbe commence à pousser à la fin de février.

Plus tard l'expédition est rentrée à Orenbourg; mais le khan de Khiva, craignant que le cabinet de Pétersbourg en entreprît une nouvelle avec plus de succès, consentit à rendre les esclaves russes, et s'engagea à ne plus entraver le commerce de la Russie. Ce sont

Digitized by Google

les Anglais qui ont fait faire cet arrangement, et ils ont même donné de l'argent au khan afin de l'y décider et d'ôter ainsi aux Russes le prétexte d'attaquer de nouveau ce pays.

Un autre officier, qui a fait aussi cette expédition, dit : « Ce ne fut pas tant le froid qui nous força à la retraite, que la neige que nous pouvions rencontrer dans l'hiver le plus doux. Si un ennemi actif avait pu nous suivre en profitant de notre désorganisation, tout le corps eût été anéanti. »

On a été étonné qu'au lieu de se lancer dans ces grands déserts, les Russes n'aient pas fait leur expédition par la mer Caspienne. Il paraît qu'ils en ont été empêchés par l'insuffisance, à cette époque, de navires et de bons matelots sur cette mer. D'ailleurs, il y a encore assez loin de la côte à Khiva, et comme les moyens maritimes ne permettaient pas alors de transporter les chevaux et les chameaux, on aurait été fort embarrassé pour franchir la distance entre la mer et Khiva. Mais, depuis cette expédition de 1840, on a fait de grands progrès ; la Russie a occupé et organisé tout le pays que cette expédition a parcouru[1]. Ak-Bolak a été fortifié et a reçu une garnison permanente. — Dès l'année 1852, les Russes avaient une flottille sur la mer d'Aral. Deux navires à vapeur à hélice, construits en Suède et destinés à porter sur le Sir-Deria des vivres et des munitions, ont été amenés par des canaux et par le Volga dans la mer Caspienne. Démontés ensuite, ils ont été transportés par terre jusque dans le lac Aral. Dans la même année (1852), les Russes construisaient, à l'embouchure du Sir-Deria (ancien Iaxartes)[2], un fort appelé Aralsk ou Raïm ; et, sur la presqu'île de Manghischlek[3], un autre fort nommé New-Petrosk. De ce dernier fort à Astrakhan et à Gourief, il s'est établi, presque immédiatement, une navigation régulière à la vapeur ; et d'autant plus facilement qu'aux environs de New-Petrosk on a trouvé de la houille de bonne qualité. A la même époque, les Russes avaient, en outre, *six vapeurs de guerre* sur la mer Caspienne.

Gagnant toujours du terrain, les Russes établissaient (aussi en

[1] On a pu lire dans la dernière livraison de la *Revue* (janvier), que « le tzar Nicolas a fait établir trois lignes de puits creusés à une assez faible distance l'un de l'autre, et d'espace en espace, des villages où l'on plaça quelques centaines ou quelques milliers de Cosaques chargés de cultiver une certaine quantité de terre autour de chaque centre de population. Deux de ces lignes sont entre la Caspienne et l'Aral ; la troisième, entre l'Aral et l'Irghij. Il est parvenu à créer ainsi dans ces déserts des routes praticables et des stations nombreuses où une armée expéditionnaire peut trouver en tout temps de l'eau, des provisions et des ressources de toute espèce. »

[2] Côte orientale de la mer d'Aral.

[3] Côte orientale de la mer Caspienne.

Digitized by Google

1852) un autre fort nommé Krasnowodsk, sur la baie de Balkan [1], à peu près à la hauteur de Khiva, et à l'endroit même où Mourawieff avait débarqué en 1819, pour se rendre dans cette ville. Pendant ce temps, les préparatifs étaient terminés pour une nouvelle expédition, commandée, cette fois encore, par Perowsky. Mais les difficultés n'étaient plus les mêmes; et ce général, parti d'Orenbourg et marchant sans obstacle, arriva, après avoir fortifié plusieurs points intermédiaires, devant la petite place forte d'Ak-Medjid ou Ak-Mas, qu'il prit d'assaut et où il installa une garnison assez considérable.

La ville d'Ak-Medjid [2], située sur le Sir-Deria, à peu près à égale distance des villes de Tourkestan et de Tounkat, et au centre d'une circonférence qui passerait par les quatre villes de Khiva, Bokhara, Samarcande et Khokan, une fois entre les mains des Russes et soigneusement fortifiée par eux, prit rapidement une grande importance. Les tribus voisines firent une tentative pour les en déloger, et le fort Perowsky (Ak-Medjid) se trouva un jour bloqué par un corps considérable de troupes de Khokan qui firent mine de vouloir l'assiéger. Mais la garnison russe, faisant une sortie à l'improviste (le 26 décembre 1853), culbuta ces bandes indisciplinées, en leur enlevant toute leur artillerie qui consistait en dix-sept pièces.

Le khan de Khiva, en apprenant ce désastre, fit aussitôt connaître son désir de bien vivre avec les Russes; et ceux-ci en profitèrent pour fonder de nouveaux établissements fortifiés à l'embouchure de l'Amou-Deria (ancien Oxus), à l'extrémité méridionale de la mer d'Aral et à cinquante lieues au plus de Khiva. Le khan de cette province devint, dès ce moment, un simple vassal de la Russie.

Si nous résumons maintenant la position ainsi faite à la Russie par toutes ces acquisitions successives, nous voyons que, quand il lui plaira de se porter en avant sur l'Afghanistan ou sur l'Inde, elle est aujourd'hui maîtresse de toutes les routes qui y conduisent par Khiva, Bokhara et Khokan, ayant laissé derrière elle toutes les difficultés, tous les obstacles, tous les déserts [3].

L'Amou-Deria, un fleuve large et profond, dont le lit à Khiva, aurait, selon Mourawieff, 100 sagènes [4] ou 213 mètres d'un bord à l'autre, ouvre une voie navigable pour les bateaux jusque près de Balkh, au centre de la Boukharie, à travers un pays riche en grains et en troupeaux. Il est vrai que jusqu'aujourd'hui les moyens de transport sur la mer d'Aral et à travers les steppes, ne permettent

[1] Cette observation a déjà été faite par M. A. Bonneau, dans les deux études citées plus haut.
[2] Appelée aujourd'hui fort Perowsky.
[3] *Idem.*
[4] La sagène russe égale deux cent treize centimètres.

Digitized by Google

pas encore de faire mouvoir dans cette direction des corps de troupes nombreux; mais ces moyens sont déjà suffisants pour assurer la marche et la subsistance de forts détachements qui, arrivant successivement dans la Boukharie, pourraient s'y réunir en masses plus considérables. En supposant ces détachements trop faibles pour barrer le chemin à une armée anglo-indienne qui s'avancerait contre la Perse, ils pourraient tout au moins opérer sur le flanc ou sur les communications de cette armée une dangereuse diversion. Nous reviendrons plus tard sur cette question; il nous reste encore à examiner les progrès de la Russie pendant le même espace de temps, sur la rive occidentale de la mer Caspienne, c'est-à-dire par rapport à la Perse.

Par le traité de Goulistan, signé le 12 octobre 1813, ce dernier empire avait dû céder à la Russie toutes ses prétentions sur la Géorgie, et les provinces de Daghestan, Shirwan, Sheki, Karabagh et Talidch. Le souvenir de ces pertes était resté extrêmement douloureux pour la famille des Kadjars; et l'irritation secrète qu'elle en ressentait n'avait fait que s'accroître en raison des empiétements continuels du général Yermoloff, qui avait fini par saisir en pleine paix les provinces de Gokchah et de Balilklou.

Cédant à d'imprudents conseils, le shah crut pouvoir prendre les Russes au dépourvu, et vers la fin de juillet 1826, son fils Abbas-Mirza passa soudainement la frontière avec une armée de 40,000 hommes, insurgeant en même temps par ses émissaires et ses proclamations les provinces de Talisch, de Karabagh, de Shirwan et de Cheki.

Nous n'avons pas ici le dessein d'écrire l'histoire de cette guerre, dont il nous suffira de rappeler quelques dates et les résultats définitifs. En premier lieu, les Russes, alors faibles dans le Caucase, et obligés de surveiller les montagnards, ne purent opposer à l'invasion persane qu'une quinzaine de mille hommes qui n'étaient pas même réunis. Ils durent par conséquent reculer devant le premier flot. Mais Abbas-Mirza, mal conseillé par des officiers incapables, au lieu de poursuivre l'ennemi l'épée dans les reins, perdit son temps à assiéger la petite ville de Shoushé qu'il lui aurait suffi de bloquer, et se borna à envoyer son avant-garde à Ghendjeh. Cette lenteur laissa aux Russes le temps de se concentrer; et quand, après bien des hésitations, l'avant-garde persane, forte de 2,000 hommes d'infanterie régulière et de 8,000 chevaux, se décida enfin à marcher sur la rivière de Chamkhor, quatre lieues au delà de Ghendjeh, elle fut battue (14 septembre) par les Russes, de beaucoup inférieurs en nombre, et recula jusque derrière Ghendjeh. Abbas-Mirza se porta à son secours avec le gros de ses forces; tandis que Paske-

Digitized by Google

witch, qui commandait alors en second au Caucase sous le général Yermoloff, réunissait tout ce qu'il avait de disponible et s'établissait en avant de Ghendjeh. Abbas-Mirza l'y attaqua le 25 septembre avec 15,000 hommes d'infanterie et 20,000 chevaux. Il fut défait, perdit 1,100 hommes, et évacuant tout ce qu'il occupait sur le territoire russe, repassa précipitamment la frontière. Pour ce succès, Paskewitch fut nommé commandant en chef du Caucase en remplacement du général Yermoloff.

Vers le milieu de novembre, l'ordre était rétabli dans les provinces qui s'étaient soulevées contre la Russie. Paskewitch passa alors l'Araxe, mais l'hiver arrêta ses progrès.

Au printemps de 1827, Paskewitch, après avoir poussé son avant-garde jusqu'aux portes d'Erivan, se dirigea lui-même, au mois de juin, sur Nakhtshivan, et alla assiéger la forteresse d'Abbas-Abad sur l'Araxe. Abbas-Mirza, avec 40,000 hommes, se porta au secours de cette place, mais il fut complétement battu. La forteresse se rendit; on y trouva 18 bouches à feu.

Paskewitch entreprit alors le siége de Serdar-Abad, près d'Erivan. La place fut évacuée le 2 octobre par la garnison, qui y laissa 17 bouches à feu. Pendant ce temps, le 30 août, Abbas-Mirza était repoussé dans une attaque contre une très faible division russe qui occupait Etch-Miajin. Les Russes sont très fiers de ce combat, où ils prétendent avoir mis hors de combat plus de 3,000 Persans. Enfin Paskewitch attaqua Erivan, la tranchée fut ouverte le 8 octobre. La garnison, forte de 5,000 hommes, mit bas les armes le 12 octobre. Cet événement effraya les Persans, au point qu'ils n'essayèrent même pas de défendre Tauris, qui fut occupée par les Russes le 25 du même mois.

Abbas-Mirza, qui s'était retiré vers Khoï, demanda alors la paix, et eut une entrevue avec Paskewitch le 18 novembre. On était d'accord à peu près, lorsqu'un courrier de Téhéran annonça que le shah ne voulait pas ratifier les conditions convenues. — Les hostilités recommencèrent. — Les Russes entrèrent à Ourmiah, le 27 janvier 1828, et presque en même temps à Ardebil, où ils prirent 27 canons. Le shah eut peur alors; les plénipotentiaires se réunirent le 15 février à Mianeh ; le 22, la paix fut signée à Tourkman-Chaï ; elle coûta à la Perse les provinces d'Erivan et de Nakhtshivan, plus une forte contribution.

A partir de ce traité de Tourkman-Chaï, contrairement à ce qu'on aurait pu supposer, les relations de la Russie avec la Perse ont été des plus bienveillantes, on peut même dire extraordinairement indulgentes et protectrices. Il semble que le gouvernement russe, appréciant la faiblesse de cet empire, et comprenant qu'il serait entièrement

Digitized by Google

à sa merci, le jour où ses intérêts ou sa politique lui feraient une nécessité de l'absorber, n'ait cherché qu'à l'étayer et à prolonger son existence. Ainsi, moins de deux ans après la paix de Tourkman-Chaï, il avait une superbe occasion, le prétexte le plus spécieux et le plus légitime pour recommencer les hostilités et donner le coup de grâce à la Perse, lorsque toute l'ambassade russe de M. de Griboedoff fut massacrée à Téhéran en 1829. On sait effectivement que M. de Griboedoff, toute sa suite et ses domestiques périrent dans une émeute populaire, victimes du fanatisme musulman, pour avoir voulu faire respecter le droit d'asile et l'inviolabilité du pavillon en faveur de quelques sujets moscovites réfugiés à l'hôtel du consulat. Et pourtant, malgré l'impuissance de la Perse à venger les victimes, et bien qu'on ne pût leur faire rendre collectivement les honneurs funèbres que sept ans après, en 1836, la Russie n'usa d'aucune rigueur, n'exigea aucun nouveau démembrement de l'empire.

La famille régnante en Perse comprit si bien que ce n'était plus désormais de la Russie que pouvaient naître ses dangers, que dès qu'elle eut à craindre pour les intérêts de sa dynastie, ce fut auprès du tzar qu'elle chercha un appui. Abbas-Mirza, fils de Fatteh-ali-Shah, était mort avant son père, qui eut pour successeur Mohammed-Shah, père du shah actuel Nasr-oud-Dîn. La fin du règne de Mohammed-Shah fut tourmentée par des inquiétudes venant d'une toute autre source que l'influence russe : c'étaient d'une part la turbulence de ses sujets dans les provinces méridionales et montagneuses [1] de son royaume, provinces toujours plus ou moins hostiles aux Kajars; et de l'autre les prétentions de son frère, deuxième fils d'Abbas-Mirza, qui aspirait à la couronne et avait trouvé un refuge sous le protectorat du consul anglais à Bagdad. Le dernier résultat de ces complications fut que, vers la fin de 1845, Mohammed-Shah, gravement malade et voulant assurer à son fils la succession à l'empire, qu'il craignait de lui voir disputer, conclut avec la Russie une convention secrète, mais parfaitement authentique et librement consentie par les deux gouvernements. Cette convention contenait les clauses suivantes, dont nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance :

[1] Il s'agit ici du Khouzistan et du Louristân, où sont campées les hordes pillardes des Mamaseni, des Khogilous et des Bakhtyari, qui constituent la grande famille des Lours, véritables aborigènes de la Perse. Les Zend, Arti ou Ardi, primitivement descendus de la Bactriane, en ont retenu le nom, Bakhtyari, Bactriane; tandis qu'ils ont donné leur nom de clan Ardi, Ardekhan, à la rangée de montagnes qui leur a toujours servi de refuge contre toutes les dominations étrangères

En 1840, ces tribus étaient travaillées par des émissaires du gouvernement anglais qui les poussaient à proclamer leur indépendance, et leur proposaient aussi pour chef un des prétendants à la couronne.

Digitized by Google

« La Russie fait remise à la Perse du reste non encore payé de la contribution de guerre stipulée en 1828 par le traité de Tourkman-Chaï.

» La Russie s'engage à secourir, *même par les armes*, le fils de Mohammed-Shah (c'est-à-dire le shah actuel, Nasr-oud-Dîn), dans le cas où la succession au trône lui serait disputée.

» Les Russes auront l'usage des ports d'Enzeli et d'Astrabad [1], pour leur commerce et pour y établir des stations de bâtiments de guerre. Ils pourront y créer des arsenaux maritimes ; néanmoins les villes de Rescht et d'Astrabad continueront à avoir des garnisons persanes. — Les mines de houille et les forêts du Mazanderan seront concédées à une compagnie russe, moyennant une redevance à payer à la Perse.

» Pour la protection de leur commerce, les Russes pourront avoir, sur les routes de Rescht et d'Astrabad à Téhéran, des caravanserais fortifiés *et gardés par des postes de leurs troupes.* »

Dès le printemps de 1846 (année suivante), les Russes poussaient activement la construction des établissements d'Enzeli et d'Astrabad, et celle des caravanseraïs fortifiés entre Rescht et Téhéran. Enfin on écrivait de Saint-Pétersbourg, à la date du 4 janvier 1857 [2], et nous croyons que la personne qui a donné ce renseignement l'a puisé aux meilleures sources :

« Depuis que la déclaration de guerre contre la Perse est devenue un fait accompli par la descente armée des Anglais dans le golfe Persique, nos relations avec le shah se sont rétablies sur le pied le plus intime. La Russie seule est en position, dans ce moment, de sauver la Perse de l'humiliant servage que lui prépare en Asie la domination anglaise.

» En retour, et pour indemniser la Russie des frais considérables qu'occasionne, sur les frontières, la concentration des deux corps d'armée que l'empereur Alexandre a mis, avec tout le matériel de guerre indispensable, à la disposition de son allié, afin de le préserver de l'invasion étrangère et de barrer à ses ennemis les routes de Tauris et de Téhéran, le shah aurait cédé à l'empire russe toute la partie territoriale (comprise entre Bayezid et Nakhtschivan) qui sépare en Arménie nos possessions de celles de la Turquie.

» On sait qu'en vertu des stipulations de notre traité de paix de 1829 avec la Perse, nos frontières arméniennes ont été étendues jusqu'à l'Araxe ; et qu'ensuite nous sommes parvenus successivement et silencieusement, à porter nos postes militaires jusqu'à la grande route stratégique et commerciale qui, du port turc de Trébizonde sur la mer Noire, se prolonge par Erzeroum et Bayezid, jusqu'à Khoï, première ville ou étape de la Perse. Si, comme tout porte à le faire croire, le shah nous a réellement cédé ce précieux territoire, objet depuis bien des années de nos con-

[1] A l'extrémité méridionale de la mer Caspienne.
[2] Voir *le Constitutionnel* du 15 janvier 1857.

Digitized by Google

voitises, nous dominons sur cette grande route et pouvons ainsi empêcher, à notre volonté, toute communication directe de la Perse avec la mer Noire. En effet, le pays étant d'un bout à l'autre parsemé de montagnes abruptes et sauvages, il est impossible au commerce persan de se frayer une autre route pour le transport de ses marchandises vers un port quelconque de la mer Noire. »

Il va sans dire que ce n'est pas tant le commerce d'exportation de la Perse que celui d'importation des marchandises anglaises, par les ports de la mer Noire, que la Russie a intérêt à empêcher. Aussi le correspondant que nous citons ne manque-t-il pas d'ajouter :

« Après qu'ils seront parvenus à rétablir leurs affaires compromises avec le shah, les Anglais seront les premiers à se ressentir des funestes effets que notre prise en possession de cette belle et grande route causera infailliblement dans la suite à leur commerce dans ces contrées. Il est généralement connu qu'une masse de marchandises, fabriquées en Angleterre et expédiées sur des bateaux à vapeur, sont débarquées annuellement dans le port de Trébizonde, d'où elles sont ensuite dirigées, par la voie dont nous parlons, dans les diverses provinces de la Perse. Or, cette voie commode et directe pourra un jour être fermée, *sans trop de peine*[1], au commerce d'exportation britannique; et cela d'autant mieux, qu'ainsi que nous le pratiquons dans les contrées lointaines, notre gouvernement se hâtera d'établir, sur le nouveau territoire concédé, *des postes militaires fortifiés*. Ils seront en état de maintenir, dans toutes les éventualités, notre souveraineté sur cette portion de la Perse acquise à la Russie. »

L'aveu (d'une naïveté assez narquoise) contenu dans cette correspondance nous amène tout naturellement à la question commerciale, question qui est le véritable nœud des complications actuelles, la première et la principale cause de la lutte qui peut s'engager.

II

Le commerce de la Russie, *par ses frontières d'Asie*, était estimé officiellement en 1854, pour l'exportation, à (roubles d'argent). . . . . 9,908,018 £
Et pour l'importation, à. 15,601,827

Total en roubles d'argent. 25,509,845

[1] Effectivement, puisque cette voie se trouvera sur le territoire russe, il suffira d'une prohibition de la douane russe pour arrêter ces marchandises au passage.

Digitized by Google

Et comme le rouble d'argent vaut quatre francs de notre monnaie, c'est un total de 102,039,480 fr.

Observons que ce chiffre comprend le commerce fait avec la Chine par la voie de Khiacta; commerce sur lequel la question qui nous occupe n'a qu'une influence indirecte. Mais si, d'une part, il nous faut retrancher vingt-cinq ou trente millions du chiffre ci-dessus pour le commerce par la voie de Khiacta, il nous faudrait les restituer pour comprendre tout ce qui, s'introduisant en fraude, échappe aux appréciations de la douane. C'est donc un commerce d'une centaine de millions de francs pour la part de la Russie qui se faisait avec l'Asie centrale en 1854, et qui n'a fait que s'accroître depuis, en suivant cinq grandes voies aujourd'hui parfaitement praticables et régulières, savoir :

1° (Par caravanes) avec la Chine occidentale, par Orenbourg, Tourkestan, Taschkend et Kachgar.

2° (Par caravanes) avec Bokhara, Samarcande, etc., par Orenbourg et les steppes des Khirgiz.

3° Par la mer d'Aral et l'Amou-Deria avec Khiva, Bokhara et l'Inde.

4° Par tous les ports de la mer Caspienne, Astrakhan, Derbend, Bakou, Enzeli, Rescht, Astrabad, avec la Perse, la Boukharie et l'Inde.

5° Et enfin par les routes de Tiflis et de Trébizonde, dont le point de jonction est Tauris, avec la Perse et l'Inde.

Les principaux objets d'importation et d'exportation sont :

1° Avec la Chine, des soieries, des thés, des porcelaines, contre lesquels on échange des étoffes, des draps, des cuirs, des cotonnades.

2° Avec la Khivie et la Boukharie, des céréales, du sésame, des huiles, des draps, des cuirs, des cotonnades. Grâce aux inconcevables travaux par lesquels les habitants de ces contrées ont distribué les eaux de l'Amou-Deria dans un nombre prodigieux de canaux, leurs récoltes de toute nature excèdent de beaucoup leurs besoins. On peut juger de la quantité de céréales qu'ils exportent, principalement dans les pays khirgiz dépendant de la Russie, par ce fait que le khan de Khiva, en 1819, se faisait un revenu de 800,000 fr. en prélevant un impôt d'un demi-tilla (8 fr.)[1] sur chaque chameau qui venait charger du blé dans ses domaines. Ce qui donne un chiffre de cent mille charges de chameaux, uniquement pour les céréales.

3° Par les ports de la mer Caspienne, on échange des cotonnades,

[1] Le tilla d'or vaut seize francs.

Digitized by Google

des étoffes, des soieries, des bijoux, des armes, etc. Le chiffre *officiel* de la navigation sur cette mer a donné en 1854 :

181 navires arrivés dans les ports russes ; 211 navires partis de ces mêmes ports. Et dans ces chiffres ne sont pas compris les *vapeurs du commerce*, ni les bâtiments de guerre.

Au chiffre de 100 millions pour le commerce *par les frontières d'Asie*, il faut ajouter encore au moins 25 millions provenant des *exportations par les ports russes* de la mer Noire, à destination de la Perse et de l'Asie centrale, par Trébizonde et les autres ports de Turquie et d'Arménie. C'est donc pour la Russie un commerce d'au moins 125 millions qu'il s'agit de protéger contre l'envahissement des produits anglais.

D'un autre côté, le commerce de l'Angleterre avec la Turquie, déduction faite de ce qui est importé par la Syrie, la Palestine, la Moldavie et la Valachie (c'est-à-dire avec la Turquie proprement dite et l'Arménie, exclusivement), s'élevait en 1854, pour

l'importation, à.	1,745,278 £
Et pour l'exportation, à	2,758,605
Ce qui donne un total de.	4.503,883

Ou bien en francs un total de 112,597,075 fr. dont plus de moitié, 60 millions au moins, s'échange avec la Perse et l'Asie centrale par la voie de Trébizonde.

On voit donc que pour la Russie, indépendamment des marchandises provenant de l'Inde anglaise, et s'élevant encore à un chiffre considérable, c'est une concurrence d'au moins 60 millions par an à écarter au profit de son propre commerce qui devra s'augmenter d'autant.

Nous croyons, par ce résumé très succinct, avoir fait suffisamment ressortir l'intérêt puissant, vital, que les deux gouvernements de Russie et d'Angleterre ont respectivement à maintenir et à développer, aux dépens l'un de l'autre, leur commerce dans ces contrées. *Inde iræ, inde bellum.* Et comme cette lutte ne peut se terminer à l'amiable, chacun doit se préparer à défendre les positions déjà acquises et à s'en assurer de nouvelles par la voie des armes, et, en premier lieu, aux dépens de la Perse qui se trouve de plus en plus resserrée et pressée entre ces deux terribles rivaux.

Si l'on nous demande maintenant ce que Hérat a plus particulièrement à faire dans cette querelle, pour avoir été deux fois le prétexte ostensible d'une guerre, d'abord entre l'Angleterre d'une part, la Perse et l'Afghanistan de l'autre, et, aujourd'hui, entre l'Angleterre aidée d'une partie de l'Afghanistan contre la Perse aidée de la

Digitized by Google

Russie, nous répondrons : — C'est que Hérat est une étape importante (la première en venant de l'Inde anglaise, la dernière en quittant la Perse) de cette fameuse route de Trébizonde à Téhéran vers l'Asie centrale, et que c'est aussi le point de jonction de la route la plus praticable pour aller de l'Inde anglaise à Khiva, Bokhara et la Tartarie.

C'est ce qui fait dire au journal *The fried of India*, que nous avons déjà cité :

« Le shah de Perse, souverain d'un empire agonisant, qui sait que cet empire est à la merci de la Russie, le jour où il conviendra à la politique du tzar de le conquérir ou de l'acheter, le shah de Perse *s'en va-t-en guerre* pour faire le siége d'Hérat; *d'Hérat, la clef de l'Inde!* (*The key of India!*) — Cela ne peut avoir qu'une signification, qu'un mobile et qu'un but. — Cela est parfaitement clair et se comprend à merveille. — Hérat, au pouvoir de la Perse, c'est Hérat au pouvoir de la Russie. C'est une affaire en commandite où il y a deux associés, l'un qui paraît, celui qui doit faire la besogne en recevant tous les coups et tous les déboires, l'autre qui ne paraît pas encore, mais qui recueillera à lui seul tous les bénéfices de l'association. Les Russes, à Hérat, seront par le fait au cœur du Caboul, seront maîtres de Caboul, et *menaceront de là notre province voisine de Peshawer*. Ils seront à nos portes.

» On dira peut-être que Dost-Mahomed, le souverain actuel de Caboul, est notre ami, notre allié? — Depuis quand est-il notre ami? Combien de temps le sera-t-il? Combien d'années lui reste-t-il à vivre ou à régner? Et quelle sera la politique, quels seront les instincts de ses successeurs? De quel côté verra-t-il le plus d'avantages à se tourner — pour ou contre nous?

» Il n'y a pas d'autre alternative, pour le gouvernement anglais, que de forcer la Perse à reculer, lors même que celle-ci aurait derrière elle la Russie prête à l'appuyer. Cela peut être désagréable, c'est une entreprise coûteuse et difficile, c'est peut-être une guerre terrible à soutenir. Mais il le faut; il vaut mieux aujourd'hui que demain, parce que plus tard il faudrait soutenir cette guerre contre des ennemis plus forts et dans des circonstances moins favorables. »

III

Le cri de guerre étant ainsi jeté des deux côtés, il nous reste à faire connaître les positions politiques et militaires déjà prises par tous les partis et les ressources dont ils peuvent disposer.

Nous commencerons dans l'ordre que nous avons déjà suivi, par la Russie. Or, nous avons vu que les Russes arrivaient en Arménie jusque sur l'Araxe, poussant leurs positions fortifiées jusque sur la

Digitized by Google

route de Trébizonde à Tauris, et interceptant cette route. Toute la mer Caspienne et le lac d'Aral sont à eux. Ces deux mers ne connaissent pas d'autre pavillon que le leur. En Perse, ils ont des arsenaux à Rescht et à Astrabad, et des caravanseraïs fortifiés où ils ont droit de placer des garnisons jusqu'aux portes de Téhéran. Leurs forts et leurs détachements sont distribués dans les meilleures positions stratégiques de manière à commander les routes, à contenir et à diriger les populations de la Tartarie, de la Khivie et de la Boukharie. Nous savons, en outre, que ces populations, à l'exception de celles de la Perse méridionale et d'une partie de l'Afghanistan, leur deviennent chaque jour plus favorables, quelques-unes leur sont déjà complétement *assimilées*. Il ne nous reste donc plus à connaître que les chiffres et l'organisation des corps d'armée et des principaux détachements destinés à jouer un rôle dans la lutte, une fois qu'elle sera sérieusement engagée.

L'armée russe du Caucase, commandée en chef par l'aide-de-camp général de l'empereur de Russie, général d'infanterie prince Bariatinsky se compose de deux parties bien distinctes.

1° Les troupes *sédentaires*, destinées à garder les postes fortifiés, mais qui ne sont jamais employées aux opérations actives. Ces troupes sédentaires se composent de :

	18 bataillons	de la ligne de Géorgie,
	16 —	de la ligne de la mer Noire,
	13 —	de la ligne du Caucase.
En tout,	47 bataillons sédentaires.	

2° Les troupes actives formées, à la fin de 1856, suivant les tableaux ci-joints.

19e *Division d'infanterie sous le lieutenant-général Koslowsky Ier:*

Régiment de Tiginsk,
— de Navaginsk, plus 1 batail. de tirailleurs,
— de Stavropol,
— de Kouban.

C'est-à-dire, composée de 4 régiments d'infanterie à 4 bataillons de guerre par régiment, — plus d'un bataillon de tirailleurs-carabiniers ; — en tout, 17 bataillons.

20e *Division d'infanterie sous le général-major Jevdokimoff :*

Régiment d'Apcheron,
— de Daghestan, plus 1 batail. de tirail.-car.,
— de Tchernitcheff,
— de Woronzow.

Digitized by Google

21e *Division d'infanterie sous le général-major Moussnitsky :*

Régiment du grand-duc Constantin,
— — Samour,
— — Crimée,
— — Sébastopol.

Une division de grenadiers :

4 régiments à 4 bataillons, plus 1 bataillon de chasseurs-carabiniers.

Une division de cavalerie :

4 régiments de dragons.

A cette armée se rattachent encore six régiments irréguliers de *milices de Géorgie*, et quelques autres milices locales.

Mais, outre cette armée, normale au Caucase, deux divisions qui, pendant la guerre de 1854 à 1856, avaient été détachées de l'armée d'Europe et envoyées au Caucase, y sont encore à la fin de 1856. — Ces deux divisions composent à l'armée du général Bariatinsky une avant-garde extraordinaire, réunie sur l'Araxe, à la frontière de Perse, sous les ordres du général Chruleff. Ce sont :

13e *Division d'infanterie :*

Les régiments Brzcze,
— Bialistock, plus 1 batail. de chasseurs-car.,
— Lithuanie,
— Wilna.

Et la 18e division d'infanterie, sous le général-major Wagner Ier, composée également de 4 régiments à 4 bataillons de guerre par régiment, plus d'un bataillon de chasseurs-carabiniers.

Quant à l'artillerie, lorsqu'en 1849 l'armée du Caucase ne se composait encore que de *trois divisions plus une brigade d'infanterie* de l'armée active, et d'*un seul régiment* de dragons, son équipage de campagne et de montagne comptait déjà 180 bouches à feu, sans y comprendre l'artillerie cosaque. On peut supposer que son importance a doublé, pour une armée de *six divisions* d'infanterie et une division de cavalerie.

Enfin, l'armée du Caucase dispose encore, au besoin, de tout ce que peuvent lui fournir les Cosaques de la *mer Noire* et ceux de la *ligne du Caucase*. — On estime ainsi leurs contingents :

Cosaques de la mer Noire sous le général-major Philippson :

3,600 hommes d'infanterie,
7,400 cavaliers,

Digitized by Google

1,000 hommes d'artillerie,
33 bouches à feu.

Cosaques de la ligne du Caucase sous le général-major Roudzewitch.

14,950 cavaliers,
744 artilleurs,
24 bouches à feu.

Le corps d'armée d'Orenbourg, commandé en chef par le général de cavalerie, comte Perowski, et composé en 1856 de la 23e division d'infanterie, sous le lieutenant général Gloukhoff, est composé de 15 à 16 bataillons de guerre, mais il n'a pas de bataillon de chasseurs-carabiniers comme les autres.

Trois compagnies d'artillerie.

Ce corps d'armée n'a pas de cavalerie régulière, mais il dispose des Cosaques de *la ligne* d'Orenbourg qui ont un contingent de :

Sous le général-major Podourow :

6,000 hommes de cavalerie,
1,500 artilleurs,
24 bouches à feu,
et des Cosaques de l'Oural..... 7,000 cavaliers (général-major Goeke).

Il y a un chef ou inspecteur du littoral de la mer Caspienne. A la fin de 1856, cet inspecteur était le lieutenant-général prince Orbeliani II. Il a le commandement de tous les forts sur cette mer.

Enfin, la marine militaire de la mer Caspienne est sous les ordres du contre-amiral Wassilieff Ier, gouverneur militaire d'Astrakhan.

D'après les dernières nouvelles, l'escadre russe de la mer Caspienne vient d'être réorganisée et partagée en deux brigades. Chaque brigade sera commandée par un contre-amiral et comprendra 4 navires de guerre, 2 corvettes, 2 avisos à vapeur et 20 bâtiments de flottille. Ces deux brigades sont maintenant sous le commandement supérieur de l'amirauté d'Astrakhan. Il y a en outre, en ce moment, sur les chantiers de cette ville, 2 frégates et 5 corvettes à vapeur.

Si maintenant nous considérons la puissance militaire de la Perse en tant qu'auxiliaire et avant-garde de l'armée russe, nous sommes obligés de nous contenter de données assez confuses, par suite de l'organisation irrégulière et défectueuse de la plus grande partie des forces qui la composent. C'est sur la résistance qu'elle a opposée à la Russie en 1826, 1827 et 1828, et sur les moyens qu'elle a développés dans sa première campagne d'Hérat en 1837 et 1838,

Digitized by Google

qu'il faut se baser pour arriver à une appréciation générale un peu exacte.

Dans ces pays stationnaires et ennemis de toute innovation, le progrès est extrêmement lent, souvent impossible, et il ne faut qu'un moment pour reperdre ce qu'on a longuement et laborieusement acquis. Ainsi nous retrouvons aujourd'hui l'organisation de l'armée persane exactement la même qu'elle était il y a dix-huit ans, il y a trente ans; inférieure à ce qu'elle était il y a quarante ans, lorsqu'elle a reçu les premières leçons de la discipline européenne. En effet, jusqu'au commencement de ce siècle, la Perse n'avait encore aucune armée permanente et régulière, à l'exception de la garde du shah, qui consistait en 4 ou 5,000 goulams, qui lui faisaient escorte en temps de paix, et constituaient en temps de guerre un corps de cavalerie spécial et d'élite. Les chefs et gouverneurs de provinces avaient de même autour d'eux, comme dans les temps féodaux, chacun un groupe ou noyau d'hommes armés, plus ou moins considérable, suivant l'importance et les revenus de la principauté, mais entretenus à leurs frais et attachés exclusivement à leur personne. Quand la guerre survenait, le shah, avant d'entrer en campagne, faisait appel à toutes les provinces de son empire [1]; et de toutes parts il arrivait à son camp des hommes montés et armés selon l'usage de leur pays; les Kourdes ou les Arabes, avec de grandes lances et des boucliers; les Persans, avec de longs fusils; les Khorassaniens ou Turcomans, avec des arcs et des flèches. — Il en est de même encore aujourd'hui pour les trois quarts de l'armée persane en temps de guerre. L'organisation, ou plutôt l'absence d'organisation, et l'armement des troupes irrégulières n'ont pas changé.

Ce ne fut, comme nous l'avons dit, que dans les premières années de ce siècle, sous le règne de Fatteh-Ali-Shah, que le roi de Perse eut l'idée de créer une armée disciplinée à l'européenne; et le hasard voulut que ce fut au général Gardanne, alors en mission auprès de lui, et aux quelques officiers français de la suite de ce général, qu'il s'adressa pour donner à cette armée les premiers éléments d'instruction. Mais les officiers français qui se vouèrent à cette entreprise rencontrèrent, dans l'exécution de leur tâche, les plus grandes difficultés en raison des préjugés nationaux et religieux des Persans [2]. Ce fut une affaire d'Etat de supprimer les longues robes orientales, qui gênaient les mouvements militaires, et de les remplacer par une petite veste sans basques, d'introduire des pan-

[1] Eug. Flandin, *Voyage en Perse en 1841*.
[2] *Idem*.

Digitized by Google

talons arrêtés et noués au-dessus de la cheville en place des amples culottes ou chalwars; de faire adopter par les fantassins une espèce de brodequins de cuir, lacés jusqu'à mi-jambes, et enfin de compléter leur équipement par des buffleteries qui soutiennent une giberne et un sabre-poignard.

Peu à peu cependant les résistances s'affaiblirent et les instructeurs français réussirent à former quelques bataillons sachant à peu près manœuvrer. L'organisation qu'ils ont donnée à la portion régulière et permanente de l'armée persane a été maintenue jusqu'aujourd'hui, et on peut la résumer ainsi : le plus haut grade de l'armée persane est celui d'*émir-nizam*; il équivaut à celui de maréchal de France dans nos armées; mais il est unique. Au-dessous de l'émir-nizam sont quatre serdârs ou généraux, qui ont chacun le commandement de 10,000 hommes d'infanterie, ce qui fait 40,000 hommes pour toute la force de l'infanterie régulière. Au-dessous des serdârs viennent les colonels, qu'on appelle sertips; puis les chefs de bataillon, appelés yavehrs; les capitaines, appelés sultans; les lieutenants, naëb-sultans ou bey-zadehs; les sous-lieutenants, yousbachis ou ou dahbachis; le vakil ou quartier-maître (adjudant), chargé des subsistances; enfin, le baïdacdar ou porte-drapeau.

Ce drapeau est rouge, avec les insignes de l'empire, un lion et un soleil; la hampe est terminée par une main qui figure celle d'Ali.

Chaque bataillon est au complet de 1,000 hommes. L'infanterie persane régulière compte donc quarante bataillons.

En 1840, « elle était armée de fusils anglais d'une fabrication détestable, qui avaient en peu de temps perdu leurs batteries [1]; et les baïonnettes en étaient si mal adaptées, que des soldats racontaient à l'ambassade française, qu'au siége d'Hérat, ils avaient été obligés de les attacher avec leurs mouchoirs pour ne pas les laisser entre les côtes des Afghans. » — Aujourd'hui, l'infanterie a reçu quelques fusils russes, mais en nombre insuffisant, et qui ne valent guère mieux.

Cette infanterie est divisée en bataillons dits de la garde, ou Jan-Baz, et en bataillons provinciaux, ou Ser-Baz. Ces derniers correspondent à nos troupes de ligne, et tiennent garnison dans les principales villes du royaume.

« Les pantalons sont blancs pour toute l'infanterie. Elle marche au son des tambours et des fifres. — Les bataillons de la garde seule ont une musique d'instruments à vent. — Le costume des officiers est très simple. Ils portent une veste de la couleur de leur bataillon ou une tunique boutonnée droit sur la poitrine, de grandes

[1] Eugène Flandin, *Voyage en Perse*.

Digitized by Google

bottes et un sabre persan. Les colonels seuls ont des épaulettes. »

L'artillerie a dû sa première organisation régulière à un Français, M. Fabvier (devenu depuis le général Fabvier), l'un des officiers de la mission du général Gardanne. Ce fut M. Fabvier qui fonda, à Ispahan, l'arsenal que l'on voit encore, d'où il fit sortir, comme par miracle, en très peu de temps, quelques pièces de campagne; et le corps d'artilleurs, formé par lui, devint le noyau et l'origine de l'artillerie persane. Mais elle ne s'est pas maintenue au niveau où il l'avait portée, et elle est aujourd'hui des plus médiocres. Elle est organisée en artillerie légère, avec des pièces du calibre de 6 et de 8. Les canonniers sont à cheval. Ils n'ont pas d'autre arme qu'un sabre de façon anglaise. Ils ont une veste de drap gros bleu avec des parements rouges; une giberne croisée sur leur poitrine. Ils portent des pantalons de coton bleu ou blanc, avec des grandes bottes. Leur tête est couverte d'un énorme bonnet de peau de mouton, noir ou gris, à longue laine, qui de loin figure un colback.

L'arsenal est dans un piteux état, dépourvu de tout. Les pièces qu'on y fabrique sont très défectueuses et durent peu, les canons étant tous fondus à noyau au lieu d'être forés. Il s'ensuit que les parois intérieures des pièces sont très imparfaites, et qu'il s'y forme presque toujours des chambres latérales qui les font crever après un très petit nombre de coups. Il faut beaucoup de courage pour les servir, aussi s'en sert-on le moins possible.

Cette artillerie manque le plus souvent de chariots et de fourgons pour les munitions, qui sont presque toujours transportées à dos de chameau. Elle manque aussi de projectiles que les Persans ne savent pas faire, et qu'ils sont réduits à acheter à leurs voisins. Lors du siége d'Hérat, c'est à grand'peine que l'artillerie persane est parvenue à faire brèche aux murs en briques crues de cette ville. On avait apporté si peu de munitions, qu'il a fallu fabriquer sur place des boulets de pierre. Le premier ministre [1], voyant l'insuffisance et l'inefficacité de ces canons, a conçu la merveilleuse idée [2] de fondre, au milieu du camp même, une énorme pièce d'un calibre monstrueux, pour laquelle on ne put tailler qu'un petit nombre de boulets. Lancés à toute volée contre la ville, ils passaient par dessus; et des soldats se dévouaient, pour aller de l'autre côté de la place, chercher et ramasser ces précieux projectiles.

Outre cette artillerie, organisée à l'européenne, il y en a une autre qui existait avant les améliorations introduites par le général Fabvier, et dont le matériel consiste en petites pièces de cuivre pouvant

[1] Hadji-Mierza-Hagassi, un grand savant et le plus habile artilleur de son pays.
[2] Eugène Flandin, *Voyage en Perse*.

Digitized by Google

lancer une livre et demie de balles ou deux livres au plus. Chaque pièce est placée sur un chameau et adaptée à un pivot, sur lequel elle tourne dans tous les sens. Chacun de ces animaux porte ainsi un petit canon, la provision de projectiles et de poudre nécessaire pour une vingtaine de coups, et un canonnier. Quand on veut faire feu, le chameau s'accroupit.

Toute la cavalerie est irrégulière, à l'exception des cinq mille goulams de la garde du shah. Elle est en général bien montée, et chaque homme, excellent cavalier, ne manque pas de courage personnel. Mais il ne faut lui demander aucun ordre, aucune cohésion, aucune manœuvre d'ensemble. Chaque individu de cette milice, affublée de tous les costumes et équipée de toutes façons, se bat pour son compte, à sa manière; la tactique la plus ordinaire étant encore celle des Parthes, de combattre en fuyant, c'est-à-dire de tirer une flèche ou un coup de fusil en faisant volte-face. C'est une troupe de Cosaques, bonne pour inquiéter l'ennemi et porter la dévastation sur son territoire, mais qui ne peut être opposée en ligne à une cavalerie régulière et disciplinée.

Indépendamment de cette cavalerie irrégulière qui porte le nom d'*atli*, les différentes provinces de Perse fournissent encore, en temps de guerre, quelques milliers de tuffekjis ou fusiliers qui composent une infanterie tout aussi peu astreinte aux lois de la discipline. Ces troupes irrégulières comptent pour les trois quarts dans les forces militaires de la Perse. Elles ne reçoivent pas de solde et doivent s'indemniser au moyen du butin fait sur l'ennemi; mais quand cette ressource leur manque, elles s'en dédommagent sur les pauvres habitants de la Perse même. En théorie, les cavaliers irréguliers doivent être nourris, ainsi que leurs chevaux, aux frais du shah; mais en pratique, ils le sont aux dépens des villes et des villages qu'ils traversent; et ils traitent leur propre pays en pays conquis. Ils demeurent ordinairement à l'armée tant que la guerre dure; mais comme leur service est volontaire, comme ils n'ont contracté aucun engagement, il arrive quelquefois qu'ils retournent dans leurs foyers sans attendre la fin des événements.

Quant à l'armée permanente et régulière, elle se recrute par une conscription, basée, non sur la chance individuelle, mais sur l'arbitraire des gouverneurs de province. Quand le shah a besoin de soldats, il envoie à ses beglier-beys des firmans portant le nombre d'hommes à fournir. Sur cent, on en prend depuis un jusqu'à six, selon les besoins du moment. Mais, dans une même famille, il n'y a qu'un seul fils qui soit contraint de porter les armes[1].

[1] Eugène Flandin, *Voyage en Perse*.

Digitized by Google

Le soldat persan est au service pour sa vie entière, à moins qu'il ne plaise au shah de le congédier. Il est censé recevoir par an *douze* tomans (150 francs) ; mais la solde passe par tant de mains crochues avant d'arriver jusqu'à lui, qu'il en reçoit à peine *six ;* et, encore on les lui fait attendre bien longtemps. Il est tel régiment qui n'a rien touché de sa solde depuis deux ans. Quelquefois ces malheureux se mutinent pour obtenir un faible à-compte.

Pour toutes les infractions à la discipline, le châtiment est la bastonnade. Le nombre de coups diffère, en raison de la faute, et peut aller jusqu'à ce que la mort s'en suive.

Les grades sont dus à la naissance, au bon plaisir et à l'intrigue ; le talent, le mérite sont comptés pour rien. La conséquence en est que ces troupes sont impuissantes en face d'armées européennes, ou même d'armées asiatiques dirigées par des Européens. Ainsi, à la bataille d'Etch-Miazin [1], 8,000 Russes défirent complétement une armée de 40,000 Persans, bien que ceux-ci fussent assistés de quelques officiers anglais.

En résumé, l'armée persane se compose donc d'une force permanente et régulière d'environ 50,000 hommes de toutes armes, et de troupes irrégulières dont le chiffre peut être porté en temps de guerre jusqu'à 100 et 120,000 hommes. Le shah actuel, Nasser-oud-Dîn, a trouvé, à son avénement au trône, les finances de la Perse dans un état déplorable. Mais il y a introduit des réformes et de l'économie ; et l'on assure que, pour la première fois, les troupes et les employés de l'Etat sont régulièrement payés.

Si nous jetons maintenant un coup d'œil rétrospectif sur les relations successives de l'Angleterre avec la Perse, nous verrons que, tandis que la Russie a suivi une marche invariable, passant par la conquête et arrivant par la conciliation à l'entente cordiale, au protectorat et à l'alliance la plus intime ; l'Angleterre, au contraire (comme le reconnaît un des meilleurs organes de la presse périodique chez nos voisins [2]), l'Angleterre, au contraire, en réglant constamment sa politique sur l'intérêt ou l'appréhension du moment, a si souvent varié dans son attitude vis-à-vis de la Perse, qu'elle a perdu dans ce pays la confiance et l'autorité qu'elle devrait y avoir en considération des sacrifices pécuniaires considérables qu'elle a faits pour elle en diverses occasions.

Un premier fait assez remarquable, c'est que nous voyons déjà les Anglais, en 1809, bien que les frontières de leurs possessions indiennes fussent encore bien éloignées de l'Indus et de l'Afghanis-

[1] En 1827.
[2] La *Revue d'Edimbourg,* dans son numéro de janvier.

Digitized by Google

tan, tourmentés des mêmes inquiétudes qui les agitent aujourd'hui. Il est vrai que ces appréhensions avaient alors pour objet un autre adversaire, les Français de Napoléon Ier. Mais c'était par la même route qu'on les voyait venir, et le gouvernement anglais cherchait à faire pour la même éventualité la même alliance *contre la Perse.*

« En 1809, dit la *Revue d'Edimbourg*, les Anglais craignant de voir les Français de Napoléon Ier, *alliés à la Perse, déboucher dans l'Inde par les défilés de Caboul, faisaient avec le souverain de Caboul un traité dont le premier article portait :*

» Comme les Français et les Persans *se sont alliés contre le Caboul*, les serviteurs du trône céleste s'engagent, pour le cas où l'ennemi voudrait passer par les Etats du roi, à empêcher ce passage; et à s'employer, autant que possible, *en faisant la guerre contre les envahisseurs et en les repoussant, à ne pas les laisser pénétrer dans l'Inde anglaise.* »

Mais les changements merveilleux opérés en très peu de temps dans la force militaire de la Perse par les officiers français de l'ambassade de M. Gardanne, modifièrent presque immédiatement l'attitude de l'Angleterre. L'alliance de l'Afghanistan allait être un pauvre contrepoids à l'hostilité de la Perse avec de pareils instructeurs. Par un revirement soudain, les Anglais se décidèrent à acheter à tout prix l'alliance persane; et ils usèrent immédiatement de tous les moyens possibles pour couper court à une éducation militaire qui allait trop vite à leur gré. On sait comment ils réussirent à faire éconduire l'ambassade française de 1809, et tous les officiers qui y étaient attachés, en persuadant à Fatteh-Ali-Shah que des officiers anglais remplaceraient avantageusement ceux de Napoléon. Il est vrai que, pour le décider à cette substitution, ils employèrent un argument irrésistible, l'offre d'un *subside annuel de* 200,000 £ sterling pour la levée et l'entretien d'un corps régulier de douze mille hommes d'infanterie avec vingt-cinq pièces de canon.

Un traité d'alliance fut ainsi conclu, et pendant près de vingt ans l'armée persane eut des instructeurs anglais, avec d'énormes appointements. Mais au lieu de continuer l'œuvre des Français, à dessein ou par négligence, ils la laissèrent périr. Ils croyaient servir par cet avortement les intérêts de leur pays, et travaillaient sans le savoir pour la Russie : car, quand enfin l'armée commandée par Abbaz-Mirza fut obligée de se mesurer avec les Russes, elle fut constamment battue.

Le traité de Goulistan, du 12 octobre 1813, qui avait coûté à la Perse la Géorgie, avait cependant déjà ouvert les yeux aux Anglais sur les dangers qui pouvaient naître pour eux du côté de la Russie. Mais au lieu de songer à fortifier la Perse et à la faire vivre de sa

Digitized by Google

propre vie, ils n'eurent d'autre idée que de l'étayer à leur profit, en y introduisant le système subsidiaire qu'ils avaient commencé à adopter dans l'Inde, et qui avait pour résultat de faire tomber tôt ou tard sous leur dépendance absolue les Etats qui étaient assez imprévoyants pour l'accepter.

Dans un traité conclu en 1814, entre l'Angleterre et la Perse, par l'intermédiaire de MM. Morier et Ellis[1], « en retour de la promesse faite par le roi de Perse *de ne permettre à aucune armée européenne de traverser la Perse en se dirigeant sur l'Inde*, Sa Majesté britannique s'engageait, dans le cas où des troupes européennes envahiraient la Perse, — *à fournir un corps auxiliaire, ou, en remplacement de ce corps, un subside et des munitions de guerre*, telles que canons, mousquets, etc., *et des officiers*, en tel nombre qu'il pourrait convenir aux deux parties *pour obtenir l'expulsion des envahisseurs*. Le montant du subside fut fixé à 200,000 tomans (10 millions de francs par an. » Il était cependant aussi stipulé que le subside ne serait pas exigible dans le cas où « *la guerre serait produite par agression de la Perse contre ses voisins.* »

L'occasion de satisfaire aux engagements de ce traité ne tarda pas à se présenter. La guerre ayant éclaté de nouveau, en 1826, entre la Russie et la Perse, la question s'éleva de savoir si l'Angleterre devait ou payer le subside ou s'interposer entre les deux parties. Le duc de Wellington, après avoir mûrement pesé les termes du traité et étudié les circonstances dans lesquelles la guerre s'était produite, estimait que, *si la provocation première était du fait de l'empereur de Russie, lequel avait saisi en temps de paix les provinces de Gokchah et de Balilklou qui appartenaient certainement à la Perse*, c'était *cependant la Perse qui avait commencé les hostilités.* Il en concluait que l'Angleterre n'était pas obligée d'intervenir à main armée, mais il penchait pour une *médiation.* « Bien qu'en sa qualité d'agresseur, disait-il, le roi de Perse n'ait pas rigoureusement droit à l'assistance et au soutien de l'Angleterre, néanmoins, il conserve des droits à réclamer l'interposition de l'Angleterre en sa faveur. » — Sir John Malcolm était encore plus positif, et il écrivait au duc de Wellington : « *Le roi de Perse a un droit incontestable à notre médiation.* » Mais M. Canning ne voulut point reconnaître ce droit ; et, comme l'Angleterre avait alors d'autres complications sur les bras, non-seulement on ne fournit à la Perse ni troupes auxiliaires, ni subsides, mais on la laissa se tirer d'affaire toute seule. Le résultat, comme on devait le prévoir, fut qu'elle s'en tira fort mal,

[1] *Revue d'Edimbourg*, 1857.

Digitized by Google

par de nouveaux sacrifices de territoire qui rapprochaient encore la Russie des frontières de l'Inde.

« Nous nous jetâmes, dit la *Revue d'Edimbourg*, dans les subtilités, et de fait nous manquâmes à nos obligations. Ne soyons donc pas surpris, si depuis le traité de Tourkman-Chaï, l'Angleterre a été regardée à la cour de Perse avec peu de faveur et avec beaucoup de défiance. La Russie avait su se faire craindre en Perse, l'Angleterre n'avait su inspirer ni confiance ni crainte. — Il était de notre politique, au commencement de ce siècle, dit encore la *Revue d'Edimbourg*, d'encourager ce que depuis nous avons été si empressés à conjurer : une attaque des Persans contre l'Afghanistan. *Nous nous employions à exciter le shah de Perse contre Hérat.* »

Cette politique rencontrait en Perse l'assentiment national; le shah, d'accord sur ce point avec l'unanimité de ses sujets, se croyait des droits incontestables de souveraineté sur Hérat et même sur Kandahar. Mais, à partir de 1829, les Anglais, comprenant qu'il n'était plus possible de faire de la Perse une barrière assez solide pour l'opposer aux progrès des Russes, songèrent à s'en construire une autre avec les éléments que pouvait offrir l'Afghanistan. Ils entrèrent, dès ce moment, dans un dédale de négociations et d'intrigues avec les princes Barukzies, qui s'étaient partagé ce pays, dans l'espoir d'en reconstituer un tout homogène sous la royauté, soit de l'ancien roi, Shah-Soujah, qui vivait alors en exil au Bengale, soit du chef même de la famille Barukzie, Dost-Mahomed-Khan, qui régnait alors à Kaboul. Pour des raisons stratégiques et commerciales, ils tenaient particulièrement à comprendre dans ce nouvel Etat la petite mais importante principauté d'Hérat.

Ce projet, le même que l'Angleterre semble vouloir reprendre aujourd'hui, échoua alors, parce que les frères Barukzies, divisés d'intérêts et jaloux les uns des autres, assez puissants pour se nuire toujours et trop faibles pour qu'aucun d'eux pût imposer son autorité aux autres, ne purent jamais être amenés à s'entendre sur les conditions de l'arrangement proposé. Les négociations, quoique conduites avec le plus grand mystère, ne pouvaient cependant être tenues tellement secrètes qu'il n'en transpirât quelque chose; et Mahomed-Shah, qui gouvernait alors en Perse, craignant que l'occasion de reprendre Hérat ne lui échappât pour toujours, en conçut un désir encore plus vif de s'emparer de cette ville. On connaît l'histoire du premier siége d'Hérat par les Persans[1] et celle de la campagne d'Afghanistan, entreprise par les Anglais pour restaurer dans ce pays un gouvernement unitaire qui leur fût dévoué.

[1] Voir le travail de M. Bonneau, dans la livraison du 31 janvier.

Digitized by Google

L'une et l'autre tentative ayant échoué, on resta de part et d'autre à s'observer jusqu'à la mort de Yar-Mohammed, gouverneur d'Hérat, qui mourut en 1852.

Son fils Seïd, persuadé que les Anglais voulaient donner son héritage à Dost-Mahomed, demanda secours et assistance à la Perse, dont il se proclamait le vassal. Le gouvernement persan le prit effectivement sous sa protection, et dirigea un corps d'armée sur Hérat pour y rétablir l'ordre, en déclarant que cette ville devait désormais être regardée comme une dépendance de la monarchie persane.

Cette prétention amena de nouvelles protestations et de nouvelles menaces de la part des envoyés anglais, qui arrachèrent au gouvernement persan un engagement par lequel il reconnaissait de nouveau l'indépendance d'Hérat et renonçait à occuper militairement le pays. Toutefois les ministres du shah parvinrent à faire passer dans la convention définitive du 25 janvier 1853 une réserve : *la Perse s'engageait à ne point diriger de troupes sur Hérat, sauf le cas d'invasion étrangère;* mais par contre il était stipulé que *si l'Angleterre intervenait dans les affaires d'Hérat, la Perse reprendrait sa liberté.*

On doit reconnaître, en faveur de la Perse, que cette convention fut loyalement exécutée pendant les années 1853, 1854 et 1855, malgré les tentations que pouvait faire naître la guerre survenue entre la Russie et l'Angleterre et malgré l'irritation produite par une querelle particulière qui s'était élevée entre un membre de la famille royale et M. Thompson, le successeur par intérim du colonel Shiel à Téhéran [1].

Pendant toute la guerre entre les puissances occidentales et la Russie jusqu'à la prise de Sébastopol, la Perse resta donc neutre. « C'était, dit la *Revue d'Edimbourg*, une neutralité à double face. La Perse suivait avec perplexité le développement des événements, faisant tous ses efforts pour persuader tantôt au ministre de Russie, tantôt au ministre d'Angleterre, que toutes les sympathies du shah étaient pour le pays que chacun d'eux représentait, toujours prête à prendre avantage des circonstances de la guerre pour tâcher de mettre son alliance au plus haut prix et d'exciter les enchères des compétiteurs. » La Perse pourrait répondre à cela que des gouvernements plus civilisés et bien autrement puissants ne se sont pas fait scrupule d'en agir absolument de même.

[1] Nous ne savons de quel côté étaient les premiers torts ; mais le bas peuple s'en étant mêlé, l'affaire s'était aggravée de procédés fort grossiers de la part des Persans.

Digitized by Google

Vers la fin de 1855, il surgit de nouvelles complications. Une insurrection éclata à Hérat; Séid Mahomed fut tué, et un membre de l'ancienne famille royale, un neveu de Shah-Kamran, Youssouf-Khan, succéda à la principauté. Tous les partis se renvoyèrent l'accusation d'avoir fomenté cette révolution; dans l'Inde, on en accusait les Persans; la Perse en accusait les Afghans, derrière lesquels elle croyait voir les Anglais. C'était peut-être une ébullition de la turbulence locale, à laquelle il ne faut pas chercher de cause étrangère. Quoi qu'il en soit, il arriva qu'à la même époque, par suite de la mort de Kohan-Dil-Khan, Dost-Mahomed marcha sur le Kandahar et s'empara de cette province, qui devait appartenir à son neveu. On croyait généralement en Perse, *et même dans l'Inde*, que, poursuivant ses succès, il marcherait sur Hérat.

« S'il en eût été ainsi, dit la *Revue d'Edimbourg*, l'éventualité prévue par les engagements diplomatiques se serait présentée, qui eût donné au shah de Perse le droit d'envoyer des troupes à Hérat; et s'il eût agi ainsi seulement pour repousser l'invasion de Dost-Mahomed, et si, après l'avoir fait, il eût retiré ses troupes, le gouvernement anglais n'aurait eu rien à dire. — Mais les conquêtes de l'émir du Kaboul s'arrêtèrent à Kandahar, et il ne fournit aux Persans aucun prétexte légitime d'attaquer Hérat. Néanmoins ils se firent forts de cette révolution pour mettre la main sur Hérat, et, au printemps de l'année 1856, ils envoyèrent une armée pour en faire le siége. »

Les Persans répondent à cette accusation que si Dost-Mahomed ne s'est pas emparé d'Hérat, c'est précisément parce que l'armée persane s'est portée au secours de cette ville, *sur les instances les plus pressantes de Youssouf-Khan*, qui se trouvait menacé à la fois d'une invasion de l'avant-garde afghane et d'une insurrection dans l'intérieur de sa capitale, insurrection fomentée par le parti qui voulait la livrer à Dost-Mahomed.

Sans s'arrêter à ces arguments, un dernier ultimatum fut envoyé à la Perse pour la sommer de lever le siége d'Hérat. Celle-ci répondit qu'elle était prête à le faire, si de son côté Dost-Mahomed se retirait de Kandahar.

Le gouvernement anglais, voulant être obéi sans condition, les choses ne purent s'arranger, et la ville d'Hérat tomba cette fois au pouvoir des Persans.

La guerre fut officiellement déclarée le 1er novembre 1856 par le gouverneur général de l'Inde; et une expédition, dont le premier détachement mit à la voile le 13 novembre 1856, fut envoyée de Bombay dans le golfe Persique.

Cette expédition se composait de 26 bâtiments de transport, jau-

Digitized by Google

geant ensemble 24,000 tonneaux; de 3 grands vapeurs de la compagnie Péninsulaire et orientale, savoir le *Chusan*, le *Singapore* et le *Pottinger;* de trois autres grands steamers de la compagnie du Steam Navigation de Bombay; de neuf vapeurs de guerre de première classe, savoir : le *Pendjab*, l'*Assaye*, le *Feroze*, l'*Adjdeha*, la *Sémiramis*, la *Victoria*, le *Hugh Lindsay*, le transport armé *Napier*, et le vapeur-yacht *Goulanar*; enfin des sloops *Elphinstone* et *Clive*, et des bricks *Euphrate* et *Tigris;* le tout formait une flotte de 40 voiles dont 12 bâtiments armés en guerre.

Les troupes expéditionnaires se composaient du 64e régiment d'infanterie de Sa Majesté Britannique (Européens); — 2e régiment européen de Bombay (idem); — 4e et 20e régiment de cipayes de Bombay (Indiens); — 1 bataillon de belouches (idem); — 3e régiment de cavalerie régulière de Bombay (idem); — 2 batteries d'artillerie, dont une à cheval (Européens); — 2 compagnies de sapeurs, plus un petit équipage de siége (2 obusiers de 8 pouces, 2 mortiers de 8 pouces, 2 canons de 18).

Le nombre des combattants était calculé à 5,000 hommes, dont 2,270 de troupes européennes, traînant à leur suite environ 7,000 non combattants, (domestiques, fournisseurs et autres); plus 1,150 chevaux.

Cette expédition est arrivée le 4 décembre à l'île de Karak, où elle a établi ses dépôts et ses magasins. Le 6, la flotte a jeté l'ancre dans la baie d'Halilla, un peu au sud de Bouchir, et elle a commencé aussitôt le débarquement des troupes expéditionnaires. Ce débarquement s'est effectué sans opposition pendant les journées des 6, 7 et 8 décembre.

Le 9, à la pointe du jour, l'armée anglaise, forte de 5,000 hommes, se mit en marche vers le nord, en suivant le rivage, tandis que la flotte s'avançait parallèlement en serrant la côte d'aussi près que possible. Vers midi, on arriva devant un vieux fort de construction portugaise, situé à 8 kilomètres au sud de Bouchir. Ce fort était occupé par un détachement arabe d'environ 800 hommes sans canons, mais pourvus de sabres et de fusils à mèche. L'avant-garde anglaise, composée de la cavalerie indienne et de deux pièces de canon, s'étant approchée de ce fort avec trop de confiance, les Arabes firent une sortie, repoussèrent la cavalerie et faillirent enlever une des pièces de canon. Mais le général Stalker, arrivant alors avec le gros de l'expédition, les culbuta à leur tour et enleva la position. La perte des Anglais dans cette affaire fut de 4 officiers tués et 50 hommes mis hors de combat.

Le 10 décembre, la flotte anglaise ouvrit son feu contre la ville même de Bouchir. La canonnade dura quatre heures, les Persans

Digitized by Google

y répondant de leur mieux, avec beaucoup de courage et de précision, mais avec des pièces d'un trop faible calibre. Quand leur feu fut éteint et que la brèche fut devenue praticable, le gouverneur se décida à rendre la place au moment où les troupes anglaises allaient donner l'assaut.

La ville fut occupée à 4 heures du soir par les Anglais, qui, ne sachant que faire de la garnison prisonnière, se contentèrent de la désarmer et de la conduire à quelque distance dans l'intérieur, où on lui rendit la liberté; le général gouverneur persan et quelques-uns de ses officiers seulement ayant été envoyés à Bombay.

Les dernières nouvelles de Bouchir sont du 12 décembre. Les Anglais étaient alors occupés à se retrancher dans les murs de cette ville, attendant les renforts que le gouvernement de l'Inde se disposait à leur envoyer.

Ces renforts devaient se composer de 25,000 hommes; ce qui porterait le total de l'armée expéditionnaire à 30,000 combattants. On estimait que le nombre des non-combattants s'élèverait à 70,000.

Les régiments déjà désignés étaient le 14e dragons de la reine, le 78e et le 83e de la reine (Européens); — 1 régiment de cavalerie irrégulière du Scinde; — 10 compagnies de voltigeurs de divers régiments;—une compagnie d'artillerie à cheval (Européens); — Une compagnie d'artillerie à pied (Européens), et enfin le 23e et le 26e cipayes de Bombay (Indiens).

Il ne nous reste plus qu'à présenter un résumé sommaire des forces dont l'Angleterre peut disposer dans ses possessions de l'Inde pour appuyer ces premières démonstrations.

Indépendamment des troupes royales au nombre d'environ 28,000 hommes, il y a d'abord, sous le nom d'armée du Bengale, un corps d'armée composé de 3 régiments ou bataillons d'infanterie européenne de la Compagnie; — 10 régiments de cavalerie régulière; — 74 régiments ou bataillons d'infanterie régulière indienne; — 3 brigades d'artillerie à cheval (chaque brigade a quatre compagnies, dont trois européennes et la quatrième native); — 9 bataillons d'artillerie à pied (formant 24 compagnies d'Européens et 18 compagnies d'indigènes); — 1 corps du génie et 8 compagnies de sapeurs; — 18 régiments de cavalerie irrégulière du Bengale; — 5 régiments de cavalerie irrégulière du Pendjab; — 3 régiments de cavalerie irrégulière d'Oude; — 10 régiments d'infanterie irrégulière d'Oude[1]; — 5 régiments d'infanterie irrégulière Sikhe; — 1 régiment de carabiniers du Scinde; — 2 compagnies de sapeurs sikhs; — 9 compagnies de guides dont 6 à pied, 3 à cheval (en tout

[1] Formation de 1856.

Digitized by Google

840 hommes [1] ; — 38 bataillons sédentaires (ou locaux) d'infanterie irrégulière ; — 3 batteries à cheval d'artillerie sikhe irrégulière [2] ; — 4 batteries d'artillerie d'Oude.

Puis vient l'*armée de Madras*, composée de :

3 régiments ou bataillons d'infanterie européenne de la Compagnie ; — 8 régiments de cavalerie régulière indienne ; — 52 régiments ou bataillons de cipayes réguliers ; — 1 brigade d'artillerie à cheval ; — 5 bataillons d'artillerie à pied (dont 4 bataillons européens et 1 bataillon indigène) ; — 1 corps du génie et 12 compagnies de sapeurs ; — 1 batterie d'artillerie à cheval de Nagpour ; — 1 régiment de cavalerie irrégulière de Nagpour ; — 3 bataillons (à 8 compagnies), de Nagpour.

Et, enfin, l'*armée de Bombay :*

3 régiments ou bataillons d'infanterie européenne de la Compagnie ; — 3 régiments de cavalerie régulière ; — 29 régiments ou bataillons de cipayes ; — 1 brigade d'artillerie à cheval ; — 4 bataillons d'artillerie à pied ; — 1 corps du génie et 2 compagnies de sapeurs ; — 5 corps de cavalerie irrégulière.

En tout environ 49,000 Européens, dont :

De la Reine	28,000
De la Compagnie, enrégimentés	14,600
— éparpillés comme officiers et sous-officiers dans les corps indigènes, et pour les divers états-majors	6,400
Total	49,000

et	240,000	indigènes tant réguliers qu'irréguliers,
plus	24,000	de police régulièrement organisés,
et	31,000	de contingents fournis par les princes vassaux et commandés par des officiers anglais.
Total général,	344,000	hommes,

dont on pourrait mettre en ligne, sur l'Indus, sans trop dégarnir les gouvernements de l'Inde, environ 70,000 hommes,
dont 15,000 Européens.

Enfin, par suite de la paix en Europe, on pensait pouvoir, en cas de besoin, renforcer cette armée en Européens de 8,000 baïonnettes et 2 régiments de cavalerie.

[1] Ces guides doivent servir comme troupes ordinaires, comme guides et comme espions ; pour cela, on les a tirés de toutes les tribus barbares de l'Inde supérieure, afin d'avoir des hommes parlant toutes les langues.

[2] Ces batteries sont de 6 pièces de neuf.

Digitized by Google

Les régiments désignés étaient le 1er de ligne, 4e, 22e, 34e, 41e, 51e, 90e et 99e d'infanterie, le 7e hussards et le 17e lanciers.

Mais bien que la guerre soit à peine commencée, elle a déjà changé d'objet, et quoique le nom de Hérat soit encore prononcé, que la prise de cette ville par les Persans serve encore de prétexte à la continuation des hostilités, il n'est plus question de lui faire changer de maître, et, du moins, aux yeux des Anglais, le sort qui lui est réservé n'a presque plus d'intérêt.

Un fait récent, quoique préparé de longue main, la concession du chemin de fer à travers la Turquie d'Asie a, par un revirement soudain, tourné la politique de l'Angleterre vers un autre ordre d'idées: ou plutôt, cette concession elle-même, et l'expédition anglaise dans le golfe Persique, sont deux circonstances connexes qui appartiennent à une même série de combinaisons dont l'Angleterre ne s'était pas cru obligée de nous révéler plus tôt le secret.

L'histoire de ces combinaisons est bonne à connaître et leur origine remonte déjà à quelques années, à l'époque des tentatives hasardées par le cabinet de Saint-James auprès du gouvernement ottoman pour l'amener à vendre à l'Angleterre tout le territoire du pachalik de Bagdad. C'eût été une magnifique acquisition pour les Anglais. Un coup d'œil, jeté sur la carte, suffit pour faire apprécier les avantages de la position de Bagdad, comme centre d'action politique et commerciale, en regard de la Turquie, de la Perse, de l'Arabie et de l'Inde. Heureusement, la Porte n'était pas alors, et nous ne pensons pas qu'elle soit encore aujourd'hui disposée à vendre pour un peu d'or le plus beau fleuron de sa couronne ; et puis, il est inutile de dire que la proposition fut énergiquement combattue par la Russie.

Repoussés de ce côté, les Anglais cherchèrent à se rabattre sur le territoire voisin. A l'est de la Mésopotamie, il existe une contrée montagneuse, habitée par les races indomptables des Lours, des Bakhtyaris, des Mamacenis, dont on peut dire, sans exagération, que l'insurrection est l'état normal ; puis, entre ces montagnes et le golfe Persique, tout le long du littoral jusqu'au Chatel-Arab, s'étendent des plaines fertiles peuplées par d'innombrables tribus arabes, sounnites pour la plupart et séparées de la Perse par leur religion et leur nationalité.

Toutes ces populations, sans homogénéité entre elles, mais généralement hostiles à la dynastie des Kadjars à cause de son origine turque, furent pendant plusieurs années travaillées par des émissaires anglais qui parcouraient le pays sous divers prétextes, et mettaient tout en œuvre pour le soulever contre l'autorité du shah. C'étaient surtout les deux provinces du Louristan et du Khouzistan

Digitized by Google

(ancienne Suziane), que l'on poussait à se déclarer indépendantes.

En 1840, ces intrigues avaient été menées si loin que le shah fut obligé, pour rétablir l'ordre dans le Louristan, d'y envoyer un corps d'armée sous le commandement de Manoucher-Khan, gouverneur d'Ispahan, un de ses meilleurs officiers; et le ministre de Russie à Téhéran, le général Duhamel, jugea la chose tellement grave qu'il crut devoir faire accompagner cette expédition par son premier secrétaire, le baron de Bode, conseiller d'ambassade. Grâce à ce concours et à la bonne direction donnée à l'expédition, l'autorité du shah fut raffermie, et les partisans de l'Angleterre s'empressèrent de faire leur soumission.

Il ne serait pas impossible que les Anglais éprouvassent encore aujourd'hui quelque velléité du même genre; et certainement on n'a pas manqué de leur conseiller de profiter de la guerre actuelle pour chercher de nouveau à pénétrer dans ces contrées et à y faire un établissement durable. Le cours du Kâroun, navigable jusqu'à Chouchter (l'ancienne Suez), leur ouvre une porte par laquelle ils pourraient arriver jusqu'au cœur de la Perse. Mais il n'est pas probable qu'ils poussent leurs entreprises jusque-là, sachant bien que la Russie est suffisamment avertie, et que comme c'est pour elle une question de vie ou de mort, elle s'élancerait immédiatement à leur rencontre. Les Serbaz ne seraient plus alors les seuls adversaires que les troupes anglo-indiennes auraient à combattre dans ces contrées, et la lutte pourrait devenir trop dangereuse.

Malgré l'antagonisme toujours croissant des intérêts, malgré les passions hostiles et les souvenirs irritants de la lutte récente entre l'Occident et l'Orient de l'Europe, nous croyons donc que l'heure de la crise suprême qui doit mettre les armées russes et anglaises immédiatement en présence dans l'Asie centrale n'est pas encore arrivée.

Pour la Russie comme pour l'Angleterre, pour l'Angleterre comme pour la Russie, il y a tout à gagner si l'on veut attendre, et beaucoup à perdre si l'on veut aller trop vite. D'une part, la Russie comprend l'avantage de sa position et n'en sortira que pour profiter des fautes de son adversaire si l'occasion s'en présente. De l'autre, l'Angleterre reconnaît déjà que, dans la voie où elle s'est nouvellement engagée, elle ne doit pas dépasser certaines limites, et avec l'admirable bon sens qui la caractérise, elle saura s'arrêter à temps.

Le sort d'Hérat nous paraît aujourd'hui décidé, et n'a plus qu'une importance secondaire. Cette province restera probablement à la Perse. D'un autre côté, la Russie ne fera pas la guerre, lors même que quelques ports dans le golfe Persique resteraient définitivement acquis à l'Angleterre. D'ailleurs chaque conquête des Anglais, sur

Digitized by Google

les bords du golfe Persique, ne manquera pas d'être compensée par quelque acquisition des Russes sur les bords de la mer Caspienne. Bouchir est bien près de Suze, et la Perse voudra, de ce côté, se rapprocher de ses défenseurs.

A moins donc que les Anglais ne s'aventurent follement dans l'intérieur de la Perse, ce qui donnerait trop beau jeu à la Russie, celle-ci s'abstiendra d'intervenir directement dans la querelle; et elle attendra pour jeter son étendard au vent le jour où elle aura pansé ses blessures, rétabli ses finances, perfectionné l'organisation et l'armement de sa nombreuse armée, complété le réseau de ses chemins de fer, créé des moyens de transport rapides, en un mot, où elle sera parvenue à donner de la souplesse à ce grand corps qui n'a été vaincu que parce qu'il était trop lent à se mouvoir.

Quant à l'Angleterre, il n'y a plus pour elle dans l'Asie centrale qu'une préoccupation derrière laquelle la question de Hérat a complétement disparu.

Par un trait de génie, par une de ces combinaisons financières et politiques dont elle seule semble avoir le secret, et qu'elle seule peut mener à bien par ses richesses et par sa persévérance, elle vient d'ouvrir à son commerce à travers la Turquie d'Asie, une voie nouvelle, une route dont Hérat ne sera plus une étape indispensable. Le chemin de fer dont elle vient d'obtenir la concession de Souedie à l'Euphrate, et qu'elle compte prolonger plus tard jusqu'à Bassora, sera, s'il s'achève et s'il peut s'établir dans de bonnes conditions de sécurité, au moins l'équivalent de la route de Trébizonde. Il est vrai qu'il faut encore, à l'extrémité de ce chemin, des ports, des débarcadères, des entrepôts dans le golfe Persique. Sous tous ces rapports, il convient à l'Angleterre d'acquérir la possession définitive d'une partie du littoral de ce golfe, pays plat sur lequel des rails pourront se prolonger plus tard de Bouchir jusqu'à Bender-Abassi. De cette dernière ville jusqu'à Bombay, le trajet ne serait plus alors que de quatre ou cinq jours par les bateaux à vapeur. Suivant son usage, l'Angleterre commencera probablement par se saisir des points de ce littoral qui sont à sa convenance, et puis elle cherchera à en légitimer la possession par un traité de paix. C'est alors qu'elle donnera volontiers à la Perse, en échange, non-seulement la province de Hérat, mais, pour peu qu'on y tienne, celle de Kandahar. Ce sacrifice coûtera d'autant moins à l'Angleterre que ni Hérat, ni Kandahar ne lui appartiennent; et que cependant ces deux provinces lui coûtent annuellement des sommes fabuleuses. Hérat seule lui a coûté depuis 1839 plus de 20 millions; et une longue expérience des princes afghans lui a démontré que compter sur leur alliance était le comble de la folie.

Digitized by Google

L'Angleterre étant déjà en possession de Bouchir, nous croyons que la querelle est bien près de se terminer, *soit par un arrangement direct avec le shah*, *soit par une médiation* que les parties intéressées laisseront peut-être, d'un commun accord, à la France, en profitant de la mission à Paris de Ferouk-Khan.

Les conditions de cet arrangement seraient faciles à régler ; quelques îles et un port ou deux dans le golfe Persique à donner à l'Angleterre en échange du Khorassan oriental. Les Persans y trouveraient une satisfaction d'amour-propre, et les Anglais auraient également atteint leur but. Ne pouvant s'éloigner de la Russie autant qu'ils le voudraient, ils aspirent à se rapprocher au moins de chez eux, en rattachant leur colonie de l'Inde à la métropole par des communications sûres et directes.

Dès lors, nous serions tentés de leur dire : Ce n'est pas assez d'avoir le chemin de fer de l'Euphrate qui n'est pas encore fait, et qui sera, pendant quelque temps au moins, d'une exploitation précaire. Vous avez intérêt comme nous à la construction du canal de l'isthme de Suez. Ces deux grandes entreprises, au lieu de se faire concurrence, doivent se donner mutuellement la main, ou plutôt il faut qu'elles se fondent en une seule entreprise internationale. L'exécution du canal rendra plus certaine et plus rapide l'exécution du chemin ; — et si enfin ce nuage russe, si longtemps suspendu à l'horizon, venait, un jour ou l'autre, fondre sur vos possessions de l'Inde, la voie du canal serait toujours praticable et les renforts arriveraient plus sûrement au secours de votre colonie.

Nous reviendrons plus tard sur ces considérations.

Le comte E. DE WARREN.

Digitized by Google

DU PROGRÈS

DES

SCIENCES NATURELLES

PENDANT L'ANNÉE 1856

Un célèbre astronome, l'infortuné Bailly, dit quelque part : « La lecture de l'histoire des sciences ne demande pas que l'on soit savant, mais elle est un moyen de le devenir. » Les investigateurs patients qui découvrent les détails, les hommes de génie qui s'élèvent aux lois de la nature, doivent posséder seuls le langage mystérieux et les formules abstraites réservées aux adeptes de l'école. Mais la science peut être dépouillée de ses voiles, elle peut devenir accessible à toutes les intelligences et inspirer l'amour de l'étude et le goût de la vérité.

Il y a différentes manières de vulgariser la science, comme il y a diverses manières d'en comprendre le but.

Pour les esprits qui n'ont en vue que l'amélioration du bien-être physique, le but de la science est la recherche de l'utile et des applications industrielles. Pour ceux qui aiment à connaître, ce but est dans la satisfaction d'une légitime curiosité; pour ceux enfin qui demandent à la création le secret de leurs destinées, la fin du savoir est dans la perfection morale et dans la connaissance d'un être supérieur. Deux grandes doctrines résument ces diverses tendances :

Digitized by Google

l'une n'obéit qu'aux faits, l'autre ne reconnaît que la puissance des idées; celle-là ne voit dans le monde que la matière, celle-ci n'y recherche que des lois et des abstractions. Dans ses conséquences extrêmes, la première nous mène au matérialisme comme théorie, et à l'industrie comme application; la seconde nous entraîne vers un spiritualisme exclusif et rêveur.

Radicalement opposées à leur origine, ces deux manières exagérées d'envisager les connaissances humaines conduisent lentement aux plus graves erreurs dans l'enseignement et dans l'application des sciences.

La vérité n'est pas, elle ne saurait être dans les excès. La science est au-dessus de l'homme et de sa puissance, lorsqu'il veut deviner la nature et l'expliquer par ses faibles raisonnements; elle est au-dessous de lui, elle est indigne de son être, lorsqu'il n'y cherche qu'un aliment à ses passions, ou même qu'un soulagement à ses maux physiques. C'est peut-être, il faut oser le dire, un des travers de notre siècle, de ne demander à la nature physique que des satisfactions matérielles, et de n'accorder de prix aux découvertes qu'autant qu'elles élèvent le taux de notre bien-être.

On fait bien grande la part des connaissances qui alimentent les sources de l'industrie, et bien petite la part de celles qui touchent au développement de l'esprit et du cœur. On dit à la physique, à la chimie, à la mécanique : marchez au premier rang; vous avez conquis cette suprématie par vos services; vous êtes les sources du progrès. On se préoccupe moins des sciences naturelles; on oublie dans leur paisible domaine l'anatomie, qui nous dévoile la structure des animaux et des plantes, et la physiologie, qui nous apprend comment naissent, se développent, se reproduisent et meurent tous ces êtres qui fourmillent autour de nous. La théorie n'attache plus; les applications séduisent.

A Dieu ne plaise que nous repoussions les sciences industrielles et que nous nous permettions de nier un moment l'importance de leurs résultats. Il y aurait autant d'absurdité que d'injustice à s'élever contre les tendances de notre siècle, devenu si grand par l'application des sciences à l'industrie. Rien de plus naturel, il faut le reconnaître, que de demander à la création ses produits et ses forces, et d'en faire usage, soit pour alléger nos peines, soit pour accroître nos légitimes plaisirs.

Il y a là un progrès, mais un progrès relatif. Il ne sera absolu qu'autant qu'en cherchant dans l'univers la satisfaction de notre corps, nous y chercherons en même temps la satisfaction plus impérieuse encore de notre être moral. Le monde n'est pas seulement un amas de matière en rapport avec notre être physique; derrière ces

Digitized by Google

voiles de couleur et de forme, se cache une signification plus haute, un discours qu'il est de la dignité de notre nature de chercher à comprendre. La science doit travailler sans cesse à en pénétrer le sens. Là est le véritable progrès, qui, sans doute, ne frappe pas nos yeux, et ne devient pas une source de richesse; mais il élève notre esprit à la vérité absolue, et il lui donne le calme et le bonheur.

Nous avons jugé nécessaire de rappeler que la véritable science de la nature doit être à la fois théorique et pratique. Tout en se proposant de soulager les misères de l'homme, elle ne doit rester étrangère ni aux aspirations de sa raison ni aux élans de son cœur.

Ces courtes réflexions feront assez comprendre à quel point de vue nous nous plaçons dans l'exposition rapide que nous allons faire du mouvement des sciences naturelles qui s'est accompli dans l'année qui vient de s'écouler.

I. — CONSIDÉRATIONS SUR LES ANIMAUX INFÉRIEURS.

Nous abordons un sujet bien digne de captiver l'attention, et qui donnera une faible idée de cet infini en petitesse dont parle Pascal.

Il s'agit de porter nos regards sur cette multitude d'êtres qui paraissent exister partout, dans les eaux, dans les airs, dans les couches du globe et jusque dans la profondeur de nos organes.

Ces êtres ne sont pas seulement en nombre incalculable, mais bien souvent ils ne le cèdent aux animaux plus parfaits, ni par les détails de leur organisation, ni par la finesse de leurs instincts.

Nous nous bornerons à l'histoire des animaux les plus simples.

Les uns sont désignés sous le nom d'*infusoirs;* ils se développent toutes les fois qu'on laisse macérer dans l'eau des débris de plantes ou de matières organiques; d'autres sont appelés *rotateurs:* on les trouve sur la mousse des toits; d'autres enfin vivent en parasites dans les organes des différents animaux : les naturalistes les désignent sous le nom de *helminthes.*

C'est en Allemagne que tous ces petits êtres ont été le plus souvent et le mieux étudiés. Un célèbre professeur de Berlin, Ehrenberg, a presque consacré sa vie à tracer l'histoire des infusoirs vivants et fossiles [1]. Des savants de Vienne ont ouvert, pendant plusieurs années, des milliers d'animaux pour y découvrir les parasites, et ont ainsi formé une riche collection de vers intestinaux ; d'autres natu-

[1] Ehrenberg a écrit un grand ouvrage intitulé : *Die infusions thierchen als volkommene Organismen.* Leipzig, 1838.

Digitized by Google

ralistes, comme Dujardin en France[1], et Diesing en Allemagne[2], ont patiemment dressé le catalogue de tous les vers, et le nombre des espèces qu'ils ont fait connaître est immense[3].

Chaque année on découvre, on décrit, on classe un grand nombre de nouveaux infusoirs et de helminthes encore inconnus.

On a longtemps pensé que ces êtres étaient doués d'une organisation très simple, et qu'ils n'étaient qu'une sorte de gelée vivante; mais une étude plus attentive a dissipé toutes les erreurs, et a montré aux anatomistes qu'ils étaient loin encore de se faire une juste idée de ces animaux singuliers.

Nous trouvons dans les études de l'année précédente des découvertes qui justifient cette proposition.

Lieberkuhn a décrit dans un infusoir microscopique, la *bursaria flava*, plus de trente vaisseaux partant d'une vésicule contractile, qui joue le rôle de cœur, et il a découvert sur les côtés de la tête de l'*ophryoglena flavicans* un organe des sens[4].

L'étude des helminthes a préoccupé encore davantage les anatomistes. Le docteur Georges Walter[5] a découvert dans le corps de l'*oxyuris ornata*, petit ver parasite de l'intestin du triton, non-seulement l'estomac, les intestins, mais encore des vaisseaux qui portent et rapportent le sang, des muscles volumineux, un cerveau et des nerfs qui président à la vie : il a même pu suivre ces filets nerveux si délicats, et distinguer leur adhérence intime à la surface de la peau.

Le système nerveux des ascarides (autres vers parasites, communs dans l'intestin des enfants), était à peine connu; le docteur Wedl en a donné une description exacte. Le même anatomiste a décrit quelques espèces inconnues de parasites : ainsi l'*oxyuris spirotheca*, qui habite l'intestin d'un insecte (l'*hydrophilus piceus*); la *filaria clava*, qui vit dans le tissu cellulaire, entourant la trachée du pigeon; la *filaria flexuosa*, qu'on ne rencontre que sous la peau du cerf[6]. M. Valenciennes a appelé l'attention sur une espèce de filaire qui habite sous la peau du guépard : ce parasite présente cette particularité étrange qu'il met au monde des petits complétement développés[7].

Il paraîtra surprenant aux personnes peu familiarisées avec l'his-

[1] Dujardin, *Histoire des Helminthes, suite à Buffon*. Paris, 1845.
[2] Diesing, *Systema Helminthium*. Vindobonæ, 1851.
[3] M. Kuchenmeister vient de publier un ouvrage complet sur les parasites vivant chez les animaux et chez les végétaux.
[4] *Muller's Archiv*, 1856, p. 20-36.
[5] *Zeitschrift fur Wiss. Zool.*, par Siebold et Kœlliker. 1856.
[6] Acad. des sciences de Vienne. Juillet 1856.
[7] Acad. des sciences de Paris. 4 août 1856.

Digitized by Google

toire naturelle, que certaines espèces de parasites puissent habiter l'intestin d'un insecte, la trachée d'un oiseau, ou les muscles d'un mammifère. Il y a dans la science des faits bien plus inexplicables. Pourquoi certains de ces parasites ont-ils eux-mêmes leurs parasites? Et comment se fait-il que chaque région du corps d'un même animal ait des vers qui lui soient spéciaux, comme chaque contrée du globe a ses espèces zoologiques et botaniques?

On connaît par centaines les parasites des oiseaux, des reptiles et des poissons; on en trouve un grand nombre chez les mollusques et les crustacés; certains d'entre eux vivent près de l'estomac des sangsues, jusque dans les organes de reproduction du ver de terre, et dans les tentacules de certains limaçons : tout est vivant, tout est animé.

Une découverte bien inattendue, et qui se rattache au sujet que nous traitons, a été faite cette année par MM. Philippi et Kuchenmeister. En examinant les perles des unios et des anodontes, M. le professeur Philippi de Turin a découvert, au centre de chacune d'elles, un petit ver parasite du groupe des trématodes : c'est ce ver qui détermine la formation de la perle[1]. Il s'introduit dans la coquille du mollusque à l'instant où celui-ci la tient béante; il exerce bientôt une action irritante à laquelle les unios ou les anodontes cherchent à se soustraire. Pour se délivrer de leur nuisible et impitoyable ennemi, ils parviennent à l'enfermer dans des couches épaisses, produites par la sécrétion du manteau : telle est l'origine de la perle. M. Philippi croit que les perles des méléagrines ne sont pas formées d'une autre manière.

Un savant d'Allemagne, M. Kuchenmeister, ne partage pas entièrement l'opinion de M. Philippi[2]; il admet bien que chaque perle a toujours à son centre un parasite, mais, d'après ses recherches sur les perles de l'ester, il reconnaît dans ce parasite la larve d'un insecte, l'*atax ypsilo phora*.

M. Kuchenmeister a voulu faire l'application de sa découverte, et il s'est demandé si, en introduisant de pareilles larves sous la coquille d'unios vivants, il ne serait pas possible de déterminer la formation des perles. Des expériences ont sans doute été faites; nous en ignorons encore les résultats.

Si le nombre incalculable des parasites étonne notre esprit, leur petitesse et leur merveilleuse organisation bouleversent notre pensée; l'étude de leurs développements et du soin que la nature a pris pour conserver leur existence nous ravit d'admiration.

[1] *Muller's Archiv.*, 1856, p. 490.
[2] Kuchenmeister. Uebersetzung der Arbeit « Sull' origine delle perle, del dottore de Philippi, » etc. (*Arch. Muller*, 1856, p. 251, 268.

Digitized by Google

Spallanzani, Lewenhoeck, Needham, ont observé dans le siècle dernier que certains animaux peuvent être soumis, pendant des mois entiers, à la dessiccation sans perdre pour cela la puissance vitale. Ces animaux reviennent à la vie dès qu'on les humecte d'une goutte d'eau.

C'est sur le rotifère, qui vit dans la mousse des toits, que Spallanzani fit d'abord ses recherches. Quinze fois il soumit à la dessiccation cet animal, et quinze fois il put le rappeler à la vie.

Ces expériences trouvèrent beaucoup d'incrédules, et c'est à peine si l'on y attachait quelque importance, lorsqu'elles furent habilement reprises, il y a une quinzaine d'années, par M. Doyère, et tout récemment par un zoologiste très éminent, M. le docteur Davaine. D'après ces recherches, plusieurs infusoirs, huit espèces de vers habitant la mousse des toits, et plusieurs plantes inférieures, offrent les singuliers phénomènes de la vie latente.

Cette vie n'est que le partage d'une famille ou d'un groupe entier, mais elle se lie à certaines conditions de propagation et d'habitat. Ainsi, tandis que les vibrions des mousses peuvent reprendre leur mouvement après une dessiccation prolongée, les vibrions qui vivent dans les eaux manquent de cette propriété. Certaines larves, qui séjournent longtemps dans les graines, possèdent la vie latente mais les insectes parfaits qui sortent de ces larves ne conservent pas ce moyen miraculeux d'échapper à la destruction.

L'histoire de la nielle ou anguillule du blé donnera une idée plus précise de tous ces phénomènes. Nous avons puisé les détails qu'on va lire dans les études de M. Davaine, récemment couronnées par l'Académie[1].

Tous les agriculteurs savent que, pendant les années pluvieuses, le blé est sujet à une maladie qu'on connaît sous le nom de nielle. Cette maladie est causée par des petits vers nématoïdes qui se fixent dans l'épi et en détruisent le grain. Si à sa maturité on examine l'épi malade, on n'y trouve qu'une poussière amorphe; mais cette poussière s'anime en y versant quelques gouttes d'eau, et, peu de temps après, on voit paraître une quantité prodigieuse de vers allongés, appelés anguillules. Voici comment ils se développent :

Lorsqu'on sème un grain de blé sain à côté d'un grain niellé, le premier germe, tandis que l'autre gonfle et pourrit. Stimulés par l'humidité, les anguillules parasites reprennent la vie, un moment suspendue par la sécheresse de l'été ; on les voit, en quelque sorte, ressusciter, et cette poussière vivante s'agite et se répand; elle atteint bientôt le blé sain. Les anguillules s'attachent à la jeune tige,

[1] Comptes rendus de l'Acad. des sciences. 21 juillet 1856.

Digitized by Google

se cachent sous les feuilles et attendent que la maturation de l'épi vienne leur fournir une abondante nourriture. C'est pour obvier à ces inconvénients que les cultivateurs, qui subissent les déplorables effets de cette maladie sans en connaître la cause, soumettent le blé à des préparations plus ou moins efficaces avant de le confier à la terre.

Lorsque l'épi parvient à sa maturité, les larves se développent et grandissent, les sexes se distinguent, et la femelle ne tarde pas à pondre; les œufs éclosent, les larves de cette deuxième génération en sortent et vivent renfermées dans la même cavité que leurs parents. L'épi, qui sert d'asile à cette famille parasite, est bientôt desséché, les anguillules adultes meurent, et il ne reste plus dans la coque déformée que les larves sèches, qui ressemblent à une poussière très fine. C'est sous cette forme qu'elles peuvent rester jusqu'à ce que le grain semé, qui est imprégné par l'humidité du sol, vienne mettre un terme à cette vie latente et commencer de nouvelles phases d'existence.

Ainsi la nature, dont nous surprenons les mystères, pour protéger des larves imperceptibles, les a douées d'une vie latente et les a rendues capables d'une sorte de résurrection.

L'observation a démontré à M. Davaine que les larves des anguillules avaient seules le privilége de la vie latente. Ce phénomène ne se produit jamais chez les individus complétement développés.

Les propriétés vitales ne sont donc pas les mêmes chez les larves et chez les animaux parfaits. Cette conclusion paraissait naturelle; les expériences l'ont rendue incontestable.

Les larves d'anguillules vivent deux mois dans l'eau; les adultes n'y vivent que trente-six heures. Les premières vivent deux heures dans une solution au deux centième d'acide sulfurique; elles résistent six heures dans un mélange de trois parties d'eau pour une d'alcool. Elles peuvent soutenir cinq heures une température de moins de vingt degrés et rester plusieurs mois dans la glycérine, et plusieurs années, desséchées, sans perdre la vie. Les anguillules adultes périssent rapidement dans les mêmes circonstances.

Ces expériences sont tellement merveilleuses qu'elles étonnent l'esprit et humilient notre raison si désireuse de tout savoir, et, cependant, si impuissante à tout expliquer. Quand il s'agit de pénétrer les mystères de la vie, il faut admirer en silence, et, dans le sentiment profond de notre faiblesse, dire avec un de nos grands poètes :

La vie, à ce seul mot, tout œil, toute pensée,
S'inclinent confondus, et n'osent pénétrer;
Au seuil de l'infini, c'est la borne placée,

Digitized by Google

Où la sage ignorance et l'audace insensée
Se rencontrent pour adorer [1].

Si nous sommes surpris de trouver, dans des êtres dégradés et à peine perceptibles, des organes complexes, des fonctions multiples, ne devons-nous pas nous étonner davantage encore d'y rencontrer des instincts qui les rapprochent des êtres les plus élevés de la création? Ces petits êtres, en effet, n'ont pas seulement reçu en partage ces aveugles impulsions qui les portent à se conserver et perpétuer leur espèce : la nature a fait plus pour eux; elle les a formés en société; elle a varié de mille manières leurs moyens de conservation; elle leur a même donné des instincts sociaux.

Personne n'ignore que les insectes forment des sociétés, que ces sociétés renferment des chefs, des soldats et des ouvriers, et que tous ont leur rôle, leurs caractères et leurs mœurs.

Parmi les insectes, considérés à ce point de vue, il n'en existe point de plus inexplicables, pour le philosophe, que les termites ou fourmis blanches.

Depuis le beau travail de Smeathman, on connaît assez bien l'histoire de la société des termites [2]. Nous n'en parlerions pas, si nous n'avions à la compléter en ajoutant des détails pleins d'intérêt, qui viennent d'être publiés [3].

On connaît actuellement au moins vingt et une espèces de termites : neuf appartiennent à l'Afrique, neuf à l'Amérique, deux à l'Asie et deux ou trois à l'Europe. C'est la France qui possède les espèces européennes qui causent de si grands dégâts à La Rochelle, à Rochefort, et jusque dans les environs de Bordeaux. On ne saurait dire comment les termites se sont introduits en France. Il paraît certain, toutefois, qu'ils ne se sont montrés à La Rochelle que vers 1780, et vraisemblablement, ils y ont été amenés dans des ballots de marchandises importées de Saint-Domingue.

Les termites des contrées chaudes, si exactement décrits par Smeathman, ne ressemblent pas, au moins par leurs habitations et leurs mœurs, à ceux de nos pays, et notamment au termite lucifuge de Bordeaux. En Afrique, les termites sont essentiellement architectes ; ils construisent des habitations qui n'ont pas moins de trois à quatre mètres de hauteur ; ce sont de véritables monuments ; les termites travailleurs y ont disposé des greniers pour leurs provisions, des chambres pour les larves, des couvoirs pour les œufs, des

[1] Lamartine, *Harmonies poétiques*.
[2] Smeathman, *Philosophical Transactions*. 1781, traduction française par Rigaud, 1786.
[3] Acad. des sciences. 25 août 1856. *Annales des sc. natur.*, nº 4, 1856.

Digitized by Google

cellules pour les soldats, et une loge centrale et spacieuse pour le couple royal. Les termites des landes de Bordeaux construisent plus simplement ; ils s'emparent d'une vieille souche de pin, y creusent leurs galeries et y distribuent leurs cellules.

Partout, en Afrique comme en France, les termites se font remarquer par cet instinct de destruction dont Linnée donnait une juste idée lorsqu'il les appelait le fléau des deux Indes : *Termes utriusque Indiæ calamitas summa.* Ces insectes se glissent dans les habitations et les magasins, rongent les bois, attaquent les planches et les toits. « On les a vus, dit M. de Quatrefages, dans une seule nuit, pénétrer par le pied d'une table, la traverser de bas en haut, atteindre la malle d'un ingénieur placée au-dessus, et en dévorer si complétement le contenu, que, le lendemain, on ne trouva pas un pouce de vêtement qui ne fût criblé de trous[1]. » On assure même que, dans une nuit, ils peuvent ruiner, de fond en comble, un village de nègres. A La Rochelle, où MM. Milne-Edwards, Audouin et de Quatrefages les ont observés, ils ont envahi la préfecture et n'ont pas même respecté les archives du département.

Les termites de Bordeaux font moins de ravages. C'est sur leur anatomie et leurs mœurs que M. Lespès a composé son intéressant travail. Suivant ce naturaliste, une société de termites se compose : 1° d'un couple fécond, le roi et la reine, dans les sociétés nombreuses, et d'un ou deux couples demi-féconds, petits rois et petites reines, dans les jeunes colonies ; 2° d'un grand nombre de neutres affectant les formes d'ouvrières et de soldats ; 3° et d'individus jeunes, larves ou nymphes, à divers états de développement.

Les ouvrières et les soldats sont des êtres neutres chez lesquels l'appareil qui sert à la propagation est atrophié. Ils sont sans ailes et sans yeux.

Chargés de tous les soins de la communauté, ce sont eux qui la défendent, qui creusent les galeries, réparent les nids et élèvent les jeunes. Les ouvrières ont de trois à quatre millimètres de long ; on les reconnaît à leur tête arrondie, armée de faibles mandibules. Les soldats se distinguent par leur tête allongée et leurs puissantes mandibules. Smeathman raconte, sur les ouvrières et les soldats, des choses vraiment étranges.

Les soldats gardent les nids ; ils accourent dès qu'un insecte ou la main de l'homme font éprouver à leur demeure le moindre dommage. Ils se battent avec intrépidité, tandis que des troupes d'ouvrières réparent les brèches. Lorsque tout est rentré dans l'ordre, les ouvrières continuent leur travail sous la direction d'un soldat. Placée

[1] *Souvenirs d'un naturaliste*, t. II, p. 397.

Digitized by Google

près du mur de construction, la sentinelle frappe, à chaque minute, la voûte de ses pinces comme pour donner le signal. On lui répond, chaque fois, par un sifflement qui part de toutes les parties de l'édifice. Ces soldats sont nécessaires, car les termites ont leurs ennemis. Plusieurs oiseaux les attaquent : les fourmis leur livrent de cruels combats. M. Lespès a vu plusieurs fois les fourmis victorieuses rentrer dans leurs galeries rapportant des larves et des œufs arrachés aux demeures des termites. Mais malheur aux fourmis qui tombent sous les puissantes mandibules des soldats.

Les ouvrières construisent le nid qui est gigantesque, eu égard à leur taille. Il est onze fois plus élevé que ne l'est, par rapport à la stature humaine, le plus haut de nos monuments. Ce sont elles qui soignent la reine et qui transportent les œufs dans les cellules destinées à les recevoir. Ce sont elles encore qui prodiguent aux jeunes larves les soins qu'on ne saurait trop admirer. Elles les nettoyent avec précaution en les lèchant, et les nourrissent en dégorgeant dans leur bouche un suc qu'elles ont préparé.

Si on pénètre profondément dans le nid, on y rencontre des insectes qui diffèrent par la forme des ouvrières et des soldats. Ce sont les larves dont les unes deviendront des neutres; elles se distinguent par l'absence d'ailes, et on les trouve en grand nombre pendant l'hiver et le printemps. Les autres, qui produiront les insectes sexués, présentent deux formes différentes.

Les larves de la première forme ont des fourreaux d'ailes longs; elles subissent leur dernière métamorphose en mai, et deviennent alors petits rois et petites reines; elles émigrent ensuite et vont se reproduire dans d'autres demeures. M. Lespès a bien démontré que ces petites reines n'ont qu'une demi-fécondité.

Les larves de la seconde forme ne prennent des ailes qu'au mois d'août, et c'est en automne qu'elles subissent leur dernière mue. Il naît de ces larves des rois et des reines qui n'émigrent pas et qui vivent renfermés dans la cellule royale. La reine est remarquable par sa grande taille, son organisation complexe et le nombre incalculable des œufs qu'elle produit.

Chez les termites de l'Inde, suivant Smeathman, la reine pèse autant que trente mille ouvrières, elle peut pondre soixante œufs par minute, c'est-à-dire plus de quatre-vingt mille par jour, et cette ponte prodigieuse continue toute l'année avec la même fécondité.

M. Lespès a fait l'anatomie complète de chaque individu composant la société des termites, mais là ne se sont pas arrêtées ses observations, il a trouvé plusieurs animaux parasites des termites et, en particulier, un ver nématoïde et divers infusoirs.

A l'histoire des termites se rattache encore une découverte que

Digitized by Google

nous ne croyons pas devoir passer sous silence. Au Brésil, dans la province de Minas-Geraès, les nids de termites renferment des insectes qui y habitent à la manière des animaux domestiques. D'après les indications de M. le professeur Reinhard, M. Schiodte a inséré dans les *Actes de l'Académie de Copenhague* un curieux mémoire sur ce sujet[1]. Il a reconnu que les staphylins qui se trouvent dans ces nids sont vivipares. C'est là un fait tout à fait exceptionnel parmi les insectes.

Nous complétons nos observations sur les mœurs des insectes en rapportant celles qui ont été publiées récemment par M. Favre sur les cercéris[2]. Ces insectes creusent des galeries horizontales dans lesquelles ils déposent leurs œufs, et y placent la nourriture nécessaire aux jeunes larves qui doivent en sortir. Cette nourriture consiste principalement dans un insecte appartenant au groupe des charançons, le *cleonus ophthalmicus*. Voici comment le cercéris donne la mort à sa victime : il l'étend sur le dos, il la pique entre la première et la seconde paire de pattes et dans la région où sont situés les ganglions thoraciques réunis. Il introduit ainsi dans ces ganglions une liqueur caustique, et le cleonus est foudroyé. M. Favre, en produisant les mêmes lésions, a obtenu les mêmes résultats. En examinant les insectes que les cercéris piquent de préférence, il a reconnu que tous ont les ganglions thoraciques unis entre eux.

Le spectacle des instincts et de l'organisation des animaux est si attachant qu'on se laisse facilement aller au plaisir d'en exposer les détails. Tous ces petits êtres, qui fourmillent dans les herbes, cachent, sans doute, bien d'autres prodiges.. Mais nos sens sont si grossiers, nos instruments les plus délicats sont si pleins d'imperfection que nous n'entreverrons jamais, malgré tous nos efforts, que le milieu des choses, dans une impuissance éternelle, comme le dit Pascal, d'en pénétrer ni le commencement ni la fin.

A la vue de tant de prodiges, réfléchissons au moins que chaque atome de ce vaste univers est le théâtre de la silencieuse manifestation d'une puissance sans laquelle il n'y a rien d'intelligible pour nous.

II. — PROGRÈS DE LA PHYSIOLOGIE EXPÉRIMENTALE.

Dans cette seconde partie de nos études, nous nous proposons d'analyser quelques-uns des travaux qui ont jeté, dans le cours de

[1] Cons. *Annales des sciences naturelles*. 1856.
[2] *Annales des sciences naturelles*, t. IV, p. 129.

Digitized by Google

l'année 1856, le plus de lumières sur la connaissance des fonctions.

Mais, avant d'exposer les faits, nous répondrons à une objection bien grave qu'on adresse aux physiologistes.

Jusqu'à quel point l'expérimentateur a-t-il le droit de prodiguer la souffrance et de soumettre à mille tortures les animaux? Qui lui a donné le pouvoir de verser le sang de tant d'êtres inoffensifs et de leur ôter si cruellement la vie?

L'année dernière encore, non-seulement les philosophes et les gens du monde, mais de savants médecins renouvelaient cette ancienne objection, qui ne tend à rien moins qu'à supprimer la physiologie et à condamner tous ceux qui opèrent sur les animaux vivants. Lorsqu'au commencement de ce siècle on adressait le même reproche à un de nos célèbres expérimentateurs, à Le Gallois, il répondait avec beaucoup de sens : « Je ne prétends pas justifier entièrement les physiologistes, je voudrais seulement faire entendre que la plupart de ceux qui leur font des reproches pourraient bien eux-mêmes en mériter de semblables. Par exemple, est-ce qu'ils ne vont pas ou n'ont jamais été à la chasse, et comment le chasseur qui, pour son plaisir, mutile tant d'animaux, et souvent d'une manière si cruelle, serait-il plus humain que le physiologiste qui se voit forcé de les faire périr pour son instruction? Que les droits que nous nous attribuons sur les animaux soient légitimes ou non, il est certain que peu de personnes se font scrupule de détruire, par toutes sortes de moyens, ceux qui leur causent quelque incommodité, fût-elle même légère, et que nous ne nourrissons la plupart de ceux qui nous entourent que pour les immoler à nos besoins.

« J'ai peine à comprendre comment nous aurions tort de les tuer pour nous instruire, quand nous croyons avoir raison de les tuer pour nous en repaître, et, surtout quand, par un raffinement de gourmandise, nous ne leur donnons la mort qu'après leur avoir fait subir des opérations douloureuses et des tourments de longue durée[1]. »

Le Gallois n'argumente qu'en s'appuyant sur les coutumes, et en rappelant que le caprice et les passions de l'homme sont pour les animaux une source de douleurs plus grandes que la science ne l'a jamais été : on peut beaucoup ajouter aux preuves très sensées qu'il apporte. Si l'homme est coupable lorsqu'il produit la douleur, ce n'est pas lui seul qu'il faut accuser, il faut remonter jusqu'à la Providence. N'a-t-elle pas répandu partout la souffrance et la douleur? n'a-t-elle pas donné les griffes aux animaux féroces, les venins aux serpents?

[1] Le Gallois, *Expériences sur le principe de la vie*, introduction. 1812.

Digitized by Google

Laissons là cet argument pour établir que ce qui légitime par dessus tout nos opérations sur les êtres vivants, c'est le but que nous voulons atteindre. Personne ne songe à contester que nous n'ayons le droit de tuer les animaux pour nous en nourrir ; est-il plus juste de prétendre que nous ne puissions demander aux mystères de la vie, ni des remèdes pour nos maladies, ni des arguments dans nos doutes, ni des consolations dans nos souffrances ?

Il serait étrange que l'on voulût arracher à l'homme un de ses nobles priviléges, le progrès dans la vérité : et cependant, font-ils autre chose ceux qui s'élèvent contre le droit à l'expérience, songent-ils qu'ils condamnent tout ensemble les belles applications du passé et les promesses de l'avenir ? Regrettent-ils qu'Harvey ait démontré la circulation du sang, qu'Aselli ait découvert les vaisseaux lymphatiques, Ch. Bell, la distinction des nerfs moteurs et sensitifs ? Voudraient-ils que Bichat n'eût pas écrit son immortel ouvrage sur la vie et la mort, et que Spallanzani, suivi de nos grands physiologistes modernes, n'eût jeté aucune lumière sur la reproduction et sur la nutrition qui s'opèrent dans toutes les espèces ? Ne voient-ils pas que la physiologie est une des bases de la médecine et que, sans l'expérience, cette science est impossible ?

Nous ne parlons pas de la portée philosophique des découvertes expérimentales : quelles études que celles du rapport des fonctions et des organes, de la matière et des forces, de la sensation et de la perception, du développement et de la mort ! Leibnitz en pressentait toute l'influence lorsqu'il disait qu'un jour la science de la nature apporterait de solides arguments aux recherches métaphysiques [1].

Est-il donc possible que l'homme n'ait pas le droit d'entreprendre de semblables études, lorsqu'elles préparent d'aussi beaux résultats ?

A Dieu ne plaise cependant que nous entendions par là légitimer les excès auxquels peut conduire la pratique des vivisections ? Nous justifions l'usage, mais nous détestons l'abus. Il faut expérimenter par besoin et non par caprice, avec respect et sans passion, en tempérant les nécessités cruelles de la science par une sage réserve et un prudent usage.

Nous ne saurions mieux dire que de répéter avec M. Littré : « La science, qui exige le sacrifice des animaux, est surtout obligée à ne pas verser capricieusement le sang et à ne pas prodiguer la douleur. Celui qui interprète les mystères de la vie et de la mort, du plaisir et de la souffrance, doit avoir l'esprit élevé, l'âme miséricordieuse et les mains innocentes. »

[1] Nous renvoyons les personnes désireuses de connaître les grandes vues de Leibnitz sur la physiologie générale, au savant ouvrage de M. Foucher de Careil. (*Nouvelles Lettres et Opuscules inédits de Leibnitz*. Paris, 1857.)

Digitized by Google

Entrons maintenant dans l'analyse des travaux d'expérimentation. Tout le monde sait aujourd'hui que le foie produit du sucre. Dans notre article[1] de l'année dernière, nous établissions cette vérité qui a soulevé contre notre illustre physiologiste, M. Claude Bernard, tant d'oppositions systématiques. Nous sommes heureux de pouvoir invoquer aujourd'hui de nouvelles preuves.

Nous les puisons d'abord dans deux mémoires de MM. Kuhne et Schiff. M. Schiff a rendu des grenouilles diabétiques en piquant chez ces animaux la moelle allongée; il a reconnu alors que les urines contiennent du sucre en quantité notable. Pour s'assurer si le sucre provenait réellement du foie, il a fait sur douze grenouilles rendues diabétiques, la ligature des vaisseaux à l'entrée et à la sortie du foie : la conséquence a été la disparition du sucre; en enlevant les ligatures, le sucre reparaissait instantanément dans les urines.

M. Oré de Bordeaux a oblitéré la veine-porte sur plusieurs chiens; dès lors il a empêché le passage à travers le foie des matières digérées par l'estomac; et cependant il n'a constaté aucune altération dans la sécrétion du sucre; il est donc évident que la production de la matière sucrée est indépendante de l'alimentation[2].

M. Bernard avait annoncé que la fonction glycogénique du foie est une fonction normale et nécessaire à l'entretien de la vie; M. Blot a confirmé ces résultats.

En faisant l'analyse des urines chez un grand nombre de femmes en couches, de nourrices et de femmes enceintes, M. Blot a reconnu que ces urines renfermaient normalement du sucre. Cette production du sucre est constante; elle est en rapport avec la sécrétion lactée, elle commence, se continue, et disparaît avec elle. La quantité de sucre est abondante, car il y en a de deux à douze grammes par mille parties d'urine. Chez toutes les femmes mortes pendant cette période de leur vie, on constate un développement considérable du foie[3].

Ces faits nouveaux appellent toute l'attention des savants; lorsqu'ils seront plus complétement étudiés, lorsqu'on connaîtra avec plus de rigueur les rapports de la sécrétion sucrée avec la sécrétion mammaire, on pourra, sans nul doute, les appliquer à la question si délicate et si importante du choix des nourrices.

Lorsque M. Bernard fit cette belle découverte que le foie a la propriété de transformer en sucre les matières azotées, il pensa que les transformations chimiques devaient s'accompagner d'une certaine

[1] *Revue Contemporaine*, t. XXIV, p. 589 (livraison du 15 mars 1856).
[2] Acad. des sciences. 1er septembre 1856.
[3] *Idem*. 6 octobre 1856.

Digitized by Google

élévation de température, et que le sang devait être plus chaud au sortir du foie qu'avant d'y pénétrer. Des expériences bien exécutées vérifièrent ses prévisions; il reconnut non-seulement que le foie est un centre d'échauffement pour le sang qui le traverse, mais que la température du sang, au sortir du foie, est plus élevée que dans toute autre partie du corps. Cette découverte fit naître dans son esprit l'idée de rechercher quels sont les organes qui refroidissent le sang ou qui en élèvent la température; des expériences ingénieuses furent entreprises; elles conduisirent aux résultats suivants.

L'intestin et spécialement le foie élèvent la température du sang; le sang veineux qui sort du foie par les veines hépatiques peut être porté de 36 ou 37 degrés centigr. à 40 et 41,6. Le foie est donc un des foyers principaux de la chaleur animale; lorsque le sang arrive au poumon, il s'est déjà lentement refroidi, mais sa température s'abaisse bien davantage lorsqu'à sa sortie du poumon qu'il a traversé, il retourne dans le cœur gauche.

Le sang du ventricule droit, le sang qui va être lancé dans le poumon, est constamment plus chaud que le sang du ventricule gauche qui en revient.

Il faut en conclure qu'en traversant le poumon, le sang se refroidit : ainsi le poumon, loin d'être le foyer de la chaleur animale, comme le pensait Lavoisier, produit dans la masse sanguine un abaissement de température [1].

D'autres recherches sur la température, entreprises à un autre point de vue sur les oiseaux palmipèdes du nord de l'Europe, ont été présentées par M. Ch. Martens [2]. M. Martens a étudié l'influence du sexe, de l'âge et de l'alimentation sur la température du canard. Cette température moyenne étant, sur 110 de ces animaux, de 42,089°, chez les femelles elle était plus élevée en moyenne de 0,349°, et elle s'abaissait de 0,12° par vingt-quatre heures sous l'influence d'une abstinence complète continuée pendant cinq jours.

Les résultats qui précèdent n'auraient pas été obtenus sans l'emploi des instruments exacts que la physique nous a donnés, et des réactions précieuses que nous devons à la chimie. Il est nécessaire d'insister sur les heureuses applications des diverses sciences à la physiologie; aussi en donnerons-nous de nouveaux exemples.

M. Matteucci a fait, sur les muscles isolés du corps des grenouilles, des découvertes remarquables [3]; ces muscles respirent comme le poumon; comme le poumon, ils absorbent l'oxygène et dégagent de

[1] Acad. des sciences. 18 août et 15 septembre 1856.
[2] *Idem.* 17 mars 1856.
[3] Cons. le journal italien *Il nuovo Cimento*, 1856; *la Bibliothèque universelle de Genève*, mai 1856, et Acad. des sciences, 7 avril 1856.

Digitized by Google

l'acide carbonique : si on excite leurs contractions, la respiration s'accélère, un excès d'oxygène est absorbé, un excès d'acide carbonique exhalé : si on enlève à ces muscles tout leur acide carbonique en les mettant dans le vide ou dans le gaz hydrogène, ils continuent à exhaler de l'acide carbonique, même en l'absence de l'oxygène. L'oxygène qui s'unit avec le carbone ne vient donc pas de l'air, mais du muscle lui-même.

Si un muscle en contraction est le siége de phénomènes chimiques, il doit être aussi la source d'une élévation de température et de courants électriques; c'est en effet ce que les observateurs ont constaté. Une expérience très simple a démontré à M. Matteucci la production de courants électriques dans un muscle qui se contracte.

On coupe la patte droite d'une grenouille vivante et dépouillée de sa peau; on prépare la patte gauche en ayant soin de laisser intact à l'une des extrémités un nerf d'une certaine longueur : dès qu'on appuie ce nerf sur la première patte en état de contraction, on voit, à l'instant même, les muscles de la patte gauche se contracter à leur tour. Kolliker a fait la même expérience d'une autre manière : il place le nerf qui tient à la jambe gauche sur le cœur d'une grenouille bien vivante, et immédiatement avant chaque systole du cœur les muscles de la jambe s'agitent convulsivement[1].

Helmoltz a démontré que la variation négative du courant musculaire qui accompagne toujours l'état d'activité du muscle, a lieu avant que la contraction du muscle ne se manifeste.

On a beaucoup parlé, l'année dernière, de deux thèses soutenues devant la Faculté de médecine de Strasbourg par MM. Béchamp et Picard. En les présentant à l'Académie, M. Dumas en a fait un juste éloge, en appréciant, avec cette hauteur de vues qui lui est familière, les découvertes de chimie physiologique qu'elles renferment. Ces thèses se rattachent toutes deux aux fonctions des reins[2].

Il y a déjà plusieurs années que MM. Prevost et Dumas, Bernard et Bareswil avaient démontré que les reins ne fabriquent pas de toutes pièces le corps désigné sous le nom d'urée, et qui forme le produit essentiel de l'urine. En enlevant les reins des animaux, les observateurs avaient vu s'accumuler dans le sang une notable quantité d'urée; ils en avaient conclu que le rein ne la fabrique pas, mais qu'elle est toute formée dans le sang d'où le rein la sépare. La démonstration n'était pas absolue, il fallait chercher l'urée dans le sang

[1] Kolliker et H. Muller, sur la force électro-motrice du cœur des grenouilles; cons. *Monats bericht der Kœnig-Pruss-Acad. d. Wiss. zu Berlin.* Mars 1856, p. 145.

[2] Voir *Thèses de la Faculté de médecine de Strasbourg.* 1856; Acad. des sciences. 8 septembre 1856.

Digitized by Google

normal et en déterminer la quantité ; c'est ce qu'a fait M. Picard. Il a trouvé que le sang de l'artère rénale d'un chien contenait 0,0365° pour 100 d'urée, et le sang de la veine 0,0186° pour 100, c'est-à-dire moitié moins. Il a vu que chez l'homme le sang qui entre dans le rein contient plus d'urée que celui qui en sort, et que la différence représentant l'urée, abandonnée en 24 heures, est de 28 grammes; or la quantité d'urée calculée directement d'après l'analyse des urines est rigoureusement la même.

L'urée est un produit d'excrétion et de décomposition, nul doute à cet égard ; mais d'où vient ce produit ? Est-il formé par la décomposition des matières azotées qui ont servi un moment à la constitution des tissus ? On le supposait avant M. Béchamp, qui l'a démontré en fabriquant directement de l'urée à l'aide de matières albuminoïdes. Nous ne dirons pas les procédés qu'il emploie, dans la crainte de fatiguer nos lecteurs par des considérations de chimie, auxquelles nous ne les supposons pas habitués. Constatons cette belle découverte sur l'origine de l'urée ; nous aurons à y revenir bientôt.

Au bord supérieur des reins se trouve une masse lobulée, d'un brun jaunâtre, très riche en vaisseaux et en nerfs ; c'est la capsule surrénale. Une grande obscurité régnait sur les fonctions de cet organe, malgré les belles recherches de Ecker, de MM. Rayer et Addison, lorsqu'un habile physiologiste, M. Brown-Sequard, tenta des expériences.

Il enleva avec soin sur une quantité d'animaux, tantôt les deux capsules, tantôt une seulement. Voici quels furent les résultats : les capsules surrénales paraissent être des organes essentiels à la vie ; leur ablation est toujours suivie de mort dans un temps très court, et la mort survient à la suite de convulsions, de délire et de coma [1].

A peine M. Brown eut-il annoncé ces résultats, qu'on s'empressa de répéter ses expériences ; malheureusement les nouvelles recherches rendirent la question de plus en plus obscure : M. Gratiolet vit des animaux survivre à l'ablation des capsules [2] ; M. Philippeaux put conserver des rats albinos vingt-cinq jours après l'ablation d'une capsule et sept jours après l'ablation de l'autre [3]. Ces conclusions contredisent d'une manière presque complète celles de M. Brown. La physiologie expérimentale a donc conduit les observateurs à des résultats opposés.

En faut-il conclure que cette branche de nos connaissances est

[1] Voir *Archives générales de Médecine*. Septembre et octobre 1856 ; Académie des sciences. 8 septembre.
[2] Académie des sciences. 8 septembre.
[3] *Idem*. 10 novembre.

Digitized by Google

illusoire et qu'elle mérite l'épithète de puérile ou d'amusante? Certains esprits ont été disposés à tirer cette conséquence ; ils ont tort. La physiologie est la plus complexe des sciences expérimentales comme elle est la plus récente. Si ceux qui la cultivent commettent des erreurs, ces erreurs sont un enseignement profitable; elles démontrent que l'art des vivisections est hérissé de difficultés, et que pour s'y livrer avec succès il faut une grande habitude, un jugement parfait, un esprit rigoureux, une persévérance sans bornes.

Ceux qui compulsent nos recueils scientifiques auront vu sans doute, qu'en 1856, on a beaucoup parlé de l'anatomie et de la physiologie de l'œil, et qu'il s'est élevé à ce sujet des controverses qui sont loin de toucher à leur terme. Il serait naturel que nous dissions aussi un mot sur cette partie des investigations scientifiques ; nous hésitons cependant, de peur de n'être pas compris et de ne laisser dans l'esprit de nos lecteurs que des mots vides de sens.

Qui oserait nous lire si nous nous laissions aller à disserter sur la choroïde, la rétine, les vasa vorticosa, les canaux de Hovius et de Jean-Louis Petit, les artères ciliaires longues ou courtes, l'uvée, les procès ciliaires. Laissons aux anatomistes toutes les expressions dont ils ont le secret, et bornons-nous à dire que M. Rouget nous a appris par quelles dispositions anatomiques l'œil s'adapte aux diverses distances [1] ; que M. Henri Muller, dans un Mémoire dont les détails minutieux effraient, nous a montré cinq couches distinctes dans la membrane nerveuse si mince où la lumière va peindre les objets [2]; bornons-nous enfin à signaler l'expérience de M. Waller, qui nous fait voir la circulation dans les innombrables vaisseaux d'un œil vivant [3].

Une étude qui a fait aussi des progrès notables, est celle des poisons. Insistons un instant sur les découvertes auxquelles elle a donné naissance.

La toxicologie est une branche toute moderne des études médicales et physiologiques ; elle intéresse à la fois le magistrat, le médecin, le thérapeutiste et l'homme livré aux détails de la zoologie.

Le médecin légiste étudie les symptômes produits par les substances toxiques, et il emploie toutes les ressources de la chimie pour en poursuivre les moindres traces jusque dans l'intérieur des organes; le thérapeutiste se préoccupe surtout des effets et des

[1] Voir Rouget, Acad. des sciences. 19 mai 1856. — Cons. aussi *Gazette médicale*, qui rapporte la discussion élevée sur ces sujets au sein de la Société de Biologie.

[2] H. Muller, *Journal de Siebold et Kolliker*. 1856.

[3] Waller, Acad. des sciences. 29 septembre 1856, 16 juin.

Digitized by Google

doses; le naturaliste recherche les espèces animales vénéneuses; le physiologiste applique à l'analyse des phénomènes de la vie les substances vénéneuses qu'il a à sa disposition ; enfin, au point de vue de l'hygiène et de l'agriculture, il est important de connaître les effets que peuvent produire sur l'organisation les diverses substances.

L'année dernière, une question de cette nature a suscité un débat entre des professeurs distingués de l'Ecole vétérinaire d'Alfort. Il s'agissait de savoir si la saumure possède des propriétés toxiques, et à quelles causes elles sont dues.

M. Raynal a établi, par une série d'expériences, que la saumure, administrée à une certaine dose, exerce une action toxique, sans que cette action puisse être attribuée au sel marin que la saumure renferme [1].

M. Goubeaux ne partage pas cette dernière opinion [2]. Il prétend que quand la saumure empoisonne, l'empoisonnement est toujours dû à l'effet du sel marin, En effet, le sel marin, au delà d'une certaine dose, devient toxique ; une dose de ce sel, égale aux quatre centièmes du poids d'un chien et aux deux centièmes du poids d'un cheval, suffit pour faire périr ces animaux en douze heures.

En comparant la saumure au sel marin sous le triple point de vue de l'action sur le tube digestif, des effets généraux et des lésions matérielles, on s'assure que la saumure n'agit que par le sel qu'elle tient en dissolution; ainsi les animaux qui meurent, après avoir été soumis au régime de la saumure, subissent l'influence du sel marin : c'est un fait que les amateurs d'économie rurale ne doivent pas oublier.

Le hasard vient de nous fournir l'occasion de parler de travaux dus aux médecins vétérinaires. Nous sommes heureux de rappeler ici les services que rendent chaque jour à la science théorique et pratique ces praticiens distingués, aussi modestes que laborieux. On parle trop peu de leur zèle, et on connaît mal toute la portée de la science qu'ils cultivent; il serait juste de faire tomber les préjugés ridicules qui séparent la médecine des animaux de la médecine humaine ; il serait beau qu'une haute inspiration, en favorisant les travailleurs, vînt donner à l'art vétérinaire cette considération à laquelle il a droit de prétendre.

Le *curare* ou *worara* est un des poisons les plus actifs qu'on puisse recueillir dans les forêts du Nouveau-Monde : bien que La Condamine, M. de Humboldt, Richard Schomburgk, M. Alvaro Rey-

[1] *Moniteur des Hôpitaux*. 1855, nos 62, 63, 64.
[2] *Archives générales de médecine*. Juillet, août, septembre 1856.

Digitized by Google

noso nous aient donné, tour à tour, de précieux détails sur la préparation de ce poison, nous n'avons pas encore de renseignements positifs sur les matières que les sauvages emploient[1]. L'Indien chargé de préparer le curare coupe les jeunes pousses de diverses plantes appartenant pour la plupart à la famille des strychnées; il les fait cuire pendant quarante-huit heures, en y ajoutant des fourmis très vénéneuses et des crochets de serpents. Ainsi se prépare le curare, que les Indiens conservent soigneusement dans les endroits les plus secs de leurs cabanes, et dont ils se servent pour empoisonner leurs flèches. En 1844, M. Pelouze remit à M. Claude Bernard un peu de cette matière dont on ignorait entièrement les propriétés toxiques. Cet éminent physiologiste se livra à des expériences qui le conduisirent aux conséquences les plus importantes. Il reconnut que le curare ne donne la mort que lorsqu'il est introduit directement dans le système sanguin, et qu'on peut impunément avaler cette substance si délétère, et par conséquent faire usage de viande ainsi empoisonnée. Cette propriété était déjà connue sur les rives de l'Orénoque, où l'on ne mange guère de gibier qui n'ait été tué par la piqûre d'une flèche empoisonnée; et un missionnaire qui accompagnait M. de Humboldt, le P. Zéa, avait une préférence marquée pour les viandes d'animaux empoisonnées par le curare.

Un animal peut avaler ce poison sans en subir les cruels effets, et cependant le curare n'a perdu dans son estomac aucune de ses propriétés actives. Si on administre une dose de curare à un chien, auquel on a pratiqué une fistule gastrique, il n'en reçoit aucune atteinte. Mais si, au bout de quelque temps, on retire de l'estomac de ce chien une goutte de liquide, et qu'on la fasse pénétrer dans une plaie ouverte sur un oiseau ou un lapin, la mort de ces animaux est instantanée.

Cette expérience, vraiment extraordinaire, a été répétée avec les mêmes résultats pour tous les virus et poisons des animaux. Elle a démontré que ces poisons n'agissent que lorsqu'ils sont absorbés par les vaisseaux. On sait généralement que le célèbre Fontana buvait sans danger du venin de vipère.

Le curare jouit d'une propriété plus remarquable encore; il agit sur le système nerveux, et spécialement sur les nerfs sensitifs, comme M. Bernard, le premier, et Kolliker ensuite l'ont prouvé[2].

[1] Cons. l'ouvrage de M. Alvaro Reynoso, sur le curare, et Acad. des sciences. 28 novembre 1853.

[2] Voir Cl. Bernard, Comptes rendus de l'Acad. 3 novembre 1856; et Kolliker, Société physico-médicale de Wurtzbourg, séances du 29 mars et 12 avril 1856; et ausssi Acad. des sciences. 27 octobre. Consultez Alvaro Reynoso, *Histoire du Curare*.

Digitized by Google

Si on place sous la peau d'une grenouille un fragment de curare, qu'on mette à nu le nerf qui se rend à une des pattes, et qu'ensuite on irrite ce nerf avec une pile électrique, des contractions ne se manifesteront pas dans la patte comme à l'ordinaire ; mais si l'on porte, au contraire, l'irritation sur le muscle, il se retractera avec violence. Le curare a donc tué la puissance nerveuse, tandis qu'il a conservé la puissance musculaire ; et, non-seulement il l'a conservée, mais encore il l'a augmentée.

Cet agent suffit à établir une démonstration rigoureuse de cette grande vérité physiologique : la force nerveuse est distincte de la force musculaire. Les expérimentateurs sont allés plus loin : ils ont remarqué que le curare n'agit que sur les nerfs moteurs, et qu'il n'a aucune action sur les nerfs du sentiment. Voici comment l'expérience établit cette vérité :

On lie tous les vaisseaux du train postérieur d'une grenouille, après avoir isolé les nerfs lombaires; de cette manière, la moitié antérieure de cette grenouille ne communique plus avec la moitié postérieure. On peut empoisonner séparément la première sans que le poison pénètre dans les pattes. Si on opère cet empoisonnement partiel avec le curare, la tête et le thorax deviennent immobiles. Cependant, si on pince la peau de ces parties, une contraction active a lieu dans les pattes postérieures non empoisonnées. Pour que ce mouvement se produise, il faut bien que les nerfs qui portent l'impression de la peau à la moelle, les nerfs sensitifs, aient été conservés intacts.

Ainsi nous possédons un poison qui peut servir à une sorte d'analyse des systèmes organiques. L'action de cet agent donne lieu de penser qu'on pourrait étudier au même point de vue toutes les autres substances toxiques, en cherchant quelles actions particulières elles exercent sur les grands systèmes de l'économie. Cette manière de considérer les poisons comme des moyens d'analyser la vie, comme des réactifs physiologiques, n'a pas échappé au judicieux et puissant esprit de M. Claude Bernard ; il en a fait le point de départ de recherches déjà nombreuses et pleines d'applications.

Un jeune expérimentateur, M. Vulpian, a porté son attention sur les venins que la nature a distribués avec tant de prodigalité à divers animaux de la classe des reptiles [1].

La vue d'un crapaud, d'un triton, d'une salamandre, est pour un grand nombre de personnes un objet d'horreur et de dégoût. On serait, en quelque sorte, tenté, par l'effroi qu'ils inspirent, de faire un

[1] Mémoire présenté, en 1856, à la Société de Biologie, et inséré dans la *Gazette médicale*. Janvier 1857.

Digitized by Google

reproche à l'auteur de toutes choses, d'avoir placé ici-bas tant d'êtres difformes ou disgracieux, dont, il est vrai, on ne comprend guère le genre d'utilité. Cependant, non-seulement la Providence a créé de tels êtres, mais encore, attentive à leur conservation, elle a donné à chacun d'eux un venin qui sert d'armes défensives et au besoin d'armes offensives.

La peau du triton (*salamandra cristata*), est recouverte d'une grande quantité de follicules renfermant la substance toxique. Cette substance qu'on extrait soit par la pression, soit par incision, est laiteuse, assez épaisse, d'une odeur désagréable et miscible à l'eau. Si on dépose, dans une plaie pratiquée sur un chien, le venin recueilli sur plusieurs tritons, l'animal ressent d'abord une vive douleur, puis sa respiration se ralentit, les battements de son cœur diminuent, et il meurt dans l'intervalle de deux à trois heures. Si l'on inocule le venin du même animal à une grenouille, elle cesse de vivre au bout de six à douze heures. Le poison agit surtout en détruisant l'irritabilité du cœur.

Le venin du crapaud est moins énergique. Il agit aussi en empêchant la contraction du cœur; souvent il provoque des convulsions et des vomissements.

Le venin de la salamandre terrestre (*salamandra lacerta*), tue comme celui du crapaud et du triton, mais il donne lieu à des symptômes différents. Son action porte, non plus sur le cœur, mais sur les centres nerveux, et presque toujours les animaux empoisonnés meurent après de violentes convulsions.

Les venins de ces trois espèces d'animaux jouissent de propriétés différentes; et ce qu'il y a de plus inattendu, c'est que chacun d'eux n'empoisonne pas l'animal de son espèce. Ainsi le venin du crapaud n'empoisonne pas les crapauds. Il en est de même des autres; mais le venin du crapaud donne la mort au triton, comme le venin du triton tue le crapaud. Ces faits confirment au besoin les observations de Fontana qui a expérimenté que le venin de vipère n'empoisonne pas les vipères.

Comment s'expliquer cette étrange immunité des animaux, qui ne s'empoisonnent pas avec leur propre venin? Elle paraît très naturelle, néanmoins elle est inexplicable. On comprend mieux pourquoi le crapaud, le triton et la salamandre produisent du venin. Ce sont, comme nous l'avons déjà dit, des armes que ces animaux ont reçues de la nature pour se défendre contre leurs agresseurs.

Cependant les batraciens venimeux ne parviennent pas toujours à se dérober aux attaques de leurs ennemis; on voit les couleuvres leur donner la chasse et s'en nourrir. M. Vulpian a vu des canards avaler des crapauds entiers, et des rats albinos dévorer des tritons.

Digitized by Google

Peut-être nous reprochera-t-on d'avoir fait trop grande la part de la physiologie, et de n'avoir pas assez insisté sur les découvertes faites en anatomie et surtout en zoologie descriptive. C'est volontairement que nous avons été exclusifs. Notre intention a été, cette année, d'indiquer la direction qui a été suivie par les observateurs de la nature.

L'empire de la mode s'établit dans les sciences comme dans l'industrie, et les directions changent avec les époques.

Il fut un temps, c'était l'époque de Buffon, où l'on n'étudiait la nature que pour dresser le brillant catalogue de toutes ses richesses; c'était la passion, la mode du jour. Vint ensuite Cuvier, on obéit alors à d'autres tendances ; ce fut le tour de l'anatomie comparée et des recherches sur les animaux fossiles. Tous les savants de cette époque marchèrent sur les traces du grand maître.

Aujourd'hui, les travaux de Magendie, de Ch. Bell, de Flourens et de Claude Bernard, ont imprimé aux études une toute autre direction. On interroge la nature vivante, on remonte plus directement aux sources de la vie, et l'on cherche à en découvrir les secrets avec une ardente et inquiète curiosité. Tel est le mouvement de l'Europe actuelle ; il faut y applaudir : il est plein d'avenir pour les sciences médicales. Ce mouvement vers la physiologie n'est pas exclusif, il n'entrave pas le progrès de l'histoire naturelle descriptive, et il ne détourne pas de leurs patientes études les hommes voués par plaisir à la détermination des espèces animales. Il dirige au contraire leurs efforts, et contribue à leur faire mieux comprendre que le plus élevé de tous les êtres par l'organisation physique est aussi le moins bien connu. Il tend, en un mot, à donner un nouvel essor à l'anthropologie.

Dans ce travail, où il est si souvent question de l'organisation des êtres, nous nous garderons bien de passer sous silence les découvertes faites sur l'histoire de notre propre espèce, surtout quand ces découvertes font entrer la science des races humaines dans une phase de progrès. En 1856, tout a favorisé l'impulsion imprimée à l'anthropologie ; l'invention d'instruments délicats, l'étude de l'anatomie comparée, les voyages et les découvertes géographiques, et la fondation des musées qui excitent déjà au plus haut degré l'attention générale.

Aucune question n'est plus importante que celle de l'unité ou de la variété de l'espèce humaine. Descendons-nous tous des mêmes parents ? Appartenons-nous, au contraire, à des espèces originellement distinctes ? Cette question si grave, qu'il nous suffit de rappeler pour en faire sentir tout l'intérêt, ne peut se résoudre que par l'examen minutieux des caractères qui distinguent ou qui rappro-

Digitized by Google

chent tous les habitants du globe. Deux de ces caractères surtout semblent établir une distinction profonde entre les races d'hommes, par exemple : entre l'Ethiopien et l'Européen civilisé, entre le Chinois et l'habitant de la Nouvelle-Hollande. Ces caractères sont la couleur de la peau et la conformation de la tête. Chez le nègre, la face est portée en avant et le crâne rejeté en arrière. Chez l'Européen, le front est saillant et les mâchoires sont moins proéminentes. Camper eut le premier l'ingénieuse idée de comparer rigoureusement les variations de la face par rapport au crâne ; il traça à cette fin deux lignes fictives sur un crâne : l'une, plus ou moins oblique, touche l'os du nez et celui du front ; l'autre, horizontale, passe au-dessous du nez et se dirige au trou de l'oreille.

Ces deux lignes interceptent un angle. Si le front est plus fuyant en arrière, si les mâchoires sont plus proéminentes, l'angle devient plus aigu. Il tend au contraire à se rapprocher de l'angle droit si le front est saillant et la face déprimée. Entre 88°,88′ et 77°,77′, degrés centésimaux, se trouvent comprises toutes les races humaines, caractérisées chacune par un angle facial déterminé. Au-dessous de 88°, la physionomie a cette majesté surhumaine que les Grecs ont donnée aux statues de leurs dieux. Au-dessous de 77°, on n'a plus que la face allongée d'un singe dégradé ou de quelque autre mammifère.

L'angle facial imaginé par Camper fut longtemps adopté par la science, mais on en reconnut successivement les défauts. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire en France et Morton en Amérique, eurent recours à d'autres moyens pour le mesurer ; enfin l'année dernière, le docteur Jacquard, aide naturaliste au Jardin des Plantes, inventa un instrument qui l'emporte de beaucoup, par son extrême précision, sur ceux de ses prédécesseurs [1]. D'après sa méthode, l'angle facial est mesuré par deux plans ; l'un, horizontal, immobile, est fixé aux ouvertures des conduits auditifs et au bord alvéolaire de la mâchoire supérieure ; l'autre, vertical et mobile, s'abaisse de manière à venir prendre un point d'appui sur le milieu de l'os du front. On lit les angles à l'aide d'un cercle gradué placé entre les deux châssis. Nous n'avons pas à indiquer les détails de cet utile instrument, appelé goniomètre. Déjà M. Jacquard en a fait usage, et les résultats qu'il a obtenus diffèrent beaucoup de ceux trouvés par Camper. Ainsi, il y a une différence de 20 degrés centésimaux entre individus appartenant à la race blanche, tandis que Camper admettait, entre l'Européen et le Nègre, une différence de 11°,11′ centésimaux.

M. le baron Muller, de Stuttgard, a publié récemment une bro-

[1] Acad. des sciences. 8 septembre 1856. *Annales des sc. nat.* 1856, n° 5.

Digitized by Google

chure sur les causes de la coloration de la peau et les différences dans la forme du crâne, au point de vue de l'unité du genre humain. Partisan absolu de l'unité, le baron Muller explique les différences essentielles des races par l'action des causes continuellement agissantes. Les conditions climatériques déterminent la coloration de la peau, et le développement de l'intelligence explique les formes de la tête. La peau est noire chez l'Ethiopien, blanche dans nos races européennes, et jaune chez les Chinois et les Mongols. Depuis le remarquable travail de M. Flourens, on sait que cette coloration n'est pas due à une structure essentiellement différente de la peau, et qu'elle est produite par de petits grains diversement colorés, accumulés dans des cellules d'une des couches cutanées. On a donné à ces grains le nom de pigment.

Quelle est l'origine du pigment, et pourquoi est-il diversement colorié? M. Muller donne l'explication suivante que nous espérons rendre assez intelligible à nos lecteurs. L'acte de la respiration consiste dans une absorption d'oxygène pris à l'air et dans une expulsion d'acide carbonique, formé dans le sein de tous nos organes par la combustion du charbon et de l'oxygène. Comme toute action chimique produit une élévation de température, la formation continuelle de l'acide carbonique donne lieu à cette élévation. De là une source de la chaleur animale. Ces phénomènes s'accomplissent chez le nègre comme chez l'habitant du nord; mais ils ne s'y passent pas avec la même énergie. Le nègre, au milieu de l'atmosphère brûlante qui l'entoure, a besoin de produire du froid pour résister à la température élevée du climat. Le Lapon et l'Esquimau, pour supporter la température glaciale des régions polaires, doivent, au contraire, produire beaucoup de chaleur. En conséquence, l'habitant du nord, tout en respirant la même quantité d'air dans le même temps que l'habitant des zones torrides, doit absorber plus d'oxygène et brûler plus de carbone. C'est ce que prouvent les chiffres suivants établis sur les données de la physiologie et de la physique.

A Ustjansk, en Sibérie, par une température moyenne de —16 degrés centigrades, un homme consomme en vingt-quatre heures 5,150 grammes d'oxygène qui correspondent à la combustion de 2,096 de carbone. A Cobbé, en Darfour, par une température moyenne de 26 degrés centigrades, un nègre n'absorbe que 4,694 grammes d'oxygène, correspondant à 1,7959 grammes de carbone. Ainsi, entre les habitants des contrées extrêmes, la différence entre le carbone brûlé en vingt-quatre heures est de 1,301 grammes. Il reste donc chez le nègre une certaine quantité de carbone qui ne disparaît pas sous forme d'acide carbonique. Que devient-elle? Elle

Digitized by Google

est constamment déposée sous la peau. De là le pigment et la coloration noire des races éthiopiennes.

Telle est l'explication donnée par le baron Muller; elle confirme les vues de Blumenbach et s'appuie sur des faits normaux et pathologiques.

On sait qu'il existe chez l'homme et les animaux certaines affections dans lesquelles les tissus se colorent par suite d'un dépôt plus considérable de pigment. Les mélanoses, si souvent décrites, la nigritie de la langue, observée par M. Bertrand, de Saint-Germain, la peau bronzée (*brouzed skin*), signalée récemment par Addison, comme symptôme d'une maladie dont nous parlerons bientôt; tous ces cas pathologiques s'accordent assez à démontrer que la formation du pigment et la coloration qui en résulte sont choses accidentelles. On invoque encore, à l'appui de l'opinion de M. Muller, le fait bien connu des négrillons qui naissent blancs et ne se colorent que très lentement, lorsqu'ils sont transportés dans les pays froids.

Tel est l'ensemble des vues du baron Muller, elles sont passibles d'un grand nombre d'objections. Nous en rapporterons une seule que nous empruntons à un travail du docteur Larcher. Il n'est pas vrai, dit M. Larcher, que dans nos pays les négrillons naissent complétement blancs et ne brunissent que lentement. Déjà, dans le sein de la mère, certaines régions présentent une teinte plus foncée, et le pigment s'accumule, par exemple, autour du cordon ombilical. Trois jours à peine après la naissance, la région frontale commence à brunir, et deux bandes noires se dessinent entre les ailes du nez et le commencement des lèvres. Peut-on se refuser à voir dans cette coloration si hâtive un fait congénital que n'expliquera jamais l'action du climat.

Le fait de la coloration des races n'est donc pas aussi bien établi qu'on aimerait à se le persuader. Faisons nos réserves et sachons attendre. *Adhuc sub judice lis est.*

Les voyages ont puissamment favorisé le développement de l'anthropologie; les admirables découvertes de Barth, Vogel, Livingston, Hamilton, dans l'Afrique centrale, et la brillante expédition qu'accomplit en ce moment notre intrépide compatriote, M. d'Escayrac-Lauture, ont ouvert et ouvriront un champ nouveau à l'étude des races humaines, si importante à tous égards. Tandis que ces hardis voyageurs nous font l'attachante description des peuplades sauvages et inconnues qu'ils ont visitées, nos savants secondent utilement leurs efforts. Des musées sont ouverts, on y rassemble des spécimens de toutes les races d'hommes qui vivent sur le globe. La peinture, la sculpture et l'art récent et si admirable de la photogra-

Digitized by Google

phie, les moulages sur les êtres vivants et sur les cadavres, les préparations anatomiques, nous offrent à l'envi les traits, la physionomie et les caractères de toutes les races qui sont répandues dans les deux hémisphères. La France a pris l'initiative de ces collections. Grâce au zèle éclairé et persévérant de M. Serres, de riches galeries d'anthropologie ont été formées au Jardin des Plantes. Ces galeries vont bientôt s'augmenter de précieux documents, dus à la munificence du prince qui, dans l'intérêt de la science, les a recueillis dans sa récente exploration des contrées du nord.

III. — DE QUELQUES APPLICATIONS DES SCIENCES ACCESSOIRES A LA MÉDECINE.

Lorsque, dans un corps savant, une discussion s'élève sur la géométrie ou la mécanique, les géomètres ou les mécaniciens seuls y prennent part ; les chimistes, les zoologistes, les médecins comprennent qu'ils doivent garder un silence prudent ; mais si, au contraire, une question médicale est agitée, chacun se croit apte à formuler son jugement et à donner ses conseils.

Ce qui se passe dans les académies a lieu à plus forte raison dans le monde. On n'y discute pas des questions d'anatomie et de physique, mais on ne se prive pas du plaisir de défendre ou de critiquer tels et tels systèmes de médecine ; chacun a sa manière d'expliquer les maladies, de comprendre l'effet des remèdes, d'adresser aux médecins mille objections, auxquelles parfois ils ne répondent guère mieux que les personnages de Molière.

D'où vient donc que la science médicale a le triste privilége de faire ainsi parler d'elle partout et par tout le monde ? C'est que souvent elle n'est pas assez sérieuse ; elle veut trop expliquer, trop s'appuyer sur ses propres forces, dédaignant, nous ne disons pas seulement le secours, mais l'impérieux concours des autres sciences.

Une physiologie bien étudiée chez les êtres les plus simples, d'abord, et chez les plus complexes ensuite, la connaissance des maladies des animaux associée à celle des maladies de l'homme, le perfectionnement de l'hygiène morale, de la physique et de la chimie médicales, voilà, ce nous semble, les véritables bases, les bases scientifiques de l'art de guérir.

Si la médecine s'y attache, si elle fait appel à toutes les découvertes de la physique et de la chimie, elle acquiert des caractères de certitude qui la mettent au-dessus des données incertaines de l'empi-

Digitized by Google

risme et des systèmes thérapeutiques; elle prend à côté des sciences expérimentales le rang qu'elle a le droit d'occuper.

Les idées que nous exprimons sont partagées par bien des esprits sérieux; elles ont inspiré la fondation d'une société savante (Société de Biologie) dont le nom et les travaux sont connus de l'Europe entière; elles se sont traduites l'année dernière par un grand nombre de découvertes qu'il nous est impossible de passer sous silence.

L'exposition rapide que nous allons en faire, indiquera les services qu'on peut attendre de l'anatomie générale et comparée, de la physiologie, de la physique, de la chimie, lorsque toutes ces branches voudront s'associer pour concourir aux progrès de la médecine.

Nous avons déjà parlé des travaux de MM. Béchamp et Picard : nous savons que ces observateurs ont démontré que le rein est chargé d'éliminer l'urée, principe qui existe tout formé dans le sang.

Dans certains cas, le rein ne peut plus accomplir ce rôle par suite d'une désorganisation de ses tubes excréteurs; il en résulte que l'urée reste dans le sang et exerce sur l'économie les effets d'une substance vénéneuse qui irrite les nerfs; de là des convulsions comme celles qui éclatent chez les femmes en couches, chez les jeunes enfants, et dans certains cas de choléra : en même temps l'urine se charge d'albumine [1].

Tous les journaux de médecine ont parlé cette année de deux affections nouvellement décrites et qui viennent s'ajouter encore à la liste beaucoup trop longue des misères humaines. Il n'est pas un médecin qui ignore maintenant ce que c'est que la maladie d'Addison et la leucémie.

Le docteur Addison a remarqué que, chez certaines personnes minées par un affaiblissement lent et graduel, la peau prenait une teinte foncée qui s'étendait rapidement aux diverses parties du corps. Si les malades venaient à succomber, on constatait toujours une altération des capsules surrénales; cette coïncidence singulière, entre la coloration de la peau et l'altération des organes surrénaux, frappa vivement l'attention du docteur Addison : il entreprit des études et fit connaître, pour la première fois, cette nouvelle forme de maladies [2]. L'année dernière, les expériences physiologiques sont venues éclairer et expliquer les observations exactes du médecin anglais. En effet, M. Brown-Sequard a observé que le sang des animaux auxquels il enlève les capsules surrénales, renferme une plus grande quantité de pigment ou matière colorante; il a remarqué

[1] *De l'Urémie*, par le docteur Tessier; *Thèses de Paris*. 1856.

[2] Addison, *On the Constitutional and local effects of disease of the supra renal capsules*, in-4°. Londres, 1855; et *Archives générales de Médecine*. 1856.

Digitized by Google

surtout cette accumulation pigmentaire dans le sang des lapins privés de capsules, et il en a conclu, avec raison, que probablement les capsules servent à détruire le pigment de la peau. Ainsi, la physiologie expérimentale a déjà, en partie, confirmé et expliqué les observations médicales.

Il existe, dans une goutte de sang, une multitude de globules si petits que le microscope seul peut nous en révéler l'existence; une goutte de sang ne renferme pas moins de quatre millions cinq cent mille de ces corpuscules sphériques dont le diamètre est d'environ sept millièmes de millimètre.

Ces globules sont de deux espèces : les uns rouges, plus petits; les autres blancs ou plutôt incolores, et plus volumineux ; ces derniers sont, par rapport aux autres, en fort petit nombre [1]; ils se produisent dans la rate et les ganglions lymphatiques, et se métamorphosent ensuite en globules rouges en traversant le poumon et le foie.

Wirchow a montré que, dans certaines circonstances, la proportion des globules blancs dépasse de beaucoup la proportion ordinaire ; le sang prend alors une teinte laiteuse, et il survient une maladie désignée sous le nom de leucémie (ou sang blanc).

Après Wirchow, une foule de médecins ont rapporté des cas de leucémie [2]. Il résulte, de leurs observations, que les malades succombent tantôt à la suite d'une fièvre intense, tantôt à la suite d'hémorrhagies. Chez tous les malheureux ainsi privés de la vie le sang est devenu laiteux par suite de l'accumulation d'une prodigieuse quantité de globules blancs ; les ganglions lymphatiques sont tuméfiés, la rate et le foie ont notablement augmenté de volume. Ainsi, il y a une coïncidence entre le développement de la rate et des ganglions lymphatiques, et la production d'un plus grand nombre de globules blancs. C'est un fait que les travaux des anatomistes et des physiologistes avaient déjà mis en évidence, et qui deviendra, sans doute, le point de départ de nouvelles recherches. Ces recherches ne peuvent être faites que par des médecins qui s'appuient sur les connaissances fournies par le microscope et la physiologie expérimentale.

Les médecins d'autrefois n'avaient à leur disposition qu'un nombre restreint de moyens d'explorer les organes malades : une montre exacte ou un sablier pour compter les pulsations, un stéthoscope pour écouter les bruits de la poitrine, composaient, à peu

[1] Cons. Ernst Hirt, Muller's, *Archiv*. 1856.

[2] Cons., sur la leucémie, le travail complet de M. Schnepf, dans la *Gazette médicale*, nos 14, 15, 16, 20, 21, 22. 1856; et *Archives générales de Médecine*. Février 1856.

Digitized by Google

près, tout leur arsenal médical, non compris, bien entendu, les instruments opératoires. Nous sommes riches aujourd'hui, et, depuis quelques années, on a appliqué à la médecine des réactifs et des instruments dont nous devons, en partie, les principes aux progrès de la physique et de la chimie.

Un médecin allemand, Karl Vierordt, a imaginé un instrument qui dessine, sur une feuille de papier, les battements du pouls [1]. Cet instrument se nomme sphygmomètre. Voici comment il est composé : Une planchette de cuivre, placée sur l'artère, se soulève à chaque pulsation ; elle communique son mouvement alternatif à un levier dont l'extrémité porte un pinceau ; devant le pinceau se meut, d'un mouvement uniforme, une feuille de papier sur laquelle les courbes des diverses pulsations sont graphiquement représentées. De cette manière, M. Vierordt étudie la fréquence, la durée, le volume, la force du pouls. Suivant l'état de santé et de maladie, il obtient des courbes, égales ou inégales, régulières ou flexueuses, semblables ou dissemblables.

C'est un instrument destiné aux mêmes usages que le docteur Scott Alison a présenté récemment à la Société royale de Londres ; nous nous bornons à le mentionner [2].

Nous allons dire un mot d'un appareil bien autrement précieux, puisqu'il sert à mesurer la puissance respiratoire, la capacité du poumon.

La découverte en a été faite déjà, depuis quelques années, par un Anglais, le docteur Hutchinson ; mais on s'en est beaucoup occupé en France en 1856.

A l'aide de son instrument, qu'il nomme spiromètre, Hutchinson se proposait de mesurer la capacité pulmonaire, c'est-à-dire la quantité d'air qu'un homme sain peut exhaler pendant la durée d'une expiration complète [3]. Après de minutieuses expériences, il parvint à formuler le résultat suivant : Entre quinze et trente-cinq ans, le maximum de l'expiration pulmonaire est, pour une personne de petite taille, de trois litres ; pour une personne de taille moyenne, de trois litres et demi ; et, pour une personne de grande taille, de quatre litres.

Un homme de plus de trente-cinq ans perd, à peu près, trente-trois millilitres par année, soit un centilitre en trois ans.

M. le docteur Bonnet, de Lyon, a repris dernièrement les expériences d'Hutchinson, et il a substitué, à l'instrument compliqué

[1] *Die lehre vom Arterien Puls, etc.*, par Karl Vierordt. Braunschweig, 1855.
[2] Procès-verbaux de la Société royale de Londres. 1856.
[3] Cons. *Cyclopædia of Anat.*, t. IV, article *Thorax*, par Hutchinson ; l'excellent résumé de M. Lasègue, *Archives de Médecine*. Avril 1856.

Digitized by Google

du savant anglais, un simple compteur à gaz au moyen duquel il a fait de nouvelles recherches [1].

M. Bonnet a parfaitement vérifié les lois d'Hutchinson, et il a reconnu que tout adulte qui n'expire qu'un demi-litre, un litre et demi, ou deux litres d'air, présente un trouble grave dans les fonctions respiratoires : il a montré quelle importance on doit attacher à ce moyen d'exploration qui peut permettre de reconnaître l'existence d'une maladie de poitrine lorsqu'elle n'est encore qu'à son début, et que l'art peut s'en rendre maître. MM. Guillet et Schnepf ont, après M. Bonnet, présenté à l'Académie des sciences deux spiromètres nouveaux, plus facilement à la portée des médecins praticiens [2].

Nous consacrerons quelques lignes à un petit instrument destiné à examiner le fond de l'œil ; il est connu sous le nom d'ophthalmoscope [3]. Il consiste en un miroir plein ou concave et en une lentille qui réfléchissent les rayons lumineux sur le fond de l'œil, et y projettent une vive lumière. Ce fond est tapissé par une membrane délicate, plissée en certains points et recouverte par de petits et nombreux vaisseaux. A l'aide de l'ophthalmoscope, on peut non-seulement distinguer tous les détails normaux, mais apprécier les plus petites modifications qui peuvent survenir et entraîner des accidents préjudiciables à la vision. On voit les épanchements sanguins, les dilatations vasculaires, les produits de mauvaise nature, et l'on distingue jusqu'aux parasites qui vivent quelquefois dans ces régions si délicates et si profondes [4].

Les opérateurs ont souvent à appliquer le fer rouge dans la profondeur de nos organes et dans des points inaccessibles à la vue ; ils s'exposent, quelle que soit leur habileté, à détruire les parties saines et à cautériser incomplétement les parties malades. Ces inconvénients, ces dangers peuvent être évités, grâce aux ingénieuses applications de l'électricité faites par Middeldorpf [5]. Ce savant a eu la pensée d'utiliser les effets calorifiques de la pile électrique. Il a donc adapté aux fils conducteurs des instruments que le chirurgien peut diriger à volonté, et dans lesquels il peut produire ou interrompre le courant. On introduit à froid le cautère sur les parties qu'il s'agit de détruire, on fait jouer un ressort, le courant électrique passe, il rougit le cautère et l'action est produite. On intercepte ensuite le courant, l'instrument se refroidit et on le retire sans danger.

[1] Acad. des sciences. 8 septembre 1856.
[2] Voir *Gazette médicale*. Octobre, novembre, décembre 1856.
[3] Cons. l'excellent article du docteur Follin, dans les *Archives générales de Médecine*. Septembre 1856.
[4] Ces parasites ont été décrits par Grœfe. (*Canstatt' Iahresbericht*, t. III, p. 113.)
[5] Middeldorpf, Acad. des sciences. Octobre 1856.

Digitized by Google

Aux diverses applications de la physique à la médecine nous serions tentés de joindre celles non moins heureuses de la chimie, si nous ne craignions d'avoir déjà trop abusé du droit de parler le langage de la science. Nous nous bornerons seulement à quelques réflexions puisées dans le sujet même que nous avons traité.

Un progrès marqué tend à s'accomplir aujourd'hui dans les sciences d'observation. Elles ne restent plus isolées, elles se prêtent un mutuel appui, et elles s'élèvent, les unes par les autres, jusqu'aux vérités qui paraissent les plus inaccessibles à notre entendement. La médecine s'appuie davantage sur l'étude des fonctions, et les physiologistes semblent comprendre qu'avant d'étudier des organismes élevés, il faut commencer par les plus simples. Il est naturel de passer de l'organisation des plantes à celle des animaux supérieurs, et de l'organisation des animaux supérieurs à celle de l'homme. C'est en suivant cette série de plus en plus complexe, en s'entourant de tous les instruments et en profitant des résultats que la physique et la chimie mettent à notre disposition, que nous poserons avec certitude les bases d'une médecine rigoureuse, parce qu'elle sera fondée sur une connaissance exacte des fonctions dont le jeu constitue la vie.

La science comparée peut seule nous conduire à ce résultat; mais elle peut, elle doit même nous élever plus haut encore. Si nous concevons qu'un lien secret rattache entre eux tous les phénomènes et qu'il enchaîne, les unes aux autres, soit toutes les fonctions du même être, soit la même fonction dans toute la succession des êtres, nous ne pouvons nous refuser à admettre qu'entre le monde des faits et le monde des idées il n'existe aussi des rapports nécessaires.

Tout phénomène implique sa cause, toute manifestation sa force, toute existence ses lois.

La physique nous élève à la métaphysique, et les considérations de cet ordre exercent sur la marche des sciences la plus grande influence. L'histoire nous l'enseigne en nous montrant dans les savants les plus illustres les philosophes les plus abstraits.

Ces enseignements serviront à nous faire comprendre combien serait puissante et élevée la science moderne, si elle appliquait à la philosophie toutes les découvertes dont l'observation et l'expérience l'ont enrichie.

Dr Ernest Faivre.

Digitized by Google

LA QUERELLE

DES

ANCIENS ET DES MODERNES

Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes, par Hippolyte Rigault, 1 vol. 1856.

I

Ce livre a réussi deux fois : auprès du public spécial de l'Université, juge exigeant qui veut qu'on l'instruise, et auprès du grand public, juge blasé qui veut qu'on lui plaise. A ce double titre, il mérite un examen sérieux.

Ce n'est qu'au prix d'un grand travail qu'on a pu rendre à cette vieille querelle son intérêt évanoui. M. Rigault n'a pas eu peur de sa peine. Il ne s'est pas épargné à la poursuite et à la lecture d'une foule de livres dont on ne connaissait plus guère que les titres; il a consulté, avec cette patience que donne la passion, toutes les pièces de ce long procès; il a vécu, si c'est vivre, dans les archives, je devrais dire dans les catacombes de la littérature, où tombent ces opuscules, ces pamphlets, ces libelles de tout genre, qui dans toutes les querelles sont la curiosité ou l'intérêt du moment, et que l'heure suivante oublie. Tant de zèle dépensé à une œuvre ingrate a eu sa récompense et devait l'avoir. Son œuvre est vivante.

Digitized by Google

Elle se développe harmonieusement, à la manière d'une tragédie antique. Elle a son exposition, son nœud, ses péripéties, son dénouement. Les personnages qui paraissent successivement sont bien en scène ; chacun a sa physionomie marquée, son accent, son geste. Les idées mêmes vivent et se meuvent. Elles ont tour à tour l'éloquence, l'esprit, la passion. Bien que l'action semble parfois languir ou s'égarer, l'intérêt n'est jamais absent, tant l'auteur est habile à rattacher par des liens imprévus les épisodes au sujet, ou à jeter dans les entr'actes les agréables divertissements de son esprit. L'auteur possède et domine cette vaste matière. Le détail, profondément étudié et habilement mis en œuvre, donne au récit cette couleur de vie qui fait illusion. On ne pourrait pas raconter avec plus d'exactitude et de vivacité la guerre toute récente des classiques et des romantiques, que M. Rigault ne l'a fait pour cette querelle plus que centenaire. Il était difficile de mieux saisir les particularités qui marquent le caractère d'une époque.

Mais cet art et ce soin n'auraient peut-être pas suffi à nous intéresser, s'il ne s'y était joint l'attrait supérieur d'une question philosophique. Ici je me sens, à mon grand effroi, entraîné par ma pensée loin d'un critique particulièrement délicat, qui semble regretter de voir paraître, à l'horizon du livre, les brumes de la philosophie. Je sais tout ce qu'il y a de péril pour le goût à ne pas être d'accord avec un juge de cette habileté. Mais en toute chose, il faut oser dire ce qu'on pense et être ce qu'on est. Je dirai donc, et je m'en confesse comme d'une hérésie littéraire à M. Sainte-Beuve, que l'intérêt principal du livre est, à mes yeux, dans cette introduction lente, mais graduelle de la philosophie au milieu d'un débat qui n'est d'abord que stérilement pédantesque, mais qui, peu à peu, par la force des choses et par l'agitation toujours féconde des intelligences, s'agrandit, s'élève, se transforme, et laisse l'esprit humain aux prises avec un des plus redoutables et des plus grands problèmes qui puissent solliciter sa curiosité. Que serait, je le demande, cette querelle des anciens et des modernes, sans ce dénouement, ou plutôt sans cette transformation? A qui s'intéresser dans les fortunes diverses des deux partis? Il y a du pédantisme des deux côtés, de l'exagération dans la polémique, des invectives sans excuse, des colères sans mesure. L'intérêt n'est nulle part, parce que nulle part n'est la justesse et la modération. C'est la lutte de l'ignorance révoltée et de la tradition aveugle. Tout au plus peut-on dire que la querelle, réduite à ses termes purement littéraires, est une querelle de goût, c'est dire assez la plus inutile des querelles. Mais, au fond, il y a un grand intérêt qui anime et soutient la lutte, même quand elle s'égare : une idée se dégage peu à peu à travers les incertitudes d'un débat ma

Digitized by Google

dirigé, qui ne prend conscience de lui-même qu'au moment même où il se termine. L'idée du progrès intellectuel de l'humanité s'agite obscurément dans les esprits, qu'elle passionne à leur insu. C'est elle qui fait lentement son chemin sous les formes diverses qui la couvrent plus encore qu'elles ne la cachent, jusqu'au jour où le dernier masque tombe et où le principe paraît dans tout son éclat. Ce jour-là, la querelle des anciens et des modernes est reléguée dans l'oubli. Fallait-il l'y laisser? Non sans doute; l'historien des idées s'intéresse aux origines; il doit les raconter, s'il veut être un historien sérieux. C'est là ce que M. Rigault a entrepris de faire pour une de ces grandes idées, la plus éclatante peut-être des temps modernes, et peut-être aussi la plus périlleuse, parce qu'elle est plus exposée qu'aucune autre à s'exagérer elle-même et à jeter les âmes dans les illusions. Il nous montre comment elle est née de ce que j'appellerais un hasard, si ces hasards n'étaient pas le plus souvent la manifestation d'instincts supérieurs, innés à l'humanité; comment cette idée, recueillie et nourrie dans le sein de la littérature, grandit et s'élève jusqu'à l'heure définitive où la philosophie la reconnaît et la produit dans le monde sous son vrai nom. Ce livre n'est donc que l'histoire des origines de la notion du progrès; il nous en annonce un autre où l'auteur, reprenant cette idée des mains de la littérature, racontera ses développements, son avénement, et, je l'espère bien aussi, ses tentatives de despotisme et d'usurpation. L'enfant trouvé du dernier siècle a fait une belle fortune; hardi, aventureux, conquérant, il a vu tout lui réussir. Il n'a plus maintenant qu'à se tenir en garde contre ses propres excès.

J'ai bien peur, en exposant si imprudemment le principe philosophique qui fait à mes yeux l'attrait sérieux de ce livre, de donner raison à l'objection de M. Sainte-Beuve, et de rallier à son opinion, par la manière dont je la combats, les gens du monde et les littérateurs. Mais je m'empresse d'ajouter, pour être juste et ne pas trahir malgré moi la cause que je veux défendre, que M. Rigault apporte la discrétion la plus recommandable dans le développement de cette idée. Elle domine dans l'*Avant-propos* et dans les *Conclusions*. Ailleurs elle ne se montre qu'avec réserve et quand il le faut absolument. L'ouvrage a un dénouement philosophique, mais son caractère reste tout littéraire. J'ajoute qu'il en est peu où l'érudition se présente avec plus de grâce. C'est véritablement de la science ornée. Il n'est que juste de reconnaître l'agrément vif et varié de cette forme, une des plus aimables de ce temps-ci. On ne pourrait peut-être y regretter qu'un ornement trop continu, une élégance trop ingénieuse dans le détail, si l'on n'y sentait le naturel même de l'écrivain; heureux naturel qui n'a rien à craindre que sa richesse.

Digitized by Google

On a fait tort à l'auteur en répétant qu'il a infiniment d'esprit. C'est ne rien dire, à notre époque où l'on fait de certains mots un si grand abus. Cette louange est la plus banale et la plus compromettante que je connaisse. Il y a l'esprit de mots et l'esprit d'idées. On confond trop souvent l'un avec l'autre. Le public ne fait pas ces différences, et il applique le même mot à ces deux choses contraires. L'esprit de mots fait de l'art pour l'art. Il lui importe peu de démontrer quelque chose ; il lui suffit de se montrer. Quelques écrivains sont arrivés à un prodige d'habileté dans ce genre, et cette jonglerie littéraire trouve des admirateurs. Elle tient école et a son public. Ce qui me plaît dans M. Rigault, c'est qu'il a l'esprit d'idées, je veux dire le jugement vif, la raison alerte, le bon sens armé à la légère. Chez lui, ce sont les idées qui ont de l'esprit plus que les mots. Et je l'en félicite bien sincèrement. Ses agréables qualités littéraires ont toujours un fonds solide de science et de raison. C'est être spirituel de la bonne, de la seule manière. Mais encore était-il bon de rendre son véritable sens à ce mot compromis. L'esprit de mots finira par dégoûter les gens sérieux d'avoir de l'esprit.

Nous avons essayé d'indiquer le caractère de l'ouvrage et celui de l'écrivain. Il nous reste à donner, d'après M. Rigault, un aperçu de cette longue querelle qu'il a si heureusement ressuscitée. Dans toute la période qu'il parcourt, nous n'aurons qu'à suivre l'habile auteur, qui a fait de toute cette histoire un véritable établissement littéraire. Sur un seul point, il nous a semblé qu'il y aurait peut-être à combler une lacune. Nous l'essaierons, s'il n'y a pas trop de présomption de notre part à prétendre qu'on peut compléter cet ouvrage, si substantiel et si bien renseigné.

II

La division de l'ouvrage, dit M. Rigault, se présentait naturellement. Il y a, dans la querelle des anciens et des modernes, trois périodes marquées : la première période française au XVIIe siècle, avec Desmarets, Perrault et Boileau ; la période anglaise avec Temple, Boyle, Wotton et Bentley ; enfin la seconde période française au XVIIIe siècle, avec La Motte, avec madame Dacier. Le livre est divisé en trois parties, qui correspondent à chacune de ces trois périodes. C'est la succession même des faits qui a dicté cette division.

On peut assigner plusieurs causes à la querelle des anciens et des modernes : le christianisme, l'influence de Descartes, le vice radical de l'enseignement de l'antiquité et de la traduction au XVIIe siècle,

Digitized by Google

une cause religieuse, une autre philsophique, la troisième toute littéraire.

La notion du progrès n'est pas absente de l'antiquité, mais il ne s'en faut pas de beaucoup. A peine apparaît-elle chez quelques grands esprits, et encore est-il juste de dire que c'est surtout chez des auteurs contemporains du christianisme, comme Sénèque et l'auteur inconnu du *Dialogue des Orateurs*. C'est au christianisme que cette idée doit une conscience plus claire d'elle-même, une précision plus grande et sa diffusion dans le monde. Cette idée est au fond du dogme de la rédemption. Mais il faut bien remarquer qu'il s'agit dans le christianisme de la perfection morale, et non de la perfectibilité indéfinie. La religion nouvelle devait avoir aussi pour effet de créer un autre idéal littéraire, et de renouveler les sources de l'inspiration épuisée; mais cet effet ne se produisit que beaucoup plus tard dans toute sa fécondité. Pendant longtemps la littérature sacrée fut la seule à sentir l'influence de l'idée religieuse. La littérature profane resta païenne de sentiment, d'image, d'inspiration. La science même reste antique. Le cœur est converti, l'intelligence est toute aux anciens. De temps à autre, seulement, une protestation isolée se fait entendre au milieu de l'asservissement universel à l'antiquité: c'est, par exemple, la voix de ce grand et malheureux moine Roger Bacon, *le Condorcet du XIIIe siècle* : « L'avenir, dit-il, saura ce que nous ignorons et s'étonnera que nous ayons ignoré ce qu'il sait. Rien n'est achevé dans les inventions humaines, et nul n'a dit le dernier mot. Plus les hommes sont nouvellement venus dans le monde, plus étendues sont leurs lumières. Gardons-nous de nous soumettre servilement à toute opinion que nous rencontrons dans les livres. Examinons attentivement la pensée des anciens, afin de suppléer leurs omissions et de corriger leurs fautes, avec déférence et modestie. » Mais cette voix se perd sans écho au milieu du siècle.

C'est avec François Bacon, avec Descartes surtout, que commence l'insurrection contre l'antiquité. On sait que Descartes faisait profession de tout ignorer. Son ignorance, qui à elle seule était un système, émancipa la littérature, comme son doute méthodique émancipa la philosophie. Perrault sera le fils de Descartes, et selon la vive image de M. Rigault, le cartésianisme, comme le cheval de bois des Grecs, portait dans ses flancs une troupe de modernes tout armés qui devaient, tôt ou tard, donner l'assaut à l'antique Ilion. Le mépris de l'antiquité se lie évidemment à l'idée du progrès dans Malebranche et les principaux cartésiens. Sur ce point, Pascal est cartésien malgré lui. C'est lui qui a donné à la notion du progrès sa consécration éternelle dans cette comparaison fameuse de la suite des hommes avec un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement.

Digitized by Google

Cette idée qui a été aussi celle de Bacon et de Descartes ne périra plus; sa fortune est assurée. Fontenelle, Perrault, à la fin du XVIIe siècle, Turgot au XVIIIe siècle, la reprendront successivement, les uns pour l'appliquer seulement à la question littéraire, l'autre pour l'appliquer au grand problème social qu'agite déjà son ardente pensée.

Enfin, une cause moins générale, mais non moins active, qui amena la crise d'où sortit cette Fronde des esprits, ce fut le déplorable sort de l'antiquité, mal étudiée au XVIIe siècle, mal comprise, traduite d'après le plus faux des systèmes. Il y a, sur ce sujet, tout un chapitre excellent et de nature à rectifier bien des préjugés. On nous y montre « l'antiquité cultivée avec soin à Port-Royal, mais avec une pieuse défiance de l'esprit païen; étudiée sans méthode et sans progrès dans l'Université, du moins jusqu'à Rollin; enjolivée et rapetissée par les jésuites; travestie par les traducteurs, négligée par les gens du monde. Un petit nombre de grands hommes seulement, un Corneille, un Racine, un Bossuet, un Boileau, un La Fontaine, un Fénelon, un La Bruyère, enseignaient, par leurs exemples, l'amour éclairé de l'antiquité; encore ne la comprenaient-ils pas tout entière avec une égale perfection, et n'entraient-ils pas tous au même degré dans le sentiment du génie antique. Comme ces illustres amis des anciens sont les plus grands écrivains de leur temps, nous n'apercevons à distance que ces génies qui dominent leur siècle, et nous prêtons volontiers une part de leurs lumières à leurs contemporains qu'ils couvrent de leur éclat. Mais le goût public, bien loin d'égaler la pureté du leur, était plus disposé qu'on ne se l'imagine à une rébellion contre l'antiquité. »

L'occasion de la querelle paraît avoir été un livre italien, les *Pensées diverses* de Tassoni, qui purent facilement tomber entre les mains de Boisrobert, et lui fournir le sujet de son premier discours devant l'Académie française. Tassoni se borne à l'Italie; mais, dans ce cercle rétréci où il s'enferme, il pose très nettement la question et la résout en faveur des modernes. En peinture, il justifie sans peine sa thèse de l'infériorité des anciens; dans l'éloquence, il met libéralement Boccace, Savonarole, Speroni et Bembo, sur le rang de Cicéron et de Démosthène; en poésie, il sacrifie la gloire de Virgile et d'Homère à celle de l'Arioste et du Tasse. Il ne conclut que pour l'Italie; dans cet ouvrage où se révèle une singulière liberté d'esprit soutenue d'un grand fonds de connaissances variées, pas une fois l'auteur ne s'élève à l'idée collective des forces de l'esprit humain, de même que bientôt la France n'opposera à l'antiquité que les illustrations de la France. L'horizon des esprits est encore borné aux limites géographiques. La littérature comparée est encore à naître.

Digitized by Google

Il est probable que ce livre, traduit en français par Jean Baudoin, inspira Boisrobert dans sa fameuse attaque contre les anciens, qui ne nous a pas été conservée, mais dont l'écho est venu jusqu'à nous. Ce ne fut là d'ailleurs qu'une escarmouche assez ridicule. Le véritable agresseur des anciens, le père du parti des modernes, fut incontestablement Desmarets de Saint-Sorlin. C'est à lui que commence la guerre sérieuse qui va se dérouler en France et en Angleterre à travers les fortunes les plus diverses, jusqu'à la réconciliation de La Motte et de madame Dacier, pendant près de trois quarts de siècle. On comprendra que nous ne fassions guère qu'indiquer les groupes, les attitudes des personnages, les principales vicissitudes du combat. On ne résume pas un livre comme celui de M. Rigault, sous peine de dessécher ce qui en est la fleur, de ternir ce qui en est la grâce et l'éclat.

Ce qui frappe tout d'abord l'esprit, dans l'histoire de cette interminable querelle, c'est de voir comment un débat peut s'éterniser par des malentendus et s'égarer dans les infiniment petits de la polémique, en passant à côté des plus hautes idées, sans les voir ou sans en reconnaître l'importance. C'était dans ces idées-là qu'était la lumière; mais cette lumière, on ne voulait pas la voir et l'on continuait à se battre dans une cave. La question n'est pas mal posée dans l'origine par ce fou de Desmarets; mais presque aussitôt elle dévie, et quand on espère qu'elle va rentrer dans le droit chemin, elle fait de subits écarts et se perd dans des subtilités de détail. De temps en temps quelques idées justes, quelques vues élevées se produisent; mais les adversaires semblent ne pas les comprendre; ceux mêmes qui les produisent dans le débat, semblent n'en pas savoir le prix. On dirait qu'ils les ont eues malgré eux, par hasard, tant on les voit empressés à les abandonner et à rejeter la querelle dans le cercle usé des comparaisons stériles. A ce point de vue, le spectacle est instructif. La moralité qui ressort de cette querelle aveugle, c'est la nécessité de définir le terrain du débat et de savoir de part et d'autre ce que l'on veut, avant de se battre. Mais cette moralité sera perdue comme bien d'autres. Tant qu'il y aura des hommes, il y aura des passions, et les passions font un tel bruit qu'elles font taire les idées. Ce sont les passions qui font les querelles bien plus que les idées. Si l'homme n'était que raison, les disputes seraient rares. Après tout, cela vaudrait-il mieux? Je ne sais trop. Je ne redoute rien tant que ces conversations de gens raisonnables où tout le monde est d'accord. A être si parfaitement sensé, je ne vois pas trop ce que nous gagnerions, et je vois clairement qu'il y aurait à y perdre le livre de M. Rigault.

Un fait assez remarquable, c'est de voir les plus illustres écrivains

Digitized by Google

se ranger à peu près unanimement du côté des anciens, et pas un seul ne relever le débat à sa véritable hauteur. Les vues ingénieuses et nouvelles appartiennent aux modernes; ce ne sont que des hasards souvent, mais ces hasards sont parfois très heureux. La nécessité de soutenir une opinion hardie excite les esprits même médiocres et les force à trouver des arguments nouveaux pour une cause nouvelle. Il n'y a pas tant de talent, ni de goût, ni même de bon sens dans le camp des modernes; il y a incontestablement plus d'idées. Le parti des anciens prendra trop facilement des épigrammes pour des raisons. Personne, moins que Boileau, par exemple, ne comprit la portée philosophique du débat.

De bon compte, il reste quelques idées qui ont survécu à la querelle; ce sont précisément celles qui ont le moins préoccupé les combattants. La question de préséance des anciens et des modernes, la question de savoir si *l'Iliade* est un bon poème, voilà ce que j'appellerai la partie visible et extérieure du débat. Mais l'historien, qui recueille le sens intime des faits, sent s'agiter d'autres idées qui ne sont que la métamorphose graduelle de la notion du progrès, s'essayant à la vie à travers des phases diverses, et n'arrivant que tard à la conscience et à la possession d'elle-même. Qu'est-ce autre chose, par exemple, que ce principe de la permanence des forces de la nature, principe évident dans sa généralité, et qui n'est contestable que dans les applications indiscrètes qu'on peut en faire? La nature ne s'épuise pas dans les générations successives des êtres. Elle garde toujours la même vigueur et la même sève. Elle doit produire, à chaque époque, la même quantité de forces intellectuelles, comme elle produit, dans son travail incessant et toujours égal, la même quantité de forces animales ou végétales. Ajoutez à ce principe celui de l'accroissement perpétuel du nombre des idées, et vous aurez la notion complexe du progrès intellectuel. Qui ne voit, en effet, que si la nature ne déchoit pas d'elle-même et fournit à chaque génération humaine la même somme d'intelligence, chacune de ces générations ajoutant ses forces nouvelles à celles de ses devancières, et, si je puis dire, sa vitesse propre à la vitesse acquise, il en doit résulter un avancement continu? Il s'agit seulement de savoir si ce progrès s'applique à toutes les branches de l'activité humaine, s'il ne se déplace pas souvent; si, par le développement continu de certaines facultés, il n'arrive pas que d'autres s'affaiblissent, si enfin les conditions de climat, d'institutions et de mœurs venant à changer, ne produisent pas des modifications profondes dans l'organisation intellectuelle des peuples qui, aux différentes époques de l'humanité, sont chargés de représenter la civilisation. Il fallait enfin distinguer, entre les différentes œuvres de l'homme, celles qui ont besoin

Digitized by Google

du temps et celles qui peuvent s'en passer pour arriver à la perfection. Mais débrouiller toutes ces idées, c'eût été l'œuvre d'une analyse bien délicate, et il ne faut pas s'étonner s'il y a eu tant d'obscurité dans le débat, et partant, une si grande obscurité dans la mêlée. On touchait à tout, mais au hasard, et les vues les plus heureuses, faute d'être éclaircies et démêlées, avortaient misérablement.

Au fond, malgré les misères et les subtilités du détail, il faut reconnaître que les modernes avaient raison dans leur prétention principale : le droit de l'invention personnelle. Si ce droit avait été hautement revendiqué au lieu d'être enfoui sous des parallèles mesquins et sous des querelles de mots, s'il s'était pleinement affirmé et pour cela s'il s'était bien connu lui-même, la victoire n'eût pas été douteuse. Mais l'histoire politique et littéraire est pleine de ces malentendus. Que de fois une bonne cause a été compromise pour être maladroitement présentée! Que de fois le droit véritable a été nié pour avoir pris les dehors du paradoxe! D'ailleurs, il faut bien le dire, les modernes manquèrent de modération et de goût. On devait être d'autant plus respectueux envers l'antiquité que l'on réclamait le droit de s'en affranchir. Il fallait, avant tout, prouver qu'on la connaissait et ne pas s'exposer à faire accuser son ignorance. Il n'en fut rien, et le parti des modernes ressembla trop souvent à une émeute d'écoliers qui brûleraient Virgile et Homère pour n'avoir plus de latin ni de grec à apprendre. Boileau se fâcha, et les écoliers reçurent la discipline.

Nous ne faisons que marquer d'un trait, bien incomplet et bien rapide, la physionomie générale du débat. M. Rigault excelle à rendre, sous des formes saisissantes et dramatiques, ces idées abstraites. Il peint les hommes dans les vives attitudes de la lutte, et c'est un charme que cette lecture animée, où l'on voit passer successivement les personnages les plus divers. Chacun est rendu au vif avec son mouvement et sa couleur propre. Voyez cet extravagant Desmarets avec ses deux poèmes de *Clovis* et de *Marie-Magdeleine*. Homme étrange, auquel il échappe des vues ingénieuses, mais qui ne sait qu'en faire et s'empresse de donner, par ses poésies absurdes, des démentis à quelques-unes de ses théories qui ne le sont pas. Et le Père Bouhours, cet excellent homme, doucereux et circonspect, qui glisse son mot dans le débat, en rougissant et craignant presque d'en avoir trop dit! Fontenelle entre en scène, je devrais dire en campagne, mais *sans bruit*, à *petits pas*, indifférent au vrai et au faux, croyant peu à ses idées et pas du tout à celles des autres. Il invente une poétique nouvelle qui n'est que la théorie de ses pastorales, et réduit tout le débat, en vrai savant qu'il est, à une

Digitized by Google

question d'arithmétique. Nous venons après les anciens, donc nous avons plus d'idées, donc nous valons mieux qu'eux. Le véritable chef, c'est Perrault, homme aimable après tout, franc, décidé d'allures, poète médiocre, mais bon écrivain et dont le plus grand tort fut de critiquer l'antiquité qu'il connaissait mal. Il eut une qualité rare : la politesse. Par bonheur pour lui, ses adversaires en manquèrent, ce qui les fit passer pour des pédants aux yeux des gens du monde et des femmes. Ce sont là deux puissances qu'il ne faut pas négliger. Ces pauvres anciens furent mal attaqués sans doute, mais ils furent plus mal défendus. A quel point de vue étroit se placent Dacier, Ménage, Francius, Longepierre, Huet, Boileau lui-même! A-t-on prouvé à un homme qu'il a tort dans ses idées générales, parce qu'on lui a montré des contre-sens?

Toute cette phase de la querelle, que nous résumons dans des noms propres, était déjà connue, bien qu'elle n'eût jamais été racontée avec cette précision lumineuse de détails qui remet dans son jour plus d'un fait obscur ou altéré. La véritable nouveauté du livre est dans l'exposition de la période anglaise. Saint-Evremond, exilé en Angleterre, s'y rencontre comme l'introducteur naturel des idées françaises, et ce fut sans doute par son intermédiaire que la querelle émigra de ce côté du détroit. Dans un tableau de genre, dont l'aimable fantaisie vient égayer la gravité du récit, M. Rigault nous montre le charmant vieillard, au café de Will, causant avec Dryden, et faisant librement connaître ses idées sur les anciens, au milieu d'une assemblée de gens de lettres en vieux habits de toile, d'ecclésiastiques en soutane et en rabat, de pétulants écoliers du Temple et de timides étudiants des universités. Il faut dire, du reste, que nulle part la question ne s'égara plus étrangement qu'en Angleterre. Personne ne l'aborda directement, excepté Wotton, qui le premier distingue avec netteté les genres où l'esprit humain peut atteindre immédiatement à la perfection, et ceux où rien ne se fait sans le secours du temps. Chez les autres écrivains qui se mêlèrent à la querelle, ce ne fut qu'une controverse d'érudition, une lutte de partis littéraires qui donna le change à l'opinion, si bien que ceux qui passaient pour les défenseurs des anciens étaient ceux qui les connaissaient le moins, et que ceux qui les avaient le mieux étudiés étaient réputés leurs ennemis. La discussion de Boyle et de Bentley n'a pas été pourtant inutile, comme le montre avec une grande justesse M. Rigault : « Bentley, en apprenant aux lettrés de l'Angleterre à distinguer les vrais anciens des faux, et à les soumettre au contrôle d'une critique vigilante, a rendu l'antiquité d'autant plus vénérable qu'elle devenait mieux connue... Swift sema, dans la discussion, un grand nombre d'idées justes et spirituelles sur l'obliga-

Digitized by Google

tion pour la vraie critique de savoir admirer les beautés ; sur la nature de la poésie, méconnue par Fontenelle ; sur l'imitation confondue avec la servilité par les copistes des anciens ; sur l'interprétation des textes antiques, où l'érudition hasardeuse de Bentley avait introduit des nouveautés téméraires. Enfin, s'expliquant en passant sur le fond du débat entre les *anciens et les modernes*, dans l'épisode charmant de l'Abeille et de l'Araignée, Swift a vengé du dédain de Perrault les premiers inventeurs, en revendiquant pour les anciens l'honneur inappréciable d'avoir les premiers éclairé et civilisé le monde. Il a rendu justice aux modernes, en les proclamant des *architectes plus habiles*, et, aux anciens, en vantant la *supériorité de leurs matériaux*, c'est-à-dire en rappelant, par une spirituelle allégorie, que les anciens parlaient une langue plus jeune que les nôtres, et qu'ils peignaient les premiers, des plus fraîches couleurs d'une imagination dans sa fleur, ce que leurs successeurs ont retracé avec plus d'art, dans des langues moins flexibles, avec un génie plus savant, mais moins simple, moins gracieux, moins éclatant de jeunesse, de force et de beauté. »

Voilà le butin que nous rapportons de notre excursion en Angleterre, à la suite de notre aimable guide. En revenant en France avec lui, nous voyons la querelle se rétrécir : elle se réduit à une dispute sur Homère. M. Rigault parvient cependant à retenir l'intérêt du lecteur par la vivacité et la grâce du récit. Mais ce qui nous intéresse plus encore que l'exposition animée de la lutte de La Motte et de madame Dacier, et même que l'histoire de leur mémorable réconciliation, c'est un excellent chapitre où Fénelon est peint de main de maître avec les couleurs qu'il a fournies lui-même dans sa *Lettre à l'Académie* et sa *Correspondance* avec La Motte. Ces aimables manières d'indiquer son opinion, sans trop la montrer, ces petites ruses innocemment spirituelles pour arriver à dire sa pensée de manière à ne mécontenter aucun parti, cette spirituelle stratégie de l'approbation mesurée et du silence prudent, tout cela nous est rendu avec charme. Il n'y a pas de meilleures pages dans tout l'ouvrage, au moins pour la délicatesse de la touche et le fini du trait. Seulement, la conclusion est bien sévère pour l'aimable et doux prélat. Il me semble que M. Rigault, en finissant, élève un peu trop la voix, et la force, ce qui est une légère dissonnance avec le reste du livre. On croirait presque ici que l'auteur parle à la cantonnade. « Il faut prendre bien garde, quand les principes sont engagés, que l'aménité du caractère n'ôte rien à la fermeté de l'esprit. » Ne dirait-on pas qu'il s'agit d'une de ces résolutions graves où il va de la moralité d'une vie tout entière ? Ne l'oublions pas. Il s'agit uniquement de ne pas chagriner cet excellent La Motte. Qu'importe, après

Digitized by Google

cela, si Fénelon enveloppe sa pensée de ménagements et ne la livre que dans un demi-jour qui n'est peut-être qu'une grâce de plus? Socrate aussi, et dans des questions bien plus graves assurément, se plaisait à jouer autour des sophistes avec une douce ironie qu'on ne lui a jamais reprochée. Je ne croyais pas M. Rigault si sévère à l'égard de ce procédé littéraire qui fait passer une épigramme dans une politesse et une malice dans un compliment.

Nous n'insisterons pas sur les derniers chapitres. Ils nous montrent le passage de la discussion littéraire à la théorie philosophique, dans l'abbé Perrusson et dans Vico. Mais je tiens à citer les dernières lignes qui contiennent un résumé fidèle du livre dans une belle image : « J'abandonne à regret ce travail, au moment où le sentier étroit et sinueux dont j'ai suivi les détours s'élargit enfin et laisse apercevoir un plus vaste horizon. Cette étude ressemble à une excursion dans les pays de montagnes : de temps en temps, au tournant du chemin, par quelque échappée entre deux collines, on croit apercevoir le but près de soi, on dirait qu'on le touche, et pourtant il est encore bien loin. Ainsi plus d'une fois, en voyant au milieu de la querelle littéraire intervenir l'idée du progrès, il semblait que nous allions aborder un terrain philosophique et saisir enfin un plus digne objet de la discussion ; mais cette terre désirée fuyait devant nous, et nous restions enfermés encore dans les bornes de la critique. Et quand nous arrivons enfin à l'extrémité du débat littéraire, quand nous touchons à la question philosophique, il faut nous arrêter. C'est mon devoir, mais c'est aussi mon regret. » Ajoutons que ce regret, le lecteur le partage, et qu'il accepte de grand cœur la promesse que lui fait M. Rigault d'exposer et de discuter dans un travail prochain la théorie moderne du progrès depuis Condorcet et Turgot jusqu'à nos jours.

III

Le travail de M. Rigault est bien substantiel et bien complet. Il y manque pourtant un nom, celui de madame de Staël. Le dernier mot de la querelle des anciens et des modernes, le mot le plus juste, celui qui clôt les discussions pour tous les esprits sérieux, ce mot-là n'est ni dans La Motte, ni dans Fénelon, ni dans Terrasson, ni dans Vico, il est dans madame de Staël. Ce mot, c'est l'inspiration originale, substituée à l'imitation usée de l'antiquité. Il résume tout un ouvrage essentiel de madame de Staël sur la *Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales.*

Digitized by Google

Je sais bien que M. Rigault a dessein de parler plus tard de madame de Staël à propos de la théorie du progrès, dont il nous promet l'histoire. Mais l'occasion littéraire sera perdue de nous faire voir comment la querelle, si longtemps stérile des anciens et des modernes, vient aboutir à cet ouvrage et y rencontre son dénouement, inutilement cherché ailleurs. Comme la question s'élève et se dégage dans le livre de cette femme illustre! Quelle vigueur d'esprit philosophique! quelle distance entre les arguments de La Motte et la thèse de madame de Staël! Elle fait passer dans ses pages vivantes et vraiment viriles toutes les idées justes qui se sont successivement produites dans la querelle des anciens et des modernes. Elle y ajoute, par avance, toutes celles qui se produiront un quart de siècle après, dans la querelle des classiques et des romantiques. Ces deux débats célèbres semblent avoir comme leur point de contact dans son livre. Ils y trouvent aussi leur solution, dans la plus juste et la plus agréable mesure.

Rappelons rapidement les circonstances dans lesquelles ce livre fut composé. La période révolutionnaire fut marquée, on le sait, par un singulier appauvrissement de la littérature et par une douloureuse stérilité des esprits. On a remarqué avec étonnement ce bizarre contraste de l'esprit humain poussant à l'excès la doctrine de la liberté, soulevant la société dans ses dernières profondeurs, et s'arrêtant comme désarmé devant les règles traditionnelles du goût, et souvent même devant la faible barrière des bienséances de convention. Ceux qui osaient tout dans la politique n'osaient rien dans la littérature, offrant ainsi cette étrange inconséquence d'une audace sans limite dans l'action et d'une timidité puérile dans le goût. Joseph Chénier, l'ardent révolutionnaire, jette toutes ses tragédies dans un moule usé : l'allusion seule, passant comme un éclair sur le fond un peu effacé de ses tableaux, brille d'un vif et rapide éclat, éblouit l'esprit et s'évanouit dans l'ombre d'une imitation sans vigueur et sans coloris. Dans l'art, David reste attaché presque servilement à la tradition du goût antique : copiste de génie, il marque sur toutes ses œuvres l'ineffaçable empreinte de l'antiquité renouvelée avec vigueur, mais toujours imitée. Des tragédies moulées sur la forme classique du XVIIe siècle, des peintures dans le style antique, de pâles comédies et de fades idylles, plus fades encore par le contraste du sang répandu, voilà l'art, voilà la littérature, à cette même époque où il semblait que l'inspiration dût jaillir énergique, brûlante, passionnée, des profondeurs de la société détruite. Tandis que tout se renouvelait, le théâtre était esclave, la poésie comprimait son élan, et la littérature seule refusait de participer à cet immense mouvement d'émancipation. Boileau prolongeait son empire,

Digitized by Google

là même où la monarchie de Louis XIV avait perdu ses droits.

Il y avait dans ce triste spectacle des lettres dégénérées un démenti apparent à la doctrine de madame de Staël sur la perfectibilité de la raison humaine ; il y avait là comme une condamnation de ses espérances. Comment croire aux progrès de la moralité et des lumières en face des échafauds qui décimaient la France? Comment croire au progrès de l'esprit humain en face d'une littérature énervée, dont l'imitation maladroite ne prenait à l'antiquité que des noms héroïques et des sujets rebattus, sans même comprendre le sens profond et mystérieux de ses traditions, sans même essayer de traduire sur la scène l'énergie des sentiments et la vérité des mœurs de la Grèce et de Rome?

Alors se posa naturellement devant la raison de madame de Staël cette question des anciens et des modernes qui s'était si longtemps traînée à travers une argumentation monotone et mesquine. Madame de Staël l'élève du premier coup à la hauteur d'une question philosophique ; elle se place au cœur de la civilisation moderne, l'analyse dans ses éléments essentiels, et comparant ces éléments à ceux de la société antique, elle tire de ce rapprochement fécond des conclusions de la plus haute portée. Ces conclusions, le XIXe siècle les a presque toutes acceptées ; elles étaient en germe dans l'esprit moderne ; il ne fallait, pour les faire passer dans la pratique et dans les faits, que l'action d'une haute intelligence qui vînt nettement définir ces pressentiments obscurs, et donner ainsi le sens de l'avenir à cette littérature rétrograde, imitatrice infidèle à la fois et servile du passé.

Madame de Staël ne croyait pas que l'esprit humain fût ainsi condamné à végéter sans éclat sous la tutelle d'un système exclusif. Elle ne pouvait pas croire que les sources de l'invention originale fussent définitivement épuisées ; elle osa, et ce fut son honneur, ne pas désespérer de l'éternelle fécondité du génie. D'ailleurs, dans le siècle qui venait de finir, Jean-Jacques Rousseau avait prouvé, par des œuvres éclatantes, qu'il y a, au fond de la conscience et dans les mystères du sentiment personnel, des ressources infinies pour le génie de l'observation et l'éloquence du cœur. Bernardin de Saint-Pierre avait montré, dans une œuvre naïve et charmante, quel parti le talent peut tirer du sentiment de la nature, et quelle richesse de coloris ce sentiment peut répandre sur la plus simple fiction. Ces exemples suffisaient pour relever l'espoir du progrès, en indiquant à quelle source les lettres pourraient se rajeunir et l'inspiration se vivifier. Enfin, précisément à l'époque où madame de Staël méditait son grand ouvrage de critique, celui où elle devait poser avec éclat la doctrine hardie de l'innovation et de la réforme, Châteaubriand,

Digitized by Google

encore exilé, mais déjà célèbre, écrivait les dernières pages du *Génie du christianisme*, où, justifiant d'abord la théorie nouvelle, il allait montrer à la France et à l'Europe l'alliance merveilleuse de l'esprit chrétien, grave, intime, mélancolique, avec la grâce du sentiment poétique et le charme de la plus brillante imagination. Il y avait là des sources fécondes, où l'invention originale pouvait puiser des sujets nouveaux et surtout des sentiments inconnus aux anciens.

C'était le salut de la littérature; si par un effort décisif, elle ne brise pas ses liens, elle tombera d'épuisement et de décrépitude au niveau de la littérature du Bas-Empire, cette littérature de sophistes et de rhéteurs, qui n'était plus qu'une vaine déclamation d'école et qu'un ridicule avortement des intelligences. Mais si les lettres s'affranchissent enfin de cette servitude, si elles consentent à être autre chose que l'écho monotone et fatigué des voix brillantes du monde antique, qu'elles osent puiser aux sources sacrées de la conscience et de la nature éternellement jeune, et sans doute elles se ranimeront; la poésie trouvera des accents nouveaux, et l'esprit humain, rajeuni et vivifié, renouera par une chaîne d'or le siècle nouveau aux grands siècles de la littérature.

Le seul moyen de lutter sans trop de désavantage avec les modèles de l'antiquité, ce sera donc de tenter avec hardiesse des voies entièrement nouvelles, et de mettre à profit ce trésor d'expérience, d'observations et de sentiments, accumulé pendant tant de siècles, trésor que n'avait pas la sagesse antique et que la raison moderne possède stérilement, puisqu'elle ne sait pas en jouir. On ne peut égaler les anciens qu'en se séparant d'eux et en s'inspirant ailleurs. Incomparables artistes, ils resteront nos maîtres pour la perfection soutenue de la forme, pour la fermeté du dessin, pour la pureté du coloris; essayons de leur ravir ce précieux secret de l'élégance simple et de l'art tempéré par le naturel, mais, admirateurs sincères du génie antique, osons être de notre siècle et de notre civilisation. Etudions Homère, Sophocle, Virgile; mais auprès de ces maîtres de l'art, ouvrons *Ossian*, Shakspeare et Gœthe.

Tel est le sens de l'ouvrage de madame de Staël sur la *littérature*. Au fond, c'est une comparaison hardie, brillante, originale entre le génie de la civilisation moderne et le génie des civilisations antiques; c'est une éloquente apologie de la doctrine du progrès raisonnable; c'est aussi un essai de naturalisation en faveur des littératures étrangères, plus avancées alors que la nôtre dans les voies nouvelles, et plus rapprochées du véritable esprit de progrès.

Mais remarquons-le bien, madame de Staël fait d'une main ferme et sûre la part du progrès auquel elle croit, dans lequel elle espère. Ce progrès est surtout un progrès scientifique et moral; il se marque

Digitized by Google

spécialement par les conquêtes de la science et par l'esprit général de la civilisation chrétienne. La philosophie, la science des principes, a fait un pas immense. La littérature a donc gagné elle-même en tant qu'expression de la philosophie. Mais sous le point de vue de l'art, madame de Staël avoue de bonne grâce l'incontestable supériorité des anciens; au reste, ce n'est pas là une objection contre le fond même de sa doctrine; elle distingue toujours avec le plus grand soin ce qui appartient aux arts d'imagination de ce qui relève, à quelque titre que ce soit, de la philosophie : « Les arts d'imagination, dit-elle excellemment, ne sont point susceptibles d'une perfectibilité indéfinie, tandis qu'on ne peut prévoir le terme où s'arrêtera la pensée. La poésie des Grecs n'a été ni surpassée, ni même égalée par les modernes; mais il n'est pas vrai que, depuis près de trois mille ans, les hommes n'aient pas acquis une pensée de plus, et c'est un grand tort dans l'esprit de ceux qui condamnent l'espèce humaine au supplice de Sisyphe, à retomber toujours après s'être élevée. »

Dans des limites si sagement tracées, l'idée du progrès intellectuel de l'humanité était incontestable, et madame de Staël avait raison d'avance contre la critique partiale et méticuleuse de M. de Fontanes. Que reste-t-il de l'ouvrage de madame de Staël? Ironsnous au-delà du vrai, en disant que cette œuvre a été comme le programme et l'annonce des réformes qui devaient s'accomplir dans la littérature et dans l'art? C'était en quelque manière la poétique anticipée d'*Atala*, de *René*, et même des *Méditations* et des *Odes et Ballades*. Châteaubriand, dont il est de mode aujourd'hui de dénigrer non-seulement le caractère, mais le génie, vint bientôt donner à ces théories nouvelles la consécration d'un grand exemple. Madame de Staël elle-même s'efforça, dans ses œuvres, de réaliser cet idéal qu'elle avait entrevu dans un prochain avenir : artiste enthousiaste, elle excita la jeune génération à la suivre dans sa brillante entreprise. Ce fut elle qui donna le premier ébranlement aux intelligences amoureuses du beau et lasses du passé.

Il nous a semblé qu'il y avait opportunité de rappeler, à propos de la querelle ressuscitée par M. Rigault, le grand rôle de madame de Staël dans la question. Elle a su, la première, rattacher la critique aux principes mêmes de l'histoire, en montrant quels liens étroits unissent les institutions sociales au mouvement des esprits. Ainsi s'expliquait naturellement la différence des littératures par la différence des nationalités. La pensée n'était plus l'œuvre stérile et isolée du caprice et du hasard; la littérature n'était plus un effet sans cause; elle prenait racine dans le sol; elle se rattachait au mouvement intime des sociétés, et la critique, cessant d'être une aride nomenclature des ouvrages de l'art ou une discussion stérile

Digitized by Google

de détails, devenait, sous la plume magique de madame de Staël, le tableau dramatique des révolutions de l'esprit humain et la saisissante peinture des réalités sociales : la critique ainsi entendue devenait une des faces, la plus brillante peut-être, de l'histoire.

L'œuvre de madame de Staël n'était rien moins que cela : renouvellement de la critique par la philosophie ; interprétation des littératures diverses par le point de vue supérieur des institutions sociales; conception profonde du caractère des peuples et du génie spécial des civilisations; vive intelligence des révolutions de la pensée et des progrès de l'esprit humain; enfin recommandation incessante donnée aux lettres françaises de se retremper aux sources intérieures de la conscience, et d'étudier les grands modèles des littératures du Nord, plus libres que celles du Midi de l'imitation classique, et par là plus originales et plus fécondes; tels sont les traits essentiels par lesquels on peut apprécier ce livre vraiment nouveau, qui faisait pénétrer l'esprit de progrès dans la littérature rétrograde, déshabituait le génie français des systèmes exclusifs et des préjugés nationaux, et donnait droit de cité à Shakspeare, faiblement imité par Ducis, et à Goëthe, presque inconnu de ce côté du Rhin.

Je me demande quel effet cette argumentation éloquente, vigoureuse, philosophique, aurait fait en tombant au milieu de la mesquine querelle agitée autour de l'ombre de l'*Iliade* par une pédante et par un bel esprit. La Motte et madame Dacier auraient pâli d'effroi. Le nœud de la question était là pourtant. Madame de Staël ne s'y est pas trompée.

Je regrette vivement que ce contraste d'une raison puissante, qui vient clore le débat, avec les esprits médiocres ou prévenus qui l'ont si stérilement prolongé, ait échappé à M. Rigault, ou peut-être qu'il n'ait pas voulu le saisir. Il nous aurait donné le plaisir de lire dans son livre, déjà si riche, un chapitre intéressant qui aurait dignement couronné l'œuvre. Il aurait épargné à mes lecteurs l'ennui de cette incomplète esquisse, qui a le double tort d'en dire trop et de n'en pas dire assez.

E. Caro.

Digitized by Google

L'AGRICULTURE

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

DEUXIÈME PARTIE[1].

V

Nous arrivons à ce que l'on pourrait justement nommer l'œuvre capitale de la Révolution française, l'abolition ou la transformation des servitudes et redevances d'origine féodale. Aucune réforme n'était plus urgente, plus vivement sollicitée que celle-là. Il ne s'agissait plus que d'y procéder avec la sage circonspection dont le gouvernement danois, et Louis XVI lui-même, dans ses domaines particuliers, avaient donné des exemples récents. Mais ces ménagements équitables étaient incompatibles avec l'emportement révolutionnaire. Sous prétexte d'anéantir tout vestige des oppressions anciennes, et de rétablir la propriété sur sa base, on s'y prit de manière à encourager les plus audacieuses violations du droit même de propriété, et on dépassa de bien loin les besoins véritables et les vœux légitimes du peuple.

Maintenant qu'on peut mieux apprécier le mouvement de 1789 en

[1] Voir la première partie dans la livraison du 31 janvier.

Digitized by Google

le jugeant dans son ensemble et plus à distance, nous ne froisserons sans doute aucune susceptibilité en signalant l'exagération calculée des déclamations qui retentirent dans la fameuse nuit du 4 août contre la tyrannie féodale. Bien longtemps avant cette époque, on eût vainement cherché en France « ces paysans obligés de battre, pendant la nuit, l'eau des fossés pour empêcher les grenouilles de troubler le sommeil du maître, et encore bien moins ces châtelains faisant ouvrir le ventre d'un vassal pour se réchauffer les pieds au retour de la chasse. » Certains actes tyranniques, improprement qualifiés de coutumes, n'avaient jamais été, même en pleine féodalité, que des monstruosités exceptionnelles ou n'avaient existé que dans des localités fort restreintes. Quelques usages, réminiscences de l'esclavage antique et des mœurs de conquérants barbares, avaient été abolis formellement dans le moyen âge; d autres étaient tombés depuis longtemps dans une si profonde désuétude, que le peuple, au XVIIIe siècle, en ignorait même les noms. Le servage complet, dit *de corps et de poursuite*, existait encore nominalement dans quelques coutumes, mais nulle part dans toute sa rigueur, si ce n'est dans le Jura, où il pesait encore sur environ dix mille vassaux ecclésiastiques, qui, malgré les déclamations des philosophes, ne se plaignaient pas beaucoup de leur sort.

En réalité, les servitudes personnelles ayant été abolies ou considérablement amoindries par l'usage, le régime féodal n'existait plus guère que par rapport aux servitudes *réelles* qui pesaient sur les biens. Il n'en était devenu que plus odieux aux populations, par cette raison, déjà indiquée, que les nobles, dépouillés du pouvoir politique, n'avaient plus de sujets, mais seulement des débiteurs. Ces dettes ou charges d'origine féodale affectaient plus ou moins sensiblement la propriété foncière sur toute l'étendue du territoire français.

Nous n'avons garde d'infliger ici à nos lecteurs la longue et fastidieuse énumération de ces anciens droits féodaux. Nous rappellerons seulement que le fardeau le plus lourd pesait à peu près exclusivement sur la classe la plus nombreuse, celle des propriétaires ou possesseurs d'héritages tenus à *cens*, et que la redevance, connue sous le nom de *cens* ou censive, constituant une véritable retenue d'une partie du droit de propriété au profit du seigneur concessionnaire, était à la fois perpétuelle, imprescriptible, irrachetable et indivisible. Le seigneur grevait, de plus, la transmission de cette nature d'héritage par un droit de mutation connu sous le nom de droit *de lods et ventes*[1]. Enfin, le gouvernement venait enchérir sans scru-

[1] Dans quelques provinces, il jouissait de plus du droit de *retrait censuel*, c'est-à-dire qu'il pouvait reprendre pour son compte l'héritage vendu au prix stipulé dans

Digitized by Google

pule sur ces charges, déjà si lourdes, en percevant sur les héritages roturiers le droit de franc-fief, qui leur enlevait l'équivalent d'une année de revenu, d'abord invariablement tous les vingt ans, et encore à chaque mutation par suite d'aliénation ou de décès. Ce droit n'avait jamais été ni aussi exorbitant ni aussi rigoureusement perçu qu'au XVIIIe siècle. Du moment où le chef de l'Etat rappelait à lui les fractions diverses de la souveraineté territoriale, du moment où il se refaisait, en quelque sorte, le seigneur immédiat et direct de tous, il devenait sans doute indispensable d'accroître les charges publiques d'un royaume qui devenait plus homogène et plus puissant, mais il était injuste et imprudent de persister à répartir ces charges d'après les principes de l'ancienne hiérarchie féodale. Il y avait là surcharge, cumul inique de la dette du présent et de celle du passé.

On ne peut équitablement blâmer la royauté d'avoir détruit la féodalité politique, mais on peut lui reprocher d'avoir manqué de vigueur et d'à propos pour accomplir la contre-partie, le complément nécessaire de cette grande œuvre, une liquidation amiable de la féodalité réelle. La situation matérielle et morale de la France au XVIIe siècle réclamait impérieusement cette mesure hardie, mais nécessaire au salut commun. Le seul moyen d'éviter la révolution violente et anarchique, était d'opérer une révolution pacifique en faisant disparaître cette anomalie, chaque jour plus choquante, entre l'abolition de la puissance féodale, et le maintien du régime féodal en matière de redevances et de charges publiques. On serait arrivé à ce but, en proclamant les impôts obligatoires pour tous et *tous les droits féodaux rachetables*. De nombreux documents prouvent que cette réforme, qui ne pouvait manquer d'être accueillie avec transport par le tiers Etat, l'eût été aussi sans défaveur par la majorité intelligente de la noblesse et du clergé. On comprend facilement en effet que le rachat des droits féodaux, tout en donnant aux propriétaires roturiers la faculté de s'exonérer d'obligations et de charges qui leur devenaient chaque jour plus insup-

l'acte de vente. Pire encore était la condition des détenteurs d'héritages tenus en *main-morte* et en *bordelage*. Dans ces derniers, d'après la coutume de Poitou, le non paiement du cens pendant trois ans de suite donnait lieu à la confiscation au profit du seigneur. La jurisprudence avait fini par restreindre ce droit rigoureux aux domaines ruraux, « car le paysan est toujours le mulet prêt à recevoir toutes charges, » dit naïvement un ancien feudiste. Parmi les autres servitudes féodales encore en vigueur à la révolution, il nous suffira de citer les banalités de fours et moulins, si gênantes souvent pour l'agriculture, les droits sur les pacages, ceux de leyde sur les foires et marchés, le ban des vendanges, etc. Au surplus, il s'en fallait bien que les censives et autres redevances irrachetables par coutume ou par convention, fussent une charge exclusive du tiers-Etat. Nous reviendrons bientôt sur ce point important.

Digitized by Google

portables, aurait en même temps facilité, dans une grande partie du territoire, la reconstitution de la grande propriété sur une base plus solide. C'était le seul moyen efficace de mettre un terme à l'isolement du peuple des campagnes, qui fut en réalité l'une des grandes causes de la révolution [1].

Cette conséquence fatale de l'annihilation politique de la noblesse n'a été convenablement appréciée que de nos jours. Le système d'absorption et de concentration de tous les pouvoirs locaux au profit de l'autorité centrale avait dépassé son but, et créé à la monarchie des dangers nouveaux. En voulant rendre la noblesse trop soumise, on la rendit finalement impuissante, non plus seulement à se révolter contre la royauté, mais même à la défendre. On brisa l'antique lien de subordination féodale sans rien mettre à la place ; on enleva aux populations rurales l'intermédiaire bienfaisant des grands propriétaires résidant au milieu d'elles. Ces populations, livrées à elles-mêmes, déshéritées de toute indemnité, de toute consolation pour des fatigues et des misères incessantes, perdirent graduellement toute affection, tout respect pour les anciens comme pour les nouveaux maîtres, qui semblaient avoir transigé à leurs dépens, et trafiquer à l'envi du produit de leurs sueurs. Et comment en eût-il été autrement? De l'Etat, les paysans ne connaissaient que les agents du fisc : du seigneur, que des intendants non moins impitoyables. Aussi, tandis que les descendants des barons du moyen âge se faisaient courtisans, se disputaient, avec une ardeur effrénée, la jouissance du moindre galetas dans les combles de Versailles, et dépensaient insoucieusement leurs revenus pour faire figure à la cour, des trésors de colère s'amassaient contre eux parmi ces populations, dont ils n'étaient plus que les créanciers. On était loin du temps d'Henri IV et de Sully, cet âge d'or de l'agriculture française. L'argent, péniblement gagné par le cultivateur, promptement absorbé par ces nombreuses redevances qui grevaient, sous tant de formes diverses, la propriété et le revenu du roturier, ne servit qu'à alimenter le faste incessant et ruineux de la cour. C'est surtout aux règnes de Louis XIV et de Louis XV qu'on pourrait appliquer ce qu'un chroniqueur du XVIe siècle disait de la fameuse entrevue du camp du Drap-d'Or, où plusieurs de la suite de François Ier portèrent, dit-il, *leurs terres et leurs maisons sur leurs épaules*. Ce luxe effréné, qui n'était encore qu'exceptionnel

[1] Une liquidation toute semblable de la féodalité a été accomplie dans le royaume de Naples, en 1810, par le roi Joachim Murat, et la dynastie des Bourbons a respecté son œuvre.

Digitized by Google

dans le XVIe siècle, était devenu peu à peu l'état normal de la noblesse française [1].

Cette situation fausse et périlleuse peut se résumer en quelques mots : profonde indifférence des grands propriétaires pour leurs anciens vassaux; aversion croissante de ceux-ci pour des charges désormais sans compensation; imprudence de l'autorité centrale, qui, en maintenant dans la répartition des impôts d'utilité publique une inégalité humiliante et qui n'avait plus de raison d'être, faisait prendre en haine à la classe laborieuse les obligations les plus nécessaires envers l'Etat.

VI

Nous arrivons à ce moment solennel dans notre histoire, où la royauté, cédant à de généreux scrupules, se dessaisit de son initiative au profit de l'assemblée constituante. Pour nous, comme pour tous les esprits impartiaux et sincères, Louis XVI n'est plus roi à partir du 23 juin 1789. De ce jour, l'assemblée est investie d'une dictature souveraine; de ce jour aussi sa responsabilité est sans bornes comme son autorité. Comment va-t-elle résoudre l'importante question qui nous occupe? quelle transaction équitable va-t-elle présenter entre les tendances irrésistibles de l'esprit d'innovation et de réforme, et les principes immuables de l'ordre social?

Sa tâche était bien difficile, sinon impossible. Les intentions du plus grand nombre de ses membres étaient d'abord loyales, leur capacité incontestable, mais on ne pouvait attendre d'une autorité insurrectionnelle, juge et partie dans sa propre cause, le calme et la modération nécessaires pour donner satisfaction aux intérêts nouveaux, sans blesser en rien l'équité.

On connaît la solution qu'adopta l'assemblée constituante relativement aux droits et redevances d'origine féodale. Elle établit une distinction fondamentale entre la féodalité *dominante* et la féodalité *contractante*. Elle abolit sans réserve et sans indemnité les droits purement seigneuriaux, ce qui comprenait non-seulement les priviléges purement honorifiques, et les obligations à titre d'hommage, mais aussi les droits de retour successif qui existaient encore dans

[1] Cette contagion de luxe avait même gagné la bourgeoisie, dès les premières années du règne de Louis XIV. On peut voir, à ce sujet, de curieux documents dans le travail de M. Louandre, publié récemment dans cette *Revue* (livraison du 30 novembre 1856).

Digitized by Google

quelques coutumes serves, les priviléges *réels*, et les redevances en nature ou en argent, qui pouvaient être plutôt considérées comme charge de vassal, que comme prix librement débattu entre les deux parties. Quant aux autres redevances ou rentes foncières perpétuelles, *rentes*, *agriers*, *terrages* ou *champarts*, l'assemblée constituante les considéra comme le prix originairement convenu de concessions consenties par les anciens propriétaires, abstraction faite de toute distinction de caste. Ces redevances furent donc maintenues en principe, seulement elles furent déclarées rachetables, nonobstant tout usage et toute stipulation contraires. Le législateur se réservait de fixer ultérieurement les conditions du rachat. Telle est cette fameuse distinction, longtemps préconisée comme un miracle d'adresse et d'équité. De bonne foi, mérite-t-elle un si pompeux éloge? Pour tout observateur impartial et réfléchi, cette solution n'est autre chose que la raison du plus fort; elle n'est ni équitable ni sincère, car elle ne repose que sur un sophisme démenti par l'histoire.

D'après le principe proclamé par l'Assemblée constituante, il semblerait que tout contrat de vente ou de bail d'héritage, fait sous l'ancien droit par un noble à un vassal aurait été de nature mixte, qu'on y trouverait à la fois un maître recevant l'hommage servile de son sujet, et lui imposant des charges en raison exclusivement de son infériorité et de sa sujétion, et un vendeur traitant avec un acheteur, comme auraient pu faire deux égaux. L'existence d'un semblable état de choses justifierait en effet les mesures prises par les dictateurs révolutionnaires. Il n'y a qu'un léger inconvénient, c'est qu'un semblable règlement d'autorité et de subordination féodale n'avait jamais existé.

D'abord, en général, cette dualité prétendue dans la personne de chaque contractant n'est qu'une utopie sortie du cerveau des idéologues du XVIIIe siècle. Une fois le servage personnel supprimé et mis hors de cause, ce qui avait eu lieu avant la révolution, il ne restait à régler, nous l'avons déjà dit, que les effets du régime féodal par rapport aux biens. Or, en admettant même (ce qui n'était pas, comme nous le verrons tout à l'heure) que chaque contrat de vente, de location ou de sous-location d'héritage tenu à cens ou en roture eût été passé entre deux personnes de caste différente, pouvait-on se flatter d'y démêler équitablement ce qui avait été imposé par le respect ou par la crainte, et ce qui avait été librement débattu et consenti par l'inférieur? Avait-on le droit de revenir sur les faits accomplis, au point de prendre fait et cause pour une des parties contractantes ou ses ayant cause, et de créer en leur faveur des distinctions, des motifs d'éviction absolue auxquels leurs auteurs n'avaient pas songé?

Digitized by Google

Remarquez bien que jusqu'ici nous raisonnons dans l'hypothèse la plus favorable à la défense du système de la Constituante, celle d'une concession faite par le supérieur à l'inférieur, par le noble au vassal, moyennant diverses obligations et redevances, dont les unes, suivant ce système, doivent être maintenues comme conformes au droit naturel et à l'équité, les autres évincées et supprimées comme attentatoires à la liberté et à la dignité humaines. Mais telle n'était pas, il s'en faut bien, la position de tous les détenteurs d'héritages tenus à cens, même bien antérieurement au XVIIIe siècle. Nous pourrions en citer des exemples multipliés; nous n'en rapporterons qu'un seul, qui peut dispenser de tous les autres. Dès l'an 1606, on voit la reine Marguerite, première femme de Henri IV, personne assurément fort peu roturière, traiter avec l'Université pour six arpents de terre sis au petit Pré-aux-Clercs, à la charge de *douze deniers parisis de cens*, et 10 livres de rente foncière pour chaque arpent, lois et ventes, saisines et amendes, etc[1].

Les choses ne se passaient donc nullement, en fait, comme pourrait le faire supposer la déclaration de la Constituante. Il y avait dans toutes les coutumes, et surtout dans celle de Paris, des religieux et des nobles possesseurs ou locataires d'héritages grevés de charges et redevances d'origine féodale. Cette situation n'avait rien d'humiliant ni de compromettant pour eux, et la prétendue distinction entre les féodalités dominante et contractante n'avait jamais existé que dans l'imagination des réformateurs. On peut même ajouter que cette distinction devait amener des résultats absolument contraires à l'équité, par la suppression, *sans aucune indemnité*, de priviléges plutôt honorifiques que réellement lucratifs, et de redevances à titre d'hommage, qui avaient été, dans le principe, l'unique prix ou loyer de concessions importantes. Ainsi les héritiers des anciens possesseurs de territoire se trouvèrent d'autant plus spoliés que leurs ancêtres s'étaient montrés plus généreux envers leurs vassaux.

En résumé, la réaction passionnée dont l'Assemblée nationale se fit d'abord l'instrument, et devint bientôt le jouet, commit ici une déplorable confusion. On pouvait voir dans le remaniement général des impôts et l'établissement d'un mode de répartition plus équitable, l'abolition des derniers vestiges de l'inégalité de caste. Mais il n'en était pas de même de la liquidation des obligations et des dettes foncières d'origine féodale. Ce n'était pas là une œuvre de réhabili-

[1] Du Boullay, *Mémoire sur le Pré-aux-Clercs*. Cet ouvrage très rare abonde en renseignements curieux sur l'origine et les premières divisions de la propriété immobilière à Paris. On y voit les religieux Augustins prendre également à bail des terrains de l'Université moyennant *censive, etc.*

Digitized by Google

tation, mais simplement d'exonération. Il était devenu nécessaire d'en finir avec ces démembrements perpétuels de la propriété, désormais nuisibles à l'intérêt général, mais on ne pouvait en finir équitablement que sauf indemnité. Pour toute charge d'origine féodale, il y avait compte à faire entre l'héritier du cédant et l'héritier du concessionnaire, car toutes ces charges avaient eu leur raison d'être dans la propriété originaire, ou dans la police et la défense du territoire. Sans doute ces transactions multipliées auraient présenté bien des difficultés de détail; toutefois, il est facile d'entrevoir que toutes les opérations pouvaient être ramenées à quelques principes généraux, à une sorte de tarif de proportion, d'après lequel l'indemnité définitive aurait été d'autant moins forte, que la réserve imposée aux concessionnaires aurait été plus onéreuse et plus longtemps supportée. Ce qu'il y avait à faire, en un mot, c'était un grand travail d'expropriation pour cause d'utilité publique, dont le résultat aurait en même temps soulagé la petite propriété, et facilité la reconstitution de l'aristocratie territoriale sur une base homogène et conforme aux idées nouvelles. Mais un semblable travail ne pouvait être convenablement accompli que dans un temps paisible, et par l'initiative d'une autorité forte et respectée.

Il y avait, au contraire, un immense péril à créer en pareille matière des distinctions arbitraires, et à se départir, en quoi que ce fût, du principe de l'indemnité. Sur toute l'étendue du territoire français, la propriété foncière n'avait été, dans l'origine, qu'un démembrement plus ou moins grand de la propriété féodale, et l'on ne pouvait faire banqueroute à celle-ci, sans que l'autre s'en trouvât plus ou moins gravement compromise. On pouvait, sans doute, au nom de la loi suprême de l'intérêt et du salut publics, imposer aux héritiers des premiers propriétaires du territoire des sacrifices considérables; mais entre l'expropriation même forcée et la spoliation, entre la liquidation et la banqueroute, il restait une limite suprême qu'on n'aurait jamais dû franchir.

VII

C'est ce que fit pourtant, avec un fol enthousiasme, l'Assemblée constituante, et l'on ne sait que trop les malheurs qui s'ensuivirent. En annihilant ainsi toutes les traditions nationales, en déclarant la guerre au passé, elle faisait ouvertement alliance avec des passions qu'aucun pouvoir, qu'aucune ambition ne sauraient prendre impunément pour auxiliaires ou pour complices. La distinction qu'elle

Digitized by Google

avait prétendu introduire entre les droits et redevances d'origine féodale, prouve néanmoins qu'on avait instinctivement pressenti les conséquences extrêmes de la résolution qu'on avait prise; c'était une sorte de temps d'arrêt dans la voie injuste et périlleuse où l'on s'engageait. « Nous avons détruit tout ce qui était à détruire, s'écriait Barnave en 1791; aller plus loin, serait compromettre le principe même de la propriété! » Barnave se trompait; on avait détruit plus qu'on n'aurait dû détruire, et la révolution, que vainement on proclamait finie, poursuivait son cours dévastateur, renversant impitoyablement tout ce que ses premiers auteurs avaient voulu conserver.

On sait quelles odieuses violences souillèrent, dès 1789, la cause révolutionaire. L'insurrection de l'Assemblée nationale contre le pouvoir royal et la trop fameuse journée du 14 juillet stimulaient les plus mauvaises passions, et leur garantissaient l'impunité. Alors commença cette guerre à outrance au passé, dont l'Assemblée avait en quelque sorte publié le manifeste. Sous prétexte d'anéantir jusqu'au dernier vestige de barbarie et d'oppression, on détruisit les plus précieux monuments de notre histoire; on exerça des représailles parfois injustes et toujours sacriléges jusque sur les tombeaux[1]. L'Assemblée n'agissait plus que sous l'influence anarchique, qui déjà la débordait. Les châteaux étaient saccagés, les chartriers détruits, avant même que la suppression des droits féodaux fût décrétée. Les factieux anticipaient sur les décisions de l'Assemblée conformes à leurs volontés, et n'avaient nul souci des autres. Ce fut ainsi que, pendant les premières années de la révolution, la réserve faite au profit des rentes foncières non seigneuriales passa inaperçue ou dédaignée. Aucune prescription nouvelle ne vint réglementer et déclarer obligatoire le rachat décrété en principe par l'Assemblée constituante, et l'autorité nouvelle sembla ainsi se faire complice, au moins par son silence, d'une odieuse confiscation. Ces rentes perpétuelles ou *champarts*, avaient été pourtant l'une des institutions les plus profitables à l'accroissement de la richesse territoriale, et de plus elles étaient souvent le prix de concessions faites par des propriétaires qui n'étaient ni riches, ni nobles, comme en font foi les titres nombreux qui subsistent encore. Néanmoins, tant que dura l'effervescence révolutionnaire, il ne fut question ni du paiement de ces rentes ni de leur rachat. Le paiement même des fermages fut suspendu complétement dans beaucoup de localités : dans d'autres, il

[1] Nous ne citerons que deux exemples de ces profanations, parce qu'ils se rapportent directement à notre sujet : le cœur de Henri IV brûlé à La Flèche, et les restes du duc de Penthièvre, ce bienfaiteur du peuple que la Terreur même avait respecté pendant sa vie, ignominieusement arrachés à sa sépulture de famille.

Digitized by Google

n'eut lieu que partiellement, et en subissant des dépréciations considérables, par suite de l'effroyable confusion qu'avaient occasionnée l'émission successive et la dépréciation des assignats.

Aussi est-il devenu impossible de décrire, d'une façon à peu près exacte et complète, tout ce qu'eurent alors à souffrir, non pas seulement les anciens nobles, non pas seulement les riches, mais tous les propriétaires ! La génération contemporaine de ces jours de malheur a emporté ses souvenirs dans la tombe. Mais on peut les résumer exactement en quelques mots. Pendant toute la période de la Terreur, les propriétaires furent complétement à la merci de leurs tenanciers, et forcés de se contenter de ce que ceux-ci pouvaient ou voulaient bien leur donner. Indépendamment de la gêne très réelle qu'éprouvèrent presque constamment les cultivateurs par suite de l'accroissement des impôts fonciers, de la trop fameuse loi du *maximum*, et des réquisitions forcées, on devine facilement à quelles fraudes innombrables donnait lieu cet état de désordre permanent. D'ailleurs, la plupart des propriétaires riches ne pouvaient faire valoir leurs droits, sans risquer la liberté et la vie. Le mieux pour eux, c'était de tâcher de se faire oublier. Ils auraient pu, comme Sieyès, résumer tout ce qu'ils avaient pu faire pendant la Terreur par ce seul mot : « *Nous avons vécu!* » « Jamais il n'y eut tant à réparer pour conserver, disait à la Convention Rœderer au sortir de cette épreuve redoutable. Il n'y a pas un propriétaire qui n'ait des portes, des fenêtres, des toits, des murs à réparer, après trois ans entiers pendant lesquels ses revenus, insuffisants pour son nécessaire, lui ont interdit tout entretien de ses propriétés, et l'ont condamné à les voir dépérir, sous peine de périr lui-même de faim et de froid. »

Pour atténuer l'impression de ce triste tableau, on ajoutait, il est vrai, que la ruine des propriétaires avait tourné à l'avantage des fermiers, qui s'enrichissaient de tout ce qu'ils ne payaient pas ou de ce qu'ils avaient, à une certaine époque, payé en assignats. Il est certain que plusieurs eurent l'habileté ou le bonheur de réaliser, dans certains moments, des bénéfices considérables. Mais ces bénéfices frauduleux ne profitaient nullement à la richesse publique. Cet or, qu'on ne possédait qu'en tremblant, on se hâtait de le dérober à la vue des voisins, de la famille, en l'enfouissant dans de mystérieuses cachettes. Telles étaient les tendances que développait l'anarchie révolutionnaire au sein des populations rurales ; c'était comme un pillage universel, où chacun tâchait de prendre sa part.

Le régime de la Terreur, d'odieuse mémoire, fit lourdement peser sur nos campagnes son sceptre de plomb. Le plus curieux et le

Digitized by Google

plus lugubre monument de ce despotisme ultrà-révolutionnaire est sans contredit cette fameuse loi du 10 vendémiaire an IV, dont nous avons déjà parlé, qui rendait *tous* les habitants d'une commune solidaires de la désobéissance d'un seul d'entre eux aux prescriptions de l'autorité centrale, de tout refus d'obtempérer aux réquisitions forcées, de tout paiement fait par un fermier de biens confisqués à son ancien propriétaire. Les habitudes oisives et brutales des clubs exercèrent aussi une déplorable influence sur la moralité de la classe agricole. Dans les campagnes comme dans les cités, la vie des hommes honnêtes et paisibles était alors empoisonnée par des alertes incessantes ; on vivait au jour le jour, sans être sûr du lendemain ni même de la nuit. Cette situation rappelait celle des populations gallo-frankes du temps de l'invasion normande ; avec cette différence encore qu'au IXe siècle on pouvait éviter, par la fuite, le fléau destructeur, et que le christianisme consolait et parfois même protégeait les opprimés, tandis qu'en 93 le péril était partout, et que la religion était un crime comme la richesse. Si la loi du *maximum* empêcha ou plutôt ajourna la disette dans les grands centres de population, le contre-coup n'en fut que plus terrible ensuite, surtout pour les pauvres habitants des campagnes. Le souvenir de ces misères trop réelles de la révolution est plus éloquent que tous les sophismes de ses défenseurs. Quel temps que celui-là, où la faim même était imputée à crime, où il fallait cacher la farine comme l'or, où des villages entiers se réfugiaient la nuit dans les bois pour y cuire leur pain, tout en tremblant que la lueur du foyer ne dénonçât ce forfait d'un nouveau genre aux inquisiteurs patriotes !

Quand les hommes d'ordre et de bon sens recouvrèrent enfin la parole, Boissy d'Anglas eut le courage de proclamer le premier que la classe agricole avait souffert plus que toute autre de la tyrannie révolutionnaire. Il existe sur ce lugubre sujet un document d'une authenticité irrécusable. C'est une discussion du conseil des Cinq-Cents, qui fut pendant quelques semaines comme le champ clos des exaltés et des modérés, immédiatement avant le coup d'Etat du 18 fructidor. Il s'agissait de plus de dix mille agriculteurs de l'Alsace qui avaient émigré en masse à l'époque du terrorisme, et dont la plus grande partie n'avait pu rentrer à temps dans ses foyers, et se trouvait par conséquent sous le coup des lois de séquestre sur les biens d'émigrés. La commission nommée pour statuer sur leur réclamation inclinait à la clémence ; elle pensait qu'on pouvait, sans inconvénient, *pardonner* à des gens qui n'avaient fui que pour se dérober à une sanglante et implacable persécution. Harmand, son rapporteur, plaida la cause de ces malheureux avec une énergie qui

Digitized by Google

lui valut, peu de jours après, une honorable proscription. On trouve dans son discours[1] bien des faits qui jusque-là étaient restés inconnus, et dont les partisans de la Révolution n'aiment pas à évoquer le souvenir. On y retrouve la trace palpitante du système de spoliation ou plutôt de proscription en masse, suivi par les émissaires de la Convention, à l'égard des paysans aisés, qualifiés d'accapareurs, et les arrêtés de cet Euloge Schneider, de sanglante mémoire, qui parcourait les campagnes escorté de la guillotine. C'est lui qui prescrivait de mettre en arrestation tous les *banquiers, notaires et autres scélérats;* qui levait un emprunt forcé de 10,000 livres sur les *aristocrates de la campagne :* alors, disait Harmand, *la bourse ou la vie* étaient les seuls cris répétés par tous les échos révolutionnaires. Voilà le socialisme du passé : plaise à Dieu que ce ne soit pas le socialisme de l'avenir!

La situation des campagnes n'éprouva aucune amélioration réelle après la Terreur. On sait que l'année 1789 avait été signalée par une disette qui ne fut pas étrangère aux premières violences de la Révolution. La récolte des années suivantes fut plus heureuse, et en 93, le peuple français avait encore, comme celui de Rome, le pain et les spectacles, *panem et circenses;* seulement le spectacle d'alors, c'était la guillotine. Mais la récolte de 1794 manqua, et la famine vint encore châtier cette terre ensanglantée. Dans quelques portions du territoire, on paya le blé un prix quadruple de la moyenne ordinaire. Alors les travaux de culture reprirent ce caractère d'activité extraordinaire et comme d'emportement fébrile qu'ils avaient eu déjà au début de la Révolution. On voulait prévenir le retour de la famine, on comptait sur des bénéfices considérables, on tenait surtout à échapper au *maximum*, en confiant à la terre les grains qu'on aurait été forcé d'échanger contre des assignats désormais sans valeur. On se jeta de toutes parts sur les terrains vagues, on ensemença des prairies, on abattit des avenues, des bois taillis et jusqu'à des pépinières, on contraignit les grands propriétaires qui osaient encore habiter leurs châteaux, à imiter ce qui se faisait aux Tuileries, en défrichant leurs parcs pour y cultiver des légumes et des céréales, et les plus pauvres paysans bêchèrent les lisières des grandes routes pour y planter des pommes de terre. Tous ces travaux produisirent, en 1796, une sorte d'abondance factice, qui devint bientôt une nouvelle calamité par suite de l'avilissement des prix, de la difficulté du transport des denrées et de la hausse des frais d'exploitation. La rareté des bras fit augmenter ces frais d'un tiers pour le moins, tandis que le blé et la viande baissaient d'un quart

[1] *Moniteur* du 29 août 1797.

Digitized by Google

au-dessous de leur valeur moyenne pendant les vingt années d'avant la Révolution. Un rapport du député Arnould, du 26 août 1798, constate cet affligeant résultat, en nous apprenant que le blé, qui s'était toujours vendu au moins 24 fr. le septier, de 1769 à 1789, était tombé à 18 fr. dans la très grande majorité des départements dont la richesse consiste en grains. Le 3 septembre suivant, un autre rapporteur vint faire des révélations non moins tristes sur le commerce des vins. Ceux de grand prix avaient également baissé, par suite du défaut d'exportation et d'une récolte *malheureusement* trop abondante! Les vins ordinaires avaient, au contraire, renchéri, grâce à l'énorme augmentation de frais qui décourageait les producteurs[1].

Nous avons déjà parlé de l'effroyable dégradation des grandes routes de terre, l'une des principales causes de l'engorgement des denrées et de l'avilissement des prix dans les départements les plus fertiles. Les communications par eau n'étaient pas dans un état plus florissant. Non-seulement aucun travail nouveau n'avait été entrepris, mais l'on n'avait rien fait pour l'entretien des anciens canaux, qui avaient coûté si cher sous l'ancien régime. Le 5 janvier 1797, le député Dupont s'écriait à ce sujet : « On dira sous peu aux voyageurs : ces plaines fiévreuses furent le canal d'Orléans ; voilà les restes du canal du Loing ; admirez les ruines imposantes du superbe canal du Midi! » Les travaux des écluses et des digues avaient été également négligés. Dans le cours de cette même année, celles de Dol furent emportées par la mer, qui inonda une telle étendue de pays que dix mille personnes erraient au commencement de l'hiver, sans moyens de subsistance et sans asile. La réparation de ces digues était signalée comme urgente depuis huit ans, mais les préoccupations révolutionnaires l'avaient fait oublier.

Parmi les funestes effets du régime révolutionnaire, relativement à la propriété foncière, il ne faut pas oublier l'impulsion qu'il donna au régime du *métayage*, dont on commençait à sentir les inconvénients sous Louis XVI. Beaucoup de propriétaires, se voyant ou privés de leurs fermages ou payés en assignats, ce qui avait fini par revenir à peu près au même, préférèrent louer à moitié, ce qui leur donnait au moins la chance de pouvoir se payer eux-mêmes en nature. Les départements du centre doivent à la révolution le maintien et le dé-

[1] Nous avons dit ailleurs que la culture de la vigne exige plus de bras et plus d'avances que celle du blé; aussi, dans les quatre ou cinq dernières années de la Révolution, cette culture avait été la plus négligée de toutes. On ne s'occupait plus assez des vins ordinaires dont la consommation avait généralement augmenté, aussi ceux-là renchérissaient : par contre, on s'occupait encore trop des grands vins, pour lesquels les débouchés manquaient absolument. Ainsi s'expliquent ces deux faits en apparence contradictoires.

Digitized by Google

veloppement de ce mode de location, généralement regardé comme contraire au progrès de l'agriculture, au bien-être des cultivateurs et à la sécurité des propriétaires.

Nous ne sommes pas au terme de ces tristes révélations. Il nous faut rappeler encore que, dans les dernières années de la Révolution, la détresse d'un grand nombre de cultivateurs propriétaires et fermiers, était devenue telle qu'ils étaient obligés d'emprunter de l'argent à d'énormes intérêts pour vendre *et même pour récolter* leurs moissons. « Ils sont au milieu de leurs récoltes comme Tantale, dit à ce sujet un écrivain contemporain. L'homme à argent les promène par ses refus et par ses promesses, jusqu'à ce qu'il les ait forcés de lui livrer à vil prix le fruit du travail d'une année. » L'existence de cet agiotage effréné est également attesté par une autorité grave, celle de Lecoulteux, qui cependant voit les choses d'une façon plus pacifique. « Des intermédiaires, dit-il, se chargent des productions territoriales et attendent le consommateur. Ceux qui se trouvent aujourd'hui dans cette *intervention secourable* ne s'y sont placés que pour faire valoir le peu d'argent dont ils peuvent disposer, à un intérêt *exorbitant et inconnu* jusqu'à nos jours. » Les pauvres gens!

On comprend facilement que, dans une telle situation, il devenait impossible aux propriétaires fonciers de trouver de l'argent pour améliorer leurs domaines. Avant 1789, il était très facile d'emprunter par hypothèque sur un immeuble à 5 p. 0/0 une somme égale à dix fois son revenu. Dix ans plus tard, il aurait fallu le vendre pour se procurer une pareille somme, et encore avoir la chance de trouver un acheteur! C'est encore Lecoulteux qui reconnut, à la tribune des Cinq-Cents, cette vérité désolante, « que l'aliénation des propriétés *patrimoniales* (c'est-à-dire non confisquées), produisait à peine en capital dix fois le revenu au vendeur [1]. Vers la même époque, on voit paraître dans les papiers publics les questions et les réponses suivantes :

« Pourquoi le propriétaire d'une terre ne peut-il trouver de l'argent à aucun prix? — Parce qu'on ne prête pas sur ce que l'on n'achèterait point, et qu'on ne veut pas risquer d'être remboursé en papier-monnaie. — Pourquoi les terres sont-elles à si vil prix? — Parce que les anciens riches ne *peuvent* plus en acheter, et que les nouveaux ne *l'osent* pas. L'intérêt de l'argent est tel que le plus mauvais emploi qu'on en puisse faire est de le placer en biens fonds. » Tristes résultats du régime révolutionnaire, hautement proclamés sans que le gouvernement osât les contester!

[1] Séance du 20 juillet 1798.
Nous verrons tout à l'heure que la dépréciation des domaines confisqués, qui formaient près d'un tiers du territoire, était bien autrement considérable.

Digitized by Google

Telle était la situation des contrées relativement paisibles, où l'on avait subi, sans révolte générale, la tyrannie et les abus du nouveau régime. Elle était bien pire encore dans les départements de l'ouest. Si le numéraire et les bras devenaient rares ailleurs, là ils manquaient absolument; les frais d'exploitation, augmentés en général d'un tiers, avaient presque doublé dans cette malheureuse contrée. C'était la conséquence de la guerre de dépopulation et d'extermination faite à la malheureuse Vendée, où l'atroce système du Comité de salut public avait confondu, dans une destruction et une dévastation communes, les innocents et les coupables, et ravivé l'insurrection, prête à s'éteindre après la dispersion de la grande armée vendéenne à Savenay. Il est inutile de nous étendre davantage sur ce triste sujet, qui appartient plutôt à l'histoire générale de la Révolution qu'à l'objet particulier de cette étude.

VIII

Mais nous ne saurions passer sous silence une des opérations capitales de la Révolution, l'aliénation des biens dits nationaux, provenant des confiscations exercées sur le clergé et les émigrés. Nous ne discutons ici ni l'équité, ni la moralité de ces confiscations, mais seulement leur résultat, tant immédiat que définitif; encore ce dernier devrait-il être mis hors de cause, car il ne s'est pas produit sous l'empire des institutions révolutionnaires, et si la division des grandes propriétés a eu pour dernière conséquence la multiplication des petits cultivateurs propriétaires, ce ne fut qu'au sortir de la Révolution qu'ils commencèrent à jouir d'un peu d'aisance et de tranquillité. De plus, il n'est nullement démontré que la division indéfinie de la propriété territoriale soit utile à la prospérité et au progrès de l'agriculture, et, par suite, à la sécurité sociale. L'opinion contraire est même celle des économistes et des agronomes les plus distingués. Tel était déjà au XVIIIe siècle l'avis d'Young, vigoureusement développé par un écrivain anglais ennemi de la France, mais l'un de ces *sages ennemis* qu'il est bon d'écouter parfois. « La manufacture des fruits de la terre, dit-il, demande, comme toutes les autres, à être exploitée en grand, pour l'être avec un vrai succès, c'est-à-dire pour obtenir une quantité plus considérable de produits avec une égale quantité de peines et de travaux. Mais, pour exploiter la terre en grand, il faut que ceux qui l'entreprennent aient les capitaux nécessaires pour la *meubler*. Comment le pourront-ils, *si la vanité d'acheter de la terre absorbe la plus grande*

Digitized by Google

partie de leurs fonds, s'ils veulent être à la fois propriétaires et cultivateurs[1] ? » L'expérience n'a que trop confirmé ces sages observations. On sait que cette *vanité d'acheter de la terre*, sans avoir les moyens de la cultiver et même d'en solder l'acquisition, est encore la passion dominante des agriculteurs dans les parties de la France où la propriété du sol est le plus divisée. Il en résulte pour eux des emprunts onéreux, une gêne continuelle et par suite une irritation incessante, toujours périlleuse dans les moments de crise générale. C'est encore là un des bienfaits *éloignés* de la Révolution.

Quant aux résultats immédiats de la confiscation et de la vente précipitée des biens nationaux, nous ne pensons pas que personne songe à les défendre. De l'aveu de Cambon, l'un des hommes les plus habiles et les plus intègres qui se soient occupés de l'administration et des finances dans ces temps de malheur, la majeure partie des héritages les plus florissants, les mieux cultivés sous l'ancien régime, avait passé à des spéculateurs avides qui les obtinrent à vil prix, grâce à la dépréciation des valeurs révolutionnaires, et se hâtèrent de tout y dénaturer, pour vendre en détail les arbres et les matériaux, sans plus se soucier du reste. L'épuisement précipité des ressources de ces propriétés s'expliquait d'ailleurs surabondamment par la condition vraiment exceptionnelle des nouveaux propriétaires. Nous n'entendons pas contester la validité de leurs titres, mais on ne saurait nous contester réciproquement que, pendant toute la durée de la Révolution, il y eut, *en fait*, une grande incertitude sur le sort définitif des biens nationaux, que la possession en fut longtemps précaire et souvent des plus périlleuses. Aussi est-ce principalement à cette nature de propriétés que se rapportent les descriptions si affligeantes qu'on retrouve dans tous les rapports des commissions législatives sur l'état de l'agriculture. Le 7 octobre 1796, une commission des forêts s'exprimait en ces termes par l'organe de Besson, son rapporteur : « Il est constant que beaucoup de citoyens, après avoir abattu des masses de haute futaie, en ont dénaturé le sol ; que beaucoup d'autres ont fait défricher même des bois taillis, et que personne ne s'occupe de repeuplement et de plantations. » Le ministre François de Neufchâteau, honnête homme qui gémissait de son impuissance, annonçait dans une circulaire « qu'il faudrait plus d'un siècle pour réparer les brigandages qui avaient été commis dans les forêts. » Un autre rapport, du 1er février 1798, fait un tableau plus lugubre encore de la situation générale des campagnes. Il signale les brigandages commis journellement sur les propriétés privées, que les nouveaux agents ruraux ou gardes champêtres aban-

[1] F. Diverdois, 133, 134.

Digitized by Google

donnent ou livrent eux-mêmes à la plus affreuse dévastation. « Un cri s'élève d'un bout de la France à l'autre contre la prévarication de ces gardiens légaux, de ces fonctionnaires pusillanimes ou immoraux. Comment les grands propriétaires oseront-ils entourer leurs champs de pommiers et de mûriers, planter un verger, réparer les plantations des grandes routes ? En vain ils voudraient planter des bois pour leurs enfants, ils sont forcés d'arracher ceux qu'ils possèdent. La hache d'autrui les réduit à la nécessité d'y porter la leur ! »

Un homme de bien, qui depuis eut l'honneur de servir utilement la France dans des jours meilleurs, le député Lecoulteux, eut le courage, dans les derniers temps de la Révolution, de signaler comme l'une des principales causes du dépérissement de l'agriculture, ce fatal système de confiscation et de séquestre que le Directoire appliquait encore sans ménagement, et à la France elle-même, et aux pays conquis. « Croit-on, disait-il, que nos finances seront améliorées par des confiscations, et nos campagnes mieux cultivées sous le joug des séquestres ? L'intérêt du trésor public, les facilités du service, la bonne perception des contributions... tous ces avantages tiennent essentiellement à ce que les citoyens jouissent paisiblement, avec confiance... de leur propriété. Le respect des personnes et des propriétés produit toujours l'abondance. Les bâtiments ruraux sont mieux entretenus, les terres mieux cultivées, les prairies plus chargées de bestiaux. Voilà les résultats qui font le bonheur du peuple, et la vraie richesse du gouvernement. Lorsqu'au contraire, les citoyens sont inquiétés par une législation qui frappe en masse, et qu'ils sont successivement exposés à des confiscations et à des séquestres, l'argent disparaît, les terres sont sans culture, pas une réparation n'est faite, pas un créancier n'est payé, les contributions tarissent, et le mouvement du trésor public se traîne sur l'appui d'une usure odieuse, ou dans les convulsions d'une banqueroute continuelle. »

Ce langage n'était malheureusement que trop bien justifié par les faits. Par un étrange contraste, qu'expliquent suffisamment les considérations qui précèdent, tandis que les autres cultivateurs mettaient dans leurs travaux cette ardeur fiévreuse et factice dont nous parlions tout à l'heure, on voyait rester en friche, dans les domaines confisqués, de vastes terrains jadis couverts d'une culture florissante, et qui semblaient frappés de la malédiction du ciel.

Tout en s'apitoyant sur les souffrances des propriétaires fonciers, et particulièrement des acquéreurs de biens nationaux, le gouvernement directorial se décida néanmoins à leur demander de nouveaux sacrifices, et ceci nous ramène à la grande question des anciennes redevances ou rentes perpétuelles déclarées naguère *rachetables*,

Digitized by Google

et qu'on redemanda tout à coup aux populations rurales, qui s'en croyaient débarrassées pour toujours. Ce fut seulement dans la dernière année de son existence que le Directoire, réduit aux abois par ses embarras financiers, s'avisa de rappeler la distinction primitivement établie par la Constituante, et exigea en conséquence des détenteurs de biens nationaux l'acquittement ou le rachat des anciennes rentes foncières[1]. Du moment où l'Etat faisait revivre à son profit cette mesure oubliée depuis 1789, il était nécessaire de l'appliquer d'une manière générale. Ce fut un réveil pénible pour le peuple des campagnes, qui s'était habitué à ne plus payer ces rentes, et à les considérer comme abolies ou périmées. Son irritation fut d'autant plus vive qu'une première proposition faite à cet égard avait d'abord été repoussée, et qu'on retombait dans un péril qu'on croyait évanoui. Quand on vit le Directoire persister dans ce projet, les hommes les plus attachés au parti de la Révolution se crurent trahis. « La proposition du rétablissement des rentes dites foncières a jeté l'alarme parmi les cultivateurs, disait à ses collègues le député Crévelier, dans la séance du 23 mai 1798. L'existence de la commission nommée à cet égard est en quelque sorte une calamité publique, puisque les amis de la liberté ne sont point sans inquiétude, et que les représentants du peuple sont chaque jour en butte aux plus horribles calomnies, pour avoir en quelque sorte renouvelé une proposition repoussée par le corps Législatif fructidorien. Cette proposition, *supposez-la juste au fond*, est, dans l'état actuel de la France, *impolitique et hors de saison;* elle peut et doit servir les royalistes et les sectaires de Babœuf. Je vais plus loin : l'adoption ou le rejet de la proposition que je combats assure ou enlève à l'une ou l'autre faction les élections de l'an VII. »

Il y avait là, en effet, un embarras inextricable; par l'adoption d'une mesure équitable et nécessaire, la Révolution se démentait et se suicidait elle-même. Après avoir imposé à la confiance du peuple d'immenses sacrifices, il fallait lui avouer qu'on l'avait trompé, en lui laissant espérer une indemnité incompatible avec les principes fondamentaux d'une société policée. On ne pouvait attendre d'un gouvernement d'origine révolutionnaire un effort aussi violent en sens inverse de tout ce qui avait été fait jusque-là, une rupture aussi décisive avec les passions anarchiques dont on avait si longtemps recherché l'appui. Libre enfin de tout engagement avec elles, le gouvernement consulaire put seul leur imposer silence. Peut-être

[1] Il est juste d'observer que cette distinction avait été maintenue en principe par une loi du 17 juillet 1793; mais aucune application pratique n'en avait été ni faite ni même proposée pendant les sept premières années de la Révolution.

Digitized by Google

n'était-il déjà plus en son pouvoir de réparer pleinement le mal qui avait été fait, et surtout de remédier à la subversion morale des esprits, plus durable et plus funeste encore que celle des intérêts matériels. Mais il eut néanmoins la gloire de replacer en quelque sorte la société sur sa base, en réhabilitant, par des mesures intelligentes et énergiques, le respect du droit de propriété [1].

IX.

Nous sommes loin d'avoir épuisé l'énumération des souffrances qu'infligea la Révolution à nos campagnes, et dont on retrouve la trace, soit dans des documents officiels, soit dans des traditions locales d'une irrécusable authenticité. Nous n'avons pas encore parlé de l'impôt accablant dont l'Assemblée constituante greva les biens-fonds, pour suppléer à toutes les anciennes charges personnelles qu'elle abolissait. Ces détails arides et compliqués appartiennent particulièrement à l'histoire financière de la Révolution ; nous nous bornerons ici à en constater les résultats généraux.

Les bases sur lesquelles on essaya de percevoir la contribution foncière pendant la Révolution, étaient doublement fautives, par suite de l'inexpérience de ceux qui furent chargés de la confection des rôles, et de leur partialité haineuse contre les riches. Il en résulta que les grandes propriétés furent généralement surchargées, dès le principe, avec une malveillance inouïe ; et que, quelques années après, par suite du morcellement des biens confisqués, le poids de ces impositions exagérées retomba précisément sur la classe qu'on avait voulu ménager aux dépens même de l'équité, celle des petits cultivateurs propriétaires. Un seul fait suffira pour faire apprécier l'habileté et la loyauté des premiers répartiteurs. Vers la fin de la Révolution, beaucoup de propriétés étaient encore taxées sur la base de leur revenu net en 1789, sans égard à l'énorme dépréciation qu'elles avaient éprouvée par suite de la suppression ou de l'ajournement indéfini des rentes foncières et de tous les malheurs du temps. Les départements de l'Ouest, par exemple, demeurèrent taxés, jusqu'en 1797, comme s'il ne s'était rien passé d'extraordinaire. Ils n'avaient pas encore obtenu de dé-

[1] On peut voir, dans les *Mémoires du duc de Gaëte*, les moyens financiers dont fit usage le gouvernement consulaire pour obtenir enfin la liquidation de l'arriéré des rentes foncières. La sécurité assurée enfin aux propriétaires par la sagesse et la force du gouvernement facilita beaucoup l'accomplissement de cette importante liquidation.

Digitized by Google

charge au moment même où l'un des commissaires, qui venait de les parcourir après une pacification récente, évaluait « à plus *d'un milliard* le dommage résultant du pillage des effets mobiliers, de la perte des récoltes, de l'abandon des terres et des manufactures, de la coupe des bois ou de l'enlèvement des troupeaux. » Notez bien que ce dommage n'avait pas seulement porté sur les insurgés, mais aussi sur les habitants paisibles, tour à tour maltraités ou rançonnés par les deux partis. La plupart même avaient dû s'enfuir, et, au retour, n'avaient trouvé que des décombres. Ce ne fut pourtant qu'à la fin de cette année 1797 qu'on commença à leur accorder les dégrèvements qu'ils sollicitaient en vain depuis longtemps.

Telle était la situation d'une contrée jadis renommée pour sa richesse agricole; mais ces départements, ravagés par la guerre civile, n'étaient pas les seuls où la détresse se fît vivement sentir. Il est toutefois juste de reconnaître que, pendant les premières années de la Révolution, la circulation des assignats avait donné aux cultivateurs beaucoup de facilités pour l'acquittement de leurs contributions. Mais c'était là un soulagement factice, éphémère, et qu'ils devaient expier cruellement plus tard. Nous n'avons pas à discuter en détail ce désastreux système des assignats, mais il serait facile de démontrer que, de tous les impôts révolutionnaires, celui-là fut à la fois le plus imperceptible et le plus onéreux en définitive. A chaque nouvelle émission, par laquelle le gouvernement faisait baisser d'au moins 1 p. 0/0 la masse des assignats, il prenait réellement à tous les citoyens au moins la centième partie de leurs capitaux en papier-monnaie. On a calculé qu'il fut ainsi prélevé sur la nation entière, pendant la Révolution, un subside d'environ *cinq milliards* de valeur *réelle*, réparti de la manière la plus inégale; non pas même sur les riches en faveur des pauvres, mais sur les dupes au profit des habiles.

Quand l'illusion fut à son terme, quand on arriva à la période de dépréciation soutenue et croissante des assignats, et qu'on commença à se les passer précipitamment de main en main, comme des charbons ardents; quand enfin le gouvernement, inaugurant lui-même sa banqueroute, ne les admit plus qu'avec des réductions considérables et des soldes en numéraire dans les caisses publiques, cette crise, coïncidant avec la rareté de l'argent et l'avilissement du prix des denrées, changea complétement la position des cultivateurs et les refroidit singulièrement pour la Révolution. On peut juger, par l'exposé suivant, fait au commencement de 1797, de la situation générale des campagnes à cette époque. « Rappelez-vous, disait le député Duprat, que la contribution foncière fut fixée, en 1791, à 240 millions, et considérez ce qui s'est passé depuis. Malgré le dis-

Digitized by Google

crédit du papier-monnaie, malgré la longue facilité des paiements, il est des départements où l'on n'a pu parvenir à faire rentrer les contributions de l'an IV, de l'an III, même de l'an II. Je vous le demande, s'il en a été ainsi dans le temps où l'agriculture était en activité, où le commerce n'était pas tout à fait anéanti, que sera-ce aujourd'hui que nous n'avons plus de commerce, aujourd'hui où toutes les campagnes réclament de toutes parts les bras qu'on leur a enlevés, que les autres ne reçoivent pas la moitié des engrais et des labours qui leur sont nécessaires, et qu'en général elles donnent un tiers de produit net de moins qu'en 1791 ? »

Indépendamment de cette énorme dépréciation du revenu, il y avait un vice radical dans le système originairement adopté pour la répartition de l'impôt. En inventoriant le territoire, on avait taxé tous les départements en raison composée de leur population et de leur étendue, sans égard au plus ou moins de fertilité du sol. Il en résultait forcément des inégalités qui eussent été insoutenables même dans un temps de calme et de prospérité, et, par une inconséquence étrange, cette inégalité, créée par la Révolution, pesait spécialement sur les départements les plus pauvres. « Dans l'an V, plus de *quatre cents* propriétaires du département des Landes formèrent des demandes en décharges, et, pour preuve de la justice de leurs réclamations, avouée par les administrateurs municipaux, ils offrirent d'abandonner à la République *la totalité* du revenu de leurs biens, si l'on voulait leur laisser la portion réservée pour l'impôt[1]. » Il fallait donc que cet impôt leur enlevât plus de la moitié de leur revenu net. On avait pourtant décrété que la contribution foncière n'excéderait jamais, tant en principal qu'en additionnel, le *quart* du revenu. Mais ceux-là même qui avaient fait ce décret durent reconnaître et constater officiellement que, dans des départements entiers, la contribution excédait le tiers et même la moitié, et que, parmi les contribuables pris en masse, ceux dont les impositions ne dépassaient pas le *maximum* du quart, étaient relativement en très faible minorité, dans la proportion de *deux à sept*, tout au plus[2]. L'année suivante, le député Labrouste faisait un exposé non moins déplorable de la situation d'un de nos plus beaux départements, celui de la Gironde. Il affirma, sans contradiction, « que plus de quarante mille contraintes y avaient été décernées, et que chaque jour les malheureux cultivateurs voyaient traîner sur la place publique leurs meubles et leurs effets, où, faute d'acheteurs, ils étaient adjugés à vil prix, sans bénéfice pour le trésor public. » Cette misère tenait en partie à la crise des

[1] *Rapport de Duprat*, déja cité.
[2] Harmand de la Meuse, 23 avril 1797.

Digitized by Google

vignobles, dont nous avons déjà parlé, et les départements de la Champagne et de la Bourgogne n'étaient pas plus heureux.

Enfin, dans les dernières années de la Révolution, la situation financière n'était ni éclaircie ni améliorée, puisqu'un autre député vint attester à la tribune « qu'il y avait encore des départements entiers qui payaient le quart, le tiers, la moitié même du revenu des terres, tandis que d'autres étaient taxés fort au-dessous du *maximum*[1]. Aussi les conseils législatifs ne cessèrent d'être assaillis jusqu'au 18 brumaire de demandes en dégrèvement qui n'étaient que trop fondées. Le département de la Meuse se plaignait de ce qu'on lui avait *supposé* une population fort supérieure au chiffre réel; ceux de l'Eure, de l'Aveyron et bien d'autres, réclamaient un dégrèvement de *moitié*. Les conseils et le Directoire, étourdis de ces cris de misère qui s'élevaient de tous côtés, cherchaient à pallier le mal par quelques dégrèvements partiels, accordés le plus secrètement possible aux plus nécessiteux, pour ne pas rendre les autres trop exigeants. Officiellement, au contraire, on affectait de passer dédaigneusement à l'ordre du jour. On alléguait l'urgente nécessité de faire des sacrifices que le patriotisme devait alléger; on rappelait aux cultivateurs les prétendus bénéfices qu'ils avaient réalisés aux dépens de l'Etat, du temps des assignats. Enfin, on se flattait de diminuer suffisamment le fardeau de l'impôt foncier, en en répartissant la septième partie sur les pays conquis; déplorable expédient qui n'apporta aucun soulagement sensible à nos misères intérieures, mais qui dissipa toutes les illusions des peuples étrangers, et leur apprit à maudire notre gloire.

Nous ne pouvons abandonner ce triste sujet sans dire un mot de cette soldatesque fiscale qui, sous le nom de *garnisaires*, joua malheureusement un si grand rôle dans nos campagnes pendant les dernières années de la Révolution. Cette institution existait sous l'ancien régime, mais alors elle ne s'exerçait guère que collectivement contre les paroisses arriérées pour le paiement de la capitation et des tailles, et les contribuables n'étaient saisis qu'après de longs délais. Pendant les premières années de la Révolution, alors que les contributions se soldaient assez facilement en assignats, il ne fut plus question de garnisaires. Ce ne fut qu'en 1796 que cette triste milice fut réorganisée et singulièrement développée par le gouvernement révolutionnaire. On la recruta principalement parmi les membres les plus assidus des clubs de bourgades et de villages pendant la Terreur, c'est-à-dire parmi le rebut des populations. C'étaient généralement des hommes trop poltrons pour se faire soldats, trop pares-

[1] Rouvelet, 10 juillet 1798.

Digitized by Google

seux pour travailler, et qui, séduits par l'appât d'une paie régulière et d'une vie oisive, désertaient les travaux des champs pour faire la guerre, de par la Révolution, à leurs anciens compagnons plus laborieux. On lâcha ces agents du fisc, comme des volées d'oiseaux de proie, sur les contribuables les plus arriérés. Ceux-ci étaient tenus de les loger, de les nourrir et de leur payer vingt sous par jour en numéraire jusqu'à l'entier acquittement de l'impôt. Si, en attendant, ils se trouvaient dans l'impossibilité même de payer et de nourrir le garnissaire, celui-ci mettait légalement la pauvre maison au pillage, enlevait les meubles et les faisait vendre publiquement. Telles étaient les façons d'agir d'un gouvernement démocratique envers le véritable peuple, le peuple laborieux, docile et malheureux.

Les conseils législatifs s'émurent enfin de cette odieuse tyrannie; on voulut bien reconnaître qu'il y avait quelque chose de navrant dans la situation de ces communes, « changées en villes de guerre, ayant chacune leur *garnison*[1] ! » Tallien lui-même, naguère l'un des plus ardents promoteurs de mesures impitoyables, se crut obligé de blâmer formellement celle-là. « Il est temps, dit-il, d'ouvrir les yeux sur la surcharge énorme qu'éprouvent les propriétaires fonciers, et surtout sur l'établissement des garnisaires, moyen impolitique autant qu'immoral, moyen que l'excès du mal a peut-être rendu nécessaire, mais qui contribue à augmenter le mal lui-même, moyen propre à démoraliser une grande partie des citoyens nommés garnisaires, moyen favorable à l'oisiveté, à la paresse, et duquel peut résulter l'oubli de tous les devoirs, de tous les égards, de la part d'hommes de la conduite desquels on se plaint partout, parce que partout ils apportent leur inutilité et leurs vices; moyen enfin qui, en augmentant la dette du cultivateur, le rend chaque jour plus incapable de la payer[2]. » Ces critiques salutaires, mais déjà bien tardives, ne furent même pas écoutées.

On peut considérer, en résumé, cet emploi abusif des garnisaires comme ayant été doublement funeste à l'agriculture, et par le surcroît d'anxiété et de dépenses inutiles qu'ils occasionnaient dans les campagnes, et par l'avilissement forcé du prix des grains, qu'il fallait vendre à tout prix, pour échapper à cet essaim d'exacteurs. « Que le marché soit propice ou non à la vente des denrées, disait avec raison un autre député, que l'intérêt soit ou non usuraire, il faut que le cultivateur se procure l'argent qu'il n'a pas, sans quoi un garnissaire vient partager le pain, le feu et le denier de sa famille. »

Les villes eurent part, comme les campagnes, aux douceurs de

[1] Bruslé, 31 mai 1798.
[2] 6 mars 1798.

Digitized by Google

cette institution. Il y avait, à Paris seulement, une légion redoutable de deux cents garnisaires, payés un écu par jour aux frais du trésor, quand on ne les employait pas, ce qui, par cela même, était d'autant plus rare. On envoya des garnisaires jusque dans les villages incendiés de l'ouest, jusque dans les cavernes où se réfugiaient les habitants de la malheureuse ville de Bédouin, rasée de fond en comble pendant la Terreur ! Par contre, il y avait aussi des cantons reculés et totalement dégarnis de troupes, où jamais les garnisaires n'osèrent pénétrer, car cette milice fiscale ne brillait pas en général par la bravoure. Le gouvernement révolutionnaire, toujours dominé par les exigences financières et la double fatalité de sa situation et de son origine, persévéra jusqu'au bout dans cet odieux système d'exaction et de vexation à l'égard de la classe la plus laborieuse et la plus inoffensive. C'est au parti exalté, qui ressaisit les rênes de la Révolution lors du 18 fructidor, qu'appartient spécialement la responsabilité de deux mesures, qui portèrent au comble la détresse et l'exaspération dans les campagnes. L'une fut le décret du 9 vendémiaire (30 septembre 1797), qui prélevait, *à titre d'avance*, sur les contribuables les plus imposés, les trois quarts de leur contribution foncière de l'an VI ; c'est-à-dire qu'on exigeait d'eux un prélèvement sur la récolte de l'année suivante, au moment même où ils confiaient à la terre la semence qui devait produire cette récolte ! « On serait barbare envers les cultivateurs, disait gravement l'un des promoteurs de ce décret au conseil des anciens, si on laissait s'accumuler l'impôt dans leurs mains, car ils sont tous indigents ou imprévoyants. » On trouvait plus charitable et plus rationnel d'exiger de ces *indigents* le produit de deux récoltes dans l'espace d'une année. Toutefois, malgré ce décret et les circulaires foudroyantes de l'administration des finances, et tous les exploits des garnisaires, le gouvernement ne réalisa, en définitive, qu'une avance de quinze à seize millions, au lieu des *cent millions* qu'il espérait.

L'autre mesure est la loi sur la conscription militaire, promulguée après la rupture des Conférences de Rastadt et l'assassinat des plénipotentiaires. Pendant la discussion de cette loi, on ne prit pas même la peine de dissimuler que son but principal était d'atteindre les fils uniques des cultivateurs, connus notoirement pour travailler à la charrue, et qui, depuis quatre ans, avaient été *provisoirement* dispensés du service militaire. Déjà une loi semblable avait atteint, en 1793, les individus appartenant à cette catégorie exceptionnelle ; mais alors les populations agricoles avaient moins souffert, on ne croyait pas avoir à recommencer vainement de tels sacrifices, l'enthousiasme pour la défense du territoire était plus grand, le peuple

Digitized by Google

avait encore foi dans la Révolution. La situation était bien différente en 1797, et pourtant il n'y eut que deux députés qui osèrent hasarder quelques timides représentations, aussitôt étouffées par des murmures. La loi, votée par acclamation, appelait à *ceindre l'armure civique*, comme on disait dans le pathos du temps, non-seulement les célibataires, mais les jeunes gens qui, sur la foi de décisions antérieures, avaient cru assurer leur position en se mariant. Seulement, pour la forme, le ministre de la guerre témoigna dans ses circulaires le regret d'être obligé de faire cesser le provisoire accordé aux hommes utiles, et rappela incidemment aux populations rurales que la Révolution *avait tout fait pour l'agriculture*, ce que l'agriculture avait eu le temps d'oublier.

X

Nous avons passé sous silence une foule d'autres mesures aussi maladroites que tyranniques, qui atteignirent les campagnes aussi bien que les villes. Nous n'avons pas parlé du mal que fit à nos populations rurales cette déplorable institution des *officiers de santé*, dont elles ont encore à se plaindre aujourd'hui. Elles ressentirent cruellement le contre-coup de la désorganisation des services médicaux, dont les premières armées républicaines avaient eu tant à souffrir. L'étude et la science ne s'improvisent pas comme le courage. Les empiriques ignorants que la République employait à soigner, ou plutôt à achever les soldats blessés pour elle, semblaient, dit un rapporteur contemporain, s'entendre avec les plus cruels ennemis de la république, pour détruire les républicains[1]. Dans les dernières années de la Révolution, un grand nombre de ces officiers de santé, renvoyés enfin des armées pour cause d'incapacité trop bien éprouvée, refluaient dans les campagnes et y exerçaient leur déplorable industrie. On en vit mutiler des enfants au berceau, sous prétexte de quelque opération nécessaire à leur santé[2].

L'une des calamités générales dont les campagnes eurent à souffrir fut sans contredit le bouleversement des institutions judiciaires. « Il est constant, disait le député Riou, dans la séance du 25 octobre 1797, que la chicane, qui semblait abattue sous les coups de la Révolution, s'est relevée plus active, plus rusée et plus avide qu'auparavant ; que l'improbité, l'ignorance et le charlatanisme occupent les

[1] Vitet.
[2] Baraillon.

Digitized by Google

avenues des tribunaux, et que, ne connaissant plus ni tarif dans les vacations, ni pudeur dans les honoraires, ces sangsues impunies mettent chaque jour les citoyens à contribution. Autrefois, le barreau avait ses règles, aujourd'hui la licence la plus effrénée y règne sous le nom et le prétexte de la liberté. » On se plaignait aussi de toutes parts de la vénalité, et encore plus de l'ignorance des nouveaux juges républicains, ignorance telle qu'à chaque instant ils commettaient des nullités qui donnaient lieu de faire casser leurs jugements, ce qui éternisait les contestations [1]. Or, il y avait jusque dans les plus humbles campagnes d'innombrables procès, dont la plupart étaient sortis, suivant l'expression d'un député, de la *boîte infernale* des assignats. On pouvait dire sans exagération, « que chaque individu jouissant de ses droits avait au moins un procès [2]. » Presque tous étaient engagés à propos du règlement en valeur métallique des transactions faites en papier monnaie. Ces querelles interminables faisaient le désespoir des familles ; les tribunaux assiégeaient sans cesse le Corps-Législatif, pour lui soumettre quelque difficulté imprévue, qui exigeait à chaque instant d'autres calculs de proportion, et de nouvelles lois interprétatives, ayant à leur tour besoin d'être interprétées.

Nous n'avons guères examiné jusqu'ici que le préjudice *matériel* causé à la classe agricole, et nous avons à peine effleuré çà et là une autre question non moins grave, celle du préjudice moral. Elle peut du reste se résumer en quelques brèves considérations.

Nous avons vu l'assemblée constituante, imbue à l'excès des préjugés philosophiques de son temps, traiter tout d'abord la religion catholique en ennemie. Sa plus grande faute fut assurément d'avoir méconnu l'importance sociale du christianisme, d'avoir confondu dans une répulsion commune des abus éphémères et des principes immuables, de n'avoir pas su comprendre enfin qu'une institution aussi considérable avait droit au moins à certains ménagements politiques. On sait avec quelle passion aveugle le gouvernement républicain persévéra dans cette voie funeste, et quelles parades burlesques il substitua aux pompes de la religion. L'une de ces fêtes était consacrée à l'agriculture, que l'on croyait consoler par ces démonstrations frivoles de ses misères trop réelles. On la proclamait encore pompeusement « le premier des arts, la source réelle et inépuisable de la prospérité publique, » en même temps qu'on levait contre elle des légions de garnisaires pour la traiter en pays conquis. Il est curieux de retrouver dans le *Moniteur* les détails de

[1] Voir, à cet égard, le *Moniteur* du 12 septembre 1798.
[2] Legendre, 4 octobre 1798.

Digitized by Google

l'une des dernières fêtes de l'agriculture, au moment où les plaintes trop fondées des cultivateurs retentissaient de toutes parts, au moment où un révolutionnaire forcené proclamait à la tribune que les campagnes SUAIENT LE MALHEUR! « L'oriflamme de la liberté flottait sur une gerbe d'épis; on avait élevé un temple de verdure à Cybèle, au milieu du grand carré des Champs-Elysées; le char de Bacchus, traîné par six bœufs dont les cornes et les sabots étaient dorés, orné de fruits et de pampres verts, *prêtait à l'illusion*, etc[1]. » Tel était l'aspect général de cette fête moitié païenne, moitié chinoise, dont les républicains modernes ont osé nous offrir, il y a quelques années à peine, une pitoyable contrefaçon[2].

Le peuple des provinces, de même que celui de la capitale, accueillait avec une indifférence profonde ces fêtes civiques, qui semblaient une insulte à sa misère, et montrait, au contraire, un vif empressement pour les cérémonies de l'ancien culte. Ce contraste excitait souvent l'indignation des patriotes. « Citoyens! s'écriait l'un deux au conseil des Cinq-Cents, il est temps d'arrêter la marche rétrograde de l'esprit public..... Vous, mes collègues, qui arrivez comme moi des départements, suppléez à ma faible voix, dites-nous ce que vous avez vu. N'est-il pas vrai que les *fêtes du paganisme* (les offices catholiques) sont célébrées avec une pompe affectée? Il faut rectifier l'opinion publique qu'on a corrompue... Point de ménagements pour les préjugés qui ont failli étouffer la République dans son berceau! » (7 juillet 1798.)

Il est fort heureux pour la France et pour la civilisation que ces *préjugés* aient été plus tenaces qu'on ne le supposait. Toutefois, on ne peut se dissimuler que le langage et les mesures des révolutionnaires durent affecter profondément les idées religieuses du peuple. Dans quelques parties de la France, les scandales du schisme constitutionnel et la fermeture des églises favorisèrent le succès des superstitions les plus dégradantes; les *sorciers*, il faut bien le dire, y héritèrent d'une partie de l'influence du clergé[3]. Dans d'autres con-

[1] *Moniteur* du 2 juillet 1798.

[2] Un Allemand, nommé Meyer, auteur d'un voyage en France pendant la Révolution, livre très peu connu et très-curieux, se trouvait alors à Paris. Meyer était un de ces révolutionnaires candides disposés à tout approuver, à tout admirer, de parti pris, en fait d'innovation. Le temple le frappa d'admiration, Bacchus et son char l'attendrirent jusqu'aux larmes; mais il fut révolté de l'insensibilité stupide de la population en présence de si belles choses! Il éprouva un serrement de cœur en ne voyant figurer parmi les curieux que peu de gens bien habillés : il eut même le chagrin d'entendre dire dans certaines sociétés que ces cérémonies revenaient trop souvent *pour qu'on allât au delà de la fenêtre pour les voir*.

[3] On trouve des renseignements curieux, à ce sujet, dans le *Moniteur* du 15 décembre 1796. L'administration de Bapaume se plaignait officiellement au Corps législatif des pratiques des devineresses et des tireurs d'horoscope, qui jetaient le trouble et la discorde dans les familles.

Digitized by Google

trées, le résultat obtenu fut peut-être encore pire; ce fut une sorte d'atonie, d'indifférence sceptique, déplorable impression qui subsiste encore en partie de nos jours.

Il est également incontestable que le sens moral des masses dut être altéré par les graves atteintes portées aux droits permanents et sacrés de la propriété, par la longue impunité des plus audacieuses violences; par la glorification imprudente de l'anarchie et de la révolte, par le spectacle des déprédations et des proscriptions exercées par l'autorité elle-même contre les classes aisées; enfin, par les péripéties violentes et multipliées des gouvernements révolutionnaires. Il y a dans notre patrie tant de ressources, tant de vitalité, qu'il a suffi de quelques années d'un gouvernement énergique et sage pour réparer les désastres matériels, mais le mal moral ne disparaît pas si vite, et les plaies de la conscience sont les plus difficiles à guérir.

Tout incomplet qu'il est encore, ce tableau des souffrances de l'agriculture française pendant la Révolution suffit pour justifier cette énergique déclaration déjà citée, que nos campagnes « *suaient le malheur.* » Il justifie aussi ces graves et prophétiques paroles qu'un publiciste éminent, ami sincère et clairvoyant de la liberté, adressait aux autorités révolutionnaires peu de mois avant le 18 brumaire : « Il est un terme aux forces du peuple, surtout à ce don d'espérer qui l'a soutenu jusqu'à présent. Il s'est vu constamment tromper, quoiqu'il n'ait cessé de recommencer les sacrifices. Fatigué de la brièveté de tout ce qui a existé, il a peine à croire à la durée de tout ce qui existe[1]. »

Nous terminerons cette pénible étude par une observation également pénible, mais dont l'exactitude et l'utilité nous semblent incontestables : c'est qu'en définitive, la responsabilité de toutes les aberrations révolutionnaires remonte toujours fatalement aux premiers actes de l'Assemblée constituante, à l'esprit d'indépendance hostile qu'elle manifesta tout d'abord contre l'autorité établie, à l'orgueilleuse précipitation de ses premières réformes. Sachons, néanmoins, lui tenir compte des difficultés et des entraînements de sa situation; pardonnons-lui ce qu'elle a fait d'inconsidéré et de dangereux, mais gardons la meilleure part de notre admiration et de notre reconnaissance pour le grand homme dans le génie duquel la France épuisée, agonisante, trouva son refuge suprême, et à qui revient l'honneur immortel d'avoir, en toute chose, dégagé le bien du mal, en mettant fin à l'anarchie.

Baron Ernouf.

[1] Benjamin Constant.

Digitized by Google

L'ARTICLE V

DE

LA LOI DE DOUANE DE 1836

QUESTION D'AVENIR POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE

On s'est souvent ému de la grande infériorité de notre commerce extérieur comparé à celui de nos voisins les Anglais ; on s'en est ému, avec raison selon nous, parce que le commerce extérieur d'une nation touche à ses plus graves intérêts : richesse, marine et influence politique à l'étranger. Cette infériorité paraît être due au système douanier qu'on appelle *système protecteur*, système que nous regardons cependant comme le boulevard le plus puissant de l'indépendance française, que nous croyons heureusement adapté à notre génie industriel, et qui, en définitive, est en train de faire la fortune de ce pays, tout comme il a fait celle de l'Angleterre. Toutefois, la protection, malgré ses incontestables mérites, a l'inconvénient grave de renchérir le prix des matières premières propres à l'industrie et, par suite, d'entraver l'extension de notre commerce extérieur qui vit, surtout, de bon marché. Comme cette remarque n'est pas nouvelle, et que cet inconvénient a été depuis longtemps signalé, depuis longtemps aussi on a cherché à l'éviter. D'abord on procéda par *primes*, mais c'était, pour ne parler que de cette difficulté, un moyen beaucoup trop coûteux ; on ne tarda pas à le remplacer par le *drawback* ou restitution des droits payés à

Digitized by Google

l'entrée en France, sur les matières destinées à en ressortir; ce nouvel essai ne réussit pas complétement; la charge était moins lourde, mais aussi la protection était insuffisante pour permettre la lutte avec des rivaux plus favorisés; alors, comme il arrive souvent dans des matières aussi délicates, l'esprit public, irrité des difficultés qu'il rencontrait sur sa route, se jeta dans l'excès : dégrever les matières premières qui entraient dans la composition d'un produit destiné à l'étranger, n'avait pas paru suffisant; on pensa à dégrever toutes les matières premières; on ne tarda pas à comprendre cependant qu'une pareille mesure porterait atteinte au système protecteur, puisque l'industrie nationale s'occupe tout aussi bien à produire des matières premières qu'à les mettre en œuvre; il fallut bien revenir aux investigations minutieuses et patientes, à cette sage pratique qui, rejetant les théories générales, sait borner ses décisions à l'objet spécial qui l'occupe : ce fut alors qu'on pensa à une loi de 1836, non pas oubliée complétement aujourd'hui, mais si délaissée, pratiquée sur une si petite échelle que les résultats qu'elle a donnés sont insignifiants. En examinant d'un peu près cette loi et surtout son article 5, on reconnaît que celui-ci donne au gouvernement le droit de faire entrer en franchise tous les produits étrangers, destinés à recevoir une façon en France et à être ensuite réexportés; quelques hommes compétents, quelques industriels éclairés, fort partisans d'ailleurs du système protecteur, conçurent l'espérance, grâce à cet article de la loi, de rendre plus actives et plus fructueuses nos relations commerciales avec l'étranger. Ils appelèrent surtout l'attention sur l'admission des toiles de coton écrues qu'on imprimerait en France et qu'on réexporterait ensuite. Ils voyaient là un énorme débouché à ravir aux Anglais (350 millions de francs en 1855), et ils espéraient qu'on arriverait sûrement à supplanter nos rivaux, à cause du bon goût et de la perfection de nos dessins combinés avec le bas prix de nos impressions. Ils affirmaient, en outre, que nos tisserands et nos filateurs, à qui on réserverait notre marché national, ne pourraient éprouver qu'un dommage fort insignifiant; nous nous proposons de vérifier l'exactitude de ces assertions.

I

Quoique le but du présent travail ne soit pas de refaire, après tant d'autres, l'apologie du régime douanier de la France, quoique nous n'ayons pas non plus la pensée de critiquer les solutions de l'école *libre-échangiste*, puisque le moyen terme que nous allons soumettre au lecteur n'exige pas que l'on prenne

Digitized by Google

un parti à l'égard de l'une ou l'autre opinion, il nous sera cependant nécessaire d'accuser, en quelques lignes, les traits saillants du système protecteur pour en faire comprendre les bienfaits et aussi pour en dire le seul côté faible. — Il est quelques problèmes historiques, qui, n'ayant pas encore été éclairés par des récits authentiques, font à la fois le désespoir et les délices des savants ; pareil regret ne saurait être exprimé en ce qui regarde le débat actuel. Les personnes que leur goût ou leur intérêt n'ont pas portées à étudier ces questions ne sauraient se faire une idée des milliers de volumes qui ont été publiés dans le sens de l'une et de l'autre cause. Depuis les théories générales jusqu'aux plus minces détails, tout a été étudié, élucidé par les talents les plus divers, si bien qu'aujourd'hui, la difficulté n'est plus de trouver des documents satisfaisants, mais bien de se former une opinion au milieu de ces éléments contradictoires, de ces assertions diamétralement contraires, de ces débats bientôt confus. Toutefois, il semble qu'il est possible de saisir et d'arrêter au passage, dans cette mêlée d'arguments, quelques principes généraux qui, dans notre humble opinion, soient favorables au système protecteur.

Depuis qu'à tort ou à raison, on a élevé l'économie politique à la hauteur d'une science, tout le monde paraît s'être donné le mot pour ne traiter que la moitié du programme de cette science nouvelle : le point de vue économique a été fouillé dans tous les sens, et on s'est peu occupé du point de vue politique : c'est là une lacune regrettable et que rien ne justifie ; la politique doit avoir sa part dans la discussion des intérêts matériels d'une nation ; il ne suffit pas, en effet, de lui parler de sa richesse présente, des moyens de l'accroître, il faut encore que ces moyens soient conformes à ses besoins d'indépendance et de sécurité ; il faut qu'ils s'adaptent parfaitement à son génie industriel, après qu'une observation judicieuse en aura exactement révélé les tendances : cette économie, puisqu'elle prétend être politique, doit savoir être souple, se plier aux tempéraments spéciaux de chaque nation ; si elle veut être fidèle à son nom, elle sera pleine de ménagements, saura comprendre toutes les questions d'opportunité et de relations internationales, et abandonnera, sans regrets, les élixirs et les panacées universels dont la recette paraît décidément perdue. Réclamons donc de la science qu'elle nous donne des solutions applicables à notre pays et non à tout autre ; quand on nous propose une réforme quelconque, ne nous contentons pas de savoir si elle a réussi chez nos voisins ; cela peut avoir ses inconvénients tout aussi bien en politique pure qu'en économie politique. Nous avons pris aux Anglais leur régime parlementaire, et aujourd'hui ils voudraient nous mettre au régime du

Digitized by Google

libre-échange : la première importation n'a pas très bien réussi dans notre pays; la seconde réussirait-elle mieux? nous ne le croyons pas. Si, d'ailleurs, le régime politique anglais a bien décidément fait ses preuves en Angleterre, il n'en est pas encore de même de leur nouveau régime économique : celui-ci a des côtés sans doute inattaquables (en Angleterre s'entend), c'est tout ce qui ne touche pas à l'agriculture, et spécialement à la production du grain ; mais, sur ce dernier point, l'expérience n'a pas encore parlé, et Dieu veuille qu'un jour nos voisins ne soient pas amenés à comprendre que le pain de l'étranger peut être amer, quand même on le mange à son propre foyer! Mais ce ne sont pas là nos affaires ; bornons-nous à demander à la science nouvelle les moyens de nous enrichir, en ayant égard aux conditions les plus essentielles de notre vie politique.

L'indépendance est assurément le besoin le plus impérieux d'un grand peuple, d'un peuple qui a un passé et un avenir, qui a des traditions et des espérances, mais je ne sache pas de nation chez qui ce besoin soit aussi impérieux qu'en France ; d'autres que nous ont assurément notre patriotisme, et se voir violenter par une main étrangère leur ferait sentir toutes les amertumes de la honte, tous les aiguillons de la haine contre l'oppresseur ; mais pour aimer son indépendance, notre patrie a d'autres motifs plus pressants, plus matériels pour ainsi dire; la politique extérieure de ce pays est pleine de grandeur et d'éclat, et, pourquoi ne pas l'avouer aussi, de fautes et de revers ; ses passions sont généreuses, mais parfois il oublie la prudence; le Français, amoureux du bruit et de la gloire, se jette facilement dans toutes les aventures, et bien qu'à son éternel honneur, il ait presque toujours pris dans le monde la défense des principes généreux, la cause des opprimés, il lui est arrivé souvent de dépasser la limite exacte de ses forces et de rentrer tout meurtri dans ses foyers; quelles sont les causes de toutes les longues guerres que la France à eu à soutenir? D'où viennent les chevaliers? D'où partent les croisades? les guerres d'Angleterre, les guerres d'Italie, la ligue pour l'abaissement de la maison d'Autriche; en sens inverse, notre alliance avec l'électeur de Saxe; la Pologne, l'Amérique, l'Algérie, la Grèce, la présente guerre de Russie? qui ne distingue à première vue le caractère aventureux et désintéressé de ces longues et sanglantes entreprises? Si ce sont là les tendances exactement observées de la politique traditionnelle de la France, combien les hommes d'Etat qui sont à la tête de ce pays doivent-ils être jaloux d'assurer son indépendance? Comprendrait-on ce peuple, enchaîné par des besoins pressants à la politique de tel ou tel de ses voisins? Où serait cette liberté d'action qui lui est si précieuse? Qui aurait foi

Digitized by Google

désormais dans l'impartialité de son langage, dans la fierté de son allure? Où la France retrouverait-elle cette facilité à se jeter à la tête de tout mouvement européen pour le dénouer dans le sens de sa généreuse politique, si elle devait rencontrer pour ennemies des nations qui détiendraient les choses les plus nécessaires à son existence : celle-ci son fer, cette autre sa houille, et cette troisième son pain? On a bien tort de prétendre qu'un peuple qui attend son pain de la nation voisine trouvera chez elle à satisfaire un besoin analogue, et qu'ainsi il y aura égalité de dépendance, ou plutôt indépendance égale des deux parts? Tout le monde sent bien que ce n'est pas la même chose d'avoir besoin de pain ou de vaisselle plate ; si l'on peut se passer de l'un de ces produits, il n'en est pas de même de l'autre; quelle figure ferait la France, si on la parquait dans sa spécialité incontestée, la fabrique de luxe, et qu'elle n'eût à donner que ses cristaux, ses modes et ses bronzes en échange du blé et de la viande, nécessaires à son alimentation? Sans doute l'échange peut être avantageux des deux parts, mais ce n'est pas tout que d'échanger beaucoup et souvent avec ses voisins et d'augmenter ainsi sa richesse présente, il faut encore s'assurer que ces avantages seront durables, et que la richesse qui en résulte sera durable comme eux. Les particuliers peuvent ne pas jeter les yeux au delà de leur courte existence, mais le gouvernement, qui représente l'universalité des citoyens, doit songer non-seulement à la richesse présente, mais à la richesse à venir de la communauté, qui est éternelle; sa fortune peut être brillante à un moment donné et être très regrettable cependant, si on a acheté sa splendeur au prix de sa sécurité.

Cette indépendance et cette sécurité que le système protecteur, dans la limite de ce qu'on pouvait en attendre, a assurées à notre pays, en lui permettant de s'occuper avec profit de la production des choses nécessaires à son existence, se sont augmentées et complétées par la naissance d'une foule d'industries secondaires. Si le législateur et l'homme d'Etat ont exigé de la nation des sacrifices sérieux pour la doter de filatures, d'imprimeries de toutes sortes, s'il a voulu qu'en France on travaillât le fer, le cuivre et tous les métaux précieux, que les minéraux et les végétaux de toute nature fussent mis à contribution, il a eu, assurément, en vue de donner satisfaction à une des qualités les plus précieuses du génie industriel français, l'*universalité*.

Il semble, en effet, que la Providence, ayant assigné d'avance à notre pays ce rôle aventureux de pionnier de la civilisation moderne, se soit plu à le combler de toutes les ressources nécessaires à cette belle mission. Au temps où il ne fallait que des grands coups d'épée pour résoudre toutes les questions, les Français

Digitized by Google

furent à la hauteur de leur rôle; plus tard, quand les sociétés modernes commencèrent à s'organiser, que mille intérêts divers furent mis en jeu, que les besoins, en se multipliant, exigèrent que chaque nation cherchât chez sa voisine les produits qui lui faisaient défaut, le Français put contempler avec ravissement les productions les plus variées naissant et fleurissant sous son climat : le lin, le chanvre, la laine, la soie, le blé, la vigne, le maïs et l'olive, les bois de toutes essences, les minéraux les plus précieux, il avait tout à profusion. En présence de telles richesses, la conduite à tenir était marquée à l'avance; il fallait, en l'aidant d'abord, apprendre aux Français à utiliser toutes ces magnifiques ressources et répondre dignement aux bienfaits de la Providence. En agissant ainsi, et quels que soient les sacrifices qui ont pu lui être demandés, le pays a vu se compléter son indépendance en même temps qu'il grandissait rapidement dans les mille industries dont sa tendance à l'universalité lui faisait un besoin et un devoir de s'emparer.

Le système protecteur appliqué à la France est donc, dans ses principes généraux, conforme aux premiers besoins de ce pays.

II

Toutefois, ce système a un côté faible; on conçoit en effet que, dans un pays où le plus grand nombre des productions est protégé, le prix final de chaque denrée soit plus élevé que s'il était loisible à tout fabricant de s'approvisionner là où il lui plairait de le faire; s'agit-il d'une pièce de coton imprimée, elle sera d'autant plus chère que l'industriel a payé un droit sur la houille, un droit sur les matières tinctoriales, et un droit général, s'il est permis de parler ainsi, sur la matière première qu'il emploie, c'est-à-dire sur la toile de coton écrue, droit général comprenant tous les droits partiels que le tisserand a eu à payer, augmentés de tous ceux qu'a soldés le filateur.

Si cette cherté artificielle doit être supportée par les citoyens français, en raison de nécessités politiques de premier ordre, il n'est pas moins certain qu'elle rend le placement de nos produits à l'étranger extrêmement difficile, et que la comparaison que nous pouvons faire de nos exportations avec celles de nos voisins les Anglais offre, aux yeux du Français qui aime son pays, un fort triste tableau. Tous les objets de grande consommation sont pour ainsi dire monopolisés par eux, et, si nous reprenons l'exemple des étoffes de coton, il faut avouer avec une certaine honte que nous n'envoyons pas à l'étranger

Digitized by Google

beaucoup plus de 80 millions de ces étoffes, tandis qu'ils en exportent pour près de 700 millions de francs. Si l'on s'occupait des ouvrages d'acier, des produits de la poterie commune et de bien d'autres industries encore, on constaterait, entre nos voisins et nous, une différence aussi profonde, aussi douloureuse pour le légitime orgueil du pays.

Ce ne serait pas cependant un mince avantage que de voir s'ouvrir pour nos fabriques nationales un débouché de plusieurs centaines de millions; sans s'appesantir sur le profit matériel qui en résulterait pour le pays, parce qu'il frappe tous les yeux, il sera permis de parler du bienfait si précieux, et en même temps si nécessaire, que notre marine recevrait d'un commerce plus actif. L'Etat ne fait-il pas pour sa marine les sacrifices les plus notables, ne paie-t-il pas chaque année plusieurs millions de francs pour la pêche de la morue et de la baleine, dans le but unique de former une pépinière de bons marins? Ne pouvons-nous pas ajouter aussi, sans blesser personne, ce qu'on a souvent répété, à savoir que les colonies, qui nous coûtent plus qu'elles ne nous rapportent, n'ont pour but que d'entretenir notre marine. Avoir une richesse plus grande et une marine nationale rapidement florissante, sont deux avantages importants, très importants même, mais ils ne paraissent pas devoir être mis sur la même ligne que l'avantage politique résultant d'un commerce extérieur plus étendu.

Quelle grande influence, en effet, prendrait bientôt le nom français sur toutes les plages où aborderaient ses produits. Là où s'établit un comptoir, immédiatement les intérêts de nos compatriotes se groupent, forment un centre et répandent au loin la protection que nous devons à tous nos concitoyens, et aussi les bienfaits de notre civilisation libérale. Que le Français regarde tout près de lui, et il verra un exemple frappant de l'immense influence que peuvent donner à un peuple des relations commerciales fort étendues. L'Angleterre a mis le pied sur tous les points du monde connu; pas un coin de terre où son nom ne soit en honneur, où un Anglais, avec une fierté légitime, ne puisse espérer de trouver la trace d'un de ses compatriotes. La moitié, les trois quarts de l'influence de l'Angleterre, sont dus à son commerce extérieur; réduits à leur île, les Anglais n'auraient pas une autorité beaucoup plus grande que celle que l'on accorde communément au Danemark ou à la Suède. En France ou en Angleterre, à Paris ou à Londres, les citoyens des deux pays se valent dans l'opinion commune; mais qu'ils s'éloignent tous deux de leur patrie respective, qu'ils traversent les mers, qu'ils abordent sur un point quelconque du globe, il faut bien le dire, quelque regret que nous puissions en avoir, c'est l'Anglais qui frappera les regards,

Digitized by Google

c'est lui que l'on craint, c'est de lui qu'on espère; partout déjà il a un passé, une tradition.

Cette infériorité, qu'il serait puéril de dissimuler, pourrait devenir un fâcheux argument contre le système protecteur, s'il n'était heureusement possible de concilier, de la manière la plus simple, la moins compromettante pour les intérêts nationaux, les bienfaits de l'un et de l'autre systèmes? Comme nous allons le voir d'ailleurs, ce n'est pas d'aujourd'hui seulement qu'on s'est aperçu de la lacune qui existait dans notre régime industriel, et déjà, quoique avec des moyens fort imparfaits, on a cherché à la combler.

III

La pensée de mettre aux prises l'industrie française et l'industrie étrangère sur les marchés lointains, est nécessairement une idée moderne; nos produits, si l'on en excepte quelques articles de luxe, ont été longtemps si notablement inférieurs sous le rapport du bon marché, que toute tentative de concurrence eût été ridicule. Depuis la Restauration, et en particulier sous le gouvernement de Juillet, la question parut digne de fixer l'attention des hommes d'Etat, et l'on retrouve, sous ces deux gouvernements, la trace des timides efforts qui furent faits pour la résoudre; d'abord on procéda par *primes*, c'est-à-dire qu'on paya aux fabricants français une certaine somme, destinée à combler la différence qui existait entre les prix de leurs produits et ceux des produits analogues étrangers. La loi du 21 avril 1818, dans son titre II, article 13, décide que la prime accordée par la loi du 21 avril 1814 pour la sortie des tissus de pur coton sera étendue aux filés dans les proportions ci-après. Suit un tarif dont les primes varient de 23 fr. à 62 fr. 50 c. L'article 15 de cette même loi rétablit, en faveur de Marseille, la prime accordée en 1803 pour l'exportation des savons fabriqués à Marseille avec des matières tirées de l'étranger. — La loi du 7 juin 1820, conçue dans le même esprit, augmente la prime accordée à la sortie des sucres raffinés, chiffre, dans ses articles 5, 6 et 8, celle qui devra être accordée aux acides nitrique et sulfurique, à la mélasse et aux tissus de laine. Les articles 7 et 9 de cette loi méritent d'être cités séparément : l'article 7 accorde au bois d'acajou, façonné en France et réexporté, une prime de 35 fr. pour les 100 kilogrammes, égale au droit payé à l'entrée; et l'article 9 ordonne la restitution du droit perçu sur le sel qui entre dans les viandes salées destinées à la consommation étrangère. Comme on le voit, il ne

Digitized by Google

s'agit plus de primes, mais seulement de *drawback* ou restitution de droit. — La loi du 17 mai 1826 consacre cette pratique nouvelle et l'étend ; en effet, son article 7, intitulé *Primes* ou *Restitution de droits à la sortie*, stipule le chiffre des droits remboursés, à titre de *compensation*, sur les fils et tissus de laine, sur les étoffes mélangées de laine et de coton; (art. 8), sur le plomb, le cuivre, les peaux brutes; (art. 9), sur les sucres ; (art. 10) sur les chapeaux de feutre, etc., etc. Enfin, les lois des 28 avril et 26 juin 1833 rejettent les primes en principe et reviennent purement et simplement au régime du *drawback*.

C'était un grand pas fait dans la bonne voie ; non pas que, dans le principe, on ait eu tort de favoriser, même en faisant de sérieux sacrifices, une industrie que le pays pensait avoir de graves raisons d'acclimater dans son sein, mais parce que c'était dire implicitement, que désormais la restitution des droits pouvait suffire, là où la prime avait d'abord paru nécessaire. Toutefois, il faut bien le reconnaître, le *drawback* était presque toujours insuffisant pour nous permettre de lutter sur les objets de grande consommation avec nos voisins plus favorisés, et l'on dut songer à établir dans la loi une faculté précieuse dont nous allons parler.

Dans la session de 1836, le gouvernement présenta aux Chambres un projet de loi ayant pour but de modifier un grand nombre d'articles de nos tarifs de douane, et qui contenait un article 5 que nous demandons la permission, vu son importance, de reproduire dans son entier; le voici : « Art. 5. — *Produits étrangers admis temporairement pour recevoir des façons.* Des ordonnances royales pourront autoriser, sauf révocation en cas d'abus, l'importation temporaire de produits étrangers destinés à être fabriqués ou à recevoir, en France, un complément de main-d'œuvre, et que l'on s'engagera à réexporter ou à rétablir en entrepôt dans un délai qui ne pourra excéder six mois, et en remplissant les formalités et conditions qui seront jugées nécessaires; — dans le cas où la réexportation, ou la mise en entrepôt, ne sera pas effectuée dans le délai et sous les conditions déterminées, le permissionnaire sera tenu au paiement d'une amende égale au quadruple des droits des objets importés, ou au quadruple de la valeur, selon qu'ils seront ou non prohibés, et il ne sera plus admis à jouir du bénéfice du présent article. »

On entrait ainsi dans un ordre d'idées fort différent et seul capable, non-seulement de permettre la lutte avec les voisins, mais de remporter sur eux la victoire. En effet, prenons pour exemple l'admission en franchise des toiles de coton écrues, on comprend bien que tant que cette admission n'aura pas été permise au profit de

Digitized by Google

l'imprimeur français, la valeur finale du produit de ce dernier sera toujours fort au-dessus de celle des peuples qui filent et tissent la toile à beaucoup meilleur marché que nous ; restituer tous les droits payés sur les matières premières était une bonne et juste mesure. Mais si, malgré tout, nos rivaux conservaient leur supériorité, il fallait de toute nécessité aller plus loin, et c'est ce qu'on a fait. Après s'être rendu un compte exact des aptitudes spéciales qu'ont les voisins et de celles qu'on peut avoir soi-même, le principe en cette matière est de saisir chez le fabricant étranger le produit pour lequel il a une supériorité incontestée, de se l'approprier et de lui donner une dernière façon pour laquelle, à son tour, on est regardé comme supérieur. Les Anglais tissent la toile de coton de telle sorte qu'ils peuvent la vendre à prix très minime; allons la chercher chez eux et imprimons-la; comme notre impression vaut mieux que la leur, nous aurons un produit final qui réunira au plus haut degré toutes les perfections de bas prix et de bon goût.

Toutefois, il s'en faut que le public et les Chambres elles-mêmes aient d'abord compris toute l'importance de l'article que l'on allait discuter; à la Chambre des députés, il passa, pour ainsi dire, sans observations, ce qui s'expliquerait peut-être, à défaut d'autre motif, par l'extrême lassitude de l'assemblée qui venait d'entendre de nombreux orateurs sur la question toujours si chaudement débattue du libre-échange et de la protection. Toutefois, dans l'intervalle de temps qui s'était écoulé entre l'apparition de la loi à la Chambre des députés et sa présentation à la Chambre des pairs, il paraît que quelques industriels s'étaient émus, car on retrouve la trace de leurs préoccupations dans le rapport de M. le comte Roy et dans la réponse que M. le ministre du commerce fit à ce dernier : « Parmi les articles réglementaires, dit M. le comte Roy, il en est un qui exige quelques observations, et parce qu'il a une importance réelle, et parce qu'il a été l'objet d'une réclamation publique insérée dans un journal, et parce qu'il a, d'ailleurs, donné lieu à d'autres réclamations qui nous ont été adressées; c'est l'article 5 du second projet, lequel porte..... » Ceux qui ont réclamé contre cet article, comme ayant été introduit dans la loi sans examen préalable, ont méconnu les faits ; il faisait partie du projet de loi présenté à la Chambre des députés le 3 février 1834 ; le ministre exposait qu'à cet égard il voulait satisfaire à la demande très souvent renouvelée par l'industrie ; la proposition avait été bien accueillie par la commission dans son rapport du 29 avril 1835 qui n'a pas été discuté; cette même disposition a été intégralement reproduite dans le projet du 2 avril dernier, qu'une nouvelle commission a examiné, et dont elle a proposé l'adoption.

Digitized by Google

Toutefois, nous devons reconnaître que la rédaction trop vague et trop générale de la disposition dont il s'agit pourrait devenir une occasion d'abus et de faveur ; que, sous prétexte d'objets présentés pour un complément de main-d'œuvre, elle faciliterait, sans même qu'il fût besoin pour cela d'aucune fraude, l'importation temporaire d'objets fabriqués à bas prix à l'étranger, qui recevraient en France le degré de perfection qu'ils ne pourraient avoir ailleurs, et, lesquels remportés, détruiraient les débouchés de nos fabriques, qui, à égalité de perfection, ne pourraient, à cause du bas prix des objets fabriqués à l'étranger, obtenir la préférence, et même supporter la concurrence. Nous pensons donc que la faculté accordée au gouvernement par l'article 5 ne pourra être exercée que par une ordonnance royale légalement promulguée, statuant d'une manière générale, sans privilége ni acception de personnes. Nous désirons aussi que, pour dissiper tous les doutes, M. le ministre du commerce veuille bien désigner dans le cours de la discussion les objets pour lesquels le gouvernement demande la faculté d'autoriser l'importation temporaire des produits étrangers destinés à être fabriqués ou à recevoir en France un complément de main-d'œuvre. »

Il est assez difficile de se rendre un compte exact de l'objection que soulevait M. le comte Roy : craignait-il que l'admission temporaire ne fût accordée à des personnes expressément désignées, au lieu de profiter à tous les industriels, présents et à venir, qui jugeraient à propos de demander le bénéfice de la mesure ? Si c'était là sa préoccupation, elle aurait dû tomber devant les termes mêmes de l'article en question ; en tous cas elle fut désintéressée plus tard par la déclaration de M. le ministre du commerce : si, au contraire, comme on pourrait l'induire des quelques lignes que nous venons de citer, M. le rapporteur avait la crainte que les fabricants français pussent être éventuellement inquiétés dans leur industrie, sa crainte était parfaitement légitime, et il est certain que l'article 5 stipule un droit absolu pour le gouvernement, en s'en remettant à lui du soin d'en user avec mesure et prudence ; il peut causer dommage à l'un et faire profiter un autre ; mais ce n'est pas en vue d'intérêts particuliers, c'est pour le bien commun du pays, la richesse publique : il est très évident, par exemple, qu'en permettant l'entrée en franchise, comme l'indiqua M. le ministre, des foulards écrus de l'Inde, destinés à être imprimés en France, on privait les tisseurs de soie d'un débouché ; mais on supposait avec raison que nos ouvriers auraient plus de salaire et le pays tout entier plus de richesse, si l'on augmentait dans de grandes proportions l'impression des foulards écrus, au lieu d'avoir une fabrication fort restreinte, insignifiante même, de tissus de cette nature.

Digitized by Google

Au reste, M. le ministre du commerce ne tarda pas à répondre en ces termes à M. le comte Roy : « Les manufacturiers de l'Alsace, lui dit-il, se sont inquiétés en effet à l'apparition de l'article dont il s'agit ; ils en ont vu sortir des dangers énormes pour leur industrie et auraient voulu que le gouvernement énumérât les produits étrangers dont il permettra l'entrée en France pour y recevoir ses façons avant de les réexporter; ils ont cru surtout qu'il serait possible de donner des licences particulières aux importateurs, tandis qu'il n'est question que de procéder par classes de produits ; ce que je puis dire à cet égard, c'est que nous avons eu en vue de laisser au gouvernement la faculté de permettre l'épuration des huiles étrangères, le lavage des laines, objet d'un grand intérêt pour Marseille, l'impression des foulards écrus de l'Inde ; je ne voudrais pas dire, cependant, qu'aucun autre objet ne sera importé à charge de réexportation, parce que la ville de Lyon, la première pour la teinture et l'apprêt des soieries, peut avoir à réclamer quelques facultés spéciales, mais il est certain que le gouvernement sera toujours assez prudent pour bien examiner les faits, et qu'il ne permettra en aucun cas l'importation d'articles dont la réexportation pourrait préjudicier aux intérêts des industriels français. »

Il est donc certain que le droit pour le gouvernement de permettre l'entrée des produits étrangers sous les conditions énoncées dans l'article 5 de la loi de 1836, est absolu et entier : tout produit, quelle que soit sa nature, qu'il soit ou non protégé, qu'il soit ou non prohibé, peut être admis en franchise, et la seule limite que rencontre le pouvoir exécutif est le juste sentiment de réserve et de haute prudence qu'il s'impose à lui-même dans des matières qui touchent à tant d'intérêts. Ce sentiment est loin d'avoir été méconnu par les pouvoirs qui se sont succédé depuis 1836 ; aussi quand on ouvre le *tableau général du commerce* pour 1855 (importations temporaires), il est facile de remarquer, en lisant les seize articles qui le composent, qu'on semble avoir pris à tâche de restreindre plutôt que d'augmenter le droit concédé par la loi ; les 17 millions de produits étrangers qui sont entrés en France, se sont transformés en produits d'une valeur de 21 millions, c'est-à-dire que l'industrie nationale n'a pas ajouté pour plus de 4 millions de façons à ces produits. Ce n'est pas en opérant sur des bases aussi restreintes qu'on parviendra à changer la face de notre commerce extérieur, et l'on peut dire, sans exagération, que la loi de 1836 n'a pas encore été sérieusement mise à l'essai.

Ce serait, à ce que nous croyons, une tentative heureuse, que celle qui aurait pour but de laisser entrer en franchise les toiles de coton écrues, destinées à être réexportées après avoir été imprimées en France ; il y a là un débouché d'une importance capitale à con-

Digitized by Google

quérir (350 millions de francs), et l'on peut tenter de l'obtenir sans compromettre, en aucune manière, le système douanier sous lequel la France a vécu jusqu'ici.

Pour démontrer qu'il nous est possible d'arriver à un résultat si désirable, nous commencerons par jeter un coup d'œil sur notre industrie cotonnière ; nous prouverons, qu'à égalité de prix, nos impressions seront préférées partout, et puis, après avoir apprécié le dommage restreint que la mesure que nous proposons peut faire subir aux fabricants français, nous parlerons d'un commencement d'exécution que cette mesure a reçue, et des causes accidentelles qui en ont retardé l'adoption.

IV

On récolte le coton dans différents pays, mais ce sont les Etats-Unis qui cultivent cet arbuste précieux avec le plus de succès ; à eux seuls ils fournissent plus de 600 millions de kilogrammes sur les 7 à 800 millions que consomme le monde entier ; quant à la France, la faible part qu'elle prélève sur ce chiffre énorme est de 76 millions (1855) ; arrivés sur la terre française, ces 76 millions se dirigent rapidement sur quatre groupes principaux qui s'occupent, à des titres divers, de les mettre en œuvre :

Ces quatre groupes sont : le groupe flamand, le normand, l'alsacien et le vendéen ; le premier comprend Lille et Saint-Quentin, le second Rouen et sa banlieue, le troisième le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et une partie de la Lorraine, le quatrième Laval et Chollet. Bien que dans chacun de ces groupes on s'occupe presque toujours des trois façons qui composent l'industrie du coton, il est vrai de dire que chacun d'eux a sa spécialité. Lille et Saint-Quentin produisent des fils et des tissus fins ; Rouen est renommé pour ses impressions communes, ses rouenneries ; l'Alsace pour ses impressions de belles nouveautés ; Laval et Chollet pour leurs tissus grossiers et à bas prix. Il convient d'ajouter au premier groupe Tarare, renommé pour ses mousselines, et Calais pour ses tulles. — La filature occupe en France 60,000 ouvriers, le tissage 464,000, l'impression et le blanchiment, 20,000, en tout 544,000 ouvriers. Quant à ce qui regarde la filature et le tissage, quelle que soit la rapidité de nos progrès, peu de personnes espèrent que nous puissions lutter avec nos voisins et rivaux les Anglais. Mais en est-il de même pour l'impression ? Nous ne le croyons pas. Nous pensons d'un côté que nos impressions sont d'un dessin et d'un goût beaucoup plus purs que ceux de nos voisins ;

Digitized by Google

d'un autre côté, qu'elles peuvent être établies à aussi bas prix que les impressions anglaises.

Comme à ce double point de vue nous n'avons aucunement la prétention d'imposer notre manière de voir, on nous permettra de laisser la parole à des juges compétents et impartiaux.

Citons d'abord les conclusions de l'honorable rapporteur des travaux de la dix-neuvième classe du jury de l'Exposition universelle de 1851. « C'est à partir de cette époque (1834), dit-il, qu'il faut placer la spécialité propre à chaque nation dans l'industrie cotonnière; désormais, c'est par le développement de cette spécialité que l'une et l'autre vont diriger leurs efforts; à la France les tissus fins, à l'Angleterre les communs; à la France la vente de luxe, et de beaucoup la plus rare, à l'Angleterre la vente de consommation générale, et de beaucoup la plus considérable. »

Il n'est pas inutile de faire remarquer ici, ne fût-ce que pour faire preuve d'impartialité entre les deux écoles, que les protectionnistes, tout en admettant notre supériorité dans la fabrication fine et de luxe, semblent croire que cette spécialité est nécessaire et que nous ne pourrions réussir par aucune voie dans la fabrique des objets de consommation générale ; c'est l'argument de la spécialité qu'on a tant et si justement reproché aux libres-échangistes. Nous nous rappelons tous cet exemple de l'orange, toujours cité dans leurs livres et dans leurs chaires. Quelle folie, disaient-ils, de s'évertuer à faire venir des oranges sous les neiges du pôle! n'est-il pas plus simple et plus logique de les demander à Lisbonne et à Valence ?... Ne forçons point notre talent, etc. Avec ce système-là, on aurait dû parquer chaque pays dans la production où il excellait, au moment même où l'on se serait aperçu de cette spécialité nécessaire de chaque nation. Si la théorie avait vu le jour dans le temps que les Hollandais avaient le monopole du commerce maritime, les Anglais auraient dû se résigner à n'avoir jamais de marine, ils auraient laissé aux Flamands et aux Brabançons la production du drap, à l'Inde celle du coton, à Venise ses fabriques de luxe, et ainsi de suite. Aujourd'hui que les faits sont mieux connus, on a délaissé cette théorie, et jetant les yeux autour de soi, on a facilement remarqué que la plus grande partie des peuples civilisés tend chaque jour à s'approprier les grandes industries qui font vivre le monde, et que s'il y a une tendance à caractériser, elle est vers l'universalité et non vers la spécialité; mais revenons à nos preuves de la supériorité de nos toiles peintes sur toutes les autres. Après l'honorable M. Mimerel, citons l'honorable M. Dollfus dont, comme chacun le sait, les opinions, en fait de liberté commerciale, sont tout à fait contraires. « Ce qui manque, dit-il, à nos fabriques d'indiennes comme au tissage, ce sont

Digitized by Google

les débouchés; l'état actuel d'élévation de nos prix est la seule cause pour laquelle nos tissus de coton ne peuvent pas soutenir la concurrence étrangère pour tous les objets de grande consommation; par nos beaux dessins, par nos couleurs, par ce goût français qui distingue nos fabriques, nos tissus peuvent se vendre 5 et 10 p. 0/0 meilleur marché que les tissus étrangers.... Etudiez successivement l'avenir réservé aux cotonnades de Rouen, aux impressions de Mulhouse, aux tulles de Calais, aux mousselines de Tarare, observez que dans ces industries l'intelligence du fabricant, le goût de l'artiste, le travail de l'homme de science sont les principales conditions du succès, et vous serez forcés de reconnaître que contrarier leur développement au profit des établissements de filature dont l'importance consiste seulement dans la quantité énorme de capitaux qu'ils immobilisent, c'est marcher contre les destinées mêmes de notre pays, c'est tarir les sources les plus fécondes de la richesse nationale, c'est borner notre carrière dans la seule voie industrielle où nous soyons toujours supérieurs à nos rivaux. »

Un manufacturier d'une des contrées méridionales de l'Europe répondait à ceux qui lui demandaient pourquoi il n'avait pas figuré à l'Exposition universelle de 1855 : « *Je n'aurais pu exposer que des dessins français de l'année dernière.* » Aveu sincère (dit M. Audiganne, dans son compte-rendu de l'Exposition de 1855), aveu significatif qui pourrait exprimer la situation de beaucoup d'autres fabricants étrangers, exposants ou non. — Mais ce ne sont pas seulement les Français qui se jugent ainsi, les Anglais eux-mêmes nous rendent pleine justice, et l'un des plus impartiaux assurément en pareille matière, M. Cobden, disait dans une réunion de manufacturiers : « En matière de goût, nous sommes complétement à la remorque de la France, nous ne savons quel dessin adopter qu'après avoir pris connaissance de ce que les Français préparent pour la nouvelle saison; par la suite, pour conserver des acheteurs, il ne faudra plus compter sur le bas prix; dans peu d'années toutes les nations du monde civilisé auront le goût développé comme il l'est en France; les nations de l'Orient lointain dont l'esprit a sommeillé pendant des milliers d'années, et les tribus du centre de l'Asie mettront de côté les dessins qui ont servi de temps immémorial et s'appliqueront à adopter le goût supérieur des fabriques françaises. » Nous ne saurions mieux terminer ce concert d'éloges en faveur de la perfection de nos impressions, qu'en citant un passage du rapport officiel qui vient d'être publié sur l'exposition de 1855 (10 janvier 1856) : « Malgré tout, dit l'honorable rapporteur, grâce à la bonne administration de nos manufactures et à l'intervention directe des chefs dans tous les détails de la fabrique, grâce surtout aux lumières de

Digitized by Google

la science qui les guident dans chaque opération et leur permettent d'effectuer quotidiennement toutes les économies réalisables, nos fabricants sont arrivés à des limites telles que, toutes les fois qu'ils ne seront pas entravés par le besoin d'un agent soumis à des droits trop élevés, la lutte sera possible, parce que la légère différence dans le prix de revient est compensée par le fini et la qualité de la marchandise : c'est du moins ce qui est résulté de plusieurs comparaisons entre les prix de certains produits exposés... Ces exemples suffisent à faire comprendre par combien de ramifications l'industrie des tissus touche aux divers produits de l'industrie et du commerce national, et par conséquent combien il est à désirer, dans l'intérêt du pays, qu'en se procurant aux meilleures conditions les matières premières, et qu'en voyant s'ouvrir de nouveaux débouchés, elle puisse enfin lutter avec des chances assurées de vitalité contre des nations qui ne l'emportent sur nous que par la modicité de leurs prix, et dont nous triomphons encore aujourd'hui par le goût du dessin et la parfaite exécution des modèles. »

V

Maintenant que nous sommes fixés avec certitude sur ce point important, à savoir : qu'à égalité de prix nos impressions obtiendront toujours la préférence, il nous reste à démontrer que ces prix peuvent être égaux; autrement dit, que l'impression en France n'est pas plus chère qu'en Angleterre. Cette partie de notre tâche, nous ne l'ignorons pas, est de beaucoup la plus délicate, mais nous espérons, grâce à quelques soins et à quelques démarches, avoir résolu le problème avec toute la rigueur dont il est susceptible. Après avoir, une première fois, écrit à Rouen, en Alsace et à Manchester pour obtenir les prix les plus récents de l'impression, après avoir reçu, des honorables maisons auxquelles nous nous étions adressés, de nombreux échantillons avec les prix en regard, il a fallu avouer que les renseignements obtenus par nous n'avaient et ne pouvaient avoir une rigueur mathématique. Que de chances d'erreur, en effet, dans la comparaison de deux produits anglais et français ! L'un a le fond un peu plus chargé que l'autre ; n'ont-ils tous deux qu'une même quantité de couleurs ? Il faut s'assurer encore que les matières tinctoriales qui les ont formées sont exactement les mêmes, car ces matières peuvent avoir des prix bien différents ; est-on parvenu enfin à comparer deux impressions également chargées et de couleurs identiques ? il faut encore tenir compte de la largeur diffé-

Digitized by Google

rente des tissus, il faut réduire la *yard* en mètre et les shellings en centimes. Toutefois, en persistant dans nos investigations, en demandant des renseignements plus précis, nous sommes arrivés à conclure qu'une impression commune anglaise, établie à 18 cent. le mètre, pouvait l'être en France à 19 ou 20 cent. Ce résultat fut bientôt corroboré par d'autres faits : nous avons, en effet, acquis la preuve que certaines petites fabriques d'Alsace établissent des impressions pour 18, 17, 16 et même 15 cent. le mètre. De tous ces détails, il résulte que si nous pouvons parfois obtenir pour nos impressions l'égalité de prix avec les Anglais, le plus ordinairement nous nous écartons d'eux de 1 à 2 cent. par mètre (bien entendu que nous faisons abstraction ici de la supériorité de nos dessins).

Toutefois, cette minime différence ne saurait en rien infirmer nos conclusions. C'est, en effet, un axiome en industrie que les grandes fabrications amènent les prix réduits, les frais généraux diminuant sensiblement. Or, après avoir pris l'avis des hommes les plus compétents sur ce point, nous avons acquis la conviction que, lorsqu'on imprime mille pièces d'un dessin au lieu d'en imprimer dix ou douze, ce qui est la proportion entre les fabrications de l'Angleterre et de France, la différence dans le prix de revient du mètre courant doit être évaluée à 5, 7 et même 8 cent., et en tous cas, à 5 cent. au minimum. On comprend l'importance de cette remarque ; la différence qui peut éventuellement exister aujourd'hui entre la façon anglaise et la française, se trouvant, et au delà, comblée par le bénéfice d'une plus grande fabrication. — Cependant, mû par le désir de ne rien laisser d'obscur sur ce point important de notre question, nous avons accueilli la demande qui nous fut faite par plusieurs négociants exportateurs : ils prétendaient qu'à 5 ou 10 p. 0/0 de différence dans le prix, nos impressions seraient préférées sur tous les marchés du monde et se faisaient fort d'obtenir chez leurs confrères la confirmation de leur dire. Voici cette note, dont nous remercions publiquement les signataires, et que nous transcrivons sans observations; elle a par elle-même toute l'éloquence qu'on peut désirer.

« En réponse à la question ci-dessous qui nous est faite : *Est-il vrai qu'avec une différence de 5 à 10 p. 0/0 les toiles peintes françaises seront achetées de préférence aux toiles peintes anglaises sur les marchés étrangers?* — Nous pensons, qu'en effet, si l'écart entre les produits anglais et français n'était que de 5 et même de 10 p. 0/0, nos clients reporteraient sur ces derniers une grande partie de leurs commandes.

Ont signé :

Alcain et C° (Mexique et Amérique du Sud). — *Honegger et C°* (Amé-

Digitized by Google

rique du Sud). — *Orbelin et Poydenot* (Brésil). — *E. Ladé et C°* (Mexique et Brésil). — *J. Thirion* (Amérique centrale). — *G. Gaensly* (Brésil). — *Thomas Lachambre et C°* (Amérique du Sud). — *Poullain frères* (Californie, Etats-Unis d'Amérique). — *N. Berry et C°* (Etats-Unis d'Amérique). — *Lapez et Guenet* (la Havane). — *L. Lecomte et C°* (Brésil). — *H.-C. Debbeld* (Russie et Etats-Unis). — *S. Moitessier* (Havane et mer du Sud). — *F. Vogel et C°* (Etats-Unis d'Amérique). — *Sumner, Montant et Draper* (Etats-Unis). — *A.-T. Stewart et C°* (Etats-Unis). — *Estienne et C°* (Brésil). — *Ponson Philippe et Vibert* (Etats-Unis). — *Belloc frères et Sescaut* (mer du Sud). — *B. Mitjans et C°* (Havane et Buenos-Ayres). — *J. Binoche, Debionne et C°* (Brésil). — *Ed. Bascher* (Brésil). — *D. Paullac et Badoulleau Levillain* (Brésil). — *Duchemin et C°* (Brésil). — *Perrissin et A. Gauthier* (Mexique). — *A. Busquet et C°* (Brésil et Havane). — *P. et C. Jourde* (Buenos-Ayres). — *A. Castel et C°* (Brésil). — *C. Scheffter et C°* (colonies anglaises). — *Faria et C°* (Brésil). — *Caillet Donop, et C°* (Mexique). — *B.-J. Wainwright et C°* (Etats-Unis). — *D'Ivernois-Besson* (Brésil et Etats-Unis). — *A. Delaporte* (Mexique). — *Blanc, Viard et C°* (Mexique et Brésil). — *F. Daireaux et Daguerre* (Brésil). — *G. O'Brien* (Mexique). — *Hagemann, Lefebre et Bodoy fils* (Russie).

Si maintenant on se rappelle qu'un ou deux centimes seulement nous séparent aujourd'hui du prix anglais ; que cette différence serait largement comblée par le bénéfice résultant d'une plus grande fabrication, et qu'à cette situation, déjà préférable, du produit français, on pourait ajouter une latitude de 5 à 10 p. 0/0, il faut reconnaître que, non-seulement la lutte serait possible, mais que la victoire serait assurée.

VI

Bien que notre travail puisse paraître terminé, puisque nous prétendons avoir prouvé : 1° que la mesure touche aux plus graves intérêts de notre pays, richesse, marine nationale, influence politique ; 2° que cette mesure peut être prise par un simple décret de l'empereur, agissant, en vertu de la loi de 1836, dans la plénitude de son pouvoir ; 3° que la réforme proposée ne touche en rien à la question *de la protection*, le marché national restant complétement réservé à nos nationaux ; 4° qu'elle est praticable, c'est-à-dire que, par le bon goût de notre fabrication et le bas prix de nos impressions, nous arriverons à remporter la victoire sur nos rivaux ; il nous reste cependant à dire un mot des intérêts des filateurs et des tisserands qui, dans une certaine mesure, pourraient être lésés

Digitized by Google

par l'introduction en franchise des toiles de coton écrues. Constatons d'abord qu'aucune question politique ne peut être soulevée dans le débat, et que s'il s'en présentait une elle serait favorable à notre thèse, qui a pour effet d'augmenter l'influence de la France sur les marchés lointains ; reste donc une question de plus ou moins de richesse pour le pays, et sur ce terrain la solution ne saurait être longue à trouver. En effet, si l'on reprend le *Tableau des douanes de la France* pour 1855, on voit (p. 265) que l'importation française des toiles de coton peintes ou imprimées a été, pour l'année qui vient de finir, de 3,127,727 kilog. pour une valeur de 27,376,816 fr. ; mais il s'en faut que ce chiffre représente la vérité du sacrifice que le tissage et la filature auraient à supporter. En effet, les toiles de coton écrues que nous faisons venir d'Angleterre seront, de toute évidence, des toiles sinon très grossières, au moins très peu fines, puisqu'il s'agit de faire concurrence aux Anglais pour les articles communs et de grande consommation qui répondent à nos produits de Rouen. Or, le tableau dont nous venons de parler est divisé en deux grandes sections principales : les toiles *peintes* et les toiles *imprimées*. On sait que les premières sont les communes, dont le prix moyen est de 6 fr. 30 c., tandis que les secondes, qui se vendent 10 fr. 30 c., sont les toiles plus fines; les dernières, atteignant en valeur d'importation le chiffre de 18,756,516 fr., il n'en faut pas parler. Il ne reste plus que 8,620,300 fr. de toiles communes sur la valeur desquelles il nous faudra retrouver le prix de la toile écrue. On sait que l'impression ajoute à peu près 30 à 40 p. 0/0 au prix de la toile écrue, c'est donc un tiers qu'il faut retrancher des 8 à 9 millions dont nous venons de parler. Reste donc 5 à 6 millions, représentant le débouché perdu et non pas le sacrifice probable des tisserands et des filateurs, car sur les 5 à 6 millions, il faut encore prélever le prix de la matière première, ce qui réduit, en définitive, la perte en salaires et en profits à bien peu de chose. Nous n'affirmons pas que ces chiffres soient rigoureusement exacts, tout homme qui aura étudié cette matière reconnaîtra de bonne foi l'impossibilité d'arriver sur ce point à une certitude absolue; mais nous certifions qu'ils sont au moins très probables, et cela doit suffire. Ajoutons, toujours dans cet ordre d'idées, que les marchés où les fabricants français écoulent aujourd'hui leurs produits ne sont pas du tout les mêmes que ceux où se vendent les articles anglais communs, et qu'il serait très possible que les fabricants français conservassent leurs débouchés, très minimes d'ailleurs, tandis que nos imprimeurs sur étoffes détourneraient à leur profit la riche clientèle anglaise. Maintenant que nous avons circonscrit le problème à une question de plus ou moins grande richesse pour le

Digitized by Google

pays, opposons les deux chiffres l'un à l'autre : d'un côté, une perte en profits et salaires pouvant s'élever à 2 ou 3 millions ; de l'autre, un avantage en salaires et profits pouvant atteindre à 100 millions, représentant le tiers des 300 millions de toiles peintes anglaises!

Mais, dira-t-on, le dommage pour les filateurs et les tisserands ne sera pas la perte d'un débouché qu'on avoue volontiers être fort restreint, ce sera surtout la fraude faite sur une vaste échelle ; au lieu d'imprimer les étoffes anglaises, on les écoulera dans le pays. Nous trouverions cette crainte très légitime si le péril était sérieux, car, nous l'avons dit, et nous le répétons encore, nous voulons réserver complétement à nos fabricants le marché national ; mais ce péril n'existe pas. En effet, la question, comme on va le voir plus loin, s'est posée il y a quelques années (1849). L'honorable directeur général des douanes, consulté au sujet de la possibilité de la fraude, répondait (28 décembre 1849) : « Quant aux garanties propres à assurer la représentation identique des tissus après l'impression, je pense qu'on les trouverait dans des dispositions analogues à celles prescrites par l'ordonnance du 13 mars 1837 (articles 2 et 3), à l'égard des foulards ; c'est-à-dire dans une estampille qui serait apposée à chaque bout des pièces et dans la déclaration à l'entrée, contrôlée par la douane, du nombre des dimensions, en largeur et longueur, et du poids net des pièces. » Il y a plus, le *comité consultatif des arts et manufactures*, saisi de la question spéciale de la tolérance du poids qu'il conviendrait d'accuser à la sortie des produits imprimés, l'impression et l'apprêt devant augmenter la lourdeur des toiles écrues, répondait que 10 p. 0/0 paraissaient suffisants, et ajoutait en ce qui concerne la fraude : « Quand même des fabricants peu scrupuleux voudraient soustraire une partie des pièces étrangères pour les livrer à la consommation intérieure, nous estimons qu'ils n'auraient aucun intérêt à le faire. En effet, ou ils enlèveraient une fort petite partie des pièces pour ne pas dépasser le déchet de 10 p. 0/0 ; alors, ils ne lèveraient qu'un petit coupon pour ne pas perdre une des estampilles, et la tare qui en résulterait ferait perdre plus que le bénéfice ; ou bien ils remplaceraient ce qu'ils lèveraient par du calicot français, et ils livreraient alors à l'exportation des pièces tarées invendables, différentes en tissus et par cela même en impression ; d'ailleurs, le haut prix des calicots français ne permet pas de supposer une pareille spéculation, sans parler des rigueurs de la loi auxquelles on s'exposerait. »

Digitized by Google

VII

Il nous reste un mot à dire d'un commencement d'exécution qu'a reçu en 1849 la mesure proposée : dans une question encore neuve aujourd'hui, nous avons donc la rare fortune d'avoir vu à l'œuvre tous les hommes compétents, et d'avoir pu recueillir leurs précieux avis ; ainsi se trouvent à l'avance écartés ces mécomptes que toute réforme doit craindre de rencontrer sur sa route au moment solennel où elle va recevoir la consécration de la pratique. En 1849, trois négociants d'Alsace demandèrent au gouvernement la permission d'user du bénéfice de la loi de 1836, et d'importer, à charge de réexportation, les toiles de coton écrues étrangères ; le ministre du commerce, le ministre des finances, le directeur général des douanes et les nombreux agents inférieurs à qui on demanda des renseignements pratiques pour l'exécution de la mesure, furent consultés, et tous d'abord furent favorables à la mesure. Pour abréger, nous ne mettrons pas sous les yeux du lecteur le texte même de la pétition des honorables négociants ; elle s'appuyait d'ailleurs sur une circonstance toute accidentelle, la diminution du travail dans les fabriques à la suite du bouleversement de 1848 ; ce qui nous importe surtout de relever, ce sont les objections générales et théoriques que le projet a pu rencontrer. La pétition, qui d'abord, comme nous l'avons dit, reçut un accueil empressé, fut ensuite délaissée, soit parce que la Chambre de commerce de Rouen se montra peu favorable à la réforme, soit plutôt parce que l'époque était mal choisie pour faire une innovation quelconque ; on attend qu'un malade soit revenu à la santé pour lui proposer de modifier son régime de vie.

Quoi qu'il en soit, quel était cet avis de la Chambre de commerce de Rouen ? « (8 janvier 1850). Nous regrettons, monsieur le ministre, disait cette Chambre, de ne pouvoir partager vos idées sur la question que vous voulez bien nous soumettre..... La rareté et les prix élevés dont se plaignent les imprimeurs de Mulhouse sont le résultat des chômages prolongés de 1848, et de la réduction des heures de travail ; mais aujourd'hui, à quelques rares exceptions près, tous les établissements sont de nouveau en activité, et leur production va suffire, sans aucun doute, à toutes les demandes..... En admettant les tissus étrangers, vous provoquerez un nouvel encombrement de produits, de chômages et de réductions déplorables dans les salaires des ouvriers, puisqu'il est certain que toute expor-

Digitized by Google

tation sur les tissus français cesserait à l'instant même, et les embarras qui en résulteraient, pour un grand nombre d'industriels, dépasseraient de beaucoup les avantages que vous procureriez à quelques maisons d'impression qui travaillent avec l'étranger, et qui, par la supériorité de leurs couleurs et le bon goût de leurs dessins, conserveront toujours sur les marchés extérieurs les débouchés qu'elles s'y sont créés... Si vous autorisez l'importation des tissus, l'industrie du tissage et de la teinture viendront vous réclamer la même faveur, à charge également de réexportation pour les cotons filés qu'elles emploieront, et dont les prix, en France, sont plus élevés qu'à l'étranger, et, en étendant indéfiniment ce principe d'importation aux autres industries qui le réclameraient, il serait à craindre qu'il n'en résultât une perturbation générale qu'il est important d'éviter. »

En négligeant la première objection, puisqu'elle ne porte que sur une question d'opportunité, il nous sera facile de répondre à la seconde. En effet, si des ouvriers chôment par suite de la mesure proposée, ils seront en bien moins grand nombre que ceux qui verront s'ouvrir pour eux une carrière nouvelle ; dans un cas, 2 à 3 millions de salaires et de bénéfices peuvent venir à manquer ; dans l'autre, il y aura plus de 100 millions à partager entre ces mêmes ouvriers et fabricants ; en troisième lieu, la Chambre de commerce de Rouen craint l'extension de la réforme qui, des imprimeurs, gagnera, dit-elle, les tisserands et les filateurs ; on comprend que cette objection ne nous touche pas beaucoup, puisque c'est là le but auquel nous tendons, et qu'il n'y aura rien de dérangé sous le régime industriel de la France, le marché national restant toujours réservé à nos nationaux. Les craintes de la Chambre de Rouen ne paraissent donc pas de nature à arrêter un seul instant l'administration qui a certainement ajourné son projet, à cause surtout de l'inopportunité de temps.

D'ailleurs les honorables négociants qui ont signé ce document n'avaient probablement pas sous les yeux les termes précis de la question ; toutefois, quand bien même ils les auraient eus, ce n'est pas nous qui leur ferons le reproche qu'on a souvent adressé aux industriels, de ne s'occuper que du petit côté des questions. Sous le gouvernement du roi Louis-Philippe on fit une grande enquête, et tout le monde de crier à l'égoïsme, en voyant les documents qui en sont résultés ; rien de plus légitime, cependant, qu'un industriel, consulté apparemment sur son industrie spéciale, et uniquement sur cette industrie, détaille avec soin, avec chaleur même, les inconvénients que la réforme peut avoir pour ses intérêts ; en vérité on ne lui demande que cela, et s'il avait la prétention d'embrasser tous les intérêts analogues ou rivaux, de peser

Digitized by Google

le bien ou le mal qui peut en résulter pour le pays tout entier, il ne manquerait pas de gens pour lui reprocher sa témérité, et lui conseiller de s'en remettre au gouvernement du soin d'apprécier ces graves questions; mais, d'un autre côté, s'il est juste de ne consulter un industriel que sur ce qui a rapport à son industrie, il ne faut pas s'étonner non plus qu'il réclame fortement quand il est lésé, si petite que soit la blessure qu'on lui fait; et l'influence que peut avoir cette réclamation doit être justement bornée à l'intérêt partiel qu'il représente. Il est certain, par exemple, que si l'on ne consultait que les tisserands et les filateurs pour savoir s'il convient de faire entrer en franchise les toiles écrues, la réponse serait si peu douteuse, qu'on pourrait s'épargner la peine de la solliciter.

Mais continuons notre enquête : La Chambre de commerce de Lille fut aussi consultée et répondit, le 29 décembre 1849 : « Dans plusieurs circonstances déjà, la Chambre de commerce, appelée à se prononcer sur la convenance d'autoriser l'importation en France, à charge de réexportation, des produits étrangers destinés à recevoir dans nos fabriques diverses élaborations, a été favorable à ces mesures, lorsqu'elles ne lui ont pas paru sollicitées en vue de la fraude. Mais n'est-il pas à craindre que l'adoption de la mesure ne rompe l'équilibre actuel entre nos ateliers d'impression et nos filatures de tissage? N'est-il pas à craindre que les premiers, se développant outre mesure en présence des facilités qui seront consenties, ne créent des intérêts auxquels il faudra plus tard donner satisfaction?... Dans l'industrie des cotons imprimés, notre place est marquée sur les marchés étrangers, en raison surtout de la solidité de nos teintures, du bon goût et de l'élégance de nos dessins; c'est par là que s'établit la compensation du prix élevé des produits de notre tissage... Le jour où nous aurons affranchi l'impression de l'assistance qu'elle lui prête sous ce rapport, nous aurons rompu un équilibre nécessaire... Si vos convictions, monsieur le ministre, vous portent néanmoins à adopter cette mesure, la Chambre de commerce de Lille attache le plus grand prix à ce que la durée de cette mesure exceptionnelle soit fixée dès aujourd'hui, sauf à la prolonger si les circonstances venaient à le réclamer. »

Les conclusions de cet avis pourraient nous dispenser de tout commentaire, puisque les représentants de l'industrie du pays, composée en majorité de filateurs et de tisserands, passent condamnation, et fidèles d'ailleurs avec eux-mêmes (ils ont déjà donné leur assentiment à de pareilles mesures), demandent seulement qu'on fixe un délai qu'on pourra prolonger ensuite; nous répondrons cependant à l'argument tiré du défaut d'équilibre entre le tissage et l'impression, que cet équilibre sera en effet singulièrement rompu, lorsque l'impression fera 100 millions d'affaires nouvelles, et que le tissage

Digitized by Google

pourra voir baisser les siennes de 2 à 3 millions, mais que cela importe peu au pays, qui gagnera certainement au changement. Ajoutons une fois de plus, pour répondre à cette question d'équilibre ou d'égalité de traitement en faveur des diverses industries françaises, que lorsqu'on a mis en pratique le système protecteur, ce n'a pas été en vue de favoriser tel ou tel produit, tel ou tel fabricant ; on n'a établi ce système que pour le bien commun du pays ; de même, quand on parle de dégrever un produit, de prendre une mesure qui peut préjudicier à certains intérêts, personne n'est en droit de se plaindre ; la faveur que l'on fait à l'un ne doit pas nécessairement être faite à l'autre, et il n'y a pas de raison pour que le dommage que subit un industriel soit forcément subi par tous les autres. — Mais nous avons hâte de terminer par l'avis de la Chambre de Mulhouse, qui se montra entièrement favorable à la mesure, circonstance d'autant plus importante que cette chambre représentait à la fois les intérêts de la filature, du tissage et de l'impression. Voici cet avis (1er novembre 1849) : « Tel est l'objet de la supplique que quelques fabricants de notre ville ont l'honneur de vous adresser par notre entremise... La Chambre de commerce a examiné le cas avec toute l'attention qu'un tel objet mérite, et elle ne croit pas que, dans les circonstances et avec la limite de durée proposée pour la jouissance de cette faculté, aucune objection sérieuse puisse être émise à cet égard, par nos fileurs et tisseurs, très fort embarrassés de suffire à la demande... En considérant l'avantage qu'apporterait à l'Etat en général la mesure sollicitée, la chambre de commerce ne doute pas, monsieur le ministre, que vous voudrez bien prendre en considération la position exceptionnelle de nos fabriques, et faire droit à la demande qu'elle a l'honneur de vous soumettre. »

Résumons-nous. Un décret impérial qui, en vertu et dans les conditions de l'article 5 de la loi de 1836, autoriserait l'entrée en franchise des toiles de coton écrues étrangères, aurait certainement les plus heureux effets. Une telle mesure se recommande, selon nous, à l'attention des hommes d'Etat par les plus solides raisons. Principes de notre régime douanier complétement sauvegardés ; — chances d'un très grand bénéfice et dommage circonscrit et très limité ; — étude déjà complète de la question.

Il appartient surtout au gouvernement puissant sous lequel nous nous tenons pour fort honorés de vivre, de compléter, par le développement régulier de nos intérêts et de notre richesse à l'étranger, cette influence de la France, si heureusement et si rapidement reconquise.

EDOUARD BOINVILLIERS.

Digitized by Google

LE PORTRAIT

DE

LA MARQUISE

HISTOIRE D'ATELIER

DEUXIÈME PARTIE[1].

V

Qu'est-ce donc que mademoiselle Dupuis?

Cette question, que le lecteur est en droit de nous adresser, Julien venait de la faire au docteur en lui prenant familièrement le bras pour passer dans le cabinet du marquis.

— Mademoiselle Dupuis! répondit le docteur : c'est une orpheline de père et de mère qui a été élevée dans l'opulence et que des revers de fortune ont obligée à tirer parti de ses talents pour vivre, ce qu'elle fait avec un grand courage et avec une résignation très méritoire. Elle demeure chez une vieille tante aussi pauvre qu'elle,

[1] Voir la première partie dans la livraison du 31 janvier.

Digitized by Google

dont elle prend grand soin, ce que celle-ci lui rend en assez mauvais traitements, dit-on. Madame de Varigny, dont le père a reçu naguère quelques bons offices du père de mademoiselle Dupuis, s'intéresse très vivement à sa fille qui est ici à peu près comme chez elle. Quand la marquise va aux eaux ou à la campagne, il est rare qu'elle n'emmène pas mademoiselle Dupuis avec elle; elle la regarde comme une amie bien plus que comme une demoiselle de compagnie.

— Etes-vous bien sûr, docteur, que la marquise ait de l'affection pour cette jeune fille?

— Elle lui en donne journellement des preuves.

— Cependant la pauvre fille a l'air d'être bien malheureuse, et tout à l'heure encore, la marquise semblait prendre plaisir à la tourmenter.

— Un caprice, dit le docteur, une fantaisie d'un moment, mais que le moment d'après fait oublier. Si vous retourniez dans le salon, vous trouveriez, je gage, madame de Varigny occupée à effacer l'impression pénible qu'elle a causée, peut-être sans y penser.

Le marquis avait retiré ses tiroirs; il étala ses trésors aux yeux de Julien, qui bientôt ne pensa plus ni à la marquise ni à mademoiselle Dupuis. La collection était, en effet, fort belle et assez nombreuse. Il fallut plus d'une heure pour l'examiner même rapidement. Pendant ce temps, que se passait-il au salon?

Le docteur avait raison. A peine la marquise s'était-elle trouvée seule avec sa protégée qu'elle eut conscience du mauvais sentiment auquel elle avait cédé. Pour la première fois de sa vie peut-être, elle ressent t de la honte; mais, précisément parce qu'elle appréciait mieux la gravité de sa faute, elle craignit d'en laisser soupçonner l'étendue, et, affectant un ton léger qu'il lui était facile d'affecter depuis que son empire sur l'artiste lui avait paru consolidé par le dernier triomphe, elle s'approcha de la jeune fille, et, lui prenant les deux mains dans les siennes :

— M'en voulez-vous beaucoup, mon enfant, de la petite violence que j'ai voulu faire à votre modestie?

Cécile Dupuis regarda madame de Varigny dans les yeux, sans hardiesse, mais avec une singulière fermeté.

— Est-ce bien à ma modestie, madame, répondit-elle simplement, que vous vous êtes attaquée? N'est-ce pas plutôt à mon orgueil?

— A votre orgueil, Cécile! Je ne vous en ai jamais connu.

— Cependant, vous m'en avez donné quelquefois, lorsque je croyais me sentir aimée de vous.

— Ne le croyez-vous donc plus, mon enfant?

— Je ne sais. Tout à l'heure, à table, quand vous m'avez interrogée, votre accent m'a paru si différent de ce que je le connaissais,

Digitized by Google

qu'il m'a pris un frisson par tout le corps ; j'ai senti quelque chose de froid qui pénétrait dans mon cœur, et toutes les bontés que vous avez eues pour moi se sont élevées dans mon souvenir comme autant de reproches. Qu'ai-je donc fait, madame, pour avoir démérité dans votre esprit? Oh! madame, vous n'allez pas me haïr à présent!

— Vous haïr, Cécile! quelle pensée! Que vous ai-je fait, à mon tour, pour m'attirer un pareil reproche? Donnez-vous donc tant d'importance à un badinage?

— Le badinage était sur vos lèvres, mais pouvez-vous dire que, dans votre cœur, dans ce cœur qui est si bon et que je connais si bien, il n'y eût rien de plus sérieux et... de plus douloureux pour moi?

Madame de Varigny se sentait coupable, et Cécile le savait; elle avait lu tout au long dans l'âme de la marquise comme dans un livre familier. Les habiletés de la femme du monde avaient échoué devant le naïf instinct de la jeune fille. Une autre femme que madame de Varigny n'eût jamais pardonné une si clairvoyante sincérité; mais nous en avons dit assez, je crois, du caractère de madame de Varigny pour faire comprendre qu'elle n'avait pas l'âme plus vulgaire que l'esprit. Elle attira la jeune fille dans ses bras et la serrant avec effusion sur son cœur :

— Pardonne-moi, dit-elle, pardonne-moi, mon enfant! j'ai eu tort, et plus grand tort que tu ne penses.

Cécile, dont l'âme aimante ne demandait qu'à s'épancher, s'abandonna à cette douce étreinte et répondit par de douces larmes aux caresses de sa protectrice.

— Nous sommes singulières, nous autres femmes; il nous passe parfois d'étranges lubies par la tête, et alors nous faisons souffrir ceux-là mêmes que nous aimons le mieux. Cécile, oublie ma méchanceté, et surtout ne redis plus ce vilain mot dont tu m'as accablée tout à l'heure. Te haïr! toi, mon enfant, presque ma fille!

Cécile se pencha sur l'épaule de la marquise et ses yeux se gonflèrent de larmes. Il y eut dans cet embrassement muet plus de douceur qu'il n'en fallait pour effacer chez la jeune fille l'impression pénible qu'elle avait ressentie.

La marquise s'assit sur la causeuse au coin de la cheminée et attira près d'elle la jeune fille.

— Maintenant que la paix est faite et que nous sommes seules, parlons de vous, de ce qui vous intéresse, mon enfant. Eh bien! a-t-on de ses nouvelles?

— Oui, madame.

— Et mauvaises, je le crains.

— Mauvaises, oui, madame; du moins dans le sens que vous

Digitized by Google

voulez bien leur prêter, car, pour moi, je ne sais si le malheur est bien grand de n'épouser point un homme qui fait du mariage une question d'intérêt.

— Et que dit-il au moins pour s'excuser ?

— Ce que l'on dit en pareil cas : sa famille le verrait avec peine s'unir à une fille qui n'a rien. Tel est du moins le fond d'une lettre dont la forme est assez habile pour n'être point blessante.

— Cependant il y avait, ce me semble, des engagements sérieux pris avant le départ.

— M. Thibault paraissait m'aimer ; il me l'avait dit devant ma tante ; voilà tout.

— C'en était assez pour un honnête homme, et à mon tour, je vous félicite, mon enfant, que les beaux projets de votre tante n'aient pas abouti. Vous méritiez plus de sincérité.

— C'est aller trop loin que de dire qu'il en a manqué envers moi. Il s'est trompé lui-même et s'est cru sans doute plus fort qu'il ne l'était.

— Qu'importe ! nous vous trouverons mieux ; j'en fais mon affaire.

— Vous êtes bonne, madame, et je vous dois déjà tant ! dit vivement mademoiselle Dupuis en serrant les mains de la marquise dans les siennes. Mais peut-être oserai-je vous prier de ne pas donner suite à vos bienveillants projets. Les miens sont désormais plus modestes ; j'ai abdiqué toutes mes ambitions.

— Est-ce donc une ambition si folle pour une jeune fille de vingt-deux ans de vouloir se marier ?

— C'en est une quand cette jeune fille n'a ni dot ni fortune à espérer. D'ailleurs j'ai plus de vingt-deux ans, j'en ai vingt-cinq.

—Vingt-cinq ans ! voyez-vous pas le grand malheur ! J'en ai bien trente, moi qui vous parle ; encore ne suis-je pas bien sûre de n'en pas oublier deux ou trois dans mes calculs.

— Vous êtes une jeune femme, répondit tristement mademoiselle Dupuis, et moi je suis déjà une vieille fille. Ajoutez à cela que j'ai déjà manqué deux mariages, ce qui ne me rajeunit guère, et que je vis honnêtement de mon travail, ce qui me classe tout à fait en dehors des filles à marier ; j'aurais dû le comprendre plus tôt.

— Il y a un accent d'amertume dans vos paroles.

— De l'amertume, non, mais de la tristesse, je l'avoue. Considérez quelle est la situation d'une fille comme moi, chez qui l'on s'était plu, dès l'enfance, à développer les instincts délicats et les goûts élevés, pour qu'ils se trouvent aux prises aujourd'hui avec toutes les bassesses et tous les sordides intérêts. Cette brillante éducation que l'on m'a donnée est devenue l'instrument le plus

Digitized by Google

cruel de mon supplice ; elle me fait sentir plus vivement les affronts dont on m'abreuve ; la culture qu'a reçue mon esprit ne me sert qu'à mieux mesurer combien elle manque à ceux dont ma profession m'oblige à solliciter la bienveillance, et lorsque par hasard des rêves d'avenir et de bonheur viennent traverser mes veilles, il faut que je les repousse ; quand le flot des aspirations, après tout légitimes, de jeunesse et d'espérance monte dans mon âme, je dois le refouler, et me dire que ces aspirations ne me sont plus permises.

— Vous voyez tout en noir aujourd'hui, mon enfant ; je ne veux pas vous prendre au mot ; peut-être en seriez-vous fâchée demain. Ces rêves que vous voulez vous interdire, laissez-moi les faire pour vous ; ces espérances que vous ne vous croyez plus permises, je veux les entretenir à votre place. Je comprends votre défaillance après cette nouvelle épreuve, mais je ne me pardonnerais pas si je la partageais. Reposez votre cœur, rendez le calme à votre esprit. Votre condition n'a point changé parce qu'un homme, plus étourdi peut-être que coupable, s'est donné le tort grave de ne pas vous aimer assez pour vous confier son bonheur ; vous vous exagérez l'importance de vos vingt-cinq ans, et ne tenez pas assez compte de vos nobles qualités, des ressources de votre intelligence et des talents que vous possédez ; car vous possédez des talents, bien que vous n'en fassiez pas montre, et en ce point encore vous avez tort. Combien qui, si elles chantaient comme vous, se feraient dans le monde la place que vous méritez si bien d'y tenir ! mais votre maudite modestie gâte tout.

— Ma modestie est moins grande que vous ne pensez, madame ; ce n'est pas elle qui me porte à m'effacer ; peut-être même est-ce l'orgueil qui me dit de le faire. Mon langage vous étonne, et c'est la première fois en effet que je vous parle ainsi ; mais je vous dois toute ma confession. Vous me parlez d'une place à prendre dans le monde par mon talent. Quelle est cette place et à quel titre puis-je l'occuper ? Mon humble condition d'à présent m'interdit précisément la seule à laquelle ma fierté puisse consentir. Je n'ai point de mépris pour la profession d'artiste, mais je n'ai pas été élevée pour être artiste, et je ne puis me faire à l'idée de le devenir ; du moins ne le serai-je jamais dans le sens que l'on donne généralement à ce mot, et que vous lui donnez vous-même. Prête à remplir les conditions pénibles de la profession, ma nature répugne à en affecter les dehors brillants ; le travail et la peine, les humiliations mêmes ne me rebutent pas, mais la mise en scène me fait horreur ; je me voue à l'enseignement de l'art sans regret sinon sans fatigues, je ne saurais en rechercher ce qu'on nomme la gloire, et je crois que je succomberais

Digitized by Google

de douleur si j'avais le malheur d'obtenir ce que l'on appelle des triomphes.

— Vous avez raison, Cécile, vous êtes plus fière que je ne pensais, et votre modestie cache en effet un grand orgueil, dit la marquise en secouant la tête. Cependant cet orgueil vient d'un sentiment trop élevé de dignité pour que j'y trouve à reprendre. Quelques-uns mettent leur orgueil dans les choses extérieures; vous le placez, vous, dans un sens intime et délicat; à Dieu ne plaise que je vous en fasse un crime. Cette faculté de sensitive que vous possédez à un si haut degré est sans doute le don le plus exquis que vous pussiez recevoir du ciel, mais c'est aussi celui qui vous nuira le plus dans la modeste condition où vous vous trouvez. Peut-être avez-vous raison; la carrière est close pour vous, et vous devez repousser l'espérance comme un dangereux et vain mirage.

La voix de la marquise, en prononçant ces paroles, était empreinte de cet accent monotone et triste qui atteste un profond découragement et qui trahit une préoccupation distraite.

— A moins que, reprit-elle tout en relevant la tête.... Mais non, ce serait encore une fois réveiller l'espérance pour aboutir peut-être à la déception. Ah! fit-elle avec impatience, pourquoi n'avez-vous pas une nature vulgaire, au lieu de ce luxe de délicatesse dont personne, moi seule exceptée, ne vous sait gré, et dont vous gardez si bien le secret que j'ai vécu jusqu'ici sans le soupçonner! A quoi servent en ce monde ces beaux trésors enfouis au fond du cœur? Au moins faudrait-il dire qu'on les possède, afin d'attirer les amateurs, s'il y en a.

La marquise avait repris le ton enjoué qui lui était habituel et qui marquait chez elle un intime sentiment de satisfaction. Une bonne pensée lui avait traversé l'esprit, et intérieurement elle s'en félicitait.

— Au surplus, reprit-elle, c'est mon affaire; j'ai découvert la mine, c'est à moi de l'exploiter.

Puis changeant brusquement le cours de la conversation :

— Dites-moi, Cécile, ajouta-t-elle, vous viendrez voir mon portrait. Vous verrez quel beau portrait! Une œuvre d'art véritable; ce n'est pas commun chez les peintres de portraits! Est-ce qu'on vous a jamais peinte, mon enfant?

— Moi! jamais. Quelle utilité?

— M. Thibault, par exemple, aurait pu en avoir la pensée.

— Il l'a eue, mais je n'y ai pas consenti, et aujourd'hui je m'en félicite.

— Eh bien! Cécile, il me vient une idée, c'est de vous faire peindre pour moi.

Digitized by Google

— Pour vous! Vous daigneriez!....

— Avoir un bon tableau et une jolie figure de plus chez moi, des traits amis! Certes, je le daigne, comme vous dites, mademoiselle. Et vous, daignerez-vous poser devant mon peintre?

— Mais.... vous le dites si difficile dans le choix de ses modèles! Il ne voudra probablement pas.....

— Cela m'étonnerait bien, dit madame de Varigny en regardant la jeune fille avec intention. Ainsi, voilà qui est dit, on fera votre portrait, ma mie.

VI

En ce moment même, le marquis rentrait dans le salon avec ses invités.

— Eh bien! monsieur Fréjus, dit la marquise, que pensez-vous des camées de mon mari?

— Madame, ils sont fort beaux. Nous en avons admiré un particulièrement qui offre une tête de Minerve casquée du plus grand style et de la plus grande perfection.

— Oh! je sais. On trouve que je lui ressemble; qu'en dites-vous?

Le peintre prit une lampe, et, l'approchant du visage de la marquise, il examina attentivement.

— Eh bien! quel est votre avis? demanda de rechef madame de Varigny.

L'artiste alla replacer la lampe à l'endroit où il l'avait prise et se dirigea vers la cheminée contre laquelle il s'appuya sans répondre. La marquise ne se tint pas pour battue.

— Vous vous taisez, dit-elle, vous ne voulez pas nous faire connaître votre sentiment.

— Mon sentiment, mon sentiment, grommela Julien entre ses dents; ceux qui vous ont dit cela, madame, n'ont pas le sens commun.

— Ah! vous entendez, monsieur le marquis, voilà une pierre dans votre jardin. — Puis se retournant vers Julien : — C'est mon mari, monsieur Fréjus, qui avait eu cette singulière idée.

Evidemment la marquise voulait mettre son peintre dans l'embarras; mais elle ne savait pas encore avec qui elle se mesurait.

— Singulière, en effet, répondit-il tranquillement. La ressemblance est à peu près aussi grande qu'entre vous et mademoiselle.

Il désignait mademoiselle Dupuis qui s'était rejetée dans l'ombre. Puis se frappant le front comme s'il se rappelait tout à coup une idée oubliée :

Digitized by Google

— Mademoiselle.... mademoiselle Dupuis, je crois; voulez-vous bien venir jusqu'ici?

La jeune fille regarda la marquise avec étonnement et sembla l'interroger pour savoir ce qu'elle devait faire. Madame de Varigny lui fit un petit signe de tête affirmatif. La jeune fille se leva et vint en souriant, — c'était la première fois que M. Fréjus la voyait sourire, — se placer devant l'artiste.

— Tournez un peu à gauche, dit celui-ci; là, c'est cela. Maintenant, ouvrez un peu les lèvres; c'est bien; ne bougez pas.

— Est-ce que vous auriez dessein de faire le portrait de mademoiselle Dupuis? demanda la marquise.

— Pourquoi pas? dit Julien. Je sais bien que la tête de mademoiselle ne plairait pas à tout le monde; mais elle me plaît, à moi, elle a une belle expression, un grand effet, une douceur mystérieuse, un charme profond et douloureux qui attire moins qu'une beauté éclatante, mais qui attache davantage.

— La, la, la, fit la marquise, comme vous prenez feu, monsieur Fréjus! Savez-vous que vous êtes bien volage pour un artiste sérieux. Tout à l'heure c'était moi, maintenant c'est mademoiselle! Mais attendez donc au moins d'avoir fini mon portrait avant de vous éprendre si fort de votre nouveau modèle.

— Volage! pourquoi? comment? Mais ces deux têtes ne se ressemblent pas; il n'y a entre elles aucun rapport. Volage! mais c'est injuste : je n'admets pas cette qualification; elle ne saurait m'être appliquée! Est-ce que deux choses aussi différentes que ces deux masques peuvent se nuire et se faire concurrence? L'un, — le vôtre, madame, — respire la joie, la vie, le bonheur; il étincelle, il rayonne, il illumine; c'est un astre qui brille de sa propre lumière et qui éclaire le monde. L'autre, — celui de mademoiselle, — n'en soyez pas jalouse, hélas! — l'autre exprime les tendresses discrètes, les douleurs dévorées en secret, les souffrances cachées et profondes; c'est un astre aussi, mais un astre mélancolique et doux, un astre de reflet. Vouloir les comparer, c'est vouloir mettre la nuit en parallèle avec le jour.

— C'est-à-dire, s'écria la marquise avec un accès de fou rire, c'est-à-dire que mademoiselle est la lune et que je suis le soleil.

— Précisément, dit Julien sans se déconcerter.

— Et de quel côté penchent vos préférences, s'il vous plaît?

— Mais, je les aime beaucoup tous les deux, avec une nuance, toutefois.

— Ah! il y a une nuance?

— Une sensible nuance.

Et, comme Julien, sans ajouter un mot, avait repris sa position de-

Digitized by Google

vant la cheminée, madame de Varigny revint à l'assaut et insista pour que l'artiste déterminât bien la nuance qu'il mettait dans ses penchants pour les deux astres. Le docteur avait bonne envie d'établir que cette nuance était tout bonnement la différence entre le jour et la nuit; mais il s'aperçut à temps que sa remarque pourrait prêter aux commentaires scabreux, et il s'empressa de substituer à l'observation un petit toussement plein de malice, qui passa malheureusement inaperçu.

— Mais enfin, cette nuance, reprit la marquise, dites-nous au moins en quoi elle consiste? Ecoutez donc, je suis intéressée à le savoir, et si le soleil doit perdre un peu de son éclat pour une question de nuance, vous conviendrez que sa curiosité à ce sujet est assez légitime.

— Le soleil n'a rien à perdre, et la lune pas davantage, dit négligemment le peintre; tout ceci n'est qu'une affaire de palette!

— Ainsi, fit observer la marquise, vous traduisez vos sentiments en laque et en bitume?

— Je n'avoue pas le bitume, parce que c'est une couleur contre laquelle on nourrit dans le public des préventions, suivant moi, injustes; mais je n'ai aucune répugnance à vous accorder la laque, pourvu qu'il n'en soit pas fait abus.

Le docteur tira son calepin de sa poche, mais, s'étant aperçu que le regard de l'artiste était fixé sur lui, il fit rentrer précipitamment le crayon dans sa gaîne, de peur de s'attirer une seconde sortie comme celle du dîner.

— Décidément, lui dit le marquis à voix basse, il est très original notre peintre.

Le docteur ne répondit pas, mais tirant M. de Varigny à l'écart, il posa méthodiquement un doigt sur son front et fit ensuite de sa main un geste négatif.

— Sérieusement, vous le croyez? demanda le marquis.

La tête du docteur marqua un signe affirmatif.

— Vous ne pensez pas cependant qu'on doive s'en inquiéter? poursuivit le marquis.

Le docteur fit une moue, en inclinant la tête sur le côté pour exprimer le doute. Afin de se mettre à l'abri des saillies du peintre, le docteur ne parlait plus que par pantomime. Précaution vaine : l'œil de Julien avait suivi la conversation :

— Allons, allons, docteur, lui dit-il, ne me perdez pas de réputation dans l'esprit de monsieur le marquis; ordonnez-moi des douches en secret, mais par grâce n'en dites rien à personne. — Puis, se retournant vers mademoiselle Dupuis : — Quant à vous, mademoi-

Digitized by Google

selle, vous m'appartenez, vous êtes mon bien; je veux faire de vous quelque chose. Allez vous asseoir?

La jeune fille sourit, quoi qu'elle en eût, et obéit comme une docile écolière.

— A vous, madame, poursuivit le peintre en s'adressant à madame de Varigny, je prétends prouver ma fidélité en ne quittant plus votre portrait qu'il ne soit terminé. Vous m'enverrez votre robe demain; je veux en étudier les plis sur le mannequin.

— Ah! vous tenez donc à vous réconcilier avec moi? dit la marquise.

— Avons-nous jamais été brouillés?

— Peut-être. L'amour-propre féminin a ses susceptibilités, comme celui des artistes; il a ses jalousies, comme tous les amours possibles. Qui sait! je m'étais sans doute figuré que, mon portrait fini, vous alliez briser votre palette?

— Est-ce une proposition que vous me faites, madame?

— Non, elle me coûterait, si vous l'acceptiez, un prix que je ne peux pas payer. Je ne suis pas assez riche pour attacher exclusivement un peintre à ma personne.

Le docteur avait bien envie de faire observer que, pour attacher un artiste à sa personne, une jolie femme n'a qu'à le vouloir; mais il hésita à glisser son mot, et quand il le sentit sur ses lèvres prêt à lui échapper, la conversation avait déjà pris un autre tour.

Le marquis avait eu l'idée de faire chanter mademoiselle Dupuis. Naturellement celle-ci s'en excusait, et la marquise, heureuse habituellement de faire briller sa protégée, semblait ce jour-là vouloir étendre les effets de sa protection plus loin même qu'il ne convenait à la jeune fille.

— Seulement une mélodie, disait le marquis, une simple mélodie.

Mademoiselle Dupuis hésitait; elle allait céder.

— Si vraiment je croyais vous faire plaisir? répondit-elle.

La marquise entendit cette parole, et rompant son dialogue avec le peintre :

— Mon enfant, dit-elle, y pensez-vous? chanter en ce moment! Vous êtes souffrante, vous n'avez pas tous vos moyens, et... M. Fréjus est peut-être difficile.

Cécile baissa les yeux et se sentit troublée au point de ne pouvoir répondre.

— Allons, allons, reprit madame de Varigny, ce sera pour un autre jour, quand vous vous sentirez plus en voix. — Puis, se tournant vers le peintre : — Je suis sûre, monsieur, que vous êtes musicien.

Digitized by Google

— Certainement. Qui est-ce qui n'est pas musicien? Voulez-vous que je vous accompagne ?

— Non, monsieur, je ne chante pas ; conservez vos talents pour faire valoir celui de mademoiselle Dupuis ; il est très grand, je vous en avertis.

— Mais le mien aussi est très grand, dit le peintre. Puisque vous ne voulez pas de piano, avez-vous ici une basse, un violon, une flûte !

— Je crois, dit le marquis, avoir là-haut un violon très estimable. Il me vient d'un oncle qui, pendant l'émigration, faisait sa partie dans les quatuors de la petite cour de Saxe-Weimar.

— Vraiment ! s'écria l'artiste ; je serais heureux de faire la connaissance d'un violon qui a joué un si beau rôle politique.

— Ne riez pas, dit le marquis, ce violon-là a naguère jeté le trouble dans le cœur d'une princesse allemande.

— C'était un violon enchanté, murmura le docteur.

— Le violon du diable, ajouta Julien.

— Le violon du cœur, fit la marquise.

On fit apporter le violon; il n'avait pas une seule corde, mais l'archet était en bon état. On envoya chercher des cordes. L'artiste, pendant ce temps-là, examinait l'instrument avec l'attention d'un connaisseur.

— J'ai manqué ma vocation, dit-il enfin ; j'aurais dû être musicien.

— Mais n'avez-vous pas suivi les instincts de votre nature ? On m'avait dit que vous étiez devenu peintre contre le gré de vos parents.

— Sans doute ; mais cela ne veut pas dire que j'aie pris la bonne route. La musique est vraiment le seul art que j'aime avec passion.

— Pourquoi donc alors faites-vous des tableaux ?

— Il faut bien vivre, madame, il faut bien vivre.

— Vous auriez vécu de votre archet.

— Non pas : je n'aime à faire de la musique que pour moi, tandis que je consens volontiers à faire de la peinture pour les autres.

— Cependant, c'est pour nous que vous allez en faire tout à l'heure.

— Je ne crois pas, dit l'artiste ; soyez persuadée que si je n'étais pas là pour m'écouter, je n'aurais aucune envie de me faire entendre.

Madame de Varigny se mit à rire :

— C'est une satisfaction que vous auriez pu vous procurer au milieu du public le plus nombreux ; toutes les fois que vous auriez joué du violon, vous vous seriez donné le plaisir de vous écouter.

Digitized by Google

Julien regarda le docteur d'un air significatif.

— Notez cela, docteur, et mettez-vous bien dans l'esprit que j'ai dit une sottise.

Madame de Varigny se récria.

— Je n'ai rien dit de pareil, monsieur Fréjus.

— Vous ne l'avez pas dit, mais vous l'avez pensé ; au fond, cela revient au même. J'ajouterai qu'en apparence vous avez raison ; la sagesse de l'homme ressemble si souvent à la bêtise !

— Et vous ne m'accordez pas le tact nécessaire pour discerner l'une de l'autre ?

— Dites plutôt que j'ai l'art de les confondre si bien en moi-même qu'il devient impossible au regard le plus subtil de les distinguer.

— A la bonne heure ! vous vous tirez habilement d'affaire ; mais plus vous témoignez d'habileté, plus vous me faites douter de la mienne.

— Oh ! madame, je vous en prie, ne soyons habiles ni l'un, ni l'autre. Qu'est-ce que vous voulez que je vous joue ?

Julien avait monté les cordes et les avait mises à peu près d'accord. Je dis à peu près, car si le violon qu'on lui avait donné était le violon du diable, c'était à la fois un diable de violon. Il n'avait pas vu l'archet depuis vingt ans, et au premier moment, l'un et l'autre eurent quelque peine à se reconnaître.

— Mais, répondit la marquise en souriant, jouez ce qui vous plaira ; n'est-ce pas pour vous seul que vous jouez ?

— Sans doute ; encore faut-il, pour satisfaire son goût, ne pas affliger celui des autres. Un concerto de Bériot ?

— Soit.

Les quatre auditeurs formèrent cercle autour du virtuose improvisé et s'établirent suivant leurs intentions : le docteur pour dormir sans être vu, la marquise pour sourire sans être surprise, Cécile pour regarder sans qu'on s'en aperçût, le marquis pour faire bonne figure à tous et pour prêter une courtoise attention au concerto.

— Nous vous écoutons, dit la marquise; voyons si dans vos mains le violon de mon oncle aura conservé toute sa puissance de séduction.

Madame de Varigny jeta un regard prompt comme un trait sur mademoiselle Dupuis, et pencha son beau visage sur le dos de sa main recourbée avec grâce. Son attitude était charmante, sa beauté merveilleuse, son éclat incomparable.

Le virtuose donna son premier coup d'archet et posa son thème avec une certaine ampleur qui déconcertait un peu les intentions somnolentes du docteur et les velléités caustiques de madame de

Digitized by Google

Varigny. Ces deux auditeurs malveillants ne purent se dissimuler qu'il n'y avait lieu ni à rire, ni à sommeiller. Julien n'était pas un grand artiste, mais il jouait avec âme, et si son archet enjambait quelquefois par dessus les doubles croches, il se rattrapait sur les rondes et sur les blanches, qu'il faisait vibrer à la façon des maîtres.

Quand il eut fini, on l'applaudit de grand cœur.

— Eh bien ! s'écria-t-il en se posant sur la hanche comme un héros de mélodrame; qu'en dites-vous ?

Le marquis et le docteur répondirent par de grands compliments.

— Le fait est que, pour un peintre, dit la marquise, vous êtes un excellent musicien.

— Dites plutôt que, pour un musicien, je ne peins pas trop mal; voilà le vrai. Oh ! la musique, la musique ! c'est ma passion, c'est ma folie ! c'est ma folie, docteur, vous entendez, c'est ma folie ! Notez donc encore ce symptôme. La musique est le vrai langage de l'âme, celui qui transmet le plus directement nos impressions et nos sentiments, celui qui manifeste le mieux les joies ou les douleurs de notre cœur, le seul que tout le monde puisse parler et entendre. Oh ! la musique ! On peut tout dire, tout peindre, tout exprimer avec la musique ! La peinture n'est qu'un art incomplet auprès d'elle !

— Monsieur Fréjus, dit la marquise, puisque la musique peut tout peindre, faites donc mon portrait avec votre violon comme vous l'avez fait avec vos pinceaux.

Julien regarda la marquise sans sourciller.

— Vous croyez m'embarrasser ? dit-il; écoutez plutôt.

Et appelant à son aide toutes les ressources de l'escamotage musical, il reproduisit d'abord le frôlement de la robe, puis le son de la voix, son accent, ses intonations les plus variées et les plus expressives, les exclamations habituelles de la marquise, son rire, son caquetage, presque ses expressions familières, son port, sa démarche, sa pensée, son caractère. La peinture était complète.

— Ah ! c'est bien cela, c'est bien cela ! s'écriait le marquis en riant.

Le docteur examinait tour à tour le virtuose et la marquise et n'osait se prononcer. Celle-ci souriait en femme du monde qu'elle était, mais peut-être au fond trouvait-elle que son portrait en musique ressemblait trop à une caricature.

— Voilà qui est bien, dit-elle, et si le portrait n'est pas flatté, j'avoue de bonne grâce qu'il est assez ressemblant. Peignez-moi donc maintenant celui du docteur.

— Qu'à cela ne tienne, répondit Julien.

Le docteur fut peint d'après nature, avec trois dièzes à la clef et

Digitized by Google

une sourdine au chevalet. La voix, la démarche, le geste, tout fut représenté fidèlement. La marquise, cette fois, riait à gorge déployée. Mais le portrait du docteur n'avait été pour elle qu'une transition.

— Faites-nous maintenant celui de mademoiselle Dupuis, dit-elle.

La jeune fille tressaillit et son front devint pâle. Quel était donc ce mauvais sentiment qui surnageait encore dans l'âme troublée de la marquise?

L'artiste prit un air sérieux, et, replaçant avec soin le violon dans sa boîte :

— Le portrait de mademoiselle, dit-il, le voici : l'ombre et le silence.

Il est dur pour une femme du monde de s'avouer vaincue dans une question de tact et de délicatesse. Aussi ne voit-on jamais de ces triomphes difficiles de la conscience aux prises avec l'amour-propre. Madame de Varigny était la femme du monde la plus capable de donner ce beau spectacle, et pourtant elle ne le donna point. Elle se sentit comme atteinte au cœur; sa vanité se crut blessée, et sa pensée contrainte se replia sur elle-même. On vit alors s'accomplir un phénomène qui n'avait pas encore frappé les regards du docteur. Madame de Varigny perdit son sourire, son front se pencha tristement, ses yeux distraits cherchèrent une vague occupation parmi les fleurs du tapis, et sa bouche demeura muette.

A femme muette, convives muets. Le marquis, bien qu'il ne manquât pas d'esprit, n'était point causeur; le docteur n'était pas un homme d'initiative : il aimait mieux répondre qu'interroger, observer que parler. Quant à mademoiselle Dupuis, Julien l'avait dit, c'était l'ombre et le silence. La conversation s'éteignit donc en quelques lieux communs lancés et renvoyés mollement, comme une balle quand les joueurs sont fatigués. On se sépara, et madame de Varigny se retira chez elle.

VII

Fermons les yeux et assistons décemment au déshabillé de la marquise.

Certes, la chambre est élégante, les meubles sont coquets, les draperies soyeuses, les tapis moelleux, et, sur la cheminée, cette dormeuse Pénélope, qui a laissé échapper son fil, donne le bon exemple du sommeil. Madame de Varigny est riche et n'a point de

Digitized by Google

pénibles préoccupations pour le lendemain; elle est heureuse, car elle aime son mari et en est aimée; le bruit de la rue n'arrive pas jusqu'à elle, car un beau jardin sépare son hôtel des Champs-Elysées; tout l'invite au calme, au repos; une santé prospère et la conscience d'une vie sans reproche doivent lui rendre la nuit douce et facile. Mais madame de Varigny appartient, comme vous et moi, à cette pauvre espèce humaine, et dans la coupe que les dieux propices ont remplie pour elle, il est tombé une goutte de poison.

Madame de Varigny, en entrant chez elle, s'est laissée choir plutôt qu'elle ne s'est assise sur une petite causeuse, auprès de la cheminée. Mademoiselle Jeanne, la soubrette, est là, près d'elle, qui feint de ranger des bijoux pour donner le temps à sa maîtresse de secouer sa rêverie et de prendre le parti de se mettre au lit. Comme ce moment tarde à venir et que mademoiselle Jeanne n'a peut-être pas les mêmes raisons que sa maîtresse pour rêver tout éveillée, elle se hasarde à formuler une question discrète.

— Madame veut-elle que je la déshabille?

Docile à cette invitation, la marquise s'est levée et a livré son gracieux buste aux doigts agiles de mademoiselle Jeanne. La robe est enlevée, les jupons cerclés et la crinoline disparaissent successivement, le corset tombe et un léger peignoir fleuronné de dentelles remplace bientôt les vastes et moins gracieux vêtements que la mode inflige à ses martyrs.

Pendant toute cette opération, madame de Varigny n'a pas dit un mot à mademoiselle Jeanne, ce qui étonne celle-ci, habituée à voir sa maîtresse moins préoccupée et moins silencieuse. La soubrette avait des ressources d'esprit qui lui eussent assuré une place honorable dans la comédie du XVIIIe siècle. Elle conjectura que l'affaire du portrait ne marchait pas toute seule.

— Madame ne doit-elle pas envoyer cette robe chez son peintre? demanda-t-elle négligemment.

Cette question tira sur-le-champ la marquise de sa rêverie.

— Oui, en effet, dit-elle.... Mais non, je ne veux pas.... je veux attendre....

— Quand il plaira à madame, repartit la soubrette. Je demandais cela pour savoir s'il fallait serrer définitivement la robe.... car je suppose que madame ne la remettra pas de longtemps; une robe d'une forme si particulière!

— Que vous importe! fit madame de Varigny d'un accent bref. Rangez cette robe ou ne la rangez pas, cela m'est indifférent.

— Si madame n'y tient pas, je peux l'en débarrasser.

— Que je vous la donne, n'est-ce pas? Pour Dieu, que feriez-vous de cela?

Digitized by Google

— Oh ! je sais bien ce que j'en ferais ; j'en ferais....

— Inutile de bâtir des projets là-dessus ; cette robe n'est pas pour vous ; j'en ai besoin, bien qu'elle me déplaise.

— Ainsi, madame ne la remettra plus. Je vais donc la placer sous les autres.

— Non, non, laissez-la à portée de la main, qu'on puisse la prendre facilement.

— Cette robe n'est pas encore à moi, pensa Jeanne en faisant la moue ; mais cela viendra bientôt.

— Au surplus, reprit la marquise, laissez-la dans ma chambre ; elle ne me gêne pas.

La soubrette ne put se défendre de penser que jamais robe n'avait joué un si grand rôle dans l'existence de la marquise.

Madame de Varigny se mit au lit, et pour la première fois de sa vie peut-être, le sommeil fuyait sa paupière. Elle se sentait la conscience mal à l'aise, elle souffrait d'un mal inconnu, elle était mécontente d'elle-même. Vainement elle avait, suivant sa pieuse habitude, demandé au ciel le repos de la nuit ; vainement elle avait appelé le calme dans son âme ; ce repos, ce calme ne venait pas. Dans sa pensée confuse elle évoquait à la fois le souvenir de Cécile et des mauvais procédés qu'elle avait eus ce soir pour elle, celui de Julien contre qui sa fierté se révoltait, envers qui elle s'excitait à la haine et au combat. L'artiste lui apparaissait comme une provocation, comme un défi jeté à son orgueil.

— Qu'ai-je affaire de cet homme? se demandait-elle.

Et un moment après elle se sentait tellement envahie par lui qu'elle ne pouvait plus en détourner sa pensée, qu'elle succombait sous l'étreinte de cette main invisible, et secouait, sans pouvoir s'en débarrasser, la chaîne des souvenirs qui la rattachaient à lui. Triste labeur, travail impuissant ! tant d'efforts devaient-ils être perdus? Madame de Varigny luttait contre un flot qui montait sans cesse dans son cœur ; elle se débattait avec courage, mais sans succès ; elle s'accusait, se maudissait presque, et s'étonnait surtout de trouver dans son cœur, qu'elle croyait aimant et bon, un si furieux élan pour le mal, une si grande ardeur pour la haine.

Parvenue à un âge où une femme doit avoir la complète intelligence de son cœur, sinon celle de ses passions, madame de Varigny, pour se sentir si troublée, n'en restait pas moins maîtresse de sa volonté, et si elle avait pu se tracer un plan de conduite, elle était assez forte pour le suivre, assez loyale envers elle-même pour l'exécuter. Il fallait avant tout s'interroger, sonder la cause des sentiments haineux dont elle se sentait possédée. Pourquoi cette antipathie soudaine contre un homme qui ne lui avait fait aucun mal? Pourquoi cet

Digitized by Google

instinct de rébellion contre un pouvoir imaginaire, contre un fantôme? Julien avait-il voulu la blesser dans son orgueil, dans sa beauté, dans ses idées, dans ses préjugés même? Avait-il voulu prendre pied chez-elle, malgré elle, s'impatroniser dans la maison et dicter des lois? Non; ses manières étaient familières, son langage bizarre quelquefois, ses sorties étranges quand elles n'étaient pas tout simplement comiques; mais il y joignait un tel accent de sincérité, et, jusque dans ses caprices d'artiste, il apportait tant de bonhomie qu'il eût fallu avoir l'esprit bien mal fait pour s'en fâcher. Le goût lui-même ne pouvait s'en offenser, car Julien, dans ses excentricités les plus grandes, ne franchissait jamais certaines limites où l'artiste finit et le rapin commence. Madame de Varigny se fit toutes ces questions, et les réponses de sa conscience l'obligèrent à chercher ailleurs l'explication du phénomène qui s'opérait en elle. Devait-elle donc la demander à cette rivalité de modèle, à cette jalousie de portrait sur laquelle elle avait elle-même plaisanté pendant la soirée? Etait-ce là une cause bien sérieuse pour un si grand soulèvement de passion? Une jolie femme qui a trouvé son peintre, c'est-à-dire celui qui peut rendre seul au monde sa beauté immortelle, voudrait sans doute, on le comprend, garder pour elle un pinceau qui fait vivre dans la postérité: elle voudrait exercer sur lui son monopole et s'en réserver exclusivement les bénéfices : quoi de plus naturel? Jusqu'à un certain point, madame de Varigny avait ressenti ce désir, et elle l'avait ressenti d'autant plus vivement que l'artiste qui en était l'objet passait pour très difficile dans le choix de ses modèles. En lui apportant un modèle incomparable, en confiant à son talent une beauté qui n'avait point de rivale en son genre, n'était-on pas en droit d'espérer qu'on impressionnerait assez fortement le peintre pour qu'il lui devînt impossible désormais de prendre de l'enthousiasme pour aucune autre image? Certes il y avait là de quoi tenter la vanité d'une femme, que dis-je? de quoi stimuler son orgueil!

Si une pareille pensée avait pu traverser le cerveau de madame de Varigny, il faut avouer que ce dut être pour elle une cruelle déception lorsqu'elle vit Julien s'éprendre subitement de la physionomie accentuée de mademoiselle Dupuis, et promettre à celle-ci du premier coup, à première vue, sans qu'on le lui demandât, un chef-d'œuvre comme celui qu'il achevait pour la marquise elle-même. Que devenait ce monopole qu'on espérait, qu'on croyait exercer? évanoui!

Madame de Varigny avait commis une grave erreur dans ses calculs, ou bien elle s'était trompée dans ses instincts : ce n'est point le modèle qui possède le peintre, c'est au contraire le peintre qui sub-

Digitized by Google

jugue son modèle. Même avec le caractère le plus docile et l'esprit le plus impressionnable, l'artiste, le véritable artiste, est toujours indépendant, ou plutôt il obéit à une loi supérieure, à une volonté plus forte que la sienne, à celle de son génie, à celle de son talent quand le génie est absent, à cette voix de l'art qui parle toujours plus haut que les autres dans les conseils intimes de l'imagination.

Madame de Varigny ressentait tout cela bien mieux et plus clairement que nous ne l'exposons. Elle avait parfaitement conscience du tort involontaire que mademoiselle Dupuis lui avait fait auprès de *son* peintre, et, chose étrange! ne pouvant en vouloir à la jeune fille, elle se croyait lésée par le peintre et reportait sur lui toute l'animosité dont son âme était capable. Telles furent du moins les données que son examen de conscience lui fournit sur la passion singulière qui commençait à bouillonner en elle. Nous n'oserions prendre sur nous d'affirmer que madame de Varigny eût bien interrogé tous les échos de son cœur, et qu'elle n'y eût pas laissé quelque coin inexploré. Peut-être même attribuait-elle avec une trop facile complaisance à un sentiment mauvais, tout ce qui la troublait et tout ce qu'elle ne pouvait s'expliquer de l'état nouveau de son âme. Ce sont là des mystères qu'il n'est pas aisé de pénétrer, et que d'ailleurs la suite de ce récit nous fera connaître.

En ce moment madame de Varigny n'étendait point son regard au delà de ces premières découvertes, et elle semblait vouloir se contenter des explications sommaires que lui donnait sa conscience. Mais celle-ci n'avait pas tout dit sans doute, car le calme n'était point revenu à cette âme endolorie. La marquise avait beau se répéter tout bas qu'elle saurait bien extirper de son cœur cette plante parasite de la jalousie, elle ne recouvrait pas la douce quiétude de son esprit, et elle se retournait sur sa couche comme sur un lit de douleur.

Tout à coup elle bondit et s'élance dans sa chambre. Elle venait de se rappeler qu'avant de se coucher, elle n'avait pas embrassé sa fille. Sa pensée était-elle donc si fort absorbée par des incidents frivoles qu'elle oubliât ses devoirs et sa tendresse maternels?

La marquise entra précipitamment dans la chambre de sa fille, la saisit dans ses bras et l'emporta chez elle. Le sommeil de l'enfant n'avait pas été troublé. Madame de Varigny mit sa fille près d'elle, dans son lit. Sous cette égide, il lui sembla qu'elle recouvrait son calme et que le repos lui était rendu. En effet elle s'endormit, et le lendemain matin, quand elle se réveilla, il faisait grand jour. L'enfant jouait depuis une heure avec les boucles de ses cheveux sans qu'elle s'en aperçût.

Digitized by Google

VII

La nuit avait presque complétement effacé les impressions subies le jour précédent. Madame de Varigny était rentrée en possession d'elle-même, de sa pensée, de sa volonté. Son premier acte fut un baiser donné à sa fille, le second un remercîment adressé au Créateur.

— Quel mauvais rêve avais-je donc fait hier? se disait-elle. Je sentais les mauvais sentiments envahir mon cœur; aujourd'hui, au contraire, je suis tout amour, toute bonté, toute confiance. Je me retrouve enfin.

Sur la pente de ces dispositions nouvelles, la marquise n'avait qu'à se laisser glisser. Elle eut un sourire pour Jeanne, lorsque celle-ci vint à son appel. Pendant que la jeune fille la coiffait, elle décachetait ses lettres qui trouvèrent toutes bon accueil. Une pauvre femme se recommandait à sa bienfaisance; elle vit passer dans sa main la bourse de la marquise; un ami lui recommandait un homme d'un certain âge pour un emploi vacant; peut-être l'emploi demandait-il plus de jeunesse; n'importe, elle promit de le lui faire obtenir. Enfin, elle jeta les yeux sur la robe de la veille, restée étendue sur un fauteuil.

— Ah! dit-elle en riant, cette robe, j'oubliais! Jeanne, pendant que je serai à la messe, vous mettrez cette robe soigneusement enveloppée dans ma voiture et vous irez la porter de ma part chez M. Fréjus, boulevard Saint-Jacques. Vous trouverez le numéro dans mon carnet. D'ailleurs, le cocher le sait. Ah! vous y joindrez un billet que je vais écrire. Donnez-moi une plume et du papier, j'écrirai sur mes genoux.

— Mais si je prends la voiture, dit Jeanne, comment madame ira-t-elle à la Madeleine?

— Comme vous y êtes allée ce matin, je suppose.

— Oh! moi, j'y suis allée en voiture, dit la soubrette en relevant son front mutin.

— Je suis moins fière que vous, j'irai à pied.

— Madame est bien maîtresse de faire comme il lui convient; cependant je me permettrai de faire observer à madame, que le pavé n'est pas sec.

— Eh bien, Jeanne, je retrousserai ma robe.

On le voit, madame de Varigny était disposée à trouver tout bien et à s'accommoder à toutes choses. Mademoiselle Jeanne eut donc la

Digitized by Google

belle voiture armoriée, cocher et valet en grande livrée ; la marquise prit son livre de prières et s'en alla modestement à l'église. C'était un dimanche.

Julien n'était pas un mauvais chrétien; il faut avouer pourtant que ce jour-là, il fêtait mal le jour du Seigneur. Mademoiselle Jeanne trouva le peintre devant le portrait de sa maîtresse.

Le billet de la marquise était d'un laconisme et d'une simplicité extrêmes :

« Madame de Varigny, disait-il, a l'avantage de prévenir M. Fréjus, qu'elle sera chez lui demain à deux heures précises. Elle lui envoie à l'avance sa robe pour qu'il puisse en étudier les plis sur le mannequin, et lui offre ses civilités empressées. »

La date, et pas un mot de plus. Assurément le billet n'avait rien de compromettant; mais était-il bien nécessaire de prendre des précautions avec un homme comme Julien? Madame de Varigny n'y avait certainement pas pensé; cependant, elle n'eût peut-être pas été touchée de la discrétion avec laquelle Julien alluma son billet et s'en servit pour mettre le feu à son cigare.

— Mademoiselle Jeanne, dit le peintre en examinant curieusement la soubrette, voulez-vous m'aider à habiller ce mannequin?

— Volontiers, répondit la jeune fille, qui paraissait prendre goût à tournoyer dans l'atelier pour faire admirer la richesse de sa taille et la grâce provoquante de ses mouvements.

Julien, aidé de Jeanne, eut bientôt affublé le mannequin de la robe de la marquise. On ajusta des plis, on donna du mouvement à l'étoffe ; mais un mannequin est toujours un mannequin, et les plis conservaient une raideur qui contrariait vivement l'artiste.

— Maudit mannequin ! s'écria-t-il impatienté ; c'est bon tout au plus pour faire de la peinture d'histoire.

Et, enlevant aussitôt la robe, il la présenta ouverte à la jeune fille avec toute l'adresse d'une femme de chambre.

— Mettez-moi cela bien vite, lui dit-il.

La soubrette regarda le peintre d'un air étonné.

— Allons, allons, continua-t-il, nous n'avons pas de temps à perdre ; je suppose que vous avez votre ouvrage comme j'ai le mien.

— Sans doute, mais...

— Il n'y a pas de « mais » : vite passez-moi cette robe.

— Que dirait madame, fit observer la jeune fille, si elle savait... et puis, il faudrait se déshabiller.

— Eh bien ! déshabillez-vous. Qu'est-ce que cela me fait à moi ?

L'argument ne laissait pas que d'être humiliant pour l'amour-propre de la jeune fille. Qui sait si dans ce moment il ne lui vint

Digitized by Google

pas l'envie de démontrer à M. l'artiste qu'elle n'était pas si dépourvue de charmes qu'on pût ainsi les braver impunément. Elle avait déjà porté les doigts aux agrafes de son corsage, par pure curiosité sans doute, pour voir jusqu'où l'artiste pousserait la plaisanterie; mais Julien ne plaisantait pas, et comme la soubrette n'allait pas à son gré assez vite en besogne, il lui vint en aide, et en un instant il décrocha toutes les agrafes et tous les boutons.

— Finissez donc! faisait la jeune fille en essayant d'échapper aux mains de cette étrange femme de chambre; je ne puis pas... ainsi, devant vous...

— Qu'à cela ne tienne, dit-il en lui ouvrant la porte d'un grand cabinet; faites là votre toilette et revenez ensuite.

Quoique les façons du peintre lui parussent assez bizarres, mademoiselle Jeanne trouvait l'aventure à son goût, et elle riait sous cape du plaisir qu'elle allait se donner en essayant à l'avance une robe sur laquelle elle avait jeté son dévolu. La robe lui alla à ravir, comme disent les couturières, et, transfigurée, mademoiselle Jeanne fit dans l'atelier une entrée magnifique.

— A la bonne heure, dit le peintre, voilà des plis qui ont du moelleux. Asseyez-vous là dans ce fauteuil; tournez-vous de ce côté; penchez un peu la tête à gauche. C'est parfait. Vous êtes très jolie, mademoiselle Jeanne.

La soubrette sourit et regarda le peintre d'une façon qui voulait dire : Je le sais bien.

Julien donna d'abord quelques coups de pinceau au portrait de la marquise, d'après sa soubrette. Le corsage se développa, les épaules s'arrondirent, les bras se modelèrent. Par malheur, la carnation de mademoiselle Jeanne n'avait pas le même ton que celle de la marquise; celle-ci était blanche, celle-là un peu bistrée, si bien qu'après avoir largement usé de la brosse pendant une demi-heure, le peintre avait produit le portrait le plus incohérent qui se pût imaginer. Acharné à son œuvre et lancé dans une autre voie, Julien perdait peu à peu de vue le modèle absent pour s'absorber tout entier dans le modèle présent.

— Ne bougez pas, disait-il, je vous tiens; vous avez une mine fort piquante, et le blanc vous va à merveille. C'est un ensemble plein d'harmonie; il serait dommage vraiment de laisser échapper l'occasion de le fixer par la couleur. Ne bougez pas; riez si vous voulez, parlez même, cela n'en vaudra que mieux; mais ne quittez pas votre pose. Montrez-moi vos dents; un peu moins; on croirait que vous voulez me dévorer,

La brosse avançait toujours, et le visage se transformait tout à

Digitized by Google

fait. En moins d'une heure, le portrait de mademoiselle Jeanne avait complétement remplacé celui de la marquise.

— Là, dit le peintre, j'en ai assez. Vous pouvez maintenant vous en aller, je finirai tout seul.

La soubrette s'arrêta avec complaisance devant son image.

— C'est que je suis très ressemblante, dit-elle en battant des mains.

— Mais un peu flattée, ajouta le peintre.

— Oh ! vous n'êtes pourtant pas flatteur, vous, monsieur Julien. N'importe, je vous suis bien reconnaissante de m'avoir faite si belle. Il me semble qu'avec ma robe je vaux bien une grande dame.

— Beaucoup de grandes dames ne vous valent pas, surtout sans belle robe, ajouta Julien.

— Et si encore j'avais des diamants !

— Vous en aurez, Jeanne, gardez-vous d'en douter. Les filles comme vous ne peuvent pas se passer de diamants ; j'en mettrai au corsage, et, si vous y tenez, aux deux oreilles.

— Oh ! oui, deux beaux brillants, cela me sied très bien.

— Vous en avez donc déjà mis ?

La soubrette prit un air en dessous.

— J'ai essayé ceux de madame la marquise. A propos, la marquise, qu'est-ce que je dois lui dire ?

— Ah diable ! fit l'artiste en se grattant l'oreille, la marquise, je l'avais oubliée. Ma foi, vous lui direz tout ce qui vous passera par la tête ; cela ne sera jamais aussi difficile à lui raconter que la vérité.

Jeanne fit un salut de grande dame et alla remettre sa robe.

— Ainsi, dit-elle en rentrant, je dirai à madame que vous l'attendrez demain.

— Oui, répondit le peintre d'un ton distrait, demain ; autant vaut en finir tout de suite.

Quand Jeanne remonta en voiture, elle passa fièrement devant le valet de pied, qui pourtant s'était permis de sourire, et quand elle rentra à l'hôtel, madame de Varigny lui trouva un air bien délibéré.

— Vous avez été bien longtemps, mademoiselle, dit sévèrement la marquise ; qu'est-il donc arrivé ?

— Rien de mal, madame, au contraire, répondit résolument la jeune fille.

— Que veut dire cet « au contraire, » s'il vous plaît ?

— Mais cela veut dire, madame, que M. Fréjus m'a très bien reçue.

— Ah ! M. Fréjus vous a bien reçue.

— Oui, et il m'a dit que j'étais jolie.

Digitized by Google

— Vraiment, il vous a dit cela ! Ce M. Fréjus me paraît bien inconsidéré d'en conter aux filles que je lui envoie ! Au surplus, il en dit autant à toutes les femmes, je suppose. Il paraît que chez ces messieurs, cela ne tire pas à conséquence.

— Oui, mais ce n'est pas tout.

— Comment ! mais vous n'allez pas me prendre pour votre confidente, j'espère ?

— Madame m'interroge, il faut bien que je lui réponde.

— Et qui pouvait supposer que vous fussiez éhontée à ce point d'écouter les propos galants de M. Fréjus et de venir me les raconter ?

— Madame veut entendre sans doute ce que je n'ai pas dit, murmura Jeanne avec un ton et un air offensés.

— Alors, dépêchez-vous, parlez, expliquez-vous clairement.

La marquise avait la voix brève, la parole amère. La rusée soubrette feignit de trembler.

— Je ne sais si j'oserai maintenant, vous êtes si fâchée contre moi !

— Moi fâchée ! pourquoi ? je vous demande un peu ? Et à quel propos me fâcherais-je ? Que m'importe si M. Fréjus fait la cour à mes femmes de chambre ? Seulement, je vous préviens, mademoiselle, que je ne souffrirai pas de désordre chez moi.

— Mais, madame, fit Jeanne de l'air le plus innocent du monde, est-ce donc du désordre que de laisser faire son portrait ?

La marquise pâlit, et ses lèvres se serrèrent.

— Votre portrait !... Comment ! M. Fréjus aurait fait votre portrait ? Non, ce n'est pas possible ; vous me trompez.

— C'est pourtant la vérité ; M. Fréjus a voulu absolument me peindre ; j'avais beau lui dire que je n'avais pas le temps, que vous vous fâcheriez... Je vois bien maintenant que j'avais raison de craindre votre colère.

— Ma colère ! voilà une singulière idée ! ma colère ! Dites mon impatience de vous voir passer votre temps dehors lorsque j'ai besoin ici de votre service.

— Oh ! si ce n'est que cela, madame, je vais mettre tant de zèle à réparer ma faute, que vous serez tout à fait satisfaite. Je me disais bien que madame ne pouvait pas être fâchée que j'aie profité d'une bonne occasion pour avoir mon portrait. Madame ne saurait être jalouse d'une pauvre fille comme moi ; madame est si belle !

La marquise se prit à rire, mais ce rire était forcé.

— Vous avez d'étranges manières de vous exprimer, mademoiselle, et je ne me sens pas d'humeur à les tolérer.

— Je demande pardon à madame la marquise si ma bouche a

Digitized by Google

parlé contre mon intention. Je sais trop le respect que je lui dois pour me permettre... et si ma langue a mal dit, madame voudra bien m'excuser. Je voulais dire seulement que madame est trop au-dessus de moi pour m'envier le plaisir que j'ai eu de faire faire mon portrait... et pour rien encore. Que madame veuille bien se mettre un moment à ma place !...

— Oui, comme vous vous êtes mise à la mienne, laissa échapper la marquise qui ne croyait pas parler si juste.

La soubrette se mordit les lèvres pour ne pas éclater de rire.

— Et puis, ajouta celle-ci en se donnant de la contenance, ce portrait est si ressemblant !

— Oh ! je n'en doute pas. M. Fréjus est un excellent peintre de femmes de chambre.

— Et de grandes dames aussi, à ce qu'il paraît, car j'ai vu chez lui plus d'une figure qui vient ici, chez madame. Si vous saviez, il a eu fini si vite !

— Ah ! vous avez bien du bonheur, mademoiselle.

— Non, mais il faut sans doute moins de temps pour peindre une femme de chambre que pour faire le portrait d'une grande dame. Pour vous, madame, par exemple, je suis sûr qu'il faudra encore au moins huit grands jours.

— Si je veux bien les donner.

— Oh ! ceci regarde madame ; mais si j'étais à sa place, j'en donnerais plutôt quinze pour avoir la chose bien faite et complète. Le portrait de madame n'est pas si facile à faire que le mien ; il demande bien plus de travail, bien plus de peine et surtout bien plus de couleur. Nous autres, en trois coups de pinceau, c'est fait ; mais, pour madame la marquise, il paraît qu'il faut des soins particuliers et des nuances d'une autre espèce.

— Vous me paraissez bien apprise en fait de peinture, ma mie !

— C'est tout simple, avant d'entrer chez madame, j'étais chez une dame qui faisait elle-même de la peinture. Oh ! celle-là était jalouse de mon teint. Ah ! j'étais fraîche et rose dans ce temps-là ! Madame essayait avec ses pastels d'imiter mes couleurs naturelles sur ses joues pâlies. Elle enrageait de ne pouvoir y parvenir. Elle m'a renvoyée parce qu'elle prétendait que j'étais trop jolie.

— Ah ! et vous craignez que je ne vous congédie pour la même cause ?

— La dame en question n'était pas mal, mais enfin ce n'était pas une grande beauté, ajouta finement la jeune fille.

La marquise regarda sa camériste dans le blanc des yeux.

— Vous êtes habile, dit-elle, trop habile peut-être. Laissons là cet entretien auquel je me laisse aller, je ne sais trop pourquoi. Car

Digitized by Google

enfin qu'est-ce que cela me fait, votre portrait et les peintures de M. Fréjus?

— Sans doute, qu'est-ce que cela peut vous faire? A propos, M. Fréjus m'a dit qu'il aurait l'honneur d'attendre madame la marquise à l'heure indiquée sur ce billet.

— C'est bien, laissez-moi.

A peine la soubrette s'était-elle éloignée que madame de Varigny courut à son bureau et traça d'une main rapide les lignes suivantes :

« M. Fréjus est prévenu que madame la marquise de Varigny ne donnera pas séance demain. Elle lui envoie ses salutations. »

Le billet était sec, hautain, mais il ne traduisait pas encore tout le courroux secret de celle qui l'avait écrit. La marquise le remit à un valet de pied qui le jeta à la poste. Le regard indiscret de mademoiselle Jeanne fut ainsi évité.

Les cartes commençaient à se brouiller.

IX

Notre artiste avait poursuivi vaillamment sa besogne après le départ de la soubrette. Il mettait un acharnement, une âpreté fiévreuse à terminer cette figure, comme s'il eût voulu effacer même de sa mémoire l'image de la marquise, tracée primitivement sur le panneau occupé maintenant par sa femme de chambre. Celle-ci, en effet, avait complètement pris la place de sa maîtresse.

Quand il eut fini, Julien saisit le tableau, le plaça dans un cadre et le suspendit à la muraille. Il regarda à distance et parut satisfait de son œuvre, car il se frotta les mains; et comme l'heure du dîner était venue, il s'habilla à la hâte et sortit. Mais quand il fut dans la rue, le souvenir de la marquise se réveilla dans sa mémoire, et en pensant qu'il venait de faire disparaître jusqu'à la dernière trace d'un portrait pour lequel madame de Varigny avait déjà donné quatre ou cinq séances, il ne put se dissimuler qu'il venait de faire une sottise. Cette préoccupation ne fit que s'accroître pendant le repas qu'il prit seul chez un gargotier du quartier latin, et à peine eut-il jeté une dernière goutte d'eau sur son maigre dîner, qu'il reprit aussitôt le chemin de sa demeure. Il marchait tête baissée, le front soucieux, le dos courbé, en homme qui porte le fardeau d'une idée. L'homme aux yeux noirs qui lui servait de domestique et le roquet qui lui servait de concierge, se montrèrent également étonnés de voir leur maître rentrer si vite. Tous deux mangeaient leur repas en commun : du pain, un oignon cru et quelques débris d'un os décharné qui avait

Digitized by Google

fait la pièce fondamentale du déjeûner de l'artiste. Le roquet ajoutait à ces reliefs une belle croûte de fromage.

— Pierre, dit le peintre au bipède, allume toutes les lampes, toutes les bougies, toutes les chandelles qui sont dans la maison.

Pierre, familier depuis longtemps aux excentricités de son maître, s'empressa d'obéir, mais quelques efforts qu'il fît, il ne put découvrir dans l'établissement qu'une lampe boiteuse, deux bougies et un chandelier. Il plaça une bougie dans le goulot d'une bouteille et alluma toutes les mèches. L'éclairage était insuffisant. On eut recours à l'épicier le plus proche, et, employant le procédé dont il avait déjà montré un échantillon, Pierre garnit de bougies allumées une dizaine de flacons ; on obtint ainsi une illumination *à giorno* qui valait bien le fameux chapeau à lanternes de Girodet.

Julien s'était monté l'imagination sur son sujet ; en allant et venant dans son atelier, il s'était, par la contention de son esprit vers un seul but, formé un idéal auquel sa pensée donnait en quelque façon un corps, une vie, une sorte de réalité. Il voyait l'image de la marquise, mais il la voyait telle qu'il ne l'avait jamais vue, d'une beauté surhumaine, d'une expression sublime. Il prit le panneau le plus net qu'il put trouver, fit sa palette avec le plus grand soin, et, la main presque tremblante, le front illuminé, les yeux rayonnants et fixes, il commença une ébauche où les traits de la marquise se dégagèrent bientôt plus purs, plus saisissants, plus ressemblants même que dans le portrait qu'il avait effacé. Jusqu'à minuit il travailla avec ardeur, presque avec rage. Il avait la fièvre : son front était brûlant, ses joues empourprées, ses muscles tendus comme les ressorts d'une machine. Il ne pouvait pas aller plus loin, il fallut prendre du repos. Pierre éteignit toutes les lumières, l'artiste se jeta tout habillé sur son divan et s'endormit.

Quand il se réveilla le lendemain, il n'avait fait qu'un somme. Mais jamais il n'avait dormi d'un meilleur sommeil, non que ce sommeil n'eût été traversé par des rêves, mais ces rêves se rapportaient tous au sujet favori, au portrait dont l'ébauche était là, palpitante déjà de pensée et de vie, sur son chevalet.

Il était près de midi. Julien s'étonna d'avoir dormi si tard, et, comme rien ne doit nous être indifférent dans la vie de l'artiste que nous étudions, nous dirons qu'il se fit apporter une tasse de thé près de son chevalet qu'il ne voulait pas quitter des yeux. Quelques parties de l'ébauche étaient déjà sèches : il put reprendre sa palette, faire le fond, entamer les accessoires, toucher même aux cheveux qu'il n'avait fait qu'indiquer la veille. Peu à peu l'ivresse remontait au cerveau du peintre, le feu circulait dans ses veines, l'idéal qu'il avait rêvé se fixait sur le bois et se manifestait à ses regards comme il

Digitized by Google

s'était manifesté à son esprit. Par moments il posait sa palette et allait s'asseoir au fond de son atelier, sur le divan, en face du tableau, et, s'abandonnant aux épanchements de son enthousiasme, il poussait des exclamations, jetait des cris, battait des mains. On eût dit un fou ou un homme de génie, ce qui se ressemble quelquefois, et si le docteur se fût trouvé là dans un coin, son carnet tout entier se fût couvert de notes.

Dans son impatience, l'artiste aurait voulu de son souffle brûlant sécher les couleurs pour pouvoir achever sur-le-champ son travail qu'il fallait suspendre. Il maudissait tout haut la lenteur des procédés de la peinture à l'huile et s'extasiait sur le bonheur du statuaire qui, avec un peu d'eau, entretient la malléabilité de son argile et peut poursuivre, sans l'interrompre, le rêve de son imagination.

A ce moment, on apporta une lettre au peintre. C'était une diversion. Julien ne reconnut l'écriture de la marquise qu'en lisant son nom. Le billet, mis à la poste le dimanche soir, avait trouvé porte close le lundi matin à l'atelier, et il n'était arrivé à son destinataire qu'à la troisième distribution, c'est-à-dire à l'heure même où madame de Varigny devait être attendue pour la séance. Mais cette séance, Julien l'avait oubliée pour ne plus penser qu'à celle que l'image de la marquise, gravée dans son esprit, lui donnait en ce moment. Il ne vit donc le péril qu'en apprenant qu'il s'était de lui-même éloigné, et, sans prendre garde à la forme du billet, qui le touchait peu, il se félicita de la nouvelle qu'il contenait et qui l'intéressait beaucoup. Ce billet n'indiquait pas un autre jour de séance; l'artiste avait donc tout le temps nécessaire pour terminer son œuvre. Julien était un homme qui ne se souciait guère des apparences; il n'attachait d'importance véritable qu'au fond des choses, et peu lui importait qu'elles lui vinssent sous une forme ou sous une autre, pourvu qu'elles fussent conformes à ses idées, à ses plans, à ses vues. La fâcherie de la marquise, en cette circonstance, cadrait trop bien avec ses projets pour qu'il en prît de l'ombrage, et le plus précieux gage d'amour n'eût sans doute pas reçu meilleur accueil que ce billet sec et presque impoli. Cependant il n'eut pas meilleur sort que le premier; il fut déchiré en deux morceaux; l'un servit d'allumette pour allumer un cigare, l'autre fut jeté négligemment sur la table.

Une nouvelle diversion vint faire prendre patience à Julien: Pierre lui annonça «qu'un monsieur» désirait le voir et insistait beaucoup pour entrer. Il avait reçu sa carte en manière de passeport, mais Pierre, fidèle à sa consigne, était demeuré plus incorruptible que Cerbère. Il avait laissé le roquet aux prises avec les jambes de l'intrus et il était venu apporter la carte à son maître.

Digitized by Google

Celui-ci n'eut pas plus tôt lu le nom imprimé qu'il s'écria :

— Laissez-le entrer.

L'individu entra donc, et tous deux se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre avec un bruit de paroles et d'accent tout méridional.

Les embrassades, les grands gestes et les grands mots du vocabulaire étant épuisés, on passa aux questions.

— Depuis cinq ans que je ne t'ai vu, qu'est-ce que tu as fait? demanda le peintre.

— Ce que j'ai fait ! répondit l'étranger; eh ! parbleu ! que veux-tu que j'aie fait? J'ai fait du commerce, parbleu ! et un peu fortune par la même occasion.

— Mais tu n'as pas quitté Marseille, à ce qu'il me semble ?

L'artiste prenait son indice dans l'accent très accusé de son compatriote.

— Si fait, j'ai quitté Marseille pendant six mois. Je suis venu à Paris pour des affaires.

— Et tu n'es pas venu me voir ?

— Eh ! parbleu ! savais-je où te trouver, toi ? Et puis, à peine arrivé ici, je me suis laissé embarrasser le cœur dans les filets de Cupidon. Ç'a été le diable pour sortir de cette nasse. Ah ! tu n'es pas amoureux, toi ! eh bien, suis mon conseil, ne le deviens jamais ; ça prend trop de temps, surtout quand on est dans les affaires.

— Mais je ne suis pas dans les affaires, moi, dit Julien en riant.

— Comment ! tu n'es pas dans les affaires, toi ? mais tout le monde est dans les affaires, aujourd'hui ; je ne connais personne qui n'en fasse d'une espèce ou d'une autre. Vois pourtant ce que c'est que la renommée, on m'avait dit que tu étais dans les affaires jusqu'au cou, dans les affaires de peinture, et que tu y avais même un certain succès.

— J'ai eu quelques succès en effet dans mon art, répondit le peintre, mais je n'appelle pas cela des affaires.

— Appelle-le comme tu voudras, cela ne change rien au fond des choses. Que je vende de l'huile à tes badauds de Parisiens, ou que tu leur vendes de la peinture, — à l'huile encore, — c'est toujours la même chose, c'est toujours du commerce que nous faisons. Est-ce que tu peins des portraits pour rien par hasard ? Voilà une belle dame en robe blanche, toute couverte de diamants, — le Marseillais désignait du bout de sa canne l'ébauche de mademoiselle Jeanne — je parie qu'un pareil portrait doit te rapporter gros, mille francs peut-être.

— Je ne fais pas de portrait à moins de trois mille francs, dit l'artiste....

— Là, trois mille francs ! qu'est-ce que je te disais ? trois mille francs !

Digitized by Google

c'est un beau denier. Entre nous, une galette comme celle-là, ça vaut bien cent francs de couleur et de toile; ajoutons deux cents francs de travail, bénéfice net deux mille sept cents francs. Et tu dis que tu ne fais pas des affaires! Le gaillard! je voudrais bien faire des affaires comme toi, moi! deux mille sept cents francs tous les trois jours, c'est un bon commerce que le tien! Les huiles ne me donnent pas autant, et j'ai bien plus de mal que toi, sans parler des chances, des inquiétudes, des pertes, des banqueroutes et de tout le troun dé l'air.

— Tu ne m'as pas laissé finir ma phrase : je ne fais pas de portrait à moins de trois mille francs, mais j'en fais beaucoup pour rien. Celui que tu viens d'apprécier si bien, cette grande dame avec des diamants, ne me rapportera pas une obole.

— Pas une obole! est-il Dieu possible! Tu fais des portraits pour rien, toi! Parbleu! voilà une drôle de fantaisie! Va-t-en voir si je donne pour rien mes huiles, moi.

— C'est précisément un des points qui différencient nos deux commerces. Tu es toujours le maître de ne pas livrer tes huiles, aucune passion ne te pousse à les donner; nous autres artistes, nous ne pouvons pas toujours dominer nos entraînements, et quand nous nous sentons en veine de produire, nous ne nous demandons pas si c'est pour de l'argent; nous obéissons à l'inspiration maîtresse, nous sommes les jouets de notre imagination, les esclaves de notre génie, quand nous avons du génie.

— Ah! par exemple, tu ne me feras jamais croire qu'on est obligé de peindre malgré soi, et pour rien surtout. Si j'étais artiste, moi, je ne couvrirais pas un pouce de toile que la marchandise ne me soit payée à beaux deniers comptants. Un portrait, c'est une affaire de luxe, et, dans le commerce du luxe, il faut réaliser de gros bénéfices ou ne pas s'en mêler.

— Si tu étais artiste! dit le peintre; mais tu n'es pas artiste, toute la question est là.

— Grâce à Dieu, je ne suis pas artiste, du moins comme tu l'entends; je suis artiste en huile, et mon art en vaut bien un autre, puisque je ne suis jamais forcé de vendre sans profit. Et cette figure-là, continua le Marseillais en allongeant sa canne vers le portrait de la marquise, est-ce aussi pour rien que tu la barbouilles? Celle-ci passe encore; une simple robe, les cheveux mal peignés, un peu roux même; mais c'est égal, tout ce qui luit n'est pas or, et je suppose que le modèle n'est pas assez riche pour donner trois mille francs.

— Voilà ce qui te trompe : ce portrait tout simple me donnera trois mille francs, et la dame aux brillants atours ne me donnera

Digitized by Google

rien. C'est une fantaisie, un caprice de mon pinceau. L'un est celui d'une grande dame, qui a de l'esprit et du goût autant que de la fortune; l'autre, celui de sa femme de chambre qui a revêtu la robe de sa maîtresse.

— Ah bien ! je comprends; la maîtresse paie pour la femme de chambre, à moins que toutes les deux ne paient chacune à leur manière.

Le trait malicieux du Marseillais glissa sur la cuirasse du peintre. Celui-ci ne comprit pas l'intention érotique du marchand d'huiles.

— Tu as beau dire, reprit le Phocéen, tu gâtes le métier, et tous les artistes heureusement ne te ressemblent pas. Nous avons aussi des peintres à Marseille, mais ils ne font rien pour rien. Va donc voir si le petit Loubon, *il* donnerait pour rien ses coquilles ! Je lui ai acheté un troupeau de chèvres, au petit Loubon; je voulais avoir un tableau de lui parce que cela est bon genre et donne de la considération ; je l'ai fort bien payé deux mille francs, encore il voulait cinq cents francs de plus, et j'ai bien marchandé pour l'avoir à ce prix. Il est vrai qu'il y a au moins trente bêtes dans le tableau, sans compter les chiens et le berger. Le petit Loubon ne donnerait pas la queue d'un mouton pour rien.

— As-tu demandé à Loubon combien il a fait d'études sur nature qui ne lui ont rien rapporté avant de peindre les trente chèvres de ton troupeau ?

— Et qu'est-ce que cela me regarde ! Tout le monde a fait plus ou moins des études. Moi aussi j'ai fait des études : n'avons-nous pas appris le latin et le grec ensemble, sans parler de l'arithmétique ? Eh bien ! aujourd'hui quand j'écris une lettre ou que j'aligne deux chiffres, j'entends qu'ils me rapportent de l'argent, sinon je garde le fruit de mes études pour moi. La vie est un marché, mon cher; le tout est de tirer bon parti de sa marchandise et de bien connaître la valeur de celle des autres. Ainsi, moi qui te parle, j'ai failli dernièrement faire une bêtise. Tu sais, les liens de Cupidon, dont je te parlais tout à l'heure....

— C'était sérieux !

— Oh ! très sérieux ! Je m'étais laissé aller comme toi à des entraînements d'artiste. Une jeune fille charmante, bonne, aimable, douce, pleine d'esprit et de talents, mais pas de dot; un cœur d'or, mais pas un sou; en un mot, un parti détestable. J'en étais fou, comme toi de tes peintures. Enfin j'étais pris si mon père ne m'avait fait entendre raison. Il m'a parfaitement démontré qu'il fallait rompre toutes relations et reprendre ma parole, parce que toutes les qualités et toutes les vertus de la pauvre fille n'apporteraient pas un centime de plus dans le capital de la société.

Digitized by Google

— Et tu as retiré ta parole?

— Non-seulement j'ai retiré ma parole, mais j'ai retiré mon cœur, qui était bien compromis, je t'assure.

— Tu as le cœur et la conscience dociles, dit froidement Julien.

— Oh! pour cela, je m'en flatte. La raison a toujours eu un grand empire sur moi, et dès que l'on me démontre clairement que je vais faire une sottise et compromettre mes intérêts, il n'y a pas d'amour ni de faiblesse qui tiennent, je deviens inébranlable comme un roc.

— Précieuse qualité dont je ne te disputerai pas la possession.

— Oh! toi, tu ne feras jamais rien avec tes principes. Donne-moi un cigare.

Julien donna le cigare et offrit pour l'allumer le morceau de papier qui était sur la table, la seconde moitié du billet de la marquise. Le Marseillais jeta les yeux sur l'écriture et lut le nom de madame de Varigny.

— Tu connais madame de Varigny? s'écria-t-il tout à coup.

— Sans doute. Qu'y a-t-il à cela d'étonnant?

— La marquise de Varigny?

— Oui, la marquise de Varigny. Voici son portrait. Mais puisque tu la connais aussi, ne l'as-tu point reconnue?

— Moi, je ne l'ai jamais vue, répondit l'ami de collége d'un air embarrassé. J'ai beaucoup entendu parler d'elle... par quelqu'un, voilà tout.

— Tu n'as pu entendre dire d'elle que du bien.

— Oui, en effet, beaucoup de bien. Est-ce qu'elle vient ici?

— Elle devrait y être en ce moment. Le billet d'elle que tu tiens entre les doigts était pour m'avertir qu'elle ne viendrait pas aujourd'hui.

Le Marseillais prit un ton grave et solennel.

— Tu es mon vieux camarade, n'est-ce pas?

— Sans doute.

— Tu m'aimes, n'est-ce pas?

— J'ai de l'affection pour toi, bien qu'à vrai dire je ne puisse louer ta conduite envers cette jeune fille.

— Chut! pas un mot; il ne faut plus parler de cela. Promets-moi que tu n'en parleras plus; promets-moi surtout que tu ne diras jamais un mot de moi à la marquise, que tu ne prononceras jamais mon nom devant elle.

— Eh! mon Dieu, ton nom, la marquise ne le sait probablement pas... à moins que tu ne lui aies vendu de mauvaise huile.

— Il s'agit bien d'huile! il s'agit de la jeune fille, sa protégée, mademoiselle Cécile Dupuis!

Digitized by Google

L'artiste se redressa de toute sa hauteur et toisa son ancien camarade de la tête aux pieds.

— Ah! dit-il d'une voix timbrée comme le son d'une trompette, cette jeune fille dont vous me parliez, c'était mademoiselle Dupuis!

— Est-ce que tu la connais?

— Je la connais, assez du moins pour savoir qu'en ne l'épousant pas vous avez fait une sottise, comme, en lui retirant votre parole, vous avez commis une mauvaise action.

— Une sottise, une mauvaise action, comme tu y vas! La sottise, je te l'ai dit, ç'eût été de l'épouser, et la mauvaise action de la séduire.

— Mademoiselle Dupuis n'est pas une fille que l'on séduise, dit le peintre avec un ton de mépris.

— Parbleu! je ne l'aurais pas voulu; je suis un honnête homme, et si je l'avais fait, j'aurais su réparer... du moins autant qu'il était en moi.

— C'est une peine que mademoiselle Dupuis ne vous aurait jamais donnée.

— Jamais, c'est beaucoup dire, car enfin nous avons été en correspondance, elle m'a écrit, et c'est très compromettant d'écrire. Il est vrai que je n'en ai plus de preuves; ma probité m'a inspiré la résolution de lui rendre toutes ses lettres.

— Croyez-moi, Thibault, dit l'artiste attendri par la naïveté du dernier trait, vous eussiez mieux fait de les garder et de l'épouser.

— Bah! c'est peut-être vrai, au fond. Mais que veux-tu, le respect pour mon père...

— T'a fait manquer au respect de ta parole et de la vertu.

— Et puis ces maudites huiles, ça exige tant de capitaux!

— Et la vertu, la bonté, la tendresse d'une femme, n'est-ce pas un beau capital?

— Oh! oui, pour un artiste comme toi, qui ne fait pas payer ses portraits; mais moi qui suis presque toujours forcé d'acheter au comptant, pour faire un meilleur bénéfice!... Les huiles sont très chères cette année.

— Eh bien, il fallait t'expliquer franchement; il fallait exposer à mademoiselle Dupuis ta situation. Qui sait? pour bien marier sa protégée, madame de Varigny aurait peut-être déterminé son mari à mettre quelque argent dans ton commerce.

— Tu crois? s'écria le Marseillais dont les yeux brillèrent tout à coup.

— J'en suis sûr : la marquise est une femme excellente, et le marquis un homme très riche qui n'a rien à refuser à la plus aimable femme du monde.

Digitized by Google

— Tout ce que tu me dis là est bien fait pour me donner à réfléchir.

— Il ne faut pas réfléchir pour faire le bien : on le fait, et l'on réfléchit après, si l'on a le temps. A ta place j'irais me jeter aux pieds de mademoiselle Dupuis, je lui demanderais pardon, je la supplierais de m'accepter encore pour époux.

— Et si elle refusait ?

— Tu serais du moins en paix avec ta conscience ; c'est quelque chose.

— Ma conscience ne me reproche rien, je t'assure. C'est égal, ton conseil peut avoir du bon, et je vais de ce pas...

— A la bonne heure ! dit le peintre en serrant vivement la main de son ancien camarade, voilà un bon mouvement, il faut lui obéir.

— Oui, je vais de ce pas... en écrire à mon père.

Thibault sortit en courant, et le roquet le suivit jusqu'à la porte en lui mordant les talons.

Resté seul, Julien se laissa tomber sur son divan, dont les ressorts gémirent.

— Et quand je songe que j'aurais pu être marchand de savon à Marseille ! s'écria-t-il.

A. DE BERNARD.

(*La 3e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

HIER ET AUJOURD'HUI

Ah! dit l'un, tout allait bien mieux en messidor;
On croyait à la gloire et non pas au veau d'or.
Soleil du cœur, plus chaud que celui des tropiques,
L'héroïsme enfantait des triomphes épiques;
On était amoureux, on était jeune alors;
Ni le spleen, ni le flegme, enfants gâtés des lords,
Ne s'emparaient de vous au sortir du lycée;
Fier d'écrire en son âme une tendre Odyssée,
Et ressentant l'amour qu'on inspirait souvent,
On ne s'affichait pas pour celui qui se vend.
La vertu n'était pas vouée au ridicule,
Et le souffle railleur qui parmi nous circule,
Ne tuait pas encore aux flancs des nations
Les élans vigoureux des nobles passions;
Et lorsqu'on recevait quelque mortelle entaille,
Ce n'était pas au turf, mais au champ de bataille,
Mais afin de semer, au loin, dans les cerveaux
Le germe fécondant de principes nouveaux.

Ah! dit l'autre, en dépit des roués, folle engeance,
Mieux valait mille fois vivre sous la Régence.
Il est vrai que, malgré ses paniers et son busc,
Elle était débraillée et portait trop de musc,
Que tout bourgeois, mari d'une femme gentille,
Risquait, un beau matin, d'aller à la Bastille,
Et que les grands seigneurs, à mille excès enclins,
Frappaient à coups d'abus sur le dos des vilains.
La Régence abhorrait le bien, le vrai, l'utile,
En un mot, elle était dissolue et futile.
D'accord! Ne lui donnons, de crainte des clameurs,
Aucun certificat de bonnes vie et mœurs.

Digitized by Google

Mais ces futilités, du moins, étaient de celles
Qui mettent dans l'esprit de vives étincelles.
Elle faisait la guerre aux ladres, aux nigauds,
A Chloris des bouquets, à Pan des madrigaux;
Au château de Marly, comme aux bosquets de Sèvres,
Elle avait le sourire et la chanson aux lèvres;
Elle rossait le guet chaque fois qu'il passait,
Cachait vingt billets doux par jour dans son corset,
Se faufilait, le soir, d'alcôves en ruelles,
Triomphait des vertus craintives ou cruelles,
Et des petits soupers allumait les flambeaux;
Ses vices sentaient l'ambre et portaient des jabots.
Que de grâce, d'entrain, quelle élégante joie!
La nuit, elle grimpait aux échelles de soie,
Vidait au cabaret de savoureux flacons,
Sans bruit, comme sans peur, enjambait les balcons,
Et, bravant des édits qu'aurait signés Tibère,
Ferraillait, en chantant, sous quelque réverbère.
L'heureux temps! — Nos viveurs, par l'orgie enroués,
Ont certes beaucoup moins d'esprit que les roués;
Ce siècle est positif, morne, plein de lui-même,
Et semble toujours prêt à vous dire : « Je m'aime. »
— Guerre au présent! Pour lui ni pitié, ni pardon.
Gloire au passé, de par Vénus et Cupidon!

Le présent!... hâtons-nous de lui rendre justice :
C'est à tort qu'on l'accuse et qu'on le rapetisse.
Nos pères eux leur siècle aussi criaient : malheur!
Ce que l'on dit du nôtre, on le disait du leur.
Notre époque a des droits à plus de courtoisie;
Autant et plus qu'une autre elle a sa poésie
Qui ne se targue pas des vertus de Caton,
Qui ne porte ni fard, ni mouches au menton,
Mais qui, l'ayant domptée, utilise la foudre,
Et pour qui l'impossible est facile à résoudre.
Qui donc pourrait nier l'ample essor du progrès,
La terre et le ciel même atteints dans leurs secrets,
La science à l'étroit dans son vaste domaine,
Et le génie humain allant où Dieu le mène?

Le banquier qui combine un emprunt, le savant
Enseignant aux moulins à se passer du vent,
L'ingénieur qui creuse un roc, le juge probe
Abritant l'équité dans les plis de sa robe,

Digitized by Google

Le hardi médecin au mal donnant congé,
L'industriel en lutte avec le préjugé,
L'agronome étendant la culture linière,
Ils sont poètes tous, chacun à sa manière.
Oui, ce choc productif de tous les capitaux,
Ce concert inouï qu'enclumes et marteaux,
Au profit des humains, donnent dans chaque usine,
Cet or que, sans répit, l'Europe emmagasine,
La vapeur qui, toujours utile aux ouvriers,
Les remplace, en sifflant, aux postes meurtriers,
Les Océans quinteux devenus praticables,
L'invisible alphabet galopant sur des câbles,
Ces soleils par la main des hommes allumés,
L'espace et la douleur à la fois supprimés,
Le crédit qui s'accroît, l'aisance qui se fonde,
Tout cela, poésie admirable et profonde!

Et d'ailleurs, les sentiers manquent-ils de gazon?
L'infini n'est-il plus par delà l'horizon?
Notre bleu firmament a-t-il donc moins d'étoiles,
La terre moins de fleurs, et la mer moins de voiles?
Les bois sont-ils coupés, les papillons défunts?
L'automne est-il sans fruits et l'été sans parfums?
Le lierre et l'aubépine ont-ils fui le village?
Le flot s'est-il lassé de courtiser la plage?
L'aube réveille-t-elle en vain les laboureurs?
Le lac ne dort-il plus sous les saules pleureurs?
L'oiseau renonce-t-il à sa chanson exquise,
Et la pure beauté, paysanne ou marquise,
Idéal accompli qui rêve et fait rêver,
Est-elle, de nos jours, impossible à trouver?

Non, non; la poésie est vivante, immortelle;
Elle est partout: avec la houille qu'on attelle,
Dans les rayonnements du monde intérieur,
Près du vieillard pensif et de l'enfant rieur,
Sur l'arbre du chemin et dans le chloroforme,
Sous le pourpoint, le frac, la blouse et l'uniforme,
Dans le plus frais vallon, sur le plus haut sommet:
Elle est au cœur de l'homme, et c'est Dieu qui l'y met.

PAUL JUILLERAT.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

DE L'ATHENÆUM FRANÇAIS.

Remarques sur le Patois, suivies d'un vocabulaire latin-français, inédit, du XIVe siècle, avec gloses et notes explicatives, pour servir à l'histoire des mots de la langue française, par E.-A. Escallier. In-8o, Douai, Wartelle. 1856.

Sur la foi de ce titre un peu grave, n'allez pas vous imaginer un savant rébarbatif. Vous seriez à mille lieues de la vérité. M. Escallier est un savant sans doute, mais c'est le plus aimable et le plus artiste des savants. Suivez-moi dans cette maison de modeste apparence, qu'habite le docteur, à Douai; vous serez surpris et charmé de tout ce que vous y verrez. Cette maison est un musée. Imaginez ce qu'il a fallu de patience éclairée et de courage intelligent, au fond d'une province, pour réunir cette collection de tableaux, dont plusieurs sont des plus grands maîtres. Mais aussi que ne peut une activité persévérante, stimulée par ces goûts vifs et nobles, qui, en prenant de l'âge, deviennent des passions? Pénétrez dans cette vaste pièce, qui est à la fois le grand salon de réception et le cabinet de travail du docteur. C'est là que repose, sous un triple voile, la merveille de ce musée, un *Hemling* monumental, qui fait l'envie de tant d'amateurs distingués, et dont la découverte est tout un roman. C'est dans ce sanctuaire de l'art, c'est près de son cher Hemling, près de son trésor, que le docteur passe le meilleur temps de sa vie. Voilà sa table de travail, surchargée de médailles, de reliquaires, de débris profanes ou sacrés de ce moyen âge qu'il aime tant et qu'il connaît si bien, tout cela pêle-mêle avec des notes, des fragments épars, des glossaires, de vieux manuscrits poudreux, déterrés dans quelque coin de la bibliothèque de Douai. C'est au milieu de ce précieux désordre que se composent à loisir des livres curieux et savants: il y a quatre ans, cette grande *Histoire de l'abbaye d'Anchin*, qui restera parmi les meilleures monographies de notre histoire provinciale; hier, ce beau volume, modestement intitulé: *Remarques sur le Patois.*

Ce sont là des œuvres de conscience et de vraie science. On sent que l'auteur n'a pas improvisé ces ouvrages, pour la gloire facile de faire un livre, comme tant d'autres. Toute une vie de méditation patiente, d'observation fine, de sagacité exercée, est comme condensée dans cette dernière œuvre, dont nous venons rendre compte. C'est un trésor d'expérience locale, lentement accumulé par un esprit observateur.

Digitized by Google

L'idée générale du livre n'est pas dissimulée, et cependant elle est bien hardie. C'est une apologie du patois. Elle s'annonce très nettement dans l'*Avant-Propos*, et ne perd pas une seule occasion de se manifester. Le patois n'est pas un argot de hasard, un jargon bâtard, produit de la corruption ou de la dégénération de la langue. C'est la langue moderne qui est le patois de la langue ancienne. Et si cela dépendait de M. Escallier, je ne doute pas qu'il ne nous ramenât aux manières de parler de Froissart, si même il ne lui prenait fantaisie de nous faire rétrograder à Villardouin.

Il y a bien là un peu de système. A Dieu ne plaise que j'aille réfuter cette thèse! J'aime qu'un auteur se prenne ainsi d'un bel enthousiasme pour son sujet; et puis, cette vieille langue française a des grâces si naturelles et si vives, elle a des tours si aisés et des mots qui peignent si bien, elle a de si aimables libertés et une si piquante désinvolture, que je pardonne volontiers à M. Escallier, même l'excès de son admiration. Qu'importe que je ne sois pas de son avis et que je préfère aux qualités pittoresques de notre vieil idiome la lucidité de ce langage façonné par le XVIIe siècle, assoupli par le XVIIIe, et qui est devenu un si admirable instrument de science et d'analyse, sans perdre ses aptitudes à la haute poésie et à la plus forte éloquence? Une différence d'opinion sur ce point n'intéresserait que médiocrement le lecteur, et me détournerait du livre que je veux analyser.

Sous ce titre élastique, *Remarques sur le Patois*, se rangent deux sortes de travaux : des études variées, sous forme de notes et de lettres, remplissent la première partie du livre. La seconde partie est consacrée à la reproduction d'un vocabulaire latin-français du XIVe siècle, annoté avec beaucoup de soin et de curiosité. Le tout accompagné de tables analytiques très bien ordonnées.

M. Escallier nous avertit lui-même qu'il ne faut pas chercher dans son livre un traité dogmatique. L'érudition du docteur est d'une allure assez capricieuse et indisciplinée; elle a de la fantaisie, et d'ailleurs un petit grain d'humour ne dépare pas à mes yeux la page la plus savante. Je ne réponds pas non plus que toutes les étymologies proposées soient irréprochables. Plus d'une m'a semblé trop ingénieuse pour être complétement vraie. Le docteur peut tout comme un autre payer son tribut à l'arbitraire, ce démon malin qui aime à se jouer de la science la plus sérieuse.

Mais ce que je peux assurer *de visu et auditu*, c'est que l'auteur joint à une érudition étendue et variée, l'art de la rendre piquante par une observation, par un trait, par le jeu naturel d'une malicieuse bonhomie. Voyez quelques passages, prélevés au hasard sur la première page ouverte devant moi. « Bien que je ne sois pas plus que de raison amoureux des friperies du langage, sans être non plus de ceux que le vieux Rabelais appelle *turlupins*, *rapetasseurs de vieilles ferrailles latines*, je me tiendrai content si vous ne trouvez pas déraisonnables les regrets que je donne à quelques expressions déchues, à quelques-uns de ces mots qu'on a laissé tomber dans le ruisseau des rues. Plusieurs de ces mots que j'appellerai à arêtes vives, et qui disent tout directement ce qu'on veut qu'ils disent, on ne les a pas remplacés ; ou bien on y a suppléé par des termes génériques,

Digitized by Google

vagues et indirects, sans physionomie, sans caractère ; ou, ce qui est pis encore, par des périphrases longues, visqueuses, où la pensée se délaie, se décolore et se déforme. Il me semble qu'il en est des instruments du langage comme des engins de la mécanique ; les plus simples, les plus immédiatement applicables selon le besoin qu'on en a, sont aussi les plus parfaits, les plus puissants et les plus efficaces. » Je passe condamnation sur le fond du débat ; mais on conviendra que c'est là une vive et agréable manière de s'exprimer.

Je citerai un autre morceau où l'auteur essaie de rendre compte des variétés infinies du patois — ce qui est, par parenthèse, une des plus graves objections qu'on puisse faire à son système :

« Il en est du patois comme de beaucoup de choses ; on ne sait pas comment et où elles finissent, ni quelles sont les conditions ou les conventions qui font leur raison d'être : *C'est comme la lisière qui n'est plus le drap et qui cependant fait partie du drap.* Pour ne parler que du patois de nos contrées, est-il possible de délimiter tellement les dialectes, qu'on puisse dire : Tel ou tel mot, telle ou telle locution appartient au Hainaut, à l'Artois, à la Picardie, au Rouchy, au Pavelin ? Et puis, ce qui fait le caractère propre à un idiome, selon qu'il est parlé dans une province ou dans une autre, dans telle ou telle localité, c'est la façon différente de prononcer le même mot, c'est l'accent, le chant, espèce de mélopée intraduisible par l'écriture ou la notation : c'est le goût de terroir, impalpable, incoercible comme une abstraction. Ainsi Douai, Lille, Valenciennes, Arras, Cambrai, ont un chant, un accent distinct. Ecoutez parler les paysans de Raimbeaucourt, de Mons-en-Pévèle, de Lécluse, et essayez de donner une orthographe à ces sons, une notation à ce ramage. »

Il y a, comme cela, près de deux cents pages de préliminaires pleines d'observations fines, sensées, quelquefois profondes, sur les vicissitudes du langage, sur la naissance et la formation des mots, sur la transition du latin au patois et du patois au français moderne. On n'attend pas que nous analysions ces fragments ingénieux. Il nous suffit d'en indiquer le caractère général et l'esprit.

C'est une véritable bonne fortune, et de la plus grande importance pour l'histoire de la langue, que la découverte de ce vocabulaire latin-français, attribué par la critique judicieuse de M. Escallier à un moine de Marchiennes et fixé à la date au XIVe siècle. Ce vocabulaire marque avec précision un moment distinct de la langue : il sert à déterminer, avec le contrôle de la langue latine, qui, étant une langue morte, est immobilisée et fixe, la signification réelle et la valeur de l'expression française mise en regard du mot latin. Mais cette expression française elle-même a besoin d'une traduction, souvent d'un commentaire, et c'est là pour l'auteur une occasion toute naturelle d'y joindre des éclaircissements nombreux, des réflexions sur l'acception de ces mots divers, sur l'emploi qui en a été fait et les altérations qu'ils ont subies ; le tout appuyé d'exemples comparatifs, rassemblés avec une patience de bénédictin, interprétés avec un libre et piquant esprit. On dira que ce sont là des matériaux. Sans doute, et M. Escallier ne prétend nullement à la gloire de l'architecte. Mais l'architecte

Digitized by Google

ne pourrait rien faire si d'autres ne lui avaient préparé des matériaux. Les généralisations systématiques et ordonnées en théories n'ont pour M. Escallier qu'un médiocre attrait. Il croit, et non sans raison, que l'histoire d'une langue est l'œuvre d'un lent et laborieux empirisme, et que l'archéologie linguistique n'est longtemps qu'une science de faits, avant qu'on puisse dégager de ces faits quelque loi certaine et juste. Il lui suffit d'avoir composé à loisir, avec amour, avec sollicitude, un de ces livres qui restent comme un témoignage authentique des origines d'un idiome, et le lecteur lui saura gré d'avoir su y répandre le charme d'une originalité familière. Ajoutons un dernier éloge. L'artiste se devine dans le savant, rien qu'à la vue de ce beau livre, à grand format, à large marge, de ce papier solide, de ce caractère net. Ce soin du détail fait le plus grand honneur aux presses de M. Wartelle, de Douai, qui a voulu faire de l'œuvre de M. Escallier une pièce maîtresse. Il y a réussi, et c'est une bonne fortune pour l'imprimeur et pour l'auteur ; j'ajoute pour le public qui commence à se lasser des produits malsains de la typographie à bon marché.

E. Caro.

Le Livre de l'Internelle consolacion, première version française de *l'Imitation de Jésus-Christ*, nouvelle édition avec une introduction et des notes par MM. L. Moland et Ch. d'Hericault, in-12. Paris, Jannet. 1856. — *L'Eternelle consolacion*, éditée pour la première fois en son texte authentique du XVe siècle, par G.-Ch. Vert, in-18. Toulouse. 1854. — *Etudes historiques et critiques sur l'Imitation de Jésus-Christ*, par le même, in-18. Toulouse. 1856.

Nous n'avons point l'intention de recommencer ici [1] l'examen d'un livre fameux, l'histoire de ses origines et les controverses sur son auteur, à propos des publications dont le titre précède. Il suffira d'indiquer où en était l'état de la question et ce qu'elles peuvent y ajouter de nouveau. On sait que, dans le premier quart du XVe siècle, alors que l'invasion étrangère et le schisme d'Occident créaient « une si grande pitié au royaume de France, » et une immense douleur dans toute la chrétienté, un livre parut qui, s'emparant de cette idée, populaire au moyen âge et particulièrement sympathique aux tristesses du moment, de la consolation par l'exemple de Jésus-Christ, se répandit rapidement au dehors, et, de la France, où il paraît avoir pris naissance, rayonna bientôt sur la Flandre, l'Allemagne et l'Italie. Deux versions en parurent presque simultanément, l'une en latin, *Imitatio Christi*, plus particulièrement destinée aux clercs et aux religieux ; la seconde en français, l'*Internelle*, ou l'*Eternelle consolation*, à l'usage « des simples gens, » comme on disait alors.

A vrai dire, dans le premier moment, les uns et les autres parurent prendre plus de souci de lire l'ouvrage et d'en profiter que de savoir qui l'avait fait. C'était encore suivre les leçons du maître inconnu qui prêchait à chaque page l'humilité et le renoncement. « *Ama nesciri*, avait-il dit ; *da mihi nesciri* ;

[1] M. Raymond Thomassy a, dans cette Revue même, t. IV, p. 301, à propos de l'ouvrage de Mgr Malou, traité quelques parties du sujet, notamment en ce qui touche la comparaison de l'*Imitation* avec les écrits français inédits de Gerson.

Digitized by Google

non quæras quis hoc dixerit. » A ceux qui voulaient absolument mettre un nom sur cette œuvre anonyme, il s'en présentait un qui sembla, pendant près de cent cinquante ans, satisfaire les plus curieux ; c'était celui d'un homme qui, au moment de l'apparition du livre, venait de terminer, dans l'exil et dans la retraite, une vie mêlée à toutes les agitations du siècle. Esprit modéré, bon Français, chrétien fervent, Gerson avait ressenti cette immense lassitude que les révolutions laissent après elles, et que notre génération connaît si bien, mais qui, dans un âge de foi, se tournait en mysticisme consolateur, au lieu d'enfanter, comme au nôtre, des œuvres de scepticisme et de découragement.

Cependant, au commencement du XVIIe siècle, l'esprit de corps s'en mêla, et l'on ne se contenta plus d'un nom qui ne se rattachait à aucun parti. « Il est surprenant, dit un des historiens de la querelle, dom Ruinart, qu'un livre, qui ne prêche que la paix : la paix avec Dieu, la paix avec soi-même, la paix avec tous les hommes, ait été le sujet d'une guerre si vive entre deux corps célèbres. » Les chanoines réguliers de Flandres et les bénédictins d'Italie, mettant en avant les noms de Thomas A-Kempis et de Jean Gersen, revendiquèrent pour leur pays l'honneur d'avoir produit un livre dont la renommée était devenue européenne. La France les suivit dans cette voie, où le patriotisme était immolé à d'étroits intérêts de congrégation, et dans laquelle le premier pas était la répudiation d'une gloire réputée jusque-là toute française.

La controverse s'est perpétuée jusqu'à nos jours, mais depuis quelque temps, il faut le reconnaître, les termes de la question semblent s'être simplifiés par l'exclusion de ceux qu'on pourrait appeler des intrus, ou du moins des tard-venus dans la querelle. On paraît généralement d'accord aujourd'hui, en France du moins, que les prétentions des Kempistes et des Gersenistes reposent également sur une méprise. A la fin d'un manuscrit de sa main, le chanoine flamand, par une formule très ordinaire en pareil cas[1], s'annonçait comme le copiste du traité de l'*Imitation;* on a cru qu'il s'en proclamait l'auteur. Quant au bénédictin piémontais, ses titres sont encore plus légers, puisqu'ils sont fondés sur la forme *Gersen*, trouvée dans quelques manuscrits, variante purement locale, et qui semble plus allemande encore qu'italienne, d'un nom accompagné du reste, la plupart du temps, de qualifications qui ne conviennent qu'à notre Gerson. Le parti d'A-Kempis s'appuyait sur un contre-sens; celui de Gersen n'a pour lui qu'une faute d'orthographe, et, moins heureux que son rival, le fantastique abbé de Verceil ne peut même pas invoquer le droit à l'existence, comme ce héros de roman cité par Boileau, dont on pouvait dire du moins : *Astratus vixit.* L'erreur une fois reconnue, Gerson profitait naturellement de tous les témoignages comptés à Gersen. Ainsi se réalisait le vœu de Corneille qui avait dit dans la préface de son premier essai de traduction : « Par la lecture, il est constant que l'autheur estoit prestre ; mais j'y trouve

[1] « *Finitus et completus per manus fratris Thomæ à Kempis.* » C'est ainsi qu'un Mss Weingart, 1433, porte : *Finitus per me* fr. Conradum Ebersperg. — Mss. August. *finitus per manus* fr. Ph. Klesat, ann. 1451.

Digitized by Google

aussi quelque répugnance à le croire Italien. Les mots grossiers dont il se sert assez souvent sentent bien autant le latin de nos vieilles pancartes que la corruption de celuy de delà les monts ; et non seulement sa diction, mais sa phrase en quelques endroits est si purement françoise qu'il semble avoir pris plaisir à suivre mot à mot nostre commune façon de parler. C'est sans doute sur quoy se sont fondez ceux qui, du commencement que ce livre a paru, l'ont attribué à saint Bernard et à J. Gerson, qui estoient tous deux François; et je voudrois qu'il se rencontrast assez d'autres conjectures pour former un troisième party en faveur de ce dernier, et le remettre en possession d'une gloire dont il a jouy assez longtemps : l'amour du pays m'y feroit volontiers donner les mains. »

Ainsi, malgré quelques récents efforts tentés dans l'intérêt de Gersen par MM. de Gregory et Paravia, dans celui d'A-Kempis par Mgr Malou, il ne subsiste guère debout que deux opinions bien près de se fondre en une seule. Celui que la voix publique désigna tout d'abord, Gerson, reste l'unique et véritable auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* pour MM. Gence, Onésime Leroy, Faugère, Thomassy, Vert, etc.; ou du moins, s'il faut reconnaître dans ce livre, avec MM. Le Clerc, Moland et d'Héricault, une de ces œuvres impersonnelles, produit de diverses mains et de divers temps, qui, à un jour donné, personnifient dans un nom propre un fonds d'idées communes à toute une époque, c'est encore Gerson qui aurait eu l'honneur de vulgariser et de traduire la pensée générale, soit dans le latin de l'*Imitation*, rempli de gallicismes, disons-mieux, de gersonismes, soit dans le français de l'*Internelle consolacion*, où sa personnalité se révèle plus manifestement encore à ceux mêmes qui lui refusent la paternité exclusive du premier ouvrage.

En effet, on se rappelle que l'*Internelle Consolacion* est une version française de l'*Imitatio Christi*, la première sans doute, et qui, suivant de près l'apparition du traité latin, fit du livre monastique un livre populaire. « C'est bien une traduction, disent MM. Moland et d'Héricault, mais c'est en même temps presqu'une œuvre originale. Elle a vécu pendant plus d'un siècle et demi d'une existence indépendante, à côté du livre de l'*Imitation*, sans se confondre avec lui ni avec les autres traductions françaises de ce livre, ayant sa renommée distincte, son influence à part ; et elle a été pendant cet espace de temps un des ouvrages les plus multipliés, les plus répandus par l'imprimerie. Aussi a-t-elle son importance par elle-même et reste-t-elle un monument considérable de notre littérature. »

C'est cette version française du XVe siècle, un peu oubliée depuis le XVIe pour les traductions postérieures et plus servilement calquées sur le latin, que MM. Moland et d'Héricault viennent de réimprimer dans la *Bibliothèque elzévirienne*, d'après une édition in-4°, sans date, celles de 1498, de 1500 et les manuscrits. Dans une excellente *Introduction*, qui ne remplit pas moins de cent deux pages, traçant l'histoire du mysticisme au moyen âge, ils montrent la filiation des idées qui ont produit ces deux manifestations diverses d'une même pensée : le traité *De Imitatione Christi* et l'*Eternelle consolacion*. « Ce ne sont pas, disent-ils, des livres isolés et sans précédents ; ils appartiennent à une philosophie et à une littérature

Digitized by Google

fécondes, dont ils sont le chef-d'œuvre, mais qui, bien avant eux, avaient produit de nombreuses compositions du même genre. Une longue suite d'écrivains ecclésiastiques, dans lesquels nous retrouvons la même doctrine, le même sentiment, la même méthode, forment comme une lignée d'ancêtres au traité latin. Ceux de leurs ouvrages qui, du domaine de la théologie descendirent aux mains de la piété populaire, sont les légitimes précurseurs de *l'Internelle consolacion.* »

Avant même que MM. Moland et d'Héricault eussent publié leur édition, en s'aidant de toutes les lumières que pouvaient leur fournir les bibliothèques publiques et privées de la capitale, au moment où l'Imprimerie impériale venait de choisir, pour spécimen de ses merveilles de typographie et d'illustration, l'humble traité, sans doute étonné de tant d'éclat, un pieux et modeste savant, M. Vert, mêlant une thèse littéraire à des idées de propagande religieuse, publiait sans bruit, à Toulouse, cette même version française primitive, intitulée *l'Eternelle consolacion* dans l'exemplaire à lui appartenant qu'il a reproduit, et dont il s'exagère peut-être un peu la valeur, sinon bibliographique, du moins littéraire. Cette édition de la fin du XVe siècle, indiquée par lui avec des réticences calculées et tant soit peu puériles, diffère médiocrement, il faut le dire, du texte établi par MM. Moland et d'Héricault. Ajouterons-nous que là où nous avons constaté quelques différences, elles nous ont paru à l'avantage de ce dernier [1]. Ceci soit dit sans vouloir diminuer le mérite de M. Vert, à qui reste l'honneur d'être venu le premier, et qui, se renfermant dans un exemplaire qu'il croit unique, n'a pas eu les ressources de confrontation et de collation dont ses concurrents ont disposé.

D'ailleurs, dans la pensée de M. Vert, l'*Eternelle consolacion* n'était que le prélude et comme le fondement d'une série de publications destinées à dévoiler cet anonyme « qui pèse à la curiosité, j'aime mieux dire à la reconnaissance, » ajoute-t-il avec délicatesse, et à faire honneur à la France et à Gerson de ce livre, « le plus beau qui soit parti de la main des hommes, puisque l'Evangile n'en est pas. » Tel est l'objet de ses *Etudes historiques et critiques sur l'Imitation de Jésus-Christ*, qui ont paru à Toulouse en 1856 et qui doivent être suivies d'un *Gersoniana*, « lequel, dit M. Vert, contiendra les textes Gersoniens avec analyses, inductions, lettres et autres pièces justificatives [2]. »

Ainsi, tandis que les titres du chancelier de l'université de Paris, considéré comme auteur de l'*Imitation*, étaient un peu sacrifiés par nos éditeurs parisiens à la thèse de l'impersonnalité de l'œuvre, le drapeau de Gerson était hardiment et résolument relevé par le savant de Toulouse, et dans ce petit livre des *Etudes*, de l'apparence la plus modeste, il résumait avec beaucoup de force et de précision tous les arguments connus, en y ajoutant encore de nouvelles et de très fortes présomptions. La première partie

[1] Cf., par exemple, p. 200 de l'édition de M. Vert, et p. 216 de celle de MM. Moland et d'Héricault, le passage : « Car riens ne profitent grans amitiez, etc. »

[2] Depuis que ces lignes sont écrites, nous avons appris que l'impression du *Gersoniana* était très avancée, sinon terminée.

Digitized by Google

renferme l'exposé de la cause; la seconde est consacrée à la biographie des trois concurrents. Celle d'A-Kempis offre un tableau saisissant de la vie monastique au moyen âge. On dirait d'une esquisse de Lesueur ou de Zurbaran. C'est à l'aide d'une chronique laissée par l'humble religieux lui-même que M. Vert nous peint cette existence monotone, laborieuse et ascétique, incompatible, suivant lui, avec la composition d'un ouvrage tel que l'*Imitation*. On voit le moine de Sainte-Agnès, tantôt la pioche et la truelle à la main, réparant les terrasses et les murs du couvent, tantôt catéchisant les novices, tantôt enfin, renfermé dans le *Scriptorium*, et achevant à l'aide de la plume et du pinceau ces Bibles, ces Missels, ces Antiphonaires dont quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous. Puis un jour vient où la chronique du monastère renferme cette courte mention : *Huc usque Thomas : reliqua ab alio continuata sunt;* le moine a rendu son âme à Dieu!

La biographie de Gerson offre des scènes d'un autre genre. Le fils du cultivateur des Ardennes, le docteur de Sorbonne, s'élève bientôt aux premières dignités de l'Eglise et de l'Etat. Il parle aux rois, aux papes et aux conciles; enfin il est mêlé à toutes les questions politiques et religieuses de l'époque. Puis on le suit dans son exil, on assiste à sa mort chrétienne, et, par une analyse ingénieuse, qui remplit la troisième partie du livre intitulée *les Preuves*, tous les événements de sa vie, toutes les particularités de son style et de ses ouvrages sont interrogés, scrutés dans leurs moindres détails[1], enfin confrontés avec l'*Imitation*, pour arriver à la conclusion nécessaire, irrésistible, que Gerson en est l'auteur, qu'elle ne peut pas avoir d'autre auteur que Gerson.

Quoi qu'il en soit, les *Etudes* de M. Vert offrent une lecture des plus attachantes, et plairont à tous ceux qui, sans avoir une opinion aussi décidée que lui, s'intéressent au livre de l'*Imitation*, à son origine française, aux questions religieuses, historiques et littéraires qu'il a soulevées. Nous avons pensé que cette Revue, destinée à embrasser dans toutes ses manifestations le mouvement intellectuel de notre époque, ne devait pas, tout en signalant les travaux qui se produisent au grand jour et avec toutes les ressources de la capitale, rester indifférente aux efforts plus modestes mais aussi plus méritoires de l'érudition provinciale. E.-J.-B. RATHERY.

Puylaurens, par M. P. de MUSSET, 1 vol. in-18. Paris, Michel Lévy.

En terminant son roman, M. P. de Musset, comme s'il éprouvait quelques remords de conscience, écrit : « Je dois m'excuser d'avoir puisé à ma guise dans l'histoire pour faire du roman; le romancier trace des portraits, l'historien cherche des reliques : il faut au portrait la ressemblance, à la relique l'authenticité. » Je réclamerais pour l'historien que l'auteur semble réduire

[1] Nous n'en citerons qu'un exemple qui prouve l'ingénieuse minutie avec laquelle M. Vert a interrogé les textes qu'il compare. Gerson, dans une de ses lettres, cite ainsi ce passage de saint Matthieu : « *Si quis vult post me venire, tollat crucem suam, etc.* Or il y a dans le texte : « *Si quis vult venire post me.* » Le passage est cité dans l'*Imitation*, ch. XII, liv. II, et avec la même transposition.

Digitized by Google

au rôle de chercheur de reliques, si je n'avais à quereller longuement M. P. de Musset au sujet de *Puylaurens*. L'écrivain est un esprit aimable, facile, élégant, qui porte bien un nom assez lourd à porter. C'est plaisir de voir, dans notre littérature contemporaine, frères et fils continuer l'illustration domestique et accroître la popularité de noms déjà populaires. La *Revanche de Lauzun* a été justement applaudie, et un médiocre roman n'est pas un échec, en ce temps d'incroyable fécondité, pour un auteur qui le réparera demain, qui l'a déjà réparé.

Je reprocherai d'abord à ce roman de rappeler trop souvent les *Mousquetaires* de M. A. Dumas, et surtout le *Cinq-Mars* de M. Alf. de Vigny. Ce jeune homme, le nez au vent, la bourse vide, au manteau râpé, mais de belle mine et de grand cœur; mal équipé, mais parant ses guenilles de sa jeunesse, Puylaurens, tel que nous le voyons dès la première page, n'est-ce pas d'Artagnan, moins son fameux cheval? Tous ces chercheurs de fortune, coureurs d'aventures, petits cadets de province, gros d'espoir, légers d'argent, futurs conspirateurs qui vont en quelques années escalader le pouvoir pour se casser presque toujours le cou au dernier degré, tous sont fils de la même famille, et elle est bien nombreuse depuis tantôt trente ans! Nous avons tous lu les *Mousquetaires*, cette intrépide gasconnade, absurde et charmante, et cet impossible triumvirat s'est imposé par droit de surprise, de hâblerie sans vergogne, de verve franche et intarissable, à nos imaginations, aux arts, au théâtre, à la mode. Toutes ces inventions n'ont pas de prétentions historiques ou du moins ces prétentions ne sont-elles pas sérieuses. Je sais bien que M. A. Dumas nous parle quelque part d'un manuscrit authentique, dont il cite même le numéro. Mais le lecteur assez naïf pour se prendre à cette enseigne, en fermant le livre, sait à quoi s'en tenir, et rit d'une plaisanterie qui n'est pas la plus mauvaise.

M. Alf. de Vigny, dans un roman qui a fait école, s'est souvent et heureusement inspiré de l'histoire; et quelques critiques qu'on lui puisse adresser, j'aime mieux, je l'avoue, à tous les points de vue, ce genre du *roman historique* tel qu'il l'a traité un des premiers, que ces longs *drames historiques* en prose, qui ont délayé l'*Esprit de la Ligue* d'Anquetil, sans vérité historique comme sans intérêt dramatique.

Puylaurens, avons-nous dit, c'est Cinq-Mars, et la réminiscence pour être involontaire n'en est pas moins frappante. Nous ne voulons pas comparer les deux livres, essayer de retrouver sous le calque le premier dessin. D'ailleurs, ce n'est pas là un grave procès. En fait de romans, comme en fait de musique, les souvenirs sont tyranniques et les emprunts à ce titre tolérés ou inaperçus. Mais un scrupule que nous voudrions inspirer aux romanciers, c'est celui de la vérité ou de la vraisemblance pour les grandes figures historiques... à ceux surtout qui de bonne foi, comme M. P. de Musset, ont la prétention de « tracer des portraits » et confessent « qu'il faut aux portraits la ressemblance. » Puisque vous vous acharnez sans relâche depuis trente ans sur Louis XIII et son triste frère Gaston, sur Richelieu et son éternel père Joseph, sur Anne d'Autriche aux belles mains, sur madame de Chevreuse (et je souhaiterais de grand cœur qu'on laissât enfin reposer un peu dans leur tombe ces illustres morts), ne nous en donnez donc pas

Digitized by Google

des portraits grotesques et ridicules! Le respect quand même, le panégyrique officiel n'est pas plus le fait de l'historien sérieux que la caricature celui du romancier qui évoque sérieusement l'histoire. Le roi-chevalier a eu ses faiblesses, ses misères; mais c'est une vaine entreprise de faire du *Roi s'amuse* un type populaire du héros de Marignan. Celui-là, du moins, son courage, je ne sais quel prestige qui n'est pas tout illusion, ses châteaux qui font encore nos délices, et notre amour-propre national l'ont sauvé; mais Richelieu, le grand politique qui a tenu tête à l'Europe, donné l'unité à la France, régné, parce que, il faut bien le dire, le trône était vide, mais régné sans abaisser la majesté du trône, n'est-ce donc plus qu'un faucheur de têtes, couvrant tout de sa robe rouge? Si encore notre colère lui faisait expier le sang de Montmorency et de quelques nobles victimes! Notre génération l'a sacrifié à... *Marion Delorme*. Et remarquons comme, d'imitation en imitation, d'exagération en exagération, de MM. V. Hugo et de Vigny à M. P. de Musset, le coupeur de têtes devient par gradations un despote vulgaire, bassement cruel, un ogre féroce et ridicule, une sorte de chat-tigre. La volonté du ministre était inflexible, et sa politique sans scrupules comme sans entrailles; d'illustres têtes sont tombées qui avaient conspiré contre l'État, contre le roi, contre le cardinal, c'était tout un. Ce terrible ouvrier de l'unité française, à le voir de près, avait des amours malheureuses ou ridicules, la poésie... et la reine, a-t-on dit. Je le veux bien. Quelle bonne fortune pour le roman! Vous le voulez ridicule, donnez-vous-en la joie. Voici le cardinal parfumé, ciré, peigné par maître Ponce, son barbier; puis, préparé par une leçon de Lenclos, le père de la fameuse Ninon, le soupirant vient gratter dans l'oratoire royal une guitare aux oreilles de la reine et de la duchesse de Chevreuse, tandis que quatre filles d'honneur étouffent à peine leurs rires et « leurs gloussements » cachées derrière une tapisserie. En récompense, il obtiendra de baiser les doigts d'ivoire de la plus belle main d'Europe. Mais Lopez l'Abencérage, l'espion de Richelieu, a tout vu et apprend à son maître qu'on s'est moqué de lui, et le ministre, enflammé de dépit, fera périr Puylaurens enfermé à Vincennes dans un affreux cachot. Puylaurens, le héros du livre, fut, disons-le en passant, un assez triste personnage à en croire les mémoires du temps, digne de son maître Gaston, léger et versatile comme lui. Mais, à cause même de son obscurité, c'est une licence qu'on peut octroyer au romancier, d'en faire un modèle de vertu, un paladin des vieux temps, un ami accompli, un héros idéal. J'accepte donc le Puylaurens de M. P. de Musset, mais je ne m'explique pas son supplice après que le cardinal s'est réconcilié avec lui et avec Gaston, quand il a comblé son confident de biens, d'honneurs, de dignités, quand surtout il vient de lui donner sa nièce préférée, son enfant gâtée, la consolation, le sourire de sa vieillesse. En vain, mademoiselle de Pontchâteau, devenue duchesse de l'Age, supplie, menace très-sérieusement de s'empoisonner, rien ne peut fléchir le vieillard. Et, pourtant, il n'a plus rien à craindre. Puylaurens, mûri par l'expérience, éperdûment amoureux de sa jeune femme, conquis, enchaîné par les bienfaits de son oncle, ne songe plus qu'à le servir honnêtement, à être heureux. Mais toute cette faveur n'était qu'un piége, qu'une cruauté raffinée, une

Digitized by Google

vengeance exquise et délicatement savourée. Arrêté au milieu d'un ballet, dans une fête, il va périr lentement dans un affreux cloaque de Vincennes, et le père Joseph ira l'achever dans son cachot... Pourquoi? pour satisfaire une vieille rancune et venger sur un innocent un amour-propre d'amoureux éconduit! En vérité, la bassesse du cardinal Dubois, la folie sanguinaire de Marat ne sont rien auprès de ce cardinal Richelieu, un des principaux personnages de ce roman historique.

Et madame de Chevreuse! hélas! qu'en dirait M. Cousin? Le philosophe aventureux en a sans doute tracé un portrait bien idéal, mais voici la contre-partie. Je n'ose dire ce que devient la grande duchesse dans le roman. Dès sa première entrevue avec Puylaurens, la belle amoureuse de Châteauneuf qu'elle aime à la folie, s'éprend du nouveau conspirateur. Elle adore le garde des sceaux, qui n'a qu'un tort à ses yeux, celui de chevaucher ridiculement pour l'amour d'elle à la portière de la reine; mais « ce tendre cœur qui faisait profession d'une si grande religion pour l'amour » ne peut résister aux séductions insolites d'un costume de paysan, cheveux plats, gros souliers. Puylaurens tombe aux genoux de la duchesse. « Ce que je sais de vous, dit-elle, c'est que vous m'avez toujours plu, contez-moi vos projets, je m'y veux jeter à corps perdu... En attendant, ce fut dans les bras de Puylaurens que la belle duchesse commença par se jeter, et il se trouva qu'ils avaient conspiré ensemble contre le pauvre M. de Châteauneuf bien plus que contre le cardinal. » Il est vrai qu'après plusieurs entrevues de ce genre, animées par de fins soupers, madame de Chevreuse peu de jours après retournera à Châteauneuf. Auprès de cette duchesse, Ninon est une carmélite. Entre deux écrivains, tous deux en dehors de la vérité, qui, à des titres divers, se piquent de tracer des portraits historiques et ressemblants, je n'hésite pas à préférer celui qui s'éprend de son modèle jusqu'à le placer sur un piédestal, au romancier qui en fait une sorte de courtisane.

Quant au caractère de Puylaurens, nous l'avons dit, l'obscurité du personnage ouvre à la fantaisie du romancier un champ à peu près illimité. Toutefois, nous voudrions n'y pas trouver des contradictions qui choquent le goût autant que la vraisemblance. Cet honnête jeune homme, déplacé entre son ancien ami d'enfance, ce lâche qui a nom Gaston, et le Richelieu dont nous avons parlé, repousse avec une légitime indignation le rôle d'espion que veut lui imposer le cardinal; son amour pour la gentille compagne de ses jeux, son ambition, son avenir, il sacrifie tout sans hésiter à ce qu'il regarde comme son devoir; ce serait à ses yeux une ignominie de se prêter un instant à un pareil emploi. « Ma tête tombera s'il le faut.... Elle ira rejoindre celles que vous avez coupées, » s'écrie-t-il avec une généreuse imprudence. Et, un instant après, nous voyons ce héros si délicat, si chatouilleux sur le point de l'honneur, cette fleur de chevalerie, accepter les services des trois plus infâmes bandits qui ont failli deux fois l'assassiner, Petit-Ecu, Quarante-cinq et le capitaine la Pistole; le nom désigne le taux où ils ont coté leur conscience. « Petit-Ecu n'a pas son égal au monde pour l'enlèvement, l'escalade, la surprise nocturne, voilà pour le badinage. — Moi, dit la Pistole, je pratique le sérieux, la querelle improvisée, le coupe-

Digitized by Google

jarret, le meurtre par méprise, le duel heureux ; nous sommes bons à battre les laquais, séduire les servantes, tricher au jeu. — Eh bien, je vous prends à ma solde tous trois, répond Puylaurens émerveillé du parti qu'on peut tirer de tous ces petits talents. Et la Pistole ne quittera plus son maître, apparaissant toujours comme un chien fidèle au moment du danger. En vérité, voilà des gardes du corps qui ne font guère honneur à un seigneur aussi délicat !

Mais c'en est assez et trop peut-être sur un médiocre roman que nous avons jugé avec d'autant plus de liberté que nous rendons pleine justice au talent gracieux et aimable de l'auteur. Chose singulière que la mode qui régit le roman au gré du hasard, le poussant d'abîme en abîme à travers le faux et l'invraisemblable ! Il y a un demi-siècle, on s'arrachait les Amélie, les Paméla, les Mathilde et toutes ces pleureuses sentimentales et maniérées de mesdames de Genlis et Cottin. C'en est fait de toutes ces amantes fidèles et éplorées, et notre jeunesse ne lit plus même la *Nouvelle Héloïse* qui a enflammé nos pères et nos mères ! Puis voici venir les romans philosophiques et réformateurs d'une femme justement célèbre par un incontestable talent. A la grande joie des uns, au grand scandale des autres, ces héroïnes excentriques et raisonneuses se sont insurgées contre la société prêchant une liberté dans l'amour qui rappelait trop les rêves de l'antiquité.... Et de toutes ces Lélias, il n'est déjà plus question, et leurs jeunes sœurs, les Claudies et autres, continuent à prêcher d'un ton plus modeste, il est vrai, dans des idylles romanesques ou dramatiques ; mais toutes ces pauvres filles sont mal nées et achèvent de mourir. Parlerons-nous de toutes ces courtisanes, vierges folles, luxurieuses et poitrinaires dont un spirituel auteur a tué sur le théâtre la dernière, espérons-le du moins ! N'oublions pas la pléiade des écrivains psychologues qui, Balzac en tête, ont disséqué, le scalpel en main, la loupe sur l'œil, notre vieille société, s'attachant de préférence, comme les médecins, aux maladies extraordinaires, aux ulcères..... Etude curieuse et souvent profonde, monuments qui auraient eu chance de survivre à notre époque comme une peinture de nos mœurs, de nos goûts et de nos vices, si un esprit d'analyse exagéré, une misanthropie trop évidente n'avaient chargé grossièrement les couleurs. Enfin, le prétendu roman historique, abusant des noms, des renommées, des grandes figures, jusqu'à leur faire grimacer des rôles de bouffons et de croque-mitaines, élucubrations machiavéliques qui ne voient plus dans les cours que fausses-trapes, oubliettes, coupe-gorge et poisons. Dieu merci ! ce n'est pas là le bilan complet et définitif de notre littérature ; j'indique seulement quelques veines exploitées, usées et auxquelles il serait bien temps enfin de renoncer. EUG. RAUHR.

Recueil de Poésies françaises du XVe et du XVIe siècle, morales, facétieuses, historiques, réunies et annotées par M. Anatole DE MONTAIGLON, 5 vol. in-16. Paris, Jannet. 1855-1856. Tome II-V. (*Bibliothèque elzévirienne.*)

Il est plus facile peut-être de faire un livre qu'un recueil de pièces détachées. Un livre, quel qu'il soit, trouve toujours un public ; un recueil a

Digitized by Google

toujours la prétention de satisfaire plusieurs classes de lecteurs, et, si bien fait qu'on le suppose, il lui arrive rarement d'obtenir l'approbation générale :

. . . . . Est bien fou du cerveau
Qui prétend contenter tout le monde et son père.

Quand il a entrepris de recueillir et de publier ces poésies du XVe et du XVIe siècle, toutes si rares et si précieuses pour la langue et pour l'histoire, M. de Montaiglon n'a pu se dissimuler les difficultés qu'il aurait à vaincre. Les recherches d'abord étaient nécessairement fort longues, et les recherches faites, il suffit de consulter Brunet pour voir combien est limité le champ où il prétendait glaner : de là, pour M. de Montaiglon, le désir de ne laisser perdre aucun des précieux monuments qui lui étaient signalés ou qu'il était parvenu à découvrir.

Combien de fois, avant de transcrire une pièce, n'a-t-il pas dû hésiter, en se demandant à lui-même de quelle utilité elle pourrait être! Mais tantôt il voyait que telle avait eu les honneurs d'une réimpression à petit nombre, et qu'elle était connue de plusieurs amateurs qui n'avaient pu se la procurer : il fallait la réimprimer, ne fût-ce que pour montrer qu'elle était sans valeur. Telle autre avait eu un succès prouvé par les auteurs contemporains; celle-là, où l'on voyait trace du goût du temps, on ne pouvait la négliger. Celle-ci est tellement rare qu'un seul exemplaire en est connu : qui sait ce qu'elle deviendra si elle sort de chez un propriétaire qui la conserve précieusement? n'est-ce pas un devoir à l'éditeur d'en prévenir la perte? Celle-là est d'un auteur plus ou moins célèbre et n'a pas été recueillie dans ses œuvres : la publier, c'est aider à constater le progrès, la décadence ou, pour ainsi dire, les intermittences de talent du poète qui l'a signée, et aider à formuler sur lui un jugement définitif.

Je ne doute pas, quant à moi, que, malgré tant de raisons pour ne rien rejeter, M. de Montaiglon, s'il eût consulté seulement ses préférences ou la direction de ses études, n'eût omis à dessein plusieurs pièces qui peut-être n'auront pour lecteurs qu'une faible minorité du public auquel il s'adresse :

Si je suivois mon goût, je saurois ou buter :
Mais j'ay les miens, la cour, le peuple à contenter.

Sans insister donc sur le reproche que peuvent lui faire certains amateurs d'avoir admis les pièces historiques tandis que d'autres lui reprocheront de ne pas avoir donné, à l'exclusion de tout autre genre, plus de ces poèmes intimes si utiles pour constater l'état des mœurs à telle ou telle époque, voyons quel intérêt peut présenter ce recueil considéré d'une manière absolue, et quel service il peut rendre aux études.

Quand nous avons, dans l'ancien *Athenæum*, signalé l'apparition du premier volume, nous y avons remarqué une très grande variété, et le même mérite, — mérite selon nous, défaut peut-être selon d'autres, — se retrouve dans les quatre volumes publiés depuis et dont nous avons à parler aujourd'hui.

Digitized by Google

Au temps heureux où le journal n'était pas inventé, moins nombreux sans doute était le public qui lisait; mais la foule était-elle moindre des écrivains prosifiant, versifiant, critiquant ou exaltant, s'égayant ou se désolant à tout propos? Je ne le crois pas, et l'issue naturelle donnée de nos jours par le journal à tout produit de la plume n'existant pas, c'était sur de minces feuilles, plus ou moins légères, que poètes et prosateurs adressaient leurs œuvres à la postérité, — *ludibria ventis !* De ces plaquettes échappées aux beurrières ou épargnées par le temps, celles que nous estimons le plus, pour notre part, sont celles qui nous transmettent des faits historiques, soit qu'elles contiennent des renseignements nouveaux qui complètent les documents vulgaires, soit qu'elles se bornent à confirmer ce que nous savons déjà, soit enfin qu'elles contredisent les opinions reçues, et, en soulevant des doutes, réclament un plus ample informé.

A cette classe appartiennent, dans le recueil de M. de Montaiglon, de nombreuses pièces relatives à nos alliances avec l'Ecosse, à nos guerres avec l'Angleterre, la Suisse ou l'Italie, à l'histoire intérieure de la France, aux luttes contre les huguenots.

Ainsi, au tome II, nous trouvons les « *Nuptiaux Virelays du mariage du roy d'Ecosse* (*Jacques V*) *et de ma dame Magdeleine, première fille de France,* » cette aimable princesse dont la mort a inspiré à Brantôme une page si touchante : « Quand elle fut en Ecosse, elle en trouva le pays bien différent de la douce France. Toutefois, sans autre semblant de repentance, elle ne disoit autre chose, sinon : Hélas! j'ay voulu estre reyne, couvrant sa tristesse et le feu de son ambition d'une cendre de patience.... Elle ne demeura pas longtemps qu'elle ne mourut, bien regrettée du roy et de tout le pays ; car elle estoit fort bonne, et se faisoit beaucoup aymer, et avoit un grand esprit, et estoit fort sage et vertueuse. » L'Ecosse était-elle donc un pays fatal aux reines venues de France! — Au volume suivant, nous avons une pièce qui déplore sa mort prématurée.

Si l'Ecosse a tant fait pleurer les poètes, l'Angleterre ne leur a guère inspiré que des chants de haine et de vengeance. Voici, par exemple, une assez longue pièce qui semble dater du règne de Louis XI : « *Le courroux de la Mort contre les Angloys, donnant proesse et couraige aux Françoys.* » C'est la Mort qui se charge d'injurier nos ennemis. Dans *la Folye des Angloys* (II, 253), l'auteur n'oublie pas les gros mots; mais il abuse surtout des comparaisons, et les Anglais lui rappellent Saül, Pharès, Azaël, Sédéchie, Alexandre, Hérode, Gérion, Septimuleius : c'est un cours d'histoire complet. Un passage nous a frappé ; il semble un vague prélude du chant de l'opéra de *Charles VI :*

> En France jamais l'Angleterre
> N'aura vaincu pour conquérir;
> Ses soldats y couvrent la terre, etc.

Voici le texte de l'auteur ancien:

> Cuyderoys-tu bien surmonter la force
> Des preux Françoys que onc nul ne surmonte?

Digitized by Google

Croyais-tu bien leur pays gaigner à force,
Combien qu'ayes gendarmes par renforce?
Nenny, car nul jamais ne les dompta;
Nul, tant fut fort, par force ne monta
Sur leur puissance; aussi ne[l]feras pas;
Nécessaire est au fol briser le pas.

Nous devons noter encore, parmi les pièces où l'Angleterre et la France sont mises en regard, une curieuse et très longue épître de Henri VII à Henri VIII (t. III, p. 26); le vieux roi engage son fils à respecter la France, à se souvenir des services qu'elle lui a rendus, et lui rappelle toute l'histoire des guerres des deux pays. Au tome IVe, les poésies, relatives à la prise de Calais et de Guynes, sous Henri II, par le duc de Guise, célèbrent un événement qui, selon la remarque de l'éditeur, établit en France, plus profondément encore que la défense de Metz, l'autorité des Guises; elles viennent s'ajouter utilement à celles que nous ont laissées Buchanan, Turnèbe, Jean Daurat, le chancelier de l'Hospital, et Joachim du Bellay.

Les guerres européennes, qui signalent en France les règnes de Louis XII et de leurs successeurs, nous forcent à passer, avec nos soldats et nos poètes, d'Angleterre en Italie. Au temps de la ligue de Cambrai, conclue contre les Vénitiens par le pape Jules II, l'empereur Maximilien, Louis XII et Ferdinand le Catholique (1509), on vit paraître la *Complainte de Venise* (V, 120), curieux poème, en vers tous équivoqués, où la sérénissime république dit ses craintes et exhale ses doléances. Plus tard, en 1544, quand le jeune duc d'Enghien eut remplacé M. de Bouttières dans la charge de lieutenant-général pour le roi en Piémont, entre la victoire de Cérisolles (10 avril), et la reprise de Carignan (fin de juin), un fait d'armes important signala son commandement : il aurait pris une ville nommée *Pavie*. — De quelle *Pavie* est-il question? Pavie, où François Ier avait été vaincu en 1525 avait été prise par Lautrec en 1528; mais aucun historien n'avait mentionné cet autre événement. Est-ce donc un fait nouveau acquis à l'histoire? L'éditeur, fort embarrassé, on le conçoit, devant une pareille révélation qui n'a d'autre autorité que celle d'une légère pièce de vers, croit qu'il s'agit d'une autre ville que la célèbre Pavie. Nous lui rappellerons, à ce propos, que les tables de l'atlas de Mercator lui fourniront deux localités de ce nom, l'une située à 45° et 32°, longitude et latitude, l'autre à 40° et 40°. Peut-être, toutefois, n'est-il question ici ni de l'une ni de l'autre de ces villes. On ne sait que trop combien, en temps de guerre, les chansons populaires sont promptes à supposer des succès.

A cet ordre des pièces historiques se rattachent encore, dans le recueil que nous analysons, la *Prosa cleri parisiensis ad ducem de Mena post cædem regis Henrici III*, satire d'un politique anonyme, mise par lui sous le nom du ligueur P. Pighenat (II, 296), l'*Aigle qui a fait la Poule devant le Coq* (IV, 47), la *Fuitte des Bourguignons devant la ville de Bourg-en-Bresse* le 15 octobre 1557 (IV, 211), et grand nombre d'autres qu'il serait trop long de citer. Plusieurs s'adressent à l'Eglise, d'autres atteignent les huguenots; celles-ci se permettent des prédictions bizarres, celles-là dirigent leurs satires contre tel ou tel pays.

Digitized by Google

A côté de ces pièces, inspirées par divers événements, ont dû trouver place celles qui ont les mœurs pour objet, soit que le poète les accepte telles quelles pour en railler les travers, soit qu'il prétende à les réformer par des conseils plus ou moins naïfs : ce qu'on voit blâmer et ce qu'on voit réclamer, peut faire également juger de l'état des mœurs et nous introduire, par mille détails, dans la vie privée du XVe et du XVIe siècle.

Ainsi, quelle naïveté ne voyons-nous pas dans ces conseils que donnent les quatrains moraux du *Doctrinal des Filles* (II, 18), du *Doctrinal des Serviteurs* (II, 140), ou la *Doctrine du Père à son Fils* (II, 238)? — Les *Moyens d'éviter merencolie* (II, 45) ont le même caractère :

Toy qui ta femme en voyage
Maines souvent pour son plaisir,
Rien plus ne t'en estime sage,
Car tu me faiz grand desplaisir.
Maintenant je n'ay pas loisir
De te dire ce que j'en pence,
Mais peu me plaist telle depence....

Toy qui faictz bruller le bois vert
Et qui faictz menger le pain chault,
En ton mesnaige tost ou tard
Bon proffit faire ne te chault;
Aultrement faire il te fault,
Et ce faire je te conseille.
A mon conseil, je te pry veille.

La *Pronostication des Anciens Laboureurs* (II, 87), et la *Pronostication générale, pour quatre cens quatre-vingt-dix-neuf ans, calculée sur Paris* (1561, — IV, 36), entremêlent la bonne vieille crédulité et l'antique superstition d'une pointe de finesse et de traits satiriques fort piquants : l'esprit français s'est toujours distingué dans l'épigramme. Nous en voyons ici de nombreux exemples.

Ainsi, une satire de haut goût est dirigée *contre les vertugalles*, cette forme primitive des paniers, dont notre moderne crinoline n'est qu'un souvenir : autres temps, mêmes abus. Ainsi, une *ballade sur la mode des hauts bonnets*, reproduite d'après un texte précieux imprimé, à l'aide non de caractères mobiles, mais d'une planche entièrement gravée sur bois, paraît ici avec un double intérêt pour l'Archéologie [1]. Citons encore les *Présomptions des Femmes* (III, 232), et le *Débat de la Demoiselle et de la Bourgeoise*. Dans la première, nous remarquons ce passage finement tourné :

Issus se dient d'Angleterre,
Du costé d'un baron d'Anjou,
Parens aux seneschaux d'Auxerre
Ou aux chastelains de Poitou,

[1] Un *fac-simile* en a été publié depuis dans le *Magasin pittoresque* (à la fin de 1856).

Digitized by Google

Combien qu'il soit sailly d'un trou
De la cliquette d'un musnier,
Voire ou de la ligne d'un chou,
Enfant à quelque jardinier.

Ainsi hausser sans s'espargner,
Cuider sans avoir de sagesse,
J'appelle cela presumer
Selon cette premiere espece.
Une simple huissiere ou clergesse
Aujourd'hui se presumera
Autant et plus qu'une duchesse ·
Heureux est qui en finera !

Une simple bourgeoise aura
Rubis, diamants et joyaux
Et Dieu sçait s'elle parlera
Gravement les termes nouveaux,
Afin d'estonner pauvres veaux !
Elles ne couchent d'autres dez
Que d'evesques ou cardinaux,
Archidiacres ou abbez.

Semble a ouïr langages tels
Qu'elles ayent, feste et dimenche,
Tousjours un evesque aux costez,
Un archidiacre en leur manche.

La seconde est une œuvre plus littéraire, et qui accuse même un certain artifice de composition : elle occupe les trente-trois premières pages du cinquième volume. L'auteur suppose au dialogue qu'il rapporte un cadre charmant :

Ung jour de may trouble et pluvieux
En gestant au dos ma chemise,
Moitié courcé, moitié joyeulx,
Entre servitude et franchise,
Ainsi que j'euz la teste mise
Sur le bord de mon oreiller,
Me vint frapper ung vent de bise
Qui me fit tout droit sommeiller.

En ce sommeil, pour abreigier,
Eus lors maintes menues pensées
Pour adoulcir et engreigier
De riz et de plours enlacées ;
Puis, ses fantasies-là passées,
Volay en ung palais de flours,
Où là, par journées compassées
On tenait l'echiquier d'Amours....

Si advint, ainsi que j'entray
Dedans le parc de l'auditoire
Que fronc à fronc je rencontray
Deux femmes dignes de mémoire,

Digitized by Google

Commençant si très haut à braire
Que on leur imposast silence;
Mais oncques ne se vouloient taire
Jusques elles eurent audience.

Suivent les portraits et de la Damoiselle et de la Bourgeoise. Celle-ci commence le débat, et la question, question ardue s'il en fut, c'est la toilette: les droits de l'une sont méconnus par l'autre, et celle-ci veut empiéter sur les droits de la première. Les détails qui ressortent de cette longue pièce sont des plus curieux, et, ne pouvant tout citer, nous devons au moins les signaler à l'attention des lecteurs. La conclusion en est telle que le bon sens la peut donner :

Mais guere ne vault la querelle;
Chascun soit content de ses biens.
Il n'est de paix chose plus belle;
Qui n'a suffisance il n'a riens.

Nous ne pouvons séparer de pièces de ce genre cette autre intitulée: *Bigorne, qui mange tous les hommes qui font les commandements de leurs femmes.* Une note fort longue et très intéressante de l'éditeur, rapproche de Bigorne, ce fléau des bons maris, le Chicheface qui dévorait les bonnes femmes: l'un et l'autre nous rappellent ce Lustucru du XVIIe siècle, qui réformait à l'enclume et au marteau les têtes des femmes à la demande de leurs maris. Bigorne, dans la pièce en question, nous apprend que Chicheface meurt de faim, tant sont rares les bonnes femmes dont il se nourrit, tandis que lui-même a le teint en fleur et crève de santé: on en voyait tant de bons maris! Celui qu'il va avaler est dans le désespoir, et le tirer de la vie sera lui rendre service; écoutez-le plutôt :

Bien doy gemir et souspirer,
Car je ne sauroye empirer
De femme au demourant du monde.
Se je dis : nuf, elle dit : naf;
Se je dis : buf, elle dit baf;
Toute malice en elle abonde.
Elle est en tout mal si parfonde,
Que jour et nuyt ne fait que braire :
Bonhomme n'a rien plus contraire.

Que dirons-nous après cela des pièces sur le mariage? Elles sont nombreuses dans les quatre volumes du recueil de M. de Montaiglon: il est si facile de rire sur ce sujet! Le XVe siècle n'y a pas plus manqué que le XVIe, et qui ne sait combien de romans et de comédies il a défrayés dans les siècles qui ont suivi? Nous abandonnons ces faciles satires, qui ne sont pas les moins heureuses du recueil, pour signaler au moins celles qui se sont élevées au même temps contre les usuriers, les marchands de vin, les boulangers, les faux monnayeurs, les chances diverses de la loterie, cette importation italienne qui a eu de si curieuses vicissitudes au XVIe siècle, au XVIIe et surtout au XVIIIe: le nôtre, il est vrai, n'a guère à leur envier sur ce point.

Digitized by Google

Nous ne conduirons pas cette analyse sur un autre terrain, où les poésies recueillies par M. de Montaiglon aimaient tant à s'égayer. S'il est d'une pruderie mesquine et outrée de laisser perdre un texte précieux pour la langue ou pour l'histoire, parce qu'il porte sur un sujet plus ou moins léger et grivois, et s'il n'y a pas lieu de blâmer M. de Montaiglon de les avoir admises dans des livres qui ne sont point *ad usum Delphini*, nous ne croyons pas cependant qu'il nous soit permis de les citer : on les trouvera assez facilement.

Que si maintenant nous recherchons de quelle utilité peut être ce recueil pour l'histoire de la langue et de notre littérature, nous devrons signaler l'intérêt que présente une collection où viennent se placer, à côté de pièces charmantes par la forme, des textes qu'on chercherait vainement ailleurs, pleins des révélations les plus inattendues. Je trouve, par exemple, une pièce de Henri Baude, ce poète, dont les œuvres ont été récemment publiées avec tant de soin par M. J. Quicherat, chez le libraire Aubry : celle-ci avait échappé à l'éditeur. Ailleurs, le grammairien bizarre, traducteur fécond, Louis Meigret, dont le style lourd et pédant ne suppose pas grande légèreté d'esprit, a signé de sa devise ; *A un seul Dieu honneur et gloire*, un petit poème de forme assez légère qui, s'il est de lui, comme ces mots semblent assez l'indiquer, devra entrer en compte dans le jugement qu'on portera de ses œuvres[1]. Voici (III, 118) un *Art de rhétorique* qui joint l'exemple au précepte, et nous donne la théorie de nombreuses formes de poésies alors en usage, maintenant abandonnées. Puis-je oublier de citer une pièce (II, 151) où je vois appeler « classiques » les « hommes mieulx sensez? » Et les *Omonymes*, quel poème curieux ! et les *Dits et vente d'amour* (V, 204), et le *Rousier d'amour* (V, 152), écho affaibli du *Roman de la Rose*, et le *Débat de deux demoiselles*, qui rappelle si bien le genre de Charles d'Orléans, quelles charmantes pièces ! que de grâce, que d'esprit, quel tour heureux, quel beau langage ! comme elles se relèvent au milieu d'autres morceaux utiles à d'autres titres, mais où la langue est sacrifiée, où abondent les formes et les tournures patoises ! Dans ces dernières, on rencontre du picard, du normand, de l'angevin, du gascon ; si les études des philologues y trouvent aujourd'hui leur compte, les théories littéraires du temps n'y voyaient rien à redire. Voyez plutôt ce qu'en écrivait Jacques Pelletier dans son Apologie à Louis Meigret (1550) : « Le poète, disait-il, pourra apporter de mon conseil, mots picards, normands et autres qui sont sous la couronne : *Tout est françois puisqu'ils sont du pays du roy.* » Excellente raison !

Nous regrettons que l'éditeur, M. de Montaiglon, qui s'est donné tant de peine pour réunir ces poésies et en donner un texte pur, n'ait pas quelque peu multiplié les notes sur le langage, et fait plus de rapprochements sur les mots et sur les coutumes dont il trouvait ailleurs les traces. Ses nom-

[1] C'est *la prognostication des prognostications, n'n-seulement de ceste présente année* M. D. XXXVII, *mais aussi des aultres à venir, voire de toutes celles qui sont passées, composée par maistre Sarcomoros, natif de Tartarie, et secrétaire du très illustre et très puissant roy de Cathai, serf de Vertus.* M. D. XXXVII. In-8° de 8 f. On remarquera que Sarcomoros (de Σαρξ et μωρος (μωρομαι) traduit assez bien le nom de Meigret — Σαρκομορος, dont la chair souffre.

Digitized by Google

breuses indications bibliographiques et historiques seront utiles à une classe fort intéressante de lecteurs ; mais la langue, mais les mœurs ont eu des vicissitudes sur lesquelles nous aurions aimé à le voir plus souvent insister : nous aurions voulu ainsi qu'il eût multiplié ces bons et substantiels renseignements comme il y en a beaucoup, mais encore trop peu, dans l'utile recueil publié par lui avec tant de soin et de scrupules littéraires.

Après cette légère critique, qui porte plutôt sur ce qu'il a omis que sur ce qu'il a fait, — les péchés d'omission sont rangés d'ordinaire parmi les plus véniels, — qu'il nous permette de lui indiquer quelques pièces historiques que le hasard nous a fait rencontrer, et qui nous ont semblé rentrer dans son cadre. A la bibliothèque Sainte-Geneviève, sous les numéros Q 6, Q 27, Q 22 et Q 35, il trouvera, je crois, quelque glane dont il fera bien de faire profiter ses lecteurs. Nous serions heureux, pour notre part, de lui épargner des recherches et de contribuer ainsi à la valeur d'une collection dont on ne saurait trop signaler l'intérêt. CH.-L. LIVET.

Adrien, Lettres d'une mère à son fils, par Hyacinthe CORNE, in-8°. Paris, Hachette. 1856.

Autrefois on lisait beaucoup ces livres modestes où des pères de famille, retirés des affaires publiques, renfermaient les leçons de leur expérience à l'usage de leurs enfants, et traçaient des règles de conduite et de politesse pour la vie ou pour le monde. Sans aspirer à de bruyants succès littéraires, ces livres utiles et aimables faisaient le tour des familles, et répandaient de proche en proche une morale facile à comprendre, et persuasive parce qu'elle était tempérée par l'indulgence paternelle. Le livre de M. Corne, *Adrien*, appartient à cette littérature domestique et privée.

L'auteur pense que la jeunesse a besoin, comme le premier âge, de conseils et de direction ; et comme il a vu que la plupart des chefs de famille abandonnent volontiers leurs enfants, pendant les années les plus périlleuses, à tous les hasards d'une liberté sans contrôle, il a voulu leur donner un bon exemple, en publiant la correspondance d'une mère attentive, qui ne se croit pas entièrement déchargée de sa responsabilité maternelle, par cela seulement que son fils a vingt ans et qu'il fait son droit à Paris. Madame d'Alonville, veuve d'un officier du génie mort au siége de Constantine, et qui, jusqu'alors, s'était dévouée à l'éducation de son fils Adrien, est obligée tout à coup de s'en séparer, pour se rendre auprès de son vieux père, qui habite une vallée des Vosges, et dont la santé réclame ses soins. Pour adoucir les regrets de cette séparation, aussi bien que pour occuper les loisirs de la campagne et de la solitude, elle entretient avec son fils une correspondance longue et suivie, qui n'est pas, comme on pourrait le croire, un traité didactique de haute éducation, mais un véritable commerce épistolaire, un échange affectueux de sentiments et de pensées qui se répondent, animé quelquefois par une polémique familière, où les paradoxes du jeune homme provoquent des ripostes judicieuses et spirituelles ; où des confidences, qui laissent deviner plus qu'elles ne disent, éveillent la sollicitude et appellent des conseils, tout en voulant les

Digitized by Google

esquiver; où la morale, enfin, devient un peu dramatique, parce qu'elle est passionnée et forcée de se défendre. Un livre qui retrace la vie et les sentiments d'un jeune homme serait incomplet, si on n'y rencontrait pas un petit roman. Aussi Adrien est-il amoureux, comme on l'est à son âge, et comme on peut l'être quand on a les goûts distingués, et surtout quand on est obligé par l'habitude et par l'affection d'ouvrir son cœur à une mère. Ce n'est pas un de ces amours de hasard et de rechange, qu'on ne peut avouer qu'à des compagnons de plaisir, mais une passion généreuse et discrète, et d'autant plus dangereuse qu'elle est plus ingénue. On aimera lire cet épisode touchant dans sa simplicité, qui répand un si doux intérêt sur la fin de ce livre, et qui prouve, peut-être contre les intentions de l'auteur, que les jeunes gens les plus rangés ne sont pas ceux qui donnent le moins d'inquiétude à leurs parents. Il est visible que le but de M. Corne n'est pas de faire la guerre aux gros vices, aux passions effrontées, ni aux déréglements vulgaires; il eût perdu sa peine et ses sermons. Pour le dessein moral qu'il s'était proposé, il devait nous montrer un jeune homme bien né, accessible aux conseils maternels. La perfection relative de son héros laissait beaucoup à dire encore sur les travers de l'esprit et du caractère, les erreurs de l'imagination et les entraînements du cœur. N'y a-t-il pas les folies des sages?

Malgré ses qualités littéraires, ce livre ne plaira pas aux jeunes gens, parce que l'intention morale en est trop évidente. A vingt ans, on peut bien consentir à recevoir des leçons de droit ou de médecine, mais pour tout le reste on se croit suffisamment instruit. Le diplôme de bachelier n'est pas seulement un brevet de capacité, mais aussi une charte d'émancipation. On est trop content d'avoir enfin échappé aux gronderies de la famille et du collége, pour aller s'y exposer encore dans un livre. Bien avant Ménandre et Térence, la sagesse des pères répétait déjà: Croyez-en l'expérience. La jeunesse répondra toujours: Il est si doux de la faire soi-même; vous nous parlez de périls, mais ce sont ces charmants périls que nous aimons.

Aussi M. Corne a-t-il eu le bon goût d'avertir dans sa préface qu'il n'écrit pas pour les jeunes gens. Il a renoncé d'avance à tout succès dans le quartier Latin. Mais son livre sera le bienvenu dans les familles où on a conservé l'habitude de s'entretenir dans les bonnes pensées. Ceux qui ne cherchent pas dans leurs lectures le frivole intérêt d'un roman aventureux et qui liront *Adrien* à loisir, lettre par lettre, comme on doit lire une correspondance sérieuse, ceux-là aimeront à faire connaissance avec un moraliste délicat, qui inspire la confiance par la candeur de ses convictions, et qui, dans ce rôle de Mentor, aujourd'hui si difficile, sait encore gagner les esprits et les charmer par la finesse de son observation, la vérité naturelle de ses portraits, et par une sorte d'onction morale qui est la grâce de l'honnêteté.

C. MARTHA.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1857.

I

L'ouverture du Parlement britannique a eu lieu le 3 de ce mois. Le lord-chancelier, appelé à prononcer le discours d'usage au nom de la reine, a annoncé l'aplanissement des difficultés soulevées par l'exécution du traité de Paris, la rupture des relations diplomatiques avec la cour de Naples, le règlement prochain de l'affaire de Neufchâtel, l'ouverture des hostilités contre la Perse et la Chine. En un moment, toutes les grandes questions du moment ont été abordées dans ce programme concis et sommaire. C'est avec une vive satisfaction que nous y avons constaté l'expression réitérée de l'accord qui règne entre la France et l'Angleterre. L'unité de vues et d'action qui, dans ces dernières années, a si bien servi les intérêts de l'une et de l'autre puissance, et, par suite, ceux de la civilisation, ne pouvait être compromise un moment, même lorsque l'on différait d'opinion sur certaines questions de détail et que l'on n'avait pas exactement la même façon d'interpréter tous les protocoles du traité de Paris.

Une de ces questions de détail paraît être celle de la réorganisation des Principautés danubiennes. Nous nous sommes efforcés à plusieurs reprises d'établir que l'union des provinces de Moldavie et de Valachie sous une même administration pouvait seule leur donner le degré de consistance nécessaire pour créer, sur ce point, une sorte de digue capable de préserver au besoin l'Empire Ottoman. En exprimant cette opinion, nous n'espérions pas la voir si promptement acquérir l'autorité qui lui manquait, et recevoir ce caractère par l'insertion, au *Moniteur* du 5, d'une note officielle où le gouvernement de l'Empereur fait de nouveau connaître sa manière de voir à ce sujet. Cette déclaration si précise des intentions du gouvernement de l'Empereur a eu pour effet de mettre un terme aux bruits que l'on s'efforçait, à dessein sans doute, de répandre sur le prétendu changement qui s'était produit à cet égard dans les conseils de la France. Ces bruits avaient même pris assez de consistance pour que certains journaux étrangers se crussent autorisés à annoncer ce prétendu revirement à leurs lecteurs.

Comment admettre, cependant, que le cabinet des Tuileries eût renoncé à une opinion qu'il a émise dès les Conférences de Vienne et qu'il a con-

Digitized by Google

tinué à soutenir dans celles de Paris? Le gouvernement de l'Empereur se devait à lui-même de ne pas laisser subsister de doutes sur ses intentions. Il l'a fait avec la franchise qu'il est habitué à porter dans tous ses actes. Il va de soi, d'ailleurs, que cette explication ne change rien à son attitude dans cette question, dont la solution définitive reste subordonnée au vœu des Principautés et à la décision de la Conférence. Cette affaire ne peut devenir un sujet de dissentiment entre la France et l'Angleterre dont les plénipotentiaires ont fait les mêmes déclarations dans le Congrès. La surprise témoignée par lord Clarendon devant le Parlement, à l'occasion de l'article du *Moniteur*, ne saurait être que l'expression d'un jugement précipité. L'intérêt des Principautés est identique à celui de la Porte, et l'intérêt de la Porte est plus particulièrement celui des deux puissances qui se sont armées en sa faveur. Lors donc que le gouvernement anglais ne serait pas engagé lui-même par le langage de lord Clarendon au sein du Congrès, il y aurait lieu de supposer que le projet d'union des deux provinces n'a pas perdu les sympathies de l'Angleterre. Il nous est impossible d'admettre que le cabinet anglais regrette la liberté laissée en ce point aux divans qui vont bientôt s'assembler; et encore moins pouvons-nous croire qu'il songe à refuser son appui, dans les Conférences, au vœu des populations s'il est favorable à l'union.

En attendant, les deux puissances se sont concertées pour l'évacuation de la Grèce. Mais, avant de quitter un pays qui leur doit en partie jusqu'à son existence et dont elles ont si puissamment contribué à assurer le maintien par de constants sacrifices, les deux puissances, associées à la Russie, ont su, par une mesure pleine de désintéressement et de prévoyance, lui garantir une administration plus éclairée et, qu'il nous soit permis d'ajouter, plus intègre qu'il ne lui a été donné d'en posséder jusqu'à présent.

On sait que la Grèce a contracté, dans les premiers temps de l'indépendance, un emprunt assez considérable garanti par les trois puissances, et que les engagements pris n'ont jamais été très régulièrement remplis. En faisant connaître dans ces derniers temps à la France le chiffre des sommes qu'il pouvait affecter au service de cet emprunt, le gouvernement hellénique exprimait le désir que le montant en fût laissé entre ses mains, s'engageant à le dépenser dans des travaux d'utilité publique. Le gouvernement français, d'accord avec celui de la Grande-Bretagne, y a consenti, à la condition qu'une commission formée des représentants des trois puissances protectrices serait autorisée à se faire rendre compte de l'administration des finances et proposerait, au besoin, les moyens les plus propres à l'améliorer.

Le cabinet d'Athènes a eu le bon esprit de consentir à cette condition qui est pour les puissances une certitude que leurs nouveaux sacrifices ne seront pas perdus ou détournés de leur destination véritable, et qui, pour la Grèce elle-même, est une garantie précieuse d'une gestion régulière. Il serait difficile de ne pas reconnaître qu'une semblable mesure ne peut rencontrer de contradiction que de la part de ceux dont elle aurait précisément pour objet de prévenir la négligence.

Nous ne savons sur quel fondement certains journaux semblaient déses-

Digitized by Google

pérer de l'aplanissement des difficultés qui restaient à régler entre le roi de Prusse et la Confédération helvétique au sujet de Neufchâtel. Il est au contraire bien avéré aujourd'hui que la Conférence ne tardera pas à se réunir et qu'elle se réunira à Paris. Il avait d'abord été question de Londres, où il semblait naturel qu'on apportât les modifications nouvelles au protocole qui y avait été signé, et on nous assure que le cabinet des Tuileries ne faisait aucune objection à cet égard; mais, sur le désir exprimé par la Prusse et par la Suisse, et en raison de la proximité des frontières et de la part que la France a prise dès le principe dans cette affaire, on s'est décidé pour Paris : hâtons-nous d'ajouter que cette résolution a été prise avec l'adhésion la plus complète de l'Angleterre, fidèle en cela à ses habitudes de courtoisie. On a été, nous assure-t-on, très sensible, à Paris, à cet empressement du cabinet de Londres.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de donner quelques renseignements sur la nature des conditions que le roi de Prusse met à l'abandon de ses droits de souveraineté sur la principauté de Neufchâtel. Ces conditions paraissent être : 1° La conservation du titre de prince de Neufchâtel; 2° le maintien de ses droits sur ses domaines privés ; 3° le maintien à perpétuité des bourgeoisies.

S'il suffit d'énoncer les deux premières conditions pour en faire apprécier la signification, il n'en est pas de même de l'article relatif aux bourgeoisies. Nous croyons qu'on entend par là certaines associations qui existaient et existent encore plus ou moins dans les différents cantons de la Suisse, bien que la plupart, cependant, se soient déjà formées en municipalités. Ces associations avaient acquis, avec le temps, des priviléges assez considérables. Elles avaient, en quelque sorte, le caractère d'assurances réciproques, si bien que tel membre de la société, se trouvant, par des circonstances indépendantes de sa volonté, hors d'état de vivre de son travail ou de sa fortune, trouvait, dans les secours que lui accordait la bourgeoisie, les moyens de maintenir le genre d'existence qu'il menait primitivement. C'est la durée et l'immutabilité de ces associations que demande le roi de Prusse; et, bien que cette condition soit de nature à rencontrer dans la pratique des difficultés presque insurmontables, nous devons reconnaître que c'est un sentiment d'honneur qui engage ce souverain à insister sur le maintien d'un état de choses qui a été créé et patronné par ses ancêtres.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons espérer que la Conférence trouvera les moyens de concilier ce que l'on doit aux droits et même aux honorables scrupules du roi de Prusse, avec ce qu'il y a de fondé dans les exigences du canton de Neufchâtel. De son côté le roi de Prusse, dont la modération ne s'est pas démentie un seul instant dans cette affaire, qui intéressait si fort l'honneur de sa couronne, ne se départira pas, nous en sommes convaincus, des intentions conciliantes qu'il a toujours manifestées jusqu'ici.

L'empereur d'Autriche a, dit-on, définitivement renoncé au voyage de Florence. Sa Majesté est toujours à Milan où quelques personnes la croient retenue par l'intention de raffermir la santé de l'impératrice. Mais il est,

Digitized by Google

suivant nous, plus naturel de supposer que ce prince, assez heureux pour avoir fait un grand acte de politique en obéissant aux nobles sentiments de son cœur, ne se décide qu'à regret à quitter un pays où il a trouvé le secret de se faire aimer. Le jeune empereur, il est vrai, ne néglige rien pour assurer la juste popularité qu'il a su conquérir. On ne saurait assez dire avec quelle profusion il répand les dons et les faveurs partout où il y a des travaux publics à exécuter, une réclamation à accueillir, une grâce motivée à obtenir.

Ne semblerait-il pas qu'en se rapprochant ainsi de plus en plus des sentiments qui animent le gouvernement sarde lui-même, les difficultés qui peuvent encore subsister entre les deux Etats tendent chaque jour à s'aplanir, et que l'heure serait heureusement choisie pour opérer un rapprochement définitif, et pour renouer sur l'ancien pied des relations qui n'auraient jamais dû être altérées? Sans doute, la susceptibilité légitime d'un Etat, relativement inférieur, mais à qui sa noble attitude dans la dernière guerre a conquis l'estime de tous, mérite d'être ménagée; aussi n'hésitons-nous pas à croire que le jeune empereur, si porté à la clémence envers ses sujets, ne se montrera pas d'une susceptibilité trop chatouilleuse à l'égard du Piémont. Si d'ailleurs, dans ce dernier pays, quelques organes de la presse, plus faits pour inspirer le dégoût que la critique, excitent contre la personne même de l'empereur d'Autriche aux plus odieux attentats, on ne saurait rendre le gouvernement piémontais, qui n'a point de moyens suffisants de répression, solidaire de ces violences, et, bien certainement, il est le premier à en déplorer les excès. Il ne faudrait donc pas que le gouvernement autrichien attribuât à la mauvaise presse du Piémont une plus grande importance que nous n'en attribuons nous-mêmes à certaines feuilles autrichiennes, qui ne se sont pas fait faute, dans ces derniers temps, de déverser le blâme et l'injure sur la France.

Le bruit s'est répandu d'une amnistie générale et prochaine qui serait proclamée en Hongrie : nous ne savons rien de positif à cet égard, mais il ne serait pas étonnant que le résultat de la politique suivie en Lombardie encourageât l'empereur à en étendre l'heureuse application à la Hongrie. Ce sont là des exemples qui peuvent tenter à son tour le roi de Naples.

Nous sommes de ceux qui ne désespèrent jamais du triomphe des idées de conciliation, et nous tenons à croire que le roi des Deux-Siciles finira par céder à la force de l'opinion publique, et plus encore peut-être à ses propres inspirations. Qu'est-ce que cet exil dans la Plata, offert aux condamnés; qu'est-ce que cette convention Buschenthal qui en détermine les conditions, sinon une première concession accordée à l'opinion, un premier pas fait dans une voie où nous nous plaisons à croire que le roi s'engagera résolument, un jour ou l'autre. Il n'y a plus d'escadre dans la Méditerranée, plus de crainte d'excitation de la part de l'Angleterre. Une franche et complète amnistie ne peut donc rien coûter ni à l'amour-propre du souverain, ni à la sécurité de ses Etats. A défaut de l'humanité, la politique semble conseiller une semblable mesure, et nous le répétons, nous ne désespérons pas de la voir adoptée par Sa Majesté sicilienne.

Nous ne pensons pas non plus qu'il faille entièrement renoncer à l'es-

Digitized by Google

pérance de voir l'affaire de Perse se terminer d'une manière satisfaisante. On parle comme d'une chose certaine d'un voyage de Ferruk-Khan à Londres. Cet envoyé aurait, dit-on, des pouvoirs suffisants pour traiter, et le gouvernement anglais aurait exprimé le désir de l'entendre. A Paris, on aurait naturellement usé, et avec succès, de toute l'influence que donne une position parfaitement désintéressée pour presser Ferruk-Khan de se rendre en Angleterre. Les deux puissances, qui sont entrées si malheureusement en lutte lorsque l'Orient paraissait pour longtemps pacifié, n'ont rien à gagner à prolonger une guerre dont les résultats définitifs pourraient bien être aussi désavantageux à l'une qu'à l'autre. C'est là une excellente raison pour faire la paix quand l'honneur d'une nation ne se trouve pas étroitement engagé.

II

Nous n'avons pas encore entretenu nos lecteurs des événements qui s'accomplissent dans l'extrême Orient. Ils ont pourtant leur gravité et peuvent avoir des conséquences considérables pour l'avenir des relations de l'Europe avec la Chine. Les traités anciens sont remis en question, les clefs de Canton sont aux mains des marins anglais, et l'on suppose que la guerre allumée ne s'éteindra que le jour où les représentants des puissances communiqueront directement avec le gouvernement impérial à Pékin.

Les causes du différend qui a amené la destruction partielle d'une des plus grande cités du monde, sont diversement racontées. Tâchons de démêler la vérité au milieu des versions contradictoires.

Depuis longtemps, les Anglais réclamaient, sans pouvoir l'obtenir, le droit de pénétrer dans la ville intérieure, ou ville tartare, droit qui leur était assuré par le traité de Nankin. Ils avaient, il est vrai, négligé de s'en prévaloir; mais le gouvernement chinois avait enfin pris, en 1847, l'engagement d'exécuter complètement le traité après deux années révolues. Ce laps de temps écoulé, les autorités chinoises essayèrent encore de gagner du temps, prétextant que l'immense population de la ville était trop opposée à l'admission des Européens dans la cité, pour qu'il fût possible de leur en ouvrir les portes sans compromettre les relations internationales. Les Anglais avaient d'abord trouvé ces raisons plausibles, mais, dans ces derniers temps, ils se montrèrent déterminés à faire valoir rigoureusement leurs droits. Une occasion, les Chinois disent un prétexte, se présenta bientôt. Voici comment Yeh, vice-roi de la province de Canton, raconte les faits : « Nous avons appris que, depuis quelque temps, plusieurs lorchas, qui font le commerce sur la rivière de Canton, ont enfreint les lois, ont fait de la contrebande et vendu du sel. Les exemples d'une telle infraction ne sont pas rares. Les employés indigènes et le peuple ont été provoqués. La lorcha n° 27 (appelée *Arrow*), a osé donner asile aux voleurs Li-Ming-Tae et à d'autres, et est entrée à Canton. Les employés anglais sont obligés, par suite du traité, à découvrir les vagabonds et à les livrer aux officiers chinois. Mais, dans cette affaire, le capitaine de la lorcha a trompé

Digitized by Google

le consul anglais; par conséquent le tort est du côté du capitaine anglais et non pas du côté de nos autorités militaires. Cette lorcha était employée par un indigène appelé Son-Assing, le registre a été obtenu frauduleusement par le capitaine. Ce n'est pas un bâtiment anglais; il diffère essentiellement des bâtiments de guerre étrangers qui ont un caractère honnête. — Le devoir de nos soldats est seulement de découvrir et de capturer les voleurs; ils ne comprennent pas le traité, et l'on ne peut s'en étonner. Nos employés ont eu connaissance de cette affaire, et, dans leur miséricorde, ils ont libéré les douze hommes pris sur la lorcha, conformément à l'honneur et à la raison. Mais, tout à coup, les officiers anglais, contrairement au traité, ont fait feu sur les forts et tué les soldats. » Le gouvernement chinois déclarait en outre que le pavillon anglais ne flottait pas sur la lorcha quand elle fut envahie, le 8 octobre 1856, et qu'il ne s'y trouvait point de capitaine anglais. Il aurait pu ajouter que la licence accordée à ce bâtiment par les autorités anglaises de Hong-Kong était périmée depuis le 27 septembre: mais ce fait ne paraît pas être venu à sa connaissance.

Les Anglais soutiennent, au contraire, que leur pavillon couvrait la lorcha *Arrow* au moment où les Chinois vinrent y opérer leur coup de main; ils affirment, en outre, que le pavillon britannique fut abattu par les soldats du vice-roi, et le comte Clarendon, dans sa réponse à sir John Bowring, informe cet agent diplomatique que les jurisconsultes de la Couronne, consultés sur cette matière, considèrent l'acte des autorités chinoises comme une infraction à l'article 9 du traité supplémentaire. « La lorcha *Arrow* n'est pas, il est vrai, un navire de commerce anglais dans le sens qu'indique le traité; mais, ajoute le comte de Clarendon, l'art. 17, titre Ier du traité supplémentaire, reconnaît et comprend formellement la classe de vaisseaux à laquelle appartient l'*Arrow*. Ce navire avait un capitaine anglais (absent, il est vrai, au moment de l'arrivée des Chinois), le pavillon anglais et des papiers anglais, et quand même il serait vrai que la licence eût été induement accordée en août 1854, ce serait une matière de réglementation de compétence exclusivement britannique, et dévolue aux autorités anglaises. Aucune lorcha britannique ne pourrait naviguer en sûreté si son équipage pouvait être saisi sur de pareils motifs.» Les Anglais d'ailleurs n'ont pu nier la présence, parmi les douze matelots enlevés sur la lorcha, de deux hommes sur lesquels pesait une accusation de piraterie : Le-Ming-Tae et Liang-Kier-Foo. Telle est, en résumé, la question de droit qui domine le différend anglo-chinois. Elle est assez obscure pour qu'il nous soit permis de ne la trancher ni pour ni contre le vice-roi des deux Kouangs. Une partie de la presse anglaise nous a donné l'exemple de cette réserve. Nous avouerons, toutefois, que la sincérité n'est pas la qualité dominante des habitants du Céleste-Empire, et nous savons que le mensonge a des charmes même pour les mandarins de première classe; mais il nous faudrait avoir beaucoup oublié pour ne pas nous rappeler que la politique de l'Angleterre est ordinairement comme une mine longtemps préparée à l'avance pour éclater à un jour prévu et à une heure déterminée. Il se pourrait donc que l'affaire de la lorcha *Arrow* n'eût été, de la part des Anglais, qu'un prétexte, comme le prétend le vice-roi de

Digitized by Google

Canton. C'est là sans doute une pure hypothèse, à laquelle il ne conviendrait pas d'attacher une trop grande importance. Elle a été pourtant émise par un membre très distingué de la Chambre des Communes, M. Disraéli, dans la séance du 3 février.

Entrons dans le domaine des faits positifs. Après l'affaire de l'*Arrow*, le consul anglais, M. Parkes, demanda aux autorités chinoises que les douze matelots fussent reconduits à la lorcha, par le même officier qui les avait emmenés ; que des excuses fussent présentées et qu'il fût donné l'assurance que le pavillon anglais serait à l'avenir respecté. Mais, « quoique les douze hommes aient été éventuellement renvoyés, ce renvoi n'a pas eu lieu avec la même publicité que l'arrestation, et toute apparence d'excuse a été subtilement évitée ; » ainsi s'exprime le contre-amiral Michaël Seymour, dans son rapport général du 12 novembre. Le 11 octobre, sir John Bowring, gouverneur de Hong-Kong et plénipotentiaire de la Grande-Bretagne en Chine, annonça officiellement au contre-amiral l'affaire de la lorcha, et « lui communiqua l'idée que probablement la saisie d'une jonque impériale amènerait la réparation désirée. » Le commodore Elliot, commandant de *la Sibylle*, reçut en conséquence de sir M. Seymour, l'ordre de s'emparer d'une jonque. Renforcé par le sloop *la Barraconta* et le cutter *le Coromandel*, sir Elliot s'empara en effet d'un bâtiment chinois ; mais on n'arriva par là à aucun résultat. MM. Parkes, Bowring et M. Seymour, « s'étant consultés sur les meilleures mesures de compression à adopter, furent tous d'avis que la saisie des défenses de la ville de Canton constituait le moyen le plus judicieux. » Conformément à cette décision, le contre-amiral échelonna dans les eaux de Canton *le Calcutta*, *le Coromandel*, *le Sampson*, *le Barraconta*, *le Winchester* et *le Bitten*, s'empara presque sans coup férir des forts des Quatre-Barrières, armés de cent cinquante canons, de ceux de Blenheim et de Macao, très forte position sur une île située au milieu du fleuve. Cette île était défendue par quatre-vingt-six canons, et sir M. Seymour y plaça garnison ; cet acte de vigueur avait eu lieu le 23 octobre. Le même jour, le consul anglais fit de nouveau demander des réparations au haut commissaire impérial, dont la réponse ne fut pas satisfaisante. On continua donc les jours suivants à s'emparer des autres forteresses, et à mettre les factoreries à l'abri d'un coup de main. Le 26, la plupart des forts détachés étaient pris, et la réparation n'avait pas été obtenue. On se détermina à bombarder Canton. L'amiral Seymour fit établir ses batteries sur l'île appelée *la Folie hollandaise*, et, avec l'appui des navires, il ouvrit le feu qui, toutefois, fut spécialement dirigé sur la ville intérieure et particulièrement sur le vaste espace occupé par le palais du vice-roi et ses dépendances. On avait eu soin d'avertir les habitants et le bombardement commença le 27. Il fut continué le jour suivant, et le 29 on put pénétrer dans la ville par une large brèche. L'amiral, à la tête d'environ quatre cents hommes, se dirigea vers le palais du vice-roi ; mais Yeh avait pris la fuite, après avoir fait enlever ses trésors, dont le transport avait exigé, dit-on, trois mille portefaix. Les Anglais étaient en trop petit nombre pour pouvoir occuper sans danger une ville aussi populeuse ; ils durent donc se retirer, sans avoir obtenu les excuses et les réparations des autorités chinoises. Le

Digitized by Google

vice-roi rentra bientôt après dans la cité; on lui fit encore demander réparation, mais on ne put obtenir de lui que des réponses évasives. Les Anglais, il faut le reconnaître, firent preuve d'une réserve et d'une discipline admirables. Les habitants de la ville n'eurent à se plaindre d'aucun acte arbitraire, et les propriétés privées furent scrupuleusement respectées. Malheureusement plusieurs incendies s'allumèrent dans les faubourgs, où ils causèrent des pertes considérables. Le 3, le 4 et le 5, les Anglais continuèrent à bombarder les bâtiments du gouvernement, situés dans la ville tartare, et quelques forts. Le 5, un seul de leurs bâtiments, *le Barraconta*, captura ou coula une flotte entière de vingt-six jonques de guerre, qui se préparait à attaquer la factorerie. Cette flotte pourtant portait plus de cent vingt canons et se trouvait protégée par le fort appelé *Folie française*, garni lui-même de vingt-six grosses pièces, qui furent bientôt enclouées. Un homme tué et quatre blessés, telle fut la perte des Anglais dans cette affaire, où les Chinois se surpassèrent, suivant le rapport de sir Michaël Seymour. Le 8 novembre, une nouvelle sommation fut faite au vice-roi, qui ne daigna pas répondre. Le 9, les hostilités recommencèrent, et les Anglais, après avoir perdu un homme, s'emparèrent des deux forts de l'île Wantong, armés de plus de deux cents pièces d'artillerie. Le 13, ils prirent également les forts d'Annongloy, armés de deux cent dix canons, et cette fois les Anglais, *malgré une certaine résistance*, n'eurent *aucune perte* à déplorer. L'amiral Seymour était ainsi devenu maître de tout le cours de la rivière de Canton, et, s'arrêtant à ces succès, il demanda au gouvernement des instructions pour la conduite ultérieure qu'il convenait de tenir contre les autorités chinoises.

Il était difficile, dans de telles circonstances, que les représentants des autres nations européennes n'eussent point quelques difficultés avec les Chinois. Le 18 ou 19 novembre, la barque américaine *le Portsmouth*, se rendant de Whampou à Canton, reçut quelques boulets d'un des forts chinois. Le commodore Armstrong, après avoir écrit au vice-roi, s'empara, le 25 novembre, de quatre forts portant cent soixante-cinq canons, et détruisit ceux des Barrières. Les Anglais s'étaient contentés d'enclouer les canons des forts sans y laisser garnison. Les Chinois s'y établirent de nouveau, et l'amiral Seymour s'occupa, du 24 novembre au 14 décembre, de les reprendre et de les détruire. Dès le commencement des hostilités, il avait pris des mesures pour préserver la factorerie des attaques des Chinois. Il avait même eu soin de faire abattre les maisons voisines afin de l'isoler; mais, dans la nuit du 14 à 15 décembre, les Chinois mirent le feu à différentes maisons situées dans le voisinage de la factorerie, qui fut bientôt atteinte. Tous les établissements étrangers, à l'exception de la factorerie anglaise, *ont été brûlés jusqu'au sol*, d'après le rapport même de sir Michaël Seymour. Des bandes de hakkas ou de voleurs portèrent en même temps le pillage et l'incendie dans les environs de la ville, et, à la date du 16 décembre, ils avaient, sauf exagération, détruit cinquante villes ou villages. La ville de Canton, elle-même, était rançonnée par vingt-cinq à trente mille de ces malfaiteurs, qui, profitant du désordre général occasionné par une nouvelle attaque de l'amiral Seymour, se répandirent dans le *Chy-San-Hang* ou

Digitized by Google

faubourg habité par les Européens, et se mirent à piller les magasins des chrétiens, qu'ils incendièrent ensuite. L'amiral, pour les mettre en fuite, lança sur eux quelques obus qui augmentèrent encore l'intensité de l'incendie. La frégate française *la Virginie* s'opposa plus efficacement au pillage des magasins européens en envoyant à terre un détachement de cent cinquante hommes avec quatre obusiers de montagne. Les marins français parvinrent à mettre en fuite ces brigands, après en avoir tué un grand nombre, et circonscrivirent l'immense incendie. Le faubourg n'en a pas moins horriblement souffert; la moitié au moins de ses treize quartiers n'est plus qu'un monceau de ruines, et la ville chinoise a été plus maltraitée encore par les bombes anglaises et par les incendiaires.

Si l'on songe que la population immense de la ville de Canton n'a d'autres ressources que celles du commerce, on sera effrayé pour elle-même des suites probables de la situation actuelle. Les affaires et le crédit sont complétement anéantis; les milliers de jonques marchandes qui couvraient la rivière des Perles ont disparu, et la plupart des grandes maisons de commerce s'éloignent parce qu'elles manquent de sécurité pour le présent et que l'avenir ne leur paraît pas rassurant. Les Chinois, en effet, paraissent déterminés à prolonger la résistance, et le gouvernement impérial de Pékin ne fait pas le moindre effort pour mettre un terme à un état de choses si préjudiciable aux plus industrieuses de ses provinces. On pense que des forces considérables seront envoyées à sir Michaël Seymour et que cet officier marchera sur Pékin pour forcer l'empereur à entrer en relations directes avec les Etats européens. Cette mesure est même considérée avec raison comme pouvant seule mettre un terme aux collisions funestes qui menacent d'éclater sans cesse entre les Européens et les habitants des ports qui leur sont ouverts; car il est évident que toutes les causes de mésintelligence disparaîtront le jour où des agents diplomatiques européens, jouissant d'un libre accès auprès du gouvernement central de la Chine, pourront lui soumettre directement leurs griefs.

Quoi qu'il en soit du projet d'expédition attribué aux Anglais, l'affaire de la lorcha *l'Arrow* aura de grandes conséquences. L'Angleterre ne peut plus reculer, et elle imposera sans doute au Céleste-Empire des conditions dont le commerce européen tout entier profitera. Mais en attendant, l'Europe occidentale souffrira des événements qui se passent à Canton. Les hostilités se sont ouvertes précisément dans la saison où ont lieu nos opérations commerciales les plus importantes avec la Chine, et il faut s'attendre, en conséquence, à un renchérissement général de toutes les denrées de provenance chinoise. La Russie aura seule à s'en réjouir, car son commerce avec le Céleste-Empire par la voie de terre attirera nécessairement une partie des marchandises qui n'auront pu s'écouler par le sud. Les plus grandes pertes seront incontestablement pour l'Angleterre. Suivant le *Times*, les importations de thé ont monté en vingt ans, c'est-à-dire de 1835 à 1855, de 44 millions à 81 millions de livres sterling, tandis que, dans le même espace de temps, les importations de soie du Céleste-Empire ont monté de 737,000 livres à 4,992,000 livres. On peut juger par là quel tort fait en ce moment au commerce anglais l'interruption même partielle

Digitized by Google

de ses relations avec la Chine. Toutefois, ces opérations sont loin du développement qu'elles prendraient si la Grande-Bretagne parvenait jamais à imposer ses volontés à la cour de Pékin.

III

La Cour de cassation, toutes les chambres réunies, a rendu son arrêt dans l'affaire des bulletins électoraux. Les opposants ne se plaindront pas, on leur a laissé la parole; ils ont trouvé le champ libre et ils y sont descendus avec les armes du bon vieux temps parlementaire. C'est dire assez que la cause de la vérité pouvait y être compromise. Heureusement, la Cour de cassation était là avec ses hautes lumières et son impartialité. Elle a répondu dignement et fermement aux clameurs de certains journaux et à la coalition bruyante de certaines consultations. Les amis du principe d'autorité ont vu avec plaisir qu'il ne suffisait pas à un avocat, assez obscur au barreau, de grouper autour de lui des noms plus ou moins éclatants, pour forcer la justice à se rétracter. Comme dit Pascal, « il est plus facile de trouver des moines que des raisons. » On avait prêté à la Cour de cassation des systèmes remplis d'intolérance et d'exagération; on l'avait faite absurde, pour la trouver plus faible dans le combat; on avait même essayé de l'effrayer par la désapprobation du gouvernement, par le désaveu des ministres, par l'intervention possible du Sénat et du Corps-Législatif. Il a suffi à la Cour de cassation de dire un mot, et ce mot a dissipé tout cet orage de grand opéra. Si M. de Montalembert veut faire son examen de conscience, il doit être bien contrit d'avoir si légèrement parlé, dans ses fameuses interpellations, de choses qu'il ne savait pas, et d'avoir accusé les magistrats de crimes qu'ils n'avaient pas commis; car nous sommes de ceux qui pensent avec M. le procureur général de Royer que le second arrêt n'est pas autre chose que le premier, mis à la portée de ceux qui ont des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne pas entendre.

Il est donc bien constaté, par les deux arrêts, que le gouvernement n'est pas maître des candidatures, ainsi qu'on avait cru pouvoir l'avancer. Il est certain désormais que tout candidat peut proposer sa candidature librement, moyennant l'accomplissement d'une simple formalité de dépôt, et qu'il est maître, non-seulement de propager cette candidature par la voie ordinaire des journaux et de la poste aux lettres, mais encore d'en répandre la notoriété par la voie extraordinaire du colportage et de l'affichage des professions de foi et circulaires, et par la distribution des bulletins, sans aucune espèce d'autorisation quelconque. Nous insistons sur cette vérité. Il faut qu'elle soit reconnue et avouée par tous, même par ces journalistes étrangers qui, jusque dans la *Gazette officielle* de Vérone, se plaisent à répéter que « la jurisprudence de la Cour de cassation fausse le suffrage universel et enlève au gouvernement de l'Empereur sa base légitime. » La vérité est, au contraire, que le suffrage universel est rendu à la sincérité que désirent pour lui tous les honnêtes gens, qu'il jouit de la plus entière liberté, que tous les mérites et toutes les prétentions peuvent se produire

Digitized by Google

sans la moindre gêne, et qu'il n'y a d'entraves à l'avenir que pour ces candidatures subreptices et frauduleuses, qui se préparent dans les ténèbres, qui éludent la discussion et n'épient qu'un moment favorable pour opérer des surprises et des diversions. Si ce sont ces candidatures honteuses que l'on entend protéger, la cause est souverainement jugée aux yeux de tous les hommes loyaux. Nous savons bien qu'il y a des noms honorables et populaires qui peuvent être choisis, sans faire de profession de foi, parce qu'ils sont dans la pensée de tous; ce n'est pas à ceux-là que la jurisprudence de la Cour de cassation portera préjudice. Leur succès ne dépend pas des menées de quelques colporteurs intrigants, et c'est une acclamation unanime qui les fait sortir de l'urne électorale. Lorsque M. Royer Collard fut nommé dans sept colléges à la fois, le vote par bulletins imprimés n'existait pas encore, il était même proscrit; mais tout le monde portait dans sa conviction politique ce nom, alors célèbre, et les électeurs savaient l'écrire, parce qu'ils avaient appris d'avance à le respecter.

Quant à nous, qui ne sommes pas légistes, nous ne discuterons pas les textes avec les docteurs du *Siècle* et du *Journal des Débats*, ni avec les avocats législateurs qui, dans leur consultation, paraissent avoir oublié les lois mêmes qu'ils ont faites. Nous sommes pleinement rassurés quand nous voyons d'un côté, le profond savoir de la Cour de cassation et, de l'autre, l'expérience assez contestable de quelques professeurs peu accoutumés à disserter sur l'histoire et sur la théorie. Nous croyons surtout que l'arrêt de la Cour de cassation ne sera pas désapprouvé par tous les hommes d'ordre qui, en 1849 et 1850, firent volte-face contre l'anarchie et donnèrent courageusement à la législation une vigueur plus répressive que sous la monarchie de juillet. Cet arrêt qui, après tout, ne fait que régler un des modes du vote, aura surtout l'assentiment des législateurs qui, en 1850, allèrent beaucoup plus loin, dans leur désir de contenir le suffrage universel, et ne craignirent pas d'enlever le droit de voter à tous les électeurs qui n'avaient pas trois ans de domicile dans leur commune. Nous n'avons pas oublié quelques paroles véhémentes que M. de Montalembert prononça dans le sens de la restriction, mais nous ne voulons pas les citer ici, pour ne pas trop grossir le chapitre des variations.

IV

Nous n'avons ni la mission ni le goût de relever toutes les sottises qui se débitent dans la presse quotidienne ou mensuelle. En général on peut dire que la logique n'est pas précisément la qualité dominante des partis et de leurs écrivains, et il suffirait bien souvent de signaler leurs contradictions pour confondre leurs petites malices. L'un s'ingénie à exalter Saint-Simon, à le donner pour le plus grand écrivain de la langue française, pour le plus admirable historien du monde, tout en reconnaissant plus loin que le récit de cet admirable historien « est souvent confus, obscur, contradictoire, » et qu'il manque plus souvent encore de vérité; l'autre nous raconte sérieusement, dans le journal du gouvernement qui voulut faire obstacle aux

Digitized by Google

banquets de 1848, que la libre discussion et « le droit de réunion » rendent sans danger en Angleterre les cris des ouvriers mourant de faim et les doctrines les plus subversives; le premier se dit chrétien, et s'unit à l'athéisme pour jeter de la boue contre la maison où il n'a pu faire agréer ses services; le second se pose inconsidérément comme le champion des libertés que ses patrons ont niées ou combattues; l'un se fait insulteur, faute d'avoir obtenu un autre rôle dans le cortége du triomphateur; l'autre se fait socialiste, parce qu'il croit le socialisme une arme aussi bonne qu'une autre quand il s'agit d'attaquer un gouvernement qui n'est pas le sien. On dénigre, on calomnie, on fausse les notions du droit, on falsifie l'histoire, et l'on se dit indépendant, alors qu'on ne fait qu'obéir en esclave à ses passions ou à ses rancunes. C'est là qu'est le triste spectacle de notre époque, c'est dans les rangs de ces « hommes de peu, » de ces « pieds plats, » pour parler avec Saint-Simon, qu'un Saint-Simon moderne, s'il en est, ira prendre ses modèles pour les peindre. Qui sait, en effet! il en est un peut-être dont le burin a déjà tracé quelques-unes de ces figures. Plus heureux que le premier Saint-Simon, et surtout plus véridique, il pourra appuyer son récit de pièces authentiques, de lettres, même d'enquêtes judiciaires, et il ne sera pas nécessaire que l'on réclame des commentaires pour ce texte lumineux.

La manie du dénigrement, cette plaie réelle de notre époque, après avoir successivement abaissé tous les pouvoirs et toutes les grandeurs, s'attaque depuis quelque temps avec un redoublement de fureur au siècle d'Auguste et à celui de Louis XIV. Singulier travers que celui dont se sentent possédés certaines gens et certaines coteries, qui les pousse à miner en France les dernières assises du respect, lorsqu'ils devraient être les premiers, s'ils sont sincères, à en raffermir les bases! Tout ce qui est grand les importune : ont-ils donc peur de paraître si petits? En essayant de rabaisser deux des plus grandes époques de l'histoire pour les relier ensuite à la nôtre par de trompeuses analogies, on croit faire une satire bien amère du temps présent. Ces malveillants efforts sont peine perdue : si, au jugement de l'Europe entière, l'empire est le gouvernement le plus grand qu'ait eu la France depuis longtemps, il doit son ascendant et son éclat non pas à l'imitation plus ou moins habile des régimes passés, avec lesquels il n'a ni ressemblance ni solidarité, mais à son origine toute nationale, à la gloire de son fondateur, au génie équitable et ferme du prince en qui la France l'a restauré. Les copistes et les plagiaires sont ceux-là seulement qui se traînent à la suite de l'Angleterre pour lui emprunter des institutions qui conviennent merveilleusement à l'esprit particulier des Anglais, mais ne paraissent nullement faites,—trois expériences l'ont prouvé,—pour la nature du caractère français.

Tout récemment encore nous avons pu voir une plume qui se prétend monarchique, attaquer violemment la monarchie de Louis XIV, et des journaux qui ont la même prétention se faire l'écho de cette haine rétrospective. Les invectives contre la maison de Bourbon ont trouvé chez eux des éloges qui nous étonnent peut-être, mais qui nous font douter beaucoup de la fermeté de principes dont on revendique pour soi le monopole. Nous

Digitized by Google

sommes assurés à présent que si les monarchistes de cette école eussent été les maîtres, ils ne nous eussent pas donné un Louis XIV. Ce que ces messieurs préfèrent au monarque décoré par l'histoire du nom de Grand, c'est un roi parlementaire, c'est-à-dire « un roi qui règne et ne gouverne pas, » ou, ce qui est la même chose, un roi que l'on tracasse, que l'on injurie, ou que l'on chasse même, le cas échéant, si les chambres et les banquets ne sont pas les plus forts. Sans doute, c'est parce que, sous ces régimes tiraillés et culbutés, on pouvait se faire ligueur ou frondeur tout à son aise, que l'on veut y voir pour les nobles familles françaises un plus grand rôle à jouer que sous la monarchie de Louis XIV. Nous n'avons pas ouï dire cependant que les ducs fussent en bien grande faveur auprès des colléges électoraux du roi Louis-Philippe, et quand on oppose M. le duc de Richelieu sous Louis XVIII, et M. de Broglie sous la monarchie de juillet, aux grands seigneurs de l'ancien régime, il est évident que le choix de l'exemple manque d'adresse et d'à-propos. Le duc de Richelieu est peu de chose auprès de son grand oncle, le fameux cardinal, et M. de Broglie, qui n'a pas été sans égal pour la capacité et la popularité, serait bien injuste envers l'ancien régime, s'il oubliait tous les avantages moraux qu'il en a retirés par la main de l'illustre maréchal de Broglie.

Ne rabaissons donc point le passé, et pour le vain plaisir de faire des allusions plus souvent ridicules que malicieuses, ne créons pas des systèmes historiques dont le moindre défaut est de trahir chez leurs inventeurs de fort mauvais penchants. On peut avoir du goût pour certaines pages de Saint-Simon, mais, de grâce, si vous ne voulez pas appeler sur votre coryphée une réaction terrible, ne le proclamez pas si légèrement le plus admirable des historiens, le plus grand des écrivains français. Ces affirmations sont blessantes pour Pascal, et M. Cousin pourrait s'en fâcher. Surtout qu'on prenne garde de nous parler sans cesse de la véracité et de l'honneur de Saint-Simon; cela pourrait prêter à penser qu'ils n'ont pas une idée bien nette de ces deux mots, ceux qui prétendent les concilier avec « l'*abominable* injustice » de Saint-Simon envers madame de Maintenon, et avec les brillants mensonges dont sont pleins les fameux Mémoires [1]. Amoindrir ce que l'histoire et les peuples ont avant nous proclamé grand, et par contre, exalter outre mesure un satirique hautain, exagérer l'importance d'un grand diseur d'anecdotes, donner à un calomniateur de génie le pas sur Tacite lui-même, ce sont là sans doute des jeux de l'esprit plus que des jugements de la saine raison; mais ces jeux-là ne sont pas sans danger: si l'on n'est pas de la famille de ceux qui le distillent, on court de grands périls à prendre leur venin pour de « l'ambroisie. »

Combien il est plus grand, plus juste et plus loyal, cet éminent orateur qui, l'autre jour, faisait retentir de sa parole vibrante la coupole de l'Institut! Combien il est supérieur à ces petites passions, à ces petites rancunes, à ces médiocres pamphlétaires, cet homme d'Etat qui, après avoir

[1] Ici même, dans cette *Revue*, M. Chéruel, le savant éditeur de la grande édition de Saint-Simon que publiaient MM. Hachette et Ce, surprenait son auteur en flagrant délit d'imposture. Voir *Saint-Simon et Chavigny*, livraison du 15 janvier 1857.

Digitized by Google

gouverné la France aussi habilement qu'il était possible de le faire sous un régime d'origine vicieuse et avec une constitution plus vicieuse encore, au milieu des tiraillements et des tourmentes parlementaires, a su noblement reconnaître ses erreurs et se donner ainsi le droit de critiquer celles des autres! En répondant au discours, presque partout excellent, de M. Biot, M. Guizot ne s'est pas complu en ces mesquises allusions qui dénotent moins la subtilité de l'esprit que son défaut de droiture ; il s'est posé carrément en adversaire, et, le visage découvert, il s'est attaqué au colosse dont il n'a pas cherché sournoisement à ébranler le piédestal. Il a parlé de haut, avec ce profond accent de dédain dont il eut si souvent l'occasion de faire un glorieux usage, pour maintenir un pouvoir livré à l'encan des votes et sans cesse ballotté d'une opposition à l'autre. De tous les libéraux de la Restauration, M. Guizot fut peut-être le plus sincère, et lorsqu'il parle de la liberté, nous savons que ce n'est pas un vain mot dans sa bouche, et que le plus beau rêve de son pouvoir eût été de la pratiquer dans toute sa plénitude. Il ne le put pas. Nous n'étions pas en Angleterre, et les institutions que nous avions empruntées à ce pays en les mutilant allaient si mal à l'esprit français, que celui-là même qui les voulait le mieux pratiquer, était obligé à chaque instant de s'en écarter, et tombait finalement avec l'édifice tout entier pour avoir voulu sévir contre ce droit de réunion dont on use si largement au delà du détroit. La liberté de la conscience, la plus sacrée, la plus sainte des libertés, lui parut elle-même un danger, et il demanda un jour à la Chambre de *flétrir*, par un vote, ceux de ses collègues qui avaient été porter à l'exil le témoignage de leurs respects et de leur fidélité. Il fallait un bien grand talent, une bien puissante éloquence pour persuader à une réunion d'hommes éclairés qu'elle avait le droit de fouiller ainsi dans les consciences. M. Guizot opéra ce prodige de persuasion, et il se trouva une majorité pour infliger une *flétrissure* aux pélerins de Belgrave-Square. C'est là sans doute un des plus beaux triomphes que l'art oratoire ait jamais obtenus, mais c'est en même temps l'acte le plus inouï de violence morale dont une assemblée ait donné le spectacle. En évoquant ce souvenir, aujourd'hui effacé chez ceux-là mêmes qui en furent l'objet, nous ne cédons pas à la vaine tentation de raviver des antagonismes, Dieu merci loin de nous, et d'opérer un malicieux rapprochement; ce ne serait pas dans tous les cas sur M. Guizot, que nous essaierions de pareils traits. Le talent et le caractère de M. Guizot nous inspirent plus de respect; ils nous commandent une très vive et très profonde sympathie, et nous ne comprenons pas qu'on ait eu le bonheur d'approcher cette noble figure sans l'aimer. Nous voulons seulement rappeler à ceux qui nous parlent toujours des libertés parlementaires en France qu'elles n'ont jamais été pratiquées et qu'elles y sont impraticables, puisqu'une grande sincérité, servie par un admirable talent, n'a pu elle-même en assurer l'exercice.

Dira-t-on que M. Guizot ne leur a pas donné une suffisante satisfaction? qu'il aurait dû laisser aux institutions parlementaires une plus grande élasticité? Facile raisonnement à faire après coup, mais sur la valeur duquel ceux qui le font ne sont pas eux-mêmes très édifiés : M. Guizot le sentait

Digitized by Google

bien, lâcher le frein, c'était précipiter la marche vers l'abîme, c'était hâter la catastrophe.

Nous voilà bien loin de l'Académie, quoiqu'il s'y trouve encore nombre de gens qui se vantent d'aimer beaucoup les franchises parlementaires ; amour tout platonique de leur part et dont nous connaissons trop bien l'impuissance pour croire qu'il laisse une nombreuse postérité. Rentrons dans le présent et allons où est la vie.

Après trois grands succès obtenus au théâtre, M. Alexandre Dumas fils a tenté sa quatrième épreuve. Importunée de tant de lauriers cueillis avec son aide, la critique semble cette fois s'être unanimement retournée contre celui qu'elle a porté trop haut le premier jour et qu'elle voudrait placer trop bas aujourd'hui. Ces retours sont naturels et ne sont qu'une preuve de plus en l'honneur du talent. Pour nous qui n'avons jamais obéi à cette sorte de mot d'ordre que se donne tacitement la critique, lorsque se produit une œuvre nouvelle, nous dirons franchement que la *Question d'argent* est une comédie qui ne nous semble ni inférieure à ses sœurs aînées ni moins intéressante. On y retrouve les mêmes qualités d'esprit, le même brillant, le même art à conduire une scène et à l'animer, et enfin le même caractère d'observation juste et parfois profonde qui assure aux comédies de M. Alexandre Dumas fils une place très distinguée dans la littérature contemporaine. Nous y rencontrons aussi les mêmes défauts : la recherche excessive du mot à effet, le détour fréquent pour amener le trait et faire valoir la saillie, l'abus de l'apologue et de la parabole, l'importance exagérée des épisodes et des personnages inutiles à l'action. Nous y avons remarqué de plus un défaut qui nous avait moins frappé dans les œuvres précédentes, un manque de tact et de délicatesse dans une des scènes principales, de lien entre les parties, et d'unité dans l'un des caractères principaux, celui de Jean Giraud, le parvenu. Ce personnage, qui ne manque pas de vérité pendant les trois premiers actes et qui se présente avec une sorte de franchise faite pour exciter l'intérêt, perd tout à coup, à la fin du troisième acte, le terrain qu'il a gagné dans l'esprit du spectateur, et témoigne d'une ruse trop machiavélique pour qu'elle soit parfaitement vraisemblable. Mais nous avons une louange de plus que d'habitude à donner à l'auteur. La tendance de la *Question d'Argent* a une autre valeur morale que celle de ses autres pièces, et le but qu'il poursuit est plus élevé. Quelques-uns l'en ont blâmé, nous l'en félicitons; ainsi vont les choses et les opinions. La *Question d'Argent* aura moins de succès, peut-être, que *Diane de Lys* et *la Dame aux Camélias*, mais elle durera plus longtemps et sera lue encore lorsque les autres seront oubliées. Tel est du moins notre sentiment.

Quelques mots seulement sur la donnée. M. de Roncourt a perdu sa fortune, et sa fille, Elisa, malgré les mille qualités qui brillent en elle, ne parviendra pas à s'établir : elle n'a point de dot. Cependant, M. Jean Giraud se présente ; M. Jean Giraud est un de ces champignons poussés en une nuit dans la serre chaude de la Bourse. Il est trois ou quatre fois millionnaire, mais il a les dehors d'un homme mal élevé, et, pour la délicatesse de mademoiselle de Roncourt, un pareil mari est un épouvantail. Sa

Digitized by Google

tendresse filiale triomphe de ses répugnances, et elle va signer le contrat, lorsqu'elle s'aperçoit que la conscience de M. Giraud n'est guère plus pure que son langage et plus élevée que son éducation. Le mariage projeté est rompu, et il se trouve alors que M. René de Charzay, le contre-pied de M. Giraud, un honnête homme, qui n'a rien ou presque rien, l'ami de M. de Roncourt, s'offre à son tour et répare, envers mademoiselle Elisa, les torts de la société et même ceux de la fortune. Avec ses trois mille livres de rentes, M. de Charzay ne pourrait épouser une pauvre fille sans dot s'il ne lui était donné d'y ajouter le fruit de son travail, une place de douze mille francs. La question d'argent est résolue pour eux en même temps que la question d'amour. On le pense bien, ce n'est pas un sentiment nouveau qui s'éveille tout à coup en eux, c'est une ancienne affection, que l'estime réciproque a élevée au rang d'un amour véritable.

Cette brève analyse ne peut, en aucune façon, donner une idée de la marche que suit l'action, de la manière dont elle se développe, se noue et se dénoue; mais elle nous suffira pour mettre en évidence ce que nous regardons comme le défaut capital de la pièce. Mademoiselle Elisa a aimé jadis; il a même couru de méchants bruits sur elle. M. de Charzay n'y a jamais ajouté foi, mais, — et c'est ici que le tact habituel de M. Dumas fils commence à lui manquer, — M. de Roncourt lui-même a des doutes sur sa fille. Il veut s'en éclaircir. D'une fille à son père, la confidence est délicate, mais elle n'est pas impossible. Ce qui est impossible, ce qui blesse et révolte même le goût, c'est que ce père, pour sonder la conscience de sa fille, s'adresse à un étranger, à un jeune homme, à M. de Charzay lui-même. Quelque adresse qu'ait déployée M. A. Dumas pour sauver cette situation scabreuse, quelque besoin qu'il ait eu de ce ressort dramatique pour faire mouvoir ses deux principaux personnages, on ne saurait lui pardonner une erreur si grave, et, à nos yeux, elle compromet singulièrement la valeur de sa nouvelle comédie.

Dans la *Question d'argent*, nous retrouvons les meilleurs comédiens d'un théâtre où la scène est toujours si parfaitement tenue : madame Rose Chéri d'abord, qui donne un caractère à la fois tendre et sérieux au rôle un peu effacé d'Elisa; madame Chéri-Lesueur, M. Dupuis, qui prête une physionomie très franche à M. de Charzay; M. Lesueur, excellent acteur, mais un peu grotesque peut-être dans le personnage de Jean Giraud. Enfin, une toute jeune personne, mademoiselle Delaporte, joue avec un grand talent et un charmant naturel le rôle de mademoiselle Durieux.

L'Odéon nous a donné non une comédie, mais une étude en vers, intitulée *le Tasse à Sorrente*. Point d'action, des scènes attendues ou connues, mais souvent des vers bien faits, et un certain tour poétique qui tient à ce que nous avons de meilleur dans la langue, telle est l'œuvre nouvelle de M. le marquis de Belloy, un écrivain distingué, dont les ouvrages n'attirent point la foule, mais sont prisés des hommes de goût.

ALPHONSE DE CALONNE.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris — DUBUISSON et Cᵉ, imprimeurs, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LES

CLASSES OUVRIÈRES

EN FRANCE

DEPUIS 1789

PREMIÈRE PARTIE.

Parmi les avantages du calme dont la société jouit aujourd'hui, c'en est un grand assurément que les questions sociales, si irritantes il y a quelques années, puissent être étudiées avec la maturité qu'elles réclament et sans qu'aucune préoccupation étrangère n'en vienne troubler l'examen impartial et en quelque sorte scientifique. Non-seulement les institutions de prévoyance, telles que la caisse des retraites, les sociétés de secours mutuels, etc., sont mieux appréciées chaque jour, les difficultés de leur établissement, les conditions nécessaires de leur succès mieux comprises; mais il n'est pas jusqu'au grand essai de 1848, au système des associations de travail, qui ne soit l'objet d'appréciations plus saines depuis qu'il n'apparaît plus aux uns comme une machine de guerre contre la société, aux autres comme un épouvantail et le premier pas vers le communisme. Le moment semble donc favorable pour étudier l'histoire des classes ouvrières depuis la révolution de 1789 jusqu'à nos jours, et, après avoir jeté un coup d'œil sur les institutions industrielles d'un régime qui ne doit plus reparaître, bien qu'il nous ait légué beaucoup plus d'enseignements utiles qu'on ne le pense,

Digitized by Google

suivre, à travers les commotions successives qui ont ébranlé notre pays, le développement du régime libéral ébauché en 1789. Cette étude peut seule nous indiquer dans quelle voie il faut marcher pour assurer, dans l'avenir, l'existence paisible d'une société sainement démocratique.

I

En général, on ne connaît que d'une manière bien imparfaite les lois qui régissaient le travail industriel sous l'ancien régime, et la situation que ces lois faisaient aux ouvriers. On sait seulement que le système des corporations dominait encore en 1789; mais ce système, né au XIe siècle de l'initiative des artisans obligés de se constituer eux-mêmes au sein de l'anarchie féodale, avait singulièrement varié pendant les sept siècles qu'il avait traversés. Depuis saint Louis, qui lui avait indirectement donné une existence légale, il avait été complété, dénaturé et transformé par des actes successifs de l'autorité royale. En 1789, il venait d'être tout nouvellement remanié par les édits d'août 1776 et 1777 qui, en rétablissant les communautés dont l'abolition avait été décrétée par Turgot, les avait profondément modifiées dans un sens plus conforme aux véritables intérêts du travail.

Une distinction était établie entre les professions dites libres, qui relevaient directement de l'autorité publique, et celles qui étaient érigées en corporations et régies par des statuts ayant force de lois, et dont l'exécution était confiée aux jurandes. D'après les derniers édits, les branches les plus importantes du commerce et de l'industrie avaient été réparties, à Paris, en six corps de marchands et quarante-quatre communautés d'arts et métiers; dans les villes de province, en vingt corporations seulement. Hors des villes, l'exercice de tout métier était libre, sauf la sujétion aux arrêtés de la police locale. Enfin, les manufactures étaient régies par des règlements généraux édictés par Colbert et modifiés depuis dans un sens libéral, notamment en 1779. Chacun de ces établissements recevait en outre du pouvoir royal, avec l'autorisation toujours nécessaire pour le fonder, des règlements particuliers qui lui conféraient un certain monopole et lui imposaient en échange quelques conditions dans l'intérêt du consommateur. Les règlements des manufactures laissaient à leurs chefs toute latitude pour le recrutement des ouvriers et en même temps pour la discipline intérieure de leurs ateliers. L'autorité publique n'était guère intervenue que pour généraliser

Digitized by Google

l'usage qui défendait à l'ouvrier de quitter un atelier sans le congé par écrit du patron et instituer le livret, comme garantie de cet usage (1749-1781). Les manufactures privilégiées, et, à leur imitation, un certain nombre des manufactures libres, avaient établi, pour former et retenir les bons ouvriers, un système de primes, de secours et de pensions; mais l'autorité n'avait ni provoqné ni sanctionné ces règlements intérieurs, analogues à l'usage, fort répandu alors dans toute famille aisée, de soutenir ou de pensionner le ciens serviteurs.

Il résulte de cet exposé que le régime des corporations ne pesait pas directement sur la totalité des ouvriers de la France; indirectement, toutefois, il exerçait sur le développement de l'industrie et la situation des classes laborieuses une influence très grande.

Les communautés ne se composaient que des maîtres; mais il faut bien remarquer que, dans quarante au moins des communautés parisiennes, le maître était un ouvrier, comptant avant tout sur son travail personnel et ne regardant le travail des compagnons et apprentis que comme accessoire. La maîtrise n'était généralement qu'une situation analogue à celle de l'*ouvrier patenté* ou *à façon* de nos jours, et cette situation était accessible à tout compagnon habile et laborieux. Ce n'était qu'en vertu de priviléges spéciaux, et dans un très petit nombre de communautés, que la maîtrise était héréditaire. Dans quelques-unes encore, le nombre des maîtrises était limité, et le maître nouvellement reçu devait attendre une vacance pour exercer sa profession; mais dans la très grande majorité des communautés parisiennes et dans celles de province, le nombre des maîtres était illimité. Le fils de maître qui avait fait expérience, l'ouvrier qui avait accompli son apprentissage, exercé le métier comme compagnon le nombre d'années voulu, et fait le chef-d'œuvre devant les jurés, devait être reçu maître par ceux-ci et admis à prêter devant le juge de police le serment professionnel, à la condition d'acquitter les droits dus au roi et à la communauté, droits que les dernières ordonnances avaient du reste fort modérés.

Les statuts que tout maître s'engageait à observer et que la jurande était chargée de maintenir, prescrivaient la loyauté dans la confection et la vente, l'assujettissement aux procédés de fabrication autorisés et connus. Ils prévenaient la concurrence déloyale en défendant l'embauchage de l'apprenti ou compagnon employé par un confrère, l'agiotage sur les matières premières et le détournement de la clientèle; restreignaient la concurrence, même loyale, en limitant le nombre d'apprentis que chaque maître pouvait employer, et en défendant de posséder plusieurs boutiques. Les jurés, gardes ou syndics du corps, étaient chargés de veiller à l'exécution rigoureuse

Digitized by Google

de ces statuts, de faire toutes les visites nécessaires pour s'assurer de leur exécution, et de vérifier, par exemple, les poids et mesures employés. Cette surveillance des maîtres-jurés ne constituait pas une juridiction. Leurs procès-verbaux étaient portés au juge de police, et celui-ci pouvait constater et punir sans eux et malgré eux les contraventions sur lesquelles ils auraient voulu fermer les yeux. Les jurés n'étaient donc plus, à vrai dire, que des magistrats de police d'un ordre inférieur. Aussi leurs charges avaient-elles subi le sort de toutes les fonctions publiques et étaient-elles devenues vénales pour être définitivement rachetées par les corporations. Elles avaient, par conséquent, cessé d'être électives. L'assemblée des maîtres ne nommait plus en réalité les jurés. Sa mission se bornait à consulter le tableau pour constater quels étaient les plus anciens du corps, sauf à exclure des charges les indignes ou incapables. Mais aussi la jurande n'exerçait plus sur les maîtres et compagnons du métier la juridiction disciplinaire très étendue qu'elle exerçait autrefois lorsqu'elle était élective. Les discussions entre maîtres se portaient devant les tribunaux ordinaires, les conflits entre les maîtres et leurs compagnons ou apprentis devant le lieutenant de police. C'était encore à ce magistrat qu'il appartenait de réprimer les coalitions, soit entre maîtres, soit entre compagnons, que la loi prohibait également.

La mission de la jurande n'était point bornée à ces fonctions de police. Nous avons vu que l'examen et la réception des aspirants à la maîtrise lui étaient confiés. C'était encore elle qui était chargée de représenter la communauté en tant que personne civile, de défendre ses priviléges et son monopole contre toutes les entreprises qui pouvaient y porter quelque atteinte, et d'administrer ses propriétés et sa caisse. Alimentée par les taxes payées pour les brevets d'apprentissage et la maîtrise, par les droits de visite que les jurés levaient régulièrement et par une portion du produit des amendes encourues pour les contraventions aux statuts, cette caisse était souvent épuisée par les frais des procès soutenus au nom du métier, ou par le remboursement des emprunts contractés pour satisfaire aux exigences du fisc. Quand il y avait excédant, elle venait en aide aux veuves et aux enfants de maîtres, aux maîtres tombés dans la misère, parfois même aux compagnons. Certaines communautés consacraient à cette dernière destination ce qui leur revenait du produit des amendes.

Il faut ajouter qu'à côté de chaque communauté existait légalement une confrérie à laquelle tout maître était le plus souvent tenu de s'agréger et qui réunissait les compagnons qui voulaient s'y affilier. La caisse de la confrérie, essentiellement distincte de celle de la communauté, devait employer en aumônes, frais d'instruction,

Digitized by Google

secours pour les malades et les infirmes, tout ce qui n'était pas absorbé par les frais du culte. Tel était du moins le droit, et la pratique s'y conformait le plus souvent, bien que parfois on y prélevât la dépense de banquets inutiles et peu édifiants. La confrérie était donc, en même temps qu'une association religieuse, une société de secours mutuels, où les maîtres figuraient surtout comme donateurs et les compagnons comme participants. Elle avait, du reste, pour effet, de prévenir les dissensions en établissant entre eux un lien moral que les progrès de l'irréligion commençaient à peine à ébranler.

En dehors des institutions légales, la communauté et la confrérie, la connivence tacite des jurandes avait, malgré les prohibitions répétées des lois, conservé les trois sociétés particulières de compagnonnage : les compagnons de la liberté, du devoir et du père Soubise. Le but du compagnonnage était d'abord d'assurer aux affiliés l'hospitalité pendant le *tour de France*, complément nécessaire de l'apprentissage dans certains états ; de leur procurer, outre des soins en cas de maladie, de l'ouvrage et du crédit sur toute la route. La société fixait non-seulement le salaire pour chaque ville, mais la discipline intérieure de l'atelier. Si un maître, une communauté ou un corps municipal avait manqué d'une manière ou d'une autre à un compagnon ou à la société, celle-ci *damnait* les coupables, c'est-à-dire les privait du travail de tous ses membres jusqu'à ce qu'elle eût obtenu la réparation qu'elle exigeait. Cette organisation des compagnons était acceptée par les maîtres, dont un grand nombre avaient été eux-mêmes affiliés, et n'offrait pas dans la pratique les dangers qu'elle semblait devoir entraîner. Le compagnonnage avait un vice plus grave ; c'est qu'il éloignait les ouvriers de la vie de famille et qu'il perpétuait entre les adeptes des diverses règles une rivalité qui ne se traduisait pas en émulation de mieux faire, mais le plus souvent en rixes violentes pour des causes futiles. Une meilleure éducation n'aurait laissé survivre que les principes vraiment chrétiens et fraternels qui avaient fondé ces institutions.

Le compagnonnage ne s'étendait pas à tous les corps d'état, et, parmi ceux qui y restaient étrangers, il s'était formé entre quelques groupes de compagnons de véritables sociétés de secours mutuels contre les chances de maladie et de chômage. Treize de ces sociétés, dont une comptait déjà un siècle d'existence en 1789, subsistent encore de nos jours. L'ouvrier n'avait donc que fort rarement recours à la charité publique ou privée. C'était sur l'appui fraternel de ses camarades qu'il comptait pour les mauvais jours, et, s'il était obligé de se faire porter à l'hospice, il y trouvait souvent un lit fondé par son corps d'état où il pouvait en quelque sorte se croire chez lui.

Digitized by Google

Telle était, en général, et sans tenir compte d'une foule de détails, curieux sans doute, mais aujourd'hui sans intérêt, l'organisation du travail et des classes ouvrières sous l'ancien régime. Fondée sur la double erreur du privilége et de la réglementation, elle n'était pas moins contraire à la justice qu'à une saine économie politique.

Parmi les inconvénients de ce régime que les économistes du XVIIIe siècle avaient mis en relief, quelques-uns, et ceux peut-être qui étaient le plus saillants, pouvaient être réformés. Ainsi, on se plaignait à juste titre des embarras que de nouvelles industries trouvaient à se classer dans une des catégories créées d'avance, et des procès interminables soulevés entre les diverses communautés sur les limites de leurs monopoles respectifs ou à propos de ridicules querelles d'étiquette, procès qui absorbaient le temps des maîtres-jurés et les fonds des corporations. Il aurait suffi, pour faire disparaître ces abus, de subordonner à l'autorisation administrative la capacité d'ester en justice laissée aux jurandes, et d'enlever à la juridiction ordinaire, pour la réserver à l'administration, la connaissance de toutes les questions soulevées sur l'étendue de priviléges que le pouvoir royal avait créés et modifiait continuellement. Mais il y avait des abus qui ne pouvaient disparaître que par une réforme radicale, parce qu'ils tenaient à l'essence même du système des communautés, à leur constitution et à leurs statuts.

Pour les maîtres d'abord, toute tentative d'amélioration et de progrès était paralysée par les règlements qui prétendaient assurer la bonne qualité des ouvrages exécutés. Tout procédé nouveau devenait ainsi suspect et, même en supposant les jurés de bonne foi, pouvait provoquer de leur part des poursuites et des tracasseries. On conçoit facilement tout ce que ces règlements fournissaient de prétextes à la malveillance pour décourager ou ruiner un concurrent habile. Le développement de l'industrie ne souffrait pas moins des mesures qui empêchaient la libre concurrence dans l'achat des matières premières. On arrêtait ainsi forcément l'extension qu'un artisan aurait pu donner à ses affaires, en y consacrant un capital de quelque importance. De même, la nécessité de ne prendre que l'ouvrier muni de son brevet d'apprentissage tandis que le nombre des apprentis était restreint, rendait souvent presque impossible à un industriel l'agrandissement de ses ateliers.

Quant aux simples ouvriers, le régime des communautés avait d'abord pour résultat d'écarter de toute profession lucrative, tout homme qui n'avait pas fait un long apprentissage, et comme cet apprentissage était nécessairement dispendieux, il ne laissait aux pauvres d'autres ressources pour gagner leur vie que les industries libres, c'est-à-dire les moins importantes, ou la profession de ma-

Digitized by Google

nœuvre. Une fois l'apprentissage terminé dans un état, l'ouvrier cessait, il est vrai, d'être déclassé; mais il ne pouvait plus en sortir sans recommencer un autre apprentissage; il était rivé à une profession qui pouvait n'être plus en harmonie avec ses forces ou ses besoins. Enfin le compagnon ne pouvait arriver à devenir patron qu'avec une certaine difficulté. Les entraves avaient été, il est vrai, successivement abaissées; le *chef-d'œuvre* rendu moins dispendieux et moins difficile, l'arbitraire qui permettait aux jurés de différer la réception restreint de plus en plus, les droits de maîtrise fort adoucis. Il n'en est pas moins vrai qu'un privilége très réel était constitué en faveur des fils de maîtres, dispensés du chef-d'œuvre et d'une partie des droits, et que le meilleur ouvrier, dans les ateliers soumis aux jurandes, rencontrait pour devenir maître deux fois plus d'obstacles que le fils d'un maître indolent et peu capable.

Le système des communautés, sans être à beaucoup près aussi oppressif, aussi contraire au droit naturel et à l'égalité que le système féodal dont les restes pesaient encore sur le travail agricole, était donc en réalité nuisible au développement de l'industrie et violait un des droits que la société ne peut refuser à l'homme, le droit de gagner sa vie par le travail qui convient à ses aptitudes. Il était très exact de dire que souvent le travail manquait à l'homme non par sa faute, mais par la faute de l'organisation sociale. Celui qui n'avait pu faire à temps son apprentissage était condamné à végéter dans une position fausse, toute sa vie. Celui qui s'était trompé de carrière et se trouvait dégoûté d'un premier métier, devait rester presque forcément dans le premier; et, si une crise particulière frappait une branche d'industrie, les ouvriers qu'elle occupait étaient condamnés à une longue inaction. Il y avait là une cause de misère et de démoralisation que l'on pouvait rigoureusement attribuer à la loi, et que la loi pouvait et devait faire disparaître.

Cependant, il ne faut pas méconnaître que ce système était entré dans les mœurs et que, pour l'immense majorité des maîtres et des compagnons, il offrait des avantages très réels. D'abord, le fait même des entraves mises à la concurrence entre patrons et à la concentration des affaires dans un petit nombre de maisons, permettait à un grand nombre d'artisans, bien que faiblement pourvus de capital ou de crédit, de vivre dans une situation modeste, mais assurée. La maîtrise était difficile à obtenir. Une fois obtenue, elle devenait une position fixe, à l'abri de toute chance de ruine; tandis qu'aujourd'hui le simple ouvrier, libre en théorie d'arriver à être patron à son tour, est dans la pratique beaucoup plus loin d'y parvenir et, une fois arrivé, peut toujours être rejeté dans sa première condition. Il en était de même des compagnons. A moins d'une

Digitized by Google

crise intense et prolongée dans un métier, le compagnon manquait rarement d'ouvrage, tandis que le maître était souvent en quête d'ouvriers, car il ne pouvait en improviser, chaque maison ne formant qu'un compagnon au plus tous les trois ans. Pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, le lieutenant de police fut obligé d'intervenir constamment pour forcer les compagnons à tenir les engagements qu'ils contractaient avec un maître, empêcher des maîtres plus riches de débaucher les ouvriers de leurs confrères. De même que la position du maître, celle de l'ouvrier qui avait son brevet et son livret en règle était donc une position fixe, tranquille, dans laquelle on ne pouvait être menacé par une concurrence subite. Aussi le paupérisme sévissait surtout dans les campagnes et n'atteignait que rarement les ouvriers urbains. La majorité des ouvriers, comme celle des maîtres, avait donc intérêt au maintien du système, si vicieux qu'il fût. Ajoutons que les consommateurs y trouvaient aussi quelque avantage. Si la surveillance des jurandes n'empêchait pas les fraudes, du moins une concurrence désordonnée ne les rendait pas en quelque sorte nécessaires. Enfin, la société même trouvait une garantie d'ordre dans ces institutions qui, en amortissant la lutte des capitaux entre eux, les luttes entre le capital et le travail, rendaient les crises industrielles moins fréquentes et d'ailleurs amortissaient en même temps les luttes de classes, les froissements personnels. La constitution de l'apprentissage surtout était très favorable à l'ordre public comme à la moralité de l'ouvrier, en le maintenant sous une discipline de famille pendant les années de l'adolescence, à l'âge où il est le plus facilement entraîné dans des désordres qui exercent sur son avenir une influence irréparable et le disposent à devenir un instrument de trouble. Aux avantages que le système des corporations avait pour les ouvriers, il faut ajouter que les impôts ne pesaient pas sur eux d'une manière aussi lourde que sur les paysans. Ils n'avaient ni dîme ni rien d'équivalent à payer au clergé; ils n'avaient point de droits seigneuriaux à acquitter, de justice seigneuriale à subir; les impôts de consommation, élevés sans doute, n'étaient point excessifs, celui du sel excepté, dans les pays de grande gabelle. Le seul reproche grave que l'ouvrier eût à faire à l'administration consistait dans la mauvaise constitution du commerce des grains qui décourageait l'agriculture, tout en maintenant le pain à un prix excessif, dès que la moindre insuffisance se faisait craindre dans les récoltes.

Digitized by Google

II

On s'explique donc parfaitement pourquoi, pendant les deux années d'agitation qui s'écoulèrent depuis la convocation des Etats-Généraux jusqu'à leur réunion, les ouvriers n'ont pas occupé ni même sollicité l'attention publique. D'ailleurs, le XVIIIe siècle, malgré ses déclamations sur le progrès des lumières, n'avait rien fait de sérieux pour l'instruction des classes vouées au travail. Les philosophes avaient plutôt contrarié le développement des écoles chrétiennes, et ces classes étaient restées dans une ignorance trop profonde pour être capables de prendre aucune initiative, de songer d'elles-mêmes à se rendre compte de leurs intérêts et à formuler leurs griefs. En province comme à Paris, elles s'associèrent au mouvement qui emportait la bourgeoisie, et elles le firent sans aucune réserve, car aucune cause de dissidence n'apparaissait encore entre les deux fractions du tiers-état, entre celle qui vivait de ses revenus et celle qui demandait sa vie au travail. Abolir tous les priviléges, répartir proportionnellement les charges publiques, mettre partout l'autorité inflexible d'une loi impartiale à la place de l'arbitraire, substituer enfin la liberté politique au gouvernement absolu, tel était le vœu général, le dernier désir du prolétaire comme du riche bourgeois.

Préoccupés de cette œuvre immense et digne de passionner des âmes élevées, les hommes de 89 ne songeaient guère à se demander si, après l'avoir accomplie, il ne leur resterait pas à résoudre cette foule de problèmes que soulèvent non-seulement les rapports entre le capital et le travail, le patron et l'ouvrier, mais l'existence même des classes dont la vie repose sur le travail. Toutes ces questions, aujourd'hui les questions sociales par excellence, parce que les autres sont résolues, en 1789, les hautes classes ne se les posaient pas plus que les classes inférieures, les hommes d'étude pas plus que les ignorants. Si parfois elles venaient à être entrevues par la force des choses, on se hâtait de les écarter, non point par esprit de système, mais parce que l'on attribuait toutes les difficultés, toutes les souffrances du moment aux abus du régime politique, dont la réforme était reconnue nécessaire. On avait une foi pleine et entière dans la vertu des principes nouveaux, et l'on supposait qu'une fois tous les Français libres et égaux devant la loi, ces questions importunes mais secondaires se résoudraient d'elles-mêmes.

Cette confiance naïve était, dans les jours qui précédèrent la Ré-

Digitized by Google

volution, pleinement partagée par les ouvriers. Ils ne réclamèrent en aucune façon contre les vieux usages suivis pour les élections du tiers, usages qui excluaient d'une manière presque complète, sinon du vote, au moins de toute influence, les hommes qui vivaient de leur travail. Dans les campagnes, les hommes de métier étaient admis aux assemblées primaires. Dans les villes, un assez grand nombre de maîtres-ouvriers étaient également appelés au vote du premier degré. Partout, cependant, ce fut uniquement à la bourgeoisie riche et lettrée que furent confiées la rédaction des cahiers et la nomination des députés. Les assemblées électorales, composées de propriétaires, d'hommes de loi et de commerçants, envoyèrent à Versailles une députation du tiers-état, où ne siégeait pas un seul représentant du travail, et ne donnèrent dans les cahiers qu'une place très secondaire aux questions qui pouvaient intéresser les ouvriers. Les cahiers de Paris, très explicites sur l'abolition des justices seigneuriales, des dîmes et des droits féodaux qui ne touchaient guère les Parisiens proprement dits, se contentèrent de demander le renvoi de la question des communautés aux futures assemblées provinciales. Ce sera l'assemblée qui en tiendra lieu à Paris, qui décidera s'il y a lieu à réformer ou supprimer les jurandes. Du reste, ni les cahiers, ni la députation qui devait les soutenir, n'étaient une expression infidèle de la société. Le travail ne tenait pas alors, à beaucoup près, la même place qu'aujourd'hui dans les préoccupations publiques. La population ouvrière était loin d'avoir la même importance numérique, et la portion éclairée de la bourgeoisie avait puisé dans une éducation trop littéraire un dédain pour les occupations lucratives qui l'écartaient des carrières industrielles presque autant que la noblesse.

Pour être facile à concevoir, cette absence d'hommes pratiques connaissant par eux-mêmes les intérêts des classes laborieuses et en état d'étudier et de comprendre leurs besoins, n'en fut pas moins un des traits les plus fâcheux comme les plus caractéristiques de la première assemblée révolutionnaire. Elle eut tout d'abord une désastreuse influence sur les débuts de la Révolution, et imprima pour longtemps une fausse direction aux idées et aux travaux des hommes politiques qui ont gouverné la France depuis 1789. Le mal fut d'autant plus grand qu'au moment où l'assemblée se réunissait, la France était en proie à une crise industrielle générale que venait encore compliquer la menace de la famine. L'agitation électorale, en absorbant toute l'activité de la bourgeoisie, avait paralysé les affaires, et le nombre des ouvriers sans ouvrage était si considérable à Paris, qu'il fallut ouvrir aux frais du trésor un atelier de charité où, en quelques jours, plus de dix mille hommes furent embrigadés.

Digitized by Google

L'agitation populaire qui aboutit au 14 juillet aggrava la paralysie du travail, et l'anarchie à laquelle les campagnes étaient en proie rendit bientôt le marché intérieur absolument nul. Le flot de la misère menaçait de tout emporter, et le 3 août, Malouet, reconnaissant qu'avant de donner une constitution à un peuple il faut le faire vivre, proposait de généraliser ce qui s'était fait à Paris et de créer à la fois, sur tous les points de la France, des ateliers de charité pour les véritables ouvriers momentanément sans ouvrage, et des ateliers de discipline pour les vagabonds. L'assemblée recula devant un plan dont l'adoption lui eût paru peut-être une tache pour la Révolution. Elle détourna les yeux et essaya de se persuader que l'abolition des priviléges, en rétablissant la tranquillité publique et la concorde entre les diverses classes de la nation, ferait renaître la confiance et pourrait rendre la vie au commerce et au travail. La proposition de Malouet disparut devant l'empressement de tous les partis à détruire les institutions qui écrasaient le peuple des campagnes. Dans la nuit du 4 août, il fut à peine question des lois qui régissaient l'industrie et les ouvriers des villes. Les cahiers n'étaient pas impératifs sur ces questions. Aucun député n'avait qualité pour venir à la tribune offrir à la nation le sacrifice des priviléges des communautés. Aussi, le décret dans lequel on se hâta de résumer toutes les décisions de cette nuit fameuse, se bornait à promettre la réforme des jurandes, tandis qu'il abolissait en principe tout ce qui restait encore des institutions féodales.

L'ancien régime industriel, solennellement mis en question par ce décret, devait subsister encore légalement plus de dix-huit mois. Il n'avait pas moins reçu le coup mortel et était déjà profondément altéré, surtout à Paris. Les autorités qui maintenaient la police dans la capitale avaient cédé la place aux pouvoirs improvisés le lendemain du 14 juillet. L'assemblée de chaque district avait la prétention de faire des ordonnances de police souveraines, et ne se gênait guère pour contre-carrer les décisions de l'assemblée des électeurs de l'hôtel de ville et du maire Bailly, à qui force restait presque toujours, il est vrai, mais après des tiraillements qui constituaient une véritable anarchie. Dans une situation semblable, il était bien difficile aux jurés de faire exécuter ceux des statuts des communautés qui auraient paru impopulaires. Aussi, bien que le système des maîtrises subsistât et que l'on continuât à payer les taxes anciennes pour les obtenir, il n'y avait plus aucune rigueur dans l'exécution des statuts; leur ensemble se maintenait bien plus par la force des habitudes et des mœurs que par l'influence de l'autorité. Des compagnons quittaient leurs maîtres pour s'établir, en leur enlevant une partie de leur clientèle et en leur ôtant le bénéfice du

Digitized by Google

système dont ils supportaient encore les charges. Ainsi, une pétition de la communauté des perruquiers exposait à l'assemblée, au mois de décembre 1790, que depuis la Révolution quatre cents de leurs garçons avaient pu s'établir aux dépens des clientèles de leurs anciens maîtres, et sans prendre leur part des droits fort lourds que la communauté payait au trésor. Par contre, des maîtres appelaient des ouvriers du dehors qui n'avaient point fait d'apprentissage et se contentaient d'un salaire moindre pour prix d'un travail qui valait moins, il est vrai ; de sorte que les compagnons, après avoir fait un apprentissage coûteux et difficile, se trouvaient chassés des ateliers au profit de ces intrus s'ils ne voulaient pas subir une réduction sur leurs salaires habituels.

Cette anarchie amenait presque chaque jour des rassemblements par corps d'état, qui délibéraient en plein air et portaient ensuite leurs discussions des assemblées de districts à l'hôtel de ville. Aucune idée systématique ne dominait ces réunions. La plupart des réclamations étaient empreintes d'un esprit de modération, ne portaient que sur des augmentations de salaires équivalentes à l'augmentation du prix du pain, ou sur le meilleur emploi des taxes subies par les ouvriers. Point de traces de lutte d'intérêts et de classes, car des maîtres figurent souvent dans les députations. Les jurandes ne paraissent en aucune manière et n'essaient point de contester l'accueil favorable fait le plus souvent par Bailly aux demandes. Ce qui est le plus caractéristique, c'est que les électeurs et Bailly lui-même sont pris au dépourvu. Ils n'ont aucune idée nette de ce qui peut être permis aux corporations ouvrières, du point où peut s'arrêter l'intervention de l'autorité. Ils décident au jour le jour et sans s'appuyer sur aucun principe. Ainsi, tandis qu'aucune limite n'est posée au droit de réunion dans les districts, et que les délibérations du Palais-Royal, bien que surveillées et entravées, ne sont pas interdites, on prohibe tout à coup les réunions d'ouvriers pour les tolérer quelques jours après. L'hôtel de ville montra la même indécision quant aux ateliers de charité. Outre l'atelier de Montmartre, on en avait ouvert d'autres sur divers points de Paris, mais plus sérieux parce que le travail y était payé à la tâche. Celui de Montmartre était le seul où un salaire d'un franc par jour fût régulièrement distribué sans qu'on exigeât aucun travail. Il était ainsi devenu un lieu de rassemblement pour tous les gens sans aveu ; les vagabonds, qui avaient promené le pillage, l'incendie et le meurtre dans les provinces, venaient y chercher un refuge. C'était en quelque sorte le Palais-Royal des prolétaires, où l'on se reposait de déclamations contre les aristocrates par le chant du *Ça ira*. Quand les chefs de la bourgeoisie parisienne voulaient enrayer le mouvement pour ne pas

Digitized by Google

être débordés, l'atelier de Montmartre devenait leur premier souci. La Fayette s'y était rendu après le 14 juillet pour y maintenir l'ordre. Au mois de septembre, l'hôtel de ville en ordonna la dissolution. La présence de plusieurs bataillons de garde nationale, soutenus par leur artillerie, permit de publier sans résistance l'arrêté qui renvoyait de Paris, avec une légère indemnité, tous les gens étrangers à la capitale. Cet arrêté ne fut pas exécuté cependant. La misère toujours croissante, un intérêt de parti, qui voyait dans les agglomérations d'hommes désœuvrés une force révolutionnaire, peut-être aussi les intrigues de gens qui s'appropriaient une partie des sommes destinées aux ateliers de charité, les firent accroître chaque jour, et ils continuèrent à grever les finances de la ville tout en absorbant, pendant deux ans, une subvention mensuelle de 900,000 fr. renouvelée sans discussion par l'Assemblée nationale. Leur population dépassa le chiffre de quarante mille hommes, chiffre alors très élevé, eu égard à la population de la capitale, et surtout à la population ouvrière.

Le développement des ateliers de charité eut d'abord pour résultat de démoraliser un grand nombre d'ouvriers par l'exemple contagieux d'un désœuvrement salarié, de les accoutumer à cette idée que la nation devait les nourrir sans exiger de travail sérieux en échange. Ce ne fut pas le seul mal. Les orateurs de ces conciliabules, rajeunissant le thème usé des déclamations bourgeoises contre les prêtres et les nobles, et contre l'*infâme police* de l'ancien régime, reprenaient exactement les mêmes déclamations contre les capitalistes, les entrepreneurs et les bourgeois, dénonçant comme infâme toute surveillance exercée par les agents de Bailly et de La Fayette, et chantant contre l'aristocratie des *citoyens actifs* le *Ça ira* qu'on leur avait appris à chanter contre l'aristocratie des nobles et des prêtres.

La confiance des premiers jours se trouvait ainsi détruite. La guerre était déclarée entre les deux fractions du Tiers-Etat, entre cette bourgeoisie éclairée, à laquelle on avait abandonné d'abord sans réserve la direction des intérêts communs, et les hommes du travail manuel. Les maîtres des métiers de luxe, et les riches entrepreneurs dans les métiers de bâtiment passèrent dans le premier camp. La majeure partie des maîtres sans capitaux resta avec les compagnons dans le second.

Telle était la situation quand l'Assemblée se décida enfin à donner une législation à l'industrie. Mais, grâce à ces préjugés d'éducation que nous avons signalés, elle n'attacha pas assez d'importance à cette question pour lui consacrer une délibération approfondie. Le système des corporations ne fut pas anéanti par un décret spécial.

Digitized by Google

Son abolition fut prononcée, incidemment en quelque sorte, par la loi votée le 18 février 1791, et publiée le 2 mars, sur les patentes et les droits d'entrée dans les villes. L'acte fameux qui avait légalisé, sous saint Louis, les communautés parisiennes, était une loi d'impôts sur l'industrie et les droits d'entrée dans la capitale, tout autant qu'une loi réglementaire du travail. Ce singulier rapprochement ne fut, du reste, alors remarqué par personne.

En vertu de ce décret, toute trace de l'ancien régime industriel devait disparaître à partir du 1er avril 1791. La maîtrise est remplacée par une patente, seule formalité nécessaire pour tenir boutique ; à l'avenir, la loi n'exige plus d'apprentissage, de temps de compagnonnage, ni d'épreuve de capacité. La liquidation du passé est réglée d'une manière assez équitable. Le prix des maîtrises érigées en titre d'office doit être remboursé. Une remise sur les droits de patente, faite pour compenser le *droit royal payé* par les maîtres en exercice dans les autres corporations. Quant aux fonds des communautés, ils sont mis à la disposition de l'Etat, qui doit liquider leurs dettes. Les fondations de bienfaisance, et les fonds des caisses de secours, doivent être remis au bureau de charité de l'arrondissement, où la communauté avait son siége social. En exécution de cette loi, les maîtrises des barbiers-perruquiers, qui étaient érigées en offices, coûtèrent à elles seules 20 millions, tandis qu'une somme de 15 millions suffit pour indemniser les maîtres de toutes les autres communautés. Ce fut dans cette liquidation que disparurent quelques associations ouvrières fondées sur des contrats analogues aux associations de travail qui se sont organisées de nos jours. L'une d'elles, composée de cordonniers, avait en propriétés ou rentes, un fonds de cent quinze mille livres. Une pension viagère fut obtenue par les cinq derniers membres survivants.

La liberté de l'industrie, proclamée par la loi du 13 mars, ne devait pas être absolue. C'était le régime des professions dites libres avant 1789 que l'Assemblée entendait étendre à tout genre de travail. L'article VII réserve expressément à l'autorité le droit de maintenir les anciens règlements de police ou d'en faire de nouveaux. Déjà, au mois d'août 1790, l'Assemblée avait maintenu, pour certaines professions, la nécessité de l'autorisation préalable. Dans un décret fort curieux, du 26 juillet 1791, elle régla la discipline intérieure des fabriques de papier, rétablit pour l'ouvrier l'obligation de prévenir six semaines d'avance quand il veut quitter un atelier, en imposant, du reste, le même délai au maître pour congédier l'ouvrier, et défend au fabricant d'employer un ouvrier qui n'est pas muni d'un congé par écrit de son dernier patron.

Digitized by Google

III

Le 1er avril 1791, jour où fut appliquée la loi nouvelle, où le travail conquit une entière liberté, ne fut pas salué comme une de ces journées qui font époque dans l'histoire de l'affranchissement d'un peuple. La liberté du travail ne fut généralement reçue par les ouvriers qu'à contre-cœur, car à leurs yeux cette liberté n'était pas seulement l'anarchie, c'était l'isolement. Ouvriers et maîtres s'attendaient depuis longtemps à la réforme du système ancien ; mais il semble que l'abolition de la partie fiscale de ce système, la proclamation d'une égalité absolue entre le fils du maître et le compagnon, et le retour aux anciennes jurandes électives aurait suffi pour satisfaire les désirs de l'immense majorité des intéressés. La libre concurrence ruinait tous les maîtres qui n'avaient point de capitaux à engager dans la lutte, et les rejetait parmi les compagnons. Pour ceux-ci elle était désastreuse. Les entrepreneurs d'industrie, surtout les nouveaux-venus qui, sans avoir pratiqué un métier, y entraient pour faire valoir leurs capitaux, et qu'aucun lien moral ne rattachait à leurs ouvriers, cherchèrent à profiter des circonstances pour augmenter leurs bénéfices. Ils engageaient de préférence les malheureux que la dissolution des ateliers de charité obligeait à reprendre de l'ouvrage, et les hommes de métier des paroisses rurales qui affluaient dans les villes, forcés qu'ils étaient d'abandonner leur industrie perdue par la dispersion de la noblesse et la ruine du clergé. Ces hommes, menacés de la misère et habitués aux privations, acceptaient sans hésiter des salaires que les anciens compagnons eussent refusés. Le même esprit de calcul porta les entrepreneurs à réduire le taux des journées en proportion des réductions apportées aux droits d'entrée ; de sorte que la mesure prise dans un intérêt populaire n'avait d'autre résultat que d'élever encore leurs profits.

Ce fut la cause véritable du mouvement qui éclata en même temps à Paris et dans les grandes villes, dès le commencement du mois d'avril 1791, au moment où, pour la première fois depuis le début de la Révolution, une reprise très sensible se faisait remarquer dans les affaires. Bien que la crise ait duré près de trois mois, elle a à peine laissé quelques traces dans le *Moniteur*. Les questions qui intéressaient les salariés n'étaient que secondaires pour la majorité de l'Assemblée, qui se préoccupait avant tout du sort de la Constitution, qu'elle sentait presque impraticable avant de l'avoir termi-

Digitized by Google

née. Elles étaient bien plus indifférentes encore aux ambitieux, qui poussaient à une révolution nouvelle, afin de se faire une place dans le gouvernement.

Ce n'est donc qu'avec une grande peine que l'on peut retrouver les principaux faits de cette période, curieuse à plus d'un titre. Le signal partit de Paris. Les compagnons parisiens organisèrent pour défendre leurs intérêts une grève générale. Chaque corps d'état eut bientôt son bureau, ses syndics, sa caisse. Le travail fut interdit à tous ceux qui, maîtres ou salariés, ne voulaient pas adhérer aux résolutions communes. Aucun homme politique ne dirigea ce mouvement, aucun publiciste ne prêta sa plume ni ne vint inspirer ses idées aux coalisés. Tout au plus, un certain nombre des anciens maîtres purent-ils leur apporter le secours d'une instruction fort élémentaire et de l'expérience acquise dans les assemblées de communautés. L'essai d'organisation que les corps de métiers tentèrent de se donner à cette époque était réellement spontané; il sortait de l'initiative des classes ouvrières. L'organisation du compagnonnage leur servit du reste de modèle, et les charpentiers, qui en avaient été de tout temps les principaux adeptes, occupèrent la première place dans le mouvement et en prirent en quelque sorte la direction.

Les ouvriers réclamaient, ou plutôt croyaient tenir de la Constitution nouvelle, le droit de s'associer par corps d'état; et comme toute association suppose un mode de recrutement, ils entendaient conserver un certain temps d'apprentissage et d'épreuves pour l'obtention du brevet de compagnon. Les compagnons devaient organiser, par l'élection, un bureau chargé de s'entendre avec le syndicat des maîtres et l'autorité publique sur toutes les questions qui intéressaient le corps d'état, et notamment sur les questions de salaire.

Quant aux salaires, ils réclamaient unanimement pour le présent une augmentation; ils exigeaient même une part dans les bénéfices des maîtres, prétention qui sans aucun doute n'était pas élevée par eux à la hauteur d'un système, mais qui était inspirée par les fortunes rapides que quelques entrepreneurs avaient faites, surtout depuis l'ébranlement du système des communautés. La plupart des corps d'état réclamaient en outre l'égalité des salaires pour les hommes faisant le même ouvrage. Cette égalité, contraire à la justice, repoussée aujourd'hui par les ouvriers d'élite, était conforme aux usages anciens et jusqu'à un certain point à l'équité, puisque l'égalité d'aptitude était supposée par les épreuves subies avant d'être admis comme compagnon. Elle était alors réclamée par les bons ouvriers pour empêcher l'emploi des nouveaux-venus, qui acceptaient un rabais en compensation de leur moindre habileté.

Digitized by Google

C'était un moyen de forcer les maîtres à ne prendre que des hommes éprouvés dans le métier.

Enfin, tous voulaient fonder dans chaque corps d'état une caisse de secours mutuels contre les chances de maladies, les chômages et les infirmités de la vieillesse; caisse qui eût été alimentée par des cotisations, et sans doute aussi par le prélèvement réclamé sur le bénéfice des maîtres. C'était simplement l'extension des statuts de quelques communautés et de la plupart des confréries.

Des projets de statuts fondés sur ces principes furent préparés et même déjà signés dans quelques corps d'état. Le même mouvement s'étendit à la plupart des villes de France ; des communications s'établirent entre les réunions d'ouvriers de même profession. Les autorités municipales, après les avoir tolérées, s'effrayèrent bientôt et essayèrent d'arrêter une agitation dont elles ne pouvaient plus mesurer la portée.

Les écrivains du parti démocratique ont cru voir une intention d'hostilité contre les salariés dans l'attitude prise alors par les corps municipaux, où la haute bourgeoisie dominait plus exclusivement peut-être qu'avant la Révolution. Il est certain que les intérêts compromis par les prétentions des ouvriers trouvèrent un appui empressé dans les autorités nouvelles. Celles-ci crurent voir dans ces soulèvements une menace contre la bourgeoisie qui avait fait la Révolution et semblait seule pouvoir la sauver, et les attribuèrent à une coalition secrète des privilégiés et des démagogues. Mais la plupart des hommes de 89, Bailly entre autres, furent avant tout dominés par leur foi et leur respect absolu pour le principe de la liberté. Ils virent surtout dans ces essais d'organisation l'oppression possible des individus par la coalition de quelques meneurs. Dans la proclamation qu'il adressa aux ouvriers, le 29 avril, Bailly insista avec raison sur ce principe que chacun doit rester libre de louer son travail à qui il veut et dans les conditions qu'il lui convient d'accepter; que si des ouvriers peuvent se concerter pour s'éclairer sur les conditions qu'ils demanderont ensuite individuellement à leurs patrons, ils ne peuvent en aucune façon imposer aux autres leur volonté. Du reste, le corps municipal de Paris ne contestait pas qu'en fait l'augmentation de quelques sous réclamée par les ouvriers ne fût juste, puisqu'il l'accordait de lui-même à ceux qui travaillaient pour le compte de la ville et que, dans la proclamation que nous venons de citer, il blâme hautement le calcul des entrepreneurs qui voulaient diminuer les salaires dans la proportion des diminutions apportées aux droits d'entrée.

Le mois de mai tout entier se passa au milieu de ces luttes. Le 4, un arrêté de la commune avait édicté des mesures de rigueur pour mettre fin aux violences dont les coalisés menaçaient ceux qui refu-

Digitized by Google

saient leur adhésion; mais l'agitation ne cessa qu'après que l'Assemblée eut fixé d'une manière définitive, par le décret du 14 juin 1791, le régime nouveau de l'industrie.

Le décret du 14 juin ne fut pas provoqué par des pétitions d'ouvriers, qui furent passées sous silence comme inconstitutionnelles, si même elles furent reçues, mais par les plaintes que les corps municipaux avaient portées devant le comité de constitution en lui demandant conseil. Il fut voté sans discussion, tel que le rapporteur Chapelier l'avait dressé. Personne dans l'Assemblée ne crut devoir examiner à fond les doctrines qui motivaient le décret. Personne ne songea à étudier les faits qui l'avaient provoqué, ne pensa à chercher si un mouvement aussi général n'indiquait pas une question grave à résoudre, ne montrait pas la nécessité de prévenir, par des institutions de prévoyance, les difficultés que devait faire naître la libre concurrence. Le décret du 14 juin condamnait d'une manière absolue, comme contraire à la liberté et à la déclaration des droits de l'homme, toute réunion de maîtres ou d'ouvriers, tout concert entre les hommes de la même profession; condamnation étrange dans un temps où l'on permettait aux clubs de se constituer en un véritable gouvernement. Le décret, du reste, maintenait une égalité parfaite entre les maîtres et les ouvriers, et distinguait nettement, par la différence des pénalités, la simple coalition des menaces ou des voies de fait qui en pouvaient être la suite.

Chapelier motivait ce décret sur cette raison, qui lui paraissait sans réplique et qu'il émettait comme un axiome : « *Sans doute il doit être permis à tous les citoyens de s'assembler, mais il ne doit pas être permis aux citoyens de certaines professions de s'assembler pour leurs prétendus intérêts communs. Il n'y a plus de corporations dans l'état, il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général. Il n'est permis à personne d'inspirer aux citoyens un intérêt intermédiaire, de les séparer de la chose publique par un esprit de corporation.* » Après ce préambule, le rapporteur examine la raison d'être de cette organisation que les ouvriers veulent se donner. Il ne veut pas regarder comme sérieuse la fondation des caisses de secours; la supposant sérieuse, il craint que ces institutions ne deviennent dangereuses par leur mauvaise administration, et qu'elles ne puissent s'établir sans amener la renaissance sous une nouvelle forme des communautés abolies; elles sont inutiles d'ailleurs, car « *c'est à la nation à fournir des travaux à ceux qui en ont besoin pour leur existence, et des secours aux infirmes.* » Quant aux salaires; « *c'est aux conventions libres d'individu à individu à fixer la journée pour chaque ouvrier; c'est ensuite à l'ouvrier à maintenir la convention qu'il a faite avec celui qui l'occupe.* » Il est à désirer seu-

Digitized by Google

lement que « *dans une nation libre, les salaires soient assez considérables pour que celui qui les reçoit soit hors de cette dépendance absolue que produit la privation des besoins de première nécessité, et qui est presque celle de l'esclavage.* »

Il est profondément regrettable que l'Assemblée constituante ait adopté aussi légèrement et les principes et les conclusions du rapport de son comité de constitution. S'il est vrai en théorie que le louage du travail est un contrat libre entre le patron et l'ouvrier, en pratique il faut bien reconnaître, suivant l'observation de Chapelier lui-même, qu'il n'y a pas toujours liberté suffisante pour l'ouvrier. Trop souvent, après quelques jours de chômage, après une maladie qui a épuisé ses ressources, il ne peut plus discuter et se voit forcé d'accepter à tout prix du travail pour manger. La lutte sur le marché du travail s'établit donc trop souvent, non pas entre deux contractants de force égale, mais entre un sac d'argent et un estomac. Il y a là une difficulté qu'il est peut-être impossible de résoudre d'une manière absolue, mais qu'il n'en faut pas moins essayer de résoudre. On pouvait atténuer le mal en prenant ce qui était praticable dans le plan des ouvriers. On pouvait, en acceptant les bases posées par eux, constituer entre les compagnons de chaque corps d'état des mutualités qui, en les assurant contre la principale cause de la misère, la maladie, les auraient affranchis dans une foule d'occasions de cette dépendance que Chapelier qualifiait d'esclavage. Il eût été facile d'ailleurs, en invoquant les traditions des communautés et des confréries, de faire concourir les maîtres au succès de ces institutions. Quant aux difficultés et aux dangers qu'elles pouvaient offrir, c'était bien à tort que le comité s'en était effrayé. Les ouvriers auraient facilement renoncé à ce qu'il y avait d'impraticable dans leurs prétentions, puisqu'ils obéirent à la loi qui les repoussait absolument. Rien n'était plus facile que de faire disparaître ce qu'il y avait de chimérique dans les premiers projets, en fixant le maximum de membres que chaque société aurait pu recevoir, et de prévenir les écarts et les dangers en réservant à l'Etat une surveillance sur les opérations des associations autorisées. Une bonne organisation de sociétés de secours mutuels, fondée en 1791, n'aurait pas seulement prévenu depuis soixante-dix ans bien des souffrances individuelles, elle eût empêché de se développer le germe des haines sociales dont nous avons vu l'explosion et qui couvent encore.

Au lieu d'encourager ainsi les ouvriers à se suffire à eux-mêmes, à s'assurer pour les chances mauvaises de la vie des secours qui ne blessent point leur fierté, les constituants préférèrent leur offrir en perspective le concours de l'Etat. Ils n'avaient point voulu sanc-

Digitized by Google

tionner le plan de Malouet sur les ateliers de charité tout en le pratiquant cependant; ils avaient également repoussé le principe d'une taxe des pauvres. Dans les remarquables rapports que Larochefoucauld-Liancourt avait présentés au nom du comité de secours, il s'était attaché à écarter toute idée d'obligation de la part de l'Etat, de droit de la part de l'indigent. L'Assemblée laissa cependant Chapelier proclamer en son nom que c'est à l'Etat de donner du travail à ceux qui en manquent et de se charger du soin des malades et des infirmes. Le droit de l'homme au travail et au secours, tel était le principe subversif de toute liberté comme de toute dignité humaine dont on jetait étourdiment la promesse aux ouvriers, pour repousser la solution libérale qu'ils préféraient eux-mêmes. Tel était pour eux le dernier mot de la Révolution.

Sous l'ancien régime, il n'y avait point d'assistance publique. Le pouvoir royal favorisait les œuvres de la charité chrétienne; il surveillait leur administration, cherchait à rendre plus efficaces, en les centralisant, les revenus de leurs biens et les aumônes journellement reçues. Jamais il n'avait proclamé que l'homme a le droit d'exiger de la société l'occupation qu'il n'a pas su se procurer, la guérison d'une maladie pour laquelle il n'a rien mis en réserve. L'enfant abandonné qui recevait une éducation professionnelle, le malade qui profitait des lits fondés dans les Hôtels-Dieu, le vieillard isolé qui trouvait asile dans un hospice, savaient qu'ils recevaient un secours gratuit; secours qui ne dégradait pas, car il était donné au nom du Christ comme il était reçu, et les croyances de leur enfance leur enseignaient qu'ils pouvaient s'acquitter par des prières envers le bienfaiteur inconnu qui leur procurait le soulagement de leur misère, envers les religieuses ou les frères de la charité qui servaient d'agents à cette aumône souvent anonyme. L'ouvrier pourvu d'un état n'avait du reste pas toujours recours aux œuvres de charité. Souvent, nous l'avons vu, il recevait les secours dont il avait besoin à titre de camarade sur des fonds auxquels il avait contribué ou devait contribuer à son tour. Il savait qu'il n'y avait droit qu'autant qu'il restait bon compagnon et bon confrère. Il n'était donc pas sollicité à la paresse et à l'imprévoyance, comme il le fut lorsque l'Etat se chargea de faire secourir toutes les infortunes par ses fonctionnaires. Sans doute, en confisquant les biens du clergé et des monastères, l'Etat avait naturellement dû s'engager à rendre aux pauvres sur les revenus de ces biens la part qui leur était destinée dans l'intention des donateurs; mais il n'était pas tenu pour cela de s'engager directement à soulager toutes les misères. Il pouvait s'acquitter de sa dette par des subventions aux œuvres anciennes ou à des œuvres nouvelles plus en harmonie avec

Digitized by Google

les nouveaux besoins de la société et les exigences de l'esprit public. Malheureusement, la crainte de faire revivre les corporations religieuses avait fait proscrire les œuvres de charité, comme la crainte de restaurer les communautés avait fait proscrire la pensée réellement démocratique des mutualités.

Tel fut donc désormais le sort de l'ouvrier. Isolé, sans rapports avec ses camarades, sans rapports avec son patron, n'ayant rien à attendre de personne que de lui-même et de l'Etat, il était fatalement livré à l'égoïsme ou à l'imprévoyance. En même temps, l'Etat se trouvait sous le coup de l'exécution d'une promesse qui devait logiquement le conduire au communisme. Ce fut peut-être une des plus grandes fautes de la Constituante.

Sur le moment, et apprécié comme mesure politique, le décret du 14 juin eut un effet désastreux. De tous ces hommes en qui la France avait mis sa confiance, qu'elle avait longtemps admirés, vénérés comme les pères de la patrie, pas un n'avait pris en main la cause des ouvriers, n'avait daigné même les éclairer, en supposant que tout fût erreur dans leurs prétentions. Un seul journal avait en partie soutenu et accueilli leurs doléances, l'*Ami du peuple*. Un homme, le hideux Marat, devint ainsi leur conseil, *leur prophète*, en attendant qu'ils en fissent un Dieu.

IV

Les questions ainsi tranchées par le décret du 14 juin s'effacèrent bientôt devant le mouvement révolutionnaire qui jeta la France dans la République. L'Assemblée législative n'y songea pas un seul instant. La proscription des aristocrates et la déchéance du roi absorbèrent tous ses moments. Elle n'était du reste pas mieux préparée que la Constituante à donner une bonne solution à ces questions ardues. La Convention n'y était guère mieux disposée. Les ouvriers n'avaient pas eu plus de part à sa nomination qu'à celle de la Constituante. Bien que recrutée en partie dans une couche de la bourgeoisie inférieure à celle qui avait fourni ses deux aînées, l'assemblée révolutionnaire par excellence n'en était pas moins une assemblée bourgeoise aussi étrangère que possible aux intérêts des classes laborieuses. Elle était seulement moins éclairée et plus facile à séduire par l'étalage de maximes philosophiques et de théories impraticables. Il faut ajouter d'ailleurs que les difficultés qui avaient troublé la dernière année de la Constituante, ne pouvaient guère

Digitized by Google

renaître sous la Convention. L'immense majorité des ouvriers s'était portée à la frontière ; et à l'intérieur, le travail fut complètement anéanti par le système de gouvernement adopté par les montagnards. La Convention avait bien reconnu en principe, et proclamé dans la constitution de 1793, la liberté absolue du travail et du commerce. Elle ne la respecta pas plus dans la pratique que les autres principes de 89. Pour trouver dans notre histoire un régime analogue à celui qu'elle imposa par la terreur, il faut remonter aux plus mauvais jours de la monarchie féodale. L'Etat payait en assignats démonétisés, véritable fausse monnaie de papier. Il employait les réquisitions pour faire vivre ses fonctionnaires, ses armées et les quelques milliers d'ouvriers égarés qui passaient leur vie dans les districts au prix de quarante sous par jour, et étaient devenus les prétoriens de la nouvelle tyrannie. Les hommes d'Etat de la Montagne n'avaient oublié qu'une chose dans cette restauration des erreurs économiques du moyen âge, les lois de maximum. La lacune fut comblée par les ouvriers. A Lyon, à Paris, ils taxèrent d'eux-mêmes toutes les denrées de première nécessité. En vain les montagnards et Marat lui-même voulurent résister et invoquèrent le grand principe de la liberté du travail et du commerce, comme s'ils l'avaient assez respecté pour l'imposer à ceux dont ils avaient fait leurs complices. La volonté de l'émeute devint une loi, et le maximum acheva de suspendre ce qui restait d'activité agricole et industrielle dans toute la France.

En donnant à l'Etat la haute main sur toutes les transactions, en détruisant la liberté du commerce, la Convention avait détruit du même coup la liberté du travail, et par suite, le travail lui-même. Les industries de luxe n'existaient plus. Dans la plupart des autres branches du travail national, on avait oublié les procédés usités avant 89. L'imprimerie notamment ne donnait plus que des produits informes. Jamais la misère n'avait sévi à ce point sur les classes industrielles. La guillotine faisait bien taire ceux des ouvriers qui osaient regretter tout haut le temps où ils pouvaient exercer leur talent et gagner leur vie. Il n'en fallait pas moins faire quelque chose pour essayer de justifier les promesses de la République. Aussi, bien qu'elle ne voulût pas du communisme, la Convention n'en fut pas moins entraînée à donner à l'assistance des proportions qui la rapprochaient de ce système, également repoussé de tous les partis. La loi du 24 mars 1793 sur l'organisation des secours publics, si large qu'elle fût, admettait encore dans une certaine mesure le concours des citoyens et autorisait l'établissement d'une caisse de prévoyance. Elle ne pouvait suffire, et, le 12 mai 1794, Barrère présenta un plan pour éteindre la mendicité et abolir la

Digitized by Google

misère. La première mesure qu'il conseillait et qui fut adoptée le 12 juillet, c'était la destruction des hospices. Ces fondations réveillaient en effet des souvenirs importuns. Elles rappelaient les rois, les prêtres et les aristocrates qui les avaient créées et dotées. L'Hôtel-Dieu ne pouvait pas subsister quand la robe de la sœur hospitalière était proscrite sous peine de mort.

Si la République confisquait les revenus des établissements charitables et défendait l'aumône privée comme dégradant le citoyen, elle devait prélever sur les riches par l'impôt progressif et la confiscation des biens, au premier soupçon d'incivisme, des ressources pour tous ceux que les districts auraient inscrits sur le grand livre de la bienfaisance nationale. Propriété pour les hommes capables de cultiver la terre, pensions pour les vieillards, secours à domicile pour les malades, pour la mère, fille ou femme qui élevait son enfant; voilà ce que la Montagne proposait à quelques-uns d'abord, et plus tard, quand la paix serait faite, à tous les citoyens. C'était avec ces promesses qu'elle indemnisait les malheureux ruinés par les réquisitions et le maximum.

La réaction thermidorienne fit rentrer la Convention dans des voies plus saines. Si elle ne sut pas faire disparaître les lois qui ruinaient le travail, du moins elle revint, dans la constitution de l'an III, aux principes de 1791. Cette constitution, en prohibant de nouveau les jurandes et le rétablissement des corporations, admettait toutefois à la liberté absolue les exceptions que l'intérêt public pouvait réclamer, et reconnaissait aux inventeurs la propriété de leurs découvertes. Elle ne contenait, relativement à l'assistance, aucune de ces folles promesses dont les montagnards s'étaient rendus prodigues. La loi de vendémiaire an V sur les hospices commença à restreindre dans des proportions plus raisonnables le rôle de l'Etat, qui se réservait toutefois encore le monopole de l'assistance et ne tolérait ni les œuvres charitables ni les associations de prévoyance. La constitution de l'an III, en même temps qu'elle rétractait les promesses de la montagne et se montrait moins prodigue des fonds de l'Etat pour mener les citoyens au *bonheur commun*, proposé comme but de la société dans la constitution de 1793, avait enlevé à la majorité des ouvriers le droit électoral, en attachant ce droit au paiement d'une contribution, et l'avait rendu illusoire pour tous en rétablissant le vote à deux degrés. L'irritation que cette double déception provoqua dans les faubourgs donna naissance à un nouveau parti, à la première école socialiste. Babeuf rallia les adeptes de la constitution de 93 à la doctrine des *égaux*, doctrine qui reposait sur ce principe: *que la société doit être conçue comme une communauté de biens et de travaux*, et que *son but est l'égalité des travaux et des jouis-*

Digitized by Google

sances. Etouffée par une répression énergique, cette doctrine rentra dans l'ombre des sociétés secrètes pour en ressortir cinquante ans plus tard.

Si le Directoire avait puisé dans la répulsion de la France pour le régime de la terreur assez de force pour comprimer les premières tentatives du socialisme, il ne sut pas déraciner le germe du mal en secondant, par le rétablissement de l'ordre, la reprise du travail. Le commerce et l'industrie étaient en proie à un agiotage effréné. Les fabricants se disputaient le peu d'ouvriers habiles qui se rencontraient encore dans chaque partie, et encourageaient ainsi des prétentions exorbitantes. Sollicités au désordre par la concurrence aveugle des maîtres, les ouvriers revinrent naturellement aux souvenirs du passé et le compagnonnage reparut avec tous ses excès. Le Directoire intervint pour réglementer une des industries les plus menacées, celle de la papeterie, soumise directement au contrôle du gouvernement depuis 1793. Il chercha à y établir l'ordre par un arrêté de septembre 96, arrêté remarquable qui confirme et développe les décrets de la Constituante contre les coalitions et l'embauchage. Il faut noter, comme un trait de mœurs, que le chômage des anciennes fêtes de l'église, et notamment du patron de l'ancienne confrérie des papetiers, est considéré comme un des plus graves délits que le Directoire reproche aux ouvriers. Ce décret isolé ne pouvait rien contre un malaise général qui paralysait toutes les autres branches de l'industrie. Le Directoire fut aussi impuissant contre ce désordre qu'il l'était contre le brigandage auquel les campagnes étaient en proie.

V

Au 18 brumaire, la France se retrouvait à peu près, quant à son organisation intérieure, au point où l'Assemblée constituante l'avait laissée. L'ancienne société avait été détruite, les bases d'une société nouvelle étaient posées, des parties détachées d'une législation conforme aux nouveaux principes élaborées; mais rien n'était encore réédifié : on se trouvait encore entre des ruines et des promesses. Bien qu'il ait fallu peu de temps au génie du premier consul pour tirer une société régulière de cette anarchie et consacrer les conquêtes sociales de 1789, en montrant combien la France nouvelle renfermait de ressources et jusqu'à quel point l'égalité civile était compatible avec l'ordre, toutefois l'œuvre ne fut pas complétement achevée. La politique extérieure, en absorbant ses prodigieuses

Digitized by Google

facultés, l'empêcha d'y mettre la dernière main, et parmi les questions qu'il n'eut pas le temps de résoudre se trouvèrent celles que la liberté de l'industrie avait fait naître et que la Constituante avait ajournées.

La constitution de l'an X avait achevé d'enlever aux classes ouvrières le peu d'influence que leur laissait celle de l'an III. Elles n'auraient pu, d'ailleurs, prendre aucune part directe ni indirecte à l'œuvre de réorganisation qui se préparait. Elles n'avaient pas impunément traversé dix années de misère et d'anarchie. La Révolution les laissait dans une ignorance bien plus profonde encore que l'ancien régime et elle avait ruiné les croyances religieuses, déraciné les habitudes chrétiennes encore puissantes en 1789. Aussi, les idées d'association régulière, si générales parmi les ouvriers en 91, étaient presque abandonnées en 1802. L'énergique impulsion donnée à l'industrie contribuait à les leur faire oublier. Absorbés par le travail, les ouvriers ne songeaient guère à s'inquiéter des difficultés que pouvaient soulever des crises qu'ils ne prévoyaient pas, et ceux d'entre eux qui se préoccupaient encore des affaires publiques n'avaient qu'un désir, c'était que le retour à l'ordre pût s'accomplir sans amener au dedans la restauration de l'ancien régime et compromettre l'honneur du pays au dehors. Napoléon leur offrait une garantie contre ce double danger. Aussi leur confiance en lui fut-elle sans bornes. Un système électoral plus large n'aurait fait qu'ajouter un ou deux millions de votes affirmatifs aux suffrages qui, dans deux scrutins successifs, établirent le consulat à vie et incarnèrent, en quelque sorte, la Révolution dans une quatrième dynastie.

Si les ouvriers n'avaient ni le pouvoir, ni la pensée d'attirer l'attention du gouvernement nouveau sur les questions industrielles, et de réclamer des lois conçues dans leur intérêt, la bourgeoisie, au contraire, fut unanime pour lui demander de mettre fin à l'anarchie qui régnait dans les ateliers et s'opposait à la reprise du travail. La loi de germinal an XI fut provoquée par les fabricants et entrepreneurs, qui seuls avaient la parole dans les conseils généraux et dans les chambres de commerce. Cependant, bien que conçue sous leur inspiration, elle maintint avec fermeté les principes de la Constituante. Il faut reconnaître, toutefois, que cette loi n'était pas complète, et qu'elle admettait à l'égalité entre le patron et l'ouvrier quelques dérogations expresses ou tacites aggravées plus tard par la rédaction ou l'interprétation des codes; dérogations dans lesquelles des écrivains démocrates ont cru voir une intention systématique, et d'où ils ont voulu induire qu'en échange des votes par lesquels la bourgeoisie lui sacrifiait la République, l'Empereur aurait sacrifié les ouvriers à la bourgeoisie, les lui aurait subordonnés,

Digitized by Google

et en quelque sorte asservis. Nous n'hésiterons donc pas à étudier dans ses détails la partie de la législation napoléonienne qui a rapport aux ouvriers, afin d'apprécier à leur juste valeur les critiques qu'elle a soulevées.

La loi de germinal n'établissait pas une juridiction spéciale pour les classes industrielles. Si elle attribuait au préfet de police à Paris, ou au magistrat qui en tenait lieu dans les villes de province, la connaissance des affaires de simple police entre les ouvriers et apprentis et les fabricants, elle s'en référait pour tout le reste aux lois et aux tribunaux ordinaires.

Malheureusement, le Code Napoléon, qui assurait à l'ouvrier, en tant qu'homme et chef de famille, la jouissance complète de l'égalité civile, ne renfermait aucune stipulation écrite en vue du salarié proprement dit, de l'ouvrier travaillant à la journée pour un patron. Les rédacteurs du Code n'avaient pas pensé à cette variété du contrat de louage, bien que la plus commune, parce que la coutume et les ordonnances civiles de l'ancien régime qu'il s'agissait de remplacer ne s'en occupaient pas. Les questions qui pouvaient s'élever sur la quotité, le paiement des salaires, les retenues imposées à l'ouvrier, avaient été résolues pendant longtemps dans l'intérieur des communautés, puis par les lieutenants de police, conformément aux usages que les communautés avaient établis. Le silence réel de la loi nouvelle ne pouvait empêcher les mêmes difficultés de se produire; et quand elles arrivèrent devant les tribunaux, les juges ne trouvèrent d'autre texte à appliquer que l'article 1781 du Code Napoléon, article rédigé évidemment en vue des domestiques ou journaliers employés à l'année. Il en résulta que, dans toute discussion à propos de salaires, l'ouvrier fut assimilé à un domestique, se trouva placé dans une inégalité flagrante vis-à-vis de son patron. Il n'était plus un citoyen, traitant d'égal à égal avec un autre citoyen du prix de son travail, mais un subordonné qui ne peut opposer sa parole à la parole d'un supérieur.

Il y avait là une assimilation fâcheuse et abusive, mais cette assimilation, résultat d'une sorte d'inadvertance, n'avait rien de systématique. Si le législateur avait eu l'intention d'*infériorisier* la classe ouvrière, il eût évidemment commencé par l'éducation même. Or, les dispositions de la loi de germinal (art. 9, 10, 11, titre III) relatives à l'apprentissage, dénotent une attention aussi scrupuleuse à empêcher les abus de la part du maître qu'à empêcher l'apprenti de manquer à ses devoirs, et toutes les fois qu'il est question de l'apprenti dans les Codes, il est considéré comme un élève ou un pupille, non comme un domestique du patron, bien que dans la pratique il remplisse souvent le rôle de domestique de l'atelier.

Digitized by Google

La dérogation aux principes de 89 est, au contraire, explicite et formelle dans le titre second de la loi de germinal, consacré aux coalitions. Les trois articles qui, sous une rédaction différente, ont pris place en 1810 dans le Code pénal (art. 414, 415, 416), avant d'être modifiés en 1848, établissaient une inégalité flagrante entre les ouvriers et les patrons. Pour les ouvriers, le délit de coalition existe dès qu'il y a concert pour interrompre l'ouvrage dans un atelier, tentative pour faire hausser les salaires. Pour les maîtres, ce n'est point un délit de suspendre le travail simultanément dans leurs ateliers et de se concerter pour obtenir une baisse dans les salaires, si cette baisse n'est pas injuste et abusive. Les peines édictées ne sont pas plus égales. Trois mois de prison après une longue détention préventive, c'est pour l'ouvrier père de famille, une ruine certaine. Deux mille francs d'amende pour un fabricant, ce peut être une gêne, mais pas autre chose.

Ces dispositions de la loi de germinal devaient être d'autant plus remarquées, que le décret du 14 juin 1791, qu'elles remplaçaient, avait tenu la balance tout à fait égale entre les maîtres et les ouvriers. Il est impossible, toutefois, d'y trouver la preuve d'un système préconçu d'oppression contre la classe ouvrière. Les coalitions d'ouvriers ont un effet matériel plus immédiat que les coalitions de maîtres. Elles menacent plus directement l'ordre public. Elles le menacent plus souvent, et peuvent fournir aux agitateurs des prétextes et des moyens de troubler l'Etat. Il ne faut pas oublier qu'en 1803, le souvenir de la crise révolutionnaire, loin d'être effacé, dominait le gouvernement comme la nation. C'étaient les entrepreneurs d'industrie, les détenteurs de capitaux qui avaient été opprimés par la force brutale, par les réquisitions et le maximum. Il fallait rassurer leur timidité, les protéger énergiquement pour rendre le mouvement aux affaires et ranimer le travail.

On doit cependant reconnaître que, si le législateur de cette époque trouvait dans les événements, dans les préoccupations du jour, une excuse fondée, il n'en est pas moins vrai qu'il déposait dans la loi un mauvais principe, qui devait plus tard, grâce aux changements économiques survenus dans le pays, porter de funestes conséquences. Mais on ne peut les lui imputer, pas plus qu'on ne peut imputer à saint Louis les conséquences que devait avoir, plusieurs siècles après lui, le monopole qu'il avait assuré aux corporations en légalisant leur existence.

L'article relatif au rétablissement du livret, dans la loi de germinal, édicté surtout en vue des ouvriers de fabrique, et qui ne fut en réalité appliqué que pour eux, prêtait également à la critique. Puisque la loi intervenait pour imposer au salarié l'exécution de ses en-

Digitized by Google

gagements, l'empêcher de quitter l'atelier sans avoir de motif à alléguer et sans prévenir, l'équité aurait voulu que des entraves fussent mises à l'arbitraire du patron, qu'il lui fût interdit de licencier ou de réduire ses ateliers, et de changer brusquement le taux de la journée sans avertir les ouvriers un certain temps d'avance. Il y a là un abus que la loi aurait dû réprimer, comme elle réprimait les abus d'autorité du patron sur les apprentis ; la Constituante avait d'ailleurs posé ce principe dans le décret de juillet 1791. L'excuse du législateur, c'est que l'abus ne semblait pas à craindre de la part des patrons. La guerre, absorbant une portion notable des hommes valides, les bras manquaient à l'industrie aussi bien qu'à l'agriculture, et, à certains moments de l'année, les fabricants étaient menacés de voir leurs ateliers déserts et leur fabrication suspendue par le départ des ouvriers. C'était là le seul danger du moment, tandis qu'il n'était nullement à craindre de voir un industriel congédier les ouvriers qu'il ne savait comment retenir.

On ne saurait trop y insister : pour bien comprendre la loi de germinal, il ne faut pas oublier ce caractère essentiellement pratique. Tel fut l'esprit que Napoléon porta dans toutes les questions relatives au travail et aux classes laborieuses. Il n'avait pas entendu revenir sur ce qui avait été décidé en 91, courber de nouveau le travail sous le régime des règlements et des priviléges ; il n'entendit pas s'arrêter devant le principe de la libre concurrence, lorsqu'une raison d'ordre public lui parut exiger une infraction à ce principe. Le titre 1er de la loi de germinal prévoyait même l'établissement de règlements obligatoires pour certaines fabrications, si les intérêts du commerce extérieur l'exigeaient. Les professions d'imprimeurs, de libraires, d'orfévres, furent soumises à des règlements particuliers que réclamaient la sûreté de l'Etat, la morale publique et la bonne réputation de ces industries au dehors. Enfin, Napoléon ne craignit pas de rétablir de véritables corporations privilégiées. La boulangerie et la boucherie parisiennes furent reconstituées sous une forme qui rappelait les communautés de l'ancien régime les plus exclusives, puisque le nombre des patentes dans ces industries fut limité. Deux différences essentielles distinguaient toutefois les corporations nouvelles des anciennes : leurs priviléges n'avaient en vue que l'intérêt public et non l'intérêt du privilégié, et aucune délégation de l'autorité publique n'était donnée à leurs syndics. Intermédiaires entre leurs confrères et le préfet de police, ils n'avaient d'autre mission que d'éclairer ce magistrat et de faciliter l'exécution de ses arrêtés par de simples mesures disciplinaires consenties par les intéressés.

Ce fut dans le même ordre d'idées que fut conçue la création des

Digitized by Google

Prudhommes de Lyon en 1806, ce modèle de juridiction industrielle qui semblait une restauration du passé et qui, en réalité, était une conception aussi neuve que sincèrement démocratique. Les conseils de prudhommes ne furent appliqués sous l'Empire qu'à certaines fabrications spéciales dans le but de prévenir les conflits journaliers qui s'élevaient entre les manufacturiers et les ouvriers propriétaires ou locataires des métiers de tissage. La constitution de ces conseils où les ouvriers patentés siégeaient en nombre égal avec les fabricants, montre bien qu'aucune préoccupation politique ne pouvait détourner l'empereur d'exécuter ce qui lui paraissait juste. Il avait bien compris qu'un tribunal arbitral entre deux intérêts toujours rivaux, sinon hostiles, ne peut avoir d'autorité conciliatrice qu'autant qu'il représente les deux intérêts divergents, et que chacun y trouve ses pairs. Si plus tard l'institution des prudhommes, en s'étendant successivement à d'autres industries, est devenue impopulaire, c'est que l'on avait perdu de vue l'esprit qui les avait créés, et que l'on était arrivé, en méconnaissant la pensée impériale, à soumettre les salariés à des conseils où ne siégeait aucun salarié.

Le législateur qui n'avait pas hésité à concevoir cette innovation réellement démocratique, ne devait s'effrayer ni du réveil de l'esprit religieux, ni du réveil de l'esprit d'association. Il ne devait pas priver les classes laborieuses de ce double principe d'une assistance à la fois morale et efficace. Il avait rendu aux pauvres et aux malades les sœurs hospitalières, rappelé les frères de la Doctrine chrétienne pour hâter l'organisation de l'éducation populaire, qui fut toujours une de ses pensées favorites. La police impériale, si ombrageuse et si bien servie, montrait une grande tolérance pour le compagnonnage toutes les fois qu'il ne dégénérait pas en rivalités grossières. Quelques sociétés de secours mutuels qui avaient traversé dans l'obscurité les mauvais jours de la Révolution reparurent, et là où il restait chez les ouvriers quelque étincelle des sentiments qui les animaient en 91, ils purent essayer de reprendre les tentatives étouffées bien plus par les maximes d'une fausse politique, que par la jalousie de la bourgeoisie. Les sociétés de secours mutuels de Grenoble, où les ouvriers groupés par corps d'état s'administrent eux-mêmes, datent de l'Empire; elles ne furent pas inquiétées, bien qu'aucune loi n'en autorisât la fondation, et en 1812 une circulaire du ministre de l'intérieur, comte de Montalivet, recommandait le développement de ces institutions. Ce respect pour l'initiative des classes laborieuses est remarquable à coup sûr chez le législateur que l'histoire nous représente, d'habitude, comme s'exagérant les droits de l'Etat et les revendiquant avec une jalousie inquiète; bien que placé sous la pression

Digitized by Google

morale de la réaction bourgeoise qui avait inspiré la loi de germinal, il n'en sut pas moins entrevoir la voie où l'on devait marcher pour amortir les conflits que la liberté du travail, désormais consacrée, devait faire naître, et prévenir ou panser les blessures que laissent derrière elles les luttes de l'industrie. Il avait su comprendre que les théories absolues ne gouvernent pas les sociétés, qu'il ne suffit pas de nier les faits sociaux pour les faire disparaître, et que s'il existe réellement au sein d'une société des intérêts collectifs, il faut savoir ou leur donner satisfaction, ou les laisser se satisfaire par eux-mêmes. Les solutions partielles données aux difficultés de détails qu'il avait rencontrées, montrent dans quel esprit il aurait cherché à résoudre l'ensemble de ces redoutables problèmes, s'il lui avait été donné de gouverner pendant la paix et d'assister au développement industriel que son génie avait provoqué.

F. Du Cellier.

Digitized by Google

LA

DIÈTE DE FRANCFORT

ET LES

GOUVERNEMENTS DE L'ALLEMAGNE

La Confédération germanique doit son existence au Congrès de Vienne. Elle porte, plus que toutes les autres œuvres de cet aréopage célèbre, le cachet de son origine; elle montre que les hommes d'Etat de 1815, passionnés pour la restauration des institutions anciennes, tâche facile à cette époque, n'ont pas eu la main heureuse lorsqu'ils ont voulu créer des institutions nouvelles. Jamais institution n'a mieux révélé le mauvais vouloir et l'incurie de ses auteurs que cette confédération improvisée entre le retour de l'île d'Elbe et la chute de Napoléon Ier. Mais, il faut le dire, l'Allemagne serait mal fondée à rendre l'Europe responsable du sort qu'elle doit aux traités de Vienne. Ce ne sont pas les puissances étrangères qui l'ont faite ce qu'elle est aujourd'hui. Appelé à délibérer sur la constitution de l'Allemagne, le *comité allemand*, composé des représentants de l'Autriche, de la Prusse, de la Bavière, du Hanovre et du Wurtemberg, est bien le seul, l'unique auteur des onze articles insérés dans l'acte constitutif du 9 juin 1815, et qui ont reçu la sanction définitive du Congrès.

La diplomatie allemande, il est vrai, avait les mains liées sur le

Digitized by Google

point capital de cette grande question, puisque le traité de Paris, du 30 mai 1814, prescrivait que tous les Etats allemands seraient unis par un lien fédératif. Mais cette disposition du traité était assez vague pour qu'il fût possible d'en tirer un parti favorable à l'unité de l'Allemagne. Pourquoi n'en fut-il pas ainsi, et quelles furent les causes réelles qui déterminèrent la formation d'une confédération dont l'organisme était reconnu vicieux par ses auteurs eux-mêmes? Telle est la première question qui se présente à l'examen de l'historien.

I

L'histoire de l'Allemagne, depuis un siècle, n'est autre que celle de l'Autriche et de la Prusse se disputant l'influence des Etats secondaires de l'Empire. Cette rivalité commence au règne de Frédéric II de Prusse. Un contemporain de ce prince, le diplomate prussien Dohm, dit dans ses *Mémoires :* « Les Etats de l'Empire, dépendant beaucoup moins des lois que de l'Autriche ou de la Prusse, chacun selon sa situation géographique, le corps germanique ne pouvait se maintenir malgré ces deux puissances. Beaucoup de personnes, à cette époque, étaient déjà d'avis de mettre un terme à une situation aussi précaire; de réunir la multitude des petits Etats de l'Allemagne en deux grands faisceaux capables de se prêter un mutuel appui contre l'étranger et des forces pour leur développement intérieur. » Frédéric, certes, était de taille à opérer une modification aussi profonde du système territorial de l'Europe; mais il ne l'entreprit pas, parce qu'il ambitionnait, pour sa dynastie, mieux que la suprématie de l'Allemagne du nord : il voulait que toute l'Allemagne non autrichienne formât une étroite union sous l'égide de la Prusse. Ce projet, facile à exécuter, écartait toute pensée d'agrandissement de la Prusse, et n'aurait pas rencontré d'obstacle sérieux dans les cabinets étrangers. C'est à cette pensée que répondit l'*Union des Princes*, œuvre qui remplit les dernières années du règne de ce grand roi et lui survécut jusqu'au jour où le traité de Pillnitz vint unir les cabinets de Vienne et de Berlin par une alliance plus apparente que réelle.

En 1815, comme au temps de Frédéric, ce fut avec l'Autriche et la Prusse qu'il fallut compter pour constituer de nouveau l'Allemagne; seulement la face des choses avait changé. L'Empire germanique était dissous. La Prusse, affranchie jusque dans ses derniers vestiges de cette déférence dont Frédéric n'avait pu se départir tout à fait vis-

Digitized by Google

à-vis du chef de l'Empire, aspirait plus que jamais à la suprématie en Allemagne. Entre les deux grandes puissances allemandes, ou mieux, contre elles, Napoléon Ier avait créé trois royaumes secondaires, trop faibles, il est vrai, pour être indépendants dans leur politique, mais poussés à le paraître par leur titre royal. Ces royaumes étaient la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg; un quatrième, le Hanovre, fut rangé à leur côté par le Congrès de Vienne. Rien ne pouvait plus affaiblir l'Allemagne que la formation de ces royaumes, assez grands pour pouvoir, en temps de paix, vivre de leur propre vie, trop petits pour ne pas être réduits, dans les temps d'orage, à chercher un refuge près d'une des grandes puissances allemandes ou de l'étranger.

Ces cours secondaires, comprenant tout ce qu'il y avait de précaire dans leur situation, cherchèrent à lui donner de la stabilité par une politique dont le but fut d'anéantir ou tout au moins d'absorber les petits Etats et d'opposer à la suprématie austro-prussienne une ligue imposante. Ainsi, d'un côté, les tendances des Etats secondaires empêchèrent l'Autriche et la Prusse de se partager la domination de l'Allemagne, et, de l'autre, la rivalité de ces deux grands cabinets s'opposa à leur entente sincère. Telles sont les causes réelles qui ont fait sortir des délibérations du Congrès de Vienne cette Confédération de trente-neuf Etats souverains, d'importance si inégale, et jouissant néanmoins de la même somme de droits.

II

Le pacte fédéral de 1815 et l'acte additionnel de 1820 laissaient généralement beaucoup de latitude à l'action particulière des gouvernements fédérés, mais restreignaient la plupart de leurs droits de souveraineté. Il résulte de là que les Etats allemands ne sauraient, vis-à-vis de l'étranger, se présenter dans les mêmes conditions d'indépendance que les autres Etats de l'Europe. L'Autriche et la Prusse seules font exception sous ce rapport. Leurs provinces allemandes les rendent nécessairement membres de la Confédération; leurs provinces non allemandes, et surtout la position politique que les traités de 1815 leur ont faite, les ont placées au nombre des grandes puissances de l'Europe. Cette dernière position étant pour ces Etats la plus importante, il était facile, dès l'origine de la Confédération, de prévoir quelle serait leur attitude au sein de la Diète. Réduire ce corps représentatif à la nullité dans tout ce qui concernait les questions internationales, et le faire servir d'instrument à leur politique particulière, tel fut le programme de ces

Digitized by Google

deux grandes puissances. La politique intérieure de la Confédération dut forcément se ressentir de cette double influence, et notamment de celle de l'Autriche. Cette puissance, réunissant sous son sceptre une multitude de nationalités d'importance, de mœurs et de civilisation différentes, croit son salut et les conditions de son existence attachés à un système d'absolutisme étroit et exclusif; conséquemment elle ne peut faire participer ses sujets au régime de liberté qui conviendrait au développement intellectuel de la nation allemande. Par cette raison, elle a mis tout en œuvre à Francfort pour abaisser les libertés allemandes au niveau des institutions qu'elle juge utiles à ses propres états. Elle a été secondée en cela, pendant vingt-cinq ans, par la Prusse, subjuguée à cette époque par un parti dont le but était de sauver ses vieux priviléges, menacés par les idées progressives. Quant aux autres gouvernements, la plupart ont partagé les vues des cabinets de Vienne et de Berlin, et les petits Etats libéraux ont dû, bon gré mal gré, plier devant la majorité.

Nonobstant toutes ces entraves, la Diète aurait pu exercer une influence bienfaisante et active sur les affaires de la Confédération, surtout dans le domaine des intérêts matériels, si sa constitution intérieure et le mode de ses délibérations n'avaient rendu impossible toute tentative de ce genre. En effet, les questions les plus insignifiantes ne peuvent être résolues qu'à la majorité des deux tiers des membres de la Diète; les modifications des lois organiques fédérales, et les questions non prévues dans le pacte fédéral, demandent pour leur solution l'unanimité des voix.

Rien de plus curieux que la liste des résolutions et décrets émanés de la Diète depuis 1815 jusqu'à 1848. C'est une succession non interrompue de mesures préventives contre l'abus de libertés qui existaient à peine en Allemagne. En 1819, à la suite du Congrès de Carlsbad, la Diète organise une commission centrale d'enquête sur les manifestations et les tendances libérales, appelées par elle *mouvements démagogiques*[1]; elle décrète des mesures de surveillance pour les universités, enfin elle fait une loi provisoire sur la presse, c'est-à-dire sur la censure. En 1820, elle publie un acte additionnel au pacte de 1815, tendant principalement à restreindre les libertés constitutionnelles des Etats particuliers, à armer certains gouvernements contre leurs propres chambres et à donner à tels autres des prétextes spécieux, basés sur les résolutions de la Diète, pour repousser les questions de réformes constitutionnelles. De 1821 à 1831, la Diète rend de nouveaux décrets contre la

[1] On désignait à cette époque, en Allemagne, tous les libéraux, même les plus modérés, sous le nom de « *démagogues.* »

Digitized by Google

presse ; elle soumet les mémoires et les pétitions qui lui sont adressés à une censure préalable ; elle défend aux journaux de publier ses protocoles, et elle enjoint aux gouvernements constitutionnels de restreindre la liberté de la tribune et la publicité des débats parlementaires.

La révolution de 1830 fournit à la Diète l'occasion de prendre des mesures, non-seulement contre les troubles présents ou à redouter, mais encore contre les agitations passées. En 1831, elle défend aux Allemands de lui adresser des pétitions en nom collectif sur les affaires publiques de la Confédération. Le 28 juin 1832, nouveau décret contre les Chambres, contre la législation intérieure des Etats et contre la presse. Huit jours après, le 5 juillet, autre décret, corroborant et complétant le précédent, et portant défense de former des réunions et des assemblées populaires, de porter des cocardes et des rubans autres que ceux de son propre pays.[1] Par ce même décret, il est imposé aux gouvernements, comme un devoir, de surveiller tous les individus suspects et de se livrer les prévenus de délits ou crimes politiques. Le 9 août de la même année, la Diète déclare crime répréhensible de toute la rigueur des lois, les protestations, pétitions ou adresses relatives à ses derniers décrets. En 1834, à la suite des conférences ministérielles de Vienne, la Diète rend un décret qui défend aux gouvernements d'élargir les droits de leurs Chambres et leur ordonne de soumettre tous les différends qui pourraient surgir avec leurs Parlements à un tribunal d'arbitres fédéral, composé exclusivement de membres choisis par les gouvernements. Le même décret restreint les droits des Chambres en ce qui concerne la discussion du budget et des impôts ; la presse et les universités y sont l'objet de nouvelles mesures préventives.

Le nombre des livres et journaux prohibés alors par la Confédération fut immense. Des catégories entières d'écrivains et de poètes furent frappées d'interdit pour leurs ouvrages publiés et même pour leurs productions futures ; le même sort atteignit toutes les publications de certains éditeurs. Enfin, le 29 juillet 1841, la Diète consolida son œuvre en prolongeant de six ans la durée de ses décrets de 1834.

La série de résolutions qui viennent d'être indiquées embrasse à peu près l'ensemble des travaux auxquels la Diète s'est livrée dans le cours de trente années. Si l'on ajoute à ce qui précède un petit nombre de décisions relatives à quelques gouvernements sur des questions tout à fait secondaires, telles que la décision de 1837, concernant le conflit constitutionnel du Hanovre, par laquelle la Diète se déclara incompétente ; celle de 1846, au sujet de l'affaire de

[1] On voulut ainsi frapper d'interdit les couleurs nationales allemandes.

Digitized by Google

Schleswig-Holstein, décision qui ne décida rien, la liste des travaux de la Diète sera à peu près complète. Les seules choses pratiques dont l'Allemagne soit redevable à l'Assemblée fédérale de cette époque, sont : l'organisation militaire fédérale, la reconstruction des forteresses de Rastadt et d'Ulm, et la garantie de la propriété littéraire. Les réformes promises par le pacte fédéral, relativement au commerce, à la navigation et aux douanes n'ont pas même été soumises à la discussion.

IV

Nous avons vu les gouvernements adhérer d'une manière unanime, dans le sein de la Diète, au système de répression patronné par l'Autriche et la Prusse. Toutefois, ce serait une erreur de croire que tous les Etats allemands approuvaient dans leur for-intérieur un ordre de choses qui les livrait, presque sans condition, au bon plaisir des deux grands cabinets, et surtout à celui de l'Autriche, dont l'ascendant sur la cour de Berlin grandissait tous les jours. Les aspirations des Etats secondaires perçaient, de temps à autre, à travers les apparences obséquieuses qu'ils étaient obligés de garder vis-à-vis de leurs puissants protecteurs. Les représentants de ces Etats eurent à différentes reprises à se repentir de n'avoir pas constamment su réprimer au fond de leur cœur des velléités d'opposition libérale, taxées de *subversives* par le prince Metternich, et punies souvent par la disgrâce et la chute du ministre qui s'en était rendu coupable, comme cela arriva, entre autres, en 1823, au représentant de Wurtemberg. La Diète procéda même, sur la demande de l'Autriche, à une *épuration* de ses membres, c'est-à-dire qu'elle en fit remplacer plusieurs par d'autres moins favorables aux tendances du libéralisme allemand.

Mais, en dehors de la timide opposition officielle des Etats secondaires, des brochures anonymes, trahissant, par l'allure décidée du langage, leur haute origine, vinrent saper l'autorité de la Diète. C'est ainsi qu'en 1821, un pamphlet intitulé : *Manuscrit de l'Allemagne méridionale*, que l'on croyait être émané de Munich, demanda « l'abolition totale de la Confédération, institution caduque, impuissante et inutile, — invention perfide des grands Etats, cause de ruine inévitable pour les Etats secondaires. » L'auteur du pamphlet insistait sur « la nécessité de dissoudre la Confédération au moyen de ligues particulières et de former sous le protectorat de quelques souverains des groupes nouveaux d'Etats, ou, pour simpli-

Digitized by Google

fier cette œuvre, d'incorporer à ces groupes la plupart des souverainetés existantes. » Un peu plus tard, en 1822, l'opposition gouvernementale contre le régime de la Diète prit un caractère essentiellement anti-autrichien. Cette phase trouva aussi son expression dans un pamphlet anonyme, qui fit alors grande sensation en Allemagne. Cet écrit, intitulé : « *De la situation actuelle de l'Europe, rapport présenté au prince *** par le baron de X,* » conseillait aux Etats allemands « de se soustraire à la tutelle de l'Autriche; de lancer un manifeste énergique, de proclamer un nouveau système politique et d'en confier l'exécution au plus habile et au plus généreux. » L'auteur ne désignait pas quel était le plus habile et le plus généreux ; mais l'Autriche l'indiqua, en surveillant avec plus d'activité la politique de la Prusse.

Une nouvelle phase de l'histoire de la Confédération germanique s'ouvrit, en 1840, à l'avénement au trône du roi Frédéric-Guillaume IV. Depuis longtemps ce prince s'était préoccupé de resserrer davantage les liens fédératifs entre les Etats de l'Allemagne. Sans professer des idées largement libérales, il était ennemi du système qui tendait à faire, de plus en plus, du pouvoir suprême de la Confédération une simple institution de police sur une vaste échelle. D'ailleurs, ses convictions politiques, fortifiées par l'assentiment d'amis dévoués, le portaient à tenter la régénération de l'antique empire allemand ; l'idée lui sourit d'ajouter à sa couronne royale, sinon le diadème impérial, au moins le titre de chef de la Confédération. A peine monté sur le trône, le roi de Prusse, dans une entrevue qu'il eut à Dresde avec le prince Metternich, fit à cet homme d'Etat des ouvertures sur les réformes à opérer dans l'organisation fédérale. Quelques mois plus tard, lorsque l'attitude du ministère Thiers en France commençait à inspirer de vives inquiétudes pour la paix de l'Europe, le roi envoya à Vienne M. de Radowitz, qui a joué depuis un rôle si important dans les affaires d'Allemagne, avec la mission de faire comprendre au cabinet autrichien qu'il y avait urgence à reconstituer la Confédération sur des bases nationales. Ce fut en vain. Le chancelier autrichien avait trop bien compris que les réformes demandées par Frédéric-Guillaume IV, incompatibles qu'elles étaient avec le système de la politique autrichienne, devaient par leur réalisation porter inévitablement la Prusse à la tête de l'Allemagne. Aussi ne donna-t-il aucune suite aux ouvertures de M. de Radowitz, pas plus qu'à celles qui furent renouvelées, en 1845, par le roi personnellement, à l'occasion des fêtes de Stolzenfels. Bientôt, à Berlin, dans l'entourage même de Frédéric-Guillaume IV, il s'éleva une vive opposition contre les projets de ce souverain. Néanmoins, Frédéric-Guillaume résolut de passer

Digitized by Google

outre, et de s'adresser directement à la Diète. Son programme de réformes, présenté à Francfort, en 1847, portait principalement sur l'unité du système de défense militaire, sur l'établissement d'un tribunal suprême fédéral, sur la formation d'une assemblée de notables, avec mission de délibérer sur toutes les questions matérielles, et, avant tout, sur l'abolition de la censure. Le roi demandait, en outre, que la simple majorité des voix suffît pour l'adoption des projets de loi soumis à la Diète. Ce fut la première fois que la Prusse saisit la Diète d'une proposition sans être assurée d'avance de l'assentiment de l'Autriche; aussi, celle-ci sut-elle faire ajourner ces motions. Mais quelques mois plus tard, la Révolution vint surprendre la Diète germanique.

V

La Prusse, ainsi qu'on le voit, était préparée à faire face au nouvel ordre de choses amené par les événements de France. A cette époque déjà, M. de Radowitz, — car c'est lui qui détermina la politique allemande du roi, — avait conçu ce projet que les mouvements révolutionnaires de mars et leurs suites ne lui permirent de tenter qu'un an plus tard. Reconnaissant l'impossibilité pour l'Autriche de subordonner ses intérêts à ceux de l'Allemagne, il pensa que le meilleur moyen de donner à la Prusse la suprématie en Allemagne, c'était de former entre les divers Etats une union fédérative si étroite que l'Autriche en restât forcément exclue. La réalisation de ce projet sembla d'autant plus facile que déjà l'orage grondait en Lombardie, et que le cabinet de Vienne devait, selon toute prévision, être bientôt trop occupé ailleurs pour mettre obstacle aux entreprises de la Prusse. D'un autre côté, on croyait à Berlin que les gouvernements secondaires d'Allemagne, chez lesquels le contre-coup de la révolution de Février s'était fait sentir, devaient venir chercher un appui contre cette révolution auprès de la Prusse, qui l'accorderait au prix de leur adhésion à sa politique.

Mais Vienne, à cette époque, n'avait pas été visitée par la révolution; le prince Metternich était encore debout; la Prusse avait donc certains ménagements à garder avec sa rivale. Par conséquent, au mois de mars, M. de Radowitz fut de nouveau envoyé à Vienne, afin de soumettre au cabinet autrichien le programme présenté à Francfort. Cette fois, le vieil archichancelier Metternich, soit qu'il pressentît les événements qui bientôt devaient le faire descendre du pouvoir, soit qu'il connût les projets ambitieux de la Prusse, jugea

Digitized by Google

utile à sa politique de faire bon accueil au négociateur. On convint de convoquer un Congrès à Dresde auquel seraient soumises les propositions des deux cabinets. Il faut noter en passant que l'Autriche avait consenti l'adjonction, à la Diète, d'une seconde assemblée fédérale à titre de Législative, composée de membres élus par les chambres des divers Etats. Les révolutions de Vienne et de Berlin firent avorter ces projets et enlevèrent, pour quelque temps, l'initiative aux gouvernements.

La Diète de Francfort, placée plus près de Paris que l'Autriche et la Prusse, subit aussi plus promptement qu'elles le contre-coup de la révolution de Février. Redoutant une chute prochaine, elle tenta un effort suprême pour maintenir son autorité. Elle publia une proclamation qui exhortait peuples et gouvernements à la concorde et à la confiance. Mais ses paroles n'étaient déjà plus écoutées. Les gouvernements mêmes furent les premiers à méconnaître les ordonnances fédérales qu'ils avaient faites, et ceux de Wurtemberg et de Bade affranchirent spontanément leur pays de la censure imposée par la Diète qui, pour conserver une apparence d'autorité, s'empressa de déclarer que les gouvernements étaient libres d'abolir la censure [1].

A partir de ce jour, on la voit détruire, morceau par morceau, son œuvre de trente années. Sans l'apparence même d'une pression extérieure, elle rapporte ses décrets, qu'aucun des Etats fédérés ne peut plus exécuter ; elle réhabilite les couleurs nationales qui, naguère avaient valu à maints étudiants, pour les avoir portées, la prison et l'expulsion ; enfin, aveu suprême de sa détresse, elle invite les gouvernements à lui déléguer des mandataires jouissant d'une certaine popularité parmi leurs concitoyens, pour l'assister de leurs conseils dans l'œuvre des réformes, et cet appel pressant, il fallut qu'elle le répétât deux fois avant qu'il fût entendu. Tout cela se passait avant que les rues de Vienne et de Berlin eussent été ensanglantées ; il importe de le constater pour montrer sous leur vrai jour les événements ultérieurs.

Les révolutions de Vienne et de Berlin n'eurent sur la Diète d'autre influence que celle de hâter la dissolution de cette assemblée qui, dans les derniers jours de son existence, se vit réduite,

[1] A cette époque s'éleva une discussion assez étrange entre le gouvernement hanovrien et la Diète. Le premier, dans une proclamation, ayant accusé cette haute assemblée d'avoir manqué d'activité et d'énergie, celle-ci fit repousser l'accusation dans la *Gazette des Postes*, en rejetant la faute sur les gouvernements, qui avaient laissé leurs représentants souvent sans instructions, et sur le pacte fédéral qui conférait à chaque membre le droit de s'opposer à une mesure votée par tous les autres.

Digitized by Google

sans qu'une main se levât contre elle, à signer et à convertir en décrets les résolutions d'un parlement improvisé, connu sous le nom de *Vorparlament* (Parlement préliminaire). Elle traita, de pair à pair, ou plutôt d'inférieur à supérieur, avec cette assemblée qui n'avait point de mandat officiel, et, sur la demande du Vorparlament, les membres de la Diète, qui s'étaient signalés le plus par leur esprit antilibéral, durent donner leur démission. Ce fut, en quelque sorte, la revanche de l'*épuration* de 1834. La Diète rapporta, également sur une demande du Vorparlament, toutes les lois exceptionnelles rendues depuis 1819, et les déclara *définitivement supprimées*. A ces conditions, elle put, sans rencontrer d'opposition, préparer les mesures pour la réunion de l'Assemblée nationale et continuer ses fonctions jusqu'à l'établissement d'un nouveau pouvoir fédéral. Le Parlement se réunit le 18 mai, et la Diète lui adressa ses félicitations, déférence qu'il laissa sans réponse. Dès ce moment, la Diète, jusqu'à sa dissolution, ne fut plus qu'une espèce de comité exécutif que le Parlement tolérait afin de ne pas rompre toute relation avec les différents gouvernements. Mais, le 28 juin, l'Assemblée nationale rendit une loi sur l'établissement d'un pouvoir central; elle élut, le lendemain, l'archiduc Jean d'Autriche lieutenant de l'Empire, et celui-ci, le 12 juillet, au sein de l'Assemblée, prêta serment à la loi qui l'avait porté au pouvoir. Immédiatement après, la Diète déposa ses fonctions entre les mains du prince. Ce fut la soixante-onzième séance de cette assemblée fédérale, et la dernière, comme le procès-verbal le constate. Pourtant, la Diète ne devait pas mourir ainsi; on le croyait et on s'est trompé. La disparition de cette assemblée ne fut qu'une illusion et ce ne fut pas la seule de cette époque.

VI

Nous n'entreprendrons pas de raconter l'histoire du mouvement national en Allemagne pendant les années de 1848 à 1850. Les faits principaux en sont encore présents à la mémoire de tout le monde, et le but de ce travail est d'examiner, non pas la part qui revient aux populations allemandes dans les tentatives d'organisation nationale de cette époque, mais l'action d'abord occulte, ensuite manifeste et jamais interrompue des gouvernements relativement aux affaires fédérales.

Le parlement de Francfort, en plaçant provisoirement l'archiduc Jean à la tête de l'Allemagne, avait, certes sans le vouloir, rendu un

Digitized by Google

service éminent à l'Autriche. La majorité de cette assemblée était, dès le début, résolue de créer un empire allemand et de rendre la couronne impériale héréditaire dans la dynastie de Prusse. Cependant, au moment où elle se réunit, l'attitude du roi pendant les événements de Berlin des 18 et 19 mars, avait réveillé, particulièrement dans l'Allemagne méridionale, les anciennes antipathies contre la Prusse, antipathies habilement nourries et favorisées par quelques-uns des cabinets secondaires. Proposer à cette époque le roi de Prusse, même à titre provisoire, pour chef de l'empire, aurait été s'exposer à un échec et de plus encourir une impopularité certaine. D'ailleurs, une sage prudence conseillait de ne pas user maladroitement le souverain à qui on voulait confier les destinées définitives de l'Allemagne, dans une position transitoire qui, vu l'état des esprits, devait, selon toute prévision, être accompagnée de luttes incessantes avec les partis extrêmes. Pour tous ces motifs, le choix de la grande majorité du parlement se porta sur un prince qui, plutôt par ses vertus privées que par des actions d'éclat, était également sympathique aux peuples et aux gouvernements.

Chose remarquable, ce choix ne satisfit justement pas les deux cabinets auxquels il semblait devoir convenir le plus : il déplut à l'Autriche qui, déchirée dans son intérieur, aurait voulu garder chez elle le seul prince capable de couvrir, par sa popularité, la dynastie fortement menacée; il déplut à Berlin où l'antagonisme traditionnel contre la maison de Habsbourg prévalut sur les sages considérations de la majorité du parlement de Francfort. Toutefois, ni l'un ni l'autre des deux cabinets ne se trouvèrent en position de refuser leur sanction au choix du parlement. L'archiduc Jean, prévoyant qu'il serait plus utile à la dynastie autrichienne à Francfort qu'à Vienne, accepta sa nouvelle dignité. En effet, grâce à cette élection populaire, l'Autriche, privée par ses guerres intestines de son influence en Allemagne, reconquit non-seulement cette influence, mais encore elle obtint la première place que la Prusse lui avait disputée avant la révolution. L'archiduc Jean, on peut le dire, se montra à Francfort beaucoup plus prince autrichien que Lieutenant de l'Empire allemand, et il se dévoua aux intérêts de sa famille au point de supporter, avec la patience imperturbable d'un homme qui veut arriver à son but, les affronts et les humiliations que les radicaux et les gouvernements n'épargnaient pas au pouvoir central durant son existence passagère. Il pressentit, bientôt après son arrivée à Francfort, les conflits qui allaient surgir entre le parlement, les gouvernements particuliers et le pouvoir central; conflits qui devaient amener la chute du parlement, le chaos dans l'Allemagne et l'isolement du Lieutenant de l'Empire. Il résista à toutes les at-

Digitized by Google

taques, à toutes les insinuations. Il souffrit que les gouvernements, et notamment la Prusse, lui retirassent les moyens matériels d'exercer son pouvoir et il se condamna à jouer le rôle le plus déplorable qui soit imposé à un pouvoir, celui de l'inaction. Il persévéra à garder sa position, uniquement dans le but de la conserver au gouvernement autrichien jusqu'au moment où celui-ci, délivré de ses ennemis intérieurs, serait en mesure de se substituer à l'archiduc.

Le gouvernement prussien se rendit parfaitement compte des dangers de cette situation. C'est pour cela qu'il ne soutint que faiblement, pendant l'été de 1848, le pouvoir central; qu'il ne négligea jamais, quand la force des choses l'obligea à lui accorder son appui, de se montrer plutôt le protecteur que l'instrument de ce pouvoir, c'est-à-dire de le soutenir afin de faire ressortir l'impuissance du pouvoir fédéral; qu'il allégua ensuite cette impuissance pour déterminer l'archiduc à transmettre son pouvoir à la Prusse; qu'il rompit enfin ouvertement avec ce prince lorsque celui-ci refusa positivement de se prêter aux vues du cabinet de Berlin. Cette rupture était d'ailleurs imposée à la Prusse par la politique dans laquelle elle s'était engagée à cette époque.

Le cabinet de Berlin, le jour même où le roi refusait la couronne impériale, avait entamé des négociations avec les autres gouvernements allemands, dans le but de former un Etat fédératif semblable à celui proposé par le Parlement; il ne s'y trouvait de moins que le titre impérial et l'Autriche. Mais cette dernière puissance avait déclaré de son côté, et à plusieurs reprises, que son nouveau système de centralisation intérieure ne lui permettait pas d'accéder à la formation d'un Etat fédératif allemand qui nécessiterait pour elle, dans certaines mesures, de renoncer à cette centralisation. Il est vrai qu'elle ne s'était prononcée que d'une manière vague sur ses vues relatives à la constitution, et pour cause. Elle voulait, à peu de chose près, le rétablissement de l'ancienne Diète, intention qu'il n'était pas prudent de proclamer dans un moment où les passions révolutionnaires réagissaient encore puissamment sur la politique des cabinets. Dans tous les cas, ce n'était pas la manière de voir de la Prusse. Le cabinet de Berlin reprit l'ancien projet de M. de Radowitz, de former une union des petits Etats, sous la présidence de la Prusse, et de conclure avec l'Autriche une alliance reposant sur les bases de l'ancien pacte fédéral. En un mot, c'était l'établissement de la suprématie prussienne et l'exclusion de l'Autriche de l'Allemagne; projet tout à fait conforme à la politique traditionnelle de la Prusse, justifié d'ailleurs par l'hostilité de l'Autriche contre toute idée unitaire, mais qui supposait une décadence complète de la puissance autrichienne.

Digitized by Google

VII

L'Autriche venait de triompher en Italie; forte du secours de la Russie, elle était sur le point de vaincre l'insurrection hongroise; il ne fallait donc pas espérer, dans un tel moment, que le cabinet de Vienne laisserait accomplir un tel projet. Pour s'y opposer, le prince Schwarzenberg, alors à la tête des affaires, adopta un système tout à fait différent de celui qui avait constamment été suivi par le prince Metternich. Ce dernier avait toujours cherché à empêcher le trop grand rapprochement de l'Autriche et de l'Allemagne, politique qui avait singulièrement favorisé le progrès de l'influence prussienne. Le prince Schwarzenberg, au contraire, résolut d'entrer en lice avec la Prusse sur le champ de la politique fédérale.

A cette fin, il fallait d'abord établir à Francfort un organe fédéral reconnu par tous les Etats, puisque le lieutenant de l'empire ne pouvait plus s'étayer que sur l'Autriche, la Bavière et un ou deux des petits Etats. Les négociations entamées dans ce but avec la Prusse traînèrent près de six mois. Le cabinet de Vienne demanda un pouvoir fédéral provisoire jusqu'à la solution définitive de la question allemande ; il avait l'arrière-pensée de le faire servir de transition à la restauration de l'ancienne Diète. La Prusse, devinant la pensée de sa rivale, déclara ne pouvoir consentir à cette demande de l'Autriche sans que le cabinet de Vienne reconnût formellement l'Union, établie par la Prusse, à la date du 26 mai, avec les autres Etats allemands (la Bavière et le Wurtemberg exceptés), union déclarée, par l'Autriche, contraire au pacte fédéral de 1815. Néanmoins, le cabinet de Berlin fit en cette occasion un premier pas en arrière, grâce aux influences occultes qui pesaient sur ses résolutions et qui penchaient vers la politique autrichienne de manière à contrecarrer et à paralyser le plan de M. de Radowitz. Le 30 septembre 1849, il fut conclu à Vienne, entre les deux cours, un traité en vertu duquel l'Autriche et la Prusse, au nom de tous les gouvernements de la Confédération, étaient chargées du pouvoir central jusqu'au 1er mai 1850 ; le traité donnait à ce pouvoir provisoire la même mission que le pacte de 1815 avait prêtée à la Diète. Quant à l'union prusso-allemande, le traité ne lui fit qu'une concession fort vague, c'est-à-dire qu'il abandonna la question allemande à la libre entente des gouvernements. Abstraction faite de ces considérations particulières, le nouveau pouvoir fédéral était certainement plus conforme à la situation de l'Allemagne que l'ancienne Diète, et, les rêves d'unité étant pour le moment dé-

Digitized by Google

truits, l'Allemagne recueillait au moins cet avantage que l'Autriche et la Prusse, les seules parmi les puissances allemandes capables d'agir, se trouvaient à la tête de la Confédération.

Cependant, les deux grands cabinets n'avaient fait qu'une trève provisoire. Chacun, de son côté, tenta de rallier ses auxiliaires pour entreprendre une lutte décisive. Le rétablissement de la Diète et l'Union prussienne, tels furent les drapeaux des deux camps. Cette guerre de cabinets dura plus d'une année et peu s'en fallut qu'elle ne devînt une guerre de canons. L'Autriche avait pour elle les royaumes qui, à peine échappés, grâce surtout aux armes de la Prusse, des mains de l'insurrection, retournèrent aussitôt à leur ancienne politique, dont le but est le partage, avec les deux grandes puissances, du pouvoir en Allemagne. Le cabinet de Vienne exploita ces ambitions afin de briser l'union prussienne. Pour en venir à ses fins, il appuya un projet accepté par la Bavière, le Wurtemberg et la Saxe, qui consistait à composer le nouveau pouvoir fédéral de sept membres : l'Autriche, la Prusse, la Bavière, le Hanovre, la Saxe, le Wurtemberg et les deux Hesses. Les auteurs de ce projet savaient d'avance qu'il ne serait jamais réalisé ; ils comptaient le voir repousser par la Prusse. Mais ils atteignaient ainsi leur but principal et celui de l'Autriche. Le cabinet de Berlin, en butte chez lui aux tiraillements de deux influences opposées, sans aucun appui important en Europe, voyant même son ancienne alliée, la Russie, prendre le parti de ses ennemis, était, au mois de novembre 1850, arrivé au point où il ne lui restait plus que l'alternative de tirer l'épée contre l'Autriche ou de renoncer à sa politique unitaire. L'hésitation que la Prusse mettait depuis longtemps déjà dans la direction des affaires de l'Union, ne pouvait, d'ailleurs, qu'encourager sa rivale. Aussi l'Autriche ne perdit-elle pas son temps. Un à un, elle détacha de l'Union les plus importants d'entre les petits Etats; elle gagna d'abord les cours et fit ensuite renvoyer les ministres libéraux et dévoués à l'Union. La défection de Hesse-Cassel fut le coup décisif porté à la politique prussienne. Dès lors, l'Autriche prit nettement position entre les deux grandes parties territoriales dont se compose la Prusse. M. de Radowitz obtint du roi Frédéric-Guillaume avec beaucoup de peine que le parlement de l'Union fût convoqué à Erfurt : ce fut là son dernier triomphe. L'Autriche y répondit par la convocation de la Diète, convocation qu'elle fit en son ancienne qualité de président de cette assemblée. La Prusse n'y tint plus. Le parlement d'Erfurt fut congédié en toute hâte, et le roi, dans le but de compter ses amis, invita les princes alliés à venir conférer avec lui à Berlin. Ce Congrès n'eut d'autre résultat que la résolution de répondre à l'appel fait par l'Autriche. On eut soin de protester

Digitized by Google

dans des notes et des dépêches qu'on ne reconnaissait pas, dans « l'Assemblée de Francfort, » la Diète légalement supprimée en 1848, et l'on prétendit n'y voir qu'un simple Congrès. Il n'en resta pas moins constant que la restauration de l'ancien état de choses avait fait un pas immense en avant; le reste n'était qu'une question de temps. D'ailleurs, l'Autriche passa outre. Elle constitua avec ses alliés l'*assemblée plénière* de la Diète et, quelques mois plus tard, le *conseil restreint*, qui commença à fonctionner tout à fait comme avant 1848. Il ne manquait plus qu'une occasion pour montrer que cette *Diète-tronquée*, présidée par l'Autriche, était résolue de diriger les affaires de la Confédération malgré la Prusse. Cette occasion ne tarda pas à se présenter et probablement elle avait été ménagée à dessein. La défection du gouvernement de Hesse-Cassel à l'égard de l'Union prussienne avait amené de graves conflits avec l'assemblée législative de ce pays. La Chambre hessoise, en persistant dans la défense de ses droits, avait compté sur l'appui de la Prusse qui, vu l'origine du conflit, était directement intéressée à empêcher l'intervention de l'Autriche et de ses partisans. Mais c'est justement cette intervention que M. de Hassenpflug, chef du cabinet hessois, d'accord avec l'Autriche, avait voulu provoquer. En même temps que le cabinet de Berlin, par la nomination de M. de Radowitz au ministère des affaires étrangères, semblait vouloir prendre une attitude en rapport avec sa politique anti-autrichienne, l'Autriche, la Bavière et le Wurtemberg concluaient, à Bregenz, un traité pour intervenir à main armée dans la Hesse-Electorale. L'Allemagne se trouva ainsi divisée en deux camps ennemis, et deux armées, l'une de l'Autriche, l'autre de la Prusse, entrèrent en même temps dans les Etats de l'électeur.

En ce moment, le parti féodal en Prusse, qui vit dans le triomphe de l'Autriche celui de sa propre cause, réussit à renverser M. de Radowitz. Son successeur, M. de Manteuffel, posa comme première condition de son programme la conciliation avec l'Autriche. Le cabinet de Vienne profita de cette crise pour avancer toujours. Tout en écoutant les propositions de paix de la Prusse, elle continua de masser ses troupes sur les frontières de la Silésie et de la Bohême, si bien que le nouveau cabinet prussien, justement effrayé de ces armements, et pour donner quelque satisfaction à l'opinion publique du pays, se vit obligé d'ordonner la mobilisation de l'armée. Cependant, la Prusse avait fait d'énormes concessions. Il ne s'agissait plus de la question allemande, de l'Union ou de la Diète. La Prusse avait dissous l'Union; tout ce qu'elle demandait c'était que l'exécution militaire, dans la Hesse et le Holstein, ne se fît pas sans elle, qu'on lui laissât occuper les routes d'étapes reliant, à travers la Hesse, les deux parties de la monarchie prussienne,

Digitized by Google

que le Congrès de Francfort cessât d'agir en qualité de Diète, et que des conférences libres fussent ouvertes dans une ville neutre pour vider toutes les questions en litige. Mais l'Autriche multipliait les difficultés; elle insistait sur la retraite de la Hesse des troupes prussiennes, et la guerre semblait imminente, lorsque les influences, auxquelles M. de Radowitz avait succombé, prévalurent de nouveau dans les conseils du roi Frédéric-Guillaume. M. de Manteuffel demanda et obtint une entrevue avec le prince Schwarzenberg à Olmütz (27 novembre 1850). Il y signa une convention constatant la défaite politique de la Prusse, mais garantissant cependant l'action commune des deux grandes puissances; et il abandonna la question fédérale à des conférences ministérielles, qui devaient se réunir à Dresde. Vers le milieu de décembre 1850, ainsi qu'on le voit, les choses étaient revenues, entre les deux cabinets, au même point qu'en 1848, avant les révolutions de Vienne et de Berlin. Ce fut une étape nouvelle sur la voie de la restauration.

VIII

Le 23 décembre 1850 s'ouvrirent à Dresde les conférences ministérielles qui devaient, selon leurs promoteurs, donner enfin à l'Allemagne, avec la tranquillité, cette réorganisation fédérale tant désirée par tout le monde. L'ouverture du Parlement de Francfort avait éveillé beaucoup d'espérances dans la nation allemande; l'ouverture du Congrès de Dresde réveilla toutes celles des gouvernements. Tous y vinrent avec la volonté de réviser le pacte fédéral de 1815 dans le sens le plus favorable à leurs intérêts dynastiques. Les Etats secondaires surtout comptaient se faire faire une part plus large, à la direction des affaires fédérales, que celle qui leur avait été assignée par l'ancien pacte. La Prusse, de son côté, désirait que le partage avec l'Autriche du pouvoir, dont elle avait joui de fait jusqu'en 1848, fût solennellement proclamé par les nouveaux statuts. L'Autriche, si promptement réintégrée dans son ancienne influence, semblait décidée à poursuivre sa campagne contre la Prusse jusqu'au bout et à rabaisser cette puissance au rang des Etats secondaires. Les Etats de troisième et de quatrième ordre enfin, abandonnés par la Prusse, menacés par l'Autriche et les royaumes qui leur gardaient rancune pour leur alliance avec la Prusse, n'avaient qu'un seul désir, celui de retourner à l'ancien pacte fédéral, garantissant le mieux l'indépendance qu'ils avaient été prêts, pendant deux ans, à sacrifier à l'unité de l'Allemagne, mais dont ils

Digitized by Google

ne voulaient pas se laisser dépouiller au profit de la Bavière ni de la Saxe.

L'Autriche, de prime abord, manifesta des allures victorieuses. Ce fut elle qui présida le Congrès, qui composa les comités et distribua les travaux, tout cela d'après un plan préconçu d'hostilité contre la Prusse et les Etats de la ci-devant Union. Le prince Schwarzenberg déclara que le but principal du Congrès était de fortifier le principe monarchique, conformément aux bases du pacte de 1815. En effet, les projets de révision, soumis au Congrès, portaient principalement sur deux points : donner au pouvoir fédéral plus d'influence qu'avant 1848 sur la législation intérieure des divers Etats; rendre ensuite l'exécution des décrets fédéraux plus facile et plus prompte, en remplaçant l'ancien *conseil restreint*[1] de la Diète par un comité exécutif. Cette dernière proposition était excellente; elle eut d'abord un succès marqué auprès des gouvernements royaux. Seulement, lorsqu'il fut question de fixer le nombre des membres de ce comité, on ne put s'entendre. L'Autriche, de concert avec ses partisans, avait proposé ce changement parce que, dans l'ancien *conseil restreint*, la majorité avait appartenu à la Prusse. Le nouveau comité exécutif devait, selon les idées du cabinet de Vienne, se composer de sept membres et de neuf voix, dont deux pour l'Autriche et deux pour la Prusse; quatre voix auraient été données aux royaumes secondaires (Bavière, Wurtemberg, Saxe et Hanovre) et une aux Deux-Hesses. La Bavière et le Wurtemberg ayant toujours voté autrefois avec l'Autriche, et la Saxe et les Hesses presque toujours, la Prusse se serait trouvée ainsi en minorité constante. Le cabinet de Berlin était évidemment, à cette époque, plus préoccupé de remplir la promesse qu'il avait faite à ses sujets, à savoir qu'on ne rétablirait pas l'ancienne Diète, que de surveiller les plans de l'Autriche; car autrement il serait difficile de comprendre comment M. de Manteuffel pouvait adhérer à un projet aussi dangereux pour l'influence prussienne. Ce que la Prusse ne faisait pas, les petits Etats le firent, en protestant, presque à l'unanimité, contre leur exclusion du comité exécutif. L'Autriche chercha, au grand désappointement des royaumes, à rallier les récalcitrants en leur proposant un comité de neuf membres et de onze voix; mais ce fut

[1] D'après le pacte fédéral de 1815, la Diète délibère tantôt en *conseil restreint*, tantôt en *assemblée plénière*. Le conseil restreint est composé de dix-sept voix, dont six sont voix collectives; c'est dans cette forme que la Diète délibere ordinairement. Quand il s'agit de changements du pacte fédéral, de lois organiques ou d'institutions fédérales nouvelles, la Diète se constitue en *assemblée plénière*, c'est-à-dire que les voix du conseil restreint sont multipliées d'après un mode déterminé pour chaque Etat et portées à un chiffre total de soixante-huit.

Digitized by Google

en vain. On lui objecta qu'un comité de neuf membres ne serait pas plus expéditif qu'un de dix-sept membres, et qu'il valait mieux revenir à l'ancien *conseil restreint*, où les petits Etats avaient une part convenable d'influence. Le plénipotentiaire des duchés de Mecklembourg déclara même tout net que le projet autrichien violait le principe d'égalité entre les divers Etats, principe consacré par le pacte de 1815, sans fortifier le moins du monde le pouvoir exécutif; que si l'on voulait ce dernier réellement fort, il fallait le confier à l'Autriche et à la Prusse seules, sinon, qu'il fallait revenir à l'ordre de choses existant avant 1848.

L'autre partie du projet autrichien, relativement à la compétence du pouvoir fédéral, n'était pas moins hostile à la Prusse. La plupart des questions qui autrefois avaient été du ressort de *l'assemblée plénière* de la Diète, étaient, dans le projet autrichien, attribuées au comité exécutif, et, comme la majorité dans ce dernier se trouvait acquise à l'Autriche, c'était un nouveau coup porté à la Prusse. N'oublions pas un troisième point du programme autrichien : l'accession de toutes les provinces de l'empire d'Autriche dans la Confédération germanique. Ce point, auquel l'accession des provinces non allemandes de la Prusse servait de corollaire, fut le seul adopté par le Congrès à l'unanimité. Nous aurons à revenir sur cette grave question.

Grâce à la résistance des petits Etats, le Congrès de Dresde n'aboutit point. L'Autriche, irritée de cette opposition, aurait voulu passer outre et procéder, de concert avec la Prusse et les royaumes, à l'installation du nouveau pouvoir fédéral, en excluant de toute participation les Etats opposants. Ce fut en ce moment suprême que la Prusse, ouvrant enfin les yeux sur le caractère des concessions que lui avait arrachées l'Autriche, posa comme condition de son assentiment le partage de la présidence de la diète entre l'Autriche et la Prusse. L'Autriche refusa, et le chaos sembla dès lors inévitable, car la Prusse, non-seulement demanda l'ajournement à quinzaine du vote définitif, mais encore fit entrevoir que, si l'on ne parvenait pas à s'entendre, elle demanderait la restauration formelle de l'ancienne Diète. Cette perspective ne faisait le compte ni de l'Autriche ni des royaumes. La Bavière, la Saxe et la Hesse allèrent même jusqu'à déclarer qu'elles refuseraient leur sanction à un tel résultat. En attendant, le Congrès consentit à l'ajournement du vote, et, la quinzaine écoulée, il fixa un nouveau délai jusqu'au 15 mai. Tout fut inutile. Dans la séance du 15 mai, la Prusse et les petits Etats annoncèrent leur résolution inébranlable de retourner définitivement à l'ancienne Diète; le même jour, le Congrès fut clos et les travaux des comités furent envoyés à la Diète, à titre de *matériaux précieux*.

Digitized by Google

Telle fut la fin des nombreuses tentatives de réforme fédérale qui avaient agité l'Allemagne pendant quatre ans. Les efforts des peuples avaient échoué devant la résistance des gouvernements et les efforts des gouvernements devant leur propre individualisme ; si bien qu'à la plupart d'entre eux, le retour à l'ancien ordre de choses parut une véritable ancre de salut. Ainsi se trouva reconstituée l'ancienne assemblée fédérale de 1815.

IX

La Diète germanique, depuis sa résurrection, a été ce qu'elle devait être : le centre vers lequel convergèrent nécessairement toutes les tendances hostiles aux institutions libérales. Son existence seule était une borne opposée au mouvement national de l'Allemagne. Elle allait s'occuper d'effacer un à un jusqu'aux derniers effets de ce mouvement. L'Autriche et la Prusse étant résolues, ainsi que M. de Manteuffel le disait dans la chambre des députés de Prusse, à « rompre avec la révolution, » elles ne pouvaient pas admettre que les petits Etats gardassent des institutions révolutionnaires, et comme telles furent considérées toutes celles qui dataient de 1848 et 1849. La Diète tout naturellement fut l'instrument dont les deux grands cabinets se servirent pour réagir sur la législation des autres Etats, et c'est à quoi cette assemblée s'appliqua dès sa première séance. On ne saurait s'étonner qu'il en fût ainsi après les excès et les menaces auxquels s'était porté un moment l'esprit révolutionnaire en Allemagne comme en France.

Le Parlement de Francfort, afin d'imprimer un caractère d'homogénéité aux réformes politiques entreprises, après la Révolution de 1848, dans tous les Etats de la Confédération, avait délibéré, avant d'aborder les autres chapitres de la constitution de l'Empire, sur un ensemble d'articles désignés sous le nom de *droits fondamentaux*. Ces articles avaient été convertis en une loi et promulgués par le pouvoir central pour être appliqués dans tous les Etats, ce qui eut lieu, en effet, à peu près partout, excepté dans l'Autriche et dans la Prusse. L'abolition de ces droits fondamentaux fut le premier pas de la Diète dans la voie de la restauration. En même temps, elle invita les divers gouvernements à ramener leurs institutions et leur législation vers les principes posés par les pactes de 1815 et 1820 ; invitation qui impliquait le changement des constitutions solennellement jurées, et, par conséquent, pouvait donner lieu à des conflits avec la représentation nationale de chaque pays. Aussi la Diète eut-elle soin

Digitized by Google

de montrer en perspective son intervention, pour les cas où les gouvernements rencontreraient de sérieux obstacles à l'accomplissement de leur devoir fédéral. C'est en vertu de cette résolution que des chartes entières, par exemple celle du duché d'Anhalt, furent rapportées par un seul trait de plume. Quelques-unes de ces constitutions, grâce à leurs principes modérés, auraient pu échapper à l'action de la Diète, si d'autres influences n'étaient venues provoquer cette action : nous voulons parler du parti féodal qui, entraîné par le courant si favorable à ses tendances et enhardi par les encouragements qu'il recevait des gouvernants, demanda à la Diète le redressement des torts faits à ses priviléges depuis 1848. Dans la plupart de ces cas, les parties plaignantes eurent toutes les sympathies de leurs gouvernements ; seulement ceux-ci, ne trouvant pas en eux-mêmes assez d'énergie pour faire un coup d'Etat, désiraient être dénoncés par leur aristocratie à la Diète, afin qu'elle les condamnât à exécuter la volonté du parti féodal. C'est ce qui arriva pour les constitutions des deux duchés de Mecklembourg et pour celle du Hanovre, qui, par suite des résolutions de la Diète, durent être remplacées par les anciennes chartes féodales. En somme, la Diète trouva tous les gouvernements soumis à ses ordres ; quelques-uns firent même plus qu'elle ne leur demandait. Un seul prince a refusé d'y obtempérer, c'est le duc de Saxe-Cobourg-Gotha.

X

Une seule des institutions nationales de 1848 avait échappé aux partis réactionnaires, celle de la Flotte fédérale. Quelques lecteurs ne pourront s'empêcher de sourire, en entendant désigner sous le nom de *flotte*, une douzaine de bâtiments portant ensemble cent canons et quelques chaloupes canonnières, force tout à fait insuffisante pour défendre le littoral allemand de la mer du Nord contre un débarquement de troupes étrangères. Mais il ne faut pas oublier que ce n'était là qu'un faible commencement de marine, n'ayant que deux années d'existence, et créé dans un moment où le trésor allemand était à peu près vide. La marine fédérale ne pouvait devenir une force réelle qu'autant que l'Allemagne resterait unie et organiserait sa défense maritime : nous disons *défense*, car l'Allemagne devra longtemps encore restreindre à un simple système défensif toutes ses entreprises maritimes, si elle ne veut pas éprouver le sort du Danemark, pendant les guerres du premier Empire, et celui de la Russie, pendant la guerre d'Orient

Digitized by Google

de 1854 et 1855. Avec ces restrictions, parfaitement comprises des hommes qui ont dirigé, de 1848 à 1850, les affaires de la marine fédérale, cette œuvre était utile et praticable; l'esprit de parti n'avait rien à y voir, et la Diète de 1851 trouvait dans cette question une occasion excellente de prouver qu'elle n'entendait pas rejeter les choses nouvelles, par la seule raison qu'elles étaient nouvelles. Il n'en fut rien cependant; les longues délibérations, au contraire, qui eurent lieu à ce sujet, mirent plus que jamais en évidence la désunion des gouvernements allemands et l'impuissance de la Diète à prendre quelque décision favorable à la prospérité commune de l'Allemagne.

La Prusse, qui depuis 1848 avait fait de grands sacrifices pour la flotte fédérale et qui avait, en partie, couvert par des avances les arriérés des autres Etats sur le fonds maritime, voulut faire cesser l'irrégularité de ce service. Dans ce but, elle demanda à la Diète une résolution qui déclarât la flotte propriété fédérale et contraignît les gouvernements retardataires à verser leurs cotisations arriérées. La Diète employa trois mois à prendre une décision si simple. Les retardataires refusèrent d'abord de reconnaître la flotte comme propriété fédérale, et lorsqu'à la fin ils le firent, ils protestèrent contre les conséquences mêmes de leur assentiment. Alors se présenta la question de savoir ce que l'on ferait des vaisseaux et du matériel maritime. Les projets ne manquèrent pas. L'Autriche proposa de fonder une marine fédérale formée de trois escadres : celle de l'Adriatique, entretenue par l'Autriche, celle de la Baltique, entretenue par la Prusse, et celle de la mer du Nord, qui serait à la charge commune des autres Etats. Ce projet souriait aux Etats maritimes de la mer du Nord, mais il n'obtint pas l'assentiment de la Diète. La Prusse y était opposée, parce qu'elle ne voulait pas de puissance maritime fédérale dans la mer du Nord, à moins que la marine ne fût placée sous ses ordres, ce qui ne lui aurait pas été accordé par les Etats secondaires. La Bavière et le Wurtemberg prétextèrent la politique libre-échangiste des Etats du Nord pour ajourner leur décision jusqu'à la solution définitive de la question douanière. La proposition autrichienne se trouva ainsi repoussée. On prit alors en considération un autre projet, écartant l'idée d'une marine fédérale, et tendant à une union maritime de la mer du Nord, qui serait fondée sur le libre accord des gouvernements intéressés. La Prusse se montra disposée à concourir pour une large part à l'exécution d'un tel projet; mais ses offres furent froidement accueillies par les Etats secondaires et surtout par le Hanovre, qui aurait désiré avoir le commandement d'une flotte stationnant dans les parages de ses côtes. Faute de pouvoir s'entendre, la Diète fixa un délai dans lequel le projet

Digitized by Google

serait adopté ou repoussé définitivement, et le Hanovre convoqua, au 20 mars 1852, un Congrès où tous les gouvernements allemands furent invités, excepté l'Autriche, la Prusse, le duché de Holstein et le grand duché de Luxembourg. Cette réunion, où l'esprit d'hostilité aveugle prévalut sur une saine appréciation de la situation, fut par cela même sans résultat. Le Hanovre commença par formuler un refus des offres de la Prusse, qui s'était déclarée prête à contribuer pour moitié aux dépenses d'une flotte de la mer du Nord. La Bavière et la Saxe allèrent même jusqu'à faire de l'exclusion de la Prusse une condition de leur adhésion. La plupart des petits Etats, au contraire, refusèrent d'entrer dans la combinaison proposée, à moins que la Prusse n'y prît part. Le Congrès se sépara sans avoir rien résolu. Huit jours après, la Diète décréta la dissolution de la flotte et la vente du matériel. En passant, il faut noter que la Prusse prit en 1854 sa revanche des procédés du Hanovre, en établissant un port de guerre dans le golfe de la Jahde, sur un territoire qu'elle se fit céder par le grand duché d'Oldenbourg.

XI

Nous n'avons pas encore parlé d'un acte de restauration, ayant un caractère plus général, et que la Diète accomplit aussitôt après sa réintégration. Dans les journées de mars 1848, au premier élan de l'enthousiasme national et lorsque la Prusse nourrissait encore l'espérance d'être portée à la tête de l'Allemagne, le cabinet de Berlin, d'accord avec l'assemblée des Etats, avait demandé à la Diète germanique et obtenu l'incorporation, dans la Confédération, des provinces de Prusse et de Posen [1], non comprises au nombre de celles qui, d'après les dispositions du pacte fédéral de 1815, devaient faire partie de la Confédération. Le prince Schwarzenberg, lorsqu'il inaugura en 1849 un nouveau système politique, avait sainement jugé ce que l'Autriche aurait à gagner, en unissant toutes ses provinces à la Confédération, et, ainsi qu'on l'a vu plus haut, il fit une demande en ce sens au Congrès de Dresde. Il était évident qu'une transformation de la Confédération germanique aussi importante que celle qui fut demandée par l'Autriche, devait modifier profondément, non-seulement le caractère de cette Confédération, mais

[1] Cette dernière, seulement pour la partie allemande située sur la rive gauche de la Wartha.

Digitized by Google

encore l'équilibre européen, et c'est incontestablement à ce point de vue plutôt qu'à celui du texte des traités, peu explicite sous ce rapport, que l'Angleterre et la France étaient fondées à s'en préoccuper, ainsi qu'elles l'ont fait à deux reprises en 1851. Mais, si les grands Etats de l'Europe ne peuvent rester indifférents devant une question pareille, à plus forte raison l'Allemagne elle-même et la Prusse doivent-elles lui prêter une attention sérieuse. La monarchie autrichienne compte 36 millions d'âmes, et la Confédération germanique, sans les provinces allemandes de l'Autriche, en compte 29 millions. La demande de l'Autriche admise, on ne pourrait sérieusement considérer l'Autriche comme incorporée à la Confédération, car c'est l'inverse qui aurait lieu, c'est-à-dire que cette Confédération ne serait qu'à moitié germanique, puisque, sur 65 millions d'âmes qu'elle compterait, se trouveraient au moins 28 millions de Slaves, Magyars, Italiens, etc. Cependant, là ne serait pas le danger principal : l'élément allemand, supérieur au point de vue intellectuel, exercerait encore une influence prépondérante dans cette nouvelle combinaison. Ce qui est plus grave, c'est que l'Allemagne, accouplée ainsi avec l'empire d'Autriche, servirait nécessairement à cette dernière de point d'appui pour sa politique extérieure ; elle serait, avec la transformation projetée, à chaque instant appelée à appuyer l'Autriche dans ses luttes avec les diverses nationalités qui composent cette monarchie. On n'a qu'à consulter l'histoire de l'Allemagne depuis deux siècles pour voir que l'Empire n'était souvent que le marche-pied de la politique dynastique des Hapsbourgs. L'Empire germanique a dû sa chute à cette politique, et la nouvelle Confédération lui devrait inévitablement la sienne.

Quant à la Prusse, la réalisation du projet autrichien lui serait mortelle, et, indubitablement, cette pensée a été celle qui a guidé l'Autriche dans la présentation de ce projet. En vertu du pacte de 1815, l'Autriche et la Prusse se trouvent, par rapport à leur participation au territoire fédéral, sur un pied de parfaite égalité, égalité qui a trouvé son expression dans les lois fondamentales de la Confédération et dans l'influence que les deux puissances exercent sur la Diète. Comparativement à ces deux puissances, les autres Etats, même les plus importants, ne sont que des Etats insignifiants. C'est cette égalité de la Prusse et de l'Autriche, et cette supériorité de la Prusse sur les autres Etats, que le prince Schwarzenberg avait en vue de détruire lorsqu'il vint demander la fusion complète de la monarchie autrichienne avec la Confédération. Cette fusion accomplie, il n'y aurait plus eu qu'une seule grande puissance en Allemagne, puisque l'Autriche à elle seule se serait trouvée plus considérable que tout le reste de la Confédération. L'Autriche compterait

Digitized by Google

alors dans l'union fédérale vingt millions d'âmes de plus que la Prusse, tandis que la Prusse n'en compterait que onze millions de plus que la Bavière; par conséquent, la différence entre l'Autriche et la Prusse serait plus grande que celle qui existe entre la Prusse et la Bavière. La Prusse, dans la nouvelle combinaison, au lieu de rester l'égale de l'Autriche deviendrait le premier des Etats secondaires et disparaîtrait en même temps du rang des grandes puissances de l'Europe. Son droit de paix et de guerre, son droit d'avoir une politique extérieure à elle, seraient, dans ce cas, subordonnés à la Diète, où naturellement l'Autriche pèserait de tout son poids. On comprend dès-lors pourquoi les Etats secondaires donnèrent à Dresde leur consentement à la demande autrichienne : l'affaiblissement de la Prusse était leur but commun. Ce qui est moins explicable, c'est la facilité avec laquelle la Prusse, à cette époque, accueillit le vœu du cabinet de Vienne. Le premier engagement pris à ce sujet par le cabinet de Berlin date de 1849. M. de Radowitz, dans l'espoir de réaliser son projet d'union prusso-allemande, proposa à l'Autriche une fédération qui serait formée de deux puissances seulement : la monarchie autrichienne d'une part, et l'Union prussienne de l'autre. Comme on le voit, ce projet était bien distinct de celui d'une Confédération germanique agrandie des provinces non allemandes de l'Autriche. Les embarras de la Prusse, au mois de novembre 1850, firent que ses gouvernants ne virent pas tout de suite l'immense différence de ces deux idées. Plus tard, lorsqu'on ouvrit les yeux à Berlin, l'engagement était pris et il ne restait à la Prusse d'autre espoir d'y échapper que l'opposition des cabinets étrangers. Un Mémoire, élaboré dans les bureaux des affaires étrangères de Berlin et portant la date du 11 février 1851, jeta sur l'attitude du cabinet prussien un jour très lumineux. En constatant l'engagement pris par la Prusse relativement à l'accession de l'empire autrichien à la Confédération, ce Mémoire disait : « Moins la Prusse *insistera* sur cette accession et demandera, comme équivalent, l'accession de son propre territoire non allemand, moins il lui appartiendra de réfuter les objections élevées par l'étranger contre l'accession de l'empire autrichien à la Confédération germanique. La Prusse, en présence de ces déclarations (celles de la France) et d'autres de la même nature, devra garder une grande réserve et se borner pour le moment à cette réponse, que le projet en question est, avant tout, autrichien, et que par conséquent il convient à l'Autriche de le motiver et d'en assumer la responsabilité vis-à-vis des Etats de l'Allemagne et de l'Europe. » La Prusse, prêtant ainsi un concours fort équivoque aux vues de l'Autriche, et les puissances occidentales s'y montrant contraires, le cabinet de Vienne renonça, malgré l'adhé-

Digitized by Google

sion du Congrès de Dresde, à renouveler sa demande devant la Diète. Celle-ci eut donc soin de rétablir l'ancien état de choses, c'est-à-dire que, sur la demande de la Prusse, elle rapporta le décret de 1848, qui avait incorporé à la Confédération la Prusse orientale et une partie du duché de Posen.

A côté de cette active restauration du passé, on voudrait constater quelques mesures d'une utilité générale; mais celles qui ont été prises dans cette voie sont d'une importance et d'un caractère douteux. L'Allemagne a été dotée par la Diète d'une loi fédérale sur la presse ; mais, au lieu de fixer la limite des libertés à accorder à la presse, cette loi ne fixe que la limite des restrictions que les gouvernements sont tenus de lui imposer. Il en est de même de la loi sur les réunions et sur les associations. Ces lois sont en contradiction ouverte avec les constitutions de plusieurs Etats. La Prusse, par exemple, n'a pu les promulguer par cette raison. Voilà à quoi se borne à peu près l'activité législative de la Diète depuis 1851 jusqu'à ce jour. Une proposition de la Prusse, tendant à supprimer les jeux a été écartée par les petits Etats intéressés à les maintenir ; tout ce qu'on a pu obtenir, c'est que les traités conclus avec les fermiers des banques de jeux seraient soumis à la Diète. Il a été fait encore quelques motions relatives à un code de commerce fédéral, à une loi sur l'émigration et sur le droit de domicile; mais ces motions sont restées jusqu'à ce jour soumises à un examen préliminaire. D'ailleurs, aujourd'hui comme avant 1848, toutes les grandes questions matérielles se traitent en dehors de la Diète : la question douanière, la question des poids, mesures et monnaies, et beaucoup d'autres forment l'objet de négociations entre les divers gouvernements sans la coopération de l'assemblée fédérale. Il semble qu'à cette dernière ne soient dévolues, avec intention, que les mesures de police, et, en général, les questions dont les gouvernements particuliers ne tiennent pas à prendre personnellement la responsabilité.

XII

Il nous reste, pour rendre complet cet examen des travaux de la Diète germanique, à parler du rôle qu'elle a joué dans les événements politiques qui ont agité l'Europe tout récemment. La période de 1815 à 1848 a créé à la Diète la réputation d'une impassibilité systématique au milieu des grandes crises européennes ; jamais, pendant ce long espace de temps, elle n'est intervenue directement

Digitized by Google

dans les différentes négociations diplomatiques des grandes puissances. La guerre d'Orient, où des intérêts de la plus haute gravité pour l'Allemagne étaient engagés, devait offrir à cette assemblée une occasion solennelle de montrer jusqu'à quel point elle était capable de participer activement à la solution d'une question européenne. Cette épreuve a été décisive, et elle doit éclairer les esprits les plus prévenus sur le degré d'influence que la haute assemblée de Francfort est en mesure d'exercer sur la politique de l'ancien monde.

Durant toute la période du conflit oriental, antérieure à la déclaration de guerre à la Russie par les puissances occidentales, la Diète germanique ne fut saisie qu'une fois de cette question : encore ne s'agissait-il pour elle que d'une simple communication des pièces relatives aux négociations. Ce ne fut que lorsque l'Autriche et la Prusse eurent conclu à Berlin le traité d'alliance défensive du 20 avril 1854, que la Diète, invitée à adhérer à ce traité, fut mise en demeure de se prononcer sur le conflit qui, à cette époque déjà, avait allumé la guerre. Le cabinet de Saint-Pétersbourg, désespérant de faire accepter aux deux grandes puissances allemandes le traité de neutralité qu'il leur avait proposé, tenta de se faire des alliés parmi les petits Etats de la Confédération et de neutraliser ainsi la politique des cabinets de Berlin et de Vienne. Des tentatives de ce genre auront toujours du succès auprès des cours secondaires d'Allemagne, constamment jalouses des deux grandes puissances et partant disposées à essayer leur influence dans le rôle de médiatrices. De ces prétentions est sortie la fameuse conférence de Bamberg, où l'Europe vit avec étonnement quelques petits Etats, conduits par la Bavière et la Saxe, prescrire des conditions aux deux grandes puissances allemandes, et, pour ainsi dire, tracer à la France et à l'Angleterre la marche à suivre, tout cela dans un esprit manifestement favorable à la Russie. Une certaine fermeté déployée à ce sujet par l'Autriche et la Prusse, fit complètement échouer ces velléités hostiles, et il en résulta que la Diète adhéra au traité du 20 avril.

On se rappelle que ce traité devint, par la suite, un sujet de désunion entre les deux grands cabinets allemands. L'Autriche, par des raisons qui ne sauraient être développées ici, se rapprocha de la politique occidentale, tandis que la Prusse suivit les traditions de son ancienne alliance avec la Russie. La froideur entre les deux cours ne put qu'augmenter par suite de la conclusion du traité austro-turc, pour lequel la Prusse n'avait pas été consultée. Aussi, lorsque l'Autriche vint communiquer ce traité à la Diète et lui demander de s'approprier les quatre points de garantie posés par les puissances occidentales, la Prusse déclara-t-elle nettement qu'en procédant sans consulter ses alliés, l'Autriche avait

Digitized by Google

annulé les effets du traité du 20 avril, et que la Diète n'avait pas à suivre le cabinet de Vienne dans une politique qui embrassait d'autres intérêts que ceux de l'Allemagne. Cependant, quelques mois plus tard, la Prusse fit un revirement en faveur des puissances occidentales, et elle consentit à conclure avec l'Autriche un traité supplémentaire précisant davantage l'appui militaire à donner à l'Autriche; la Diète adhéra à ce traité. S'étant ainsi couverte du côté de l'Allemagne, l'Autriche signa avec l'Angleterre et la France le traité du 2 décembre. Ce fut un nouveau sujet de brouille entre les deux grands cabinets allemands. Dès lors, la Prusse se renferma dans ce système de neutralité qu'elle a gardé jusqu'à la fin de la lutte et qu'elle a su faire triompher au sein de la Diète. En effet, les petits Etats ne demandèrent pas mieux que de se rallier à une politique qui leur assurait à la fois l'approbation de la Russie et exigeait le moins de sacrifices pécuniaires. L'Autriche ayant demandé la mobilisation de l'armée fédérale, la Diète adopta, sur la proposition de la Prusse, une de ces résolutions dans lesquelles la diplomatie allemande met constamment sa gloire, résolution qui consistait à remplacer une expression claire par un mot élastique. Au lieu de voter la mobilisation, elle vota la *mise sur pied de guerre* (*Kriegsbereitschaft*), c'est-à-dire que les contingents fédéraux devraient être tenus prêts, de manière à pouvoir être mobilisés dans la quinzaine. L'Autriche, par son attitude pacifique aux conférences de Vienne de 1855, justifia bientôt ce vote insignifiant, et, au lieu de donner à l'Autriche une approbation que celle-ci lui demandait, l'assemblée fédérale modifia même son vote précédent, en changeant le délai de mobilisation de quinze jours en quatre semaines. C'était comme un signal de désarmement, et les petits Etats ne se le firent pas répéter.

La prise de Sébastopol impressionna péniblement les gouvernements allemands, qui commencèrent à ressentir les tristes effets de leur neutralité. Mais, au lieu de tenter un dernier effort pour conquérir à l'Allemagne une place dans les négociations de paix, ils retombèrent dans les mêmes illusions qui avaient fait échouer les Conférences de Bamberg. La Bavière et la Saxe surtout entreprirent de nouveau de s'interposer comme médiatrices entre la Russie et les puissances occidentales. Repoussées encore une fois, elles firent cause commune avec la Prusse et déterminèrent la Diète à rejeter l'*ultimatum* présenté par l'Autriche à Saint-Pétersbourg; et, lorsque le cabinet russe y eut adhéré, elles l'acceptèrent, tout en refusant de prendre des engagements contre la Russie dans le cas où la paix ne serait pas signée. On sait comment la paix se fit sans que la Diète germanique y participât autrement que par une insertion dans ses

Digitized by Google

protocoles des documents qui lui furent communiqués par l'Autriche et la Prusse.

XIII

De ce qui a été exposé dans le cours de ce travail, il résulte que la Diète actuelle, pas plus que celle d'avant 1848, ne saurait répondre aux tendances, aux aspirations d'un peuple aussi avancé en civilisation que le peuple allemand. Vicieuse dans son organisation primitive et fondamentale, elle l'est devenue encore davantage par la manière dont les gouvernements l'ont transformée depuis 1820. En effet, d'après la lettre et l'esprit des traités de Vienne, la Confédération germanique devait être une confédération d'*Etats;* par des décrets postérieurs et par la politique gouvernementale, elle est devenue une confédération de *princes* ligués, d'après leurs propres aveux, dans le but de maintenir en Allemagne le pouvoir absolu des souverains, appuyé sur des institutions féodales. La Diète est l'expression fidèle de ces principes; les plénipotentiaires qui la composent sont, pour la plupart, les chefs du parti féodal et absolutiste de l'Allemagne; les hommes qui ont des principes libéraux sont systématiquement exclus de cette assemblée. Cela peut expliquer l'unité de vues qui, par rapport à la politique intérieure, a toujours présidé aux résolutions de la Diète; et cela explique aussi pourquoi la Diète ne jouit pas du respect et de la confiance, sans lesquels aucun pouvoir ne peut longtemps subsister. Frappée d'une impuissance en quelque sorte organique, séparée de la nation allemande par un abîme, la Diète n'est que l'instrument à l'aide duquel l'Autriche et la Prusse dirigent la politique intérieure des autres Etats de la Confédération, situation si déplorable pour ces derniers, que même les individualistes les plus absolus lui préfèrent une domination franche et directe des deux grandes puissances.

Il ne saurait échapper à personne combien un tel état de choses est dangereux pour le repos de l'Allemagne. A chaque instant, la législation intérieure des Etats est menacée de changements arbitraires. Il suffit à un gouvernement de proposer à Francfort une modification de la charte de son pays dans un sens restrictif, pour qu'on voie aussitôt cette modification sanctionnée par la Diète, et ce gouvernement délié de ses serments envers son pays. Et les chambres des divers Etats ne peuvent s'opposer à l'exécution d'une résolution fédérale; on leur reconnaît à peine le droit de discuter cette résolution. Les

Digitized by Google

gouvernements n'ont pas à leur rendre compte des instructions qu'ils peuvent avoir données aux plénipotentiaires qu'ils envoient à la Diète. Ce qui s'applique aux chartes constitutionnelles s'applique à plus forte raison aux lois ordinaires. C'est-à-dire qu'il n'existe plus de droit public en Allemagne, la Diète s'arrogeant le droit de changer tout selon son bon plaisir. C'est par l'application de ce principe que la plupart des constitutions allemandes ont été modifiées ou supprimées, que les chambres qui s'y sont opposées ont été dissoutes, que des priviléges féodaux légalement abolis ont été rétablis, et que la perturbation a été portée dans les affaires publiques de divers Etats.

Ordinairement, les défenseurs du pouvoir absolu et sans contrôle invoquent, en leur faveur, la force et l'unité que ce principe donne aux gouvernements vis-à-vis de l'étranger ; ils prétendent que les pays, gouvernés d'après ce mode de gouvernement, gagnent en puissance extérieure ce qu'ils perdent en liberté. Cette opinion ne se trouve pas corroborée par l'exemple de l'Allemagne. La nation allemande, comme telle nous ne parlons pas des deux grands Etats allemands, ne pèse point dans la balance de la politique de l'Europe. D'ailleurs, ni l'Autriche ni la Prusse ne peuvent ni ne veulent permettre à la Diète de jouer un rôle indépendant dans les grandes questions européennes, l'Autriche surtout qui a des intérêts diamétralement opposés à ceux de l'Allemagne. Et, comme presque tous les Etats allemands envoient et reçoivent des agents diplomatiques, l'Europe n'aime guère à traiter avec une assemblée qui n'est, en quelque sorte, qu'un *duplicata* des Etats particuliers. Donc, rouage inutile et partant nuisible, la Diète, sur le terrain de la politique extérieure, se concilie aussi peu les sympathies de la nation allemande que sur le terrain de la politique intérieure. Peut-on douter dès lors que chaque mouvement vers l'unité allemande n'emporte, comme en 1848, le pouvoir fédéral de Francfort?

Cette situation si anormale de l'Allemagne mérite, certes, l'attention la plus sérieuse des hommes d'Etat de l'Europe. Les temps sont passés où les peuples basaient leur politique sur la faiblesse de leurs voisins. Des événements récents ont prouvé, d'ailleurs, que la doctrine de la solidarité des peuples européens est sortie de la théorie pour passer dans la pratique. Aujourd'hui, la place que chaque peuple doit occuper dans la grande famille européenne est marquée ; il ne saurait plus être question de soumettre la carte de l'Europe à de grands remaniements, malgré l'opinion contraire de quelques esprits fantastiques. L'Allemagne, moins que tous les autres pays, ne saurait sortir du cercle où elle se trouve enfermée par sa position géographique. Située au cœur de l'Europe,

Digitized by Google

voisine de toutes les grandes nations de cette partie du globe, elle est l'intermédiaire naturel destiné à concilier l'Occident et l'Orient, le Midi et le Nord. La politique d'agression et de conquête lui est interdite ; elle doit protéger l'Occident contre les envahissements de l'Orient; elle doit porter à celui-ci les lumières du premier. Tel est son rôle dans la civilisation, rôle éminemment pacifique et glorieux. Mais, pour que l'Allemagne puisse remplir véritablement cette mission, il faut qu'elle soit forte et unie : voilà à quoi elle tend constamment et malgré tous les obstacles. L'unité de l'Allemagne est à la fois une question de pondération, d'influence dynastique, et une question de liberté; c'est ce qui la rend si compliquée : mais, la première question est celle qui prédomine et de sa solution dépend l'autre. Les gouvernements le comprendront, et ils hâteront une solution pacifique afin d'éviter un jour, à eux et à leurs peuples, de nouveaux ébranlements.

EDOUARD SIMON.

Digitized by Google

LA BOLIVIE

SON PRÉSENT, SON PASSÉ, SON AVENIR

PREMIÈRE PARTIE.

I. — COLONISATION. — ACTION GOUVERNEMENTALE.

L'accueil bienveillant fait en Amérique à notre première étude sur la Bolivie, publiée par la *Revue Contemporaine*[1], nous a engagé à la compléter par un second travail où nous avons réuni des renseignements nouveaux et traité quelques autres points de la question. Les voyages nombreux que nous avons faits dans ce pays, nos études consciencieuses et nos recherches persévérantes pour découvrir le secret de son avenir, nous ont donné la conviction qu'un grand rôle lui était réservé dans l'avenir de la civilisation américaine. Contrairement à l'opinion de quelques hommes timorés qui entrevoyaient la ruine prochaine de ce pays, nous avons toujours pensé que le jour n'était pas loin où la navigation des fleuves et l'immigration étrangère viendraient révéler, aux Boliviens eux-mêmes, les trésors que leur position géographique et leurs révolutions continuelles leur avaient fait négliger jusqu'ici.

Aujourd'hui, ces espérances, qu'on traitait presque de chimériques quand nous les émettions il y a cinq ans, ont passé dans la

[1] Livraisons des 15 et 31 août 1853. — Ce travail, traduit en Bolivie et reproduit par le *Journal de Potosi*, a été également traduit dans la république Argentine par ordre du gouvernement, et inséré d'office dans *El Nacional* du Parana.

Digitized by Google

conviction générale. Personne ne met plus en doute la navigabilité du bermejo, la possibilité de relier Chuquisaca à l'Otuquis par un chemin de fer établi à peu de frais, l'immense avantage de substituer la voie prompte et économique des rail-ways et des steamers au mode actuel de transport par mules, qui, pendant l'année 1854-55, a grevé la marchandise du fret énorme de 2,500 fr. par tonneau de Cobija à Chuquisaca[1]; mais, quand une idée nouvelle se produit, il arrive souvent que personne ne s'est inquiété des obstacles qu'elle doit rencontrer dans la pratique. Les Boliviens, amenés par des circonstances politiques à voir se réaliser en même temps, et par le même moyen, leur indépendance nationale et leur affranchissement commercial, se trouvèrent tout à coup en face d'avantages trop évidents, trop immenses, trop immédiats pour ne pas être pris d'éblouissement. Echapper à l'emprisonnement méthodique du Pérou, à l'esclavage forcé de Valparaiso, conquérir à la fois la liberté de l'achat et la possibilité du retour, voir tomber la barrière qui retenait captives les productions du Beni et de Mojos, mettre Chuquisaca à vingt-quatre heures de l'Otuquis et à huit jours de Buenos-Ayres, entrer par l'industrie dans ce mouvement progressif qui est le but de l'humanité, sentir enfin se réveiller la vie intellectuelle qui ne se développe que par le contact des esprits, voilà les horizons nouveaux qu'ont fait entrevoir peu à peu la chute de Rosas et l'interdiction de Cobija par le Pérou.

Ces vérités, comprises aujourd'hui par la foule, avaient naturellement frappé les hommes éminents qui, tour à tour, ont présidé aux destinées du pays. En 1834, à l'instigation du général Santa-Cruz, dont la haute intelligence devançait son époque, un Congrès avait accordé à M. Luis de Oliden une concession admirablement placée pour recevoir les productions inépuisables des départements orientaux de la république, et servir d'entrepôt à toutes les marchandises européennes qui remonteraient le Paraguay. Nous croyons encore que le premier effort de la colonisation future devra suivre cette voie. Les eaux de la Plata roulent sans obstacle depuis leur source jusqu'à la mer : l'Otuquis est navigable pour le même tonnage jusqu'au point choisi par M. Oliden, et, de là, un chemin de fer, s'élançant à travers les plaines jusqu'au Guapay et contournant les dernières ondulations de la Cordillère jusqu'au Pilcomayo, n'aurait plus qu'à suivre la vallée de ce fleuve et le lit de ses affluents, le Cachimayo et

[1] Le fret constant a été de $ 44 par charge de ballots, et de $ 50 par charge de caisses. D'après une ordonnance, le poids ne devait pas dépasser 8 arrobes, soit 200 livres espagnoles; et malgré ce fret exorbitant, les derniers dissentiments avec le Pérou avaient rendu les muletiers si rares que les négociants attendaient souvent six mois pour le transport de Cobija à Chuquisaca.

Digitized by Google

le Tejar, pour atteindre Chuquisaca sans qu'il y eût un viaduc à faire, une montagne à percer. La moyenne de l'importation annuelle par le port de Cobija est de 1,500 tonnes[1]; ce chiffre se doublera très probablement par les retours aujourd'hui impossibles. C'est donc une source de fortune assurée pour ceux qui auront, les premiers, le courage d'en tirer parti. L'ouverture de cette voie amènera peut-être le Chili à faire un effort suprême en reliant Potosi à la côte par le mode le plus économique. Il pourra sauver ainsi une portion de son commerce. La Bolivie y gagnera des relations avec le Pacifique, mais la colonie d'Otuquis conservera l'immense avantage du transport de retour qui sera toujours impossible par Potosi, condamné par la Cordillère à n'exporter jamais que des piastres fortes. Francia n'est plus là pour enchaîner le fleuve à sa source, ni Rosas pour le barrer à son embouchure, et nous ne doutons pas que bientôt ne disparaissent les légères difficultés qui s'opposent encore à la réalisation de ces espérances naguère encore si lointaines et si prochaines aujourd'hui.

Le général Ballivian, dont l'esprit était enthousiaste et que séduisait tout ce qui avait un reflet de grandeur, ne pouvait manquer à son tour de chercher une issue à l'impasse géographique où le libérateur avait si légèrement acculé la Bolivie, en en fixant les limites. Il sentait, comme tous les hommes supérieurs, que sa patrie étouffait dans le cercle fatal qu'on avait tracé autour d'elle; mais l'obstacle qui se dressait au sud n'était pas de nature à céder à des forces aussi minimes que celles dont il pouvait disposer. Le despote de Buenos-Ayres, que l'histoire stigmatisera pour avoir entravé la civilisation pendant vingt-quatre ans, n'était pas de ces hommes que l'on réduit ou que l'on convainc. Ballivian tourna donc ses regards du côté du nord et vit se perdre à son extrême frontière ce beau canal du Madeira, qui mène à l'Europe, en mêlant ses eaux à celles de l'Amazone. Les puissants tributaires dont la réunion forme son cours, c'est-à-dire le Beni, le Mamoré, le Guaporé, arrosent d'immenses plaines couvertes de tous les trésors de végétation que le soleil féconde sous les tropiques. Des voyages de reconnaissance furent entrepris par ses ordres; on conçut l'espoir de surmonter les cataractes qui semblent isoler la Bolivie par une barrière infranchissable, et l'imagination eut bientôt créé un horizon de villes nouvelles et une flotte de bateaux à vapeur. Pour réaliser ces rêves, le président donna l'ordre à son consul général en Europe, M. Vicente Pazos, de chercher des colonisateurs, et ce diplomate passa un traité avec la Compagnie belge de colonisation, fondée à Bruxelles sous

[1] *Revue Contemporaine*, t. IX (livraison du 31 août 1853).

Digitized by Google

les auspices du roi Léopold. Par un singulier hasard, celui qui écrit ces lignes servit, à cette époque, d'interprète officieux entre M. Pazos et le négociateur belge. Cet acte, dont il a le brouillon sous les yeux, prouve la sincérité du gouvernement bolivien par la grandeur des avantages offerts, qui dépassaient de beaucoup ceux que son prédécesseur, le général Santa-Cruz, avait accordés à M. Oliden. Malheureusement ce projet échoua contre un double écueil. Le général Ballivian disparut de la scène politique, et la Compagnie belge ne remplit aucune des espérances qu'elle avait fait naître. L'Amazone resta donc fermée jusqu'à un avenir inconnu.

Pour faire apprécier les efforts tentés à ces deux époques et les espérances qu'on avait conçues, il est nécessaire de dire quelques mots de la concession faite à M. Oliden, et du traité conclu avec la Compagnie belge. On accordait à M. Oliden : 1° 25 lieues de terrain en toute direction, en prenant pour axe le port sur l'Otuquis, qui devenait ainsi le centre d'un diamètre de 50 lieues dans tous les sens; 2° la réduction des droits de douane à une taxation fixe de 5 p. 0/0, prélevée sur toute marchandise pendant cinquante ans : 3° le droit, pour cette province, de s'administrer et de nommer tous les employés à l'exception de ceux de la douane. Au bout de cinquante ans, le port redevenait propriété de l'Etat. On voit donc que l'œuvre à laquelle se vouait M. Oliden pouvait être aussi fructueuse pour lui qu'avantageuse au pays. Plus important encore était le traité conclu pour quatre-vingt-dix ans avec la Compagnie belge. Il avait pour but la navigation de l'Amazone et de ses affluents, et la colonisation sur une large échelle. La Bolivie concédait : 1° un million d'acres de terres libres, à choisir sur tel point de la République qu'il conviendrait à la Compagnie ; 2° une prime de 20,000 piastres pour l'introduction du premier bateau à vapeur dans les eaux du Beni ou du Madeira ; 3° une subvention de 100,000 piastres pour couvrir la Compagnie des frais de la première expédition ; 4° une prime de 500 piastres pour introduction de chaque ouvrier, de 1,000 pour chaque maître-ouvrier, de 1,500 pour chaque contre-maître, de 2,000 pour chaque fabricant, ingénieur, mécanicien, constructeur, chimiste, agronome, commerçant et comptable : l'engagement pour ces primes s'étendait à dix années ; 5° l'exemption pendant quinze ans de toute contribution sur les colons ; 6° l'exemption pour la Compagnie, et pendant quinze ans, de tous droits de sortie à l'exportation de ses produits ; 7° l'exemption de tous droits à l'importation des outils, machines, mécaniques, etc., etc. ; 8° le droit de créer des entrepôts *libres* dans toutes les provinces de la République ; 9° l'assimilation du pavillon national et de ses droits à celui de la Compagnie sur tous ses navires ou ceux fretés par elle ; 10° le privilége exclusif

Digitized by Google

pendant quinze ans de la navigation à vapeur sur tous les lacs ou les fleuves de la Bolivie, pour lesquels ce privilége n'aurait pas encore été concédé; 11° le droit d'établir et de percevoir des péages sur toutes les routes et canaux établis par la Compagnie. Ces concessions, certes, dépassent en libéralité toutes celles que nous connaissons; mais voici un article plus large encore que tout ce qui précède. Nous le transcrivons en entier :

« Art. 18. Aussi longtemps que la Compagnie introduira progressivement des colons dans la Bolivie, le gouvernement ne pourra faire aucune nouvelle concession de terres parmi celles non occupées dans la République. Ces terres seront réservées pour être vendues ou mises en exploitation par la Compagnie. »

La Compagnie mettait donc l'interdit sur les 19,500 lieues non cultivées. Voyons, maintenant, ce qu'on exigeait comme compensation de tant d'avantages. La Compagnie s'engageait : 1° à introduire dans la République, à partir de la deuxième année, au moins cinquante familles européennes chaque année; 2° à recevoir dans ses ateliers deux Boliviens, pour chaque prime payée, comme il est dit à l'art. 4 des concessions; 3° à faire participer l'État à ses bénéfices nets, dans la proportion de 6 p. 0/0; 4° à céder à l'État le quart de toutes ses existences, à l'expiration du traité (quatre-vingt-dix ans), après remboursement des sommes avancées par lui; 5° à inaugurer la navigation sur les fleuves, créer des usines, faire des routes, établir des manufactures, des fermes, des exploitations de toute sorte, mais sans aucune spécification qui engageât directement la Compagnie. La seule condition positive était l'introduction annuelle de cinquante familles pendant quatre-vingt-dix ans, soit quatre mille cinq cents familles pendant la durée du traité. — Et pourtant, malgré tous ces avantages, malgré le grandiose de ces concessions, on ne parvint ni à surmonter les *Cachuclas*, ni à peupler les bords du Béni, du Mamoré, du Guaporé. Que dis-je? La Compagnie belge mourut à peine née; le problème resta sans solution, et le traité, connu en Europe, n'a été repris par personne malgré l'ampleur de ses clauses. Cela doit être un sujet de graves réflexions pour les gouvernements futurs de la Bolivie, et une marque évidente des difficultés qui s'opposent à la colonisation, et qui ne pourront être surmontées que par les efforts les plus persévérants.

Pendant ces deux périodes, les hommes éminents qui dirigeaient le pays devançaient évidemment l'esprit public qui animait les masses. L'opposition fut vive au sein des congrès; car, bien peu alors étaient en état de mesurer les immenses résultats de l'introduction des capitaux et des bras européens. La qualité d'étranger était une cause de suspicion, et, comme le retour principal était le

Digitized by Google

produit des mines converti en argent monnayé, la foule croyait voir le pays s'appauvrir par chaque remise en espèces, destinée à l'échange des marchandises importées. Un revirement complet de l'opinion devait s'effectuer sous l'administration qui a succédé, celle du général Belzu. Le renversement de Rosas ouvrit tout d'un coup les portes du sud, et la liberté des fleuves conquise par les traités des principales puissances de l'Europe et par les États-Unis, faisant songer au Bermejo, immédiatement navigable, et au Paraguay, ranima le courage de M. Oliden, dont le mérite est de n'avoir pas désespéré pendant vingt ans d'attente et d'impuissance forcées. Mais une fausse mesure financière amena entre le Pérou et la Bolivie des divergences telles, qu'une guerre s'en fût suivie sans les convulsions intérieures de la première de ces Républiques. Néanmoins, elle put pendant une année enfermer sa voisine dans un blocus hermétique qui, privant celle-ci de toute exportation, annulait tout échange et l'eût réduite à la dernière extrémité, s'il eût été possible de maintenir jusqu'au bout la rigueur de cette geôle.

Ce fut un singulier spectacle de voir une nation mise par une poignée d'hommes en interdit durant toute une année, vivant de sa propre substance, ne pouvant payer aucun créancier, perdant brusquement tout son mouvement commercial, et cela, sans qu'aucune perturbation apparente s'en suivît, sans que le gouvernement prît aucune mesure importante pour faire cesser une situation qui pouvait se résoudre en une crise effroyable. On attendit, on fonda son espoir sur les déchirements qui mettaient le Pérou dans l'impossibilité de soutenir son rôle, et l'événement donna raison à ces prévisions. La frontière de Tacna s'ouvrit de nouveau, Cobija redevint libre, et les relations reprirent tacitement leur cours sans que le Pérou eût obtenu la moindre réparation diplomatique, sans qu'il eût tiré le plus petit avantage de ces longues hostilités. Mais ce à quoi ne s'attendaient certainement pas les Péruviens, c'est que cet emprisonnement dessillerait les yeux les plus prévenus parmi les hommes éclairés de la Bolivie. Quelques-uns se rencontrèrent qui, fidèles aux anciennes idées, réclamaient un port sur le Pacifique et voulaient une croisade pour refaire la carte des deux Pérou et s'ouvrir un débouché commode en conquérant Iquique ou Arica. Mais pour la plupart, la guerre de Lima fut une lumière qui illumina les horizons du Paraguay et du Bermejo. On comprit seulement alors que l'avenir de la République, son développement agricole, industriel et commercial, mis en quarantaine à chaque velléité du Pérou, seraient inattaquables quand ils s'appuieraient sur des bases d'intérêt réciproque avec le Paraguay et la république Argentine ; que les moyens coercitifs du cabinet de Lima deviendraient dérisoires

Digitized by Google

dès que le bon marché du fret aurait dépossédé le Chili de sa position de fournisseur exclusif, et que l'exportation serait possible autrement que par Tacna et Cobija. On vit enfin que l'indépendance politique se liait étroitement à l'indépendance commerciale, et les questions de navigation, de viabilité, de colonisation, furent enfin admises au nombre des nécessités irrécusables de tout progrès futur.

On aurait dû s'attendre à une vive impulsion de la part du gouvernement pour la réalisation de projets qui mettaient aux mains de la Bolivie les clefs de ces passages indispensables à sa sécurité comme nation, à son essor comme producteur, à son avantage comme consommateur. Il n'en fut rien. Faut-il attribuer cette indifférence aux luttes incessantes qu'eut à subir l'administration toujours attaquée du général Belzu ? Dans les incertitudes de son existence, elle n'eut pas le temps de songer à d'autres mesures qu'à celles qui pouvaient la mettre à l'abri des complots. Il est permis de tout supposer dans ces pays nouveaux où la sève qui bouillonne avec force est toujours prête à rompre l'écorce qui la retient captive. Nous tenons seulement à constater ce fait que sous les gouvernements précédents il y eut initiative du pouvoir en opposition avec la majorité de l'opinion publique, et que, sous cette dernière administration, ce fut l'opinion publique qui devança le gouvernement. Nous avons recueilli de la bouche des hommes d'Etat de cette époque le témoignage de singulières illusions sur les moyens propres à féconder l'avenir de leur pays, et comme ces croyances, tombées de haut, ont dû nécessairement faire des prosélytes, comme elles peuvent, jusqu'à un certain point, fausser le sentiment général et soulever conséquemment de nouveaux obstacles, nous croyons devoir combattre les étranges théories par lesquelles l'administration directrice cherchait à dissimuler son inertie.

La vue des richesses minérales dont chaque coup de pioche augmente la somme, la contemplation passive des prodiges de végétation entassés à l'est et au sud de la République, amenèrent les hommes dont nous parlions tout à l'heure à se persuader qu'il suffisait de constater l'existence de ces richesses pour attirer les capitaux et les bras. Quand des propositions sérieuses furent faites pour créer des routes, pour établir la navigation des fleuves, et qu'on demanda des garanties, des avantages, des priviléges, ils se contentèrent, complétement étrangers aux nécessités des spéculations financières et industrielles, de désigner d'un doigt superbe les déserts à coloniser, les cours d'eau à reconnaître, les Cordillères dressant partout leurs arêtes rocheuses : « Là, disaient-ils, sont vos garanties, vos avantages ; dans la fertilité du sol, dans l'abondance des produits,

Digitized by Google

dans la découverte des gisements, vous trouverez une large compensation à vos travaux. La Bolivie ouvre ses fleuves et son territoire; elle appelle le monde civilisé à cultiver, à féconder, à recueillir. Partout le ruisseau roule l'or, partout l'argent, le cuivre, l'étain, courent dans la roche en veines précieuses. Nous offrons tous ces trésors à qui saura les venir prendre. Nous ne ferons rien de plus! »

Singulière erreur! et qui, si elle prenait racine dans l'opinion, condamnerait la Bolivie à rester éternellement en dehors du mouvement progressif qui s'accomplit autour d'elle à l'aide des capitaux et de la science de l'Europe. Il ne suffit pas de posséder des terrains fertiles, des forêts primitives, des filons incontestés. Il y a vingt-cinq ans que la France a conquis l'Algérie. Elle a dépensé, sans les marchander, des millions pour cette possession et versé le sang de ses enfants dans d'innombrables combats. Hé bien! il n'y a pas cinq ans que la colonie est entrée enfin dans une voie productive et qu'on entrevoit une récompense assurée à tant de sacrifices. Certes, le ciel de l'Algérie est clément, son sol est fécond, ses ports sont à quarante-huit heures de l'Europe : toutes les garanties que peuvent désirer le citoyen, l'industriel, l'agriculteur, sont données avec une largesse qui satisfait à tous les besoins. La main prévoyante de la métropole emploie à creuser des canaux, à percer des routes, à dessécher des marais, les moments que le fusil de l'Arabe laisse à nos valeureux soldats; l'étranger trouve dans ses villes, dans ses champs, la même protection que le Français; et tout cela n'a pas suffi encore à détourner régulièrement une parcelle de ce grand courant d'émigration qui, pareil à un fleuve majestueux, déverse sur l'Amérique du Nord les flots de travailleurs qui augmentent annuellement une prospérité dont la croissance est bien près de lui donner le vertige.

Il est indispensable que les gouvernements de l'Amérique du Sud se mettent dans l'esprit que la mise en valeur de leurs territoires doit rencontrer des difficultés sans nombre. Soit en raison de la distance, soit à cause des désastres subis par des compagnies aventureuses, l'Europe capitaliste montre une invincible répugnance à s'engager dans des opérations dont l'Amérique du Sud serait le théâtre. Elle ne peut se décider à rien entreprendre de longue haleine sur un sol miné par les révolutions dont les commotions subites renversent les projets les plus sagement combinés. La situation précaire de ces gouvernements entraîne l'absence des garanties positives sans lesquelles rien ne peut se tenter ni se fonder. Certes, l'indépendance est un bien inappréciable, et respirer un air libre est le premier besoin d'un homme de cœur. Les vainqueurs de Junin et d'Ayacucho ont prouvé que le courage du citoyen était supérieur à la discipline du soldat, et l'émancipation des colonies améri-

Digitized by Google

caines a reçu son glorieux baptême dans le sang de ses défenseurs improvisés. Nous comprenons que l'exemple des Etats-Unis d'Amérique ait fasciné les yeux, et que, dans le premier mouvement d'enthousiasme, les peuples affranchis du joug de la métropole aient substitué à la stabilité monarchique la mobilité républicaine. Mais, à l'inverse de l'Amérique du Nord, qui sut rester compacte malgré son partage en Etats différents, l'Amérique du Sud se morcela incontinent en une foule de frêles républiques que ne reliait aucun intérêt commun et que ne tardèrent pas à diviser des rivalités funestes. C'était déjà un principe de faiblesse. C'était, au point de vue économique, un gaspillage de forces morales et matérielles. Cependant, la volonté de l'homme est si puissante, quand la persévérance l'accompagne, l'enthousiasme était si beau à voir après la victoire, les richesses qui viennent de Dieu étaient si exubérantes dans ces régions privilégiées, qu'on se prit à croire qu'avec de bonnes constitutions, la prospérité matérielle se grefferait sur l'arbre triomphant de la liberté. On avait sous les yeux les résultats frappants de l'émancipation du nord, et, sans se préoccuper des différences de races, de tradition, de religion, de climat, de tout ce faisceau de divergences qui indiquait clairement la nécessité de modifier le moule où s'était coulée la grandeur des Etats-Unis, on emprunta à cette aînée dans la liberté, les institutions fondamentales destinées à régénérer le pays.

Personne ne professe un plus profond respect que nous pour la volonté nationale s'exprimant librement par la voix de ses mandataires librement élus; personne n'a une confiance plus illimitée dans le bon sens, la moralité, le patriotisme des citoyens pris dans leur universalité ; rien de plus noble à nos yeux, de plus admirable, de plus imposant que cet effort commun de tous les citoyens en vue des intérêts et de l'élévation de la patrie. Malheureusement, l'histoire des républiques américaines nous force à convenir que les passions humaines ont presque toujours dénaturé cet effort. Les intérêts individuels se sont substitués aux intérêts généraux, les ambitions audacieuses ont subjugué les faibles et les ignorants. On a vainement cherché, dans les constitutions successives, un frein à ces empiétements non interrompus; la lettre des constitutions est une vaine garantie dont tous les peuples ont essayé tour à tour pour en apprendre la fragilité. Depuis trente ans que la Bolivie existe, un seul président, le général Belzu, a pu résigner légalement ses fonctions. Chaque homme revêtu de la dignité suprême a réuni des congrès, fait des constitutions. Nous doutons qu'on puisse trouver des sentiments plus nobles, des idées plus libérales que celles contenues dans ces monuments du patriotisme bolivien. Comment se fait-il donc que toutes ces lois, si mûrement réfléchies, tous ces

Digitized by Google

obstacles si sagement élaborés, n'aient pas empêché une seule insurrection, une seule mutinerie de soldats?

Pourquoi tout nouveau président se hâte-t-il de modifier la loi précédente, d'enterrer la constitution sous l'influence de laquelle il est monté au fauteuil, pour lui en substituer une nouvelle, destinée à périr comme ses sœurs dès qu'une épée plus heureuse brisera son pouvoir? C'est qu'en Amérique, comme ailleurs, les républiques ne se sont établies qu'après une lutte sur les ruines des monarchies, et que leurs fondateurs, dans la terreur d'un retour au passé, ont voulu des bases nouvelles et répudié, comme un danger, tout ce qui pouvait rappeler une ennemie détrônée. En même temps qu'ils proclamaient la souveraineté individuelle, et qu'ils nominaient le peuple-roi, ils enchaînaient cette souveraineté et découronnaient leur principe. Par une étrange contradiction, née d'une défiance illogique, en même temps qu'ils reconnaissaient à la royauté populaire le droit imprescriptible de choisir le mandataire destiné à diriger l'Etat, ils déniaient à ce même peuple le droit de continuer sa confiance, de prouver son amour, de donner à l'élu de sa raison le sceau reconnaissant de la réélection? Par une singulière erreur de la passion, l'homme assez éminent pour être jugé digne de la première magistrature leur devenait suspect le lendemain de son entrée au pouvoir. Poursuivi par le fantôme de la monarchie, leur esprit franchissait d'un bond la durée légale du mandat, et en limitait arbitrairement l'exercice, dressant, par ce fait seul, une accusation de corruptibilité contre la masse des citoyens.

Si les partis d'où sortirent les républiques n'avaient point été aveuglés par ces craintes et par l'espérance de prendre à leur tour une revanche électorale, si les prétendants déchus ou les prétendants futurs n'avaient point été pour eux une sorte d'épouvantail, ils auraient cherché à donner à leurs institutions une base solide, capable de remplacer les garanties écroulées avec la chute de la monarchie. Ils auraient épargné à leur patrie ces commotions qui, à chaque élection présidentielle, troublent sa vie et menacent son avenir. Confiants dans le suffrage universel, ils y auraient fait appel tout d'abord, et, devant la manifestation légale du pays, ils auraient étouffé leurs rancunes et ajourné leurs ambitions.

Les sociétés modernes n'ont point leur racine dans l'abnégation, mais dans les intérêts multiples qui sont comme les artères où circule la vie, et qui ne peuvent s'obstruer sans danger. Tout gouvernement qui se fonderait sur un patriotisme exigeant des sacrifices quotidiens, sur un dévouement qui n'aurait d'autre compensation que la gloire ou le bonheur de tous, serait un gouvernement de visionnaires. Le problème à résoudre pour gouverner est de donner

Digitized by Google

la plus large satisfaction possible à l'individualisme sans blesser les lois qui enfantent le progrès et le bien-être général. Or, comme la stabilité, principe constitutif de toute monarchie, est une des nécessités premières de tout développement matériel; comme jusqu'ici les républiques ont été fondées sur le principe de la mobilité et n'ont pu conséquemment présenter les garanties de durée qu'offrait l'état monarchique, il en est résulté que, dans les pays où la masse des intérêts était telle que leur action devenait dominante, ces pays sont revenus par instinct à l'ordre d'institutions qui leur assurait plus largement ces conditions d'existence; que dans ceux, au contraire, où les intérêts matériels sont encore embryonnaires, le manque de stabilité, la défiance de l'avenir, ont paralysé tout effort, tué dans leur germe toutes les semences de progrès; que ces derniers sont restés en arrière de la civilisation générale, et que la vie, y continuant son travail d'ébullition intérieure, une activité sans issue s'est traduite en éruptions politiques dont l'effet a été de retarder la coopération européenne qui, seule, pourrait compléter leur émancipation.

Si nous nous sommes étendus sur un sujet qui, en apparence, a peu de rapports avec l'avenir de la colonisation dont nous nous occupons en ce moment, c'est que nous nous adressons aux hommes éclairés qui abondent dans toute l'Amérique du Sud : c'est que, sur la surface immense de ce riche continent, nous n'apercevons que des luttes sanglantes dont ne sont pas même exempts les Etats que leur importance commerciale en aurait dû préserver; c'est que la nomination des présidents a toujours été une cause de troubles au Chili, au Pérou, à l'Equateur, sans parler des républiques que baigne l'Atlantique; c'est que cette instabilité est une des causes principales qui mettent obstacle à la dérivation du courant d'émigration qui s'opère vers le nord; c'est qu'avant de demander à l'Europe ses enfants, sa science et ses capitaux, il importe que les hommes d'Etat de l'Amérique du Sud, les esprits éminents que n'aveuglent point des préjugés funestes, soient bien convaincus qu'une réforme doit s'exercer au milieu d'eux, que les garanties offertes doivent être effectives, palpables, et l'appât des avantages d'autant plus séduisant que les capitaux ont plus de raison d'hésiter et de craindre; c'est, enfin, que dans ces pays nouveaux, pleins d'une sève juvénile et capables d'efforts inconnus aux peuples déjà énervés, il est possible d'essayer les changements qui, tout en laissant intact l'édifice libéral de leurs institutions, permettraient de l'asseoir solidement et de lui communiquer la stabilité qui lui manque. La première modification, et la plus importante, consisterait à lever l'interdit dont les législateurs ont frappé l'opinion publique, à permettre au peuple consulté la réélection de l'homme qui aura compris et satisfait les besoins de son

Digitized by Google

pays ; à prolonger ensuite ce terme dérisoire de cinq ans, assigné à l'exercice du pouvoir, et à lui donner une durée de quinze ou de dix ans au moins.

Quand l'Europe verra aux incertitudes du présent se substituer un pouvoir armé du temps nécessaire pour concevoir et exécuter; quand une main, ferme parce qu'elle aura pour elle l'avenir, saura faire respecter les traités qu'elle aura signés; quand les garanties consenties en faveur des capitalistes ne seront plus exposées à être modifiées ou même retirées par des pouvoirs successifs qui croient avoir fait acte de bonne administration lorsqu'ils ont effacé tout ce qui existait à leur avénement; en un mot, quand le calme ne sera plus troublé par les ambitions personnelles, — alors, on verra l'Europe charger ses clippers de pionniers pacifiques, de machines qui décuplent le travail, sillonner de rails les vastes solitudes aujourd'hui improductives, verser enfin sur ces contrées stérilisées la rosée féconde de ses capitaux.

Toutefois, lorsqu'auront disparu les causes de troubles qui éloignent l'émigration du territoire bolivien, tout ne sera pas fait encore pour la prospérité et l'avenir de ce pays. La Bolivie, sans ports, sans issues directes sur les océans, se trouve naturellement dans une situation moins favorable que les contrées fortunées de Lima, de Valparaiso, de Montevideo, de Buenos-Ayres. Il est évident que la position géographique doit exercer sur le développement d'un pays une large influence, et que si partout la colonisation est difficile, les obstacles croissent géométriquement en raison de la distance du port d'arrivée. Aussi n'avons-nous pu comprendre la froideur, pour ne rien dire de plus, avec laquelle ont été reçues les ouvertures tentées par le Brésil dans le but d'offrir des débouchés à la Bolivie. Le rôle de cette puissance nous paraît si grand et si nettement dessiné à la fois, que l'indifférence de l'administration bolivienne n'a pu s'expliquer que par des préoccupations locales, provenant toujours de cette instabilité qui est le fléau des pouvoirs américains. Nous avons entendu des plaintes nombreuses contre la domination royale espagnole ; quand les colons venaient à comparer leur état matériel avec celui des pays fertilisés par l'Angleterre ou les Etats-Unis, ils se prenaient à regretter amèrement leur origine et presque à souhaiter de nouveaux maîtres. Tout en convenant de l'infériorité frappante de la prospérité des colonies espagnoles, nous ne partageons point ces aspirations imprudentes. Les nouveaux maîtres sont à la porte. Dans leur expansion indéfinie, après s'être assimilé le Texas, après avoir transformé Panama en un port américain de fait, — bien que le drapeau grenadin continue d'y flotter, — les voilà qui s'élancent dans la grande mer

Digitized by Google

et qui plantent en vue des côtes de l'Equateur le premier jalon de leur marche vers le Sud. Si l'on n'y prend garde, ces aventuriers, qui semblent nier tout droit, auront bientôt su profiter des défaillances et de l'anarchie fatale qui affligent les gouvernements sud-américains, et le réveil arrivera trop tard. A notre avis, l'introduction de l'élément yankee amènera l'absorption de la race espagnole. Il y a dans le sang anglo-saxon une puissance de ténacité, une force de complexion, un mépris de la vie, une âpreté de travail contre lesquels ne pourra lutter longtemps l'indolence caractéristique des nations sud-américaines. Admis comme colons, les Yankees ne tarderont pas à paraître comme dominateurs, et Atahuallpa sera vengé de Charles-Quint.

Où trouver un contre-poids à cette masse qui s'amoncèle au nord pour rouler ensuite sur le sud comme une avalanche? Evidemment l'entente est difficile entre les républiques du Midi, dont les gouvernements éphémères ont à peine le temps de naître, et s'abîment aussitôt dans les révolutions. Un seul point apparaît comme un phare au milieu de ce tourbillon de luttes fratricides. C'est le Brésil, dont l'épanouissement progressif est à l'abri des tempêtes qui bouleversent les autres parties du continent. La différence des institutions l'a préservé de cette contagion fiévreuse; seul, entre tous les gouvernements américains, il possède cette stabilité que nous avons réclamée comme la première condition de tout développement moral et matériel. Le Brésil, que la solidité de ses institutions n'a point empêché de marcher dans une voie libérale, doit donc être le centre, le chef, l'appui de la croisade sud-américaine défendant son langage, ses mœurs, sa religion, sa suprématie. Après avoir assuré leur existence intérieure par la prolongation du mandat qui leur donnera la consistance monarchique sans les priver de la liberté républicaine, les Etats sud-américains doivent cimenter leur indépendance politique par des alliances étroites avec la puissance qui représente la durée, la garantie, le progrès. Ce sont les remparts pacifiques qui doivent les défendre contre les envahisseurs. Ce n'est point par les armes, mais par une immense impulsion donnée à la cilivisation, à l'agriculture, à l'industrie, qu'on doit chercher à conjurer un danger dès aujourd'hui prévu.

Ainsi que nous l'avons fait observer, la colonisation sera difficilement conduite aux plaines qu'arrosent le Béni et le Mamoré. La Bolivie ne doit donc pas modeler ses efforts sur les tentatives qui pourraient réussir au Chili ou aux provinces Argentines. Elle doit chercher dans les conditions mêmes de sa géographie, dans la configuration de son sol, l'indication des moyens qui doivent assurer

Digitized by Google

son succès. Nous avons fait connaître dans notre premier travail[1] les avantages que pourraient trouver des agglomérations colonisatrices, et les points qui, les premiers, étaient appelés à les recevoir. Il nous reste à expliquer quel rôle doit jouer le gouvernement bolivien s'il veut sérieusement exploiter les trésors dont la Providence l'a fait dépositaire. Il est évident que les colons débarqués à Montevideo ou à Buenos-Ayres, préféreront les lots de terrains qui leur seront gratuitement accordés aux lieux de leur arrivée, à toutes les concessions que la Bolivie pourra leur offrir, quelle qu'en soit la valeur. La proximité de la mer, ce grand chemin de l'Europe, la promptitude de l'établissement, la facilité du retour, sont autant d'attaches qui les saisiront en quittant le clipper. Qui d'entre eux s'exposerait à l'inconnu, à des voyages longs, coûteux et pénibles, pour atteindre des concessions dont la fertilité leur paraîtra douteuse à cause de la distance, et se résoudrait à cet *exil de l'exil*, si dur à supporter, quand les communications sont lentes et rares?

Mais si la Bolivie trouve des spéculateurs qui relient Chuquisaca à Santa-Cruz et Santa-Cruz à l'Otuquis par un chemin de fer facile à exécuter ; s'il se rencontre une compagnie assez intelligente, ou assez subventionnée, à défaut de confiance, pour naviguer sur le Paraguay jusqu'au port Oliden ; si, par conséquent, Chuquisaca, Santa-Cruz, Majas, Mosquitos, le Chaco oriental sont à quelques jours de distance des ports de l'Atlantique, et qu'une voie commode, économique, s'ouvre aux excédants d'arrivage, aux aspirations lointaines, à l'encombrement colonial, — qui ne voit d'un coup d'œil que la Bolivie a nivelé les obstacles, égalisé les chances, éclairé l'inconnu ? Le cœur humain est ainsi fait que partout où fume la cheminée d'un vapeur, partout où mugit la locomotive, il se trouve des passagers qui s'embarquent, des voyageurs qui remplissent les wagons. En supprimant la distance, la Bolivie, de méditerranéenne qu'elle était, devient accessible comme une nation maritime. Ses terrains, sans valeur aujourd'hui, n'ont plus rien à redouter de la concurrence du littoral : sa fertilité, ses richesses aromatiques, médicinales, tinctoriales, deviennent appréciables, parce que l'exploitation en est possible ; et si les Boliviens veulent apprendre quel immense capital mort renferme la République, nous nous contenterons de leur rappeler que M. Dalence évalue à 19,500 le nombre des lieues carrées incultes, mais cultivables de la Bolivie, et que, dans l'Amérique du Nord, les colons achètent à raison de 6,400 piastres par lieue carrée les concessions qui leur sont délivrées[2] !

[1] *Revue Contemporaine*, t. IX (livraisons des 15 et 31 août 1853).
[2] M. Dalence (p. 53, 54, 268) admet que la Bolivie possède 35,479 lieues car-

Digitized by Google

Le premier pas vers l'affranchissement des suprématies voisines, le premier acte de la défense contre l'envahissement lointain, doivent donc consister dans l'établissement, quelque coûteux qu'il soit, des voies rapides qui feront de Chuquisaca une succursale de Buenos-Ayres. Mais il ne suffit pas d'avoir facilité l'échange, d'avoir ouvert l'écluse qui emprisonne les retours, d'avoir créé aux colons la possibilité d'accourir. Nous avons répété qu'il faudrait de longues années pour dériver un bras du grand courant qui porte au nord l'émigration européenne. Les gouvernements sud-américains et celui de Bolivie en particulier, doivent-ils donc attendre, dans une inaction forcée, la fécondation qu'apportera la pioche de l'Allemand ou de l'Irlandais ? — Tel n'est point notre avis. Nous pensons, au contraire, que cet intervalle prévu peut être largement mis à profit pour l'amélioration du présent et la préparation de l'avenir. Et c'est ici l'occasion de parler de la mission que la diplomatie sud-américaine nous semble devoir remplir en Europe.

Nous avons lu dans un journal de Salta qu'il était regrettable que des Etats limitrophes, comme les provinces Argentines et la Bolivie, n'entretinssent point de relations officielles : que celles-là seules étaient profitables et qu'il était oiseux d'envoyer des représentants parader en Europe. S'ils ne font que parader, en effet, le journal a raison ; mais il est dans une profonde erreur si ces représentants ne perdent point leur temps en d'inutiles loisirs. On ne doit point oublier que c'est de l'Europe que viennent les travailleurs et les capitaux. On conviendra également que partout où la main d'œuvre est rare, c'est-à-dire chère et souvent hors de proportion avec le produit, on doit retirer un avantage incontestable de toute machine dont l'engrenage équivaut à une multiplication de bras. Dans les

rées propres à la culture, en défalquant tout le terrain occupé par les rivières, marais, lacs, déserts et régions improductives. Mais il ne veut calculer qu'à *minimâ*, et il réduit ce chiffre, sans en donner le motif, à 25,364 lieues, qui équivalent à 176,102,252 aranzadas, mesure locale. Or, d'après ces calculs, la totalité des cultures, en y comprenant les jachères quadriennales, laisse en friche l'énorme superficie de 135,393,053 aranzadas ; 6,943 aranzadas équivalant à une lieue carrée, il s'ensuit que la Bolivie possède 19,500 lieues carrées, qui attendent la pioche et la charrue. Si le gouvernement bolivien suivait l'exemple des Etats-Unis et de l'Angleterre, qui ont fixé le prix des terres cultivables appartenant à l'Etat, et qu'il adoptât le tarif le plus bas, c'est-à-dire celui des Etats-Unis (celui de l'Australie est plus élevé), ce prix minimum étant de 6,400 $ par lieue carrée, la Bolivie aurait, dans ces terrains cultivables inoccupés, un capital de 124,800,000 $. Certes ce chiffre paraît énorme, et il serait insensé de le considérer comme une ressource immédiate. Mais comme les prix qui sont la base de ces calculs sont admis déjà, soit aux Etats-Unis, soit en Australie, il est raisonnable de penser que les terrains si productifs de Bolivie atteindront rapidement cette limite et la dépasseront peut-être quand les voies de communication auront mis les colons à même de tirer du sol ce qu'il peut produire.

Digitized by Google

contrées, surtout, où le colon est difficile à conduire, la machine devient d'une valeur inappréciable : c'est une colonisation anticipée, relativement peu coûteuse, immensément productive, et dont le résultat infaillible étant de mettre en lumière les richesses du sol, doit rapprocher, par l'appât du bénéfice, le moment où la colonisation véritable prendra son cours régulier.

La colonisation par la machine doit donc précéder la colonisation par l'homme. Il est entendu que le steamer et la voie ferrée ont aplani les obstacles et rendu le transport possible. Mais si les gouvernements d'Amérique se bornent à attendre béatement que les compagnies se présentent pour les steamers, les railways, l'introduction des machines, l'établissement des industries diverses qui seront les préliminaires fructueux de la grande colonisation, ils s'abusent étrangement. Les capitaux abondent en Europe, mais, en Europe même, l'emploi s'en rencontre chaque jour, et la possibilité de l'inspection, ce coup d'œil intéressé du maître, est une garantie qui ne peut être compensée que par d'immenses efforts et de nombreux avantages. C'est donc l'Amérique qui doit aller en Europe chercher les compagnies destinées à sa fécondation, puisque l'Europe ne viendra pas surenchérir en Amérique. Les diplomates des Etats sud-américains sont les intermédiaires naturels destinés à provoquer ce concours du vieux monde. Ce ne sont point tant des traités de paix, entre nations qui n'auront probablement jamais l'occasion de guerroyer ensemble, qui doivent occuper ces représentants, que la difficulté de trouver des spéculateurs pour de grandes entreprises, de doter leur pays de voies ferrées, d'usines de toute sorte, de se mettre à même de discerner quelles sont les machines en rapport avec les besoins locaux, de juger si bien de ces besoins qu'une réponse claire, positive, pratique, tombe toujours de leurs lèvres à chacune des objections qui surgiront par milliers pour la moindre combinaison en projet. Le programme qu'il faudrait tracer à cette diplomatie spéciale est aussi vaste qu'intéressant : savoir les ressources de leur pays, indiquer les garanties raisonnables, les obstacles à vaincre et les profits à tirer; être au fait de toutes les habitudes des banques européennes, de toutes les nécessités inhérentes aux spéculations d'outre-mer; connaître ce qu'il est honnête d'accorder, dangereux de refuser; nouer en France, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne surtout, des relations suivies; se trouver prêt à profiter de toutes les velléités d'émigration, de toutes les découvertes scientifiques que la pratique s'assimile; pouvoir répondre à tout compatriote au sujet des entreprises à former, des machines à expédier; éclairer toutes ces entreprises, expédier toutes ces machines; tenir lieu à la fois, en tant que direction, de banquiers,

Digitized by Google

d'expéditeurs, d'agents d'émigration, de fondateurs de sociétés. Tel est ce rôle utile et fécond, rôle protégé par le caractère diplomatique, si précieux en Europe pour pouvoir puiser à toutes les sources officielles, obtenir les renseignements les plus difficiles et présenter aux compagnies une garantie morale, sans laquelle toute négociation resterait certainement stérile.

Voilà comment nous comprenons l'emploi de ministres plénipotentiaires de la part de l'Amérique, et certes, en face des résultats probables d'une pareille intervention, les gouvernements ne sauraient hésiter à choisir les plus intelligents, et à rétribuer largement les fonctions laborieuses qui leur seraient assignées. Seulement, nous croyons devoir insister sur l'importance du choix des envoyés. Le terrain sur lequel ils devront opérer est glissant. Il faudra qu'ils soient à l'abri des entraînements que leur défaut d'habitude pourrait rendre funestes, car si le succès des premières entreprises doit avoir un immense retentissement pour les succès à venir, un échec aurait pour conséquence infaillible de reculer indéfiniment la possibilité de nouvelles tentatives.

Il ne faut point oublier que la colonisation, c'est notre conviction du moins, n'aura point lieu en Bolivie par l'action isolée de l'émigrant, mais bien par la pression des diverses compagnies qui se fonderont successivement sur son sol. Il est évident que les sociétés de bateaux à vapeur et de chemins de fer ne se borneront pas à profiter du transit qui assure dès aujourd'hui leur existence. Le privilége qui doit, en toute justice, leur être concédé, posera très probablement des conditions de peuplement dans une limite convenue : l'intérêt de l'Etat et celui des compagnies étant le même à cet égard, on ne peut douter des efforts de ces dernières à remplir de semblables engagements. Chaque colon amené par un steamer ou descendant d'un wagon, équivaudra pour la Bolivie à la mise en valeur d'une portion de terrain, et pour la compagnie à une augmentation de fret à l'aller comme au retour. Il en résultera que, de proche en proche, la colonisation traversera les déserts du Chaco, plantant son drapeau pacifique à proximité de chaque débarcadère de bateaux à vapeur, de chaque station de chemin de fer. Ce seront autant de foyers d'où partiront les rayons civilisateurs, autant de points d'attraction pour les amis, les parents des premiers établis. C'est la seule méthode rationnelle et prudente,—lente si l'on veut,—mais présentant les garanties de l'expérience, les seules qui soient empreintes du caractère de la durée. Si donc, comme nous l'avons dit, le premier effort de la colonisation doit avoir lieu par la machine, un effort corollaire se développera par l'établissement des compagnies

Digitized by Google

de navigation et de transport par voie ferrée. La grande colonisation ne viendra que plus tard.

Mais il importe de signaler ici aux gouvernements américains tous les écueils qui se dresseront devant l'inauguration de pareilles sociétés.

Nous admettons pour un moment que ces gouvernements aient conquis la solidité sans laquelle toute tentative serait éphémère ; les capitaux étrangers ne seront pas pour cela convaincus. On se rendra parfaitement compte des profits immenses que les Etats américains peuvent retirer du concours de l'Europe, mais on comprendrait moins facilement que les citoyens, ou, à leur défaut, les gouvernements de ces pays, ne prissent point une part pécuniaire dans des entreprises dont ces citoyens ou ces gouvernements semblent directement appelés à garantir la prospérité future. Si la colonisation ne peut s'établir fructueusement en Bolivie que par la fondation de sociétés puissantes, n'est-il pas du devoir de toute administration jalouse du bien de son pays, d'accorder non-seulement les priviléges, concessions de terrains et autres avantages afférents à ces sortes de projets, mais encore les subventions ou participations faites pour lever en Europe des doutes toujours renaissants quand il s'agit d'opérations transatlantiques ? Qu'on ne croie pas, d'ailleurs, que ces sacrifices soient éternellement à renouveler. Il importe, — et c'est à nos yeux une question d'existence politique autant que commerciale, — que la Bolivie s'ouvre un champ libre du côté du sud. Mais si les compagnies qui lui auront donné la liberté dans ses mouvements, prospèrent, il ne sera plus nécessaire d'acheter un développement qui aura lieu par sa propre expansion. Le succès est un appât suffisant quand il reçoit la consécration de la durée : loin, alors, de concéder gratuitement ses terrains, le gouvernement vendra ceux qu'il possède et rentrera avec rapidité dans toutes les avances qu'auront nécessitées les fondations, glorieusement jetées, de sa grandeur à venir !

II. — ÉTAT DE L'AGRICULTURE SOUS LES INCAS.

Parmi les renseignements utiles qui peuvent faire entrevoir l'avenir de la Bolivie, il n'en est pas de plus intéressants, suivant nous, que ceux qui nous viennent du passé.

Il est un fait qui frappe l'observateur tout d'abord, c'est l'influence de la tradition des Incas qui a laissé des racines si profondes

Digitized by Google

et si vivaces qu'une foule d'usages, de préjugés, de croyances, restent incompris si l'on ne remonte à cette source première pour les expliquer. On le concevra aisément en décomposant le chiffre de la population de la république. Sur 1,373,896 habitants recensés en 1846, M. Dalence compte 714,498 aborigènes, et, le nombre de 659,398 qu'il attribue à la race blanche, comprend tous les métis qu'une parcelle de sang espagnol lui a fait classer parmi la classe conquérante. Le nombre des aborigènes, qui paraît déjà si considérable, en proportion de la race blanche prise en masse, devient plus sensible quand on le décompose par province. En effet, voici le tableau donné par M. Dalence, qui comprend, parmi les blancs, tous les *cholos*, c'est-à-dire les métis de blancs et d'Indiens, lesquels pourraient bien, à un jour donné, faire cause commune avec ces derniers :

Beni, 37 aborigènes pour 1 blanc ; — Oruro, 10 pour 1 ; — La Paz, 4 pour 1 ; — Atacama, 2 1/2 pour 1 ; — Potosi, 1/2 pour 1 ; — Chuquisaca, 1 pour 3 ; — Santa-Cruz, 1 pour 2 ; — Cochabamba, 1 pour 5 ; — Tarija, 1 pour 21.

Dans un pareil état de choses, disons-le en passant, on comprend que les blancs et *demi*-blancs du Beni, de la Paz et d'Oruro, aient pu concevoir quelques appréhensions au sujet de la race indienne.

Il est évident que des débris aussi puissants de l'empire du Pérou ont dû retenir plus d'un lambeau de la foi du passé. Les Indiens, considérés par leurs maîtres comme une caste à part, se transmettant de génération en génération les coutumes de leurs ancêtres ; restant en dehors de tout le mouvement politique, industriel ou intellectuel qui s'accomplit au-dessus d'eux, ils ne se regardent certes pas comme Espagnols. Qu'on demande aux habitants de la Paz quelles fiévreuses terreurs les saisissent chaque fois qu'une commotion vient réveiller la haine héréditaire que les faces cuivrées portent aux faces blanches ! Les cendres de l'insurrection de 1781 ne sont pas encore si bien refroidies qu'on puisse dire ce qui adviendrait si jamais une étincelle pénétrait jusqu'à cet amas caché de secrètes espérances et de désirs mal formulés de vengeance. La guerre sociale, présentée dans une proclamation gouvernementale, est présente à tous les esprits, comme une seconde page de Saint-Domingue. Sans doute, le meilleur moyen de la prévenir est dans l'appel des bras et des capitaux, dans la barrière qu'élève toute industrie contre les tendances perturbatrices, dans la somme plus grande de bien être qu'apportera aux Indiens le développement successif de la prospérité publique.

En attendant, ces indigènes sont restés Indiens. Fils du Soleil, ils

Digitized by Google

espèrent toujours le retour de l'Inca, et ne sont chrétiens que des lèvres. Nous les avons entendus implorer Pachacamac [1], sans savoir assurément ce que valait leur prière ; nous les avons vus faire des libations à leur *mère*, *la Terre*, avec le chicha de maïs ; nous avons constaté mille preuves de cette foi robuste qui a traversé trois siècles d'abaissement, sinon d'esclavage. Il peut être curieux et utile de remettre en lumière ce qu'étaient les routes, les canaux, l'agriculture, sous cette dynastie si regrettée, et de comparer, avec l'ancien état de choses, l'état présent créé par la conquête. Il en sortira peut-être quelque utile enseignement.

L'alimentation publique, au temps des Incas, était, en quelque sorte, l'unique préoccupation de ces monarques. Elle se composait surtout de maïs, — les Péruviens ne connaissaient pas d'autres céréales, — de pommes de terre, de quinna et de diverses racines et cucurbitacées. Les llamas et autres variétés de la même famille, les vigognes et huanacus étaient leurs seuls bestiaux. Mais comme la population était nombreuse, comme chaque règne étendait les limites de l'empire, comme la charge de pourvoir à l'alimentation de leurs sujets incombait à la prévoyance des souverains, ceux-ci avaient placé l'agriculture au premier rang, et ils l'honoraient aux yeux de leurs peuples en cultivant de leurs mains un terrain spécial près de la capitale, le Cuzco. La famille royale avait seule le droit d'y travailler ; elle le faisait en grands habits de fête, et ce labour sacré était accompagné d'hymnes solennels à la gloire du Soleil et de ses fils, les Incas.

Nous venons de dire que la prévoyance du souverain dominait les nécessités matérielles de son peuple. Qu'on nous permette, à ce sujet, de repousser l'imputation de communisme qu'on a souvent fait peser sur les institutions de l'ancien Pérou. Le communisme, tel qu'on l'a prêché de nos jours, est l'utopie irréalisable de quelques philosophes qui font abstraction du passé, du présent et des tendances de la société actuelle. C'est tout simplement un non sens pratique. La monarchie des Incas a duré près de cinq cents ans, et certes, si l'on s'étonne en lisant son histoire, c'est de voir quelle supériorité morale avaient sur l'Europe ces hommes, auxquels manquait pourtant, pour se guider, le flambeau de la religion du Christ. Où ce reproche de communisme, si souvent formulé, a-t-il pu prendre sa source? Nous l'ignorons, et l'examen rapide des institutions de cette époque en prouvera la fausseté.

Arrêtés d'un côté par la mer, de tous les autres par une ceinture de populations barbares, dont une partie, à chaque nouveau règne,

[1] Dans leur ignorance du nom véritable, ils disent : *Pachamama*.

Digitized by Google

se laissait vaincre et assimiler au vainqueur, les Incas ne pouvaient songer à stimuler un commerce sans objet. L'absence d'échanges entraînait celle d'idées maritimes, et les Indiens se bornèrent à la fabrication des barques nécessaires à la pêche et au passage des rivières. L'agrégation successive de toutes ces peuplades, arrachées au cannibalisme par le culte épuré du Soleil, exigeait un plan uniforme de gouvernement et d'administration. Par une sagesse constamment suivie de succès, les conquérants laissaient au chef vaincu la puissance qu'il possédait avant sa défaite. De souverain d'une nation indépendante, il devenait gouverneur d'une province, mais gouverneur héréditaire, en possession d'un pouvoir assuré à ses descendants, tant qu'ils resteraient fidèles. La seule condition qui fût imposée par l'Inca était l'adoption de la religion et des lois de l'Empire. Ces mesures garantissaient la tranquillité politique, mais ce n'était pas assez. En général, les peuples conquis n'étaient autres que des sauvages, vivant au jour le jour, du produit de leur chasse ou de leur pêche, sans prévision du lendemain, se ruant sur leurs voisins quand l'approvisionnement faisait défaut à leur appétit. En leur défendant ces agressions, il fallait en même temps subvenir à leurs besoins par des moyens efficaces et durables. C'est ici que se montre la haute intelligence de ces monarques mystérieux, parlant une langue qui s'est perdue avec leur race, et puissants interprètes d'une civilisation dont la source nous est restée inconnue. Qu'on veuille bien se souvenir que depuis Manco Capac, qui fonda le *Cozco* au commencement du XIe siècle, jusqu'à Atahuallpa, qui mourut en 1532, le même système s'appliqua aux nations incorporées. Ce vaste empire qui, sous ce dernier monarque, s'étendait de Quito jusqu'au Tucuman dans l'intérieur, et jusqu'aux Araucanos sur la côte, s'était formé par des agrégations graduées, conservant, en se superposant, leurs chefs, leur langage, leurs costumes, leurs usages spéciaux, et soudées par une religion commune et des lois générales; ainsi, dans la formation géologique, on peut distinguer nettement l'âge des couches successives, sans que, pour cela, la masse perde rien de la compacité qui la relie en un seul bloc.

Avec une connaissance profonde du cœur humain et des nécessités particulières auxquelles il s'adressait, Manco Capac, en arrachant les sauvages à la barbarie pour en faire des agriculteurs, fonda sa naissante civilisation sur deux lois principales. La première fut la distribution de la terre à toute nation conquise ou agrégée. On calcula l'espace nécessaire pour produire la récolte qui devait nourrir un individu pendant une année, et on attribua chacune de ces parcelles appelées *tupus* à autant d'individus. Ces peuplades, anthropophages la veille, avaient les instincts nomades qui précè-

Digitized by Google

dent toute société; les Caciques reçurent des lots héréditaires, fortifiant ainsi l'esprit de propriété de toute la puissance qui s'attache à la transmission par le sang. Ces sauvages vivaient sous des tentes : les agglomérations érigées en communes durent travailler à la confection des maisons, réparées chaque année par la communauté. Or, on l'avouera, la propriété et l'hérédité ne sont pas la base d'une association communiste, et l'hérédité n'était pas seulement le droit du Curaca, mais celui de tout fils succédant à son père dans l'emploi occupé par celui-ci, tout le temps qu'il en restait digne.

Dans ce système, chaque individu recevait le terrain qui devait assurer largement sa subsistance et celle de sa femme, ainsi que la maison qui devait l'abriter. A chaque naissance d'un enfant mâle, l'administration ajoutait un tupu, et un demi tupu à la naissance de chaque fille. Ce tupu devenait la propriété du garçon qui se mariait, retournait à la communauté en cas de mariage de la fille, ou restait au père en cas de célibat de cette dernière. Les veuves, les filles célibataires, les orphelins possédaient également leur tupu; mais, comme s'ils étaient impuissants à les cultiver, ils entraient dans la classe des *impedidos* (empêchés) qui comprenait, en outre, les malades, les infirmes, les vieillards et les soldats en campagne. Or, la loi, toujours prévoyante, mettait à la charge de la commune le travail des terres appartenant aux impedidos; leur labour avait lieu immédiatement après celui des terres du Soleil; à la nuit close, des hommes armés de puissantes trompettes montaient sur des tours disposées à cet effet, et, après avoir réuni les habitants et réclamé l'attention, ils annonçaient que tel jour aurait lieu le travail en commun, fixant à chacun la part qu'il y devait prendre. La faim était donc conjurée, et, à proprement parler, il n'y avait pas de pauvres, puisque tout homme valide travaillait son champ, et que celui de tout impedido était cultivé par la communauté. La paresse était inconnue, grâce à la rigueur des lois instituées pour la punir.

Mais l'abondance, même sous ces climats d'exception, ne se reproduit pas tous les ans. Aussi les Incas avaient-ils introduit dans leur organisation patriarcale une autre loi, une loi de prévoyance. Tout le sol cultivable, non réparti en tupus, était à son tour divisé en deux parts : les terres du Soleil et celles du monarque. Le produit des premières servait d'abord à l'entretien des nombreux ministres des temples disséminés dans tout l'Empire, comme celui des secondes était affecté à l'Inca, à sa famille et à sa cour. Le surplus, qui était considérable, s'emmagasinait dans les *tampus* (greniers) qui existaient dans chaque ville, chaque village et jusque sur les routes où on les trouvait de trois en trois lieues. C'est là que chaque commune venait recevoir la semence pour la mise en culture de ses

Digitized by Google

tupus, là qu'on puisait en cas de mauvaise récolte, là que les troupes en marche se fournissaient largement du nécessaire. Ces greniers étaient vraiment la clef de la richesse publique. Aussi faut-il voir avec quel soin les Incas procédaient à leur érection dès qu'un territoire nouveau s'annexait à l'ancien. Ils faisaient immédiatement reconnaître les prairies, les terres arables, les forêts, les mines, les salines, les sources, les lacs, les rivières, les arbres, et tout étant mesuré et vérifié, on procédait à la répartition du sol, on faisait connaître aux nouveaux sujets les charges qui leur incombaient, on bâtissait des tampus, et l'on prenait note des besoins de la province.

C'était donc le revenu des terres du Soleil et de l'Inca qui servait à l'assistance publique, de même que c'était de leur circonscription qu'on distrayait tous les tupus appliqués à l'accroissement de la population. Chaque citoyen devait, avant tout, être pourvu. Le Dieu et le monarque ne venaient qu'ensuite. Ce trésor en nature subvenait encore à d'autres nécessités. Tous les citoyens n'étaient pas agriculteurs. S'il n'y avait pas de commerçants, il y avait des peintres, des sculpteurs, des charpentiers, des poètes, des orfèvres surtout, occupés aux innombrables travaux des temples et des palais. Il y avait des historiens, les célèbres conservateurs des Quipus. Toutes ces personnes, payant leur tribut par leur travail, recevaient de l'Inca tout ce qui était nécessaire à leur entretien [1].

A l'exception de la famille royale, des caciques et de leur parenté, des prêtres, des employés civils et militaires, des soldats, des hommes au-dessous de vingt-cinq ans ou au-dessus de cinquante, des femmes et des impedidos, tout citoyen payait un tribut à l'Etat.

Deux mois de travail par an composaient cette redevance; mais si l'impôt était uniforme, rien n'était plus varié que le mode de la perception. Les terres du Soleil et de l'Inca étaient cultivées en commun; cette culture rentrait dans le tribut, mais elle était loin d'absorber les soixante jours imposés. Aussi, tantôt les Indiens paissaient les immenses troupeaux de llamas appartenant au Soleil, tantôt ils confectionnaient les vêtements de l'Inca, des caciques, des soldats et des impedidos, — auxquels on songeait toujours avant tout; — tantôt ils creusaient des canaux, ouvraient des routes, érigeaient des temples. Les artistes comme les laboureurs, les fabricants d'armes comme les pasteurs, tous payaient sans sortir de chez eux, par le labeur approprié à leur profession. L'immense produit de ce travail général s'emmagasinait dans les tampus. C'est là qu'on

[1] N'y a-t-il pas une analogie étroite entre ces mesures et la loi athénienne qui défendait à tout citoyen, sous peine de confiscation, d'avoir chez lui du blé pour plus d'une année, tandis que les *trésors des grains* de la République, alimentés par ses *pourvoyeurs*, restaient abondamment fournis?

Digitized by Google

entassait la laine de vigognes et de llamas qui servait aux vêtements pour les températures rigoureuses, le coton dont se couvraient les populations de la côte, les matières fibreuses qui donnaient la chaussure. De deux ans en deux ans, les gouverneurs de provinces distribuaient à chaque individu, par l'intermédiaire d'employés spéciaux, la laine et le coton qui devaient fournir à l'habillement des deux années suivantes, et la dépouille de maguey dont se fabriquaient les *ojotas*, espèce de sandales dont le nom et l'usage se sont conservés jusqu'à présent. Les femmes tissaient, teignaient les étoffes; les hommes faisaient la chaussure. Les impedidos recevaient ces objets tout confectionnés.

Dans cette organisation, nous cherchons en vain le communisme. Peut-être a-t-on cru en découvrir le principe dans la condition viagère que subissait la propriété attribuée à chaque Indien. La maison, le champ, libéralement octroyés à chacun, revenaient, il est vrai, à l'Etat après la mort de l'usufruitier. Mais, évidemment, dans la pensée des législateurs, ce ne devait être qu'une initiation indispensable à des sauvages auxquels on imposait le frein d'habitudes régulières. Nous en trouvons la preuve dans la consécration de l'hérédité, appliquée toutes les fois qu'il s'agissait des classes moins proches de la barbarie. Non-seulement la transmission du pouvoir était héréditaire chez l'Inca, mais chez tous les caciques, chez tous les employés supérieurs qui dérivaient de ce pouvoir centralisateur. Le régime implanté par Manco-Capac était évidemment approprié au milieu sur lequel il devait agir. En tant que Dieu, il donnait à ses lois cette empreinte religieuse, infaillible pour des cœurs naïfs. En tant que roi, s'il absorbait la richesse publique, c'était pour la répandre en rosée bienfaisante qui atteignait jusqu'au plus humble de ses sujets. On ne peut mieux comparer cette organisation patriarcale qu'à la famille antique, où le père était le chef absolu, veillant au bien-être de ses nombreux rejetons, émancipant les plus dignes, souvent sévère, toujours juste, et compatissant à tous les maux. Nous reconnaissons certainement ce qu'il y avait de rudimentaire dans cette civilisation : nous convenons que la quiétude qui découlait de la prévoyance gouvernementale était un obstacle puissant au développement des masses, dont la faim a été jusqu'ici, le triste, mais le pénétrant et actif aiguillon. Nous accorderons que les Indiens régis par l'Inca pouvaient être inférieurs aux races européennes héritières de toutes les civilisations antiques. On ne nous contestera pas que le bonheur des gouvernés doive être le but principal, sinon unique, de ceux qui leur commandent. Or, qu'on ouvre l'histoire de n'importe quelle nation de l'Europe, de 1043 à 1532, et qu'on y trouve un peuple, chantant pendant cinq cents ans l'hymne de sa

Digitized by Google

félicité, sans qu'une seule révolution, sans que le passage d'un seul mauvais roi vienne troubler l'harmonie d'une aussi étonnante tranquillité !

Cette organisation centralisée et l'émulation que créait une parole de l'Inca, permirent aux monarques du Pérou d'exécuter des travaux gigantesques. Les échanges à l'intérieur ne pouvaient pas plus exister au Pérou que le commerce extérieur, puisque chaque tampu, appartenant soit à la commune soit à l'Etat, s'ouvrait à chaque manifestation d'un besoin. L'Indien travaillait son champ, donnait à l'Inca ses deux mois de tribut et passait le reste de l'année à chanter, à ne rien faire ou à fouiller volontairement les mines dont il tirait l'or et les pierres précieuses que le cacique, au nom de ses administrés, offrait à l'Inca aux jours de fêtes publiques. L'agriculture était donc l'unique pensée des souverains, sur qui reposait la responsabilité de l'approvisionnement du pays. Aussi tous leurs efforts se tournèrent-ils vers cette branche unique de l'activité générale, et y appliquèrent-ils les forces vives de cette population soumise et dévouée. Le mode d'exploitation des terres dépendait nécessairement de la configuration du sol. Il est donc utile de dire quelques mots sur la topographie générale du pays.

Chacun sait que l'immense arête rocheuse qui a reçu le nom de Cordillère des Andes court du nord au sud en longeant le Pacifique et en traversant le continent tout entier depuis Panama jusqu'au détroit de Magellan. Mais ce dont il est plus difficile de se faire une idée précise, c'est la structure tourmentée qu'impose à l'écorce terrestre le développement de cette chaîne. Pour s'en rendre à peu près compte il faut gravir les pics élevés, et l'œil, dominant des distances infinies, est saisi d'étonnement à l'aspect de cet horizon granitique où il n'aperçoit que des crêtes séparées par de profondes coupures. Le haut plateau d'Oruro qui présente une plaine d'une soixantaine de lieues de longueur sur deux à trois de largeur, est une exception dans cet amoncellement général, et partout où la vue atteint, partout où les pas se dirigent, ce sont des chaînes intermédiaires servant de contreforts aux chaînes principales et se divisant elles-mêmes en d'innombrables rameaux qui se subdivisent à leur tour en gorges variables de profondeur et d'étendue. Le Pérou et la Bolivie doivent à leur situation intertropicale une singulière variété dans la végétation. La différence thermométrique pouvant se calculer par une différence de niveau, il s'ensuit que, tandis que les cîmes produisent la pomme de terre, la quinua, l'orge et diverses graminées propres au pâturage, le fond de la coupure voit mûrir le maïs et les plantes tropicales. A Chuquisaca, dont l'élévation est de 9,963 pieds castillans au-dessus de la mer, on récolte le maïs et les légumes d'Europe, tandis qu'à

Digitized by Google

cinq lieues de là, dans la vallée de Majotoro, on trouve la canne à sucre cultivée en grand, la grenadille, l'avocat et tous les fruits des Antilles. Plus le niveau s'abaisse, plus la chaleur se concentre, et plus la végétation change d'aspect : c'est ainsi qu'à peu de distance de la Paz, élevée de 12,999 pieds castillans au-dessus de la mer et qui produit tous les fruits et tous les légumes d'Europe, on rencontre dans les Yungas, inférieurs de 7,000 pieds, la coca, le café, le cacao, etc., etc.

De pareils faits ne pouvaient échapper à des hommes aussi perspicaces que l'étaient les Incas. Ils avaient remarqué en même temps la différence productive des terrains arrosés et de ceux qui ne pouvaient l'être, et cette observation les avait conduits logiquement à la nécessité d'ordonner les travaux que leur organisation politique leur permettait d'entreprendre. Ces œuvres, dont il reste encore des vestiges nombreux, étaient de deux sortes. L'arrosement étant reconnu indispensable pour la fertilisation, et la surface générale du pays étant sillonnée de vallées étroites, creusées par les eaux des plateaux supérieurs, il fallait avant tout dompter ces arêtes rocheuses et leur donner facticement un niveau qui rendît l'irrigation profitable. Pour arriver à ce résultat, toutes les chaînes furent travaillées en terrasses formant à la base de larges assises, se rétrécissant à mesure qu'elles s'élevaient, et calculées de manière à utiliser tout le sol productif. Des murailles massives bâties en talus servaient de soutènement aux terrains nivelés : les roches isolées étaient arrachées et remplacées par de la terre végétale rapportée. Vue du sommet, la colline ressemblait à un escalier cyclopéen dont le maïs formait le verdoyant tapis. Il faut avoir, comme nous, parcouru ces contrées tourmentées, franchi ces remparts granitiques qui se succèdent sans fin, pour concevoir la grandeur d'une pareille création et l'immense effort qu'il a fallu pour la réaliser. Ce système avait un double avantage. Il permettait d'abord de profiter de chaque parcelle cultivable, depuis le fond de la coupure, plus abondant en humus, jusqu'au point où la roche dénudée n'admettait plus le tranchant du soc. Il opposait en second lieu un obstacle permanent à la fougueuse invasion des pluies torrentielles. La plus grande partie de l'eau tombée sur les versants était absorbée par les surfaces planes, qui composaient les terrasses, et l'excédant, privé de courant, ne pouvait jamais arriver à entraîner les terrains qu'il inondait sans danger.

On obtenait donc ainsi tout à la fois la fécondation et la conservation des terres arables. Mais ce n'était là qu'une partie de cette œuvre colossale. Il s'agissait d'irriguer ces marches de géants, non point, comme cela se pratique de nos jours, par de mesquines saignées faites au niveau de la vallée, mais par des canaux supérieurs,

Digitized by Google

aqueducs titanesques, recueillant dans leur parcours toutes les sources qui pouvaient les alimenter, recevant dans leur encaissement toutes les eaux pluviales arrêtées au passage et servant ainsi à la fertilisation, au lieu d'être, comme aujourd'hui, un agent formidable de destruction. La plupart de ces conduits avaient quinze ou vingt lieues de parcours, et, comme leur exécution était la condition de toute culture, on peut calculer quelle prodigieuse main-d'œuvre avait nécessitée la mise en produit de ces vastes territoires des Incas. Mais outre la multiplicité de canaux moyens qui formaient comme les veines et les veinules dans ce système artériel, les monarques du Pérou avaient creusé des aqueducs principaux, représentant les artères de cette circulation créatrice. On admire encore aujourd'hui, et avec juste raison, les vestiges qui attestent la grandeur des constructions romaines; mais quand on songe à la civilisation avancée du plus puissant empire qui ait dominé le monde, aux moyens mécaniques qui doublaient la force humaine, aux procédés que la science avait déjà révélés, et que, détournant les yeux de ces œuvres où l'intelligence était si bien secondée, on les reporte sur ce pauvre peuple, qui n'avait ni le fer, ni le ciment, ni la voûte, qui, pour creuser le roc, pour en détacher les quartiers, pour en tailler les facettes, n'avait d'autres instruments que des pierres plus dures; pour les rouler, les élever, les mettre en place, d'autres engins que l'effort de leurs bras; n'est-il pas naturel de s'étonner, d'être frappé de respect devant cette puissance de volonté et d'intelligence qui leur a fait accomplir des choses si grandes et si utiles avec de si faibles moyens? Quel travail en effet que celui de ces deux aqueducs ayant l'un cent vingt, l'autre cent cinquante lieues de longueur, recevant dans un chenal de douze pieds de profondeur toutes les eaux que pouvaient fournir les sources ou les orages, et serpentant au flanc des montagnes sur un lit factice de granit!

La distribution des eaux fécondantes était faite avec une remarquable équité et suivant les règles d'une bonne administration. Tous les terrains à maïs, toutes les prairies où paissaient les immenses troupeaux que l'Inca, sous le nom de troupeaux du Soleil, distribuait à tous ses sujets sans exception, étaient irrigués tour à tour. Dans cette répartition, nulle préférence. Chaque champ devait recevoir la quantité d'eau reconnue nécessaire et la recevait en effet, suivant sa proximité du canal, sans que le Cacique, l'Inca, ou le terrain du Soleil pût prétendre à une faveur de tour ou à une plus grande abondance. Mais d'un autre côté, si la main du monarque se montrait paternellement libérale, cette qualité même lui imposait une juste sévérité. La loi, c'est-à-dire l'Inca, fournissait le terrain, la semence et l'eau à tout Indien son sujet, réputé son enfant. Mais il

Digitized by Google

n'était pas loisible à l'Indien de laisser le sol en friche et de négliger l'irrigation. Son labeur était la condition de sa propriété viagère, et des peines corporelles châtiaient l'indolence ou le mauvais vouloir. Il y avait des impedidos, il ne pouvait y avoir de pauvres, parce que, la paresse étant rudement punie, il n'y avait que des travailleurs.

Le maïs était l'objet de soins tout particuliers. C'était pour le cultiver[1] qu'on étageait en terrasses les terres arrosables, pour lui surtout qu'on creusait ces canaux innombrables dont le réseau couvrait le sol et enveloppait les flancs des montagnes. Le terrain ne se reposait jamais : la jachère d'un an était usitée seulement pour les cultures privées d'irrigation, comme les pommes de terre et autres plantes qu'on ne fumait qu'avec du fumier de llama. Le maïs recevait un engrais plus actif : la poudrette était fabriquée dès ces temps primitifs, et sa puissance, combinée avec l'action du soleil et de l'eau, permettait cette éternelle abondance qui faisait la richesse du pays.

Sur les côtes, on ne se servait que de guano. Les spéculateurs qui l'ont retrouvé il y a peu d'années n'avaient probablement jamais lu Garcilaso, car voici ce qu'ils y auraient trouvé : « Sur le bord de la mer, plus bas qu'Aréquépa et jusqu'à Tarapaca, ce qui fait plus de deux cents lieues de côte, on n'emploie pas d'autre fumier que celui des oiseaux marins. La quantité qui s'en amoncelle sur les petites îles désertes est si considérable que, de loin, on croirait voir les pics d'une sierra nevada. Au temps des rois Incas, personne ne pouvait, sous peine de mort, entrer dans ces îles au moment de la ponte ; il était défendu, sous la même peine, de tuer un seul de ces oiseaux. L'Inca destinait chacune de ces îles pour l'usage d'une province, et si l'île était grande on la divisait entre plusieurs. Ces répartitions générales se subdivisaient ensuite entre chaque village, suivant la quantité d'engrais nécessaire à chacun. La peine de mort était appliquée à tout Indien qui empiétait sur la part affectée à la province ou au village voisin. » Garcilaso mentionne une autre sorte d'engrais appliqué à ces déserts de sables brûlants que baigne le Pacifique. Peut-être à cette époque présentaient-ils un aspect moins désolé. Laissons parler l'auteur espagnol : « Sur d'autres points de la même côte, dit-il, on fume avec des têtes de sardines. La terre est très chaude, il ne pleut jamais et il n'y a que des sables, ce qui fait que les habitants, après avoir écarté le sable de la surface, font des trous d'une ou deux toises, plus ou moins, jusqu'à ce qu'ils arrivent au niveau de la mer. Ces trous se creusent à distances égales et on

[1] On en connaissait de plusieurs espèces. Garcilaso prétend qu'on n'a jamais importé en Europe ce qu'on nomme ici *maïs tierno*, et que l'on mange avant sa parfaite maturité. Nous ignorons si le fait est vrai; mais nous ne croyons pas qu'on cultive en Europe la *quinua*, qui serait pourtant d'une acclimatation facile.

Digitized by Google

y jette des têtes de sardines avec deux ou trois grains de maïs qui lèvent et mûrissent à merveille. »

On peut être curieux de savoir comment les Indiens, sans bœufs, sans chevaux, ignorant l'usage du fer, pouvaient labourer leurs terres. « Ils emploient pour charrue, dit le même auteur, un morceau de bois d'une brasse de long, plat par devant, arrondi par derrière. Ce morceau de bois a quatre doigts de large et une pointe, afin qu'il pénètre dans la terre. A une demi-vare de la pointe, on attache fortement deux morceaux de bois en guise d'étrier. Les Indiens y sautent brusquement, de manière à faire entrer la charrue jusqu'à l'étrier. Ils vont par bandes de sept ou huit de chaque côté, et, faisant levier tous ensemble, ils enlèvent de très grandes mottes. Les femmes aident les hommes à faire contre-poids pour soulever les mottes ou arracher les racines. » On peut juger par là des efforts qu'exigeait le labour d'une seule pièce de terre. La comparaison que nous ferons plus tard de la charrue usitée aujourd'hui n'indiquera pas un grand progrès.

Nous croyons avoir donné une idée assez précise de la constitution agricole dans ces temps primitifs, où, à défaut d'une civilisation avancée, l'Indien jouissait au moins d'une sécurité absolue sur ses besoins matériels. Nous ne pouvons cependant quitter ce sujet sans dire quelques mots des routes qui sillonnaient l'empire des Incas et dont le souvenir forme un contraste si triste avec la difficulté de communication qui est aujourd'hui l'état normal des Cordillères. Les Indiens ignoraient l'usage des charrois, auxquels, jusqu'ici même, on n'a pas essayé d'assujétir les llamas. Cet animal ne peut, du reste, porter que deux arrobes (cinquante livres espagnoles), et, à l'inverse du chameau, sa démarche est lente et ses forces promptement épuisées. Il ne fait pas plus de quatre lieues par jour, cinq au maximum, ce qui était alors peu important, car, en l'absence de toute transaction commerciale, ces bêtes de somme n'étaient employées qu'au transport des produits du sol, des laines, du sel, des approvisionnements de toute sorte dont on fournissait les Tampus à l'avance.

Quant aux routes, voici ce qu'en rapportent deux auteurs espagnols dont l'impartialité est garantie par leur titre même de conquérants : « Huayna Capac, dit Agustin de Zarate, fit à travers toute la Cordillère un chemin très large et très plat, fendant et nivelant les rochers, et comblant les vallées par des maçonneries qui avaient jusqu'à vingt toises de hauteur. Ce chemin s'étend ainsi sur un espace de cinq cents lieues, et ses pentes sont si douces qu'on aurait pu y aller en carrosse. Mais Huayna Capac ne se contenta pas de cette œuvre importante. Quand il voulut retourner à la province de

Digitized by Google

Quitu, qu'il affectionnait beaucoup parce qu'il l'avait conquise, il passa par la plaine, et les Indiens construisirent un autre chemin aussi difficile à exécuter que celui des hauteurs. Dans toutes les vallées où la fraîcheur des rivières entretient la verdure, ce chemin avait presque quarante pieds de large, et, de chaque côté, pour bordure, un mur en torchis. Quand il fallait traverser les sables, le mur était remplacé par de hautes perches qui signalaient la voie et empêchaient de se perdre. Cette route avait cinq cents lieues de long, comme celle des montagnes, et toutes deux étaient parfaitement pourvues de grands logements et de dépôts (les tampus). » Le récit de Juan-Botero Benes n'est pas moins intéressant. Le voici : « Depuis la ville du Cuzco, il y a deux chemins ou chaussées royales, longues de deux mille milles, l'un allant par les plaines, l'autre suivant le sommet des montagnes, de sorte que, pour faire cette route, on a dû tailler dans le roc vif, abaisser les cîmes, et combler les vallées. Ces chemins avaient vingt-cinq pieds de large. »

Que sont devenues ces voies colossales ? Agustin de Zarate ajoute que, dans les guerres civiles qui ensanglantèrent les premières années de la conquête, les Espagnols détruisirent ces murailles cyclopéennes, afin de se couper réciproquement le passage. Mais pourquoi ne les avoir pas rétablies quand l'autorité royale put gouverner paisiblement les vastes domaines réunis à la couronne? Les routes, hélas ! eurent le même sort que les canaux, que les terrasses, que les tampus qui ouvraient de trois en trois lieues leur abri hospitalier. Çà et là, on retrouve encore les vestiges qui attestent la véracité des auteurs contemporains. Mais ces tristes débris attestent l'imprévoyance et l'incurie des conquérants, et font regretter à leurs descendants ces monuments auxquels ils s'efforcent en vain de suppléer aujourd'hui. Quand on considère ce côté grandiose et utile de la domination des anciens monarques du Pérou, quand on met en regard l'abandon complet, par leurs successeurs, de cette civilisation relativement avancée ; quand on songe que toutes leurs pensées sont aujourd'hui dirigées vers un sordide intérêt, que ces populations aborigènes croupissent dans un douloureux état d'ignorance, on comprend que le fait de la conquête doit avoir une force bien grande pour qu'aujourd'hui encore le nom d'Indien, qui devrait être le signe d'une hérédité glorieuse, soit une injure contre laquelle se révoltent ceux-là mêmes qui devraient en être fiers !

LÉON FAVRE-CLAVAIROZ.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

L'IMPOT GÉNÉRAL

DE SUÈDE

L'étude des impôts de la Suède présente un ensemble de particularités qui séparent assez profondément la constitution des recettes de ce vieil Etat de celle des revenus publics dans les autres Etats européens.

Les traits les plus caractéristiques de l'organisation fiscale de la Suède sont les suivants :

1° Grand développement du système des prestations en nature pour l'entretien des milices, du clergé, des pauvres, etc. Les recettes de ce genre ne constituent souvent pas moins des 2/5es du revenu public [1].

2° Division des recettes en trois parties distinctes :

Budget ordinaire, renfermant surtout des impôts directs parmi lesquels ceux qui sont assis sur le produit des mines ont une importance particulière, en rapport avec la nature de l'industrie nationale ;

Budget extraordinaire soumis aux votes des diètes et qui se compose exclusivement d'impôts indirects, douanes de terre et de mer, postes, papier timbré et taxe sur l'eau-de-vie ;

Budget du comptoir des dettes publiques, dans lequel l'impôt

[1] *Voyage en Suède*, par Alexandre Daumont, t. II, p. 241 et suiv. Paris, 1834. L'auteur donne une évaluation de 7,555,000 risd. banco pour ces prestations, comparativement à 9,560,000 risd. banco, pour le surplus des revenus de la Suède.

Digitized by Google

général sur la fortune (*Allmæn Bevillning*), occupe la plus grande place.

On doit noter comme une troisième particularité, portant sur l'ensemble du système financier suédois, une circulation principalement fondée sur le papier avec une dépréciation telle que la risdale espèce de 48 skillings valant environ 5 fr. 66 c., qui représentait en 1800 51 skillings 1/2 de papier de banque, représentait déjà en 1810 79 skillings banco, et a été fixée, par une décision du 26 octobre 1829, à une valeur de 128 skillings banco [1], d'où il résulte que lorsqu'on veut comparer le produit d'un impôt suédois levé en 1810 par exemple, avec la valeur monétaire correspondante en papier déprécié depuis 1830, on établit l'équivalence en divisant le produit de 1810 par 79, et en multipliant le quotient par 128 [2].

Nous ne nous sommes pas proposé d'étudier sous toutes ses faces le système des impôts de la Suède. Il serait facile d'y trouver plus d'une particularité digne de remarque. L'impôt des patentes par exemple, qui remonte à une haute antiquité en Suède et qui a été quelquefois considéré comme y ayant pris naissance [3], y est resté presque stationnaire, et il est singulier de voir que les *Handtverkæres Gerningsæren*, qui produisaient en 1810 2,546 risdales, n'ont produit en moyenne, pour 1849 et 1850, que 1,830 risdales. Il faut attribuer ce mince produit à l'assiette de l'impôt qui pèse sur les artisans plutôt que sur les classes industrielles supérieures.

La capitation ou impôt personnel, qui tend à occuper une place décroissante dans les budgets européens modernes, conserve une assez grande importance dans les recettes suédoises. Les *Mantals pennin-*

[1] *Dictionnaire du commerce et des marchandises*, v° *Stockholm*. Il résulte de la relation actuelle entre la risdale d'argent et la risdale banco, que la seconde, comparée à la valeur de 5 fr. 66 c. pour la première, doit valoir de 2 fr. 12 c. à 2fr. 13c. C'est, en effet, la valeur donnée par M. Casimir Leconte (*Documents sur la Suède*, p. 21, 1843). Voyez aussi Doursther, *Dictionnaire des poids et mesures*.

On voit figurer dans la comptabilité suédoise le produit des impôts donnés en risdales species avant 1830, et en risdales banco depuis. Cependant l'identité presque absolue des chiffres, avant et après 1830, indique qu'il y a eu identité de valeur avant et après cette époque dans les valeurs soldées, et il y a lieu de penser que la risdale species, avant 1830, se soldait en papier de la part des contribuables, ou bien qu'outre la *risdale species d'argent* il y avait, avant 1830, une *risdale species* équivalant à la risdale banco, comme un renseignement suédois m'autorise à le penser. Aussi voit-on au produit de 1,790 risdales species pour le produit de l'impôt sur l'industrie en 1829, succéder le chiffre de 1,770 risdales banco pour le même impôt en 1830 (*Rapport sur les impôts*, de M. Rathsman, en date du 4 juin 1855, p. 40. — Voir aussi *ibid.*, p. 136).

[2] Voir le Rapport précité de M. Rathsman, p. 143. — Pour des calculs analogues, sur d'autres années, voir *ibid*, p. 149 et 153.

[3] *Exposé du plan financier* présenté le 20 juin 1805, par M. de Schimmelpenninck aux Etats généraux, cité par M. Engels dans son *Histoire des Impôts dans les Pays-Bas*, p. 192.

Digitized by Google

garnes, qui rapportaient en 1810 219,956 risdales, ont donné en moyenne, en 1849 et 1850, 357,073 risdales.

La constitution de l'impôt foncier suédois mérite aussi de fixer l'attention. Voici ce qu'en dit un voyageur éclairé[1] : « L'impôt foncier est permanent, il est établi en blé et autres denrées d'après une estimation fixée depuis plusieurs siècles. Cet impôt, nommé *Grundskatt*, n'est payé que par les terres anciennement aliénées de la couronne, et désignées sous le nom de *Krono-Hemman*. A l'époque de l'aliénation de ces immeubles, les acquéreurs ne payèrent que le tiers du capital du prix d'achat, et ils s'assujettirent à une rente perpétuelle pour le surplus de la valeur. »

« L'impôt foncier est seul invariable ; une diète ne peut le refuser. La quantité de denrées que ces terres doivent payer est toujours la même ; elle n'a subi aucune variation depuis un temps immémorial ; mais des députés des quatre ordres en déterminent chaque année dans chaque province le prix courant, que le contribuable a la faculté d'acquitter en nature ou en espèces. »

Cette répartition immuable de l'impôt foncier sans rapport exact avec les produits actuels du sol souvent *prodigieusement* augmentés depuis l'assiette de l'impôt, suivant la remarque de notre voyageur ; l'imperfection de l'impôt sur l'industrie ; le développement de la capitation, taxe en général étrangère à la pensée de proportionnalité qui gouverne l'assiette de la plupart des impôts directs : toutes ces causes favorisaient assez puissamment la convenance de l'impôt général comme complément et correctif des inégalités du système des impôts directs suédois.

L'insuffisance des autres ressources pour les besoins de la dette publique a constitué la raison de fait qui devait mettre en activité cette sorte de convenance logique probablement appréciée par le législateur suédois lors de la première levée de l'*Allmæn Bevillning* ou impôt général[2].

C'est pour les ressources de l'exercice 1809, que cet impôt paraît avoir été pour la première fois établi, bien qu'on ne le trouve levé qu'en 1810 et bien que sa législation ne paraisse remonter qu'au 28 avril de cette dernière année. Les Etats de Suède voulurent que les habitants du royaume fussent taxés, soit pour leur revenu net, soit pour leur personne, leurs propriétés et leur commerce.

Ils établirent à cet effet deux tarifs :

Le premier, relatif à l'impôt sur le revenu net, divisait les con-

[1] Daumont, t. II, p. 243.
[2] Voir le *Rapport de* 1855, p. 144.

Digitized by Google

tribuables en considération de leur revenu, en cinquante classes assujetties à un impôt progressif.

La première classe, comprenant les revenus de 50 risdales, supportait un impôt de 24 skillings ou 1 p. 0/0.

La dixième classe, comprenant les revenus de 283 risdales 16 skillings, supportait une taxe de 7 risdales ou plus de 2 p. 0/0.

La vingtième classe, comprenant les revenus de 800 risdales, supportait 26 risdales d'impôt, c'est-à-dire plus de 3 p. 0/0.

La trentième classe, comprenant les revenus de 3,500 risdales, payait 192 risdales 24 skillings, ou plus de 5 p. 0/0.

La quarantième classe, comprenant les revenus de 10,000 risdales, payait 800 risdales d'impôt, c'est-à-dire 8 p. 0/0.

La cinquantième classe supportait 2,000 risdales d'impôt pour 20,000 risdales de revenu, ce qui correspondait exactement à 10 p. 0/0.

Pour chaque millier de risdales au-dessus de 20,000, et jusqu'à 40,000, l'impôt croissait de 1/8e. Ainsi pour 25,000 risdales l'impôt était de 10 5/8es p. 0/0, et pour 40,000 risdales il atteignait le taux maximum de 12 1/2 p. 0/0.

Le contribuable dont le revenu se plaçait entre les chiffres de deux classes, était rangé dans celle dont le total de son revenu était le plus rapproché.

Le second tarif renfermait des prescriptions concernant l'impôt établi sur les personnes, les propriétés visibles, les professions: impôt qui s'appelait taxe de protection, *Skydds afgift*.

Cet impôt était établi suivant les distinctions suivantes :

Les commerçants étaient répartis en cinq classes, suivant le lieu de leur habitation. L'impôt de la première classe, comprenant les commerçants de Stockholm et de Gothenbourg, était compris entre le maximum de 250 risdales et le minimum de 12.

La dernière classe était assujettie à une taxe au maximum de 20 risdales et au minimum de 3.

Pour les fabricants et manufacturiers, divisés d'après les mêmes principes en six classes, le maximum de la première classe était de 100 risdales, et le minimum de la dernière descendait à 2 risdales.

Pour les artisans, le maximum de la première des six classes était de 83 risdales 16 skillings, et le minimum de la dernière était de 2 risdales.

Les ouvriers et domestiques, classés suivant l'âge, le sexe, la qualité de célibataires, de gens mariés, avec ou sans enfants, supportaient un impôt dont le maximum ne dépassait pas 2 risdales, et dont le minimum s'abaissait jusqu'à 8 skillings. Pour les propriétaires fonciers, l'impôt de prestation était proportionnel à l'étendue des ter-

Digitized by Google

rains qu'ils possédaient, sauf toutefois la distinction des terrains en trois classes, suivant la quotité et l'établissement de proportions et de taux contributifs différents pour les terrains ruraux et pour les terrains bâtis[1].

L'ordonnance du 28 avril 1810, relative à l'établissement du Bevillning, a quatre articles principaux.

Le premier article renferme dans son premier paragraphe l'énoncé des bases d'après lesquelles le revenu net, objet du tarif n° 1, est établi. On déduit des revenus qui proviennent de la terre, des capitaux (*penningar*) et de toute espèce d'industrie, les dépenses nécessaires pour leur perception, les impôts, les intérêts des dettes, et les loyers nécessaires pour l'usage personnel ou l'exercice de l'industrie.

Le deuxième paragraphe du même article établit que l'impôt est dû conformément au tarif n° 2, suivant les professions et l'étendue des propriétés, sans rechercher le revenu net; mais seulement autant que le contribuable ne supporterait pas, d'après l'impôt sur le revenu net, une cote supérieure à celle qui résulterait de l'impôt de protection. On voit que c'est là une taxe *réelle* qui est établie subsidiairement à une taxe personnelle. Le tarif n° 1 et le tarif n° 2 se remplacent mutuellement, et il y a entre les résultats de leur application une sorte de concurrence au profit du trésor.

Le troisième paragraphe, concernant l'impôt sur les traitements, établit que tout fonctionnaire public jouissant d'un salaire en argent, bâtiments[2] ou terres, ou d'une pension, doit contribuer pour moitié de ce qu'il aurait dû payer d'après le tarif n° 1, si le chiffre de son émolument ne dépasse pas 600 risdales, pour 5/8es, de 600 à 1,000 risdales, et pour 3/4 au-dessus de 1,000 risdales. Toutefois, aucun fonctionnaire ne peut payer moins d'une risdale, lors même que le tarif ci-dessus ferait descendre sa contribution plus bas que cette quotité.

Le quatrième paragraphe de l'article premier contenait quelques exceptions ou atténuations d'impôt au profit de certaines sociétés ou caisses, des personnes indigentes, des soldats de terre et de mer, des étudiants, des personnes âgées de moins de quinze et de plus de soixante-trois ans, des petits propriétaires ou industriels, dans cer-

[1] Les terrains ruraux sont imposés suivant que le *mantal* vaut 2,000, 3,000 ou 4,000 risdales; les terrains urbains, suivant que le *tunnland* vaut 50, 75 ou 100 risdales. Le tunnland équivaut à 49a,329, d'après l'*Almanach du Bureau des Longitudes*, et 49,a352, d'après Doursther (v° *Tonne*). Quant à l'hemman ou mantal, c'est, d'après Daumont « une portion de terre d'une étendue indéterminée, qui contient des bois, des lacs, des terres en friche, des terres cultivées. » (T. I, p. 334.)

[2] Le texte dit *bostelles*. Nous renvoyons au *Voyage de M. Daumont*, pour l'explication des particularités de l'organisation militaire suédoise, relativement aux salaires fonciers des officiers de l'indelta ou armée cantonnée.

Digitized by Google

taines localités, et des habitants de villes ayant souffert de l'incendie ou de la guerre.

Le second article traitait de certains impôts spéciaux à percevoir, par exemple, sur les testaments et donations.

Le troisième article concernait l'assiette de l'impôt et les fonctions de deux comités, appelés *Berednings comité* et *Taxerings comité*[1].

Le quatrième article touchait diverses questions sur la perception et la comptabilité de l'impôt.

Le tableau statistique suivant annexé au rapport de M. Rathsman, en date du 4 juin 1855, établit ainsi qu'il suit les détails du produit total de l'impôt général dans l'année 1810, produit qui a atteint 1,818,498 risdales species, équivalant à 2,946,427 risdales banco, d'après la supputation adoptée depuis 1830.

[1] C'est sans doute d'après l'ordonnance de 1810 que M. Daumont a retracé lui-même les fonctions de ces comités, pour la répartition du Bevillning. « Les habitants de chaque paroisse, dit-il, se réunissent tous les ans, au mois de mai ou de juin, pour nommer une commission préparatoire désignée sous le nom de *Berednings comité;* elle est composée ordinairement de six membres et présidée par le curé. Chaque chef de famille doit adresser la déclaration écrite de son revenu au comité, qui en vérifie l'exactitude, et comme ses membres ont ou peuvent se procurer la connaissance exacte de l'état de la fortune de leurs concitoyens, il est difficile de les induire en erreur. »

« Il y a dans chaque district un comité de taxation (*taxerings-comité*) qui determine le montant de chaque rôle de contribution. Ce comité est présidé par un mandataire du gouverneur, qu'il représente, de deux députés de la noblesse du district de taxation, deux du clergé, deux de la moyenne classe et trois des paysans; ces derniers sont élus par les membres du Berenidnigs comité ou comité préparatoire, qui se réunissent à cet effet dans un lieu du district. » (La composition est différente dans les grandes villes) « Le travail du comité de taxation est, dans chaque gouvernement, soumis à la révision du *Preuvnings-comité*, qui statue définitivement sur toutes les réclamations en radiation, dégrèvement ou réduction. » (Il paraît qu'après la décision du Preuvnings-comité, il y a encore possibilité de recours à la chambre des comptes et au roi. (Renseignement de M. Berg.) « Ce comité, qui se rassemble au chef-lieu du gouvernement, ajoute M. Daumont, est présidé par le gouverneur, et composé de quinze membres qu'il choisit sur les listes qui lui sont présentées par le comité de taxation. »

Digitized by Google

PRODUIT DE L'IMPÔT GÉNÉRAL SUÉDOIS EN 1810.

	PRODUIT DU 1er ARTICLE. Impôt de protection (Skydds afgift).			Impôt sur le revenu.			Impôt sur les traitements.			PRODUIT DU 2e ART. Résumé de 6 rubriques diverses (1).			TOTAL pour chaque gouvernement, ville ou académie.		
	Risd.	Sk.	Rund.	Risd.	Sk.	Rund.	Risd.	sk.	Rund.	Risd.	Sk.	Rund.	Risd.	Sk.	Rund.
Gouvernement d'Upsala	36,197	35	(2) 1	23,892	5	4	2,752	47	6	4,650	45	5	67,493	37	4
— de Stockholm.	33,965	6	5	44,928	39	»	3,498	24	2	7,767	6	2	90,159	27	9
Sœdermanland	38,361	33	1	33,240	15	5	3,422	32	»	6,865	33	2	81,890	17	8
Œstergœthland	77,137	14	5	30,713	41	1	5,223	28	6	5,956	9	2	119,030	45	2
Gottland	10,430	15	9	9,197	38	10	1,171	8	»	120	41	»	20,920	7	7
Calmar	46,217	38	4	34,574	16	»	2,229	4	»	2,685	18	6	85,706	28	10
Blekinge	21,044	23	8	32,730	38	4	3,195	11	3	265	6	10	57,235	32	1
Jœnkeping	45,788	13	1	4,171	21	8	2,286	38	5	1,838	26	5	54,085	3	7
Kronoberg	33,130	40	9	2,225	31	9	1,472	39	9	1,103	21	»	37,932	37	3
Christianstadt	46,728	16	4	12,439	6	3	2,049	46	5	2,040	9	1	63,267	30	1
Malmœhus	64,052	25	10	28,089	5	8	3,638	34	»	4,632	40	9	100,411	10	3
Halland	29,866	34	4	8,227	12	3	1,062	38	10	3,313	28	5	42,470	17	10
Gœtheborg et Bohus	48,734	26	1	126,903	42	10	7,085	40	10	1,161	34	1	183,885	47	10
Elfsborg	48,704	36	2	18,083	15	6	2,160	47	8	3,977	9	8	72,976	13	»
Skaraborg	54,288	27	»	15,686	41	3	3,883	16	»	3,066	32	2	76,865	22	5
Nerikes	29,382	32	4	30,411	37	10	1,909	26	6	2,990	47	8	64,785	»	4
Wermland	54,827	19	8	7,483	11	3	1,726	25	9	1,795	41	6	65,833	2	2
Westmanland	37,374	19	6	12,860	7	7	3,213	12	»	2,352	20	11	55,820	12	»
Storakopparberg	29,216	45	3	9,503	5	2	2,655	2	6	121	31	9	51,526	36	8
Gefleborg	30,801	31	6	18,606	41	11	2,405	8	7	114	»	»	51,927	34	»
Westernorrland	30,323	12	8	4,766	24	11	1,389	8	3	152	44	2	36,611	42	»
Jemtland	10,424	18	1	3,875	47	2	891	37	5	1,486	17	4	16,678	24	»
Westerbotten	151	7	7	147	8	1	344	11	4	»	»	»	612	27	»
Norrbotten	7,793	32	5	2,224	13	1	398	10	»	132	19	2	10,548	26	8
Ville de Stockholm	107,233	20	2	168,130	47	11	27,429	17	10	650	»	»	303,443	37	11
Académie d'Upsala	659	8	»	390	26	»	2,906	8	1	»	»	»	3,955	42	1
— de Lunds	483	12	10	261	2	6	1,677	45	5	»	»	»	2,422	12	9
Autres villes, au nombre de 83.	128,398	21	6	173,581	33	10	21,015	45	5	3,136	11	8	326,132	16	5
Total de chaque branche d'impôt	938,300	22	4	683,786	22	7	92,168	47	»	59,242	8	4	1,818,498	4	3

(1) 1. Impôt pour le service de la cavalerie ; 2. Impôt territorial pour les postes et les pilotes ; 3. Impôt pour l'exemption du service militaire ; 4. Impôt sur les billards ; 5. Impôts sur les donations, testaments, fidéi-commis ; 6. Bevilining af Rekognitions smide. — (2) Le skilling se divise en 12 *rundstykken* ou *œre*.

Digitized by Google

Nous devons constater que, dans le même document, on trouve la citation d'un produit un peu supérieur à celui qui résulte du tableau curieux que nous venons de reproduire. Le produit de l'impôt se serait élevé, d'après cette autre donnée, à 1,839,808 risdales[1].

Le système de 1810 ayant soulevé de nombreuses difficultés, l'ordonnance du 18 août 1812 assit le *Bevillning*, sur des fondements nouveaux. Cette ordonnance contenait six articles : le premier concernait l'impôt personnel, dû par toute personne habitant le royaume de Suède, sans considération de l'état, de la condition ni de la fortune.

L'impôt était, pour tout individu du sexe masculin, entre la quinzième et la dix-huitième année, de 32 skillings ; pour tout individu mâle plus âgé, de 1 risdale ; pour tout individu du sexe féminin au delà de quinze ans, de 24 skillings; les soldats de la Vœrfvade, ou armée levée (de terre et de mer), étaient exempts de la taxe. Les soldats de l'Indelta payaient demi-droit, c'est-à-dire 24 skillings.

L'article 2 concernait l'impôt sur les salaires, les profits et les propriétés (*læn rærelse och egendom*).

Il établissait une taxe de 2 p. 0/0 sur les traitements non supérieurs à 300 risdales, de 3 p. 0/0 sur les traitements de 300 à 600, et de 4 p. 0/0 sur les traitements plus élevés.

Tout commerçant, fabricant, artisan ou bourgeois devait payer 5 p. 0/0 du revenu de l'année précédente.

Les ouvriers devaient, suivant la résidence, le sexe et la condition de famille sous le rapport du célibat, du mariage ou du veuvage, avec ou sans enfants, une taxe variable de 1 risdale 24 skillings à 16 skillings. Enfin, les propriétés foncières, urbaines ou rurales, les mines, moulins et usines, étaient imposés à raison de 2 1/2 pour 1,000 de leur valeur, sauf quelques cotes fixées sur une autre base pour certaines terres spéciales.

Le troisième article établissait un impôt progressif sur les fortunes élevées. Cet impôt consistait en une surélévation des cotes qui, en vertu de l'article précédent, atteignaient ou dépassaient 50 risdales.

L'addition était, pour 50 risdales, de 1 1/2 p. 0/0 en sus; pour 75 risdales, de 2 p. 0/0 en sus, et ainsi de suite, par degrés de progression successifs à la distance de 25 risdales. Pour une cote de 500 risdales, ce supplément était de 29 p. 0/0 en sus de la cote principale; pour une cote de 5,000 risdales, le supplément était de

[1] *Rapport du 4 juin* 1855, p. 144. On trouve même la somme de 1,877,360 risdales pour le produit de l'impôt général en 1811, dans le tableau 27 de la série des tableaux statistiques joints à ce Rapport. Cette différence provient sans doute des restes de l'exercice précédent.

Digitized by Google

73 1/4 p. 0/0 en sus. Ce taux était maintenu pour les cotes supérieures à 5,000 risdales.

Pour les cotes qui se plaçaient entre les diversé chelons du tarif indiqué par la loi de 1812, le coefficient appliqué était celui de l'échelon le plus rapproché. A égale distance de deux échelons, on suivait le taux de progression le plus élevé.

Pour établir le poids de l'impôt établi en 1812, le Rapport de 1855 cite le cas d'un propriétaire suédois qui, sans aucun revenu mobilier, payait en 1813, d'après l'article 2 de la loi, 3,239 risdales 14 r. 4 sk., et en ajoutant à cette cote, d'après l'article 3, 2,307 risdales 39.2, il acquittait une contribution totale de 5,547 risdales : 5.6, qui, d'après le taux de relation entre l'argent et le skilling de banque pendant l'année 1813, représentait 7,759 risdales 42.9 banco valeur postérieure à 1830 [1].

Le législateur suédois de 1812, devant faire face aux grands besoins qui résultaient des événements politiques de cette époque, ajoutait aux trois articles précédents un quatrième subside, composé de diverses taxes somptuaires énumérées dans l'article 4. Il imposait :

1° L'usage d'un chapelain domestique à 25 risdales ;

2° L'usage de domestiques au delà du nombre de deux, à 2 risdales pour le troisième, 4 risdales pour le quatrième, 6 risdales pour le cinquième, et 10 risdales pour tout domestique excédant ce nombre ;

3° L'usage du tabac, à raison de 12 skillings par tête, avec exception pour l'armée et réduction de moitié pour les paysans ;

4° L'usage des tapis et meubles de soie, des meubles dorés ou de simples étoffes de soie, à raison, par exemple, de 6 risdales pour une pièce tapissée de soie, 3 risdales pour des meubles garnis de même étoffe, etc. ;

5° L'usage des montres, à raison de 6 à 12 skillings ;

6° Les cartes à jouer, à raison de 2 à 4 skillings, et les billards à raison de 50 à 66 risdales 32 skillings ;

7° Les chiens à raison de 8 skillings jusqu'à 1 risdale.

Le cinquième article de la loi de 1812 concernait les comités chargés de l'assiette de la taxe.

Le sixième traitait de la perception et de la comptabilité.

[1] *Rapport de M. Rathsman*, p. 147. Le risdale species valant en 1813 91 sk. 1/2, et depuis 1830 128 sk., il en résulte en effet la proportion suivante : 91 1/2 : 5,547 — 5 . 6 :: 128 : 7,7759 — 42 . 9.

Digitized by Google

La diète de 1815 adoucit considérablement l'impôt établi en 1812.

La capitation des femmes fut abaissée de 24 skillings à 16.

Les soldats de l'Indelta et les matelots furent affranchis de l'impôt personnel en même temps que les personnes âgées de 63 ans accomplis, et qui n'avaient pas en salaires, profits ou propriétés, un revenu de 50 risdales.

L'impôt sur les salaires, les profits et les propriétés, fut considérablement abaissé.

Les salaires inférieurs à 300 risdales furent exemptés de taxe.

De 300 à 600 risdales, l'impôt descendit de 3 p. 0/0 à 1 p. 0/0.

L'impôt, qui était précédemment de 4 p. 0/0 au-dessus de 600 risdales, descendit à 2 p. 0/0 pour les salaires de 600 à 1,200 risdales et à 3 0/0 pour les salaires plus élevés.

L'impôt sur les propriétés foncières fut réduit à 2 pour 1,000.

Les diètes de 1817 et 1818 maintinrent la législation de 1815 sur *l'impôt général* en y ajoutant certaines taxes somptuaires sur l'usage des boissons exotiques, du tabac, des cartes, des meubles de soie et d'acajou.

La diète de 1823 a remanié les bases de l'impôt personnel, fixé à 44 skillings pour les individus mâles de 17 à 60 ans, et de 22 skillings pour les femmes du même âge.

Le second élément de l'impôt général, l'*afgift af læn rœrelse och egendom* n'a été modifié que relativement aux salaires. L'impôt a été, sous ce rapport, remanié dans le sens de ce que les Allemands appellent la *classification*, en réglant les cotes suivant des chiffres ronds :

De 200 à	300 risdales,	l'impôt a été fixé à.	.	2 risdales.
De 300 à	400	—	. . .	3
— à	500	—	. . .	5
— à	600	—	. . .	7
— à	700	—	. . .	10
— à	800	—	. . .	13
— à	900	—	. . .	17
— à	1,000	—	. . .	21
— à	1,100	—	. . .	26
— à	1,200	—	. . .	32

La taxe a été fixée à 3 p. 0/0 au-dessus de 1,200 risdales de salaires.

Les taxes de luxe, rétablies en 1818, comme accessoires des deux premiers éléments de l'impôt général, qui sont la capitation et la

Digitized by Google

taxe sur les salaires, l'industrie et la propriété, furent supprimées une seconde fois en 1823, et si le coefficient de l'impôt relativement à la valeur des immeubles fut maintenu, cette valeur elle-même fut un peu abaissée au profit des contribuables, et fixée à 233,100,000 risdales, taux toujours maintenu depuis.

La législation de 1823 a subsisté jusqu'à nos jours, sauf quelques modifications peu importantes; les diètes de 1834 et 1835 ont voté, par exemple, une perception de 1 p. 0/0 sur tous les salaires, perception liée à l'impôt général et qui, sous le nom de *Centonal*, figure dans la comptabilité suédoise pour une somme de 25 à 30,000 risdales dans les exercices 1837 à 1842[1], et aussi l'établissement, sous un troisième article de l'impôt général, d'un impôt sur les brevets de titres (*Karakters-Fullmakters*).

La diète de 1840-1841 a abaissé la capitation du premier article à 24 skillings pour les individus mâles de dix-huit à soixante ans, et à 12 skillings pour les femmes du même âge.

La diète suivante, de 1844-1845, a encore réduit de moitié chacun de ces chiffres.

La somme la plus forte qui soit entrée dans le trésor suédois, par suite de l'impôt général, depuis son introduction en Suède au commencement de ce siècle jusqu'en 1850, est celle qui figure aux produits de l'année 1815 pour le chiffre de 3,297,586 risdales species, représentant 4,220,910 risdales de banque au cours postérieur à 1830. La somme la plus faible (non compris l'année 1810, qui n'a donné que 1,011,226 risdales species) est celle qui a été perçue en 1847, et qui s'est élevée seulement à 1,829,446 risdales de banque[2].

Dans la comptabilité de l'administration des dettes publiques de 1854 et 1855, l'impôt général figure pour 1,900,000 risdales de banque ou environ 4 millions de francs pour la première année, et 1,150,000 risdales ou environ 2,500,000 fr. pour la seconde.

En résumé, l'impôt général de Suède n'est pas un impôt sur les diverses branches de la fortune aussi complet que l'einkommensteuer allemande ou l'income-tax britannique.

C'est une création mixte qui réunit diverses taxes spéciales, telles que seraient en France la contribution foncière, celle des patentes et une taxe sur les traitements, en les supposant, quant aux deux premières, assises sur d'autres bases qu'elles ne le sont en réalité

[1] Voir le tableau 27 dans la belle série de tableaux statistiques annexée au *Rapport de* 1855.
[2] *Rapport de* 1855, p. 153.

Digitized by Google

chez nous, et, quant à l'ensemble des trois, groupées sous un type et une dénomination uniques.

On reconnaît dans l'impôt *général* de Suède, tout à la fois une taxe sur le capital pour les propriétés foncières et une taxe sur le revenu pour les fortunes mobilières qu'elle atteint.

C'est, en résumé, un impôt *quasi général* plutôt qu'une taxe rigoureusement digne du nom qu'elle porte.

Toutefois, cette création fiscale mérite de fixer l'attention de tous ceux qui aiment à suivre le développement européen du système des contributions publiques, en l'éclairant surtout par l'observation des progrès plus ou moins rapides que semblent y faire les deux idées de *généralité* et de *proportionnalité* inséparables dans la logique des idées comme dans celle de l'histoire.

ESQUIROU DE PARIEU.

Digitized by Google

LA

CRIMINALITÉ PENDANT L'ANNÉE 1855

Compte rendu présenté à l'Empereur par M. le Garde des Sceaux.

Le *Moniteur* du 28 janvier 1857 a publié un document d'une haute importance, et qui présente la plus triste partie du bilan de notre civilisation ; nous voulons parler du Rapport fait à Sa Majesté par M. le Garde des Sceaux, et contenant le *compte rendu général de la justice criminelle en France pendant l'année* 1855.

Il nous appartient peu de nous entretenir, dans cette *Revue*, d'un aussi sévère sujet. Toutefois nous trouvons consigné dans ce compte rendu un symptôme trop intéressant pour que nous ne nous fassions pas un devoir d'en dire ici quelques mots à nos lecteurs.

Depuis que le Ministère de la Justice est dans l'usage de dresser et de publier une statistique annuelle des crimes et des délits, depuis 1826, on a pu constater et remarquer une modification bien effrayante dans l'état de notre moralité : c'est le nombre toujours croissant des crimes et des délits. Notre société s'avance en vain dans le progrès de ses mœurs, de ses idées, de ses conquêtes sur la nature physique ; cette défaillance et cette honte, le crime, lui aussi, par une dérision amère, semble participer à la loi universelle du progrès ; esclave insulteur, il s'ameute incessamment autour de nos triomphes, avec des révoltes et des menaces toujours plus nombreuses et plus sinistres. C'est là une réalité qui ressort trop évidemment de la comparaison de nos statistiques judiciaires.

Les crimes les plus graves contre les personnes comprenaient annuellement, de 1826 à 1830, le chiffre moyen de 1,354. De 1846 à

Digitized by Google

1850, ils ont atteint la moyenne annuelle de 1,778. Et l'on a constaté que, de 1826 à 1850, les parricides avaient presque doublé; les infanticides avaient augmenté de la moitié; les assassinats d'un quart; les viols et attentats à la pudeur contre des enfants de moins de seize ans avaient presque triplé; les mêmes crimes contre des adultes s'étaient accrus d'un tiers.

Mais c'est surtout pour le nombre des délits que l'augmentation est sensible. Les délits contre la propriété ont plus que doublé, de 1826 à 1850. Les délits contre les mœurs ont augmenté de 144 p. 100. Qu'il nous suffise d'ailleurs de mettre en présence les chiffres suivants offrant le total général de diverses années :

En 1826.	59,620 délits.
En 1850.	143,869
En 1852.	197,394
En 1854.	206,794

Hâtons-nous de le dire, cette masse de délits ne se compose point, toute, de méfaits impliquant une très profonde immoralité. Ainsi, le délit consistant à faire usage de timbres-poste ayant déjà servi, tout à fait inconnu en 1826, n'augmente, et pour cause, que depuis quelques années; il y avait 345 délits de ce genre en 1851; il y en avait 2,063 en 1854; il y en a 5,146 en 1855. Les contraventions aux lois sur les forêts comprennent, à elles seules, un chiffre fort considérable qui, de 54,133 en 1851, et de 60,857 en 1854, se restreint, en 1855, à 47,253. La chasse, à son tour, coupable de 18,939 délits et contraventions en 1851, en commettait, en 1854, 25,728. A côté de ces méfaits, qui sont seulement fort répréhensibles, il en est d'autres dont le progrès, dans nos statistiques judiciaires, témoigne moins d'une aggravation de l'immoralité publique, que d'une sollicitude toute nouvelle de l'autorité pour le bien-être et l'honnêteté des populations. Ainsi, les délits de mendicité ont plus que décuplé de 1826 à 1850; ils ne commencent à décroître qu'à partir de 1852, où, du chiffre de 8,248, ils tombent, en 1855, à celui de 5,605. Il ne faudrait point croire pour cela à une résurrection du peuple de la Cour des Miracles; ce n'est point la mendicité qui a augmenté, c'est la répression de la mendicité qui est devenue plus active; et il en est ainsi à cause de l'extension des fondations charitables; ce sont, en effet, les établissements de bienfaisance qui, en se généralisant, permettent de plus en plus de sévir contre la mendicité et d'en réduire la plaie. Un autre exemple est encore plus frappant. Le débit des denrées alimentaires, peu ou point surveillé dans l'ancien temps, a donné lieu, tout d'un coup, grâce à l'actif et

Digitized by Google

sévère contrôle de l'administration, à un nombre de répressions représenté par les chiffres suivants : En 1851, 1,719 tromperies sur la nature, la quantité et la qualité des marchandises, etc.; en 1852, 3,763 tromperies; en 1853, 7,074; en 1854, 7,851; en 1855, 9,348. Et les répressions de cette sorte iront ainsi, toujours en augmentant, jusqu'à ce qu'il plaise aux marchands de ne plus faire de tromperies. Ajoutons, enfin, que les statistiques judiciaires n'étaient pas faites en 1826, et dans les années suivantes, avec le soin et la régularité qui en assurent aujourd'hui les complets résultats; les *Casiers judiciaires*, notamment, datent à peine de 1850[1].

Mais tout en admettant ces atténuations, trop légitimes pour être contestées, dont est susceptible la comparaison des chiffres de la criminalité de 1826 aux temps actuels, il n'en est pas moins vrai que le nombre des crimes et des délits est devenu de plus en plus considérable. Or (et c'est là l'important symptôme dont nous avons cru devoir placer l'annonce dans ces pages consacrées aux purs et nobles loisirs de l'intelligence), cette redoutable progression du mal s'est enfin arrêtée ; mieux encore, elle a subi un brusque et très notable changement en sens contraire.

Si l'on s'en tient aux quatre dernières années et en ne s'occupant que des accusations les plus graves, on constate, de 1851 à 1854, cette augmentation successive dans le nombre des arrêts criminels :

En 1851	5,287	accusations devant les Cours d'assises.
En 1852	5,340	—
En 1853	5,440	—
En 1854	5,525	—

Mais l'année qui suit marque tout d'un coup une amélioration.

En 1855, nous ne trouvons plus dans notre statistique criminelle qu'un chiffre de 4,798 accusations déférées aux cours d'assises. Au reste, il suffira de parcourir avec attention le tableau suivant, pour

[1] Etablis par une circulaire du ministre de la justice, du 6 novembre 1850, dans les greffes civils de nos 361 arrondissements et dans ceux des colonies, ces *casiers* sont destinés à recevoir les *bulletins de toutes condamnations prononcées en matière criminelle ou correctionnelle*. Le bulletin de chaque condamné se classe, aussitôt après la condamnation, au casier de l'arrondissement dans lequel se trouve le lieu de sa naissance; de sorte qu'il suffit de connaître le lieu d'origine d'un individu pour obtenir facilement, à l'aide d'un extrait du casier, les renseignements les plus exacts sur ses antécédents judiciaires. Les casiers qui servent surtout à constater le nombre des récidives, ont encore pour effet d'obliger les greffiers des justices correctionnelles et criminelles à une plus grande diligence dans la tenue des relevés auxquels ils sont astreints par les articles 600, 601 et 602 du Code d'instruction criminelle.

Digitized by Google

apprécier, dans ses principales catégories, l'arrêt ou la diminution subis par la criminalité de 1851 à 1855.

ACCUSATIONS.	NOMBRE DES ACCUSATIONS CRIMINELLES				
	en 1851.	en 1852.	en 1853.	en 1854.	en 1855.
D'assassinat	280	238	235	215	210
De meurtre	196	169	147	87	94
D'empoisonnement	38	25	39	36	40
De parricide	20	14	20	14	13
D'infanticide	164	184	196	198	173
De coups et blessures suivis de mort sans l'intention de la donner	130	104	97	75	74
D'autres coups et blessures	157	128	116	60	64
De coups et blessures envers un ascendant	110	109	99	82	53
De rébellion ou de violences graves envers les fonctionnaires	51	52	28	23	18
De viol ou attentat à la pudeur sur des adultes	242	228	212	174	160
De viol ou attentat à la pudeur sur des enfants	615	611	573	581	582
De faux témoignage et de subornation	82	72	69	68	61
De fausse monnaie	72	54	57	72	50
De faux divers	462	450	506	532	559
De vols qualifiés	2,233	2,411	2,543	2,768	2,187
D'incendie	218	260	244	286	216
De banqueroute frauduleuse	62	72	93	103	121
De tous autres crimes	155	159	166	151	123
Totaux	5,287	5,340	5,440	5,525	4,798

Dans le tableau qu'on vient de lire, on doit remarquer que deux catégories de crimes, seulement, se montrent en progression : les faux et les banqueroutes frauduleuses. Cette exception, pour être estimée à sa valeur, doit être rapprochée du mouvement qui emporte aujourd'hui presque toutes les activités dans le monde des affaires. Le commerce n'est plus seulement une profession spéciale, restreinte à une certaine classe de personnes honorables, c'est le champ où se donnent rendez-vous toutes les ambitions; les unes y demeurent, les autres ne font que le traverser; tous, presque tous y concourent à un moment donné de leur vie. Le nombre des méfaits imputables à une seule profession, comme les banqueroutes frauduleuses et la plupart des faux, s'explique nécessairement par le nombre toujours plus grand et la variété toujours plus compromettante de personnes et d'affaires dont le commerce est de nos

Digitized by Google

jours l'objet, le but ou le prétexte. Nous ne nous occuperons pas davantage de cette fâcheuse exception, qui figure comme une ombre au tableau général et plus satisfaisant de la criminalité pendant l'année 1855 ; c'est le coin des hommes d'affaires.

Dans la classification par colonnes qui précède, on a placé les nombres des accusations déférées aux Cours d'assises. Mais ces accusations sont le plus souvent collectives, en ce sens qu'elles comprennent presque toutes plusieurs accusés à la fois. Or, le chiffre réel de la criminalité est celui des individus qui se sont rendus coupables. Voyons ce chiffre réel ; voyons si la diminution subie par le nombre des accusations est réellement représentée par une diminution dans le nombre des criminels.

Le chiffre annuel et total des accusations, de 1851 à 1855, correspond, quant au nombre des criminels jugés, aux chiffres suivants :

	NOMBRE DES INDIVIDUS JUGÉS POUR CRIMES				
	en 1851.	en 1852.	en 1853.	en 1854.	en 1855.
Contre les personnes. .	2,773	2,487	2,403	2,083	2,018
— Contre les propriétés. .	4,298	4,609	4,914	5,473	4,462
Totaux.	7,071	7,096	7,317	7,556	6,480

Qu'on remarque ce chiffre de 6,480, le plus réduit qui se soit encore présenté dans les annales de la criminalité. Les statistiques judiciaires ont constaté, pour l'année 1845, un nombre de criminels jugés de 6,685 ; cette année était exceptionnelle ; depuis 1826, il n'y avait pas eu un chiffre total plus restreint ; l'année 1855 offre sur l'année 1845, une réduction de 205 criminels jugés.

Les différences que nous venons de signaler, fort significatives par elles-mêmes, le sont encore davantage, lorsque l'on considère les catégories de crimes et de délits sur lesquelles ont porté les diminutions.

D'après l'opinion unanime, on peut le dire, des hommes compétents en cette lugubre matière, ce sont les attentats contre les biens et non les attentats contre les personnes qui servent à mesurer et à faire apprécier l'état de la criminalité. A coup sûr, les attentats contre la vie humaine sont les plus coupables et les plus odieux ; au

Digitized by Google

point de vue de la culpabilité, ils ne sauraient être même comparés aux attentats contre la propriété; ils impliquent plus encore que la violation des lois les plus nécessaires à l'ordre social; ils atteignent, ils outragent la divinité elle-même dans son œuvre privilégiée. Mais, dans les attentats contre les personnes, on rencontre presque toujours cet élément, la passion, ses égarements, ses aveuglements, sa folie. Dans les attentats contre les biens, peu ou point de passion; c'est la raison elle-même qui conçoit, combine, opère. Le meurtrier passe par emportement de l'inertie dans le crime, et quand il touche au but de sa fureur, il semble que toute intelligence l'ait abandonné. Le voleur s'établit résolument dans le crime; il s'y établit en possession de toute son intelligence. Si, dans ses entreprises, il ne va pas au delà de la propriété, ce qui le retient, ce n'est pas un reste de moralité, c'est la peur, la prudence, le calcul dans le mal. Le meurtre est très rarement une habitude, une *industrie*. Rien n'est moins rare que le vol à l'état habituel de *profession*. Les crimes contre les personnes sont les plus grands; les crimes contre les biens recèlent la criminalité la plus intense [1]. Une société, si parfaite qu'elle soit, ne saurait être responsable des explosions de ces ignobles et farouches natures qui marquent leur passage ici-bas par un meurtre; ces natures, en qui tout est exceptionnel, sont des anomalies indépendantes des lois. Mais le monde avisé des voleurs n'est pas inaccessible à l'action des lois; et quand une société fait des efforts pour son assainissement moral, ces efforts se reconnaissent efficaces à ce signe qu'il y a, non pas un nombre moins grand de ces êtres s'échappant on ne sait d'où pour attenter à la vie des hommes, mais bien une réduction dans le nombre des attentats contre la propriété.

Tel est précisément le caractère spécial et, nous le répétons, fort significatif de la diminution subie par la criminalité de 1851 à 1855. Les attentats contre les personnes sont demeurés, suivant leur nature exceptionnelle, en dehors de toute action normale. Mais l'influence administrative et judiciaire s'est manifestée par d'heureux effets sur les attentats contre les biens qui, seuls, sont immédiatement soumis à l'action des lois.

Le compte-rendu s'exprime ainsi :

[1] On lit ce qui suit dans un ouvrage dont l'auteur, M. Bérenger, est président à la Cour de cassation : « Si les audiences des tribunaux correctionnels n'attristent pas les regards par le spectacle émouvant de ces débats où éclate, comme dans les Cours d'assises, la sauvage énergie des passions, les prevenus s'y montrent atteints d'une corruption plus profonde et plus avancée; le désordre moral s'y produit avec plus d'intensité et présente ce caractère mêlé de bassesse et d'impudeur qui signale l'habitude invétérée du mal. La plupart, en comparaissant devant leurs juges, rapportent de la prison, de ce lieu infecté par le souffle du vice, ou l'effronterie qui brave le châtiment, ou la ruse hypocrite qui, à l'aide de toutes les ressources du mensonge, s'efforce d'en détourner l'application. »

Digitized by Google

« Le nombre des crimes les plus graves, tels que l'assassinat, le meurtre, l'empoisonnement, *est resté stationnaire*, c'est-à-dire bien plus faible en 1854 et 1855 qu'il ne l'avait été de 1851 à 1853. *Il en est de même de tous les crimes contre les personnes*, même des attentats à la pudeur, dont le nombre, de 1826 à 1850, n'avait pas cessé de s'accroître. »

Ainsi, pour les crimes contre les personnes, un arrêt dans un commencement de décroissance. Mais il en est autrement pour les crimes contre les biens. Le compte rendu continue en ces termes :

« Les crimes contre les propriétés, à l'exception des faux et des banqueroutes frauduleuses, ont subi une diminution très notable. Les incendies ont diminué de près d'un quart (24 p. 100), et les vols qualifiés de plus d'un cinquième (21 p. 100). »

Il ne manquera point de pessimistes pour dire : ce résultat ne prouve rien. Pourquoi? Parce que, répondront-ils, on a enlevé aux Cours d'assises et porté devant les Tribunaux correctionnels, bien des crimes contre les propriétés. On se méfie des consciences indécises, indulgentes, des jurés. Plus clairvoyants, plus fermes dans l'accomplissement de leurs devoirs, des magistrats permanents offrent plus de certitude à la répression. Or, pour convertir un crime en un délit, il suffit de ne pas tenir compte des circonstances aggravantes. Par là, la répression est moins rigoureuse; mais en devenant inévitable, elle est plus efficace. C'est en considération de cet avantage que l'on se permet de transporter d'une juridiction à une autre des crimes dont on fait des délits. Toutefois, ce procédé, en outre qu'il est arbitraire, n'autorise personne à prétendre que réellement le nombre des crimes ait diminué.

Nous avons entendu faire cette objection dans les meilleurs lieux. Mais cette objection est prévue dans le Rapport de M. le Garde des Sceaux. 1° Il n'est point vrai que l'on se permette de convertir arbitrairement des crimes en délits, même pour les soumettre, dans l'intérêt de l'humanité et de la sûreté publique, à une juridiction moins rigoureuse et plus inévitable; 2° s'il était vrai que l'on se permît cette conversion, les vols qualifiés, par exemple, auraient diminué, mais les vols simples auraient augmenté; or, il est vrai que les vols qualifiés ont diminué, mais il n'est pas vrai que les vols simples aient augmenté. C'est ce qui ressort fort clairement de la déclaration suivante du compte rendu :

« La réduction du nombre des vols qualifiés ne tient point, ainsi qu'on pourrait le supposer, à ce que les chambres du conseil et d'accusation ont saisi plus fréquemment que par le passé les Tribunaux correctionnels de

Digitized by Google

faits de la compétence des Cours d'assises, en écartant les circonstances aggravantes.

» Les magistrats, guidés par leur propre prudence, et se conformant aux instructions émanées de la chancellerie, ont continué, afin d'éviter des acquittements d'autant plus fâcheux qu'ils sont prononcés après une longue détention préventive, de se montrer réservés dans l'admission des circonstances constitutives de la criminalité, quand elles n'étaient pas suffisamment établies par l'instruction; mais le respect pour la loi les a toujours empêchés de saisir la juridiction correctionnelle de faits que les circonstances bien constatées de la perpétration rendaient passibles de peines afflictives et infamantes.

» Ce qui prouve que les Cours d'assises n'ont point été dessaisies, en 1855 plus que les années précédentes, de la connaissance des vols qualifiés au profit de la juridiction correctionnelle, c'est que le nombre des vols simples soumis à cette dernière juridiction a aussi diminué. »

A l'appui de cette dernière assertion, on lit dans une autre partie du compte rendu :

« Pendant l'année 1855, les 361 tribunaux correctionnels ont jugé ensemble 189,515 affaires, comprenant 234,363 prévenus.

» Ces 189,515 affaires se divisent en 127,574 affaires de délits communs, et 61,941 affaires de contraventions fiscales ou forestières.

» En 1854, les mêmes tribunaux avaient rendu 132,396 jugements définitifs en matière de délits communs, et 74,398 en matière de contraventions fiscales ou forestières; ensemble 206,794.

» Ainsi il y a eu, en 1855, une diminution de 17,279, de plus 8 p. 100, dans le nombre total des affaires jugées. Mais tandis que la diminution est près de 17 p. 100 pour les contraventions fiscales ou forestières, elle est à peine de 4 p. 100 pour les délits communs.

» Les totaux de 1855, tant en affaires qu'en prévenus, sont également inférieurs à ceux des années 1853 et 1852; mais ils restent encore bien supérieurs à ceux des années 1851 et 1850, qui ont été presque identiques.

» En rapprochant les chiffres de l'année 1855 de ceux des précédentes, on voit qu'il y a eu diminution d'affaires et de prévenus dans presque toutes les catégories de délits; mais elle est surtout très marquée pour ce qui concerne les contraventions forestières, dont le nombre est descendu, en 1855, à 47,253, au lieu de 60,857 en 1854. C'est une réduction de 22 p. 100.

» Les affaires de vol simple ont diminué de 1,601, un peu plus de 4 p. 100. »

Il y a eu, il est encore des pays qui peuvent se faire illusion sur leur degré d'innocence ; il ne faut, pour cela, qu'une police absente ou mal faite, de nombreux repaires, des frontières qu'on peut aisément atteindre, une répression incertaine, des greffes mal tenus,

Digitized by Google

une statistique criminelle dressée au hasard avec des éléments incomplets. La vanité nationale aidant, il n'est pas impossible de faire ainsi, des pays les plus obscurément troublés par le mal, une image digne de l'âge d'or, que l'on oppose avec succès aux grands peuples, tumultueux et mêlés, de la civilisation. Mais, en France heureusement, sinon pour les apparences, du moins pour la réalité, de pareilles illusions sont tout à fait interdites. Jamais plus que de nos jours la société n'a été armée de puissants moyens pour réprimer les crimes, les délits, les moindres contraventions. Plus de repaires dans les villes qui s'ouvrent de toutes parts à l'air, à la lumière ; plus de repaires dans les campagnes que sillonnent dans toutes les directions des routes commodes ou rapides. Le service de la sûreté publique, il y a quelques années encore, presque nominal en dehors des grands centres, s'est rendu aujourd'hui présent en tous les lieux, sous l'habile et énergique action de son directeur général. Ainsi secondés, la police judiciaire, le ministère public, la magistrature ne laissent à aucun méfait l'espoir de rester caché ou impuni. La guerre est déclarée au mal. La télégraphie électrique devance les coupables dans leur fuite. Les traités d'extradition réciproque suppriment ce droit d'asile qu'on trouvait jadis aux frontières. La société n'a plus cette lâche et criminelle négligence qui ne vient pas en aide aux défaillances de la conscience humaine, et qui ne place pas, à côté de chaque tentation, la perspective d'un inévitable châtiment. « Qu'on examine la cause de tous les relâchements, dit Montesquieu, on verra qu'elle vient de l'impunité. » Une justice désormais plus humaine, par cela même qu'elle est plus assurée et plus prompte, multiplie avec rapidité ses coups répressifs, tout en abrégeant, au profit de l'innocence, les terribles délais de la détention préventive. « Plus la peine sera prompte et suivra de près le délit, dit Beccaria, plus elle sera juste et utile. » Placé au centre de cette immense action de préservation sociale, le ministre de la justice ne se borne pas à communiquer à tous l'esprit, la vigilance, le zèle de la loi ; il retire des greffes, où toute poursuite judiciaire a laissé sa trace, les éléments, les témoignages de tous les méfaits qui ont été commis ; des notes sur les circonstances d'âge, de sexe, d'instruction, d'état civil, de pays, de profession ; tous les documents indispensables à une information vaste, complète, détaillée, des causes et des conditions de la criminalité. La société prend conscience de son état moral, de ses besoins, de ses dangers. Après l'œuvre nécessaire et salutaire de la répression, l'œuvre plus sainte encore de la prévention que doit toujours précéder une étude approfondie des faits.

Discite justitiam moniti et non temnere divos.

Digitized by Google

Nous n'avons pas tout dit encore sur le résultat général présenté par la dernière statistique judiciaire. Mais ce qu'il nous resterait à dire a été exposé par M. le Garde des Sceaux en des termes que nous devons citer. M. le Garde des Sceaux s'exprime ainsi dans son Rapport à l'Empereur :

« En mettant sous les yeux de Votre Majesté, au mois d'avril dernier, le compte général de l'année 1854, je m'applaudissais de n'avoir à Lui signaler, au milieu des épreuves si difficiles qu'une double récolte insuffisante venait de faire peser sur la population, qu'un accroissement très peu sensible dans le nombre des crimes et délits; tandis qu'antérieurement, et notamment en 1840 et en 1847, des circonstances analogues avaient déterminé une augmentation considérable.

» Le compte de 1855 offre des résultats bien plus satisfaisants encore.

» Pendant cette année, en effet, malgré la prolongation de la crise alimentaire, devenue plus intense en raison même de sa durée, les crimes déférés aux cours d'assises ont diminué de 13 p. 100, plus d'un huitième, comparativement à 1854, et les délits soumis aux tribunaux correctionnels de 8 p. 100.

» Cependant, la surveillance de la police judiciaire ne s'est point ralentie. Elle a reçu, au contraire, depuis trois ans, une impulsion nouvelle par la création de nouveaux agents auxiliaires sur divers points où la sécurité des personnes et des propriétés n'était pas suffisamment garantie.

» Il a donc été bien réellement commis moins de crimes et de délits, en France, pendant l'année 1855, que pendant les années précédentes, quand tout devait faire craindre une augmentation.

» Ce résultat inespéré doit être attribué à une triple cause.

» D'abord, Votre Majesté, dans sa haute sollicitude, a voulu que l'on ne reculât devant aucun sacrifice pour assurer partout du travail à ceux qui en demanderaient; en second lieu, la charité privée a multiplié ses dons pour les mettre autant que possible au niveau des besoins à satisfaire; enfin, les populations, répondant à ces marques de vive sympathie, ont su éviter les scènes déplorables d'entraves à la libre circulation des grains et de pillage qui, à leur grand détriment, avaient jusqu'alors marqué chaque époque de cherté des vivres.

» Un second point saillant du compte général de l'année 1855, c'est, d'une part, la moins fréquente application de la détention préventive, et, de l'autre, l'abréviation de sa durée toutes les fois qu'il n'a pas été possible d'en affranchir entièrement les prévenus.

» La réserve prudente de la magistrature dans l'emploi de cette mesure rigoureuse témoigne de son vif désir de répondre au vœu souvent exprimé par Votre Majesté, de voir la liberté individuelle respectée et préservée de toute atteinte qui ne serait pas absolument nécessaire. »

Ces derniers mots font allusion à des ordres positifs et formels de Sa Majesté, qu'il n'est peut-être pas superflu de rappeler ici. Pendant son séjour en Angleterre, l'Empereur avait été frappé des avantages

Digitized by Google

produits, au point de vue de la liberté individuelle et de la sûreté sociale, par l'institution des juges de police établis en vertu d'un bill du 27 août 1839. L'Empereur voulut doter notre pays des bienfaits de cette institution que l'Angleterre doit à l'initiative de sir Robert Peel. Un magistrat a même été chargé d'aller étudier à Londres les procédés habiles, ingénieux, de la juridiction des juges de police, assez sembables à des juges de paix statuant sommairement en matière correctionnelle. Des difficultés que nous devons croire fort respectables, puisqu'il en a été tenu compte, ont fait ajourner ce projet. Toutefois, Sa Majesté a voulu qu'il fût pris des mesures pour préserver désormais la liberté individuelle en France des excès de la détention préventive; la question a dû être mise à l'étude en conséquence d'une lettre écrite au nom de Sa Majesté; nous citerons seulement ici les premières lignes de cette lettre, antérieure au rétablissement de l'Empire, et qui, lors de son apparition, émut vivement les esprits attentifs :

« L'intention du prince-président est de faire rechercher d'une manière toute particulière les moyens d'abréger, autant que possible, les délais de la détention préventive. L'Angleterre, par les modifications apportées dans sa législation en 1839, est entrée dans cette voie, et l'expérience a sanctionné les avantages des mesures adoptées. Néanmoins, l'introduction en France de la juridiction des tribunaux de police anglais ne peut être tentée qu'en conciliant cette institution avec nos mœurs et nos lois [1]. »

C'est en exécution des ordres de Sa Majesté, que M. le Garde des Sceaux rend spécialement compte dans son rapport de l'abréviation apportée aux délais de la détention préventive.

Après avoir exposé dans tous leurs détails les divers éléments dont se compose la statistique de la justice criminelle pendant l'année 1855, M. le Garde des Sceaux reprend ainsi en concluant :

« En terminant ce rapport, Sire, qu'il me soit permis d'appeler de nouveau l'attention toute spéciale de Votre Majesté sur les principaux résultats qu'il constate, et qui attestent si hautement le complet rétablissement, en France, de l'autorité et de l'ordre. C'est d'abord la diminution sensible du nombre des crimes et des délits dans des circonstances qui auraient sûrement amené une augmentation, si la sollicitude du gouvernement impérial, secondée par la charité privée, n'avait prévenu les excitations de la misère. C'est, en second lieu, un nouveau progrès dans le raffermissement de la répression, affaiblie jusqu'à l'impuissance pendant les années 1846 à 1850; enfin, un commencement de la réalisation du vœu, souvent exprimé par Votre Majesté, de voir abréger la durée des procédures criminelles, et sur-

[1] Lettre du ministre d'Etat au ministre de la justice, du 20 septembre 1852.

Digitized by Google

tout restreindre dans les plus étroites limites l'emploi de la détention préventive, ce lourd sacrifice imposé à la liberté individuelle dans l'intérêt de la manifestation de la vérité.

» Ces résultats, je suis heureux, Sire, d'avoir à les faire connaître à Votre Majesté, comme un des bienfaits de son règne; et je puis lui donner l'assurance que les efforts persévérants de la magistrature tendent sans cesse à maintenir et à accroître les améliorations déjà obtenues.

» Témoin des travaux des corps judiciaires à tous les degrés de la hiérarchie, je puis attester qu'ils accomplissent dignement l'œuvre si importante et si difficile qui leur est confiée, d'assurer à tous vos sujets une justice prompte et impartiale, et qu'ils acquièrent ainsi de nouveaux droits à obtenir la haute bienveillance de Votre Majesté. »

Ce serait prêter aux instincts inférieurs des criminels des mobiles qui ne leur appartiennent pas, que de rattacher leurs excès comme leurs abstentions à l'état général du gouvernement de la société. Les causes morales sont faites pour les bons qu'elles conservent et qu'elles fortifient. Mais il faut, pour contenir les pervers, autre chose que des influences générales : c'est l'œil et la main de la justice; la certitude du châtiment, la suppression de toute chance de secret ou d'impunité. Il est vrai ainsi de le dire, l'honneur du précieux résultat constaté par la statistique criminelle, doit être surtout attribué à l'action de la magistrature, aux inspirations supérieures de son chef suprême. Si l'on pouvait en douter, il suffirait, pour s'en convaincre, de lire le rapport fait par M. le Garde des Sceaux, en des termes à la fois si calmes, si sobres et si pénétrants. Il y a dans ce rapport tout un code pratique de science humaine et sociale; cette science, c'est la raison souveraine de la magistrature française, s'exprimant par l'organe de son représentant le plus élevé.

RAPETTI.

Digitized by Google

LE PORTRAIT

LA MARQUISE

HISTOIRE D'ATELIER

TROISIEME PARTIE[1].

X

Deux jours se passèrent sans que madame de Varigny entendît parler de son portrait ni de son peintre. Elle était loin de se douter encore que les traits de mademoiselle Jeanne eussent remplacé les siens, et que Julien eût, de souvenir, entamé une nouvelle image. Elle s'étonna d'abord de ce silence et en fut piquée.

— Comment! se disait-elle, c'est là toute l'attention qu'il me prête après les grands élans d'enthousiasme qu'il m'a témoignés!

Elle pensa ensuite qu'elle avait pu blesser l'artiste. Le dernier billet qu'elle avait écrit était bien dur; peut-être s'en était-il offensé. Il prenait alors à la marquise des regrets, presque des remords; elle

[1] Voir les première et deuxième parties dans les livraisons du 31 janvier et du 15 février.

Digitized by Google

se sentait le cœur endolori et l'humeur triste, elle ne voulait recevoir personne; pour se distraire, elle prenait un livre, mais ses yeux erraient au hasard sur les pages, et le livre finissait par lui tomber des mains. Alors elle sonnait, demandait ses chevaux, se faisait conduire au bois; mais au lieu de suivre les allées fréquentées, elle recherchait les lieux solitaires où sa rêverie pût se promener, et rentrait bientôt chez elle accablée, fatiguée, rompue, mécontente, comme si elle avait eu une lutte à soutenir et qu'elle eût été vaincue.

Elle luttait, en effet, mais contre quel ennemi inconnu, contre quel fantôme invisible? Quel nom fallait-il donner à ce malaise indéfinissable, à cette vague torpeur de l'intelligence, à cette distraction singulière de l'esprit?

La sournoise mademoiselle Jeanne s'était bien aperçue que tout ne marchait pas au gré de la marquise, et, sans doute, les suppositions allèrent leur train dans l'imagination de la jeune fille. Cependant elle n'osa pas les pousser à l'extrême. Son respect pour le caractère de sa maîtresse bornait l'horizon de ses commentaires aux choses licites, ou du moins à celles qui ne peuvent pas encore être appelées coupables. Nous supplions toutefois le lecteur de ne pas s'aventurer avec trop de complaisance à la suite de mademoiselle Jeanne; il risquerait de faire fausse route. Prompte à penser des autres ce qu'elle pense d'elle-même, cette fille est un guide dangereux dans les sentiers étroits du cœur humain où nous avons eu nous-mêmes l'imprudence de nous engager. Grave imprudence, en effet, car, comment aller plus avant dans notre récit sans compromettre un peu la marquise, et comment nous arrêter court sans la compromettre davantage? La langue française a des souplesses admirables pour se tirer de ces mauvais pas où la témérité des historiens l'entraîne quelquefois. Madame de Varigny, qui les possède bien mieux que nous, va nous souffler le mot qui convient le plus parfaitement à la disposition de son âme.

Le troisième jour de cette attente trompée, le docteur Vignon vint voir la marquise. Celle-ci était beaucoup plus préoccupée encore que la veille, et vraiment elle était profondément troublée.

Le docteur était un homme fin, un observateur délicat, mais retenu dans ses pensées presque autant que dans ses paroles; on sait qu'il l'était suffisamment dans ses paroles.

Le docteur vit du premier coup d'œil que la marquise était malade, mais il n'ordonna ni sangsues ni pilules. Il tâta le pouls de la jeune femme qui avait l'attache du poignet fort belle et très déliée, chose dont le docteur s'était aperçu et qu'il se plaisait souvent à constater; il sentit aux pulsations que le portrait pourrait bien n'être pas étranger à sa cadence indécise.

Digitized by Google

— Madame, dit-il, il faut que ce portrait s'achève sur-le-champ, ou bien votre santé va s'altérer.

La marquise sourit.

— Vraiment, dit-elle, vous voyez cela?

— Clair comme le jour, et la raison en est toute simple : vous avez la nature d'une artiste, vous vous intéressez à l'œuvre d'art comme si vous-même en étiez l'auteur, et chaque minute de retard que le peintre apporte pour l'achever vous fatigue et vous mine comme le ferait une passion inassouvie.

La marquise se redressa tout à coup dans son fauteuil.

— Une passion! dit-elle. Vous me faites peur.

Mais aussitôt, reprenant son calme apparent sinon réel, elle sourit de nouveau et ajouta :

— Ce n'est pas une passion, docteur, c'est une affection, mais une affection contrariée. J'en souffre, parce que je l'ai mérité. Savez-vous bien que je deviens méchante? Je suis injuste envers tout le monde, envers cette pauvre Cécile que j'aime tant; envers M. Fréjus, dont la gloire m'intéresse; envers ma femme de chambre elle-même, parce qu'il s'est avisé de faire une ébauche d'après son minois fripon. Vous le voyez, docteur, c'est une confession générale que je vous fais; elle était indispensable : n'êtes-vous pas chargé de me guérir?

— En effet, répondit le docteur, je m'y suis engagé par une sorte de tacite contrat, et pour l'année entière, absolument comme votre horloger s'engage à faire marcher vos pendules. Il reste encore quinze jours à courir pendant lesquels je n'ai pas le droit de vous laisser souffrir. Vous vous plaignez donc d'une affection. Toute la question est de savoir d'abord où en est le siége, si c'est au cœur ou au cerveau.

— Ah! Voilà ce qu'il vous appartient de découvrir. Arrangez-vous pour cela, c'est votre affaire. Je vous ai dit, d'ailleurs, ce que j'éprouvais; je ne soufflerai pas un mot de plus.

— Cependant vous me permettrez bien quelques questions?

— Trois, pas davantage.

— Bien, je tâcherai que ce nombre me suffise. Et d'abord avez-vous eu à vous plaindre des procédés de M. Fréjus envers vous?

— Certainement. Il me semble qu'avant d'entreprendre un autre portrait, il aurait dû finir le mien.

— Voilà pour mademoiselle Jeanne; mais pour mademoiselle Dupuis? Je n'ai pas entendu dire qu'il eût commencé à la peindre.

— Non, sans doute; mais il le lui a promis, c'est tout comme!

— Hum! fit le docteur, ceci ressemble fort à une affection du cœur.

Digitized by Google

— Vous êtes bien prompt dans vos jugements, dit sérieusement la marquise ; vous avez encore deux questions à me poser.

— J'y arrive : Permettez-moi de vous demander maintenant si vous-même vous n'avez pas des torts envers l'artiste?

— Docteur, vous êtes sorcier. J'ai des torts, je l'avoue, et de très graves; j'ai refusé ma séance il y a trois jours, et ce qui est pis, je le lui ai fait savoir en des termes.... désobligeants.

— Ici, dit le docteur sentencieusement, l'affection change de place et monte au cerveau. Et comme il n'a pas daigné vous répondre et implorer son pardon, vous vous êtes piquée?

— J'ai craint d'avoir blessé cette nature impressionnable. Ces artistes ont l'épiderme si sensible!

Le docteur sourit.

— Et puis, reprit vivement la marquise, je voudrais bien que mon portrait fût terminé. Je ne me soucie pas que ma figure fasse plus longtemps tapisserie dans l'atelier de M. Fréjus, ce monsieur qui ne peint personne, à ce que l'on dit, et qui se trouve, en définitive, peindre aujourd'hui tout le monde, jusqu'à ma femme de chambre! Qu'est-ce que vous dites de cela?

— Je dis, madame, que les trois questions m'ont suffi : je connais maintenant le siége du mal; il n'est ni au cœur ni au cerveau.

— Vous piquez ma curiosité : et où donc est-il?

— Dans votre beauté dont vous êtes fière, dans votre amour-propre qui est très grand, dans votre bonté qui voudrait le bien des autres, même malgré eux.

— Docteur, vous me flattez un peu, mais votre consultation me rassure. Et maintenant que vous savez si bien les choses, répondez-vous de la guérison?

— Oui, si vous voulez me laisser faire.

— Faites donc, et hâtez-vous, car je suis d'une impatience.... D'abord vous irez chez M. Fréjus.

— Il me semble, madame, que c'est vous qui dictez l'ordonnance.

— Pour vous prouver que je ne vous contrarierai pas dans son exécution. Vous verrez où en est mon portrait, s'il faut encore une ou deux séances...

— Vous êtes prête à les donner?

— Sans doute, ne faut-il pas que tout cela finisse? — Vous me direz votre avis sur cette peinture.

— Et.... sur celle-là seulement? demanda finement le docteur.

— Sur l'autre aussi.... à supposer qu'on vous la montre.

— Sur l'autre particulièrement; et si l'on ne me la montre pas, il faut que je demande à la voir?

Digitized by Google

— Comme vous voudrez, docteur, comme vous voudrez. Après tout, cette fille est jolie, et je comprends le goût de M. Fréjus pour cette figure de Watteau, bien que je ne crusse pas ce style dans ses bonnes grâces.

La marquise se sentait déjà disposée à l'indulgence par la perspective de son portrait achevé et de sa conscience rendue au repos. La démarche du docteur ne pouvait pas avoir un moindre résultat. Celui-ci hésitait encore à se mettre en route.

— Et cependant, dit-il, si M. Fréjus avait fait de cette figure de Watteau une œuvre de quelque valeur?

— Alors, docteur, achetez-la, ma bourse vous est ouverte.

— Je l'achèterai pour vous, madame, pour vous, dit-il en s'inclinant.

— Pour moi, oui, vous avez raison. Je suspendrai ce cadre dans ma chambre ; il m'inspirera de la modestie.

Afin d'aller plus vite, le docteur prit la voiture de la marquise; mais en chemin il s'arrêta chez deux ou trois malades, ce qui retarda son ambassade. Quand il arriva au boulevard Saint-Jacques, l'artiste était sorti. Il courut aussitôt rendre compte de sa mission à la marquise. Mais, à son tour, celle-ci était absente ; elle avait fait venir une voiture de remise et s'était fait conduire chez mademoiselle Dupuis. La marquise voulait-elle aussi, de ce côté, se mettre en paix avec elle-même? Voulait-elle, pour mieux y réussir, donner suite à certains projets dont elle avait déjà entretenu la jeune fille? Le docteur n'en savait rien ; nous n'avons pas la prétention d'en savoir davantage. Tout ce qu'il nous est permis de dire en ce moment, c'est que le docteur écrivit un mot à la marquise où il racontait son infructueuse tentative, et promettait d'aller voir l'artiste le lendemain matin. Que pouvait-il faire de plus?

XI

Le lendemain matin, il était environ midi quand le docteur Vignon monta dans un omnibus qui devait le conduire à la barrière Saint-Jacques. Le docteur Vignon n'avait point de chevaux, bien qu'il eût une assez bonne clientèle. Il faisait des économies pour ses vieux jours, disant que les omnibus ont été inventés pour les médecins et les maîtresses de piano. La voiture de la marquise était d'ailleurs à sa disposition, et il en usait largement, en ami de la maison.

Quand le docteur arriva devant la petite maison de l'artiste, il fut

Digitized by Google

tout surpris de trouver deux grands fiacres stationnant devant la tonnelle. Deux fiacres! pourquoi faire? Il y avait donc du monde chez le peintre? Et quel monde? du monde qui vient en fiacre! Le docteur hésitait à frapper; il avait déjà levé le marteau quand il entendit une voix criarde dans le corridor et des éclats de rire qui répondaient à la voix criarde. Il posa délicatement le marteau et s'éloigna. Mais au moment où il rentrait dans la contre-allée du boulevard, un troisième fiacre arriva; quatre hommes, barbus pour la plupart, en descendirent et allèrent frapper à la porte à coups redoublés.

— Décidément, se dit le docteur, il se passe ici quelque chose d'insolite. J'ai mal choisi mon heure; je reviendrai plus tard. Allons visiter quelques clients.

Les pas distraits du docteur le conduisirent au cimetière du Sud. La clientèle ne manquait pas.

Que se passait-il, en effet, dans cet atelier, ordinairement solitaire et silencieux?

La veille, à deux heures sonnant, Julien avait donné le dernier coup de brosse à l'image de la marquise, et, ravi de son ouvrage, il avait mis un col propre, une redingote neuve, des gants frais et s'était fait amener un coupé de remise. A deux heures et demie, il courait dans tous les sens sur le pavé de Paris; visitant tous les peintres de sa connaissance depuis Montmartre jusqu'à l'Observatoire. Dans chaque atelier où il était entré, il avait prononcé invariablement la même formule conjuratoire :

— Bonjour, ça va bien? moi aussi. Venez donc voir demain chez moi un portrait fait de *chic*, ressemblance parfaite, et j'ose dire quelque chose de crâne; vous m'en direz des nouvelles. Je n'ai pas le temps de m'arrêter : bonsoir.

Puis il disparaissait.

Les amis de Fréjus, et il en avait beaucoup, car il était fort aimé, connaissaient trop bien les allures excentriques de leur ancien camarade pour s'étonner de cette étrange manière de les convoquer. Cette manière, au demeurant, valait bien ces morceaux de papier lithographiés, où la prétention se manifeste à chaque syllabe, et que les artistes s'envoient réciproquement quand ils viennent de terminer une œuvre sur l'effet de laquelle ils comptent. On savait d'ailleurs que Julien ne se dérangeait ainsi que dans les grandes occasions et lorsqu'il avait réellement un morceau remarquable à montrer. Aussi, le lendemain matin, dès dix heures, le pèlerinage commença, et il en était à sa plus grande affluence quand le docteur s'était présenté à la porte de Fréjus sans oser en franchir le seuil.

Sur la table de l'atelier un registre était ouvert où chacun con-

Digitized by Google

signait ses observations ou ses éloges après les avoir formulés tout haut.

Le premier pèlerin qui se présenta à la porte de l'atelier était un petit homme maigre, aux cheveux couleur de filasse, longs, gras et plats; piètre mine, air d'aspirant sacristain, bouche mielleuse et regard incertain. Son aspect causa quelque étonnement à Fréjus, qui ne l'avait pas convié et qui ne le connaissait guère. M. Croutillard, — c'était son nom, — avança timidement la tête et demanda d'une voix flûtée :

— Monsieur Fréjus, j'ai ouï dire que vous aviez fait un chef-d'œuvre.... Puis-je entrer?

— Entrez, entrez, répondit brusquement l'artiste; mais je voudrais bien savoir qui a pu vous dire que j'avais fait un chef-d'œuvre, puisque personne n'a encore vu mon tableau.

— Mais.... fit Croutillard embarrassé, la voix commune; et puis n'êtes-vous pas coutumier du fait? Un chef-d'œuvre de plus sorti de vos mains, est-ce donc si rare?

— Aussi rare que des vôtres, dit Fréjus.

— Oh! les miennes sont bien impuissantes!

— Ce n'est pas ce que disent les journaux. Peste! comme ils vous drapent l'éloge, les gaillards! Aujourd'hui, M. Croutillard met la dernière main à d'admirables peintures dans l'église Saint-Eustache; hier c'était une *Sapho* dont on offrait des milliers de francs, mais dont la valeur était si grande que l'auteur ne consentait pas à s'en dessaisir. Je gage que ce matin il y a quelque part un coin de feuille publique qui vous compare à M. Ingres.

— J'avoue, répliqua modestement M. Croutillard, que l'on me traite généralement avec assez de bienveillance.

— Je le crois bien, on dit que c'est vous-même qui rédigez vos réclames.

— Quelle plaisanterie!

— Et votre nom qu'on voit écrit au charbon sur toutes les murailles du quartier : Croutillard, peintre à façon, — Croutillard, hanneton mystique, — Croutillard, criquet sentimental...

— C'est aussi moi qui écris ces sottises, peut-être? dit Croutillard en s'efforçant de rire.

— Ah! mon gaillard, fit l'artiste d'un ton moqueur, vous en êtes bien capable : tous les chemins sont bons pour aller à la postérité.

— En attendant, monsieur Fréjus, vous y allez, vous, par le meilleur chemin.

— Vous êtes bien honnête, monsieur Croutillard.

Pierre, qui avait pour ce grand jour revêtu un vieil habit noir de son maître dont les basques ne couvraient pas tout à fait les saillies

Digitized by Google

lustrées d'un pantalon de même couleur et de même origine, introduisit un nouveau visiteur, M. Lebourbet.

Celui-ci s'annonça par un grand bruit de souliers ferrés et d'exclamations intempestives.

— Moi, d'abord, s'écria-t-il en entrant, je suis venu de bonne heure parce que je veux critiquer tout à mon aise. Puis, apercevant Croutillard : — Ah ! déjà quelqu'un ? J'ai bien l'honneur. — Voyons le chef-d'œuvre.

Fréjus avança le chevalet et découvrit le tableau.

— Admirable ! fit Croutillard.

— C'est jugé, dit Lebourbet en cherchant sa pipe dans sa poche.

— Titien n'a jamais rien fait de plus beau, reprit Croutillard.

— Ça, c'est beau si l'on veut, mais ce n'est pas nature, continua Lebourbet.

— Voyez pourtant comme la vie palpite dans les chairs !

— Je ne dis pas le contraire, mais ce n'est pas nature. Voyons, de bonne foi, est-ce que la nature est si pure, si parfaite que ça ? Est-ce qu'elle a la peau si blanche et si lisse, la nature ? Est-ce qu'elle a des yeux si clairs, une bouche si bien dessinée, des cheveux si propres ? Ah ! parlez-moi d'une bonne grosse fille qui n'a mis ni fard, ni pommade, et qu'on saisit là, à un bon moment, quand elle ne pense à rien et qu'elle est dans toute sa réalité.

— Oui, quand elle sort du trou au charbon, observa Fréjus, qui écoutait en souriant la tirade de son ami Lebourbet.

Celui-ci se retourna tout à coup.

— Eh bien, le trou au charbon, n'est-ce pas de la nature, ça ?

— Sans doute, c'est de la nature de charbon. Mais ici j'ai fait laver mon modèle avant de le peindre.

— Là, qu'est-ce que je disais ? reprit Lebourbet en éclatant de rire ; il a fait laver son modèle, et il prétend peindre la nature ! Est-ce que la nature se lave jamais, mon cher ?

— Mais oui, quand il pleut.

— Quand il pleut, il fait de la boue ; et quand il fait de la boue, on est crotté.

— Mon modèle est venu en voiture, riposta Fréjus sans perdre son sourire narquois.

— La nature va à pied, mon bonhomme. Si tu veux voir la nature, ce n'est pas dans les carrosses qu'il faut la chercher, entends-tu.

— Chacun la cherche où il la veut prendre, toi dans les basses-cours, moi sur les tapis ; tu peins des vachères et moi des marquises, toute la différence est là.

Digitized by Google

— C'est donc une marquise? Ah! je ne m'étonne plus qu'elle soit si peu nature; est-ce qu'il y a des marquises dans la nature?

— Apparemment, puisqu'en voilà une!

— A coup sûr, il y a dans cette machine-là plus de talent qu'il n'en faut pour faire un chef-d'œuvre de réalisme; mais, permets-moi de te le dire, mon bonhomme, tu patauges dans l'idéal; l'idéal te perdra, n'est-ce pas, monsieur Croutillard?

Croutillard, qui avait laissé marcher, sans y prendre part, une conversation beaucoup trop vive pour lui, s'entendant interpeller et n'osant garder le silence, prit un moyen terme :

— Hum! hum! fit-il, il y a du vrai dans ce que vous dites, monsieur Lebourbet, cependant je ne suis pas de votre avis.

— Vous n'êtes pas de l'avis de la vérité!

— Je ne dis pas, mais...

Un nouvel arrivant vint à point pour tirer Croutillard de son mauvais pas. Les deux peintres s'empressèrent de coucher leurs observations sur le livre que Fréjus leur présenta, et se retirèrent. Croutillard avait écrit : « Dessin parfait, coloris vigoureux, digne de Titien; ensemble plein de vie; on voudrait plus de style, plus d'élévation. » — Au-dessous, Lebourbet avait tracé ces lignes : « Peinture très forte, mais pas du tout nature; vise trop à l'idéal. » — En sortant, Croutillard dit tout bas à Lebourbet :

— Je suis entièrement de votre avis, c'est bien fait, mais pas nature.

— Et moi, répondit Lebourbet, je suis complétement du vôtre : ça manque de style et d'élévation.

— En somme, c'est une peinture très ordinaire.

— Rien du tout, quoi!

Le nouveau venu était aussi soigné dans la mise que les autres l'étaient peu; il était aussi roide, aussi hautain dans ses manières, que Croutillard était humble et Lebourbet bruyant. Un élégant coupé l'avait amené; le vernis de sa chaussure était irréprochable, ses gants immaculés, son linge blanc et fin, et son mouchoir, dont il se couvrit la bouche en passant auprès de Lebourbet, exhalait un parfum de violette factice qui dut révolter l'ami de la nature, le peintre du réalisme et des vachères.

Il se nomme Fleurmann et passe pour être une bonne moitié d'agent de change; quelques-uns le donnent même pour un agent de change tout entier. D'autres le tiennent pour un peintre distingué, mais ceux qui ont fait cette singulière découverte ne comptent pas eux-mêmes parmi les esprits supérieurs. Il est cité partout pour la propreté de sa palette et pour l'art avec lequel il réunit les couleurs sans jamais les confondre. Ayant eu l'idée un jour de peindre le

Digitized by Google

ciel, il a pris pour modèle une ardoise. M. Fleurmann est riche, il a bonne table, et il sème de truffes le chemin qui conduit à l'Institut.

A peine les deux autres personnages furent-ils sortis, que Fleurmann tira sa montre :

— Midi moins un quart, dit-il; je suis venu pour ne pas vous désobliger et parce qu'on se doit à ses amis; mais je vous préviens, mon cher, que je n'ai qu'un quart d'heure à vous donner.

— Il ne faut que cinq minutes pour bien voir les choses, dit Fréjus en lui montrant le portrait de la marquise.

— Ah ! fit l'agent de change en braquant un binocle en or sur son nez; c'est cela ? Mais, c'est très bien cela, mais c'est fort bien ! Vous faites tous les jours des progrès. Avec du travail et de la persévérance, vous finirez par arriver, c'est moi qui vous le dis.

— Je suis vraiment heureux des encouragements que vous voulez bien me donner, répliqua Fréjus d'un ton d'imperceptible ironie.

— Vous savez bien, mon cher, répliqua Fleurmann, que j'ai toujours eu beaucoup de sympathie pour vous. Il ne me coûte pas de vous dire ce que je pense et de vous témoigner tout l'intérêt que je vous porte.

— Je sais le prix que je dois attacher à votre protection.

— Elle vous est toute acquise, soyez-en sûr.

— Aussi oserai-je vous demander une grâce.

Fleurmann se rengorgea et fit la roue.

— Parlez, mon cher, parlez, dit-il, et si je puis vous obliger...

— Vous le pouvez, rien ne vous est plus facile. Vous faites partie du jury pour la prochaine exposition ; eh bien ! faites recevoir mes tableaux.

Fleurmann passa la main dans son gilet, et faisant un petit mouvement de tête plein d'importance et de dignité :

— Ce que vous me demandez là est peut-être difficile; cela ne dépend pas de moi seul, dit-il; cependant je ferai tous mes efforts...

— Merci, répondit Fréjus, et, par contre, je vous promets ma voix quand je serai de l'Institut.

Fleurmann se mordit les lèvres, boutonna son paletot, et sortit poliment, sans saluer.

— Que diable avez-vous donc fait à Fleurmann ? dit en entrant un moment après, avec deux autres visiteurs, un artiste fort connu dans la capitale, mais dont aucune galerie ne peut se vanter de posséder un tableau. — Il a failli m'embrasser en courant.

— Oui, dit en sifflant un autre des visiteurs, — sculpteur d'un si grand talent que jamais il n'a pu trouver un marbre à sa taille. Et quand il a reconnu Cheminard il s'est précipité dans mes bras.

Digitized by Google

— De Charybde en Scylla, ajouta le troisième personnage d'une voix haute et perçante.—En reconnaissant sa double méprise, il s'est jeté sur moi et m'a serré la main.

Celui-ci était un petit homme aux joues carminées, qui gesticulait beaucoup et parlait davantage. Il se mit à raconter d'une façon assez pittoresque les travers de son ami Fleurmann. Le nombre des visiteurs augmentant, la verve du petit homme s'échauffa, sa voix monta encore d'une octave et atteignit bientôt les plus hauts sommets du soprano. Pour donner plus de vérité à son débit, il allait, venait, levait ses petits bras en l'air, prenait des attitudes singulières et égayait ainsi toute l'assemblée qui oubliait le motif de son pèlerinage. Il fallut la voix enrouée et doctorale de Cheminard pour rappeler à l'ordre cette réunion bruyante.

— Voilà ce que j'appelle de l'art, dit-il en profitant d'un moment de silence et après un examen attentif du portrait de la marquise : mais à quoi bon faire de l'art à notre époque?

— Parbleu ! s'écria le petit homme, à gagner de l'argent!

— Vous êtes donc aussi de l'école de Fleurmann, reprit le peintre philosophe; vous faites des affaires en peinture comme on en fait à la Bourse?

— La Bourse! cria le petit homme, ne me parlez plus de la Bourse; j'y ai été échaudé, à ce point que pour me distraire j'ai dû me faire bâtir un château style Louis XIII.

— Bossages, pierre et brique, profils épais, murmura le sculpteur entre ses dents. — Y faites-vous mettre de la sculpture?

— Non, pas un pouce d'ornements.

— De grands trophées, des figures ronde-bosse sur les entablements, ça ferait bien, pourtant.

En parlant ainsi, le statuaire indiquait du pouce de la main droite le majestueux développement qu'il aurait voulu que l'on donnât aux sculptures qu'il rêvait pour le château Louis XIII de son ami. Le peintre philosophe ramena encore une fois l'attention sur l'œuvre de Fréjus.

— Comme portrait, dit-il, c'est assurément ce qui a été fait de plus fort de nos jours. Faut-il que tant de talent soit perdu?

— Comment, perdu, dit Fréjus!

— Oui perdu, reprit le philosophe; qui saura de nos jours apprécier cette peinture? Moi, peut-être!

— Et nous! et nous! s'écrièrent d'une commune voix tous les hommes présents.

— Vous! fit Cheminard en levant les épaules d'une manière assez méprisante. Allons donc, est-ce que vous croyez à l'art, est-ce que vous en avez le sentiment? La vieille période est finie; nous n'avons

Digitized by Google

plus à glaner que des épis épars, comme cette figure. Le reste n'est que de l'imitation, et l'imitation n'est pas de l'art, c'est du métier. L'art ne renaîtra que dans une société nouvelle et rajeunie. Ni vous ni moi ne verrons cette renaissance, mais quelques-uns d'entre nous en auront été les précurseurs.

Le sculpteur, qui avait la prétention d'être du nombre de ces derniers, s'empressa d'ajouter :

— Cheminard a raison : voyez plutôt si l'on nous comprend, nous autres qui rêvons le grandiose?

— Mais il me semble qu'on me comprend très bien, s'écria le petit homme rouge. Douze à quinze mille francs de chacun de mes petits cadres, je crois que cela témoigne suffisamment de l'intelligence du siècle. Il est vrai que moi, je ne m'égare pas dans le grandiose. Vous aimez trop le grandiose, mes maîtres, voilà ce qui vous perd.

Il y avait alors une dizaine d'artistes dans l'atelier; chacun se rangea, suivant le succès de ses œuvres, à l'avis de l'un ou de l'autre préopinant; et comme, en définitive, le succès est rare et la médiocrité multiple, il se trouva que le parti de Cheminard, attirant à lui tous ceux dont l'impuissance cherchait une excuse, eut une grande majorité. Il fut donc déclaré que l'art était mort et que le portrait de madame de Varigny était une exception qui ne pouvait infirmer la règle. A quoi l'artiste philosophe ajouta en manière de conclusion :

— Il est inutile et oiseux aujourd'hui de pratiquer l'art : il suffit de le rêver.

L'*alter ego* de l'artiste philosophe, le sculpteur, s'empressa d'ajouter, en simulant avec son geste habituel l'action de modeler :

— Nous le réalisons dans notre esprit, nous lui donnons les proportions les plus vastes, les formes les plus magistrales, vous comprenez !

Presque tous se flattèrent d'avoir compris.

On en était là de la discussion, quand le docteur se présenta pour la seconde fois à la porte. Il n'y restait plus qu'un fiacre; il crut pouvoir s'aventurer chez l'artiste.

— Y a-t-il du monde ? demanda-t-il à Pierre quand celui-ci vint le reconnaître par le judas.

— Oui, répondit Pierre, mais vous pouvez entrer tout de même : on ne pose pas.

A demi rassuré, le docteur entra.

Digitized by Google

XII

En apercevant tant de monde dans l'atelier, le docteur fit un pas en arrière, mais Julien l'avait vu. Il vint au-devant de lui, et le présentant à ses camarades :

— M. le docteur Vignon, dit-il, l'ami du modèle.

Jamais Fréjus n'avait fait pour personne d'aussi grandes cérémonies.

On comprit dans l'assemblée qu'il y avait à cela une raison grave, et le silence s'établit aussitôt.

— Aujourd'hui, du moins, il me sera permis de voir, dit le docteur en prenant son binocle.

Mais ses regards, avant de descendre sur le chevalet où était placé le portrait de la marquise, furent attirés vers la muraille par un visage connu qui se prélassait au milieu d'un grand cadre doré.

— Que vois-je là? s'écria le docteur en feignant l'étonnement.

— Ah! ah! dit Fréjus; la petite personne!

— Oui, la petite personne, comme vous dites, murmura le docteur en examinant de plus près la peinture, — mademoiselle Jeanne.

L'étonnement, d'abord simulé du docteur, se changea bientôt en un étonnement véritable quand il eut reconnu dans l'accoutrement de la femme de chambre la robe de la marquise.

— Dieu me pardonne! dit-il, je crois que vous l'avez peinte dans la robe de sa maîtresse.

— Mieux que cela, dit l'artiste : à la place même de sa maîtresse, dans son panneau et dans son cadre.

En effet, le peintre fit reconnaître au docteur des marques irrécusables de cette transformation.

— Qu'avez-vous fait? s'écria le médecin; vous avez donc détruit le portrait de la marquise?

— Oui, mais j'en ai fait un autre, de *chic*, de souvenir.

— De *chic*, de souvenir, répéta machinalement le docteur, dont la raison s'effrayait pour Fréjus des écarts d'une pareille fantaisie. Mais, mon ami, vous êtes donc décidément devenu....

— Devenu fou, ajouta l'artiste.

— J'allais le dire.

— Vous oubliez, docteur, que je l'ai toujours été. Votre carnet en fait foi.

— Sans doute, mais j'espérais votre retour à la raison. Je vois

Digitized by Google

bien qu'il n'y faut plus compter. Et que va penser de vous la marquise, dont la bonté....

— La marquise est fort bonne en effet, interrompit Julien; elle me pardonnera. D'ailleurs, mon avis est qu'elle a gagné au change: voyez plutôt.

Le docteur demeura un instant muet devant l'image de la marquise. Il n'était pas artiste, mais il avait du goût et un sentiment juste des choses de l'art. Il sentait bien circuler dans cette peinture un souffle inspiré, une vie, une chaleur et, en quelque sorte, ce sang généreux qui fait les œuvres immortelles. Plus que tous les peintres qui étaient là, il admirait de bonne foi et savourait, sans se laisser distraire, les délices que ses yeux lui procuraient.

— C'est beau, c'est fort beau, dit-il enfin avec un accent qui ne laissait aucun doute sur la sincérité de l'exclamation; — mais....

Le docteur s'arrêta. Un souvenir venait de lui traverser l'esprit : Julien devait peindre la marquise en robe blanche, et il la retrouvait là en robe noire, d'une coupe oubliée depuis trois cents ans.

Julien attendait que le « mais » donnât ce qu'il annonçait.

— Mais, reprit le docteur, ce n'est plus la marquise.

— Manque-t-elle donc de ressemblance? demanda le peintre d'un ton alarmé.

— Certes non, la ressemblance est admirable, mais....

Le docteur s'arrêta encore. Julien comprit la pensée et acheva la phrase :

— Mais c'est un portrait de famille, n'est-ce pas?

— Justement, c'est madame de Varigny dans le costume d'une de ses aïeules.

— Que voulez-vous, docteur! je n'ai pu accommoder cette beauté à la mode de ce temps-ci. Ne vous ai-je pas déjà dit que madame de Varigny appartient à la Renaissance? J'ai pensé au Primatice, aux peintures de Fontainebleau, et le pinceau m'a tourné. Ces messieurs qui s'y connaissent, ajouta-t-il en se retournant vers le cercle des artistes, ces messieurs qui s'y connaissent vous diront que ce velours noir est bien préférable à tous les taffetas et à tous les tulles d'aujourd'hui. Voyez comme les teintes dorées de la peau se relèvent en vigueur et en éclat, comme les reflets verts de ces beaux cheveux miroitent et scintillent auprès des reflets mats et doux du velours! Voyez comme l'œil brille, comme le carmin des lèvres provoque le regard sans le blesser, comme les transparences de la peau se font valoir jusque dans les plus minces et les plus ténus des vaisseaux et des veines! Enfin j'ai trouvé le mot de l'énigme que madame de Varigny est venue me proposer : ce n'est pas un portrait que j'ai fait, c'est une page.

Digitized by Google

Les artistes qui étaient là sourirent et chuchotèrent entre eux, mais le docteur demeura sérieux. Il trouvait dans cet éloge sincère et naïf que Julien faisait de son œuvre plus de modestie que dans les formules les plus humbles sous lesquelles les artistes dissimulent souvent leur pensée et leur orgueil. Seul entre tous ceux qui étaient présents, Cheminard ne se scandalisait pas d'entendre un autre artiste vanter lui-même son ouvrage; il rendait justice au talent qu'il savait apprécier, et admettait pleinement le droit que celui-ci avait d'en enregistrer consciencieusement les victoires. Il se prisait lui-même trop haut et se plaçait trop au-dessus des autres mortels pour qu'il pût lui en coûter d'être juste envers autrui et de lui passer même toutes les bouffées d'orgueil, pourvu qu'elles fussent autorisées par un véritable et sérieux talent. Par là notre peintre philosophe se faisait beaucoup redouter de ses plus illustres confrères, car lui aussi était sincère, et il disait le mal qu'il pensait des gens avec la même facilité que le bien, rabaissait les vanités excessives, taillait en pièces les réputations usurpées et faisait mourir à coups d'épigrammes les amours-propres les mieux constitués. Mais pourquoi parler au passé? Cheminard vit encore, grâce au ciel; il continue de jouer son rôle entre Epicure et Diogène, et de faire parmi les artistes de notre temps la police des renommées. Nous tremblons tous devant l'artiste philosophe, et la critique elle-même, dont il a limé les dents, n'aboie pas contre lui. Par un accord tacite, il est convenu que Cheminard et ses œuvres seront toujours respectés. Nous nous flattons de n'avoir point ici enfreint les contrats.

— Pourquoi Fréjus ne dirait-il pas ce qu'il pense, puisque c'est la vérité? demanda le philosophe au milieu du profond silence qui avait succédé à la sortie de Julien.

— On ne conteste pas le mérite de l'œuvre, dit un petit peintre, auteur de grands tableaux, qui retroussait sa moustache dans un coin de l'atelier; on dit seulement que c'est de la peinture historique et non plus un portrait moderne.

— Portrait historique, siffla le sculpteur entre ses dents.

— Peste! comme vous y allez, un portrait historique! s'écria une voix aiguë qui fit brusquement retourner le docteur sur ses talons. D'abord il faudrait s'entendre sur la chose. Qu'est-ce que vous appelez un portrait historique?

Ici les réponses s'entrecroisèrent en se heurtant de toutes parts.

— Un portrait historique, dit l'un, c'est un portrait qui représente un personnage historique.

— Non, dit l'autre; c'est un portrait dont l'exécution magistrale s'élève à la hauteur de l'histoire.

— Vous vous trompez l'un et l'autre, ajouta un troisième : c'est un

Digitized by Google

portrait dont le type est empreint du caractère sérieux des compositions historiques.

— Vous n'y êtes pas, s'écria un quatrième : c'est un portrait dont le costume appartient à l'histoire.

Au milieu de ce flux d'opinions opposées ou diverses, les regards se portèrent sur Cheminard, qui écoutait de son air flegmatique et somnolent, et sans y prendre part, la discussion entamée par le petit peintre ennemi du grandiose. Chacun semblait l'interroger et attendre de lui l'oracle qui devait mettre d'accord tous les faiseurs de définitions. Mais le peintre philosophe se contenta de laisser tomber cette réflexion de ses lèvres dédaigneuses :

— Le portrait d'un acteur dans un costume historique n'est point nécessairement un portrait historique.

— C'est juste, Cheminard a raison, dit le sculpteur.

— Il me semble, hasarda le docteur, si toutefois il m'est permis d'avoir une opinion en pareille matière au milieu d'hommes si compétents, il me semble que le titre d'historique donné à un portrait ne saurait exclusivement résulter du costume. Le portrait de M. Guizot par Delaroche, celui de M. Bertin par M. Ingres, sont, je pense, des portraits historiques au premier chef.

Sans s'en douter, le docteur venait d'ouvrir un champ nouveau à la discussion et de donner le signal d'un autre tournoi d'éloquence artistique. Le portrait de M. Bertin et celui de M. Guizot sont-ils des portraits historiques? Les uns disaient oui, les autres non; plusieurs gardaient un silence prudent. En homme qui sait toute la valeur de la forme aphoristique pour relever un lieu commun, le sculpteur formula cette sentence.

— La postérité jugera !

Un académicien lui a depuis emprunté, dit-on, ce mot pour une circonstance solennelle.

— Non, c'est Crouteu qui jugera, s'écria un loustic de la bande.

Le peintre qui porte ce nom venait d'entrer dans l'atelier. Tout le monde à Paris connaît Crouteu; il serait donc superflu de le décrire si nous n'avions affaire qu'à des Parisiens. Mais les provinciaux sont avides en matière d'illustration, et les étrangers encore davantage. D'un autre côté, comme il est impossible de nier que M. Crouteu ne soit une illustration de ce temps-ci, nous commettrions la plus haute inconvenance en n'essayant pas de tracer au moins le profil du personnage. Prenez une tonne assez rebondie, sur cette tonne placez une boule, et vous aurez le profil le plus exact qu'un homme de plume puisse offrir d'un homme de brosse; bras courts et nez long, pour compléter la ressemblance, voilà notre nouveau personnage.

Digitized by Google

— Hum! hum! fit-il d'une voix caverneuse, qu'est-ce que vous voulez savoir?

On posa la double question au nouvel arrivant.

— Hum! hum! reprit-il, je ne sais pas s'il y a beaucoup d'histoire dans ces portraits-là, mais ce que je puis affirmer c'est que tous mes portraits deviendront historiques.

— Nous sommes trop polis pour en douter, dit le philosophe avec un imperceptible sourire, mais vous ne répondez pas à la question.

— Que voulez-vous, mon cher! moi je ne me mêle pas de ce que font les autres. Je sais la valeur de ce que je fais, moi, et cela me suffit.

— Dites-nous au moins ce que l'on doit entendre par portrait historique, puisque vous n'en faites pas d'autres, demanda judicieusement le sculpteur.

— Parbleu! dit le peintre, un portrait historique c'est un portrait fait d'une certaine manière et suivant certains procédés dont je suis l'inventeur et que j'enseigne à mes élèves.

— Cette définition me paraît parfaite, s'écria le petit peintre qui portait la moustache en croc.

— Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise, moi! reprit Crouteu; un portrait historique c'est une chose qui se sent quand on est artiste. Vous vous rappelez bien mon portrait du général X...? et celui de mademoiselle P... à la dernière exposition? Voilà ce que j'appelle des portraits historiques.

— Et celui-ci, dit un des personnages de la réunion en montrant l'image de la marquise, est-ce également un portrait historique?

Le gros homme examina le tableau de Fréjus avec attention; puis se retournant brusquement vers le groupe :

— Vous savez bien que non, dit-il, ce n'est pas un portrait historique. C'est peint dans la pâte, c'est très beau, mais ça manque de procédés. Si Fréjus avait voulu suivre mes conseils, s'il avait voulu venir travailler chez moi, j'en aurais fait le second peintre de l'époque.

— Et qui donc est le premier? demanda le terrible sculpteur.

Crouteu sourit complaisamment :

— Farceur, dit-il, vous le savez bien.

Pendant cette scène, le philosophe s'était rapproché du docteur :

— Vous entendez, monsieur, lui dit-il à mi-voix, c'est le contrepied de la scène que nous a donnée Fréjus tout à l'heure. Nous avons vu l'orgueil consciencieux et légitime constatant les résultats d'un talent qui se sent et qui se juge; voici maintenant la médiocrité qui s'ignore, prenant pour une vérité les rêves de son ivresse, et se croyant aux sommets de l'art parce que les fumées de l'orgueil l'ont

Digitized by Google

rendue aveugle et l'empêchent de voir tout ce qu'il y a au dessus de lui.

— Est-ce que vous avez beaucoup d'artistes comme celui-ci? demanda le docteur.

— Presque tous lui ressemblent, et j'ose dire qu'il n'y a ici, en ce moment, que deux artistes, Fréjus et moi, qui ayons véritablement la mesure exacte de notre valeur : Fréjus par candeur et moi par conscience.

Le docteur regarda son interlocuteur entre les deux yeux, mais il ne vit rien sur cette physionomie impassible qui trahît la moindre hésitation ni la plus légère ironie.

Peu à peu la foule des visiteurs s'écoula, et le docteur demeura seul avec Julien.

XIII

— Enfin! s'écria le docteur quand le dernier des visiteurs fut parti, à nous deux maintenant; et, pendant que nous sommes seuls, causons.

— Causons, répéta Julien en s'asseyant près de la table pour feuilleter le registre où étaient désormais consignées les opinions de l'art parisien sur le portrait de la marquise.

Le docteur n'était pas un habile diplomate dans le sens que le vulgaire attache à ce mot. Il aimait à marcher droit au but quand son habituelle retenue ne lui imposait pas la loi d'un abstention complète. En cette circonstance il avait accepté une mission, il voulait consciencieusement la remplir; mais il ne s'en dissimulait pas les difficultés avec un homme de la trempe de Fréjus. Il crut devoir faire appel à tout ce qu'il possédait d'habileté.

— Pourquoi n'êtes-vous allé chez la marquise depuis samedi? demanda-t-il.

— Par une raison toute simple : je n'avais pas besoin d'elle et je travaillais à son portrait.

— Mais, pour ce portrait, n'auriez-vous pas désiré une séance?

— Vous voyez bien, docteur, que cela était inutile. Ne trouvez-vous pas le portrait ressemblant?

— Très ressemblant, au contraire, et c'est vraiment un tour de force que vous avez fait là. Dès que la marquise saura...

— Ne lui dites rien, je veux lui en faire la surprise.

— Vous ne lui en voulez donc pas?

— Lui en vouloir, à quel sujet?

— Mais au sujet de... certain billet qu'elle vous a écrit.

Digitized by Google

— Elle m'a écrit! Ah! oui, je me souviens, pour me dire qu'elle ne pouvait me donner séance lundi, ce dont j'ai été ravi; jugez donc, docteur, si elle m'avait surpris recommençant l'ébauche de son portrait!

— Ou achevant le portrait de mademoiselle Jeanne, dit le docteur en souriant. Qu'est-ce que vous comptez faire de ce portrait?

— Rien. Qu'en pourrais-je faire?

— Voulez-vous que je vous en débarrasse?

— Il est bien là et ne me gêne en aucune façon.

— Je veux me monter une galerie, cette tête me plaît et je commencerais volontiers par là.

— Pour une galerie, cette peinture ne convient pas. Adressez-vous à tous les peintres qui sortent d'ici, ils ont des tableaux à revendre.

— Moi, je veux d'abord m'assurer la possession de celui-ci; que voulez-vous que je vous offre? Fixez vous-même.

Fréjus releva la tête, et, regardant le docteur avec attention :

— Il y a quelque chose là-dessous, dit-il, qui n'est pas naturel... ou qui l'est trop. Pour un amateur, cette tête ne vaut pas deux sous; pour un amoureux, elle vaudrait un peu plus, mais elle ne vaut pas encore grand'chose, parce qu'elle n'est à vrai dire qu'une ébauche.

— Vous l'achèverez.

— Je ne crois pas.

— En ce cas, laissez-la moi telle qu'elle est; je vous assure qu'elle me suffit.

— Ce serait vous voler.

— Ceci me regarde seul; vous n'êtes pas juge du prix que je puis attacher à cette peinture.

— Je suis très bon juge de ce qu'elle vaut, et comme elle ne vaut rien...

— Pour vous, c'est possible; mais pour moi!

Julien, au lieu de répondre, se leva, alla décrocher le cadre, et, le plaçant sous les yeux du docteur :

— Vous y tenez donc bien, à cette figure?

— Plus que vous ne sauriez croire.

— Eh bien! emportez-la, et que tout soit dit. Comme ce panneau est destiné, je suppose, à décorer le grenier de la marquise, j'enlève la bordure qui est inutile.

— Parfaitement inutile, répondit machinalement le docteur.

— Mon cher docteur, reprit l'artiste, savez-vous bien qu'il y a une heure que je vous vois venir? Si vous m'aviez dit tout simplement : « Cher monsieur Fréjus, vous faites des portraits de soubrette, c'est

Digitized by Google

bien ; mais madame de Varigny ne veut pas voir son portrait auprès de celui de sa femme de chambre, et elle vous demande de lui sacrifier celui-ci. » Si vous m'aviez dit cela, nous n'aurions pas perdu une heure en conversation inutile. Je vous aurais donné tout de suite le panneau, comme je le fais à présent, ou bien j'aurais transformé mademoiselle Jeanne en docteur Vignon, ce qui n'eût guère coûté que quelques coups de pinceau.

— Il en est temps encore, s'empressa de répondre le docteur.

— Non, non, le jour baisse, et je ne me sens pas en train de faire de la peinture ; les chers camarades que vous avez vus ici m'en ont un peu dégoûté. J'ai besoin de prendre l'air. Je ne vous chasse pas ; si vous voulez rester, restez ; mais moi, je m'en vais.

Le docteur, on le pense bien, ne songea pas à accepter l'invitation du peintre. Il prit son panneau et disparut muni de son trésor.

Julien n'en était pas encore au point où il croyait. Le docteur était à peine en route qu'un autre personnage se précipitait comme une avalanche dans l'atelier. C'était Thibault, — le Marseillais.

— Ah ! mon cher, s'écria-t-il en se laissant tomber sur le divan ; quel conseil tu m'as donné ! Je suis allé chez mademoiselle Dupuis. D'abord, elle n'a pas voulu me recevoir. Je lui ai écrit ; elle ne m'a pas répondu. J'ai écrit à sa tante ; celle-ci m'a autorisé à l'aller voir ; mais la nièce n'y était pas. — Qu'est-ce que vous voulez à Cécile ? m'a demandé la vieille d'un air rébarbatif. — Lui offrir mes devoirs, lui présenter mes hommages. — Oui dà ! fit-elle en ricanant ; et cette fois nous sommes-nous assuré le consentement paternel ? — Je l'ai demandé, je l'attends. — Eh bien ! reprit-elle avec son méchant sourire, quand vous l'aurez, vous viendrez me voir, nous en causerons. Auparavant, plus un mot. — Et me reconduisant à la porte, elle me la ferma sur les talons. Voilà, mon cher, où j'en suis des démarches que tu m'as conseillées.

— Je ne vois dans tout cela rien de bien fâcheux, répliqua Julien. Tu as donc écrit à ton père ? Quand attends-tu la réponse ?

— Je l'ai reçue ce matin.

— Et tu es allé voir la tante ?

— Non pas. Avant de faire une démarche décisive, je voudrais être bien sûr...

— Qu'il y a une dot à épouser, interrompit l'artiste.

— Certainement. Le mariage est une affaire grave.

Julien se croisa les bras, et regardant le Marseillais avec un air de profonde pitié :

— Mon pauvre ami, dit-il d'une voix plaintive, je sais qu'au fond tu es un très bon garçon, mais il faut avouer qu'à la surface les huiles t'ont prodigieusement gâté.

Digitized by Google

— Gâté, moi! Si l'on peut dire! Je suis l'homme le plus rangé de la terre.

— Eh! c'est là précisément le mal, tu es trop rangé, mon ami.

— Il vaudrait mieux peut-être faire comme les artistes, comme toi-même tu fais, sans doute : courir les aventures, dépenser ce que l'on gagne, prodiguer son argent au premier venu, et finir par un sot mariage, en épousant une fille qui n'a rien.

— Eh! oui, cela vaudrait mieux mille fois! Tout le monde calcule aujourd'hui, personne n'écoute plus les impulsions de son cœur ; les folies de cette espèce deviennent trop rares, et si cela continue, il n'y aura bientôt que des sages, c'est-à-dire des gens sans cœur, sans âme et, par conséquent, sans conscience. Quelle perspective! Je ne crois pas que la gangrène de la sagesse t'ait encore gagné à ce point. Je me plais à penser qu'une bonne part de conscience t'est restée. Tu as encore de la conscience, n'est-ce pas?

— Quelle question tu me fais là!

— Réponds, as-tu encore de la conscience?

— Mais oui, j'en ai ; n'en faut-il pas dans le commerce?

— Certainement, et je suis sûr qu'il n'en est pas, en cet ordre d'affaires, de plus scrupuleuse que la tienne. Les Thibault, de père en fils, ont été cotés haut pour leur probité à la Bourse de Marseille. Mais il est un autre genre de conscience qui, pour n'être pas réglé par des chiffres et divisé par *doit* et *avoir*, n'en est pas moins d'un ordre supérieur; il y a une sorte de probité qui, pour ne pas s'escompter en crédit, n'en est pas moins obligatoire. C'est de celle-ci que je veux parler. Es-tu homme à t'en aller franchement et sans arrière-pensée demander la main de mademoiselle Dupuis, sans même songer si oui ou non elle a une dot à t'offrir?

— Je le ferais, oui, car je sens bien qu'au fond cette fille m'est plus chère que je ne pensais; mais mon père! et mon père, vois-tu....

— Tu as son consentement.

— Sans doute, mais à la condition qu'il y aura une dot, et s'il n'y en a pas, de dot!

— Va te promener, je ne m'en mêle plus, arrange-toi.

— Mon bon ami, je t'en conjure, ne m'abandonne pas; cette affaire me tient au cœur; cette fille-là, *elle* fera le désespoir de toute ma vie si je ne l'épouse pas.

— Alors épouse-la.

— Oui, mais s'il n'y a rien!

— Ne l'épouse pas.

— « Ne l'épouse pas, » « épouse-la, » c'est bientôt dit, je ne puis pas l'épouser et ne l'épouser pas tout à la fois.

Digitized by Google

— J'avoue qu'un terme moyen me paraît difficile à prendre. Si c'est tout ce que tu as à me dire, bonsoir, je sors.

— Mais toi, s'écria le Marseillais, comme frappé d'une idée subite, tu connais mademoiselle Dupuis, tu apprécies son mérite, tu la trouves jolie.

— Jolie, non, mais pleine d'attraits, pleine de charmes, oui.

— Eh bien! voilà ton affaire, pourquoi ne l'épouses-tu pas?

— C'est toi qui me fais cette proposition! dit Julien en passant son paletot. Allons, allons, l'huile a pénétré plus profondément que je ne pensais.

Il prit son chapeau, et offrant son bras à son compatriote :

— Viens-tu? dit-il.

— Où cela?

— Où tu voudras, pourvu que ce ne soit pas chez mademoiselle Dupuis, à l'effet de lui demander sa main. Je me battrais plutôt avec toi que de te la laisser épouser.

— Tu vois bien, tu l'aimes.

— Moi, je n'aime personne, je ne puis, je ne veux aimer personne. C'est encore un de mes *tics;* je crois qu'un véritable artiste ne doit partager ni son cœur, ni sa vie. « Tout pour l'art, » telle est ma devise. Mais si jamais je me mariais, je voudrais épouser une fille que j'aimerais et qui n'aurait pas une obole; j'aurais ainsi le plaisir de lui tout donner. Tu me parles de mademoiselle Dupuis; d'abord je ne puis pas dire si je l'aime, attendu que je ne l'ai vue qu'une fois; je sais seulement qu'il y a en elle tout ce qui est le plus digne d'être aimé, une grande bonté, une solide vertu et un profond sentiment de dignité ; il y a en outre dans sa physionomie une expression de douleur qui me va droit à l'âme et qui m'attire. Si je devais aimer quelqu'un, ce serait elle que j'aimerais peut-être. Et cependant, la seule pensée que je n'aurais pas tout à faire pour elle, et qu'une autre pourrait avoir part à sa reconnaissance....

— Une autre, qui cela? interrompit le Marseillais.

— Je te l'ai déjà dit, la marquise... Eh bien, cette pensée là me glacerait et me ferait fuir le bonheur le mieux assuré.

— Il faut avouer que tu es fait d'une autre pâte que tout le monde. Est-ce que jamais la fortune a rien gâté dans une jeune fille?

— Souvent elle a gâté son cœur. D'ailleurs il ne s'agit pas de fortune ici; tu m'as dit que mademoiselle Dupuis n'en avait aucune.

— Non, mais je suppose que demain il tombe une dot sur la tête de Cécile, tu ne l'épouserais pas?

— Non, je serais jaloux de ce qu'elle ne devrait pas tout à moi.

— Tu peux te vanter d'être un fameux original.

— Le docteur va plus loin, il dit que je suis fou.

Digitized by Google

— Qui est-ce encore que le docteur?

— Tu veux tout savoir : le docteur est l'ami intime de la marquise, et c'est lui qui m'a appris les généreuses intentions de celle-ci pour la pauvre fille.

La conversation se poursuivit sur ce ton jusqu'au jardin du Luxembourg. Là, le Marseillais quitta son ancien camarade et s'en alla fort perplexe. Jamais homme n'avait été plus embarrassé que lui, et depuis l'âne de Buridan, nul ne s'était senti plus tiraillé à la fois de deux côtés diamétralement opposés. Le picotin de droite lui disait : « épouse, » celui de gauche lui disait : « n'épouse pas. » — « Il y aura une dot, » reprenait l'un ; — « il n'y en aura pas, » ajoutait l'autre. Dans cette alternative difficile, Jean-Jacques Rousseau eût jeté un caillou contre un arbre du jardin, remettant au hasard une décision que la raison ne lui donnait pas ; mais Thibault n'était pas Jean-Jacques, et la raison chez lui avait trop d'empire pour qu'il confiât au sort le soin de trancher le nœud de la situation. Il savait bien que le sort est aveugle.

Afin de sortir d'embarras, il s'avisa d'un procédé ingénieux : il courut chez la marquise. Celle-ci, quand on lui apporta la carte de M. Thibault « qui demandait à lui parler pour affaires, » disait-on, pensa le renvoyer à son notaire ; mais il lui revint tout à coup en mémoire que Thibault était le nom du jeune homme qui avait naguère recherché la main de Cécile ; ce pouvait être le même personnage. La marquise donna l'ordre qu'on l'introduisît dans son boudoir.

XIII

Thibault avait vu de plus riches salons que ceux qu'on lui fit traverser. Nous ne sommes plus au temps où le négoce et la bourgeoisie s'émerveillaient au luxe de l'aristocratie. Aujourd'hui, c'est l'aristocratie, au contraire, qui s'extasie devant les richesses étalées par la bourgeoisie et le négoce. Les financiers modernes ont rendu les dorures plus communes que ne l'était jadis la peinture à l'ocre jaune. Dans leurs palais, que décorent des hommes de goût, des artistes véritables, des grands prix de Rome, des membres de l'Institut, nous ne voyons pas seulement s'épanouir le clinquant des parvenus, nous voyons s'empiler les œuvres d'art, les objets précieux, les ouvrages du meilleur style. Le faux brillant de Turcaret n'y est plus de mise, et les vieilles souches n'ont qu'un moyen de distinguer de ces splendides habitations leurs hôtels anciens ou modernes, c'est d'y entretenir la plus sévère simplicité.

Digitized by Google

Madame de Varigny n'avait pas été la dernière à donner l'exemple de cette recherche inimitable par laquelle une harmonie parfaite et un charme délicat se substituent avec avantage aux plus grands efforts du luxe et de l'art. Il eût été difficile de trouver chez elle d'autres dorures que celles de quelques bordures et de quelques minces filets destinés à cacher la couture des tapisseries et des étoffes. Tout était d'une couleur sombre et discrète, tout était bronze, ébène et damas de couleur foncée.

Thibault, que l'éclat de l'or et des peintures vives aurait probablement ébloui et disposé au respect, n'était pas d'une nature assez délicate pour apprécier le rare mérite de cette simplicité, et pour en subir l'influence. Il entra là comme chez lui, et n'éprouva aucun embarras jusqu'au moment où il se trouva tout à coup en face de la marquise. Celle-ci était assise dans un de ces petits fauteuils bas, renversés et garnis de toutes parts, où la grâce devient si aisément impertinente et la paresse si familière. La marquise n'était pourtant point paresseuse. L'esprit chez elle travaillait toujours. Elle tenait un livre quand le Marseillais entra. Au salut dégagé de M. Thibault, elle répondit par un petit mouvement de tête, et sans prononcer une seule parole, elle lui montra un siége de l'autre côté de la cheminée.

Bien qu'il eût vu le portrait où Julien venait de reproduire, en les élevant jusqu'à l'idéal, les traits de la marquise, le Marseillais s'arrêta comme frappé de stupeur devant madame de Varigny ; le grand air qu'elle avait lui imposa à ce point qu'il perdit subitement toute son assurance et sentit, pour la première fois de sa vie peut-être, toute sa présence d'esprit lui échapper.

Il se laissa glisser plutôt qu'il ne s'assit dans le fauteuil que lui montrait la marquise.

— Monsieur Thibault, dit-elle enfin, lorsqu'elle eut laissé le temps à l'esprit du Marseillais de reprendre un peu son assiette, il me semble que votre nom ne m'est pas inconnu ; aidez-moi donc à raviver mes souvenirs ? N'êtes-vous pas de Marseille ?

— Oui, madame... oui, je suis de Marseille. Mon accent (il prononçait *acent*), mon accent me trahit toujours.

On nous permettra de ne pas insister davantage sur cet accent, mais une fois pour toutes, nous rappelons qu'il sentait singulièrement son terroir.

— Oh ! presque pas, dit la marquise en souriant. Que puis-je faire pour vous, monsieur Thibault ?

Madame de Varigny savait désormais que son Thibault était bien le Thibault de mademoiselle Dupuis. La question posée, la marquise attendit la réponse. Elle se fit attendre, et le Phocéen ne semblait pas vouloir justifier son origine hellénique par son éloquence. Il toussa

Digitized by Google

trois fois, ni plus ni moins qu'un grand orateur, et cependant demeura bouche béante. La marquise en eut pitié.

— Il me semble avoir déjà entendu parler de vous, dit-elle. Nous avons, je crois, de communes connaissances.

— Oui... en effet... madame la marquise, balbutia Thibault, j'ai connu, je veux dire, je connais quelqu'un... qui... que... dont...

Le Marseillais s'arrêta. Décidément, l'entreprise était au-dessus de ses forces ; il avait trop préjugé de son aplomb.

— Oui, reprit madame de Varigny avec son plus fin sourire, mademoiselle Dupuis.

— Précisément, mademoiselle Dupuis, et quelqu'un d'autre encore.

— Qui cela, monsieur Thibault ?

— Le plus cher de mes camarades, M. Courtade.

— Monsieur Courtade ! répéta la marquise en levant les yeux au ciel comme pour appeler à elle un souvenir effacé. — Je ne connais pas.

— Ah ! c'est vrai, dit le Marseillais en feignant d'éclater de rire, on ne le connaît pas ici sous ce nom, bien que ce soit le vrai ; je veux parler de Fréjus.

Ce fut au tour de la marquise de se troubler ; mais chez elle ce ne fut qu'un éclair qui échappa aux regards de Thibault.

Elle avait relevé la tête et pris cette pose gracieuse qui lui était familière, la tête penchée et appuyée sur le dos de la main. Le grand air qui avait si fort imposé à Thibault s'était singulièrement adouci.

— Comment, dit-elle d'une voix plus lente dont l'intonation caressante n'eût pas échappé à un observateur moins préoccupé ou plus fin que Thibault, vous connaissez monsieur Fréjus ?

— Nous avons été au collége ensemble. Je sors de chez lui à l'instant, et...

La marquise qui poursuivait son idée, l'interrompit :

— Vous a-t-il montré mon portrait ?

— Il ne me l'a pas montré, mais je l'ai vu, et maintenant qu'il m'est permis d'admirer le modèle, je puis dire que la peinture en donne à peine une idée.

M. Thibault reprenait son assurance ; il se sentait presqu'au niveau de la marquise. Lequel des deux avait monté ou descendu ? Madame de Varigny, avec une coquetterie de bon augure pour Thibault, feignit de prendre le change.

— Est-il donc si mauvais, ce portrait ? On m'avait assuré au contraire que ce serait un chef-d'œuvre.

Digitized by Google

— C'est un chef-d'œuvre en effet, mais un chef-d'œuvre de l'art ne saurait être comparé à un chef-d'œuvre de la nature.

Cette fois, le compliment était tiré à brûle-pourpoint; le coup fit balle. La marquise se redressa et reprit son grand air.

— C'est pour me dire ces jolies choses, que vous êtes venu chez moi, monsieur Thibault? demanda-t-elle.

Thibault redescendit l'échelle plus vite qu'il ne l'avait montée. Ses hésitations le reprirent, et il balbutia de nouveau quelques paroles dont le sens était qu'il voulait parler de mademoiselle Dupuis.

— C'est une jeune fille que j'estime et pour laquelle j'ai la plus vive affection, dit la marquise.

— Je le sais, madame, répondit le Marseillais, et Julien qui me parlait d'elle tout à l'heure dans les mêmes termes que vous, ajoutait...

— Dans les mêmes termes que moi! s'écria madame de Varigny : y pensez-vous? A peine l'a-t-il entrevue!

— C'est possible, mais il paraît que l'effet a été prompt.

— Et que vous disait-il? demanda-t-elle en reprenant sa pose gracieuse et son aimable sourire.

M. Thibault crut voir poindre l'occasion favorable pour aborder la question qui l'intéressait. Il appela à son aide toute sa grosse finesse. Il est juste de dire que madame de Varigny lui prêtait la plus grande attention.

— Il me disait que mademoiselle Dupuis avait un grand charme pour lui, que sa douleur l'attirait, que sais-je encore! mais que s'il songeait à elle, il devait s'interdire toute pensée sérieuse parce que...

L'attention de la marquise était devenue si manifeste que Thibault s'en aperçut et demeura court.

— Parce que?... dit la marquise.

— Parce qu'il voudrait qu'elle lui dût tout au monde, et que sa reconnaissance lui fût acquise tout entière.

— Je ne comprends pas, dit madame de Varigny.

— Je m'explique mal sans doute, mais cela tient aussi à la nature des choses, qui sont difficiles à dire; ce Julien a des idées si originales!

— Laissez-les moi seulement entrevoir par un coin, monsieur Thibault, je devinerai le reste.

— Eh bien, je ne sais trop pourquoi, mais M. Fréjus s'est mis dans la tête qu'en reconnaissance d'anciens services rendus par le père de mademoiselle Dupuis à votre famille, il se pourrait que vous fussiez disposée... que vous eussiez pensé...

— A réparer envers elle, comme l'on dit, les torts de la fortune? quoi de plus simple?

— C'est que je me tuais de lui dire : quoi de plus simple! ma-

Digitized by Google

dame la marquise de Varigny, me dis-tu, a promis à mademoiselle Cécile d'acquitter envers elle une dette de reconnaissance contractée par son père. — C'est bien cela n'est-ce pas, madame?

— C'est bien cela, à peu près du moins : le grand-père de mademoiselle Dupuis a, pendant la révolution, sauvé la vie à un de nos parents et conservé, en les rachetant pour nous à vil prix, une partie des biens de notre famille. Il est juste qu'un pareil souvenir ne soit pas effacé de notre mémoire. Le difficile, avec une nature délicate comme celle de Cécile, serait de lui faire accepter nos bienfaits. Nous avons pensé tout naturellement que le jour où elle se marierait, sa résistance pourrait céder plus facilement à nos instances en face d'une situation nouvelle et des obligations sérieuses qu'elle serait sur le point de contracter... Mais de quoi m'avisé-je de vous parler là? que vous importent nos projets pour mademoiselle Cécile... maintenant?

— Au contraire, s'empressa de dire M. Thibault, cela m'intéresse vivement, plus que jamais, je vous assure; il s'agit de mon meilleur ami.

La marquise lança sur le jeune homme un regard où se peignaient à la fois la satisfaction et l'ironie.

— Vraiment! dit-elle, eh bien! alors, je continue. Nous avions donc pensé, M. de Varigny et moi, à une union possible entre... votre ami et mademoiselle Dupuis, à qui nous aurions assuré...

La marquise s'arrêta : Thibault était sur des charbons ardents; il se retournait dans son fauteuil comme un patient sur le gril.

— Nous lui aurions assuré, reprit la marquise, une dot...

La bouche de Thibault s'ouvrit aussi grande que ses oreilles afin de mieux entendre.

— Une dot raisonnable, dit la jeune femme.

Les lèvres de Thibault se rapprochèrent et sa tête s'inclina.

— Raisonnable, répéta-t-il d'une voix timide, c'est-à-dire...

— C'est-à-dire une inscription de...

Mais la marquise avait juré sans doute de faire subir à Thibault toutes les angoisses du supplice de Tantale.

— Au surplus, dit-elle, ce sont là paroles inutiles, et puisque M. Fréjus, à ce que vous me dites, verrait dans cet acte si simple de reconnaissance et d'affection un motif pour ne pas donner suite à ses projets envers mademoiselle Dupuis, et pour refouler dans son cœur une passion... naissante...

— Une passion! Ai-je parlé de passion? interrompit vivement le Marseillais.

— Il m'avait semblé, dit la marquise avec le ton de la plus parfaite indifférence.

— Non, non, reprit-il; Fréjus n'aime pas mademoiselle Dupuis;

Digitized by Google

car, s'il l'aimait, il ne s'arrêterait pas à un si petit motif, à un si vain prétexte; il accepterait d'elle, même la fortune, et l'inscription de rente ne lui semblerait qu'un charme de plus ajouté à ceux que mademoiselle Cécile possède déjà; mais il vous a là-dessus une manière de voir...

— Que vous ne partagez pas, vous, monsieur Thibault. Ce n'est point la dot qui vous effraierait, au contraire.

— Moi, madame, je n'ai point, grâce à Dieu, de ces idées étroites. Je sais ce que vaut la vie et combien elle est lourde à porter ; je sais que deux écus bien unis n'ont jamais porté préjudice à un bon ménage.

—Vous êtes un sage, vous, monsieur Thibault. Mais qui me dit que vous connaissiez bien à fond le cœur de votre ami? Si la chose était faite, peut-être trouverait-il moins de difficultés à l'accepter ?

Thibault se retourna sur son gril.

— N'en croyez rien, madame, je connais Julien ; c'est un original, mais c'est un homme d'une seule pièce. Il ne changerait pas d'avis quand la terre devrait lui manquer sous les pieds.

— Voilà qui est donc entendu, dit la marquise en se renversant dans son fauteuil et avec le ton d'une personne qui aurait pris son parti : nous laisserons l'inscription de rentes dans le tiroir.

Thibault retourna son chapeau dans tous les sens pour y chercher une idée. Le chapeau de M. Thibault n'était pas de ceux qui entretiennent des rapports avec les esprits. Le feutre tourna, mais il ne fournit aucune idée à son propriétaire. Le Marseillais se gratta même l'oreille, moyen infaillible chez les paysans, tout fut inutile, et Thibault demeura muet, ce qui ne faisait pas le compte de la marquise. Elle renoua l'entretien sur un autre thème, mais elle entendait trop bien l'art des variations pour ne pas ramener bientôt son motif favori. Cela lui fut d'autant plus facile que Thibault était aussi désireux qu'elle de reprendre les choses où elles en étaient restées, et, comme il arrive toujours en pareille circonstance, la conversation prit alors une allure plus rapide et alla droit au but. Le nom de mademoiselle Dupuis revint naturellement sur le tapis.

— C'est étrange, dit la marquise, que je ne l'aie pas vu depuis cinq jours.

— Il a été si occupé !

— A quoi donc? demanda madame de Varigny.

— Au portrait d'une belle dame, répondit Thibault en souriant d'un air malin; toute sa vie semble s'être concentrée dans cette œuvre, elle absorbe toutes ses pensées et ne lui laisse, je vous assure, aucune envie de perdre son temps en amourettes.

Digitized by Google

— Vous traitez bien légèrement les sentiments très sérieux, sans doute, de M. Fréjus.

— Oh ! sérieux ! Si Julien a des sentiments... sérieux, ce n'est pas pour mademoiselle Dupuis, et je suis fondé à le penser. Il a pour elle une grande estime, oui, mais il n'a jamais songé à l'épouser.

La marquise se redressa sur son fauteuil :

— Vos preuves ?

— Ma parole, madame ; il me l'a dit, et, de plus, il m'a donné certains conseils...

— Que vous avez suivis ?

— A peu près.

— Alors, c'est une toute autre affaire, et rien ne s'oppose plus à ce que l'inscription de rentes... Vous m'affirmez au moins que M. Fréjus est tout à fait désintéressé dans la question ?

— Vous pouvez, madame, l'interroger vous-même.

— Non, non, non, fit vivement la marquise, j'aime mieux m'en tenir à ce que vous m'avez dit. Suivez ses conseils, monsieur, je les crois bons.

— Vous voulez bien m'autoriser ?... C'était là le but de ma démarche ; mais j'avais encore une grâce à vous demander ?

— Demandez, monsieur, demandez ?

— J'ai sollicité une entrevue de mademoiselle Dupuis.

— Elle vous l'a refusée, et vous voulez que je vous réconcilie ? Je m'y emploierai de toutes mes forces, soyez-en assuré ; mais l'entreprise n'est pas aisée, surtout maintenant. Mademoiselle Dupuis a le cœur très haut placé, et vous avez eu des torts envers elle.

— Que puis-je faire, madame, pour les réparer ?

— Prendre un peu du caractère de votre ami, sans lui laisser rien du vôtre.

Et, sur ce mot, madame de Varigny congédia M. Thibault.

XIV

Que madame de Varigny fût sincère quand elle avait songé à unir mademoiselle Dupuis à Julien Fréjus, il n'en faut pas douter. Tout, dans cette nature d'élite, était élan généreux et chaleureux enthousiasme ; ses défauts mêmes prêtaient plus de relief à ses réelles vertus, et certainement, lorsqu'au fond de sa pensée, elle formait un pareil projet, elle avait quelque mérite à le faire. Mais il n'était pas moins sincère, le désir qui la porta bientôt à rendre son œuvre impossible, ou du moins, la satisfaction qu'elle éprouva en apprenant

Digitized by Google

de la bouche du Marseillais qu'il ne tenait qu'à sa volonté de la rendre telle. Si aucun obstacle ne s'était élevé entre la conception de son projet et son exécution, il y a fort à parier que les choses eussent suivi leur cours jusqu'au bout. Mais il s'était rencontré un grain de sable, et ce grain de sable, au lieu de l'écarter, madame de Varigny sembla s'étudier dès lors à le grossir et à lui donner les proportions d'une montagne. Nous n'oserions affirmer, d'ailleurs, qu'elle ne fût intérieurement touchée de trouver dans le cœur de Julien des sentiments d'une si exquise délicatesse et d'une si parfaite invraisemblance pour toute autre que pour elle. Il importe donc de discerner dans ce qu'elle éprouve deux éléments : secret contentement de voir échouer une entreprise, qui pour être née de son cœur, n'en était pas sortie sans déchirement, — joie véritable de sentir l'âme de Julien à la hauteur où son estime l'avait placée. Peut-être pourrait-on y ajouter un grain d'amour-propre, sollicité par l'enthousiasme que sa beauté avait excité chez l'artiste ; mais l'amour-propre chez madame de Varigny ne prenait jamais les proportions d'un vice ni la force d'une passion. Cependant cet amour-propre était trop vivement intéressé dans toute cette affaire, pour qu'il fût possible à la marquise de lui imposer complétement silence.

Elle savait déjà par M. Thibault que Julien avait poursuivi son œuvre ; mais elle attendait avec impatience le docteur, qui devait lui rendre compte de sa mission, et lui dire toutes les choses qu'elle désirait si ardemment de savoir. Le docteur, suivant sa coutume, avait pris le long chemin, et il n'arriva qu'au moment où la marquise allait se mettre à table. Le couvert du docteur était toujours mis.

Il entra dans le boudoir, son panneau sous le bras.

— Victoire ! dit-il ; le voici !

Madame de Varigny regarda le portrait de sa soubrette, et, reconnaissant sa robe et sa coiffure, elle fronça le sourcil.

— Mais... fit-elle, c'est mon portrait ceci, moins le visage.

— En effet, dit le docteur, c'est votre ancien portrait, mais il y en a un autre.

— Un autre, sans que j'aie posé !

— Oui, madame, et j'ose dire qu'il est admirable.

— Quoi ! reprit-elle, il aurait pu le faire de souvenir ?

Jamais peut-être, de toute sa vie, la marquise n'avait éprouvé une aussi douce satisfaction. Son image s'était-elle gravée si profondément dans l'imagination de l'artiste qu'il pût ainsi la reproduire, sans avoir recours au modèle ! Ce n'était pas le tour de force de l'art qui la touchait en ceci, mais la forte impression qu'elle devait avoir produite ; ce n'était pas l'œuvre de Julien, mais son œuvre à elle, qui la préoccupait. Ici l'amour-propre intervenait, ou pour mieux

Digitized by Google

dire l'orgueil, mais un orgueil que justifiaient en quelque sorte la source d'où il dérivait, et le sentiment délicat qui lui faisait cortége. Une pensée d'art, un goût exquis, il n'en faudrait pas davantage pour que l'orgueil devînt une vertu.

Cependant *son* œuvre parut à la marquise avoir un caractère tellement prodigieux, qu'elle n'osait encore s'abandonner à toutes les joies de son orgueil. Le docteur n'était pas pour elle une autorité en matière d'art; elle voulut attendre qu'elle vît elle-même le prodige et qu'elle pût en apprécier la valeur.

En ce moment-là, le majordome de Julien, Pierre, se présentait à l'hôtel de la part de son maître, qui faisait demander si la marquise serait visible le soir. Elle devait sortir, mais elle fit répondre qu'elle resterait chez elle. En même temps, elle donna ordre qu'on allât sur-le-champ chercher mademoiselle Dupuis et qu'on la ramenât dîner. Mademoiselle Dupuis était habituée à ces surprises, qui, à force d'être répétées, ne surprenaient plus personne, et semblaient passées à l'état de règle.

— Maintenant, docteur, dit la marquise en reprenant la conversation, je comprends pourquoi M. Fréjus ne s'est pas présenté chez moi depuis lundi. Et mon billet, il ne vous en a pas parlé?

— Je lui en ai parlé, moi. Mais c'est peine perdue que d'écrire des impertinences à M. Fréjus; il vit trop haut, dans les nuages; elles ne l'atteignent pas.

— Tant mieux, docteur; car j'ai grande honte maintenant de ce que j'ai fait, et si j'avais quelque moyen de réparer...

— Le mal que vous n'avez pas fait?

— Ce n'est pas pour lui, cher docteur, c'est pour moi, pour mettre ma conscience en repos.

Le docteur sourit et ajouta :

— Cette conscience-là, madame, nous donne depuis quelques jours bien de l'embarras.

Cécile arriva sur ces entrefaites. Il y avait longtemps que la marquise ne lui avait témoigné une pareille tendresse. Elle l'embrassa avec effusion, et, l'entraînant avec elle dans la salle à manger où fumait le dîner :

— Ma chère Cécile, lui dit-elle, j'ai vu votre amoureux.

La jeune fille fut tentée de lui demander lequel. A cette pensée, elle se sentit rougir, et cette rougeur faillit trahir son secret.

— Je veux parler de M. Thibault, reprit aussitôt madame de Varigny; c'est M. Thibault que j'ai vu. Je le crois au demeurant un brave homme. Ne savez-vous pas qu'il se repent, qu'il revient à vous?

Digitized by Google

— Je le sais, madame; mais je n'y puis rien; mon cœur n'est pas de ce côté....

La marquise lâcha subitement la main de la jeune fille et l'examina de ce regard étrange qu'elle avait eu déjà une fois en la regardant. Cécile baissa la tête et ajouta d'une voix faible :

— De ce côté plus que d'un autre. Je n'aime pas, je ne saurais donc me marier.

Au milieu de la satisfaction où s'épanouissait l'âme de la marquise, la phrase suspensive de mademoiselle Dupuis avait retenti comme une fausse note dans un accord parfait. Mais l'harmonie se rétablit presque aussitôt qu'elle avait été troublée; du moins les traits de la marquise reprirent-ils l'expression fine et bienveillante qui leur était habituelle.

— Peut-être avez-vous tort, mon enfant, dit la marquise de sa voix la plus douce et la plus persuasive. Vous n'aviez pas ces idées-là il y a quinze jours.

Un frisson courut par tout le corps de la jeune fille.

— Il y a quinze jours! murmurèrent ses lèvres presque machinalement.

— Je vous observe, Cécile, et depuis peu de temps, il s'est opéré en vous un changement dont je cherche vainement la cause.

— Il n'y en a pas, madame, il n'y en a pas, s'empressa de dire la jeune fille.

A table, madame de Varigny fit placer Cécile auprès d'elle afin de poursuivre l'entretien commencé.

— Vous croyez, Cécile, que cet état douloureux où vous êtes n'a pas de cause? Prenez garde, mon enfant, vous vous préparez de nouvelles souffrances pour l'avenir. Croyez-moi, ne restez pas seule dans la vie; votre tante se fait vieille; songez à vous, songez à la position précaire où vous vivez; hâtez-vous plutôt d'en sortir, et puisque maintenant M. Thibault, que vous aviez accepté naguère, se présente, acceptez-le de nouveau. M. Thibault n'a peut-être pas toutes les délicatesses que votre cœur pourrait souhaiter, mais il faut qu'il vous soit attaché au fond, puisque de lui-même il vous est revenu.

— Ah! madame, répondit simplement Cécile, vous ne me parliez pas ainsi vous-même, il y a huit jours.

La jeune fille venait encore une fois de mettre le doigt sur la plaie, si toutefois il est permis d'appeler une plaie ce qui n'était encore, à vrai dire, qu'une simple égratignure. Les égratignures de ce genre sont souvent douloureuses et deviennent quelquefois mortelles; on les porte sans le savoir et c'est ordinairement une main étrangère qui nous en révèle le danger.

Digitized by Google

Quelque légère qu'ait été la main de mademoiselle Dupuis, la cuisson fut vive. Madame de Varigny ne put se dissimuler que son langage aussi bien que son attitude n'eût changé, et elle demeura confuse en se l'avouant tout bas. Pourquoi ce Thibault, qu'elle trouvait indigne de Cécile il y a huit jours, était-il devenu maintenant un parti sortable ? Pourquoi ce « *mieux que cela,* » qui avait été promis s'était-il sitôt évanoui ? Si la marquise avait eu toute la liberté de son esprit, il n'y a point de doute qu'elle n'eût trouvé bien vîte à cette modification de ses idées des prétextes plausibles ou même d'excellentes raisons. Quoi de plus facile à justifier ? « Il y a huit jours on ne connaissait pas M. Thibault; on le connaît aujourd'hui, on l'a vu et il a laissé de ses bons sentiments la meilleure impression. »

La marquise dit tout cela, mais elle le dit trop tard, lorsque ses paroles ne pouvaient plus avoir de valeur, lorsque mademoiselle Dupuis, à tort ou à raison, s'était ancrée dans certaines idées et s'était expliqué d'une certaine manière les petits incidents du dernier entretien et de ceux qui l'avaient précédé. Ces hésitations, ces allées et venues dans l'esprit de la marquise étaient choses trop nouvelles et trop inattendues pour que Cécile n'en cherchât pas la source. La trouva-t-elle ? peut-être bien, et c'est là sans doute ce qui lui causait cet état de malaise où elle se trouvait maintenant vis-à-vis de madame de Varigny. Plus son affection pour sa bienfaitrice était forte et sincère, plus ce malaise devait être grand.

On venait de rentrer au salon quand on annonça M. Fréjus. Le cœur de Cécile se serra et l'œil de la marquise étincela. Madame de de Varigny voyait approcher son triomphe, la jeune fille sentait venir sa défaite.

Fréjus entra dans le salon un registre sous le bras.

— Et le portrait ? demanda la marquise.

Julien présenta le registre.

— Le voici, dit-il.

— Comment, dans ce cahier ?

Le docteur s'était approché; il reconnut le registre sur lequel chacun, dans la matinée, avait consigné son opinion.

— Non, dit-il, ce n'est pas encore le portrait, ce n'en est que l'encadrement.

En quelques mots il expliqua à madame de Varigny ce que ce livre contenait.

— Ah ! bien, j'entends, dit-elle, ce sont les titres de noblesse de votre peinture ?

— Précisément, répondit Julien, et les *sceaux* n'y manquent pas.

Julien commençait à se familiariser : il venait de faire un calem-

Digitized by Google

bour. Julien faisait beaucoup de calembours, c'était chez lui un travers que nous avons omis, jusqu'à présent, de signaler, parce qu'il ne nous en avait pas donné l'occasion; il les faisait même très mauvais d'ordinaire, seule manière de les rendre supportables. Espérons que, bons ou mauvais, il nous évitera désormais l'obligation de blâmer en lui cette funeste habitude.

La marquise ouvrit le livre et lut :

« Beauté magistrale, expression divine, grâce enchanteresse, il n'y a pas de créature humaine qui ait pu offrir à l'artiste la réalité de cet idéal. C'est le rêve d'un poète. — Signé D.... » — Mais c'est très joli, cela.

— Seulement, dit Julien, cela n'est pas vrai. Continuez.

La marquise sourit et continua :

« Ce portrait doit être d'une ressemblance frappante, car il pense. » — Ceci est bien prétentieux; passons : « Cette peinture est solide, mais elle me semble manquer un peu de transparence. Signé C....» — « Cette peinture est transparente, mais elle me semble manquer un peu de solidité. Signé X.... » — On ne peut pas se contredire d'une façon plus précise et plus nette. Allons plus loin : « Une goutte de lait sur une fleur de safran. » — Fi ! le mauvais plaisant ! — « Si ce tableau n'était signé Fréjus, il devrait être signé Corrège. » — Comment ! et c'est vous-même qui m'apportez cela pour que je vous en fasse lecture !

— Continuez, continuez, dit Fréjus sans s'émouvoir.

« Je ne trouve rien à redire à cette peinture, ce dont j'enrage. » — A la bonne heure, voilà de la franchise : — « Si l'harmonie est la première qualité d'un tableau, celui-ci est le meilleur que je connaisse. » — Ceci est probablement moins sincère. — « La figure est trop longue, le nez est trop gros, les yeux sont trop petits, la bouche trop pincée, le front trop haut, le menton trop bas, les joues trop rondes, le cou trop raide, les cheveux trop verts, le teint trop blanc, mais à cela près ce portrait est charmant et peut passer aux yeux des plus fins connaisseurs pour la tarte à la crême la plus appétissante qui soit jamais sortie du four d'un pâtissier. Signé Radan, » en toutes lettres. Voilà qui rachète mon Corrège, dit la marquise; mais je voudrais bien savoir ce qu'il reste du chef-d'œuvre après une pareille critique.

— Il reste tout, dit Fréjus.

— Vous nous le dites, mais qui nous le prouve?

Fréjus arpenta le salon à grands pas et s'en alla prendre dans l'antichambre un cadre qu'en entrant il y avait laissé.

— Ah ! enfin, dit la marquise, nous allons donc voir cette merveille !

Digitized by Google

— Ne plaisantons pas, dit le peintre, c'est une merveille, en effet. Croyez-vous que je ferais tant d'embarras si je n'étais sûr d'un grand succès? Madame, prêtez-moi deux lampes.

On apporta deux lampes que Fréjus plaça en grande cérémonie sur un piano à queue qui s'étendait au fond du salon.

— Des éventails, demanda-t-il ensuite.

— Comment! des éventails!

— Sans doute, des éventails en papier vert comme on en trouve l'été dans tous les coins d'un appartement bien tenu.

— J'avoue, dit la marquise, que je n'ai jamais entendu dire que les appartements bien tenus eussent des éventails dans tous les coins, ni qu'il fallût des éventails pour montrer un tableau.

On sonna la femme de chambre qui fut chargée d'apporter tout ce qu'elle trouverait d'éventails dans la maison. Heureusement elle en découvrit à souhait et d'assez grande dimension pour que Fréjus fût satisfait. Au moyen de quelques piles de livres, il dressa ces éventails développés devant les lampes et en fit ainsi des espèces d'abat-jour qui renvoyaient parfaitement la lumière. Enfin, contre un édifice de cahiers de musique il appuya son cadre et le découvrit.

Fréjus avait merveilleusement calculé son effet : un cri d'admiration sortit de toutes les poitrines. M. de Varigny fit un long discours pour prouver que son fameux camée ressemblait au portrait et que, par conséquent, il devait ressembler à sa femme, ce que niait le peintre ; le docteur triomphait et demandait sans cesse à la marquise s'il avait eu raison d'appeler cette peinture une œuvre admirable, ce à quoi la marquise répondait qu'elle ne se serait jamais doutée que l'on pût faire de mémoire un portrait d'une si grande ressemblance ; et comme elle se connaissait assez bien en peinture, elle déclara qu'elle n'avait rien vu dans l'art moderne d'une exécution aussi parfaite. Quant à mademoiselle Dupuis, elle se tenait silencieuse derrière tout le monde, les mains croisées, le front penché, le regard triste. Elle admirait sans doute comme les autres, mais elle éprouvait un serrement de cœur dont elle ne pouvait se rendre compte. Fréjus l'aperçut et vint à elle.

— Et vous, mademoiselle, quelle est votre pensée sur ce portrait?

— Moi, monsieur, fit la jeune fille en relevant la tête avec effort, je pense qu'il est presque aussi beau que le modèle et qu'il exprime bien toute sa noblesse, toute sa générosité.

— Et maintenant, continua Julien, me croyez-vous digne de reproduire vos traits?

— Mes traits, monsieur, sont indignes de vos pinceaux. Je ne veux pas être peinte.

Digitized by Google

La voix était brève, presque rauque, mais elle tremblait.

Un regard de la marquise la remercia, et, quand, après avoir épuisé tous les discours sur le portrait, on revint prendre place au foyer, madame de Varigny saisit une des mains de Cécile dans les siennes et la serra contre son cœur.

— Dites à Mlle Jeanne que j'ai à lui parler, commanda la marquise.

Puis s'adressant au peintre :

— Monsieur Fréjus, dit-elle, je vous devrai l'immortalité ; c'est le plus précieux don que le talent puisse faire à une femme. Il est donc bien entendu que tout ce que j'aurais maintenant à vous demander, ne serait, auprès de cela, qu'une bagatelle. Vous m'avez envoyé par le docteur le portrait... — Elle s'arrêta un moment et sourit. — De ma femme de chambre, continua-t-elle. Me permettez-vous d'en disposer en faveur du modèle ?

— Avec cette robe et ces diamants ! fit le peintre en éclatant de rire.

— Oui, avec cette robe et ces diamants. La robe, je la lui donne, quant aux diamants....

— Quant aux diamants, dit le docteur croyant achever sans doute la pensée de la marquise demeurée en suspens, — quant aux diamants, elle est fille à se les faire donner un jour ou l'autre.

— Docteur, quelle pensée ! fit madame de Varigny ; Jeanne est une honnête fille.

— Aussi ai-je dit « un jour ou l'autre, » répliqua le docteur.

Jeanne arriva. On lui fit apporter le panneau qui était resté dans le boudoir soigneusement enveloppé. Sur l'ordre de sa maîtresse, Jeanne enleva le papier qui formait l'enveloppe, et, reconnaissant son image, elle commença à craindre pour elle les suites de cette affaire.

— Jeanne, lui dit la marquise, ce portrait est à vous, ainsi que la robe... qui vous va si bien. Quant aux diamants, vous prierez M. Fréjus de les reprendre, je ne suis pas assez riche pour vous les acheter.

— Madame est bien bonne, dit la soubrette en faisant la révérence, et je la remercie bien ; mais les diamants ne sont pas de trop ; j'ai pris des billets de loterie ; on dit qu'il y a de belles parures à gagner, si j'en gagne une, je la garderai.... pour ne pas faire mentir mon portrait.

— Madame, dit le docteur quand la soubrette se fut retirée, j'ai dit « un jour ou l'autre, » j'aurais dû dire « un jour prochain. »

La marquise était pleine d'aménité ce soir-là ; elle se contenta de mettre un doigt sur ses lèvres de corail pour imposer silence au docteur.

A. DE BERNARD.

(*La 4e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

DE L'ATHENÆUM FRANÇAIS.

Obras poeticas de don J. de Espronceda (Œuvres poétiques de don J. de Espronceda). Paris. 1856.

Don José de Espronceda naquit en 1810, à Almendralejo, dans l'Estramadure, pendant la guerre de l'indépendance. Son père était alors colonel d'un régiment de cavalerie. Après la guerre, sa famille s'établit à Madrid, où don José devint en peu de temps l'élève favori du savant Lista. Compromis, avec quelques camarades, dans une société politique dont il faisait partie, il fut envoyé à Guadalajara. Il revint à Madrid lorsque le terme de son exil fut atteint : mais désireux de courir le monde, il se mit en route pour Gibraltar, et de là, se rendit à Lisbonne, où il débarqua sans argent. Dans le port de Lisbonne, un commis vint réclamer des passagers certains droits d'entrée; lorsque le tour d'Espronceda fut arrivé, il tira de sa poche une piastre, — toute sa fortune, — la remit au commis qui lui rendit doux pecetos; mais Espronceda les jeta dédaigneusement dans l'eau en disant : « Je ne veux pas entrer dans une aussi grande ville avec aussi peu d'argent. » De Lisbonne, il se rendit à Londres, où il trouva une hospitalité moins craintive qu'en Portugal. Là, il partagea son temps entre ses extravagantes amours et l'étude de Shakspeare, de Milton et surtout de Byron, vers lequel il se sentait attiré par sa nature ardente et fière. Ce fut dans cette ville que notre poète passa les plus heureux moments de sa vie, quoique, à vrai dire, l'argent lui fît aussi souvent défaut qu'à Lisbonne. Il quitta cependant l'Angleterre pour se fixer à Paris.

Là, nous le voyons se placer derrière les barricades et se battre sur le pont des Arts au mois de juillet 1830. Nous le voyons ensuite dans les rangs de ceux qui prêchaient alors la croisade en faveur des Polonais. Il profite de l'amnistie accordée aux réfugiés espagnols pour rentrer dans son pays et se fait incorporer dans les gardes du roi. Ses camarades et ses supérieurs l'admirent et le chérissent; mais un jour il lit dans un banquet quelques vers où les allusions politiques n'étaient pas épargnées; ces vers, fort applaudis de tous, passent de main en main, arrivent dans celles du ministre, et de là, dans celles du monarque. Voilà notre poète forcé de donner sa démission et de se retirer à Cuellar. Après la promulgation du

Digitized by Google

Statut en Espagne, Espronceda devient rédacteur du *Siglo*, dont le directeur était Bernardino Nuñes Arenas, le propriétaire Faura, et le censeur Gonzalez Alende.

Le numéro 14 du journal ayant été défendu par la censure, Espronceda propose, pour sortir d'embarras, de faire paraître la feuille en blanc avec les titres seuls des articles incriminés.

Le lendemain donc le journal parut en blanc avec ces titres : *l'Amnistie. — Politique intérieure. — Lettres de don Miguel et de don Manuel Maria Hazañas pour défendre leur honneur et leur patriotisme. — Les Cortès. — Chanson sur la mort de don Joaquin de Pablo.* La publication du *Siècle* fut interdite, et ses rédacteurs durent s'en fuir précipitamment pour échapper aux agents envoyés à leur poursuite.

Espronceda prit une part active et énergique aux mouvements insurrectionnels de 1835 et 1836. En 1840, il se trouvait aux bains de Santa-Engracia, lorsque l'ayuntamiento (municipalité) de Madrid poussa le cri de septembre, soutenu et répété par le chef des gardes nationales, qui comptaient alors cent mille hommes. Aussitôt qu'il apprend les événements qui se préparaient, il se fait incorporer, en qualité de lieutenant, dans la 8e compagnie de chasseurs. En 1841, il va à La Haye prendre possession du poste de secrétaire de la légation espagnole, et, peu de temps après, il rentre à Madrid comme représentant d'Ameria dans le Congrès.

Sa santé, depuis longtemps affaiblie par une existence désordonnée, avait eu beaucoup à souffrir durant son voyage en Hollande, effectué dans le milieu de l'hiver. Attaqué d'une grande inflammation de la gorge, il mourut, après quatre jours de souffrances, le 23 mai 1842, dans sa trente-deuxième année. Cette mort prématurée causa une sensation profonde en Espagne, et les plus vives et les plus honorables sympathies lui firent cortége jusqu'au cimetière de la porte d'Atocha.

« Doué d'une audace singulière, dit M. Antonio Ferrer del Rio dans une petite notice publiée en tête de ce volume, capable de l'enthousiasme le plus ardent, il aimait les dangers et son esprit se plaisait aux plus téméraires entreprises. Au temps de Socrate, il eût été le rival d'Alcibiade ou il serait mort aux Thermopyles avec Léonidas; au moyen âge il eût mérité l'honneur d'être chanté par le Tasse; au commencement des temps modernes, Christophe Colomb l'eût compté parmi ses compagnons et l'eût eu auprès de lui sur son vaisseau. Mais ce ne sont pas à coup sûr la vertu sublime ni la foi religieuse qui caractérisent le siècle d'Espronceda, ce siècle qui fait commerce de tout, où tout se pèse et se mesure, siècle d'avarice et de prose. »

L'homme se retrouve toujours dans ses écrits; cette vieille vérité n'a jamais été plus évidente que dans les œuvres d'Espronceda. Aussi ne devons-nous pas nous attendre à trouver un poète sentimental, un rêveur mélancolique dont la molle chanson nous berce et nous endort, mais bien un brillant fantaisiste doué d'une puissante inspiration, hardi et neuf dans la forme; dont le souffle robuste est d'une sonorité pleine et de bon aloi; dont la pensée est originale, choisie, énergique; le style large, nerveux, facile, lumineux et élégant. Le volume de poésies que nous avons sous les

Digitized by Google

yeux renferme un poème épique : *El Pelayo* (le *Pelage*) non terminé, quoique ce soit un des premiers ouvrages d'Espronceda ; des poésies lyriques dont la valeur fait regretter le petit nombre : nous citerons particulièment le *Pirate*, l'*Hymne au Soleil*, le *Mendiant*, le *Bourreau* et le *Chant du Cosaque*, où la pensée et le sentiment sont tour à tour gracieux ou élevés, farouches ou belliqueux ; un conte humoristique en vers : l'*Etudiant de Salamanca*, où l'auteur s'est peint sous les traits de Félix de Montemar ; et enfin un poème remarquable intitulé : *el Diablo Mundo*. Le héros d'Espronceda, courbé par l'âge et les fatigues, convaincu de la stérilité de la science, s'endort sur son livre qu'il vient de fermer ; pendant son sommeil, la Mort et l'Immortalité se présentent à lui. L'une lui offre la jeunesse et l'immortalité, l'autre la paix éternelle du tombeau. Le choix est vite fait : le vieillard rajeunit ; mais ce n'est pas l'immortalité de l'esprit qui lui a été donnée, c'est l'immortalité de la matière. Comme on le voit, cette donnée a quelques degrés de parenté avec celle de Gœthe dans son *Faust*. Le docteur Faust aussi a reconquis la jeunesse, mais elle n'est que temporaire, tandis que le héros du *Diablo Mundo* l'a acceptée sans conditions. Faust n'est pas complétement rajeuni puisque son cœur est toujours celui du docteur, il ne jouit, pour ainsi dire, jamais à propos, car ses plaisirs sont sans cesse empoisonnés par son jugement ; le héros d'Espronceda, au contraire, a reconquis, en même temps que la jeunesse matérielle, l'innocence de l'âme et l'inexpérience du jugement.

Ce cadre immense convenait au génie altier et fécond d'Espronceda ; il eût à coup sûr fait un chef-d'œuvre complet de ce drame à peine commencé, si la mort n'était venue l'enlever à la fleur de l'âge et dans la force du talent.

Parmi les poésies lyriques que nous avons citées plus haut, nous en avons choisi une, *le Mendiant*, qui fera connaître à nos lecteurs une des mille facettes brillantes du talent d'Espronceda : cette énergie amère et farouche, soit de la forme, soit de la pensée, qui ne l'abandonne presque jamais et qui est ici poussée jusqu'au cynisme.

LE MENDIANT.

A moi le monde : je suis libre comme l'air ! que les autres travaillent pour que je mange. Tout le monde s'attendrit quand, d'une voix dolente, je demande une aumône au nom de Dieu.

Le palais, la chaumière sont mon asile, soit que le vent dans sa fureur brise le chêne sur la montagne, soit que le torrent dévastateur inonde la vallée.

Les bergers m'offrent de suite une place autour de leur feu, et sans souci ni remords, je soupe de leur souper ; ou bien, près de la riche cuisine qui réjouit l'odorat, je me régale, envieux, avec la desserte du somptueux banquet d'un seigneur.....

Tous sont mes bienfaiteurs, et je prie Dieu pour tous avec ferveur ; sans estime et sans amour, je reçois les faveurs des vilains et des nobles. — Je ne m'enquiers pas de ce qu'ils sont, et ne me crois obligé à aucune reconnaissance. S'ils veulent mes prières, leur devoir est de me faire l'au-

Digitized by Google

mône! La richesse est péché; la pauvreté, vertu! Dieu mendie parfois aussi, et il punit l'avare qui refuse de faire la charité.....

Mal vêtu, déguenillé, en haillons, je suis la satire vivante du luxe. Avec mon aspect repoussant, je me venge du puissant. Je le suis partout où il va. Je poursuis la beauté qui vit de parfums, de luxe et d'amour, jusqu'à ce qu'elle me regarde, et je me réjouis lorsqu'elle fuit mon odeur repoussante.

Je trouble la joie et les fêtes par mes plaintes, ma voix et mes haillons interrompent leur allégresse et leur bruit, en leur montrant combien la souffrance est près de la joie, en leur montrant qu'il n'y a pas de plaisir sans larmes, et qu'il n'est pas de peine qui ne se fasse jour au milieu du plaisir! A moi le monde! je suis libre comme l'air!.....

Pour moi, *demain* et *hier* n'existent pas; j'oublie le bien comme le mal; rien ne m'afflige, rien ne me tourmente, peu m'importe que ce soit un palais ou un hôpital qui m'attende. — Je vis étranger à tous souvenirs, je suis libre de tous soucis; que d'autres courent après l'or et la gloire, moi je ne pense qu'à aujourd'hui. — Que les lois disparaissent, qu'on détrône les rois, qu'on les remplace, que m'importe; je suis pauvre, et au mendiant chacun donne dans la crainte du châtiment. — Je trouverai toujours, n'importe où, un asile, un lit à l'hôpital, et une fosse où mon corps tombera quand je mourrai.

A moi le monde : je suis libre comme l'air; que d'autres travaillent pour que je mange. Tout le monde s'attendrit quand, d'une voix dolente, je demande l'aumône au nom de Dieu.

Le *Vieux Vagabond* de Béranger, vient de lui-même se placer près du *Mendiant* d'Espronceda. Il n'est pas sans intérêt de voir comment les deux poètes ont traité le même sujet. Le *Mendiant* est envieux, insolent, haineux et hargneux; c'est lui qui a choisi sa route, et il n'en voudrait pas changer; il n'est pas malheureux du moins, s'il est misérable. Le *Vieux Vagabond* se trouve à plaindre, et se plaint de son sort; il n'est que résigné, et il accuse les autres de son malheur :

Aux artisans dans mon jeune âge
J'ai dit : Qu'on m'enseigne un métier;
Va, nous n'avons pas trop d'ouvrage,
Répondaient-ils, va mendier.

Le Mendiant espagnol ne met pas un instant en doute que l'hôpital puisse lui faire défaut.

Le Vagabond français se demande avec une douloureuse amertume :

Le pauvre a-t-il une patrie?

L'autre s'écrie plein de conviction et d'orgueil : A moi le monde! celui-ci ne se voit obligé à aucune reconnaissance, il n'en veut point avoir; celui-là, au contraire, gémit de ne pouvoir en témoigner aux hommes :

Ah! (s'écrie-t-il,) plutôt vous deviez m'instruire
A travailler au bien de tous,

Digitized by Google

Mis à l'abri du vent contraire,
Le ver fût devenu fourmi!

Il n'aurait pas été mendiant s'il avait su travailler; — le *Mendiant* d'Espronceda mendie pour ne rien faire, il est plus égoïste ou du moins il l'est différemment : *Que les autres travaillent pour que je mange!* tel est son refrain.

Le *Vieux Vagabond* essaye de faire le procès à la société, quand il s'attriste au spectacle de sa propre misère et qu'il accuse les hommes et l'ordre de choses établi d'en être la cause; c'est un mendiant, honnête homme au fond :

J'aurais pu voler, moi, pauvre homme!

Mais est-ce bien là un vrai mendiant? Au besoin, avec un peu de grec et de latin, ne serait-il pas un excellent tribun de la borne? — Le mendiant du poète espagnol nous semble plus vrai, plus réel; il a du moins le mérite de la franchise. « La richesse est péché, dit-il brutalement, la pauvreté vertu! » Et pour confirmer sa pensée, il ajoute : « Dieu mendie parfois aussi... »

Le portrait qu'Espronceda nous donne est peu gracieux, mais il est fidèle; il fait pour ainsi dire pendant au Pouilleux de Murillo; celui que Béranger nous fait admirer n'a pas de pendant; le pinceau seul de David eût pu le tracer sur la toile.

Le *Pauvre* de Uhland, car Uhland aussi a traité ce sujet sous ce titre : *Lied eines Armen* (Chanson d'un Pauvre), nous paraît encore plus à côté du vrai. Ce pauvre n'a aucun des défauts de ses pareils; il se borne à regretter de n'être point riche; il gémit, mais tout bas, d'être seul à porter son fardeau. Il n'est point envieux du bien d'autrui, il n'a point de fiel; et lorsqu'il a contemplé avec tristesse *la moisson dorée, et les jardins fleuris des riches*, il élève ses regards et sa pensée vers le ciel et s'écrie : « O mon Dieu! tu ne m'as cependant pas privé de toute joie... Ta maison bénie se montre de loin au-dessus de chaque hameau; l'orgue et les cantiques résonnent pour tous... Et quand du soir la cloche tinte, avec toi, Seigneur, je vais m'entretenir... »

Puis une sublime espérance vient réjouir le malheureux, qui ajoute avec ferveur : « Un jour, s'ouvrira pour chaque juste, la grande salle des délices, et moi aussi alors, je me présenterai avec mes habits de fête et je prendrai place au banquet. »

Ce sont trois physionomies bien distinctes, comme on le voit, mais toutes trois tracées avec un égal talent, avec une supériorité égale...

Le *Mendiant* d'Espronceda nous paraît le gueux cynique et sans vergogne, que nous rencontrons malheureusement à chaque pas; Le *Vagabond* de Béranger, va descendre de la montagne, et pétrir la tribune; le *Pauvre* de Uhland, enfin, nous fait tout l'effet d'un prédicateur prêt à monter en chaire.

J. DE PIAMZ.

Digitized by Google

Histoire particulière de l'Eglise de Saint-Quentin, et Histoire particulière de la ville de Saint-Quentin, extraits originaux du manuscrit de Quentin de la Fons, publiés, pour la première fois, par Charles GOMART, correspondant du ministère de l'instruction publique, membre de l'Institut des provinces, de la Société des antiquaires de Picardie, etc., 3 vol. in-8°, avec cartes, *fac-simile* et figures. Saint-Quentin, Doloy.

Le mouvement d'érudition provinciale qui a enfanté de nos jours une si grande quantité d'histoires de villes, de monastères, d'institutions locales, s'était déjà produit au XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. Chaque province, chaque ville importante fut alors dotée d'ouvrages encore justement réputés à notre époque. Paris eut Sauval, Félibien et tant d'autres historiens; Beauvais eut Loisel; Reims, dom Marlot; la Bretagne, dom Lobineau; le Languedoc, dom Vaissette. A Rouen, Farin et Pommeraye décrivirent à l'envi les églises, les monastères, les colléges, conservant à la postérité l'analyse des vieux titres, le texte des inscriptions, et mille faits intéressants, dont le souvenir sans eux serait aujourd'hui perdu. Le célèbre évêque d'Avranches, Daniel Huet, écrivit les *Origines de Caen;* l'abbé Lebrasseur publia l'*Histoire du comté d'Evreux;* Hermant, celle du diocèse de Bayeux; Ménage fit l'histoire de Sablé; le P. Ménestrier, celle de Lyon.

Mais au milieu de cette affluence d'in-folios, d'in-quartos et d'in-douze, qui trouvèrent alors des souscripteurs empressés parmi les membres du clergé, de la noblesse et de la magistrature, beaucoup d'ouvrages historiques, laborieusement élaborés, restèrent en manuscrit dans la bibliothèque de leurs propres auteurs, ou ne furent répandus que par un petit nombre de copies. Presque toutes les villes possèdent ou ont possédé quelque recueil de ce genre, et ceux de ces travaux modestes qui ont échappé à mille causes de destruction, sont, à bon droit recherchés par les savants. Saint-Quentin, aujourd'hui l'une des villes considérables de France par son industrie, et où l'on admire encore une superbe église, autrefois collégiale, dont les rois de France étaient premiers chanoines, possède plusieurs historiens; Claude Emmeré notamment, avait traité des origines de cette cité dans son *Augusta Viromanduorum vindicata*, in-4° écrit en langue latine, qu'il publia en 1643. — Mais personne ne rechercha avec plus d'amour et de curiosité tous les détails de l'histoire de sa ville natale, qu'un ecclésiastique nommé Quentin de la Fons. Issu d'une famille qui tenait le premier rang dans la ville, et frère du jurisconsulte Claude de la Fons, auquel on doit l'édition annotée des *Coutumes de Vermandois*, imprimée en 1631, le bon chanoine voulut laisser à sa patrie une histoire plus complète que celle donnée par Emmeré. Durant les fonctions honorables de son ministère et jusqu'à sa mort, arrivée en 1650, il consacra ses loisirs et son savoir à rassembler et à coordonner tous les documents qu'il put se procurer, car il se proposait d'écrire l'histoire de Vermandois. Mais après de longues années consacrées à cette œuvre difficile, il abandonna ce premier projet et restreignit ses études à l'*Histoire particulière de l'Eglise et de la ville de Saint-Quentin.* Il écrivait à ce sujet, en 1645, à dom Luc d'Achéry, son compatriote, alors bibliothécaire de l'abbaye

Digitized by Google

de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, pour s'informer des documents qui auraient pu lui échapper.

Occupé pendant trente ans à préparer son ouvrage qu'il complétait et perfectionnait sans cesse, Quentin de la Fons mourut sans avoir assuré par l'impression la conservation de ses longues et patientes recherches. La destinée des trois histoires qu'il avait si péniblement menées à fin, le préoccupa, et dans son testament, il légua à ses héritiers ses manuscrits, notamment l'*Histoire particulière de notre ville de Saint-Quentin*, à la charge de la remettre aux mayeur, échevins et jurés de ladite ville pour le cas où ils voudraient la faire imprimer; l'*Histoire de l'Église de Saint-Quentin* devait être pareillement remise aux doyen, chanoines et chapitre s'il leur plaisait d'exécuter leur projet souvent répété d'en entreprendre l'impression, et enfin une *Histoire* de l'abbaye de Saint-Benoist-d'Origny devait être délivrée à la même condition à l'abbesse de ce monastère.

Mais ni échevins, ni chanoines, ni abbesse ne se soucièrent de faire les frais nécessaires pour la publication d'écrits si laborieusement élaborés pour leur gloire, et Claude Bendier, neveu de Quentin de la Fons, hérita purement et simplement de la bibliothèque et des manuscrits de son oncle. Claude Bendier étant lui-même chanoine, légua à son tour au chapitre ces manuscrits précieux avec plus de trois mille volumes, à la charge de rendre cette bibliothèque publique deux fois par semaine. Cette fois, le vœu du testateur fut exécuté, et l'œuvre de Quentin de la Fons fut religieusement conservée dans ce dépôt littéraire jusqu'en 1789. Puis vint la tourmente révolutionnaire, et les doctes recherches de l'érudit du XVIIe siècle furent à jamais perdues.

Cependant un habitant de Saint-Quentin, connu par d'utiles travaux sur l'histoire de cette ville, recherchait avec un infatigable patriotisme les manuscrits disparus du vieux chanoine. Quelques extraits autrefois produits en justice, dans différents procès soutenus par la commune, se retrouvaient aux archives de la ville. Le contenu de ces extraits isolés laissait entrevoir quelles richesses historiques étaient renfermées dans ces deux histoires. En présence de ces extraits, M. Ch. Gomart multiplia les recherches pour retrouver les manuscrits, objets de légitimes regrets, ou pour reconstituer au moins l'ouvrage de Quentin de la Fons. Son zèle fut couronné de succès; un extrait considérable, formant un volume in-folio, se retrouva dans la riche bibliothèque de M. Lesérurier, premier président de la cour de Douai. Ce manuscrit contenait une notable partie de l'histoire de l'Église, et quelques chapitres seulement de celle de la ville. Mais bientôt M. Gomart, qui avait annoncé la publication de la partie qu'il avait déjà recouvrée, reçut la communication de deux autres manuscrits, appartenant l'un à l'aumônier du collége, M. l'abbé Cardon, l'autre à M. Aug. Devillers, et qui lui fournirent plus de deux cents chapitres tout à fait nouveaux, en lui permettant en outre de contrôler l'exactitude des textes qu'il avait d'abord recueillis.

C'est ainsi que M. Gomart est parvenu à reconstituer un travail qui présente sous une forme concrète non pas des dissertations ou de vagues hypothèses, mais une immense quantité de faits positifs. Grâce à lui, une

Digitized by Google

œuvre d'érudition patiente est désormais sauvée. Claude de La Fons a dû tressaillir d'aise de l'autre côté du tombeau, en voyant l'ouvrage de toute sa vie mis enfin à l'abri de nouveaux périls sous la forme de trois solides in-octavos.

Les limites de ce compte rendu ne nous permettent pas d'analyser tout ce qui se trouve dans ces trois volumes. L'histoire de la Collégiale est contenue dans le premier, et des cent quatre-vingt-dix-neuf chapitres rédigés par l'infatigable chanoine, près d'un cent ont pu être retrouvés et imprimés. Plusieurs de ces chapitres, isolément, sont de véritables monographies. Les vingt-cinq premiers ont trait à la construction de cette basilique monumentale et de ses deux transepts, placés l'un à l'endroit ordinaire, entre la nef et le chœur, l'autre entre le chœur et le sanctuaire. Dans ces chapitres, les amateurs de l'architecture du moyen âge trouveront d'abord beaucoup de renseignements techniques, et ensuite un bon nombre de noms d'artistes, architectes, tailleurs d'images, peintres-verriers, musiciens, etc. Il y a là une abondante moisson à faire pour l'histoire de l'art. Voici par exemple Jehan de Saint-Prix et Jacquemart Lempereur, charpentiers, Me Gilles Largent, Jean d'Outre-Rhin et Pierre Chaudin, maîtres de l'œuvre; voici un architecte de la cité de Toul, Me Dimanche, voici Jehan d'Ervillers, Colin de Mantes et Pierre Moreau, tous artistes habiles; Me Sébastien Trestant, maçon de l'église de Laon, et surtout Colart-Noël, architecte employé par le roi Louis XI, et auteur de travaux dont Quentin de la Fons admirait fort l'art et l'industrie surprenante.

L'auteur décrit ensuite avec grand détail toutes les choses merveilleuses que renfermait la splendide basilique, et qui exciteraient grandement l'admiration de nos amateurs modernes. Un grand autel du moyen âge tout en cuivre, des rétables de jaspe et d'albâtre, une couronne de lumière, chef-d'œuvre d'orfévrerie, suspendue dans le chœur, des reliquaires incomparables, un labyrinthe qui subsiste encore au milieu du pavage de la nef, un jubé délicatement sculpté, et la vie de saint Quentin, taillée en relief, sur la clôture du chœur, et rappelant les sculptures exécutées aussi au pourtour du chœur dans les cathédrales de Paris, de Chartres et d'Amiens.

Vient ensuite la description des tombeaux, et le texte d'épitaphes historiques que M. Gomart a rendues encore plus nombreuses en dépouillant divers recueils conservés à Paris au département des manuscrits et qui lui ont permis d'annoter et de compléter le travail de Quentin de la Fons.

L'histoire des dignitaires de cette puissante église, le doyen, le coûtre, le chancelier, etc., se déroule dans une autre série de chapitres. Les priviléges, les coutumes, la liturgie de l'illustre Collégiale abondent aussi en détails qui peignent au vif les idées et les mœurs d'une époque déjà loin de nous, et l'extraordinaire splendeur du culte au XVIIe siècle. M. Gomart a fait connaître la longue série de musiciens habiles et de compositeurs qui remplirent les fonctions de maîtres de chapelle dans cette immense basilique où l'office célébré à toutes les heures du jour semblait un perpétuel concert, et où les solennités saintes étaient environnées d'une pompe touchante et incomparable.

Les tomes II et III contiennent l'histoire de la ville divisée en deux

Digitized by Google

cent vingt-sept chapitres qui presque tous ont été retrouvés. Ces chapitres spéciaux, présentant d'une manière fort méthodique l'histoire des diverses institutions de la ville et des événements qui s'y sont accomplis, ont été classés en deux parties. La première partie nous initie à l'origine de la ville de Saint-Quentin; elle décrit ses anciennes fortifications, son château, le palais de ses comtes, ses monuments civils, ses églises, ses paroisses, ses chapelles, abbayes, couvents, hôpitaux, béguinages, maisons de charité et d'éducation.

La seconde partie raconte le rôle que la ville de Saint-Quentin a joué dans l'histoire générale, les siéges qu'elle a soutenus; elle fait connaître le pouvoir des comtes de Vermandois, seigneurs de Saint-Quentin, leur monnaie, leurs officiers; elle montre l'organisation de la commune, ses ressources, ses charges, son commerce, ses divertissements; enfin on y voit la série de ses magistrats, leur juridiction, leurs priviléges et leurs sceaux.

Pour compléter le travail déjà si abondant de Quentin de la Fons, son consciencieux éditeur a puisé dans les archives de la municipalité et dans les manuscrits sur la Picardie conservés à Paris, des inscriptions inédites, épitaphes, etc., et des documents nombreux sur les baillis, mayeurs, échevins, etc. Il a aussi ajouté des lettres des rois de France et d'Angleterre, des recherches sur les compagnies d'archers, d'arbalétriers et de canonniers de cette puissante cité, sur la monnaie qu'on y a frappée, sur les sceaux municipaux, sur les maisons curieuses, etc.

Il a en outre enrichi sa publication de trois plans de la ville à trois époques différentes, établis exactement sur la même échelle, et de gravures représentant les édifices, inscriptions, sceaux, antiquités, etc., et notamment un superbe carrelage du XIIe siècle découvert par M. de Chauvenet. Des tables alphabétiques indiquant les noms de tous les personnages cités dans le cours de l'ouvrage faciliteront les recherches généalogiques et les études biographiques, au milieu de ce texte où l'histoire des vieilles familles du pays tient une juste place.

Enfin la publication des manuscrits de Quentin de la Fons présente un intérêt d'un autre genre à une époque où l'étude historique de la langue est à l'ordre du jour et où plusieurs érudits rassemblent avec empressement les locutions provinciales et les débris des anciens dialectes français. Sous ce rapport, les trois volumes publiés par M. Gomart sont curieux : ils présentent un assez grand nombre de mots locaux, non recueillis dans les glossaires.

Aussi l'Académie des inscriptions et belles-lettres a-t-elle voulu récompenser le zèle avec lequel M. Gomart a restitué au monde savant les recherches de Quentin de la Fons, en décernant à son intéressante publication une des honorables mentions qu'elle distribue chaque année aux meilleurs travaux sur l'histoire et les antiquités de la France.

RAYMOND BORDEAUX.

Digitized by Google

Nuova Raccolta di Lettere sulla pittura, scultura ed architettura, scritte dei piu celebri personaggi dei secoli XV a XIX, con note ed illustrazioni di *Michelangelo Gualandi*. Bologne.

M. Michelangelo Gualandi est un savant modeste de Bologne, très savant et très modeste. Il a voué sa vie à une grande étude qui mérite les sympathies internationales, les encouragements et les applaudissements de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art : il continue Gaye, Bottari et Ticozzi dans la grande œuvre des archives de l'art italien. Il fouille les bibliothèques et les dépôts publics, cherchant les lettres, les reliques autographes de tous ces grands hommes dont le génie a glorifié la patrie italienne. Un dévouement entier au beau livre qu'il a entrepris, le zèle et la science, M. Gualandi a toutes les vertus qui font d'un éditeur et d'un annotateur un historien. Aussi ne faut-il point que ces *raccolte* précieuses, que cet immense dépouillement, qui vaut des trésors, que ces missives et ces confidences, signées des plus illustres maîtres des plus grandes écoles, nous les laissions passer sans les signaler au public français. Ce n'est pas une courtoisie, c'est un devoir, croyons-nous, de notre critique de venir en aide à ces travaux poursuivis avec courage, dans le silence, sans appui, presque sans lecteurs, avec mille dépenses, mille ennuis, mille sacrifices de temps et d'argent.

Deux volumes, bien peu connus en France, ont déjà paru. Ils contiennent des lettres de Michel-Ange, de Jules Romain, de Cellini, de Vasari, du Parmesan, de Pierre de Cortone, du Guerchin, de Vanni, d'Allori, de Cigoli, de Passignani, de Jean de Bologne (Boulogne), des frères Tacca, etc. Dans ce riche inventaire de l'art italien, des documents français se rencontrent. Ici, c'est une lettre de Catherine de Médicis relative à une statue qu'elle fait élever à Rome ; là, une lettre de recommandation d'Anne de France, en faveur de Jacques Bourdon ; et plus loin, une belle et intéressante lettre de Callot, qui montre tout l'attachement que l'Italie et Florence avaient laissée dans le cœur du spirituel dessinateur. Cette lettre, en italien, datée de Nancy le 5 août 1621, est adressée à Domenico Pandolfini. Callot le remercie des marques de bonté qu'il a reçues de lui, et se félicite de voir arriver dans son pays Antonio Francesco « son jeune homme » (sans doute un de ses élèves), ayant pris ses arrangements pour que le jeune homme ne manque pas de l'argent nécessaire pour son voyage. Il a le regret de ne pouvoir lui envoyer les *battagline*, faites à la plume de sa main ; mais il n'en a encore fait aucune, et au premier jour qu'il en fera, il s'empressera de lui en envoyer. Il a reçu une lettre de Curtio Picheno, qui lui est une grande consolation, parce qu'il espère encore une fois, avec le temps, venir de sa personne servir leurs seigneuries ; une si grande courtoisie règne chez eux ! « et voyant le mode de procéder ici et le comparant avec celui de Florence, il me vient une si grande mélancolie que si je n'avais pas l'espérance de retourner là-bas, comme je vous le dis bien certainement, je crois que j'en mourrais..... » Le troisième volume de M. Gualandi vient de paraître. Non moins curieux que les deux autres pour l'art italien, il contient un très précieux document relatif à l'art français. C'est une correspondance

Digitized by Google

de notre peintre Le Brun avec le grand-duc de Toscane, à l'occasion du portrait du peintre demandé par le grand-duc pour le placer aux Uffizi. Nous donnons ici ce *carteggio* tel qu'il est publié par M. Gualandi. Le lecteur y remarquera un tour de modestie singulier et rare qui est presque une révélation sur le caractère du grand peintre de Louis XIV, qui est presque une leçon pour ses successeurs :

« Monseigneur,

» Après avoir songé aux tres humbles actions de graces que je doy à Vostre Altesse Serenissime pour le present dont Elle m'honore, et pour l'honneur qu'Elle me fait aussy en mesme temps de me demander mon portrait, j'ay cru à la fin que je lui devois plustost faire un remerciment sur ce qu'elle veut avoir de moy, que les choses qu'Elle m'envoye, quoyque celles-cy soient d'un prix infiny. Car enfin ce que sa main liberale me donne marque seulement sa magnificence ordinaire, mais ce qu'Elle veut recevoir de ma main tesmoigne une bonté particuliere que je n'ay jamais méritée, et qui me donne du respect sans m'inspirer de la vanité. Je suis trop convaincu que mon portrait est indigne d'avoir une place dans ce fameux Cabinet où l'on voit les plus belles choses d'Europe. Mais ce n'est pas à moy de refuser Vostre Altesse Serenissime, surtout quand elle me demande si peu de chose qu'Elle sçauroit jamais se contenter à moins. Comment luy pourrois-je reffuser mon portrait, moy qui ferois gloire de me donner en personne à Elle, si le service du plus gran Roy de l'univers ne me retenoit à Paris. Mais le devoir qui m'y retient m'obligera mesme de conserver la mémoire des bienfaicts de Vostre Altesse Serenissime, d'y faire des veux continuels pour sa prospérité, de publier avec vénération ses qualités excellentes et de chercher toutes les occasions imaginables de luy prouver avec un zele tres ardent et un tres profond respect que je suis de Vostre Altesse Serenissime,

« Monseigneur,

« Le tres humble et tres obéissant serviteur,

« LE BRUN.

« De Paris ce 8 Febvrier 1683. »

« S'il y a quelque chose qui me puisse excuser de n'avoir pas satisfaict plus promtement à ce que Vostre Altesse Serenissime souaietté (*souhaitait*) de moy, c'est la honte de lui envoyer un portraict et des coppies de mes ouvrages qui ne meritent pas l'honneur de paroistre devant Elle. J'espere qu'Elle aura la bonté de me pardonner une timidité si bien fondée, et qu'Elle adjoutera cette grace à celles qu'Elle m'a desja faites. J'en garderay le souvenir toute ma vie et continueray de les publier, pour faire connoistre à tout le monde les veritables sentiments de reconnaissance, de soumission et de respect que j'ay conservé pour Vostre Altesse Serenissime. Je ne me suis jamais faict une joye d'estre connu par les traits de mon visage, mais je me feray une gloire d'estre distingué par ses vives ex-

Digitized by Google

pressions de mon zele, qui sera toujours de marquer avec combien d'ardeur et de respect je seray toute ma vie, etc.

« De Paris ce 29 Novembre 1684. »

« J'ay des graces infinies à rendre à Vostre Altesse Serenissime de la lettre dont Elle a bien voulu m'honorer. Pour peu que l'on soit sensible à la gloire, il est bien faict de s'en laisser toucher par les eloges et les marques d'estime dont elle est remplie. Mais, Monseigneur, je supplie tres humblement Vostre Altesse Serenissime d'estre persuadée que le plaisir d'entendre dire ces choses par un aussi grand Prince et autant protecteur des beaux arts que l'est Vostre Altesse Serenissime, ne m'empeche pas de faire un serieux retour sur moy mesme et de m'appercevoir que ce qui pourroit à la vérité me donner quelque reputation dans le monde, ce seroit l'estime que l'on en vois faire à Vostre Altesse Serenissime, en plaçant mon portrait et quelques estampes qui ont esté faites d'apres mes ouvrages dans ce fameux Cabinet rempli de tant de choses choisies, et qui sera regardé avec admiration de la postérité. Quand Vostre Altesse Serenissime me promet de se souvenir toujours de moy, et qu'Elle veut bien me remercier d'une chose pour laquelle je ne puis de ma part avoir assez de reconnoissance, je ne dois pas rechercher d'autre avantage. C'est assurément ce qui me sera le plus sensible, puisque j'oserai en mesme temps espérer que Vostre Altesse Serenissime me fera encor la grace de croire qu'entre tant de personnes qui ont esté honorées de ses bienfaicts, il n'y en a point qui en conserve la mémoire plus cherement que moy, qui en connoisse mieux le prix, et qui doit avec un plus profond respect, etc.

« (Paris) ce 19 Avril 1685. »

« Je viens de recevoir le present magnifique dont Vostre Altesse Ser. m'a voulu honnorer, je connois bien qu'Elle a dessein de me combler de ses bienfaits sans que je puisse de ma part faire autre chose que de former des souaits. Ce n'est pas, Monseigneur, que je sois assés temeraire pour m'imaginer d'egaler en quelque maniere les graces continuelles que Vostre Altesse Serenissime me fait, je sçay qu'Elle est trop puissante et qu'Elle faict les choses d'une maniere trop généreuse pour croire qu'il se rencontre chez moy de quoy en balancer la valeur. Se je ne suis pas asses heureux pour mériter que Vostre Altesse Serenissime ait tant de bontés pour moy, j'espere qu'Elle y fera suppleer la volonté que j'ay de rechercher toutes les occasions de luy estre agreable, et pendant qu'Elle me fournit les choses du monde les plus délicieuses pour la vie et pour la santé, qu'Elle voudra bien accepter pour mes tres humbles remercimens, les vœux que je fais pour sa prospérité, et qu'Elle me permettra de me dire toute ma vie, avec un profond respect, etc.

« Paris 24 May 1685. »

« Je rends de tres humbles actions de grace a Vostre Altesse Serenissime du nouveau present qu'Elle ma fait l'honneur de m'envoyer. On ne sçau-

Digitized by Google

roit estre plus surpris ny plus touché que je le suis de cet excés de sa magnificence, mais l'avantage le plus considerable que jy trouve et ou je suis le plus sensible est la marque qu'Elle me donne d'une estime qui est d'un prix encore plus grand que les bienfaits. Ce n'est pas seulement, Monseigneur, par l'elevation du rang supreme de Vostre Altesse Serenissime qu'il est avantageux de lui plaire, c'est principalement par la connoissance parfaicte que tout le monde sçait qu'Elle a des beaux arts, que son approbation est extremement glorieux; il y a longtemps que je souhaite de la meriter, et je vais travailler avec plus de soin que jamais pour m'en rendre digne autant qu'il me sera possible. Je serais trop heureux si mes travaux me donnent le moyen de tesmoyagner la reconnaissance que j'auray toute ma vie, des graces dont il a pleu Vostre Altesse Serenissime de me combler, et si par des services qui lui soient agreables je puis luy faire connoistre que je suis avec une passion tres ardente et un respect tres profond, etc.

« De Paris ce 1er Aoust 1683. »

Réponse du grand-duc de Toscane à monsieur Le Brun, premier peintre de Sa Majesté, à Paris.

« De Florence le 26 Décembre 1684.

» Monsieur,

» Vostre nom n'est que trop illustre dans le monde, et les belles productions de vostre esprit n'y sont a juste titre que tout a fait admirees. Pour vous convaincre par ces verites que rien ne me pouvoit estre plus cher que d'avoir vostre portrait a quoy vous aves voulu joindre les copies de tant de vos beaux ouvrages qu'il vous plaist m'envoyer. Si la France a l'avantage de vous posseder je ne luy dois pas ceder dans celuy de vous conserver dans mon Cabinet ou sont les portraits originaux de ceux que depuis quelques siècles ont élevé la peinture au plus haut degré de perfection, celui aussy qui vient de vostre main; car outre la justice que l'on doit rendre par la à la haute reputation que vous vous y estes acquise aussi bien que en tant d'eminentes qualités qui sont en vous et qui vous mettent si au dessus des autres. Cela donnera a plusieurs des idees de ne rien epargner a se faire sur vostre model. Jugés donc par cet endroit de ma gratitude, qui ne laisse de s'augmenter mesme par rapport a la maniere honneste par la quelle vous aves voulu respondre a mes souhaits. J'en auray le souvenir que jen dois, et croyes que l'on ne peut estre plus sensible que je le suis aux marques de vostre bonté, et que nulle estime n'est plus veritable que celle que j'ay conçue et que je garde toujours pour vous. Je ne doute point que vous n'agreiés la sincérité avec la quelle je suis, etc. »

Le Brun neveu au Grand-Duc.

« Monseigneur,

» J'execute les dernieres volontez de feu M. *Le Brun* mon oncle en pre-

Digitized by Google

sentant a Vostre Altesse Serenissime le *Triomphe de la sainte Vierge* qu'il peint dans la chapelle du seminaire de Saint-Sulpice de Paris.

» Lestime dont Vostre Altesse Serenissime l'a toujours honoré lui avoit faict esperer qu'Elle voudroit bien recevoir ces dernières marques du desir qu'il a eu toute sa vie de la meriter. Il connoissoit, Monseigneur, le haut degré ou Vostre Altesse Serenissime a poussé ses connoissances dans les sciences et dans les beaux arts, et l'honneur de son approbation luy a toujours (*paru?*) le plus gran prix de ses travaux ; il regardoit comme un eloge tres glorieux que ses ouvrages fussent placees parmy ceux dont le goust just et delicat de Vostre Altesse Serenissime a orné ses palais, et les marques de generosité et de magnificence dont Elle la comblé etoient de luy plaire. Touché de la plus vive reconnoissance il recherchoit les occasions de donner à Vostre Altesse Serenissime des marques de son zele : la mort luy a ravy celle cy. Je mestime heureux aprés avoir eté elevé auprés de mon oncle dans les sentiments de veneration qu'on doit avoir pour Vostre Altesse Serenissime de pouvoir en suivant ses intentions faire connoistre le respect tres profond avec le quel je suis, Monseigneur, etc.

« A Paris le 1er Juillet 1705. »

Réponse du Grand-Duc.

« Monsieur Le Brun, il ne m'est point possible de vous exprimer asses combien je me ressens redevable au souvenir de feu M. Le Brun vostre oncle, ayant voulu dans les derniers moments de sa vie ne me point oublier, vous ayant chargé de mettre mon nom au dessous de dignes ouvrages de son celebre et de son admirable Pinceau,.... des qu'aprés son deceds (*décès*) il auroit étè achevé d'etre imprimé en taille douce pour le rendre public. Comme la parfaite estime que j'ay toujours eue pour sa personne, que j'ay en tout temps regardée pour l'un des plus beaux ornements du siecle, et qui a tant illustré la peinture, ne sçaurait jamais en avoir d'egale. Vous pouves vous persuader que ce nouveau tesmoignage de sa bienveillence ne fait que la bien augmenter dans mon cœur. Faisant dans tout le plus haut prix des douze tres belles estampes que vous m'aves envoyées, aux quelles ce digne ouvrage merveilleusement imaginé, y paroit tout dans son jour et que donne des fervents sentiments de devotion envers la bienheureuse Vierge Mère de Dieu, dont le triomphe ne sauroit jamais mieux y avoir esté représenté, je vous assure que je les garderay aupres de moy avec tout le soin qu'elles meritent ; en y joignant mes remerciments les plus sincères que je puisse vous offrir ; je vous prie d'etre bien persuadé de la verité de mes expressions, et que je suis en toute ingenuité, etc.

» (Elle est sans date) Monsieur Le Brun, votre ami,

» LE GRAN DUC DE TOSCANE. »

Cette correspondance, copiée par M. Gualandi, aux archives de Florence, *Archivio Mediceo Carteggio di Cosimo III, Carteggio di Francia*,

Digitized by Google

n'est malheureusement pas en son entier. Cinq autres lettres inédites de Le Brun au grand-duc, conservées aux archives, sont encore à publier. J'en avais commencé la copie l'an dernier; mais des formalités sans nombre, et le mauvais vouloir très poli de MM. les archivistes florentins, m'ont arrêté net au milieu de mon travail. Un de mes amis, plus heureux que moi, M. Louis Passy, possède la copie de ces lettres. Espérons qu'il n'en fera pas attendre la publication. Nous aurons alors, parfaitement complètes et en tout leur jour, les relations du peintre de Louis XIV avec cette cour de Toscane, où les arts ont toujours été si gracieusement et si noblement accueillis. DE GONCOURT.

Les Petits Mémoires de l'Opéra, par M. DE BOIGNE, 1 vol. in-12. Paris. 1857.

Connaissez-vous la terre où fleurit l'illusion, le pays des féeries et des accords magiques, la patrie d'Elvire, de Valentine, de Rachel, de Mathilde et de Ginevra? C'est ici le palais de Lusignan et Venise. Jérusalem et Munster; voici les jardins de Chenonceaux; le lac où les Willis se jouent au clair de la lune; là-bas, c'est la cathédrale de Palerme, Constance où se tient le concile, le Louvre où l'on danse encore, et le vaisseau du corsaire. Sous les treilles, dans l'ombre des portiques, de gais compagnons, vêtus de livrées éclatantes, célèbrent à plein gosier l'amour et le vin; puis, vient l'empereur, vêtu d'or, suivi de tout un peuple; les coursiers hennissent, les pennons volent au vent. Ou bien encore, c'est la nuit étoilée; et la rive, où Marcel et Raoul vont mourir, en chantant. — Le beau pays! et quels sacrifices ne ferions-nous pas pour y vivre, si les *Petits Mémoires* de M. de Boigne n'étaient pas là.

Ce livre joue, en effet, pour l'Opéra, le rôle de ces enchanteurs qui paraissent tout à coup, au plus bel endroit des contes; ils disent un mot, ils touchent la princesse de leur baguette, et la princesse est changée en bête, et, des appartements sans pareils, des murailles incrustées de jaspe, des tentures brodées de perles, il ne reste qu'un peu de fumée. M. de Boigne trouve pour chaque chose des qualifications si imprévues, il traite si familièrement la mer, de toile peinte; les forêts, de châssis; les vases d'or, de carton; qu'après l'avoir lu, on ne croit plus à rien et qu'on serait tenté de lui dire, comme l'*Homme au quarante écus* au géomètre : « Monsieur, vous m'avez instruit; mais j'ai le cœur navré. » Sérieusement, la sincérité de M. de Boigne est terrible et sa curiosité n'est pas moins désespérante; ce qu'on ne lui dit pas, il le devine; il a *les habilleuses* dans sa manche, il a confessé les soubrettes; et les machinistes, qu'il a pratiqués, lui ont vendu tous les mystères; il a vu l'envers du ciel et le soleil en haut d'un bâton; et il nous les montre. Il connaît les alliances légitimes de ces dames et les protecteurs de ces demoiselles; il sait ce que valent au juste les engelures des danseuses et les certificats des médecins de service; il sait tout et il est question de tout un peu dans son livre, excepté de la morale. Que viendrait-elle faire ici, d'ailleurs? Sait-elle chanter seulement, cette grande fille sentencieuse? Elle serait peut-être assez maigre pour figurer dans le

Digitized by Google

corps de ballet; mais elle manque d'abandon, de souplesse et de grâce; et elle attend encore son ordre de début.

Irons-nous, ensuite, faire un crime à M. de Boigne de ses indiscrétions? Dieu nous en garde! Par le seul choix de son titre, M. de Boigne s'était placé dans une position des plus délicates. Ce titre était un engagement, une promesse qu'il importait de tenir, sous peine de n'être pas lu. Il fallait parler des habitudes, des mœurs et des personnes, c'est-à-dire mettre en présence les passions, les intérêts, les systèmes, les rivalités petites et grandes. Eh bien, M. de Boigne s'est tiré de ce pas difficile à son honneur, par un procédé très simple, mais assez rare. Il a dit ce qu'il croyait juste, en demeurant poli, et sans malveillance. S'il enregistre les fautes commises par telle administration, les ridicules de X..., les faiblesses de mademoiselle N..., il tient compte, en même temps, des raisons de position ou d'état qui peuvent les excuser. S'il écrit un peu comme on parle, il parle assurément comme beaucoup d'autres n'écrivent pas; il n'imite personne et nous le croirions volontiers sans parti pris. — Quoi que puisse dire M. de Boigne, du danger d'avoir de l'esprit, l'auteur des *Petits Mémoires de l'Opéra* est un homme d'esprit, qui a pris note des physionomies et de l'accent de chacun et qui n'a rien oublié. Un jour viendra, et il est venu, où, après des mois, des années, celui-là qui croyait lui avoir échappé se retrouve sous sa plume, dessiné si lestement, marqué d'un trait si vrai, que chacun le reconnaît et en rit.

De Rameau et de Lulli, il n'en est pas question. M. de Boigne écrit l'histoire de son temps. L'Opéra, pour lui, commence avec M. Véron et s'arrête à M. Royer; M. Véron, c'est 1831; nous sommes en 1857, cela fait quelque chose comme vingt-six ans. C'est plus qu'il n'en faut, à l'Opéra comme ailleurs, pour voir naître et finir bien des choses; pour voir passer Taglioni, Essler, Carlotta Grisi, la Cerrito, Nourrit, Falcon, Duprez, Mario, Baroilhet, Madame Stoltz, et l'Alboni. Initié à tous les on-dit, présent de sa personne à toutes les premières représentations, M. de Boigne a les mains pleines d'anecdotes et de menus propos. Les biographies authentiques succèdent aux mariages anglais, le duel de M. de C... fait pendant au procès Caumartin : un peu de drame ne gâte rien. Mais ce n'est là qu'un en cas et après les récits de cour d'assises, M. de Boigne nous ramène bien vite à *Jarry* ou à la loge de *madame Crosnier*. Non-seulement M. de Boigne raconte; mais il met en scène; il fait parler ses personnages, si bien que l'intérêt ne languit pas. Qui vient là, par exemple, quel est ce grand diable « robuste, doué d'une paire de mains extraordinaires et qui ne les renie pas? La figure encadrée dans d'épais favoris, l'air lourd et commun, le teint olivâtre, *le régent* à sa chemise, *le Sancy* à son doigt, des breloques, des fruits d'Amérique à sa montre, son gilet et son pantalon trop courts, *Auguste* n'a pas la prétention de passer pour un prince déguisé. Tout en lui trahit, exhale le claqueur : *incessu patuit dea;* mais le claqueur de génie. » — C'est ce même *Auguste* qui, après avoir assisté à la répétition générale des *Huguenots*, rend compte, en ces termes, de ses impressions. — « Monsieur le directeur, je suis très content du nouvel opéra. C'est un plaisir de *travailler* pour de pareils ouvrages. On peut

Digitized by Google

faire tous les airs et presque tous les duos. Je m'engage à couronner de trois salves celui du quatrième acte. Pour le trio du cinquième, je compte *crier*. » — *Auguste*, ajoute M. de Boigne, est mort le plus illustre claqueur de son temps. Il a jeté sur la claque un éclat qui n'est pas près de disparaître, et *Porcher* lui-même, *Porcher!* n'est pas digne de porter les breloques d'*Auguste*.

Après un semblable brevet, ne vous semble-t-il pas que la mémoire d'*Auguste* ne saurait périr.

Reste à savoir ce que pourront dire les autres acteurs de M. de Boigne. Tous, en effet, ne lui inspirent pas les mêmes enthousiasmes, et il s'en trouve dans le nombre deux ou trois qu'il *chute* légèrement. M. Véron sera-t-il satisfait de son rôle? M. Scribe pensera sans doute, que ses primes, ses fautes de français et son mobilier, ne méritaient pas tant de recherches; mademoiselle R... trouvera que M. de Boigne ne l'estime pas à son prix; telle autre dira qu'il aurait pu se taire. Pour nous, qui ne sommes pas en cause, nous dirons seulement que les *Petits Mémoires de l'Opéra* renferment des renseignements curieux, des observations intéressantes, et que cette lecture nous a amusé. DUMESNIL.

Paris im dreizehnten Jahrhunderte, etc., Paris au *XIIIe siècle*, par Anton SPRINGER, avec un plan, in-12 de v-148 pages. Leipzig, chez Hirzel, et Paris, chez J. Klincksieck.

Cet ouvrage est, sans contredit, l'un des produits les plus bizarres de l'Exposition universelle. Son auteur, M. Springer, est un érudit consciencieux et savant; ce qu'il a cherché, pendant que les autres étudiaient les merveilles de l'industrie et de l'art contemporain, c'est le vieux Paris, le Paris d'autrefois. Hélas, il gémit! De tous ces monuments de pierres qui font palpiter le cœur d'un archéologue et d'un antiquaire, il n'a guère retrouvé que quelques rares vestiges dispersés çà et là; et le plus souvent, il n'a rien trouvé du tout qu'une rue bien droite et bien alignée, là où il cherchait une masure ou les restes de quelque célèbre abbaye. C'est aux livres qu'il a dû recourir alors, et ceux-là du moins ne lui ont pas fait défaut; il y a retrouvé le Paris du moyen âge, ses mœurs, ses usages, sa physionomie et sa vie. C'est le fruit de ces recherches qu'il s'est décidé à publier.

Dès le XIIIe siècle, Paris pouvait prétendre à la dignité de capitale de l'Europe. Cette ville était comptée parmi les plus grandes cités, elle donnait l'impulsion au mouvement des esprits et gouvernait despotiquement les mœurs des contemporains. C'est de ce milieu qu'est sorti l'art chrétien du moyen âge, c'est dans ses murs que la science de cette époque a trouvé sa patrie; et les douze maîtres de Paris ont acquis une réputation presque aussi haute que celle qui s'attachait aux sept sages de la Grèce. A cette époque déjà, la langue française était si répandue que dans le Tristan et le Perceval on trouve des phrases écrites dans cette langue, et le dialecte parisien passait si bien alors pour la fine fleur du langage, que le continuateur du *Roman de la Rose*, Jean Clopinel, s'excuse des fautes qu'il a pu commettre :

Digitized by Google

Si m'excuse de mon langage,
Car ne suis pas de Paris,
Ne si cointes que Paris.

Paris dans son vêtement du moyen âge, Paris est la ville où trône le luxe, où sont agglomérées toutes les joies du monde, mais c'est en même temps la ville de la science et de l'art ; telle est la thèse que l'auteur se propose de soutenir, et tel est le fait qu'il veut démontrer. Malheureusement, il le reconnaît, les souvenirs vivants lui font défaut ; trois siècles ont travaillé à déblayer l'ancienne cité, et dans les dix dernières années surtout, on a tant détruit, tant modifié et remanié l'aspect de la ville que l'on ne peut que fort difficilement retrouver, au milieu de la cité nouvelle, quelques fragments épars du vieux Paris. Mais, heureusement, d'autres moyens facilitent la tâche de l'investigateur ; les ordonnances des rois, les cartulaires des églises, les rôles de la taille, les règlements des corporations, les ordonnances des marchés, les chroniques, les poèmes rimés, les inventaires sont là, et l'on y trouve un tableau complet et saisissant qui permet de reconstruire, du moins en partie, l'œuvre détruite et dispersée par le temps.

C'est dans ces divers documents que l'auteur a puisé.

Il commence par faire en quelque sorte la topographie de Paris, et par étudier les développements que la ville avait pris à la fin du XIIIe siècle, époque à laquelle elle ne comptait pas moins de cent quatre-vingt-quatorze rues dans la partie nord, qui s'appelait la *Ville*, tandis qu'elle n'en avait que cent seize dans la *Cité*, et sur la rive gauche du fleuve, dans l'*Université*. Le rôle de la taille de 1292, nous apprend encore que sur 15,200 personnes soumises à la taille dans l'enceinte de Paris, 11,469 habitaient la *ville*, et payaient la plus grande partie de l'impôt ; c'est également dans la partie nord que se trouvaient les personnes les plus imposées, et, par conséquent, les plus riches.

Avant de s'occuper de la vie parisienne, M. Springer examine la physionomie des rues et des quartiers ; suivant notre auteur, la population avait atteint au commencement du XIIIe siècle le chiffre de 200,000 habitants, chiffre qui en peu de temps fut dépassé de beaucoup. Les quartiers avaient alors un caractère bien tranché, qui a singulièrement disparu de nos jours : « Nos habits, dit-il, nos maisons, nos rues, tout est coupé d'après un patron uniforme... Il n'en était pas de même au moyen âge, on trouvait alors des groupes très variés d'individualités bien tranchées. Si nos villes modernes sont encore divisées en vieille ville et en ville nouvelle, si les quartiers portent des noms particuliers, leur physionomie n'en est que fort peu modifiée, et ce qu'ils ont conservé d'originalité tend encore à disparaître. » Ceci est une proposition discutable, et peut être vraie jusqu'à un certain point aux yeux d'un étranger, mais un Parisien ne saurait l'admettre ; en ne prenant même que la ligne des boulevards, quelle différence entre celui de la Madeleine et celui des Italiens ; entre les boulevards Montmartre et Bonne-Nouvelle, le boulevard Saint-Martin et ceux du Temple ; il y a tout un monde entre la physionomie de chacun de ces

Digitized by Google

espaces si rapprochés pourtant. Au moyen âge, la triple division de Paris offrait peut-être un aspect plus tranché encore; l'*île*, située au centre, l'*Université* sur la rive gauche, et la *ville* sur la droite, formaient en quelque sorte trois cités distinctes, et chacun de ces quartiers avait un caractère propre, complétement différent des autres. La métropole donnait à la Cité un cachet tout particulier. La monarchie n'avait pas encore pris un développement suffisant pour que le *Palais* influât sur la Cité, de manière à lui donner l'apparence d'une cour, et l'on soupçonnait fort peu la présence de cette dernière en dehors des bâtiments mêmes où elle se trouvait renfermée. Le grand pont qui reliait la Cité à l'une des rives du fleuve avait une bien autre influence sur la population. Les orfévres et les changeurs qui l'habitaient, s'étaient peu à peu étendus jusque dans la principale rue de la Cité, et le Palais servait en quelque sorte de digue, en empêchant l'accroissement de la population sur ce point; tout l'espace qui s'étendait sur la pointe ouest de l'île étant occupé par les jardins royaux qui en dépendaient. L'influence de Notre-Dame était bien autrement réelle; tout auprès on trouvait le palais épiscopal, avec de hautes tours et l'Hôtel-Dieu, administré par le chapitre. Dans l'origine, cette dernière fondation n'était pas un hôpital, mais bien un endroit de refuge pour les pauvres et les pèlerins. Presque chaque rue de la Cité possédait du reste un lieu consacré au culte. Au nord, on voyait la maison des chanoines qui touchait à la cathédrale, et dont la renommée était grande à cette époque; c'est là, on le sait, que s'est développée l'école conventuelle de Notre-Dame. Les libraires s'étaient établis, en grand nombre, sous la protection de la métropole, ainsi que les chasubliers et les graveurs de sceaux, qui étaient, de la sorte, à proximité tout à la fois du palais et de la cour épiscopale. Les boulangers et les marchands de volailles habitaient également la Cité; sur le Parvis, ces derniers tenaient marché tous les jours, et les boulangers y vendaient le pain tous les dimanches.

Le Petit-Pont, construit en pierre et couvert de maisons comme tous les ponts du moyen âge, réunissait l'île à la rive gauche où se trouvait *l'Université*. Le nom de ce quartier en indique le caractère. Du temps de saint Louis, un grand nombre d'écoles s'étaient réunies et agglomérées sur les hauteurs de la montagne Sainte-Geneviève; outre celles qui dépendaient des abbayes de Saint-Victor et de Sainte-Geneviève, celle de la rue du Fouarre derrière Saint-Julien-le-Pauvre, il y avait encore le collége des Dominicains, celui des Franciscains et ceux d'un certain nombre d'autres ordres monastiques.

La *Ville* avait une physionomie toute différente, c'est là que l'on trouvait la vie active et commerçante. La bourgeoisie trônait là, elle y dominait, de même que l'élément ecclésiastique dominait dans la Cité, et la vie savante dans l'Université. Mais au-dessus d'elle, et s'étendant sur elle, comme une égide, régnait la puissance du roi de France; il y avait entre la royauté et la bourgeoisie une sorte de pacte tacite contre la féodalité. Le Châtelet et le palais des bourgeois étaient dans la ville. Dans le voisinage du Châtelet se trouvaient d'abord les bouchers, sorte d'aristocratie bourgeoise qui puisait sa supériorité relative dans le monopole dont elle

Digitized by Google

jouissait. De la Grande-Boucherie on se rendait par la rue de la Tannerie à la place de Grève, qui depuis 1141 était le port principal de Paris et qui le fut jusqu'en 1213, époque à laquelle, le port ne suffisant plus, on en créa un second à l'extrémité Est de Paris, au quai de l'Ecole. Dans le centre de la *Ville* se trouvaient les armuriers, haubergiers, fabricants de cottes de mailles, boucliers, selliers, bahutiers, coffretiers, ainsi que tous les ouvriers occupés à la confection des objets de luxe ou d'art, tels que brodeurs, peintres, tapissiers, merciers, etc.

L'auteur, après avoir décrit rapidement la physionomie de la rue, prend une maison isolée et l'examine en détail; à cette époque, les maisons étaient sur la rue et disposées de telle sorte que la fermeture servait tout à la fois d'auvent et d'éventaire. En effet les deux volets de bois qui fermaient la maison la nuit et les jours de fêtes, s'ouvraient en sens opposé, le premier se relevant de manière à former un toit protégeant contre la pluie et le soleil, et l'autre au contraire s'abaissant sur le banc du bas et permettant ainsi d'étaler les marchândises comme sur une table. On ne trouvait de cuisine spéciale que dans les maisons déjà plus relevées, et alors elle était reléguée dans une construction placée dans la cour. Les palais seuls avaient des jardins et une cour avec écuries et logements pour les étrangers et les domestiques. On entrait en général d'abord dans une grande salle où se réunissaient les vassaux, et où le maître donnait les festins et rendait la justice. Des escaliers masqués conduisaient dans les appartements de la famille, qui étaient construits en raison des besoins personnels des propriétaires, tantôt débordant au dehors et tantôt cachés dans les murailles. Les classes moins fortunées se contentaient d'une seule chambre à coucher, attenante à la salle et souvent éclairée par de simples *pertuis*. Au-dessus de la chambre était le *solier*, auquel on n'arrivait que par un escalier extérieur; c'était la place d'honneur de la maison, et l'asile le plus secret et le plus sûr où le maître cachait ses richesses et même sa famille en cas de danger pressant.

D'après nos idées modernes, une maison ainsi construite, disposée d'une façon si peu symétrique devait sans doute manquer de cette rectitude qui semble être aujourd'hui le dernier mot du beau et du commode. La porte basse placée à côté de la grande porte et destinée aux piétons, des ouvertures étroites pratiquées à côté de fenêtres colossales, tout cela offense le goût prononcé que nous avons pour la régularité, et si, comme le dit M. Springer, on part de ce point de vue qui de nos jours semble régir l'architecture domestique : *que la demeure est construite pour la façade*, les constructions du moyen âge n'ont bien certainement aucun mérite. Mais on en jugera tout autrement si l'on examine l'aménagement intérieur de la maison, et si on le compare aux habitudes et aux mœurs de l'époque. On ne méprisera plus alors cette indifférence évidente de la symétrie, car on reconnaîtra qu'on l'a négligée au profit de la commodité et de l'ornementation intérieure, qui certes ont bien leur valeur pour le bien-être des habitants. « Entrons un instant, dit à ce propos l'auteur, dans la chambre à coucher; le lit, garni d'édredons et de coussins, est placé de telle sorte qu'entre lui et le mur on a ménagé

Digitized by Google

une ruelle, refuge ordinaire des amoureux surpris; près de là est l'armoire aux habits, ou, pour y suppléer, la *pertica*, sorte de tringle fixée à la muraille, sur laquelle on jette les vêtements; en face du lit est située la cheminée, sous le manteau de laquelle est percée une fenêtre, de façon que l'on peut tout à la fois se chauffer et regarder les passants au dehors. Les murs sont tendus de tapis de couleurs variées, ou recouverts de boiseries, et les poutres du plafond sont artistement sculptées. Dans les embrasures de fenêtres, on place les cages à oiseaux richement travaillées, lorsqu'il n'y a pas, comme dans la plupart des palais, une chambre spéciale, la *chambre aux oiseaux*, disposée pour cet usage; le sol est couvert avec des toiles, remplacées dans les maisons plus pauvres par des nattes de jonc....

» L'usage des chaises était plus rare au XIIIe siècle qu'aux époques précédentes. A la suite des Croisades, la coutume s'introduisit de reposer sur des coussins et des tapis, à défaut desquels le lit servait aussi quelquefois de siége. Les fourchettes ne faisaient pas non plus partie intégrante des instruments du ménage, on n'en voyait que chez les seigneurs, et encore là n'en trouvait-on guère qu'une seule, tandis que les cuillers d'argent se comptaient déjà par douzaines. »

Une remarque fort juste que fait l'auteur, c'est que l'uniformité des meubles mérite d'être observée; à première vue on ne peut guère faire cadrer les coffres éternels, les armoires qui reviennent sans cesse dans les inventaires, avec la richesse et le luxe vraiment artistique déployés dans la décoration des objets en métal. Le contraste s'explique pourtant; le moyen âge était éminemment voyageur et nomade. Les seigneurs se déplaçaient sans cesse et ne laissaient derrière eux dans leurs palais et dans leurs châteaux que les pièces indispensables, tels que bois de lit et tables, tandis que tout le reste les suivait de côté et d'autre. On emballait tout à chaque changement de résidence, et naturellement la forme des meubles était disposée de manière à favoriser et à faciliter le transport à dos de bêtes; aussi séparait-on la table de ses pieds et avait-on un grand nombre de coffres et de bahuts devant servir tout à la fois de tables et de bancs, et pouvant en quelque sorte remplacer tous les autres meubles.

Le goût du luxe, l'amour de la représentation étaient du reste tout aussi vifs, tout aussi développés alors que de nos jours, seulement ils se portaient sur d'autres objets; sur les tables, sur les dressoirs, partout, on étalait en foule des fontaines aux formes les plus variées, des vases superbes, en or, en argent, en cristal, souvent même ornés de pierres fines, émaillés avec soin ou curieusement ciselés par ces orfévres, qui, même de nos jours, n'ont pu trouver de rivaux.

Le costume fournissait également un moyen de déployer un luxe incroyable. Aussi les rois de France durent-ils plusieurs fois rendre des *édits somptuaires* pour arrêter son développement immodéré. Les vêtements étaient rehaussés de broderies, et l'on mêlait l'or et les perles fines aux nattes de la chevelure. C'est au XIIIe siècle que fut introduite la mode de porter des plumes de paon et des fleurs naturelles sur la tête. Les choses en étaient arrivées à ce point, que les *chapeliers de paon*, qui ne

Digitized by Google

travaillaient que pour les riches et les nobles, étaient exempts du service de la garde, ainsi que les chapeliers de fleurs. Ces derniers avaient même le privilége de travailler le dimanche pendant la saison des roses.

Mais si, à cette époque, le goût du luxe était aussi développé que possible, celui des parfums, par contre, ne l'était guère, ou tout au moins l'était d'une façon peu en harmonie avec nos idées actuelles. Le safran servait comme couleur et comme parfum; on estimait beaucoup l'ambre, le musc; le poivre, l'anis, la moutarde, le cumin et la réglisse étaient fort recherchés. Et, dès le XIIIe siècle, le pain de Paris avait déjà conquis cette réputation qu'il a toujours conservée depuis. Ici l'auteur examine en détail la provenance des diverses denrées qui servaient alors à l'alimentation de la ville, il remarque dans la cave du comte Robert d'Artois des vins de La Rochelle, de Saint-Pourçain (Auvergne), de Beaune, de Saint-Jean-d'Auxerre et d'Artois, et fait observer judicieusement à ce sujet que, de nos jours, le goût ou les crus ont singulièrement changé.

M. Springer revient ensuite sur l'agglomération des métiers : il parle des cris de Paris et de différentes spécialités, telles que celles des baigneurs et des marchands de vins; il relate en passant le péage obligatoire du Petit-Pont, péage auquel tout le monde était astreint, sauf les jongleurs et les montreurs de singes, qui devaient acquitter le droit, les uns avec un tour de leur métier, et les autres avec une chanson.

Le marché des Halles, la foire du Lendit, celle de Saint-Ladre, etc., etc., lui fournissent des passages curieux et intéressants.

Il combat ensuite une opinion généralement accréditée; on regarde, dit-il, en effet, l'organisation des corporations du moyen âge comme une organisation démocratique, et l'on nie l'intervention de l'Etat dans leurs affaires. C'est une erreur; ce n'est qu'exceptionnellement que les *prud'hommes* sont librement élus par les métiers; cela se voit notamment chez certains ouvriers en métaux, chez les batteurs d'archal, les selliers, etc.; mais, en général, ce droit appartient au prévôt qui seul peut les nommer et les révoquer. Quant à la juridiction parisienne, elle appartenait à l'évêque, au chapitre de Notre-Dame, à plusieurs abbayes et fondations, et au roi. Toute cette partie du livre de M. Springer est consciencieusement étudiée et mérite d'être lue avec intérêt.

Quant aux fêtes populaires, ce n'est guère que par les jongleurs que l'on a, sur leur ensemble, quelques données certaines ; ils étaient partout, aux grandes cérémonies, aux réjouissances publiques et privées, aux tournois; invités ou non, ils arrivaient et chantaient pour être payés. Joinville rapporte que saint Louis, quand il dînait, faisait venir des ménestrels et leur faisait chanter et réciter des vers devant lui, et, qu'après avoir fini son repas, il attendait, pour dire le *Benedicite*, qu'ils eussent fini leur jeu. Malgré l'accueil qu'on leur faisait presque partout, les jongleurs se plaignaient toujours, ils regrettaient le bon vieux temps passé. Suivant eux, Dieu créa trois classes d'hommes : les nobles, les ecclésiastiques et le bas peuple. Aux premiers, il donna la domination sur le monde, aux seconds les dîmes, aux troisièmes le travail, qui devait faire subsister les deux autres classes. Mais dans cette répartition des avan-

Digitized by Google

tages et des charges départies à tous, deux classes furent exceptées : les ménestrels et les courtisanes. Dieu recommanda aux nobles de nourrir les ménestrels et donna la charge des courtisanes au clergé. Ce dernier remplit son devoir et gagne par là le Paradis promis à ceux qui observent la loi; tandis que pour la noblesse il n'y pas de salut, car elle laisse mourir de faim le pauvre ménestrel. Cet esprit de satire contre le clergé et tout ce qui en dépend, tels que moines, béguines et clercs de toute sorte, est, pour ainsi dire, inhérent au moyen âge. Jamais, à aucune époque, on ne les a si violemment attaqués.

L'auteur après avoir examiné ainsi les mœurs du Parisien, sa vie de tous les jours dans laquelle se reflète toujours un peu sa pensée, se demande quelles sont les influences qui ont pu agir sur l'homme au XIIIe siècle? quels sont les enseignements qu'il avait sous les yeux, les exemples qui pouvaient le frapper? Ce n'est pas aux livres que l'on peut attribuer le développement intellectuel des masses, les livres étaient trop chers, et par suite trop rares; aussi le Parisien du XIIIe siècle n'avait-il guère coutume de collectionner les ouvrages ni même de les lire; sans cela les quarante mille copistes que possédait la France n'auraient pu y suffire. Et, cependant, il y avait quelques bibliothèques; nous possédons, entre autres, le catalogue de l'une d'entre elles, réunie au XIe siècle dans le couvent des Saints-Pères à Chartres. La plupart des livres qui y sont mentionnés, sont des ouvrages religieux au nombre de quatre-vingt-quatorze; mais on y trouve aussi un *Florus*, un *Juvénal*, un *Ovide*, un *Bède*, un *Boèce*, un *Cassiodore*, et jusqu'à l'histoire de Grégoire de Tours et les *Versus de Carolo Magno*. Mais, malheureusement, les renseignements qui nous sont parvenus sur ces sortes de collections sont bien incomplets.

Notre-Dame, l'abbaye de Sainte-Geneviève, celle de Saint-Victor et des *pauvres maîtres* de la Sorbonne possédaient des bibliothèques. Sainte-Catherine, au *Val des Écoliers*, comptait jusqu'à trois cents ouvrages. Quant à celle fondée par saint Louis, à la Sainte-Chapelle, elle fut dispersée à sa mort. C'est dans les testaments que l'on rencontre encore les données les plus certaines et les plus complètes à ce sujet; on y trouve, en effet, quelquefois des donations de livres, avec la mention exacte des titres des ouvrages ainsi légués. Ce sont, en général des bibles, avec ou sans gloses, des écrits des Pères, des sermons, des œuvres scolastiques, des pamphlets contre les juifs et les sorciers, etc., etc. M. Springer établit également que depuis saint Louis, le français était devenu la langue officielle; une littérature riche et pleine de pensées, attrayante dans sa forme et principalement destinée aux laïques, avait surtout contribué à son développement et à sa généralisation; et, cependant, malgré tout, on ne peut guère attribuer aux livres une influence bien grande sur la masse des individus. Mais il est un autre élément qui mérite d'être étudié, c'est l'architecture religieuse. Elle a certainement son importance dans la question, et en même temps elle est précieuse pour nous, en ce qu'elle est en quelque sorte un miroir fidèle de la vie au moyen âge; on y voit toute l'histoire de l'Eglise sculptée sur la pierre, celle du Christ, des allégories relatives aux enseignements du christianisme, les signes du Zodiaque et jusqu'à des

Digitized by Google

calendriers, à côté de représentations de la vie de l'artiste et de l'artisan. C'est une sorte d'encyclopédie où l'on retrouve, les mœurs, la vie, la science, l'art, le dogme et jusqu'à l'interprétation des saints livres au XIIIe siècle, et cette encyclopédie est d'autant plus vaste que presque toutes les églises de Paris dont nous avons connaissance, ont été construites ou réparées à cette époque.

L'auteur établit à la fin de son ouvrage que Paris n'avait pas de charte. Son organisation se forma petit à petit des éléments romains et germaniques, et laissa subsister côte à côte l'élément municipal et l'élément féodal, dans la ville proprement dite et dans ses annexes. Il faut, ajoute-t-il, se placer à un point de vue plus élevé et embrasser un plus grand espace, pour trouver le développement de l'art ancien au moyen âge ; il n'est pas sorti exclusivement de l'une ou de l'autre source, mais il a été engendré simultanément par toutes les tendances réunies de l'époque. Au reste, dit-il encore en terminant, le vieux Paris n'a pas une renommée usurpée. Il y a six cents ans, il était autre que de nos jours, on y vivait et pensait autrement; mais, alors comme maintenant, il pouvait revendiquer le titre d'une des capitales de l'Europe, et se vanter de renfermer le *cœur de l'humanité*, et d'être véritablement le point central du développement et en général de toute la vie intellectuelle.

Comme on a pu le voir, par cette analyse succincte et fort incomplète, le livre de M. Springer n'est guère qu'une compilation; il y a peu d'idées neuves ou originales, mais par contre, on y trouve une foule de détails intéressants et curieux, réunis avec soin par un homme habile. C'est en quelque sorte une mosaïque de pièces originales et de citations empruntées aux documents mêmes et aux différents auteurs qui ont traité la question; mais cette mosaïque est si harmonieuse, si admirablement travaillée, que le document original s'efface, disparaît et ne laisse voir qu'un récit amusant et vrai, peignant fort bien ce passé si difficile à saisir au milieu d'une centaine de volumes fort rares, pour ne pas dire introuvables, dans lesquels il semblait enseveli à tout jamais. Le seul reproche que l'on puisse faire à ce livre, c'est de manquer quelquefois de méthode; dans certains passages, l'auteur revient sur ce qu'il a déjà dit; il n'a pas toujours su grouper ensemble les choses qui se rapportent les unes aux autres, et il en résulte souvent des répétitions et des redites; mais malgré ce léger défaut, on peut dire que M. Springer a reconstruit de toutes pièces la ville d'autrefois, et qu'il a su faire mouvoir et agir devant nous les personnages du XIIIe siècle, de façon à nous faire croire que nous lisions le récit d'un contemporain. C'est là certainement le plus bel éloge que nous puission faire de son livre, et disons-le aussi, le plus mérité.

EDOUARD GOEPP.

Notes biographiques et littéraires sur J. Bastier de La Péruse, par M. Ath. MOURIER, in-8°. Angoulême.

Encore une de ces anciennes illustrations poétiques sur lesquelles on semble, depuis quelque temps, revenir avec une si légitime curiosité.

Digitized by Google

Emile de Fodelle, Jean Bastier de La Péruse, débuta par une Médée qui fit sensation dans une société fort éprise de l'antiquité grecque et latine. Jeune encore, il terminait à peine ses études à Paris; parmi ses compagnons d'école, on nommait Baïf, Belleau, Ronsard, presque tous les astres de la pleïade; — milieu assez littéraire pour faire éclore une vocation. Néanmoins, et si séduisant que fût un commencement de réputation dans la grande ville, il ne pouvait balancer en son cœur le souvenir du pays natal. C'est à Poitiers, c'est au petit village de La Péruse, sur les confins de l'Angoumois, qu'il était réservé de jouir en paix du reste d'une vie trop courte. La société poitevine, qui était en son temps l'une des plus polies et des plus lettrées de France, sut apprécier le talent et l'esprit naturel de Jean Bastien, et, plus tard, elle sut lui fournir des amis assez dévoués pour sauver ses écrits de l'oubli.

Depuis la première édition des œuvres de ce poète, trois autres ont paru, et cependant il a pour nous tous l'attrait de la nouveauté. Aussi pouvons-nous finir ces quelques lignes en souhaitant à Bastier de La Péruse, non pas un nouvel éditeur, — car il nous paraît posséder en la personne de M. Mourier l'un des plus consciencieux et des mieux entendus, — mais un bibliopole aussi ami des lettres que celui dont disait jadis Scudéry, dans sa Préface des *Œuvres du grand Théophile* (Rouen. Behourt, 1656) :

« Et certes, je commençois à désespérer de les voir jamais dans leur pureté naturelle lorsqu'un imprimeur de cette ville, plus désireux d'acquérir de l'honneur que du bien, sans considérer le temps et la peine, s'est offert d'y apporter tout ce que peut un homme de sa profession. J'ay prins ceste occasion au poil, et me servant des manuscrits de ceste incomparable autheur, j'en ay corrigé les espreuves si exactement que quiconque achètera ce livre, sans doute sera contrainct d'avouer que c'est la première fois qu'il a bien leu Théophile.» L. L.

L'*Œuvre de Fogelberg*, publiée par M. Casimir Leconte, in-fol. Paris. 1856.

Voici un beau monument élevé par la piété d'un ami à un artiste éminent, et, ce qui est mieux encore, par un Français à un étranger. M. Casimir Leconte a eu l'heureuse idée de réunir dans un magnifique volume in-folio, avec un grand luxe de typographie et de gravure, l'*œuvre* complet du sculpteur suédois Fogelberg. Aidé d'une série de photographies et au moyen des esquisses et des plâtres laissés dans l'atelier du statuaire, à Rome, M. Leconte, a formé une collection intéressante pour l'histoire de l'art.

Tout ceux qui ont séjourné à Rome se souviennent de la douce et bienveillante figure de Fogelberg. Son attitude modeste lui attirait les sympathies des hommes sérieux, et ceux qui pénétraient dans son intimité gardaient le souvenir d'un grand talent uni à un beau caractère. Nous disons qu'il fallait connaître intimement Fogelberg pour apprécier son mérite, parce que, loin d'être de ceux qui battent la caisse pour s'annoncer eux-mêmes, il s'isolait volontiers et ne communiquait qu'avec les esprits qui, lui étant

Digitized by Google

communs, allaient au-devant de lui. Parmi les hommes qui l'ont distingué et fréquenté à Rome, plusieurs ont mis leur nom en tête de l'ouvrage publié par M. Leconte, comme un hommage rendu à la mémoire de l'artiste et de l'ami : nous citerons : MM. Ingres, P. Delaroche, H. Vernet, Jalley, Larivière, Gleyre, Robert Fleury, Dumont, Edouard Bertin, Brascassat, Duban, Duret, Hébert, Bodinier, Allaux, X. Marmier, Nanteuil, Gilbert, Nieuwerkerke, Périn, Ad. Roger, Saint-Eve, Seurre, Lesueur, etc., etc....

Benoît Fogelberg, mort à Trieste le 21 décembre 1854, était né à Gothembourg, le 8 août 1786. Fils d'un fondeur de cloches, son aptitude pour l'art qu'il exerça depuis, se développa de bonne heure, à l'ombre de l'atelier de l'artisan. Il obtint à dix huit ans sa première récompense à l'Académie de Stockholm, et bientôt, aidé par le professeur Sergell, il fut gratifié par le gouvernement d'une pension qui lui permettait d'aller étudier en France et en Italie. C'est en compagnie du sculpteur en médailles Salmson qu'il vint à Paris, et c'est avec lui qu'il commença ses études dans l'atelier de Bosio. Il passa ensuite dans celui de Guérin, qu'il retrouve à Rome, directeur de l'Académie de France. Depuis son arrivée dans cette ville, en 1821, jusqu'en 1854, année de sa mort, Fogelberg ne quitta l'Italie qu'à de rares intervalles. Les trente neuf planches gravées que nous donne M. Leconte, dans son recueil, sont la reproduction des principales statues, esquisses et bustes, sortis de l'atelier du statuaire, pendant ces trente-trois années.

A son talent de sculpteur, Fogelberg joignit de longues études archéologiques et numismatiques. Il forma une très belle et très curieuse collection de médailles qui devint la propriété d'un amateur anglais, et un petit musée de bronzes et de terres-cuites dont le roi Louis de Bavière sollicita la possession.

Au milieu de ses travaux, la santé de Fogelberg avait toujours été chancelante. On a dit que sa fin avait été hâtée par les violents soucis que lui causa la fonte de sa statue de Gustave-Adolphe, à Rome; toujours est-il, qu'au retour d'un voyage dans sa patrie, où il recueillit en honneurs et en considération le fruit de tant d'années de labeur, et comme il se disposait à passer de Trieste à Venise, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui l'enleva à l'art et à ses amis.

Parmi les statues qui composent l'œuvre de Fogelberg, et qui ont été reproduites par la gravure, trois figures de proportions colossales, ont été coulées en bronze et ont été érigées en Suède. La première est l'image de *Birger-Jarl*, qui, fondateur de Stockholm, repoussa le titre de roi, et resta le premier magistrat de l'Etat. La seconde est celle de Gustave-Adolphe: cette statue éprouva mille infortunes. Livrée au fondeur, une première fois à Rome, en 1848, elle ne put être entièrement coulée; envoyée à Munich pour être confiée à des mains plus expérimentées, elle réussit à souhait; mais, dans la traversée, comme elle se dirigeait à sa destination, une tempête la précipita dans la mer. Fondue de nouveau par le persévérant statuaire, elle alla enfin orner la grande place de Gothembourg, Pendant ce temps, des pêcheurs retrouvaient la statue naufragée et la cédaient à la ville de Brême, qui voulut ériger l'image de Gustave-Adolphe, au milieu d'une de ses places. Le hasard servit heureusement la ville de

Digitized by Google

Brême, car cette statue est une des meilleures productions de Fogelberg. Le troisième monument élevé par ce sculpteur, est la statue du roi Charles-Jean XIV (Bernadotte). Les lignes de cette composition accusent de l'indécision et de la maigreur.

Les statues de *Mercure*, de l'*Apollon Citharède*, de l'*Amour vainqueur*, du *Pâris*, de la *Vénus victorieuse*, et de l'*Amour à la Coquille*, ont été exécutées en marbre. Parmi celles-ci, nous préférons le *Mercure*. L'*Hébé*, l'*Achille blessé*, la *Psyché abandonnée*, la *Psyché et l'Amour*, la *Baigneuse*, la *Vénus entrant au bain*, sont restées à l'état de modèles en plâtre, dans l'atelier du sculpteur à Rome. Le groupe de *Psyché et de l'Amour* est une composition pleine de charme et d'originalité, et la *Vénus entrant au bain* se distingue par l'ampleur et l'élévation qui manquent à quelques-unes de ses dernières productions.

Mais, à notre avis, c'est dans l'interprétation des divers types des anciennes traditions scandinaves, que le véritable talent de Fogelberg, se révèle. M. Leconte nous dit, dans sa notice biographique, que, dès ses jeunes années, cet artiste fut constamment préoccupé du désir de reproduire les principales figures de l'*Edda* ou mythologie scandinave[1].

Le premier il osa aborder un de ces types depuis longtemps proscrits par les artistes, et rendus intraduisibles par une tradition presque monstrueuse. « Le sentiment national, très fortement empreint chez lui, dit M. Leconte, plaidait pour la personnification des dieux de la Mythologie scandinave ; or, à cet égard, tout était à faire, aucun type n'était fixé, pas plus dans l'esprit des érudits que dans l'*Edda* et les *Sagas;* ou, si la tradition avait conservé quelques vagues idées de la conformation physique des dieux du Nord, elle les dotait d'attributs grossiers qui pouvaient parler aux yeux de la foule, mais n'avaient rien de commun avec le goût délicat de la plastique.

Fogelberg conçut donc cette idée, digne d'un grand artiste, de tirer du chaos ces types méprisés et de les revêtir d'une forme qui leur permît de marcher à la suite des dieux d'Homère.

C'est sans doute pour le récompenser de sa persévérance que le roi Charles-Jean XIV commanda à Fogelberg, en 1828, la statue d'*Odin*, dans laquelle l'artiste déploya un grand talent. Mais c'est surtout dans la conception et l'exécution des deux autres statues, *Thor* [2] et *Balder*, que le talent de Fogelberg se montre dans toute son originalité. Il y a dans la statue de Balder[3], dont le type personnifie la résignation et la douceur, une

[1] Voir l'article *Edda*, dans le supplément de l'*Encyclopédie nouvelle* de Didot, t. II.

[2] Thor, fils aîné d'Odin, est le dieu de la foudre et des combats.

[3] Balder, second fils d'Odin, est le dieu de la lumière, de la beauté, de la mansuétude. Le Destin l'a condamné à mourir jeune. Frigga, sa mère, va donc supplier toutes les créatures, animées ou non, d'épargner les jours de son fils; mais elle a oublié de s'adresser au gui du chêne, et Loke, le dieu du mal, en profite pour fabriquer d'une tige de cette humble plante une flèche qui fera échouer les précautions de Frigga. Les dieux, rassemblés dans Valhala, l'Olympe scandinave, essaient en vain contre Balder les armes, le poison et les autres moyens de destruction. L'épreuve va être complète lorsque Loke met la flèche aux mains de Hœder, aveugle et troisième fils d'Odin, et l'engage à la lancer contre son frère, afin de lui donner une preuve de confiance et d'intérêt. La flèche tranche les jours du dieu de la beauté, qui des-

Digitized by Google

idée très heureuse et admirablement rendue, plus hardie encore cette fois, celle de rappeler la divine figure du Christ. Nous avons été frappé par la pose et l'expression de cette statue ; elle est, à notre avis, le meilleur ouvrage de Fogelberg.

La vie de Fogelberg s'est écoulée au milieu d'un travail silencieux, calme, modeste. Ses œuvres ne recherchaient ni la réclame des journaux, ni la publicité de nos expositions. Aussi est-il resté inconnu à beaucoup d'entre nous, même parmi les artistes. Sa mémoire aura trouvé dans le souvenir d'un ami une large compensation à cet oubli, et, si l'hommage s'adresse au talent du grand artiste, il fait le plus touchant éloge de son caractère.

AD. VIOLLET-LE-DUC.

Mosaïque. Peintres, Musiciens, Littérateurs, Artistes dramatiques à partir du XVe siecle jusqu'à nos jours, par P. HÉDOUIN, in-8° de 602 pages. Valenciennes. 1856.

Il est un usage qui de jour en jour prend de l'extension et que l'on ne saurait trop encourager ; c'est celui de réunir en volumes les articles épars dans diverses revues. Un journal est bientôt perdu; à peine est-il lu qu'on le rejette, et, avec lui, des travaux que l'on serait souvent fort heureux de retrouver à un moment donné. M. Hédouin l'a compris, et nous l'en félicitons; les différentes biographies qu'il a rassemblées dans ce volume ont beau être d'un genre différent, il n'en est pas moins vrai que l'on y trouve groupées des études qu'il serait impossible à un travailleur de se procurer, souvent après les plus minutieuses recherches.

Les notices de M. P. Hédouin sur Watteau, Pater, Nattier et Chardin, que renferme le volume dont nous avons donné le titre, sont faites avec beaucoup de goût et témoignent d'un profond savoir ; leur première publication date déjà de loin; elles datent d'une époque où l'on n'admirait pas, comme aujourd'hui, les œuvres de ces artistes, alors presque ignorés. C'est donc en partie à ce savant amateur, à cet infatigable chercheur que l'on doit de connaître un peu cet art du XVIIIe siècle, si longtemps négligé. Les biographies des musiciens Grétry, Lesueur et Gossec, sont autant de documents intimes qui présentent le plus vif intérêt. Quoi de plus curieux que cette visite à Grétry, que l'auteur, alors jeune étudiant, rêvait depuis si longtemps ? et ses nombreuses conversations avec Meyerbeer ? Ne voit-on pas régner dans toutes ces études un goût sûr et un esprit d'observation bien remarquable? M. Hédouin a connu également Michaud, l'historien des croisades, et le critique théâtral Merle. Il nous raconte même, dans la notice qu'il consacre à ce dernier, l'excentricité de ses collections; aujourd'hui, c'était une collection de lampes, demain, une collection d'almanachs de tous formats, un autre jour, et ce fut son dernier goût, c'était la réunion la plus complète des livres de cuisine. Cette histoire intime de la vie d'un homme apprend plus au lecteur que toutes les révéla-

cend dans le séjour d'Héla, déesse de la mort, et Loke, en punition de sa perfidie, est attaché au-dessous d'un rocher, du haut duquel un serpent doit laisser couler, jusqu'à la fin du monde, son venin sur le visage du coupable. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

tions de sa vie officielle; toutes les biographies générales sont là pour faire connaître l'homme public, tandis que l'on chercherait en vain ailleurs les détails de la vie privée.

Le livre que M. Hédouin publie aujourd'hui offre un véritable attrait; c'est l'histoire des hommes dont il s'est occupé toute sa vie, c'est l'histoire de gens avec lesquels il a été en relation. Personne, mieux que lui, ne pouvait nous tracer ces existences nobles et patientes qui, sans lui, ne nous seraient pas encore parfaitement connues. GEORGES DUPLESSIS.

De la Législation minérale sous l'ancienne monarchie, par M. LAMÉ-FLEURY, in-8o. Paris, Durand. 1857.

Il y a toujours un grand intérêt dans l'étude des ouvrages spéciaux destinés à éclairer les divers point de vue particuliers de la science historique, et ce n'est même qu'à la condition de ces études multiples et distinctes que l'on peut arriver à se faire une idée nette et précise des époques qui ont précédé la nôtre. Mais de semblables recherches sont, je n'ai pas besoin de le dire, impossibles à réaliser pour qui n'en fait pas le but de sa vie, et c'est pourquoi l'on doit accueillir avec reconnaissance tout travail consciencieux qui vient porter la lumière sur une face quelconque de notre passé historique, restée jusqu'ici dans l'ombre.

L'ouvrage que nous avons sous les yeux est de ce nombre. Sous le titre *De la Législation minérale sous l'ancienne monarchie*, M. Lamé-Fleury, ingénieur au corps impérial des mines, a coordonné et éclairé par des notes nombreuses tous les actes principaux qui, depuis plus de quatre siècles, composent le dossier de cette branche inexplorée de notre droit administratif. Au lieu de faire de ce recueil une simple compilation à l'usage des hommes du métier, l'auteur a su, par le bon ordre de sa classification, donner à son œuvre un intérêt historique qu'apprécieront les esprits sérieux; on y suit dans ses phases diverses, dans ses transformations successives, cette législation toute exceptionnelle; on la voit, jusqu'à François Ier, admettant une liberté d'exploitation presque absolue, passant ensuite de ce régime au système d'une ou plusieurs fermes, et enfin tentant ses premiers essais d'organisation avec Henri IV, le véritable fondateur de notre administration publique. Fait remarquable, à travers tous ces tâtonnements, on retrouve un principe constant, successivement maintenu dans toute son intégrité par chacun de nos rois, celui de l'assimilation de la propriété souterraine à une propriété publique, et le droit de l'Etat, — c'est-à-dire du roi, — d'en disposer comme telle; c'est le droit régalien des mines dont aucun de nos souverains ne se départ en rien, même aux temps les plus orageux de la féodalité. Là est le fil d'Ariane de ce labyrinthe, ainsi que le remarque judicieusement l'auteur, et l'on ne saurait trop faire ressortir l'importance de ce fait, au double point de vue du droit et de l'histoire.

Après ce tableau général de l'ancienne législation des mines, viennent diverses séries de documents particuliers de la même époque, relatifs à la cueillette de l'or, à l'exploitation du fer, du sel, de la houille, etc., et les dernières pages du volume sont consacrées à retracer l'histoire de l'ad-

Digitized by Google

ministration des mines, dont le personnel, purement fiscal à l'origine, ne prend le caractère scientifique qui le distingue aujourd'hui que dans les années qui précédent la révolution de 89. On comprendra facilement l'intérêt que doivent exciter les premiers pas de ces grandes industries du fer et de la houille, devenues aujourd'hui des parties si vitales de la prospérité du pays, et là encore se retrouve, à chaque pas, dans les actes de l'Etat, le sentiment de tutelle de cette portion de la fortune publique; même à propos de la cueillette de l'or, nous voyons Louis XI rappeler énergiquement son droit : « Les rivières, ensemble le dit or qui s'y trouve, nous compètent et appartiennent, sans ce qu'il y ait aucun seigneur qui puisse rien réclamer ou demander... »

Les notes abondent dans ce recueil ; ce n'est pas la partie la moins curieuse de l'ouvrage. Indépendamment de l'intérêt qui découle de leur rapport avec le texte, elles ont souvent par elles-mêmes une valeur propre, qu'on ne s'attend pas à y rencontrer. Ainsi, à propos des usines minéralurgiques, nous sommes initiés aux splendeurs déchues de la verrerie, « dont les ouvriers qui travaillent à ce bel et noble art sont tous gentilshommes, et ils n'en reçoivent aucuns qu'ils ne les connaissent pour tels. » Les lecteurs de la *Revue Contemporaine* se rappellent sans doute que M. Ambroise-Firmin Didot, dans sa lettre si intéressante sur la fabrication et le prix du papier dans l'antiquité, revendiquait avec orgueil les mêmes priviléges pour les papetiers. Ailleurs, une autre note nous montre un épisode très remarquable des relations de nos rois avec le Parlement; on y suit, dans tous leurs détails, les formalités d'enregistrement d'un édit de Henri IV, qui nécessite, de la part du roi, jusqu'à huit lettres de jussion successives pour venir à bout de l'obstination de l'assemblée. Il me serait facile de multiplier ces citations, mais ce mot de parlement m'amène à rappeler une intéressante trouvaille historique à laquelle l'auteur a été précisément conduit par ses consciencieuses recherches, et que les lecteurs de l'*Athenæum* [1] n'ont sans doute point oubliée : Je veux parler du procès-verbal, inconnu jusqu'ici, de la lacération des registres du parlement de Paris pour les années de la Fronde, ainsi que de l'arrêt qui ordonna cette suppression.

Il est heureux que de semblables découvertes viennent parfois indemniser du labeur ingrat et pénible qu'exige un ouvrage de ce genre. Dans son avertissement, l'auteur rappelle, avec raison, ce qu'il faut de temps et de patience pour suivre une pareille tâche dans toute son étendue, et le devoir de la critique est de remercier l'ouvrier dévoué qui se consacre résolument à ces travaux ingrats, trop souvent négligés à cause de leur nature toute spéciale; lorsque nous admirons un de ces grands monuments littéraires et historiques qui témoignent à la fois de la gloire de l'écrivain, et du souvenir des temps écoulés, rappelons-nous toujours que c'est lentement que cette construction s'est élevée, et réservons un juste tribut de reconnaissance pour chacun de ceux qui sont venus apporter leur pierre à l'édifice.

ED. VANEECHOUT.

[1] Voir le numéro du 26 juillet dernier.

Digitized by Google

MÉLANGES

LES GRANDS PÉRIODIQUES ANGLAIS

The Quarterly Review. — The British Quarterly Review. — The Edinburgh Review. — Janvier 1857.

L'Angleterre, on le sait, est par excellence le pays des Magazines et des Revues périodiques. Quelques-unes de ces publications littéraires ont acquis une importance considérable et exercent sur le goût national une influence marquée. Parmi elles se distinguent surtout les revues trimestrielles dont nous venons de transcrire le titre. Nous nous proposons par un examen aussi rapide que possible du dernier numéro paru de chacun de ces trois grands recueils, de mettre nos lecteurs au courant des principales questions qui y sont traitées.

Le premier article de la *Quarterly Review*, consacré à *l'Histoire et aux Antiquités du comté de Northampton*, est, malgré son mérite scientifique, d'un intérêt trop local pour que nous nous y arrêtions.

Le second article est de nature à plaire à un plus grand nombre de lecteurs. La botanique n'effraie pas au même degré que l'archéologie; elle porte au moins un visage plus riant. C'est des *Fougères* qu'il s'agit ici, sujet pour lequel, nos voisins se sont pris de belle passion depuis quelques années. La famille des fougères n'a pas à vanter bien haut les services qu'elle nous rend, et ce qu'on peut dire de mieux peut-être en faveur de ces acotylédones, c'est qu'avant l'arrivée des Européens en Australie, les sauvages de ce pays mangeaient, à défaut d'autre nourriture, les racines grillées de ces plantes. Quoi qu'il en soit, les nombreux traités qui ont été écrits depuis peu sur les fougères et particulièrement le nouveau moyen de reproduction typographique qu'à employé M. H. Bradbury pour illustrer les *Ferns of Great Britain* de M. Moore, leur ont donné en Angleterre une popularité réelle.

Tout le monde a remarqué les admirables planches de botanique envoyées par l'imprimerie impériale de Vienne aux expositions universelles de Londres et de Paris. En présence de cette perfection inouïe, de cette incomparable imitation de la nature, il était impossible de songer au burin et bien des gens se demandaient le secret de ce procédé magique qui rappelait les merveilles de la photographie, avec laquelle cependant on ne pouvait pas le confondre. L'auteur du chapitre d'histoire naturelle en question a

Digitized by Google

consacré la dernière partie de son article à l'historique de l'invention de l'impression d'après nature. Depuis longtemps, les botanistes avaient cherché un moyen de reproduire fidèlement sur le papier les feuilles et les fibres des plantes; mais que de tentatives infructueuses avant d'arriver à la perfection! L'orfèvre danois Peter Kyhl est le premier qui ait obtenu un résultat positif. Le procédé employé aujourd'hui n'est même autre chose que le sien perfectionné par l'art nouveau de l'électrotypie. Peter Kyhl avait remarqué que les feuilles de plomb dont on recouvre, dans certains pays, les marches des escaliers, finissaient, en raison de la pression des pieds, par reproduire exactement sur leur surface interne le grain du bois sur lequel elles étaient appliquées. Utilisant cette observation, l'ingénieux orfévre fit des expériences et finit par découvrir que le plomb, « le plomb vil » est un vrai sybarite, qui sent même le pli d'une feuille de rose. « Il appliqua d'abord sa méthode à son industrie, dit l'article de la *Quarterly Review*, et s'en servit pour ornementer des objets d'argent; mais chose plus intéressante pour nous, il écrivit un traité dans lequel il proposa ce procédé comme pouvant, dans quelques cas, remplacer la gravure, et en même temps il imprima un certain nombre de figures de feuilles, d'écailles de poisson, de plumes, de mèches de laine, etc., en se servant de plaques de métal gravées par la pression des objets réels. Dans ce traité daté de mai 1833 et dont le manuscrit est conservé à la Bibliothèque royale de Copenhague, il décrit ainsi la méthode à l'aide de laquelle on obtient la gravure : « Si l'on place, dit-il, une feuille séchée et bien préparée entre une plaque d'acier poli d'un demi-pouce d'épaisseur et une plaque de plomb bien unie et fortement chauffée, et qu'on fasse passer rapidement les deux plaques sous les cylindres d'un laminoir, la feuille s'imprimera dans la plaque plus tendre de plomb avec sa forme exacte et toutes ses parties saillantes et rentrantes. »

« Il faut vraiment avoir expérimenté le fait pour comprendre que des objets d'une délicatesse pareille puissent s'imprimer dans une plaque de métal. On s'attendrait bien plutôt à les voir aplatis et détruits. Dans le fait, les parties jeunes et charnues des plantes, par suite de l'absence chez elles de tissus résistant, se reproduisent moins bien; il faut, dans tous les cas, que les plantes soient parfaitement sèches. »

Peter Kyhl néanmoins ne parvint pas à amener l'art à sa perfection. Avec les plaques de plomb, le tirage présentait très rapidement des maculatures et, d'un autre côté, le cuivre, le zinc et l'étain étaient trop durs pour prendre le facsimile des plantes. Kyhl mourut en 1833, l'année même où il fit connaître son invention, et son manuscrit resta oublié pendant plus de vingt ans dans les archives de l'académie de Copenhague. Un art qui avait manqué à l'orfèvre danois, l'électrotypie vint au secours de ses successeurs et la pile galvanique se chargea seule de remplacer les planches de plomb de Kyhl par des planches de cuivre pouvant fournir un tirage désormais illimité.

Du galvanisme à la poésie épique, la transition n'est pas très directe, il est vrai que l'enchaînement des articles n'a rien à faire ici, la variété étant une des conditions principales dans un recueil périodique. Homère, Vir-

Digitized by Google

gile et le Dante font le sujet du troisième article de la *Quarterly Review* (*Homère et ses successeurs en poésie épique*). Nous n'aborderons pas cette savante dissertation, dont le thème, il faut bien le dire, n'est pas absolument neuf. Les mérites et les défauts relatifs de ces trois génies ont été discutés si souvent et sous tant de formes, que le public serait bien exigeant ne pas se tenir pour satisfait.

Pariterque ruebant
Victores victique.

Qu'on nous parle des rats, à la bonne heure, le sujet est moins classique, bien que ces intéressants rongeurs aient eu, eux aussi, l'honneur d'être chantés par Homère. « Boswell raconte que les beaux esprits réunis chez sir Joshua Reynolds, pour entendre la lecture du poème de Grainger sur la canne à sucre, éclatèrent de rire, quand, après une pompeuse tirade arriva ce vers :

« Now, Muse, let's sing of rats. »
Maintenant, Muse, chantons les rats.

Mais si les rats sont un pauvre sujet pour le poète, ils sont un sujet important pour le naturaliste, inquiétant pour l'agriculteur et intéressant en somme pour tout le monde. Bien qu'il ne fût pas facile à Grainger d'entourer les rats d'une auréole poétique, il y avait cependant entre ces animaux et la canne à sucre un rapport des plus directs. On a calculé qu'à la Jamaïque, ils consommaient annuellement un vingtième de la récolte. Dans une seule plantation, trente mille rats ont été détruits dans l'espace d'une année. Les rats sont à la terre, ce que les pierrots sont à l'air, — universellement présents. » Ainsi débute l'article sur les rats; toutefois, l'auteur annonce qu'il n'a pas l'intention d'écrire l'histoire universelle du rat, et qu'il se bornera à raconter les exploits de cette engeance dans les îles britanniques.

Il existe en Angleterre deux espèces de rats : le vieux rat noir anglais et le rat norwégien ou rat brun. Suivant M. Waterton, le rat noir est indigène, le rat brun est un intrus et un exterminateur. « Bien que je ne sache pas, dit-il dans ses charmants *Essais d'histoire naturelle*, bien que je ne sache pas qu'il y ait dans les archives zoologiques du pays, de documents indiquant la date précise où cette vilaine petite créature a fait son apparition chez nous, il existe dans les environs (*Yorkshire*) une tradition qui la prétend débarquée sur ces côtes, en même temps que la nouvelle dynastie et apportée par le même vaisseau. Mon père, qui était un naturaliste de premier ordre, n'a jamais varié sur ce point; je lui ai toujours entendu affirmer que ce rat avait accompagné la maison de Hanovre dans son émigration d'Allemagne en Angleterre. Il est vrai que ce que dit Cuvier du rat brun ou surmulot, ne s'accorde pas tout à fait avec cette tradition. Cuvier fait venir cet animal de la Perse, d'où, à la suite d'un tremblement de terre au commencement du XVIIIe siècle, il déborda sur l'Europe par la voie d'Astrakan. D'autres prétendent qu'il est débarqué en Angleterre avec l'armée du Conquérant. Il abonde encore en Normandie, et on le connaît

Digitized by Google

dans le pays de Galles sous le nom de *llyoden ffancon*, souris française. Quoi qu'il en soit, la nouvelle race n'a pas détruit la première, et si celle-ci est la moins forte, elle sait, à ce qu'il paraît, se liguer au besoin pour tenir tête au rat brun.

« L'étonnante propagation des rats, dit notre article, vient de leur audace à suivre l'homme et ses provisions de bouche partout où va ce dernier. Il n'est pas un navire, quittant un port pour un lointain voyage qui n'emporte avec lui son complément de rats, aussi régulièrement que ses passagers. C'est ainsi que ce petit destructeur, non-seulement se répand sur tout le globe, et semblable à un voyageur entreprenant, passe continuellement d'un pays dans l'autre. »

Après avoir établi des distinctions entre le rat des navires, le rat d'eau, le rat des champs, le rat d'égout, etc., l'auteur décrit les mœurs et le caractère de la race tout entière, et il termine par l'indication des moyens les plus efficaces à employer, sinon pour arriver à sa destruction complète, au moins pour restreindre autant que possible ses dévastations. Cette intéressante monographie est semée d'amusantes anecdotes. Tel est, par exemple, le récit suivant, emprunté aux *Glanes d'histoire naturelle* de M. Edward Jesse, du combat en champ clos d'un furet et d'un rat :

« Un médecin de Kingston de mes amis, surpris que le furet, animal si lent à la course pût être si redoutable à la tribu des rats, résolut de mettre deux de ces ennemis en présence pour juger de leurs forces respectives. Ayant donc choisi un beau et gros rat mâle adulte et un furet également de forte taille, dressé à la chasse aux rats, mon ami, accompagné de son fils, lâcha les deux champions dans une chambre nue éclairée par une seule fenêtre. Aussitôt libre le rat courut tout autour de la pièce comme pour chercher une issue. Ne trouvant aucun moyen de fuir, il poussa un cri aigu et avec une décision d'une promptitude extrême, il se porta directement sous la lumière, prenant ainsi sur son adversaire ce qu'on appelle dans le langage du duel l'*avantage du soleil*. Le furet, lui, releva la tête, renifla l'air et commença à marcher tout droit vers le point où le fumet de son gibier était le plus fort, ayant la lumière en pleine figure et se préparant de son mieux à sauter sur sa proie. Mais l'ennemi était sur ses gardes, et le furet n'en fut pas plus tôt à une couple de pieds, que le rat, poussant un cri terrible s'élança sur lui et lui fit à la tête et au cou une profonde blessure d'où le sang jaillit bientôt. Le furet parut déconcerté et battit en retraite, dans une déroute évidente, tandis que le rat, au lieu de poursuivre l'avantage qu'il venait de remporter, reprit immédiatement sa position première sous la fenêtre. Le furet se remit bientôt du choc et, dressant la tête, il recommença la charge. Cette deuxième rencontre fut absolument la répétition de la première, à cette exception près que le furet reçut le rat avec moins d'étonnement, et qu'il essaya de s'emparer de son adversaire. Mais celui-ci avait de la vigueur; il réussit non-seulement à éviter la mortelle étreinte du furet, mais encore à faire à son antagoniste, une nouvelle blessure grave à la tête et au cou; puis il revint se blottir sous sa fenêtre, et l'autre sembla moins disposé à recommencer le combat. Ces attaques furent reprises à différents intervalles pendant près

Digitized by Google

de deux heures, et se terminèrent toujours par la déconfiture du furet, qui évidemment combattait à son désavantage, en ce que la lumière lui tombait en plein sur les yeux chaque fois qu'il s'approchait du rat. Celui-ci, au contraire, comprenant la solidité de sa position, ne l'abandonnait que pour y revenir aussitôt. Afin de s'assurer si le choix de ce poste de bataille dépendait uniquement du hasard, mon ami fit déloger le rat et se plaça lui-même sous la fenêtre. Mais dès que le furet tenta d'approcher, le rat qui avait évidemment conscience de l'avantage qu'il avait perdu, essaya de grimper aux jambes de mon ami, perdant ainsi, en face de l'imminence du danger qu'il courait, sa crainte naturelle de l'homme. »

Chassé de sa position défensive, le rat continua ses attaques mais avec un découragement sensible, et le furet finit par avoir raison de son adroit antagoniste.

Parmi les ouvrages consultés par l'auteur de l'article sur les rats est celui de M. Parent-Duchâtelet, intitulé « *Hygiène publique*, ou *Mémoire sur les questions les plus importantes de l'hygiène appliquée aux professions et aux travaux d'utilité publique*. L'écrivain anglais a emprunté à ce livre un long paragraphe sur le rat de Montfaucon.

Nous trouvons dans le même recueil une étude sur le saumon. En réunissant toutes les preuves que fournissent l'histoire, la poésie et la législation ancienne des Iles Britanniques, on arrive à la conclusion que les Trois-Royaumes, mais plus spécialement l'Ecosse, ont été par excellence, dès l'époque la plus reculée, les royaumes du saumon. Dans les temps anciens, la Grande-Bretagne avait sous ce rapport une incontestable supériorité sur ses voisins, et, bien que sa production soit en décadence, sa supériorité relative est plus grande que jamais. Parmi les autres nations, en effet, les unes sont arrivées à un appauvrissement très grand de leurs rivières, les autres ont les leurs complètement dépeuplées. Les vieux statuts écossais montrent qu'autrefois l'Ecosse faisait une exportation considérable de saumon, surtout de saumon salé. L'Angleterre en avait aussi en grande abondance. Eh bien! actuellement, c'est à peine si l'on en pêche assez pour la consommation intérieure. Partant de ce fait, l'auteur insiste sur la nécessité de repeupler de ce précieux poisson les cours d'eau du Royaume-Uni, chose facile, aujourd'hui que la pisciculture offre des résultats si positifs. Il donne d'intéressantes statistiques sur la pêche en Ecosse, décrit les mœurs du saumon, compare la législation ancienne sur la pêche avec la législation nouvelle, et indique certaines modifications à introduire dans les règlements actuels.

Paulo majora.... Lord Raglan qui, dans les derniers mois de son commandement en Crimée, a été l'objet de si rudes attaques de la part de la presse anglaise, est passé depuis sa mort à l'état de demi-dieu.

La mort fut de tout temps l'asile de la gloire,

a dit le poète. Ce vers est d'une application rigoureuse en ce qui concerne le général en chef de l'armée anglaise d'Orient. Certes, depuis la paix, l'encens n'a pas manqué aux mânes de l'illustre défunt. Il faut rendre cette

Digitized by Google

justice à nos voisins d'Outre-Manche; ils ont l'amour-propre national développé à un haut degré. Chez eux, toutes les passions se taisent, toutes les rivalités font trève, quand une fois ce sentiment est en jeu. L'amour-propre excessif, défaut chez les individus, est vertu chez un peuple. Nous autres Français, qui ne péchons cependant pas par excès de modestie, nous avons, au contraire, une malheureuse propension à rabaisser ce qui se fait chez nous pour admirer ce que nous voyons chez nos voisins. Il semble que nous nous plaisions à nous dénigrer nous-mêmes et que nous prenions à tâche de faire ainsi les affaires de l'étranger. Les Anglais sont moins prompts à se sacrifier. Leur patriotisme à eux bat toujours la grosse caisse. A cette heure, le *chauvinisme* britannique a laissé bien loin derrière lui le *chauvinisme* français, dont on s'est si souvent moqué. Mettez un Anglais sur le chapitre des hauts faits militaires de sa nation et vous verrez.

« Le monde ne connaît encore qu'imparfaitement, s'écrie le rédacteur de la *Quarterly Review*, toute l'étendue des mérites de lord Raglan et l'absence absolue de fondement des accusations qui ont été portées contre lui. Nous nous félicitons d'avoir sous la main l'occasion, si longtemps cherchée par nous, d'aider à rendre pleine justice à l'un des hommes les plus distingués qui aient jamais orné les rangs d'une noblesse *même* britannique et à l'un des meilleurs officiers qui aient jamais soutenu la renommée *même* d'une armée anglaise. Il n'y avait personne au monde, ajoute-t-il, dont l'éducation militaire surpassât celle du général en chef de l'armée anglaise d'Orient. » Nous sommes loin de vouloir contester aucun des mérites de lord Raglan, mais nous avons tenu à citer ces lignes parce qu'elles donnent le ton général de l'article.

Cet éloge biographique, basé principalement sur l'ouvrage récemment publié à Londres, intitulé *Lettres du quartier-général*, ou *les Réalités de la guerre de Crimée*, par un officier de l'état-major (*Letters from head quarters*, etc.), révèle plus d'un trait intéressant de la vie de l'homme qui en fait le sujet. Celui qui suit est bien digne d'être rapporté. Lord Raglan (alors lord Fitzroy Somerset), avait épousé, en 1814, la nièce du duc de Wellington, miss Wellesley Pole. « Le matin de la bataille de Waterloo, lady Fitzroy quitta Bruxelles pour Anvers, d'après le désir du duc, qui pressentait instinctivement les hasards de la journée. Après la victoire, lord Fitzroy écrivit à sa femme quelques lignes au crayon pour lui annoncer que la bataille était terminée et qu'il était, lui, *sain et sauf*. Ce furent les derniers mots qu'il écrivit jamais de la main droite. Il s'éloignait lentement du sanglant champ de bataille, avec le duc et le général Alava, quand un boulet perdu vint lui fracasser le coude. Il refusa de quitter la selle et ne descendit de cheval que quand il eut atteint le quartier-général du duc, au village de Waterloo. Là, on le fit entrer dans une chambre où le brave Alexandre Gordon gisait mourant et où se trouvait aussi le prince d'Orange blessé. Le prince raconta plusieurs fois dans la suite que pas un mot n'avait annoncé l'entrée du nouveau patient, et qu'il ne s'était, lui, le prince, aperçu de la présence de lord Fitzroy qu'en l'entendant crier de son timbre de voix habituel : « Hé! n'emportez pas ce bras avant que j'en aie ôté ma

Digitized by Google

» bague ! » La blessure et l'opération ne lui avaient pas arraché un murmure, un soupir, une remarque. L'anneau qui, plus que la douleur, avait occupé ses pensées, était un cadeau de sa femme, et, au milieu de ses souffrances, il n'avait songé qu'à elle. »

L'Angleterre est en train de raconter la vie de ses héros; après celle de lord Raglan vient celle du général sir Charles-James Napier, l'un des plus brillants officiers des guerres des Anglais en Espagne et dans l'Inde. Cet article est l'analyse de l'ouvrage du lieutenant-général sir William Napier, frère du précédent, intitulé *la Vie et les opinions du général sir Charles-James Napier* (*The life*, etc.).

« Les Napier, dit, à propos de ces volumes, l'*Athenæum* anglais, sont, sous plus d'un rapport, une race chevaleresque, et leur vaillante conduite sur les champs de bataille et leurs talents de chroniqueurs de hauts faits leur ont assuré un nom et une réputation, en dépit de leurs caractères intraitables, de leur naturel violent et de leur amour-propre démesuré. Avec ces terribles frères, le mode de procéder a toujours été : des coups d'abord, des paroles ensuite. Il sera peut-être bon de les traiter par la méthode *similia similibus* et de faire précéder nos éloges de nos censures. La première pensée, en effet, qui naîtra dans une âme candide après la lecture du mémoire que nous avons sous les yeux sera d'admirer la justesse de l'adage : « *Qui s'excuse s'accuse.* » Voici deux volumes pleins d'anecdotes intéressantes et écrits dans une un style sinon poli, au moins brillant et tranchant et qui cependant gravent dans l'esprit, d'une manière indélébile, l'impression même que leur auteur voulait effacer. L'avant-propos est trop caractéristique pour être passé sous silence. « Cette histoire, dit sir William, sera celle d'un homme qui n'a jamais terni sa réputation par une action honteuse; d'un homme qui par sa valeur a subjugué des nations lointaines et qui les a gouvernéés avec tant de sagesse que la domination anglaise a été révérée et aimée là où auparavant elle avait été crainte et exécrée. Pour cette noble conduite, la violence d'une faction intéressée a été déchaînée sur lui; les honneurs lui ont été refusés, et les pouvoirs qui se sont succédé ont tous fait des efforts pour déprécier ses exploits; néanmoins sa renommée a été accueillie par le peuple anglais comme appartenant à la gloire de la nation.

» Après ce cartel, court, aigu, vibrant comme une trompette qui sonne la charge, sir William entre en lice pour défier quiconque élèvera la voix contre la renommée de son frère, et sa devise est : *Mort aux incrédules.* »

Le critique de la *Quaterly Review* se montre plus indulgent. Il est plus disposé à accepter à la lettre toutes les lignes de cette biographie fraternelle. « Le sang royal, dit-il, se découvre facilement dans les Napier. Ils ne sont point une race renommée par sa douceur, mais les célèbres frères avec lesquels notre génération est familière ont toujours déployé une grandeur d'âme vraiment royale. » Charles-J. Napier naquit à White-Hall le 10 août 1782. Sa généalogie (il n'est pas de bonne biographie qui, naturellement, ne commence par la généalogie du héros) nous apprend que du côté maternel il descendait de Charles II d'Angleterre et de Henri IV de France. Du côté paternel il faisait remonter sa lignée au

Digitized by Google

grand Montrose et au grand Ecossais Napier de Merchiston, l'inventeur des logarithmes. « Ainsi, dit sir William, le sang du Béarnais au panache blanc était mêlé dans ses veines à celui de l'héroïque Highlander, et son bras n'était pas moins fort que les leurs dans la bataille. » Les années en s'écoulant produisent des vicissitudes étranges. Le petit-fils du mathématicien perdit ses terres en combattant pour Charles Ier, et il mourut dans la pauvreté après les avoir redemandées en vain à Charles II. Une descendante du monarque ingrat et dissolu, dont la joyeuse vie fit tant de malheureux, continue sir William, fut unie à un descendant du serviteur dépouillé, et eux et leurs enfants durent lutter contre le besoin. Si les terres confisquées eussent été rendues, l'héritage des Napier eût été vaste, car le domaine perdu comprenait, dit-on, tout le terrain que couvre la nouvelle ville d'Edinbourg jusqu'à la tour de Merchiston. »

Le rédacteur de la *Quarterly Review* suit pas à pas sir Ch. Napier dans sa carrière militaire, au moins dans ce qu'en contiennent les deux premiers volumes de la biographie, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où le général fut appelé à jouer un rôle important dans les armées de l'Inde. Les citations abondent dans cet article et le rendent assurément fort intéressant. Nous nous proposons de revenir d'une manière spéciale sur l'ouvrage de sir William Napier. En attendant, on nous permettra de rapporter ici, d'après la *Quarterly Review*, la relation, écrite par sir Charles lui-même, de la fameuse affaire de la Corogne, où il pensa perdre la vie le 16 janvier 1809.

« Les troupes impériales, dit-il, des hauteurs où elles étaient, nous dominaient comme une nuée menaçante. Vers une heure l'orage éclata. Nos lignes étaient sous les armes, silencieuses, immobiles, mais tout le monde brûlait de voir paraître sir John Moore. Il semblait qu'avec lui nous ne pouvions être battus; cette conviction même était si forte en tout temps qu'il en résultait un mécontentement notable pendant la retraite partout où il n'était pas. L'agitation augmentait à mesure que s'élevaient les cris des hommes frappés par la mitraille. Tout à coup j'entendis un galop de chevaux; je me retournai, c'était Moore. Il arrivait à fond de train et s'arrêta si court et si près de nous qu'on l'eût dit tombé des nues. Il lança un coup d'œil rapide à droite et à gauche, fixa quelque temps ses regards sur la colonne ennemie qui avançait, et repartit au galop vers la gauche sans dire un mot..... Sir John Moore revint une seconde fois, et il était entrain de me parler lorsqu'un boulet vint frapper le sol entre les pieds de son cheval et les miens. Le cheval fit un saut de côté; quant à moi je me retournai machinalement, mais Moore ramena le cheval à sa place et me demanda si j'étais blessé. « Non, monsieur, répondis-je. » Pendant ce colloque un autre boulet avait emporté la jambe d'un homme du 42e qui jeta des cris affreux et se roula de telle façon qu'il mit l'émoi parmi ses camarades. Le général leur dit : « Ce n'est rien que cela, mes enfants, gardez vos rangs, emportez cet homme; voyons, mon brave, ne faites pas tant de bruit, il faut que nous supportions ces choses-là un peu mieux. » Ces paroles furent dites d'un ton bref, mais elles firent un bon effet, car les cris de cet homme avaient causé du désordre dans les rangs, et les soldats s'écartaient, eux qui n'avaient pas bougé quand d'autres étaient

Digitized by Google

tombés blessés sans proférer un mot. Moore s'éloigna de nouveau et je ne le revis plus. Sur ces entrefaites survint lord William Bentinck sur son paisible mulet, et bien que le feu fût des plus nourris, il se mit à causer avec moi comme si nous allions nous mettre à table. Ses manières n'avaient rien de changé ; il était peut-être même plus gai et plus calme qu'à l'ordinaire. Nous nous entretînmes quelque temps, mais il ne me reste aucun souvenir de ce qu'il me dit, car le feu était vif et mes yeux avaient plus à faire que mes oreilles ; je me rappelle seulement avoir fait la remarque, à part moi, que ce gaillard-là prenait bien froidement les choses ; lord William Bentinck et son mulet (lequel paraissait s'inquiéter aussi peu du feu que son cavalier), m'abritaient contre les balles, ce qui m'allait assez bien. Mais comme j'avais entendu des officiers et des soldats railler le colonel Walker qui s'était ainsi fait un rempart du cheval du général à Vimiera, je me mis du côté exposé au feu ; ce changement de position toutefois me fit éprouver la sensation la plus désagréable de cette journée. Lorsque lord William s'en alla, je me promenai de long en large devant le régiment et fis porter et reposer les armes à deux reprises pour occuper l'attention des hommes, car ils tombaient vite et paraissaient mal supporter l'inaction sous le feu de l'ennemi. Le 42e s'avança bientôt en ligne mais il ne vint pas d'ordres pour moi. Le 4e ne bougea pas, le 42e parut un moment avoir besoin d'être soutenu. Il n'y avait pas à hésiter et John Montgomery, un Ecossais, me dit en plaisantant : « Je ne crois pas qu'il y ait grand mal à suivre de 42e. » J'ordonnai le mouvement, mais je défendis de tirer. Le 42e s'arrêta à peu de distance d'un mur et ouvrit le feu, mais malgré un vigoureux commandement de « en avant ! en avant ! » pas un homme, à ce que j'appris plus tard, ne franchit le mur. Cet arrêt semblait prouver que ma manœuvre était correcte et nous dépassâmes le 42e. Je dis alors à mes hommes : « Voyez-vous assez nettement l'ennemi pour l'atteindre? » Plusieurs voix répondirent : « Oui. » Eh bien alors « feu ! » et il se fit un feu roulant comme jamais je n'en ai entendu depuis lors. Après avoir dépassé le 42e, nous arrivâmes au mur qui était à hauteur d'appui et ma ligne s'arrêta. Mais plusieurs officiers, Stanhope entre autres, l'escaladèrent en engageant les soldats à les suivre. De prime à bord une centaine seulement obéirent, c'est alors que, revenant sur mes pas, je pris une pique, et la tenant horizontalement, je poussai quelques-uns de mes hommes de l'autre côté. Tous à la fin franchirent l'obstacle, mais il fallut l'exemple des officiers et des plus braves soldats.

La ligne se trouvait donc formée au-delà du mur, et moi qui me rappelais l'histoire que raconte Voltaire de ces officiers des gardes, qui abaissèrent leurs épées sur les canons des fusils pour rectifier le tir, j'en fis autant avec la hallebarde, afin de faire preuve de sangfroid. Nous arrivâmes alors sur un sol marécageux, tout près d'un village où le feu des maisons était terrible, en même temps que les obusiers nous criblaient des hauteurs. Mon ceinturon et le fourreau de mon épée, avaient été emportés ; mais comme je n'étais pas touché, je m'élançai vers la rue, précisément à l'endroit où, quelques instants après, je fus fait prisonnier. Là gisaient, étendus sans mouvement sur le sol, des soldats de l'armée en-

Digitized by Google

nemie, qui avaient tous l'air d'être morts ; mais nos hommes criaient : « Passez-les à la baïonnette, il font les morts ! » Cette idée me fit frissonner : « Non ! non ! m'écriai-je, laissez ces lâches ; il y en a assez à tuer qui portent des armes ; en avant ! » A cet endroit était l'église, et, du côté de l'ennemi, une éminence de rocher sur laquelle se trouvaient les grenadiers. Une ruelle y conduisait en droite ligne. Je m'y élançai en criant aux nôtres de me suivre. Trente soldats environ, et trois officiers, obéirent ; mais le feu était terrible en ce moment, et plusieurs obus éclatèrent au milieu de nous. A moitié chemin de la ruelle, je fis une chute dont je ne reconnus pas immédiatement la cause, mais dans laquelle je me fis beaucoup de mal. quoique je n'en eusse pas conscience sur le champ. Un soldat s'écria : « Le major est tué ! — Pas encore, me hâtai-je de répondre ; en avant ! » Nous atteignîmes l'extrémité de cette ruelle meurtrière, mais une douzaine de ceux qui s'y étaient engagés avec moi tombèrent avant que nous ne l'eussions franchie. Cependant, nous trouvâmes quelque abri au-delà de l'allée, car Brook, du 4e, avait occupé l'endroit avec son piquet, la veille, et s'y était fait un parapet de pierres sèches. Une douzaine d'entre-nous se retranchèrent derrière ce parapet, et alors il me parut qu'en nous précipitant en avant nous pourrions emporter la batterie qui nous dominait. Trois ou quatre hommes tombèrent à mes côtés, car le parapet n'était qu'un moyen de protection fort incomplet ; deux autres furent tués par le feu de nos propres soldats qui se trouvaient dans le village dernière nous.

« Ces malheureux s'écriaient en mourant : « Oh ! major, ce sont nos frères » d'armes qui nous tuent ! — J'ai reçu un coup de feu derrière la tête, répétait l'un d'eux. » Me souvenant alors que mon père m'avait raconté qu'il avait sauvé la vie d'un homme, au siége de Charleston, en extrayant la balle avec le doigt avant que l'inflammation gonflât les parties atteintes, j'essayai d'en faire autant ; mais je ne pus y parvenir et je m'arrêtai dans la crainte de causer un plus grand mal en enfonçant mon doigt plus avant dans la plaie, ma tentative de pansement d'ailleurs m'avait fait éprouver un véritable malaise. Lorsqu'on eut posé à terre le malheureux blessé, il continua à crier que c'étaient nos soldats qui l'avaient tué et il ne tarda pas à expirer. Ce triste incident nous émut tous beaucoup ; il me mit tellement hors de moi, que je pleurais et trépignais de rage et de désespoir en voyant que les soldats n'avançaient pas. J'envoyai Turner, Harrison et Patterson, les trois officiers que j'avais avec moi, pour les faire avancer. Ils trouvèrent Stanhope occupé à stimuler les hommes, mais ne sachant que faire et s'écriant : « Bon Dieu ! où est Napier ? » Lorsque Turner lui dit que j'étais en tête et que je brûlais de les voir s'élancer à l'attaque de la batterie, il poussa une énergique exclamation et dit à ses hommes de le suivre. Mais avant qu'il eût fait douze pas, il s'écria : « Oh ! mon Dieu ! » Puis il tomba mort, le cœur transpercé d'une balle. Turner et un sergent qui avait été envoyé aussi avec ces messieurs, revinrent alors me rejoindre en disant qu'ils ne trouvaient pas un seul homme qui voulût les suivre dans l'allée. A cette nouvelle, je montai sur le mur et agitai mon épée et mon chapeau en appelant les

Digitized by Google

hommes qui se trouvaient en arrière, au milieu des rochers. Mais le bruit du canon était si fort, que personne ne m'entendit, bien que la ruelle eut à peine cent yards de long. Si les balles ennemies me respectèrent alors, c'est qu'on ne tira pas sur moi pendant ce temps, car j'appris par la suite d'un capitaine français, que lui et d'autres officiers avaient empêché leurs soldats de faire feu sur moi. Il ignorait quel était le téméraire, il ne l'apprit pas par moi ; mais il disait : « Au lieu de tirer sur lui, j'avais envie » de me précipiter et d'embrasser ce brave. » Mes compagnons me criaient de descendre si je ne voulais être tué. Je pensais comme eux, mais j'avais peu de souci de ce qui m'arriverait. Cependant je ne gagnais rien à rester ainsi exposé, et, sautant à terre, je dis à Harrison : « Restez » ici aussi longtemps que vous le pourrez, je vais me porter sur la gauche » et tâcher de savoir comment va le 42e. » De la place où je me tenais près du mur, on n'apercevait personne sur notre gauche ; mais il y avait des broussailles et une butte de terre, dont le sommet était surmonté d'une haie, le tout formant obstacle à la vue, et je pensais qu'au lieu d'être en avant, nous pouvions être en ligne avec quelques-uns des soldats du 42e, et que si nous pouvions rassembler cinquante hommes du 42e et du 50e, nous pourrions encore attaquer la batterie. Tout en expliquant ce projet au capitaine Harrison, je m'engageai dans une allée coupant à angle droit celle où nous étions et parallèle à notre position. Ceci m'exposa au feu, non pas des Français, mais des Anglais. Mais comme je n'avais qu'un sabre court, inutile défense contre un fusil et une baïonnette, et que j'étais tout seul, myope et sans lunettes, je me sentis un peu de peur et d'inquiétude. Continuant ma course dans une étendue de cent yards environ, j'arrivai auprès d'un officier français blessé, qui était couché sur le dos. Comme j'avais moi-même la figure et les habits couverts du sang des deux blessés que j'avais reçus dans mes bras, je devais avoir un air assez féroce. Quoique je m'approchasse de lui par compassion, il s'imagina que c'était pour le tuer. Alors détournant la tête (ses pieds étaient tournés vers moi), il apostropha quelques-uns de ses camarades qui étaient placés plus haut que lui et m'indiqua du doigt avec un mouvement rapide et convulsif. Ceux à qui il s'adressait ne pouvaient être vus, car le talus était haut de six pieds environ, presque perpendiculaire et couronné d'une haie épaisse. Mais je ne tardai pas à comprendre le danger que je courais en voyant à travers les jours de la haie une nappe de feu briller et l'allée se remplir de fumée. La décharge passa par-dessus ma tête ; elle m'avait été adressée sans qu'on m'eût vu, sans quoi mon corps eût sauté en mille morceaux. Me croyant perdu, j'eus bien envie de battre en retraite de toute la vitesse de mes jambes ; mais la pensée que notre ligne pouvait me voir me fit prendre une allure calme et assurée, au milieu d'un danger beaucoup plus imminent que lorsque je me portais en avant sans savoir ce qui allait arriver. De toutes les positions difficiles où je me suis trouvé jamais, celle-ci m'a laissé les plus vives impressions. Mon alarme ne fut pas diminuée à mon retour, car je trouvai que Harrison et les autres n'étaient plus là. Ils n'avaient pu soutenir le feu. Je me sentis alors très malheureux à la pensée que le 50e ne s'était pas bien conduit ; que j'avais

Digitized by Google

été une des causes de la perte de la bataille en n'emportant pas la batterie, et que Moore ferait peser sur moi toute la responsabilité. La fumée des Anglais s'était dissipée, et ma seule consolation fut de voir que la fumée des Français n'avait pas fait de progrès en avant. La bataille paraissait presque finie. Je me crus le dernier homme vivant appartenant à notre flanc qui s'était tant avancé. Je me sentais certain de mourir, et j'étais convaincu que mon général penserait que je m'étais caché et ne voudrait pas croire que j'avais fait de mon mieux....

» Dans cet état déplorable, et toujours exposé à une grêle de balles, je m'engageai dans l'allée pour rejoindre le régiment, et j'arrivai bientôt auprès d'un homme blessé qui s'écria : « Dieu soit loué, major! mon cher major! que Dieu vous aide, mon major bien-aimé. C'est un homme de votre 50e à vous, qui vous le dit! » « Je ne puis vous porter, lui répondis-je; pouvez-vous marcher si je vous aide? — Oh! non, major, je suis trop gravement blessé. — Eh bien, il faut que vous restiez là jusqu'à ce qu'on puisse trouver du secours. » « Oh! mon bien-aimé major, mon cher major, à moi; vrai, vous n'allez pas m'abandonner! » Il avait en criant ainsi une expression de souffrance navrante. Cette vue ranima toute ma sensibilité, et, chose étrange, me fit craindre le danger que je courais moi-même, et que j'avais oublié en me sentant si malheureux du départ de Harrison, qui avait quitté la position, et en croyant la bataille perdue. Je me baissai et je soulevais le pauvre diable, lorsque, au même moment, une balle vint me fracturer le petit os de la jambe, à quelques pouces au-dessus de la cheville. Je fis part à mon homme de ma propre blessure, et je repris mon chemin; ses cris de détresse furent horribles alors, et ils retombaient sur moi comme autant de reproches sur mon manque de cœur et de courage. Je sentais que c'était affreux d'abandonner ce malheureux; mais le sentiment personnel et la douleur reprirent le dessus, et avec l'aide de mon épée, boîtant et souffrant mille douleurs, j'arrivai à un endroit ou deux autres allées se coupaient à l'angle d'une église. Il y avait là trois soldats du 50e et un du 42e, un Irlandais, qui nous dit que nous étions cernés. En effet, des Français venaient sur nous par les deux allées; ils n'étaient pas à trente mètres de nous. C'est alors que, oubliant ma jambe, ce que je n'avais pas eu le courage de le faire pour le malheureux blessé que j'avais abandonné, je dis aux quatre soldats : « Suivez-moi, et nous allons nous faire jour, » et je me précipitai en avant. Les Français avaient d'abord fait halte; mais en nous apercevant ils s'étaient mis à courir sur nous, et au moment où je jetais mon cri et que je prenais mon élan, ma jambe malade me manqua, et je me sentis blessé dans le dos. Aucune douleur, mais une sensation de froid. — Je tombai la face contre terre. En me retournant pour me lever, je vis l'homme qui m'avait blessé, essayant de me frapper encore. Sur ce, je lâchai mon sabre, et saisissant sa baïonnette, je détournai le coup, puis, me soulevant par cet effort, j'empoignai son fusil à deux mains et parvins pendant cette lutte désespérée à me remettre sur mes pieds. Les camarades du Français étaient alors arrivés, et j'entendis les cris d'agonie de mes quatre hommes qui furent sur-le-champ passés par les armes. Nous avions été attaqués par derrière par des hommes que nous n'avions pas vus aupara-

Digitized by Google

vant. Une porte à laquelle nous tournions le dos avait dû donner passage à plusieurs individus, car nous fûmes blessés en un clin d'œil, avant que les deux détachements qui montaient par les avenues nous eussent atteints. — Ces derniers arrivaient sur nous au moment où ma lutte commençait avec l'individu qui m'avait blessé. C'était une lutte où il y allait de la vie, et, comme j'étais le plus fort, je tenais mon adversaire serré entre moi et ses camarades, qui paraissaient être ceux dont j'avais sauvé la vie alors qu'ils faisaient semblant d'être morts, lorsque nous avions traversé le village.

» Ils me frappèrent avec la crosse de leurs fusils et me couvrirent de meurtrissures. Alors, privé de tout secours, dominé par le nombre, et brisé par la douleur que je ressentais à la jambe, je m'écriai : « Je me rends ! » Mes assaillants néanmoins ne me paraissaient pas disposés à me faire quartier, aussi je tenais toujours le fusil et me défendais vigoureusement en me faisant un rempart du corps du petit Italien qui m'avait blessé tout d'abord. Mais je ne tardai pas à sentir mes forces s'en aller. En ce moment survint un grand gaillard brun qui, saisissant de sa main gauche le bout du fusil, brandit en l'air son sabre à poignée de cuivre, et m'en asséna de toute sa force un coup sur la tête, qui était découverte, car mon chapeau à cornes était tombé. M'attendant à ce que ce coup m'achèverait, j'avais courbé le dos dans l'espoir qu'il me tomberait sur les épaules ou au moins sur la partie la plus épaisse du crâne, et non sur la tempe gauche. Ce mouvement me réussit en tant que le coup porta sur le sommet de la tête, tranchant l'os lui-même, mais sans le traverser. Mille étincelles jaillirent de mes yeux. Je tombai à genoux, aveuglé, sans pourtant perdre complétement l'usage de mes sens, et, me tenant toujours cramponné au fusil. Je revins bien vite à moi, cependant, et en me remettant sur pied, je vis un beau jeune homme au teint fleuri, un tambour français, qui retenait le bras du sombre Italien, lequel s'apprêtait à renouveler le coup. On me donna alors quartier, ce qui n'empêcha pas mes coquins de m'arracher ma montre et ma bourse, ainsi qu'une petite mèche de cheveux suspendue à mon cou ; mais, pendant qu'ils faisaient main basse sur tout ce que je possédais, deux d'entre eux furent blessés, et le tambour, qui se nommait Guibert, ordonna à l'homme brun, qui m'avait sabré, de me conduire à l'arrière-garde. Guibert s'en allait lorsque l'Italien dégaîna encore une fois son sabre qu'il avait remis au fourreau. J'appelai le tambour : « Ce misérable va me tuer, lui dis-je ; de braves Français ne massacrent pas des prisonniers. » Guibert revint en courant, lança un furieux juron contre l'Italien, le poussa de côté, et, me mettant les bras autour de la taille, il me soutint lui-même. C'est ainsi que ce généreux Français m'a sauvé la vie deux fois, car l'Italien tenait à tuer quelqu'un. Nous n'étions pas avancés bien loin dans l'ancienne allée, lorsque nous rencontrâmes un soldat du 50e qui descendait en courant. Il s'arrêta aussitôt, apprêta son arme, et nous regarda fixement pour essayer de comprendre ce dont il s'agissait. Je me souviens qu'il mit Guibert en joue et que je relevai son fusil en m'écriant : « Pour l'amour de Dieu, ne faites pas feu. Je suis prisonnier, gravement blessé, et je ne puis vous secourir. Rendez-vous ! — Pourquoi me

Digitized by Google

rendrais-je? cria-t-il à haute voix, avec le plus accentué de tous les accents irlandais, parce qu'ils sont vingt contre vous? Eh bien! s'il faut que je me rende, voilà, » dit Hennessy en leur jetant son fusil dans les jambes.» Puis, s'approchant de plus près, il passa son bras autour de mon corps, et, après avoir porté à Guibert un coup de poing qui l'envoya, ainsi que un ou deux autres, rouler contre le mur, il s'écria : « Arrière, vous autres, mécréants sanguinaires. Je le porterai moi-même, et que le Diable vous emporte tous! » De cette façon, nous avançâmes une centaine de mètres au delà du coin où Harrison et les autres m'avaient quitté. Là nous trouvâmes une force considérable sous les ordres du général Renaud. Le général me demanda quel était mon grade, et comment j'avais été fait prisonnier. Je répondis : « J'ai été pris parce que mon régiment n'a pas voulu avancer. »

— J'étais fort en colère et j'ignorais complétement que lord William Bentinck eût fait sonner la retraite. Le général Renaud me fit panser par un chirurgien qui me banda la tête. Mais ma jambe était si gonflée qu'il ne put enlever ma botte sans la couper, ce à quoi je m'opposai, dans l'espoir de m'échapper, auquel cas la perte d'une botte eût été une perte irréparable. On me transporta sur la montagne à l'endroit où la poudrière espagnole avait sauté. Arrivé au faîte, mes souffrances physiques devinrent si intolérables que Hennessy et le capitaine français me couchèrent auprès d'un feu sur la paille. Il survint alors un officier français qui se pencha sur moi. — C'était un grand et bel homme; il me regarda quelque temps, puis me dit : « *La guerre! la guerre! la guerre! mon Dieu; cette horrible besogne ne cessera-t-elle jamais? pauvre jeune homme, je crains que vous ne soyez bien sérieusement blessé.* » Il me donna à boire, et des larmes roulèrent sur ses joues.—Mais il s'éloigna bientôt et d'autres vinrent s'asseoir autour du feu qui ne firent aucune attention à moi. Un instant après arriva l'homme à qui appartenait la paille sur laquelle j'étais couché. — Il me lança deux coups de pied, et, me prenant par le cou, il me jeta de côté et me fit beaucoup de mal. Deux ou trois Français se levèrent à la hâte pour me défendre. Puis le grand officier revint sur ses pas et entra en grande colère, mais la brute qui m'avait donné les coups de pied ne consentit pas à ce qu'on me recouchât sur la paille qu'il revendiquait comme sa propriété. L'officier leur dit de me mettre dans la ruine du magasin qui avait sauté. —Là-dessus, il partit, et les hommes me déposèrent au milieu des ordures qui remplissaient une des pièces de la ruine et commencèrent à rire à mes dépens. J'étais exaspéré, je me souhaitais mille morts et leur adressai quelques paroles d'une violence extrême. Furieux de m'entendre leur parler ainsi, ils se mirent à se consulter pour savoir s'ils ne devaient pas m'achever. Alors s'envolèrent soudain toutes mes espérances de vivre, et en vérité je ne tenais plus à la vie; mais en ce moment l'officier revint avec deux ou trois autres de ses collègues et deux soldats qui venaient de s'en aller (pour les appeler, je crois, et me sauver).—Ces officiers étaient fort mécontents. Mais les facultés intellectuelles s'affaiblissaient chez moi, je ne désirais qu'une chose, voir finir ma misère, car je pensais que nous avions perdu la bataille, et ma souffrance physique était devenue intolérable. Ces messieurs

Digitized by Google

m'offrirent du bouillon et du vin. Je ne pus rien prendre, tant mes blessures étaient douloureuses. Le général Renaud envoya un officier avec mon épée, en me disant de la porter, attendu que je m'en étais bien servi. J'écrivis sur une feuille de papier mon nom et mon grade, avec un morceau de bois trempé dans mon sang, et je priai l'officier de le remettre au maréchal Soult, auquel je demandais de vouloir bien m'entendre. Cet officier ne reparut pas. Ce qui me désolait le plus, c'est qu'aucun parlementaire n'était venu pour moi. Je croyais que Moore était furieux, qu'il pensait que moi et le régiment nous nous fussions déshonorés, et que pour cette raison il ne voulait envoyer personne, ni permettre à George de venir; puis je songeai que peut-être George était tué, et mes pensées, cette nuit-là, furent bien sombres. Deux heures environ après le départ de Hennessy, les officiers français se retirèrent les uns après les autres. Le feu était éteint et le froid était rude. La douleur cependant, m'empêchait d'en ressentir autant les effets.... Le lendemain (le troisième jour de la blessure), vers trois heures, un musicien s'approcha de moi, et j'obtins de lui qu'il me conduisît à son régiment, mais la marche me causa une atroce douleur. Tous les officiers français m'accueillirent fort bien, ils me traitèrent convenablement, et enfin me firent parvenir au quartier du maréchal Soult. M. de Chamont, aide de camp de Soult, vint à moi; il fut très aimable, me montra beaucoup d'attentions et m'offrit de l'argent. Je n'acceptai pas, mais je lui dis que ses hommes m'avaient très adroitement dévalisé, que chaque individu qui m'avait rencontré pendant que l'on me portait à l'arrière-garde avait demandé : *Est-il pillé?* et que la réponse était toujours : *Oh! pour ça, oui, joliment!*

« Telles furent mes aventures personnelles dans la bataille de la Corogne ; je les ai relatées sans modestie et sans réticence, car je n'écris pas ceci pour le public, mais pour ma femme et mes enfants, sans aucune envie de leur donner de mes actions une idée plus ou moins grande qu'elles ne le méritent en réalité. »

» Sommes-nous des chats que nous vivions et que nous supportions de telles blessures? disait Charles Napier de lui-même et de ses frères, ajoute le rédacteur du *Quarterly Review*. Près de quarante ans après, lorsque sa faiblesse croissante lui faisait pressentir sa fin prochaine, il écrivait dans son journal : « Le nombre *deux* est mon nombre à moi. — Deux femmes, deux filles, deux fils, deux victoires et *deux morts*. Je mourus à la Corogne, et maintenant voilà que l'affreuse vieille vient encore me trouver. » Il n'avait pas seulement souffert l'agonie qui précède la mort, mais on l'avait cru mort, bel et bien. Son frère George passa plusieurs heures de la nuit à le chercher sur le champ de bataille, une lanterne à la main, retournant les cadavres les uns après les autres. Il n'apprit que Charles était vivant que quand il rencontra, l'année suivante, à Talavera, le soldat Hennessy qui lui raconta les aventures du frère dont il pleurait la perte. L'Irlandais ayant occasion de quitter pour quelques instants son major blessé, dans la ruine à la Corogne, lui avait enlevé ses éperons, en marmottant pendant qu'il en débouclait les courroies : « Ils sont en argent,— les mécréants vous massacreraient pour les avoir.» Hennessy ne revint plus,

Digitized by Google

et Charles Napier, pensant que l'Irlandais avait cru que c'en était fait de son officier, avait supposé que le butin serait mieux aux mains d'un compatriote que d'un ennemi. Toutefois, Hennessy avait été pris par les Français et conduit, comme prisonnier, aux Pyrénées. Plus tard, il était parvenu à s'évader à Pampelune, et, ayant été forcé de vendre un des éperons, il avait conservé l'autre. Il le présenta à George Napier. Au moment où, après la bataille de la Corogne, Hennessy enlevait ces éperons au pauvre major, celui-ci, se souvenant qu'ils étaient le don de sa sœur et qu'il les avait reçus, en disant : « Maintenant, je suis votre chevalier, » pria son écuyer fidèle de les reporter à celle qui les lui avait donnés, s'il échappait sain et sauf. Après avoir guerroyé quelque temps en Espagne, ce brave Irlandais obtint un congé pour aller voir sa femme et son enfant à Cork; mais, au lieu de se diriger en droite ligne vers sa demeure, il fit un détour de deux cents milles pour remettre l'éperon à miss Napier.

« Le salut de Charles Napier, à la Corogne, coûta la vie à son sauveur. Napoléon, pour récompenser Guibert de son intervention, lui avait donné la croix de la Légion d'honneur. Un autre soldat ayant prétendu faussement que c'était lui et non pas Guibert, qui avait sauvé l'officier anglais, obtint une décision en sa faveur. Le tambour, furieux de cette injustice, déserta, mais fut repris et fusillé. « Le sauveur et le sauvé, dit sir William Napier, sont à cette heure au delà du jugement des hommes. — Mais, si les âmes peuvent communiquer entre elles, ils se sont rencontrés là où il ne sera pas demandé sous quel drapeau une noble action a été faite. » Trente années plus tard, Charles Napier fut créé chevalier de l'ordre du Bain. Au milieu de tous les incidents de sa vie agitée, son esprit se reporta vers son sauveur de la Corogne, et il écrivit pour s'informer s'il avait le droit d'avoir des supports à ses armoiries; car, « s'il en est ainsi, ajouta-t-il, l'un d'eux sera un tambour français, en mémoire de ce pauvre Guibert. »

Pendant quelques mois, la famille de Charles Napier le crut mort. Enfin, une frégate anglaise fut envoyée pour s'enquérir de lui, et le baron Clouet, aide de camp de Ney, porta le message au maréchal. « Qu'il voie ses amis, dit Soult, et qu'il leur dise qu'on le traite bien. — Il a une mère âgée, reprit Clouet, veuve et aveugle. — Vraiment! dit le maréchal, alors qu'il aille lui annoncer lui-même qu'il est vivant. »

Nous avons reproduit en grande partie le récit de sir Charles Napier; outre l'intérêt particulier qu'il renferme, il nous a paru un des modèles de ce genre de monographie où les Anglais racontent, sans omettre le plus petit détail, les événements auxquels ils ont pris part, les impressions qu'ils ont éprouvées, les fautes qu'ils ont commises et les hauts faits qu'ils ont accomplis.

Le numéro de janvier de la *British Quarterly Review*, sans être précisément dépourvu d'intérêt, ne renferme rien de bien saillant. Le récent procès de l'empoisonneur Palmer a mis à l'ordre du jour, chez nos voisins, tous les empoisonnements célèbres contemporains ou depuis longtemps oubliés. Il existe dans l'histoire d'Angleterre une sombre tache, un crime mystérieux environné d'un voile obscur que les recherches des

Digitized by Google

historiens et des archéologues n'ont pas encore soulevé complétement. Ce crime qui revêt, sous certains rapports, un aspect politique, tandis que sous d'autres il ne paraît avoir été accompli que sous l'empire de motifs privés, c'est le meurtre par le poison de sir Thomas Overbury dans la tour de Londres. « Les annales criminelles, dit lord Campbell, n'offrent pas d'exemple d'un meurtre plus atroce par sa préméditation, par la cruauté et l'ingratitude des coupables, que l'empoisonnement de sir Thomas Overbury par les Somerset. » Les ramifications du crime, rapprochées de certains secrets d'Etat qui s'y rapportent évidemment et qui n'ont jamais été révélés, sont si compliquées, les individus compromis si nombreux, et quelques-uns si puissants, que ce meurtre acquiert, surtout avec le mystère qui l'enveloppe encore, les proportions d'une conspiration. C'est la relation de cet empoisonnement et du procès auquel il a donné lieu qui fait le sujet du premier article de la *British Quarterly Review*.

Passant des empoisonnements à un sujet non moins noir, mais d'un ordre pratique singulièrement accusé, la *British Quarterly* étudie : *La fumée, ses inconvénients et les moyens de la combattre.* Nos voisins sont célèbres dans ce genre d'études domestiques. « La fumée est positivement un fléau, s'écrie, dès la première page, l'auteur de cet article. Elle fait trop ressembler le jour à la nuit; elle nous prive du bonheur de respirer l'air frais; elle empêche les roses de pousser, au propre comme au figuré; elle nous enlève la libre appréciation des couleurs; elle augmente notre spleen national; elle corrode nos monuments, elle détériore nos habits, et l'on a calculé qu'elle coûte à Manchester seul 200,000 livres sterling en savon par an. Comparez à la claire atmosphère des champs ce brouillard jaune de Londres, alors qu'il vous est impossible de voir à dix pouces devant vous, que vous risquez d'être écrasé à chaque pas par les chevaux et les voitures ou incendié par les porteurs de torches qui pullulent sous vos pieds; perdu au milieu de la rue, vous sentez la fumée vous entrer par les yeux, le nez et la gorge, et vous vous trouvez couvert de ce que Dickens appelle « des flocons de neige qui ont pris le deuil par suite de la perte du soleil. »

Voilà assurément un triste tableau. Comment donc s'y prendre pour combattre le mal? car le Parlement a beau faire des lois, on ne décrète pas l'abolition de la fumée comme on décrète l'abolition d'un impôt. Dans le cours de la seule année 1855, soixante-dix-sept brevets ont été pris en Angleterre pour l'anéantissement du fléau. Au milieu de tant de remèdes, tous se prétendant plus ou moins infaillibles, lequel choisir? Telle est la question que se pose notre article. Cette question, il ne la résout pas, il est vrai, mais il donne sur la combustion de la houille, sur la substance même de la fumée, sur ses causes, sur sa composition chimique, etc., et sur certains appareils fumivores, des détails qui ne laissent pas que d'avoir leur intérêt.

L'année dernière, un écrivain distingué, M. H. Morley, l'auteur bien connu de la vie de Bernard Palissy et de celle de Jérôme Cardan, a publié une troisième biographie, celle du médecin Cornelius Agrippa de Nette-

Digitized by Google

sheim[1]. Ce dernier ouvrage, comme ses deux aînés, est tout autant l'étude d'une époque et de ses mœurs que l'histoire de la vie d'un individu. Cette manière d'envisager un siècle est pleine d'attrait. M. Morley s'est surtout attaché à faire connaître ce qu'était, à l'époque de la renaissance des lettres et de la réforme religieuse, la vie de l'homme de science et de l'écrivain. Quant à ce qui concerne Agrippa lui-même, il s'agissait de savoir si ce personnage était un savant sincère ou tout simplement un imposteur. A-t-il cru tout ce qu'il a affirmé? N'a-t-il voulu que se rendre utile en instruisant ses contemporains? Ou bien, profitant de sa science acquise et de sa parole dorée, n'a-t-il été qu'un charlatan extorquant l'admiration et l'argent de ses prosélytes? Suivant l'impression générale, Cornelius Agrippa était un sorcier de premier ordre. M. Morley a entrepris de réhabiliter son héros. Il sait le présenter constamment sous un jour favorable. Il passe en revue ses différents ouvrages et les événements étranges de sa vie agitée, et, grâce à lui, le médecin allemand n'est plus un imposteur ni un sorcier, mais « un ami sincère des lettres, un philosophe de bon aloi, un théologien perspicace, un modèle d'érudition, un homme de grand cœur et d'esprit libéral. » C'est l'analyse de l'ouvrage de M. Morley qui fait le fond de l'article intitulé « Cornelius Agrippa. »

La Revue nous ramène bientôt à la fumée, ou du moins à ce qui la produit. Dans un pays où la production annuelle du charbon de terre est trois fois plus grande que les productions réunies de la Belgique, de la Prusse et de la France, la question traitée, « les mines de houille et leurs accidents, » est à la fois une question d'intérêt publique, de haute morale et de constante actualité :

« Nous nous proposons, dit l'auteur, de faire connaître à nos lecteurs la condition normale de nos grandes mines de houille, et les causes extraordinaires des accidents et des explosions qui s'y manifestent, ainsi que les circonstances dont ces catastrophes sont accompagnées. La fréquence d'explosions de la nature la plus terrible a revêtu le sujet d'un intérêt douloureux, et les détails qu'il comporte ne sont pas toujours accessibles au plus grand nombre des lecteurs. Pour se mettre parfaitement au courant de choses aussi éloignées du regard des hommes, il faut ramper dans les entrailles de la terre à douze cents pieds au-dessous de la surface du sol, la lampe de Davy à la main, exposé à tous les maux, à tous les périls qui entourent le mineur. Ayant vécu longtemps au milieu des noirs travailleurs des mines et parcouru une distance de plus de vingt milles dans les recoins les plus profonds et les plus dangereux des grands puits de Newcastle, ayant en outre passé des centaines de soirées sous le toit des ouvriers, à les entendre raconter leurs fatigues, leurs privations, les dangers auxquels ils avaient échappé miraculeusement et leurs lugubres aventures, nous croyons pouvoir nous rendre utile en offrant nos services au lecteur en qualité de guide dans les mines de charbon de terre. »

[1] *The Life of Henry Cornelius Agrippa von Nettesheim, Doctor and Kinght, commonly known as a Magician.* By Henry Morley, 2 vol. London, Chapman and Hall. 1856.

Digitized by Google

Cet article écrit, on le voit, par un homme spécial parfaitement au fait de son sujet, est de nature à intéresser vivement non-seulement les hommes voués à l'industrie houillère, mais encore, nous en sommes certain, la majorité des lecteurs. Il est écrit avec beaucoup de lucidité et contient une foule de renseignements généralement peu connus. La statistique y occupe une assez large place.

La loi mosaïque et le Christianisme, — *La doctrine de l'Inspiration*, — tels sont les titres de deux articles importants de la même Revue. Ces titres seuls indiquent suffisamment la nature de ces deux études dont la présence simultanée dans un même numéro nous est une preuve nouvelle que les questions théologiques ont toujours le don d'intéresser le public anglais, bien éloigné, il faut le dire, de notre indifférence en matière de religion.

Sir Thomas Browne de Norwich n'est plus la monographie d'un militaire, mais d'un médecin.

Thomas Browne naquit à Londres, en 1605, d'une famille de riches commerçants. Ayant perdu de bonne heure son père et sa fortune, et se sentant du goût pour les sciences, il choisit la profession médicale, étudia la médecine dans les écoles célèbres de Montpellier, de Padoue et de Leyde, et se fit recevoir docteur à Oxford. Il commença à pratiquer son art dans le voisinage de Halifax, mais il changea bientôt de résidence et alla s'établir à Norwich, où il avait des amis, et qu'il ne quitta plus. En 1642, dit la *British Quarterly Review* (juste au moment où le roi et le parlement appelaient chacun de leur côté le pays aux armes), un traité que Browne avait composé six ou sept ans auparavant, — à l'époque où il exerçait la médecine dans le Yorkshire, — et qui, depuis lors, avait circulé en manuscrit parmi ses amis, fut copié par quelques-uns d'entre eux et publié subrepticement sous le titre de *Religio medici* ou *la Religion d'un Médecin*. Comme l'ouvrage, ainsi livré au public sans l'aveu de l'auteur, avait tout d'abord éveillé l'attention, Browne en donna une édition plus parfaite l'année suivante sous son nom. L'édition s'épuisa rapidement. L'ouvrage fut traduit en latin et en plusieurs autres langues; des réponses furent publiées, et le médecin de Norwich devint tout à coup fameux.

Encouragé par cet éclatant succès, Browne, sans se laisser distraire par les événements politiques, fit marcher de front les lettres et la médecine, et composa plusieurs autres ouvrages de natures diverses dont le plus connu est son essai sur les erreurs vulgaires intitulé *Pseudodoxia Epidemica*. Par ses écrits, Browne s'est montré tour à tour naturaliste, archéologue et philosophe méditatif et spéculatif. C'est sous ces différents aspects qu'il est successivement considéré dans la suite de l'article.

La même Revue donne un article intitulé : *la Bourse de Paris en* 1790, 1800 *et* 1856.—Cet article est l'analyse du livre qu'a publié, l'année dernière, M. Capefigue sous le titre d'*Histoire des grandes Opérations financières, Banques, Bourses, Emprunts, Banquiers, Fournisseurs, Acquéreurs de biens nationaux*. Ce livre étant suffisamment connu chez nous, nous ne nous en occuperons pas. Mais le critique anglais a fait précéder

Digitized by Google

son résumé d'une petite notice sur l'auteur, que nous trouvons assez instructive pour être reproduite ici dans son entier.

« L'auteur de l'ouvrage dont le titre figure en tête de cet article (*Histoire des grandes Opérations financières*, etc.), dit-il, est un indigène de Marseille, ville dans laquelle il naquit au commencement du siècle. Son père, qui occupait dans la grande cité commerciale de la France l'humble position de marchand de drap, se vantait néanmoins de descendre d'une noble maison italienne, en s'appuyant sur ce fait que plusieurs de ses ancêtres avaient eu de hauts emplois dans la magistrature de la république de Gênes. Capefigue, comme ses compatriotes MM. Thiers et Mignet, commença l'étude du droit à Aix vers 1817 ou 1818, deux ou trois ans après l'époque où les deux célèbres historiens étaient partis pour venir à Paris. En 1821, il arriva, lui aussi, dans la capitale, mais avec des opinions bien différentes de celles de MM. Thiers et Mignet. Là, notre auteur, qui appartenait à l'école royaliste, religieuse et antivoltairienne, affectait une grande piété, de cette piété comme la comprennent les papistes purs; il s'enrôla dans certaines sociétés où le parti prêtrea vait de l'influence. Le résultat de cette conduite fut qu'il obtint le patronage des ultra-royalistes qui lui donnèrent un petit emploi littéraire dans la Société des Bonnes Lettres et le firent admettre à l'Ecole des Chartes. En 1823, il fut choisi pour écrire l'histoire de l'expédition du héros du Trocadéro en Espagne, charge dont il s'acquitta par la publication d'une des plus tristes productions qui soient jamais sorties de la presse. Comme l'étoile du duc d'Angoulême ne tarda pas à pâlir, l'historiographe prit un ton un peu plus libéral, et fut désigné, par l'éloquent Martignac, en 1827, pour défendre la politique de son ministère dans *le Messager des Chambres*. Le ministère Martignac ne vécut pas longtemps; mais, avant sa chute, Capefigue avait fait sa paix avec les ultramontains en publiant une vie de saint Vincent de Paul. A la fin de 1827, M. Capefigue entra à la rédaction du *Moniteur du Commerce* qu'il quitta bientôt pour la feuille libérale *le Courrier français*. Il abandonna ce journal à son tour pour passer à *la Gazette de France*, feuille ultra-royaliste avec laquelle il resta en relation jusqu'au commencement de 1830. Après la révolution de Juillet, plusieurs nouveaux journaux s'établirent, entre autre *le Temps* que fonda un ancien commerçant de Bordeaux, nommé Jacques Coste. Le souple Marseillais s'attacha à ce journal. A partir de 1827, cependant, il avait mené de front le journalisme et la littérature, composant, compilant et réunissant des matériaux pour toute sorte de spéculations et d'entreprises. Un des fruits de ce travail devait bientôt paraître. C'était l'*Histoire de la Restauration*, en dix volumes, dont les deux ou trois premiers furent donnés au public en 1831. On croit que Decazes et Pasquier fournirent beaucoup de documents pour ces volumes, et même pour tout l'ouvrage. Il est certain que l'*Histoire de la Restauration* est, de beaucoup, la mieux écrite de toutes les productions de Capefigue, et qu'on peut encore, même aujourd'hui, la consulter avec fruit. A partir de cette époque, le compilateur paraît s'être fait une espèce de renom chez les éditeurs, et on le trouve engagé dans une foule

Digitized by Google

de travaux qui, néanmoins, ne l'empêchent pas de continuer à fournir des articles à la presse parisienne chaque fois que sa plume fertile est mise en réquisition. Comme les Irlandais à Londres, les Marseillais ont une merveilleuse facilité pour alimenter les feuilles parisiennes d'articles politiques. En 1848, il y avait au moins une douzaine de Marseillais attachés à la rédaction des journaux de Paris. M. Capefigue écrivait cette année-là, et écrit encore aujourd'hui dans *l'Assemblée nationale* avec ses compatriotes Méry, Barthélemy et Amédée Achard. M. Jules Gondon, autre Marseillais, faisait alors, comme encore aujourd'hui, de l'ultramontanisme et attaquait l'Angleterre dans *l'Univers*, tandis que Taxile Delord, Eugène Forcade, Alexandre Rey, Poujoulat, Eugène Guinot, et Louis et Charles Reybaud, tous Marseillais aussi, écrivaient dans d'autres journaux parisiens. On peut calculer que, dans ces vingt-cinq dernières années, Capefigue a écrit au moins quatre mille articles de journaux et composé ou compilé environ quatre-vingts volumes d'histoire, de politique, d'études, de littérature, etc. Il est évident qu'un écrivain aussi persévérant était né pour l'époque d'industralisme littéraire dans laquelle nous vivons.

» Beaucoup de nos lecteurs, d'après ce que nous venons de dire, doivent supposer que Capefigue comme Alexandre Dumas, a sous ses ordres une demi-douzaine d'intelligents manœuvres littéraires qui empâtent et colorient ses esquisses. Nous croyons, nous, qu'il n'en est rien. Quiconque voudra prendre la peine de lire ou seulement de parcourir une soixantaine des quatre-vingts volumes de M. Capefigue, s'apercevra que les ciseaux et la colle ont joué un grand rôle dans leur composition et leur fabrication. Partout où la matière n'est pas compilée d'autres publications, on peut être sûr de trouver une série de lieux communs, écrits dans le français le plus lâché et le moins grammatical, et où l'auteur se répète cent fois de la façon la plus ennuyeuse. L'*Histoire de la Restauration*, et celle *de Louis-Philippe*, échappe à cette critique ; mais dans tous ses autres ouvrages, M. Capefigue est un vrai pirate littéraire, un plagiaire qui s'empare des pensées et des appréciations d'autrui, et trop souvent les défigure et les fausse. Il en doit nécessairement être ainsi avec un manœuvre littéraire également prêt à entreprendre la vie de Mahomet ou celle de l'apôtre Paul, de Philippe-Auguste, ou d'Auguste-César, de Nadir-Shah ou de Nicolas de Russie. Employer quatre litres d'encre, user douze douzaines de plumes et griffonner six rames de papier grand format, c'est pour M. Capefigue l'œuvre d'un très petit nombre de mois. La vogue est-elle à un sujet ou bien se prépare-t-il quelque important ouvrage, vite il court chez Dufey, chez Vezard ou chez Amyot, expose ses vues, trace son plan et s'engage « foi d'honnête homme, » à avoir ses trois volumes lancés sur le marché longtemps avant qu'aucun rival soit seulement aux trois quarts d'une tâche dont il se sera occupé pendant six, huit ou dix ans. C'est ainsi que Capefigue s'est posé en rival de M. Thiers et de M. Mignet, dans *l'Histoire du Consulat* et dans celle *de la Réformation*, et qu'il s'est procuré des éditeurs en prenant le contre-pied des opinions de ces deux écrivains. Naturellement il n'est personne au courant de la littérature française qui ait cru un seul ins-

Digitized by Google

tant que M. Capefigue produisait des ouvrages comparables à ceux de Thiers ou de Mignet, mais M. Capefigue envisageait Napoléon et la Réformation à un autre point de vue que celui de ces populaires auteurs, et il y a toujours dans le public français assez de dissidents pour accorder une lecture à M. Capefigue, et pour assurer par conséquent la vente d'un nombre convenable d'exemplaires.

» La France, pendant ces trois ou quatre dernières années, étant devenue un pays de tripotage d'actions de toute espèce, un pays de spéculations inouïes dans lequel les hommes et les femmes se fourrent dans les affaires de bourse pour s'enrichir d'un coup, l'alerte Capefigue pensa que ce serait une excellente spéculation que de publier une histoire des opérations financières, banques, bourses, emprunts, banquiers, fournisseurs et acquéreurs des biens nationaux, et le résultat de cette idée, nous l'avons ici sous la forme du volume en ce moment sous nos yeux. »

Voilà une diatribe comme en savent écrire les Anglais, pleine d'humour, de verve, de rapidité, mais toute gonflée d'erreurs et d'injustice. Est-il besoin de dire que s'il fallait appeler plagiaires tous ceux qui exploitent les idées des autres, la littérature contemporaine en Angleterre pourrait avoir un rude compte à rendre à la nôtre ; et pour commencer, la moitié au moins des articles dont sont remplies les revues anglaises ne sont, à proprement parler, que des compilations, une mise au pillage des livres qui se publient soit en France, soit en Angleterre. L'auteur de la sortie que nous venons de citer, doit lui-même beaucoup à l'auteur qu'il déchire, mais, avant de le dépouiller, il a voulu honnêtement le tuer. C'est un procédé qu'on nous permettra de ne pas qualifier comme il le mérite. Enfin, et pour répondre à un passage de notre citation, il nous semble que les Anglais ont assez mauvaise grâce à comparer la France à un tripot. Où vit-on jamais un tripot plus honteux que la Bourse de Londres et un pays plus familier aux tripotages industriels que l'Angleterre? Les Etats-Unis, peut-être! Mais l'Union américaine n'est-elle pas fille de la Grande-Bretagne? La *British Quarterly*, qui voit si bien la paille dans l'œil du voisin, n'aperçoit-elle pas qu'elle a dans l'œil une poutre qui lui ravit la lumière?

Encore un exemple de la manière dont la compilation se pratique dans cette revue. Elle publie un article sur la démocratie américaine et l'esclavage ; l'auteur, pour le faire, a mis à contribution *la Démocratie en Amérique*, de M. de Tocqueville, et un certain nombre d'ouvrages récents américains et anglais. Le gouvernement des Etats-Unis et les institutions du peuple américain n'y sont pas présentés sous un jour bien séduisant. Il ne nous apprend rien, du reste, que nous ne sachions déjà. Jamais le *frère Jonathan* ne trouvera grâce sous la plume d'un écrivain anglais.

L'*Edinburgh Review* consacre à l'histoire une assez large place dans son dernier numéro. Il s'ouvre par une remarquable dissertation sur *Philippe II et son temps*, à propos de l'*Histoire du règne de Philippe II, roi d'Espagne*, de M. Prescott, et de l'*Origine de la république hollandaise*, de M. J. Motley. Les règnes de Charles-Quint et de son successeur, sont décidément aujourd'hui, pour les historiens américains, anglais, français

Digitized by Google

et belges, un sujet de prédilection. Nous croyons savoir que cet article, fort bien écrit, est d'une plume française, celle de M. Guizot. La *Revue britannique* se prépare à publier le même article en français.

Les volumes III et IV de l'*Histoire d'Angleterre*, de M. Macaulay, font le sujet d'un autre article non moins bien écrit. L'enthousiasme des Anglais pour leur illustre historien est toujours au même niveau. « Nous terminons, comme nous avons commencé, en exprimant notre profonde admiration pour la puissance, la sagesse et le succès de cette grande œuvre nationale, pour la haute philosophie de son plan, pour le rare bonheur de son exécution, dit, sous forme de conclusions, l'auteur de cet article. La hauteur à laquelle vise cet ouvrage est ambitieuse, mais M. Macaulay l'a atteinte. Ce glorieux travail transmettra à la postérité le nom de son auteur, lié désormais d'une manière indissoluble à cette libre constitution, sur laquelle il a jeté une si vive lumière. »

Deux ouvrages français défrayent deux autres articles. Le premier est le livre de M. Flourens, *De la longévité humaine;* le second est l'*Histoire de la société française pendant le Directoire*, de MM. de Goncourt.

L'histoire des assemblées du clergé de l'Eglise d'Angleterre et les questions d'intérêt religieux qui se rattachent à une convocation nouvelle ne sont pas de notre ressort et ne sauraient émouvoir un public français, non plus que les *Comités parlementaires* et la *Législation des chemins de fer*, question d'intérêt local dans les développements de laquelle, toutefois, se trouvent des réflexions d'une application générale. En lisant un article sur le *Traité d'architecture de Fergusson*, analyse critique, fort bien faite de l'ouvrage dont il a pris le titre, on ne peut s'empêcher de reconnaître que, quel que soit le *goût* déployé dans leurs monuments modernes, les Anglais ne soient très versés dans la *science* architecturale. En Angleterre, où l'on trouve plusieurs journaux et recueils périodiques spécialement consacrés à l'architecture, le Traité de M. Fergusson est justement estimé, et la critique de l'*Edinburgh Review*, tout en discutant souvent les conclusions de l'auteur, lui donne cependant un loyal tribut d'éloges.

Les mémoires laissés par lord Cockburn ont servi de canevas à une étude sur les hommes de loi écossais et les critiques anglais. Cet ouvrage posthume (*Memorials of his Time*. By Henry Cockburn. — Edinburgh, 1856), y est-il dit, n'a pas besoin d'introduction de notre part. Il a déjà frayé son chemin avec un succès calme, mais positif, dans ces régions où les auteurs vivants désirent tant voir leurs œuvres pénétrer. Estimable contribution apportée à l'histoire d'une partie du royaume pendant une portion du siècle dernier et du siècle présent, ce livre, sorti d'une plume pleine de finesse et d'humour, a pris rang parmi les plus agréables ouvrages familiers qui aient été publiés depuis longtemps. Le lecteur le plus exclusivement anglais ne peut s'empêcher de se sentir entraîné par cette vive description d'un état de société qu'il ne soupçonnait pas, par cette peinture d'hommes et de mœurs qui lui semblent aussi étranges que s'il les rencontrait dans une autre partie du globe. Pour nous, ce livre a encore un intérêt d'une autre espèce; c'est un legs fait à la génération écossaise actuelle par un homme de la forte trempe de la génération passée, — un mé-

Digitized by Google

moire expressément écrit pour apprendre à une époque nouvelle ce que le courage, l'honnêteté et le patriotisme ont fait et ce qu'ils peuvent faire encore pour la cause de la vérité et du droit, — un catalogue de vieux abus, trop absurdes pour être crus s'ils n'avaient été trop invétérés pour être renversés.

« L'auteur appartenait à un cercle d'hommes intelligents et entreprenants d'Edimbourg, qui conçurent et mirent en trente ans à exécution l'idée d'arracher l'Ecosse à l'asservissement le plus honteux, à l'esclavage le plus méprisable qui ait jamais pesé sur un pays s'intitulant libre. Ce n'est pas à nous de rappeler ce que la *Revue d'Edimbourg* a pu faire pour la cause de la liberté et de l'intelligence dans l'empire britannique et dans le monde entier ; mais c'est par elle que ses hardis fondateurs ont régénéré l'Ecosse. Ils avaient trouvé la patrie écossaise avilie politiquement, la liberté proscrite et la vérité disparue. Après avoir vécu pour voir la cause de l'Ecosse triomphante, et pour recueillir la récompense de son triomphe, ils ont laissé, à leur mort, ce pays aussi libre en politique, en intelligence et en pensée qu'aucun pays du globe.

» L'autobiographie de Henry Cockburn apprendra à la postérité comment tout ceci a été accompli? »

Voilà un début auquel, assurément, la pompe ne manque pas ; mais nous aurions aimé un peu plus d'ordre et surtout de clarté dans l'ensemble de l'article.

Une autre étude du même recueil a pour objet les droits et obligations réciproques du mari et de la femme. Si chez nous la femme mariée se plaint de la condition que le Code Napoléon lui a faite, il faut avouer que les Anglaises sont bien autrement fondées à crier contre la tyrannie des lois. La question du divorce, fortement agitée dans la session de 1856, va se décider cette année devant la Chambre des communes. Le divorce, admis en principe par la loi anglaise, semblait pourtant, par suite des obstacles dont il est entouré et des dépenses énormes qu'il entraîne, n'être que le privilége d'un très petit nombre de riches personnages. Un bill d'amendement, présenté l'an dernier par le lord chancelier à la haute Chambre, n'attend plus que le vote législatif. Mais il est une autre réforme sur laquelle l'*Edinburgh Review* appelle avec raison l'attention des deux chambres, celle de la loi qui régit en Angleterre la communauté conjugale.

« Les codes de France, d'Espagne, de Prusse, d'Autriche, de Danemark, de toutes les nations européennes, croyons-nous, dit-elle, considèrent la femme mariée comme un citoyen capable de posséder des biens et de contracter sous certaines conditions ; ils admettent la possibilité qu'un mari exerce ses droits maritaux au préjudice de sa femme, et ils donnent à celle-ci les moyens légaux de protéger ses intérêts pécuniaires. La loi anglaise seule fait de l'acte du mariage une donation au profit du mari de tous les biens personnels de la femme ; elle est la seule qui confère au mari la propriété personnelle de tout ce que la femme peut acquérir pendant le mariage par legs, par donation ou même par son propre travail... Elle lui donne aussi l'administration des propriétés foncières de sa femme, et à la mort de celle-ci la possession de ces mêmes propriétés, sa vie durant, s'il

Digitized by Google

est né un enfant du mariage. Les droits de propriété que la femme acquiert par le mariage sont l'éventualité de succéder à un tiers des biens personnels du mari *quand il meurt intestat*, et le droit de douaire sur ses biens fonds libres *s'il veut bien ne pas l'en dépouiller*. Elle acquiert aussi le droit de forcer son mari à l'entretenir selon sa position, s'il néglige de le faire, car bien que, soi-disant, la loi impose au mari l'obligation d'entretenir sa femme, *il n'y a pas de mode direct de l'obliger à remplir cette obligation*, si ce n'est quand la femme tombe comme indigente *à la charge de la paroisse.* »

On comprend les abus et les actes de criante injustice, et de tyrannie brutale qu'engendre une législation pareille. Notre article en cite des exemples nombreux et termine en réclamant, au nom de l'équité et de la morale, une réforme que les hommes les plus sérieux ont depuis longtemps jugée indispensable.

Avant de clore notre examen, il nous resterait à jeter un coup d'œil sur l'article intitulé : *l'Inde, la Perse et l'Afghanistan*, le dernier du numéro. Après quelques pages sur les « Caravanes, » de notre compatriote M. J.-P. Ferrier, l'auteur passe à des considérations politiques sur la conduite présente de la Perse et de la Russie à l'égard de l'Angleterre. Inutile de dire que la question est traitée au point de vue purement britannique. « Le livre de M. Ferrier, dit-il, eût été en tout temps un livre intéressant. Il l'est plus que jamais aujourd'hui. Les derniers événements de l'Asie centrale, et leurs effets nécessaires sur notre politique, ont de nouveau mis les esprits sérieux à la recherche de renseignements dignes de foi concernant l'histoire et la topographie de la Perse et de l'Afghanistan et des Etats moins importants qui leur confine, et l'on a toute raison de considérer comme éminemment dignes de foi les renseignements contenus dans ce volume. Peu de livres ont paru devant le public étayés d'un plus éminent patronage. Il est édité par un des secrétaires du conseil de la Compagnie des Indes, et annoté par sir H. Rawlinson et sir J. Login. Le général Ferrier doit directement, au premier de ces messieurs, la publication de son ouvrage qui a paru sous son habit anglais avant que les typographes de France l'aient présenté aux compatriotes de l'auteur, tandis que l'expérience locale de ses autres parrains est venue confirmer les faits énoncés par le voyageur français. »

La *Revue Contemporaine* a elle-même consacré une trop large place à ces questions, pour qu'il soit besoin de revenir sur l'article de la *Revue d'Edimbourg*, dont elle a en plus d'un point réfuté les opinions.

Le rapide examen que nous venons de faire du dernier numéro des grandes revues anglaises, suffira, nous le croyons, pour donner une idée exacte du rôle important qu'elles jouent dans la politique et la littérature de la Grande-Bretagne. Cependant, lorsque nous considérons que c'est là tout le produit d'un trimestre, du quart d'une armée, et que nous comparons ce résultat à ce que produisent nos revues françaises qui paraissent deux fois par mois, il nous est difficile de ne pas nous enorgueillir un peu d'une supériorité si manifeste.

OCTAVE SACHOT.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

27 février 1857.

I

L'Empereur a, le 16 de ce mois, ouvert en personne la session législative de 1857. Son discours, d'une concision et d'un style remarquables, est le tableau le plus complet et le plus lumineux de la situation actuelle de la France et de ses relations avec le monde entier. On y chercherait vainement un mot inutile, plus vainement encore un mot qui ne fût pas l'expression d'une pensée prudente et ferme, d'un sentiment généreux et modéré. Malgré soi, en le relisant, on se sent l'esprit entraîné vers certains souvenirs des temps parlementaires, et l'on est tenté de comparer la haute signification, la valeur sérieuse et substantielle de ces harangues toutes nationales, avec le vide sonore des anciens discours du trône, où l'on s'appliquait, avec tant de soins, à formuler des lieux communs, et dont chaque phrase, refaite en conseil de ministres, seuls responsables, n'arrivait jamais à la publicité que terne et décolorée, privée du sens que le premier auteur avait voulu lui donner, et, par conséquent, sans force et sans portée. Tels sont encore les discours du trône en Angleterre, telles ont été, de l'aveu de la presse anglaise elle-même, les paroles prononcées au nom de la reine par le lord chancelier le jour de l'ouverture des Parlements. A Dieu ne plaise que nous nous donnions ici le facile triomphe de cette supériorité. A chaque pays ses institutions et ses mœurs, et puisque l'Angleterre se trouve bien des siennes, on ne saurait que l'engager à les maintenir; mais il nous semble en même temps que ce n'est pas nous montrer trop exigeants que de demander le même respect pour les nôtres, pour ces institutions qui nous ont rendu notre ancien prestige et qui font chaque jour davantage prévaloir notre influence dans les conseils de l'Europe, en même temps qu'elles assurent au dedans la paix, la tranquillité, le développement de notre agriculture, de notre industrie et de nos libertés, « car la liberté n'a pas d'ennemis plus redoutables que les emportements de la passion et la violence de la parole; » car il n'y a de libertés que là seulement où les excès des partis et la licence des opinions ne peuvent rien contre l'ordre public, là où, pour emprunter au discours une image pleine de force et de vérité, les révolutions sont contraintes à rentrer dans leur lit pour n'en plus sortir.

La harangue du 16 février a une portée et une élévation qui ne sauraient

Digitized by Google

échapper à personne. Parler ainsi, c'est parler le langage de la France, c'est parler une langue vraiment patriotique et fière qui convient au pays et au grand rôle qu'il joue dans la civilisation, toujours en avant, armé de son bon sens et de son esprit chevaleresque, de sa raison et de son désintéressement. Devenue l'arbitre de la paix comme elle le fut de la guerre, la France semble aujourd'hui le tribunal auquel toutes les nations apportent leurs différends. C'est chez elle que viennent s'asseoir les représentants des peuples pour discuter leurs intérêts et concerter leurs conventions. Ce rôle est assez beau pour qu'on nous l'envie à l'étranger et pour qu'il satisfasse l'orgueil national.

A l'intérieur, de cruelles calamités se sont appesanties sur la France depuis quelques années; la disette et les inondations, qui, à une autre époque, la disette surtout, eussent été pour le pays une source de troubles et de bouleversements, n'ont causé que des souffrances partielles sans jamais compromettre la tranquillité, souffrances que l'Etat s'est partout efforcé d'alléger, et qui, en définitive, ont été rendues à tous supportables, puisque tous les ont vaillamment supportées. Combien, au milieu des misères qui nous environnent et nous attristent, nous devons pourtant nous féciliter et nous enorgueillir lorsque nous comparons la situation de nos classes ouvrières à celle où croupissent les immenses populations manufacturières de la Grande-Bretagne! Les fléaux qui nous ont visités, la guerre, dont nous avons de toute façon payé le plus lourd tribut, nous ont-ils obligés à repousser du sein de la patrie et à vouer au plus dur exil des milliers de familles, des cohortes entières d'ouvriers valides? Avons-nous été réduits à chasser du sol natal nos compatriotes, nos frères? Avons-nous, comme l'Angleterre en ce moment, une population de trois cent mille âmes mourant de faim, et que l'on sera tout à l'heure contraint d'exporter comme des malfaiteurs? Ce spectacle navrant que nous offre la Grande-Bretagne devrait nous être un utile enseignement et nous inspirer, en même temps qu'une légitime fierté, une bien grande défiance de ces institutions étrangères, que quelques hommes voudraient voir restaurer chez nous. Les fruits qu'elles portent sur le terrain qui semble le mieux fait pour elles ne sont pas de nature à nous les faire regretter, et il faut espérer que nous saurons toujours repousser des présents qui recèlent tant de dangers dans leurs flancs.

La session qui vient de s'ouvrir, la dernière de cette législature, aura, le discours de l'Empereur nous l'a dit, de grandes questions à débattre et à régler. Parmi ces questions, celle qui tient le premier rang suivant nous, c'est la rédaction d'un code militaire dont le projet, élaboré et mûri par le conseil d'Etat, vient d'être présenté au Corps législatif. Une mesure qui n'a pas moins d'importance est celle qui aura pour effet d'appeler désormais un contingent de 100,000 hommes sous les armes au lieu de 80,000, et de ne tenir les soldats que deux ans sous les drapeaux, de manière à former une réserve considérable, une armée toujours prête pour les besoins de l'Etat, tout en conservant un plus grand nombre de bras à l'agriculture et en soulageant d'autant le trésor. C'est là une modification que les campagnes accueilleront avec joie et qui prouve toute la

Digitized by Google

sollicitude du gouvernement de l'Empereur pour les populations agricoles, parmi lesquelles se recrute la majeure partie de nos armées. En même temps la solde des sous-officiers et des soldats doit être augmentée et mise au niveau du renchérissement général des denrées. Des réductions importantes, faites aux budgets de la guerre et de la marine, permettent de pratiquer cette indispensable réforme sans augmenter les charges de l'Etat. Au contraire, certains impôts seront diminués; le nouveau décime de guerre, qui pèse sur les transactions sujettes à l'enregistrement, doit être supprimé à partir du 1er janvier 1858.

Comme le bruit en court depuis longtemps dans les régions de la Bourse, les valeurs mobilières seront soumises à une taxe; quelles seront la nature et l'importance de cette taxe? nous l'ignorons; mais les craintes que la spécution avait manifestées un moment, étaient sans doute fort exagérées, puisque, depuis l'ouverture de la session, les fonds publics et les valeurs mobilières n'ont pas cessé de monter. Il ne faut pas se dissimuler toutefois que c'est là un premier pas fait dans une voie nouvelle en France, celle d'un impôt sur les valeurs industrielles et mobilières, et, en quelque sorte, sur le revenu, du moins sur une partie du revenu. En principe, cet impôt est juste. La propriété foncière seule doit-elle porter la majeure partie des charges, et n'est-il pas légitime que ceux qui tirent de leurs capitaux un revenu trois et quatre fois plus fort que le propriétaire foncier, prennent leur part dans les contributions de l'Etat? Ne reçoivent-ils pas, comme ceux-ci, aide et protection? comme ceux-ci, n'ont-ils pas leur part de sécurité et d'honneur national? Les capitaux, depuis vingt ans, se sont portés avec trop d'avidité vers l'industrie aux dépens de l'agriculture; si la taxe nouvelle contribuait à rétablir en partie l'équilibre et à mieux répartir les forces de la richesse nationale, ce serait un double bienfait qu'elle aurait produit en donnant des ressources nouvelles à l'Etat.

Le discours de l'Empereur nous annonce d'autres mesures d'un intérêt moins général : l'augmentation du traitement des petits employés civils, l'abandon de la Guyane pour la transportation, la mise en œuvre des moyens les plus propres à prévenir les inondations, la création d'une ligne nationale de transatlantiques et le boisement des landes de Gascogne. Tous ces projets ont une importance que leur énoncé suffit à faire comprendre. En toutes choses et en tous points, l'activité du gouvernement se manifeste; sa féconde sollicitude accourt, sans jamais se lasser, au-devant de tous les besoins.

Quand on se rappelle les discussions interminables et stériles auxquelles les anciennes chambres usaient leurs forces et leur temps, au milieu de leur impopularité, et combien d'excellentes intentions, de plans utiles, de réformes nécessaires ont échoué devant les convoitises de portefeuilles et les vanités de tribune; quand on se représente aujourd'hui les efforts prodigieux que faisaient ces deux montagnes qu'on appelait « Chambre des Pairs » et « Chambre des Députés, » pour accoucher ensemble d'une pauvre petite souris, et quels ébranlements ils communiquaient au sol de la France tout entier dans ce travail impuissant, on admire et l'on se félicite que tant de choses, et de si grandes, puissent maintenant s'accomplir sans

Digitized by Google

bruit, sans tumulte, sans inquiétudes. Cette laborieuse tranquillité pèse aux esprits chagrins, vaniteux, curieux de l'effet qu'ils produisent plus que du bien qu'ils ne sauraient faire, et, ne pouvant se rendre utiles, ils regrettent le temps où la tribune donnait à leurs phrases le pouvoir de nuire. Quelques-uns de ceux qui eurent part au gouvernement déchu et qui figurèrent sans éclat dans ces temps troublés, ceux-là mêmes qui furent victimes des excès de la presse et des écarts de la parole, affectent de parler avec enthousiasme des libertés grandes qu'ils ont perdues. Ils n'ont rien appris, mais ils ont tout oublié. N'est-il pas étrange, en face de cette activité féconde d'aujourd'hui et au souvenir de cette fièvre stérile d'autrefois, d'entendre ces hommes nous parler de leurs « bancs gratuits et laborieux? » Gratuits! oh! non, ils n'étaient pas gratuits ces bancs où se retournaient tant d'appétits, tant de convoitises, tant d'ambitions, tant de cumuls et tant d'influences; — laborieux! quel labeur en effet que celui de l'écureuil dans sa cage! — Pour leur sixième session, le Sénat et le Corps législatif sont maintenant réunis; dans deux mois il nous sera possible de compter et d'apprécier leurs travaux. Peut-être trouverons-nous alors qu'ils ont plus fait en six ans pour le bonheur et pour l'honneur du pays, que les vieilles chambres parlementaires en dix-huit années d'éloquence. De quel côté ira la gloire? L'histoire, qui juge les institutions d'après leurs effets, et les hommes d'après leurs actes, pourrait bien tromper l'attente de ceux qui n'ont su nous conduire que d'interpellations en émeutes et d'émeutes en révolutions.

La session législative s'est ouverte par la présentation d'un projet de loi tendant à assurer au maréchal Pélissier, duc de Malakoff, une rente héréditaire de 100,000 fr. Il n'est pas un cœur français qui ne s'associe volontiers à un acte de si parfaite justice; la gloire en France fait naître rarement l'envie, mais elle sollicite toujours les élans généreux. Une seule objection pouvait être soulevée sur le projet : le titre héréditaire de la rente qu'il s'agit de créer n'est-il pas un véritable majorat déguisé? et convient-il, lorsqu'une loi a déclaré les majorats abolis, de les rétablir par exception? Il me semble que l'objection, si elle a été faite, a dû facilement trouver un contradicteur. Si les chambres, si le pouvoir législatif de 1833 avaient le droit d'abolir les majorats, le pouvoir législatif de 1857 possède évidemment le droit de les rétablir. Mais il ne s'agit même pas ici d'abroger la loi abrogatoire de 1833; la loi reste tout entière debout; elle ne subit aucune atteinte, mais elle ne peut non plus enchaîner à tout jamais la reconnaissance publique et lier la France aux sentiments plus ou moins haineux qui en ont dicté naguère les articles. Pourquoi n'avait-on pas décrété en même temps qu'il n'y aurait plus de gloire en France et que les victoires y seraient interdites? « La France était assez riche, disait-on, pour payer sa gloire; » entendait-on par là qu'elle ne dût jamais acquitter ce genre de dettes qu'envers l'étranger? Grâce au ciel, nous n'en sommes plus aux mesquines idées de 1833; nous n'avons plus de ces jalousies étroites qui voulaient rabaisser tout à leur niveau, afin que nul ne fût au-dessus d'elles. D'ailleurs, il ne s'agit pas ici d'un majorat, mais d'une récompense nationale, et si l'on interroge la constitution, seule barrière devant laquelle les

Digitized by Google

votes du Corps législatif doivent s'arrêter, on restera convaincu du droit entier que celui-ci a de donner force de loi aux nobles intentions du gouvernement.

Pour sauvegarder la Constitution, le Sénat est là qui veille; c'est un de ses plus grands et de ses plus précieux priviléges. Cette place considérable que tient le Sénat dans la Constitution de l'Empire, a d'abord été mise en question par ceux qui cherchaient dans l'armure dont la France venait de se revêtir le défaut de la cuirasse. Aujourd'hui le langage a changé, le Sénat a pris tout à coup à leurs yeux une importance qu'ils ne lui avaient pas d'abord reconnue; on se tourne vers lui, on l'invoque, on lui adresse des appels. La presse voudrait plus de liberté! on propose des pétitions au Sénat : on voudrait faire réformer l'arrêt de la Cour suprême sur la question des bulletins électoraux! on en appellera de la Cour au Sénat. Cette affaire des bulletins, il était permis de la croire bien terminée par cet arrêt si explicite et si clair du 30 janvier. Non, il se trouve encore des esprits nébuleux qui ne l'ont pas compris et qui, au lieu d'y voir les garanties les plus sûres de la liberté électorale, y cherchent un sens impossible et en tirent des conséquences absurdes pour se donner la satisfaction de le combattre. Toute candidature avouée et avouable a le droit de faire distribuer ses bulletins; tout le monde a le droit d'en distribuer pour cette candidature, rien n'est plus clair, rien n'est plus positif. Cela ne suffit pas. Que faut-il donc encore? Il faut que l'on puisse porter le trouble dans les élections, il faut que l'on puisse y introduire, même malgré elles, des candidatures subreptices, il faut enfin que l'on puisse fausser le suffrage universel comme on cherche à fausser l'opinion publique sur la portée véritable de l'arrêt du 30 janvier.

Si nous avons constaté cette manœuvre nouvelle de l'opposition, ce n'est pas certes pour en signaler le danger; rien n'est plus innocent que ces invocations adressées au Sénat par l'esprit de parti, et elles n'ont au fond aucun caractère sérieux. C'est tout simplement une tactique pour agir sur l'opinion, pour faire croire que l'on n'entretient que les intentions les plus pures et que l'on ne poursuit qu'un but tout à fait légal. Il est rare toutefois que ces moyens d'attaque déguisée, renouvelés des luttes parlementaires, n'obtiennent pas un certain succès et n'entraînent quelques esprits superficiels. A une autre époque, ces entraînements avaient leur péril et pouvaient amener, on l'a vu en 1848, les plus graves conséquences. Le souffle de la rue enlevait facilement un pouvoir désarmé, un gouvernement qui ne s'avançait qu'au milieu des piéges toujours tendus de la légalité. « La légalité nous tue, » s'écriait-on douloureusement, et elle tuait en effet. Combien en sont morts qui voudraient aujourd'hui la restaurer telle qu'elle était de leur temps, afin d'en faire à leur tour mourir les autres? N'est-ce pas là en France toujours le mot des oppositions?

II

Nous retrouvons aujourd'hui les affaires extérieures dans la même situation à peu près où les a laissées notre dernière Chronique. Le discours

Digitized by Google

impérial en est encore, à l'heure qu'il est, l'exposé le plus complet et le guide le plus sûr pour en suivre le mouvement.

L'affaire de Neufchâtel, en voie de solution, n'a pourtant pas fait un pas. La Prusse soutient les prétentions que nous avons fait connaître, et ce n'est guère que devant une Conférence qu'elles pourront être définitivement réglées.

Le différend anglo-persan approche aussi d'une conclusion favorable à tous les intérêts. On dit même le traité signé et soumis en ce moment à l'approbation du gouvernement de la Grande-Bretagne. En vertu de ce traité, l'Angleterre se verrait désormais en Perse sur le pied des nations les plus favorisées, et elle aurait, par conséquent, le droit d'avoir des consuls partout où la Russie elle-même en entretient. C'était là le but principal de la politique anglaise. En outre, M. Murray, l'ancien chargé d'affaires de la Grande-Bretagne à Téhéran, serait reçu dans cette capitale avec tous les honneurs dus à son rang. Enfin, la Perse rendrait Hérat, et les Anglais remettraient Buschir. Il nous est permis, en passant, de demander à qui la Perse fera la remise de la ville d'Hérat, qui lui appartient. Cette question ne paraît pas avoir embarrassé les diplomates de la Grande-Bretagne. Pourvu qu'Hérat ne reste pas aux mains des Persans et ne passe pas un jour à celles de la Russie, peu importe que cette province devienne la proie des chefs afghans, et un repaire de brigands toujours prêts à assaillir les frontières de la Perse. On a parlé aussi de la cession de Karrak aux Anglais; mais il pourrait y avoir des difficultés dans une cession pareille. L'île d'Ormuz serait comprise dans la cession.

Les Principautés danubiennes sont toujours l'objet dont les journaux autrichiens, secondés par une partie de la presse anglaise, s'occupent avec le plus de persistance, et nous pourrions ajouter le plus d'acrimonie. L'union de ces provinces, qui contrarierait si fort, à ce qu'il paraît, les vues et les intérêts de l'Autriche, est attaquée sans relâche, mais elle est en même temps défendue énergiquement par toute la presse française d'abord, et ensuite par une bonne partie de la presse continentale. Est-il vrai, comme on l'a dit, que des notes aient été échangées à ce sujet entre les cabinet de Vienne et de Paris? nous l'ignorons, et peut-être ne conviendrait-il point de le dire si nous le savions. Il est au moins inutile que la polémique vienne ajouter son aigreur habituelle à un problème aussi délicat que celui-ci. Il est certain que l'Autriche, seule protectrice naguère avec la Russie des Principautés danubiennes, eût été bien aise d'acquérir, sans avoir tiré un coup de canon, le protectorat exclusif qu'elle ambitionne depuis longtemps. Mais on ne saurait considérer ces prétentions comme sérieuses en face des sacrifices que la France a faits pour assurer à l'Empire Ottoman son indépendance et aux provinces danubiennes une constitution politique conforme à leurs besoins et à leurs vœux. Ces vœux, quoi qu'on ait fait ou voulu faire, seront consultés, et s'ils réclament l'union des provinces, il faudra bien qu'ils soient écoutés. Ce n'est pas le cabinet anglais qui manquerait sur ce point à la parole engagée dans les conférences, et quoique lord Palmerston ait perdu un jour le souvenir d'un traité conditionnel que l'Autriche a rendu nul et non avenu par la situation qu'elle a

Digitized by Google

prise dans la dernière guerre, il ne nous paraît pas possible que le gouvernement de la reine change d'avis sur des textes positifs, lorsque d'ailleurs il s'agit de reconnaître à tout un peuple un droit imprescriptible.

On sait que dans les conférences qui ont précédé la signature du traité de Paris, les représentants des puissances, quelle que fût d'ailleurs leur manière de voir sur la convenance de la réunion ou de la séparation des provinces moldo-valaques, se sont au moins unanimement entendus pour déclarer que les populations seraient consultées sur l'organisation définitive que devrait recevoir leur pays.

Depuis, cette opinion a été sanctionnée par les dispositions du traité de Paris, qui stipulent la convocation, dans chacune des deux provinces, d'un divan *ad hoc*, composé de manière à constituer une représentation exacte des intérêts de toutes les classes de la société.

Enfin le firman, ou loi électorale, émané du divan, est venu donner une nouvelle consécration et un développement nécessaire à cette clause importante du traité; mais il ne suffit pas que les puissances soient convenues de ces dispositions; il ne suffit pas que la Porte soit prête à les exécuter exactement et loyalement, il faut encore qu'elle veille à ce que les fonctionnaires à qui elle a délégué son autorité dans les provinces moldo-valaques n'entravent pas la libre expression des vœux des populations.

Cette surveillance si nécessaire, et sans laquelle les engagements pris par la Porte seraient purement illusoires, n'est pourtant pas exercée, ou ne l'est que d'une manière incomplète.

On nous assure en effet, et nous avons tout lieu de croire à l'exactitude de nos informations, que, dans l'une et l'autre province, les caïmacans, qui, comme on le sait, ont remplacé provisoirement les hospodars jusqu'à l'organisation définitive des Principautés, et dont, par des motifs faciles à apprécier, les puissances avaient laissé le choix à la Porte, abusent des moyens d'action ou, pour parler plus exactement, de compression que la malheureuse administration du pays met en leur pouvoir; leurs intrigues sont même conduites avec si peu de pudeur, et l'on en dissimule si mal l'objet, qui, nous n'avons pas besoin de le dire, est d'influencer à l'avance les électeurs et de les amener à se prononcer contre l'union vers laquelle tendent les vœux et les intérêts des populations, que la dignité et la responsabilité de la Porte seraient compromises s'il n'y était mis promptement un terme.

Nous croyons savoir que l'attention du divan a déjà été appelée sur cet état de choses, qui annulerait complétement l'effet des intentions bienveillantes du sultan en faveur de l'une des parties les plus intéressantes de son Empire. Nous sommes même fondés à croire que ces représentations ont été prises en très sérieuse considération et qu'il en a été tenu compte dans les instructions préparées pour les commissaires chargés de porter aux caïmacans le firman relatif à la convocation des divans *ad hoc*. Il est probable que ces commissaires ont quitté Constantinople au moment où nous écrivons. Ou nous nous trompons étrangement, ou la représentation nationale, qui sortira bientôt des élections, si incomplète, si inexpérimentée

Digitized by Google

qu'elle soit encore, s'élèvera à la hauteur de sa mission lorsqu'elle aura à se prononcer sur des questions d'où dépendra la prospérité du pays.

Nous avons déjà signalé plus haut une autre opposition, celle que la presse autrichienne fait à l'union des Principautés, et cela précisément depuis l'insertion au *Moniteur* de la note par laquelle le gouvernement de l'Empereur a cru devoir déclarer que, contrairement à des bruits répandus à dessein, sans doute, il était bien éloigné d'avoir modifié l'opinion qu'il avait toujours et hautement exprimée sur les avantages de cette union. Ce n'est pas que nous attachions plus d'importance qu'il ne convient à cette attitude de la presse autrichienne, que nous étions cependant accoutumés à trouver bienveillante pour la France. Nous ne prétendrons pas non plus faire remonter la responsabilité d'un langage souvent peu mesuré jusqu'au cabinet de Vienne. Ce que nous craignons, dans l'intérêt, nous ne dirons pas de la France, mais de l'Europe, c'est que le nombre très grand des personnes peu habituées aux affaires, peu au fait des événements, et qui jugent sur les apparences, ne prenne l'alarme et ne voie de graves dissentiments entre les deux gouvernements là où il ne peut y avoir qu'une dissidence momentanée d'opinion.

Quant à nous, nous ne saurions tenir aucun compte d'assertions plus ou moins passionnées, plus ou moins intéressées, et qui d'ailleurs touchent à une question sur laquelle il est si facile de s'éclairer en remontant aux documents officiels et publics. A nos yeux, le traité de Paris est le seul point de départ possible, et, s'il y a lieu à quelque interprétation, il faut recourir aux protocoles des conférences qui en ont précédé la conclusion. Ce traité a décidé que les populations seraient consultées. Cette disposition a été reconnue et sanctionnée par le firman du sultan, et nous espérons que Sa Hautesse le fera exécuter loyalement.

De quelque côté que puissent être les tendances et l'opinion de chacune des puissances, il ne reste donc désormais qu'à surveiller la liberté de l'élection qui se prépare, à en attendre les résultats et à les accepter avec le respect dû à l'expression vraie et légale des vœux de tout un peuple. C'est sur ce terrain que se sont entendus les plénipotentiaires des puissances, pendant les conférences, c'est sur ce même terrain que l'on doit se retrouver aujourd'hui; et c'est ce que lord Clarendon paraît avoir parfaitement compris, en déclarant dans la Chambre des lords ce qu'il avait déjà reconnu dans les Conférences, et ce qu'avait également reconnu comme lui le plénipotentiaire d'Autriche, à savoir que les Moldo-Valaques avaient incontestablement le droit de se prononcer pour ou contre l'union des deux provinces sous une même administration.

En apportant, dans le règlement définitif de la question des Principautés, l'esprit de conciliation et de mutuelles concessions sans lequel le traité de Paris n'aurait pas été signé, les gouvernements de l'Europe et leurs plénipotentiaires parviendront, nous en avons la ferme confiance, quelle que soit d'ailleurs la différence de leur manière de voir, à donner une dernière sanction à cette paix générale, dont l'honneur leur appartient, et dont le maintien est, en Europe, le vœu et la volonté de tous.

On a également agité, dans ces dernières semaines, à Constantinople,

Digitized by Google

une question qui ne manque pas non plus d'importance et qui découle du hatt humaïoun, cette espèce de charte octroyée par le sultan aux chrétiens de l'Empire à la suite de la guerre de Crimée. Vous voulons parler de l'introduction des sujets non musulmans dans l'armée à l'occasion de l'appel du premier contingent de 1857. Ce nouveau contingent chrétien, dont le chiffre s'élève déjà pour cette année à trois mille cinq cents hommes, et qui atteindra successivement jusqu'à celui de vingt-cinq mille, devait-il être réparti entre les différents corps turcs ou former des divisions séparées? Telle est la question qu'il s'agit de résoudre. Il paraît que le premier système, celui de la réunion dans le même corps, des chrétiens et des Turcs, a été soutenu avec une grande autorité dans le conseil de la Porte et qu'on peut espérer de la voir définitivement adoptée. Quant à nous, nous serions les premiers à applaudir au triomphe de cette opinion, qu'à notre avis, la Porte n'a pas moins d'intérêt que les chrétiens à faire prévaloir. Si l'on recherche en effet quelles sont les principales causes de l'affaiblissement de la Turquie, on trouvera, en première ligne, le défaut d'homogénéité des races qui couvrent son territoire et leur division en race conquérante et en races conquises.

Quoi de plus propre à opérer ce rapprochement que la fusion des musulmans et des chrétiens dans un même corps où la communauté d'existence et de dangers, où, en un mot, une complète solidarité d'intérêts, réunit tous les citoyens d'une même patrie pour l'honneur et pour la conservation du pays dont la défense leur est confiée? Séparer au contraire l'élément turc et l'élément chrétien, c'est pour ainsi dire les mettre en présence comme ennemis, c'est décréter d'avance que la différence des religions est un obstacle insurmontable, éternel à tout rapprochement; c'est presque organiser les éléments de la guerre civile, c'est changer en une source de maux et de nouveaux déchirements intérieurs, une concession qui, bien appliquée, apportera à l'Empire de nouveaux éléments de force. Nous espérons que ces principes si simples l'emporteront dans les conseils du sultan.

Si la situation intérieure de l'Angleterre se révèle à nous sous les plus tristes aspects, il faut reconnaître que la politique extérieure de notre alliée n'obtient pas partout les succès qu'elle poursuit. Le traité signé par lord Clarendon et M. Dallas, ministre des Etats-Unis, qui devait applanir toutes les difficultés touchant l'Amérique centrale et les droits que les deux nations revendiquent sur ce pays, n'a pas été ratifié par le sénat américain. Il n'aura donc servi de rien au cabinet britannique d'avoir fait des concessions et de s'être montré si facile devant l'arrogance yankee. Des propositions nouvelles devront être faites, et, il faut l'espérer, on finira par s'entendre. L'Angleterre a, dans ces derniers temps, sacrifié trop d'intérêts commerciaux en Perse et en Chine pour être en position de faire de nouveaux sacrifices plus lourds encore à propos de l'Amérique. Le coton est un lien qui unit d'une manière indissoluble l'Angleterre au gouvernement de Washington.

L'affaire de Canton ne paraît pas à la veille de se terminer. Les Anglais ont gardé leurs positions; mais, de toutes parts et sur tous les points du

Digitized by Google

littoral, les populations se sont soulevées, les flottes impériales et rebelles se sont unies contre l'ennemi commun, des jonques ont brûlé des vapeurs anglais, et la situation de l'amiral Seymour pourrait devenir critique, entouré qu'il est par une multitude immense et hostile, s'il ne lui arrivait bientôt des renforts. S'il est vrai, comme les dernières dépêches l'affirment, que, loin de céder aux menaces, l'empereur chinois ait fait appel aux armes, on peut dire qu'il se prépare dans l'extrême Orient de grands événements. Lord Derby, dans la Chambre des lords, a très vivement attaqué les procédés dont on a usé envers les autorités chinoises et la ville de Canton, et il a durement caractérisé la politique anglaise en cette occasion. Comme nous l'avons exposé dans notre dernière Chronique, la prise de l'*Arrow* n'a été pour les Anglais qu'un prétexte pour réclamer des droits et des réparations difficiles à concilier avec l'animosité qu'entretient la race chinoise contre les Européens en général, et envers les Anglais en particulier. Peut-être les représentants de la Grande-Bretagne dans les eaux de Canton ont-ils été bien prompts, en effet, à prendre les mesures extrêmes que lord Derby a si vertement blâmées; on ne peut, toutefois, s'empêcher de souhaiter, dans l'intérêt même de l'humanité et pour l'avenir de ces immenses populations vouées à la décrépitude sous leur gouvernement jaloux, que la Chine soit enfin contrainte à entrer dans la vie des nations civilisées, où son industrie, son activité prodigieuse, son ingéniosité native lui assurent un rôle utile et une place considérable.

Le bruit se répand que le gouvernement espagnol réunit, à Cadix, trois ou quatre bâtiments; on ajoute que cette flottille est destinée à agir, au besoin, contre le Mexique, où l'on sait que des sujets de S. M. C. ont été, dans ces derniers temps, victimes de crimes détestables, malheureusement fréquents dans un pays où la civilisation de l'Europe n'a pénétré que d'une manière toute superficielle. Comme il est possible que cette triste affaire ait de très graves conséquences, et comme d'ailleurs il y a justice de flétrir les faits révoltants qui ont provoqué les trop justes réclamations de l'agent de S. M. C. à Mexico, nous en ferons connaître les principales circonstances.

Dans la matinée du 18 décembre, une bande de trente hommes masqués se présenta à la sucrerie de San-Vicente, près Cuernavaca, que le propriétaire, M. Bermejello, avait quittée dans la matinée, mais où il était représenté par un frère, par un neveu âgé de quinze ans et par quelques commis, également Espagnols. Après avoir réussi à s'introduire dans la ferme, les bandits menacèrent de mort le portier, qui répondait d'une manière évasive à leurs questions, et obtinrent de lui l'aveu que les Espagnols employés de la fabrique étaient cachés sous la grande roue hydraulique de la machine, dont l'eau avait été enlevée. Ces malheureux, au moment d'être noyés, quittent leur retraite, se livrent et offrent dix mille piastres de rançon par tête. M. Bermejello frère offre jusqu'à quarante mille piastres pour lui seul. Après quelques hésitations, le chef répond que ses ordres lui prescrivent de les fusiller et non de recevoir de l'argent. Le jeune neveu de M. Bermejello, dont nous avons parlé au début de ce récit, se jette à genoux et demande grâce; mais ces hommes, touchés peut-être, restent

Digitized by Google

fidèles à leurs instructions. Un ouvrier français, déjà attaché pour être fusillé, est plus heureux en invoquant sa nationalité. Dès qu'il n'est pas, lui dit-on, un *gachupon*, terme de mépris par lequel on désigne les Espagnols, il lui sera fait grâce. Quant aux quatre Espagnols découverts avec lui, on les lie et on leur tire dix-sept balles, puis, on se retire non sans avoir pillé la maison. Un ouvrier à qui l'on devait d'avoir pu pénétrer dans la ferme, est également fusillé. Deux ou trois autres faits analogues, et qui se sont terminés à peu près aussi malheureusement, ont eu lieu depuis.

Ces violences commises avec une froide préméditation ont produit une juste terreur parmi les habitants de Cuernavaca; les sucreries, qui y sont presque toutes dirigées par des Européens, ont été abandonnées, et plus de deux cents familles se sont réfugiées à Mexico. On compte au moins trente sucreries en chômage; c'est une perte de plus de 150,000 fr. par semaine.

M. Comonfort, président actuel du Mexique, élevé au Pouvoir par les radicaux ou *puros*, et, en ce moment, un peu dépassé, nous assure-t-on, par son propre parti, n'a pas même essayé, il faut le reconnaître, de contester la justice des sévères représentations que M. Soresa, chargé d'affaires de S. M. C., a dû lui adresser. Il a même donné, nous assure-t-on, les ordres les plus précis pour la répression des coupables; mais ces ordres seront-ils exécutés et peut-il se faire illusion à cet égard, lorsque l'opinion publique désigne hautement le général Alvarez, dernier président de la République, comme l'instigateur de ces crimes?

Quelles que soient la position et l'influence du général Alvarez, quels que soient ses moyens d'action sur les Indiens, quels que soient même les anciens liens d'amitié et de relation politique qui l'aient uni dans le temps avec le président Comonfort, il est à souhaiter que ce dernier ait le courage de prendre un parti décisif contre un homme qui s'est mis hors la loi commune. Soutenu par les puissances étrangères et par tout ce qu'il y a d'honorable au Mexique, il n'aura jamais une occasion plus sûre de se concilier l'estime et l'appui des conservateurs et de s'affranchir du joug que font peser sur lui les extrêmes du parti radical.

Il est à désirer que le président le comprenne et qu'il fasse faire à son pays un premier pas dans une politique nouvelle, en donnant à l'Espagne une satisfaction sérieuse à l'occasion des crimes dont l'impunité rendrait le séjour du Mexique impossible, non-seulement pour les étrangers, mais aussi pour les sujets mêmes de la République.

Quoi qu'il arrive, la cause de l'Espagne est, à notre avis, dans cette circonstance, celle de l'Europe, et l'expédition qu'elle prépare sera approuvée par tous ceux qui comprennent la dignité d'un gouvernement et les devoirs qu'elle impose.

ALPHONSE DE CALONNE.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — DUBUISSON et Ce, imprimeurs, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

POÈTES

ET

ROMANCIERS CONTEMPORAINS

DE L'ANGLETERRE

SIR EDWARD BULWER LYTTON

I. — L'HOMME ET LE POÈTE.

Mister Student a passé aujourd'hui la cinquantaine; depuis trente ans, il a fait beaucoup parler de lui en Angleterre et sur le continent. Il n'a pas eu d'historien jusqu'ici; on n'a pas songé à faire son portrait; c'est une lacune regrettable dans la galerie des personnages curieux de notre siècle, et nous voudrions la remplir. Il était enfant, lorsque le *Giaour* faisait trembler les bonnes âmes, en dévoilant les secrètes horreurs de sa conscience, lorsque *Lara* inscrivait sur son pavillon la haine à la société civilisée, lorsque les amours du *Corsaire* allumaient toutes les imaginations, lorsque *Childe-Harold* traînait par toutes les mers et sur tous les rivages le trait dont il était blessé au cœur, lorsque *Don Juan* jetait le sarcasme à l'Europe entière, au moment d'aller s'offrir à une mort héroïque. Héritier d'une famille de *Squires*, *Mister Student* avait du sang patricien dans les veines; il descendait des Saxons par son père et des

Digitized by Google

Normands par sa mère. Il fit ses études à l'Université, à Cambridge probablement; car il est trop libre penseur pour la théologie ombrageuse d'Oxford, et on le soupçonnait d'un certain penchant pour le rationalisme allemand. Entré dans le monde, de 1825 à 1827, les lauriers de Childe-Harold et de Don Juan l'empêchaient de dormir. « Et moi aussi je suis un héros! s'écria-t-il, moi aussi je réussirai, mais je m'y prendrai autrement. Childe-Harold ne connaît pas le monde; Don Juan est déconsidéré; Manfred lui-même, qui me plaît par sa philosophie, est un solitaire, dupe de ses propres rêveries. Chacun d'eux a du bon; je m'en emparerai, mais je saurai m'en servir. Je connais le monde; la société m'appartient. » Cela dit, il fit venir son tailleur et lui commanda des habits, où il mit à la fois le goût distingué d'un rejeton des Normands, la finesse d'un homme d'Etat et la profondeur d'un philosophe. Il fut le roi des dandies et remplit les trompettes de la renommée du bruit de son nom. Tout à coup *Mister Student* se dégoûta de la bonne société; il tomba dans la mauvaise, trouva des charmes inconnus dans le monde bohême, et vécut avec les voleurs et les assassins. Mais, distingué en toutes choses, il assassina avec grâce et vola poétiquement. Il avait le secret d'être élégant dans le crime, et c'était un *chourineur* en gants paille. Il avait lu *Faust* et il en faisait son profit : ses crimes étaient philosophiques, et il poignardait les gens par amour de la science. L'argent de ses victimes servait à acheter des télescopes ou à monter sa bibliothèque. Esprit inquiet et versatile, il se partageait entre la vie active et la vie contemplative. Tantôt il se plongeait dans les infolios historiques et ranimait les cendres froides des vieilles nécropoles ensevelies par les volcans, ou rendait une vie nouvelle aux tribuns italiens du moyen âge et aux barons indomptés de l'Angleterre; tantôt il retournait à ses amis les bohêmes, il allait rêver sous les échafauds, et s'enivrait des vapeurs du crime et de l'odeur du poison. Tantôt il rallumait sa lampe, lisait Wilhem Meister et se faisait Allemand pour quelques mois, tantôt il reparaissait au milieu de Londres, avec le teint cuivré du Paria, et un nouveau Timon répandait des flots d'ironie anonyme dans cette Athènes des équipages luxueux, des manufactures, des *corn-laws* et du libre-échange. En 1847, *Mister Student* paraissait fatigué de tant d'évolutions. Il avait parcouru les trois cent soixante degrés qui composent le cercle de l'imagination humaine. Après avoir jeté beaucoup d'éclat dans ses phases différentes, il était revenu à son point de départ. On sait qu'une année après, un évènement de quelque importance étonna, ébranla l'Europe entière, et par conséquent les gens à imagination. *Mister Student* devint plus sage. On a remarqué depuis ce jour qu'il est fort casanier. Il vit chez lui, dans sa famille; il est bon père,

Digitized by Google

époux fidèle, citoyen pacifique. Il a renoncé à ses expéditions nocturnes; il a déposé ses pistolets, et a mis sous clef ses fioles redoutables et ses bagues subtiles renouvelées des Borgia. Il est l'homme le plus prosaïque du monde. Après avoir été Italien, Allemand, Indien, Paria, bohême, guelfe, templier et troubadour, il est tout simplement un assez bon Anglais.

Mister Student, c'est l'idéal du roman anglais depuis lord Byron et Walter Scott. Quelque lecteur aura cru peut-être que c'est M. Bulwer lui-même : nous sommes obligé de dire qu'il s'est trompé. Le personnage que nous venons d'esquisser n'est pas un homme ; mais c'est, en quelque sorte, le public anglais lui-même, au moins celui qui lit les romans. Nous n'avons pas voulu peindre les caprices et les erreurs d'un auteur, mais les caprices et les erreurs de tout le monde. Seulement, il n'y a pas de romancier qui ait reproduit plus fidèlement que M. Bulwer les fantaisies de son époque. Ses nombreux succès en sont la preuve. Et même, la défaveur où il est tombé quelque temps montre à quel point il reflétait exactement l'état de l'imagination nationale. Tant que les Anglais ont lu le roman avec leur imagination, M. Bulwer a été leur romancier favori ; il a pu se croire l'héritier des Maturin, des Théodore Hook, des Walter Scott. Depuis que les Anglais lisent le roman avec leur raison, avec leur goût d'observation et d'analyse, ils ont quitté M. Bulwer, ou plutôt, ils l'ont mis en demeure de se transformer. Le personnage multiple et inconstant, qui a charmé les rêveries maladives des lecteurs durant vingt-cinq ans, nous l'avons appelé *Mister Student*. Pourquoi l'appeler ainsi ? Il a fait un tour en Allemagne ; il raisonne ses écarts ; il est brigand à la manière du héros de Schiller, et ami du démon, comme le héros de Goëthe. Il assaisonne le crime avec de la science. D'ailleurs, il est populaire dans les universités, où les hardiesses allemandes s'introduisent de toutes parts. Nous ne l'avons pas appelé *Mister Scolar*, parce que c'est le nom qui lui convient le moins. Le *Scolar* est le savant de la vieille roche, dévoué aux trente-neuf articles ; son ambition est de corriger les fautes de quelque vieux texte grec ; après quoi, il devient évêque quelquefois. *Scolar* est professeur ou prédestiné à l'être ; *Student* est étudiant, et si aujourd'hui il commence à devenir professeur, c'est qu'il brûle ce qu'il a adoré, et qu'il adore ce qu'il a brûlé. *Scolar* est un des vénérables représentants du *cant* britannique ; *Student* est un des ennemis les plus irréconciables du *cant*. L'objet de leurs études est aussi fort différent. *Scolar* travaille pour travailler ; *Student* travaille pour réussir dans le monde. Le premier n'est qu'un érudit. Le second a de la science, mais utile et productive. Il aime les livres, mais comme moyen de réputation ou d'influence. Il

Digitized by Google

sait qu'à la porte de toutes les carrières il y a des livres qu'il faut dévorer. Il les dévore, avec fatigue, il est vrai, avec impatience. Il est ambitieux; aussi se propose-t-il la connaissance du monde plutôt que celle de l'homme ; la connaissance des hommes plutôt que celle des choses. Il n'a pas de sens moral; mais il a de l'imagination ; il est poète, et s'il ne prend pas la vie bien au sérieux, il en aime au moins les côtés poétiques. Il a un idéal qui l'égare, mais qui le soutient à une certaine hauteur. On a représenté avec une verve ingénieuse les aventures d'un certain personnage fort prosaïque à la recherche d'une position sociale, puis de la meilleure des républiques. On pourrait raconter la grandeur et la décadence de *Mister Student* à la recherche de l'idéal. Les principaux traits de cette épopée romanesque sont dans les livres de M. Bulwer. Il s'est caché quelquefois sous le titre de *Student*, et c'est à lui que nous l'avons emprunté, pour en faire le nom du type idéal, après lequel il a couru plus que tout autre.

M. Bulwer est un homme d'imagination, et il le sait. Son imagination n'est pas une puissance qui l'entraîne et dont il n'est pas responsable. Il n'est pas de ceux qu'elle tourmente et dont elle trouble la paix, poètes irritables et maladifs qui nous saisissent et nous font sortir de nous-mêmes, parce qu'ils nous font croire à leurs fantômes. Son imagination est une faculté qu'il aime à exercer, comme un artiste aime à jouer de son instrument. Il lui donne une grande place dans la vie; parce que la vie est ainsi plus belle à voir. C'est un dilettante de l'idéal. Il sait que les choses ne sont pas comme il les voit; mais il n'en voudrait pas sans ces couleurs brillantes qu'il a le secret de leur donner. Son idéal est un prisme qu'il emporte avec lui, et qu'il tire de sa poche toutes les fois qu'il s'arrête à un point de vue nouveau. Il se donne le plaisir de voir successivement la nature, suivant les nuances qu'elle prenait aux yeux de René, d'Oberman, de Werther, de Manfred, de Don Juan, que sais-je enfin? de tous ces personnages imaginaires qui avaient tous quelque maladie morale. C'est aujourd'hui l'usage de rabaisser tous ces types singuliers qui ont étonné la fin du siècle dernier et le commencement du nôtre. Nous ne voulons pas leur jeter la pierre comme tant d'autres qui l'ont fait avant nous. Ces héros dont nous sourions, non sans quelque satisfaction de nous-mêmes, c'était au moins de la poésie. Où est notre poésie à nous, gens de bon sens que nous sommes? Nous n'avons donc pas le droit d'être bien sévères envers M. Bulwer. Nous ne sommes pas poètes, et il a voulu l'être; il l'a été tant qu'il l'a pu, et tant que nous le lui avons permis. D'ailleurs, il ne faut pas le confondre avec la foule des imitateurs de Byron, de Schiller ou de Goëthe. Les grands poètes et les

Digitized by Google

grands romanciers d'il y a cinquante ans ont exprimé des souffrances qu'ils éprouvaient réellement; et leurs cris s'échappaient bien de leur âme. Les imitateurs n'ont été que de faux mutilés et de faux malades. Ils ont vu que les plaies et les blessures avaient du succès dans le monde; ils en ont montré de postiches. C'étaient des mendiants qui nous fatiguaient de leurs ulcères menteurs, et ils ont introduit dans la littérature le charlatanisme des infirmités. Plus d'un de nos hommes de bon sens et d'analyse d'aujourd'hui, a, dans son passé, quelque souvenir de cette Cour des miracles littéraire; plus d'un a sur la conscience quelque faux emplâtre, dont il s'est débarrassé à point. M. Bulwer n'est pas de ces gens-là; il a même plus d'une fois pris un bâton pour les chasser. Il est vraiment poète et incapable de se mentir à lui-même. Il n'a jamais joué la maladie pour attrouper les passants. Seulement, sa maladie était dans l'imagination plutôt que dans le cœur. Il avait plaisir à souffrir; son tempérament nerveux ne s'accommodait pas d'une bonne santé prosaïque; et, comme tous les malades imaginaires, il s'est donné tous les maux qui étaient dans l'air, et dont il entendait parler. Dans cette mesure, M. Bulwer est un romancier qui a exprimé la vérité. Il est l'image de la génération qui a vécu de 1825 à 1848, moins décidément poète que ses devanciers, et cependant cherchant un idéal derrière la réalité, trop raisonnable pour rompre comme eux avec la société, et cependant la harcelant toujours et s'obstinant à faire jaillir la poésie de son sol aride.

Un récit de la vie de M. Bulwer offrirait probablement le spectacle de cette lutte entre l'imagination et l'expérience, entre le réel et l'idéal. Nous n'en pouvons dire que ce qu'il a bien voulu livrer lui-même aux lecteurs. Parmi les essais qu'il a donnés au public, lorsqu'il était éditeur d'un recueil mensuel, il a placé un morceau intéressant où il parle de lui-même, de son enfance et du lieu où elle s'écoula. Sa mère possédait à trente milles de Londres le manoir de Knebworth, ancienne résidence des Lytton, famille historique dont le romancier et son frère, M. Henry Lytton, sont aujourd'hui les représentants. Au-dessus du village de Knebworth s'élevait le manoir, édifice quadrangulaire bâti lentement par les ancêtres de madame Bulwer et présentant les échantillons de toutes les architectures depuis le XIIe jusqu'au XVIe siècle. Il était dans un tel état quand la mère du poète en devint la propriétaire, qu'elle en dut démolir trois ailes. La seule qui fût conservée était encore l'habitation la plus considérable qu'on pût trouver dans un espace assez étendu de pays. L'église, consacrée primitivement à sainte Marie, vieille construction d'un gothique simple, est dans le parc, à une portée de fusil, disons-mieux, pour conserver la couleur locale, à une portée

Digitized by Google

d'arbalète. De loin, les tourelles de la maison et le clocher semblent ne faire qu'un. A droite, à mi-côte, est un bâtiment octogone, sépulture des ancêtres de la famille. De part et d'autre du manoir s'étendent des avenues majestueuses : l'une d'elles mène à une nappe d'eau qui est au bout du parc, eau profonde et limpide entretenue par une source souterraine. De l'autre côté de l'eau, une chaumière pour la pêche, dont les murs blancs font saillie sur les nuances sombres d'un bosquet de sapins, de mélèzes et de chênes. Derrière, un bois assez vaste d'où s'échappe quelquefois le daim, qui s'avance d'un pas digne, s'arrête sur le bord de l'eau et se désaltère. C'est là que l'auteur de *Pelham*, encore enfant, s'étendait des jours entiers, les jours de congé, couché nonchalamment au soleil, et bâtissait des châteaux dans cette atmosphère paisible jusqu'au coucher de cet astre. Les châteaux en l'air devinrent bientôt des romans, et ces rêveries prirent le nom de *Falkland*, de *Pelham*, d'*Eugène Aram*, de *Devereux*. Mais elles se revêtirent d'une couleur particulière dans les sociétés auxquelles le jeune rêveur se trouva mêlé. Le petit-fils des Lytton ne vécut pas toujours dans cet horizon calme et silencieux, entre le manoir où ils avaient vécu, l'église où ils avaient prié, et la sépulture où ils reposaient. Le jeune indolent ne resta pas toujours couché sur l'herbe, à entendre la musique du vent parmi les joncs; mais il parcourut l'Angleterre, il voyagea par toute l'Europe, il traversa la France en tous sens, à cheval, comme un voyageur d'autrefois, comme eût fait un Lytton du temps d'Elisabeth. Sans doute, il cherchait par le monde les beaux châteaux qu'il avait bâtis au soleil, les formes idéales qu'il avait entrevues, les yeux à demi fermés.

Jusqu'ici nous ne voyons rien de nouveau dans ce jeune homme : Byron et Shelley ont commencé de même, et Bulwer pourrait bien n'être après tout qu'un de leurs écoliers. Mais les rêveries de l'héritier de Knebworth ne se traduisent pas seulement en aspirations idéales. Ses pensées ne l'entraînent pas toujours hors du monde qui l'environne; elles ne tendent pas toutes à la mélancolie, au mécontentement; il est loin d'être un misanthrope. Ce vieux manoir, il l'aime. Ce sont les pénates que le mot anglais de *home* représente si bien. Ces dieux du foyer que les Romains mettaient dans leur *atrium*, et que les Anglais portent dans leur cœur, il ne les oublie jamais. Voilà un sentiment étranger aux poètes que nous nommions tout à l'heure, et qui furent des exilés volontaires. Cette sépulture des Lytton est un lien de plus qui l'attache à ce coin de terre. Cette église lui parle de la vieille Angleterre ecclésiastique. Le cimetière qui est au pied de l'édifice sacré, ce n'est pas seulement pour lui le repos : il se sent pris quelquefois de l'amour de la tombe, comme

Digitized by Google

Shelley, mais non pas pour y dormir; c'est plutôt pour revivre. Il ne voit pas là seulement des cendres et du néant, mais des âmes et une vie future. Quoi qu'il fasse et quoi qu'il dise, le descendant des Lytton n'est donc pas un poète de l'école satanique, au moins dans les moments qu'il passe dans son village de Knebworth, à l'abri du vieux manoir, de l'église et du cimetière.

Suivons-le maintenant hors de cette retraite paisible, où la nature, la famille et les souvenirs de l'enfance inspirent des pensées aussi saines que l'air qu'on y respire. En d'autres termes, suivons-le dans le monde qu'il décrit dans ses fictions. C'est un autre homme. Il devient sceptique, et il semble qu'il ne croie plus ni au vrai ni au bien. Il ne hait pas les hommes, mais il les méprise. Il ne trouve plus d'admiration que pour une grandeur sans humanité, sans bonté, sans vertu. La société lui inspire le dégoût et le sarcasme. Si l'on jugeait de lui par les portraits qu'il aime à faire, il professe un égoïsme orgueilleux, un dédain superbe pour l'espèce humaine. Il condamne le crime, mais il se plaît à le grandir et à l'orner des dons de l'intelligence. Il affecte un cynisme élégant qui rappelle tantôt don Juan, tantôt Lovelace; il choisit ses modèles parmi les roués modernes, élégants et spirituels, mais froids et sans cœur. Byron et Shelley reprennent ici leur empire. Singulière contradiction! Lutte perpétuelle entre un idéal triste et misanthropique et un sentiment réel et pratique des choses!

M. Bulwer a toujours flotté entre l'imagination et l'expérience. C'est en vain qu'il a cherché à concilier ces deux principes. Son expérience l'a toujours empêché de créer des héros en dehors de ce monde des Conrad, des Lara, des Manfred; son imagination ne lui a jamais permis de les oublier. Il a fait un singulier compromis de l'un et de l'autre, en mêlant des êtres byroniens au monde réel. Otez Manfred de sa solitude et jetez-le au milieu d'un joli village anglais, avec un aubergiste, un caporal en retraite, un ministre et un propriétaire; que Lara renonce à ses vaisseaux et se fasse voleur de grand chemin dans le West-Riding ou dans le Cumberland; persuadez à Conrad de quitter l'Archipel pour louer un appartement meublé à Londres, et se présenter à un club; c'est ainsi que M. Bulwer a établi l'équilibre entre l'idéal et la réalité. Y avait-il mieux à faire dans le temps où nous vivons? Qui le sait? Voilà du moins ce qu'il a fait pour satisfaire aux besoins d'une imagination peu commune, voilà ce qui lui a réussi longtemps, jusqu'au jour où il a été obligé de fermer la porte à cette imagination, la folle du logis, et de se contenter de la réalité. De là il résulte qu'il y a deux romanciers dans M. Bulwer, celui d'autrefois et celui d'aujourd'hui. L'un et

Digitized by Google

l'autre sont à étudier, parce qu'ils contiennent l'histoire tout entière du roman anglais depuis trente ans.

II. — M. BULWER AUTREFOIS.

Rien n'est plus facile que de faire la part de l'idéal et du réel dans les anciens romans de M. Bulwer : on dirait qu'il n'a pas pris la peine de les fondre ensemble. Des personnages vivants, et que nous avons rencontrés bien des fois, coudoient sans cesse des êtres singuliers, exceptionnels, que l'on n'a jamais vus, mais qui réveillent notre curiosité. Les uns sont faits pour notre instruction ; ils nous peignent le monde tel qu'il est ; nous les écoutons ; ils nous amusent ; nous retenons leurs conseils ; nous profitons de leurs maximes. Leur sagesse ou leur savoir-faire s'ajoute à notre expérience de la vie. Mais ils parlent seulement ; ils vont et viennent ; ils se meuvent, ils n'agissent pas ; l'intérêt ne se porte pas sur eux. Les autres agissent ; ils sont les héros du roman. C'est pour eux que nous éprouvons de la pitié, de la terreur ou de la haine. Mais ils sont mystérieux ; ils ne parlent guère ou bien ils parlent pour nous raconter leur histoire, quand ils ont irrité notre impatience, jusqu'à la fin du troisième volume. Ceux-ci ont été créés par l'imagination de l'auteur, ceux-là par son expérience. L'expérience et l'imagination sont deux collaborateurs qui ont fait le livre, sans se soucier autrement de s'entendre et de travailler ensemble. Les deux collaborateurs ont fait chacun leur besogne à part ; ils l'apportent au jour convenu, et une main hâtive met le tout en pages.

Le roman de *Pelham* va nous servir d'exemple. Commençons par l'œuvre du premier collaborateur, celui sans lequel il n'y aurait ni drame ni roman. Ouvrons le portefeuille de l'imagination. Nous en tirons le joueur Tyrrell et Glanville le mélancolique. Le premier est une intelligence vigoureuse unie à beaucoup de corruption. C'est un homme qui a vu le monde et qui ne croit qu'aux mauvais instincts. Dans sa course vagabonde, il s'est fait un bagage de scepticisme et d'immoralité hardie. Il a une philosophie qui est celle du mépris, en vertu de laquelle il est incapable d'aimer un homme et d'estimer une femme. En fait d'amour, il ne croit qu'à la débauche et ne se soucie même plus de la couvrir d'un voile. Avec beaucoup d'esprit, une connaissance singulièrement profonde de la vie et de la société, une conversation vive et facile, il se plaît dans la bassesse, et se fait un système de la crapule. C'est un coquin philosophe. Ces sortes de

Digitized by Google

types ont joui de la popularité. Est-ce à cause de leurs vices, ou à cause de leurs systèmes ? Leur corruption servait-elle de recommandation à leur philosophie, ou leur philosophie à leur corruption ? Quoi qu'il en soit, il est incontestable que cette manière originale d'être vicieux était à la mode.

Le second, Réginald Glanville, est un Lara de bonne compagnie. Quand il dépose le masque de l'homme du monde, vous lisez sur sa figure, sur ses joues creuses et pâles, dans le nuage sombre de son regard, dans la teinte vitrée de son visage, le souvenir d'un passé douloureux et les ravages d'une âme qui se dévore elle-même. Sa parole vive et saisissante paraît peu sensée aux gens froids et positifs. « C'est un homme, disent-ils, qui aime trop le paradoxe ; il a de l'imagination ; mais elle est trop triste. » Glanville est sujet à des accès de mélancolie et d'accablement qui touchent à la démence. Alors il demeure parfaitement silencieux et vous oublie, vous et tout ce qui l'entoure. Parfois il sort brusquement de sa rêverie et reprend le fil de la conversation comme s'il n'avait pas été rompu ; il a oublié son absence. Si notre lecteur jouit de l'avantage de quelques cheveux gris, il doit se rappeler qu'au temps heureux où il était blond, dans le petit monde même du collége, il a vu quelque petit Glanville, qui se croyait obligé de se donner des airs de souffrance morale et d'âme dévastée, parce qu'il avait le teint pâle et des cheveux d'un noir de jais. Les Glanville étaient partout ; ils foisonnaient dans les bals où ils ne dansaient jamais. On pouvait les ranger en deux classes, ceux qui ne sortaient jamais de leur mélancolie et se taisaient toujours, parce qu'ils étaient aussi dénués d'esprit que de sens commun (charlatanisme tout à fait nouveau que celui du silence), et ceux qui parlaient par moments et pour ainsi dire par accès. Mais ils ne manquaient jamais alors de se réveiller en sursaut. L'émission de leur voix était toujours précédée d'un tressaillement. Ils sortaient toujours d'une rêverie profonde, même pour dire qu'il faisait chaud et que la musique était bonne.

Le vrai Glanville fuit le monde ; ordinairement, quand il tombe dans sa taciturnité, il vous quitte et va se renfermer dans son appartement. Il a fait un roman étrange, passionné, plein d'un intérêt puissant. Mais il dédaigne la renommée, et quand par hasard il se trouve devant quelques-uns de ses admirateurs, il prend plaisir à soutenir des opinions contraires à celles qui ont fait la réputation de son livre. Il vit dans la société comme un homme qui n'a rien de commun avec elle. Il a les habitudes du luxe, il n'en a pas le goût ; sa table est chargée de vaisselle d'or, mais il la regarde à peine ; les mets et les vins y sont exquis, et c'est à peine s'il en goûte ; riche comme Monte-Cristo, sobre comme un anachorète, dédaigneux

Digitized by Google

cependant de la parade, n'ayant tout au plus que deux ou trois invités, vivant comme un homme qui s'efforce d'oublier et que le souvenir assiége pourtant sans cesse. Poète, artiste et grand seigneur, Glanville cherche en vain des distractions dans la poésie, dans les œuvres d'art et dans la richesse. Le vrai Glanville n'est possible qu'en Angleterre. Il faut qu'il soit aristocrate, ou il serait banal et ridicule. Les Romains, ces grands seigneurs d'autrefois, viveurs à la fois grossiers et mélancoliques, avaient aussi leur maladie des riches; mais c'était une maladie du corps autant que de l'esprit, la jaunisse, et ils l'appelaient la maladie des rois.

Un mystère impénétrable enveloppe l'existence de Glanville. Il disparaît durant six mois, et l'on apprend qu'il a vécu dans une chaumière humide et malsaine, dont il louait une chambre à une pauvre vieille femme. Que faisait-il là? on n'en sait rien; mais on l'a rencontré la nuit dans un cimetière voisin, et on l'a vu se jeter sur une tombe en poussant des cris. Tout à coup il part pour le continent; personne n'entend plus parler de lui; seulement il paraît que, sous un faux nom, il s'attache à la poursuite d'un certain Tyrrell, qu'il entre sur ses pas dans les maisons de jeu, lui, si riche, lui, si plein de mépris pour l'or. Il ne joue qu'avec ce Tyrrell, il le ruine, et quand il le voit perdre, un éclair de joie implacable traverse sa physionomie. Un héritage relève Tyrrell de sa ruine; alors ce n'est plus par les angoisses de la misère que Glanville poursuit sa vengeance, mais les armes à la main. Il l'insulte, il le provoque, il le harcèle jusqu'à ce que le misérable tombe sous les coups d'un de ses pareils. Le roman proprement dit est entre ces deux hommes, et tout le mystère est dans la haine qui les anime l'un contre l'autre. Tyrrell a déshonoré, au moyen de la violence, une femme aimée de Glanville, que celui-ci avait mise sous la protection de son amitié. Nous avons lâché le secret; l'auteur se garde bien d'en faire autant jusqu'à son dernier volume. Le mystère est un procédé d'imagination infaillible et commode, qui amusait beaucoup la curiosité des lecteurs de romans d'alors. Aujourd'hui l'on admire moins ce tour d'habileté, qui consiste à tenir l'intérêt prudemment captif comme un chat enfermé dans un sac; ouvrez le sac, le chat vous échappe, le tour est fait; le roman est fini.

Voilà la part de l'imagination dans le roman de *Pelham;* passons au second collaborateur, l'expérience. Nous trouvons dans son portefeuille, la vie des classes élevées, *high life*, et le rôle de Pelham. Pelham, aristocrate radical, collatéral de Byron, ne peut être dupe des grâces convenues de la gentilhommerie. Aussi ne craignons pas qu'il manque de franchise. C'est un ennemi du *cant*, comme toute la jeune littérature; il le pourchasse dans tous ses détours et sous

Digitized by Google

toutes ses formes. Le *cant* de l'habit noir, le *cant* de la bonne société, celui des liaisons désintéressées et de l'amour platonique; le *cant* de la métaphysique, nouveauté allemande et qui commence à plaire dans le monde, le *cant* du bon goût et de l'érudition culinaire, que sais-je? toutes les affectations raffinées qui composent la simplicité et la candeur de l'homme du monde : tout cela passe la revue devant Pelham, homme des nouvelles générations, respirant l'horreur des vieux mensonges de la vieille société. Il fouette au passage tous ces ridicules et toutes ces petitesses; il s'en donne à cœur joie. « Ah! mes beaux messieurs, hommes comme il faut, vous faites consister la distinction suprême à comprimer toute expression de vos sentiments : vous êtes des êtres glacés, sans cœur et sans entrailles; vous ne connaissez ni la sensibilité ni l'enthousiasme. Vous, le modèle de l'homme du monde, qui vous êtes cru un héros dans vos infortunes conjugales, vous n'êtes qu'un prodige d'affectation. Homme étonnant, vous vous admirez vous-même, parce que vous mangez sans bruit, parce que vous marchez et vivez sans bruit, parce que sans bruit vous perdez votre femme et votre argent. Voilà des gens qui ne sauraient faire usage d'une cuiller, ou recevoir un affront, sans faire un vacarme désagréable. Fi! les petites gens! Pour vous, on vous enlevait un jour votre femme : un valet maladroit vint vous avertir. Quelle affaire désagréable! Ces domestiques n'en font jamais d'autres. Que fîtes-vous dans cette occasion mémorable, ô vous, le parangon des gens comme il faut? Vous demandâtes votre robe de chambre; vous cherchâtes dans la maison : votre honneur se devait cela à lui-même. Vous montâtes au grenier, vous descendîtes à la cuisine. Par malheur vous rencontrâtes votre coupable moitié dans l'escalier. Quelle rencontre fâcheuse! Combien de gens auraient fait du bruit! Vous ne dîtes pas un mot de l'événement : le complice fut présenté par vous à votre club, et par vous invité à dîner deux fois par semaine, durant une année. Homme admirable! Et vous, madame, vous étiez liée d'amitié avec ce jeune homme, amitié toute platonique, nul n'en aurait voulu douter, jusqu'au jour où vous vous fîtes enlever par lui. L'aimiez-vous, au moins? et votre enlèvement ne serait-il pas une espèce nouvelle d'affectation? On assure que le jour où ce beau projet fut arrêté, vous avez parcouru la liste de vos invitations, et que, la saison étant déjà bien avancée, vous n'y avez trouvé aucun engagement qui valût la peine de rester chez vous. On dit même qu'au moment décisif, quand vous étiez sur le marchepied de la voiture, quand votre amant pressait déjà votre main sur son cœur, vous vous êtes souvenue que vous aviez oublié votre magot de Chine et votre petite levrette. Vous rentrâtes chez vous pour les

Digitized by Google

prendre, et c'est ce qui procura la rencontre fâcheuse où votre mari se conduisit comme un héros. »

Ces deux échantillons de la vie aristocratique ne sont rien moins que le père et la mère de Pelham. Cela est dans l'ordre, et la filiation d'une génération nouvelle n'en est que mieux accusée.

Eh bien! puisque Pelham fait main basse sur les mensonges de la société choisie, de cette société du *cant* et des conventions sociales, ennemie de Byron et de quiconque veut être soi-même, et marcher dans sa liberté, place à Pelham, à ce type d'une société nouvelle, aristocratique toujours et même fort jalouse sur ce point, mais généreuse, libérale et hardie! Un jour, en France, quand la magistrature et la noblesse eurent l'audace de penser tour à tour qu'elles étaient l'Etat, avant que la royauté eût eu la puissance de leur dire : « Vous vous trompez toutes deux, et c'est moi qui suis l'Etat, » un parti de petits-maîtres prétendit au pouvoir et ils reçurent le nom *d'importants*. Le dandy, ou si vous voulez, Pelham, a été le petit-maître, l'important de l'Angleterre. Comme les *importants*, les dandies ont aspiré à régner par le droit de leur supériorité sur l'esprit des autres hommes, par le droit de leurs conquêtes sur le cœur des femmes. Comme eux, ils ont été les prétendants de l'élégance, de la galanterie, et même de la fatuité. Comme eux, ils ont caressé la popularité, la démocratie; comme le duc de Beaufort, ils ont voulu être les rois des halles. Les dandies n'existent plus; ils ont été remplacés par les *exquisites*. Faibles successeurs que ceux-là, êtres, pour ainsi dire, sans substance, qui n'ont reçu en partage qu'un adjectif pour nom, et qui ne méritaient pas davantage, n'ayant que des qualités extérieures, rien de solide; étrangers à l'art, à la politique, à la littérature, dont le mérite consiste dans la forme d'un chapeau, dans la coupe d'un habit et dans la couleur d'une cravate; êtres superflus comme une épithète, êtres efféminés, hermaphrodites enfin comme un adjectif qu'ils sont. Les dandies sont bien morts. Ils ont duré le temps d'une mode; ils ont vécu ce que vit la forme d'un habit. Mais ils ont eu la puissance; ils ont fait la gloire de la race des beaux.

Ils sont les fils du beau Brummell, mais des fils plus grands que leur père. Brummell avait d'Alcibiade la parure, le bon goût, le besoin de la réputation, mais non pas l'avidité généreuse du pouvoir. Il n'était que l'homme prédestiné de la toilette et des belles manières. A l'âge de six ans, il coupa sa jaquette en forme d'habit et se fit un gilet du plus beau corsage de sa tante. A neuf ans, il repoussa la bière et se passionna pour le marasquin, comme Sa Majesté, le premier gentilhomme de l'Europe. A l'école, quoiqu'il eût grand faim,

Digitized by Google

il ne serait jamais revenu au pudding, et son argent passait à faire cirer ses souliers. Quand il fut grand, il ne salua plus ses camarades, et employa trois fabricants pour faire ses gants, l'un pour la main, l'autre pour les doigts, et le troisième pour le pouce. Il fut charmé de lui-même, c'est le secret unique pour charmer les autres. Il fut amoureux dès le collége, et pour témoigner son amour à sa Dulcinée, il redoubla de coquetterie, de toilette, de parfums et d'essences. Il pensa que la meilleure preuve de son dévouement pour la personne de sa maîtresse, était de lui montrer quelle extrême vénération il avait pour sa propre personne. Ce fut son seul amour, et il l'oublia bien vite. Comme en Angleterre on vous estime selon les personnes que vous voyez, il fit sa cour aux grands, mais il les gouverna. Ses habits et ses chevaux le firent rechercher de tous les jeunes hommes; les scandales bien ménagés de sa conversation lui gagnèrent les femmes. Les jeunes gens et les femmes, voilà ce qu'il faut conquérir dans le monde. Ils tiennent les clefs de la société, comme saint Pierre celles du paradis. Brummell fit rage, Brummell régna dans le monde ; on l'admirait, on l'adorait. Et pourquoi ? parce qu'il foulait aux pieds ses admirateurs, parce que rien n'égalait son ambition, si ce n'est son orgueilleux dédain. Voilà la grandeur de Brummell ; elle se bornait à l'empire de la mode. Mais il fonda quelque chose, la puissance d'un homme sans richesse, sans talents, mais qui a du goût et des manières. Il transmit cet héritage aux dandies, qui furent plus hardis et plus grands.

Les dandies acceptèrent, dans la succession de Brummell, ses goûts, ses chevaux et son orgueil. Ils y ajoutèrent le pouvoir : ils furent diplomates, membres de la Chambre des communes, et secrétaires d'Etat. Pour cela, ils firent une chose bien simple ; ils changèrent quelque chose à la coupe de l'habit. Comment peut-on faire de si grandes choses avec de si petits moyens ? c'est ce qui étonnera la postérité, et cependant rien n'est plus vrai. Jusque-là c'étaient les ciseaux du coupeur qui décidaient de la forme du vêtement ; le dandy se réserva cette fonction précieuse, et il y déposa une pensée philosophique, politique, sociale. Quelle différence désormais entre un habit et un habit ! L'habit du coupeur est matériel et prosaïque ; il suit platement les contours de nos membres ; il est grossièrement calqué sur la nature. L'habit du dandy orne la nature et l'idéalise. L'habit du coupeur est collant, et encore il ne peut se passer du supplément ridicule de l'embourrure. L'habit du dandy est aisé et gracieux, sans cette ouate, bonne pour les poupées et pour les bourgeois gentilshommes. Le dandy, soigneux de ne ressembler à personne, évite les excentricités, qui sont du génie dans les grandes choses, et de la folie dans les petites. Il fascine les au-

Digitized by Google

tres et ne l'est jamais lui-même. Il met à se vêtir une sérénité philosophique, et la porte de son cabinet de toilette est fermée à toutes les passions. Il ne porte jamais de bijoux que pour une femme : le sentiment seul donne de la dignité aux brimborions. Il ne s'habille jamais de la même façon pour faire une visite à un ministre ou à une maîtresse ; pour plaire à un oncle avare, ou à un cousin fastueux. Le grand personnage qu'il veut gagner, est-il un merveilleux ? il ne va le voir qu'avec un gilet pareil au sien : l'imitation est la plus sincère des flatteries. Il sait mettre de la sensibilité dans la chute d'un collet, du pathétique dans une boucle de cheveux. Rien n'égale la netteté de sa toilette ; il laisse aux gens vulgaires la précision tirée à quatre épingles. Je m'arrête : il faudrait transcrire tous les préceptes de la philosophie de Pelham. Mais j'en ai dit assez : comprenez-vous maintenant que le ministère, les deux chambres et les trois royaumes devaient appartenir aux dandies? Si vous ne le comprenez pas, c'est que vous n'avez jamais réfléchi sur la puissance du ton et des manières dans une société polie, et sur l'énorme part que les femmes possèdent dans le gouvernement de ce monde. Et je n'ai pas dit toute la vérité ; car le dandy n'était pas seulement maître de toute l'Angleterre : il a fait sentir sa puissance à l'Europe. Quoi qu'on fasse, il faut à un monde cultivé un type aristocratique; on peut en rire, mais on l'admire et on le copie. Où prendra-t-on ce modèle? Où reste-t-il encore une aristocratie? Est-ce à Vienne, la ville des bureaux, des titres creux et de l'oisiveté nobiliaire? Est-ce à Berlin, pays de professeurs, de militaires et de méthodistes ? Est-ce à Saint-Pétersbourg ? Il y a beaucoup de roubles, mais pas une existence libre et indépendante. Il y eut autrefois une aristocratie française, il y eut un Versailles, des marquis. Ce temps n'est plus. Nous sommes réduits, comme M. Jourdain, à nous livrer à notre tailleur, qui nous habille à son caprice, et met les fleurs de nos vêtements tantôt de haut en bas, et tantôt de bas en haut. En devenant démocrates, nous avons donné notre démission d'héritiers des Lauzun et des Richelieu. L'Anglais n'est-il pas aujourd'hui l'arbitre des élégances, *arbiter elegantiarum* ? C'est le maître naturel de ce siècle froid et roide, sans grâce et sans façons. L'Anglais n'est pas poli, et il fait gloire de ne pas l'être. Quand vous lui faites visite, il croit que vous en voulez à sa table ou à sa femme. La société choisie est aujourd'hui dans sa période anglaise, et la distinction a fait divorce avec la politesse. Mais on pourrait supposer que nous regrettons les marquis : n'insistons pas sur ce point.

Pelham est à la fois le type et la satire des dandies : excellente création, et qui demeure attachée au nom de M. Bulwer. Mais le personnage de Pelham n'est pas un roman, et il en faut un. Nous allons sans

Digitized by Google

cesse de Pelham à Glanville et de Glanville à Pelham, de l'imagination à l'expérience et de l'expérience à l'imagination. C'est à peu près l'histoire des soixante volumes de M. Bulwer. On assure qu'après avoir commencé par écrire lentement et avec peine, il est parvenu, à force d'écrire, à remplir tous les matins, de dix heures à une heure, vingt pages de roman. J'imagine qu'aujourd'hui il consacre sa plume à Pelham et demain à Glanville, aujourd'hui à Eugène Aram et demain au caporal Bunting. Le lundi, il est le disciple de Byron et le mardi de Fielding; les jours pairs, il est à l'imagination, et les jours impairs à l'expérience. Il n'est jamais parvenu à les gouverner ensemble.

Cette lutte de deux principes contraires est en même temps le défaut et l'honneur de l'écrivain. Il s'est résigné le dernier à bannir la poésie du roman. Il a interrogé de toutes les façons la fibre poétique de son siècle; il a continué la veine de *Pelham* dans le *Disowned* et dans *Devereux*. Puis il a cherché l'idéal hors de la société; il a essayé de ces grands criminels qui étonnent périodiquement notre monde en apparence si honnête et si rangé. Il a fait, par système, des romans de voleurs et d'assassins, *Paul Clifford* et *Eugène Aram*; leur succès a été merveilleux. Si vous blâmez l'auteur, commencez par faire le procès au public. Puis il a passé en Allemagne. *Night and Morning* et *Day and Night* sont inspirés de la sentimentalité d'outre-Rhin. Puis il s'est plongé dans l'histoire, et a tenté sur nous l'effet de la baguette magique de Walter Scott. Les *Derniers jours de Pompéi* et *Rienzi*, œuvres magistrales, ont fait une réputation de savoir à un poète qui semblait n'en vouloir qu'une de popularité, de hardiesse et même de scandale. Puis il est revenu au roman mystérieux dans *Zanoni*, à Byron dans le poème du *Nouveau Timon*, aux poignards et au poison dans *Lucretia*. Est-il une seule évolution du roman moderne qui ne soit pas dans M. Bulwer? Est-il une seule touche du clavier poétique de notre temps qu'il n'ait pas essayée? Parmi toutes les tentatives de l'artiste, il nous reste quelque chose à dire sur le Bulwer d'autrefois, le Bulwer de l'imagination; après *Pelham*, deux surtout sont demeurées dans la mémoire des contemporains, *Rienzi* et *Eugène Aram*. Voilà deux romans très remarquables; ce sont ses meilleurs, et cependant il leur manque à tous deux un air de vérité. Poète, vous avez beau chercher l'idéal, l'évoquer, l'appeler à grands cris, il se cache; vous le poursuivez à perte d'haleine, il vous échappe. On dit que la poésie est partout. Oui, sans doute, mais comme l'eau vive dans les entrailles de la terre, et vous avez beau avoir soif, il faut la seconde vue pour découvrir la source. Il y a quelque chose d'artificiel et d'apprêté dans

Digitized by Google

l'imagination de M. Bulwer. J'y vois toujours le dilettante à côté de l'artiste.

Rienzi n'est pas vrai comme *Ivanhoé* ni comme les *Puritains*. Nous ne partageons pas tous les préjugés répandus aujourd'hui contre le roman historique; ce sont les préventions d'une époque dénuée d'imagination. Que le roman historique mêle le faux avec le vrai, nous le regrettons pour l'histoire ; mais le mal n'est pas aussi grand qu'on pense. Il ne trompe pas les gens instruits qui discernent l'erreur; il rend service aux ignorants qui apprennent le vrai, grâce à l'amorce du faux. Ce qu'il fait de tort à l'histoire d'une main, il le répare de l'autre. On ne demande pas au roman historique une exactitude scrupuleuse, on lui demande la vérité sur une époque et sur un homme. C'est une vérité d'impressions et de sentiments; la vérité de détail, la vérité chronologique est inutile. C'est en ce sens qu'on a dit de Walter Scott qu'il était plus vrai que l'histoire. Le roman historique de M. Bulwer est plus exact et moins vrai. *Rienzi* a la vérité du détail et de la chronologie. Prenez ce livre pour apprendre l'histoire d'une révolution romaine en 1347; ne le prenez pas comme un roman à la manière de Walter Scott. Lisez plutôt M. Bulwer que le P. Ducerceau; mais n'y cherchez pas le sentiment vrai des hommes et des choses. Le *Rienzi* du romancier vous dispensera de lire sa vie anonyme écrite par un contemporain, et publiée il y a trente ans; mais si vous voulez connaître le tribun lui-même, au lieu du détail de sa biographie et de l'histoire, ne lisez pas le romancier. Si au contraire il vous faut un Rienzi de fantaisie, par exemple, un politique lettré, révolutionnaire, du XIXe siècle, arborant sur son drapeau la royauté de l'intelligence, dogmatisant sur la révolution et sur le progrès, protestant contre le règne de la force et annonçant l'avénement des idées, s'il vous faut un Rienzi philosophe, affranchi des préjugés, assistant aux cérémonies de la ville pontificale, comme un Anglais élevé dans la crainte du papisme et dans l'horreur des indulgences, en un mot, un Rienzi ayant lu l'histoire du déclin et de la chute de l'empire romain par Gibbon, alors le roman de M. Bulwer ne vous laisse rien à désirer.

Les autres personnages du roman sont-ils plus vrais? Imaginez dans cette révolution romaine, un homme d'une famille puissante, Adrien Colonna, qui se range au parti du tribun par le sentiment de la justice. Dans tous les temps, il y a des cœurs que l'injustice révolte, dans toutes les guerres civiles, des esprits modérés et conciliants. Mais faut-il qu'Adrien Colonna soit un Lord d'Angleterre qui embrasse le parti des radicaux? Est-ce que je puis croire à un patricien du XIVe siècle, qui lutte avec la puissance de l'opinion publi-

Digitized by Google

que, qui sacrifie à son patriotisme ses relations avec les hautes classes, qui est la victime des médisances et des commérages, qui est en guerre ouverte avec le *cant?* En croirai-je mes yeux et mes oreilles? Le *cant* à Rome, il y a cinq cents ans! Du temps de Pétrarque et de Dante! Quelle intrépidité dans le faux et dans le convenu! comme c'est anglais! Adrien Colonna est un membre de la Chambre des communes, qui lit les journaux tous les matins, et qui fait à cette lecture beaucoup de mauvais sang. Il est de mauvaise humeur : c'est qu'il n'a pas été salué dans Regent's Park par tous les personnages dont la voiture a croisé la sienne.

Walter Scott a mis dans *Ivanhoé* un templier violent et sensuel, Réginald Frondebœuf, si je ne me trompe. M. Bulwer a le sien dans *Rienzi*. Celui de Walter Scott est dans toutes les mémoires : il est énergique et vrai ; il est de son temps. Voyons celui de M. Bulwer. Il suffit de l'entendre parler quelques minutes. Voici quelques lignes où il raconte à un ami ses amours avec Adeline de Courval.

« Nous nous aimions dès l'enfance. Sa famille était plus riche que la mienne. On nous sépara. On me donna à entendre qu'elle m'abandonnait. Je tombai dans le désespoir et je pris la croix de Saint-Jean. Le hasard nous rapprocha ; j'appris que son amour pour moi n'avait pas diminué. Pauvre enfant! Elle était encore un enfant, monsieur, même alors; et moi, j'étais fougueux, étourdi, et non sans expérience peut-être dans l'art de gagner et de séduire une femme. Elle ne put résister à mes instances ou à son propre amour. Nous prîmes la fuite. Dans ces paroles vous devinez la suite de mon histoire. Mon épée et mon Adeline étaient toute ma fortune. La société nous condamnait. L'Eglise menaçait mon âme, le grand-maître ma vie. Je devins un soldat de fortune. Le destin et mon bras droit m'ont favorisé. J'ai fait trembler à mon nom ceux qui me méprisaient. Ce nom doit briller encore, comme une étoile ou comme un redoutable météore, aux yeux des nations troublées!... Mais c'est assez... Vous avez lu dans les joues pâles d'Adeline. N'annoncent-elles pas la maladie? Je n'aime pas ces couleurs fugitives qui brillent et disparaissent.

» — Le changement de séjour et le climat du midi rétabliront sa santé, répondit Adrien. Dans la vie exceptionnelle que vous menez, elle est si rarement en contact avec d'autres personnes, et surtout de son sexe, qu'elle doit rarement s'apercevoir de ce qu'il y a de pénible dans sa situation. L'amour d'une femme, Montréal, comme nous l'avons appris tous les deux, est un vêtement qui la met à l'abri de plus d'un orage! »

Si l'on ajoute que Montréal est exilé de son pays, qu'il est troubadour et qu'il fait d'assez beaux vers, qui peut douter que Montréal n'ait lu Byron?

Eugène Aram est le second exemple qui prouve que ces conceptions manquent de vérité. Nous n'avons pas plus de préventions

Digitized by Google

contre les idéalités allemandes que contre le roman historique. Mais nous avons blâmé Rienzi, inspiré par la lecture de Walter Scott, et nous ne faisons pas moins de réserves contre Eugène Aram, inspiré par la lecture de Goëthe. Nous ne saurions refuser notre admiration à la grande idée du poète allemand. C'est un terrible et noble supplice que celui de l'âme humaine dévorée de la soif de connaître et ne pouvant atteindre aux sources sublimes où elle voudrait l'étancher, aspirant vers le ciel et retombant toujours sur la terre, prenant pour la centième, pour la millième fois son essor, et se heurtant contre la voûte inébranlable de sa prison. Ce châtiment de la science humaine cache une profonde moralité; il est aussi le supplice de l'orgueil, la douleur poignante de l'intelligence qui n'aime que soi. Cette grande pensée deviendrait plus belle encore, quand l'âme de Faust s'ouvre à des sentiments plus humains, et que l'amour le ravit au sein de l'infini, — si Goëthe avait eu autant de cœur que d'intelligence, et que le grand poète eût été vraiment capable d'aimer. Eugène Aram, quoiqu'il fasse beaucoup de déclarations d'amour, n'est pas plus aimant que le docteur Faust. Sa véritable, son unique passion est la science. Mais cette passion est-elle touchante? Où sont les aspirations douloureuses de l'intelligence humaine? Eugène Aram trouve ses satisfactions dans ses livres, dans son observatoire, dans sa solitude. Cette passion est-elle noble? Eugène Aram a fait un crime pour s'assurer les loisirs de l'étude; il a assassiné un malheureux débauché qui venait de recueillir un héritage; il l'a tué le soir, dans une embûche, avec un complice. C'est un docteur Faust qui tremble à chaque instant d'être arrêté. Cette passion est-elle vraie? Si le docteur Faust venait demeurer dans une vallée quelconque d'Angleterre, entre un village plein de bonnes gens et de commères, une auberge où les passants boivent de l'ale toute la journée, une maison où le *squire* vit avec son neveu, grand pêcheur à la ligne, et ses deux filles, belles demoiselles qui aiment beaucoup la promenade, si le docteur allemand faisait élection de domicile dans un tel horizon, je m'étonnerais de ses grandes aspirations vers l'infini, et je lui croirais même le timbre un peu fêlé. Il fait bien de vivre dans un monde éloigné du nôtre, et je ne le comprends qu'à cette distance, et au sein de son idéal. Eugène Aram est un Faust positif, qui a fait un crime matériel, un Faust anglais au milieu d'une paroisse anglaise. Avec le meurtre qu'il a sur la conscience, j'ai peine à comprendre ses ravissements intellectuels, ses élévations vers le ciel et les étoiles. Je ne puis croire aux beaux discours d'un assassin sur la condition des pauvres, ni à son humanité, ni à sa philanthropie. Son amour pour Madeline ne me semble pas plus vrai. Il a beau regar-

Digitized by Google

der comme souillée sa main droite, qui a brisé le crâne d'un homme; je ne puis souffrir que sa main gauche même presse avec amour celle d'une pure et innocente jeune fille. Je ne conçois dans un tel homme que le désir de la possession. Il n'aime pas; il se laisse aimer. Si Eugène Aram aimait réellement, il finirait par s'humilier, même et surtout aux yeux de Madeline. Je sais qu'un aveu mettrait le comble au malheur de Madeline; mais au moment de mourir sur un échafaud, quand toute espérance est perdue, l'amour d'Eugène Aram devrait le faire parler au lieu de le faire taire; ce stoïque silence, c'est de l'orgueil, peut-être de la prudence; l'amour conseille la réparation et le sacrifice. « Madeline, j'étais indigne d'être aimé de toi! » Voilà ce qu'Eugène Aram devait dire en mourant. Mais l'amour de cet homme vient de la tête, et, suivant le mot d'une femme d'esprit, il n'a que du cerveau à la place du cœur. Le grand succès de ce livre est un succès de curiosité; il fallait pour le faire beaucoup d'imagination et un rare talent dramatique. On sait d'ailleurs que le nom était celui d'un meurtrier qui avait fait grand bruit en Angleterre. Le livre fut d'abord un drame : c'est le roman d'un temps où l'on aimait mieux le théâtral et le surprenant que le vrai.

Tel a été M. Bulwer de 1827 à 1848, de vingt-deux à quarante-trois ans; poète et romancier hardi, esprit paradoxal, plume à la fois aventureuse, infatigable et savante. Doué d'un remarquable talent d'observateur, il a mieux aimé suivre la trace brillante de l'imagination. Ardent et mobile comme sa génération, il a souvent sacrifié la vérité à l'éclat, et la plupart de ses livres sont des coups de tête.

III. — M. BULWER AUJOURD'HUI.

Il y a quelques semaines, sir Edward Bulwer Lytton prononçait un discours à Glasgow en qualité de lord recteur de l'Université. C'est une fonction qui ne tire pas à conséquence. Le lord recteur lit une harangue devant les jeunes gens, fait présent à l'Université d'une somme ronde qui est consacrée à certains prix de fin d'année, disparaît, et les écoliers n'entendent plus parler de lui. Il ne prend aucune part à l'administration ni à l'enseignement de l'Université : c'est une dignité qui dure le temps de lire quelques feuillets. Il semblerait donc que tout le monde peut être lord recteur, à condition de faire un discours, et, par conséquent, un romancier aussi bien que tout autre. Cependant, inviter un écrivain aussi peu sévère que

Digitized by Google

l'auteur de *Pelham* à inaugurer des facultés, charger un poète qui a fait parler tant d'aimables Lovelaces, tant de Byroniens sceptiques, tant de mauvais sujets philosophes, de former l'esprit et le cœur des étudiants, même pendant une heure, prier l'auteur de *Paul Clifford*, d'*Eugène Aram*, de *Lucrétia*, d'exhorter la jeunesse à la régularité du travail, au respect des maîtres, à la pureté des mœurs, à la pratique de la religion, ne serait-ce pas une imprudence dont les bons presbytériens de Glasgow sont incapables? Il faut donc que M. Bulwer soit bien changé. Je ne sais si le jeune héritier de Knebworth, bâtissant des châteaux en Espagne, au soleil, sur le bord de l'étang, voyait parmi ses rêves d'avenir l'Université de Glasgow assemblée, et lui-même lisant une harangue en qualité de lord recteur; rêve flatteur, assurément; car, à cette époque, les lords recteurs étaient mieux que des poètes, et même que des membres de la Chambre des communes. Mais ce dont je suis sûr, c'est qu'il n'y voyait pas les choses graves et édifiantes qu'il adresserait à ces jeunes gens, ni les mouvements éloquents qu'il trouverait contre l'abus de la science et les excès de la civilisation.

M. Bulwer fait aujourd'hui des romans tirés de la vie réelle, des romans familiers, comme il les appelait autrefois, non sans dédain. Ce changement a étonné le lecteur; rien pourtant n'était plus facile au talent souple et riche de l'auteur de *Pelham*. Il n'avait qu'à consulter davantage son expérience, à laquelle il avait fait la part un peu étroite, à écouter un peu moins son imagination qu'il avait traitée en enfant gâtée. Il obéit un des derniers au goût du public. On croit trop aujourd'hui que le roman anglais est de sa nature calqué sur la réalité. Parce que les écrivains copient fidèlement la vie, on s'imagine qu'ils n'ont jamais songé à autre chose, et l'on fait une qualité ou un défaut inhérent à l'esprit anglais, de ce qui, en grande partie, est le défaut ou la qualité des Anglais de nos jours. Faut-il donc rappeler que le roman anglais s'est élevé à la hauteur de la poésie? Tout le monde oublie-t-il Walter Scott, que tout le monde a pourtant lu? Pauvres romans, feuilles poétiques, qui avez fait pleurer tant de beaux yeux, et sourire tant de bouches gracieuses, que votre destinée est mélancolique! La mode d'aujourd'hui fait oublier si complétement celle de la veille, qu'il semble que le roman du jour ait dû être éternel. Et moi-même, peut-être, je partagerais l'erreur générale, si la série nombreuse des livres de M. Bulwer n'était pas là pour m'avertir et pour me dire : « Nous aussi, nous avons été nouveaux, brillants, populaires, du temps que le public avait de l'imagination. Nous sommes l'histoire des vicissitudes du roman contemporain, et ce roman positif, réaliste, qui triomphe avec tant d'impertinence, n'est que la dernière de ces

Digitized by Google

vicissitudes. » M. Bulwer a changé comme le public ; mais un peu plus tard que lui. Il s'est tourné vers la vie pratique : suivons-le dans cette voie.

Les pasteurs, les guerriers, les laboureurs, les prêtres ont eu tour à tour le gouvernement de ce monde. C'étaient des hommes qui agissaient, combattaient, travaillaient, parlaient, vivaient en plein air. Tout se faisait alors à la face du soleil et devant les hommes assemblés. Aujourd'hui tout se fait à l'ombre, silencieusement ; on parle peu ou à des heures fixées ; mais on écrit beaucoup. Tout ordre est écrit ; on gouverne la plume à la main. Ministres, généraux, évêques, officiers civils et municipaux, agriculteurs, industriels, banquiers, négociants, tous enfin, gouvernants et gouvernés, font mouvoir leur administration, dirigent leur armée, veillent à la santé des corps et au salut des âmes, attisent le feu de leurs fourneaux, poussent leur charrue, ramassent leur blé, envoient ou rappellent leur argent d'un bout du monde à l'autre, vendent leur marchandise, sans quitter leur bureau, sans déposer leur plume, sans ôter leurs pieds de leur chancelière. On se plaint de la bureaucratie, mais qui n'est pas bureaucrate? Nous sommes le siècle sédentaire. Virgile a imaginé pour Thésée le supplice de rester assis, et ce châtiment a exercé la sagacité des commentateurs ; nous nous sommes condamnés au supplice de Thésée. Ce qui manque le plus, peut-être, à notre société moderne, c'est l'action, c'est l'exercice, utile à la santé des nations comme à celle des individus. Le plus fâcheux, c'est que nous admirons notre mal. Tout ce qui supprime les mouvements de l'homme est salué comme un progrès ; partout où il y avait des êtres humains en action, nous mettons des machines. Dès qu'un enfant peut se tenir sur son séant, nous le mettons à l'école, au collége ; c'est-à-dire que nous le faisons asseoir sur un banc durant dix ou douze ans. Nous encourageons par des prix son travail et sa tenue, c'est-à-dire son immobilité. Et nous n'avons pas tort, dans l'intérêt de son avancement ; c'est en étant assis qu'on fait son chemin ; la fortune et le pouvoir sont le lot de ceux qui savent rester le plus longtemps assis. Rester assis, chez les anciens, signifiait être paresseux, indifférent. Démosthènes reprochait aux Athéniens de rester assis quand Philippe menaçait la république ; Cicéron s'excusait de rester assis quand la guerre civile déchirait l'Etat. Rester assis, chez les modernes, signifie être sage ; et cette image se prend toujours en bonne part. *Siéger* est l'une des expressions les plus nobles de la langue française. Nous ne concevons l'ordre que sous la forme d'un homme assis. On dit que la société, que le bon sens public, que le crédit se *rasseoit*.

L'homme ne vit pas seulement d'étude et de vie contemplative ; il

Digitized by Google

faut qu'il dépense cette activité qu'il a reçue du ciel, et qui est son premier besoin. Agir, telle doit être, telle est réellement la loi des générations nouvelles, tel est le besoin qui les jette dans les folles entreprises ou qui les pousse aux grandes actions. M. Bulwer a consacré à cette pensée son livre très bien accueilli et universellement approuvé, *Les Caxton*. Une famille ancienne, ruinée, qui se relève et reprend de la vigueur, telle est la famille des Caxton qui est le sujet de ce roman. Pisistrate Caxton, fils du scolar Austin Caxton, élevé dans la tiède et paisible atmosphère des livres, se jette dans la vie active, émigre en Australie, fait une modeste fortune, et revient labourer ses champs, dessécher ses marais, fertiliser ses landes et rendre, avec son capital, la fécondité à son héritage et une nouvelle chaleur au sang appauvri de sa maison. Herbert Caxton, son cousin, fuit la corruption des villes, où il s'est gâté, où il a couvert de souillures l'écusson de ses ancêtres, et va chercher dans le travail de ses mains la régénération de l'âme et le goût de la vertu. Il se fait colon, berger, ouvrier, sous un autre hémisphère, pour revenir soldat, pour retrouver dans un labeur infatigable un nouveau baptême qui effacera les taches de son honneur, pour se rendre digne de mourir sur un champ de bataille. Grandeurs et misères de la vie active dans une sphère commune, dans une pauvre et honorable famille, voilà le tableau où l'auteur a groupé un petit nombre de figures animées et d'excellents détails.

L'activité est comme toutes les choses de ce monde, bonne ou mauvaise. Celle de l'oncle Jack n'est pas de la première espèce ; mais il lui faut une place dans le tableau ; car il représente, parmi les hommes d'action, une espèce bien connue et bien répandue dans le monde. Il est de ceux qui ne savent pas attendre la fortune, et qui la perdent, faute de lui donner le temps de venir. L'oncle Jack est un grand spéculateur : ceci est de tous les pays, au moins aujourd'hui. Mais c'est un spéculateur philanthrope, et, dans ses projets, il affecte de ne jamais penser à lui-même : ceci est plus anglais. Nos spéculateurs à nous s'attachent à prouver que leur intérêt est lié à celui des actionnaires et des consommateurs. Le spéculateur anglais se donne mille peines pour faire croire qu'il est inspiré par un besoin d'humanité. A quoi tient cette différence ? Serait-ce que notre public est moins naïf et que M. Gogo se paie moins aisément de beaux discours que le Gogo britannique ? Serait-ce, qu'en matière d'argent, nous avons plus de franchise, et que nous n'habillons pas le veau d'or en quaker, avec une bible à la main ? L'oncle Jack porte toujours l'humanité dans son cœur. A ce métier philanthropique, il a perdu trois fois une modeste fortune. Le jour qu'il hérita de son grand-père maternel un capital de six mille livres sterling, il s'avisa

Digitized by Google

que ses semblables payaient à leur tailleur un impôt cruellement exagéré. Par un mouvement de pure philanthropie, l'oncle Jack éleva une *Grande Compagnie Nationale et Bienfaisante de vêtements confectionnés*, dont le but était de fournir au public ce que nos voisins n'appellent pas et que nous appelons culottes, en excellent drap, à sept shellings et demi, et des habits, drap superfin, à une livre et dix-huit shellings, le tout fabriqué à la vapeur. En dépit d'une entreprise si manifestement chrétienne et charitable, cette Compagnie périt victime de l'ingratitude et de la stupidité des semblables de l'oncle Jack. De ses six mille livres sterling, il lui resta un cinquante-quatrième dans la vente d'une petite machine à vapeur, et un bel assortiment de pantalons tout faits. L'oncle Jack disparut : il était parti en voyage. Il emporta, dans sa valise, un bon nombre de ses pantalons et sa philanthropie. Celle-ci trouva son usage sur le continent comme dans les trois royaumes, et il épousa la querelle des Polonais, des Grecs, des Mexicains, des Espagnols, c'est-à-dire que l'oncle Jack mit un petit doigt dans l'emprunt polonais, grec, etc., dans tous ces emprunts qui sollicitent les cœurs patriotiques et sensibles aux intérêts fabuleux. Sans doute il rendit à ces peuples affligés de grands services, car il revint avec la preuve irréfragable de leur reconnaissance, sous la forme de trois mille bonnes livres sterling : seconde fortune de l'oncle Jack.

Aussitôt après, on vit apparaître un magnifique prospectus de la *Nouvelle grande Compagnie Nationale et Bienfaisante d'Assurances sur la Vie pour les Classes industrielles*. Il était déclaré, dans ce prospectus, que le désir pur de faire du bien à leurs semblables, et de moraliser la société, avait poussé les directeurs à fonder cette société qui, d'ailleurs, assurait aux actionnaires un bénéfice qui ne pouvait être moindre de vingt-quatre et demi pour cent : capital, deux millions ; secrétaire, le célèbre philanthrope M. Jack ; président, un archevêque, lequel naturellement ne donnait que son nom. Mais les classes industrielles montrèrent un esprit si obtus, elles comprirent si peu leurs intérêts, que la compagnie se dissipa en fumée, et, avec elle, la seconde fortune de l'oncle Jack. On n'entendit plus parler de l'oncle Jack durant trois ans. Oncle Jack, êtes-vous mort, et faut-il les conjurations de quelque magicien pour vous évoquer d'entre les ombres? Le magicien fut une petite annonce par laquelle on avertissait M. Jack de se présenter chez MM. tel et tel, avoués, pour y apprendre quelque chose à son avantage. Il parut aussitôt comme l'as de pique, enfermé dans une triple boîte, jaillit tout à coup obéissant à l'ordre du prestidigitateur. Troisième fortune de l'oncle Jack : une tante lui laissait une petite ferme dans le pays de Cornouailles.

Digitized by Google

Il découvrit, dans un magnifique champ de navets, une mine de houille. Au bout d'une semaine, le champ de navets était rempli d'ingénieurs; au bout d'un mois, les journaux étaient pleins d'annonces pompeuses de la *Grande Compagnie Nationale et Anti-monopoliste de charbon de terre, instituée en faveur des pauvres ménages de Londres.* Capital, un million; actions de cinquante livres, payables en cinq versements; profits appréciés à un minimum de 48 p. 100; se hâter de souscrire à cause de l'empressement général. La houille philanthropique de l'oncle Jack fit d'abord merveille. Il refusa de très belles offres pour demeurer principal actionnaire, prit un appartement à Londres, roula carosse et donna des dîners. Les actionnaires reçurent vingt pour cent durant trois ans; les actions avaient doublé, quand un beau matin, M. l'ingénieur-directeur passa en Amérique, cherchant pour son génie un théâtre plus vaste. Panique générale : on court à la mine de charbon, et l'on apprend que, depuis un an, elle s'est changée en une belle pièce d'eau, et que M. l'ingénieur-directeur payait la rente des actionnaires avec leur capital. La troisième fortune de l'oncle Jack, son appartement, son équipage, ses dîners et sa houille philanthropique avaient fait naufrage dans la pièce d'eau.

Cet oncle Jack est une figure dessinée d'un crayon vif et heureux. On ne peut s'empêcher d'aimer ce petit homme, assez replet, homme précieux malgré sa petitesse, parce que tout est utile en lui, et qu'il n'y a rien de perdu dans sa personne. Tout ce qui n'est pas philanthropie en lui est arithmétique, et tout ce qui n'est pas arithmétique est philanthropie. On aime sa gaieté inaltérable, et son habitude de se frotter les mains est un de ses charmes. Ajoutez qu'on n'a pas de plus jolies mains, de ces mains blanches, potelées, bien soignées, qui, au dire des Anglais, ne se rencontrent jamais sur le continent. Quelles mains fines et gracieuses! et comme elles vous donnent envie de leur confier votre argent! L'âme d'un Cicéron est sur les lèvres de l'orateur; celle d'un peintre est dans ses yeux; celle d'un musicien dans ses oreilles : l'oncle Jack avait son âme au bout des doigts. Homme plein d'attraits et de séductions, aussi propre qu'un souverain tout neuf; point de favoris ni de moustaches, rasé avec autant de soin que si sa figure avait été celle des actionnaires. Toujours la cravate blanche et une épingle de diamant, qui le fait souvenir, avec un soupir, de certaines mines de Mexico. Mais le plus remarquable ornement de sa personne, ce sont les nombreux cachets qu'il porte à sa chaîne de montre : chacun de ces cachets porte la devise de quelque défunte Compagnie. C'est son trophée qu'il porte à sa ceinture, comme les sauvages d'Amérique portent les chevelures de ceux dont ils ont triomphé dans les combats.

Digitized by Google

Quand on est trop bon philanthrope, on n'a pas le loisir d'être un bon parent, et l'amour trop ardent de l'humanité nous fait oublier quelquefois l'amour de la famille. Lorsque la fortune renonça à remplir périodiquement la bourse de l'oncle Jack, il se mit à faire du bien à ses semblables avec l'argent de son beau-frère, le Scolar Austin Caxton. Il monta, aux frais du Scolar, un grand journal intellectuel, philosophique et humanitaire, qui, une fois lancé dans les courants, vira de bord et devint le *Grand journal des Capitalistes.* Parti sous le pavillon du progrès social, il changea ses couleurs, grâce à l'associé, M. Peck, homme d'argent, qui disposait du nerf de la guerre, et arbora le drapeau des publicains, ce qui était d'une philanthropie contestable. Le *Journal des Capitalistes* fit naufrage et jeta sur le rivage l'oncle Jack, dépouillé comme un nouvel Ulysse, regrettant l'argent de son beau-frère submergé, et commençant à penser que le journal, au lieu de porter le nom du *Capitaliste*, aurait dû s'appeler l'*Anti-Capitaliste.* Ce léger changement aurait fait de ce projet ruineux une bonne affaire, et une entreprise plus philanthropique. Mais Démosthènes l'a dit il y a longtemps : il est trop tard, quand un journal a fait naufrage, de dire ce qu'il fallait pour le sauver. Le nouvel Ulysse trouva ses Phéaciens chez ses bons parents Caxton, dont il avait diminué l'aisance de moitié. Un soir, le pauvre naufragé parut au sein de la famille, non pas tout nu comme le célèbre aventurier des temps héroïques, mais couvert d'un paletot tout neuf et d'un bon cache-nez. Il se jeta dans les bras de son beau-frère, de sa sœur, de son neveu; il se serait jeté dans ceux du frère de son beau-frère, si le capitaine Caxton n'avait prudemment reculé d'un pas, et placé entre lui et l'ennemi le rempart d'un fauteuil. Là il maudit Peck et le *Capitaliste*, il regretta l'idée trop tardive de l'*Anti-Capitaliste*, se mit devant la cheminée, chauffa son pied droit, puis son pied gauche, se frotta les mains, exprima son repentir d'avoir compromis un argent qui n'était pas le sien, protesta qu'il n'avait pas fait autre chose depuis ce moment que de se repentir, jura qu'il se repentirait jusqu'à son dernier soupir, promit de faire la fortune de tous ses parents, et de renoncer à la philanthropie, mit son mouchoir sur ses yeux, demanda du punch, dormit d'un sommeil profond comme un philanthrope fatigué, et partit le lendemain matin, avec trois cents livres sterling qu'il leur avait empruntées.

Mémorable emprunt que ces trois cents livres ! ce sont les seules que l'oncle Jack ait jamais rendues et même avec de gros intérêts. L'oncle Jack restituant de l'argent ! acte héroïque, et que le lecteur voudra connaître en détail dans le dialogue suivant. La scène se

Digitized by Google

passe en Australie, à Adélaïde, chez Pisistrate Caxton, qui a réalisé son capital, et qui va partir.

L'oncle Jack. C'est donc positif! Vous retournez dans cette vieille Angleterre, fumeuse et puante, quand vous êtes sur le point de faire votre magot? Un magot, mon cher, faites au moins un magot. Ils disent tous qu'il n'y a pas dans la colonie un jeune homme qui fasse mieux son chemin. Pourquoi cette précipitation?

Pisistrate. Je veux voir mon père, ma mère, mon oncle Roland.... Voyez-vous, mon cher oncle, je ne suis venu qu'avec l'idée de réparer les pertes de mon père dans cette malheureuse spéculation du *Capitaliste*.

L'oncle Jack (toussant), s'écrie : « Cet infâme Peck! »

Pisistrate. Et de gagner quelques mille livres sterling pour faire valoir les pauvres arpents de l'oncle Roland. Mon vœu est rempli : pourquoi resterais-je?

L'oncle Jack. Quelques pauvres mille livres! quand vingt ans au plus vous feraient nager dans l'or.

Pisistrate. On apprend ici combien la vie peut être heureuse avec beaucoup d'occupations et très peu d'argent. Je pratiquerai cette leçon en Angleterre.

L'oncle Jack. Votre résolution est prise?

Pisistrate. Et ma place dans le paquebot retenue.

L'oncle Jack. Eh bien! n'en parlons plus. (Il fait des *hem!* et des *hum!* et examine ses ongles, ses beaux ongles en coque d'aveline, sans une seule tache. — Tout à coup, et jetant sa tête en arrière). Ce *Capitaliste*! je l'ai toujours eu sur la conscience, mon neveu! et je ne sais comment, depuis que j'ai abandonné la cause de l'humanité, je crois que j'ai songé un peu plus à mes parents.

Pisistrate. Naturellement, mon cher oncle; tout enfant qui a jeté une pierre dans l'eau, sait que le cercle s'efface à mesure qu'il s'élargit.

L'oncle Jack. Très vrai. J'en prendrai note pour mon prochain discours en faveur de ce qu'ils appellent le *monopole de la propriété*. Merci! pierre... cercle... (Il griffonne des notes sur son portefeuille). Mais pour en revenir à notre objet; je fais de bonnes affaires maintenant. Je n'ai ni femme ni enfant, et je sens que je devrais supporter ma part dans la perte de votre père. Nous étions à deux dans la spéculation. Et votre père, ce bon cher Austin, paya mes dettes par dessus le marché. Et combien ce punch me fit du bien, le soir où votre mère avait envie de gronder le pauvre Jack! et les trois cents livres qu'Austin me prêta, lorsque je le quittai! Neveu! elles me redonnèrent la vie! ce fut le gland du chêne que j'ai planté ici. Ainsi donc! (avec un effort héroïque) : les voici! (il tire de son portefeuille des billets pour une valeur de trois à quatre mille livres.) Voilà qui est fait.... et je dormirai plus tranquille! (Il se lève et sort brusquement de la chambre.)

Pisistrate (seul). Dois-je prendre l'argent? Oui, je pense; ce n'est que juste. Jack doit être vraiment riche, et peut bien faire des économies. D'ail-

Digitized by Google

leurs, s'il en a encore besoin, je sais que mon père le lui rendra. Et puis, Jack est l'auteur de la perte qui a été faite dans *le Capitaliste;* et ceci n'est pas la moitié de la somme que mon père a payée. Mais n'est-ce pas très beau de la part de l'oncle Jack?.... Il ne faut pas juger d'un homme quand il est nécessiteux et ruiné.

L'oncle Jack (montrant subitement sa tête à la porte). Mon neveu, vous pourriez doubler cet argent, si vous vouliez le laisser entre mes mains pour une couple d'années.... Vous n'avez pas idée de ce que deviendra mon affaire! Vous ai-je raconté cela?.... On m'a déjà offert sept fois la valeur de la somme pour laquelle j'ai acheté.... Mais je songe à une nouvelle Compagnie. Laissez-moi vous inscrire pour un nombre d'actions de la valeur au moins de ces mauvais billets. Cent pour cent! je vous garantis cent pour cent! (L'oncle Jack étend ses célèbres mains si douces, dans lesquelles dix doigts éloquents trahissent une émotion frissonnante).

Pisistrate. Ah! mon cher oncle, si vous vous repentez....

L'oncle Jack. Me repentir! quand je vous offre cent pour cent, sur ma garantie personnelle!

Pisistrate (mettant avec soin ses billets dans sa poche, sur sa poitrine). Eh bien! si vous ne vous repentez pas, mon cher oncle, permettez-moi de vous donner une poignée de main, et de vous dire que je ne consentirai pas à diminuer mon estime et mon admiration pour la haute délicatesse qui vous porte à cette restitution, en y mêlant des idées de placements, d'intérêts, de mines de cuivre et autres. Et puis, voyez-vous, cette somme étant payée à mon père, je n'ai pas le droit de la placer sans sa permission.

L'oncle Jack (avec émotion). Estime, admiration, haute délicatesse! Ce sont des mots agréables, mon cher neveu! (Il secoue la tête en souriant.) Rusé coquin! Vous avez bien raison; allez, emboursez l'argent comptant!... Mais, vous m'entendez, mon cher! ne revenez plus faire le gentil; vous n'aurez plus un sou de moi! (L'oncle Jack ferme la porte à la briser et s'en va brusquement. Pisistrate tire prudemment les billets de sa poche, soupçonnant à moitié qu'ils se sont déjà changés en feuilles sèches, comme de l'argent ensorcelé; il s'assure à loisir que ses billets sont de bons billets, et par des gestes expressifs témoigne de son plaisir et de son étonnement.)

Nous avons conservé à cette scène sa forme dramatique. M. Bulwer, dans ses romans nouveaux, se souvient de ses succès au théâtre, et il jette çà et là, surtout dans le livre de *My Novel,* des scènes dialoguées. Cela produit un peu de mélange, mais le roman familier permet les fantaisies qui révèlent de temps en temps la présence de l'auteur.

L'oncle Jack est le plaisant de la comédie des *Caxton :* c'est l'homme d'action ridicule et fâcheux; il est de la race des frélons. Mais le véritable héros du drame, c'est la jeunesse active et remuante, c'est l'abeille qui veut amasser son butin et apporter son miel à la grande ruche, pleine de mouvement, de travail et de bruit. C'est en vain qu'on voudrait l'enchaîner, l'immobiliser dans un cercle

Digitized by Google

devenu trop étroit; il lui faut l'espace, le grand air et le soleil. On ne l'enferme pas dans un horizon factice. Un Athénien essaya un jour d'emprisonner ses abeilles; il se chargeait pour elles de faire leur cueillette; il leur apportait tous les jours du mont Hymette les fleurs les plus belles et les plus parfumées. Les abeilles ne firent pas de miel. La jeunesse est comme l'abeille du mont Hymette; quand les ailes lui ont poussé, il lui faut l'action, la liberté, les vastes espaces. C'est ce besoin d'agir qui pousse les nouvelles générations. Ne leur parlez pas toujours de vie contemplative et studieuse : pour elles c'est la mer Morte, et il leur faut l'Océan. Ne leur parlez pas toujours de livres : il n'y en a que trop sur leur chemin. Les livres assiégent aujourd'hui un jeune homme. Veut-il être poète ou orateur? Il lui faut naturellement dévorer des livres, beaucoup de livres. Le barreau a-t-il pour lui des charmes? Encore des livres, toujours des livres! Est-il tenté de se faire médecin? Il faut commencer par tuer le temps à force de livres, pour acquérir le droit de tuer des hommes. Si sa foi et ses mœurs lui permettent d'entrer dans l'Eglise, alors il entre dans le monde même des livres. Car c'est de livres que vit l'Eglise anglaise en particulier. C'est à coups de livres qu'un vicaire anglais devient recteur de paroisse, doyen, évêque; et il semble que l'Evangile ait dit à cette Eglise, non pas : « Tu es pierre, et sur cette pierre, etc., » mais bien : « Tu es livre, et sur ce livre je bâtirai mon église. » Partout des livres enfin, excepté dans la profession des armes, qui n'est pas, en quelque sorte, une vocation anglaise, pour plusieurs raisons, et en particulier parce qu'on n'y fait pas sa fortune. Etre Anglais et vouloir faire sa fortune, ce n'est qu'une seule et même chose. La vie active est facile à ceux qui ont leur fortune toute faite; mais pour combien ceux-là comptent-ils dans la société? Tout le monde à peu près a sa fortune à faire, et le difficile est de la faire en agissant, d'employer des membres vigoureux et une large poitrine, non pas à vivre et à végéter, mais à devenir riche, entreprise éminemment anglaise. Il y a toujours sous l'Anglais du XIXe siècle le Scandinave qui s'expatriait pour chercher fortune. Mais aujourd'hui, dans cette vieille société, il est gêné par la foule et ne peut coudoyer son voisin tout à son aise. Il éprouve des sensations analogues à celles d'un enfant exubérant de santé, enfermé avec une cinquantaine d'autres dans une classe étroite : il a la poitrine rentrée, la tête dans les épaules; le poignet lui fait mal à force d'écrire : il voudrait bien prendre la clef des champs.

Pisistrate Caxton n'est donc pas un frère de Pelham, d'Eugène Aram, de Rienzi, ni de tous les héros que les romanciers et les poètes modernes ont faits d'une nature supérieure et se sont plu à combler des dons du génie. C'est tout simplement un jeune homme

Digitized by Google

de ce temps, possédé du désir de vivre et d'agir, impatient de la serre chaude, positif, plus positif que nous autres ses devanciers, ne manquant ni de bon sens, ni de sagacité, aimant le danger et sachant braver la peine; plus prudent peut-être que ne le sont les jeunes gens, même ceux de notre temps, qui sont exceptionnels, comme chacun sait; plus modéré surtout dans ses désirs que ne saurait être un véritable Anglais; et l'auteur lui-même en fait la remarque. Car en Angleterre M. Smith veut être plus riche que M. Jones, M. Walker plus riche que M. Smith, M. Brown plus riche que M. Walker, et M. Knight, qui est le plus riche de tous, veut être plus riche qu'il n'est. Et la vie s'écoule ainsi à faire sa fortune, ce qui fait qu'on finit quelquefois par la perdre. Cela commence à se voir même sur le continent. Mais il faut pardonner à l'auteur d'avoir fait Pisistrate si sage : le secret de gagner la jeunesse est celui de la flatter un peu.

Quelle est la conclusion philosophique de ce roman sur la vie active? L'émigration. Une jeunesse qui veut vivre au grand air, qui préfère sa bonne santé aux inflammations de cerveau, ses membres vigoureux et sa large poitrine au tempérament énervé de l'homme de cabinet, cette jeunesse-là doit émigrer. Fonder des colonies est une mission de la race anglo-saxonne : elle ressemble à la Grèce par ce côté. L'Australie, voilà le dénouement du drame domestique des Caxton; cette histoire est celle de bien des familles anglaises. Les agitations religieuses de l'Angleterre ont fondé la grande république américaine; ses agitations sociales doivent léguer à l'avenir une république australienne. L'Australie n'est plus seulement la colonie des transportés; elle est aussi celle des émigrants. Il faut la sève du travail et des bonnes mœurs pour créer une société : celui qui veut des arbres fruitiers ne transplante pas du bois mort. M. Bulwer, qui est philosophe et homme d'Etat non moins que poète, a pris sa thèse au sérieux, et il a profité des meilleurs ouvrages modernes sur la colonisation. En Angleterre, les romanciers eux-mêmes sont obligés d'être bien informés, et on ne leur permet pas, comme nous le faisons, de parler légèrement pourvu qu'ils amusent. C'est ce qui fait leur crédit : Robert Peel lisait des romans et l'avouait.

De Pelham à Pisistrate Caxton, quelle distance! Il y a vingt ans, nous avions l'Angleterre de la mode, celle des dandies et des fils du beau Brummell; nous avons aujourd'hui l'Angleterre émigrante. Hélas! vous n'êtes plus, beaux équipages, habits élégants, délicatesses mystérieuses, parfums d'aristocratie! Le *fine gentleman* n'existe plus. Il s'entoure de documents sur l'Australie : ce sont les derniers livres qu'il lira; il les rejette ensuite loin de lui, comme un écolier qui sort du collége, *tandem custode remoto*. Puis il court passer un

Digitized by Google

mois dans les landes du Cumberland, au milieu des moutons; il vit et cause avec des bergers; est-ce pour faire de la pastorale? Non, non! c'est pour apprendre à cailler des fromages, à tâter une laine crasseuse, à bien acheter, à bien vendre des brebis; c'est pour s'habituer à leur odeur, dont Théocrite ni Virgile n'ont parlé, et à la campane monotone qui sonne tristement à leur cou. Puis il apprend de tous les métiers : la division du travail n'est pas encore parvenue dans les solitudes agrestes de l'Australie; il se fait un peu charpentier, un peu forgeron. Il s'applique surtout à faire le plus de choses possible avec le moins d'outils possible. Ses mains, où trois gantiers autrefois réunissaient leur art et leur travail, sont maintenant noires et calleuses. Ce n'est pas tout, il faut être un excellent tireur, et laisser le fleuret pour apprendre à jouer des armes les plus triviales; il faut monter des chevaux indomptés, emprunter les bêtes les plus difficiles et les plus vicieuses et se casser le cou plusieurs fois pour achever son éducation d'émigrant. En un mot, il faut dépouiller le gentleman depuis la pointe des cheveux jusqu'à la plante des pieds. Un mot du roman dit tout : « *De fine-gentlemanise yourself!* » Partez maintenant pour l'Australie, ô vous, le Walter Raleigh du XIXe siècle! Fils des preux, dont les sépultures se voient encore au pied de la vieille tour féodale, sous ce vêtement grossier, vous êtes un plus grand aristocrate encore, vous êtes un roi qui n'a plus besoin de personne. A quoi servirait une valetaille à un *gentleman* qui part pour l'Australie?

Parvenu dans l'Australie, non pas des chercheurs d'or, mais des colons, qu'on appelle le Bush, l'émigrant est en face de la nature. C'est une Arcadie du siècle présent. Arcadie où l'on travaille, et où l'on ne chante ni Daphné ni Amaryllis. Le temps et une fortune à faire ne le permettent pas; d'ailleurs, les Amaryllis et les Daphnés y sont fort rares, et c'est l'article le plus cher en Australie. L'émigrant vit dans un palais bâti de ses propres mains; il a beaucoup de moutons qui sont sa fortune, croissant à vue d'œil et multipliant d'une manière assurée. Il jouit d'une santé florissante, entretenue par le galop de son cheval, par les pérégrinations de ses bestiaux, par ses combats avec les sauvages, par des courses haletantes, où il s'agit de la vie et de la mort. Enfin vient le jour où il dit adieu à la Terre promise de l'exil. Il retourne en Angleterre avec un certain nombre de passagers : tous ne sont pas si heureux que lui, parce qu'ils n'ont pas été aussi prudents. Ils n'ont pas cherché en Australie ce qu'elle leur offrait, et la Terre promise elle-même ne peut donner que ce qu'elle a. Mais l'émigrant, qui avait dépouillé le *gentleman* et ses besoins mesquins, revient mieux qu'il n'était : il revient un homme. Il se trouve presque étranger au milieu des rues

Digitized by Google

de Londres : il est tenté d'être honteux d'avoir une si belle santé quand il regarde toutes ces mines pâles, ces visages amincis, ces dos voûtés. Mais son étonnement est mêlé d'un sentiment noble et généreux. Il sent sa force, et marche à travers cette foule avec la timidité compatissante d'un bon géant qui craint de vous faire mal. Il lui semble que, s'il coudoyait un homme, il pourrait le tuer. Il songe à peine à se mettre en garde des omnibus ; il n'est pas bien sûr si ce serait lui-même ou l'omnibus qui serait écrasé. Qu'importe qu'il ait quelque chose d'étrange, et qu'un passant sur trois se retourne pour le regarder? Il est au dessus de ces vanités. Un tailleur, un bottier, un chapelier et un coiffeur lui auront bientôt rendu la forme d'un gentleman; mais il était plus difficile d'acquérir ce fonds de santé physique et morale, cette fortune de quelques milles livres sterling, et surtout l'art de s'en contenter.

M. Bulwer a eu de la peine à trouver un titre à son dernier roman, et, dans son embarras, il l'a appelé : *My Novel* (Mon Roman). En effet, quel nom donner à un livre qui contient cinq ou six sujets? Il était aussi difficile pour l'auteur d'imposer un titre à cette interminable histoire qu'il le serait pour nous de l'analyser. Nous nous garderons bien de nous engager dans cette épineuse affaire. Nos voisins nous ont emprunté la longueur des fictions à laquelle nous avons renoncé par lassitude. C'est une des conséquences de la publication hebdomadaire ou mensuelle. Le temps est un capital, et les Anglais le savent bien. Personne ne veut en faire une dépense exagérée; mais quand la dépense est répartie entre dix ou vingt mois, elle est moins sensible. Il n'y a que la somme ronde qui nous effraie. C'est le cas ou jamais de répéter que les bons marchés sont ruineux : les lecteurs trop avares de leurs moments pour en consacrer une portion raisonnable à lire un livre, les perdent en détail sans s'en apercevoir. Ils croient même y gagner, parce qu'ils ont plusieurs romans dans un seul. Il y a dans *My Novel* l'histoire des ceps de la paroisse, *the stocks*, espèce de pilori où le jeune paysan, modèle de son école, est jeté injustement. Autour de lui sont groupés avec art le *squire*, petit seigneur du village, qui représente l'autorité ; le recteur de la paroisse, qui représente la justice et la charité, qui distribue des pièces de *six pence* aux enfants sages, et défend les ânes contre les mauvais traitements; un réfugié italien, qui se croit un profond machiavéliste et qui n'est qu'un bonhomme ; son domestique, espèce de Caleb ingénieux à cacher la pauvreté de son maître, très dévoué à son patron San-Giacomo, bonhomme assez amusant ; une miss Jemima, vieille fille romanesque, ayant un cœur aussi bon que sa dot, et très désireuse de faire un heureux. Premier roman.

Digitized by Google

Il y a ensuite l'histoire de Dick Avenel, garçon très actif et très ambitieux qui revient d'Amérique, pourvu d'une belle somme, d'un besoin très vif de multiplier ses écus, et de se pousser dans le monde; radical par position, aristocrate par amour-propre, un de ces hommes qui montent à l'assaut du pouvoir en donnant force coups de poing à ceux qui sont au-dessus de lui, et force coups de pied à ceux qui sont au-dessous. Rangez autour de lui une famille qu'il secourt ou qu'il patronne, mais qu'il n'avoue pas, une veuve sensible qu'il épouse pour se faire une place dans la société, et qui se laisse épouser pour avoir un grand train de maison. Second roman.

Il y a encore les amours de Léonard Fairfield, le jeune poète avec la pauvre petite Helen Digby, qu'il rencontre au chevet d'un père mourant; amours naïves qui croissent et se développent entre les quatre murs d'une mansarde de Londres, sous la triple sauvegarde du travail, de la poésie et de la vertu. Rapprochez de ces deux types gracieux quelques originaux, un docteur Morgan, le médecin homéopathe qui gronde toujours et fait du bien sans cesse, qui abuse des doses infinitésimales, mais dont les charités sont beaucoup moins microscopiques que les pilules; un homme de lettres gueux comme Job, le pauvre Burley, homme de talent, qui se laisse exploiter, qui boit, qui pêche à la ligne et qui meurt de misère. Troisième roman.

Il faut compter encore les vicissitudes de deux camarades de collége, Frank Hazeldean, l'enfant prodigue, impatient de se ruiner et de se perdre, et Randal Leslie, le fourbe qui le pousse à l'abîme pour le déposséder et parvenir à la fortune. Ce Randal Leslie est un serpent dont le romancier s'est travaillé à distiller le poison : c'est une véritable œuvre d'art en fait de noirceurs. Dans les filets que cette vilaine araignée file lentement et patiemment pour prendre sa mouche, elle embarrasse successivement ce qu'il y a de plus retors ou de plus corrompu dans la société de Londres; une marquise italienne, à la réputation équivoque, et dont Leslie veut faire la femme de sa victime; un comte italien, intrigant, renégat, capable de tout; un baron Lévi, usurier fashionable, Robert Macaire de l'aristocratie anglaise. Quatrième roman.

Enfin, il reste la vie de deux amis, d'un secrétaire d'Etat et d'un lord, Audley Egerton et lord l'Estrange. Le premier, ne respirant plus que pour l'ambition, et, malheureux dans son hôtel de ministre, nous étale les misères d'un homme d'Etat, tandis qu'il nous fait pénétrer dans les secrets des partis politiques et nous initie à la stratégie parlementaire. Il est le héros d'une histoire mystérieuse d'amour qui se dévoile à la fin et lui permet de retrouver un fils au moment de rendre le dernier soupir. Le second, souvenir lointain de Pelham, de Glanville, et un peu de lord Byron, est un Childe-

Digitized by Google

Harold radouci. Il n'a pas été jusqu'à l'aigreur et à la haine ; il s'est arrêté à la mélancolie et à l'excentricité. Le lion a laissé rogner ses griffes : c'est encore un ennemi du *cant*, mais à l'eau rose. Il boude un peu la société ; mais il ne la maudit pas : il ne la croit même pas incurable, et se fait un peu redresseur de torts. Misanthrope chevaleresque, il se réconcilie aux habitudes sociales, trouve que le mariage a du bon, et fait une fin comme les autres. Cinquième et dernier roman.

Cinq romans dans un seul, c'est trop ou trop peu. Trop pour ceux qui, en lisant la fin, aiment à se rappeler le commencement ; trop peu, si l'auteur a prétendu représenter toutes les variétés de la vie anglaise, suivant son second titre : *Varieties in English life.*

Entre tant de figures qui se sont succédé devant nous, il est embarrassant de choisir. Prenons cependant celle de Richard Avenel, le parvenu, le radical, l'homme nouveau. C'est un de ceux à qui l'avenir appartient, et l'Angleterre, dans cinquante ans, n'aura peut-être pas d'autres maîtres. L'auteur, aristocrate de naissance et devenu conservateur par réflexion, a chargé légèrement ce personnage, mais sans altérer la vérité de sa physionomie. Cet homme qui a fait sa fortune aux Etats-Unis, n'en rapporte pas seulement des écus, mais des idées et des habitudes. Il a dans le progrès cette foi qui soulève les montagnes. Il voyage en dévorant l'espace, mais aussi en dévorant les livres ; et il ne lit jamais que les livres nouveaux. Lire les livres anciens lui semblerait reculer dans le passé. Sa foi dans le progrès est du même tempérament que celle d'un fanatique des vieux âges ; elle occupe si bien son âme tout entière qu'elle en a chassé la charité. Il ne veut pas qu'on limite le travail des enfants dans les manufactures ; déplore le temps perdu par l'ouvrier à dormir, et espère voir le temps où sur les vingt-quatre heures de la journée, on travaillera vingt-quatre heures. La puissance de l'Angleterre lui paraît être à ce prix. Que faire d'un homme dont la conscience est ainsi cuirassée d'économie politique ? Hors de chez lui et de sa ville, vous prendriez Richard Avenel pour un citoyen de l'Ohio ou du Kentucky : il est brusque et tranchant, il se met à son aise ; il voyage en passant ses pieds par les portières de la voiture. Mais quand il revient dans ses domaines, il reprend sa dignité. Ses jambes cessent d'être le point culminant de sa personne ; il ramène son gilet en bas, serre la boucle de sa cravate. On dirait un souverain qui revient dans sa capitale, après avoir fait un voyage incognito. Le démocrate américain débraillé fait place à la majesté du radical anglais. Les principes politiques sont des semences qui produisent des fruits différents suivant les terrains. Si Richard Avenel était Amé-

Digitized by Google

ricain, il serait sénateur, casserait son bâton sur les épaules d'un adversaire, pour le réfuter victorieusement, et recevrait un bâton d'honneur pour sa récompense. Mais Richard Avenel est Anglais, il demande à être baronnet, fait des propositions à une dame bien posée dans le monde, et invite chez lui des gens qui boivent son vin, mangent à sa table et se moquent de lui.

Une des grandes épreuves auxquelles est soumise la démocratie de Richard Avenel, est le déjeuner dansant qu'il donne à ses amis. Cette scène nous plaît, parce qu'elle a du caractère. Avec ce titre français de *déjeuner dansant*, il n'y a rien de plus anglais que les incidents qui la coupent, et les discours qui en font l'ornement. Les Français ne comprennent pas une fête sans quelques sergents de ville, ni les Anglais sans quelques discours.

Le déjeuner servi sous une tente, tire à sa fin : les convives commencent à se disperser dans le jardin. Richard est triomphant; il tient à son bras la charmante veuve madame Mac-Catchley, dont le teint paraît plus animé, les yeux plus brillants, le pas plus léger. Il se dirige vers un bouquet d'arbres que cet homme de progrès avait bien voulu laisser debout parmi tant d'autres. Qui sait si son projet n'était pas de se jeter aux pieds de la dame de ses pensées, comme un simple aristocrate du bon vieux temps? Tout à coup, il entend un bruit singulier, un murmure, un rire étouffé, un de ces bruits enfin qui ne s'élèvent que dans les assemblées, et qui glacent les orateurs aussi bien que les gens qui donnent des déjeuners dansants. Richard fait à sa sensible veuve des excuses au lieu de la déclaration qu'il était sur le point de lui faire, et se dirige à grands pas vers un groupe de sinistre augure, d'où sortaient les éclats de rire mal comprimés. Tout le monde se retire pour le laisser passer.

« — Qu'y a-t-il donc? demanda-t-il avec impatience, mais non sans une secrète alarme. » Pas une voix ne répond. Il s'avance et voit son neveu dans les bras d'une femme!

» — Dieu me bénisse! dit Richard Avenel.

» Et quelle femme!

» Elle portait une jupe de cotonnade, très propre, en vérité, pour une femme de chambre en second; et quels gros souliers! Elle avait un petit chapeau de paille noire, et un mouchoir de dix sous attaché en guise de châle sur sa poitrine avec une épingle. Elle paraissait respectable assurément, mais fort couverte de poussière! Et elle était pendue au cou de Léonard (le neveu de Richard); elle le grondait, le caressait, et criait tout haut.

» — Dieu me bénisse! » dit Richard.

» Comme il prononçait ce vœu innocent, la femme se retourna précipitamment, et se jeta sur Richard, et cacha dans ses bras son bel habit bleu,

Digitized by Google

la rose mousseuse de sa boutonnière et son gilet blanc, avec un sanglot de joie et des cris.

» — Oh! mon frère Dick! Dick, mon frère chéri! Je te revois donc! » Et alors deux gros baisers; quels baisers! Vous les auriez entendus d'un mille. La situation du frère Dick était cruelle. La foule, qui s'était contentée jusque-là de ricaner poliment, ne put résister à l'effet de cette soudaine embrassade. Il y eut une explosion générale : ce fut un vrai rugissement! Un homme faible en eût été frappé de mort; mais il retentit au cœur mâle de Richard Avenel comme la provocation d'un ennemi, et, en un instant, fit bondir hors des conventions polies du monde sa nature anglo-saxonne.

» Il leva brusquement la tête, parcourut le cercle de ses convives railleurs avec un regard de surprise et de sévérité :

« — *Ladies* et *gentlemen!* dit-il froidement, je ne vois pas ce qu'il y a de risible ici! Un frère et une sœur se rencontrent après une séparation de plusieurs années, et la sœur fond en larmes, la pauvre femme! Pour moi, je trouve ses pleurs fort naturels, mais vos rires un peu moins! » En un moment, la honte n'était plus du côté de Richard Avenel; elle pesait tout entière sur les assistants. »

Richard Avenel profite de son avantage avec la promptitude d'un homme qui a fait son chemin en Amérique, et qui est accoutumé à prendre son parti. Il donne son bras à sa sœur, la fait entrer dans sa maison avec son neveu, prend alors sa revanche, chapitre sœur et neveu, jure et tempête, se paie largement en colère et en injures du sacrifice qu'il a imposé à son amour-propre, les enferme sous clef, et retourne à ses invités. Il s'aperçoit d'un changement notable dans leurs dispositions. Des groupes se sont formés; on se concerte pour s'en aller; on se détourne à son approche. Chacun sentait que l'amphitryon lui avait fait la leçon; chacun était aussi mal à l'aise que lui; on s'attendait peut-être à un supplément de réprimande. De quoi n'était pas capable ce parvenu, cet homme commun? « Au diable! disait le colonel en se retranchant dans son col, le voici qui vient à nous! *Low and shocking!* Quelle histoire vulgaire et choquante! Filons! filons! » Mais Richard Avenel, qui a vécu en Amérique, a pris son parti : il s'adresse à madame Mac Catchley pour lui dire trois mots en confidence :

« — Vous avez de l'influence sur ces gens-là, et un mot de vous pourra effectuer ce que je désire. Madame Mac Catchley, ajouta-t-il d'un air solennel, je crois que vous avez quelque amitié pour moi, et il n'y pas une âme ici dont je pourrais en dire autant. Voulez-vous m'accorder cette faveur, oui ou non?

» — De quoi s'agit-il?

» — Priez tous vos amis, toute la compagnie, de revenir sous la tente, pour quelque petite chose. J'ai besoin de leur dire quelques mots.

Digitized by Google

» — Grand Dieu! quelques mots! Eh! c'est justement ce qu'ils redoutent! Pardonnez-moi, mais vous ne pouvez réellement pas inviter les gens à un déjeûner dansant pour les gronder!

» — Je ne veux pas les gronder, répondit Avenel très sérieusement; non, sur mon honneur! Je veux tout réparer; j'espère qu'ensuite le bal pourra continuer, et que vous voudrez bien m'honorer d'une contredanse. Je vous laisse à votre mission, et..... croyez-moi, je ne suis pas un ingrat! »

Madame Mac Catchley remplit sa commission, avec le tact habile d'une femme du monde, et un quart d'heure après, la tente est pleine, les bouchons sautent, le champagne ruisselle à gros bouillons; on boit et mange en silence, dans l'attente de ce qui va se passer. Richard, au bout de la table, se lève tout à coup :

« — *Ladies* et *gentlemen*, j'ai pris la liberté de vous inviter à rentrer une seconde fois sous cette tente, pour vous prier de vouloir bien sympathiser avec moi, à propos d'une circonstance qui nous a tous pris un peu par surprise aujourd'hui. Naturellement, vous savez tous que je suis un homme nouveau, l'auteur de ma propre fortune. »

» Beaucoup de têtes s'inclinèrent involontairement. Ces paroles étaient prononcées d'une voix mâle, et inspiraient un sentiment général de respect.

« Probablement aussi, vous savez que je suis le fils de très honnêtes ouvriers. Je dis honnêtes, et je ne leur fais pas honte. Je dis ouvriers, et ils ne me font pas honte non plus. Ma sœur se maria et s'établit loin de moi; je pris son fils pour le nourrir et l'élever. Mais je ne lui dis pas où j'étais, ni même que j'étais revenu d'Amérique. Je voulais prendre mon temps pour le dire, quand je pourrais lui donner la surprise, non-seulement d'un frère enrichi, mais d'un fils dont je voulais faire un *gentleman*. Eh bien! la pauvre chère femme m'a découvert plus tôt que je ne m'y attendais; elle a tourné mon jeu contre moi, en me donnant une surprise de son invention. Pardonnez-moi, je vous prie, la confusion produite par cette petite scène de famille. J'avoue qu'elle a été très drôle, et j'ai eu tort de dire le contraire; mais je suis sûr que je ne me trompe pas sur votre bon cœur; quels pouvaient être les sentiments d'un frère et d'une sœur qui ne se sont pas revus depuis l'enfance? Pour moi (et ici Richard fit un mouvement de gorge pour avaler, car il ne fallait pas moins pour laisser passer le gros mensonge qu'il faisait), pour moi, cette circonstance a été un moment de bonheur! Je suis un homme tout franc, et nul ne doit mal prendre ce que j'ai dit. Désirant donc que vous soyez tous aussi heureux dans votre famille que je le suis dans la mienne, tout humble qu'elle est, je demande à boire à votre santé! »

» Il y eut un applaudissement universel, quand Richard se rassit... Quelque aristocratique que soit ce pays, et surtout la noblesse de nos villes de province, il n'y a rien que les Anglais, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, respectent plus au fond du cœur qu'un homme qui est sorti de

Digitized by Google

rien, et qui l'avoue franchement. Sir Compton Delaval, vieux baronnet, dont la généalogie était aussi longue que celle d'un homme du pays de Galles, et qui s'était laissé amorcer malgré lui à cette fête par ses trois filles non mariées, se leva à son tour. C'était son droit, étant le premier par son rang et sa dignité.

« —*Ladies* et *gentlemen*, dit-il, je suis sûr que j'exprimerai les sentiments de toutes les personnes présentes, quand je dirai que nous avons entendu avec plaisir et admiration les paroles de notre excellent hôte. (Applaudissements.) Et si quelqu'un de nous, dans ce que M. Avenel appelle très justement la surprise du moment, s'est laissé aller à une gaieté peu convenable, en présence de... de... (le baronnet s'embarrasse).

Un souffleur. De quelques-uns des...

Le baronnet. De quelques-uns des... (Il ne peut plus en sortir.)

Le souffleur. Des sentiments les plus sacrés...

Le baronnet. Oui... des sentiments les plus sacrés de notre nature, je le prie d'accepter nos bien sincères excuses. Je puis dire, pour ma part, que je suis fier de ranger M. Avenel parmi les *gentlemen* du comté, (Ici l'orateur donne un grand coup de poing sur la table) et de le remercier d'une des plus brillantes fêtes dont il m'a été donné d'être témoin. S'il a gagné sa fortune honnêtement, il sait aussi la dépenser noblement. (Un bouchon saute.) Je ne suis pas habitué à parler en public ; mais je n'ai pu contenir mes sentiments. Et maintenant, je n'ai plus qu'à vous proposer la santé de notre hôte, Richard Avenel, esquire, et d'unir à cette santé celle de sa... sa très intéressante sœur ! »

» Cette allocution fut à demi noyée au sein des applaudissements enthousiastes et d'un triple hourra pour Richard Avenel, esquire, et sa très intéressante sœur.

« Je suis un fameux charlatan, pensa Richard Avenel en essuyant son front ; mais bah ! le monde n'est que charlatanisme ! »

Nous avons choisi un chapitre dans cette longue histoire de *My Novel*, qu'on ne pouvait résumer. Cependant il n'était pas possible qu'un poète, qui est en même temps un penseur, ne mît pas dans son livre quelque idée générale, et dans cette pâte un peu massive, qu'il pétrit pour l'appétit des lecteurs, un levain qui la rendît de plus facile digestion. En effet, il y a une pensée dans ce gros roman, et nous voulons la dégager avant de terminer. La vie active fait le sujet du livre des *Caxtons :* dans *My Novel*, l'auteur s'est proposé plutôt de peindre la vie intellectuelle. Les deux sujets se tiennent. De quelle manière les hommes de nos jours entendent-ils le règne de l'intelligence? Quel est l'esprit de ce savoir accumulé dans leurs têtes? Quel est l'usage qu'ils en font? Telles sont les questions que M. Bulwer semble s'être posées. La réponse qu'il fait à chacune d'elles sent médiocrement l'optimisme. M. Bulwer n'est pas un admirateur de son temps, et, après avoir si longuement médit de la

Digitized by Google

génération passée, il ne dit guère plus de bien de la génération présente ; il répare ses paradoxes anciens par ses sévérités actuelles. Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons : bien des misères du temps présent nous frappent comme lui, et nous croyons qu'il est plus utile d'accuser que de caresser ses faiblesses. Nous avons bien reconnu ces hommes dépeints par lui, qui n'amassent du savoir que comme un capital rapportant de bonnes rentes, qui ne cherchent dans les livres qu'un métier lucratif ou une place du gouvernement. Ne leur parlez pas de l'amour de la science et de la passion du beau, ils riraient de votre ingénuité. Ils n'aiment pas plus à lire qu'Alexandre Borgia ou le cardinal Dubois aimaient à dire leur chapelet ; mais les chapelets et les livres n'ont été que des moyens pour ceux-ci et pour ceux-là. Si le progrès est une religion de notre temps, ces hommes-là en sont les prêtres ambitieux. Autrefois, la déesse Isis, représentée au vulgaire sous l'image d'une vache, était le symbole de la science cachée dans le mystère du sanctuaire. Aujourd'hui, ce sanctuaire est envahi par les marchands, et la déesse de la science est devenue une vache à lait.

Du règne de l'intelligence à la théorie du progrès des lumières, comme on dit aujourd'hui, il n'y a qu'un pas. De là une foule de questions nouvelles qui se présentent à l'auteur. « Place à la science, à l'instruction populaire ! » s'écrie-t-on de toutes parts ; « en avant, en avant ! » Fort bien, dit l'auteur, mais où veut-on aller ? On fait beaucoup de bruit des lumières ; oublie-t-on que la lumière avance sans bruit ? Encore une fois où veut-on aller ? — La marche ascendante de l'instruction, dit un homme obstiné à s'appeler esclave, quoiqu'il soit très libre dans ses paroles, se dirige vers la conquête de la Charte du peuple. C'est le chartiste. — Non, dit un autre, elle aspire au triomphe des droits de la femme ! » C'est un homme qui s'est pris d'un caprice pour la femme de son ami, et qui est embarrassé de la sienne. M. Bulwer a le malheur de savoir à quoi s'en tenir sur les droits des femmes ; il ne signera pas leurs pétitions, et nous l'approuvons. — Un troisième plus positif, qui réussit parmi les classes moyennes, arrête la marche de l'instruction juste à point, pour battre en brèche le budget, et conquérir une place dans le *peerage*. Maladroit ! cette foule qu'il grossit ne servira qu'à lui marcher sur le corps. La foule ne vaut rien à ceux qui veulent se tenir dans le milieu : c'est la meilleure place pour être écrasé. — Un quatrième est un mystique, et il pense que cette marche générale doit aboutir à un antre de Trophonius quelconque. — Un cinquième, avec un chapeau à larges bords, prend cette marche pour une croisade générale en faveur de la philanthropie, de la paix perpétuelle et de la tempérance. — Un sixième, couvert de haillons, se soucie peu si l'on

Digitized by Google

va à droite ou à gauche, si l'on monte ou si l'on descend; comme il n'a rien à perdre, lui aussi crie, en avant! et fait plus de bruit que tous les autres. L'auteur ne proteste pas contre ce mouvement qui entraîne tout le monde; il se résigne à marcher avec ses contemporains, malgré le bruit de trompettes et de tambours dont ils l'assourdissent. Il veut bien crier avec eux, au diable ceux qui restent en arrière! mais il demande la permission de ne pas être ravi jusqu'au septième ciel par l'admiration.

Dans cette armée du progrès des lumières, il y a un mot d'ordre : *Knowledge is power*, l'instruction c'est la force. Tous les échos de l'Angleterre retentissent de ce mot. Ce qu'il y a de piquant, c'est qu'on le donne pour un mot de Bacon, et que des gens bien informés assurent qu'il n'est pas dans ses ouvrages. C'est un fait qu'il est aisé de vérifier; mais on se gardera de le faire et de perdre une si bonne occasion de disputes. Cette formule célèbre sera comme les cinq propositions du livre de Jansenius, sur lesquelles certains docteurs s'entremangeaient, sans s'assurer si elles y étaient comprises. La religion du progrès a donc ses jansénistes et ses molinistes. Que la formule soit ou ne soit pas dans Bacon, M. Bulwer a peut-être fait son livre pour la réfuter. Il y a un de ses personnages, celui qu'il a dessiné avec le plus de complaisance, qui a perpétuellement ce mot à la bouche. C'est le perfide et rusé Randal Leslie. Cette espèce de bête venimeuse et noire était-elle bien propre à remplir le dessein de M. Bulwer? Franchement, nous ne le croyons pas. L'auteur a choisi sa thèse avec une passion qui perce dans les noirceurs de son Leslie ; il ne devait y apporter, suivant nous, que de l'ironie. Il y a mis, je crois, de la colère. Il a fait un serpent odieux de la formule détestée, *Knowledge is power* : il fallait en faire une mystification. Randal Leslie est une vipère trop fine pour l'écraser du talon, comme l'auteur s'est voulu donner le plaisir de le faire. Je ne crois pas qu'un homme si habile et si infatigable puisse tomber dans un tel état d'abjection, et il faut qu'il périsse plutôt que de descendre au métier de cuistre dans un collége. Il y a des traits de vigueur dans ce caractère de Leslie ; mais la formule qu'il répète ne le rend-elle pas un peu ridicule... Quand il s'écrie à propos de tout : *Knowledge is power !* Je ne puis m'empêcher de songer à Candide, qui ne saurait rien voir sans répéter : « Pourquoi le docteur Pangloss a-t-il été pendu? et le bonheur sur la terre est de revoir mademoiselle Cunégonde ! » Le souvenir de Candide se présente ici bien naturellement. Randal Leslie n'est pas moins infatué de sa formule que le jeune bâtard westphalien de son optimisme, et M. Bulwer a voulu faire une satire des opinions régnantes, comme Voltaire. Si Randal Leslie avait été le Candide du progrès des lumières et de la puissance

Digitized by Google

de l'instruction, et cela n'était ni aisé à faire ni indigne du grand talent de M. Bulwer, nous aurions peut-être un excellent livre, un livre non pas seulement anglais, mais européen, sur notre temps. M. Bulwer eût obtenu deux résultats. Premièrement son livre eût été, non pas plus spirituel que celui de Voltaire (c'est une grosse affaire même de l'être autant), mais plus sain et plus utile; secondement, Randal Leslie, l'homme du savoir, aurait pu, sans choquer les vraisemblances, devenir portier dans une école, comme Candide, l'homme du monde le plus riche en diamants, finit ses jours dans une petite métairie, près de Constantinople.

De même que notre admiration pour l'esprit de Voltaire ne nuit pas à notre estime pour l'optimisme, philosophie plus sage et surtout plus chrétienne, de même notre jugement sur le dernier livre de M. Bulwer ne nous empêche pas d'avoir quelque confiance dans le progrès. Mais c'est de M. Bulwer qu'il s'agit, et ses lecteurs habituels ont dû saisir un mouvement de réaction bien sensible dans ses opinions. Nous constatons le fait sans le lui reprocher. Il est toujours temps d'être sage; l'auteur de *Pelham* n'eût pas été lord recteur de l'université de Glasgow, il n'eût pas fait un discours très bien pensé contre les excès du savoir, s'il ne s'était tourné tout entier du côté de l'expérience. Il y a plus de joie dans le ciel pour un pécheur converti que pour dix innocents. Mais il ne faut pas que le pécheur converti, quelque brillants et spirituels qu'aient été ses péchés, en fasse pénitence sur le dos des autres. Le Bulwer d'autrefois nous aimait assez; celui d'aujourd'hui ne nous épargne guère dans *My Novel;* et dans un certain passage entre autres, il semble qu'il ne connaisse rien au-dessous de la condition d'un Français. En vérité, nous ne sommes pas la cause des péchés de M. Bulwer; si je consulte les dates, nous le serions plutôt de sa conversion; et il nous devrait quelque reconnaissance d'avoir fait, à nos dépens, certaines épreuves sociales qui ont corrigé les autres aussi bien que nous. Quelque misérable que soit la condition d'un Français, M. Bulwer lui accorde au moins la consolation d'acheter ses romans, de les lire et même de les comprendre. Pour ma part, tout misérable que je suis, je ne suis pas sans quelque fierté d'avoir apprécié d'une manière impartiale un homme qui me méprise si fort. Je livre du reste à M. Bulwer une bonne partie de nos romans français d'il y a dix et vingt ans, et, bien que j'admire l'imperturbable sévérité avec laquelle il les condamne dans les *Caxtons*, j'avoue que les siens ne présentent pas de ces nudités qu'on voudrait bien voiler, sans être pour cela le moins du monde un petit-fils de Tartufe. Cependant, il s'en faut qu'il échappe lui-même à sa propre censure, et je l'avertis qu'une certaine corruption, pour être plus élégante dans ses livres, n'en est

Digitized by Google

pas pour cela plus salutaire. Il sera sans doute de mon avis, quand je me servirai contre le roman immoral, anglais aussi bien que français, d'une comparaison qu'il applique à un autre usage. Il y avait en Sicile un lac appelé le lac de Camarina; ses eaux limpides et transparentes cachaient une vase contre laquelle l'oracle d'Apollon avait mis en garde les habitants de ses rives, en leur défendant de l'agiter. Ces hommes imprudents, épris d'un amour insensé pour la fange, soulevèrent un jour cette vase odieuse. Ils prétendaient assainir le lac : ils empestèrent le pays et donnèrent la fièvre à beaucoup de gens. Le lac de Camarina c'est le roman de certains auteurs français, et un peu aussi du Bulwer d'autrefois.

L. Etienne.

Digitized by Google

LA

VITESSE DE LA LUMIÈRE

EXPÉRIENCES DE M. FIZEAU

Dans sa séance annuelle du 14 août 1856, l'Institut décernait à M. Hippolyte Fizeau le prix triennal de 30,000 fr. institué, l'année précédente, par un décret impérial. Le concours, dont on proclamait le résultat, avait mis en présence, selon le vœu du ministre : *Comme juges, les cinq classes de l'Institut; comme rivaux, tous les genres de mérite qu'elles résument.* L'emporter dans cette lutte, sur des concurrents d'une valeur incontestée, qui avaient tous honoré le pays par des travaux considérables dans les lettres, les sciences ou les arts, supposait dans M. Fizeau un mérite tout-à-fait exceptionnel. Quels étaient donc les titres de ce physicien à une distinction aussi éclatante? Quelle était la découverte capitale que la science lui devait? L'Institut récompensait en lui le savant modeste qui n'avait point voulu recourir à une popularité facile pour faire valoir ses recherches; il proclamait, par son choix, la haute valeur qu'il attribuait aux expériences si ingénieusement conçues et si heureusement exécutées par M. Fizeau pour mesurer la vitesse de la lumière et constater l'entraînement de l'éther.

La solution de ces deux questions, qui semblent se rattacher plutôt à la partie théorique de la science qu'à ses applications, n'était connue et appréciée que par les physiciens de profession; aussi, une grande partie du public, même du public lettré, ne s'est point

Digitized by Google

rendu compte du choix de l'Institut. Nous avons tâché, dans les pages qui suivent, de rendre intelligibles pour tous les lecteurs, sinon les détails des expériences de M. Fizeau, au moins leur point de départ et leurs conséquences. Pour mieux établir la part qui revient à ce physicien dans les résultats définitivement acquis par l'optique, nous avons fait précéder l'examen de ses recherches d'un historique rapide de la question.

Il n'est plus possible aujourd'hui de se tenir complétement en dehors du mouvement scientifique ; c'est un courant qui entraîne les plus rebelles ; la science devient partout notre auxiliaire ; il est indispensable d'en posséder au moins les notions les plus simples. On n'ose plus maintenant faire parade de son ignorance en matière scientifique ; on n'ose plus qualifier d'utopies les questions même les plus abstraites ; on craindrait de s'entendre appliquer le mot de Fontenelle : *On traite généralement d'inutile ce qu'on ne sait point; c'est une espèce de vengeance.*

I

Les philosophes anciens avaient dû rechercher le rôle de la lumière dans les phénomènes de la vision. L'origine des radiations lumineuses, leur mode de propagation dans l'espace, ne pouvaient manquer d'exciter une curiosité légitime, et de faire naître dans les écoles les systèmes et les controverses. Certes, s'il est dans la nature un agent admirable par les conséquences de son intervention, merveilleux par la continuité de ses effets, n'est-ce pas celui qui nous met en relation si intime avec les corps extérieurs et qui nous permet de découvrir, dans les profondeurs du ciel, ces milliers de soleils qui éclairent d'autres mondes ? Les opinions des anciens étaient sans doute fort erronées ; cependant, nous y trouvons le premier germe des théories que les modernes ont développées plus tard, en empruntant le secours d'une expérimentation rationnelle.

Est-il rien de plus séduisant pour l'imagination que le système d'Epicure concernant la vision, surtout quand ses développements nous arrivent dépouillés de leur aridité par la verve poétique de Lucrèce ? « Voyez les fleurs de nos jardins ; elles émettent, dans tous les sens, des corpuscules odorants qui ont la faculté d'impressionner un de nos organes et d'y développer la sensation des odeurs, tandis que les impulsions de ces mêmes corpuscules sont insuffisantes pour ébranler le sens si délicat de la vue et celui de l'ouïe. Examinez de près ces parfums déposés dans des vases mal clos ; pendant des

Digitized by Google

années entières, ils disséminent autour d'eux des particules odorantes et pourtant leur poids absolu ne paraît pas avoir diminué. La voix de l'homme ne lance-t-elle pas à son tour, dans toutes les directions, d'innombrables particules matérielles, lorsque, forte et vibrante, elle s'échappe des cavités de la poitrine, et qu'*une seule voix se divise alors tout à coup en des milliers de voix, puisqu'elle s'introduit, en même temps, dans une multitude d'organes, et leur transmet des paroles claires, distinctes et sonores*[1] ? »

N'est-il pas dès lors naturel d'admettre que les corps de la nature, capables de produire les émanations odorantes et sonores, possèdent aussi la propriété de laisser échapper de leur masse, des émanations visuelles, des *simulacres*, des images, des *effigies substantielles*, comme les nommait Lucrèce, qui viennent frapper notre œil et provoquer la vision ?

Le système d'Epicure n'est autre, on le voit, dans son principe, que l'hypothèse de l'émission que Newton devait, bien des siècles après, s'approprier en l'agrandissant pour en déduire une explication plausible des phénomènes de la lumière. Cette conception d'un envoi de particules par les corps lumineux est formulée par Lucrèce d'une manière plus nette dans les vers suivants, qui font voir, en outre, que la notion de la grande vitesse de la lumière était familière aux anciens : « Tu le vois, la vitesse appartient aux corps légers formés d'éléments subtils ; ainsi, la lumière et la chaleur du soleil sont douées d'une grande vélocité, et se composent d'éléments actifs et déliés qui se succèdent, se poussent en courant, pénètrent aisément le fluide aérien.... Les simulacres parcourent en un clin d'œil d'incommensurables espaces, parce qu'ils sont incessamment chassés par l'impulsion des corpuscules qui les suivent, et que ces légers corpuscules, dont le tissu est subtil et délié, pénètrent sans peine tous les corps et coulent en quelque sorte dans tous les interstices de l'air[2]. »

Est-ce à dire que, dans l'antiquité, le principe de l'émission de la lumière par les corps fût accepté par tous les philosophes ? Loin de là : les disciples de Pythagore expliquaient la vision en plaçant le point de départ des rayons lumineux dans l'œil lui-même ; les rayons devenaient comme les messagers de l'organe ; ils devaient se mettre en contact avec les corps, prendre leur forme extérieure, leurs contours ; puis, renvoyés par leur surface comme le seraient des corps élastiques, ils devaient rentrer dans l'œil pour y apporter l'image exacte des objets vers lesquels ils avaient été envoyés. Dans

[1] Lucrèce, *De natura rerum*, lib. IV, traduction de M. de Pongerville.
[2] *Idem*, traduction en prose de M. de Pongerville.

Digitized by Google

l'obscurité, les rayons partaient sans doute de l'organe mais n'y revenaient jamais.

Dans les idées des sectateurs de Zénon, l'œil voit les corps et distingue leurs formes par l'intermédiaire des filets aériens avec lesquels il est en contact, de la même façon que la main de l'aveugle voit à distance les objets qui l'entourent et apprécie l'état de leur surface, leur degré de consistance par l'intermédiaire du bâton dont elle est munie. Ces tiges élastiques constituées par des filets rectilignes de molécules dans l'air atmosphérique touchent constamment la pupille, et sont sollicitées à se mouvoir par les rayons visuels qui, partant des profondeurs de l'organe, viennent leur communiquer une activité spéciale. En devenant actif, le mince filet d'air se comprime, son extrémité la plus éloignée de l'œil se moule plus exactement sur l'objet à explorer et fournit alors, par voie de réaction, la sensation nette de la vision.

Le système des stoïciens était vague, incomplet; il expliquait, tant bien que mal, la vision des corps terrestres, l'air semblait nécessaire pour que la sensation pût se produire. Pourtant ils ont été, en optique, les précurseurs de Descartes; le créateur de la théorie des tourbillons a étendu cette conception, en y laissant l'empreinte de son génie. Il a admis que l'espace était rempli par une matière subtile, par des globules extrêmement petits, qui se suivent sans interruption et occupent dans l'intérieur des corps les intervalles qui séparent les molécules. Le soleil, les étoiles, les substances dont nous déterminons l'ignition à la surface de la terre, développent une sorte de trémoussement périodique dans leurs propres molécules extérieures, et, par suite, une compression dans les éléments de ce fluide subtil qui les entoure. Dès lors, chaque file de corpuscules contigus qui aboutit au corps lumineux, s'ébranle dans toute sa longueur et transmet instantanément l'agitation de la particule lumineuse jusqu'aux distances les plus grandes, sans que l'air et les corps transparents puissent arrêter l'ébranlement. Ici reparaît, dans le système de Descartes, cette comparaison du bâton de l'aveugle considéré comme médiateur entre l'œil et les objets extérieurs; les files de globules sont comparables à des tiges rigides, à des verges de métal qui transmettent, selon la pensée de Descartes, dans un instant indivisible, le choc que l'une de leurs extrémités a subi. Seulement[1], à la différence des stoïciens, la première cause de la vision, le *stimulus* essentiel, réside, d'après la théorie moderne, dans le corps lumineux ou éclairé et non pas dans l'œil de l'observateur.

Descartes considérait la propagation instantanée de la lumière

[1] Descartes, *Dioptrique*. Leyde, 1637-38.

Digitized by Google

dans l'espace comme la conséquence rigoureuse de son hypothèse. Cette opinion lui semblait d'autant plus facile à admettre, que tous les essais faits antérieurement pour mesurer la vitesse de translation de l'agent lumineux, avaient conduit à un résultat toujours identique : *la lumière se transporte d'un lieu à un autre dans un temps plus petit que tout temps mesurable*. Galilée lui-même s'était occupé de la question; il avait voulu mesurer la vitesse de la lumière dans notre atmosphère. Son procédé était à la fois simple, rigoureux, et pourtant le temps nécessaire à la lumière pour parcourir un intervalle de douze lieues avait été trouvé inappréciable. Quoique le résultat de l'expérience de Galilée ait été négatif, son principe nous paraît assez curieux pour que nous jugions utile de l'indiquer ici.

Pendant une nuit obscure, deux observateurs allèrent se placer chacun sur le sommet d'une colline élevée; les deux sommets étaient en regard l'un de l'autre et distants de six lieues environ. Chaque observateur était muni d'une lumière projetant un vif éclat et d'un écran qui pouvait momentanément en intercepter les rayons. Il était convenu qu'à une certaine heure de la nuit, l'un des observateurs, celui que nous nommerons *le premier observateur*, découvrirait brusquement la lumière dont il était porteur, et qu'à l'instant où l'autre, le second, serait frappé par les rayons qui en proviendraient, il abaisserait lui-même aussitôt l'écran qui cachait la sienne pour en faire jaillir la clarté. Dans ces conditions, le premier observateur calculait avec soin l'intervalle de temps qui s'écoulait entre le moment où il démasquait son flambeau et celui où il commençait à apercevoir la lumière de son confrère; cet intervalle devait exprimer le temps employé par les radiations lumineuses pour aller de la première station à la seconde, et revenir de la seconde à la première; c'est-à-dire pour parcourir une douzaine de lieues. Or, l'expérience fut répétée plusieurs fois, en prenant toutes les précautions désirables; et il fut constaté qu'au même instant où chaque opérateur découvrait sa propre lumière, il apercevait celle qui en était éloignée de six lieues; donc la durée de propagation était sensiblement nulle.

Descartes fit sur une plus grande échelle des observations qui le conduisirent à une conclusion identique. Les distances dont on dispose à la surface de notre globe étant probablement trop petites pour ce genre de détermination, il choisit une base bien plus large, la distance de la lune à la terre. Il espéra mesurer la vitesse de la lumière en observant le moment précis auquel la lune qui va s'éclipser, commence à pénétrer dans le cône d'ombre projeté par la terre, et en comparant ce résultat d'une observation directe à celui que donne *a priori* le calcul de la marche bien connue des deux astres. Il est clair que, si la lumière solaire met un temps fini pour se propager de la

Digitized by Google

terre à la lune, le commencement de l'éclipse ne sera aperçu par un observateur terrestre que quelques instants après que le disque lunaire aura déjà pénétré d'une certaine quantité dans l'ombre de notre globe. Il y aura désaccord entre le calcul, qui ne tient pas compte du temps employé par le rayon lumineux pour traverser l'espace qui sépare les deux astres, et l'observation qui constate, sans préoccupation d'aucun genre, l'époque apparente de l'immersion de notre satellite dans l'ombre terrestre; mais le désaccord en question ne put être reconnu. La pénombre qui accompagne toujours l'ombre de la terre, la réfraction que la lumière éprouve en traversant notre atmosphère, étaient autant de causes qui rendaient très difficiles, surtout à l'époque de Descartes, des appréciations de ce genre. Les petites variations dues à l'influence de la marche progressive de la lumière, étaient plus petites que les causes d'erreur inhérentes à l'observation.

En bonne logique, que devait-on conclure de tous ces résultats négatifs? Une seule chose, ce nous semble, à savoir : que la vitesse de la lumière est très grande par rapport aux distances terrestres, par rapport au rayon de l'orbite lunaire. Mais passer d'une conclusion aussi légitime à la croyance immédiate à une instantanéité absolue dans la transmission des radiations lumineuses, c'est fausser le raisonnement, c'est s'abandonner de gaîté de cœur aux caprices de son imagination. L'opinion de Descartes se trouve même en contradiction avec l'interprétation la plus habituelle des phénomènes de mouvement dans la nature. N'est-il pas vrai que l'idée d'espace est invariablement unie dans notre esprit à l'idée de temps? C'est même par la considération de leur rapport que naît en nous la notion de *vitesse*. N'est-il pas vrai que, lorsqu'on nous parle d'une vitesse infinie, il reste toujours dans notre pensée la conception d'un temps excessivement petit, jamais d'un temps tout à fait nul? Ce choc reçu par une tige dure et rigide, faut-il admettre avec Descartes qu'il est transmis instantanément dans toute la longueur de la tige? Il n'est pas douteux que l'ébranlement qu'il occasionne met un temps très court, mais un temps fini, pour se transporter d'une molécule à la suivante. Que le mobile qui va produire le choc possède à l'avance une vitesse de translation suffisante, une portion du solide frappé pourra être enlevée, entraînée par le mobile, sans que la communication de mouvement ait eu le temps de s'effectuer dans les parties voisines. C'est ainsi que la balle qui s'échappe d'un canon de fusil placé à une faible distance d'un carreau de vitre, y produit un trou parfaitement rond, d'un diamètre égal au sien, sans que les bords de l'ouverture soient même fendillés.

Huyghens, qui avait pressenti la possibilité d'une mesure, pour

Digitized by Google

la vitesse de la lumière, luttait contre cette idée d'instantanéité en cherchant à établir que la propagation des radiations lumineuses se réduisait précisément à une communication analogue au mouvement dans un milieu élastique. En discutant les opinions de Descartes, et en les jugeant d'une grande hauteur de vues, Huyghens ne put s'empêcher de se montrer un peu sévère. « M. Descartes, qui a eu pour but de traiter intelligiblement de tous les sujets en physique, et qui, assurément, y a beaucoup mieux réussi que personne devant lui, n'a rien dit qui ne soit plein de difficultés et même inconcevable en ce qui est de la lumière et de ses propriétés [1]. » Au reste, ce n'était pas seulement sur la vitesse de la lumière qu'il y avait opposition d'idées entre Descartes et Huyghens; la différence d'opinion était bien autrement importante pour ce qui concernait le mode de propagation. C'est à tort que l'on a quelquefois attribué à Descartes l'idée première de la théorie des ondulations, dont la science moderne a su tirer un parti si avantageux pour expliquer les phénomènes de l'optique; il nous semble que la gloire d'avoir posé les premières bases de cette théorie revient de droit à Huyghens. Le physicien hollandais rejette complètement l'intervention de ces globules durs, disposés bout à bout, qui transmettaient, d'après Descartes, l'agitation des particules lumineuses. Il admet que, dans les profondeurs de l'espace et jusque dans les pores des corps opaques et transparents, est répandu un fluide très subtil, d'une élasticité parfaite, qui sert de véhicule à l'ébranlement produit par les particules des corps lumineux. Il indique l'analogie qui existe entre la propagation du son dans l'air, milieu élastique, mais pondérable, où la communication du mouvement est évidente, et le transport de la lumière par les vibrations rapides de l'éther. Les progrès de l'optique ont donné gain de cause à Huyghens. Ils ont montré combien était féconde cette idée fondamentale des ondulations dans un milieu éminemment élastique, et quelle facilité elle donnait au physicien pour lier entre eux des phénomènes qui paraissaient auparavant tout à fait distincts.

II

Nous lisons dans la plupart des traités de physique, que c'est à l'astronome Roemer que revient l'honneur d'avoir le premier mesuré la vitesse de la lumière en partant de l'observation des satellites de

[1] Huyghens, *Traité de la Lumière.*

Digitized by Google

Jupiter. Cette indication n'est pas complètement exacte. Dans son *Histoire des mathématiques*, publiée pendant la seconde moitié du dernier siècle, Montucla avait déjà cherché à rectifier cette opinion, en faisant l'historique très impartial de la question. Mais l'erreur est quelquefois d'une nature très vivace, et celle-ci devait se propager, bon gré, mal gré, jusqu'à notre époque. Il existe pourtant un moyen infaillible de trouver la vérité en cette occasion; c'est de remonter aux sources pour y suivre l'ordre de filiation des découvertes qui se rapportent à la mesure de la vitesse de la lumière.

Galilée et J.-B. Hodierna avaient essayé à diverses reprises, vers le commencement du XVIIe siècle, de calculer les mouvements des satellites de Jupiter et de prédire à l'avance l'époque de leur éclipse [1]. Les tentatives de ces astronomes furent sans résultat. Dominique Cassini s'occupa à son tour des mêmes recherches, et, plus heureux que ses devanciers, il parvint, dès 1665, à estimer la durée de la rotation de Jupiter autour de son axe par l'observation de l'une des taches de sa surface, et à calculer, avec une certaine approximation, le mouvement de translation de ses satellites. Il donnait, en 1668, les éphémérides de ces lunes de Jupiter, qu'on appela pendant longtemps en Italie, les *astres de Médicis*. La publication des tables de Cassini, qui étaient encore bien imparfaites sans doute, fut un événement important en astronomie; non-seulement elles permettaient de se former une idée plus nette de ce monde de Jupiter si éloigné de nous; mais encore elles fournissaient aux géographes le moyen de mieux connaître notre propre globe en rendant plus exacte la détermination des longitudes.

Cassini chercha, par de nouvelles observations, à perfectionner son travail. La marche des satellites fut étudiée avec plus de soin, il détermina, à des époques éloignées l'une de l'autre, l'instant précis de leur immersion dans l'ombre de la planète, et reconnut, tantôt une avance, tantôt un retard, dans le moment de l'éclipse. Sept ans après avoir livré ses tables au public, le 22 d'août 1675, il adressait aux astronomes une notice curieuse où est signalée très clairement cette espèce d'inégalité qu'il avait surtout constatée d'une manière plus certaine pour le premier satellite, celui qui est le plus rapproché de la planète. Il ajoutait : « Cette seconde inégalité paraît venir de ce que la lumière emploie quelque temps à venir du satellite jusqu'à nous, et qu'elle met environ 10 à 11 minutes à parcourir un espace égal au demi-diamètre de l'orbite ter-

[1] J.-B. du Hamel, *Regiæ scientiarum Academiæ historia*, l. II, p. 145. Paris, 1698. — Consulter aussi les *Eléments d'Astronomie* de J. Cassini, l. IX, p. 635. Paris, 1740.

Digitized by Google

restre[1]. » Il y a là plus qu'une indication; il y a une mesure de la vitesse de la lumière, et la première mesure qui ait été obtenue. Le chiffre donné par Cassini, 10 *à* 11 *minutes*, est, il est vrai, notablement trop fort, mais cette erreur est trouvée minime quand on songe à l'imperfection des instruments employés à cette époque. La plus grande faute de Cassini a été d'abandonner, un peu plus tard, l'idée qu'il avait si nettement formulée dans le Mémoire que nous venons de citer; certaines difficultés, que nous indiquerons bientôt, lui paraissaient inconciliables avec l'hypothèse d'une propagation successive des radiations lumineuses.

Toutefois, la relation signalée par Cassini entre l'inégalité offerte par le premier satellite et la marche progressive de la lumière, ne fut pas perdue pour la science; elle parut tout à fait séduisante à Roemer, que Picard venait d'entraîner à Paris. L'astronome danois la soumit sur-le-champ à des vérifications multipliées, et bientôt il reconnut qu'un si grand nombre d'observations sur la marche du premier satellite étaient d'accord avec cette hypothèse, qu'on pouvait la considérer comme tout à fait fondée. Dès lors, il devint le propagateur de l'idée nouvelle; il la fit sienne, et nous devons reconnaître qu'il eut l'incontestable mérite de la présenter avec une netteté qui devait porter la conviction dans les esprits[2]. Voici les principaux éléments de la théorie de Roemer :

Jupiter a quatre satellites, quatre lunes qui tournent autour de lui, en parcourant des orbites dont les plans sont très peu inclinés sur l'orbite de la planète; si bien, qu'à chaque révolution nouvelle, les trois premiers satellites pénètrent tour à tour dans l'immense cône d'ombre que Jupiter, éclairé par le soleil, projette derrière lui, et sont ainsi successivement éclipsés. Le quatrième échappe quelquefois au cône d'ombre à cause de sa plus grande distance à la planète. La durée de la révolution est différente pour chaque satellite; pour le plus rapproché de Jupiter, pour celui que nous nommons *le premier*, elle est de 42 heures 28 minutes, en négligeant les secondes. Elle varie pour les autres, depuis 3 jours 13 heures 12 minutes jusqu'à 16 jours 16 heures 20 minutes.

Cela établi, considérons la terre à l'époque de l'année où elle se trouve placée entre Jupiter et le soleil, à côté de la ligne droite qui joint les centres de ces deux astres. Jupiter employant

[1] Galilée avait découvert les satellites de Jupiter vers 1610. Il eut le premier l'idée de construire des tables qui auraient servi à déterminer les longitudes terrestres; mais le long travail qu'il fit à Florence, sur la marche des satellites, ne fut pas retrouvé à sa mort. — Voir le Mémoire de D. Cassini, t. VIII des *Mémoires de l'Académie des sciences*.

[2] *Mémoires de l'Académie des Sciences*, t. X, p. 575, année 1676.

Digitized by Google

environ douze ans pour faire sa révolution autour du soleil, nous pouvons, sans erreur grave, le supposer immobile dans le ciel pendant le court intervalle de temps qui séparera nos observations. La terre, dans la position où nous l'avons supposée, va se mouvoir tout d'abord dans une direction perpendiculaire à la droite qui va du soleil à Jupiter; donc, pendant les premiers jours, elle demeure sensiblement à une distance invariable de ce dernier; et, si nous évaluons d'un certain point de la terre le temps qui s'écoule entre deux immersions consécutives du premier satellite dans l'ombre de Jupiter ou deux émersions, nous trouverons toujours 42 heures 28 minutes, durée de la révolution de ce satellite. Aucune cause perturbatrcie apparente n'intervenant, nous devons nous attendre à retrouver constamment après chaque période de 42 heures 28 minutes, ce même satellite pénétrant dans le cône d'ombre. Ainsi, au bout de dix fois 42 heures 28minutes, ou de 17 jours 16 heures, nous braquerons une lunette sur le satellite en question, et son éclipse devra se produire à l'instant précis, indiqué par le calcul; au bout de vingt fois 42 heures 28 minutes, ou de 35 jours 8 heures, même résultat. Or, l'observation faite dans ces conditions ne tarde pas à dévoiler l'irrégularité que Cassini signalait en 1675; on trouve que, pendant les six premiers mois, il y a un retard dans le moment des éclipses, retard qui va toujours croissant jusqu'au moment où la terre se retrouve sur la ligne menée du soleil à Jupiter, mais de l'autre côté du soleil. Dans les six mois qui suivent, il y a une avance toujours croissante, jusqu'au moment où, la terre, reprenant les mêmes positions relatives, l'apparition des éclipses se reproduit dans les mêmes conditions.

Telle est l'irrégularité apparente que l'on observe; cherchons à en déterminer la cause. En parcourant son orbite elliptique, la terre, qui abandonne le point où nous l'avions placée tout d'abord, ne s'éloigne cependant que très peu de Jupiter pendant les premiers jours; et cela tient, comme nous l'avons déjà expliqué, à la direction première suivant laquelle sa marche s'effectue; mais, bientôt, la courbe suivie par la terre étant une ellipse, cette direction change d'une manière sensible; elle forme un angle de plus en plus grand avec le chemin qu'elle suivait d'abord; au bout de trois mois, elle se meut à peu près parallèlement à la ligne qui va de Jupiter au soleil; à cette époque, elle s'éloigne donc avec rapidité de la planète supposée fixe; la lumière que lui envoie le premier satellite est obligée de parcourir un espace d'autant plus grand que l'éloignement de la terre est devenu plus considérable. L'augmentation du parcours étant égale, après six mois, au diamètre de l'orbite terrestre, le retard maximum observé par Roemer, 22 *minutes*, exprimera le temps employé par la lumière pour parcourir ce diamètre, ce qui conduira

Digitized by Google

à une vitesse approximative de 48,203 lieues communes de France par seconde. L'explication de l'avance dans l'heure des éclipses est donnée de la même façon ; six mois après la première observation, la terre commence à marcher vers Jupiter, elle se rapproche de la planète, elle va, pour ainsi dire, à la rencontre de la lumière que lui envoie le satellite ; celle-ci a donc un espace moindre à parcourir, et les éclipses paraissent avancer.

Cette prodigieuse rapidité de transmission de l'agent lumineux, à laquelle on ne voulait point ajouter foi, devint un argument contre la théorie de Roemer ; aucun fait connu n'avait fourni jusque-là l'idée d'une vitesse semblable. On ne la concevait point, on refusa d'y croire [1]. Aujourd'hui, ce résultat nous frappe beaucoup moins, nous l'acceptons sans hésitation ; la circulation de l'électricité dans les fils télégraphiques nous a familiarisés avec ce genre de phénomènes ; et bientôt, peut-être, nous nous surprendrons à trouver trop lent dans sa marche ce fluide électrique auquel nous reprochons déjà des caprices, quand il faudrait accuser seulement l'imperfection de nos connaissances.

Telle est, dans toute sa simplicité, la théorie popularisée par Roemer. Cassini avait voulu aller trop loin en résolvant du même coup les nombreuses difficultés qu'indiquait l'observation attentive de la marche, irrégulière en apparence, des quatre satellites de Jupiter. Une particularité notamment l'arrêtait : Si la vitesse de la lumière est bien la cause de l'inégalité offerte par le premier satellite, pourquoi la même avance et le même retard ne se montrent-ils pas quand il s'agit des trois autres ? Non-seulement une inégalité analogue devrait subsister pour eux, mais encore cette inégalité devrait avoir la même grandeur ; car la distance de ces satellites entre eux est très petite quand on la compare à leur éloignement de la terre, et qu'on tient compte, en même temps, de l'énorme vitesse de translation qu'on est obligé de supposer à l'agent lumineux. Cassini n'avait pas reconnu que les tables des trois derniers satellites étaient bien moins exactes que celles du premier ; et que, par suite, l'erreur qu'on commettait en se servant de leurs indications l'emportait sur l'influence perturbatrice, due à une propagation successive de la lumière. D'ailleurs, les satellites plus éloignés de la planète se meuvent plus lentement pour l'observateur qui les étudie, et le moment précis de leur immersion dans le cône d'ombre est bien plus difficile à déterminer.

Quoi qu'il en soit, Cassini abandonna, pour ne plus la reprendre, cette idée féconde qui avait été comme un éclair de génie. Autour

[1] Contradiction singulière : une transmission instantanée semblait très naturelle, une vitesse de 50 mille lieues par seconde était réputée impossible.

Digitized by Google

de lui vinrent se grouper de nombreux adhérents; si bien que, dans les premières années du XVIIIe siècle, la théorie de Roemer était tombée dans un grand discrédit. Les objections arrivaient de tous les côtés à la fois. Le 9 février 1707, Maraldi, neveu de Cassini, publiait de nouvelles observations qui semblaient destinées à lui porter les derniers coups.

Maraldi, du reste, soulevait une difficulté sérieuse : Jupiter, comme toutes les planètes, décrit autour du soleil une ellipse dont celui-ci occupe un des foyers. Donc, aux différentes époques de sa révolution, Jupiter se trouve à des distances variables du soleil et, par suite, de la terre. La différence de ces distances à la terre n'est pas négligeable, elle est telle qu'en partant du chiffre adopté par Roemer pour mesurer la vitesse de la lumière, il faudrait à cet agent 4 minutes de plus pour se propager jusqu'à nous, lorsque son parcours est augmenté de cette différence nouvelle. C'était là une inégalité dont l'observation eut dû montrer l'existence, tandis que rien de semblable ne pouvait être déduit des observations de Cassini, de Roemer, de Halley, et des observations rapportées par Maraldi. La discussion que ce dernier établit à ce sujet l'amène à la conclusion suivante : « Il paraît, par les comparaisons que nous venons de faire, qu'il y a un grand nombre d'observations qui ne peuvent pas s'expliquer par le mouvement successif de la lumière, quoiqu'il y en ait quelques-unes qui lui paraissent favorables. Par conséquent, cette hypothèse n'est pas suffisante pour expliquer cette seconde inégalité des satellites. Afin qu'une hypothèse soit bonne, ce n'est pas assez qu'elle s'accorde avec quelques observations, il faut qu'elle ne répugne pas évidemment aux autres phénomènes. Si l'hypothèse du mouvement de la terre n'eût pu représenter que la seconde inégalité d'une ou de deux planètes, elle ne serait jamais passée pour une bonne hypothèse [1].

L'objection faite par Maraldi a été résolue, un peu plus tard, à la suite du progrès de l'astronomie; les tables du premier satellite ont été rectifiées et complétées. Aujourd'hui, on tient parfaitement compte des distances variables de la terre à Jupiter, et la théorie de Roemer ne se trouve par là que plus solidement établie.

Pourtant Cassini et Maraldi avaient entraîné l'opinion à leur suite; on revenait aux idées de Descartes sur l'instantanéité de transmission des radiations lumineuses. Fontenelle, dans son rapport sur les travaux de l'Académie des sciences pour l'année 1707, ne peut s'empêcher de témoigner la douleur qu'il éprouve en se voyant obligé d'abandonner la théorie de Roemer qui lui avait plu par sa clarté. Les vicissitudes subies par cette théorie depuis trente ans lui inspi-

[1] *Mémoires de l'Académie des sciences.* 1707.

Digitized by Google

rent une réflexion assez originale : « *A quoi tient-il que nous ne tombions dans de grandes erreurs? Si Jupiter n'eût eu qu'un satellite et si son excentricité à l'égard du soleil eût été moindre, et ces deux choses-là étaient fort possibles, nous nous serions tenus sûrs que la lumière parcourait en 1h minutes l'orbe actuel de la terre !* »

Vingt années étaient à peine écoulées depuis la publication du mémoire de Maraldi, que la science s'enrichissait d'une découverte capitale, concernant les étoiles fixes, découverte qui tranchait d'une manière définitive la question de la vitesse de la lumière.

Depuis les temps les plus anciens, on avait toujours considéré les étoiles comme ayant dans le ciel une position invariable; on les distinguait même sous le nom de *fixes* des planètes qui semblent au contraire errer dans l'espace. Le docteur Hook avait annoncé que la parallaxe des fixes était déterminable, c'est-à-dire qu'en observant la même étoile à six mois de distance, des deux extrémités d'un même diamètre de l'orbite terrestre, on pouvait constater un déplacement apparent de cet astre. La mesure de la parallaxe des fixes avait une grande portée par ses conséquences; elle eût permis de calculer assez exactement la distance des étoiles à la terre. Il était donc utile de contrôler par de nouvelles observations les mesures du docteur Hook. Deux astronomes anglais, J.-B. Bradley et Samuel Molyneux se mirent à l'œuvre; ils installèrent, avec un soin tout particulier, les lunettes qui devaient servir à des observations aussi délicates. Ces instruments possédaient d'ailleurs tout le degré de perfection que comportaient les progrès de l'optique et de la mécanique, au commencement du XVIIIe siècle. Molyneux commença seul les recherches, elles furent ensuite continuées en commun avec Bradley. Le compte rendu de leurs observations fut donné avec détail, par Bradley lui-même, dans une lettre adressée à Halley, en décembre 1728 [1].

Ils observèrent d'abord, d'une manière suivie, les étoiles : γ de la tête du Dragon, τ de Persée, α de Cassiopée, δ du Dragon; et, dès le début, les résultats furent en désaccord complet avec ceux du docteur Hook. Ils trouvaient bien un déplacement des *fixes*; mais ce déplacement était en sens contraire de celui qu'eût dû amener l'existence d'une parallaxe. Ils examinèrent d'autres étoiles, s'adressant tantôt à celles de deuxième et de troisième grandeur, tantôt à celles de cinquième et même de sixième grandeur ; toujours, les résultats furent les mêmes. La même étoile, observée aux différentes époques de l'année, paraissait décrire une petite ellipse dans le ciel.

[1] A letter from the reverend M. James Bradley, savilian professor of astronomy at Oxford, to dr Edmond Halley astronom. Reg., etc. Giving an account of a new discovered motion of the fix'd stars, december 1728.

Digitized by Google

Cette ellipse devenait un cercle pour les étoiles voisines du pôle de l'écliptique, et une ligne droite pour celles qui se rapprochaient du plan de l'écliptique. Dans tous les cas, les déplacements étaient très minimes, la déviation la plus grande était à peine de 20 secondes. On s'explique très bien, par la petitesse de cet angle, que le mouvement de l'étoile autour d'un centre invariable, cette *aberration des fixes*, comme on le nomma dès l'origine, ait pu échapper à la sagacité des astronomes, jusqu'à l'époque de Bradley. Le plus souvent, quand on constatait une petite différence entre la position observée d'une étoile et celle qui donnait le calcul, on l'attribuait à une erreur de l'observation ou à une imperfection des tables; il a fallu à Bradley et à Molyneux une sagacité bien remarquable pour mesurer un aussi faible déplacement et surtout pour reconnaître, dans cette irrégularité apparente du mouvement des étoiles, un ordre véritable qui ne pouvait tenir à une cause accidentelle.

Bradley se trouva tout d'abord très embarrassé pour rendre compte d'un fait aussi inattendu; il supposa, en premier lieu, que ces variations apparentes dans la position des étoiles tenaient à certains mouvements de l'axe de la terre; puis il se rejeta sur la possibilité de quelques déviations légères du fil à plomb dans un même lieu du globe; enfin, l'influence exercée par la réfraction des rayons lumineux dans l'atmosphère de notre globe fut à son tour étudiée avec plus de soin, pour découvrir si elle ne constituait pas une cause perturbatrice capable d'expliquer l'anomalie en question. Mais toutes ces suppositions furent successivement abandonnées, aucune ne suffisant pour rendre compte du phénomène. Il eût fallu, pour chaque étoile, une théorie nouvelle.

Presque à bout de ressources pour expliquer l'aberration des fixes, Bradley eut l'heureuse idée de recourir, malgré le peu de faveur dont elle jouissait, à cette théorie de la vitesse de la lumière que Roemer avait jadis soutenue avec un certain éclat. Il y trouva l'explication rationnelle de tous les phénomènes observés. Suivons-le dans le développement de sa théorie; elle est sans contredit quelque peu épineuse. Pourtant, si la bienveillante attention du lecteur ne nous fait pas défaut, nous espérons parvenir à lui donner une idée nette de la solution imaginée par Bradley.

Et d'abord, la vitesse du mouvement de translation de la terre dans son orbite est-elle une grandeur comparable à la vitesse hypothétique de la lumière? Prenons des nombres ronds; d'après Roemer, la lumière parcourt, en une minute, 4 millions de lieues : la terre fait dans le même temps 400 lieues; donc la vitesse de la lumière est dix mille fois plus grande que celle de la terre. Sans doute, ce rapport est fort considérable; mais, enfin, il n'est pas infini.

Digitized by Google

Comme conséquence immédiate de ce premier résultat, je prétends que lorsque, d'un point du globe, vous dirigez une lunette vers une étoile de manière à voir très nettement son image au point de croisement des fils dont l'instrument est muni, l'axe de la lunette prolongé va passer à côté de la position véritable de l'étoile de manière que vous voyez celle-ci en un point de la sphère céleste où elle n'est pas réellement. Il y a pour vous une illusion nécessaire qui ne tient point à une erreur de votre organe ni à une imperfection de votre instrument.

Pour justifier cette assertion, j'aurai recours à une comparaison ingénieuse, faite par Clairaut. Supposez que des gouttes de pluie tombent dans l'atmosphère, en suivant exactement la direction du fil à plomb; placez sur leur trajet un tuyau cylindrique, ouvert aux deux bouts, dont l'axe soit vertical et qui demeure absolument immobile. N'est-il pas évident que toute goutte d'eau qui pénétrera dans le tuyau par le centre du cercle de la base supérieure, suivra l'axe dans toute sa longueur pour venir s'échapper par le point milieu de la base inférieure? Compliquons un peu plus notre expérience; vous maintenez toujours ce même tuyau vertical; mais vous lui imprimez en même temps, parallèlement à l'horizon, un mouvement de translation assez rapide; n'est-il pas vrai que, cette fois, la goutte d'eau qui va pénétrer par le centre de la base supérieure s'écartera de plus en plus, tout en continuant sa chute verticale, de l'axe du cylindre, et finira même par aller frapper la paroi, si le mouvement de translation du tuyau s'effectue avec une vitesse suffisante? Donc, si dans ces nouvelles conditions, vous voulez assujettir la goutte d'eau à se mouvoir suivant l'axe de votre tube, il faudra de toute nécessité incliner celui-ci sur l'horizon d'une quantité qui dépendra des vitesses relatives de la goutte d'eau et du tuyau lui-même.

Pour être plus clair encore, je vais introduire des données numériques, très simples, dans cette expérience. Admettez que la vitesse de chute des gouttes d'eau soit constante pendant la durée de leur mouvement, et, en outre, égale à la vitesse de translation du tuyau; leur valeur commune sera, par exemple, un mètre par seconde; donnez au tuyau un rayon d'un mètre et recommencez avec lui notre expérience. La goutte qui entre par le milieu de la base supérieure parcourt, dans le sens vertical, un mètre, pendant la première seconde; dans le même temps, le tuyau s'est avancé parallèlement à lui-même d'une quantité égale aussi à un mètre; ce qui revient à dire qu'une de ses arêtes est venue prendre la place qu'occupait l'axe, à l'époque de l'entrée de la goutte. Au moment où cette arête arrive dans cette nouvelle position, elle doit rencontrer la goutte liquide, et, par conséquent, la frapper par un élément de paroi dis-

Digitized by Google

tant d'un mètre du bord supérieur. Pour obtenir qu'à ce même instant, la goutte d'eau se fût encore trouvée sur l'axe du tuyau, il eût fallu qu'à la fin de la seconde considérée, un nouveau point de cet axe fût allé se placer sur la verticale suivie par la goutte ; c'est-à-dire que le tuyau en question eût dû être constamment dirigé suivant la diagonale d'un carré dont un côté est vertical et le côté adjacent horizontal; ce qui revient finalement à donner à l'axe du cylindre qu'on transporte ainsi dans le sens de l'horizon une déviation de 45 degrés avec la verticale. Le tube qui se mouvra, incliné dans les conditions susdites, sera constamment parcouru par les gouttes liquides suivant la direction de son axe de figure. On comprend, en outre, qu'à mesure que la vitesse des gouttes augmentera, celle du tuyau demeurant invariable, sa déviation avec la verticale devra décroître, pour que le même résultat puisse être obtenu. Cette déviation deviendrait même nulle, et le tuyau devrait être vertical si la vitesse des gouttes était infiniment grande, par rapport à celle du tuyau.

De là à la théorie de l'aberration des fixes il n'y a qu'un pas. Prenons le cas le plus simple : choisissons une étoile dans le plan de l'orbite terrestre et dirigeons vers elle une lunette, à cette époque de l'année où la terre se meut perpendiculairement à la ligne droite qui joint l'œil de l'observateur à l'étoile. Ici, les filets d'eau dont nous parlions tout à l'heure se trouvent représentés par les rayons lumineux que nous envoie l'étoile considérée. Le tuyau de l'expérience précédente, c'est actuellement notre lunette, emportée par la terre dans son mouvement autour du soleil, à raison de 400 lieues environ par minute. Il suit de l'explication précédente, que pour obliger le rayon lumineux qui entre dans la lunette à se mouvoir suivant son axe et à parvenir ainsi à l'œil de l'observateur placé sur le prolongement de cet axe, il est indispensable d'incliner l'instrument sur la direction vraie des rayons lumineux d'une quantité qui dépend du rapport des vitesses de la lumière et de la terre. Donc, pour apercevoir l'étoile, l'observateur sera obligé de diriger la lunette vers un point du ciel où elle n'existe pas réellement; le lieu apparent de l'astre sur la sphère céleste sera, par exemple, un peu à gauche de son lieu véritable. Au bout de six mois, la terre possédera une vitesse de sens contraire à celle qu'elle avait d'abord; par suite, la position apparente de la même étoile se trouvera cette fois à droite de sa position réelle; si bien, que l'astre, quoique fixe, aura paru, dans le cours d'une année, à l'observateur qui se croit immobile, décrire une certaine ligne droite, située dans le plan de l'orbite terrestre de part et d'autre de son lieu vrai. La mesure de l'amplitude de ses excursions apparentes donnera le moyen d'estimer le rapport des deux vitesses ; et, comme on connaît la vitesse de la terre, on pourra

Digitized by Google

en déduire celle de la lumière. Le même raisonnement rend tout aussi bien compte du cercle décrit en apparence par l'étoile voisine du pôle de l'écliptique et du changement de ce cercle en une ellipse, quand l'astre est placé entre le pôle de l'écliptique et son plan.

C'est par ce genre de mesures que Bradley est parvenu à confirmer pleinement la théorie de Roemer, et à donner un chiffre plus exact que le sien, en fixant à 8 minutes 13 secondes le temps que la lumière emploie pour venir du soleil à la terre. Il reconnut, en outre, que les différentes étoiles, quoique très inégalement éloignées de nous, ce qui est rendu très probable par leurs différences d'éclat, nous envoient de la lumière dont la vitesse est la même pour toutes. Enfin, il conclut de ses observations que la parallaxe des étoiles est toujours une quantité très petite, et que, par conséquent, la distance de ces astres à la terre est véritablement prodigieuse.

La théorie de Bradley fut vérifiée dans tous ses détails par les astronomes qui s'occupèrent après lui de la même question. Manfredi, en 1730[1], fournit pour l'appuyer un contingent nouveau d'observations; Clairaut, en 1737[2], en donna une exposition mathématique fort claire. Enfin, dans ces derniers temps, le célèbre astronome de la Russie, M. Struve, en compulsant un grand nombre d'observations, est parvenu à reconnaître que la parallaxe des étoiles, même de première grandeur, n'est jamais que d'une fraction de seconde. Les plus rapprochées de la terre en sont donc encore des milliers de fois plus éloignées que le soleil.

III

L'astronomie avait dit son dernier mot dans la question de la vitesse de la lumière; c'était désormais à la physique que revenait l'obligation de compléter, par des expériences délicates, la solution de cet intéressant problème. La physique devait nous apprendre quelle est l'influence exercée sur la marche des radiations lumineuses par la densité et la réfringence des milieux transparents. La lumière chemine-t-elle plus rapidement dans le vide que dans l'air, plus rapidement dans l'air que dans les milieux plus denses, l'eau, le verre, les substances cristallisées? Tel était l'ordre de phénomènes sur lesquels les expérimentateurs devaient porter toute leur attention. Qu'on ne s'imagine point, toutefois, que c'était pour

[1] *Commentaires de l'Académie de Bologne.* 1790.
[2] *Mémoires de l'Académie des sciences.* 11 décembre 1737.

Digitized by Google

satisfaire à une curiosité stérile que ce côté de la question allait être étudié avec un soin tout particulier. A la réponse, que l'expérience seule pouvait fournir, s'attachait un intérêt des plus saisissants.

Deux théories célèbres, concernant l'origine et le mode de propagation de la lumière, ont pendant longtemps séparé les physiciens en deux camps rivaux. Radicalement opposées par leur principe, elles avaient toutes les deux la prétention de rendre un compte exact des phénomènes observés. L'une, la théorie de *l'émission*, due à Newton, appuyée sur le grand nom de son auteur, avait longtemps dominé presque sans conteste. « Il semblait, comme le dit Fresnel, qu'elle fût soutenue par cette réputation d'infaillibilité que l'immortel ouvrage *des Principes* avait conquise à son auteur. » La théorie de l'émission, dont nous avons pu apercevoir le germe dans le système d'Epicure, attribuait aux corps lumineux la faculté de lancer dans toutes les directions d'innombrables particules, qui, traversant l'espace avec une immense rapidité, viendraient s'insinuer dans les humeurs transparentes de notre œil et frapper la rétine pour exciter les sensations de vision. L'autre, la théorie des *ondulations*, était plus longtemps demeurée dans l'ombre; ingénieusement développée par Huyghens, comme nous l'avons établi plus haut, reprise plus tard par Euler, et enfin agrandie, au commencement de ce siècle, par les magnifiques travaux du docteur Young, de Fresnel et d'Arago, la théorie des ondes lumineuses supprime, au contraire, tout transport de particules. Les radiations lumineuses consistent exclusivement, d'après elle, dans la communication d'un mouvement vibratoire excité par les molécules des corps lumineux dans un milieu excessivement rare, éminemment élastique, *l'éther*, dont elle remplit l'univers tout entier. Là où l'éther est immobile, il y a obscurité; là où l'éther est en vibration, il y a lumière. Ce mouvement ondulatoire se propage dans toutes les directions autour du centre d'ébranlement, par des ondes sphériques qui vont s'agrandissant sans cesse, sans se déformer, tant que l'éther conserve sa densité primitive.

Nous n'examinerons pas les objections diverses faites par leurs adversaires à chacune de ces deux théories; cette discussion nous entraînerait beaucoup trop loin. Nous nous contenterons de prouver que la manière la plus nette de décider lequel des deux systèmes se rapprochait le plus de la vérité, c'était de mesurer comparativement, par des moyens directs, la vitesse de la lumière dans des milieux inégalement denses, l'air et l'eau par exemple. Si la lumière marche plus vite dans l'eau que dans l'air, la théorie de l'émission l'emporte, celle des ondulations est gravement compromise. Au contraire, si c'est dans l'air que la vitesse de transmission est plus grande, la

Digitized by Google

théorie de Newton est détruite par sa base, celle d'Huyghens et de Fresnel acquiert un nouveau degré de certitude.

Voici une manière simple de s'expliquer l'espèce de solidarité qui existe entre ces deux idées : vitesse plus grande de la lumière à mesure que le milieu devient plus rare, et fausseté de la théorie de l'émission, réalité de celle des ondulations.

On sait que lorsqu'un rayon lumineux passe de l'air dans l'eau il change de direction ; il se dévie de la ligne droite qu'il suivait d'abord ; on le voit s'infléchir, se *réfracter*, comme on dit, en se rapprochant de la perpendiculaire qu'on suppose menée à la surface de séparation des deux milieux, à l'endroit même où le rayon a pénétré. C'est là un fait depuis longtemps connu et étudié. Or, Newton établissait comme base de son système que de même qu'il existe une action spéciale exercée par la lumière sur les corps de la nature, de même, il est nécessaire d'admettre que ces derniers réagissent, à leur tour, sur les particules lumineuses, les lancent, les attirent, les réfléchissent, les réfractent, suivant le cas. Dans la circonstance particulière où la lumière se propage dans l'intérieur d'un corps, il y a une attraction des molécules matérielles sur les éléments constitutifs du rayon lumineux ; cette attraction croît avec le nombre des molécules pondérables qui agissent à la fois sur une même particule lumineuse ; c'est-à-dire, avec le degré de condensation de la matière dans le corps que la lumière traverse, ou, comme on le dit plus exactement, avec sa densité. Alors, quand le rayon lumineux pénètre dans une nouvelle substance où cette agglomération de matières est plus grande, il doit être plus fortement attiré qu'auparavant ; il doit s'infléchir, comme l'expérience indiquée tout à l'heure le constate, pour le passage de la lumière de l'air dans l'eau. Cette attraction plus grande, exercée sur la lumière dans les corps plus denses, doit encore produire une augmentation de sa vitesse de propagation, une accélération subite dans sa marche. On le voit donc : l'idée d'une plus rapide transmission des radiations lumineuses à mesure que la densité des milieux traversés va croissant, est une conséquence immédiate des hypothèses de Newton.

La théorie des ondes conduit à un résultat tout opposé. Pour elle, l'éther qui remplit dans les corps les espaces vides laissés par les molécules a une élasticité ou une densité variable d'une substance à l'autre. La réfraction est due exclusivement au changement de vitesse qui résulte de ce changement de densité ; le rayon lumineux doit être rejeté d'autant plus du côté de la perpendiculaire à la surface de séparation des deux milieux, que sa vitesse est moindre dans le nouveau corps qu'elle traverse ; donc, pour la théorie des ondes, le mode de réfraction de la lumière dans l'eau est une preuve

Digitized by Google

que les radiations lumineuses se transmettent avec une moindre rapidité dans les milieux plus denses; conséquence précisément contraire à celle de Newton. Arago, en étudiant les phénomènes d'interférence et de diffraction, était même parvenu, par une expérience célèbre dans la science, à mesurer le retard que la lumière éprouve dans une mince lame de verre et à déduire de l'épaisseur de cette lame le rapport des vitesses dans l'air et dans le verre. Mais c'était là une solution indirecte qui supposait admis, comme vrais, les principes mêmes de la théorie des ondes. Il fallait, de toute nécessité, aborder franchement la question sans s'appuyer sur aucune hypothèse préalable.

Le problème proposé aux physiciens avait donc, par les données numériques qu'il allait fournir, une importance de premier ordre. Ajoutons immédiatement que de sérieuses difficultés semblaient devoir en ajourner indéfiniment la solution. Toutes les tentatives faites pour mesurer d'une manière directe à la surface du globe la vitesse de la lumière avaient échoué. Roemer et Bradley avaient été conduits à choisir comme point de départ de leurs observations, l'un une base de 70 millions de lieues, l'autre une vitesse de 400 lieues à la minute. Y a-t-il à la surface du globe aucune longueur, aucune vitesse qui puissent être comparées à ces dernières? Ces insuccès passés, la perspective décourageante d'un insuccès probable paralysèrent pendant longtemps l'ardeur des physiciens. Heureusement pour la science qu'à l'époque où ces questions étaient le plus vivement débattues, un homme éminent par le génie, puissant par l'influence qu'il avait légitimement acquise dans le monde savant, Arago, qui avait contribué pour une part si considérable aux progrès de la théorie des ondes, portait à la question de la vitesse de la lumière cet intérêt passionné qui ne pouvait manquer de réagir sur les jeunes physiciens qui l'entouraient. M. Wheatstone, par un procédé ingénieux, qui n'est peut-être pas irréprochable au point de vue des conséquences qu'on a déduites de son emploi, venait de mesurer la vitesse de transmission de l'électricité dans les fils métalliques. Arago entrevit aussitôt le parti qu'on pouvait tirer du miroir tournant de Wheatstone. Le 3 décembre 1838, il lisait à l'Académie des sciences une note dans laquelle se trouve indiquée la possibilité de l'utiliser pour la mesure des vitesses comparatives de la lumière dans l'air et dans l'eau.

Déjà, en 1835, John Herschell avait eu l'idée vague d'une méthode de ce genre; mais il y introduisait une disposition tout à fait inacceptable. Il voulait faire traverser à une partie du faisceau lumineux une colonne d'eau ou de tout autre liquide d'un *mille* de longueur; ce liquide eût été renfermé dans un tuyau, placé sous le sol, pour

Digitized by Google

éviter les variations brusques de température. Il n'était pas nécessaire de recourir à l'expérience pour affirmer d'avance que la transmission de la lumière à travers une colonne liquide d'une semblable longueur était purement idéale. Il fallait au contraire, selon la pensée de l'illustre secrétaire de l'Académie des sciences, augmenter la vitesse de rotation du miroir pour diminuer la longueur de la colonne transparente; c'était le seul moyen de rendre possible la transmission du faisceau et par suite la mesure des vitesses comparatives de la lumière.

Arago mit son idée à exécution : son ami, M. Bréguet fils, construisit sur ses indications un système de trois miroirs tournant chacun avec une vitesse de mille tours par seconde, ce qui équivalait à l'emploi d'un miroir unique ayant une vitesse de trois mille tours. Les deux faisceaux lumineux, après avoir séparément traversé, le premier l'air atmosphérique, le second une colonne d'eau, devaient successivement tomber sur chacun de ces miroirs en se réfléchissant de l'un à l'autre, et éprouver finalement une déviation appréciable de laquelle on eût pu déduire le rapport de leurs vitesses. Malheureusement, ces trois réflexions diminuaient par trop l'intensité des faisceaux; aussi Arago crut-il nécessaire de recourir à l'emploi d'un miroir unique tournant avec cette même vitesse de trois mille tours à la seconde. Il espéra que cette rapidité si grande pourrait être atteinte en plaçant son miroir dans le vide et en le soustrayant ainsi à la résistance que l'air opposait à son mouvement. Ses prévisions ne furent pas justifiées par l'expérience. Il est touchant d'entendre Arago racontant lui-même avec une douleur calme cet insuccès qui dut lui être bien pénible : « Tout cela était disposé, établi sur une colonne en pierre dans la salle de la Méridienne de l'Observatoire. Il ne restait plus qu'à faire l'observation... Le miroir, démentant toutes nos prévisions, n'a presque pas tourné plus vite dans le vide que dans l'air. Cette circonstance a montré une fois de plus la vérité du proverbe : *Le mieux est l'ennemi du bien.* Il a fallu songer à revenir à l'appareil primitif composé de trois rouages et de trois miroirs séparés, appareil auquel je n'avais renoncé que pour conserver aux faisceaux réfléchis une forte intensité. La nécessité de recourir à ce premier moyen d'expérience s'est fait sentir, au moment où ma vue affaiblie ne me permettait pas d'y prendre part. Mes prétentions doivent donc se borner à avoir posé le problème et à avoir indiqué des moyens certains de le résoudre. Ces moyens peuvent, dans l'exécution, éprouver des modifications qui les rendent applicables avec plus ou moins de facilité, sans changer leur caractère essentiel[1]. »

[1] *Comptes rendus de l'Académie des sciences.* 23 avril 1850.

Digitized by Google

Arago, sentant que la vie lui échappait, avait hâte de revendiquer, par cet historique de ses recherches, la part qui lui revenait dans la méthode expérimentale qui allait être suivie par ses successeurs. C'était au mois d'avril 1850; il semblait qu'il y eût, en ce moment, comme une tendance générale parmi les expérimentateurs à diriger plus spécialement leurs études vers les théories de l'optique. Plusieurs physiciens venaient d'entreprendre, presque sous les inspirations d'Arago, les importants travaux que l'état de sa vue ne lui permettait plus de poursuivre. Neuf mois auparavant, le 23 juillet 1849, M. H. Fizeau avait produit à l'Académie des sciences la plus vive sensation en apportant les résultats des expériences décisives qu'il venait d'achever pour mesurer directement la vitesse de la lumière dans l'air, sans recourir aux méthodes astronomiques.

Le procédé de M. Fizeau est remarquable à un haut degré, et par l'originalité de l'idée qui lui sert de principe, et par l'élégante disposition des appareils. Il est entièrement distinct de celui d'Arago, par son but; car M. Fizeau ne voulait déterminer, dans ses premières expériences, que la vitesse de la lumière dans l'air, par le mode expérimental suivi, car le miroir rotatif de Wheatstone n'était point employé.

Nous décrirons, avec quelques détails, les principales expériences de M. Fizeau; elles ont été le prétexte de cet article, elles en formeront la conclusion naturelle.

Etablissons d'abord le principe sur lequel est fondée l'estimation de la vitesse de la lumière dans l'air seul. Imaginez un trou circulaire, ayant le diamètre d'une pièce d'un franc, pratiqué dans le volet d'une chambre noire; en dehors de la chambre, à une distance du volet égale à 7 lieues, est placé un miroir plan, qui lui est parallèle. Je lance par le trou du volet un faisceau cylindrique de lumière formé de rayons parallèles entre eux, et parallèles en même temps à l'axe de l'orifice. Il est clair que si le chiffre de Bradley est exact, si la lumière parcourt 70,000 lieues par seconde ou 7 lieues en un dix millième de seconde, ses rayons, à la fin de ce dernier intervalle de temps, frapperont le miroir; ils reviendront ensuite sur leurs pas en suivant la même route, par suite de la réflexion qu'ils auront subie dans une direction perpendiculaire au miroir; et, au bout d'un autre dix millième de seconde, ils seront venus repasser par le trou circulaire du volet où l'œil d'un observateur pourra les recevoir.

Supposez, en second lieu, qu'à l'aide d'un écran mobile, exécutant un mouvement rapide de va-et-vient, le trou du volet demeure alternativement ouvert et fermé pendant des intervalles de temps égaux chacun à deux dix millièmes de seconde (nous ferons comprendre tout à l'heure la possibilité de réaliser cette conception),

Digitized by Google

n'est-il pas évident que, puisque les rayons lumineux qui partent de l'ouverture circulaire pendant qu'elle est démasquée par l'écran mettent deux dix millièmes de seconde pour y revenir; à leur retour, ils trouveront toujours cette ouverture close, l'écran interposé les arrêtera dans leur marche, et, malgré le va-et-vient très rapide de cet écran, l'œil placé derrière le trou du volet ne recevra aucune lumière venant du miroir; il y aura pour lui éclipse complète. Si le temps pendant lequel cet orifice est demeuré ouvert eût été plus grand que deux dix millièmes de seconde, les rayons partis les premiers auraient eu le temps de revenir avant que l'écran ne les interceptât; par suite, ils auraient pu pénétrer dans l'œil et y produire la sensation de clarté. Dès lors, que par un mécanisme simple, l'expérimentateur ait la faculté de prolonger ou de diminuer, à son gré, la durée de l'ouverture et de la fermeture de l'orifice, il pourra par tâtonnement, en faisant varier d'une manière lente, mais continue, la vitesse de l'écran qui produit ces alternatives, parvenir à faire décroître l'éclat de la lumière qui arrive à l'œil jusqu'à produire l'éclipse totale dont nous parlions tout à l'heure. A ce moment, s'il connaît la vitesse de l'écran, il en déduira le temps que la lumière emploie pour parcourir deux fois 7 lieues; il aura donc une mesure de la vitesse de la lumière dans l'air. Ainsi, tout se réduit à posséder un écran se mouvant très rapidement, dont la vitesse puisse à chaque instant être estimée avec exactitude, et à disposer d'un faisceau de lumière qui puisse aller et venir, dans cet intervalle de 7 lieues, sans éprouver une trop grande diminution d'intensité.

M. Fizeau a triomphé très habilement de ces difficultés, en employant pour ses recherches un disque circulaire d'un grand diamètre, portant des dents également espacées à sa circonférence, comme la roue dentée d'un engrenage. Ce disque avait 720 dents; l'épaisseur de chacune était égale à l'espace vide compris entre deux dents consécutives, de façon que si l'on plaçait le bord du disque de M. Fizeau en regard du trou circulaire dont nous parlions plus haut, pour le faire ensuite tourner autour de son axe, le plein des dents masquerait l'orifice, le vide compris entre deux dents le découvrirait. Le disque faisant un tour par seconde, comme il y a 720 dents et par suite 720 creux, chaque dent et chaque vide emploierait pour passer devant l'œil la quatorze cent quarantième partie d'une seconde. Avec une vitesse de 10 tours par seconde, la durée du passage de chaque dent serait un quatorze mille quatre centième de seconde. Le disque était monté sur un rouage, mû par des poids et construit, avec le plus grand soin, par notre habile mécanicien M. Froment. Un compteur qui fournissait le nombre de tours du disque, en un temps donné, permettait d'estimer exactement sa vitesse

Digitized by Google

de rotation, et par suite la fraction très petite de seconde qui représentait le temps que chacune des dents avait mis à passer devant l'œil.

Le principe de l'appareil étant connu, entrons dans les détails : Deux tuyaux cylindriques de même diamètre formant comme les deux moitiés d'une même lunette, renfermaient chacun une lentille bi-convexe d'un long foyer. Un mot sur ces lentilles. Elles jouissent, comme on sait, de la propriété, quand on fait tomber sur elles un faisceau de rayons solaires qu'on peut considérer comme parallèles entre eux, d'assembler ces rayons après leur passage, en les faisant converger en un point unique, qu'on nomme le foyer de la lentille. Réciproquement, lorsqu'à ce foyer dont la position est connue d'avance on place un point lumineux, une partie des rayons émise par ce point suit la marche inverse, ils vont frapper la lentille sous la forme d'un cône lumineux, et s'en échappent en constituant un cylindre de rayons parallèles entre eux et à l'axe de la lentille.

L'un des tuyaux était placé dans le belvédère d'une maison de Suresnes, l'autre sur la hauteur de Montmartre, leurs axes étaient dirigés sur le prolongement l'un de l'autre; leur distance était de 8,633 mètres. La lunette de Suresnes étant coudée, à angle droit, comme le sont les tuyaux de poêle, quand il y a changement brusque de direction; à l'endroit même du coude était disposée une lame de glace non étamée avec une inclinaison de 45 degrés sur les axes des deux tuyaux qui par leur réunion formaient le coude. Une lampe projetant une vive lumière garnissait l'extrémité ouverte du tube auxiliaire; ses rayons, groupés par une première lentille qui les rendait convergents, allaient frapper la lame de glace non étamée, faisant fonction de miroir, et réfléchis par elle, ils venaient se croiser au foyer de la lentille portée par la lunette de Suresnes, et la traversaient, pour se réunir en faisceau cylindrique. Ils cheminaient alors dans l'atmosphère, sans se disperser latéralement jusqu'à Montmartre; là, ils pénétraient dans la lunette de cette seconde station, convergeaient à son foyer où se trouvait un miroir plan; enfin, renvoyés par ce dernier, les rayons lumineux reprenaient une route à peu près identique à celle qu'ils venaient de parcourir; repassant par les mêmes verres, ils venaient se concentrer au foyer de la lentille de Suresnes, où l'œil de l'observateur placé derrière la lame de glace transparente qui avait d'abord servi à les réfléchir vers Montmartre, pouvait facilement les recueillir. Ils y produisaient par leur réunion l'effet de l'image d'une étoile, vue par l'intermédiaire d'un télescope. C'est à ce même foyer qu'aboutissait le pourtour du disque denté que nous décrivions tout à l'heure. On lui communiquait alors un mouvement de rotation qu'on accélérait jusqu'à produire une

Digitized by Google

éclipse totale ; à partir de ce moment, le mouvement du disque était rendu uniforme pour que le compteur pût en indiquer la vitesse.

Par ce procédé, dont l'exactitude a été vérifiée par une commission de l'Académie des sciences, M. Fizeau a retrouvé, à peu près, le chiffre de Bradley, 70,948 lieues de 25 au degré par seconde. Cet accord remarquable entre les résultats de deux méthodes aussi complétement distinctes suffisait seul pour prouver toute la rigueur des expériences de Suresnes.

Le procédé que nous venons de décrire ne pouvait être appliqué, tel quel, à la mesure comparative des vitesses des radiations lumineuses dans l'air et dans l'eau ; il était indispensable d'y introduire une modification qui permît au rayon de lumière de ne plus traverser qu'une faible longueur de colonne liquide, une longueur de quelques mètres seulement. M. Fizeau conserva cependant l'idée fondamentale de sa méthode qui lui avait si bien réussi une première fois. Le faisceau lumineux, lancé dans une certaine direction, devait ensuite revenir sur ses pas ; seulement, on lui faisait subir un dédoublement afin qu'une partie de la lumière traversât une colonne d'eau et l'autre partie une colonne d'air atmosphérique. Un même observateur projetait les rayons et les recevait ensuite dédoublés pour que la comparaison des retards éprouvés par chacun d'eux pût être effectuée avec rigueur. Ce fut par une combinaison assez complexe du miroir tournant d'Arago et de lentilles plan-convexes étamées sur leur face plane pour qu'elles pussent remplir la fonction d'un miroir concave, que ces recherches sur les vitesses de l'agent lumineux dans l'air et dans l'eau furent exécutées. Nous ne donnerons pas la description du nouvel appareil ; nous craindrions de fatiguer le lecteur par ces détails techniques : nous indiquerons seulement les résultats des expériences de M. Fizeau.

Cette fois, la lumière d'une lampe ne suffisant plus, à cause de l'extinction produite par le liquide, on employa les rayons solaires. La portion des faisceaux qui avait traversé une colonne d'eau de 2 mètres, ce qui faisait 4 mètres pour l'aller et le retour, avait une teinte verdâtre qui permettait de la distinguer aisément de la portion qui s'était propagée dans l'air seul, laquelle conservait, à peu près, sa teinte et son éclat primitif. Le succès de l'expérience a été complet ; le résultat obtenu ne peut plus laisser de doutes dans l'esprit. *La lumière chemine plus vite dans l'air que dans l'eau.* Les colonnes de ces deux fluides traversées par les rayons lumineux ont-elles même longueur ? Le rayon demeuré blanc, celui qui a traversé l'air, est en avance sur le rayon devenu verdâtre, celui qui a pénétré dans l'eau. Veut-on que la durée de la transmission de ces rayons soit la

Digitized by Google

même? On trouve que 4 mètres d'air sont parcourus dans le même temps que 3 mètres d'eau, résultat parfaitement conforme aux prévisions de la théorie des ondes, tout à fait opposé aux indications de la théorie de l'émission.

Il restait enfin une dernière question à traiter. L'éther disséminé dans l'intérieur du corps est-il entraîné, alors que les molécules, au milieu desquelles il se trouve placé, se meuvent sous l'action des forces extérieures, ou bien demeure-t-il tout à fait indépendant de la matière; immobile quand celle-ci est animée d'un mouvement rapide? La plus grande incertitude régnait sur ce point important; les opinions les plus diverses avaient été soutenues; une base expérimentale manquait à toutes. M. Fizeau s'est chargé de la fournir; le problème se présentait à lui hérissé de difficultés de tout genre; il les a écartées une à une, et la solution claire et décisive de la question a été obtenue.

M. Fizeau a dirigé un rayon solaire dans un tube plein d'eau au moment où le liquide se mouvait dans le tube avec une vitesse de 6 à 7 mètres par seconde; il a comparé le retard produit dans la marche du rayon à celui qu'eût occasionné une colonne de même longueur qui fût demeurée immobile; et il a parfaitement reconnu que la vitesse de la lumière était augmentée quand le rayon se transportait dans le même sens que le liquide, qu'elle était diminuée quand il y avait opposition de marche entre l'agent lumineux et la masse fluide. Le calcul appliqué aux mesures effectuées a conduit M. Fizeau à cette conséquence : qu'une portion de l'éther, mais une portion seulement, se trouve entraînée d'un mouvement commun avec les molécules des corps. Ainsi, ce fluide subtil qui est le véhicule de la lumière, qui concourt, sans aucun doute, à la production des phénomènes de la chaleur et de l'électricité, ce milieu répandu dans l'espace, à l'aide duquel se manifestent peut-être toutes les forces de la nature, tous ces agents physiques dont la cause première sera toujours un secret pour l'homme; cet éther, enfin, qui s'étend autour de nous comme un océan sans limites, se trouve lié à la matière pondérable qu'il baigne de toutes parts; il participe à ses mouvements; mais son entraînement n'est que partiel.

Dans ces dernières expériences que nous regrettons de ne pouvoir décrire, M. Fizeau a fait preuve d'une grande habileté comme expérimentateur. Il lui appartient de les compléter par de nouveaux essais, soit en faisant varier la vitesse du liquide, soit en opérant sur des substances de réfrangibilités diverses, l'alcool, le sulfure de carbone.

A. Boutan.

Digitized by Google

DES INTÉRÊTS EUROPÉENS

DANS LE CHEMIN DE FER

DE L'EUPHRATE

I. — HISTORIQUE DU CHEMIN DE FER.

Une entreprise qui, au premier abord, paraît gigantesque, mais dont l'accomplissement, dans l'opinion de ceux qui ont étudié les localités, est après tout d'une facilité merveilleuse, vient, par un firman impérial, d'être concédée à la Compagnie anglaise dont le général Chesney était le représentant auprès de la Porte. Il s'agit du chemin de fer qui doit traverser la Turquie d'Asie en allant de la Méditerranée au golfe Persique par la vallée de l'Euphrate. Il est vrai que, malgré l'insistance du général Chesney et de lord Stratford de Redcliffe, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, le sultan n'a encore accordé la concession définitive que pour la première section de cette ligne; mais la ligne entière est concédée en principe, et si jamais elle s'achève, la compagnie concessionnaire est déjà assurée pour le prolongement, contre la concurrence de toute entreprise rivale. En attendant, elle est autorisée à ajouter à l'exploitation du chemin l'exploitation de la navigation sur l'Euphrate, à partir du point où la section concédée aboutit au fleuve jusqu'au golfe Persique. Cette Compagnie, dont la direction est jusqu'à présent exclusivement anglaise, a pour fondateurs et administrateurs pro-

Digitized by Google

visoires MM. W. P. Andrew, président[1]; Philippe Anstruther, sir Frédérick Arthur, Harry Borradaile, Barrow Ellis, Honorable J. C. Erskine, le capitaine B. K. Finnimore, le capitaine Linch (de la marine des Indes, voyageur, écrivain, géographe distingué); sir Herbert Maddock, le major J. A. Moore, Thomas Williams, membres du conseil; le major général Chesney (de l'artillerie royale), ingénieur consultant et fondé de pouvoirs à Constantinople; sir John Macneill, ingénieur en chef.

Le célèbre voyageur, M. Ainsworth, est aussi attaché à la Compagnie en sa qualité de géologue et de minéralogiste. Enfin, une place est réservée dans le conseil d'administration au colonel Rawlinson, non moins célèbre par ses découvertes archéologiques.

Le chemin de fer de la vallée de l'Euphrate aura son point de départ à Souédie (Seleucia-Pieria, l'ancien port d'Antioche), près de l'embouchure de l'Oronte; il remontera la vallée de ce fleuve en passant par Antakieh (Antioche), et après avoir traversé par un souterrain de 4 à 500 mètres une rangée de collines nommées Halaka's, se dirigera en remontant une pente presque insensible (de 2 mètres 536 millimètres par kilomètre), sur le plateau où se trouve la ville importante d'Alep. Puis il redescendra par une pente de 2 mètres 182 millimètres par kilomètre, jusqu'à la plaine de Balis et près de la ville de ce nom, où il ira toucher l'Euphrate en face du château de Giaber (Kelaat-e-ja-Ber).

Les distances en ligne directe sont :

De Souédie à Antioche.	18 milles anglais
D'Antioche à Alep.	42
D'Alep à l'Euphrate (vis-à-vis de Giaber).	39
	99

Mais à cause des courbes exigées par le tracé du chemin de fer, sir John Macneill, l'ingénieur en chef de la Compagnie, calcule la longueur de cette première section à 125 milles environ, 201 kilomètres[2].

Cette section une fois terminée, la voie ferrée descendrait, par des sections nouvelles, le long de la rive droite de l'Euphrate, jusqu'à Phamsah (Famzah), l'ancienne Thapsaque. C'est là qu'elle traverserait l'Euphrate pour entrer en Mésopotamie, et descendre encore la vallée par une pente tellement douce qu'un ingénieur dis-

[1] Il est en même temps président d'autres compagnies, celle du chemin de fer du Scinde (Indus), et celle du télégraphe électrique entre l'Inde et l'Europe.
[2] Le mille anglais égale 1,609 mètres.

Digitized by Google

tingué, qui a fait une étude toute particulière de ces contrées, et qui a bien voulu nous communiquer les résultats de ses recherches, M. J. Falkowsky, l'estime en moyenne à 102 millimètres par kilomètre depuis Balis jusqu'au golfe Persique. Après avoir touché les deux localités considérables de Annah et de Hit, ce tracé va rejoindre Bagdad, puis passant à quelque distance des ruines de Babylone, se dirige sur Kornah, ville située au confluent de l'Euphrate et du Tigre. Ces deux rivières, en se réunissant à Kornah, forment sous le nom de Chat-el-Arab un fleuve large et profond, que les bateaux à vapeur du plus fort tonnage peuvent remonter en tout temps. Enfin un dernier embranchement de 27 milles à partir de Kornah, ferait aboutir le chemin de fer à Bassora, dont le vaste port, entrepôt d'un commerce immense, peut recevoir les plus grands vaisseaux. La ligne entière, d'après le prospectus de la Compagnie, n'aurait pas plus de 900 milles anglais de longueur; mais d'après les calculs des ingénieurs, elle en a en réalité 1,019 ou 1,639 kilomètres.

L'histoire de ce chemin de fer, bien qu'il ne soit encore qu'en projet, remonte à une époque déjà loin de nous; et c'est un des plus curieux exemples de la persévérance avec laquelle, chez les Anglais, les individus comme le gouvernement savent s'attacher à une idée, quand elle est grande et patriotique, et la suivre jusqu'à ce qu'elle ait triomphé de tous les obstacles.

Le général Chesney, alors colonel, envoyé par son gouvernement à la découverte de la route la plus directe et la plus avantageuse pour le commerce anglais dans ses rapports avec l'Inde, après avoir déjà accompli trois voyages de Londres à Bombay par trois routes différentes, (par l'Egypte, par Trébizonde et par Constantinople), le colonel Chesney, disons-nous, arrive à Damas au mois de novembre 1830. Là, il apprend que trois voyageurs Anglais, MM. Taylor, Aspinall et Bowater, chargés comme lui d'étudier le cours de l'Euphrate, viennent de mourir misérablement dans l'accomplissement de leur mission. Cette nouvelle ne ralentit pas son ardeur; elle le décide au contraire à se joindre immédiatement à la caravane qui va de Damas aux lieux saints en passant par El-Kaïm sur l'Euphrate. Arrivé là, il tombe malade à son tour, mais loin de s'en plaindre, il remercie Dieu de cette affliction qui lui donnera le moyen d'atteindre son but sans éveiller les soupçons. Trop faible pour suivre la caravane, il attendrit quelques Arabes de la ville d'Annah et leur persuade de lui construire un radeau sur lequel il descendra le fleuve. Ces Arabes ne sont pas des charpentiers fort habiles, mais, après quelques essais malheureux, à force de patience et de bonne volonté, ils viennent à bout de leur entreprise. Voilà notre voyageur, accompagné de son domestique, d'un interprète et de trois Arabes, dont un guide et deux

Digitized by Google

bateliers, qui descend l'Euphrate sur ce bois flottant. Assis à l'arrière, où il a sournoisement attaché une perche de dix pieds de long qui est enfoncée dans l'eau de toute sa longueur, il étudie avec une patience et une habileté prodigieuses tous les accidents du fleuve. Tant que la perche ne touche pas le fond, il sait que la rivière a sur tout ce parcours plus de dix pieds de profondeur ; dès que la perche est repoussée, il la saisit et mesure exactement la hauteur de l'eau. Procédant de cette manière, et toujours le carnet à la main, notant ses observations, marquant les villages, comptant les maisons, il parvient à déterminer assez de points pour pouvoir ébaucher déjà la carte du pays. Chaque nuit, le radeau est amarré à quelqu'île inhabitée, et, quand le soleil reparaît, on se remet en route. Chesney met ainsi cinq jours à arriver à Hit. Là, il échange son radeau contre un bateau arabe construit en osier et revêtu d'un enduit de bitume ; continuant ensuite son voyage de la même manière, il emploie cinq autres jours à descendre l'Euphrate jusqu'à Feloudje, vis-à-vis Bagdad. Il se repose pendant les premiers jours de 1831, chez le consul anglais dans cette ville. Puis avec le même courage et le même bonheur, il achève d'explorer le fleuve jusqu'à Bassora, d'où il se rend à Bouchire, et remonte encore le Karoun jusqu'à Suze, au cœur de la Perse.

Plus de vingt-sept ans se sont écoulés depuis que le colonel Chesney tentait cette périlleuse expédition. Six ans plus tard, il a failli encore périr sur l'Euphrate, quand une tourmente a fait sombrer le bateau à vapeur qu'il montait. Il est parvenu alors à se sauver à la nage, tandis que son ami et compagnon de voyage était englouti dans les flots. — Et depuis,

> ..... si fractus illabatur orbis
> Impavidum ferient ruinæ,

il n'a pas cessé de poursuivre la même idée : celle de faire de la vallée de l'Euphrate le grand chemin du commerce anglais dans l'Inde. Au moment où ces espérances semblent devoir se réaliser, on nous saura gré sans doute de jeter un coup d'œil général sur des contrées que l'on connaît encore si peu en France, malgré la grandeur des souvenirs qu'elles évoquent dans le passé, malgré l'importance qui leur est réservée dans l'avenir. Cette ignorance est honteuse, quand on la compare à la curiosité inquiète de nos voisins, et pourrait devenir funeste, si l'on songe aux perspectives qui vont s'ouvrir devant l'activité et l'ambition fiévreuse de l'Angleterre. Puissions-nous contribuer à faire sortir nos compatriotes de leur coupable apathie et provoquer assez vivement leur attention pour être lu jusqu'au bout. Pour nous éclairer sur ces questions, nous

Digitized by Google

avons eu recours surtout aux patientes recherches de notre savant collaborateur M. Jules Falkowsky ; il nous a fourni les données techniques et les principaux éléments de notre travail [1].

Depuis que les Anglais se sont rendus maîtres des Indes orientales, rien n'importe autant au commerce britannique, et par cela même à la prospérité de la Grande-Bretagne, que de rapprocher de la métropole cette magnifique mais lointaine colonie par une communication directe, prompte, facile. Cette question, qui n'est pas seulement une question anglaise, mais qui intéresse le monde entier, a été pour la première fois nettement posée dans un ouvrage publié en 1830 à Calcutta par A. Prinsep, un des membres les plus éminents de l'*India Board of control*. L'auteur cherchait à éclairer le gouvernement et l'opinion publique de son pays sur les immenses avantages économiques qui résulteraient pour l'Angleterre de l'établissement d'un service régulier de bateaux à vapeur sur l'Euphrate ou sur la mer Rouge. En même temps, il proposait hardiment le percement de l'isthme de Suez ou la jonction de l'Euphrate avec la Méditerranée.

La possibilité de l'exécution de ces travaux, celle même de la navigation dans la mer Rouge et sur l'Euphrate, était encore cependant à l'état de problème ; mais les problèmes de cette importance, une fois clairement formulés, sont vite résolus en Angleterre, où les particuliers n'hésitent pas à mettre leur temps et leur fortune au service d'une idée utile, et où le gouvernement protége efficacement les efforts individuels tendant à développer la prospérité et la puissance du pays. En quelques années, les solitudes qui s'étendent entre la Méditerranée et la mer des Indes furent explorées par des voyageurs courageux et intelligents, qui étaient chargés de reconnaître jusqu'à quelle parallèle l'Euphrate, le grand fleuve de ces contrées, est navigable, et s'il est possible de le faire communiquer avec la Méditerranée au moyen d'un canal de jonction.

Nous avons vu que le colonel Chesney avait été le plus énergique et le plus heureux de ces hardis aventuriers. Après plusieurs voyages et plusieurs années d'exploration, il avait reconnu que la voie par la Méditerranée, les plaines d'Alep et l'Euphrate, avec une ligne de bateaux à vapeur sur ce fleuve, était la plus directe de toutes pour les communications entre l'Angleterre et l'Inde, et il croyait qu'elle pouvait être rendue aisément praticable. Ces observations, appuyées sur des chiffres précis et sur une étude approfondie des localités, furent présentées au Parlement et attirèrent sur le colonel l'attention du

[1] Dans le volume que la Compagnie de l'Euphrate vient de publier en 1857, et qui n'est qu'un compte rendu de ses études et de ses travaux, elle consacre tout un chapitre à la traduction des recherches et des projets de M. Falkowsky.

Digitized by Google

gouvernement, qui lui confia la mission de poursuivre, sur une vaste échelle, ses savantes investigations. Des moyens immenses furent mis à sa disposition. L'Etat lui fournit deux bateaux à vapeur en fer et quantité d'instruments de toutes sortes. Il eut sous ses ordres un certain nombre d'officiers du génie et une foule d'employés habiles. Le célèbre voyageur Ainsworth l'accompagna en qualité de naturaliste. Au mois de mai 1835, l'expédition aborda à l'embouchure d'El-Assy (l'Oronte), et commença par explorer tout le golfe de Scandéroun (Alexandrette) depuis la baie d'Ayar, au nord-ouest, jusqu'à Latakieh (l'ancienne Laodicée) au sud. On transporta ensuite par terre, à l'aide de 841 chameaux et de 160 mules, les bateaux à vapeur, les instruments et les bagages jusqu'au port William sur l'Euphrate en face de Bir. Cette opération prit neuf mois, de juin 1835 à mars 1836. Pendant ce temps, la carte du pays fut dressée avec une exactitude minutieuse, les erreurs géographiques furent soigneusement relevées, le nivellement opéré sur plusieurs lignes en vue du percement d'un canal destiné à relier l'Euphrate à la Méditerranée, les caractères géologiques du sol étudiés, ainsi que la flore et la faune de la contrée. Cette première partie de sa tâche accomplie, et, le transport des bateaux à vapeur effectué, la commission s'embarqua, et, le 16 mars 1836, la population musulmane étonnée vit la troupe savante emportée par la vapeur sur les eaux du fleuve. On descendit lentement l'Euphrate, en étudiant attentivement son cours; mais on n'eut malheureusement le temps de l'étudier que sur une longueur de 96 milles anglais. Au moment où elle allait pénétrer dans la partie déserte et la moins connue de la Mésopotamie, la commission fut tout à coup rappelée à Londres; le gouvernement britannique ayant dû céder aux représentations de la diplomatie étrangère qui, dans ces investigations scientifiques, croyait voir les préliminaires d'une prise de possession du territoire turc par la Grande-Bretagne. Cette première exploration n'avait pas coûté moins de 40,000 livres sterling (1 million de francs) à l'Etat et à la Compagnie des Indes. L'amirauté ne se décida qu'en 1843 seulement, à publier les documents qu'elle avait reçus de Chesney; mais à cette époque les études commencées sous la direction du colonel avaient été poussées plus loin, du moins sous le rapport géographique, grâce aux soins persévérants du gouvernement colonial des Indes qui n'avait pu se résoudre à voir complétement abandonner un plan d'études vaste, bien ordonné, intéressant au plus haut point le commerce de l'Inde et auquel il avait prêté son puissant concours.

Dès 1838, il avait chargé le colonel Taylor, résident anglais à Bagdad, de faire lever par des officiers du génie la carte détaillée du

Digitized by Google

pachalik de Bagdad, comprenant l'hydrographie du cours inférieur de l'Euphrate. Ce travail fut exécuté dans les deux années 1839 et 40, et un document nouveau très important vint ainsi s'ajouter à ceux qu'avait publiés l'amirauté anglaise sur les contrées classiques situées sur le chemin direct de l'Europe aux Indes. Ces travaux réunis, s'ils n'ont pas eu de résultat pratique immédiat, ont cependant jeté une vive lumière sur les questions les plus essentielles qui ont trait à l'établissement d'une grande voie commerciale de la Méditerranée au golfe Persique, et ils ont rendu possible la discussion approfondie de cette gigantesque entreprise [1].

De toutes ces études réunies, il est résulté en Angleterre la conviction qu'il ne fallait plus songer à revenir au projet longtemps caressé par le colonel Chesney, de réunir la Méditerranée au golfe Persique au moyen d'un canal allant de l'Euphrate à Souédie. Les profits d'une pareille entreprise seraient plus que douteux et les frais énormes; mais il n'en est pas de même d'un chemin de fer, dont l'exécution ne rencontrerait dans ces contrées aucun obstacle sérieux, et qui aurait pour effet de mettre le golfe Persique à la distance de 42 heures de la Méditerranée.

La première idée de ce chemin de fer a été émise par un ingénieur polonais, M. Jules Falkowsky [2], dans un mémoire inédit, mais communiqué par lui, en 1854, d'abord à des financiers français et anglais : MM. Ardouin et Riccardo, et ensuite à la Compagnie anglaise dont M. Andrew est le président et M. Chesney le fondé de pouvoirs.

Le tracé de M. Falkowsky différait cependant de celui de la compagnie concessionnaire en ceci que, partant également de Souédie, il faisait aboutir la première section du chemin de fer à Radjik (l'ancienne Eragizza de Ptolémée), sur l'Euphrate, en amont de Balis, tandis que le projet anglais le fait aboutir au dessous de

[1] Parmi les voyageurs qui suivirent Chesney sur ce champ de découvertes si intéressantes, nous ne devons pas oublier le plus illustre de tous, le savant Ainsworth, qui, à plusieurs reprises, a exploré dans toute son étendue le pays compris entre l'Euphrate et le Tigre, et qui, avec un patriotisme vraiment britannique, lorsque la commission scientifique dont il faisait partie fut rappelée par le gouvernement anglais, reprit pour son propre compte et continua seul l'œuvre commune. Nous sommes heureux de pouvoir citer aussi un écrivain français, M. Fontanier, vice-consul de France à Bassora, qui, grâce à sa position officielle, a été à même de recueillir des renseignements précieux, que l'on chercherait vainement dans les travaux de ses devanciers. Il nous donne, notamment dans son *Voyage dans l'Inde et le golfe Persique*, imprimé à Paris en 1844, les chiffres du trafic qui se fait entre l'Inde et la Babylonie, et nous révèle les progrès constants de l'influence anglaise dans ce dernier pays.

[2] M. J. Falkowsky est l'auteur du projet de chemin de fer qui va relier la France à l'Italie, à travers les Alpes françaises, sans solution de continuité, et qui a pour tête de ligne le chemin de Saint-Rambert à Grenoble.

Digitized by Google

Balis, vis-à-vis de Kélaat-e-Jaber. Le tracé de M. Falkowsky était plus long, mais il évitait des travaux assez coûteux de tranchées à travers une chaîne de collines au sud de Balis, collines qui forcent l'Euphrate à faire son grand coude vers l'est. Il suivait la vallée d'une petite rivière nommée Abougalgal qui prend sa source au sud d'Alep et aboutit à l'Euphrate près de Radjik.

Quels que soient les avantages respectifs de ces deux projets, nous avons déjà indiqué, au commencement de cette étude, le tracé adopté par la Compagnie, sur l'avis de son ingénieur en chef, sir John Macneil ; et il ne nous reste plus qu'à examiner rapidement le terrain sur lequel on se propose d'établir la voie ferrée qui doit servir de trait-d'union entre l'Europe et l'Asie. Après avoir compulsé les renseignements de tous les voyageurs, unanimes à cet égard, on est étonné non pas des difficultés, mais des facilités de toute sorte que présentent la configuration et la géologie du pays à l'entreprise projetée ; et l'on se range à l'avis de M. Andrew, le président de la Compagnie, qui écrivait le 28 août 1856 : « La vallée de l'Euphrate, dans toute sa longueur, est si extraordinairement libre de tout obstacle matériel à l'établissement d'une grande voie de communication, soit par le fleuve, soit par un chemin de fer, qu'il semble que la Providence l'ait spécialement désignée comme le grand chemin des nations entre l'Orient et l'Occident. » Les seules difficultés existantes sont de l'ordre moral et politique, résultant des mœurs nomades des tribus dont le territoire sera traversé par la voie de fer ; mais au dire de Rawlinson, Layard, Chesney, Ainsworth, Campbell, de tous les voyageurs enfin, il n'y a pas le moindre doute que même ces difficultés seront aisément levées en usant de procédés conciliants, en empiétant le moins possible sur les droits de pâturage des tribus riveraines, en respectant les coutumes locales et en offrant des compensations partout où des intérêts seront froissés.

II. — DE SOUÉDIE A KELAAT-E-JABER.

Si nous étudions d'abord le terrain sur lequel vont immédiatement commencer les travaux de la section concédée du chemin de fer, celle de Souédie à Kelaat-e-Jaber, nous trouvons que l'étroite bande de terre qui sépare l'Euphrate de la Méditerranée forme un plateau continu qui s'élève à une hauteur moyenne de 1,280 pieds ou 425 mètres environ au-dessus du niveau de la mer ; que ce plateau est divisé en deux vastes gradins formés par deux plaines superposées, pour ainsi dire, l'une à l'autre, la plaine d'Antioche et la plaine

Digitized by Google

d'Alep. La première commence au bord de la mer, entre le mont Cassius [1] et le Rhosus, deux pics élevés, appartenant l'un à la chaîne du Liban, l'autre au système du Taurus. — Derrière ces montagnes riveraines, la plaine s'élargit et forme comme un immense entonnoir fermé à l'est par un amphithéâtre de collines aux cîmes arrondies, qui vont en s'abaissant toujours du nord au sud. Entre ces collines et le Liban, l'Oronte se fraie un large passage, pénètre dans la plaine, y reçoit de nombreux affluents qui lui arrivent de toutes parts; et, après avoir fait un grand coude, va se jeter dans la mer par la coupure qui sépare les deux systèmes de montagnes syriennes.

Au centre de la plaine est un lac aux eaux limpides et très poissonneuses, nommé Il-Boheir, formé par un des affluents de l'Oronte; et c'est entre ce fleuve et le lac que s'élevait jadis la célèbre Antioche, remplacée aujourd'hui par la petite ville d'Antakieh. — Près de l'embouchure de l'Oronte, au pied du mont Rhosus, se trouvait la ville de Seleucia-Pieria, port d'Antioche; il ne reste plus aujourd'hui de traces de la ville; on aperçoit seulement dans la mer les restes de deux jetées qui dessinent un ancien port, maintenant à demi comblé, mais qu'il n'est pas difficile de rendre à sa première destination. — Le capitaine Allen, de la marine royale anglaise, a calculé qu'il suffirait d'une dépense de 20,000 à 30,000 livres sterling pour remettre ce port en parfait état: il n'y a qu'à enlever les boues qui se sont accumulées contre les ouvrages romains. On pourrait, en prolongeant le grand môle, augmenter ce port de manière à abriter à la fois toute la marine marchande de l'Angleterre. — Ce serait un hâvre des plus commodes : il est au fond d'une baie profonde, abrité contre les vents du nord et du midi par de hautes montagnes. Il a en face l'île de Chypre, très boisée; et seul de tous les ports de cette contrée, il donne un accès facile dans l'intérieur de la Turquie d'Asie. Cette localité porte aujourdhui le nom de Souédie [2] ; elle se trouve à peu près sous la même parallèle qu'Alep (36°, 11', 25" latitude Nord.)

La seconde plaine, au centre de laquelle est située Alep, est en-

[1] Le mont Cassius, ou Djebel-el-Akrab, s'élève à 5,318 pieds anglais au dessus de la mer (environ 1,770 mètres).

[2] On trouve dans la rade de Souédie un fond de sable compact, et il y a un excellent ancrage dans toute la longueur et jusqu'à une distance de la côte de plus de deux milles. Dans une occasion récente, la flotte entière du pacha d'Egypte a passé tout l'hiver dans cette rade, à l'abri des tempêtes qui bouleversaient le voisinage, sous la protection du mont Cassius et du promontoire de Posidium. Le bassin de l'ancien port est très vaste; il est entouré de murs très épais, et l'on voit à l'entrée les restes encore imposants de deux tours massives qui le défendaient autrefois. Les deux jetées qui subsistent encore sont construites avec d'énormes pierres longues de vingt à vingt-cinq pieds sur cinq pieds de largeur et cinq pieds d'épaisseur.

Digitized by Google

core plus vaste que celle d'Antioche, dont elle est séparée par des groupes de collines qui, vers les bords de l'Oronte, ne présentent plus qu'une ligne ondulée, par-dessus laquelle, du haut du château d'Alep, la vue s'étend, dit-on, jusqu'à la Méditerranée. La plaine s'incline, d'un côté vers la mer, de l'autre vers l'Euphrate. Alep est située sur la ligne culminante, à 1,280 pieds anglais ou environ 400 mètres au-dessus de la mer. Nous avons déjà dit que la pente générale du plateau vers la Méditerranée est de 2 mètres 53 centimètres par kilomètre, tandis qu'elle n'est que de 2 mètres 18 centimètres par kilomètre du côté de l'Euphrate : c'est-à-dire qu'elle présente des conditions extrêmement favorables à l'établissement d'un chemin de fer [1].

Le tracé, à partir de Souédie, suit le bord de l'Oronte jusque vers Hamzié, puis traverse par un souterrain de 3 à 400 mètres les collines calcaires qui s'élèvent vers le bord du fleuve ; puis se dirige en ligne droite par Alep vers l'Euphrate, passant entre les montagnes qui bordent l'horizon au nord et le désert qui s'ouvre au midi. Le terrain, dans cette plaine, est complétement uni, et ne redevient montueux que sur la rive même de l'Euphrate. Le parcours total de cette section est estimé, dans le projet de l'ingénieur Macneil, à 125 milles anglais.

Il est assez difficile de présenter des calculs d'une exactitude rigoureuse, en ce qui touche les frais de construction. Il est néanmoins un point important que l'on peut déjà constater, c'est la prodigieuse abondance des matériaux de toute espèce, comme la pierre à bâtir et la chaux, que l'on trouve, soit sur les lieux mêmes, soit dans les montagnes environnantes, d'où l'on peut tirer aussi tout le bois nécessaire ; car les versants de l'Amanus et du Taurus sont renommés depuis la plus haute antiquité pour l'excellence de leurs bois de construction ; et il y a d'immenses forêts tout près du vieux port (Seleucia), et du côté de Scandéroun (Alexandrette) [2]. Les mines voisines de Marash ont fourni à l'expédition scientifique sur l'Euphrate du fer d'excellente qualité ; on en tirera de même tous les rails dont on aura besoin pour le chemin de fer. Enfin sur plusieurs points du tracé, on trouvera sur les lieux mêmes du bitume et du combustible en abondance.

Quant au climat et aux populations sur le parcours de cette première section du chemin, il est impossible de trouver des conditions plus satisfaisantes que celles qui ressortent de la lettre suivante du docteur Holt-Yates, missionnaire anglais établi dans ces contrées

[1] Nous insistons sur ce détail des pentes, parce qu'il a une grande importance au point de vue de la facilité et de l'économie de l'exécution et de la traction.

[2] Scanderoun, Iscanderoun ou Alexandrette.

Digitized by Google

depuis sept ou huit ans, et qui s'est construit, à Souédie même, une fort belle habitation, appelée le château Ruaincy. Ce château s'élève sur une éminence d'où l'on a une vue magnifique sur la rade. Le docteur Holt-Yates écrivait en 1851, dans le *Nautical Magazine :*

« Il est impossible de trouver une situation plus salubre que celle de Souédie. Ici, point de rosée, point de brouillard ; une température toujours égale, ni trop chaude, ni trop froide; aussi point d'épidémies, point de fièvres intermittentes; la consomption, l'asthme, les bronchites y sont inconnues. Point d'enfants malades, point de vieillards paralytiques. Quelque froid qu'il fasse, personne ne tousse, et un rhume dure rarement plus de vingt-quatre heures. Une mort à Souédie est un événement qui résulte d'un accident ou d'un grand âge. La population (indépendamment du vice-consulat anglais), consiste, à Souédie même, en une cinquantaine de familles honnêtes, industrieuses, bienveillantes et amicales. Elles appartiennent surtout à la religion grecque d'Antioche, ou à l'Eglise arménienne. Il y a aussi une vingtaine de familles turques, et quelques Ansarées des montagnes ; mais point de juifs ni de catholiques. Nous nous promenons à toute heure seuls et sans armes, et quand nous allons nous coucher la nuit, nous ne songeons à fermer ni nos portes, ni nos fenêtres. Nous n'avons pourtant ici ni police, ni prison, ni soldats, pas même un bedeau pour faire peur aux enfants. Il n'y a pas un mendiant, et personne ne peut dire que le peuple ici soit opprimé. Il a très peu de taxes, abondamment à manger, et parait heureux et content. Les choses nécessaires à la vie sont en abondance et à bon marché ; les routes excellentes, et presque partout ombragées de grenadiers, de myrtes, de figuiers, de vignes sauvages, de peupliers, de platanes, autour desquels s'enroulent des clématites, des convolvulus et toutes sortes de plantes grimpantes. Nos jardins produisent des oranges, des citrons, des pêches, des cerises, des fraises, des prunes, des poires, des pommes. Nous menons une vie patriarchale, que nous n'échangerions pas pour tout le luxe et tous les plaisirs de l'Europe. Les ouvriers travaillent ici depuis le lever jusqu'au coucher du soleil pour dix piastres (0 f. 50) ; la plupart sont possesseurs d'une petite ferme ou d'un jardin, où ils cultivent le mûrier et élèvent des vers à soie. Les enfants conduisent aux pâturages les bœufs, les chèvres et les moutons; ils s'en vont le matin, ils reviennent le soir; et c'est quelque chose de délicieux d'entendre le soir le tintement des clochettes au retour des troupeaux. L'autorité paternelle est absolue et le plus grand respect est accordé à la vieillesse. Le costume national est encore le vêtement de plusieurs couleurs donné à Joseph ; et chaque trait de couleur locale nous rappelle, à chaque instant, les jours d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. »

Alep est à 42 milles d'Antioche et contient une population de 90,000 âmes, dont 7,000 chrétiens. C'est une des villes les plus riches et les mieux bâties de toute la Syrie ; on y trouve toutes les ressources possibles. Antioche a 7,000 habitants, dont 1,000 chré-

Digitized by Google

tiens. Balis (la Barbalissus de Procope) a 3,000 habitants. Les Beni-Said dominent sur la rive droite de l'Euphrate depuis Kara-Bambal jusqu'à Kelaat-Jaber; sur la rive gauche, les Djeboah, les Giseh's et les Beni-Sipahis. Nous ne devons pas oublier de dire que le gouvernement ottoman cède gratuitement à la Compagnie tous les terrains appartenant à l'Etat sur le tracé de la portion concédée du chemin, et s'engage à rendre une loi pour l'expropriation, à ses propres frais, des propriétés particulières sur ce même parcours. Il accorde, en outre, l'usage et l'exploitation gratuits des terrains, bois, forêts, mines et carrières faisant partie du domaine de l'Etat, jusqu'à une certaine distance de chaque côté de la ligne [1].

D'après toutes ces considérations, et en vue de l'exécution de la première section seulement du chemin de fer, la Société ne s'est constituée qu'au capital nominal d'un million sterling (25 millions de francs) partagé en 50,000 actions de 20 livres sterling, sauf à augmenter ce capital par des émissions de nouvelles actions quand il en sera besoin. M. Falkowsky a estimé les frais de construction de cette première section au taux moyen des lignes allemandes, c'est-à-dire à 150,000 fr. par kilomètre, mais cette estimation se trouvera plutôt au-dessus qu'au-dessous de la réalité. Bien que ce chemin ne soit que le premier tronçon d'une grande ligne, destinée à se développer ultérieurement jusqu'au golfe Persique, on peut cependant le considérer comme une ligne déjà complète par elle-même et pour le moins aussi importante que celle de la Méditerranée à la mer Rouge. Au point où elle vient rejoindre l'Euphrate (à 715 milles anglais en ligne directe au-dessus de Bassora), ce fleuve présente déjà l'aspect d'un des plus grands cours d'eau du vieux monde. On le compare à la Tamise sous le pont de Blackfriars, ou au Rhône, près de Lyon, ou au Nil, au-dessus de la première cataracte; et bien que son cours soit encore obstrué de loin en loin par quelques bancs de rochers qui forment, pendant les mois d'hiver, des gués pour les chameaux, il est navigable, à partir du château de Giaber, pendant toute l'année pour les bateaux d'un faible tirant d'eau, comme on en voit tant sur la Tamise, et qui suffisent à tous les besoins du commerce. La première section de la ligne une fois terminée, une circulation régulière pourra donc immédiatement s'établir, et déjà la Compagnie s'occupe d'organiser les steamers et la batellerie arabe qui devront continuer le transport des marchandises et des voya-

[1] Il faut connaître l'état de la propriété en Turquie, pour apprécier l'importance de cette concession. Effectivement, le domaine public, dans ce pays, et surtout dans la Turquie d'Asie, comprend en général *toutes* les forêts, les mines et les carrières, sans exception. Il s'ensuit que l'avantage concédé n'a point d'analogue dans les concessions européennes, et les dépasse énormément.

Digitized by Google

geurs jusqu'au golfe Persique. C'est cette seconde portion de la route, jusqu'à Bassora, dont nous esquisserons d'abord à grands traits la physionomie générale. Nous étudierons ensuite avec plus de détail le terrain de chaque section de la voie en particulier, en commençant par le cours même du fleuve au point de vue de sa navigation, puisque de longtemps encore on ne pourra songer à poser des rails sur ses rives.

III. — MÉSOPOTAMIE.

De Balis jusqu'à son embouchure, l'Euphrate forme une frontière naturelle entre la Mésopotamie et la Péninsule arabique. On se tromperait cependant en supposant que c'est une ligne de démarcation bien tranchée entre des régions fertiles et un désert. La rive arabique, jusqu'à une certaine distance du fleuve, correspond assez exactement à la rive mésopotamienne. Tantôt le sol fertile s'étend au loin dans la Péninsule, tantôt le désert s'avance, morne et désolé, de l'autre côté de l'Euphrate et envahit la Mésopotamie dans toute sa largeur; mais dans cette lutte entre une nature morte et une nature pleine de vie qui se disputent le domaine d'un des plus beaux et des plus grands fleuves du monde, c'est cette dernière qui a incontestablement la supériorité, c'est dire qu'elle a gagné beaucoup plus de terrain du côté arabique que n'en a gagné le désert du côté opposé. Il n'en est pas moins vrai, cependant, que la Mésopotamie [1] offre une grande variété de terrains, de climats et de productions naturelles. Elle se divise en quatre zônes : la première appartient encore au système du Taurus, et nous n'avons pas à nous en occuper. La seconde s'étend du 37e degré, 20 minutes au 35e de latitude-nord, c'est-à-dire de Djézireh-ben-Omar, jusqu'au sud d'Atra et d'Abou-Séraï (l'ancienne Kirkézia) au confluent du Khabour et de l'Euphrate. C'est la véritable Mésopotamie des classiques, avec les villes de Bir, Urfa, Harran (patrie d'Abraham), Nisibis, Ras-el-Ain, Sindjar et Mossoul, et les rivières de Bélick et de Khabour. Le sol de ce pays est, en général, gras et fertile, et s'il était plus abondamment arrosé par des cours d'eau naturels ou artificiels, il n'y aurait pas de contrée au monde, dit Olivier [2], qui pût lui être préférée. Le froment, l'orge, les légumes de toute espèce, le riz, le coton, le sésame sont les productions ordinaires du sol dans les rares endroits

[1] D'accord avec Olivier et la plupart des géographes, nous appelons Mésopotamie tout le pays compris entre les deux fleuves le Tigre et l'Euphrate.
[2] Olivier, *Voyage en Perse*, t. II.

Digitized by Google

où il est cultivé. Les oliviers et les mûriers y viennent à merveille, la vigne y donne des raisins excellents partout où la main de l'homme l'a plantée. Il en est de même des arbres fruitiers, dont les espèces les plus variées, telles que les citronniers, les amandiers, les poiriers, les pommiers, arrivent toutes à des proportions remarquables et portent les plus délicieux fruits. Le climat y est parfaitement sain et plus tempéré que celui de la Sicile. En un mot, la nature a tout prodigué à ce pays, mais les hordes nomades ont rendu tous ces dons inutiles. Elles n'ont rien laissé debout; les populations sédentaires ont été forcées par elles de déserter le sol, et les villes se sont changées en solitudes. Les rives seules de l'Euphrate sont encore quelque peu cultivées; on y compte deux ou trois villes telles que Rakka et El-Deir, où l'œil est réjoui par la vue de quelques jardins d'orangers et de citronniers. On rencontre encore de loin en loin, sur le bord du fleuve, des villages arabes avec des *havis*[1] ou plaines d'alluvion cultivées; mais ces vestiges de culture et de civilisation sont comme perdus au milieu de continuels bois de tamaris, de peupliers, de chênes et de genevriers sauvages qui couvrent les deux rives du fleuve depuis Balis jusqu'au delà d'Abou-Seraï.

Sur la carte de Rousseau, cette contrée boisée est désignée comme une seule et immense forêt, nommée El-Zawr, ayant 80 lieues de longueur. Il y a là un peu d'exagération; ce n'est pas une seule forêt, mais une série continuelle de petits bois; cependant il y a dans la contrée trois ou quatre véritables forêts, dont la plus grande, nommée, par les Arabes, la forêt d'Amram, s'étend dans l'angle formé par le cours de l'Euphrate et celui de son affluent, le Bélik. Rendre à la culture une contrée aussi fertile serait une tâche digne de la sollicitude éclairée du sultan. Le chemin de fer projeté amènerait infailliblement ce résultat; mais l'exécution de cette entreprise n'est possible qu'à la condition que le gouvernement turc établisse le long de la voie des postes armés, ou, ce qui serait préférable encore, une série de colonies militaires[2].

La troisième zône de la Mésopotamie est comprise entre Kirkesia ou Abou-Seraï (35° latitude nord et Bagdad 33°, 20′). Cette région, totalement privée d'eau et en tout semblable aux déserts de l'Arabie, n'est susceptible d'aucune culture. Elle a été de tout temps le do-

[1] *Havi*, expression locale, mot turc.

[2] Pourquoi l'administration turque, mieux éclairée, plus régulière, n'attirerait-elle pas des colonies allemandes, suivant en cela l'exemple donné en Crimée et en Bessarabie par l'administration de MM. de Langeron et de Richelieu? On sait les résultats que ces colonies ont donnés à côté de tribus tout aussi nomades et aussi indisciplinées que celles de la Turquie.

Digitized by Google

maine des Bédouins, contre lesquels les habitants de la Babylonie s'étaient vus forcés d'élever un mur entre l'Euphrate et le Tigre, dans l'endroit où les deux fleuves ne sont plus séparés l'un de l'autre que par une distance de 40 kilomètres. Entre ces deux déserts, s'étendant au nord et au sud, la vallée de l'Euphrate offre, dans ses plis nombreux recouverts d'alluvions, une série de petites oasis ornées d'une belle végétation sur laquelle on peut remarquer les effets d'une transition climatérique assez brusque pour que les oliviers, si abondants dans l'Asie Mineure et dans la partie supérieure de la Mésopotamie, disparaissent subitement aux environs d'Annah (34°, 27′, 27″ latitude nord), et fassent place aux palmiers à dattes dont la présence annonce toujours un ciel ardent.

La dernière zône mésopotamienne commence à une ligne tirée de Féloudje à Bagdad. Elle est formée de cette ancienne Babylonie que le prophète Isaïe, dans son langage inspiré, nommait « le plus beau des royaumes de la terre, le joyau sans pareil des Chaldéens. » C'est un sol complétement uni, couvert d'une épaisse couche d'alluvion et coupé de mille canaux qui, comme autant d'artères, portent partout la vie.

Si maintenant nous voulons étudier le cours même de l'Euphrate, au point de vue de la navigation, la meilleure autorité à consulter est celle du général Chesney, qui l'a tant de fois remonté et descendu. Dans un rapport adressé par lui à l'amirauté et publié en 1857, dans le mémoire de M. Andrew, intitulé *la Route de l'Inde par la vallée de l'Euphrate*, le général Chesney a numéroté tous les obstacles à la navigation depuis Bir jusqu'à la mer; il en a trouvé quarante. Aucun n'est de nature à rendre cette navigation trop hasardeuse. En remontant l'Euphrate, à partir de son embouchure, il a trouvé sur la barre, à l'entrée, une profondeur de 18 pieds; de la barre à Korna, sur un parcours de 104 milles, une profondeur de 7 brasses à 3 brasses 1/2, une largeur variable de 350 à 600 mètres. De Korna au Château-Geran (1er obstacle) 186 milles, 300 mètres de largeur, profondeur 2 à 3 brasses 1/2. Dans cet endroit un étroit banc de cailloux traverse le lit de la rivière et en réduit momentanément la profondeur à 3 pieds 1/2 ou 4 pieds. Cet obstacle se rencontre à l'extrémité orientale des marais de Lemlun, marais qui se prolongent sur un parcours de 61 milles et qui sont arrosés par trois grandes branches de l'Euphrate, toutes les trois navigables. La branche principale a une largeur moyenne de 80 mètres, et une profondeur de 6 à 9 pieds.

De l'extrémité occidentale des marais jusqu'à Hilleh (l'ancienne Babylone), le fleuve retrouve une largeur de 300 mètres, une profondeur

Digitized by Google

de 9 à 18 pieds. Devant Hilleh, il y a un pont de bateaux; la rivière n'ayant plus alors que 450 pieds de largeur, sur 18 de profondeur, le courant y est très fort.

« De Hilleh au château de Féloudje, la distance est de 110 milles, la profondeur du fleuve dans la saison des basses eaux est de 9 à 18 pieds; la largeur varie de 250 à 500 mètres; cependant à Masséyil, ville située à 74 milles de Féloudje, le fleuve se rétrécit encore une fois et n'a plus que 100 mètres de largeur sur une profondeur de 13 pieds. Il y a aussi à cet endroit un pont de bateaux.

» A Féloudje, la largeur est de 123 mètres dans la saison des basses eaux, 150 mètres quand les eaux sont hautes. De Féloudje à Hit, on compte par la rivière 140 milles. La largeur du fleuve dans ce parcours est rarement au-dessous de 300 mètres et va souvent jusqu'à 600, sur une profondeur de 9 pieds, à l'exception des lieux suivants : le gué de Bushloub, qui mesure presque toujours 6 pieds d'eau; Abou-Sisa et Souab, qui ont chacun 3 pieds 1/2 d'eau au plus bas.

» Hit, l'Is des Anciens, est à 639 milles de Bassora, un peu plus qu'à mi-chemin de Bir. Hit sera une station importante en raison du bitume que l'on y trouve en abondance et qui pourra servir de combustible.

» Remontant toujours l'Euphrate, on arrive à l'île de El-Oos, à 84 milles au-dessus de Hit. Le courant devient un peu plus rapide et l'on rencontre quelquefois des rochers. La profondeur continue à être de 9 pieds. Il y a cependant à cette règle neuf exceptions dont trois, un peu au-dessus de Hit, sont les restes de digues d'irrigation qui occasionnent en trois endroits différents une inclinaison de quelques pouces dans la surface de l'eau; puis viennent deux gués à chameaux, de 3 pieds 1/2 de profondeur, mais sans apparence de rochers; et enfin quatre autres gués à fond rocailleux, profonds de 3 à 5 pieds.

» De El-Oos à Annah (106 milles), la rivière forme des méandres nombreux encaissés entre deux rangées de collines au pied desquelles s'élèvent des villes assez considérables: les îles se présentent en grand nombre, et l'on rencontre à chaque pas sur les deux rives les aqueducs des moulins d'irrigation; la largeur du fleuve varie ici de 250 à 500 mètres sur 8 pieds de profondeur. Mais à cette profondeur normale, il y a dans ce parcours huit exceptions, dont deux sont des gués à chameaux; 4 autres ont des fonds rocailleux et produisent des chutes d'eau d'environ 6 pouces et quelquefois plus; mais tous ont une profondeur d'eau suffisante pour que l'on puisse effectuer le passage, même la nuit. Le septième est plus dangereux. Ici nous avons une chute d'eau, ou pour parler plus correctement, une inclinaison dans la surface de l'eau, de 18 pouces sur un parcours de 50 à 60 pieds (18 à 20 mètres), avec une profondeur d'un peu plus de 3 pieds. Il ne faudrait pas tenter le passage de cet endroit pendant la nuit, et encore moins le passage du huitième. A ce dernier endroit, qui est le gouffre du prophète Elie, la chute d'eau est de 2 pieds sur 70 pieds (66 centimètres sur 23 mètres 30 centimètres); la profondeur est de 4 pieds 9 pouces avec un courant qui acquiert momentanément une rapidité de 5 milles à l'heure,

Digitized by Google

sur un fond de roches brisées qui s'étendent à une certaine distance au-dessus et au-dessous du gouffre. Ce passage est très redouté des Arabes; je parvins cependant à le franchir sans difficultés sur mon radeau de 14 pieds de longueur sur 13 de largeur, et certes il n'était pas facile à gouverner.

» D'Annah à Giaber les bateaux du pays, qui mesurent 40 pieds de longueur sur 12 de largeur et tirent 4 pieds d'eau, passent en toutes saisons.»

De toutes ces observations réunies, le général Chesney conclut à bon droit que, moyennant certaines précautions, et en n'employant que des steamers et des bateaux dont le tirant d'eau n'excéderait pas 3 pieds et 1/2 anglais, l'Euphrate est parfaitement navigable depuis Giaber jusqu'à la mer à toutes les époques de l'année.

IV. — DEUXIÈME SECTION DU CHEMIN DE FER.

Si nous passons maintenant sur les rives de l'Euphrate pour suivre le tracé du chemin de fer projeté, la vallée du fleuve nous offrira un panorama varié, où l'art des constructeurs aura tantôt à lutter avec les accidents de terrain, comme dans les bassins de nos fleuves d'Europe, tantôt n'aura, pour ainsi dire, qu'à poser des rails sur une voie aplanie par la nature.

C'est la section comprise entre Giaber et Hit qui exigera le plus d'études préparatoires. Nous tâcherons d'en donner ici l'explication. On voit sur la carte que l'Euphrate, après avoir suivi jusqu'à Balis la direction du nord au sud et s'être rapproché de la Méditerranée jusqu'à la distance directe de 125 milles ou 201 kilomètres, fait subitement un coude et prend son cours vers le golfe Persique. Ce qui force l'Euphrate à dévier ainsi de sa direction primitive, c'est une rangée de rochers et de montagnes, tantôt boisées, tantôt nues, qui lui oppose une barrière peu élevée, mais s'étendant des environs de Balis jusqu'à une journée de chemin de Féloudje, c'est-à-dire sur une longueur de près de 850 kilomètres de l'est à l'ouest.

Ces montagnes, qui tracent à l'Euphrate un cours extrêmement sinueux, et dont les gradins encombrent souvent le lit du fleuve, ne permettent pas d'établir le tracé de la ligne sur la rive arabique. C'est ce qui a décidé la Compagnie à faire franchir l'Euphrate à la voie ferrée aux environs de Phamsah, l'ancienne Thapsaque. Effectivement la rive mésopotamienne offre un terrain beaucoup plus propice.

A partir de Phamsah, l'Euphrate serpente continuellement au milieu de montagnes nommées Djebel-Boushir, qui garnissent ses deux rives sur une étendue de 41 milles ou de 65 kilomètres. Elles s'élèvent de 300 à 500 pieds au-dessus des eaux ; mais elles laissent

Digitized by Google

encore à la vallée, sur la rive gauche, assez de largeur pour la construction d'un chemin de fer. Le savant voyageur Ainsworth compte dans cette partie de la vallée deux havis, ou plaines d'alluvion cultivées, quatre bois de peupliers, cinq prairies avec des villages arabes, douze clairières en culture, huit espaces couverts de broussailles, douze marais et vingt-sept bois de tamaris.

L'Euphrate sort de cette région montueuse, près des ruines de l'ancienne Zénobie, qu'on voit gisant sur ses deux rives, au pied du Djebel-Boushir; là commence une plaine uniforme s'étendant jusqu'au delà de El-Déir et bornée seulement du côté arabique par des montagnes qui, toutefois, s'écartent assez loin du fleuve. Cette vaste plaine est recouverte d'une épaisse couche d'argile qui, ne permettant pas à l'eau des inondations de filtrer de côté, a produit de nombreux marais, parfois très profonds, séparés par des pâturages, par quelques basses plaines cultivées, avec des villages arabes dont chacun a son zyalet, ou tombeau vénéré d'un héros ou d'un santon, et enfin par ces bois de peupliers et de tamaris qui encadrent tous les paysages de cette contrée. C'est au milieu de ces marais que s'élève la ville d'El-Déir, avec ses jardins, ses plantations de coton, ses champs de froment et de maïs. On trouve aussi près de la ville des mines de bitume solide, semblable au lignite. La commission scientifique anglaise s'en est servie au lieu de charbon pour chauffer les machines de ses bateaux à vapeur.

Au-dessous d'El-Déir, après avoir franchi la rivière de Khabour, qui se jette dans l'Euphrate près des ruines de l'ancienne Kerkésia, aujourd'hui Abou-Serai, après avoir dépassé le château de Rehabath (la Rehoboth de la Genèse) et les ruines inconnues de Salahyah, qu'on aperçoit sur la rive méridionale, on entre dans la région déserte de la Mésopotamie, et la vallée de l'Euphrate se resserre de nouveau. Les montagnes arabiques se rapprochent jusqu'au bord du fleuve; à 200 pieds au-dessus de ses eaux, et sur la rive mésopotamienne, surgissent d'abord des rochers isolés, tels que le rocher Mahadyah, le mont du sultan Abdallah et plusieurs autres, auxquels succèdent, à partir d'El-Kaïm, des rangées de montagnes blanches, nues, escarpées et composées de calcaires, de grès, de pierre à plâtre, etc. Elles s'élèvent à 600 et 800 pieds au-dessus du niveau du fleuve. Le lit même de l'Euphrate est encombré de bancs de rochers, et probablement il y aura ici quelques travaux souterrains à exécuter, mais dont aucun ne pourra excéder 4 à 500 mètres en longueur.

Ces difficultés de terrain disparaissent à peu près aux environs d'Annah, magnifique oasis au sein de ce double désert. Annah est la capitale des tribus arabes, dispersées dans ces solitudes des deux

Digitized by Google

côtés de l'Euphrate. Située au milieu de vastes prairies, de terrains cultivés et de bois de palmiers, elle compte 1,800 maisons, qui sont toutes entourées de jardins, où l'on voit des myrtes aux feuilles très larges, des dattiers, des figuiers et des grenadiers.

A partir d'Annah, les montagnes prennent un aspect moins abrupte; elles sont couvertes de végétation, et leurs contours plus arrondis permettent à l'Euphrate de suivre un cours plus régulier. Au lieu de serpenter continuellement, il ne fait entre Annah et Hit que deux grandes courbes, tournées l'une vers le nord, et l'autre vers le nord-est. — Entre ces deux courbes de l'Euphrate se trouve la grande île de Hadisia. C'est près de la ville de Hit, célèbre par ses mines de bitume, que se terminera la seconde grande section de la ligne projetée. Ce point a, en effet, une grande importance hydrographique. De Balis jusqu'à cet endroit, il peut encore être douteux que l'Euphrate soit navigable pendant plus de huit mois de l'année. A Hit, la sonde donne dans les basses eaux 16 pieds de profondeur; de là jusqu'à Bassora, elle ne donne nulle part moins de 9 pieds, et la hauteur de la crue dans toute cette partie du cours de l'Euphrate est de 15 à 18 pieds, au lieu de 11 à 12, qui est la plus grande élévation dans la partie supérieure du fleuve. La facilité de la navigation ne saurait donc être douteuse pendant tout le cours de l'année entre Hit et Bassora. La distance de Balis à Hit est de 365 milles ou 587 kilomètres [1].

L'exécution de cette section sera la plus coûteuse [2], tant à cause du manque d'ouvriers, qu'en raison de quelques difficultés de terrain. Aussi M. Falkowsky, à qui nous empruntons tous ces détails, estime-t-il les frais de construction à 100,000 fr. de plus par kilomètre que dans la section précédente, c'est-à-dire à 250,000 fr. par kilomètre.

Près de Hit, la vallée de l'Euphrate s'élargit considérablement. En cet endroit, un canal nommé Pallocapas, dérivait jadis de l'Euphrate et se dirigeait vers le port de Terédon, sur le golfe Persique. Le canal est aujourd'hui desséché, mais on peut en suivre les traces; les Arabes le nomment Djarré-Zaad ou le Fleuve sans eau. La plaine de Hit est pauvre en végétation; on n'y voit que des plantes alcalines et de chétifs palmiers; cependant le froment y réussit dans les plis de terrain, qui sont couverts d'alluvion. La rive mésopotamienne est plus aride, élevée de 10 à 12 pieds au-dessus du ni-

[1] Les noms des principales tribus sur le parcours de cette deuxième section sont: Les Anereh's, près de Giaber; les Weldah's, près de Rakka; les Sebkal's, sur la rive droite; les Afadel's, sur la rive gauche, aux environs de Zelibi (ancienne Zenobie); les Schammers, près d'Abou-Seraï; les Djeboul's à Salahiyeh; les Bonam's, vers Hadisia; les Bordin's, vers Hit.

[2] Giaber étant déjà à 30 milles de Balis, la distance de Giaber à Hit se trouve réduite à 335 milles.

Digitized by Google

veau du fleuve ; et des deux côtés, l'horizon est encore fermé par des montagnes qui accompagnent l'Euphrate jusqu'à une journée environ au-dessus de Feloudje. Le haut minaret de Mesjid-Sandabyah s'élève sur le dernier anneau de cette double chaîne, qui là se termine brusquement, offrant au regard comme une porte immense, par laquelle on débouche de la vallée dans les plaines sans limites de la Babylonie ; c'est pourquoi les anciens désignaient cet endroit sous le nom de *Pylæ*.

A partir de Mesjid-Sandabyah, on ne voit plus ni rochers, ni collines, pas même de pierres ; le terrain uni partout se compose d'argile, de limon et de sable. Des lacs et des marais s'étendent, tantôt d'un côté de l'Euphrate, tantôt de l'autre. Un de ces lacs, nommé Mazas, commence à l'extrémité même des montagnes mésopotamiennes, près du village de Mesjid-Sandabyah ; puis on en aperçoit bientôt un autre sur la rive opposée : c'est le lac salé, nommé Jazroun. On en rencontre plusieurs autres entre Feloudje et l'ancienne Babylone, actuellement Hilleh ; enfin, pour arriver de cette dernière ville à Bassora, il faut traverser toute une région de marécages, s'étendant des deux côtés de l'Euphrate, mais principalement du côté mésopotamien, sur une longueur de plus de 50 milles ou de 80 kilomètres, entre les villes de Vieille-Lemlun et Neuve-Lemlun. Ces lacs, ces marais si fréquents, ainsi que les innombrables canaux qui coupent en tous sens le terrain de la Babylonie, y rendraient l'exécution d'un chemin de fer extrêmement difficile. C'est pourquoi, d'après le projet de sir John Macneill, le tracé du chemin de fer de la Compagnie de l'Euphrate, arrivé à la hauteur de Feloudje, se détourne à l'est dans la direction de Bagdad ; et longeant, à partir de cette ville le cours du Tigre, se dirige en ligne directe sur Korna, où se terminera temporairement la troisième section du chemin, jusqu'à ce qu'on ait reconnu la nécessité de construire un embranchement sur Bassora.

Dans un autre projet présenté au commencement de l'année 1856, à la Compagnie Andrew et Chesney, par M. Falkowsky, cet habile ingénieur proposait au contraire de traverser encore une fois l'Euphrate en repassant sur la rive Arabique, soit à Hit, soit à Feloudje, et de s'éloigner des terrains marécageux, en suivant le lit desséché de l'ancien Pallocapas. La voie aurait ainsi passé près de Kerbela, des ruines de Koufa, de la ville sainte Meshed-Ali, qui renferme le tombeau d'Ali, prophète des Shiites, d'Imam-Ali et Meshed-Houssein, deux autres villes saintes ; c'est-à-dire de presque tous les lieux célèbres de pélerinage dans ces contrées. Ce tracé aurait eu de plus l'avantage de longer la partie la plus fertile et la plus peuplée de la Babylonie, et de passer à proximité des villes

Digitized by Google

importantes situées sur le fleuve, telles que Hilleh, Devanieh, vieille et neuve Lemlun, Sheik-el-Shouk, etc. Elle eût enfin passé près de Zobeïr, ou vieille Bassora, d'où, en tournant vers le Nord, elle eût abouti directement à Bassora. — Il est vrai qu'il eût fallu construire un embranchement spécial sur Bagdad, qui restait en dehors de cette voie; mais par contre on évitait de grands espaces complètement dépourvus de population, et des travaux excessivement coûteux à travers des canaux et des marais innombrables. Le lit desséché du Pallocapas serait une voie toute faite, où il n'y aurait guère qu'à poser des rails; et le concours des pélerins se dirigeant vers les lieux saints aurait ajouté des recettes considérables aux bénéfices de l'entreprise [1].

Bassora n'est distant de Zobeir que de 20 milles ou 32 kilomètres, en suivant une plaine sèche et fertile; et nous devons faire observer que la contrée sur le Djarri-Zahad est habitée par des Arabes, à peu près indépendants de la Porte, mais ayant des rapports de commerce avec les Anglais, auxquels ils vendent leurs magnifiques chevaux, les dattes de leurs palmiers et la laine de leurs moutons. L'instinct mercantile domine chez cette race intelligente, et elle serait bien loin de s'opposer à l'établissement d'un chemin de fer qui ouvrirait de nouveaux débouchés à son commerce.

Quoi qu'il en soit des avantages présentés par ces deux tracés, l'exécution de cette dernière section de la voie sera plus ou moins coûteuse, mais ne présentera aucune difficulté. La population est très nombreuse dans cette contrée, la main-d'œuvre est à un prix extrêmement bas et les matériaux de construction pourront être amenés par l'Euphrate. En évaluant les frais de construction de la voie au même taux que pour la première section, soit 150,000 fr. par kilomètre, M. Falkowsky pense être au-dessus de la réalité.

Les noms des principales tribus sur le parcours de la troisième section, sont : Les Dalemi's du côté de Feloudje; les Sobeir vers Bagdad; les Kazael's qui comptent 100,000 tentes du côté de Divanyeh; les Beni-Hakem sur le Djarri-Zahad; les Montefiks (30,000 familles) autour de Scheik-el-Shouk, et enfin les Aneiseh du côté de Bassora.

Si nous résumons les résultats de nos appréciations pour les dépenses d'établissement des trois sections de la voie, nous trouvons que la première section, longue de 125 milles anglais ou 201 kilomètres, coûtera environ. . . . . 30,150,000 fr.

[1] Ces considérations nous portent à croire qu'on finira par en revenir à ce second projet.

Digitized by Google

Report. . . .	30,150,000 fr.
La deuxième section, longue de 335 milles ou 539 kilomètres, coûtera	134,750,000
La troisième section, longue de 559 milles ou 899 kilomètres, coûtera	134,850,000
Et enfin les trois sections réunies, c'est-à-dire la ligne totale de 1,019 milles, 1639 kilomètres, coûteront.	299,750,000

ou en chiffres ronds, 300 millions [1].

V. — PRODUIT PROBABLE DU CHEMIN.

Si maintenant nous voulons nous rendre compte du produit probable de ce chemin de fer, nous commencerons par l'estimer rigoureusement d'après l'état actuel du pays. Il nous sera ensuite permis de jeter un regard sur le passé, de nous reporter au temps où des populations sédentaires, laborieuses et éclairées, appliquaient toutes les ressources de l'intelligence humaine à l'exploitation de cette terre si merveilleusement fertile; nous pourrons alors avoir une idée des ressources immenses que la civilisation est appelée à développer un jour dans ces contrées.

Considérons d'abord les ressources que le chemin de fer projeté trouvera dans les localités mêmes qu'il va traverser, en commençant par son extrémité, sur le Golfe persique. La Babylonie n'est plus ce qu'elle a été pendant tant de siècles; ses superbes cités ont pour la plupart disparu, celles qui restent ne sont que l'ombre de ce qu'elles étaient; ses canaux négligés, en partie comblés, ont laissé les eaux se répandre dans les plaines et former des marais innombrables, dont les émanations délétères amènent périodiquement la peste au milieu des populations dégénérées de ces malheureuses contrées. Le sol, en grande partie abandonné à lui-même, s'est couvert de joncs, de

[1] Nous ferons observer que la Compagnie de l'Euphrate, dans son prospectus, n'attribue que 80 milles de longueur à la première section; mais c'est évidemment une erreur de rédaction; car sir J. Macneil et le général Chesney reconnaissent une distance de 125 milles *en ligne directe*, de Giaber à Souédie. Le tracé du chemin ne saurait donc en avoir moins. De même, pour la longueur totale du tracé de Souédie à Bassora, le prospectus parle de 800 à 900 milles. C'est encore une erreur de rédaction; et nous sommes plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité en le portant à 1,019 milles.

Digitized by Google

grosses herbes, de tamaris, de palmiers, etc. Les palmiers constituent aujourd'hui la principale richesse du pays, ils y atteignent des proportions colossales et donnent des dattes de toute beauté; aussi, au moment de la récolte, les eaux de l'Euphrate disparaissent littéralement sous les nombreux bateaux qui viennent charger ces fruits aimés des peuples de l'Orient. On en exporte annuellement sous pavillon anglais, pour Bombay seulement, près de 9,000 tonneaux évalués à 80,000 livres sterling ou 2 millions de francs.

Les rives de l'Euphrate sont cependant encore assez cultivées, et elles sont très peuplées. En certaines parties, les villes et les villages s'y succèdent presque sans interruption. L'élément nomade n'a envahi de ce côté que la partie de la Babylonie située sur le Tigre, et le pays a encore deux villes qui comptent parmi les plus importantes de la Turquie d'Asie : ce sont Bagdad et Bassora.

La ville de Bagdad n'est plus la cité des mille et une nuits, la capitale aux merveilles sans nombre ; mais elle a encore 80,000 habitants, et possède le bazar le plus magnifique de l'Orient, renfermant 1,200 magasins où sont exposés les produits de l'industrie locale, parmi lesquels on remarque des maroquins rouges et verts très recherchés, des mousselines ordinaires, des turbans, des étoffes de soie et de coton, des taffetas, des châles, des tapis en laines et en fourrures, des abas (manteaux en laine des Arabes); etc. Les environs de la ville sont assez bien cultivés. On y récolte du riz, du blé, du coton, du tabac, du henné; on y élève des vers à soie. A ces différents produits, il convient d'ajouter le poil de chameau, les peaux de buffles, le bitume noir ou naphte, le bitume commun, le salpêtre, la soude, le sel ammoniaque et le borax. Tous ces produits sont exportés partie à Alep, partie en Perse et partie à Bombay.

La ville de Bassora ne compte plus aujourd'hui que 50,000 habitants; mais grâce à sa situation au centre du delta babylonien, et à sa proximité de l'Euphrate, dans cette partie de son cours, où il est navigable pour les plus grands navires, cette ville conserve encore une importance commerciale considérable. Elle est le débouché de tous les produits de la Babylonie : dattes, grains, riz, coton, peaux de buffles, laines et chevaux arabes. On se rappelle que les grands rois de Perse avaient leurs haras en Babylonie, et la race de ces nobles animaux semble s'être perpétuée jusqu'à nos jours, car le pachalik de Bagdad passe encore pour la patrie des plus beaux chevaux du monde. Il s'en tient annuellement une grande foire à Bassora, alimentée par les Arabes de Bagdad et de Zobeir. Les négociants anglais de l'Inde, pour le compte desquels se font les achats les plus considérables, ne paient jamais plus de 2,500 fr. les plus beaux sujets, qu'ils revendent souvent 5,000 fr. à Bombay, où l'on im-

Digitized by Google

porte annuellement en moyenne 2,500 chevaux, au prix moyen de 150 roupies, soit près d'un million de francs [1].

En échange de ces exportations, Bassora reçoit du tabac, du sucre, du fer ouvré et de l'indigo que lui fournit l'Inde anglaise, et du café qui y vient de Moka et Hodeida. C'est le café qui est le principal article de son importation. On compte annuellement 50 navires en moyenne qui entrent dans son port chargés de cette denrée, dont la majeure partie s'écoule vers Bagdad.

1° On peut ainsi évaluer le mouvement des marchandises qui a lieu sur le chemin, entre Bagdad et Bassora, à 30,000 tonnes par an, dans lesquelles le café seul, expédié de Bassora vers Bagdad, entre pour 20 ou 25,000 tonneaux. Bien qu'il ne soit point douteux que le chemin de fer augmentera ce trafic, nous conserverons le chiffre précité, dans la prévision qu'une partie des marchandises du pays continuera à s'écouler par la voie fluviale [2]. Ces 30,000 tonnes, en comptant le transport à 8 centimes par tonne et par kilom. donneront 24,000 fr. par kilomètre, et pour le parcours de Bagdad à Bassora 1,860,000 fr.

2° La Babylonie est encore une des provinces les plus peuplées de la Turquie, mais il est impossible de se défendre d'un sentiment de profond regret en songeant que les neuf dixièmes de ce sol, qui n'a pas d'égal au monde sous le rapport de la fertilité, restent en friche ou sont abandonnés aux troupeaux des tribus nomades. La Babylonie, suffisamment cultivée, pourrait produire plus de céréales que n'en produit la France tout entière. La superficie est d'environ 16,000 milles carrés ou 41,533 kilomètres, en comprenant dans cette estimation le terrain fertile qui s'étend sur la rive droite de l'Euphrate jusqu'au Djarri-Zahad. En admettant que la moitié de cette superficie soit labourable et qu'un quart seulement fût ensemencé tous les ans, ces 10,000 kilomètres carrés, faisant un million d'hectares, rapporteraient plus de cent millions d'hectolitres de céréales de toute espèce, s'il est vrai que cette terre rende au centuple tout ce qu'on y sème, comme l'attestent les témoignages unanimes de l'antiquité, témoignages qu'aucune raison plausible ne permet de révoquer en doute, puisque les terres de première qualité, aux Indes orientales, rapportent dans la même proportion, c'est-à-dire 100 à 114 pour un. — Quoi qu'il en soit, et même dans l'état actuel des choses, il est reconnu que la population de la Baby-

[1] Voir Fontanier, *Voyage dans l'Inde et dans le golfe Persique*, Paris, 1844.

[2] Le prix du transport entre Bagdad et Bassora, par eau, est, en descendant le fleuve, de (par tonne) 1 £; en le remontant, de 3 £. Par chameaux, dans toutes les directions, le prix du transport par tonne et pour 100 milles anglais est de 1 £ 10 schel.

Digitized by Google

lonie peut aujourd'hui, sans beaucoup d'efforts, retirer du sol deux millions d'hectolitres de froment *pour l'exportation*, c'est-à-dire en sus de la quantité qui lui est nécessaire pour sa consommation. — Ce sera environ 140,000 tonnes de grains à transporter par le chemin de fer vers la Méditerranée, sur un parcours de 1,200 kilomètres, en prenant pour point de départ la ville de Hilleh, située à peu près au centre du pays productif. Ce transport rapportera, en admettant le tarif français à 7 centimes par tonne et par kilomètre, 9,800 fr. par kilomètre, et pour le parcours indiqué 11,760,000 fr.

3° Le transport vers la Méditerranée, des produits de la Babylonie (autres que les céréales), tels que le riz, le coton, le tabac, le salpêtre, la soude, le sel ammoniaque, le borax, la laine, le maroquin, etc., en fixant au minimum la quantité exportable de ces marchandises, donnera un chiffre de 30,000 tonnes; et en comptant le prix du transport à 8 centimes par tonne et par kilomètre, donnera au chemin de fer un revenu de 2,400 fr. par kilomètre, et pour le parcours moyen de 1,200 kilomètres 2,880,000 fr.

4° Nous ne citerons que pour mémoire l'exportation des productions de la Séleucide, de la Mésopotamie, du Taurus et de l'Arabie vers la Méditerranée, et les importations des marchandises de l'Europe dans ces contrées, quoique ce trafic ne soit pas sans importance. Ainsi, la petite ville d'Antioche à elle seule, d'après les renseignements du Consulat anglais, fait avec la Méditerranée un commerce de 15,000 tonnes à l'importation, et de 8,000 à l'exportation; Alep importe 34,000 tonnes et en exporte 28,000; etc., etc.

5° Nous ne mentionnerons de même qu'en passant le trafic de la Babylonie avec la Perse, bien que l'industrie de ce dernier pays, malgré son état de décadence, produise encore des articles d'exportation très recherchés en Turquie et fort admirés même chez nous, comme les châles et les tapis de l'Irâk, les cuirs et la sellerie d'Ispahan, les armes et la coutellerie de Schiraz.

6° Le *transit* des marchandises entre l'Europe et l'Asie apportera, au chapitre des bénéfices du chemin de fer proposé, des chiffres prodigieux. Effectivement : la voie projetée sera le chemin le plus direct de l'Europe aux Indes, donnant une économie de huit jours sur le temps que prend actuellement la malle anglaise par la Basse-Egypte et la mer Rouge, en considérant même comme entièrement achevé le chemin de fer d'Alexandrie à Suez, actuellement en construction.

Voici, en effet, le calcul comparé des distances, que nous donnons d'après les mesures prises en 1836 sur les rives de l'Euphrate par le colonel Chesney, et la commission scientifique anglaise :

Digitized by Google

De Bombay à Suez par bateau à vapeur.....	2,936 milles.	17 jours de voyage.	» heures.
De Suez à Alexandrie par chemin de fer	265	»	9
D'Alexandrie à Malte par bateau à vapeur ...	»	4	»
Totaux.....	3,201	21	9
De Bombay à Bassora par bateau à vapeur....	1,587	8	»
De Bassora à Souédie par chemin de fer.....	1,019	»	42
De Souédie à Malte par bateau à vapeur....	»	4	»
Totaux.....	2,606	13	18

On voit par ces mesures très précises : 1° Que tandis qu'on emploierait toujours plus de 21 jours pour faire le trajet de Bombay à Malte par la mer Rouge et la basse Egypte, il n'en faudrait que 14 au plus pour arriver d'un de ces points à l'autre par le golfe Persique et le chemin de fer de la vallée de l'Euphrate.

2° Que la ville d'Antioche, située à proximité de la Méditerranée, ne se trouvera, après la construction de cette ligne, qu'à 42 heures de distance du golfe Persique, et à 10 jours de Bombay : situation qui en fera indubitablement, en très peu de temps, l'entrepôt général du commerce entre les divers pays situés dans les bassins de la Méditerranée et de la mer Noire d'une part, et toutes les riches contrées que baigne la mer des Indes d'autre part ; comme elle le fut dans l'antiquité, et comme fut après elle Alep lorsque le commerce des Indes suivait une voie analogue.

Il est difficile d'évaluer d'avance en chiffres précis la quantité de marchandises qui sera transportée par la ligne projetée de l'Europe aux Indes et de l'Inde en Europe, mais nous pouvons en indiquer à peu près le minimum d'après des considérations générales dont nous reproduisons ici la substance.

Trafic entre l'Europe et les diverses parties de l'Inde et de l'extrême Orient.

Trois nations de l'Europe : l'Angleterre, la France et la Hollande font en grand ce commerce lointain, et elles fournissent de seconde

Digitized by Google

main, à la plupart des autres nations de notre continent, les précieuses denrées de cette partie de l'Asie. Ainsi, les marchandises venant de l'Inde font le tour de l'Afrique, arrivent en Angleterre, en France ou en Hollande, et puis, de ces pays, s'écoulent sur tout le reste du continent, jusqu'aux rives mêmes baignées par la Méditerranée et la mer Noire. Si l'on considère maintenant que le port de Souédie, situé sur cette mer, et la ville voisine d'Antakieh (Antioche), se trouveront, après l'établissement du chemin de fer projeté, à la distance de *dix* jours de Bombay, on reconnaîtra sans peine qu'il y aura un avantage immense pour les ports de Marseille, d'Alger, de Gênes, de Livourne, de Naples, de Palerme, de Trieste, de Constantinople, d'Odessa, à venir s'approvisionner en denrées de l'Inde et de l'extrême Asie dans un entrepôt qui pourra être établi à Antakieh. Il est même plus que probable que toute la France et l'Angleterre elle-même préfèreront se procurer par cette voie toutes les denrées d'Asie qui se détériorent par un long voyage sur mer, ou dont les prix sont sujets à de grandes et subites oscillations, telles que l'indigo, le thé, le café, le poivre, les résines exotiques, les graines oléagineuses, les huiles, la cannelle, le macis, la muscade, les clous de girofle, et autres fleurs, graines ou racines délicates. Le transport reviendra certainement un peu plus cher; mais cette différence sera largement compensée par la sécurité des opérations commerciales, la diminution des dangers de mer, la promptitude des arrivages, et l'état de conservation parfaite des marchandises.

En consultant les tableaux du commerce général entre l'Europe et les Indes, ainsi que l'extrême Orient, à une époque toute récente et dans des conditions normales, en l'année 1853, nous trouvons, pour le nombre des navires à voile ou à vapeur, employés dans le commerce avec les *Indes*, *Singapore*, *Ceylan*, *Hong-Kong*, *la Chine :*

		Angleterre.	
Importations...	721 navires.	433,258 tonnes.	25,088,096 l. sterl.
Exportations...	635	359,865	588,815
		France.	
Importations...	109	36,970	75,772,503 francs.
Exportations...	62	21,314	6,725,085
		Pays-Bas.	
Importations...	317	117,113	45,000,000 florins.
Exportations...	188	109,038	35,000,000

Enfin, si nous additionnons ces totaux, nous aurons pour le total

Digitized by Google

général du commerce de l'Angleterre, de la France et des Pays-Bas, avec les Indes orientales et l'extrême Orient, en 1853, un total général de 2,032 navires, 1,143,453 tonnes d'une valeur de 899,822,514 francs.

Nous avons omis dans ce tableau le trafic (de 25 à 30,000 tonnes) que l'Angleterre fait annuellement avec les colonies hollandaises.

2° Celui de l'Espagne avec les îles Philippines qui, en 1830, avait employé 25 navires et offrait un total de 11,517 tonnes.

3° Et, enfin, celui du Portugal, de la Suède, du Danemark, Hambourg, Brême, Trieste, la Russie, avec les diverses parties de l'Inde et de l'extrême Orient. Ce trafic, peu important pour chacune de ces nations en particulier, présente au total des chiffres assez considérables.

En somme, on peut évaluer la masse totale des marchandises échangées annuellement entre l'Europe d'une part, les Indes, les îles de la mer des Indes et l'extrême Orient d'autre part, à 1,300,000 tonnes, d'une valeur de plus d'un milliard.

Dans les tableaux qui vont suivre, nous n'empruntons qu'une très faible partie de marchandises à cet immense trafic. Nous partons de cette donnée certaine qu'une quantité considérable de produits asiatiques, indispensables à la vie des peuples civilisés, tels que le café, le poivre, le sucre, le thé et l'indigo, s'écoulent des ports de l'Atlantique et de la mer allemande où ils arrivent, dans les pays populeux qui touchent à la Méditerranée et à la mer Noire, et qui, en y comprenant la France, auraient un avantage incontestable à les recevoir directement par le chemin de fer de la vallée de l'Euphrate, surtout si un grand entrepôt pour le commerce des Indes était établi à Antioche, au point où la voie ferrée aboutira à la Méditerranée. L'Angleterre et la Hollande trouveront peut-être plus d'économie à continuer leur trafic avec les Indes par le long chemin autour de l'Afrique. Il n'en est pas moins vrai, cependant, qu'elles ne manqueront pas de profiter du chemin de fer de la vallée de l'Euphrate, chaque fois que l'épuisement des marchés exigera un prompt arrivage des denrées coloniales ; ce qui arrive très fréquemment, et principalement pour les articles que nous venons de dénommer. Ces considérations nous ont conduit à porter le transport *du tiers* des importations de l'Asie en café, poivre, sucre, indigo, comme rendement présumable du chemin de fer de l'Euphrate. Quant au thé de la Chine, nous n'hésitons pas à mettre la moitié de ce qui s'en importe en Europe au compte des marchandises qui devront être transportées par ce chemin de fer, par la raison que ces feuilles délicates perdent beaucoup de leur arôme par un long voyage de mer.

Les autres denrées diverses, que les trois grandes nations mari-

Digitized by Google

times de l'Europe tirent de l'Asie méridionale, forment encore une masse de 386,000 tonnes sur lesquelles nous ne prenons qu'une part relativement minime pour en attribuer le transport au chemin de fer de l'Euphrate, part destinée à l'usage spécial des pays situés dans les bassins de la Méditerranée et de la mer Noire, et consistant en denrées qui sont les plus promptes à se détériorer, comme les résineux exotiques, les racines et les essences aromatiques, les épices, les huiles de palmier, de coco, etc.

Le tableau ci-dessous résume nos appréciations en chiffres basés sur les documents officiels français, anglais et hollandais, en comparant la moyenne de l'importation actuelle par le cap de Bonne-Espérance, avec l'importation présumable par le chemin projeté, et en calculant le produit pour le parcours total du chemin de fer (1,639 kilomètres) d'après les tarifs français :

	Par le cap de Bonne-Espérance.	Par le chemin projeté.			
Café.....	86,933 ton.	28,977 ton.	1/3	à 8 c. la ton.	3,799,202 fr.
Poivre.....	3,936	1,312	—	»	160,456
Indigo.....	3,154	1,051	—	10	172,095
Sucre.....	183,351	61,117	—	8	8,013,071
Thé.....	27,767	13,888	1/2	10	2,274,932
Articles divers pour les pays situés dans les bassins de la Méditerranée et de la mer Noire.....	386,839	16,839	1/23	10	2,758,437
Totaux..	691,980	123,184	1/5		17,178,193

Les 123,000 tonnes *importables* en Europe par le chemin de fer de la vallée de l'Euphrate, d'après cette appréciation au minimum, constituent, comme on voit, moins qu'un cinquième de l'*importation* générale annuelle de l'Asie méridionale en Europe; et un dixième à peu près de la masse totale des marchandises échangées entre l'Europe et ces mêmes régions.

Néanmoins, cette faible part, prise sur le trafic qui se fait actuellement autour de l'Afrique, rapporterait au chemin de fer en chiffres bruts plus de 10,000 fr. par kilomètre, ou 5 3/4 p. 0/0 du capital nécessaire à la construction de la voie. Et, cependant, ce n'est pas seulement au transport des marchandises entre l'Europe et l'extrême Orient que cette voie serait destinée; elle servirait encore d'autres intérêts, dont il est facile de démontrer l'importance. Le chemin de

Digitized by Google

fer de la vallée de l'Euphrate serait un trait-d'union entre l'Europe et la Perse. Les marchandises passant aujourd'hui par Trébizonde, à destination pour la Perse, et celles qui sont expédiées par ce port de la Perse pour l'Europe, constituent ensemble, annuellement, d'après les *Annales du commerce extérieur*, une valeur de 85 millions de francs en moyenne, ce qui représente 106,720 tonnes. — Ces marchandises pouvant être transportées en trente-six heures de Souédie à Bagdad, sur les confins de la Perse, prendraient nécessairement la voie nouvelle. Or, en comptant le transport d'une tonne à 8 cent. par kilomètre de chemin de fer, le transport de 106,720 tonnes rapporterait 8,537 fr. par kilomètre, soit pour le parcours de 1,000 kilomètres de Souédie à Bagdad, 8,537,000 fr.

On observera que nous avons laissé en dehors de nos calculs toutes *les exportations* que l'Angleterre, la France, la Hollande, ainsi que les autres pays de l'Europe pourront faire par la voie proposée vers l'Inde, Java, la Chine, etc.; mais il va sans dire que l'avenir remplira amplement cette lacune.

Enfin, on ne peut apprécier ce que pourra rapporter la ligne projetée uniquement d'après le mouvement commercial qui se fait actuellement dans les contrées qu'elle doit traverser. C'est sur les ressources de l'avenir qu'il faut principalement compter, sur celles que le chemin de fer lui-même fera immanquablement surgir. Il faut songer que ce moyen de communication rapide va porter la vie et la civilisation dans une région située sous le ciel le plus clément, et, qui sur une étendue d'environ 1,600 kilomètres en longueur, en calculant d'après le développement du tracé, n'offre que 430 kilomètres de désert à peu près improductif, tandis que le reste du pays est d'une admirable fertilité. Ce chemin de fer n'aurait-il d'autre but que de rattacher la Mésopotamie et la Babylonie à la Méditerranée, que déjà son utilité, non-seulement commerciale, mais sociale, en ce qui concerne les subsistances, serait incontestable.

Depuis bien longtemps déjà, notre vieille Europe est obligée d'emprunter aux autres contrées du monde, à l'Amérique, à l'Afrique, une partie du blé nécessaire à la subsistance de ses populations agglomérées. L'Angleterre importe à elle seule annuellement, environ 24 millions d'hectolitres de grains, et 207 millions de kilogrammes de farines de toute espèce, en prenant la moyenne des cinq années (1849 à 1853), dont les résultats ont été officiellement constatés. A ce chiffre, il faut ajouter 6 à 10 millions d'hectolitres que l'Italie, les Etats germaniques, les Etats scandinaves, et depuis une dizaine d'années la France elle-même, importent tous les ans. C'est ainsi que, dans une partie de l'Europe, la consommation excède la

Digitized by Google

production de 30 à 35 millions d'hectolitres. Dans d'autres parties la production excède, il est vrai, la consommation ; mais la balance est loin d'être en équilibre. Il suffit de rappeler à ce sujet les résultats d'une enquête que le gouvernement anglais avait ordonnée, il y a de cela vingt-cinq ans, afin de connaître la quantité de blés accumulés dans les greniers de tous les pays de l'Europe, et celle qui pouvait devenir disponible pour l'exportation. On apprit alors avec beaucoup de surprise, par le mémoire de M. Jacob, économiste employé à ces recherches, que l'excédant de la production sur la consommation, dans les pays considérés comme les nourriciers des autres, ne dépassait pas en somme *dix millions* d'hectolitres, dont un cinquième à peine pouvait être importé en Angleterre. En admettant que ces pays puissent exporter aujourd'hui 15 millions d'hectolitres, le déficit général de la production européenne serait encore de 15 à 20 millions d'hectolitres, tous les ans; et ce déficit menace fatalement de s'accroître de plus en plus, en proportion de l'accroissement des populations.

On comprend, d'après cela, combien il est utile, urgent même pour l'Europe de se rattacher par un chemin de fer un pays comme la Babylonie, qui fut jadis le grenier de l'Asie, et qui, en supposant que la moitié seulement de sa superficie fût livrée à la culture des céréales, fournirait, comme nous l'avons vu, une production égale à celle de la France entière, avec une population qui ne constitue qu'un vingtième de celle de la France. L'Europe pourrait donc puiser à pleines mains dans ce beau pays, où le chemin de fer ne tarderait pas à ranimer la culture aujourd'hui fort négligée; et les céréales de la Babylonie, transportées par cette voie à Souédie, de là par mer à Trieste, Livourne, Gênes, Marseille, Londres, y reviendraient au même prix, sinon à meilleur compte que les grains d'Odessa; avec cet avantage en plus qu'elles y arriveraient périodiquement au commencement du printemps, c'est-à-dire à l'époque de l'année où le prix des blés est dans sa plus haute progression sur nos marchés. Nous ne voulons pas cependant escompter ces riches probabilités de l'avenir; et, dans l'appréciation de la question industrielle et financière, nous continuerons à nous tenir dans les limites du présent.

Il nous reste quelques mots à dire sur le mouvement des voyageurs, qui pourra avoir lieu sur le chemin de fer projeté. On en a estimé approximativement le nombre à 100,000 par an pour chaque kilomètre entre Souédie et Féloudje, et à 200,000 entre cette ville et Bassora. Cette estimation est fondée sur les considérations suivantes :

1° Le chemin de fer de la vallée de l'Euphrate, étant le plus direct

Digitized by Google

et le plus commode pour aller de l'Europe aux Indes et *vice versa*, servira incontestablement à tous les voyageurs que transporte aujourd'hui la malle des Indes par la mer Rouge et la basse Égypte.

2° Le même chemin reliera entre elles les villes d'Alep, de Bagdad et de Bassora, où se tiennent des foires renommées dans tout l'Orient. La population mobile du pays, qui fréquente en si grand nombre ces foires, usera nécessairement de ce moyen de transport de préférence au long voyage à dos de chameau. Remarquons ici qu'à la foire de septembre de Bassora, on voit jusqu'à 80,000 et 100,000 personnes venues des différentes parties de la Turquie d'Asie, ainsi que de la Perse, et la plupart suivent la voie de l'Euphrate.

3° Enfin le chemin de fer projeté offrira, aux pieux pèlerins des deux principales sectes musulmanes, les moyens les plus faciles et les plus prompts de visiter les lieux saints qu'elles vénèrent l'une et l'autre. En effet, la ligne passera par son extrémité orientale près des tombeaux d'Ali, de son fils Hoshein, et autres lieux de pèlerinage visités continuellement par les Shiites, secte à laquelle appartient toute la population persane, ainsi qu'une partie de celle de la Mésopotamie et du Kourdistan; et à son extrémité occidentale la même ligne se confondra avec les diverses voies des caravanes se rendant de presque toutes les parties de la Turquie à la Mecque, la ville d'Alep étant le lieu de rendez-vous général de tous ces pèlerins.

En somme, l'estimation établie, loin d'être exagérée comme on le voit, n'est encore au contraire qu'un minimum qui, selon toute vraisemblance, sera énormément dépassé par la réalité. En nous tenant cependant dans ces limites, le transport de 100,000 voyageurs de Souédie à Féloudje et *vice versa* (850 kilomètres), en comptant à dix centimes par tête et par kilomètre, donnerait un produit de. . . . . 8,500,000 fr.

Le transport de 200,000 voyageurs entre Féloudje et Bassora (780 kilomètres), rapporterait. . . . 15,600,000

Et au total le mouvement présumé des voyageurs sur tout le parcours de la ligne, donnerait un produit de. . . . . 24,100,000 fr.

Récapitulons maintenant les chiffres que nous avons donnés comme minimum des revenus du chemin de fer projeté, produits bruts :

1° Transport de 123,000 tonnes de marchandises de l'Inde . . . . . 17,178,193 fr.

2° Transport de 106,720 tonnes de marchandises

Digitized by Google

Report.	17,178,193 fr.
entre l'Europe et la Perse.	8,537,000
3° Transport de 170,000 tonnes de produits de la Babylonie, de Hilleh à la Méditerranée.	14,640,000
4° Transport de 30,000 tonnes de marchandises entre Bagdad et Bassora.	1,860,000
5° Transport des voyageurs (cent mille pour une partie de la voie et deux cent mille pour l'autre). .	24,100,000
Total des produits bruts	66,315,193 fr.
En déduisant 45 p. 0/0 pour les frais de traction et d'entretien de la voie, soit.	29,841,836
Reste un produit net de.	36,473,357 fr.

ou environ 10 1/2 p. 0/0 du capital de 300 millions, nécessaire à la construction de la voie.

Et combien avons-nous encore indiqué de sources de revenus qui n'entrent pas dans ce compte, notamment ce que pourra fournir le commerce *d'exportation de l'Europe vers l'Inde et l'extrême Orient.* D'après toutes ces considérations, on est parfaitement fondé à croire que le rendement du chemin s'élèvera au double du chiffre si discrètement établi. Un produit annuel net de 20 p. 0/0 du capital social est donc le résultat qu'on peut attendre, sans aucune exagération, d'une entreprise favorisée par tant de circonstances exceptionnelles.

Quant à la question de savoir si la concurrence du canal maritime projeté, de Peluse à Suez, pourra ôter quelque chose à l'importance de ce chemin, et, *vice versa*, si la concurrence de ce chemin de fer pourra amoindrir la valeur du canal, il suffit d'un peu de réflexion pour comprendre que le chemin de fer et le canal auront chacun leur spécialité distincte, et que l'un ne saurait empiéter notablement sur le domaine de l'autre. Le chemin de fer offrira une économie d'environ douze jours dans la durée du voyage de l'Europe aux Indes, comparativement à la navigation à vapeur par la mer Rouge et le canal; le canal, de son côté, offrira une économie dans les frais de transport, parce qu'il évitera aux marchandises des transbordements onéreux. Le chemin de fer aura donc les voyageurs, les lettres, les dépêches, les marchandises légères ou qui demandent un transport rapide; le canal aura toutes les matières encombrantes qui ne prendraient point la voie du chemin de fer, lors même que le canal n'existerait pas, mais qui continueraient à suivre, comme aujourd'hui, la longue route autour de l'Afrique. Le canal ne peut donc pas nuire au chemin de fer.

Digitized by Google

D'un autre côté, l'établissement du chemin de fer laisse encore une part assez belle à l'entreprise du canal, puisque, sur un commerce général de 692,000 tonnes à l'importation de l'Inde en Europe, nous avons calculé que la voie par la vallée de l'Euphrate ne détournerait que 123,000 tonnes, c'est-à-dire environ un *cinquième*. Les deux entreprises restent donc également belles : l'une assure *l'économie*, l'autre *la rapidité* des communications.

Nous n'ignorons pas qu'une petite école d'hommes d'Etat, dont quelques-uns appartiennent, dit-on, à la diplomatie anglaise à Constantinople, obéissant à des traditions surannées, et égarés par un patriotisme inintelligent, s'efforcent avec acharnement de repousser le canal maritime. Ils partent de cette donnée que le canal de Suez donnerait naissance, entre la Méditerranée et la mer des Indes, à un commerce de cabotage, qui se substituerait en partie au commerce au long cours par le cap de Bonne-Espérance ; — et que ce commerce de cabotage, profitant surtout aux Etats dont les rivages sont baignés par la Méditerranée, diminuerait d'autant le commerce presque exclusivement anglais qui se fait autour de l'Afrique. Mais ce n'est là qu'un côté bien insignifiant de la question, et en admettant, jusqu'à un certain point, que ce cabotage pût faire perdre effectivement à la marine marchande anglaise 30 ou 40 p. 100 sur les importations des denrées coloniales de l'Inde *à destination des rives de la Méditerranée*, il nous serait bien facile de prouver à ces esprits récalcitrants, qu'en compensation de cette perte minime, l'existence du canal ferait gagner, d'ici à très peu d'années, à la navigation anglaise, plus de 300 p. 100 sur le transport d'un seul produit colonial; nous voulons parler du coton, dont l'importation en Angleterre va toujours croissant. Effectivement, si nous considérons les quantités de coton brut importées annuellement dans le Royaume-Uni, en prenant pour exemple l'année 1854, nous trouvons qu'elles s'élèvent en moyenne à 887 millions 335,904 livres, dont les Etats-Unis fournissent à eux seuls 722 millions 154,101 livres, c'est-à-dire les sept huitièmes, tandis que les possessions britanniques des Indes-Orientales n'envoient à la mère patrie que 119 millions 836,000 livres, ou environ un huitième. Or, personne n'ignore aujourd'hui avec quelle ardeur l'Angleterre travaille, depuis quelques années, à s'affranchir de l'insupportable tribut qu'elle est obligée de payer à la république américaine. Cette ardeur a encore reçu, dans ces derniers temps, un nouveau stimulant par les affronts que le gouvernement anglais, si fier, si énergique, si jaloux de son honneur national en présence de tous les autres Etats, a été obligé de dévorer en silence de la part de cette turbulente démocratie. C'est que la question d'amour-propre a dû fléchir devant la néces-

Digitized by Google

sité de se procurer, sans un seul jour d'interruption, les quantités de coton nécessaires à l'alimentation des innombrables métiers de la Grande-Bretagne. Mais l'Angleterre s'est juré à elle-même de tirer sous peu tout son coton de ses colonies de l'Inde. On sait effectivement que, dans plusieurs parties de l'Inde, et surtout dans les domaines du Nizam d'Hyderabad, l'arbuste cotonifère arrive à toute sa perfection et ne le cède en rien aux plus beaux produits de l'Amérique. *Les champs de coton du Berar pourraient produire à eux seuls trois ou quatre fois la quantité des cotons nécessaires à la consommation du monde.* Ce ne sont que les moyens de transport qui font défaut, car au principal marché d'Oumrawaty, éloigné à peine de Bombay de 400 milles, le coton première qualité peut se procurer en moyenne à 1 1/2 penny (15 cent.) la livre, tandis que le prix de revient aux Etats-Unis est de 2 1/2 pence (25 cent.) au moins. Les chemins de fer en cours d'exécution dans l'Inde, et dont les travaux sont menés avec une rapidité prodigieuse, sont destinés à porter remède à cet état de choses, et le jour viendra très prochainement où l'Angleterre se suffira à elle-même pour cette matière de première nécessité. Mais sans le canal de Suez, la question du transport de quantités aussi prodigieuses, 400 millions de kilogrammes, se complique des dangers de mer, de la longueur et de l'incertitude des voyages, de la multitude de bâtiments d'un fort tonnage, nécessaires à une si longue navigation. Avec le canal, tout se simplifie : les mêmes navires feront, dans le même espace de temps, trois voyages au lieu d'un, sans risques et avec des bénéfices cinq et six fois plus considérables.

La France et les autres nations du bassin de la Méditerranée trouveraient aussi un avantage notable à s'approvisionner de coton dans l'Inde plutôt qu'en Amérique, et les colonies anglaises retireraient de ce commerce immense des bénéfices incalculables. — Nous aurions encore bien d'autres arguments à faire valoir en faveur du projet du canal de Suez, *même au point de vue des intérêts anglais*, si nous n'étions convaincus que l'opinion publique en Angleterre est revenue de préjugés mesquins qui ne pouvaient longtemps l'égarer; et nous passons, sans plus nous arrêter, à l'examen des difficultés que peut présenter l'exploitation du chemin de fer projeté.

VI. — GARDE DE LA LIGNE. — PROBLÈME POLITIQUE. — SOLUTION.

Le fanatisme et les mœurs inhospitalières des tribus riveraines de la vallée de l'Euphrate peuvent faire craindre que la conservation et

Digitized by Google

l'exploitation du chemin de fer de l'Euphrate ne rencontrent de grandes difficultés. D'après le rapport unanime des voyageurs qui ont parcouru ce pays et l'ont traversé en tous sens, et celui des consuls établis dans les principales localités, les appréhensions de ce genre ne sont fondées que pour une partie de la section comprise entre Giaber et Hit. Mais des stations fortifiées sur ce parcours et quelques postes de distance en distance, maintenus en communication immédiate par la ligne de télégraphie électrique qui doit suivre tout le tracé de la voie ferrée, suffiront pour lui assurer la sécurité la plus complète. Nous avons vu que, dans la première section du chemin de fer projeté, celle qui va d'Antioche à Giaber, les populations, en partie chrétiennes, sont douces, hospitalières, bienveillantes. Dans la dernière, y compris tout le pachalik de Bagdad, les tribus sédentaires ou nomades ont toutes l'instinct commercial si admirablement développé et ont si bien compris les résultats magnifiques qu'elles peuvent espérer de l'établissement de communications rapides par la voie de l'Euphrate, que les chefs accouraient en foule au-devant du général Chesney et allaient, dans leur enthousiasme, jusqu'à lui proposer de *secouer leur obéissance au gouvernement d'Abdoul-Medjid et de proclamer la souveraineté de la reine Victoria;* souveraineté qu'ils étaient prêts à accepter et à défendre en vue de leurs intérêts matériels, c'est-à-dire de la richesse et du bien-être que cette grande entreprise devait leur procurer. Cette circonstance est certainement très inquiétante au point de vue de l'équilibre politique et de la prépondérance excessive que l'établissement de la voie proposée peut (à moins de certaines modifications dans l'administration de l'entreprise) donner à l'Angleterre dans ses rapports avec l'Europe; mais elle est parfaitement rassurante au point de vue des intérêts des actionnaires.

Comme spéculation industrielle, comme opération financière, comme mesure d'intérêt général au profit de l'humanité tout entière et du soulagement des misères de l'Europe, en particulier, comme assurance contre les famines et les disettes périodiques, comme œuvre sociale de saine philanthropie, l'entreprise du chemin de fer de l'Euphrate est donc une des plus magnifiques conceptions des temps modernes.

Il nous reste à examiner les questions qu'elle soulève dans l'ordre politique, et nous ne chercherons pas à dissimuler que ces questions sont des plus graves, d'une importance telle qu'elles pourraient encore une fois, dans un temps très prochain, déchaîner la guerre sur l'Europe ; mais leur gravité même tend à en simplifier la solution.

Maintenant que le chemin de fer de l'Euphrate est concédé en principe, et que le premier tronçon va être immédiatement exécuté,

Digitized by Google

il arrivera de deux choses l'une : ou la Compagnie Andrew et Chesney restera exclusivement anglaise, ou bien elle se fondra en une grande *Compagnie internationale de communications entre l'Europe et l'extrême Orient*. Dans ce dernier cas, elle serait nécessairement amenée à se fusionner, sous le patronage commun du sultan et du pacha d'Egypte, avec la Compagnie de Lesseps pour le percement de l'isthme de Suez, afin de construire simultanément ces deux voies, du *chemin* et du *canal*, à travers la Turquie d'Asie et l'Egypte. Si le conseil d'administration reste exclusivement anglais, le caractère de l'entreprise devient alarmant. Ses conséquences certaines, inévitables, immédiates, sont la dissolution de la Turquie et son absorption au profit de l'Angleterre ; c'est un danger sérieux pour l'Europe, c'est la destruction de l'équilibre politique, c'est l'empire despotique sur le monde livré à l'Angleterre.

Les véritables bases de la puissance turque, la dernière espérance qui lui reste, c'est en Asie qu'il faut les chercher et non plus en Europe. Si sa résurrection est possible, c'est dans ces contrées favorisées, où les populations sont intelligentes sans être amollies, où il ne faudrait qu'un peu d'ordre pour donner un élan prodigieux à l'industrie, où des communications faciles suffiraient pour centupler la richesse ; mais il faut aussi que ces populations restent fidèles au gouvernement du sultan, il faut que cette intelligence, cet ordre, cette industrie, cette richesse, profitent à la Turquie et non pas exclusivement à une autre puissance, quelle qu'elle soit. Partout ailleurs, il n'y a que symptômes de mort pour la Turquie ; ici, il y a une étincelle de vie, c'est la dernière. Si elle vient à s'éteindre, tout est fini. On ne saurait donc la garder avec trop de soin, la confier à des mains trop sûres, à une surveillance *trop jalouse et trop partagée*. Si l'Angleterre seule prend pied dans la Turquie d'Asie, en dirigeant exclusivement l'entreprise du chemin de fer de l'Euphrate, elle sera bientôt plus puissante dans ce pays que le sultan lui-même, elle y dominera sans contestation, sans contrôle. L'autorité de la Porte dans ces contrées est déjà bien précaire, souvent nominale ; le dernier lien qui les rattache à elle sera bientôt rompu, et nous avons vu que les chefs des tribus arabes offraient déjà au général Chesney de reconnaître la souveraineté de la reine Victoria. Cette manifestation est de nature à inquiéter les puissances intéressées au maintien de la Turquie. Elles tiendront note aussi d'un précédent fâcheux ; le consul anglais à Bassora, seul de tous les membres du corps diplomatique, a, depuis plusieurs années, une *garde étrangère au pays où il est accrédité*. Ce sont des cipayes de l'armée de l'Inde, commandés par des officiers anglais. C'est un premier pas fait dans une voie dangereuse, sur une pente bien glissante. Les stations du chemin

Digitized by Google

de fer auront aussi sans doute besoin d'être gardées; on trouvera bientôt qu'il n'est pas possible de compter sur les troupes turques, indisciplinées et *indisciplinables*. Le détachement de cipayes du consul de Bassora sera bientôt suivi de plusieurs autres, et quelque jour l'Europe sera très surprise d'apprendre que l'occupation définitive de la Turquie par une armée anglo-indienne est un fait accompli, sur lequel il n'y aura à revenir que par l'argument du canon, *l'ultima ratio gentium*.

La Turquie seule serait-elle assez aveugle pour s'abuser sur les dangers qui la menacent? Elle n'a pas oublié cependant que, depuis 1840, le gouvernement anglais a plusieurs fois proposé de lui acheter le pachalik de Bagdad, et ce gouvernement ne lui a pas caché que le libre usage de la vallée de l'Euphrate lui est aujourd'hui indispensable pour les communications journalières qu'il prétend établir, par une ligne de télégraphie électrique, entre son empire de l'Inde et la métropole. Entre une déclaration de cette nature et l'expropriation forcée, il n'y a plus qu'un pas, surtout quand la discussion viendra à s'engager entre le fort et le faible, le protecteur et le protégé; quand ce protecteur redoutable sera solidement installé dans le pays et sera favorisé dans ses projets par la connivence des habitants, il ne faudra plus qu'une occasion, qui se présentera bientôt, par suite de la turbulence d'une tribu, de la stupidité d'un pacha, ou seulement d'une complication dans la politique européenne, lors même que la Turquie y serait tout à fait étrangère. Le sultan a devant lui l'exemple du shah de Perse, qui, lui aussi, avait sur le golfe Persique un vassal puissant et intelligent (l'iman de Mascate) et des possessions convoitées par l'Angleterre. Toutes les concessions du shah n'ont pu le préserver d'un dénoûment inévitable, quand le droit reste seul en présence de la force : le vassal et les possessions en question ont changé de maître. En supposant même que l'Angleterre soit aujourd'hui innocente de toute arrière-pensée d'envahissement, elle sera inévitablement conduite à un résultat tout pareil à l'égard de la Turquie, par la force des choses, par les tentations continuelles que lui offriront les événements, surtout par sa jalousie vis-à-vis de la Russie et ses inquiétudes sans cesse renaissantes pour ses colonies de l'Inde.

Si l'on examine la question au point de vue des nations autres que la Turquie, les avantages pour le commerce continental du chemin de fer de l'Euphrate, dans le cas où le conseil d'administration resterait exclusivement anglais, deviennent très problématiques, car ils seront toujours subordonnés aux intérêts du commerce anglais. Or, on sait que ce commerce est sans pitié : il n'a pas reculé devant une guerre pour imposer à la Chine la libre introduc-

Digitized by Google

tion de ses caisses d'opium. Les tarifs d'une compagnie anglaise protégeront toujours et quand même les marchandises britanniques. L'Angleterre seule exploitera les riches provinces d'Alep, de la Mésopotamie, de la Babylonie; et elle en fera un débouché exclusif pour ses produits industriels, comme elle l'a fait du Portugal et de tant d'autres pays. — Et puis elle tiendra seule les clefs du grenier d'abondance, qui devrait être ouvert au monde entier. Dans les années de disette, elle y puisera, avant toute autre nation et à conditions inégales, pour combler le déficit énorme de sa production agricole; elle aura seule les céréales à bon marché quand elles seront chères dans le reste du monde. Ce sera la vieille histoire de Joseph, avec cette différence, que la scène se passera sur les bords de l'Oronte et que le patriarche hébreu sera représenté par un douanier anglais. Toutes les catastrophes de ce genre, qui affligeront l'Europe, seront une bonne aubaine pour l'Angleterre et ne feront qu'ajouter à sa richesse et à sa puissance.

Au point de vue politique, une administration exclusivement anglaise du chemin de fer de l'Euphrate sera une menace continuelle pour toutes les nations du globe, à commencer par la Perse et par la Russie et à finir par toutes celles qui sont riveraines de la Méditerranée. Effectivement, par le chemin de fer de l'Euphrate, l'Angleterre pourra pénétrer jusqu'au cœur de la Perse de deux côtés à la fois, avec ses cipayes de l'Inde et son armée européenne. Elle pourra de même attaquer la Russie à toute heure sur ses frontières les plus vulnérables, en Asie, avec une rapidité et des avantages qui lui donneront une force irrésistible. Quant aux autres nations de l'Europe, lorsque l'Angleterre sera maîtresse du seul port où l'on trouve un abri sur toute la côte syrienne, dans une position qu'il est facile de rendre inexpugnable et de convertir en un autre Gibraltar, en face de l'île de Chypre, où elle sera bientôt établie, elle dominera la Méditerranée par ses deux extrémités à la fois. Elle acquerra sur cette mer une prépondérance telle qu'il ne sera plus possible, en Europe, de tirer un coup de fusil, de signer un traité d'alliance ou de commerce sans sa permission. Pas une institution, pas un gouvernement ne pourra se maintenir sans son bon plaisir ou son patronage, sans passer sous les fourches caudines de l'opinion anglaise, aussi variable que ses désirs, ses craintes ou ses espérances, et toujours dictée par ses intérêts exclusifs du moment. L'enivrement de la toute-puissance sera un nouveau stimulant à l'intervention tracassière de la presse et de la diplomatie anglaise dans les affaires intérieures de tous les autres Etats. Ce sera un joug de fer pour l'Autriche, pour la Grèce, pour l'Italie, pour l'Espagne, pour toutes les nations, en un mot, dont les rivages sont baignés par la Méditerranée. La France,

Digitized by Google

elle-même, ressentira l'étreinte de ce réseau fatal tendu tout autour de l'Afrique. Il n'est donc pas une de ces nations, pas une puissance continentale de l'Europe qui ne soit directement intéressée à protester contre la concession du chemin de fer de l'Euphrate, et pour qui cette concession ne soit un danger réel et immédiat, *si la direction de cette entreprise est confiée à une administration exclusivement anglaise.*

Mais les caractères de l'entreprise seraient immédiatement changés si elle était placée sous les auspices réunis de la France et de l'Angleterre, si la Hollande, la Russie et l'Autriche pouvaient y exercer aussi leur part de surveillance, si, au lieu d'une compagnie exclusivement anglaise, elle était confiée à une *grande compagnie internationale.* Alors, comme dans la guerre d'Orient, les intérêts particuliers des puissances associées se neutraliseraient mutuellement ; il n'y aurait à redouter ni surprise ni empiètement. Dès lors, plus de danger pour la Turquie, plus d'inquiétude pour l'Europe : le chemin de fer ne serait plus qu'un grand moyen de civilisation pour l'Asie ; ce serait la résurrection de la Turquie dont les ressources agricoles et financières seraient immédiatement centuplées et qui verrait renaître, comme par enchantement, l'ordre, la paix, l'harmonie dans ses provinces où les haines du fanatisme religieux feraient place aux rivalités pacifiques de l'industrie et du commerce. Ce serait enfin la consolidation de l'alliance entre la France et l'Angleterre qui seraient de jour en jour plus indissolublement unies par la communauté des intérêts.

Toutes ces conséquences de la transformation de la compagnie Andrew et Chesney en une compagnie anglo-française sont tellement évidentes qu'il suffit de les indiquer. Au lieu de nous attacher à en donner la démonstration, il nous semble beaucoup plus utile d'expliquer comment cette transformation pourrait s'effectuer immédiatement, sans la moindre difficulté et avec l'approbation de la Turquie et de toute l'Europe.

D'abord, il nous paraît évident que l'accord, pour être complet, doit commencer par la fusion des deux entreprises qui ont également pour but de faciliter et d'accélérer les communications entre la Méditerranée et la mer des Indes : celle du percement de l'isthme de Suez et celle du chemin de fer de l'Euphrate. Ces deux compagnies n'en formeraient plus qu'une, qui prendrait le titre de *Compagnie internationale de communication entre l'Europe et l'Asie*, compagnie placée sous la surveillance des trois gouvernements turc, anglais et français. Le conseil d'administration devrait admettre quelques notabilités turques et égyptiennes, quelques conseillers russes, autrichiens et hollandais, qui représenteraient les intérêts de

Digitized by Google

leurs nations respectives. Ce conseil, au lieu de treize membres, en aurait trente-cinq; tous les administrateurs actuels continueraient à en faire partie; mais on leur adjoindrait, sur la proposition des divers gouvernements, *dix* administrateurs français, trois autrichiens, trois hollandais, deux russes, deux notabilités turques et deux fonctionnaires égyptiens. Le siége de la société continuerait à être à Londres, mais avec des bureaux à Paris, où se trouveraient les duplicata de tous les livres, de toutes les pièces, de toutes les correspondances. De cette manière, un contrôle incessant pourrait être exercé sur toutes les opérations, les démarches et les négociations de la compagnie; les tarifs seraient les mêmes pour toutes les nations, qui profiteraient également, dans la mesure de leur industrie et de leur activité, des facilités ouvertes à leur commerce par la nouvelle voie. Avec ces garanties et dans ces conditions, le chemin de fer proposé est une entreprise aussi inoffensive dans l'exécution qu'elle est grande, noble, morale et généreuse dans sa conception primitive. Mais il n'y a pas d'autre alternative : ou la France doit coopérer activement dans cette entreprise, en ayant une part notable dans sa direction et sa surveillance, ou elle doit en empêcher l'exécution à tout prix.

Si, ce qu'à Dieu ne plaise, et ce que nous sommes loin de supposer, ces garanties étaient refusées, ce n'est pas la France seule, ce sont toutes les nations du continent de l'Europe qui doivent jeter le cri d'alarme. Nous ne doutons pas qu'elles ne protestent en masse contre le danger commun. Quant à nous, tant qu'il y aura à cet égard la moindre incertitude, tout admirateurs sincères que nous sommes de ce grand et glorieux projet, nous ne cesserons, dans la mesure de nos forces, de répéter d'année en année et de mois en mois, avec la persévérance qui fait si souvent défaut au caractère français et qui est la grande qualité de nos rivaux : souvenez-vous de l'Inde, où une compagnie marchande anglaise a absorbé un empire qui comprend aujourd'hui plus de cent vingt millions de sujets; voici venir une compagnie de chemin de fer qui absorbera à son tour *toute la Turquie*, et recueillera à elle seule l'héritage de l'empire d'Orient. Voici venir un despotisme bien plus redoutable que celui des Romains, puisqu'il embrassera dans son réseau le monde entier, en s'appuyant sur l'empire exclusif des mers et sur tous les progrès matériels de la civilisation. *Erudimini et cavete omnes gentes!* protestez, protestez! sauvegardez votre indépendance pendant qu'il en est temps encore!

Pour répondre aux objections de ceux qui pourraient craindre que cette protestation ne fût trop tardive, nous rappellerons que malgré les pressantes instances du général Chesney, et l'insistance presque

Digitized by Google

violente de lord Stratford, la Turquie, conseillée probablement par quelques chancelleries étrangères, n'a voulu jusqu'à présent accorder la concession définitive que pour la première section de la voie, celle dont l'établissement présente le moins de dangers pour l'indépendance de la Porte et pour la sécurité de l'Europe. De même la Porte n'a garanti les intérêts à 6 p. 100, que pour la portion de capital nécessaire à l'exécution de cette première section ; et elle reste encore parfaitement libre d'accorder ou de refuser le prolongement de la voie ferrée jusqu'à Bagdad et Bassora. Elle a préféré exécuter à ses propres frais les travaux de curage du port de Souédie, afin de n'aliéner aucun droit ; enfin nous croyons qu'elle a refusé la demande contenue dans le quatrième paragraphe des instructions données au général Chesney, celle de consentir à une *hypothèque* sur les revenus, soit d'Alep, soit d'Alexandrette, soit *du pachalik de Bagdad*, à l'effet d'assurer le paiement à l'échéance du dividende qu'elle a garanti à la compagnie. Cette résistance est de bon augure, et rendra un immense service à l'Europe, en permettant à la France et aux autres puissances d'intervenir en temps utile, et de faire appel à la loyauté et à la générosité de l'Angleterre. Nous ne doutons pas, pour notre part, que cet appel ne soit entendu.

Comte EDOUARD DE WARREN.

Digitized by Google

LA BOLIVIE

SON PRÉSENT, SON PASSÉ, SON AVENIR

DEUXIÈME PARTIE[1].

III. — ÉTAT ACTUEL DE L'AGRICULTURE. — IRRIGATIONS ET CHEMINS.

Nous avons tâché de reconstruire en quelques pages l'édifice de la prospérité indienne. La conquête qui le renversa ne chercha pas même à en utiliser les débris. Les aventuriers qui s'abattirent sur la plage péruvienne ne songèrent qu'au triomphe de leurs ambitions ou de leur cupidité. Un siècle se passa en luttes funestes, pendant lesquelles les routes disparurent, les canaux s'obstruèrent, les terrasses s'éboulèrent, et les Indiens, distribués à leurs nouveaux maîtres avec la terre qu'ils cultivaient, périrent par millions. Quinze cent mille perdirent la vie, suivant Gomara, dans les seules batailles des Almagro contre les Pizarres. Les vallées se dépeuplèrent, et l'humus, entraîné par les pluies torrentielles, ne s'arrêta plus que dans les plaines fertiles où finit la Cordillère et où commence le Chaco. Les Espagnols introduisirent le bœuf, le cheval, l'âne, la poule et le pigeon domestique, l'orge, le froment et la vigne; mais la paix arriva trop tard pour prévenir la perte des œuvres gigantesques de fertilisation exécutées par leurs prédécesseurs. La nature, domptée peu à peu, reprit ses envahissements sur les

[1] Voir t. XXX, p. 277 (livraison du 28 février 1857).

Digitized by Google

travaux de l'homme; l'industrie européene est seule capable aujourd'hui d'entrer en lutte avec elle et de la subjuguer de nouveau.

Nous manquons des données nécessaires pour établir une comparaison exacte entre l'état de l'agriculture avant l'indépendance et celui où elle se trouve de nos jours. Nous devons croire cependant que cette marche descendante, qui date de la chute des Incas, n'a fait que suivre une progression funeste. M. Urcull nous apprend que la dîme, qui s'élevait au commencement de ce siècle à 500,000 piastres par an, ne dépasse plus le chiffre de 200,000 piastres [1]. Ce résultat se comprend sans peine. On a le cœur serré à la vue de ces immenses plaines, jadis fertiles, maintenant envahies par les eaux, qui s'y précipitent du haut des crêtes escarpées. Chaque année, malgré les digues, le torrent balaie quelque lambeau de terre végétale. Les fleuves les plus terribles, le Pilcomayo, le Rio-Grande, le Cachimayo, le Mataca, le Zuipacha, n'exercent leurs ravages que dans la saison des pluies. Pendant le reste de l'année, les premiers seulement, toujours guéables, ont l'aspect d'une rivière. Les autres innombrables cours d'eau qui creusent les quebradas sont à sec. Comme la masse d'eau que déversent les collines au moment de la tempête est considérable, comme le lit est généralement large et que le moindre accident de terrain fait changer le courant principal, il est bien rare que l'hacendado puisse calculer d'une manière précise où portera l'effort de *l'avenida* (avalanche). Rien n'est plus majestueux et plus effrayant à la fois. Quand la pluie, ce qui arrive fréquemment, ne tombe que là où commence la coupure, les eaux qui coulent de toutes les fissures du sol se réunissent dans la partie basse en immenses nappes déchaînées. Leur cours, tourmenté par les sinuosités rocheuses, est dérobé à la vue par quelque promontoire avancé; la vallée est encore parfaitement sèche, mais au loin on entend un grondement sourd dont les échos deviennent de plus en plus terribles. Tout à coup l'avenida apparaît : ce sont des flots furieux, emplissant la quebrada bord à bord, roulant d'énormes morceaux de rocs, des arbres entiers, détachant de chaque rive les terrains en saillie, courant avec la rapidité d'un cheval lancé au galop. L'Indien regarde avec anxiété passer cet ouragan liquide; puis, quand les arbustes de la plage commencent à reparaître, il court à ses digues et il s'aperçoit souvent qu'elles n'ont pu soutenir la violence du

[1] Los diezmos en el Arzobispado y en los dos Obispados no bajaban de medio millon de peros al año; pero habiendo decaido con la guerra la cria de ganados y la agricultura, quizas no lleguen en la actualidad à 200,000. *Apuntes para la historia de la revolucion del Alto Pérú*, p. 21. — Le budget officiel de 1846 porte le chiffre de la dîme à 171,130 piastres. Le rapport au Congrès de 1855 porte ce chiffre à 232,613 piastres. Une moyenne de huit ans officiels le porte à 229,617 piastres.

Digitized by Google

choc; il arrive aussi que, changeant de lit et de cours, le torrent principal s'est précipité dans une autre direction et qu'une portion de la pampa a disparu.

C'est ainsi que le terrain arrosable, celui qui s'étend au pied des collines, va s'amoindrissant chaque année, et que le gravier remplace le maïs et la luzerne. Il n'y a pas de quebrada où l'on n'aperçoive sur quelque tertre un pan de mur, un arbre fruitier, quelque vestige attestant une culture peu ancienne, et les désastres produits par le fléau envahisseur, qui ne laissera pas un mètre de sol cultivable si l'on ne travaille à s'en défendre. Les obstacles qu'on oppose au torrent ne sont pas de nature à maîtriser sa puissance. Excepté dans le *cañon* de Caiti, où la valeur des terres plantées en vignes a exigé des travaux de maçonnerie qui remontent aux Espagnols, on ne rencontre que des pieux fichés à un demi-mètre de profondeur dans des terrains sans consistance, garnis à l'avant de branchages et remplis avec les pierres de toute dimension qui couvrent le lit de la vallée. Non-seulement ces travaux de défense sont insuffisants, car nul ne peut dire précisément où frappera l'avenida, mais leur manque de solidité ne leur permet pas de supporter plus d'une saison le choc répété des eaux.

Ce système est déplorable. Nous sommes loin des aqueducs supérieurs qui recevaient les eaux du ciel et protégeaient les parties basses. Non-seulement chaque orage entraîne peu à peu toute la couche qui recouvre encore les collines latérales, mais la nécessité d'endiguer amène un déboisement constant qui augmente d'autant le volume d'eau rejeté sur les versants. De sorte que, l'appauvrissement se faisant sur les contreforts de plus en plus privés d'arbres et de terre végétale, la puissance de l'avenida devient chaque jour plus menaçante et plus coûteuse à contenir. Dans l'hacienda que nous habitons, le bois est si rare aujourd'hui, qu'au dire des Indiens, on ne pourra bientôt plus se procurer les pieux indispensables à l'endiguement annuel.

Si nous avons insisté sur ce sujet, c'est qu'il nous a paru recéler un danger inévitable pour l'avenir. Nous ne nous occupons point des plaines fertiles que défrichera l'émigrant. Là, la force végétative, ayant pour auxiliaires le soleil, l'humidité et un terrain vierge, dépasse tout ce que peut rêver l'imagination. Mais ces parties hautes des Cordillères renferment la zône qui sert actuellement à l'alimentation du pays, et il ne peut être indifférent de voir ce capital précieux, le sol, s'amoindrir chaque année. La Bolivie ne possède ni un ingénieur, ni un chimiste, ni un mécanicien. Pourquoi ne demande-t-elle pas à l'Europe le secours de ses lumières? Serait-ce une secrète antipathie contre l'étranger? La science n'a pas

Digitized by Google

de nationalités. Elle appartient à l'humanité tout entière. Nous ne cesserons de le répéter, ce n'est pas en attendant, dans une apathique immobilité, que les mœurs se soient épurées et que la paix ait pris racine dans le sol, comme le voudrait M. Basile Cuellar, que la Bolivie, déjà distancée dans la civilisation par ses voisines du littoral, entrera dans les voies de la prospérité et de la grandeur que semblent lui promettre sa position géographique et la richesse de son sol. C'est au contraire par une activité en rapport avec le retard apporté à son développement agricole et industriel; c'est par la machine, prudemment choisie et largement importée; c'est par l'ouverture des voies économiques ou rapides de transport; c'est enfin par la science mise le plus tôt possible à la portée de tous.

Nous n'avons point les connaissances scientifiques requises pour indiquer un remède certain à l'envahissement des eaux, et nous comprenons qu'il n'y a pas lieu à recommencer l'œuvre anéantie des Incas. Cependant, quelques essais pourraient être tentés avec des chances de succès. Au premier rang nous plaçons les digues à la manière des Arabes, celles qu'ils avaient exécutées en Espagne pendant leur longue domination et que l'administration française est sur le point de rétablir en Algérie. La masse des eaux n'est si considérable dans le chenal des vallées qu'en raison des innombrables ravines qui rident la surface des collines. Ces ravines, presque toutes perpendiculaires, vident instantanément toutes les eaux qui tombent sur les versants. En endiguant solidement le pied de la ravine, on briserait le choc du torrent qui, dès lors, arriverait avec une fougue et des dommages moindres dans le lit de la quebrada. En multipliant les digues dans les hauteurs, en profitant des écartements fréquents, on finirait par neutraliser presque complétement la violence des pluies, qui se trouveraient ainsi emprisonnées dans des réservoirs et pourraient être utilisées ensuite pour l'irrigation de tous les terrains que leur élévation rend inaccessibles aux saignées faites dans la vallée. On obtiendrait en petit ce que les Incas avaient exécuté en grand : la conservation et l'arrosement du sol cultivable. Ce dernier point est d'une si haute importance dans ces climats ardents, qu'au temps des Incas on ne semait le maïs que là où l'eau pouvait atteindre. De nos jours, cette céréale, dans les terrains irrigables, tels que la vallée de Clisa, rend deux cents pour un, tandis que dans les terrains d'orages, elle ne donne pas plus de vingt, et que dans les plaines orientales, où la chaleur et l'humidité sont extrêmes, le rendement s'élève, suivant Dalence, à huit cents pour un.

Une autre mesure nous semblerait indispensable. Ce serait l'encaissement du torrent dans toute sa longueur. Cette opération,

Digitized by Google

difficile et très coûteuse s'il s'agissait de la totalité des eaux déversées, se simplifierait beaucoup après l'établissement de digues échelonnées dans les ravines. Au lieu d'une masse pareille à une avalanche, le lit ne recevrait que successivement le produit des pluies torrentielles ; mais les habitants s'effraient à la seule idée d'une digue en maçonnerie ; la plupart répugnent à toute dépense, et, dans leur imprévoyance, ils aiment mieux perdre leurs terrains, déboiser leurs collines et se résoudre aux frais annuels nécessités par la reconstruction des digues, que d'appliquer, même peu à peu, à un encaissement progressif, les sommes qui sauveraient leurs propriétés et en doubleraient la valeur. Nous devons reconnaître pourtant qu'un mouvement dans ce sens commence à se produire. Les riverains du Zuipacha ont compris quelle immense valeur donnerait à leurs terrains la navigation du Vermejo, et, près de Tupiza, les propriétés ont décuplé par le seul fait de la réussite des essais tentés par les deux bateaux qui sont allés heureusement d'Oran à Parana. On encaisse le Zuipacha, on regagne peu à peu ce que le torrent a dévoré, et les mêmes faits apparaîtront partout où la viabilité sera établie, car la vie et la richesse sont partout à l'état latent et n'attendent pour se révéler que l'appui d'un gouvernement éclairé, ou même la force des choses.

On obtient à peu de frais (à 1 fr. 25 le quintal), dans toutes les quebradas, une chaux grasse d'une belle finesse, blanche et onctueuse. La pierre abonde dans le lit de tous les torrents : la haute bruyère qui sert à la cuisson croît sur les collines les plus dénudées. Il ne s'agit que de ramasser, de couper et de mettre au four ; seulement, personne ne sait le moyen de rendre la chaux hydraulique, et les mortiers sont, en général, mal faits et manquent de consistance par le peu de soin qu'on apporte aux mélanges.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance du reboisement, si nécessaire pour le maintien du sol sur les berges et la détention des eaux pluviales, si facile dans ces climats, où la plus mince couche est douée d'une grande puissance de reproduction. Les environs des villes se dépouillent de plus en plus chaque année. Les besoins du combustible destiné aux ménages, et des bois employés aux digues et aux constructions de toute nature, emportent successivement les arbres que nul ne songe à remplacer. Lors de la conquête, les plateaux qui dominent Chuquisaca étaient couverts de cèdres élevés. Leur masse tamisait les vents aigus qui viennent du nord-est et entretenait une humidité salutaire. Les Espagnols abattirent ces forêts pour édifier leurs temples, mais il ne leur vint pas à l'idée de réserver des baliveaux ou de resemer les terrains découverts. Aujourd'hui l'humus a disparu sous la double action des

Digitized by Google

pluies et des vents, le sol produit à peine quelque maigre céréale et la température de la ville est imprégnée d'une électricité morbide qu'on ne sait plus comment conjurer.

En agriculture, la production n'est qu'un des termes du problème de l'enrichissement. L'abondance des denrées n'est un avantage qu'autant qu'elle correspond à la facilité de la consommation, et cette facilité n'existe elle-même qu'autant qu'un transport économique permet l'exportation du produit. Nous ne connaissons pas les autres républiques du Sud, mais nous croyons pouvoir affirmer qu'aucune ne réclamerait plus impérieusement que la Bolivie qu'on s'occupât d'y tracer et d'y entretenir des routes. On s'étonne, en parcourant ces contrées si riches, mais si tourmentées par la nature, que, depuis trente années d'indépendance, les divers gouvernements aient consacré des sommes si considérables à l'entretien d'une armée dont ils auraient pu souvent se passer[1], et qu'il n'y ait pas même à leur budget un chapitre ouvert pour les communications de province à province. Aussi l'art des ponts et chaussées n'est-il pas même soupçonné par les Boliviens. Chaque route est tracée à vol d'oiseau, suivant le plus possible la ligne droite. Dans les vallées, le lit du ruisseau est un chemin tout fait qu'on se contente de dégarnir des pierres qui l'encombrent dès que les pluies ont cessé. Pendant trois ou quatre mois d'orages, il n'y a plus de chemin d'aucune nature. Les côtes sont ravinées et présentent souvent du danger dans leur parcours. Quant aux quebradas, sillonnées en tous sens par les avenidas, elles n'offrent pas même un sentier praticable. Le voyageur serpente dans leur lit en cherchant les passages les moins pierreux qui changent à chaque crue. On comprend qu'avec un pareil système les frets doivent être écrasants. C'est là, en effet, une barrière infranchissable, qui condamne chaque province à l'isolement, empêche toute amélioration de culture, entrave toute industrie, tout commerce de marchandises lourdes et encombrantes, et surcharge de frais inutiles les produits européens qui sont devenus une nécessité pour la population bolivienne. Aussi, dès qu'une agglomération dépasse la limite ordinaire, soit par la réunion d'un congrès, soit par la présence d'un ou deux bataillons, comme la

[1] Dalence, p. 365, analysant le budget de 1846, trouve que l'armée absorbe la moitié des revenus publics, 864,932 piastres. L'année suivante, en 1847, suivant le rapport du ministre de la guerre, cette dépense atteignit 1,780,000. D'après le rapport au Congrès de 1855, les dépenses pour l'armée furent, en 1852, de 1,013,666 piastres; en 1853, de 1,141,926 piastres; en 1854, de 1,251,136 piastres. Le total des recettes ne s'élevant qu'à 2,308,889 piastres, on voit que les calculs de M. Dalence ont continué à se vérifier dans les mêmes proportions. Que de magnifiques routes n'aurait-on pas construites depuis trente ans en y appliquant la moitié seulement du budget de la guerre!

Digitized by Google

production se règle naturellement sur la consommation normale, il y a rareté et tout renchérit. On a donc lieu de s'étonner lorsqu'on pense à la manière dont fut éconduite une compagnie française qui offrait, à des conditions excellentes pour le pays, d'y exécuter un réseau de routes carrossables.

Si chaque département récoltait ce qu'il faut à sa consommation, on pourrait peut-être s'expliquer, sinon excuser, cette incurie à l'égard de l'alimentation publique. Mais il n'en est rien. Tandis que les habitants des provinces de Tarija, de Santa-Cruz et du Beni jettent chaque année, aux chevaux et au bétail, les excédants de riz, de lentilles et de pois chiches qu'ils ne peuvent consommer, Atacama, Oruro, la Paz et Potosi sont obligés de tirer à grands frais des provinces limitrophes, et même du Pérou, du Chili, et de la république Argentine, les céréales et les denrées que leur sol se refuse à produire [1]. Il est évident que l'abaissement du fret, résultant de routes carrossables, aurait pour résultat certain de permettre l'exportation et l'échange entre ces provinces, diversement partagées, et d'appliquer au développement de leur agriculture les sommes qui vont enrichir chaque année les républiques voisines.

Rien ne peut donner une idée plus exacte de la perte immense que cause à la Bolivie cette absence de voies de communication que l'examen rapide de ses échanges avec l'extérieur.

En 1846, La Paz achète au Pérou en denrées alimentaires	$ 592,900	
Et lui vend en coca, tabac, chocolat, café et fruits		$ 52,028
Oruro achète au Pérou en liquides et autres denrées	68,700	
Et il vend à l'étranger en laines,		3,500
Oruro achète au Pérou, en suif, savon, viandes salées et graisses	13,000	
Cochabamba achète au Pérou, en liquides, poissons secs et autres articles	57,500	
Et lui vend en farines, savons, tabac		57,200
Atacama achète de l'étranger, et principalement du Chili, en vivres	62,042	
Potosi achète à la république Argentine, en mules, chevaux, ânes, bœufs, savon, tabac, cochenille et autres menus articles	246,600	
Et lui vend 1,200 cestos de coca et 2 quintaux de chocolat		14,000
	1,040,742	126,728

[1] Atacama a importé en 1846, 31,468 quintaux de céréales; Oruro, 116,328; la Paz, 1,807,598; Potosi, 3,000 bœufs. (Dalence, p. 271).

Digitized by Google

C'est donc une somme de près d'un million de piastres qui sort de la république pour satisfaire à ses besoins les plus impérieux, auxquels besoins feraient aisément face, et au delà, les provinces si riches de Cochabamba, de Tarija, de Santa-Cruz, si des voies économiques rendaient le transport possible. N'est-il pas surprenant de voir le bétail de la république Argentine alimenter, non-seulement le Potosi, mais même la Paz, tandis que les provinces de Caïza, de Sauce, d'Azero, élèvent à plus bas prix et dans des conditions de proximité bien plus avantageuses ? Le secret de cette importation anormale s'explique, quand on sait qu'il existe un chemin conduisant de Salta à Potosi, par les vallées hautes, que le bétail et les troupes chevalines peuvent traverser sans rencontrer ces côtes terribles, qui font maigrir et périr en quelques jours le tiers des animaux venus de l'est de la Bolivie. De bonnes routes, bien entretenues, feraient cesser un tribut aussi coûteux; nous ne parlons pas du chemin de fer du Pilcomayo, qui, mettant en communication les provinces du Béni et Santa-Cruz avec l'ouest de la république, amènerait toute une révolution économique. La Bolivie, malheureusement pour elle, n'en est pas encore là. Cependant, la lumière est si vive, qu'elle finira bien par éclairer les plus aveugles. Les tableaux officiels contiennent des enseignements sérieux, positifs, qui doivent à la longue triompher des préjugés les plus enracinés. Nous venons de voir quelle somme énorme la Bolivie paie à ses voisins pour son alimentation. Le tort fait à son agriculture est bien autrement considérable. Prenons, en effet, les rapports officiels de 1846, déjà cités. On y trouve une importation générale s'élevant à 3,772,881 [1]. Certes, la Bolivie est un pays favorisé de la nature :

[1] Dalence, p. 303. —

Effets d'outre-mer.....	$ 2,457,781
Mercure.....	300,000
Au Pérou.....	698,700
Au Chili.....	68,400
A la répub. Argentine.	248,000
.....	$ 3,772,881

Nous n'avons pas pu nous procurer le chiffre des importations des autres années, mais, en se fondant sur la valeur des droits perçus, on doit croire que ces importations diffèrent peu. En effet, les tarifs restant les mêmes et le genre de marchandises importées ne variant pas davantage, parce qu'elles répondent à des besoins directs et constants, on peut établir une règle de proportion rationnelle basée sur les droits de douane. Or, voici les chiffres que nous avons pu recueillir :

Droits de douane perçus.

1832,	$ 366,237;	—	1842,	$ 250,000;	—	1852	$ 352,621.
1839,	237,944;	—	1846,	328,000;	—	1853	289,517 (a).
1841,	243,205;	—	1847,	237,964;	—	1854	407,852.

(a) En 1853, Cobija fut occupé par les Péruviens, ce qui explique la diminution de cette année et l'augmentation de la suivante.

Digitized by Google

son sol, d'une exubérante fertilité, donne un café (celui d'Apolobamba), que nous croyons égal au Moka; une pépite qui le cède peu à celle tant vantée de Guyaquil, du tabac, de la cochenille, toutes les gommes, tous les bois de teinture, toutes les essences médicinales répandues avec profusion sous les zônes tropicales. On croira sans doute que son agriculture, si riche en produits variés, devra suffire et au delà à solder ses achats à l'étranger? Qu'on en juge par le tableau suivant :

Produits agricoles vendus suivant les chiffres déjà détaillés[1]	$ 136,228
Laines	3,500
Quinquina, 4,000 quintaux[2]	160,000
	299,728

C'est à cette misère que se réduit, à l'exportation, l'industrie agricole qui laisse importer de l'étranger pour un million de piastres de denrées destinées à l'alimentation du pays! Cette énorme différence de 3,473,153 piastres sera-t-elle au moins le produit de l'industrie minière? Le statisticien de la Bolivie, M. Dalence, va nous donner la réponse, en traçant le tableau de la production des mines pendant cette même année 1846 :

Argent porté à la Monnaie	$ 1,912,911
Argent supposé sorti par contrebande	40,000
Or porté à la Monnaie	87,620
Or sorti en contrebande	2,500
Or exporté par la douane	7,864
Cuivre mis à la fonte	16,600
Cuivre en *barilla* exporté	246,000
Etain	18,000
Total	2,331,495
De sorte qu'en ajoutant à cette somme celle des produits agricoles, soit	299,728
nous trouvons	2,631,223
c'est-à-dire un déficit de	1,141,658
sur l'importation générale que nous avons vu être de	3,772,881

[1] Il est remarquable de voir Potosi, qui ne les produit pas, vendre aux provinces Argentines la coca et le chocolat qu'il a reçus des Yungas de la Paz. Quelque minime que soit cette exportation, elle donne la mesure de l'extension qu'elle pourrait prendre si des routes carrossables abaissaient le fret.

[2] L'exportation des quinas s'éleva à 17,000 quintaux en 1851, et se réduisit à zéro par suite de la fermeture des ports du Pérou. Ce chiffre de 17,000 était évidemment dû à l'exagération des prix fixés par le gouvernement.

Digitized by Google

Ainsi donc les mines, malgré leur richesse, sont insuffisantes; et, pour que la nation puisse payer ce qu'elle consomme et dont elle ne peut se passer, il faut qu'elle trouve ailleurs que dans ses productions le solde que son travail ne lui a pas fourni. Où prend-elle cette différence? Dans son capital accumulé depuis trois cents ans, capital non renouvelé et qui s'épuise chaque jour. M. Dalence calcule que ce déficit constant s'est élevé, de 1825 à 1846, à la somme totale de 15,806,128 piastres! Et c'est en présence de tels chiffres, quand les faits parlent si haut d'eux-mêmes, quand la nation court à un abîme prévu, que les gouvernements se contentent de faire des vœux pour la paix et d'attendre pour agir que les mœurs soient épurées!

Nous répétons que les deux millions de piastres arrachées des entrailles des *Cerros*, par les mineurs, laissent un bénéfice réel au pays. Mais nous ajoutons que si des routes carrossables dans l'intérieur et des voies ferrées jusqu'au Paraguay, permettaient l'exportation agricole, le produit de la terre aurait bientôt couvert les dépenses générales, et, l'importation augmentant de tout l'écart de la production, le pays trouverait dans ses propres ressources de quoi combler le vide effrayant qui se creuse sous lui sans qu'il paraisse s'en inquiéter. Ajoutons aux considérations qui précèdent un fait qui prouverait à lui seul la nécessité de ces routes.

Le sol cultivable serait, d'après M. Dalence, de 35,479 lieues carrées, lesquelles, si l'on veut obtenir un terme de comparaison avec les lieues françaises, doivent être augmentées de 2 1/2 vingtièmes, soit 4,435, ce qui donne un total de 39,914 lieues carrées. Or, pour une superficie de 25,243 lieues carrées, la France compte 10,896,682 propriétaires[1], tandis que la Bolivie ne possède que 5,135 hacendados et 106,132 terrains de communauté, en tout, 111,267 propriétés rurales. Poursuivons la comparaison. On compte en France 10 millions de têtes de race bovine, 3 millions de chevaux, 32 millions de moutons et 5 millions de porcs. Or, 8 moutons ou 5 porcs équivalant à une grosse tête, on obtient, en opérant sur les chiffres ci-dessus, un total de 18 millions de grosses têtes, chiffre regardé en Europe comme minime, car l'Angleterre produit trois fois davantage. En Bolivie le sol mis en culture est de 5,864 lieues carrées, ou de 6,597 lieues françaises. Si la production égalait celle de la France, on devrait avoir 4,704,116 grosses têtes, tandis que, réduites suivant le calcul ci-dessus, on n'en trouve que 1,366,492[2]. Ainsi,

[1] *Encyclopédie du XIXe siècle*, p. 668, relevé de 1834. En 1854, le nombre des cotes foncières était de 13,122,000.

[2] 787,325 bœufs, 375,117 moutons, 104,605 lamas, 32,050 porcs, 67,395 chevaux et mules.

Digitized by Google

avec un sol d'une fertilité incontestable et de magnifiques pâturages, la Bolivie n'atteint guère qu'au quart du chiffre voulu pour être au niveau de l'élevage en France. Encore ferons-nous observer qu'en détaillant le total de sa production bovine, on s'aperçoit que les départements du Beni et de Santa-Cruz fournissent à eux seuls presque la moitié de la production générale [1], et que l'exportation de ces provinces étant impossible, la consommation de 340,000 têtes est répartie entre 126,987 habitants, tandis que le reste de la république, c'est-à-dire 1,246,900 habitants, ne peut consommer que 346,669 têtes. Est-il besoin d'autres arguments pour prouver la nécessité d'un chemin de fer qui relie l'est à l'ouest, et faire comprendre quels en seraient les heureux résultats? Ces aperçus ne donnent-ils pas en outre une idée de la marge laissée à l'immigration, même dans les portions les moins fertiles de la république. Certes le champ y est vaste et la terre bénie, car Oran produit des tiges de maïs de quatre mètres de hauteur, ayant quatre à cinq épis de plus de quarante centimètres de longueur, et la récolte se fait deux fois l'an. Mais nous croyons que l'immigration est appelée à recueillir des résultats beaucoup plus prompts. Il s'agit d'abord de fournir à la Bolivie les 1,027,742 piastres de denrées alimentaires qu'elle demande au Pérou, au Chili, aux provinces Argentines; de combler ensuite le déficit de 1,141,658 piastres, laissé par l'exportation sur l'importation; d'élever enfin les 3,337,624 grosses têtes de bétail que le sol cultivé devrait donner et que la population actuelle pourrait consommer. Or, un bœuf valant en moyenne 10 piastres, on atteindrait ainsi la somme énorme de 33,376,240 piastres, ce qui, joint aux deux déficits précités, présente un total de 35,545,640 piastres. Telle est la production qu'on pourrait attendre de l'immigration, et dont la consommation serait assurée à l'avance.

Que faudrait-il pour cela? Un chemin de fer dans la vallée du Pilcomayo et des routes carrossables à l'intérieur. La possibilité du railway n'est pas douteuse, mais peut-être le tableau que nous avons tracé des nervures rocheuses de la Cordillère laisserait-il croire que l'établissement des voies carrossables est impraticable en Bolivie. Ce serait une erreur. Il y aurait sans doute une première dépense assez considérable à faire, car on a fréquemment à franchir des cols escarpés. Mais, le plus souvent, en allongeant de quelques kilomètres, on peut trouver des passages ou tourner les obstacles. Dans les

[1]

Santa-Cruz.....	201,128	bœufs.
Beni.....	139,528	
	340,656	bœufs.

Digitized by Google

quebradas, où généralement est frayé le chemin, l'encaissement servirait à la fois à protéger le sol et à donner des routes au-dessus des eaux. Pendant neuf mois de l'année il n'y aurait pour ainsi dire pas d'entretien nécessaire. Au moment des pluies, il s'agirait de réparer les grosses avaries qu'un système adapté à la nature du sol pourrait en partie prévenir. Quelques ponts seraient indispensables, mais ils seraient rares. Dans l'état actuel, la rapidité du courant et le choc des roches et des arbres flottants rendent impossible la traversée de toute avenida; mais comme la profondeur est toujours moyenne, si l'on adoptait le système des barrages, la rapidité disparaîtrait ainsi que les roches mouvantes, et il suffirait de paver soigneusement la portion de la route baignée par le torrent.

Les considérations qui précèdent suffisent à prouver la nécessité de modifier promptement un régime ruineux. Nous avons la conviction que ces faits sont ignorés de la plupart des Boliviens, et que le jour où se fera la lumière, il sera impossible que l'opinion publique n'entraîne pas le gouvernement, quel qu'il soit, dans la seule voie qui puisse sauver le pays.

IV. — MÉCANISME AGRICOLE. — COMMUNAUTÉS INDIENNES. — FERMAGE. — TENANCIERS. — RENDEMENT.

Jadis en France le sol appartenait presque exclusivement à la noblesse et au clergé. La bourgeoisie s'occupait plutôt du commerce et des arts, et le paysan dépendait d'un seigneur. La révolution de 89 changea radicalement ces conditions de l'économie sociale, et le morcellement, qui en a été la conséquence, a rendu presque universellement parcellaire le mode de culture adopté aujourd'hui. Il serait rationnel de penser que les mêmes causes dussent amener des résultats semblables, et que le retrait des biens des couvents et l'interdiction des majorats eussent ouvert la porte de la possession au paysan de Bolivie comme à celui de la France. Il n'en est rien pourtant : on va comprendre pourquoi.

Quand les Espagnols eurent conquis le Pérou, après s'être partagé l'or ils divisèrent les terres. Mais l'Europe n'y avait envoyé que des guerriers, et cette répartition du sol eût été vaine sans les bras qui devaient le féconder. On attribua en conséquence à chaque province, à chaque canton, à chaque hacienda gratifiée, le nombre de villages et d'Indiens nécessaire pour l'exploitation des surfaces concédées. Accoutumés au commandement de leurs caciques, à faire, à tour de rôle, le service des palais et des temples, les Indiens se pliè-

Digitized by Google

rent sans difficulté à l'autorité de leurs nouveaux maîtres, et se groupèrent autour d'eux comme ils l'avaient fait autour de l'Inca. Cependant tous ne subirent pas le joug, et, dès ces temps reculés, il se forma, avec la permission des Espagnols, des communautés indiennes qui conservèrent une indépendance relative. Ces communautés, qu'on ne doit point rattacher trop formellement au système établi par les Incas, possédaient une étendue de terrain d'une lieue de rayon, divisée entre les chefs de famille, exactement comme l'étaient précédemment les Tupus. Sur ces assignations primitives qui s'augmentèrent considérablement par voie d'acquisition, d'autres distributions furent faites par les chefs de famille originaires à de nouveaux venus qu'on nomme *forasteros con tierras* (*étrangers avec terres*). Pour s'assurer les bras indispensables à la mise en culture, on admit ensuite sous le nom de *forasteros sin tierras* (*étrangers sans terres*) d'autres Indiens auxquels quelques sillons furent accordés à la condition qu'on serait aidé par eux pour les semailles et la moisson. Le nombre des *communeros* originaires ou individus ayant une part primitive dans les communautés était, en 1846, de 48,295 chefs de famille, celui des forasteros con tierras ou agrégés, de 57,837, et celui des forasteros sin tierras, de 31,972. Ce chiffre de 138,104 Indiens libres, n'ayant d'autre contact avec l'autorité espagnole que le paiement du tribut, représente en réalité le noyau antique conservant sa foi, ses mœurs et ses traditions. Sa valeur morale devait être grande, car l'existence des communautés a toujours été considérée comme un danger, et le gouvernement espagnol a constamment travaillé à les détruire[1], sans qu'il ait jamais pu cependant vaincre la tenacité de la tradition indienne. Sauf quelques exceptions[2], le reste des aborigènes est attaché aux haciendas qui les ont vus naître, et cette espèce de glèbe volontaire n'est pas un des faits les moins caractéristiques du mécanisme qui régit l'agriculture bolivienne.

En effet, bien que trois siècles se soient écoulés depuis la soumission du pays par Pizarre, les conditions économiques n'ont pas changé. La race blanche, en sa qualité de conquérante, possède le sol, fait le commerce et remplit la plupart des emplois élevés. Les *cholos* ou métis occupent le second rang ; à l'Indien sont réservés les travaux pénibles de la ville et des champs. Or, la population n'a point augmenté en proportion du développement des besoins, et la main-d'œuvre est partout d'une excessive rareté. On a donc conservé

[1] Dalence, p. 234.

[2] Quelques professions sont généralement remplies par les Indiens, comme par exemple les professions de maçons, de postillons et de fabricants de *ollas*. Les autres métiers sont exercés par les *cholos*. Il y a quelques Indiens libres possédant et cultivant des morceaux de terrain, mais le nombre en est minime.

Digitized by Google

précieusement la tradition du labeur en commun, empruntée aux Incas par les premiers possesseurs européens. Le métayage est à peu près inconnu. Le fermage est seul en usage et donne au propriétaire de 5 à 7 p. 0/0 d'intérêt net suivant les provinces et la qualité des terres, résultat assurément très remarquable puisque la propriété rurale ne rend en France que de 2 1/2 à 3 p. 0/0. Quant au fermier, sa position ne ressemble en rien, pour ainsi dire, à celle du fermier d'Europe. En France, le capital appliqué aux exploitations agricoles se divise en un capital engagé comprenant la terre, les bâtiments, les clôtures, le mobilier, les instruments aratoires, les bêtes de travail, etc.; et en un capital circulant embrassant les bêtes de vente, les engrais, les semences, les impôts, l'intérêt des capitaux, etc. John Sinclair estime le fonds de roulement qu'exige en Angleterre l'exploitation du sol à trois ou quatre fois le prix du fermage pour les terres à pâturage, à huit ou dix pour celles à blé. Schwertz, en Belgique, le porte au même taux. MM. Cordier et de Gasparin l'estiment en France, suivant les provinces et les cultures, de 5 1/2 à 7. Tout fermier en Europe doit donc être possesseur d'un capital relativement important. Le mobilier agricole, les engrais, le cheptel, les avances de main-d'œuvre immobilisent ses fonds et, par cela même, l'exposent à des pertes d'intérêts qui deviennent considérables dans les mauvaises années.

En Bolivie, le mécanisme est bien plus simple. Le capital engagé se borne à l'acquisition de la terre et des bâtiments. Le mobilier aratoire est nul, ou à peu près; le fermier n'a de déboursés à faire que pour l'achat des semences, et encore ces déboursés n'ont-ils lieu que la première année. Le fermier n'a donc, pour ainsi dire, besoin d'aucun capital pour prendre à bail une hacienda, car nous pouvons à peine donner ce nom aux avances totales du fermage et de la main-d'œuvre. On se demandera comment le fermier bolivien exploitera ses terres, n'ayant ni outils, ni engrais, ni bêtes de somme ou de labour? C'est un procédé assez curieux pour être expliqué.

Dans le but de ne rien avancer sans l'avoir vu de nos yeux, nous avons loué à quatre lieues de Chuquisaca l'hacienda de *Sivisto* qui peut avoir à peu près trois kilomètres de long sur deux de large. Malheureusement notre expérience ne pouvait être qu'approximative quant au rendement. Les propriétés qui avoisinent Chuquisaca, celles surtout qui ont des bains commodes, se louent plutôt comme *casas de recreo* que comme terres de rapport. La sécheresse électrique de la température dans la capitale fait une loi de prendre fréquemment des bains. Dans la distribution de ces villas, le bain et le potager tiennent la place principale. Le revenu n'est qu'accessoire et ne prend de l'importance que lorsque le courant permet d'établir des

Digitized by Google

moulins, ou bien que la proximité de la ville et l'abondance de l'eau favorisent la culture des luzernières. Le produit alors est quelquefois considérable. A Sivisto, les terres sont épuisées, l'irrigation n'est possible que pour le potager, et les surfaces d'ensemencement ne sont nullement en rapport avec les bâtiments, le jardin et le loyer. Il faut donc, si on veut un terme de comparaison, assimiler cette hacienda aux maisons d'agrément et de demi-rapport qui abondent aux alentours de nos grandes villes de France, et que nous avons trouvées principalement dans les environs de Lyon, où l'on rencontre une foule de ces maisons de campagne ayant du blé, du vin, des fruits, et dont les frais absorbent presque toujours la totalité des produits.

La hacienda de Sivisto peut valoir aujourd'hui de 3,500 à 4,000 piastres. Le loyer ordinaire étant de 200 piastres, c'est un intérêt de 5 p. 0/0 pour le propriétaire. L'outillage, à la charge du propriétaire, se composait de 2 *barretas*[1], 3 pioches, 2 haches, 1 pelle, 1 houe, 1 herminette, une truelle, 2 moulins en bois pour briques et adobes. La surface d'ensemencement, en exceptant le potager et une luzernière qui suffit à l'entretien d'un cheval, peut recevoir 4 charges de maïs (valant 8 piastres), 20 charges d'orge (15 piastres), et 14 charges de pommes de terre (28 piastres). Le débours total du fermier, pendant l'année, se composera de : 200 piastres pour loyer ; de 12 piastres pour achat d'un cheval, de 51 piastres pour les semences ci-dessus désignées, de 72 piastres (à 6 par mois) pour gages d'un majordome, de 108 piastres pour gages de deux jardiniers, de 74 piastres pour rations payées en argent aux Indiens arrenderos et 5 piastres pour rations payées en argent aux Indiens tamberos, ce qui fait un total de 522 piastres. Le fermier n'a donc pas un péon à ses gages, pas un valet d'écurie. Un majordome et deux jardiniers composent tout son personnel : un cheval tout son attelage. Comment fera-t-il pour couvrir son loyer et cultiver ses terres ? C'est ici que nous retrouvons, à la fois, la tradition indienne et les nécessités imposées par la conquête. Le travail en commun, cette organisation de l'Inca, est précieusement conservé. Le manque de bras, ce résultat de la dépopulation, est conjuré par une mesure spéciale, si bien entrée dans les mœurs qu'elle sera difficile à modifier.

De même que l'Inca donnait viagèrement à ses sujets la maison

[1] La *barreta* est une barre de fer pointue par un bout, tranchante de l'autre, ongue environ d'un mètre et pesant à peu près une arrobe. Elle sert de levier pour remuer les grosses pierres, et de pioche dans les terrains durcis : elle est indispensable pour creuser les trous qu'on pratique dans la rivière afin d'y ficher les pieux des digues.

Digitized by Google

et le champ à la condition d'une prestation en nature, équivalant à soixante jours de travail ; de même, aussi, l'hacendado espagnol divise son terrain en parcelles, qu'il distribue à des tenanciers. Seulement la possession viagère est remplacée par un contrat renouvelé chaque année, et l'impôt se transforme en un paiement en espèces qui n'exclut point l'obligation du travail personnel. La condition de l'Indien a certainement empiré. Il n'y a plus de tampus qui s'ouvrent aux jours de disette, plus de loi d'impedidos qui conjure la misère ; il a perdu cette certitude viagère de possession qui équivalait, comme garantie, à la faculté de la transmission, puisque tout nouveau né était doté en entrant dans la vie. Chaque année il est exposé à se voir renvoyer par le patron, et l'infériorité de sa position se traduit souvent par des vexations de toute nature. Cependant il lui reste une protection puissante : c'est l'intérêt de l'hacendado qui ne peut se passer de ses bras, et qui ne se prive guère à la légère de ses tenanciers, car la valeur de sa propriété croît ou décroît en raison de leur nombre. Analysons d'abord le travail de la ferme, nous ferons ensuite le compte du tenancier, afin de ne rien négliger dans l'examen du mécanisme qui nous occupe.

Les propriétés rurales, dans toute la partie haute et moyenne des Cordillères, sont généralement établies dans les vallées, dont le lit seulement est productif, tandis que les croupes qui le surplombent, sont d'un rendement inférieur. Le lit lui-même, ravagé par les eaux, n'offre de cultures que là où l'élévation de la berge ou quelque angle de granit ont préservé la pampa de la fureur des avenidas. Il en résulte un singulier morcellement du terrain cultivable, divisé en une foule de parcelles par les racines ou les enrochements. Les surfaces les plus grandes, les terrains les meilleurs sont réservés à l'hacienda et se nomment *comun*, parce qu'ils sont travaillés en commun par la totalité des tenanciers. Le reste est réparti entre ces derniers, qui paient un fermage en rapport avec la surface d'ensemencement qui leur est attribuée. Les arrenderos de notre hacienda s'élevaient à vingt-deux, payant entre eux tous une somme de 225 piastres. Outre ces tenanciers *avec terres*, il y avait sur l'hacienda une autre classe de tenanciers *sans terres*, nommée *tamberos*, ne payant annuellement qu'une piastre chacun et quelques jours de travail. Ces derniers avaient seulement le droit d'établir un rancho sur la propriété, et, comme la grande route suit la rivière, ils trouvaient quelques bénéfices à vendre du pain et de la chica.

Chaque arrendero devait 60 journées de travail, dont 3 pour le labour, 3 pour les digues et six arbres taillés pour pieux, 2 pour sarclage, 1 pour la récolte de maïs, 1 pour le transport du maïs à

Digitized by Google

l'hacienda, 1 pour le dépiquage du maïs, 1 pour la moisson de l'orge ou du froment, 1 pour le battage, 1 pour le nettoyage des canaux d'irrigation. C'était donc un total de 14 journées, dont les 3 de labour donnaient droit à une ration de 2 réaux (1 fr. 25) par jour, et toutes les autres à une ration de 1 réal (62 cent.) par jour. L'arrendero devait, en outre, le transport à l'hacienda de 4 charges de feuilles de maïs, sans ration, et 42 jours de *pongo* ou *mulero*, moyennant 1 réal par semaine et la nourriture. Ce service d'une semaine à l'hacienda, revenant à tour de rôle sous le nom de pongo et mulero, peut se calculer par six semaines dans l'année [1]. Il y avait, enfin, 4 journées d'exprès, calculées à 1 réal pour une distance d'aller de 4 lieues, soit 60 journées, ce qui, pour 22 tenanciers, donne un total de 1320 journées de travail, coûtant 74 piastres 2.

Les tenanciers ou arrenderos ont encore d'autres obligations. Ils doivent à tour de rôle venir balayer l'hacienda et apporter un fagot de bois à brûler. Cette tâche se renouvelle environ neuf fois l'an et peut s'évaluer à 1 piastre 1 par an. Suivant le taux de leur fermage ils sont taxés à six ou douze charges de bois à fournir annuellement. Ce bois se vend à Chuquisaca, 2 réaux prix moyen, soit 1 réal 1/2, en déduisant le fret. Ils sont tenus, chaque fois que l'hacendado le requiert, de prêter leurs ânes de transport. Le loyer de l'âne est calculé à 1/2 réal (31 cent.) pour une distance de 4 lieues à l'aller. On le charge à l'aller comme au retour. Ils doivent enfin se présenter au travail toutes les fois qu'ils sont mandés. Ces journées, en dehors des obligations, sont payées 3 réaux par jour (1 fr. 87). Chaque tambero doit : 1 journée pour labour, avec 2 réaux de ration; 1 journée pour travail aux digues avec 4 pieux ; 4 journées d'exprès. Les tamberos doivent, en outre, 1 charge de bois, ainsi que le balayage et l'apport de fagot à tour de rôle, comme les arrenderos. Le nombre des tamberos étant de six, ce sont 36 journées de travail exigeant un déboursé de 5 piastres 2.

Cet exposé montre en abrégé toute l'organisation du travail. Au lieu d'être tenu, comme le fermier français, à l'achat d'un matériel souvent considérable, à l'acquisition de bœufs et de chevaux, à la recherche de valets de ferme gagés, le fermier bolivien n'a qu'à passer avec le propriétaire le contrat du fermage. Il a pour valets les tenanciers soigneusement conservés sur l'hacienda, car les contrats contiennent souvent la clause que le fermier devra, à l'expiration du bail, représenter le même nombre d'arrenderos que celui existant à

[1] C'est encore une tradition du temps de l'Inca. Chaque province, chaque village faisait à tour de rôle le service des palais des Incas, des temples du Soleil et des maisons des Caciques. L'hacendado n'a fait que se substituer au souverain dans un usage déjà établi.

Digitized by Google

son entrée ; ce sont ces mêmes tenanciers qui fournissent les bœufs et la charrue pour le premier labour, l'ensemencement et le binage, les ânes pour toute espèce de transport ; il n'est pas jusqu'aux sacs qu'ils ne soient tenus de donner pour porter le maïs au moulin et les farines à la ville. L'économie du fermier se borne à exécuter tous les travaux nécessaires sans sortir du nombre de journées qui compose la redevance totale. Il peut en effet disposer de ces journées comme bon lui semble et remplacer par tel ou tel labeur l'obligation que le tenancier n'aura pas spécialement remplie. Mais le prix de la journée, en dehors de ces obligations, étant de 3 réaux et celui du labour de 1 piastre 2, on comprend quelle augmentation énorme de frais résulte de tout budget qui dépasse la limite des redevances. Nous n'avions à débourser à Sivisto, pour les 1,325 journées indiquées, qu'une somme de 79 piastres 4. Si nous avions dû recourir aux péons gagés, ce paiement se serait élevé à 527 piastres 2. Quant à l'engrais, qui tient une place si importante dans les calculs du fermier européen et dont les Incas utilisaient la puissance fécondante, il est à peu près inusité en Bolivie. Nous ne l'avons vu employer que pour les semailles de pommes de terre : ni le maïs, ni l'orge, ni le froment ne réclament de fumure. On se sert exclusivement pour les pommes de terre de fumier de chèvres et de brebis, et comme chaque Indien a son petit troupeau, on prend l'engrais, sans rétribution aucune, dans le *corral* le plus voisin de la pièce de terre à ensemencer. Nous croyons, d'ailleurs, que la question ici est uniquement une question de fret, et que les Boliviens fumeraient leurs terres comme du temps des Incas, si les frais de transport étaient moins grands.

L'organisation dont nous venons de donner une idée varie un peu suivant les lieux, en ce qui touche les obligations des Indiens. Il n'est même pas rare de voir certaines redevances changer d'hacienda à hacienda. Mais ce n'est jamais qu'une substitution de corvées, et la somme du travail général imposé aux tenanciers donne presque toujours le même résultat. Ce système conservateur des bras, dans une contrée où ils sont rares, est évidemment approprié à la condition actuelle du pays. Il empêche le dépeuplement, l'émigration de province à province et assure par conséquent l'alimentation des centres existants. La possibilité de louer sans capital, la certitude de n'avoir, à la fin du bail, aucune dépréciation de mobilier et de cheptel, permettent de trouver aisément des fermiers, de même que l'absence de tous droits sur la vente facilite les mutations. Mais ce ne peut être, à notre avis, qu'un système transitoire, qui devra se modifier dès que la main-d'œuvre sera assez abondante et par conséquent certaine. Mettre ainsi tout le mobilier aratoire entre les mains d'Indiens ignorants, c'est éterniser la routine, et nous con-

Digitized by Google

naissons des propriétaires dont la patience s'est brisée contre la ténacité indigène, décidée à ne changer ni le mode de culture, ni les instruments primitifs dont on se sert encore aujourd'hui.

Nous avons dit que les débours annuels du fermier, pour une hacienda composée comme celle de Sivisto, s'élevaient à 522 piastres 4. Voyons maintenant le chapitre des recettes : il s'élève à 231 piastres pour prix de fermage; à 69 piastres 4, pour redevance en fagots; à 160 piastres pour 4 charges de maïs, donnant 20 pour 1 ; à 150 piastres pour 20 charges d'orge, donnant 10 pour 1 ; à 280 piastres pour 14 charges de pommes de terre, donnant 10 pour 1 ; à 380 pour le produit des chivimayos, citrons, oranges, ognons, courges, choux, etc., etc. Chiffre total 1,270 piastres 4. Il faut déduire de ce chiffre celui de l'impôt, qui est prélevé en nature sur toutes les productions, hormis sur le jardinage. C'est d'abord la dîme, soit le dixième; puis les prémices, soit le septième de la récolte brute [1]. Ainsi donc le maïs, l'orge et les pommes de terre donnant 590 piastres, c'est pour la dîme et pour les prémices un chiffre de 143 piastres. Le total net des recettes étant de 1,127 piastres 4, et celui des dépenses étant de 522 piastres 4, il en résulte un bénéfice de 605 piastres.

Nous savons qu'à Paris les propriétaires de maisons de campagne, situées dans un rayon de cinq à six lieues, retirent 5 p. 0/0 de leurs locations. Mais nous serions curieux de connaître quel serait le rendement de leurs propriétés, s'ils les habitaient eux-mêmes et n'avaient d'autre revenu que le produit. D'après nos souvenirs, ils s'estimeraient heureux de balancer les dépenses d'entretien et l'intérêt de l'achat. Ici, au contraire, en supposant que le propriétaire habite sa propriété au lieu de la louer, nous trouvons un débours de 522 piastres 4. pour une rentrée de 1,127 piastres 4. soit un bénéfice de 805 piastres, ce qui, sur un capital de 4,000 piastres donne un intérêt de 20 p. 0/0. Et qu'on veuille bien se souvenir que l'hacienda de Sivisto est une propriété ruinée, dont les terrains n'ont plus de suc nourricier, ce qui, dans le pays même, leur a valu une réputation d'infertilité. A un quart d'heure de Sivisto se trouve l'hacienda de Conta, dont les terrains sont limitrophes. Là, le rendement est pour le maïs, de 40 pour 1; pour l'orge, de 20 3/4 pour 1;

[1] La question financière étant laissée de côté dans ce travail, nous ne signalerons qu'en passant combien cet impôt est lourd Il reste bien peu de chose au pauvre cultivateur quand l'année est mauvaise. Le gouvernement met chaque année à l'enchère les dîmes et les prémices, de sorte que les adjudicataires doivent trouver leur bénéfice sur la mise à prix. L'administration y perd cette différence, mais elle y gagne, non-seulement l'économie de percepteurs *ad hoc*, mais encore la certitude de la rentrée, qui serait peut-être difficile à exécuter, non de la part des hacendados, mais de celle des employés du gouvernement, dont la moralité est trop souvent maltraitée dans les documents officiels pour ne pas être quelque peu problématique.

Digitized by Google

pour les pommes de terre, de 16 2/3 pour 1, d'où il résulte que, dans des conditions de loyer et d'ensemencement identiques à celles de Sivisto, le propriétaire de Conta en retire, net de tous frais, 1,189 piastres 4. Ce résultat, pour un capital de 4,000 piastres, représente un revenu de près de 30 p. 0/0.

Voilà ce qu'on obtient avec la charrue de Columelle, en l'absence absolue de science agricole. Quant à l'Indien, nous allons faire aussi son bilan. On a vu qu'il devait à l'hacendado : un loyer en argent, soixante jours de travail et un nombre déterminé de charges de bois. Quand il s'établit sur une hacienda, il choisit sur son *arriendo* un terrain élevé, à l'abri des avenidas. Armé de la hache, qui fait toujours partie de son mobilier, il grimpe sur le flanc de la colline, y coupe des arbres droits et de haute venue, et plante la carcasse du rancho. La muraille est formée de *sunchos*, dont la tige résistante est pressée entre deux roseaux sur une épaisseur de 10 à 15 centimètres. L'air et le soleil circulent librement entre l'extrémité de la palissade de sunchos et le toit. C'est la même plante qui sert de première couche à la toiture. On l'assujettit solidement avec des cordes de paille, puis on la garnit d'*ichu*, espèce de longue graminée dure et lisse. Quand l'ichu est travaillé avec soin, la pluie y pénètre difficilement. Il faut trois ou quatre jours à deux Indiens pour bâtir un rancho, qui a généralement de 3 à 4 mètres de long sur 2 à 3 de large. Il n'a pas besoin de fenêtres, et la porte consiste en planches de cactus, reliées entre elles par des bandes de cuir. La fermeture consiste en un bout de corde ou de lanière, passée entre la porte et le poteau contre lequel elle s'appuie. C'est là que dorment pêle-mêle, père, mère, enfants. Les Indiens ne se déshabillent pas. Le soir venu, ils étendent sur le sol à peine nivelé du rancho, quelques peaux de moutons, et reposent sur cette couche rustique. Quand la saison est sèche, ils préfèrent dormir à la belle étoile et ils se couvrent de leurs ponchos. Ils mangent accroupis par terre, se servant du couteau, quelquefois d'une cuillère de bois, jamais d'une fourchette. Leurs verres, leurs tasses, leurs écuelles sont des callebasses coupées par le milieu : leurs ustensiles de cuisine, quelques ollas pour cuire le *chupe* ou faire griller le maïs. Chez les plus aisés, une corde de crin traverse le rancho et sert de support aux polleras ou jupes en laines, aux rebozos ou écharpes de la femme, aux ponchos du mari. Aux fourches des pieux sont suspendues les peaux de moutons et les *lazos* pour charger les ânes : tel est le mobilier.

A côté de ce premier rancho, on en bâtit généralement un second, moins soigneusement fait, pour servir de magasin. C'est là que s'entreposent le maïs, l'orge en grains, les cantaros de chicha et la

Digitized by Google

provision de coco. Dans quelque coin, sous terre, dans quelque sac de farine, dans quelque *pirua*[1] de maïs, on cache le trésor. L'Indien ne spécule point. Ce qui reste de sa récolte après ses paiements, il le mange; ce qu'il gagne, il le boit. C'est à crédit qu'il achètera une paire de bœufs ou une couple d'ânes, ainsi que les vêtements neufs que chaque année, suivant l'usage antique, il renouvelle au carnaval. Il s'exécute ensuite, et paie assez régulièrement à la récolte. Entre ces deux ranchos se place la cuisine sans toiture. Une palissade de sunchos la protége contre le vent, trois cailloux maintiennent la olla au milieu du brasier, et dans un coin, on voit une large pierre lisse, rouge encore du piment broyé, dont l'Indien ne peut pas plus se passer que de la coca. Çà et là, vaguent un coq et quelques poules, souvent des canards, et parfois un cochon, quand le rancho est bien placé pour vendre la chicha. On l'engraisse alors rapidement avec le *concho*, espèce de résidu que produit la fermentation du maïs.

L'Indien a aussi une ou deux paires de bœufs, des ânes, des moutons et des chèvres. Le logement de ce bétail s'établit à peu de frais. On choisit quelque carroubier ou quelque *molle* dont la ramure puisse servir d'abri contre les pluies, et, tout autour, on élève un mur en pierres sèches pour les bœufs et les ânes, une haute palissade en épines pour les moutons et les chèvres : c'est là qu'ils passent la nuit[2]. Les enfants, les jeunes filles paissent ces maigres troupeaux le long des collines dénudées. Le fourrage n'inquiète jamais l'Indien. Les chèvres et les moutons broutent où ils peuvent, sur toutes ces croupes, dans toutes ces ravines, où la culture n'a jamais pénétré. Quant aux bœufs et aux ânes, on leur jette la feuille du maïs de la dernière récolte : si la provision est insuffisante, ils vont brouter avec les chèvres, et si par malheur les pluies se font attendre et que l'herbe tarde à naître, les bœufs et les ânes meurent d'inanition, sans que jamais l'Indien se décide à acheter un quintal de paille pour éviter cette perte.

Comme on le voit, la richesse consiste dans le cheptel. Deux ou trois paires de bœufs mettent l'Indien à même de fournir les obligations du *comun*, de cultiver son arriendo et de prêter, au besoin, aux Indiens pauvres qui n'ont pas encore de bêtes à soumettre au joug.

[1] *Pirua* veut dire grenier. Les Indiens forment une claie serrée avec des tiges de sunchos, et, joignant les deux bouts, la disposent comme un tonneau défoncé et mis debout. C'est là qu'ils entassent le maïs.

[2] C'est le *corral* qui signifie étable ou écurie. En Amérique, il est rare d'enfermer les animaux dans un lieu couvert. L'écurie est d'ordinaire un espace entouré d'un mur ou d'une haie. Le maximum du comfort est un hangar étroit, adossé contre un mur, ou tout simplement suspendu sur des pieux.

Digitized by Google

Les ânes lui sont indispensables pour le transport de toutes denrées: les moutons et les chèvres lui donnent le lait de leurs mamelles et lui procurent un profit assuré, quand l'hacienda est à proximité des villes. Ce bénéfice serait bien plus grand si l'on adoptait l'usage des cultivateurs de la Savoie, qui attellent les vaches laitières. On réserverait les bœufs pour la boucherie, tandis que ces animaux sont à peine utilisés trente jours par an, n'étant employés qu'aux travaux de labour. Les Indiens pourraient encore tirer avantage de la laine de leurs moutons, mais ils n'opèrent la tonte que pour les besoins absolus de leurs ponchos, de leurs lijlas [1]. Les autres peaux ne sont jamais dépouillées et leur servent de lit, ou de *caronas* [2] pour leurs ânes. Un Indien ne mange un bœuf, un mouton ou une chèvre que lorsqu'ils meurent soit de maladie, soit d'une chute du haut des rochers, ce qui arrive fréquemment quand les pluies ont détrempé le terrain.

Le prix des arriendos ou sous-fermages n'est point calculé suivant un espace loué, mais d'après la quantité de semence que cet espace peut recevoir. Dans la quebrada de Sivisto, il est fixé comme suit : un terrain d'une olla [3] de maïs paie 1 piastre d'arriendo, un terrain d'une charge de froment, 1 piastre, un terrain d'une charge d'orge, 0 piastre 4. Il est rare que l'arriendo ne contienne pas ces diverses cultures, mais comme c'est toujours dans des proportions inégales, nous établirons notre calcul d'après l'une et l'autre de ces céréales, afin d'être plus précis et plus clair. L'Indien doit en argent, arriendo moyen, 10 piastres. Il compte pour rien les journées de travail, le bois et les pieux dont il est redevable et qu'il trouve sur son propre terrain. Sa dépense se compose donc de dix piastres par an, non compris sa nourriture et celle de sa famille. Cette estimation est très difficile à établir. En Europe, l'ouvrier a des habitudes presque inflexibles, et les statisticiens discutent son alimentation à un œuf près. Ici c'est autre chose. Quand l'Indien n'a dans son rancho que du maïs, il le fait bouillir et une poignée lui suffit, surtout s'il peut mâcher un peu de coca. Mettez-le devant un chevreau ou un mouton rôtis, assaisonnez son dîner de piment rouge broyé, et l'Indien ne se

[1] La lijla est un morceau carré d'étoffe de laine tissée et à couleurs vives. Les Indiennes la portent au cou, attachée par devant avec une longue épingle; les hommes la nouent autour de leur ceinture et y roulent leurs provisions.

[2] Avant de charger une mule ou un âne, on lui met sur le dos soit des peaux de moutons, soit des étoffes de laine grossières pliées, de manière à faire matelas, pour empêcher que le poids de la charge ne blesse l'animal. C'est ce qu'on appelle *carona*, de quelque nature que soit le préservatif.

[3] La olla est le quart de la charge, et la charge pèse 5 arrobes 5 livres, soit 130 livres espagnoles.

Digitized by Google

relèvera que lorsqu'il ne restera plus un seul os à ronger. Jamais nous n'avons vu une plus étonnante élasticité d'estomac.

En général, l'Indien, déjà sous-fermier, afferme lui-même quelques sillons de sa parcelle de terrain à un péon qui prend le nom d'*arrimante*[1]. Ce péon doit l'aider à remplir ses obligations envers l'hacienda et à cultiver son propre arriendo. Son bénéfice est d'ordinaire d'une ou deux charges de maïs. L'Indien qui paie 10 piastres de fermage sème 10 ollas de maïs, et suivant le rendement admis plus haut de 20 pour 1, il doit récolter 200 ollas. Le *diezmero* et le *primiciero* en enlèvent 48, et l'*arrimante* 2, ce qui lui laisse un produit de 150 ollas, soit 37 charges 1/2 de maïs qui, à 2 piastres, valent 75 piastres. L'Indien dont l'arriendo serait en orge sèmerait, pour un loyer de 10 piastres, 20 charges d'orge et récolterait, à 10 pour 1, 200 charges. L'Etat en prélèverait 47 (cette culture peut se passer d'arrimante) et l'Indien aurait, au prix moyen de 6 réaux par charge, un produit net de 114 piastres. Comme, presque toujours, les arriendos sont mixtes de culture, on peut admettre la commune de ces deux arriendos, soit un rendement de 94 piastres, dont il faut déduire 10 piastres pour le loyer ; il reste un chiffre net de 84 piastres.

Ce gain est certes fort minime. Un péon à gages ne s'obtient pas à moins de 4 piastres par mois, et il n'a ni femme ni enfants à nourrir. Avec cette maigre somme de 84 piastres, l'Indien doit subvenir aux besoins de toute sa famille et garder de quoi pourvoir encore à la semence nécessaire pour l'année suivante. Comment y réussit-il ? En se livrant à deux industries que nous avons étudiées de près et qui changent tout à fait sa position. La première est la fabrication de la *chicha*, cette boisson fermentée faite de maïs, dont l'usage remonte aux Incas. Tout Indien, possesseur d'un champ de maïs se livre à ce commerce qui donne un gain considérable, environ 100 pour 100 et même à la ville 300 pour 100. Les arrieros, les voyageurs ne manquent jamais de s'arrêter là où flotte un mouchoir au bout d'un roseau, car l'ardeur du soleil irrite le gosier et la chicha n'est jamais malfaisante. L'Indien lui-même en fait une immense consommation et y consacre tout l'argent qu'il reçoit pour son travail personnel. Il est impossible de calculer exactement ce que gagne l'Indien en

[1] Il est à remarquer combien la tradition ancienne est enracinée. L'*arrendero mayor*, celui qui remplace le propriétaire, ne trouve des bras qu'à la condition de donner des terres, et, à son tour, le tenancier cherche un arrimante qui est payé par un démembrement de sa propre location. C'est toujours le sol concédé pour le travail en commun.

[2] On ne doit pas oublier que ces calculs sont établis sur le produit des terres de Sivisto. A Conta, le revenu est presque double.

Digitized by Google

faisant le commerce de cette boisson, car il commence toujours par s'en abreuver largement; mais nous croyons que c'est surtout avec les profits qu'il en retire, qu'il achète la coca et l'agi (piment d'Amérique), dont il ne saurait se passer.

La seconde industrie, très profitable également, ne s'exerce qu'aux alentours des villes dans un rayon d'environ dix lieues. C'est le commerce du bois pour combustible. Le flanc des collines est ordinairement vêtu de maigres taillis et de quelques arbres qui poussent de distance en distance. Plus le niveau s'abaisse, plus cette végétation est apparente. Or, les propriétaires ont beau défendre la coupe par les arrenderos, la surface des haciendas est si grande, si accentuée, si difficile à surveiller, que l'Indien ne tient aucun compte des prohibitions. Comme les obligations de l'hacienda ne lui prennent que soixante jours par an, et que ses propres cultures n'en demandent pas quarante, il lui reste deux cent soixante-cinq jours de loisirs, qu'il emploie en grande partie à se créer un revenu facile en déboisant les taillis dont il devrait être le gardien. Nous avons vu des Indiens travailler à peine, payer des péons pour les remplacer dans leurs obligations et vivre dans une oisiveté presque absolue, ce qu'ils devaient à ce genre de commerce. Le soir venu, ils chargeaient sur leurs ânes les fagots qu'ils avaient cachés dans quelque pli de terrain pendant le jour, marchaient toute la nuit, vendaient à l'aube, et rentraient chez eux avec de belles piastres qui leur avaient peu coûté. C'est ainsi qu'ils peuvent échapper à la misère et suffire surtout à ces fêtes de la superstition dont une partie du clergé bolivien fait un si triste abus. Non content de taxer les mariages à un prix si exorbitant que la plupart des Indiens préfèrent au sacrement la liberté d'une union illégitime, de les pressurer pour les frais d'enterrements à ce point que la famille d'un Indien mort est souvent ruinée, quelques curés de campagne entretiennent avec soin l'usage de célébrer les fêtes des saints sous le patronage desquels chaque hacienda est placée. Ils ont la liste des tenanciers et désignent à tour de rôle celui qui doit *passer la fête*. Or, pour subvenir aux frais de cette cérémonie, l'infortuné vend ses bœufs, tue ses moutons et ses chèvres, convertit en chicha sa récolte tout entière, et, après deux ou trois jours d'une brutale ivresse, se réveille sans une obole, sans une poule, sans un grain de maïs dans son rancho qui, la veille, était abondamment pourvu ! Il était riche, il est pauvre, souvent endetté, et il doit travailler cinq à six ans pour regagner ce qu'il a dépensé. Les curés n'ont garde de laisser périr une coutume qui leur vaut 12 ou 15 piastres sans compter les cadeaux en nature, et ils menacent de la colère du saint les malheureux qui se prêtent difficilement à une ruine certaine. Un Indien de Sivisto devait *passer la fête* malgré

Digitized by Google

sa misère, et nous l'exhortions à se soustraire à un usage qui le laisserait sans un seul épi. « Dios mio, señor ! s'écria-t-il avec un véritable effroi : je n'aurais garde ! saint Nicolas est si méchant ! (*san Nicolas es tan bravo !* » Nous ne pûmes jamais lui faire entendre que les méchants n'habitent point le ciel.

Plusieurs personnes dignes de foi nous ont rapporté que, dans un village bien connu, un curé avait partagé son église en trois divisions peintes de différentes couleurs. La plus proche de l'autel était le paradis, la suivante le purgatoire et la dernière l'enfer. Quand un de ses paroissiens mourait, il demandait à la famille : Où voulez-vous qu'aille l'âme du défunt, en enfer, dans le purgatoire ou en paradis ? Or, il avait taxé chaque division de son église. L'enfer était à très bon marché, le purgatoire un peu plus cher, et le paradis à un taux en rapport avec le désir de tout bon chrétien. L'Indien ne manquait jamais de supplier le curé, de chercher à l'attendrir par les phrases les plus humbles ; l'horreur qu'il professe pour tout paiement lui faisait accompagner de lamentations infinies chaque *medio* arraché de la bourse qui est toujours pendue à sa ceinture. Mais enfin, peu à peu, les medios se faisaient piastres dans la main du curé resté inflexible, et le mort entrait triomphalement au paradis... de l'église.

LÉON FAVRE-CLAVAIROZ.

(*La 3e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

DU

CODE IMPÉRIAL

DE

JUSTICE MILITAIRE

POUR L'ARMÉE DE TERRE

Depuis longues années, les militaires et les jurisconsultes sont d'accord pour reconnaître que la législation militaire, modifiée tant de fois depuis 1790, n'est plus en rapport avec nos mœurs et avec les besoins de l'armée. Ils sont, les uns et les autres, unanimes à réclamer des réformes devenues indispensables ; mais cette unanimité cesse lorsqu'il s'agit de s'entendre sur la nature et sur l'étendue de ces réformes. Le but à atteindre est cependant le même pour tous : répression rapide, énergique et éclairée, garantie pour l'accusé, indépendance pour le juge ; telles sont les pensées qui ont présidé au projet actuel du Code militaire.

L'Empereur en a signalé toute la portée par cette phrase de son discours prononcé le 17 février, à l'ouverture de la session législative de 1857 : « Un projet de loi, dû à l'initiative du maréchal mi-
» nistre de la guerre, vous sera présenté : c'est un Code militaire
» complet, qui réunit en un seul corps, en les mettant en harmonie
» avec nos institutions, les lois éparses et souvent contradictoires ren-

Digitized by Google

» dues depuis 1790. Vous serez heureux, je n'en doute pas, d'attacher » votre nom à une œuvre de cette importance. » Ajoutons que le moment semble on ne peut plus favorable pour l'accomplissement de cette tâche. — La paix règne en Europe, le principe d'autorité est reconnu, le calme préside aux délibérations des grands corps de l'Etat, et le projet nouveau s'éclaire de l'expérience du passé.

Avant de parler du projet de Code en lui-même, portons nos regards en arrière et voyons ce qu'a été successivement la justice militaire en France.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, la justice des gens de guerre était établie par les règlements émanés des souverains et des chefs de l'armée; mais le juge n'était guidé trop souvent que par son libre arbitre ou par l'analogie tirée des ordonnances criminelles rendues pour les tribunaux communs. Si nous remontons jusqu'au XVIe siècle, par exemple, nous voyons qu'en 1590, au siége de Paris, Henri IV fait grâce à deux paysans que des chefs de son armée avaient condamnés, de leur pleine et absolue autorité, à être pendus. De simples capitaines exerçaient donc, à cette époque, le droit de vie et de mort, même sur des individus non militaires [1]. Au siècle suivant, une ordonnance du 14 février 1633, qui s'occupait de juridiction militaire, commettait aux mêmes mains la poursuite de l'accusation et le droit de répression. Le même agent était donc à la fois procureur royal et juge applicateur à son gré du genre de peine.

Les formes de la justice militaire étaient encore si incertaines sous Louis XIV que ce souverain écrit le 19 janvier 1648 à Bussy-Rabutin, mestre-de-camp général de la cavalerie, que son intention n'est pas que les officiers de « ses régiments connaissent seuls des crimes de leurs soldats, les intendants de la justice, les juges présidiaux, les prévôts devant en connaître lorsqu'il ne s'agit pas de crime de soldat à soldat. » L'ordonnance de 1665 vint ensuite régulariser cet état de choses et instituer les conseils de guerre. Dans la première moitié du XVIIIe siècle, il n'y avait encore, en fait de justice appliquée aux troupes, que des ordonnances éparses, mais point de corps de doctrine; toute affaire judiciaire incombait au chef du corps, toute décision dépendait de lui.

En règle générale, comme les corps de troupes appartenaient autrefois à ceux qui les commandaient, le colonel était à la fois le plaignant et le président qui rendait la sentence. En campagne, le prévôt de la connétablie, ou les autres prévôts attachés aux armées, jugeaient les crimes et délits. Ils exerçaient leur juridiction en vertu

[1] *Dictionnaire de l'Armée de terre* (général Bardin), IIIe vol., p. 2992.

Digitized by Google

d'une ordonnance de Henri III (1584), qui prescrivait à chaque colonel de faire *prendre connaissance par les prévôts de tous les crimes et délits commis par les capitaines, soldats et goujats des compagnies des gens de guerre jusqu'à sentence de mort inclusivement.*

Tel était l'état de notre législation militaire quand se manifestèrent les symptômes de la révolution. Nos assemblées politiques, émues de cette situation, voulurent adopter pour l'armée les principes généraux de la législation ordinaire ; elles en formèrent la première assise du monument législatif des gens de guerre en France. Diverses organisations se succédèrent, suivant en cela les différentes transformations que subissait elle-même la législation générale. C'est ainsi que, dans l'armée, un jury d'accusation et un jury de jugement devaient constituer les éléments de la justice rendue. Ce principe ne pouvait à la vérité être tout au plus applicable qu'en temps de paix, car la philanthropie ne saurait infirmer ce vieil adage, sans lequel la conduite d'une armée deviendrait impossible :

Inter arma silent leges.

ce qui signifie, non pas que l'arbitraire doit décider du sort des guerriers en campagne, mais que la lenteur de formes, lenteur tutélaire dans la cité, est inapplicable devant l'ennemi, et que l'action de la poursuite doit alors être aussi rapide qu'immédiate, tout en restant conforme à la loi.

La compétence, l'organisation, les formes de procédure des tribunaux militaires furent réglées par la loi du 29 octobre 1790, qui créa les cours martiales, ainsi composées : un jury d'accusation de neuf membres statuant sur le fait ; un jury de jugement (neuf juges) statuant sur la peine à appliquer et sur la non culpabilité de l'accusé ; un commissaire ordonnateur des guerres, grand-juge militaire, tenant la cour martiale, aidé de deux assesseurs.

Les inconvénients de cette institution, embarrassée par des formalités qui entraînaient des lenteurs souvent dangereuses aux armées, ne permirent pas de la laisser longtemps subsister. La manière de rendre la justice en campagne fut modifiée par la loi du 16 mai 1792. Celle du 17 mai de la même année prononça la pénalité contre la désertion des officiers.

Un décret du 12 mai 1793 supprima les cours martiales et les remplaça par deux tribunaux criminels militaires pour chaque armée : le jury y était conservé et, de plus, on y instituait des juges de paix, faisant tour à tour fonction d'officiers de police judiciaire et de membres de ces tribunaux. Sous ce régime, dont plusieurs textes sont

Digitized by Google

encore en vigueur, particulièrement en ce qui concerne la pénalité, les troupes stationnées hors de l'arrondissement des armées restaient justiciables des tribunaux ordinaires (loi du 29 floréal an II). Mais, en présence de l'extension de la guerre extérieure et des troubles intérieurs, la Convention comprit combien cette organisation était vicieuse, et *déclarant que, de sa nature, la justice militaire requiert célérité dans les formes et dans la punition des coupables*, elle substitua aux tribunaux de 1793, établis par la loi du deuxième jour complémentaire de l'an III, des conseils militaires composés de trois officiers et de six hommes de troupe. Les prévenus hommes de troupe voyaient ainsi des pairs s'asseoir parmi leurs juges; ces juges nommés en nombre double, pouvaient être réduits de moitié sur la demande de l'accusé.

La loi du 4 brumaire an IV vint compléter la précédente, particulièrement en ce qui touche le jugement des officiers. Ces conseils militaires connaissaient, soit à l'intérieur, soit à l'armée, de tous les délits commis par des militaires ou par des individus attachés à la troupe ou à sa suite. Les citoyens, complices des militaires, devinrent aussi leurs justiciables. La loi du 22 messidor an IV, dont la jurisprudence de la Cour de cassation a maintenu la force obligatoire, enleva bientôt aux tribunaux militaires le jugement des délits où un individu non militaire se trouvait impliqué; toutefois, fonctionnaient en même temps les commissions militaires instituées par la loi des 30 plairial an III, 1er vendémiaire et 30 nivose an IV, pour le jugement des rebelles, des chouans, et pour la répression de l'embauchage, de l'espionnage et de l'intervention à main armée.

Au milieu de l'obscurité et des difficultés résultant de tant de modifications successives, un homme dont le génie militaire se révélait dans les camps et dont le vaste entendement embrassait toute chose, le général en chef de l'armée d'Italie, indiquait les besoins de la discipline et les dispositions propres à imprimer à la justice militaire ce caractère de vigueur et de célérité qu'il est si nécessaire d'y combiner avec les garanties que la justice réclame. A la demande du général Bonaparte, faisant son immortelle campagne d'Italie, furent promulguées les lois des 13 et 21 brumaire, 4 fructidor an V, 18 vendémiaire, 11 frimaire et 27 fructidor an VI, destinées *à pourvoir à l'insuffisance des lois existantes pour amener l'ordre et la discipline dans les armées.*

Ces lois forment encore aujourd'hui les bases de notre justice militaire. Celle du 13 brumaire an V donna naissance aux conseils de guerre permanents substitués aux conseils militaires de l'an III. Elle confia aux commandants des divisions territoriales et des divisions d'armée le droit de rassembler et de mettre en action ces conseils,

Digitized by Google

celui d'en nommer les membres, qui ne devaient pas être changés au cours d'une instruction commencée, prescription inexécutable dans la pratique, en raison du mouvement des troupes et des affaires toujours en cours d'exécution. Le décret du 4 messidor an V vint tracer la composition des conseils devant lesquels devaient être traduits les officiers généraux.

La loi du 18 vendémiaire an VI institua, sous forme permanente, les conseils de révision chargés de prononcer sur la validité d'un jugement rendu par un conseil de guerre. Aux termes de ces lois diverses, deux conseils de guerre permanents et un conseil de révision sont établis par division territoriale ou d'armée. Les conseils de guerre permanents se composent de : un colonel, président; un chef de bataillon ou d'escadron, ou major; deux capitaines; un lieutenant, un sous-lieutenant, un sous-officier. Un capitaine remplit les fonctions de rapporteur et choisit un greffier. Un capitaine est chargé des fonctions de commissaire du gouvernement. Des modifications prévues sont apportées à cette composition d'après le grade de l'accusé, lorsqu'il est officier général, officier supérieur ou membre de l'Intendance.

Le conseil de révision, destiné à statuer seulement sur l'observation des formes, sans avoir connaissance du fond des affaires, se compose de cinq membres, savoir : un général président, quatre officiers supérieurs. Un commissaire du gouvernement et un greffier sont aussi attachés à ce conseil.

La condamnation par les conseils de guerre exige une majorité de cinq voix sur sept.

Tous les militaires, les employés à l'armée, les vivandières et les habitants des pays ennemis étaient justiciables de ces conseils, ainsi que les espions, etc. Ces juridictions ont subi successivement des modifications, particulièrement en ce qui concerne l'étendue de leur compétence. C'est ainsi que des conseils de guerre spéciaux furent établis le 14 fructidor an IX dans les départements en état de trouble; que, le 18 pluviose de la même année, des tribunaux criminels spéciaux furent institués pour réprimer les infractions à la sûreté publique; que, d'après les avis du conseil d'Etat (30 thermidor an XII et 14 janvier 1806), les tribunaux ordinaires eurent à juger les délits commis par les militaires éloignés de leur corps.

Les arrêtés du 4 vendémiaire an XII et du 17 thermidor de la même année tracent la législation à suivre pour le jugement des déserteurs, de ceux qui se livrent à l'embauchage et à l'espionnage. Les délits de contrebande commis par des militaires ou des douaniers sont renvoyés aux conseils de guerre par les décrets des 19 octobre et 15 novembre 1810. Ceux des 24 janvier 1811 et 29 janvier

Digitized by Google

1812 tracent la législation concernant les insoumis. Ce qui est relatif à l'état de siége est décrété le 24 décembre 1811, et le décret du 1er mai 1812 institue des conseils de guerre extraordinaires pour juger la capitulation des places et en rase campagne.

L'art. 56 de la Charte, en 1814, vint abolir les tribunaux et les commissions extraordinaires, à quelque titre et sous quelque dénomination que ce fût. Comme les conseils de guerre permanents n'étaient établis que pour l'Etat de guerre (loi du 13 brumaire an V), bien qu'un arrêté consulaire du 23 thermidor an XII en eût prorogé les pouvoirs jusqu'à ce qu'il en fût ordonné autrement, il était urgent de modifier une législation très compliquée déjà, et détruite en partie par la Charte de 1814. C'est ce que cherchèrent à faire des commissions institutées en 1814, 1816, 1818, 1822, 1824, 1826 et 1829. Ces commissions, quoique composées d'hommes spéciaux et très capables, ne purent achever l'œuvre difficile dont elles étaient chargées. Deux d'entre elles, cependant, avaient assez avancé leurs travaux pour en formuler des projets de loi soumis au pouvoir législatif. La première, sous le ministère du général marquis de Clermont-Tonnerre, en 1826, avait fait adopter par la Chambre des pairs trois livres *de l'Organisation*, *de la Compétence*, *et de la Procédure*, sous le titre général : *Projet de Loi relatif à la Juridiction militaire*. La seconde, sous le ministère du général vicomte de Caux, en 1829, avait élaboré, fait adopter par la Chambre des pairs et porté à la Chambre des députés, le livre *des peines* (dernière partie de son Code de justice militaire). Les trois autres livres étaient à l'état de rapport au moment de la clôture de la session. Les noms des rapporteurs : le duc de Broglie, le duc De Cazes, le général vicomte Dode de La Brunerie, prouvent assez toute l'importance que le gouvernement attachait à cette œuvre.

Disons, pour terminer l'historique de ces travaux que, dès 1801, un projet de Code militaire avait été préparé par les soins du comte de Cessac et présenté au Conseil d'Etat, où il était resté sans qu'il y fût donné suite. Tel était l'état de la question quand éclata la révolution de 1830, qui fit ajourner indéfiniment l'exécution de ces projets.

Sous le règne de Louis-Philippe, plusieurs ministres de la guerre essayèrent inutilement de reprendre ce travail. Leurs tentatives échouèrent auprès des hommes compétents sur lesquels ils devaient s'appuyer pour amener la réalisation d'une œuvre de cette étendue. Les difficultés politiques de l'époque ne permettaient pas d'ailleurs, il faut le reconnaître, de refaire cette législation à laquelle on n'apporta que quelques modifications de détail motivées par les troubles civils, et dans le but d'arrêter l'esprit révolutionnaire et de fortifier

Digitized by Google

l'action judiciaire. C'est ainsi que furent rendues les lois du 10 avril 1831 sur les attroupements; du 16 février 1834 sur les crieurs publics; du 10 avril 1834 sur les associations; du 24 mai 1834 sur les détenteurs d'armes de guerre; du 9 septembre 1835 sur les délits de presse et sur les cours d'assises. Ces lois du moment étaient bien peu puissantes quoique postérieures aux arrêts de la Cour de cassation des 20 juin, 12 et 29 juillet 1832 qui, s'appuyant sur le texte de la Charte, avaient annulé toutes les procédures instruites devant les conseils de guerre, en vertu de l'état de siége, contre des citoyens non militaires.

Les événements de 1848, à la suite desquels la société fut ébranlée jusque dans sa base, firent sentir la nécessité de relever le principe d'autorité et de le défendre contre de nouvelles attaques. Pour arriver à ce but, furent rendus successivement : le décret contre les attroupements; celui sur le renvoi des insurgés devant les conseils de guerre et sur leur transportation; les lois sur les clubs, sur l'état de siége, sur la transportation en Algérie, et sur les mesures relatives à la juridiction des tribunaux militaires en ce qui concerne certains individus n'appartenant pas à l'armée. Quel est aujourd'hu le bon citoyen, l'homme dévoué à la grandeur et à la prospérité du pays qui voudrait contester au chef de l'Etat l'autorité nécessaire pour assurer la tranquillité publique? Quel est celui qui lui refuserait les moyens d'arriver à ce résultat? L'un des plus sûrs est d'établir d'une manière claire et précise un Code militaire, qui porte la lumière là où se trouvait jusqu'ici l'obscurité, l'incertitude, quelquefois même la contradiction, tant en ce qui concerne l'armée elle-même, cette sauvegarde des sociétés, que les citoyens justiciables des tribunaux militaires, dans des circonstances exceptionnelles. Nous pouvons donc répéter, que le moment ne saurait être plus opportun pour l'exécution de ce travail. Si aux considérations que nous avons déjà fait valoir à l'appui de cette opinion, nous voulions en ajouter quelque autre, nous citerions l'immense disproportion qui existe entre le chiffre des condamnations à la peine de mort ou aux fers et celui des exécutions réelles de ces peines. La grâce est devenue, en quelque sorte, la règle. Elle prouve combien la pénalité est trop sévère, puisqu'on recule chaque jour devant son application.

Le projet de Code militaire, soumis aujourd'hui à la législature a pour base celui de 1829, dont la disposition et l'ensemble des chapitres et des articles avaient été mûrement étudiés, en suivant, autant que possible, l'ordre adopté dans les Codes criminels de droit commun. Dans le cadre général ainsi tracé, il a fallu tenir compte des changements apportés à la constitution et à la législation de la France depuis 1829. L'armée elle-même, dans le même espace de

Digitized by Google

temps, a vu modifier les règles qui la constituent par la loi du 21 mars 1832, sur le recrutement; celle du 14 avril suivant, sur l'avancement; du 19 mai 1834, sur l'état des officiers; l'ordonnance du 16 mars 1838 rendue pour l'exécution de la loi du 14 avril 1832; la loi du 26 avril 1855, sur l'exonération du service militaire, etc.

La position des différents corps de l'administration militaire a été également établie d'une manière précise par des décrets qui ont fait rentrer dans l'armée tous les services qui concourent à son action. C'est ainsi que la loi du 19 mai 1834 définit la position des officiers de santé et des officiers d'administration; que l'ordonnance du 24 février 1830 et le décret du 14 août 1854 classent les bataillons d'ouvriers d'administration; le décret du 9 janvier 1852, les agents des subsistances; les décrets des 29 février et 28 mai 1852, les gardes et ouvriers d'état de l'artillerie, du génie et des équipages; le décret du 4 juin 1854, les commis de l'intendance; celui du 29 août 1854, les greffiers des conseils de guerre, les employés et agents des prisons et des établissements pénitentiaires. Ces modifications successives, apportées par la législation, ont trouvé leur place dans le nouveau projet, dont on a simplifié la rédaction, le plus possible, et où l'on a maintenu les dénominations consacrées par de longues années.

Sur le rapport du ministre de la guerre, l'Empereur désignait, le 23 janvier 1856, une commission spéciale chargée d'examiner le projet de Code militaire, préparé par les soins du ministre, et de présenter ensuite elle-même son travail. Cette commission, présidée par S. E. le président du conseil d'Etat, était ainsi composée : MM. Allard (général), président du comité de la guerre et de la marine au conseil d'Etat; Langlais, député au Corps législatif; Petitet conseiller d'Etat, directeur au ministère de la guerre; de Royer, conseiller d'Etat, procureur général près la Cour de cassation; Rouland, conseiller d'Etat, procureur général près la Cour impériale de Paris; Duvergier, conseiller d'Etat; comte de la Rüe (général de division), président du comité de la gendarmerie; Victor Foucher, conseiller à la Cour de cassation, membre du conseil impérial de la Légion d'honneur. M. Chassériau, maître des requêtes au conseil d'Etat, remplissait près la commission les fonctions de secrétaire.

Le projet présenté par le conseil d'Etat, comme celui émané du ministre de la guerre et celui de 1829, se divise en quatre livres : *Organisation*, *compétence*, *procédure*, *pénalité*. Chaque livre se subdivise en titres, chapitres et articles divers, de manière à embrasser l'exercice de la justice militaire dans les divisions territoriales ou à l'armée, en état de paix, de guerre ou de siége.

Digitized by Google

Grâce aux lois rendues dans ces dernières années, l'état de guerre et l'état de siége sont aujourd'hui nettement définis, ce qui permet au projet actuel de partir d'une situation légale et d'éviter les longs débats qu'avaient soulevés dans d'autres temps ces questions délicates. La compétence des tribunaux militaires reconnue pour tous les délits des militaires présents au corps, tranche aussi une difficulté sérieuse. Il n'y a plus lieu, dès lors, de renvoyer aux tribunaux ordinaires, comme en 1829, la connaissance des délits commis contre le droit commun, sauf le cas de complicité avec des individus non militaires. D'un autre côté, même en temps de paix, des individus non militaires peuvent se trouver, d'après les lois existantes, par suite de condamnation ou de détention dans certains établissements, etc., justiciables des conseils de guerre. Dès lors, il n'y a pas eu lieu de poser ce principe établi dans le Code de 1829, à savoir : que, dans les divisions territoriales, en temps de paix, les conseils de guerre ne devaient être organisés que pour le jugement des militaires en activité ou légalement sous les drapeaux. C'est ce que le Code actuel a clairement établi dans le livre de la *compétence*. Il renvoie, en outre, au Code pénal ordinaire pour tous les crimes et délits non prévus, seul moyen sûr pour que la loi militaire ne présente pas de lacune.

Dans le projet dont nous allons examiner rapidement les diverses parties, on s'est appliqué à refondre et à coordonner dans son ensemble une législation imparfaite et éparse, à combler les lacunes existantes et à satisfaire aux nécessités de l'époque, plutôt qu'on n'a cherché à faire une codification nouvelle. L'organisation proposée est donc, en quelque sorte, la consécration de l'état des choses tel qu'il ressort des lois fondamentales de l'an V et de l'an VI sur cette matière, de celles qui se sont succédé depuis, ainsi que des décrets, instructions, etc., dont la pratique a constaté la nécessité.

Le livre Ier, divisé en trois titres, traite de l'organisation des conseils de guerre, des conseils de révision et de la prévôté.

Un ou deux conseils de guerre (selon les besoins) sont établis dans chaque division territoriale ou d'armée. Le conseil de guerre permanent siége au chef-lieu de la division. Il se compose de : un colonel ou lieutenant-colonel, président; un chef de bataillon, chef d'escadron ou major; deux capitaines; un lieutenant, un sous-lieutenant, un sous-officier; les membres de ce conseil dont les fonctions sont temporaires, sont nommés par le général commandant la division, d'après un tableau dressé à l'avance et par ancienneté des officiers et des sous-officiers qui s'y trouvent. Un commissaire impérial remplit les fonctions du ministère public, un rapporteur est chargé de l'instruction, un greffier tient

Digitized by Google

les écritures. Le ministre de la guerre nomme lui-même ces officiers de justice permanents, qui appartiennent ou ont appartenu à l'armée. La durée de leurs fonctions et l'expérience qu'ils acquièrent par cela même dans la conduite des affaires donnent toute garantie pour assurer à la justice une marche uniforme et régulière. Des modifications ont lieu dans la composition du conseil de guerre, en raison du grade de l'accusé, de telle sorte qu'il n'y ait pas de juge d'un grade inférieur au sien, à moins de nécessité absolue, comme cela peut arriver dans une place assiégée, par exemple, où le nombre des officiers est nécessairement restreint. Les cas où l'accusé est fonctionnaire de l'intendance, ceux où il figure parmi les assimilés, tels que médecins militaires, officiers d'administration, etc., sont prévus. La composition du conseil est également fixée lorsqu'il s'agit de juger un maréchal de France.

A côté des conseils de guerre, viennent les conseils de révision. Ils se composent de cinq juges, savoir : un général de brigade, président; quatre membres, du grade de colonel, lieutenant-colonel, ou chef de bataillon. Un officier supérieur remplit les fonctions de commissaire impérial; il est aidé d'un greffier. Des modifications relatives au grade des juges sont apportées dans le cas où le jugement a été rendu contre un officier général ou supérieur.

Ces conseils, appelés seulement à décider si le jugement d'un conseil de guerre doit être cassé ou maintenu, n'ont pas besoin d'être très nombreux. Il y en a douze en ce moment. Leur nombre et leur ressort peuvent être modifiés par décrets de l'Empereur.

Le livre Ier traite d'abord des conseils de guerre et de révision permanents dans les divisions territoriales en temps de paix et en temps de guerre. Il trace ensuite leur organisation aux armées, dans les communes, départements et places de guerre en état de siége, en tenant compte de la force des choses et de la constitution des armées. Il se termine par l'organisation des prévôtés d'armée, de corps d'armée ou de division destinées à exercer la justice militaire pour la répression des fautes qui ont un caractère purement correctionnel.

Les prévôtés nommées et remplacées par le général en chef sont composés de : un président, deux juges, un commissaire impérial, un greffier. Les fonctions de président sont exercées par un officier supérieur ; les deux juges sont choisis parmi les capitaines. Le commissaire impérial, remplissant en même temps les fonctions de rapporteur, est pris parmi les capitaines ou lieutenants ; le greffier parmi les sous-officiers. Le commandant de la gendarmerie d'une armée porte le titre de grand prévôt. L'action des prévôtés s'exerce sur les flancs et en arrière des armées, en un mot, sur toute l'étendue du territoire qu'elles occupent.

Digitized by Google

Le livre II traite de la compétence des tribunaux militaires. La juridiction militaire saisit tous les militaires, les assimilés aux militaires en activité de service, portés comme présents sous les drapeaux, en mission, exerçant ou détenus dans les établissements pénitentiaires ou voyageant sous l'escorte de la force publique, pour tous les crimes et délits qu'ils peuvent commettre, à moins qu'ils ne soient complices d'un individu non justiciable des conseils de guerre, auquel cas la compétence se détermine selon l'état de paix, de guerre ou de siége, et la nature du crime et du délit. Quant aux individus non militaires et non complices d'un justiciable des conseils de guerre, le code militaire ne peut les atteindre qu'autant qu'un texte de loi les conduit devant eux. Tel est en quelques mots l'exposé de la compétence des tribunaux militaires. Ce livre, très difficile à rédiger tant que les branches diverses des services militaires étaient mal définies, tant que l'état de paix, l'état de guerre et l'état de siége n'étaient pas réglementés, a donné peu matière à discussion aujourd'hui que les lois et décrets rendus depuis 1848 ont fixé les questions douteuses. L'une des plus difficiles à vider jusqu'ici avait été celle relative au caractère mixte de certaines branches de service, car la Cour de cassation avait été elle-même souvent impuissante à la trancher d'une manière bien précise.

Les cinq titres de ce livre traitent successivement: 1° de la compétence des conseils de guerre, en état de paix, de guerre et de siége; 2° de la compétence des conseils de révision; 3° de la compétence des prévôtés; 4° de la compétence en cas de complicité; 5° des pourvois devant la Cour de cassation.

Comme principe fondamental il est reconnu que les tribunaux militaires ne statuent que sur l'action publique, et que l'action civile est dévolue aux tribunaux civils. L'officier en non activité, en disponibilité, en congé ou en permission reste soumis à la juridiction militaire pour les délits militaires. Il est jugé par les tribunaux civils, en ce qui concerne les délits communs. Les prisonniers de guerre sont justiciables des conseils de guerre. Il en est de même de la gendarmerie qui fait partie de l'armée. Ceux qui la composent ne sont appelés devant une autre juridiction que pour les fautes commises dans leur service d'agent de la force publique. En temps de guerre, tous ceux qui sont attachés à l'armée à un titre quelconque sont jugés par les tribunaux militaires. Cette règle s'applique également aux habitants du territoire ennemi, ainsi qu'aux nationaux ou aux étrangers, pour certains crimes ou délits, quand ils sont compris dans le cercle des opérations militaires. Dans les communes, départements et places de guerre en état de siége, les compétences sont établies comme pour l'Etat de guerre. On n'admet pas d'ouverture en

Digitized by Google

cassation contre les jugements rendus par les tribunaux militaires, si ce n'est pour cause *d'incompétence* proposée par un citoyen non militaire ou non assimilé en raison de ses fonctions. Telles sont les principales règles que trace la compétence des tribunaux militaires.

La procédure devant les tribunaux militaires fait l'objet du livre III. Il se divise en cinq titres, comme le livre II, savoir:

TITRE Ier. Procédure devant les conseils de guerre. Deux chapitres composent ce titre. *Chapitre Ier*. Procédure devant les conseils de guerre dans les divisions territoriales en état de paix. Ce chapitre comprend trois sections. La première traite de la police judiciaire et de l'instruction; la deuxième, de la mise en jugement et de la convocation du conseil de guerre; la troisième, de l'examen et du jugement. *Chapitre II*. Procédure devant les conseils de guerre aux armées, dans les divisions territoriales en état de guerre, et dans les communes, les départements et les places de guerre en état de siége. TITRE II. Procédure devant les conseils de révision. TITRE III. Procédure devant les prévôtés. TITRE IV. De la contumace et du jugement par défaut. TITRE V. Dispositions générales.

Dans la rédaction de ce livre, on s'est appliqué à coordonner les prescriptions éparses jusqu'ici, et quelquefois même en désaccord, relatives à la procédure. Elles ont été simplifiées autant que possible dans l'intérêt de la célérité que réclame la justice militaire, et en vue des hommes appelés à l'appliquer. On a recouru spécialement aux lois des 3 pluviose, 18 prairial, an II et 15 brumaire, an V, et, dans les cas non prévus par ces lois, aux dispositions du Code d'instruction criminelle. Quel que fût le désir de simplifier la rédaction de ce livre, il reste l'un des plus considérables du Code, ce qui s'explique aisément par tout ce qu'il embrasse. Ainsi, il fallait prendre le délit au moment où il se commet et suivre le délinquant pour ne plus le quitter, jusqu'à ce que justice fût faite, ce qui embrasse: l'action de la police judiciaire constatant le crime ou le délit, saisissant le coupable, et réunissant les premiers indices; l'instruction recherchant les preuves; la mise en jugement et le débat amenant la décision judiciaire; le recours devant le conseil de révision ou le pourvoi s'il y a lieu; l'exécution quand le jugement est définitif. On s'est appliqué à conserver le plus possible les dispositions suivies aujourd'hui devant les juridictions militaires; on a maintenu la nécessité d'une majorité de cinq voix contre deux pour résoudre une question de culpabilité contre le prévenu, garantie qu'on ne trouve devant aucun autre tribunal, et dont soixante ans de pratique par les conseils de guerre n'ont jamais donné lieu à un véritable déni de justice.

Le Code d'instruction criminelle a d'ailleurs servi de base et de

Digitized by Google

modèle au projet. La différence la plus sensible entre les deux Codes résulte de la nature même des choses. Elle consiste en ce que le rapporteur et le commissaire impérial, à part la constatation des délits et les actes préparatoires, reçoivent leur impulsion du général commandant la division qui, *quoique n'étant pas une autorité judiciaire*, décide s'il y a lieu, dans l'intérêt de la justice, de donner suite à la plainte. Cet officier général, qui connaît les exigences de la discipline et les respectables susceptibilités de l'armée, appréciera avec toute impartialité et toute indépendance si une plainte est juste ou futile, si elle est fondée ou inspirée par la passion. Il décidera selon sa conscience et son devoir. Ajoutons que, pour peu qu'il y ait incertitude dans son esprit, il ne prendra pas la responsabilité d'un refus sans en référer au ministre de la guerre. C'est ainsi, nous n'en doutons pas, que sera interprété *l'art.* 99 relatif à l'ordre d'informer.

Le conseil de guerre une fois convoqué par le général commandant la division, l'accusé a toute latitude pour choisir son défenseur. Les séances du conseil de guerre sont publiques. La police en est confiée au président.

Les circonstances atténuantes sont inscrites pour la première fois dans le Code militaire par l'art. 133. Elles ne sont pas admises (et elles ne pouvaient l'être), lorsqu'il s'agit d'un crime ou d'un délit s'attaquant à la constitution même de l'armée et aux principes sur lesquels repose son existence; mais, lorsque les fautes commises rentrent dans la classification des crimes et délits communs, on comprend que la pénalité ne reste pas constamment aussi forte dans tous les cas, par cela seul que le coupable a un caractère militaire. Une distinction précise dans les circonstances des crimes ou des délits et dans la fixation qui en résulte d'un maximum et d'un minimum de la peine, établit le principe des circonstances atténuantes et laisse au juge militaire sa liberté d'appréciation.

Le condamné a vingt-quatre heures pour se pourvoir en révision. Après l'expiration de ce délai, le jugement est exécuté immédiatement. Si le pourvoi est rejeté, le jugement est exécuté dans les vingt-quatre heures qui suivent la notification du rejet, sauf le cas où le pourvoi en cassation est autorisé et ceux dans lesquels le général commandant la division juge qu'il y a lieu d'en appeler à la clémence de l'empereur.

En passant de l'état de paix à l'état de guerre ou de siége, la procédure des conseils de guerre reste la même, sauf les modifications qui résultent de la nouvelle situation où l'on se trouve. Les conseils de révision doivent prononcer dans les trois jours qui suivent le dépôt des pièces à leur greffe. Quant à la prévôté, sa procédure est aussi rapide que l'exigent les circonstances qui motivent l'existence

Digitized by Google

de ce tribunal. Les prévôts jugent publiquement, souvent en plein champ, assistés de leurs greffiers.

L'insoumission et la désertion dont parle la fin de ce livre constituent les délits militaires les plus fréquents et les plus redoutables en temps de guerre. Il est donc très important que le coupable, après un petit nombre d'années, ne soit pas à l'abri du châtiment qu'il mérite. C'est ce qu'a voulu le Code actuel, qui, sans adopter l'imprescriptibilité absolue pour les délits, pose un terme très éloigné au point de départ de la prescription. Ce point de départ est fixé au jour où l'insoumis et le déserteur atteignent 47 ans, limite indiquée par l'art. 2 de la loi du 26 avril 1855 comme celle de l'inaptitude au service militaire en raison de l'âge.

Le livre IV (*Des crimes, des délits et des peines*), termine le projet. Il se divise en trois titres ainsi qu'il suit : TITRE Ier. Des peines et de leurs effets. TITRE II. Des crimes, des délits et de leur punition. Ce titre II se compose de onze chapitres indiquant d'une manière détaillée les divers crimes et délits. Le cinquième chapitre est subdivisé lui-même en cinq sections relatives à *l'insoumission* et aux différents cas dans lesquels la désertion peut se présenter. Le titre III comprend les dispositions générales et transitoires que doit prévoir la législation nouvelle. L'art. 265, en tête de ce titre, porte que les tribunaux militaires appliquent les peines portées par les lois pénales ordinaires à tous les crimes ou délits *non prévus par le présent Code* et que, dans ce cas, s'il existe des circonstances atténuantes, il est fait application aux militaires de l'art. 463 du Code pénal.

En vertu de l'art. 275 et dernier (dispositions transitoires), les conseils de guerre maritimes permanents appliqueront les peines prononcées par le livre IV du Code militaire, dans les cas qui y sont prévus, jusqu'à la promulgation d'un nouveau Code de justice maritime. Ainsi, la pénalité sera la même pour l'armée de terre et l'armée de mer, en attendant l'adoption du projet du Code de justice maritime qu'on prépare en ce moment.

La pénalité est, de toutes les parties de notre législation militaire, celle qui appelle les réformes les plus urgentes. On s'en rend facilement compte en songeant à l'origine et à la diversité des textes auxquels les peines sont empruntées. Ainsi, les volontaires marchaient d'abord à l'armée mus seulement par le patriotisme, sans qu'aucune mesure rigoureuse effective vînt les y forcer. La disposition de la loi qui déclarait un homme incapable de servir dans les armées de la république, était alors une marque d'infamie morale, vivement sentie et suffisamment efficace. Plus tard, les guerres prolongées, exigeant un contingent plus considérable, les rangs se complétèrent par des appels. Il fallut une pénalité réelle pour assurer l'exécution

Digitized by Google

de la loi. La répression du désordre et de l'indiscipline en temps de trouble ou aux armées, nécessita des peines rigoureuses, et ces peines, en présence de l'ennemi, durent être, on le comprend, invariables et inflexibles. Aussi peut-il arriver aujourd'hui que le juge laisse quelque méfait impuni dans la crainte de devenir cruel par l'application d'une pénalité qui lui paraît trop forte pendant la paix et dans l'état de nos mœurs. Certaines pénalités militaires, édictées dans des circonstances tout exceptionnelles, ont même amené, à diverses reprises, des conflits regrettables entre le pouvoir et la magistrature, parce qu'elles ont paru à la Cour de cassation opposées à l'esprit et au texte de nos lois générales. Nous n'en citerons qu'un ou deux exemples : à la suite de la capitulation de Baylen, l'empereur, mû par une juste indignation, rendit, le 1er mai 1812, un décret punissant de la peine de mort tout officier coupable d'avoir capitulé en rase campagne. « Un corps de troupes en ligne, disait-il, ne doit jamais capituler pendant les batailles. Aucun souverain, aucun peuple, aucun général, ne peut avoir de garantie, s'il tolère que les officiers capitulent en plaine et posent les armes par le résultat d'un contrat favorable aux individus du corps qui le contractent, mais contraire à l'armée. Cette conduite doit être proscrite, déclarée infâme et passible de la peine de mort. Les généraux, les officiers doivent être décimés, un sur dix ; les sous-officiers un sur cinquante ; les soldats un sur mille. Celui ou ceux qui commandent de rendre les armes à l'ennemi, ceux qui obéissent sont également traîtres et dignes de la peine capitale. » La légalité de ce décret ne fut pas reconnue par la Cour de cassation, qui l'abrogea par son arrêté du 21 mars 1847.

C'est à l'occasion d'*une espèce identique*, comme l'on dit en droit, que la Cour suprême se prononça de cette manière. Il ne s'agissait pas cette fois d'un général, mais d'un simple lieutenant qui, escortant, avec un faible détachement, un convoi de malades, fut surpris près d'Aïn-Témouchen, entre Tlémecen et Oran, le 28 septembre 1845, par une masse considérable d'Arabes à la tête desquels se trouvait Abd-el-Kader en personne. Au lieu de s'inspirer du noble exemple de ses frères d'armes qui venaient de se défendre si vaillamment au marabout de Sidi-Brahim, cet officier céda au nombre et se rendit avec les deux cents hommes qu'il commandait. Le malheureux ou le coupable, comme on voudra l'appeler, échappa, en vertu de l'arrêt de la Cour de cassation cité plus haut, aux sévères prescriptions du décret de 1812. Enfin, en 1848, lors des fatales journées de juin, un bataillon du 18e léger, abandonné à lui-même sur la place des Vosges, cerné de toutes parts par les insurgés, privé des secours qui lui avaient été formellement promis, fut désarmé

Digitized by Google

par surprise après avoir vu l'un de ses chefs assassiné. Le commandant de ce bataillon, en vertu de la décision antérieure de la Cour de cassation, ne fut pas traduit devant un conseil de guerre, et le ministre fut seul appelé à juger sa conduite. Ces faits suffisent pour faire voir les difficultés qui se produisent en certaines circonstances sous l'empire du Code militaire actuel.

Afin de proportionner réellement les peines aux crimes et aux délits, le projet donne aux juges, comme nous l'avons dit déjà, une plus grande latitude dans l'application de la loi.

La peine du boulet est supprimée, sa dénomination et son mode d'exécution ayant semblé porter une atteinte trop directe aux sentiments de l'honneur militaire. La peine des fers disparaît également. Les peines édictées par le projet de Code, en matière de crime ou de délit, restent cependant en nombre suffisant pour établir une gradation convenable dans la répression.

La dégradation militaire, en dehors de l'application des lois pénales ordinaires, n'est ajoutée à la peine de mort que pour des crimes militaires spéciaux. L'ancienne peine des travaux publics est fréquemment remplacée par celle de l'emprisonnement, et l'on évite les peines infamantes pour crimes et délits contre la discipline. En un mot, tout en maintenant une répression juste et sévère, on s'applique à la graduer selon l'étendue du crime et du délit, et à la mettre en rapport avec l'état actuel de nos mœurs, dont il est impossible de ne pas tenir compte, aussi bien dans un Code militaire que dans un Code civil.

Parmi les nombreuses questions qui ont soulevé dans la commission spéciale, comme au conseil d'Etat, de vives et intéressantes discussions, nous croyons en pouvoir citer quelques-unes, à cause de leur importance et de la diversité des opinions appuyées sur des raisons puissantes.

Lorsqu'il s'agit de juger un officier, convient-il de modifier la composition du conseil de guerre en ce qui concerne la présence du sous-officier? Les maréchaux de France doivent-ils être jugés par les conseils de guerre, et quelle doit être, dans ce cas, la composition des conseils? L'ordre d'informer et l'ordre de mise en jugement doivent-ils être donnés par le général commandant la division? Les assimilés ont-ils un caractère bien défini et doivent-ils, dans tous les cas, être traités comme les militaires? Convient-il d'admettre, dans des cas rares et spéciaux, les circonstances atténuantes en matière de crimes militaires? La capitulation en rase campagne sera-t-elle punissable dans tous les cas? Les peines contre les voies de fait et outrages envers les supérieurs doivent-elles être les mêmes quand le supérieur est un officier ou un sous-officier, ou simplement un

Digitized by Google

caporal ? Même question quand le supérieur est un assimilé? La prescription résultant d'un délit d'insoumission ou de désertion doit-elle courir du jour de l'expiration du temps de service ou seulement du jour où le coupable, ayant atteint quarante-sept ans, est reconnu, par son âge, inapte au service militaire ?

En résumé, le projet de Code dû à l'initiative du ministre de la guerre se présente devant le Corps législatif après avoir subi déjà une triple épreuve : 1° celle de la commission nommée par l'Empereur, le 23 janvier 1856, dont nous avons donné la composition; 2° celle de l'examen par les deux sections de législation et de la guerre au Conseil d'Etat; 3° l'épreuve solennelle du Conseil d'Etat toutes sections réunies.

Sans doute un tel examen, fait à trois reprises par des hommes compétents à tous les titres, a amené bien des améliorations dans le projet, mais nous croyons pouvoir dire, qu'à part quelques modifications apportées dans la rédaction, ou relatives à la disposition, à l'interprétation et à la portée de certains articles, aucun des principes fondamentaux du projet primitif ne s'est trouvé altéré, tant avait été grand le soin avec lequel avait été préparé le premier travail.

C'est surtout sur la pénalité, et l'on devait s'y attendre, que la discussion s'est engagée devant le conseil d'Etat. Elle y a pris des proportions très élevées et dignes des lumières de ce grand corps. La hiérarchie et la discipline militaire y ont trouvé des défenseurs aussi énergiques qu'éloquents, dont la voix a fait encore fortifier les dispositions qui avaient pour but de consacrer ces principes. Ainsi, le projet primitif, sur quarante et un articles dont se composent les *devoirs militaires*, admettait, dans sept de ces articles, des circonstances atténuantes ; la discussion devant le conseil d'Etat a amené la suppression pour plusieurs de ces articles. Ainsi, en ce qui concerne les voies de fait, insultes, menaces, etc., en dehors du service, on avait établi une pénalité moins forte lorsque ces voies de fait, etc., atteignaient le caporal et non le sous-officier ou l'officier. Cette différence a disparu. C'est une garantie de plus pour la discipline.

Telles sont les conditions dans lesquelles le projet de Code militaire est soumis au Corps législatif. Nous ne doutons pas que l'examen approfondi auquel il va donner lieu ne sanctionne les grands principes conservateurs de l'armée sur lesquels il repose, tout en amenant encore de nouvelles et notables améliorations. En terminant en 1857 l'accomplissement de son mandat, cette assemblée aura l'insigne honneur d'avoir attaché son nom à l'un des monuments législatifs les plus importants, car le Code de justice militaire sera pour l'armée ce que le Code civil a été pour la France entière.

G. DE CHAMBERET.

Digitized by Google

LE PORTRAIT

DE

LA MARQUISE

HISTOIRE D'ATELIER

QUATRIÈME PARTIE[1].

XV

Fréjus était rentré chez lui fort préoccupé d'une pensée.

— Pourquoi, se disait-il, mademoiselle Dupuis ne veut-elle plus que je fasse son portrait? Elle y semblait très disposée l'autre jour et paraissait même prendre quelque plaisir à cette idée. Serait-elle capricieuse comme madame de Varigny?

Certes la marquise n'avait donné aucun droit à M. Fréjus de l'accuser de caprice; mais on prête volontiers aux autres ses propres défauts. Nous ne commettons pas une indiscrétion en disant que Fréjus est capricieux; tout le monde sait qu'on pourrait l'appeler fantasque.

[1] Voir les première, deuxième et troisième parties dans les livraisons du 31 janvier, du 15 février et du 1er mars.

Digitized by Google

Afin sans doute de conserver tous ses droits à ce titre, il s'endormit avec la ferme résolution de peindre mademoiselle Dupuis malgré elle. Dès le lendemain matin, il se mit à l'œuvre.

D'où venait donc que ce visage, dont la physionomie l'avait si vivement frappé, et qui, à défaut de beauté, avait du moins un charme si expressif, s'obstinât à fuir les crayons et le pinceau de l'artiste ? D'où venait que cette image, dont l'empreinte lui avait paru dans son esprit aussi fortement gravée et plus ineffaçable encore que celle de la marquise, échappât aux recherches laborieuses de la brosse dès qu'il s'agissait de la réaliser sur la toile ?

Ce sont là des mystères que les artistes eux-mêmes ne comprennent pas et dont ils subissent les effets sans en connaître les causes. Fréjus aurait facilement recommencé de mémoire une autre édition du portrait de madame de Varigny : il ne put même assembler deux traits du visage de Cécile. Cécile cependant avait pour lui plus d'attrait que madame de Varigny ; mais celle-ci était physiquement une beauté plus réelle. La première échappait à l'analyse de l'artiste, la seconde s'y prêtait au contraire tout entière. Enfin, l'une était faite pour le rêve et pour la tendresse intime, l'autre pour la peinture et pour l'adoration. On pouvait admirer beaucoup madame de Varigny sans l'aimer; il eût été difficile de ne point aimer Cécile à qui la connaissait parfaitement. Nous croyons qu'il sera aisé, pour le lecteur, de déterminer désormais lui-même les caractères différents de l'impression que l'une et l'autre avaient faite sur Julien. On pourra s'expliquer également l'influence, en quelque sorte mystérieuse et combattue, que Cécile exerçait malgré elle sur M. Thibault, — le Marseillais, — l'homme le moins propre du monde à concevoir une passion et à subir l'effet de la poésie. Ce sont là des nuances délicates et subtiles dans le cœur humain et dans les causes d'où naissent les sentiments; mais parce qu'elles sont telles, on ne saurait les nier; et parce qu'elles sont telles, craignons aussi de les faire disparaître en voulant les examiner de trop près : le doigt le plus léger sur l'aile du papillon lui ravit ses couleurs.

Ce fut en vain que Fréjus épuisa les ressources de son crayon à chercher la ressemblance de mademoiselle Dupuis; alors qu'il croyait l'avoir saisie, il s'apercevait qu'elle lui échappait encore.

— Je suis bien sot! s'écria-t-il tout à coup en déposant avec le plus grand soin sur sa table un mauvais bout de fusain avec lequel il cherchait cette image rebelle qui le fuyait toujours.

Il est à remarquer que les artistes, prodigues de leur argent et de toutes choses, sont extrêmement avares sur le chapitre de leurs instruments de travail. Une mauvaise vessie de couleur, un méchant morceau de crayon, qui n'ont aucune valeur réelle, leur tiennent plus

Digitized by Google

au cœur qu'une grosse somme d'argent. Ils gaspillent volontiers en un jour le produit du travail d'un mois, mais ils ne donneraient pas à un pauvre rapin le rebut de leur palette s'ils voient chance d'en empâter un coin de leur toile. Il y a plus de raison qu'on ne croirait au premier abord dans ce sentiment instinctif et conservateur; l'argent n'est qu'un produit du travail; le bout de crayon, le morceau de couleur, sont le travail même, les instruments immédiats de l'art; sans eux l'épanouissement de l'inspiration serait impossible, l'idéal rêvé ne se réaliserait jamais. Pour l'artiste véritable, ils sont en quelque sorte le véhicule de la pensée, le moyen complémentaire de l'intelligence. L'estomac d'un artiste, à la rigueur, peut chômer; mais son intelligence a souvent un besoin d'épanchement irrésistible.

Julien prit un album, un crayon, son chapeau, et sortit aussitôt. Il se rendit tout droit chez mademoiselle Dupuis.

Cécile habitait avec sa tante un modeste appartement dans la rue de l'Ouest, en face du jardin du Luxembourg. Julien ne prit point garde à compter les marches de l'escalier, il les franchit deux à deux, à grandes enjambées, et arriva au cinquième étage avec la rapidité d'un ballon. Il agita vivement la sonnette, ce qui causa évidemment quelque surprise à l'intérieur, car on accourut aussitôt à cet appel. Au surplus, dans ce modeste ménage, il n'y avait point de domestique; aussi les rares visiteurs qui venaient voir Cécile ou sa tante n'attendaient-ils jamais à la porte.

Ce fut Cécile qui vint ouvrir. En reconnaissant Julien, elle recula de deux pas, ce qui donna à celui-ci le temps d'entrer, de se retourner méthodiquement pour fermer la porte, et de pousser en avant.

— Bonjour, mademoiselle, dit-il, ça va bien? et madame votre tante aussi va bien? J'en suis bien aise. Que je ne vous dérange pas.

En parlant, Fréjus avançait toujours, laissant la jeune fille interdite et muette. Il arriva ainsi dans une pièce qui servait de salon et dans laquelle il trouva la tante, ensevelie au fond d'un grand fauteuil et fort occupée d'une paire de bas de laine de proportions formidables qui, évidemment, n'était pas destinée à chausser le petit pied de mademoiselle Cécile. Là, Fréjus recommença ses saluts et ses « bonjours, » à la grande surprise de la vieille dame. Celle-ci se redressa dans son fauteuil et, laissant échapper son tricot, elle rajusta ses lunettes sur son nez pour mieux voir.

— Qui êtes-vous? lui dit-elle d'une voix où la frayeur se mélangeait à égale dose avec l'aigreur.

— Je suis Fréjus, répondit le peintre avec son sourire amical.

— Fréjus! dit la dame, attendez donc : Fréjus! je connais ce nom-là, mais...

Digitized by Google

— Mais vous ne connaissez pas celui qui le porte; vous avez raison; mademoiselle Dupuis me connaît, elle peut certifier que je ne suis pas un autre.

La jeune fille s'était arrêtée au milieu de la chambre, stupéfaite, les mains croisées, les yeux grands ouverts, ne sachant trop ce que signifiait cette visite inattendue. Elle connaissait le caractère de sa tante et craignait une fâcheuse issue à l'aventure.

— En effet, dit-elle, je connais monsieur... Fréjus; j'ai eu l'honneur de le rencontrer chez madame de Varigny.

— Madame de Varigny, madame de Varigny, murmura la vieille entre ses dents. Et qu'est-ce que vous venez faire ici, chez moi? demanda-t-elle.

Julien, avant de répondre, prit un siége, s'assit en face de la vieille, et ouvrant son album, il se mit à dessiner quelques traits avec une incroyable rapidité. Puis, mettant le feuillet sous les yeux de la dame :

— Voyez, dit-il, toujours en souriant, voilà ce que je suis venu faire.

La vieille leva ses lunettes sur son front pour examiner de plus près, et, saisissant l'album des mains de l'artiste, elle regarda. Soudain, la satisfaction se peignit dans ses yeux, son visage revêche s'adoucit, ses lèvres pincées s'entrouvrirent et un sourire, un vrai sourire fit plisser les deux coins de sa bouche : Cerbère avait ri. Cécile n'avait jamais vu pareil spectacle.

— Eh! eh! fit la vieille, c'est moi, c'est bien moi ! vois donc, Cécile, comme cela me ressemble. Oh! vraiment, monsieur, c'est vous qui faites cela... si vite.

— Si vite, en personne, dit le peintre.

— Mais c'est étonnant; c'est-à-dire que je n'en reviens pas. Cécile m'avait déjà parlé de vous. (Ici la jeune fille, qui était venue s'accouder sur le fauteuil de sa tante, baissa la tête et rougit). Elle m'avait bien dit que vous aviez un très grand talent, elle m'avait dit que vous avez fait de madame de Varigny un admirable portrait; mais, — ajouta la vieille avec un soupir, — madame de Varigny est jeune, elle est belle, tandis que moi...

Elle s'arrêta et regarda de plus près le crayon de l'artiste.

— Mais je n'ai pas toujours été vieille, reprit-elle; j'ai eu aussi de la beauté. Cécile, prends la petite miniature qui est sur la cheminée de ma chambre et apporte-la-moi. C'est singulier, continua-t-elle, le croquis que vous venez de faire me rappelle mes beaux jours.

— Il est facile, dit Fréjus, de reconnaître dans vos traits d'au-

Digitized by Google

jourd'hui la beauté d'autrefois. Les yeux, d'ailleurs, sont restés les mêmes.

— Oh ! la vue a beaucoup baissé, mais les yeux sont encore passables.

— Le nez est d'un dessin très noble.

— J'avais, en effet, le nez très noble dans ma jeunesse. On comparait toujours mon nez avec celui de madame Tallien.

— Et la bouche ! dit Julien.

— Oh ! pour la bouche, on prétendait que j'avais celle de mademoiselle Mars.

Cécile avait apporté la miniature.

— Voyez, monsieur, dit-elle, voyez : voici mon portrait à dix-huit ans ; c'est une peinture d'Isabey.

Fréjus prit la miniature et la regarda avec attention.

— Oui, dit-il, c'est habilement fait, mais avec tous les défauts du genre ; on a beau dire, la meilleure miniature ne donnera jamais qu'une figure de cire.

— Une figure de cire ! fit la vieille ; mais c'est très joli, cela, une figure de cire. Quand j'étais jeune, on disait toujours que j'avais le teint transparent comme de la cire.

— Transparent, bien ; mais l'expression, c'est une autre affaire. Vous avez trop de caractère dans les traits, trop de physionomie dans le visage pour que la miniature puisse donner une idée même lointaine de ce que vous étiez à dix-huit ans.

— Mais cependant, je vous assure....

— Non, non, vous ne parviendrez pas à me persuader que vous aviez cette fixité de regard, cette immobilité de muscles, cette régularité monotone et symétrique de visage que le peintre vous a données.

— J'avoue, qu'en effet, dit la vieille, flattée d'être vue, même dans le passé plus belle que l'artiste n'avait su la faire, il y a bien sous ce rapport quelque chose à redire, mais....

— Mais.... dit Fréjus, en un mot, ce n'est pas cela du tout. Voulez-vous seulement me prêter votre tête pendant dix minutes ? Je vais vous dire ce que vous étiez à dix-huit ans. Tenez, je vous rends votre miniature, je n'en ai pas besoin.

Avant que la vieille eût pu se défendre, Julien lui avait repris des mains son album, et sur une page blanche il recommençait un nouveau croquis. La dame sourit agréablement à cette douce violence, et se prêta de bonne grâce au caprice de l'artiste.

Julien avait demandé dix minutes ; il en mit quinze, mais son dessin pouvait passer pour un curieux morceau. Il avait d'abord jeté en bloc sur le papier trois points noirs qui, se développant peu à

Digitized by Google

peu, finirent par prendre la forme de deux yeux et d'une bouche. Puis il traça à main levée quelques hachures liées qui prirent l'apparence d'une touffe de roseaux; le pouce les transforma en cheveux. De nez, point; de menton, point davantage; mais, en retirant le pouce des cheveux, il le frotta çà et là, comme au hasard; la pointe du crayon fit le reste; les tirebouchons s'étagèrent sur le front, les promontoires du sourcil étendirent leur ombre sur les paupières, les ailes du nez se détachèrent des joues, la bouche sourit sous la pression du petit doigt, et le menton s'arrondit en même temps sur un cou bien attaché. L'oreille elle-même se dégagea de dessous les cheveux, et deux mèches glissant irrégulièrement sur les tempes, en accusèrent mieux la ligne en la rompant par leurs anneaux. Ce croquis était merveilleux d'effet et de couleur; il avait le relief d'une eau forte et la douceur éteinte d'une mine de plomb.

— On dirait vraiment que vous m'avez connue à dix-huit ans, disait madame Dupuis.

— Eh! fit le peintre; qui sait? Je vous vois absolument comme vous étiez à cet âge; est-ce vous qui rajeunissez ou moi qui ai tout à coup vieilli? Je l'ignore. Il me convient mieux d'admettre la première hypothèse.

— Et à moi aussi! et à moi aussi! s'empressa d'ajouter la tante.

— Au surplus, reprit Julien, j'ai, pour me guider dans mes recherches... archéologiques, un modèle tout neuf et que n'a pas encore rongé la dent des années.

Cécile avait repris sa position derrière le fauteuil de sa tante, et l'artiste, pendant l'entretien, n'avait pas cessé de l'examiner.

— Et qui donc cela? demanda la vieille.

— Là, derrière vous, dit Fréjus en étendant le bras.

— Cécile! bast! est-ce qu'elle me ressemble!

— Prodigieusement!

— Pas possible! C'est la première fois qu'on me le dit.

— C'est pourtant la vérité : tous les traits pris en détail ressemblent; il n'y a que leur réunion qui ne ressemble pas. Tenez, voulez-vous que je vous le prouve? Prêtez-moi l'album. Mademoiselle, ne bougez pas.

Julien se mit à dessiner les traits de la jeune fille.

— Non! non! disait celle-ci, je ne veux pas...

La tante intervint.

— Allons, mademoiselle, ne faites donc pas l'enfant, laissez M. Fréjus opérer sa démonstration.

— Je sais bien, reprit le peintre sans interrompre son travail, que les traits de mademoiselle ne peuvent pas prétendre à la finesse et

Digitized by Google

à la régularité des vôtres, mais pris séparément, ils en reproduisent exactement les caractères. Voyez plutôt cet œil.

L'artiste mit son album sous le nez de la vieille. Celle-ci retourna le feuillet dans tous les sens et chercha tous les points de vue du dessin.

— C'est singulier, dit-elle enfin, je ne saisis pas bien le rapport.

— C'est que le travail n'est pas assez avancé, répliqua le peintre. Mademoiselle, ne bougez pas.

Fréjus avait ressaisi son album et son crayon. Il travaillait avec une remarquable ardeur ; mais il avait pris les choses plus sérieusement que pour l'image de la vieille; ce n'était pas un simple croquis qu'il faisait, mais une véritable étude; ce ne fut pas un quart d'heure que dura l'opération, mais une heure entière, une grande heure, qu'il entrecoupa de questions. de plaisanteries et de calembours, et qui parut trop courte à la tante, si elle parut trop longue à la nièce.

Celle-ci avait bien compris, dès le commencement de cette scène, que tout cela n'était qu'un prétexte pour arriver jusqu'à elle et pour saisir ses traits. Cette certitude la plaçait dans une situation embarrassée devant Julien, et lui enlevait toute sa force de résistance. Attentive à contenir et à étouffer ses impressions, elle n'avait plus l'énergie nécessaire pour se défendre et pour suivre la marche de conduite qu'elle s'était tracée. Sa volonté, ordinairement si ferme, la trahissait; sa raison battait en retraite devant les incidents inattendus de la journée. Elle se sentait vaincue sans avoir même pu disputer le champ de bataille, sans avoir essayé de lutter.

Le dessin fut terminé, et bien qu'il n'offrît avec les traits de la tante aucun point de ressemblance, Julien fit si bien qu'il persuada à celle-ci que rien n'était mieux fait pour rappeler sa beauté d'autrefois. A partir de ce jour, Cécile put observer un changement notable dans la manière d'être de sa tante à son égard; elle devint plus douce, plus aimable, et lui témoigna même parfois une certaine affection.

— Mademoiselle, dit Julien tout à coup, voulez-vous me prêter une paire de ciseaux?

La jeune fille s'empressa d'apporter l'instrument qui lui était demandé. Julien détacha d'une main leste un des feuillets de son album et, le remettant à la tante :

— Je vous laisse votre image, lui dit-il.

Et, fermant l'album, il prit son chapeau pour s'en aller. Plus de doute, Julien n'était venu que pour enlever à la pointe du crayon la ressemblance de mademoiselle Dupuis. Celle-ci voulut parler, mais la voix mourut sur ses lèvres.

Digitized by Google

— Comment! s'écria la vieille, vous vous en allez? Et vous emportez le portrait de Cécile!

— J'en veux faire une copie, dit le peintre, qui avait déjà franchi le seuil de la porte.

— Surtout n'y manquez pas. — Cécile, allez donc reconduire M. Fréjus.

La jeune fille se fit répéter deux fois cet ordre avant de l'exécuter. Elle espérait que Fréjus serait déjà loin; elle le trouva qui l'attendait. Evidemment, il avait quelque chose à lui dire. Il s'approcha d'elle; mais son attitude n'avait rien qui pût inspirer la crainte. Le jeune homme paraissait moins à son aise que la jeune fille elle-même. Il s'y reprit à deux fois pour balbutier seulement, « mademoiselle... » Son éloquence semblait devoir se borner à ce mot de cinq syllabes.

— Mademoiselle, s'écria-t-il enfin avec un effort prodigieux, mademoiselle... bonsoir... je reviendrai.

Et il s'élança dans l'escalier. Il l'avait gravi comme un ballon, il le descendit comme une avalanche.

XVI

Quinze jours se sont écoulés. Le portrait de la marquise a fait fureur: en son honneur, madame de Varigny a ouvert ses salons, donné à dîner; elle a même convié chez elle le ban et l'arrière-ban de la presse. Que ne fait-on pas pour servir ses amis? Elle veut un succès, elle veut un triomphe pour son peintre; elle veut qu'il soit bien avéré que Fréjus a fait son portrait, et que ce portrait est un chef-d'œuvre. Elle veut... que veut-elle encore, ou plutôt que ne veut-elle pas? car elle veut beaucoup de choses, madame de Varigny, depuis quelque temps; elle veut, entre autres, que mademoiselle Dupuis épouse M. Thibault, et, à cet effet, au risque de froisser la délicatesse de la jeune fille, elle est allée demander à son notaire par quel moyen elle pourrait constituer aux mains de sa protégée une inscription de quatre mille livres de rentes sur le grand-livre, sans que celle-ci pût refuser et faire obstacle à sa volonté bienfaisante. Le notaire de madame de Varigny, homme aimable et plein d'esprit, a commencé par lui répondre qu'elle ne pouvait rien sans son mari.

— Je le sais, a-t-elle répondu; mais ce n'est pas là un obstacle; M. de Varigny et moi nous sommes d'accord.

— Alors, a dit le notaire, il faut que mademoiselle Dupuis, qui est majeure, accepte la donation.

Digitized by Google

— Eh ! c'est précisément ce qu'il faut éviter ; son acceptation n'est rien moins que certaine.

— Alors, a repris le notaire, il faut lui laisser le titre par testament.

— Mais pour que le testament produise son effet, il faut...

— Il faut que le testateur consente à mourir, a continué le notaire, sans se départir de sa gravité comique.

— Mais je ne veux pas mourir.

— La réflexion me semble naturelle, a ajouté le notaire ; cependant la loi est précise : si vous donnez, il faut une acceptation.

— La loi, la loi ! est-ce que la loi a prévu le cas que voici ?

— Elle l'a prévu ; elle n'a pas voulu que l'on pût contraindre les gens à recevoir des bienfaits malgré eux.

— Votre loi est stupide.

Le notaire a ri et a conseillé à la marquise d'aller chercher mademoiselle Cécile, de la conduire, sans lui rien dire de ses projets, chez un agent de change, de faire opérer la vente de titre au nom de mademoiselle Dupuis, de payer le droit de change et de signer le transfert, tout cela avec procuration de M. de Varigny. La procuration fut rédigée à l'instant même, le soir elle fut signée, et le lendemain entre onze heures et midi, la marquise se rendit chez mademoiselle Dupuis.

Elle avait voulu gravir elle-même les cinq étages, pour être plus sûre d'atteindre son but. Elle sonna ; un pas masculin se fit entendre, et quand la porte s'ouvrit, la voix qui lui dit : « Donnez-vous la peine d'entrer, » pensa faire tomber la marquise à la renverse. L'homme qui avait ouvert la porte n'était autre que Fréjus.

L'exclamation que l'artiste poussa dut convaincre madame de Varigny qu'il était aussi surpris qu'elle-même ; mais la marquise reprit contenance plus vite que le peintre.

— Comment, dit-elle en entrant, vous ici, monsieur Fréjus ! Vous venez chercher bien haut vos modèles.

— En ce moment, je peins les anges, répondit Fréjus avec assez d'à-propos ; vous savez qu'ils sont près du ciel.

— Eh ! que peigniez-vous donc il y a quinze jours, demanda la marquise d'un ton qui voulait être enjoué, mais à travers lequel perçait un grain d'ironie dédaigneuse.

— Il y a quinze jours, dit-il, je peignais l'Olympe ; j'étais dans le paganisme de la Renaissance.

Le visage de la marquise s'adoucit ; elle passa outre et pénétra dans le modeste salon du modeste ménage. Là, une nouvelle surprise l'attendait. La vieille tante de Cécile était transfigurée. Elle portait une robe à ramages de couleur claire, taillée à pointe, avec la taille

Digitized by Google

sous les aisselles et des bouffantes aux épaules, décolletée carrément; à la mode de 1814. Les bras étaient nus, les cheveux ou ce qui en tenait lieu, étaient frisés sur le front, et une écharpe rose, de couleur fanée, se nouait agréablement sur la tête en manière de turban, pour retomber en cascade autour du cou. Arrêtons là notre description, et pour peindre d'un mot, comme Fréjus peignait d'un trait, ajoutons que jamais pareille caricature ne s'était offerte aux yeux de la marquise. Pour faire contraste, près d'elle était assise sur un tabouret, robe noire et manches courtes, mademoiselle Dupuis, qui était ravissante, dans son modeste vêtement, de grâce et de simplicité. En face de ce groupe mi-parti jeune et vieux, beau et laid, le chevalet de Fréjus était dressé; une grande toile, à moitié couverte de couleur, révélait le tableau de famille: la vieille, que Fréjus avait mise en humeur de jeunesse, avait voulu être peinte avec sa nièce, dans le même cadre.

En apercevant la marquise, Cécile se leva précipitamment et vint en rougissant au-devant d'elle.

— Eh mais! dit la marquise, sommes-nous déjà en carnaval?

La vieille fit la moue et voulut se lever aussi pour saluer; mais elle retomba lourdement au fond de son fauteuil.

— Ne vous dérangez pas, madame Dupuis, dit-elle, ne vous dérangez pas; vous perdriez votre pose, et M. Fréjus est très difficile sur la pose.

Puis passant devant le tableau.

— Comment donc, mon enfant, mais vous êtes d'une ressemblance! Charmante à croquer, sur ma parole. Laissez-moi vous féliciter d'avoir changé d'avis. Ah! je savais bien que vous en viendriez là : M. Fréjus est un peintre irrésistible.

— C'est ma tante qui a voulu,.... balbutia la jeune fille.

— Oh! je n'en doute pas, et avec la bonne volonté de M. Fréjus, il a été facile de s'entendre; n'est-ce pas, madame Dupuis?

— M. Fréjus est, il est vrai, d'une complaisance! dit la vieille en faisant la grimace.

— Les peintres n'ont pas toujours des modèles aussi charmants, et M. Fréjus lui-même, qui sait si bien les choisir, n'a pas souvent le bonheur de donner d'aussi douces compensations aux amertumes de sa palette. Toutefois, si j'osais me permettre d'intervenir dans une aussi grave affaire qu'un tableau de famille, je hasarderais une observation.

— Vos observations, madame, seront très-bien accueillies, dit Fréjus, et je vous prie de ne pas ménager vos conseils.

— Je n'ai point de conseils à donner; je parle d'une simple obser-

Digitized by Google

vation. Je vois bien l'accessoire dans ce tableau, mais je n'aperçois pas encore le principal; voici la jeune fille, mais la tante?

— La tante! fit le peintre en prenant du vermillon au bout de sa brosse, la voici.

Et il traça sur un vaste espace réservé dans la toile quatre lignes destinées à représenter les yeux, le nez et la bouche.

— Oh! maintenant je commence à comprendre, reprit la marquise, et pour peu que vous mettiez du jaune dans la robe et du rose dans les cheveux, vous aurez une ressemblance parfaite. Au surplus, je vais vous donner tout le temps de poursuivre cette partie importante de votre travail. Cécile, mon enfant, j'ai besoin de vous. Mettez votre châle et votre chapeau, je vous emmène.

— Quoi! dans ce moment! fit la vieille.

— M. Fréjus n'a aucun besoin de Cécile; son portrait me paraît très avancé; le vôtre, au contraire est à peine ébauché. Il faut donner le temps à l'artiste de l'amener au même point que celui de votre nièce.

— C'est juste, dit madame Dupuis; qu'en dites-vous, monsieur Fréjus?

— Impossible aujourd'hui, répondit le peintre, les couleurs ne sont pas sèches.

Et déjà il se disposait à plier bagage. La marquise intervint.

— Non, non, dit-elle; c'est là un prétexte; vous n'avez pas besoin d'attendre que les couleurs sèchent; il n'y a pas de couleurs, ou il y en a si peu que ce n'est pas la peine d'en parler. Tenez, à l'endroit du front, des joues, du menton, des cheveux, des épaules, des bras, du corsage, de la robe; presque partout, enfin, la toile n'est pas même couverte.

Fréjus regarda la marquise en souriant.

— C'est une condamnation aux travaux forcés, dit-il tout bas.

— Oui, mais non à perpétuité, répondit madame de Varigny sur le même ton. Allons, Cécile, venez-vous? Il paraît que votre présence est indispensable à M. Fréjus pour reproduire les traits de madame Dupuis; nous reviendrons tout de suite; dans une heure tout au plus, nous serons ici. J'espère vous retrouver, monsieur Fréjus.

— Quoi! madame, répondit celui-ci, vous vous donnerez la peine de monter une seconde fois cinq étages pour voir mon travail?

— Je m'intéresse à ce tableau de famille; le sujet m'en plaît et la manière dont il est exécuté me séduit.

— Vous me faites trop d'honneur, madame.

— C'est un plaisir que je me donne, soyez-en persuadé..... Madame Dupuis, je ne vous dis pas adieu; à tout à l'heure.

Digitized by Google

Fréjus baissa la tête en homme résigné à son sort et reprit sa palette.

— Je n'aime pas cette grande dame, dit madame Dupuis quand la marquise fut sortie; elle a toujours l'air de se moquer des gens.

— Vous croyez? fit le peintre d'un ton distrait. Je ne m'en suis jamais aperçu.

En parlant ainsi, il agitait au hasard sa brosse sur la toile.

— Oh! vous, vous êtes toujours si absorbé par votre peinture que vous ne vous apercevez de rien.

— Pardon, madame, je m'aperçois fort bien que madame de Varigny est excellente pour mademoiselle Cécile.

La brosse de Fréjus marchait toujours; une fiévreuse inquiétude semblait l'agiter; le vert s'empilait sur le bleu, le jaune sur le rouge, le brun sur l'orangé, le violet sur l'azur; c'était l'arc en ciel bouleversé, une saturnale de couleurs, où toutes les lois divines et humaines de l'harmonie étaient violées, foulées aux pieds.

— Excellente, excellente, fit la vieille dame en branlant la tête en signe d'incrédulité. Si madame de Varigny recherche ma nièce, c'est probablement qu'elle a besoin d'elle, que la société de Cécile lui plaît. Eh bien! dans ce cas, ce n'est pas Cécile qui est l'obligée, c'est madame de Varigny.

— Sans doute, dit Fréjus dont la brosse battait la toile avec une sorte de fureur, sans doute on doit toujours être obligé aux gens de savoir se faire aimer et de plaire.

— Ah! si Cécile n'était pas une sotte, elle tirerait bon parti de sa position vis-à-vis de la marquise. Elle dirait à celle-ci : « Je vous conviens, vous avez besoin de mon affection, soit; mais vous êtes riche, payez-moi. »

— Vous avez raison, madame, l'amitié est une chose si précieuse qu'on ne saurait la payer trop cher. Il y a des gens qui paient l'amour; pourquoi ne paierait-on pas l'amitié?

— Est-ce que tout ne se paie pas en ce monde?

— Tout, absolument tout, excepté ce qui se donne.

— On ne donne rien, monsieur Fréjus; personne ne m'a jamais rien donné à moi qui vous parle, et, grâce à Dieu, je n'ai jamais rien donné à personne.

— C'est une méthode assurément fort sage. On est sûr ainsi de n'être jamais dupe.

— Jamais, c'est trop dire, mais on l'est moins souvent et dans de moindres proportions. Quelque précautions que l'on prenne, on est encore trompé.

— Sur la qualité de la marchandise, acheva Fréjus. — Pourquoi ne vous êtes-vous pas mise dans le commerce? poursuivit l'artiste

Digitized by Google

en étendant sur la tête de la vieille une teinte verte qui lui faisait une superbe couronne de verdure; vous auriez fait fortune, j'en suis certain.

— Ce sont les capitaux qui m'ont toujours manqué, répondit sérieusement madame Dupuis.

— Absolument comme dans l'amitié, dit le peintre; et sans capitaux point d'intérêts, point de bénéfices, encore moins d'économies pour les vieux jours. Je m'étonne qu'avec d'aussi solides principes, vous et mon ami Thibault vous n'ayez pu vous entendre.

— Nous nous entendions fort bien au contraire; c'est lui qui a trouvé notre apport social insuffisant. Ah! si à cette époque madame de Varigny avait été pour Cécile « excellente, » comme vous dites, les choses ne se seraient pas terminées ainsi.

La peinture subit ici un nouvel assaut de la part de Fréjus; ce qui devait être le visage de madame Dupuis dans le tableau de famille prenait un épanouissement de verdure tout à fait particulier.

— Peut-être, dit l'artiste, cela n'a-t-il pas dépendu de la marquise; votre nièce est très fière, sous son apparence douce et timide.

— Quand on veut du bien aux gens, il y a mille moyens de le leur faire, même malgré eux. Cécile a toujours refusé les bienfaits de madame de Varigny, c'est la vérité, mais moi, est-ce que je n'étais pas là?

— Vous les auriez acceptés?

— Pour les rendre intégralement à ma nièce.... après ma mort.

— Sans doute, on ne peut pas se dépouiller de son vivant. Mais M. Thibault, croyez-vous qu'il se serait contenté de cette perspective?

— J'ai quelque raison de croire, dit la vieille en baissant la voix et en clignant les yeux d'un air mystérieux, qu'aujourd'hui encore si cette perspective existait, M. Thibault serait homme à prendre les choses en sérieuse considération.

Une plaque de bitume étendu sur le visage de madame Dupuis en modifia sensiblement la physionomie.

— Vous l'avez revu... dit Fréjus d'une voix hésitante.

— Hier.

— Et il vous a dit?

La vieille se tut un moment, comme si elle voulait recueillir ses pensées.

— Au surplus, dit-elle enfin, je ne vois aucun inconvénient à vous mettre au courant de cette affaire. Vous en savez déjà trop pour qu'il soit utile de vous cacher le reste, et vous êtes trop de nos amis maintenant pour qu'il faille user de réticence avec vous.

Digitized by Google

— Prenez garde, dit Fréjus, vous savez par expérience que l'amitié n'est jamais désintéressée.

Madame Dupuis regarda attentivement Julien; elle cherchait à lire dans sa pensée. Puis, satisfaite sans doute de ses découvertes :

— Non, dit-elle en souriant d'une certaine façon, qui n'était pas exempte d'ironie et qui cachait sans doute une profonde pitié; non, vous n'êtes pas intéressé, vous, vous êtes une exception.

Fréjus fut sensible à cette déclaration; il changea de pinceau et ramena l'apparence d'un visage au milieu de la verdure qu'il avait faite.

Madame Dupuis reprit :

— Cécile en cela vous ressemble; ma nièce et vous, vous êtes deux exceptions...

Ce rapprochement chatouilla agréablement le cœur de Fréjus, car on le vit redoubler d'ardeur à dégager les traits de la vieille dame du déluge de couleurs où il l'avait noyée. Celle-ci continua :

— Et je puis dire deux exceptions bien curieuses ; vous êtes tous deux aussi niais l'un que l'autre.

La brosse à la couleur de chair échappa des mains de l'artiste. Il ne se donna pas la peine de la ramasser; il en prit une autre chargée de bleu; le visage de la vieille dame devint tout à coup du plus brillant azur.

— Oui, niais, reprit madame Dupuis avec insistance, et j'appelle ainsi ceux qui ne savent pas se faire valoir, qui ne tirent pas tout le parti possible de leur position et de leur talent. Vous, par exemple, vous avez du talent, c'est incontestable, et je l'ai vu dès la première minute; mais vous ne savez pas vous en servir pour faire fortune. Avec la facilité que vous avez, vous devriez peindre toutes les principales têtes de Paris. Vous peindriez d'abord quelque femme à la mode, vous embelliriez ses traits, ce qui est toujours facile; vous lui donneriez un teint éclatant, des yeux admirables; vous reproduiriez surtout sa toilette avec exactitude, en faisant valoir ses bijoux et ses dentelles; vous consulteriez Félix pour la coiffure; vous n'oublieriez pas que votre modèle a les plus blanches dents et les plus belles mains du monde; vous le feriez sourire pour montrer les unes et s'accouder dans un fauteuil pour laisser voir les autres; le fauteuil serait doré et garni en damas rouge; au fond du tableau se dresserait un péristyle à colonnes de marbre avec de grandes draperies vertes garnies de crépines d'or, comme on n'en voit nulle part. Ajoutez à cela un cadre flamboyant, orné d'une couronne de duc, et à la première exposition vous avez un succès fou, qui vous permet de prendre un atelier très cher dans la Chaussée-

Digitized by Google

d'Antin et de ne plus peindre un portrait à moins de 10,000 fr., excepté pour vos amis.... à qui vous en demanderez 15,000.

Pendant que madame Dupuis exposait sa théorie du peintre de jolies femmes, son portrait avançait d'une manière prodigieuse, sous la brosse de Fréjus, mais il avançait à rebours ; les teintes vertes avaient repris le dessus des couches bleues, et quelques traits d'un jaune vif et très accusé commençaient à faire soupçonner l'épanouissement d'une végétation vigoureuse.

— Je sais bien, reprit la vieille, après une pause, que tous ces conseils sont paroles perdues, et que donner de bons avis à des artistes, c'est semer dans un sol ingrat. Il en a été de même avec Cécile. Je voulais la mettre en lumière, la faire briller ; j'avais formé les plus beaux projets pour elle. Avec son talent, — elle a un vrai talent de cantatrice, monsieur Fréjus, — elle aurait pu gagner beaucoup d'argent. On lui a fait souvent des offres, et si elle m'avait écoutée, elle les aurait acceptées. Un jour, sans lui rien dire, je l'ai fait entendre au directeur de l'Opéra...

— De l'Opéra! interrompit Julien, en relevant tout à coup la tête ; vous vouliez faire entrer mademoiselle Cécile à l'Opéra?

— Certainement, et elle y aurait eu les plus grands succès. Savez-vous combien on lui offrait pour les trois premières années? Vingt mille francs par an. C'était beau, cela; qu'en dites-vous?

Fréjus n'en dit rien, mais avec son éponge, il enleva tout ce qui, sur la toile, en dehors de la figure de Cécile, avait couleur de chair. Puis, il reprit sa brosse verdoyante et ajouta seulement ces mots :

— Continuez, madame, je vous écoute.

— Eh bien, reprit la vieille ; elle a refusé ; elle ne voulait pas être artiste pour les autres, disait-elle; mais pour elle-même. Etre artiste pour soi, la belle avance! A quoi cela sert-il d'avoir du talent si l'on n'en veut pas tirer profit? C'est un capital qui ne produit pas. J'avais beau lui dire que c'était de l'égoïsme de sa part, qu'elle nous privait par son entêtement d'une aisance dont nous avions besoin ; elle ne voulut rien entendre, et de guerre lasse, j'ai été obligée de la laisser courir le cachet comme auparavant ; je ne sais pas le plaisir qu'elle peut trouver à ce métier-là.

— Ça n'est pas un plaisir pour elle, hasarda Fréjus, mais un devoir.

— Son devoir, monsieur, était de gagner le plus possible, pour nous donner un peu de bien-être dans nos vieux jours. Je ne suis plus jeune, monsieur Fréjus, je ne suis plus jeune, et à mon âge...,

— On aime à voir sa nièce à l'Opéra, c'est une gloire.

— Non, monsieur, vous vous trompez, la gloire me touche peu par elle-même, et je n'ai sous ce rapport aucun orgueil ; je priserais peu

Digitized by Google

ses vaines fumées, si elle n'amenait pas de résultats plus positifs; mais la gloire a cela de bon, qu'elle se paie fort cher au théâtre, de nos jours, et les succès se traduisent toujours, pour les artistes habiles, en augmentation d'appointements et en bons bénéfices. Quand je songe que Cécile aurait pu remplacer mademoiselle Cruvelli avec 100,000 fr. d'appointements! C'est un vrai crève-cœur quand j'y pense.

— Il n'y faut plus penser, dit Fréjus.

— Le moyen, quand on habite une mansarde et qu'on vit de privations!

— Bast! la fortune ne donne pas le bonheur.

— Elle y aide beaucoup, monsieur Fréjus.

— Elle n'empêche pas de mourir... pas toujours, du moins.

La vieille regarda le peintre, pour voir s'il parlait sérieusement. Fréjus était impassible de visage, mais sa brosse manœuvrait sur la toile avec un redoublement d'activité. Dieu sait ce qu'il en serait advenu du tableau de famille, si madame de Varigny n'était arrivée pour rectifier les idées du peintre sur l'espèce d'œuvre d'art qu'il avait entreprise.

— Eh! quoi! s'écria-t-elle en allant droit au chevalet; je vous laisse en train de faire un tableau de famille et je retrouve un paysage! Mais voyez donc, chère madame Dupuis, votre figure s'est métamorphosée en une forêt vierge. M. Fréjus est un continuateur d'Ovide.

La vieille dame s'était levée à grand peine; elle accourut à l'appel de la marquise. En apercevant la végétation brillante qui s'épanouissait à la place réservée pour sa personne, elle devint pourpre de colère.

— Monsieur Fréjus, dit-elle en essayant de contenir sa fureur, vous vous êtes moqué, vous m'avez fait poser.

— Pour faire faire son portrait, ne faut-il pas que l'on pose? dit Fréjus avec son sourire moitié étonné, moitié moqueur.

— Taisez-vous, vous devriez être honteux!

— Honteux! pourquoi? Vous ne me laissez pas le temps d'achever.

— D'achever quoi? puisque vous avez effacé ma figure!

— A la vérité, j'ai mis un jardin à la place que je vous avais d'abord destinée, mais c'est parce que je veux vous mettre ailleurs.

La colère de la vieille s'apaisa tout-à-coup devant cette nouvelle perspective.

— Ah! dit-elle, c'est différent. Mais où voulez-vous donc me mettre, puisque toute la toile est occupée? Voilà Cécile à droite, assise

Digitized by Google

au milieu d'un jardin, voici à gauche des arbres, des massifs de fleurs, des bosquets ; et moi où serai-je ?

— Vous serez derrière, répondit tranquillement Julien.

Madame Dupuis poussa une exclamation formidable, et la marquise partit d'un éclat de rire.

Il était difficile de prévoir comment cette scène allait finir, et de quelle façon la situation allait se dénouer, quand deux nouveaux personnages vinrent heureusement faire diversion et interrompre les hostilités commencées. Ces nouveaux personnages n'étaient autres que M. Thibault et le docteur. Il y avait dans leur présence en ce moment, chez madame Dupuis, plus que de l'opportunité, il y avait quelque chose d'entendu et de concerté. Mais avant de nous engager dans de plus complètes explications, il est indispensable que nous sachions ce qui en était advenu de l'expédition de madame de Varigny avec Cécile.

XVII

La marquise, lorsqu'elle était venue chercher mademoiselle Dupuis, dans les intentions que nous connaissons déjà, avait fait appel à toute la ruse dont une femme est capable, même lorsqu'elle a le cœur droit et honnête, lorsqu'elle poursuit un but généreux, et s'inspire de sentiments honorables. Madame de Varigny était arrivée avec l'intention bien arrêtée de tromper mademoiselle Dupuis et d'employer littéralement la supercherie pour lui faire accepter ses bienfaits, supercherie bien innocente après tout, même dans la forme qu'elle allait prendre.

Cependant, est-il bien sûr que la marquise n'obéissait qu'à un sentiment désintéressé et généreux, lorsqu'elle formait son plan de campagne ? Nous nous plaisons à le croire ; le vif désir de créer à Cécile ce qu'on appelle « une position indépendante » la guidait seul vers la rue de l'Ouest. Mais là, en retrouvant l'artiste qu'elle avait voulu lier à sa beauté par ces liens de l'art, plus solides que tous les autres, puisqu'ils survivent à cette beauté même, occupé d'une autre femme, d'une autre beauté, et se vouant au plus ingrat et au plus impertinent des labeurs pour se donner le plaisir de la peindre, madame de Varigny avait éprouvé une impression pénible, une sorte de froissement du cœur, une angoisse qui avait probablement modifié son premier élan et en avait altéré la pureté et la délicatesse primitives. Cette angoisse s'était même trahie dans le ton ironique et presqu'insolent qu'elle avait pris, seule manière pour

Digitized by Google

une femme du monde de soulager son cœur et d'épancher sa colère. Qui sait à quel point les dix minutes qu'elle passa dans cette épreuve furent douloureuses ? Qui peut se flatter de voir assez clair dans les mystères du cœur humain, pour nous dire à quelle profondeur celui de la marquise était blessé ? Il y a dans le monde de ces déchirements d'âme qu'on ne voit pas, qu'on ne soupçonne même pas, et qui s'opèrent sans que nous nous en doutions, sous les fleurs et sous les sourires qui nous les cachent. Combien de femmes honnêtes, bonnes, vertueuses, qui ont passé un jour, une heure, une minute à travers ces étreintes invisibles, inexplicables, pour ainsi dire, et qui ont laissé aux griffes de la douleur un lambeau de leur cœur, un morceau vivant et palpitant de leur être ? Heureuses d'ailleurs, et dignes de l'être, marchant droit dans la vie et fortes contre le mal, une seconde leur a suffi pour épuiser toutes les tortures et pour connaître à fond la souffrance morale dont elles se croyaient à l'abri. Pour ces femmes, la dure expérience une fois acquise, il leur reste un souvenir amer, une indulgence éclairée et la première ride. Mais on n'acquiert pas de pareils trésors sans lutter, et la première ride a coûté cher à quelques-unes. Madame de Varigny venait de lui payer sa dîme.

A peine fut-elle sortie de chez madame Dupuis, et se trouva-t-elle seule en face de Cécile, que l'angoisse qu'elle venait d'éprouver cessa ou plutôt changea de cause et de nature. Elle ne souffrait plus pour son propre compte, mais pour le compte d'autrui ; elle éprouvait ce malaise que laisse après lui un sentiment mauvais qu'on n'a pas combattu, et s'affligeait de la peine qu'elle avait dû causer. Le cœur gros, l'esprit tourmenté, elle fit placer près d'elle Cécile au fond de la voiture, et lui saisissant les deux mains :

— Ma bonne Cécile, lui dit-elle, me pardonnerez-vous ?

— Qu'ai-je donc à vous pardonner, madame? demanda Cécile en sondant de son œil noir l'œil bleu de la marquise. Votre humeur enjouée, votre esprit enclin à la malice ? Ce sont des richesses de votre nature, tout au plus de légers travers auxquels le cœur demeure étranger.

— Non, Cécile, non, le cœur n'est pas étranger à ces caprices dont je m'étonne moi-même depuis quelque temps. Je le sens là, dit-elle en posant la main sur sa poitrine, car je souffre.

La main de Cécile serra vivement celle de madame de Varigny.

— Pourquoi je souffre, reprit celle-ci, je n'en sais rien, et j'ai beau creuser ma pensée et sonder mon cœur, je n'y trouve aucune cause véritable et sérieuse à l'état maladif où je me sens. Nous autres femmes, Cécile, nous souffrons quelquefois sans cause ; quelquefois aussi la cause est si futile qu'il suffit de la connaître pour en con-

Digitized by Google

jurer les effets. L'œil d'autrui est, pour la découvrir, plus habile souvent que le nôtre. Cécile, vous savez peut-être ce que j'ignore, et, si vous le savez, je vous en conjure, dites-le-moi.

Mademoiselle Dupuis, à cet appel, se sentit comme atteinte au cœur. Un moment, elle retira sa main des mains de la marquise ; mais son caractère reprenant immédiatement le dessus sur son impression, elle les serra de nouveau et avec une vivacité qui ne lui était pas habituelle.

— Ma chère bienfaitrice, dit-elle à la marquise d'une voix tremblante d'émotion, vous souffrez ! Et moi, croyez-vous que je ne souffre pas de m'en savoir la cause ? Cause innocente, il est vrai, car le ciel m'est témoin que j'ai fait tous mes efforts pour éloigner monsieur....

La jeune fille hésita.

— M. Fréjus, acheva la marquise en souriant.

— Oh ! soyez bien sûre, madame, que c'est malgré moi qu'il est venu à la maison.

Ici la jeune fille raconta en détail la manière dont Julien s'était en quelque sorte imposé. Madame de Varigny l'écouta sans l'interrompre.

— Ainsi, dit-elle, quand Cécile eut achevé son récit, vous croyez qu'il vous aime ?

Cécile baissa la tête et ne répondit pas.

— Vous croyez qu'il vous aime, reprit la marquise, et que je suis jalouse ?

— Oh ! madame, fit mademoiselle Dupuis.

— Vous le croyez, avouez-le !

— Il y a des moments où j'en doute.

— Et d'autres où vous voudriez pouvoir en douter ?

— Et d'autres où je voudrais n'y avoir jamais pensé, répéta Cécile, en corrigeant la phrase.

— Eh bien ! dit la marquise en riant tout à coup aux éclats, cela est vrai, je suis jalouse, terriblement jalouse, et je puis cependant, foi d'honnête femme, vous affirmer que je n'aime aucunement M. Julien. Ces paroles vous étonnent; vous ne comprenez plus rien à ces mystères, n'est-ce pas? Est-ce que j'y comprends davantage, moi?

— Mais alors, dit Cécile, pourquoi insistez-vous si fort pour que j'épouse M. Thibault ?

— Puisque je suis en train de vous faire mes aveux, mon enfant, celui-ci ne me coûtera pas plus que les autres. Je n'aime certes pas M. Fréjus; et quand je vous le dis, Cécile, vous pouvez m'en croire; mais il me serait particulièrement désagréable qu'il vous épousât. C'est un mauvais sentiment que celui que j'éprouve, mais il me

Digitized by Google

semble que cet homme est à moi, qu'il m'appartient et que nul n'a de droits sur lui excepté moi. Tout ce que je vous dis là ressemble à de la folie, ou tout au moins à de l'inconséquence, c'est possible, mais je suis sincère pourtant et je n'avance rien qui ne soit de la plus rigoureuse exactitude. Expliquer la nature humaine, et le cœur de la femme surtout, c'est chose difficile ; je ne suis pas psychologue et n'ai nulle envie de mettre d'accord les contradictions de mon esprit et de mon cœur ; je me borne à constater les effets sans en rechercher les causes. Ainsi, mon enfant, si vous n'aimez pas M. Julien, je vous demanderai par grâce de me laisser ce peintre tout entier et de ne pas empiéter sur mon bien.

— Et vous dites que vous ne l'aimez pas !

— Je vous le jure ; mais j'ai besoin qu'il m'appartienne. Je veux dompter cette nature rebelle, je veux mettre un frein à cette sauvagerie... intime et familière, plier cette force aux commandements de ma volonté, voilà tout.

— Et vous dites que vous ne l'aimez pas ! répéta Cécile.

— Non, cent fois non ; mais j'entends que personne n'ait sur lui les prétentions que je n'ai pas, pas plus que celles que j'ai. Appelez ce sentiment du nom que vous voudrez, esprit de domination, orgueil, vanité même, mais, de grâce, ne lui donnez pas le seul nom qui ne puisse d'aucune manière lui convenir. Qui sait? si cette domination que je veux exercer n'était ni disputée, ni mise en question, peut-être n'y trouverais-je aucun intérêt, et l'espèce de passion que j'éprouve, privée de son ressort, n'aurait plus le secret de m'émouvoir ou même de me préoccuper. Tout cela n'est pas très beau peut-être, mais, dans tous les cas, cela ne peut nuire à personne ; car je ne suppose pas que vous l'aimiez, vous, Cécile. Si je pouvais le croire, je ne voudrais pas vous demander un pareil sacrifice.

La jeune fille ne répondit rien, mais elle jeta, comme par distraction, un regard dans la rue. La voiture s'arrêta presque aussitôt. On était arrivé chez l'agent de change.

Mademoiselle Dupuis n'avait pas demandé à madame de Varigny où celle-ci la conduisait. Toutes deux montèrent au premier étage, où se trouvaient les bureaux. On introduisit les deux dames dans le cabinet de l'agent de change, à travers une double rangée de commis grands et petits, tous fort affairés, penchés sur des papiers couverts de chiffres. On était à la veille d'une liquidation.

— Madame, toutes vos pièces sont prêtes, dit l'agent de change, et voici le titre.

La marquise prit le papier des mains de l'officier ministériel, et, après y avoir jeté un coup d'œil et l'avoir mis sous enveloppe :

Digitized by Google

— C'est bien cela, dit-elle. Cécile, voulez-vous prendre ce papier? Vous ne me le rendrez que si je vous le demande.

— Et vous ne me le redemanderez jamais, dit Cécile.

— Qu'en savez-vous?

Pour toute réponse, Cécile retira le titre de son enveloppe, et le dépliant sans prendre la peine d'y jeter les yeux, elle le montra à madame de Varigny.

— Eh bien! fit celle-ci.

— Le titre est en mon nom.

— Comment, vous saviez!...

— Je savais que vous êtes la plus généreuse des femmes.

— Ma bonne Cécile, par amitié pour moi, acceptez ce témoignage de ma reconnaissance envers votre père.

La marquise avait été devinée; elle craignait un refus qui s'était élevé bien souvent déjà devant ses bonnes intentions. La jeune fille lut cette crainte dans ses yeux, et allant au devant de cette préoccupation :

— Ne craignez pas que cette fois je refuse, dit-elle sérieusement et d'un accent qui exprimait plus la tristesse que la gaieté : aujourd'hui, les circonstances sont changées.

La marquise sentit cette parole pénétrer comme un reproche dans son cœur, mais elle n'eut que l'instinct de la douleur, elle n'en eut pas la conscience.

— Puisque nous sommes si bien d'accord, dit l'agent de change, nous n'avons plus maintenant qu'à vous féliciter : mademoiselle, vous voilà capitaliste.

— Oui, monsieur, répondit simplement Cécile d'un acccent résigné.

Quand les deux dames furent parties, l'agent de change ne put s'empêcher de dire à son premier employé :

— Je n'ai jamais vu de ma vie personne gagner cent mille francs d'une manière aussi triste.

La voiture roulait de nouveau vers la rue de l'Ouest, et la distance était grande. Un instant silencieuse, madame de Varigny ne put s'empêcher de remarquer le profond accablement de la jeune fille. Elle ne pouvait supposer de l'ingratitude à ce cœur excellent; elle ne l'accusa point de froideur.

— M'en voulez-vous, dit-elle, de la violence que j'ai voulu vous faire?

— Vous êtes la meilleure et la plus noble des femmes, dit Cécile en l'embrassant.

— Ce n'est pas cela que je vous demande, mon enfant, reprit la

Digitized by Google

marquise, qui répondait avec ardeur à l'étreinte de la jeune fille. Vous êtes malheureuse, Cécile.

— Non, madame, je suis heureuse autant que je puis l'être, mais il y a des bonheurs tristes en ce monde; le mien est de ceux-là.

— Cécile, je ne vous ai rien caché, mais vous, vous me cachez quelque chose.

— Vous, madame, vous n'avez rien à dissimuler et tout le monde gagnera à lire dans votre cœur.

— Est-ce à dire que le vôtre soit moins pur que le mien? Je vous connais trop, Cécile, pour que je puisse rien croire de pareil. Vous avez un chagrin que je ne m'explique pas; vos traits et vos paroles trahissent une peine cuisante, et vous ne voulez pas me la confier.

— Je vous en prie, madame, répondit gravement la jeune fille, ne m'interrogez pas. Il y a dans la vie des moments où l'on prend de graves déterminations, celles d'où dépendent notre avenir et les futures conditions de notre existence. Ce sont des moments pénibles quelquefois, des heures où tous les rêves du passé nous reviennent, et où bien souvent toutes nos espérances s'évanouissent. Cette heure-là est venue pour moi, madame: si je dois à votre bonté de pouvoir y trouver moins de motifs d'inquiétude, elle n'en reste pas moins pleine d'alarmes et d'anxiétés. Permettez-moi de me recueillir un instant avant de prendre les graves déterminations que je médite, permettez-moi de peser les charges de mon avenir et d'y proportionner les forces de mon courage.

Ces paroles étaient prononcés d'une voix ferme et avec un accent profond qui impressionnèrent vivement la marquise. Celle-ci se tut, et bientôt on arriva à la maison.

XVIII

Nous avons vu comment MM. Thibault et le docteur Vignon vinrent tout à coup, et fort à propos, interrompre une scène qui menaçait de prendre mauvaise tournure. Quelques-uns des personnages qui ont un rôle important dans cette histoire, s'imaginèrent que la marquise pourrait bien être pour quelque chose dans l'apparition du Marseillais et du docteur; ils allèrent même jusqu'à supposer que leur arrivée avait été combinée de façon à provoquer un dénouement attendu, espéré, commandé en quelque sorte, et Cécile, dont le regard alla chercher aussitôt celui de la marquise, parut convaincue

Digitized by Google

de ce qui pouvait n'être encore que l'objet d'un doute pour les autres.

— Madame, dit le docteur à la vieille tante, qu'il connaissait depuis longtemps, je vous ramène un malade, M. Thibault, que j'ai trouvé rôdant dans le voisinage, en proie à une fièvre dont le remède, m'a-t-on dit, est ici près de vous.

Madame Dupuis fit au docteur une révérence et un sourire, le plus gracieux qu'elle put faire en dépit de sa mauvaise humeur. Elle avait un grand respect pour le docteur, qui l'avait naguère soignée dans une cruelle maladie avec un succès dont la vieille avait gardé un souvenir plein de confiance. Elle craignait beaucoup la mort et ne doutait pas qu'un si habile médecin n'eût pris avec celle-ci des accommodements utiles à ses malades.

— Il y a longtemps, dit-elle sans répondre aux paroles du docteur, il y a longtemps que l'on ne vous a vu.

— Ne vous en plaignez pas, madame, répondit gracieusement le docteur ; nous autres médecins, nous sommes des oiseaux de mauvais augure. Moins on nous voit, mieux cela vaut. Cependant, aujourd'hui, par exception, je me présente chez vous sous un aspect riant et pour les choses du monde les plus gaies. Je vois que nous sommes ici tout à fait en famille, ajouta-t-il, en jetant un regard sur l'artiste, car M. Fréjus n'est pas un étranger pour nous.

— Ni pour personne, dit le peintre ; les hommes de mon espèce sont de toutes les familles, n'est-ce pas, docteur? Il y a même des pays où ils sont un objet de vénération. Chez les sauvages, je serais un dieu.

— Eh ! eh ! fit le docteur en souriant, il ne faut pas que vous alliez chez les sauvages pour devenir au moins une idole.

— Allons donc, que dites-vous là, docteur? dit la marquise en intervenant dans la conversation ; les idoles sont des simulacres de faux dieux, et M. Fréjus, tenez-le pour certain, aspire à être pris pour un dieu véritable.

— Cela est vraisemblable, ajouta Julien ; ne m'avez-vous pas dit que je pouvais donner l'immortalité? C'est un divin privilége que celui-là.

Madame de Varigny, prise dans ses filets, essaya d'en rompre les mailles.

— Aussi, dit-elle en souriant, n'avez-vous pas manqué de faire, de votre autorité privée, une fournée de déesses dont l'Olympe doit se réjouir : mademoiselle Jeanne, ma femme de chambre, madame Dupuis, Cécile et moi-même.

— Et bien d'autres que vous ne connaissez pas, madame, et qui peut-être vous rendraient l'immortalité insupportable. Un jour j'ai

Digitized by Google

peint une chanteuse des rues dont la physionomie me paraissait intéressante; un autre, j'ai demandé mon inspiration à une figurante du théâtre de Bobino qui avait des cheveux crépés comme une négresse, une véritable tête de loup; un amateur me l'a même payée fort cher; c'est la déesse qui m'a le plus rapporté; aussi l'ai-je appelée *Danaé*. Il y a deux ans, en allant en Touraine, je me suis arrêté en Sologne pour peindre une gardeuse de dindons qui avait la peau verte d'une bohémienne; et, dans les Pyrénées, j'ai trouvé une jeune saltimbanque dont j'ai fait une véritable déesse indienne. Que d'autres, dont je ne vous parle pas, afin que vous n'arrachiez pas les yeux à votre portrait, ce qui serait véritablement dommage. Un de ces matins, ne m'en défiez pas, je prendrai la tête de mon ami Thibault pour la livrer à un rire immortel.

Thibault passa immédiatement sur le premier plan, et répondant à l'attaque de son compatriote :

— A Marseille, dit-il, M. Lefèvre a fait mon portrait, et il est, je puis dire, d'une ressemblance frappante : personne n'a jamais ri en le voyant.

— Je sais bien que Lefèvre est un peintre sérieux; il serait capable de faire pleurer un singe.

En attendant le rire immortel promis à Thibault, un rire éclatant accueillit cette saillie faite à ses dépens. Madame de Varigny ne put elle-même épargner à son protégé l'amertume de son hilarité.

— Au surplus, reprit Julien en continuant de s'adresser à Thibault, tu n'es pas venu ici pour poser, je suppose. Le docteur te l'a dit, nous sommes ici en famille; va, mon ami, ne te gêne pas, formule ta demande. Ordinairement, ces choses-là se font devant un moins grand nombre de témoins. Cependant, comme d'un côté la demande est collective, et que de l'autre, en ma qualité de fou domestique, je ne dois pas être compté, toute l'assistance se réduit par le fait à trois personnages, toi d'une part avec madame la marquise et le docteur pour partenaires, madame Dupuis d'autre part à qui l'on s'adresse, et sa nièce, en troisième lieu, qui est l'objet de la demande. Au besoin, s'il y avait ici un notaire, on pourrait écrire les clauses du contrat; mais si cette envie vous prend, mes enfants, que ce ne soit pas un embarras; j'ai été avocat, moi, j'ai même plaidé une fois avec un très grand succès; je jetterai un instant ma palette et ma marotte, je prendrai la plume, et l'intelligence commerciale de mon ami Thibault aidant, nous rédigerons de solides articles, où l'apport des deux époux sera rigoureusement stipulé, comme il convient dans une bonne association.

Thibault faisait triste mine pendant cette tirade, et la marquise, aiguisant sa dent d'un sourire :

Digitized by Google

— Quel malheur, dit-elle, qu'il n'y ait plus de charge de bouffon à la cour !

— L'emploi, dit Julien, est devenu inutile depuis que la presse est là pour en tenir lieu. Dans les familles, c'est différent ; le besoin s'en fait souvent sentir ; Mademoiselle Dupuis est de mon avis, j'en suis sûr.

— Vous vous trompez peut-être, monsieur Fréjus, répondit froidement la jeune fille. Il y a des circonstances trop solennelles pour qu'il soit généreux d'en plaisanter.

— Oui, dit Fréjus, ce sont celles où l'on prépare ces grandes folies qui finissent toujours par des larmes.

— Vous devenez lugubre, mon cher monsieur, dit la marquise.

— Je vous ai donné le choix entre la gaieté et la tristesse ; vous choisissez la tristesse ; je suis de votre avis, la chose est triste, et il ne convient pas d'en rire. Allons, Thibault, prononcez donc votre oraison funèbre. Voulez-vous que je vous aide ?

Puis s'adressant à madame Dupuis.

— Madame, poursuivit l'artiste d'un ton amer, mon ami Thibault, ici présent, négociant en huiles à Marseille, désirant donner de l'extension à son commerce, et soupçonnant qu'il existe ou qu'il existera bientôt un capital assez considérable aux mains de mademoiselle votre nièce, a l'honneur de vous demander celle de ses deux mains qui peut lui assurer les droits les plus solides sur ce qu'elles contiennent toutes deux.

— Monsieur ! fit la vieille dame avec colère, mêlez-vous, je vous prie, de ce qui vous regarde, et laissez M. Thibault s'expliquer lui-même.

— Il ne s'expliquera jamais mieux que par ma bouche, dit Fréjus.

— Permettez, permettez, s'écria le Marseillais en intervenant dans la discussion, il n'est pas question ici d'une affaire de commerce, mademoiselle Cécile le sait bien. Mon désintéressement, ma conscience, ma probité...

— Sont connus, interrompit Julien, sur la place de Marseille ; aussi ne manquerons-nous pas de nous marier sous le régime de la séparation de biens, c'est plus prudent.

— Certainement, dit le Marseillais, de cette façon l'apport de mademoiselle...

— Qu'est-ce que je disais, s'écria Fréjus, il y a un apport fait par mademoiselle, et M. Thibault, qui sait tout, le sait bien.

— Tron de l'air, fit Thibault avec impatience, je sais, c'est-à-dire je ne sais rien ; je suppose... Et, après tout, quand je le saurais, où est le mal, mon cher ?

Digitized by Google

— Si mademoiselle n'en voit aucun, dit Fréjus...

— Ce n'est pas à vous que j'ai à répondre, répliqua la jeune fille. De quel droit, monsieur, m'interrogez-vous?

Fréjus regarda Cécile d'un air étonné et ne répondit rien. Ce silence donna de l'aplomb à Thibault, qui fit trois pas en avant, et, s'adressant galamment à la jeune fille :

— Mademoiselle, dit-il, ne tenez aucun compte, je vous prie, des paroles de mon ami ; nous l'avons jadis appelé Fréjus pour une histoire... et, depuis lors, vous comprenez...

L'orateur s'arrêta. Il venait d'apercevoir l'œil de Julien fixé sur lui d'une étrange façon.

— Et depuis lors? dit celui-ci.

Thibault perdit le terrain qu'il avait gagné et recula de trois pas sans rien dire.

— Et depuis lors? insista l'artiste. Voyons, achève, qu'est-il arrivé à celui qui, le premier, s'est avisé de me donner ce nom?

— C'est égal, dit le Marseillais, le nom est resté.

— Et je l'ai rendu célèbre, s'écria orgueilleusement l'artiste.

La marquise intervint; de sa voix souple et argentine, elle essaya d'apaiser les orages qui grondaient dans le lointain.

— Vraiment, monsieur Fréjus, vous le rendrez plus célèbre encore, dit-elle ; mais, de grâce, ne soyez pas ici un trouble fête, un brandon de discorde ; ne faites pas, je vous en prie, intervenir de vieilles querelles dans une question qui vous est parfaitement étrangère et à laquelle vous n'avez aucun titre pour vous mêler.

— Aucun titre, aucun titre, murmura l'artiste en reprenant ses pinceaux ; je n'en sais rien si je n'ai pas de titres; à défaut d'autres, j'ai du moins celui qu'a tout homme d'honneur de dire la vérité et de donner de bons avis.

— On se passera de vos avis, dit aigrement la vieille tante.

— Si vous voulez les écouter, répliqua Fréjus en montrant le tableau sur le chevalet, j'efface immédiatement cette verdure et je vous rétablis en vos droits.

La vieille sourit en regardant le docteur d'un air d'intelligence.

— Il est vraiment fou! dit-elle.

— Oui, oui, allez toujours, je suis fou, c'est convenu, et vous, vous êtes tous des sages. C'est pour cela, sans doute, que vous préparez avec effort le malheur de cette pauvre fille, et que moi, je suis seul ici pour l'empêcher. Voyons, docteur, aidez-moi donc, c'est une œuvre de charité ; et vous, madame, aurez-vous le triste courage de poursuivre une aussi coupable entreprise?

La marquise, troublée et blessée peut-être, allait répondre; mais

Digitized by Google

Cécile ne lui en donna pas le temps. Se tournant vivement vers le peintre :

— M. Courtade, ou Fréjus, quel que soit le nom dont on vous nomme, vous oubliez que vous êtes chez ma tante, — chez moi, — et que vous devez le respect au seuil que l'on vous a permis de franchir.

Ici, Fréjus baissa le front, saisit sa palette et se rassit. Il reprit son travail et assombrit, sans ajouter un seul mot, la forêt vierge qu'il avait commencée avec tant d'éclat sur les débris effacés de la vieille tante. La jeune fille dirigea ensuite ses regards vers Thibault. Celui-ci reconquit toute sa hardiesse évanouie et fit de nouveau ses trois pas en avant.

— Monsieur Thibault, dit-elle, la demande que vous voulez bien faire de ma main me touche et m'honore...

La voix de la jeune fille expira sur ses lèvres. Madame de Varigny s'approcha vivement de Cécile et l'enveloppant d'un long regard plein de douceur et d'anxiété :

— Mon enfant, dit-elle à voix basse, réfléchissez encore, songez à ce que vous allez faire; je vous en conjure, oubliez tout ce que j'ai pu vous dire ; ne songez qu'à vous, à vous seule.

Mademoiselle Dupuis serra la main de la marquise, puis elle reprit d'un accent saccadé :

— Monsieur Thibault... j'accepte.

— Pas possible ! s'écria une voix.

Tous les regards se portèrent vers le chevalet où Fréjus travaillait avec une incroyable ardeur : la forêt vierge avait disparu; la figure de Cécile se trouvait seule sous une voûte sépulcrale, entourée de tombeaux.

— Vous faites des tableaux funèbres, dit la marquise d'un ton d'ironie amère.

— Comme vous des enterrements, répondit le peintre.

Madame de Varigny pâlit et porta la main sur son cœur.

— Serait-il vrai ? se dit-elle avec effroi.

Ces paroles, vivement échangées à mi-voix, échappèrent aux autres acteurs de cette scène, tous occupés des remercîments dans lesquels se confondait le Marseillais.

La marquise était accablée, elle avait besoin de repos; elle se retira en compagnie du docteur. Thibault, après quelques paroles échangées avec la vieille tante, ne tarda pas à les suivre, et Fréjus, ayant rajusté sa palette et ses brosses, ferma la boîte et dit à son compatriote de l'attendre. Puis il enleva le tableau du chevalet et le posa sur un meuble.

Digitized by Google

— Tout à l'heure, madame, dit-il, j'enverrai prendre ma boîte et le chevalet.

— Vous pouvez faire prendre le tableau en même temps, dit de sa voix aigre madame Dupuis.

— Si c'est l'avis de mademoiselle.

La jeune fille était assise dans un fauteuil, en proie à un accablement profond. La voix de Fréjus la fit tout à coup sortir de son abattement.

— Moi, dit-elle d'un air distrait... ce tableau... Oui, oui, je veux le garder.

— Merci, dit l'artiste. Maintenant, mademoiselle, je vous fais mes adieux.

— Adieu, murmura celle-ci.

— Votre main, reprit Fréjus; celle que je vous offre est celle d'un ami.

Cécile tendit sa main au jeune homme, qui la serra timidement sans oser la porter à ses lèvres.

— Adieu, répéta-t-il.

Cécile entrouvrit les lèvres pour parler, mais le son ne put sortir de sa gorge oppressée.

Julien sortit en courant.

— C'est égal, dit la vieille quand il fut parti, malgré ses défauts, ce jeune homme a du bon, et s'il avait fini mon portrait....

Elle ne put achever. Un cri déchirant était parti du coin où s'était réfugiée Cécile.

La vieille accourut aussi vite qu'elle put et trouva la jeune fille renversée, le front blême et les mains crispées.

— Ah ! mon Dieu, s'écria-t-elle alarmée; Cécile, qu'avez-vous?

La jeune fille sourit d'un sourire angélique; ses yeux peu à peu se rouvrirent, et son visage reprit quelque couleur.

— Ce n'est rien, dit-elle aussitôt qu'elle put parler. Une douleur, là... (elle montrait son cœur), j'ai cru que j'allais mourir.

XIX

Pendant que ces douloureux symptômes jetaient madame Dupuis dans la consternation, Fréjus, qui avait fait diligence, venait de rattraper son compatriote dans le jardin du Luxembourg. Il lui posa la main sur l'épaule assez rudement et fronça le sourcil comme un tragédien.

— Mon cher, lui dit-il, je t'ai averti, ce n'est pas moi qui l'ai

Digitized by Google

voulu et tu ne peux t'en prendre qu'à toi des conséquences de cette affaire.

— Quelles conséquences ?

— Tu veux sérieusement épouser mademoiselle Dupuis ?

— Eh ! sans doute, je le veux.... maintenant.

— Tu te rappelles ce que je t'ai dit ?

— Eh ! que sais-je, moi, ce que tu dis et ce que tu ne dis pas.

— Je t'ai dit que je me battrais avec toi plutôt que de te laisser épouser mademoiselle Dupuis.

— Une plaisanterie.

— Regarde-moi, et vois si je plaisante.

Le visage ordinairement si doux de Julien avait pris une expression terrible ; ses yeux flamboyaient. Thibault recula de trois pas.

— De quel droit ! balbutia celui-ci.

— Ne parlons pas du droit, parlons du fait. Tu es bien déterminé à épouser Cécile ?

— Très certainement.

— Alors, nous nous battrons.

— Je ne veux pas me battre, moi ; avec un ancien camarade !

— C'est bien, mais tu n'épouseras pas.

— J'épouserai et je ne me battrai pas.

— Tu n'épouseras pas et je te battrai, en bon camarade, comme autrefois, tu t'en souviens, le jour où, pour la première fois, tu m'as appelé Fréjus.

— Ce nom t'a porté bonheur.

— Je veux te porter bonheur aussi et t'empêcher de commettre une mauvaise action.

— Est-ce commettre une mauvaise action que d'épouser une belle jeune fille qui a, ma foi, une fort jolie dot pour un pauvre marchand comme moi ?

— Oui, lorsque cette fille n'aime pas, et que l'on n'aime soi-même que la dot.

— Qu'est-ce que cela te fait ? tu ne voudrais pas m'empêcher de faire une bonne affaire. Je te jure que j'ai besoin de capitaux.

— Des capitaux, on t'en donnera. Combien veux-tu ?

Thibault regarda Julien de la tête aux pieds.

— Est-ce que tu serais un capitaliste, toi, par hasard ?

— Par hasard, oui, dit Fréjus, pour t'obliger.

— Pour m'obliger à te laisser la demoiselle.

— Je n'y prétends pas, mais je ne veux pas que tu y prétendes davantage.

— Sais-tu bien, mon cher, dit le Marseillais en se croisant les bras, que tout ce que tu dis là n'a pas le sens commun !

Digitized by Google

— Rien ne ressemble plus à la folie que l'extrême raison. Ce mariage serait un meurtre, et je ne veux pas qu'on le commette.

— Un meurtre! tu en parles bien à ton aise. J'ai lieu de croire au contraire que je ne déplais pas trop. Tu as vu avec quel empressement on a accueilli ma demande, malgré tes efforts pour me desservir.

— Et tu n'as pas vu, toi, qu'en l'accueillant, la pauvre fille avait la mort dans l'âme !

— Bah! l'émotion!

— Non, dis plutôt l'angoisse.

— Qu'est-ce qui la forçait d'accepter?

— Je n'en sais rien, dit Fréjus en fronçant le sourcil.

— Tu vois bien, tu n'en sais rien ; et tu veux que j'en croie ton dire! tu veux que j'obéisse aveuglément à tes injonctions! Tu m'avoueras que, si je le faisais, je me montrerais aussi fou que toi.

— Eh bien, oui, je suis fou; mais les fous sont prophètes. Crois-moi, n'épouse pas Cécile, tu la tuerais.

— Chansons, mon cher, que tout cela.

— Chansons si tu veux, mais chansons dont le refrain n'est pas gai. Tu m'as entendu, tu m'as compris : réfléchis, et songe à ce que tu dois faire.

Thibault allait répondre, mais Julien était déjà loin de lui. Il rassembla ses idées un peu mises en déroute par les menaces de Fréjus, et se dit qu'après tout, il serait bien sot de s'en effrayer.

A. DE BERNARD.

(La 5e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

DES CHARGES FISCALES

DE

LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

Le moment n'a jamais été plus opportun qu'aujourd'hui, croyons-nous, pour examiner dans quelles proportions la propriété foncière contribue aux charges de l'Etat et pour réclamer en sa faveur une répartition plus équitable. La pensée de l'Empereur s'est portée sur cette question avec une juste sollicitude; un projet de loi s'élabore en ce moment pour appeler les valeurs mobilières à prendre une part plus proportionnelle à leur importance dans les charges publiques, et les trois quarts au moins de la France sont intéressés à voir ce projet aboutir. Cependant bon nombre d'erreurs et quelques idées fausses ont été semées dans ces derniers temps avec l'intention de prouver, d'une part, que l'impôt sur les valeurs mobilières était impossible, de l'autre que la propriété foncière était assez riche pour payer presqu'à elle seule les dépenses de l'Etat, sa gloire et le reste : il importe donc de rectifier ces jugements légèrement portés et de dissiper ces erreurs trop facilement accréditées. Nous ne nous occuperons toutefois, dans ce travail, que de ce dernier point de la question.

La surélévation des impôts qui affectent directement la propriété territoriale est d'autant plus considérable que les bases de l'impôt foncier ne comportent aucune déduction des charges particulières des revenus immobiliers, bien que ces charges aient pour résultat immédiat de les convertir, pour une partie très notable, en revenus

Digitized by Google

mobiliers. Cette surélévation s'accroît encore de toutes les conséquences de l'obligation à laquelle sont soumis ces mêmes revenus fonciers, après avoir acquitté dans de telles conditions leur impôt spécial, de contribuer, en décharge des revenus mobiliers, à la réalisation des impôts mobiliers de répartition. De là, en ne considérant même la question qu'au point de vue des impôts directs, le fait de l'excessive surcharge de la fortune immobilière et de l'extrême ménagement dont la fortune mobilière est l'objet, nonobstant le principe écrit dans chacune de nos nombreuses constitutions, de la répartition des charges publiques selon les facultés de chacun.

Depuis un demi-siècle, tous nos gouvernements ont reconnu la réalité de cet état de choses, non pas seulement en accordant, chaque fois que la situation financière l'a permis, des dégrèvements de l'impôt foncier, mais encore en avouant que le fardeau restait trop lourd et qu'il était doublement désirable qu'on pût l'alléger plus notablement, parce que, d'une part, cet impôt rejaillit sur les prix des denrées alimentaires du pays et des matières premières de nos industries manufacturières et parce que, d'autre part, la propriété immobilière, dans les temps de crise, reste seule en évidence et par suite obligée de pourvoir plus particulièrement aux besoins du trésor public. Ce langage n'a cessé également d'être celui de nos commissions annuelles de budget dans le sein de toutes nos assemblées parlementaires.

Cependant, à l'occasion du projet d'impôts nouveaux ou de l'extension des impôts actuels sur les valeurs mobilières, on a essayé de démontrer que le propriétaire foncier, loin de se plaindre de surcharges, devrait se féliciter des faveurs dont nos lois fiscales le gratifient. Dans ce but, on a fait ressortir de chiffres dont on ne saurait contester l'authenticité, car ils sont empruntés à nos lois de finances, que l'impôt foncier n'excède aujourd'hui que d'environ 9 millions la somme qui, à ce titre, était demandée par le budget de 1791 aux revenus immobiliers. En présence du considérable accroissement de la fortune territoriale dans ces soixante dernières années, un tel fait, s'il restait isolé des circonstances qui l'expliquent et le transforment, démontrerait de la manière la plus irréfragable l'erreur où l'on était jusqu'ici sur la position du propriétaire foncier vis à vis du fisc.

Si, en le signalant à l'attention publique, on s'est abstenu d'en déduire la conséquence la plus directe, chacun ne pensera pas moins que, en dehors même de l'argument à puiser dans l'accroissement notable de la fortune territoriale, le seul calcul de la différence qui existe dans la valeur de l'argent de 1791 à 1857, et que peuvent préciser les prix du blé à ces deux époques, suffirait pour

Digitized by Google

établir que les 255 millions d'impôt foncier de 1791, correspondent à une valeur actuelle d'environ 425 millions. La marge qui resterait au fisc pour retrouver simplement les valeurs que l'impôt foncier lui procurait en 1791, ne serait pas moindre de 170 millions. Cette déduction est logique; nous regrettons que ceux qui ont eu la pensée de comparer l'impôt foncier de 1857 à celui de 1791, ne l'aient pas faite, car elle eût bien certainement déterminé dans leur esprit des réflexions de nature à leur faire entrevoir les vices de ce rapprochement et des calculs auxquels il servait de base. Il est, en effet, de principe élémentaire que l'on ne saurait faire ressortir une donnée d'une valeur quelconque de la comparaison de deux choses de différente nature, et qu'alors même qu'il s'agit de choses homogènes, il faut encore tenir compte des différences qui se rencontrent dans les conditions sous lesquelles elles se produisent.

L'identité des impôts dont on a fait le rapprochement aux dates de 1791 et de 1857 ne pouvait être le résultat de la seule circonstance de leur commune dénomination. Il y avait lieu de rechercher si l'impôt foncier de cette dernière époque était bien la même chose que l'impôt foncier de la première, si ces deux impôts s'étaient produits dans les mêmes conditions d'existence.

Nous discuterons sommairement ces questions et nous rechercherons ensuite quelle est la position réelle de la propriété foncière en ce qui concerne les charges publiques.

I

Le législateur de 1791, sous l'inspiration des idées économistes des physiocrates, après avoir fait table rase de tous les anciens impôts, a créé un système fiscal qui appelait la terre à pourvoir presque exclusivement aux besoins annuels de l'État; il a méconnu les avantages du fractionnement et de la multiplicité des impôts. Il n'a pas été touché de la plus facile réalisation des impôts indirects et de leur poids moins lourd pour le contribuable. Il les a tous proscrits, ne dérogeant à cet égard que pour ce qui concerne les droits d'enregistrement, bien que d'origine féodale. Il a fait une masse de toutes les autres charges publiques anciennes, et les réduisant à la somme à laquelle s'élevait le complément des ressources nécessaires, il l'a divisée en deux parts, dont il a appelé l'une *impôt foncier* et l'autre *impôt mobilier*, d'après la nature des revenus qui devaient les réaliser. Il a élevé aux quatre cinquièmes de la totalité de cette somme la part des revenus immobiliers, dont il a exagéré l'impor-

Digitized by Google

tance par cela même qu'il admettait, avec les physiocrates, que la terre est l'unique source de toute richesse. La charge des revenus mobiliers s'est ainsi trouvée réduite à un cinquième.

Plusieurs années après et successivement, la force même des choses fit reconnaître que l'impôt territorial et l'impôt mobilier surtout, ainsi formés, n'assuraient aucunement l'exécution du principe constitutionnel de la participation de tous les citoyens aux charges publiques dans la proportion de leurs facultés; que l'impôt sur les mutations et les transactions n'était pas de nature à rétablir l'équilibre et qu'il fallait en chercher le moyen dans de nombreux impôts indirects qui atteignent le consommateur dans la proportion de ses dépenses, indice le moins trompeur de ses facultés.

Ces faits, sommairement rappelés, suffisent déjà pour faire voir que comparer l'impôt foncier de 1857 à celui de 1791, c'est rapprocher deux choses tout à fait dissemblables en raison de l'extrême différence des conditions sous lesquelles elles se sont produites.

En 1791, l'impôt foncier était grossi de tous les impôts indirects qui y avaient été fondus jusqu'à concurrence des quatre cinquièmes de leur importance. Si les revenus immobiliers s'étaient ainsi trouvés chargés d'un impôt surélevé d'une manière fort considérable, en retour, ils étaient libres de toute autre contribution, excepté en ce qui touchait leur participation aux produits des droits d'enregistrement, alors très minimes. En 1857, au contraire, les impôts indirects revivent en dehors de la contribution foncière qui aurait dû en être dégagée, par la déduction sur son importance précédemment surélevée des produits de ces mêmes impôts indirects, d'une somme correspondante à cette surélévation.

Il n'est évidemment que deux moyens de formuler une comparaison sérieuse et admissible entre l'impôt foncier de 1791 et l'impôt foncier de 1857. Il faut ou retrancher de l'impôt foncier de cette première époque la somme dont les impôts indirects l'ont augmentée, ou ajouter à l'impôt foncier de cette seconde époque la part que les revenus immobiliers supportent dans les produits des impôts indirects rétablis. On ne peut obtenir que par l'une ou par l'autre de ces opérations deux sommes homogènes susceptibles de comparaison. En dehors de ces calculs, la seule conséquence logique à tirer du rapprochement de deux situations si diverses, c'est que la surcharge de l'impôt foncier s'est maintenue, malgré que la cause qui l'avait déterminée ait cessé d'exister.

Nous aurons l'occasion, dans un instant, de préciser le chiffre de cette surcharge. Nous devons avant tout justifier notre assertion sur la seconde cause de l'exagération qui est résultée pour l'impôt

Digitized by Google

foncier de 1791, du mode de supputation des revenus immobiliers.

L'Assemblée constituante a adopté à cette époque, pour déterminer l'importance respective des revenus immobiliers et mobiliers, un travail commencé en 1784, par Lavoisier, qui, en reportant tout à la terre, avait évalué à 1,200 millions les revenus nets de la fortune territoriale, et à 300 millions ceux de la fortune mobilière. Ce résultat avait été atteint, en considérant comme revenus immobiliers, non pas la rente de la terre, mais tous les produits que l'industrie agricole peut obtenir directement ou indirectement du sol. Ainsi, dans la catégorie des revenus immobiliers ont figuré non-seulement tous les fruits directs de la terre, sous la seule déduction des dépenses matérielles d'une culture ordinaire, mais encore tous les animaux domestiques, et tout ce qu'eux-mêmes produisent. La soie a constitué un revenu immobilier, parce que la nourriture du ver qui la produit consiste dans une feuille d'arbre. Le même raisonnement y a fait également comprendre le miel, les œufs, le beurre, le fromage, la laine, ainsi que les poils et la peau des chevaux et des bestiaux, leurs crues annuelles et leur reproduction.

Il est résulté de ce mode d'apprécier la nature des produits, l'addition dans les revenus immobiliers de bien des millions; car les seuls produits des bestiaux y figurent pour 169 millions et la laine pour 50 millions. Mais, où l'erreur a été bien autrement considérable, c'est dans les 777 millions et demi de produits agricoles. On a ainsi réputé immobiliers les profits que l'agriculteur recueille de son industrie et de ses capitaux, comme la rente que le propriétaire tire de sa terre. On ne s'est pas même préoccupé de la nature essentiellement mobilière, du titre précaire et temporaire de la majeure partie de ceux qui ont fait naître les fruits de la terre. Il en a été de même des chevaux et des bestiaux; on n'a pas considéré que le plus ordinairement ils sont la propriété de personnes qui ne peuvent même pas leur donner la nature d'immeubles par destination, comme non propriétaires du fonds.

Cette extension considérable, donnée aux revenus immobiliers par des choses de leur nature essentiellement mobilières, soit comme n'ayant jamais tenu au sol, soit comme devant en être nécessairement détachées pour que celui qui les a produites en vertu d'un titre de jouissance mobilière en puisse disposer, a eu pour résultat d'élever les revenus et leurs charges à la proportion de quatre cinquièmes et de réduire, avec leurs charges, les revenus mobiliers à un cinquième. Une autre classification, d'après les principes du droit civil, eût déterminé dès lors une répartition différente et plus équitable des charges publiques.

Il est même à remarquer qu'après avoir ainsi compris dans les

Digitized by Google

revenus immobiliers plusieurs centaines de millions de revenus mobiliers, la répartition individuelle de l'impôt foncier s'est faite en négligeant complétement les propriétaires de ces prétendus revenus immobiliers, de telle sorte qu'ils ont compté pour déterminer la quotité de l'impôt foncier et qu'ils ont cessé de compter pour supporter ce même impôt. La répartition individuelle n'a atteint que le propriétaire du fonds sur les bases de rendement des fruits directs, et même, depuis la loi du 15 mai 1818, la seule base des valeurs locatives tend à prévaloir pour les terres comme pour les maisons; or ce mode a pour conséquence directe d'appeler la rente de la terre seule à supporter un impôt dont l'importance a été fixée, en comprenant dans les valeurs qu'il devait atteindre, de nombreux éléments de revenus devenus étrangers à la répartition de cet impôt.

Le fait de l'exagération du contingent de l'impôt foncier dès 1791 est, du reste, constaté par diverses dispositions de lois de cette époque. La loi de finances de cette même année 1791 avait jugé nécessaire d'ouvrir un droit de décharge au profit du contribuable dont la cote foncière excédait le sixième du revenu de sa terre. Dès le 22 août 1791, on était obligé de relever cette condition du sixième au cinquième, et, peu après, on exigeait la lésion de plus du quart. Cette dernière proportion était encore celle des exercices de l'an V et de l'an VI, nonobstant le dégrèvement général d'une somme de 22 millions 900,840 fr., accordé aux contribuables de l'impôt foncier par la loi du 6 juin 1797. Il fallut, l'année suivante, un autre dégrèvement général de 10 millions 902,945 fr. pour ramener la proportion de la lésion à un quart, et l'on en vint même à la suppression de ce droit de décharge.

Ces détails font voir que, dans la pensée du législateur, le système d'impôt de 1791 atteignait tout au moins le quart du revenu foncier. Est-ce cette situation qu'on voudrait rendre à la propriété foncière, même en présence d'un milliard d'impôts indirects rétablis et développés ? Nous ne saurions le croire; qu'on cesse donc de comparer l'impôt foncier de 1857 à celui de 1791. Ils n'ont entre eux qu'une similitude de nom, rien de plus.

II

Quelle est, en réalité, la position de la propriété foncière envers le fisc, comparativement même à celle de 1791, puisqu'on lui a opposé cette époque ?

On demandait alors aux revenus immobiliers 240 millions,

Digitized by Google

mais dans cette somme figuraient les impôts indirects qu'on supprimait, et qui depuis ont été rétablis avec de considérables développements. Ramenons donc ce chiffre de 240 millions à celui sous lequel se serait alors produit l'impôt foncier, s'il eût été formé des seuls éléments qui lui étaient propres.

Le rendement de tous les anciens impôts, qu'on se proposait de transformer, avait été, en 1790, de 487 millions 391,000 fr., dont 178 millions environ en tailles, capitations, impositions locales, vingtièmes et dons gratuits, et 309 millions en gabelles, tabacs, droits de traite, postes, aides et droits réunis, loteries, poudres et salpêtres, droits domaniaux; les uns affermés, les autres en régie. Les anciennes immunités des classes privilégiées avaient alors disparu. Dès 1789, des rôles supplémentaires leur avaient fait payer le dernier semestre de cet exercice.

Il s'agissait, en 1791, de demander, par un nouveau système d'impôts aux forces contributives du pays un complément de ressources de 300 millions. C'était à raison de 12 sous 3 deniers onze quinzièmes de la livre du rendement des impôts multiples de l'année précédente. On a en effet opéré d'après ce marc la livre.

En considérant comme charges foncières la totalité des tailles et capitations, dont une partie cependant était un impôt personnel, et en comprenant dans ces mêmes charges les dons gratuits, qui étaient acquittés par des ressources de toute nature, l'impôt foncier aurait été fixé, pour l'exercice de 1791, à une somme de 99 millions environ, si l'on eût laissé subsister les autres impôts, dont l'importance eût été réduite à un peu plus de 201 millions. Ce chiffre de 99 millions, appliqué aux quatre-vingt-dix-huit départements de cette époque, ne représente que 88 millions à l'égard de nos quatre-vingt-six départements. Il faut encore en retrancher les 4 millions 305,930 fr., dont la loi du 16 mars 1802 a diminué l'impôt foncier pour lui tenir compte de l'immunité qui était accordée aux forêts domaniales, soumises précédemment à l'impôt foncier. L'importance de cet impôt, calculé de manière à tenir compte des diverses circonstances qui l'ont modifié, est donc d'un maximum de 84 millions.

Après avoir ainsi rectifié le chiffre de l'impôt foncier, proprement dit, de 1791, voyons quel doit être celui de 1857, et nous pourrons ensuite faire un sérieux et utile rapprochement entre 1791 et 1857.

Le budget de l'exercice 1857 a fixé l'importance de la contribution foncière à une somme de 271,648,873 fr.; mais ce même budget renferme encore quelques autres charges de la propriété foncière : 1° les 1,625,000 fr. de contribution des communes et des établissements publics pour les frais d'administration de leurs bois;

Digitized by Google

2° les 3,100,000 fr. de taxe annuelle sur les biens de main-morte ; 3° les 800,000 fr. de redevances des masses.

D'un autre côté, la prestation en nature, pour ne pas figurer dans le budget de l'Etat, n'en est pas moins, en majeure partie, une charge foncière. Son importance était dès 1841, dernier compte rendu, d'environ 30 millions, dont les deux tiers au moins affectent la propriété foncière qui en retire le plus direct avantage, nous n'en disconvenons pas, mais il ne s'agit pas d'apprécier la question de savoir si les revenus immobiliers profitent plus que les revenus mobiliers des dépenses publiques ; le seul point en discussion est la quotité des charges foncières. On ne saurait refuser ce titre à une partie plus ou moins notable de la prestation. Son importance actuelle dépasse 50 millions. C'est encore de ce chef plus de 30 millions à ajouter à l'impôt foncier, qui, en chiffres ronds, est déjà de plus de 300 millions.

Une autre addition de 50 millions sera le résultat des explications suivantes : les bases de la répartition des 60 millions de l'impôt mobilier de 1791 avaient été, pour la majeure partie, puisées dans un indice révélateur des forces contributives de chaque citoyen. On s'était dit que, généralement chacun se loge d'après l'importance des ressources qu'il peut appliquer annuellement à ses propres besoins et à ceux de sa famille. On trouva dans cet indice, érigé en présomption légale, le moyen d'éviter, dans la perception de l'impôt mobilier, les graves inconvénients de la discussion individuelle, de l'inquisition et de l'arbitraire. Mais cet indice révélait sans distinction d'origine et de nature les ressources disponibles de chaque individu. Il ne permettait pas de reconnaître si ces ressources provenaient de revenus immobiliers déjà atteints par l'impôt foncier, ou de revenus mobiliers, qui seuls restaient à atteindre par l'impôt mobilier. Il devait en résulter un double emploi injuste pour ceux-là, à la décharge de ceux-ci. La loi de 1791 a prévenu cet injuste et double emploi, en accordant au contribuable foncier une déduction proportionnelle de sa cote mobilière ; cette déduction, rejetée sur les autres contribuables de l'impôt mobilier, faisait retomber exclusivement cet impôt sur les revenus mobiliers. Cette disposition a existé jusqu'à 1797, époque à laquelle on a trouvé plus commode, au point de vue de la perception, de la faire disparaître de notre législation, et le double emploi, comme l'injustice qu'elle avait en vue de prévenir, s'est produit. Les revenus immobiliers, après avoir acquitté seuls leur impôt spécial, sont venus payer à la décharge des revenus mobiliers la partie de l'impôt mobilier correspondante à leur importance.

Il en a été de même en 1798, quand l'impôt des portes et fenêtres

Digitized by Google

fut établi. On chercha, par ce supplément de l'impôt mobilier, alors tombé au-dessous de 30 millions, à relever les charges de la propriété mobilière ; mais, comme pour l'impôt mobilier proprement dit, le nouvel indice révélateur de l'importance des ressources annuelles de chaque contribuable, puisé dans l'importance de son logement, attesté par le nombre de ses ouvertures, a atteint les revenus immobiliers à l'égal des revenus mobiliers. Précisons la conséquence amenée par ce nouvel état de choses : Si l'on suppose que les revenus immobiliers sont d'une importance égale aux revenus mobiliers, contrairement à ce qui se passait en 1791, la moitié des 106,388,279 fr. d'impôts mobiliers et de portes et fenêtres est aujourd'hui supportée par les premiers revenus à la décharge des seconds.

De là le calcul suivant : les revenus immobiliers payant, sur la totalité de nos trois impôts directs de répartition,

1° Par l'impôt foncier.	271,648,873 fr.	00 c.
2° Par les deux impôts mobiliers. . .	53,194,130	50
Total. . . .	324,843,012	50
Et les revenus mobiliers ne payant que	53,194,139	50

la proportion est pour ceux-là de 86 p. 0/0, et pour ceux-ci de 14 p. 0/0.

Si nous revenons maintenant à notre rapprochement des impôts fonciers de 1791 et 1857, nous trouverons que le chiffre de cet impôt est d'un maximum de 84 millions, et que celui de ce même impôt est d'un minimum de 350 millions ; là où l'on n'a vu qu'une égalité de charges, à ces deux époques pour les revenus immobiliers, se trouvent des charges plus que quadruplées.

Mais peut-on, en parlant des charges fiscales de la propriété foncière, ne se préoccuper que de nos impôts directs et ne pas même mentionner l'onéreux impôt de l'enregistrement? Il ne peut plus se payer sur les revenus de la propriété qui en devient passible. Par l'élévation de ses droits, cet impôt a établi un incessant mouvement de rotation qui fait passer dans un temps donné la valeur entière de la propriété foncière des mains des particuliers dans celles de l'Etat pour recommencer l'œuvre sans interruption. La propriété mobilière est sans doute aussi atteinte par cet impôt. Mais, en fait, les trois quarts de ses valeurs, si ce n'est plus, y échappent, et ce dont il s'agissait plus particulièrement dans le vœu du Corps législatif, c'était de revenir avec une grande modération aux principes de la

Digitized by Google

loi de frimaire an VII, en matière de transmission de valeurs mobilières.

Nous ne détaillerons pas les uns après les autres nos autres impôts indirects, bien que les plus considérables aient pour objet des produits agricoles. Il nous suffit de demander s'il en est un seul aux produits duquel ne participent pas les revenus immobiliers au même titre que les revenus mobiliers. S'il est quelque différence dans la quotité de cette participation, elle tient uniquement à ce que le reliquat libre des revenus immobiliers est moindre que celui des revenus mobiliers.

On n'aurait pas encore apprécié d'une manière complète la situation du propriétaire foncier vis-à-vis du fisc, si l'on ne tenait compte de quelques autres inégalités dans la répartition des charges mobilières et immobilières. Les bases de l'assiette des impôts mobiliers n'atteignent les revenus du contribuable que sous la déduction des charges particulières qui affectent sa situation personnelle. Ainsi celui qui, en possédant un revenu mobilier de 10,000 fr., doit à des tiers 5,000 fr. par an, se loge en conséquence des 5,000 fr. qui lui restent, et que seuls, il peut appliquer à ses besoins personnels. Il n'est atteint par l'impôt que d'après cette quotité. Au contraire, celui qui possède 10,000 fr. en revenus immobiliers paye l'impôt foncier sur la totalité de ces 10,000 fr., alors même qu'il n'en peut appliquer à ses besoins que la moitié, le tiers, le quart. Or, la dette hypothécaire s'élève à 12 milliards, on la réduit à 8 milliards, en tenant compte des inscriptions devenues sans objet ou n'existant qu'à titre éventuel. 400 millions d'intérêts doivent être prélevés annuellement sur les revenus immobiliers; c'est au moins le quart de leur importance. L'impôt foncier se perçoit en dehors de toute préoccupation de cette atténuation si considérable des ressources du propriétaire foncier et de la conversion des mêmes 400 millions en revenus mobiliers au moment même de leur réalisation.

En résumé, la propriété immobilière se trouve chargée exclusivement de l'impôt foncier et des divers accessoires de cet impôt; de la majeure partie de l'impôt de la prestation en nature et de l'enregistrement; elle acquitte de plus, à la décharge des revenus mobiliers, une partie, correspondante à l'importance de ses propres revenus, des impôts personnel, mobilier et des portes et fenêtres. Elle contribue dans la même proportion à la réalisation des impôts indirects, et cependant le quart au moins de ses revenus se convertit en revenus mobiliers. On objecte, il est vrai, que la quotité des charges foncières doit être chose parfaitement indifférente à la propriété foncière, parce que le prix de vente, se calculant toujours sur le revenu net, déterminera toujours aussi un même placement

Digitized by Google

au même taux de 2 ou de 2 1/2 p. 0/0, avec comme sans aucun impôt foncier. On semble, en faisant cette objection, ne voir dans la propriété territoriale que l'intérêt d'un acquéreur. Cependant, même dans le cours d'une vente, il y a aussi un vendeur à qui il ne peut être indifférent de recevoir de sa propriété, d'un rapport de 5,000 fr., un prix de 160,000 fr. ou de 200,000 fr.; mais il y a en plus le possesseur qui conserve sa chose et dont les ressources annuelles sont amoindries d'une manière tout au moins relativement trop notable par l'impôt. Il y a encore toute la population du pays qui consomme les produits agricoles comme objets d'indispensable nécessité et qu'elle ne peut se procurer qu'à des prix surélevés par l'importance des charges foncières, car c'est en définitive au consommateur du pain, de la viande, du vin, de toutes nos substances alimentaires, de presque toutes les matières premières de nos industries manufacturières, qu'aboutissent ces charges. Le propriétaire n'a fait que les avances mais d'une manière d'autant plus onéreuse que l'obligation de les acquitter s'écarte plus de l'époque de la réalisation de sa récolte, et il a dû payer alors même que cette réalisation n'était encore qu'à l'état d'une simple espérance que peut faire évanouir la moindre intempérie de saison trop prolongée.

On a bien quelquefois objecté à des demandes de déplacement de l'impôt, la position de chaque détenteur de la terre après soixante années de transmission de la propriété sur le calcul des charges qui la grèvent, mais quand il s'agit de savoir si un supplément d'impôt doit être demandé aux valeurs mobilières ménagées plutôt qu'à la propriété territoriale déjà si surchargée, cette objection reste sans aucune application possible; la question ne peut plus, ne doit plus être envisagée dans les rapports de la propriété avec l'intérêt privé, mais au point de vue de l'intérêt général, et surtout du principe constitutionnel, qui oblige chacun à supporter les charges de l'Etat dans la proportion de ses facultés.

F. Lequien,
Député au Corps législatif.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

DE L'ATHENÆUM FRANÇAIS.

Heinrich Heine. Erinnerungen von Alfred Meissner. (Henri Heine. Souvenirs, par A. Meissner. Hambourg, Hoffmann et Campe. 1856.)

Ce sont ici les souvenirs d'un poète sur un autre poète. Ils contiennent beaucoup de détails intimes auxquels le nom de Henri Heine, la piété de M. Meissner envers une mémoire illustre, son style vif et coloré ont pu seuls ajouter du prix. Certaines anecdotes y ont un air de scandale, sorte de friandise qui allèche, à ce qu'il paraît, la bonhomie allemande aussi bien que la malice française, mais dont le livre de M. Meissner aurait pu aisément se passer. Ce qui domine tout, c'est le tableau de la longue agonie de Henri Heine, et un tel tableau n'a besoin que d'être vrai pour être d'une éloquence saisissante.

On pourrait intituler ce livre l'agonie de l'athée. Que M. Meissner se rassure! Je ne suis pas un pharisien; je ne viens pas prêcher la damnation à un pauvre poète qui n'a eu que trop son enfer ici-bas. Mais quelle vie que celle de Heine! quelle effrayante simplicité et quelle logique dans son développement! Henri Heine était bon, et M. Meissner en cite assez de preuves pour convaincre quiconque n'a point saigné sous sa griffe. Où sont cependant les œuvres suivies de sa bonté? Il avait en beaucoup de cas un bon sens implacable. Où sont les fruits de son bon sens? Armé d'un esprit terrible, il n'a trop souvent exercé son esprit que par besoin de l'exercer; poète, il n'a pas été autre chose qu'un admirable poète. Joie, douleur, volupté, désespoir, rêves généreux, colères brûlantes, tout ce que l'imagination et la sensibilité peuvent inspirer, il l'a ressenti, il l'a exprimé dans ses vers avec une grâce, une profondeur, une amertume qu'on ne surpassera point. L'Allemagne ne mettra au-dessus de lui que Gœthe et Schiller, ou, si elle y met encore Uhland, ce sera par un effort de raison qu'elle regrettera peut-être elle-même en l'accomplissant. Henri Heine n'a point cru; voilà le secret de sa vie si cruellement brisée, de son talent profané ou perdu. A Dieu ne plaise que je lui reproche de ne s'être attaché à aucun parti ni à aucune secte! La mission du poète est trop haute et trop universelle pour qu'il la poursuive à l'aise, en la circonscrivant dans le terre-à-terre borné d'un parti; même en servant les mêmes Dieux, autre

Digitized by Google

est l'œuvre de la politique, autre celle de la poésie. M. Meissner a raison quand il loue Henri Heine de n'avoir été d'aucune faction, et je lui passe, puisqu'il le veut, d'aucune église. Ce qui est contestable, c'est qu'il ait été d'aucune idée et d'aucune religion. La pitié amère pour les souffrances de l'espèce humaine, l'instinct de l'égalité, naturel aux esprits et aux âmes d'élite, ne constituent point, quand ils restent à cet état vague, quand ils sont soumis à ces vicissitudes capricieuses, une foi politique; pas plus que l'horreur du matérialisme tout nu ne constitue une foi religieuse. Ce n'est pas croire à quelque chose que de soupçonner, confusément répandue dans la nature, pour la maintenir, une force qui n'en est pas distincte et qui n'a point conscience de son œuvre. On voit du moins par la pratique le peu que vaut cette croyance équivoque. Je ne demanderai pas si elle a servi à Henri Heine pour réprimer ses passions; dans la lutte contre la passion, les doctrines les plus fortes et les plus saines ne sont pas toujours sûres de la victoire. Mais l'opinion qu'il se formait de l'Univers-Dieu n'a-t-elle pas contribué beaucoup à l'égarer et à le perdre? Qu'on se figure l'effet de ces illusions enivrantes sur sa jeune imagination, quand les jouissances couraient en foule au devant de lui, quand Francfort le proclamait, en le couronnant, « poète favori de l'Allemagne, » quand les jeunes filles, habillées de blanc, venaient répandre des fleurs sur le chemin où il passait! Quelle arme si forte avait-il contre les tentations? Comment aucune volupté l'eût-elle trouvé défiant? La volupté n'est-elle pas une forme, comme une autre, de la vie universelle, et la vie, par cela seul qu'elle est la vie, n'est-elle pas légitime et sainte? Ainsi l'emporta, au milieu des sophismes, le tourbillon des plaisirs de ce monde. Un jour vint cependant, jour tardif et encore trop tôt venu, où à demi aveugle, à demi paralytique, se traînant à grand'peine, appuyé sur un bâton, pour faire dans Paris sa dernière promenade, un hasard l'amena au Louvre; et il se trouva tout à coup en face de la Vénus de Milo, l'idole brillante de sa jeunesse. Il regarda et il pleura amèrement. La vie continuait autour de lui son cours éternel; l'indifférente déesse gardait son inaltérable beauté; les femmes passaient et repassaient, jeunes comme autrefois, joyeuses, légères, irrésistibles. Mais lui, que lui restait-il?

Il lui restait un crucifiement de dix années sur le lit de douleur dont il ne devait plus se relever. En cet état misérable, l'amour d'une femme, qui lui donna jusqu'à la fin mille témoignages d'un dévouement au-dessus de toute louange, pouvait être encore pour lui le bonheur. Mais à force d'affecter de ne point croire aux femmes, il en était venu à ne point croire plus fermement à celle-là qu'aux autres. « Ah! disait-il avec amertume, la grande Babylone est devant elle. Que puis-je faire? Seul et malade, comment lutterais-je contre un demi-million d'hommes? Il faut que je m'en remette au sort et à la grâce de Dieu. » Par malheur, Dieu dans sa bouche n'était qu'un mot, et un mot ne rassure pas. Parlerai-je de ses amis? Combien peu eurent le courage de rester jusqu'au bout fidèles à son malheur! Ah! l'amitié est une belle et douce chose, si délicate qu'elle paraît gâtée dès que le devoir perce un peu trop dans ce qu'elle devrait seule nous inspirer! Si cependant quelque idée de devoir ne la pénètre et ne la soutient, comment survivra-t-elle aux

Digitized by Google

agréments qui l'ont fait naître? Si elle ne se sent dominée par quelque chose de supérieur à elle et de plus durable que cette vie terrestre, comment mettra-t-elle sa gloire et sa douceur à aimer toujours ce qu'elle a d'abord aimé, comment saura-t-elle dédaigner sans effort des charmes plus vifs et plus nouveaux? Aussi, qu'arrive-t-il? Il n'y a de commun entre Henri Heine et ses amis qu'un échange de pensées frivoles. Pendant un an, deux ans, trois même, ils se résignent, de temps à autre, à venir le distraire et lui conter les anecdotes du jour. Puis peu à peu, ils disparaissent; quand ils voudraient encore songer à lui, ils n'en auraient plus le loisir. Ne faut-il point que madame N*** se sacrifie à son rôle de femme à la mode et que mademoiselle J***, devenue une grande dame du quartier Bréda, paraisse chaque jour au bois avant de se montrer dans sa loge? Les poètes mêmes, les artistes oublient le chemin de la maison où achève d'expirer ce qui reste de Henri Heine; pour l'art qui n'a d'autre culte que la vie, c'est un vilain spectacle que celui d'une agonie qui semble sans cesse près de finir et qui, sans cesse, recommence. Que de douleurs comprimées, quelle longue suite de sentiments amers éclatent dans ce mot par lequel Henri Heine accueille un jour la visite de Berlioz : « Ah! Berlioz, vous venez me voir! Vous avez toujours été un original! » Joignez à ce délaissement qui, sans M. Meissner, eût été complet ou peu s'en faut, les exaspérations d'un amour-propre littéraire, devenu d'une délicatesse et d'une puérilité à peine imaginable; la critique, de quelque plat gazetier qu'elle lui vînt, le mettait hors de lui. C'est que son génie avait été son seul Dieu. Pauvre Dieu, maintenant couvert d'outrages et que rien ne défendait plus des petites passions acharnées contre lui! Combien Heine eût gardé plus sûrement jusqu'au bout la conscience sereine de son talent, s'il lui avait donné pour objet et pour appui des croyances plus fermes, la Providence, l'humanité, la justice! Telles étaient ses souffrances dont les pointes acérées redoublaient de cuisant, lorsqu'il se reportait aux jours de sa jeunesse et de ses succès, aux couronnes de fleurs, aux femmes souriantes, au souffle si doux de la première brise de gloire. Pouvait-il, quand il voyait s'enfuir ainsi tous les biens de la terre, ne pas essayer, au moins, quelques tentatives de foi? M. Meissner semble vouloir le défendre, comme d'une superstition, d'être revenu à une sorte de christianisme encore trop incertain et de s'être rattaché, ne fût-ce que par intervalle, à la foi en un Dieu, distinct du monde. Si c'est là une superstition, les poètes de la trempe de Heine ne peuvent jamais se vanter, grâce au ciel, d'en être complétement à l'abri. Ses écrits, les conversations que reproduit M. Meissner, portent la trace non équivoque des combats qu'il livra pour ressaisir son Dieu. Dieu lui échappa, ou plutôt il fut incapable d'accomplir le suprême effort de se reposer définitivement en lui. Sa dernière poésie est une profession assez peu déguisée d'athéisme; qu'on se figure les *Dieux païens* de Schiller, moins la fantaisie et la grâce du sentiment, moins le talent même, qui finit, lui aussi, ami infidèle comme les autres, par abandonner Heine. L'un de ses derniers mots termina les combats de son âme par une raillerie où l'on aimerait au moins à ne rien voir de sinistre. On lui deman-

Digitized by Google

dait s'il s'était réconcilié avec Dieu : « Bah! dit-il. Il me pardonnera. C'est son métier. » Il mourut le lendemain.

Le livre de M. Meissner ne devrait, ce semble, nous laisser qu'une impression de malaise; il se lit, au contraire, avec un charme qui, de la première page à la dernière, ne faiblit point. C'est l'image de la mort, mais avec des guirlandes de roses et de violettes. L'imagination de M. Meissner, son esprit plein de finesse, la tendre admiration qu'il a vouée à Henri Heine, son art, attirent et retiennent le lecteur. Ce qu'il y a de triste dans les dernières années de Heine, ce qu'il y a de désolant dans le spectacle de cette ironie incessante qu'il n'a été donné à rien, pas même à la mort, de fatiguer, s'efface et disparaît presque à nos yeux, tant l'auteur met adroitement en relief les grâces d'esprit et de langage, la douce malice, la riante poésie que Henri Heine savait encore retrouver par moments, et, plus que tout, cette fermeté sur soi-même et cet héroïsme à endurer les plus cruelles souffrances qui paraît incroyable, quand on songe que rien ne le soutenait. On remarquera la comparaison ingénieuse que M. Meissner fait de Heine avec Rousseau, l'un, esprit français parmi les Allemands, l'autre, âme allemande parmi les Français. On s'arrêtera sur ces belles pages, où il cherche à expliquer comment ont tour à tour avorté tant de poètes, qui promettaient d'être l'honneur de son pays, bien que l'explication, par la faute de ses idées philosophiques, paraisse incomplète. Les anecdotes qu'il a semées en grand nombre dans son livre offrent toutes un intérêt piquant; elles nous délassent, en quelque sorte, des douleurs de Heine. Je n'en veux recueillir ici qu'une seule, qui prouve, une fois de plus, combien l'histoire ressemble à un conte des *Mille et une nuits*.

Le 7 avril 1847, Meissner assista avec Heine au banquet que les disciples du Phalanstère célébraient annuellement en l'honneur de Fourier. Discours enthousiastes, fraternité chaleureuse, rêves splendides, rien n'y manqua. On but, on chanta des hymnes, on célébra avec ivresse le nom de Fourier, on se prodigua les témoignages d'amitié virile. On fut heureux quelques heures par l'imagination, sans se douter qu'on le fût, ni que le bonheur, vers lequel on s'élançait dans l'avenir, on le goûtât dans le présent, fragile et rapide comme est tout bonheur ici-bas. Lorsqu'on se sépara, le visage radieux, le cœur inondé d'une joie pure, pour rentrer dans la monotonie de la vie bourgeoise, Heine et Meissner tombèrent en sortant sur une façon de citadin bourru qui, les pieds dans la boue, regardait dédaigneusement défiler ces figures illuminées d'un reflet céleste, apostrophait l'un, se moquait de l'autre, parlait bon sens à la façon d'un garde national et déclamait, avec force gestes, contre les prophètes mystiques en général et saint Fourier en particulier. Il était trapu et ramassé; il avait le front large, il portait lunettes. Ses yeux lançaient des flammes pendant que sa bouche blasphémait les dieux. Ce n'était pas M. Thiers, c'était P.-J. Proudhon, le diable, disait Heine tout à coup rafraîchi par un seul mot de lui de tant de tirades brûlantes, l'Antechrist de la religion nouvelle, l'ange révolté qui avait, sans en rien dire, mangé la pomme du Paradis phalanstérien, et qui connaissait maintenant, mieux

Digitized by Google

que Fourier lui-même, le bien et le mal, le fort et le faible du monde idéal créé par Fourier. Ainsi s'inscrivait d'avance en caractères de feu sur les murs du Phalanstère le foudroyant *Mané Thecel Pharès*, qui devait s'appeler un jour : *Lettre à Victor Considérant.* J.-J. Weiss.

Histoire des grands Panetiers de Normandie et du Franc-Fief de la grande Paneterie, par le marquis de Belbeuf, in-8°. 1856.

La Normandie, cette terre classique de l'archéologie, a rencontré, de tout temps et en tous pays, de fervents admirateurs ; chez les Normands surtout, cette admiration s'élève à la hauteur d'un véritable culte non moins éclairé que pieux, bien supérieur à cet amour purement instinctif du pays natal, sentiment respectable sans doute, mais souvent aveugle, qu'un de nos anciens proverbes ruraux traduisait par cette gracieuse image :

A chascun oisel son nid li est biau.

Et comment n'inspirerait-elle pas à ses enfants un sentiment de légitime orgueil, cette patrie normande si riche en grands hommes et en grands souvenirs ? Les roses d'or de sa couronne ducale sont tombées une à une devant les fleurs de lis de France ; la capitale de Rollon n'est plus, il est vrai, que le chef-lieu d'un département ; la féodale Normandie a noblement abdiqué au profit de la puissante unité française ; mais elle a précieusement conservé ses glorieuses archives, ses châteaux en ruines, ses antiques abbayes, ses cathédrales gothiques : Notre-Dame, Saint-Ouen, Jumiéges, Fontenelle, Saint-Etienne de Caen, Arques, Château-Gaillard ! Pages sublimes où les siècles passés ont buriné son histoire.

Les travaux pleins d'intérêt de la Société des antiquaires de Normandie, et de tant de savants archéologues, nous permettent de déchiffrer plus facilement aujourd'hui ce grand livre du passé dont chaque jour menace d'effacer une syllabe ! Prévoyant le moment où les ruines elles-mêmes disparaîtront de la surface du sol, tous les hommes de cœur et d'érudition s'empressent de recueillir les matériaux à l'aide desquels on pourra élever à la patrie commune un monument plus durable que les flèches dentelées des églises ou les donjons crénelés des châteaux. C'est évidemment dans ce but, et pour apporter sa pierre à ce noble édifice, que le marquis de Belbeuf vient de publier l'*Histoire des grands Panetiers de Normandie.*

Propriétaire de la terre de Goui, ancien franc-fief héréditaire de la grande Paneterie, que le roi Louis XV incorpora au marquisat de Belbeuf, l'auteur de ce livre se trouve aujourd'hui possesseur des riches et curieuses archives de cet antique domaine. Cette précieuse collection ne pouvait tomber en de meilleures mains. M. de Belbeuf qui, au mérite supérieur auquel il doit la haute position qu'il occupe dans la magistrature et dans l'Etat, joint les goûts littéraires et une véritable érudition, a compris qu'il était responsable vis-à-vis des siècles à venir du dépôt des siècles passés. En classant, avec tout le soin qu'ils méritent, ces nombreux documents qui remontent au delà du XIIIe siècle, il en a extrait le livre qui nous occupe : attrayant tableau des mœurs du moyen âge, étude pleine d'intérêt où abondent les

Digitized by Google

chartes antiques, les pièces inédites ou peu connues, encadrées et rehaussées par des aperçus où l'élégance de la forme vient s'ajouter à la maturité du fond.

Pour mettre nos lecteurs à même de contrôler ce que nous avançons, nous ne pouvons mieux faire que de citer d'abord quelques lignes où l'auteur apprécie, en peu de mots, la politique de Philippe-Auguste, ce prince législateur et guerrier qui organisa la *France féodale* en attendant que ses successeurs pussent organiser la *France monarchique*.

« Nous arrivons à l'époque où la Normandie va changer de maîtres. Philippe-Auguste réunit, en 1204, ce duché à la couronne. La conquête de Rollon, le traité de Saint-Clair-sur-Epte, arraché à la faiblesse par la violence, tout va disparaître. Que se passera-t-il dans ce pays devenu désormais une province? Il semble que les grands officiers du roi de France remplaceront de plein droit ceux du duché, et qu'il ne sera plus désormais question de ceux-ci.

» Philippe-Auguste n'agit pas de cette manière; il a trop de prudence et de sagesse pour détruire tout ce qui existait en Normandie avant sa conquête. Il sait combien les Normands sont attachés à leur ancien duché, combien ils étaient fiers de former un Etat à part et indépendant; il ménagera leur susceptibilité pour se les attacher davantage.

» Les ducs de Normandie étaient en même temps rois d'Angleterre, pourquoi le roi de France ne serait-il pas aussi duc de Normandie? Il viendra tenir sa cour dans son duché, comme faisaient les rois d'Angleterre; il habitera les châteaux de Rouen, de Caen, de Montfort-sur-Rille et d'autres encore disposés à le recevoir. Là, environné des grands officiers du duché, il appellera les Normands auprès de sa personne.

» La politique du roi de France se montre, dans toutes les circonstances, dirigée par le même esprit de conservation pour ne pas mécontenter les grands et le peuple... »

Nous n'entreprendrons pas d'analyser après M. de Belbeuf l'histoire du *franc-fief de la Paneterie de Normandie, tenu nuement du duc de Normandie* d'abord, et plus tard *du roi de France, par un plein fief de haubert, à cause de la vicomté de Rouen.* Tous ceux qu'intéressent les antiquités nationales voudront suivre, dans cet excellent Mémoire, les diverses phases par lesquelles passèrent la terre de Goui et la charge de grand panetier qui en dépendait, pour arriver d'Audoin de Malpalu, qui les possédait au XIIe siècle, à J.-P. Prosper Godart, marquis de Belbeuf, qui, le dernier, porta le titre et exerça les fonctions de grand panetier de Normandie. Nous ne pouvons cependant nous dispenser de mentionner deux faits, trop caractéristiques pour être passés sous silence.

Sous le règne de saint Louis, nous trouvons le fief de la Grande-Paneterie entre les mains de *noble homme M. Lorens, le chambellan chevalier*, qui remplit pieusement, auprès de l'abbé de Saint-Ouen, des fonctions dont s'effaroucherait certainement la susceptibilité du moindre bourgeois de nos jours :

« A moins qu'il ne justifie d'une maladie et d'une impossibilité réelles, il sera tenu, *trois fois par an*, les jours de Pâques, de Noël et de la fête

Digitized by Google

de Saint-Ouen, de *servir l'abbé toute la journée, matin et soir*, soit au réfectoire, soit dans sa chambre; il n'aura même pas l'honneur de dîner à sa table, il faudra qu'il se contente de prendre son repas *cum armigeris*. Il assistera aux processions *un bâton à la main*, pour écarter le peuple, s'il veut s'approcher de trop près du clergé. »

Il est vrai que plus tard, un des successeurs du bon Laurent dans les dignités et prérogatives attachées au fief de Goui, Jacques Dumoncel, fera payer aux moines de Saint-Ouen la chrétienne humilité de son prédécesseur, en chassant injurieusement les pêcheurs de l'abbaye qui osaient jeter leurs filets au delà des limites fixées par lui, et en répondant fièrement à ceux qui le menaçaient de la juridiction de l'abbé : « Je ne reconnais d'autre juge que mon épée. »

Plus loin, l'auteur énumère, d'après une charte latine fort curieuse, les droits et priviléges que confère, à celui qui en est revêtu, le titre de grand panetier de Normandie. Nous pourrions citer le texte même de cette charte, mais nos lecteurs, et surtout nos lectrices, nous sauront gré de remplacer le latin barbare du XIIe siècle par le français élégant et coloré de M. de Belbeuf.

Il s'agit d'un bon bourgeois de Rouen, *honorable homme*, Jacques Duhamel, qui vient d'acquérir, en 1565, le fief de la Grande-Paneterie :

« Jacques Duhamel était un personnage considérable à Rouen. On le voit en 1567 consul, et en 1569 prieur des marchands de cette ville.

» Voilà cet honnête commerçant devenu tout à coup un grand seigneur; il est grand panetier de Normandie; il aura l'honneur de servir le roi en cette qualité quand il plaira au monarque de venir dans la cité.

» Il aura à la cour son pain, son vin et des mets aussi délicats que ceux qui seront servis sur la table des chevaliers. Il pourra en même temps nourrir son valet, car il recevra chaque jour un mets moins bon que les autres, dit *despensable*.

» Il aura à remplir une fonction bien délicate : il lui incombe de faire venir à Rouen les provisions nécessaires pendant le séjour du prince; il est sans doute trop pénétré du cas que le roi fait de la ville de Rouen pour supposer que le monarque n'y fera pas un long séjour; mais s'il ne reste que vingt-quatre heures dans sa bonne ville de Rouen, que ne dira-t-on pas du grand panetier? C'est le roi qui paie tout sur sa cassette, et cependant il pourra transporter en son château de Goui tout le demeurant du pain et de la farine, après le départ du roi; le pas est, comme on le voit, très glissant.

» Il a droit à un colombier à pied, qu'il va bâtir immédiatement, l'ancien étant tombé en ruines, et, *comme à plein fief de haubert appartient*, c'est-à-dire avec des *bullins* jusqu'au rez-de-chaussée.

» Il va avoir un franc bateau sur la rivière de Seine, avec le droit de pêcher, depuis *l'eau du Becquet jusqu'à la Bouille*, sans payer de droits au roi; son bateau passe avant tous les autres; il prime même ceux qui ont obtenu du roi le privilége de la pêche après en avoir payé des droits élevés. Le premier coup de filet lui appartient; il est très important pour la pêche de l'alose et pour se rendre maître du banc de l'excellent petit

Digitized by Google

poisson nommé éperlan, lorsqu'il remonte la rivière venant de la mer.

» Il pourra faire valoir le droit de moudre son blé aux moulins de Rouen sans payer les frais de mouture; il ne paiera pas d'impôts pour ses terres; il aura le droit, en sa qualité de *franc jugeur*, dans les forêts de Rouvrai et de Roumarre, de prendre *pour sa comparence* vingt sous tournois ou quatre porcs à son choix; il aura, ce jour-là, *franchement à dîner*. Un bon repas une fois par an n'est pas à dédaigner; il rapportera à sa femme et à sa fille, un chapeau de roses. Il n'ira jamais à la guerre, étant exempt du ban et de l'arrière ban.

» Il pourra voyager sans frais, car il aura le droit *de passer et de repasser, tant sur la terre que sur la mer, avec gens et chevaux, par tous ports et passages, tant par eau que par terre, en quelque lieu et quand bon lui semblera, sans payer aucun tribut ni péage*. Il n'aura qu'une seule chose à dire : *Je suis le grand panetier de Normandie, laissez-moi passer sans payer*.

» Il a son chauffage dans les forêts de Roumarre et de Rouvrai, et des bois de charpente pour réparer les bâtiments de son manoir.

» Enfin, et pour terminer, voici un autre privilége qui, au premier abord, paraît bien dangereux pour les demoiselles du fief de la Grande-Paneterie, mais qui heureusement se réduira à peu de chose. Je m'empresse de rassurer mes lecteurs, il aura droit *au regard de mariage*!... »

Nous espérons que nos lecteurs voudront bien se rassurer sur la parole de M. de Belbeuf. L'espace nous manque, et nous abandonnerons cet honnête Duhamel, mort, hélas! sans postérité, pour nous occuper d'un plus gros seigneur encore, le roi Henri IV en personne, ou plutôt le *Béarnais*, qui, forcé de conquérir son royaume, vint demander, en 1592, l'hospitalité à Beuve d'Aurai, châtelain de Goui. Ce prince, obligé de lever le siége de Rouen, établit pendant six jours son camp à Goui. De là, il adressa, au duc de Nevers et à messieurs de Poyaune et de Beuvron, des lettres que l'auteur a pris soin de reproduire. « Pendant ces six jours, dit M. de Belbeuf, le petit village de Goui fut le sanctuaire de la monarchie française et de la légitimité. »

Le livre de M. de Belbeuf, petit de volume, mais gros de faits, riche surtout en documents originaux du plus puissant intérêt, n'a, selon nous, qu'un seul défaut, dû peut-être à un excès de modestie. Au lieu de grouper dans un appendice tous les titres empruntés, soit aux archives de Belbeuf, soit aux bibliothèques publiques de Paris et de Rouen, soit aux archives de l'empire, l'auteur les a fait entrer dans le corps même de l'ouvrage, et il semble ne prendre la parole que pour classer, éclaircir ou développer les pièces qu'il publie. M. de Belbeuf nous paraît digne cependant du rôle brillant d'historien plutôt que du rôle modeste de commentateur. Les quelques passages que nous avons cités, et bien d'autres encore que nous n'avons pu mentionner, nous font vivement regretter qu'il n'ait pas cru devoir adopter un cadre plus vaste et donner à son travail les proportions d'une grande étude historique. JULES COUSIN.

Digitized by Google

Les Comédies d'Aristophane, traduites en français par M. ARTAUD, 4e édition, 2 vol. in-12. Paris, Didot. 1856.

M. Artaud vient de publier la quatrième édition de sa traduction des comédies d'Aristophane. Cette traduction, dont le mérite est déjà consacré par le succès, se recommande par des qualités essentielles. Elle est fidèle, ce qui est une exception dans les traductions d'auteurs anciens, où l'on se contente trop facilement de l'à peu près; elle est française, qualité qui n'exclut pas l'exactitude, mais pour laquelle il faut un talent particulier. Celle du P. Brumoy, effort de patience et de travail, est bien inférieure pour la forme littéraire et quelquefois même pour l'intelligence du texte grec, au travail de M. Artaud. C'est du grec travesti, et même ce n'est souvent pas du grec. Car être grec en français n'est pas fort difficile; je dirai même que c'est le péché que l'on peut reprocher à quelques traducteurs; mais être français sans cesser d'être grec, je le donne à bien des habiles qui n'y réussiront pas complètement. On rencontre toujours, en effet, en traduisant, ces difficultés de langage, ces idiotismes, ces assonnances, ces rapprochements de mots qui ne peuvent trouver ni leur valeur ni leur équivalent dans la langue du traducteur. Aristophane, qui parle cette langue populaire de l'ἀγόρα, cette vraie langue grecque dont il est le seul modèle, offrait donc mille difficultés de ce genre, et sa pensée est souvent si fine, si tranchante, que le fil s'en émousse facilement, quelque délicate que soit la main qui le touche. Nous n'avons que des éloges à donner à M. Artaud, il a vaincu ou tourné la difficulté; et quand il ne peut traduire, il y renonce et l'avoue franchement, ne donne pas d'équivalent et laisse le passage en blanc ou donne une note explicative.

La fidélité et la correction ne sont que les qualités matérielles; pour y réussir, il suffit d'être un bon ouvrier en grec et en français. Mais je veux surtout parler ici de la partie historique et critique de l'ouvrage qui nous occupe et dont le mérite consiste dans une étude consciencieuse et une connaissance parfaite des mœurs, de la politique, de la littérature et du caractère du peuple grec au temps du poète Aristophane.

Aucune des connaissances nécessaires pour jeter du jour sur toutes ces questions, n'a échappé à M. Artaud. Dans des notices dont l'intérêt justifie la longueur, le traducteur trace nettement et sans embarras le tableau et le plan de la pièce, en fait l'historique et l'enchaîne avec un art d'érudition très instructive, aux événements de la politique contemporaine, aux phases de la vie commune, aux questions littéraires et de mœurs publiques. Nous aimons à le croire, comme nous, les lecteurs d'Aristophane dans le texte grec, sauront bon gré à M. Artaud d'avoir consacré en tête de chaque pièce plusieurs pages à des explications devenues de jour en jour plus nécessaires et plus indispensables, à mesure que l'on s'éloigne de ces temps et que la nuit se fait dans le passé des Grecs.

Les arguments stériles et secs des pièces grecques, composées le plus souvent comme des notes, par des grammairiens ou des scholiastes de l'école d'Alexandrie, peuvent nous donner par hasard quelques éclaircissements sur la date probable de la représentation, des noms d'acteurs, de

Digitized by Google

chorèges; mais ils n'instruisent pas toujours de ce que l'on aime cependant savoir avant d'entendre parler les personnages, c'est-à-dire des pays, des temps, des mœurs, des esprits avec lesquels on va se trouver. Et c'est ce qui nous fait aimer les prologues antiques. Or, les pièces d'Aristophane n'ont pas de prologues; et la parabase, qui forme toujours le fond sérieux, serait difficile à comprendre sans une explication détaillée.

Là ne s'est pas bornée l'œuvre du traducteur; car là ne se bornaient pas les besoins et les exigences du lecteur. A chaque pas, on se trouve arrêté dans Aristophane par un mot, une figure, une allusion dont le sens échappe, dont l'allégorie peut quelquefois tromper. Jetez aussitôt un regard au bas de la page, et, dans des scholies heureusement choisies et bien ménagées, vous trouverez le sens de l'énigme.

Dindorf avait *compilé*, *compilé*, *compilé*, et amassé trois volumes de scholies; je doute que l'on puisse faire un volume de celles que l'on trouvera dans les deux tomes de la traduction de M. Artaud; mais à coup sûr le choix heureux et discret qu'il en a fait ne permet pas d'espérer qu'il ait laissé des points en litige sans éclaircissements, et je ne crois pas que l'on trouve à glaner après lui dans Dindorf, à moins que l'on n'aime les élucubrations de l'esprit profond du philologue allemand, que nous abandonnons, pour notre part, à ceux qui discutent sur un mot, une lettre, un accent, dans des pages entières; nous ne voulons pas en médire, car leurs lumières nous sont souvent fort utiles, mais qu'ils nous permettent de leur avouer qu'ils allument quelquefois leur lanterne en plein jour.

Dans ces notes au bas des pages sont rejetées les *pudenda verba*, dont Aristophane est, comme son siècle grossier, si fâcheusement prodigue; car il faut avouer que les mœurs athéniennes et le goût étaient bien faciles et peu délicats pour supporter la représentation de tableaux aussi repoussants que celui des Athéniens dans Lysistrata, par exemple, et ces paroles si graveleuses, si nauséabondes qu'autorisait la licence de cette époque. La chasteté ne fut jamais la vertu des Grecs au temps d'Aristophane, et quoiqu'elle ne soit pas non plus la vertu dominante de nos théâtres, surtout de nos scènes populaires, on ne peut sans rougir aborder la traduction de certains passages, et M. Artaud ne l'a pas faite en français, mais il la donne en latin ou en italien; c'est *parler en paraboles afin que tous ne comprennent point*.

Aristophane est un poète de l'ἀγορά, un pamphlétaire enhardi par l'impunité de la liberté de son temps : il dit tout ce qu'il pense; il joue tous ceux qui le blessent ou le choquent, et quand il ne peut trouver un acteur qui se charge du rôle de Cléon, il monte lui-même sur le théâtre, se grime pour ressembler au personnage, à peu près comme Molière en agissait avec Cotin et d'autres. Son style, c'est celui de la liberté, ses goûts ceux du peuple; ses expressions, du terroir athénien, alertes, piquantes, aux saillies vives, aux figures énergiques : les mœurs y sont celles d'un peuple grossier et sans éducation morale, pour qui l'on a inventé pourtant le mot atticisme.

ERNEST MÉZIÈRES.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1857.

I

Les affaires d'Angleterre ont excité, dans ces dernières semaines, le plus légitime intérêt, tant par l'importance qu'elles offraient en elles-mêmes, que par les grandes luttes oratoires qu'elles ont provoquées et par les conséquences qu'elles sont de nature à entraîner. Lord Palmerston a succombé sous un vote qui a réuni lord J. Russel, sir J. Graham, M. Disraéli, M. Gladstone et M. Cobden; il a répondu à ce vote par la dissolution du Parlement. On se demande si cette majorité, composée d'éléments trop disparates pour espérer de retenir elle-même longtemps le pouvoir, a prétendu condamner la conduite des agents anglais en Chine, ou si, dominée par des considérations plus larges, elle a voulu condamner l'ensemble de la politique extérieure du premier ministre.

Quoi qu'il en soit, il n'a été ni conforme aux traditions parlementaires de la Grande-Bretagne, ni même sans dangers pour les grands intérêts de commerce et de civilisation engagés en Chine, de choisir, pour renverser le cabinet, une question de cette nature.

Il est préférable pour lord Palmerston que cet échec ne soit pas la suite d'un débat sur les affaires intérieures. L'opinion ne paraît pas, quant à présent, avoir sanctionné le rôle du Parlement. Les manifestations de la Cité, celles des provinces, l'appui des grands journaux, si influents dans le royaume, et tant d'autres indices favorables, ne suffisent cependant pas pour faire apprécier, d'une manière certaine, le résultat des élections; mais nous n'attendrons pas l'événement pour exprimer nos sympathies pour la destinée politique d'un homme dont le nom restera attaché au souvenir de l'alliance anglo-française dans la dernière guerre.

La Conférence diplomatique, réunie au ministère des affaires étrangères pour le règlement de la question de Neufchâtel, s'est ajournée après avoir tenu deux séances; il y a tout lieu d'espérer qu'elle ne tardera pas à se réunir de nouveau. Nous ne savons rien de positif sur ce qui a pu être décidé jusqu'à présent dans cette assemblée, et il nous paraît impossible que d'autres puissent être, à cet égard, mieux informés que nous, les plé-

Digitized by Google

nipotentiaires s'étant engagés d'honneur à garder le secret sur les délibérations; mais ce dont nous sommes bien assurés, c'est que les journaux en général ont donné une très fausse interprétation à l'absence du ministre de Prusse lors de la première séance. Nous croyons que cette absence s'explique tout naturellement par ce fait, que les plénipotentiaires de France, d'Angleterre, d'Autriche et de Russie, devant prendre pour base et pour point de départ de la négociation la renonciation entière du roi de Prusse à ses droits de souveraineté sur la principauté de Neufchâtel, il était tout simple que le plénipotentiaire de S. M. prussienne s'abstînt de prendre part à cette première délibération. Par un sentiment de convenance encore plus facile à apprécier, l'envoyé de la Suisse n'a pas été convoqué à cette première séance; il sera appelé dès qu'il s'agira de régler les détails mêmes de la question. Quant aux résultats qu'il est permis d'attendre des efforts de la Conférence, nous nous bornerons à servir d'écho à l'opinion générale en exprimant la presque certitude qu'ils seront conformes à l'intérêt général.

L'empereur François Joseph a quitté Milan : il a laissé en Lombardie, par la levée des sequestres, par l'amnistie, par la nomination de l'archiduc et par un ensemble de mesures, toutes sages et heureuses, des souvenirs qui ne s'effaceront pas : la haute noblesse et le peuple lui ont donné les témoignages les plus incontestables de leur vive reconnaissance; quelques boutades, quelques manifestations partielles de mauvais goût n'ont pas réussi à affaiblir ce noble et juste triomphe; et s'il est vrai que Sa Majesté ait dit qu'elle voulait faire des heureux et non des enthousiastes, nous croyons qu'elle a été plus loin qu'elle ne prétendait. Ecartons-nous de notre sujet, sans le quitter cependant, en ajoutant qu'il y a eu, de la part de l'Empereur, du tact et de la noblesse à ordonner l'érection, aux frais de l'Etat, de la statue de Napoléon qui se trouvait à l'Académie des Beaux-Arts, à Milan; Sa Majesté a voulu que cette statue ornât dorénavant le jardin public de cette ville.

L'Europe a eu peine à concilier cette grande et noble politique avec l'attitude prise tout à coup à l'égard de la Sardaigne : on regardait, au contraire, comme la conséquence prochaine et nécessaire des mesures arrêtées en faveur de la Lombardie, un rapprochement complet entre les deux cours; on savait que la France faisait, pour l'amener, les efforts les plus désintéressés; et c'est au moment où l'on comptait le plus sur le succès de ces démarches qu'intervint si malheureusement la note du comte Buol. Tout le monde connaît aujourd'hui les documents ainsi que la réponse très modérée qu'y a faite M. de Cavour. Nous ne nous y arrêterons pas : quelques articles de journaux justement méprisés à Turin comme à Vienne, et dont la presse autrichienne avait pris une assez éclatante revanche, quelques démonstrations nationales difficiles à prévenir dans un pays libre, ne méritaient pas un si grand éclat : c'étaient là, d'ailleurs, comme on l'a très bien remarqué, d'anciens griefs, ceux précisément que le cabinet des Tuileries s'efforçait, dans l'intérêt commun, de faire oublier.

Qu'en conclure? Faut-il considérer la note de l'Autriche comme un parti pris d'attaquer la Sardaigne, comme une vaine démonstration de force à

Digitized by Google

l'égard d'un Etat plus faible, comme l'indice d'une rupture complète? Nous ne le pensons pas; nous n'y voyons, quant à nous, que l'effet d'un premier mouvement d'irritation, encouragé par les insinuations malveillantes des partis extrêmes et une sorte de protestation tardive et intempestive qui, à nos yeux, n'avait plus sa raison d'être lorsqu'elle a été faite. Nous n'y voyons que le résultat d'un malentendu, et nous n'avons pas besoin de dire avec quel regret nous verrions que le différend eût d'autres suites.

La reine de Naples est accouchée, le 28 février, d'un enfant qui a reçu le nom de comte de Caltre-Girone. On espérait que le roi saisirait cette occasion bien naturelle de prendre l'initiative d'une grande mesure de clémence; mais cette attente, si souvent déçue, semblait devoir l'être une fois encore, Sa Majesté s'étant bornée à faire remise de peines légères encourues pour délits et contraventions. Cependant il paraît qu'on n'en restera pas là; on nous assure, en effet, et ce bruit nous arrive de toutes parts, que le roi serait disposé à donner à la convention Buschental la plus large application : ce serait, on se le rappelle, changer un état de captivité, dont les rigueurs sont connues, en un exil dans la Plata. Quatre cents condamnés auraient déjà, dit-on, accepté les conditions mises à leur bannissement, qui, pour eux, deviendrait une faveur. On veut voir, dans cette concession du roi de Naples, un premier pas fait vers le rétablissement des relations diplomatiques avec la France et l'Angleterre. Nous le désirons vivement; nous espérons aussi que la clémence du roi ne s'arrêtera pas à la mesure que nous venons d'indiquer, et qu'il y a eu, dans le maintien si longtemps prolongé d'un système de rigueur, un sentiment d'amour-propre exagéré plus qu'un défaut de générosité.

L'article du *Moniteur* sur l'union des Principautés a produit dans ces provinces une immense sensation, et les populations ont senti que des droits aussi solennels, reconnnus et appuyés par la France, ne pouvaient être fictifs, et qu'ils étaient très sérieusement appelés à se prononcer librement tant sur les besoins administratifs de leur pays que sur la question de l'union ou de l'isolement de chacune des deux provinces.

C'est dans ces dispositions que les trouveront les deux commissaires de la Porte, Kabouli Effendi et Kiamil Bey, qui ont dû partir définitivement le 21 février pour Bukarest et Yassi. Les caïmacans procéderont, dès leur arrivée, aux opérations préparatoires, et, sauf des incidents qu'on ne saurait prévoir, il est probable que les élections seront terminées dans le courant d'avril.

On nous assure que les plaintes portées contre la conduite des caïmacans et qui n'étaient d'ailleurs que trop fondées, ont été prises en grande considération à Constantinople, et que, sans aller jusqu'à supprimer les caïmacanis, comme le demandent les boyards, la Porte est sincèrement disposée à laisser aux élections un caractère parfaitement libre et national et à en accepter toutes les conséquences. Il y aurait d'ailleurs une nouvelle et très forte raison de compter sur un résultat favorable à l'union, s'il est vrai, comme l'annoncent les journaux allemands, que l'Angleterre paraît définitivement résolue à se déclarer pour l'union. Nous ne serions pas surpris de voir le gouvernement de Sa Majesté Britannique se prononcer dans ce

Digitized by Google

sens. Ce qui nous étonne davantage, c'est qu'en donnant cette information, quelques journaux affectent d'y voir, de la part de l'Angleterre, un changement d'opinion. Il serait plus juste de dire que le cabinet de Londres, incertain jusqu'à présent du parti qu'il devait adopter, a enfin pris une décision. Car jamais, que nous sachions, ni lord Palmerston ni lord Clarendon ne se sont prononcés au Parlement contre les partisans de l'union : ils se sont bornés à réserver leur opinion.

Nous voudrions pouvoir espérer que l'Autriche se déclarât également dans le même sens, et nous attacherions un grand intérêt à voir se perpétuer dans toutes les questions considérables cette entente des puissances, à laquelle on a dû le traité de Paris, et qui peut seule conserver à l'Europe la sécurité dont elle a besoin à la suite d'une crise qui, pour avoir eu peu de durée, n'en a pas moins été une des plus violentes que l'on ait jamais traversées.

Le gouvernement ottoman est en ce moment occupé d'une question financière très importante. On sait que la Porte ayant fait appel aux capitaux étrangers pour établir une banque à Constantinople, M. Wilkins en a obtenu la concession, sur le refus de ses concurrents : il s'agit aujourd'hui de sanctionner définitivement l'institution de cette banque. Mais si, comme on l'assure, les statuts primitifs en ont été modifiés depuis la concession et assez complètement pour dénaturer le caractère de l'institution et pour donner ainsi, après coup, à M. Wilkins, des priviléges et des avantages dont il n'a été nullement question dans le principe, les capitalistes étrangers ont le droit de se plaindre de la faveur faite au concessionnaire : ils sont fondés à demander que la Porte leur fasse un nouvel appel, avant de ratifier le contrat, car on ne saurait raisonnablement leur opposer un refus qui portait sur des conditions tout à fait différentes de celles qui leur ont été présentées. Nous espérons que, dans cette occasion, les ministres de la Porte se décideront d'après les principes de l'équité et du bon sens, et que, sans porter aucun préjudice à M. Wilkins, ils ne voudront pas se priver, par une injuste exclusion, du concours de capitalistes étrangers qui ont cru pouvoir compter sur leur loyauté.

On calcule que l'évacuation du territoire grec a dû être complètement terminée du 25 au 30 février : il est rare qu'une occupation étrangère, surtout aussi prolongée, laisse dans un pays les souvenirs, les traces et nous osons le dire, sans crainte d'être démentis, les regrets que celle des deux puissances y aura laissés.

La grande majorité des Grecs a abandonné aux déclamateurs le soin de se plaindre d'une mesure dont on savait bien que la nation n'avait rien à redouter. Les résultats sont là aujourd'hui pour justifier cette confiance. Les constructions importantes faites par nos troupes et qui ont donné au port et à la ville un aspect presque européen, l'esprit d'ordre et de discipline qui anime nos soldats, et dont l'exemple a réagi sur les populations; la juste sécurité que leur présence a inspirée au commerce; la surveillance toute nouvelle et très active qu'elle a permis d'opposer à un brigandage qui faisait le fléau et la honte du pays, les sommes considérables que le séjour des forces étrangères nombreuses et de nos escadres a répandues

Digitized by Google

jusque dans les provinces, tels sont les avantages que la Grèce a retirés d'une expédition qui n'a coûté que des sacrifices aux gouvernements qui l'ont entreprise. Et que pouvait-elle attendre de différent de la présence d'une armée amie, protectrice, et dont on peut dire véritablement qu'elle est venue continuer et consolider à Athènes cette œuvre de civilisation que les puissances, et particulièrement la France et l'Angleterre, ont commencée le jour même de la formation du royaume hellénique.

Nous ne parlerons que pour mémoire de la note agressive, lue au Sénat par M. Rangabé, qui semble avoir voulu fournir à ses adversaires l'occasion d'énumérer et de célébrer les services considérables que les puissances n'ont cessé de rendre à la Grèce; nous le félicitons et nous le plaignons en même temps du parti qu'il a dû prendre de se désister de l'étrange opinion qu'il avait exprimée.

Les espérances que nous faisions concevoir dans notre dernière chronique, sur le prochain arrangement du différend anglo-persan, se sont heureusement réalisées. En effet, lord Cowley et Ferrukh-Khan ont signé, le 4 mars, un traité qui met fin au conflit actuel, et qui a été envoyé immédiatement à Téhéran, pour y être soumis à la ratification du shah. Les dispositions de ce traité sont bien à peu près celles que nous avions annoncées, et il ne nous reste qu'à confirmer et à compléter les premières informations que nous avons données à nos lecteurs.

La Perse renonce aux prétentions qu'elle avait élevées à la souveraineté de l'Afghanistan, et elle s'engage à évacuer Hérat. De son côté, l'Angleterre s'oblige à restituer le territoire persan et les îles qui en dépendent, de telle manière que le départ de l'armée britannique s'effectue, au plus tard, dans les trois mois qui suivront l'évacuation d'Hérat et le retour de la légation anglaise à Téhéran. Il est convenu que l'Angleterre jouira, en Perse, du traitement de la nation la plus favorisée, tant en ce qui concerne les consuls qu'en ce qui touche aux transactions de commerce. Il est institué une commission mixte pour procéder à la liquidation des réclamations des sujets anglais, encore pendantes. Le gouvernement de Sa Majesté Britannique renonce à accorder sa protection à tout individu qui ne prouverait pas régulièrement de la qualité de sujet anglais. Enfin, l'envoyé britannique sera reçu avec tous les honneurs dus au représentant d'une puissance amie.

Telles sont les principales stipulations de ce traité, parmi lesquelles nous remarquerons, comme les plus essentielles, la renonciation de la Perse à ses prétentions sur l'Afghanistan et le consentement de l'Angleterre à cesser d'accorder sa protection aux sujets du shah. Cette dernière stipulation surtout nous paraît atteindre le mal dans son principe : car l'ingérence des gouvernements étrangers dans les affaires intérieures d'un Etat, sous prétexte de protection à accorder à tel ou tel sujet, en supposant même qu'il pût en découler quelques avantages, doit être une cause constante de difficultés, et semble bien faite pour blesser les susceptibilités et même l'autorité du gouvernement plus faible qui est appelé à la supporter.

En comparant ces conditions si simples, si raisonnables, avec les prétentions émises de part et d'autre au commencement du débat, on n'est

Digitized by Google

pas étonné que les premières tentatives d'arrangement aient échoué et qu'il ait fallu, pour renouer les négociations, l'entremise toute conciliante d'un gouvernement qui semble avoir pris pour mission d'apaiser les graves contestations politiques qu'amène inévitablement le choc d'intérêts rivaux.

Nous ne doutons pas que le roi de Perse ne s'empresse de ratifier le traité dont nous venons d'exposer la teneur, et qui est, comme on peut en juger, de nature à répondre à toutes les espérances.

Nous ne terminerons pas sans féliciter le gouvernement de l'Empereur de la part qui lui revient dans l'heureuse solution de cette affaire. C'est un spectacle qui depuis longtemps n'avait pas frappé les yeux des nations, que celui d'un gouvernement s'étudiant, avec un désintéressement presqu'aussi rare dans la politique que dans les affaires privées, à raffermir et à répandre partout les bienfaits de la paix, à applanir les différends, à apaiser les discordes, et à faire triompher la modération et le bon droit.

Les nouvelles que nous recevons de la Chine datent du commencement de janvier et présentent un triste intérêt : la destruction des factoreries de Canton avait jeté les étrangers dans une juste consternation. L'amiral Seymour renonçait de plus en plus au rôle agressif pour rester sur la défensive. On sait que les rebelles se sont réunis aux Impériaux, et que plus de six cents joncques de guerre se trouvent dans la rivière de Canton. L'amiral attendait quelques renforts de Singapour, mais il est douteux que les dangers que les étrangers couraient également dans cette ville aient permis de les lui envoyer. A Hong-Kong, la panique était à son comble. Il y a eu une tentative générale d'empoisonnement, dont la famille de sir J. Bowring, entr'autres, a beaucoup souffert. Les Européens ont été forcés de s'organiser militairement et de fusiller tous les Chinois qui paraissent dans les rues après huit heures du soir.

Il est temps que les forces navales respectables envoyées de l'Inde et de l'Angleterre, et qui sont sans doute sur le point d'arriver à leur destination, viennent donner à l'amiral Seymour les moyens de reprendre l'offensive ou de traiter avec honneur. Quelles que soient les fautes qui ont pu être commises en Chine et qui ont placé les agents britanniques et leurs nationaux dans la position difficile où ils se trouvent, il n'y a, à nos yeux, qu'un sentiment possible en présence du danger qui les menace : c'est celui de l'espèce de solidarité qui doit rapprocher les gouvernements de l'Occident, dans toutes les occasions où les intérêts de la civilisation, de la religion et du commerce sont sérieusement menacés.

En expliquant dans notre dernière chronique comment le gouvernement espagnol avait été amené à préparer une expédition navale contre le Mexique, nous avons été les premiers à applaudir au parti extrême qu'il semblait disposé à prendre dans le cas où il ne serait pas donné de satisfaction convenable au sujet de la déplorable affaire de San-Vicente. Mais nous regrettons d'apprendre que M. Sorila, chargé d'affaires d'Espagne à Mexico, ait cru devoir rompre les relations diplomatiques d'une manière très précipitée sinon intempestive, et sans laisser même au gouvernement le temps nécessaire pour découvrir les auteurs du crime dont il poursuivait

Digitized by Google

la réparation. Avec plus de patience, il eût été en mesure d'annoncer à son gouvernement que dix-sept des coupables, sur trente, étaient déjà arrêtés sur l'ordre du président Comonfort, et qu'ils devaient même être transférés à Mexico, afin de mieux assurer le cours de la justice.

Nous croyons que c'est là un commencement de satisfaction encore insuffisant sans doute, mais dont on doit tenir compte. Il ne serait d'ailleurs ni juste ni habile de ne pas faire la part de la position très difficile dans laquelle se trouve le général Comonfort à l'égard de l'instigateur présumé du crime qu'il s'agit de punir : on ne pourrait sans imprudence le mettre dans une position telle qu'il ne vît d'autre moyen de salut que de recourir aux Etats-Unis. Ne parle-t-on pas déjà d'un traité qui serait une sorte de vente déguisée du Mexique? Nous pensons donc que, sans devoir sacrifier de sa dignité, le gouvernement de S. M. C. sentira la nécessité d'observer une mesure qui ne peut qu'ajouter du poids et de l'autorité aux trop justes réclamations que son droit et son devoir lui commandent de soutenir. Il se répand, au reste, et nous le croyons non sans fondement, que le général Belmonte, envoyé extraordinaire du Mexique à Londres, est arrivé à Paris, et nous accueillons avec plaisir l'espoir que sa présence pourrait aider à résoudre d'une manière satisfaisante des difficultés, très graves sans doute, mais qui sont cependant de celles qui peuvent se concilier.

S'il est difficile de distinguer au Pérou des partis proprement dits, il ne manque pas au moins de personnalités plus ou moins puissantes, plus ou moins heureuses qui en tiennent lieu et dont les rivalités suscitent de fréquentes insurrections. Nous avons à parler aujourd'hui du mouvement qui vient d'être dirigé, avec un certain succès, par le général Vivanco contre le général Costilla, président provisoire de la République. Les mouvements de ce genre nous intéressent plus qu'on ne pourrait croire au premier aperçu, en ce sens que, poursuivant auprès du gouvernement de cet Etat de nombreuses réclamations en faveur de ses nationaux, la France a besoin de trouver quelque consistance dans les administrations auxquelles elle a à s'adresser. D'ailleurs ces contrées étant occupées par un grand nombre de nos compatriotes, les troubles qui y éclatent et qui y sont invariablement accompagnés de pillages et de brigandages de toute sorte, viennent grossir la liste des griefs dont notre gouvernement est appelé à poursuivre la réparation. Enfin, une dernière considération non moins puissante que les précédentes, fait attacher en Europe, et surtout en France et en Angleterre, un certain degré d'intérêt aux affaires du Pérou, c'est l'exploitation du guano ou huano, que l'on tire aujourd'hui principalement des îles Chincha, et dont le commerce et l'agriculture craignent singulièrement de voir entraver l'exportation. Mais revenons au fait dont nous avons à entretenir nos lecteurs.

Vers la fin du mois de décembre de l'année dernière, le général Vivanco, dont nous venons de parler, s'empare, à Islay, de deux vapeurs de guerre et de la frégate l'*Apurimai*, s'arrête aux îles Chincha, en prend possession, remplace le gouverneur, se rend maître d'un vapeur du gouvernement, le laisse cependant en station après avoir changé son personnel, et paraît ensuite dans la rade de Callao, à la tête de cinq à six cents hommes de

Digitized by Google

troupes de débarquement. Il se livre alors une affaire assez vive entre lui et le général Costilla, mais elle n'est guères signalée que par la violation d'un accord fait par l'entremise des consuls de France et d'Angleterre et des officiers des deux marines, à l'effet de respecter la forteresse du Callao, qui abritait les magasins de la douane. Au reste, ce manque de foi, dont le général Costilla a pris l'initiative, n'a pas eu de suites sérieuses, et la manière dont on a accueilli les protestations de nos agents respectifs permet d'espérer que de semblables faits ne se renouvelleront pas.

A la suite de cette expédition sans résultat, le prétendant Vivanco, désespérant sans doute de fomenter une insurrection à Lima, part pour le Nord avec l'un des vapeurs dont nous avons parlé plus haut, le *Tumbes*, sur lequel il arbore son pavillon. D'autres navires, car il s'est à peu près emparé de toute la marine du pays, sont expédiés par lui, dans la même direction, avec 250 ou 300 hommes de troupes placés sous les ordres du maréchal La Fuente. On prétend que ce corps aurait reçu l'ordre de débarquer à Casma et de se porter sur Huaraz, tandis que Vivanco irait se montrer lui-même au nord de Trujello. Le but de ce plan serait de prendre entre deux feux cette dernière ville, capitale du département de la Libertad, occupée par le général Layseca qui y commande une division de 500 hommes.

On voit que le général Costilla est extrêmement menacé et de toutes parts ; il le sent très bien lui-même ; il attacherait surtout, avec raison, une grande importance à ressaisir sa marine ; aussi a-t-il promis jusqu'à 500,000 piastres à celui qui livrerait l'*Apurimai*. La seule force entière qui reste au général Costilla est dans l'appui de la Convention, avec laquelle il était cependant naguères en complet désaccord, mais qui, se sachant menacée de dissolution par Vivanco, s'est sincèrement rapprochée de lui et lui a accordé tous les moyens d'action dont elle dispose.

Quelles que soient, dans la situation actuelle des choses, les chances du général Vivanco, nous ne nous hasarderons pas à prédire l'issue de cette lutte, qui est engagée dans un pays tel, qu'il peut survenir, au moment décisif, de part ou d'autre, une défection qui change complétement la fortune respective des deux partis. Il nous est, toutefois, permis d'espérer qu'il ne résultera de ces fâcheux conflits aucun nouvel empêchement à ce qu'il soit fait droit aux réclamations déjà anciennes et nombreuses de nos nationaux, réclamations qui, si nous sommes bien informés, étaient aux dernières nouvelles sur le point d'être accueillies. Quant au commerce du guano, nous devons reconnaître qu'en s'emparant des îles Chincha, le général Vivanco a déclaré qu'il n'entraverait en rien l'exécution des engagements antérieurs pris par le gouvernement qu'il espère remplacer. Il paraît, en effet, que les chargements se font avec autant de régularité que jamais.

Dans l'Amérique centrale, rien d'aussi décisif qu'on pourrait le croire. Il est bien vrai que Walker est très vivement menacé, mais il est encore dans le pays, et aussi longtemps qu'on n'aura pas réussi à l'en expulser complétement, il lui arrivera, nous le craignons bien, de nouveaux renforts de New-York et de la Nouvelle-Orléans.

Digitized by Google

II

Un nouveau projet d'impôt, né, comme on aurait dit autrefois, de l'initiative parlementaire, a beaucoup préoccupé depuis quelque temps les hommes qui sont mêlés aux affaires de la Bourse, et aujourd'hui le nombre en est grand. Il s'agissait d'appeler les valeurs mobilières à partager avec le sol et ses produits, avec le commerce et la plupart des industries, les charges de l'Etat. Il pouvait en effet sembler injuste que le revenu souvent considérable que donnent les capitaux engagés dans certaines entreprises cotées au parquet, comme les actions de chemin de fer, fût par un privilége singulier exempté des charges fiscales qui pèsent sur presque tous les autres genres de revenus. Il fut un temps où l'argent ne se dirigeait qu'avec une regrettable timidité vers les grandes entreprises destinées à accroître la richesse du pays; il fallait se garder alors d'en rendre l'accès plus difficile en créant d'inopportunes barrières. Nous n'en sommes plus là; au contraire, le courant des affaires industrielles, d'abord lent et mesuré, a pris, depuis plusieurs années déjà, l'allure d'un torrent. L'agriculture a été délaissée pour des entreprises plus fructueuses; les petits capitaux eux-mêmes se sont mis à courir avec les gros la chance assurée des bons bénéfices. En un mot, on peut aujourd'hui tenter une répartition plus juste, sans craindre de diminuer l'élan de la fortune publique. C'est ce que le *parti des agriculteurs*, comme on nomme à la chambre ceux qui se sont faits les champions des intérêts agricoles, a réclamé, et ce dont le gouvernement de l'Empereur s'est particulièrement occupé dans cette dernière quinzaine. La difficulté était de savoir comment on s'y prendrait pour atteindre le revenu mobilier sans se livrer à l'inquisition sur les fortunes, sans porter atteinte à la liberté des transactions, au droit facile et rapide de transmission des titres. Trois séances du Conseil d'Etat, présidées par l'Empereur en personne, ont amené un résultat satisfaisant, qui, sans grever les valeurs mobilières d'un droit trop pesant, les appelle du moins à participer aux charges publiques. Après un rapport lumineux de M. le président de section Boinvillers, et un discours non moins remarquable de M. de Parieu, vice-président du Conseil, voici ce qui a été arrêté comme base du projet de loi qui sera soumis bientôt au Corps législatif : « Le droit porté dans la loi du 5 juin 1850 pour le timbre et la circulation des actions et obligations des compagnies, sera élevé de 5 cent. à 15 cent. pour 100 fr. du capital réel, réglé tous les trois ans sur le cours moyen. » Il n'y a donc rien de changé en quelque sorte à l'état de choses actuel, sinon la surélévation d'un droit déjà existant et auquel on est accoutumé. Ainsi s'évanouissent les vaines terreurs que la Bourse de Paris avait un moment conçues; ainsi se concilient tous les intérêts. Sans doute cette surélévation du droit de timbre ne détournera pas un centime du courant qui entraîne les capitaux vers les grandes associations industrielles, mais du moins les charges seront réparties avec plus d'égalité sur les différentes sources de revenu.

Le Corps législatif, ainsi que le Sénat, ont accueilli comme il le méri-

Digitized by Google

tait le projet de loi présenté par le gouvernement en faveur du duc de Malakoff. Des deux côtés, la pension héréditaire de 100,000 fr. a été votée. Cependant, il y a eu, de part et d'autres, des observations présentées; nous avons parlé déjà de celles qui ont été formulées dans les bureaux du Corps législatif et nous y avons répondu dans notre dernière chronique. Un point de vue nouveau s'est, dit-on, fait jour au Sénat; on aurait soulevé la question de savoir si, en principe, l'espèce d'apanage dont il s'agit n'était pas une violation du principe d'égalité inscrit dans la loi. Nous ne voyons pas, pour notre part, la corrélation de ces deux idées : en quoi une récompense nationale formulée pécuniairement attaque-t-elle le principe d'égalité ? Met-elle celui qui en est l'objet à l'abri des lois ? Lui confère-t-elle des immunités particulières? Lui attribue-t-elle des droits qui altèrent les droits d'autrui ? En aucune façon. Quelle distinction établit-elle donc? Une distinction de fortune. Mais alors pourquoi ne pas demander le nivellement absolu, et du même coup l'abolition de la propriété? Quand on parle de principes, il faut en mesurer toutes les conséquences logiques et craindre que les esprits absolus n'interviennent dans le débat pour en extraire tout ce qu'ils contiennent. Nous ne sommes pas assez loin encore des temps où l'on prêchait les théories excessives, pour qu'il soit bien dangereux de réagir en sens inverse dans la pratique; ce serait le contraire qui serait redoutable, si ces théories trouvaient jamais un appui chez les hommes éclairés et éminents qui composent les grands corps de l'Etat. Heureusement, il n'entre dans la pensée de personne de leur donner ce crédit, et si d'honorables susceptibilités peuvent, à un moment donné, porter quelques esprits chatouilleux à invoquer des principes absolus, on sait qu'ils seraient les premiers à en combattre au besoin les excès et les extrêmes conséquences.

III

Les deux théâtres français de la capitale ont donné, dans la quinzaine qui vient de s'écouler, chacun une pièce nouvelle qui se recommande, pour des raisons diverses, à l'attention de la critique. L'une est une comédie en quatre actes et en prose d'un homme qui n'avait pas encore écrit pour le théâtre, l'autre est un gros drame en cinq actes et en vers, d'un auteur très connu sur les scènes secondaires, où il a même obtenu, en certains jours, des succès contestés. Commençons par les vers.

Le drame que M. Ferdinand Dugué vient de faire représenter au théâtre de l'Odéon, appartient à une école surannée et perdue de réputation depuis que l'on s'est avisé de lui demander compte de ce qu'elle avait produit. Des mots sonores et creux, des paradoxes entés sur l'histoire, des passions modernes introduites dans le passé, des contre-vérités semées à pleines mains, des défauts de goût, des images fausses ou exagérées, l'étrangeté poursuivie sans relâche sous prétexte d'originalité, tels sont les caractères auxquels les ouvrages de cette école se reconnaissent; parfois un mot heureux, une expression énergique, une passion vigoureusement exprimée,

Digitized by Google

une saillie grossière, mais d'un franc comique, telles sont les qualités qui avaient un moment fait croire à son avenir. Tombée de M. Victor Hugo à M. Félix Pyat, elle est arrivée jusqu'à nous de chute en chute, et elle vient expirer aujourd'hui sur la scène de l'Odéon, champ de bataille naguère de ses premières victoires. Le nouveau drame de M. Ferdinand Dugué, *France de Simiers*, n'est qu'une détrempe du *Roi s'amuse* et d'*Ango;* les caractères de Charles-Quint et de François Ier y sont travestis suivant les us et coutumes romantiques; les deux souverains s'y disent des injures, les seigneurs de leurs cours n'y font que des platitudes ou des infamies, et pour obéir strictement aux lois du genre, le beau rôle est donné à un artiste orgueilleux et mal famé; Benvenuto Cellini est chargé de dire son fait à tout le monde, au roi qu'il moleste, à l'empereur qu'il méprise, aux courtisans qu'il accable d'outrages. Toujours pour obéir à ces lois inflexibles, le pouvoir sera avili, l'autorité conspuée, l'épisode prendra le dessus sur l'action principale, celle-ci ne marchera qu'à l'aide des plus choquantes invraisemblances et des plus singuliers moyens. Le père de France sera assassiné à son retour d'exil par des sbires de Charles-Quint; pourquoi? François Ier se le demande, mais « il y songera plus tard. » — Le vieux Simiers, bien qu'il ne soit pas mort, a rendu le dernier soupir dans les bras de Benvenuto et lui a recommandé sa fille. De quel moyen s'avise Benvenuto pour accomplir les volontés du mourant? Il se fait passer pour lui et se donne à France pour son père, supercherie niaise et qui devait conduire bientôt cet ingénieux personnage à reconnaître qu'il avait fait une sottise; supercherie sans motif, sans prétexte sérieux, sans excuse, mais sans laquelle aussi le drame n'existerait pas, ce qui serait dommage. Parlerons-nous de ce François Ier s'introduisant la nuit, furtivement, dans une maison qu'il ne connaît pas et où il n'est pas attendu, poussé par un désir de séduction dont le succès n'est pas même probable et qui ne pourrait se réaliser que par la plus odieuse violence? Parlerons-nous de Charles-Quint commettant exactement la même faute pour se donner la satisfaction de vaincre le roi de France en amour comme en politique, en séduction comme en bataille rangée? Dirons-nous les prouesses de ce roi descendant, visière baissée, dans l'arène pour y combattre un jeune étudiant, amoureux de France, et l'armer chevalier au sortir du champ-clos? Faut-il rappeler ce sculpteur qui va fondre son Jupiter dans une masure isolée, au fond de la forêt de Fontainebleau? cette vieille mère aveugle de Simiers, reconnaissant la voix de son fils dans celle de Benvenuto le Florentin, et se donnant le plaisir de répondre elle-même à toutes les questions scabreuses qu'elle lui pose? et cette jeune fille, éprise de l'art et courant le soir, au XVIe siècle, les rues de Paris, par amour pour la sculpture? et ce vieux Simiers, revenant à la vie au dernier acte, afin, probablement, de ne pas laisser de doute à Cellini sur la sottise qu'il a faite en empruntant le nom du moribond? Arrêtons-nous là : nous en avons dit assez pour faire comprendre que l'effort généreux de M. F. Dugué ne relèvera pas bien haut le drapeau tombé du romantisme, et qu'une cinquantaine de vers fortement frappés ne sauraient racheter les fautes radicales de son nouvel ouvrage.

Digitized by Google

La comédie, — je devrais dire le drame, — que le Théâtre-Français nous a donné sous le titre de *Fiammina*, emprunte son sujet à la vie réelle et nous transporte dans le monde présent, au milieu de douleurs senties, de plaies saignantes, de souffrances véritables.

Un peintre, plus tard devenu célèbre, Daniel Lambert, a épousé naguère en Italie, une cantatrice illustre pour sa beauté autant que pour son talent. Cette femme était une honnête femme sans doute, mais la passion de son art, ou, pour mieux dire, la passion du succès étreignait son cœur et n'y laissait guère de place pour tout autre sentiment. Elle donna un fils à son mari, puis, un jour, elle quitta le foyer de famille, enfant, époux, vie paisible et honnête, pour aller demander au public de nouvelles ovations, de nouvelles couronnes. Que devint-elle dans cette course triomphale par tous les théâtres de l'Italie? Elle éprouva tous les enivrements de la gloire; elle fut en butte à toutes les adulations, à toutes les séductions, à tous les enthousiasmes, ennemis dangereux de l'honneur des femmes, et, il est à peine nécessaire de le dire, elle succomba. Son mari ne l'a plus revue qu'une fois, trop tard. Le fils est devenu grand, il a vingt ans quand s'ouvre la comédie ; c'est un jeune homme accompli, parfaitement élevé, plein d'honneur et de courage. Un brillant mariage se prépare pour lui, et, pendant que son père achève le portrait de la jolie Mlle Laure Duchâteau, la fille d'un député mélomane, fort ami de M. Daniel Lambert, les deux jeunes gens discutent ensemble les articles du contrat, qui se réduisent pour eux à cette stipulation unique : « S'aimer beaucoup, s'aimer toujours. » L'avenir s'offre souriant aux rêves des deux jeunes gens, et leurs pères eux-mêmes se complaisent dans le spectacle de ce bonheur si pur et si bien assuré.

Cependant la saison des Italiens s'ouvre ce jour-là, et une grande cantatrice, la Fiammina, débute dans le rôle de Norma. Cette Fiammina passe pour une femme du meilleur monde en même temps que pour une artiste du premier ordre, et elle est connue hors de la scène sous le titre de lady Dudley. Lord Dudley l'a présentée lui-même sous ce nom dans les salons. M. Duchâteau, grand amateur de musique, comme nous l'avons dit, s'estime heureux de cultiver son amitié et de lui ouvrir sa maison. Et cependant cette Fiammina n'est autre que la femme de Daniel Lambert, la mère d'Henri. Le jeune homme, instruit de cette circonstance, ne peut résister au désir de voir celle dont il tient la vie, bien qu'à vrai dire son cœur appartienne à son père sans partage. Il court aux Italiens, et là, il entend près de lui un homme dire à l'oreille d'un autre : « Fiammina est la maîtresse de lord Dudley. » Le sang généreux qui coule dans les veines d'Henri se révolte; le jeune Lambert provoque l'inconnu, un militaire, mais cet inconnu n'était autre qu'un des témoins du mariage de son père avec la Fiammina. En sachant à qui il a affaire, l'officier refuse le cartel et fait des excuses. Sur qui se portera la colère du jeune homme? Sur celui qui, dans sa pensée, est la véritable cause de la honte de sa mère, sur lord Dudley. Daniel Lambert ignore les projets de son fils, lorsqu'il vient chez M. Duchâteau, à qui il a résolu de confier sa situation avant de pousser plus loin l'affaire du mariage. Comme il le suppose, M. Duchâteau, qui aurait

Digitized by Google

donné aveuglément sa fille au fils de son ami, ne peut la donner au fils de la maîtresse de lord Dudley, de cette Fiammina, dont tout à l'heure encore il défendait la vertu, de cette femme qu'il a introduite dans sa maison, et qui est là, avec son amant, sur le point de s'asseoir à la même table que Daniel Lambert et son fils. Il y a de quoi mettre dans l'embarras une plus forte tête que celle de M. Duchâteau. Heureusement pour le député mélomane, Fiammina a vu son fils, elle a revu son mari, et les forces lui ont manqué; elle se retire précipitamment. Telle est l'exposition du drame qui comprend les deux premiers actes, et ne se noue guère qu'à la fin du deuxième. Cette exposition est lente, manque de vraisemblance dans les détails et en plus d'un point des caractères généraux de la vérité; elle est trop surchargée d'épisodes et n'a d'intérêt que par l'introduction d'un personnage épisodique, le fils de M. Duchâteau, qui rappelle trop peut-être, mais avec plus de saillie et de gaieté, le fils du banquier dans la comédie des *Jeunes Gens*.

L'action une fois entamée, l'auteur prend sa revanche et précipite les situations avec toute l'habileté d'un dramaturge consommé. Le troisième acte est très bon, presque irréprochable. Une scène charmante, et pleine d'une sensibilité vraie, se passe entre la Fiammina et une de ses anciennes camarades qui, elle aussi, s'est mariée, mais qui a su prendre la voie du bonheur et de la vie honnête en quittant celle des succès éphémères. Ce nouveau personnage, bien qu'il ne fasse qu'apparaître dans la pièce, n'est pas inutile à l'action ; il fait ressortir, par l'effet du contraste, la position équivoque et douloureuse de son amie, et lui apprend, chose importante pour la suite des événements, que le fils de M. Lambert, celui de la cantatrice par conséquent, a eu pour elle une affaire d'honneur au Théâtre-Italien. Passons sur l'invraisemblance du détail, occupons-nous seulement de l'effet qu'il produit. L'amour maternel, qui s'était éveillé la veille à la vue de son fils, prend tout à coup, sous l'influence de cette révélation, une force irrésistible. N'examinons pas de trop près ce qu'il peut y avoir d'aventuré dans ce réveil soudain d'un grand amour maternel après un sommeil qui a duré vingt ans ; admettons-le tel que l'auteur nous le donne, puisque aussi bien il fait honneur au cœur humain. Le danger qui menace son fils inspire à Fiammina un grand courage, celui de courir chez son mari pour conjurer le péril. Elle ignore que cette querelle est apaisée depuis longtemps, et que, pendant ce temps, une autre bien plus grave est sortie de la situation : Henri a provoqué lord Dudley. Lord Dudley est un véritable *gentleman*. Sachant que son provocateur est le fils de Fiammina, il pardonnera l'outrage qu'il en a reçu ; mais il veut empêcher que cet outrage ne se renouvelle en public et ne coupe la retraite à ses généreux sentiments. Il se rend aussi chez Daniel Lambert. Ce caractère est fort bien dessiné, la scène entre le jeune homme et le lord est franchement conduite et bien soutenue.

On sent que nous touchons au dénoûment : un mot le précipite. Fiammina sait déjà qu'à cause d'elle son fils a failli se battre, qu'il se battra peut-être ; elle apprend qu'à cause d'elle le mariage de son fils avec Laure est rompu. Que faire pour réparer le mal ? se sacrifier ! Elle se dé-

Digitized by Google

voue, et, par son dévoûment, elle reconquiert les droits qu'elle avait perdus. La pensée est noble et juste, elle communique une haute portée morale à la pièce. Fiammina renonce donc à ses triomphes ; elle se condamne à la retraite et brise les liens illégitimes qui l'unissaient à lord Dudley. Par un seul et même acte de volonté et d'abnégation, elle reprend à la fois ses droits maternels et se rend digne d'embrasser son fils. Une parole chrétienne, tombée des lèvres de son mari, lui permet même d'entrevoir le pardon dans l'avenir. Cette fin est très touchante, elle est vraie ; elle est d'un sentiment élevé qui honore l'auteur ; elle fait oublier les allures indécises et un peu précieuses des deux premiers actes, et rachète largement des défauts de composition que l'on est d'ailleurs très disposé à pardonner chez un auteur qui en est à son premier essai dans un art très délicat et très difficile.

Mlle Judith mérite beaucoup d'éloges pour la manière dont elle interprète le rôle de la Fiammina. Plusieurs mouvements heureux, des jeux de scène d'une grande vérité et bien trouvés, lui assurent dans ce rôle, malgré quelques imperfections, qui tiennent plus à son organe qu'à son intelligence, une part honorable dans le succès de la pièce. M. Bressant, lord Dudley, a une tenue excellente ; nous voudrions moins d'éclats de voix chez M. Geffroy, qui d'ailleurs joue le rôle de Daniel Lambert en comédien consommé.

Quelques livres excellents ont paru dans ces derniers jours, et d'abord deux gros et magnifiques volumes de M. le comte de Laborde, le nouveau conservateur des archives de France, imprimés à l'imprimerie Impériale. Ce sont les études réunies que le savant écrivain a rédigées à propos de l'Exposition universelle de Londres, où il était commissaire du gouvernement français ; mais ces études ont pris sous sa plume un développement et un caractère d'unité qui en font un ouvrage complet sous ce titre : *De l'union des arts et de l'industrie*. Cette union est d'abord recherchée dans le passé, puis dans le présent, et en ce second volume l'auteur signale bien des dangers et bien des écarts de notre goût. La question, l'une des plus sérieuses qui puissent être agitées aujourd'hui en dehors de la politique, est traitée de haut par M. de Laborde, et son livre mérite une attention toute particulière de la part des hommes qui savent que les théories ne sont pas de vains rêves et que les arts ne vivent pas seuls en dehors de toute pensée fondamentale et de toute philosophie. Un autre livre, d'un genre plus littéraire, nous est donné par M. Sainte-Beuve. Tout le monde a lu les remarquables études que l'éminent académicien a publiées dans le *Moniteur* sur Virgile et sur Quintus de Smyrne. Que de points de vue nouveaux, que de fins et délicats aperçus, que d'observations lumineuses et inattendues ! Lorsque tout semble avoir été dit sur les poètes de l'antiquité, il fallait la plume de M. Sainte-Beuve, poète autant que critique, pour nous apprendre et nous faire goûter tant de choses nouvelles sur un sujet si vieux. Il serait à souhaiter que ce cours de poésie latine si excellemment commencé fût continué, et il le sera, une note nous le promet et les lecteurs de la *Revue* en ont eu un avant-goût. ALPHONSE DE CALONNE.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — DUBUISSON et Ce, imprimeurs, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LES

MŒURS CONTEMPORAINES

AU THÉATRE

Les dernières pièces de MM. Alexandre Dumas fils, Ponsard, Emile Augier, Octave Feuillet, Legouvé, Murger, Barrière, etc., etc. — Michel Lévy, éditeur.

Il y a dix ans, la forme la plus populaire de la littérature était le roman. On se rappelle quelle curiosité ardente s'attachait alors aux héros mis à la mode par la fantaisie prodigue d'Alexandre Dumas, par la passion éloquente de George Sand, par la puissance inventive et l'observation opiniâtre de Balzac. Chaque œuvre nouvelle de ces grands conteurs était l'émotion et l'intérêt du moment. Aujourd'hui, ceux que la mort a épargnés se taisent ou se recommencent infructueusement. Il y a dans le roman contemporain comme un intermède rempli par de jeunes talents, quelques-uns très heureux, mais qui, pour la plupart, cherchent encore leur voie. C'est maintenant du côté du théâtre que se porte la passion mobile du public. C'est là qu'il faut aller consulter les prédilections, les sympathies, les tendances de l'époque. Au point de vue de l'observateur, le théâtre a de grands avantages. Sans doute un roman agit plus longtemps et porte plus loin qu'une comédie ; mais il fait son chemin moins vite, il s'empare moins rapidement des esprits ; son succès ou sa chute ne trahissent pas d'une manière aussi marquée les goûts ou les répugnances de l'opinion. Il y a parfois de l'incertitude dans le résultat.

Digitized by Google

Il n'y en a pas au théâtre. Le résultat est vif, instantané, décisif. Si la pièce échoue, tout est dit. Si elle réussit, elle met presque toujours en lumière un instinct plus ou moins vague, une préoccupation plus ou moins confuse de la société actuelle. Il y a bien des enseignements et des révélations dans cette mise en contact immédiate d'une pensée nettement formulée sur la scène avec un immense public, chaque soir renouvelé. La fortune d'une pièce a parfois sa raison d'être moins dans le talent de l'auteur que dans la conformité de ses idées et de ses sentiments avec les sentiments et les idées de son époque. Dans ce cas, le spectacle le plus intéressant n'est pas celui qui se joue sur la scène, c'est celui qui se joue dans la salle et dont le grand acteur, inconnu à lui-même, est le public. C'est là une source abondante et pourtant inexplorée d'observations utiles sur le caractère et les symptômes du temps.

Nous avons pensé qu'il y aurait quelque nouveauté à tenter une étude de ce genre, en la circonscrivant, pour ne pas nous perdre dans l'infini, à la limite de ces trois ou quatre dernières années. Il est bien entendu que nous ne prétendons pas offrir un tableau complet de la littérature dramatique. Nous ne voulons l'étudier ici qu'au point de vue tout spécial des mœurs contemporaines et des tendances que cette littérature révèle. Force nous sera de laisser de côté plus d'une pièce heureusement née, plus d'une tentative ingénieuse et vivement encouragée par l'applaudissement public, mais qui ne rentre pas dans l'idée générale de cette étude. Au premier rang de ces œuvres que notre plan exclut, viennent se placer d'elles-mêmes, sous notre plume comme dans le souvenir du lecteur, quelques pièces remarquées dans ces derniers temps, soit pour la libre fantaisie et le sentiment romanesque, soit pour la poésie qu'elles ont révélée dans leurs auteurs, *Diane*, *Philiberte*, *Mademoiselle de la Seiglière*, *le Bonhomme Jadis*, *la Joie fait peur*, *Madame de Montarcy*. Nous ne pouvons que saluer en passant, d'un mot, ces noms aimés du public. *Philiberte* a marqué un des plus gracieux succès de M. Emile Augier. Nulle part, peut-être, le poète n'a su mêler, avec plus de choix et de goût, la verve originale de son esprit aux plus délicates émotions. Nulle part aussi la forme du vers, qu'il manie avec tant d'aisance, ne s'est plus heureusement prêtée à l'expression diverse des passions tendres et des ingénieuses gaietés. Cette Philiberte qui trouve dans un sentiment vrai la révélation soudaine de son charme, et qui, se voyant aimée, sent éclore à la fois en elle une âme et une beauté nouvelles, cette douce figure restera parmi les plus heureuses créations de l'auteur, bien que l'idée première ne lui appartienne pas, et qu'il n'ait fait que transporter la petite Fadette de son champ natal dans les brillants salons de l'aris-

Digitized by Google

tocratie du dernier siècle. *Mademoiselle de la Seiglière* et *le Bonhomme Jadis*, dans deux genres bien différents, offrent un inconvénient commun : l'une et l'autre réveillent le souvenir de deux œuvres aimables qui ont perdu, en se transformant pour la scène, un peu de cette grâce originale qu'un auteur ne rencontre qu'une fois dans l'exposition d'un caractère ou d'une idée. Nous dirions beaucoup de bien de *la Joie fait peur*, ce sourire mêlé de larmes, si l'on ne sentait trop de finesse dans ce sourire, et dans ces larmes un naturel trop prémédité. La nature a ses caprices ; elle ne se laisse surprendre qu'à ceux qui n'y pensent pas. Cette passion maternelle, qui est l'âme de la pièce, est une maternité factice, aussi près que possible de ressembler à la véritable, sans pouvoir l'atteindre. Un trait de plus ou de moins, c'était le cœur humain ; avec madame de Girardin, nous n'arrivons qu'à l'esprit ému, et c'est encore de l'esprit. Le cœur est plus loin, moins loin, peut-être ; je ne sais, mais il n'est pas là. *Madame de Montarcy* a été incontestablement un des succès littéraires de ces derniers temps. Il n'est que juste d'y reconnaître de l'éclat, de la passion, un certain souffle de lyrisme, et cette qualité plastique du vers qu'on n'a jamais pu refuser à l'école de M. Victor Hugo. M. Louis Bouilhet excelle, comme ses maîtres, à mettre dans le puissant relief de deux images fortement contrastées une antithèse triomphante et à préparer la surprise du mot sublime au bout d'une tirade, prolongée avec art pour tenir l'esprit en émoi. Il y a même quelque chose de mieux que du procédé dans l'œuvre du poète. On y rencontre, par intervalles trop rares, des vers d'une belle et franche venue, qui semblent sourire au public dans leur heureuse ingénuité ; il y en a d'autres tragiquement simples et qui passent, aux instants de crise, comme de poétiques frissons, dans l'âme des spectateurs. Mais ces qualités, naturelles ou acquises, sont trop chèrement achetées au prix de l'inexpérience dramatique, de l'exagération des sentiments, et d'une sorte de turbulence générale qui n'est pas le mouvement et qui agite la scène plutôt qu'elle ne la remplit. On n'a pas fait assez vivement ressortir ce qu'il y a de vulgaire et de convenu dans la manière dont les principaux personnages agissent et parlent. Cette madame de Maintenon, Machiavel en jupon ; cette duchesse de Bourgogne, qui se conduit à l'égard de Maulévrier comme une pensionnaire étourdie, ce Louis XIV de mélodrame ; toutes ces figures appartiennent à une histoire de convention et de parti pris qui n'a rien à voir avec l'histoire vraie. Je ne parle que pour mémoire de madame de Montarcy, qui n'est qu'un prétexte romanesque à cette exhibition de personnages pseudo-historiques. Beaucoup de talent gâté par le procédé, beaucoup d'imagination égarée par une donnée fausse, il y a là de quoi expliquer à

Digitized by Google

la fois l'enthousiasme des premiers jours et le prompt ralentissement du succès. C'est une promesse brillante plutôt qu'une œuvre décisive. Mais M. Bouilhet a une vigueur réelle de tempérament poétique ; c'est assez pour que la critique place en lui de belles espérances, et, dès maintenant, de sérieuses sympathies.

Il eût été injuste, au moment où nous étudions le théâtre contemporain, de confondre dans le même silence ces pièces diverses, dont chacune a sa valeur et sa qualité propre, avec cette foule de productions hâtives qui vivent quelques soirs, au soleil de la rampe, devant un public trop indulgent, et qui disparaissent bientôt, sans que personne s'aperçoive qu'elles n'existent plus ou se souvienne qu'elles ont existé. Mais on comprend que ce serait trop nous écarter de notre sujet principal, qui est l'observation des mœurs au théâtre, que d'insister sur ces comédies et ces drames issus de la fantaisie ou de l'histoire. Nous avons hâte de rentrer dans les limites déjà très larges que nous nous sommes tracées, et de suivre, dans leur développement varié, les principales idées où la littérature dramatique s'inspire visiblement de nos jours. On peut les ramener à quelques titres caractéristiques : la courtisane, l'argent, la vie sociale et quelques types nouveaux qu'elle a mis récemment en saillie. Si cette étude est exacte, si elle est complète, elle portera avec elle-même son enseignement et sa justification.

I

« Que peut la pudeur publique contre un fait reconnu ? Or, l'existence de ces demoiselles en est un. Elles ont passé des régions occultes de la société dans les régions avouées. Elles composent tout un petit monde folâtre qui a pris son rang dans la gravitation universelle. Elles se voient entre elles ; elles reçoivent et donnent des bals ; elles vivent en famille, elles mettent de l'argent de côté et jouent à la Bourse. On ne les salue pas encore, quand on a sa mère ou sa sœur à son bras ; mais on les mène au bois en calèche découverte et au spectacle en première loge.... De votre temps, ce nouveau monde était un marais ; il s'est desséché, sinon assaini. Vous y chassiez bottés jusqu'à la ceinture ; nous nous y promenons en escarpins. Il s'y est bâti des rues, des places, tout un quartier, et la société a fait comme Paris, qui, tous les cinquante ans, s'agrège ses faubourgs ; elle s'est agrégé ce treizième arrondissement. Pour vous montrer d'un mot à quel point ces demoiselles ont pris droit de cité dans les mœurs publiques, le théâtre a pu les mettre en scène. »

Digitized by Google

C'est à Montrichard, dans *le Mariage d'Olympe*, que nous empruntons cette définition assez brutale d'un fait très malaisé à définir en langage honnête : l'avènement de la courtisane à l'existence sociale et littéraire.

La Vie de Bohême, *les Filles de Marbre*, les trois premières pièces de M. Dumas fils, *le Mariage d'Olympe*, voilà les œuvres principales qui ont révélé ce monde nouveau sous ses plus saisissants ou ses plus curieux aspects.

Bien que *la Vie de Bohême* remonte à une date relativement éloignée, huit années environ, elle appartient trop directement à notre sujet pour que nous puissions nous dispenser d'en parler. Au premier abord, on serait tenté de croire que les noms pittoresques de Mimi, de Musette, de Phémie, et les petites personnes si familières qui les portent ne peuvent être du monde de Marguerite Gauthier, d'Olympe Taverny ou de la baronne d'Ange. C'est une erreur. S'il y a quelque difficulté, c'est tout au plus pour les noms; il n'y en a pas pour les personnes. Guérissez Mimi, la grisette sentimentale ; elle pourra fort bien mourir un jour dans les dentelles de la dame aux camélias; c'est le même type de courtisane amoureuse et poitrinaire. Les mauvaises manières de Phémie la retiendront toujours dans un rang secondaire; mais ne faut-il pas toujours des Prudence autour de la lorette en vogue? De Musette, ne soyez pas inquiets. Elle a des goûts qui, avec l'âge et l'expérience, la feront monter en grade. On l'appellera comtesse de quelque chose; elle sera veuve d'un colonel mort en Crimée, et tiendra sa place, tout comme une autre, dans le salon de madame de Vernières. Il n'y a là qu'une nuance de langage et de toilette, c'est-à-dire une affaire de temps. La Bohême est l'obscur théâtre où s'exercent les premiers sujets de la vie galante, à leurs débuts. C'est le Conservatoire des grâces faciles. M. Murger en écrit les légères annales.

Il y a dans *la Vie de Bohême* deux pièces qui se développent à côté l'une de l'autre, avec un succès bien différent : une comédie et un drame. La comédie est ingénieuse et vive; elle touche parfois à la véritable comédie de mœurs. Le drame est des plus vulgaires et ne s'élève pas au-dessus du vaudeville sentimental, qui fit couler tant de larmes bourgeoises, aux anciens jours du Gymnase! Premier grief, aggravé de maladresses et de naïvetés inimaginables. La lutte de la grande dame et de la grisette amoureuse se poursuit dans des rencontres d'une invraisemblance qui serait choquante si elle n'était risible. L'oncle Durandin, le millionnaire féroce de la pièce, est une mauvaise caricature. On pourrait aisément supprimer la maladie et la mort de Mimi, qui jettent une teinte inutilement lugubre sur une comédie qui ne demande qu'à être gaie. Je

Digitized by Google

ne sais pas trop ce qu'on y perdrait et je vois clairement ce qu'on y gagnerait. Ce fardeau de moins, la pièce se relèverait joyeusement, et resterait comme une amusante peinture de cette Bohême, qui n'est pas précisément le pays de Cocagne, mais qui se console de ne pas l'être en pratiquant le joyeux communisme de la misère et de la gaieté, région ignorée des géographes de l'Institut et bien connue des étudiants de dixième année, des écrivains qui débutent et même de quelques-uns qui n'en sont pas à leur début, mais qui aiment à s'attarder dans cette vie libre, où la fantaisie abonde, où la pièce de cent sous est rare, *où l'on dîne à la table d'hôte du hasard.* On pourrait se demander si M. Murger, par excès de patriotisme, n'a pas idéalisé quelque peu ce pays et ses habitants; s'il n'y a pas souvent plus de paresse que de goût désintéressé pour l'art dans cette vie abandonnée à tous les caprices, s'il y a beaucoup de dignité et de sentiment vrai dans ces libres amours, tant de fois retrouvées et perdues; si ce monde de mœurs faciles n'abrite pas bien des égoïsmes lâches et des désordres peu poétiques à l'ombre de la fantaisie; si le travail consciencieux est le tombeau du talent et s'il est vrai que ces existences insouciantes, irresponsables, qui flottent du premier au dernier jour de l'année entre la détresse et l'orgie, soient les privilégiées de l'art, plutôt que ces activités viriles, vouées au culte de la chaste pensée et préparant l'avenir par le travail et la méditation. Mais cette morale serait au moins intempestive en si folle compagnie. Marcel, Schaunard et le philosophe Colline lui-même nous traiteraient comme un Prudhomme. Mieux vaut rire, de bon cœur et sans arrière-pensée, de leurs joyeux lazzis. — Ce qui donne à cette pièce un certain caractère, en dépit de son inexpérience et de ses faiblesses dans les parties sentimentales et dramatiques, c'est le style. Non pas que l'auteur ait un goût bien pur et bien délicat. Il oublie trop souvent sa langue pour l'argot de l'atelier. Mais il y a, de temps en temps, dans l'expression, une certaine vérité pittoresque; il y a d'heureuses fortunes de mots; la plaisanterie rencontre des tours qui ne sont pas vulgaires, l'esprit ne manque pas, à défaut du naturel.

La Dame aux Camélias est la suite naturelle de *la Vie de Bohême.* M. Murger et M. Dumas fils sont le Christophe Colomb et l'Améric Vespuce de la société galante. Mais cette fois, comme l'autre, Colomb est éclipsé. Où M. Murger n'a trouvé qu'un succès, son heureux rival a rencontré le triomphe, avec récidive. Il a déjà baptisé ces contrées nouvelles d'un nom qui restera : le Demi-Monde.

Au moment où M. Dumas fils change sa manière et agrandit son cadre, l'occasion est toute naturelle d'apprécier l'ensemble de ses

Digitized by Google

œuvres, dans cette période de son talent qui paraît accomplie, et de chercher quel rapport ces œuvres, tant applaudies, peuvent avoir, soit avec la réalité sociale que l'auteur a voulu peindre, soit avec le public auquel il s'est adressé. Nous ne pouvons songer à raconter ces pièces si connues, dont chacune, à son heure, a été l'entretien de tout le monde. Mais il reste peut-être à faire une curieuse enquête sur les causes de ce succès inouï, et ces causes, nous les trouvons aussi bien dans une libre analyse de la conscience publique que dans l'étude d'un talent original.

Comment s'est produit, de nos jours, ce fait incontestable et nouveau de l'avènement du mauvais monde à la notoriété publique, à une sorte d'existence régulière, définie, qui n'a pas son analogue dans l'histoire morale des autres siècles? Par quel attrait ce monde peut-il attirer et retenir un si grand nombre de dupes? Par quelle étrange fascination provoque-t-il de si ardentes curiosités, même chez les honnêtes gens? La réponse à ces différentes questions peut être instructive. Une partie du succès de M. Dumas fils tient, sans contredit, à la sagacité d'esprit avec laquelle il les a posées et résolues.

Nous aurons l'air d'avancer un paradoxe, et cependant nous serons strictement dans la vérité sociale, en affirmant qu'une des causes du fait nouveau que nous étudions est dans l'amélioration sensible des mœurs domestiques. Dieu nous garde des illusions puériles! Nous ne prétendons pas que notre siècle soit un siècle consacré à la vertu conjugale et que chaque maison renferme une Lucrèce, filant la laine au coin de son chaste foyer. Mais nous ne croyons pas nous tromper en soutenant que le niveau de la moralité privée, de la moralité bourgeoise, si l'on veut, est plus élevé qu'à aucune autre époque de notre histoire. Pour le dernier siècle, la question n'en est pas une. Il va de soi que la vie intérieure de famille est moins compromise aujourd'hui, moins livrée aux séductions faciles qu'elle ne l'était alors. L'hésitation ne serait possible que pour ce XVIIe siècle, dont nous nous faisons une si fausse image d'après la grande éloquence, la grande poésie et la vie officielle de ce temps-là. Mais si l'on pénètre sous cette trompeuse surface, si les indiscrétions de Tallemant des Réaux et de Bussy-Rabutin ont un sens et sont autre chose que la calomnie d'une société, on conviendra bien vite avec nous que le mariage était chose dont on se jouait fort légèrement et que l'adultère était l'accident le plus commun du monde. Molière en riait tout le premier, pour faire comme ses contemporains, bien qu'il en souffrît dans le secret de son âme jusqu'à en mourir. Ce mot même, ce mot si grave, l'adultère, n'existait alors que dans le langage de la direction spirituelle et de

Digitized by Google

la chaire. Ailleurs, au théâtre et dans le roman comme dans la conversation des salons, on y substituait de légers synonymes, qui ne réveillaient que des idées gaies. Aujourd'hui, ceux même de nos écrivains qui ne prennent qu'un médiocre souci des intérêts de la famille, ne plaisantent pas des infractions à ses lois. Ils essaient de les excuser, de les absoudre par la passion ; ils n'en font plus rire. C'est l'émotion qui, de nos jours, peut être la complice de l'adultère ; ce n'est plus cette facile gaieté d'autrefois qui semblait presque l'amnistier. Le mal qui fait rire est bien plus profond, bien plus irrémédiable que le mal qui fait déclamer.

Ce sont là des nuances sensibles, qu'il serait aisé de préciser si c'était le moment et le lieu. Chose singulière ! cette amélioration dans la moralité privée, ce respect affermi de la famille, cette considération plus sérieuse des devoirs qu'elle impose, ont profité à la courtisane et agrandi sa position. Le vice ne s'est pas converti, il s'est déplacé. Quand le goût des aventures trouvait à s'exercer librement dans le vrai monde, et que les mœurs privées, moins sévèrement défendues, laissaient plus de prise à la galanterie, il n'y avait pas pour cela moins de courtisanes ; mais du moins elles existaient en dehors de la société, sans constituer une société rivale et parallèle. Elles ne prétendaient pas occuper et remplir la vie d'un homme ; elles n'étaient que le caprice et la distraction du libertinage. Aujourd'hui, les choses ont changé d'aspect. Je ne vais pas jusqu'à prétendre que la famille soit un sanctuaire. Elle n'est pas plus qu'autrefois une sauvegarde contre la passion ; mais elle est devenue un abri respecté, sinon inviolable, contre le vice, et le vice a dû émigrer. En émigrant, il a transporté, dans la société construite à son usage, certains dehors de politesse qui ne sont qu'une dépravation de plus, n'étant qu'une hypocrisie, mais qui sont incontestablement un attrait nouveau. Il s'est arrangé une existence à part dans ce monde irrégulier, où les convenances ne viennent plus gêner ses fantaisies, et qui au prestige du plaisir libre a su joindre les raffinements de la corruption élégante. C'est dans ces régions douteuses que don Juan, un peu déchu, cherche fortune et va satisfaire cette soif de nouveauté qui, en d'autres temps, le poussait à l'adultère, et qui, maintenant, ne le conduit plus qu'aux aventures faciles. Autrefois il ne faisait que traverser ces impurs boudoirs ; il ne perdait ni le goût, ni les manières, ni le langage de la bonne compagnie. Aujourd'hui, il fixe son séjour de prédilection dans cette société où il se sent plus à l'aise et qui sait le retenir en flattant ses goûts, en amusant son oisiveté, en le débarrassant de toutes les entraves. C'est ainsi que s'est formé le mauvais monde ; c'est ainsi qu'il est arrivé à conquérir tout ce qu'il

Digitized by Google

à aujourd'hui : une existence reconnue, des frontières nettement marquées, un empire assuré, une population fixe. Cette belle création était réservée à notre siècle. On a dit souvent que la Providence fait sortir le bien du mal. Cela est vrai, mais par un inexplicable dessein, le contraire a souvent lieu. Ici, le mal est sorti du bien. L'amélioration des mœurs de famille a produit, par l'émigration forcée du vice, un monde rival. — A bien voir les choses, après tout, est-ce un si grand mal? On sait du moins où l'on va et à quoi l'on s'engage quand on met le pied sur la frontière qui sépare cette société de celle des honnêtes gens.

Ce qui est un mal, un vrai mal, c'est moins l'organisation de ce mauvais monde, c'est moins son établissement définitif en dépit de la pudeur publique inutilement révoltée, que l'incroyable prestige qui l'entoure et qui, chaque jour, attire dans ses piéges tant d'esprits faux et d'imaginations naïves. Là est le véritable péril; là aussi doit se porter l'attention du moraliste. Il y a je ne sais combien de paradoxes qui circulent en l'honneur de ces régions mystérieuses et répandent dans les âmes la fièvre des mauvais désirs et des curiosités insensées. C'est, par exemple, l'idée d'une sorte de passion forcenée, délirante, qui surexcite certaines imaginations et les emporte dans une course chimérique et douloureuse à travers les ravins et les fondrières de cette élégante forêt de Bondy. La passion, telle que nous la représente une littérature exaltée, peut-elle se rencontrer dans les zônes tempérées où fleurit la famille? Peut-elle s'épanouir ailleurs que sous cette température tropicale qui brûle le sang et fait bouillonner le cerveau? Est-elle même autre chose, si la peinture en est fidèle, que l'ivresse de la sensation? C'est dans ces régions torrides qu'on ira la chercher, quitte à y laisser les plus précieux trésors de sa raison et de son cœur. Plus d'une noble intelligence égarée longtemps à la poursuite des sensations folles qu'elle prenait pour de la passion, plus d'une âme bien née, après les dernières défaillances et les dernières chutes, n'a rapporté de ces contrées maudites que le remords de sa dignité perdue et de son idéal avili. C'est de l'histoire contemporaine que nous écrivons là, on le sait.

Il ne faut pas oublier une classe intéressante de jeunes gens naïfs, que je pourrais appeler les missionnaires de l'amour et qui s'en vont, sur la foi des théories à la mode, à la recherche des Madeleines que la force bienfaisante d'un sentiment vrai peut retirer de l'abîme et conduire au désert. C'est là une belle idée, qui fait travailler beaucoup les jeunes têtes. Depuis le vers célèbre qui nous apprend comment Marion Delorme se refaisait par l'amour une virginité, il est de bon goût de célébrer la *rédemption* de la courtisane. C'est à

Digitized by Google

qui sera l'heureux rédempteur. Mais à force de réhabiliter des femmes perdues qui n'ont rien de plus pressé que de s'aller perdre encore, quand leur caprice est passé, à force de relever des anges déchus qui retombent toujours, on ne s'aperçoit pas que le cœur s'use à ce sot métier; on s'attarde dans ces régions malsaines, et quand on s'en aperçoit, il est trop tard. La contagion a pénétré jusqu'aux os, et l'on se résigne, n'ayant pu convertir le vice, à lui tenir compagnie. Le rédempteur incompris de la courtisane devient son hôte à perpétuité; l'ange libérateur prend la chaîne et devient forçat.

Un des attraits les plus vifs de ce monde, il faut bien le dire, c'est qu'il ne reconnaît d'autre loi que la fantaisie et qu'il offre le plaisir, sans le faire acheter au prix d'aucun devoir. A aucune autre époque plus qu'à la nôtre, on n'a aimé et cultivé la vie libre : jamais, peut-être, il n'y a eu, dans la jeunesse, plus d'éloignement qu'aujourd'hui pour cette forme de l'amour, la seule respectable, après tout, qui engage la vie; jamais plus de répugnance pour les devoirs et les charges de la famille. A cela, je le sais, on peut trouver une raison plausible qui se tire de l'état économique de la société actuelle : au train dont marchent les choses, le mariage est devenu difficile, on dit même presque impossible : il faut être bien amoureux ou bien riche pour se donner le luxe d'une famille. Mais il y a plus qu'une raison économique dans cette répugnance générale pour le mariage; le vrai motif, c'est un égoïsme déterminé, fondamental, qui redoute le joug d'une obligation à l'égal du plus grand malheur. Quelques-uns colorent cet égoïsme des plus beaux prétextes. On dit que la vie libre est seule favorable à l'inspiration, que les grandes muses n'aiment pas à descendre dans les âmes livrées aux vulgaires soucis de la vie d'intérieur, que le travail de la pensée ou de l'art veut des aiguillons plus vifs que le stimulant allangui de l'amour domestique et qu'à tout Raphaël il faut une Fornarine. On dit même tout bas qu'il en faut plusieurs, et qu'on sera d'autant plus Raphaël qu'il y aura plus de Fornarines. Croit-on qu'il soit utile de réfuter sérieusement de pareils sophismes? La véritable source de l'inspiration est-elle ailleurs que dans ces profondeurs de l'âme où s'élabore le secret idéal de l'artiste? Le silence et la paix conviennent à ce mystérieux travail, et l'œuvre aura d'autant plus d'harmonie que l'artiste en aura mis lui-même dans son âme et dans sa vie. Nous en sommes encore à attendre les grandes œuvres, les poésies sublimes qui doivent jaillir du feu de l'orgie. — Que Raphaël intervient à propos pour donner raison à ces apologistes de la vie libre! La Fornarine a tué Raphaël, elle ne l'a pas inspiré.

Mais si le monde de la courtisane n'est pas, quoi qu'on en dise, celui où l'art produit ses plus belles et ses plus fécondes inspirations,

Digitized by Google

c'est du moins là que le luxe déploie ses plus insolentes fantaisies. N'est-ce pas une compensation? Il y aurait une curieuse étude à faire sur le lien qui unit ces deux questions, mises à la mode par le théâtre contemporain, la question de la courtisane et la question d'argent. L'une et l'autre se rejoignent en un certain point, qui est précisément celui que nous considérons. Il n'y a rien là qui doive surprendre. Quand la fortune est le fruit du travail lentement accumulé, quand elle représente une ou plusieurs vies de labeur et de patiente industrie, elle acquiert aux yeux de celui qui la possède un prix sérieux, presque sacré. Souvent même l'économie, cette vertu nourricière du capital, s'exagère; tentation trop naturelle pour ceux qui savent de combien de privations se compose la richesse. Mais depuis que l'on a inventé de nouveaux procédés pour s'enrichir et qu'une fortune fabuleuse peut éclore du matin au soir, l'impatience de jouir et la vanité s'emparent des imaginations affolées par les faveurs du hasard, cette scandaleuse Providence de la Bourse. L'opulence improvisée en un tour de roue n'a de cesse qu'elle ne se soit manifestée par des jouissances effrénées et par un luxe insensé. C'est la double manière dont elle prétend s'assurer d'elle-même, se prouver à elle-même sa réalité. Quoi de plus commode, pour cela, que ces Vénus de l'agiotage, faites tout exprès pour orner l'orgie et servir d'étalage à la richesse qui veut éblouir? De là ces somptueuses folies, ces splendeurs extravagantes, ces parures, ces toilettes qui s'étalent au bois ou aux premières représentations, et qui dévorent tant de patrimoines d'honnêtes gens, tant de dots d'honnêtes filles. Qu'on ne s'y trompe pas; ce n'est pas l'amour qui met un cadre d'or à ces Messalines plébéïennes, c'est l'orgueil. Ces femmes ne sont pas autre chose, pour les parvenus du million, que l'affiche vivante de leur prospérité. Ce luxe, dont elles sont stupidement fières, c'est le bilan de la caisse.

Tel qu'il est, ce monde a un prestige. Tant de luxe, une vie si folle et si prodiguement jetée à tous les hasards, cette existence incidentée comme un conte des *Mille et une Nuits*, cette liberté de la fantaisie qui semble défier toutes les tyrannies de l'ordre social, le bruit de quelques grandes passions qui ont traversé ce monde, enfin la renommée de quelques-uns de ces boudoirs qui, grâce à la licence de tout dire, ont su se faire une sorte de spécialité d'esprit, toutes ces causes réunies ont eu pour résultat de créer dans l'imagination publique je ne sais quel Eldorado, fatal et enchanté, où doivent se passer des drames merveilleux, où l'extraordinaire est le train des choses, où s'accomplissent d'étranges mystères, quelque chose comme les mystères de la Bonne Déesse, remis au goût du temps. Une ardeur étrange s'est emparée des esprits. Le monde

Digitized by Google

a fait au mauvais monde l'honneur de vouloir ravir ses secrets; et quand un jeune et vigoureux esprit, profondément initié aux mystères de cette société, s'est présenté avec l'intention avouée de la peindre dans les agitations de ses intrigues et dans la lutte animée de ses caractères, le succès a pris les proportions d'un événement. Il y a eu, autour de ces vives peintures, comme une émeute de curiosité. Les plus honnêtes gens en ont été complices. Les plus honnêtes femmes n'y sont pas restées étrangères. Elles ont cédé à l'attrait tout-puissant des choses mystérieuses et défendues. Eve, cette fois encore, a goûté au fruit fatal. Mais cette fois, la peine, comme la faute, a été moins grave. La curiosité d'Eve n'a été châtiée que par une petite honte secrète d'avoir voulu trop voir et un certain dégoût d'avoir trop vu.

Il n'est que juste, après avoir fait la part du public dans le succès de M. Dumas fils, de faire sa part aussi, très légitime, au talent du jeune auteur. Si nous voulions le caractériser avec précision, nous ne pourrions nous en tirer avec deux mots, comme la critique courante aime tant à le faire à l'égard des réputations contemporaines. Nous n'avons pas cette merveilleuse aisance, cette facilité de synthèse, comme on dit. D'ailleurs, sans donner à M. Dumas fils une importance exagérée dans la littérature nouvelle, nous croyons qu'il mérite mieux que ces qualifications vagues, où les traits particuliers et distinctifs se perdent. Dirons-nous que M. Dumas fils possède cette puissance de réalisme qui fait illusion et qui donne aux situations qu'il retrace, aux caractères qu'il peint, une couleur de vie saisissante? Nous serons dans le vrai, sans doute, mais dans le vrai incomplet, comme il arrive presque toujours, quand on veut faire tenir un homme dans une formule toute faite. Cette définition est commode et courte; elle peut servir à caractériser aussi bien trois ou quatre écrivains de ce temps. Mais quel compte tient-elle du soin patient et scrupuleux qui se révèle à chaque détail dans les compositions de M. Dumas? Que fait-elle de cette science étudiée du mot, préparé de longue main, mis en relief par une question longtemps suspendue, et tombant au milieu de la scène comme le résumé d'une situation ou le dénouement d'une énigme? De cette habileté à remplir les intermèdes de l'action par des épisodes que l'on ne peut se résoudre à nommer des hors-d'œuvre, tant ils se présentent avec un air de vraisemblance? Enfin et surtout, de cette gradation mesurée de l'intérêt, qui tient en haleine un immense public, pendant toute une soirée, et ne laisse pas un seul instant se ralentir l'ardente curiosité? Tout cela ne relève guère, on en conviendra, de la théorie du réalisme contemporain, qui se tient pour satisfait quand il reproduit servilement la nature, la société, la vie,

Digitized by Google

mettant le comble de l'art à s'en passer. Au contraire, chaque pièce de M. Dumas fils est fortement ordonnée en vue de l'émotion ou de l'intérêt. Rien ne va au hasard : tout a, chez lui, sa cause finale et son effet prévu. Il y a un but, il y a du choix. Et qu'est-ce donc que cela, si ce n'est de l'art?

La juste mesure dans laquelle s'allient en M. Dumas fils ces deux facultés instinctives ou acquises, le réalisme et l'art, voilà ce qui donne à son talent une physionomie originale. Il a le sens exact et net de la réalité, mais il choisit, il combine, il dispose. Et voyez ce que peut l'activité réfléchie, l'habitude du soin dans les œuvres de l'esprit. M. Dumas fils n'était pas écrivain ; il le devient ; le progrès est sensible et continu d'une œuvre à l'autre. Mesurez la distance qui sépare, à ce point de vue, ce livre plus que bizarre, *les Aventures de quatre femmes*, et l'une de ses dernières pièces, *le Demi-Monde*. Je ne veux rien exagérer et je ne prétends pas que tout soit à louer dans le style de ce dernier ouvrage. Mais les juges les plus difficiles y reconnaîtront une sorte de verdeur, d'âpreté même, aux endroits où la situation est tendue, un tour pittoresque ailleurs, quelque chose de brusque, de familier, d'imprévu, l'accent enfin. L'accent! tout n'est pas là sans doute, mais ce seul mot résume ce qu'il y a de plus rare à notre époque : les qualités d'un style qui s'appartient, d'une voix qui est autre chose qu'un écho, d'une pensée qui se donne à elle-même son expression, sa forme individuelle.

Je sais ce qu'on peut dire de cette parole inégale, saccadée, qui va par impulsions intermittentes, où l'on sent à la fois de la sécheresse et de l'ardeur, une gaieté nerveuse et forcée, une excitation maladive. — Que voulez-vous? on ne traverse pas impunément les Marais-Pontins. Cette parole a la fièvre et la donne. Mais elle vibre, elle frappe souvent juste, toujours fort ; elle agite, elle émeut. Quand M. Dumas aura tout à fait émancipé son esprit des habitudes de ce monde qu'il a voulu peindre et qu'il a trop connu, je ne doute pas qu'il n'acquière ce qui lui manque encore, l'égalité du ton, qui n'est que la force plus également dispensée dans les différentes parties de l'œuvre, la mesure, la sûreté du goût, et cet art suprême des élégances de l'esprit qui renouvelle l'idée par un tour piquant, sans lui donner l'allure suspecte du paradoxe. L'esprit éminemment perfectible de l'écrivain nous est un gage de ce qu'il pourra faire, s'il veut ne pas se laisser circonvenir par les courtisans de sa jeune réputation, ni se faire de ses défauts un genre privilégié.

Les pièces de M. Dumas fils ont une qualité éminente : elles passionnent. On peut les critiquer par bien des côtés, on n'y reste pas indifférent. Une des causes de ce vif intérêt qu'il sait si bien exciter et retenir est dans la variété des situations et dans la foule

Digitized by Google

animée des personnages qu'il produit. Chacun d'eux, même le plus subalterne, a un trait qu'on n'oublie plus. La scène n'est jamais vide. Pas une parole qui n'ait un sens, une démarche qui n'ait un but, un rôle qu'on puisse supprimer, sans supprimer un contraste ou un ressort utile. Il y a là, sans contredit, le signe d'une faculté réelle d'invention.

Ses types principaux vivent, et d'une vie qui leur est propre. Bien que la plupart soient empruntés au même milieu social, ils diffèrent profondément entre eux. Aucun d'eux n'est la contre-épreuve d'un autre, et si j'osais me servir d'un mot barbare qu'autorise le jargon à la mode, je dirais que l'individualité de l'auteur se marque fortement dans les types qu'il a créés, comme Marguerite Gauthier et la baronne d'Ange.

Certes, s'il y a un lieu commun du théâtre et du roman, un motif usé par les orgues de Barbarie de la littérature, c'est bien la réhabilitation de la courtisane. L'auteur de *la Dame aux Camélias* a conjuré le péril par l'art du détail, par la passion, par la volonté soutenue de rester dans le ton naturel et vrai. Ce que j'aime dans la manière dont il a conçu sa Marguerite Gauthier, c'est qu'il n'a pas essayé de l'idéaliser en déclamant. Elle garde, pendant toute la pièce, son langage, les habitudes de sa vie, sa manière personnelle de voir et de juger les choses. Elle ne se fait aucun scrupule de demander au comte quinze mille francs, dont elle a besoin pour aller vivre avec Armand. Plus tard, lorsque M. Duval exige qu'elle se sépare d'Armand, elle conçoit le dévouement comme une honnête femme ne le concevrait jamais, et c'est une preuve de tact de la part de l'auteur : l'amour et le dévouement de ce monde-là ne doivent en rien ressembler au dévouement et à l'amour des honnêtes gens. Elle abaisse son sacrifice, pour le rendre plus irrémédiable, jusqu'à prendre un M. de Varville, un amant rebuté. C'est le châtiment des mauvaises mœurs, qu'elles avilissent le cœur jusque dans ses générosités et qu'elles donnent, même au sacrifice, l'apparence de l'infamie. Armand s'y trompe. Beaucoup d'autres s'y tromperaient à sa place. — Une seule fois, Marguerite est sur le point de sortir du ton, et sa parole effleure la déclamation. Il lui échappe, dans son entretien avec M. Duval, quelques phrases comme celles-ci : « C'est Armand qui m'a transformée ainsi ; il m'a aimée, il m'aime. *Un peu d'amour rend à une femme sa chasteté perdue.* » Et, ailleurs : « Ainsi, quoi qu'elle fasse, la créature tombée ne se relèvera jamais! Dieu lui pardonnera peut-être, mais le monde sera inflexible ! » Mais il faut considérer que la circonstance est solennelle; que, d'ailleurs, c'est une chasteté relative, pour Marguerite, que de n'avoir plus qu'un amant et surtout de l'aimer ; que

Digitized by Google

la violence de la passion immolée excuse un peu d'emphase; enfin, que les phrases de cette espèce ne sont que des dissonnances rares dans le ton général de la pièce. Marguerite est bien réellement amoureuse; mais elle reste bien franchement aussi courtisane, et je préfère qu'il en soit ainsi. La pièce serait insupportable, odieuse même, si cette nuance n'était pas observée et si, en voyant les derniers actes de *la Dame aux Camélias*, on pouvait un seul instant se tromper sur la nature du monde qu'on a sous les yeux.

J'aime beaucoup moins *Diane de Lys*, précisément parce qu'on ne sait trop dans quelle zône du monde civilisé nous promène la fantaisie de l'auteur. Je vois bien paraître un comte, un duc, une ou deux marquises, des attachés d'ambassade, de beaux noms qui sonnent la noblesse, et le théâtre représente des salons *très élégants*. Mais ce qui précise le lieu de la scène, bien mieux que ne peuvent le faire des noms de fantaisie et des décors qu'on trouve partout, c'est le ton. Or, de ce côté-là, on est à chaque instant dérouté. On m'assure que Diane est une grande dame, je le veux bien; mais il ne suffit pas de me l'assurer, et ces sortes de choses, c'est l'action qui doit les montrer. Diane est bien élégante, trop peut-être. Elle a bien de l'esprit, mais un esprit à faire peur. Elle a de l'imprévu dans ses actes et dans sa parole, mais cet imprévu qui blesse et qui brise. Elle a une hardiesse d'attitude et de conversation qui est à renverser les gens. Ne sortirait-elle pas, d'aventure, de ce pensionnat qui a si mal élevé madame de Rouvres, la grande dame de *la Vie de Bohême?* Rodolphe veut baiser les mains de madame de Rouvres. On lui répond qu'*on a ses fournisseurs*. Tout de même, le duc déclare assez brutalement à Diane, qu'il l'aime.... On lui répond, en inscrivant son nom sur un carnet, qu'*il a la* 138e *contre-danse*. Je ne nie pas que ces mots n'aient été très jolis dans leur temps, avant d'avoir traîné dans les coulisses. Mais enfin, chaque mot a sa spécialité, et l'on conviendra que ceux-là n'ont pas la spécialité des salons honnêtes. Je crains que Diane ne fasse ses dévotions à Notre-Dame-de-Lorette. C'est une *Traviata* qui a volé une couronne de comtesse, ou si vous l'aimez mieux, c'est une comtesse qui n'est pas à sa place. Elle a des curiosités et des impatiences, des ardeurs et des colères fringantes, des indiscrétions d'allure et de langage qui ne sont pas de son monde. On prévoit qu'elle n'y restera pas, et Paul Aubry une fois mort, j'ai peur que le noble blason n'aille s'égarer bien loin, dans les quartiers perdus. Le comte aurait bien dû prendre un pistolet à deux coups.

Si Diane de Lys est la grande dame courtisane, la baronne d'Ange est la courtisane grande dame. Ce type est sans contredit le plus fortement conçu du théâtre de M. Dumas fils, comme *le Demi-Monde*

Digitized by Google

est son chef-d'œuvre dans la première phase de son talent, que cette pièce est venue clôre avec éclat. Suzanne est d'une vérité effrayante. Son sangfroid surtout, cette calme possession d'elle-même, dans ces crises où le cœur d'un homme éclate devant elle, cette incomparable stratégie d'un faux amour, joué avec des nerfs si complaisants, des larmes si faciles, des cris qui sont si bien *nature*, cette lutte engagée et soutenue sans pâlir avec l'honneur de Nanjac et la probité d'Olivier, avec la réalité terrible qui, à chaque instant, se dresse devant elle et renverse ses plans, tout cela, c'est le véritable drame du mauvais monde, dont *la Dame aux Camélias* n'était que l'élégie. La vraie courtisane, après tout, n'est-elle pas là? Est-ce qu'après avoir usé sa vie à des amours de rencontre, il peut rester dans le cœur d'autre passion que celle de l'intrigue? Voilà ce monde où tant de choses sinistres et infâmes s'agitent sous un air de fête éternelle. Ce monde, il est là tout entier avec ses ambitieuses, comme Suzanne; avec ses folles, comme madame de Santis; ses aventurières déchues, épaves d'un meilleur monde, comme madame de Vernières; ses ingénues hardies, comme Marcelle; ses chevaliers du lansquenet, comme ce M. de Latour qu'on aperçoit à l'horizon; ses dupes, comme de Nanjac; ses rares honnêtes gens qui ont égaré par là, et plus ou moins flétri leur jeunesse, comme Olivier, et, enfin, ses vieux clients ou protecteurs, comme le marquis de Thonnerins, une des figures les plus vraies et les mieux accentuées du théâtre moderne. On ne pourrait faire qu'une critique, au point de vue de la vraisemblance, à cette pièce si vigoureusement menée à travers des périls de toute sorte, sur la facilité avec laquelle Suzanne tombe dans le piége que lui tend Olivier. Mais il fallait un dénouement. Et puis, par une singulière Providence, n'arrive-t-il pas que ces grands Machiavels, hommes ou femmes, traversent sans broncher les plus terribles difficultés, et périssent par les plus inattendues, comme ces généraux victorieux qu'une balle égarée vient tuer, quand le combat est fini?

Nous croyons avoir donné une idée exacte de la manière et du procédé de M. Dumas fils. Mais tout est-il dit? et devons-nous accepter, sans réclamation, le choix des sujets qu'il lui a plu de nous imposer? Je ne parle pas ici au nom de la morale. Il semble convenu, à tort ou à raison, que le théâtre a le droit de s'affranchir de ce joug, qu'on ne lui demande pas d'enseignement et que le fameux *castigat ridendo mores* n'est plus vrai que sur le rideau. — Non, c'est au nom de l'art que je parle. Que devons-nous penser, à ce point de vue, de ces œuvres qui spéculent sur les curiosités dépravées du public? — On nous dira : La faute est à tout le monde; l'auteur étudie les goûts de son public, et, dans la mesure de son talent, il essaie de

Digitized by Google

les satisfaire. — Mauvaise excuse. L'art consciencieux (et pour M. Dumas fils le théâtre est un art) doit-il se mettre à la remorque des fantaisies du public ? Doit-il donner le goût de ce qui est noble et vrai ou satisfaire les mauvaises convoitises ? Et ne se méprend-il pas sur son principe et ses conditions véritables, quand, au lieu d'offrir à l'esprit une noble et délicate jouissance, une récréation exquise de la pensée, il ne présente à l'imagination que l'occasion d'une élégante débauche ? Tout est là, et c'est au goût que je m'adresse pour résoudre la question, puisqu'on ne veut pas que la conscience soit de la partie. On ne saurait trop vivement, dans l'intérêt de l'art sérieux et digne, combattre ce genre de littérature excitante et malsaine. Les effets en sont des plus fâcheux. Le premier et le plus déplorable, c'est que cette réalité trop émouvante absorbe, chez le public, toute préoccupation littéraire. Il y a bien peu de spectateurs qui, en sortant du théâtre, pensent à autre chose qu'à envier le sort d'Armand, et qui n'éprouvent le secret désir d'aller voir s'il n'y a plus une Marguerite Gauthier, dans quelque boudoir mystérieux, où elle attend son libérateur. Il y en a bien peu, quand Suzanne sort en drapant dans son cachemire sa courte honte, qui n'aient la tentation d'aller offrir leurs consolations à cette charmante baronne, dont l'infamie a tant d'esprit. Il n'y en a peut-être pas un seul, s'il veut être sincère, qui ne sente s'éveiller en lui je ne sais quelle vague curiosité de pénétrer dans ce demi-monde, si plein d'attrayants périls, quand ce ne serait que pour constater si le peintre a été vrai, et si le portrait est ressemblant. Or, on en conviendra, ce n'est pas là le but de l'art. Il se dégrade, quand il se fait le complice de nos dépravations secrètes et l'entremetteur des imaginations. Il s'humilie trop quand il se fait oublier pour la réalité qu'il met en scène, et pour quelle réalité !

Je n'excepte pas, de cette sévère sentence, des pièces comme *les Filles de Marbre*, *Madame Lovelace* ou autres, qui prétendent flageller la courtisane. On a dit que *les Filles de Marbre* étaient la contre-partie de *la Dame aux Camélias*, et comme la protestation de la pudeur publique. L'aimable plaisanterie ! M. Barrière, l'auteur principal des *Filles de Marbre*, est le même qui a collaboré avec M. Murger dans *la Vie de Bohême*. Il faut donc admettre que M. Barrière, comme Sosie, se donne la réplique à lui-même, ou que, comme les anachorètes, il s'applique la discipline sur ses propres épaules ? Ne voit-on pas que si cette pièce est une protestation, elle manque de portée, parce qu'elle manque de sincérité ? D'ailleurs M. Barrière a fondé son succès sur les mêmes mobiles que M. Dumas fils. Comme lui, il a sollicité les curiosités mauvaises. Qu'importe après cela qu'il ait ajouté quelques tirades et apos-

Digitized by Google

trophes à effet? L'intérêt n'est pas là. La preuve en est que le public bâille outrageusement à l'ingénuité de Marie, à la vertu de madame Didier, aux sermons de Desgenais, et ne s'éveille qu'au nom de Marco. Il restera de cette pièce un titre heureux et l'air des *louis d'or;* rien de plus, pas même une bonne intention. M. Barrière a de quoi s'en consoler avec la cent-trentième représentation des *Faux Bonshommes*. Mais j'incline à croire que l'auteur a été quelque peu faux bonhomme lui-même, en écrivant son vertueux drame des *Filles de Marbre*.

Or, voyez comme les pièces ont leur destin. En dépit de notre critique rétrospective, cette pièce a eu, de son temps, un certain succès, et si les recettes étaient la mesure exacte du mérite, elle tiendrait son rang au répertoire contemporain. En voici une autre qui n'est pas un chef-d'œuvre sans doute, mais qui est loin d'être sans valeur et sans portée. Je veux parler de l'infortuné *Mariage d'Olympe*. Allez-en demander des nouvelles aux échos de la place de la Bourse. Pourtant l'idée est hardie, originale. Elle sort du lieu commun. Il ne s'agit de rien moins que de donner une suite, et cette fois une véritable contre-partie au *Demi-Monde*, de représenter la baronne d'Ange, sous le nom d'Olympe, introduite, à force d'intrigue, dans ce vrai monde qui a été si longtemps l'objet de toutes ses ambitions. Elle y a réussi. Toutes les circonstances sont devenues les complices de son désir. Une noble famille, habilement trompée, lui fait une place honorable dans son sein, et cette grande comédienne a pu, jusqu'à présent, jouer le rôle le plus difficile, celui d'une honnête femme. Mais voici l'ennui qui commence le châtiment. De vagues inquiétudes, des regrets, des aspirations étranges, ce que M. Augier caractérise d'un mot heureux, *la nostalgie de la boue*, viennent la saisir. Son imagination et ses sens souffrent également des habitudes régulières et des idées saines qui l'entourent. Elle est déclassée à sa manière. La fièvre de la satiété, une terrible fièvre, une sorte de délire troublent sa raison, et, à la première occasion, la tentation de l'orgie emporte la comtesse de contrebande. — Voilà toute la pièce. Pourquoi est-elle tombée? je ne saurais trop le dire, si ce n'est que le public, auquel je ne croyais pas des nerfs si délicats, s'est offensé de cette orgie où la mère d'Olympe, une Irma quelconque, traîne sa hideuse maternité. Le dénouement, aussi, a semblé violent. Le marquis de Puygiron tue Olympe comme il tuerait une bête dangereuse. Mais le public supportait patiemment le coup de pistolet qui débarrasse le comte de Paul Aubry, à la fin de *Diane de Lys*, et il applaudit tous les soirs celui qui termine *la Fausse Adultère*. Pourquoi donc se montrer si sévère à l'égard du marquis de Puygiron? — Sans nous inquiéter de cette inconsé-

Digitized by Google

quence, nous n'hésitons pas à blâmer l'emploi de ces moyens violents, trop semblables à un crime pour ne pas soulever de justes répugnances. Le pistolet devient une sorte de *deus ex machinâ* à l'usage des auteurs dans l'embarras. Et pourtant cela ne donne aucune satisfaction à l'esprit du spectateur, parce que cela ne conclut rien. Un coup de pistolet est un dénouement dans une pièce, comme un coup de poing serait une solution dans un débat. Ces sortes de dénouements ne sont, après tout, que des assassinats, et le marquis de Puygiron nous donne rendez-vous aux prochaines assises, quand il s'écrie, au moment où la toile tombe : « Je n'ai jamais déserté mes actes ; on me jugera. » En général, les auteurs dramatiques en prennent trop à leur aise avec la vie humaine. Quand un personnage les gêne, ils le condamnent à mort. Procédé commode, mais qui ne prouve rien. On termine la pièce, mais on ne la conclut pas en faisant feu.

Dans le cas particulier dont il s'agit, nous sommes tenté d'amnistier cet argument brutal. Espérons que le marquis a tué pour longtemps la courtisane sur le théâtre. La voilà morte et bien morte. Que la terre lui soit légère et surtout que personne ne s'avise de la ressusciter !

II

L'argent partage, avec la courtisane, les faveurs du théâtre contemporain, comme il partage avec elle les préoccupations de la société actuelle. Il faut même reconnaître que l'argent est le rival heureux des Camélias, et qu'il y a bien plus de dévots sous le péristyle de la Bourse, bien qu'on paie un droit d'entrée, qu'il n'y en a jamais eu au *Tattersall* du demi-monde.

Je ne connais pas de texte plus dangereux que l'argent, parce qu'il n'en est pas de plus propice à la déclamation. Nous essaierons, à tout prix, d'éviter ce péril, quoique le spectacle qui se joue autour de nous soit bien fait pour excuser toutes les colères. Mais que peut-on dire de nouveau sur ce sujet après les moralistes et les satiriques de tous les temps ? Les idées justes que le théâtre contemporain a mises en scène sont déjà dans Aristophane et ont plus de deux mille ans d'âge. *Plutus*, à proprement parler, n'est pas une comédie ; mais quelle admirable allégorie et quels beaux plaidoyers pour et contre la richesse ! Tout ce qu'on a pu trouver de plus sensé sur le rôle civilisateur de l'argent, sur la fonction sociale de la pauvreté, se rencontre déjà, résumé avec une éclatante précision, dans

Digitized by Google

les vers du grand comique. C'est à décourager les modernes. — A Rome, tous les satiriques poursuivent à l'envi l'or et la cupidité. N'est-ce pas Juvénal qui a frappé d'une épithète si hardie Sa Majesté le Capital : *obscena pecunia?* Nous ne ferons pas l'histoire de la satire de l'argent, on le pense bien ; mais nous sommes effrayé pour nos auteurs contemporains, en voyant qu'ils affrontent, de gaieté de cœur, la concurrence de toute l'antiquité. — Il en est une autre bien plus terrible à subir, celle de tout le monde. Qui n'a dit au moins son mot, qui n'a lancé, en un jour de verve, sa tirade contre l'abus de la spéculation, contre la fureur du jeu? Qui n'a fait, à son tour, sa petite *question d'argent?* Or, si tout le monde a plus d'esprit que Voltaire, à plus forte raison tout le monde a-t-il plus d'esprit que nos auteurs, dont pas un, je suppose, ne prétend égaler Voltaire. Quels traits nouveaux pourront-ils imaginer? La conversation de chaque jour, le journal de chaque soir, qui n'est que la conversation écrite, laissent peu de ressources à l'originalité inventive, sur cette matière qui semble épuisée. — Elle ne l'est pas pourtant; pas plus tard que ces jours derniers, a surgi un Aristophane, satirique et pamphlétaire, et dont aucun de nos auteurs dramatiques n'égale la verve incisive et l'impitoyable ironie. Cet Aristophane inattendu, c'est M. Proudhon, qui se présente tenant à la main son *Manuel du Spéculateur*, une pièce terrible. Mercadet, Jean Giraud, pendez-vous! Vous avez trouvé votre maître : c'est M. Proudhon qui a écrit la comédie du siècle.

1853

Mais comme elle n'a pas encore rencontré d'acteur à sa taille, cette vigoureuse comédie n'appartient pas à la littérature dramatique et nous laisse le champ libre pour nous occuper de ces pièces bien calmes et bien sages, à côté d'elle : *Un Mauvais Riche*, *Ceinture dorée*, *la Pierre de Touche*, *l'Honneur et l'Argent*, *la Bourse*, *Mercadet*, *la Question d'Argent*. La plupart de ces pièces n'ont abordé la question que de côté, incidemment, si je puis dire, dans ses conséquences sur le bonheur, sur la considération, sur la vie privée, sur les sentiments. Le problème moral semble avoir surtout préoccupé MM. Serret, Emile Augier, Ponsard; Balzac et M. Dumas fils, plus hardis, ont affronté de face la redoutable question, soit sous la forme économique et sociale, soit dans la personne du spéculateur qu'ils ont essayé de représenter avec le trait distinctif de son époque et la physionomie de son idée fixe. Nous devrons particulièrement insister sur ces tentatives, auxquelles ni l'audace ni le succès n'ont manqué.

Il y a peu de chose à dire, avec la meilleure volonté du monde, d'*Un Mauvais Riche*. Toute la moralité de la pièce se résume dans le second titre : *Bonheur passe richesse*, et c'est un proverbe trop

Digitized by Google

respectable pour que nous songions à contester la pureté des intentions de l'auteur. Mais est-ce là, en vérité, tout ce que le spectacle de notre société enfiévrée de convoitises a pu inspirer au jeune poète ? Si Lionel ne revenait pas de la Californie, la pièce n'appartiendrait pas plus à notre époque qu'à une autre. Elle se passe dans cette sphère indécise de la sagesse des nations, qui ne comporte ni lieu, ni temps fixe. Elle n'a de caractère que celui que peut donner à une œuvre une probité sincère, traduite dans des vers faciles et négligés.

Dans *la Pierre de Touche* et dans *Ceinture dorée*, M. Emile Augier a essayé de résoudre deux problèmes de psychologie morale. La première de ces pièces, écrite en collaboration avec M. Sandeau, a pour objet de démontrer que la richesse est l'épreuve infaillible des bonnes et des mauvaises natures, la pierre de touche des cœurs. Une fable intéressante sert à développer cette moralité. On nous montre deux artistes, un musicien et un peintre, tous deux jeunes et mettant leur pauvreté en commun. Mais tous deux ne supportent pas de la même manière cette commune pauvreté. Le peintre Spiegel représente, comme l'indique expressément une ingénieuse préface, les sentiments honnêtes, le travail patient, la pauvreté contente, *læta paupertas*, la soumission aux lois éternelles. Il devient riche, lui, mais l'argent ne le corrompt pas. Le musicien, au contraire, Frantz Wagner, personnifie les mauvaises passions de notre temps, l'envie, l'impuissance orgueilleuse, les déclamations de la paresse, la révolte des ambitions souffrantes. L'auteur a voulu montrer, dit-il, que ces réformateurs de bas étage, qui ont la prétention de refaire le monde, le feraient pire qu'il n'est s'ils le faisaient à leur image. Pauvre, Frantz s'exhale en invectives contre les riches et la société ; riche, il donne l'exemple de toutes les duretés, de toutes les ingratitudes, de toutes les vanités. — Le sens et la portée de cette pièce se résument en deux mots : l'argent ne crée pas les mauvais instincts, mais il les développe. Sur ce thème viennent s'adapter quelques épisodes agréablement inventés. Une charmante enfant, Frédérique, cousine de Frantz et longtemps compagne de sa pauvreté, donne à la pièce un juste degré d'émotion. Les figures accessoires ne manquent pas d'une certaine originalité, surtout le baron de Berghausen, qui a un bon air de noble intrigant et ruiné. Le dénoûment, médiocrement goûté du public, nous semble pourtant, comme à M. Augier, d'une moralité neuve et forte. Frantz trouve son châtiment dans son propre vice. Il voit partir ses anciens, ses seuls amis, Spiegel, Frédérique, et reste seul entre la margrave et le baron qui, tous les deux, le dominent par sa vanité. Il va épouser Dorothée, la fille de la margrave, et la punition de

Digitized by Google

son mauvais cœur commence au dernier mot de la pièce. On annonce M. Conrad de Stolzenfeld. — « *Un de nos amis*, mon cher Frantz, » s'écrie le baron. Ce M. Conrad est un ami du baron, mais il est surtout l'ami de Dorothée, et la petite cousine Frédérique sera bientôt vengée. — Il y a une pensée au fond de cette pièce, et c'est un mérite trop rare pour que nous n'en félicitions pas les deux auteurs. Mais c'est encore là une pensée qui appartient plutôt au domaine un peu vague de la morale générale qu'à cet ordre d'idées et de sentiments que doit provoquer chez un écrivain observateur le spectacle des mœurs contemporaines. *Ceinture dorée* voudrait se rapprocher davantage de la réalité actuelle, du milieu social dans lequel nous aimons qu'un auteur puise directement son inspiration. L'idée mère de la pièce est celle-ci : l'argent donne beaucoup de choses, mais il est impuissant à donner la considération, même à notre époque, où il semble que la préoccupation unique soit de s'enrichir. Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée. Roussel n'est pas de cet avis : « Vous vous appelez M. de Trélan et je m'appelle M. Roussel tout court; mais nous ne sommes plus au temps de la féodalité ; il n'y a plus qu'un gentilhomme en France, c'est l'argent ! qu'un homme puissant, l'argent ! qu'un honnête homme, l'argent ! » Tirade un peu brutale, à laquelle M. de Trélan répond avec une grande dignité : « Vous avez raison, monsieur ; le monde est à vos pieds. Mais debout, là, dans un coin, il y a un gentilhomme pauvre qui ne s'inclinera pas..... Ce gentilhomme, monsieur, c'est la conscience publique. » Toute la comédie, qui essaie d'être une comédie de caractères, est dans ce contraste entre Roussel, l'homme riche qui croit que tout est là et que rien ne peut manquer à celui qui a des millions, et Trélan, un gentilhomme qui joue dans la pièce le rôle de don Quichotte, en ce sens qu'il raidit trop sa vertu et qu'il lui donne des allures presque agressives. On peut être honnête homme sans être provocant, et si je déteste cordialement ces gros orgueils, gonflés d'or, je n'aime guère non plus ces probités guerroyantes qui lancent leur morale à travers le monde, panache sur tête et lance au poing. J'ajoute que l'auteur pense trop de bien de son époque. Il n'est pas vrai que la considération se refuse aux millions. M. Augier a peint ce qui devrait être, non ce qui est. Où a-t-il vu discuter l'origine de ces fortunes fabuleuses qui promènent leur faste dans les salons de Paris ? On les accepte comme des faits palpables, irrésistibles ; on les reconnaît comme des puissances qu'il n'y a plus à contester. L'opinion est d'une susceptibilité rigoureuse à l'égard des fortunes qui cherchent à se faire ; elle glorifie celles qui sont faites. Un million n'a jamais besoin d'excuse. Vraiment Trélan est

Digitized by Google

par trop naïf, c'est le revenant d'un autre âge; il parle à Roussel comme aurait parlé son trisaïeul à un traitant quelconque : « Grâce au ciel, le respect ne s'achète pas avec de l'argent, il ne s'achète qu'avec de l'honneur, et c'est la seule loi qui retienne un peu de vertu sur la terre. » J'aime à croire qu'il y a d'autres lois qui retiennent ici-bas cette illustre étrangère ; car Trélan se trompe, et le respect même s'achète avec de l'argent, à la seule condition qu'il y en ait beaucoup. Pure question de quantité. La morale de la probité n'a qu'un poids, la morale de l'opinion en a deux.

Nous n'insistons pas, mais nous rencontrons, heureusement pour nous, un auxiliaire vigoureusement armé, M. Ponsard, qui démontre à son ami M. Augier la fausseté de son optimisme. Le sujet de *l'Honneur et l'Argent* est précisément cette idée qu'il n'y a pas de divorce, en ce monde, entre les deux parties de ce titre devenu célèbre. Où va l'argent va l'honneur ; où la richesse n'est plus, adieu la considération. C'est cette erreur, ou plutôt cette prostitution de l'opinion, que le poète flétrit de ses rimes les plus énergiques.

Il serait parfaitement inutile d'analyser une comédie que tout le monde connaît. Mais il y a lieu, à notre sens, de présenter un jugement d'ensemble sur la valeur réelle de M. Ponsard, considéré comme poète moraliste, dans les deux dernières œuvres qui ont popularisé son nom. — La réputation de l'auteur de *Lucrèce* et de *Charlotte Corday* était toute littéraire ; *l'Honneur et l'Argent*, *la Bourse*, ont porté son nom aux dernières frontières de la publicité. — L'occasion est bien choisie; il y a depuis quelque temps une sourde émeute de feuilletons contre M. Ponsard, et comme une conspiration de dénigrement. C'est une provocation directe à la critique consciencieuse, qui ne doit rien tant combattre que cette fureur d'élever tour à tour et d'abaisser sans mesure, d'exalter des gloires de coterie et de jeter à terre des réputations sérieuses.

J'ai appelé M. Ponsard un poète moraliste; c'est là son vrai nom. Poète comique, il ne l'est pas. Il lui manque pour cela bien des choses, cette vivacité de réparties et de mots, ce tour aisé de plaisanterie, cette fertilité d'expédients et de situations où se joue l'art ou plutôt l'instinct des maîtres. Il ne lui manque pas l'esprit, comme ses adversaires l'ont trop répété (il en a parfois et qui n'est ni sans justesse, ni sans portée), mais la gaieté de l'esprit, ce qui est bien différent, la légèreté du trait, et ce don suprême de l'originalité à la fois familière et hardie, qui enlève l'éclat de rire du public. Les amis mêmes du poète doivent reconnaître qu'il manie sans beaucoup d'aisance ni de grâce le vers familier, et qu'il se traîne péniblement là où d'autres feraient jaillir la veine de la vraie comédie. Quand il n'est pas monté au ton grave, presque solennel, il

Digitized by Google

n'évite pas le prosaïsme; son style ne se soutient pas dans les régions moyennes de la pensée et de la vie. Tout cela est vrai. En faut-il conclure que les dernières œuvres de M. Ponsard, même *la Bourse*, si vivement critiquée, soient des œuvres méprisables ou seulement médiocres? Nous sommes loin de le penser. Ce ne sont pas des comédies, si l'on veut, mais des satires ou épîtres morales fortement conçues, éloquemment écrites, et prenant l'occasion et le prétexte du théâtre pour s'adresser au grand public. C'est de la poésie *gnomique;* elle a tous les caractères du genre, elle est austère, grave, très élevée de sentiment et de ton. Elle a l'accent de l'honnête homme que le bien émeut, que le mal irrite, et qui trouve dans son cœur de généreuses indignations. A ce point de vue, M. Ponsard a une valeur très réelle. Il excelle à exprimer en beaux vers les sentiments nobles, le devoir, le travail résigné, la vertu patiente, les secrètes joies de la conscience, les dévouements ignorés, toutes les généreuses parties de la nature humaine. Il ne réussit pas moins à flétrir d'un vers énergique les convoitises qui dégradent, les défaillances du caractère, les honteux compromis, la corruption de la conscience par l'or et les effrayants silences du sens moral dans le tumulte des désirs ardents. — Voilà où M. Ponsard aime à puiser ses sympathies et ses colères, tout ce qui fait son inspiration. — Lieux communs! s'écrient à l'unisson ces messieurs de la haute fantaisie; l'industrie de M. Ponsard consiste à orner de césures et de rimes la pensée de tout le monde, et l'applaudissement du public ne prouve qu'une chose, la joie naïve de la paternité. Chacun étant le collaborateur de M. Ponsard, se doit à lui-même d'applaudir l'éditeur responsable. On est charmé d'avoir pensé tout cela, et l'on est reconnaissant au poète de n'en avoir pas pensé davantage. — Ce sont là des plaisanteries plus que des arguments. Il est assez clair que la muse philosophique et sobre de M. Ponsard n'est pas la fantaisie. Cela suffit-il pour que M. Ponsard ne sache ni penser, ni écrire? La morale a ce grand inconvénient littéraire, qu'elle ne permet guère les surprises ni les découvertes. On ne crée pas un nouveau devoir comme on crée un paradoxe et il n'y a guère lieu d'innover dans ces drames intérieurs dont la conscience est le théâtre et le témoin. Mais ce qui peut être nouveau, si ce n'est la matière, c'est la forme; si ce n'est le sujet, c'est le style; si ce n'est l'idée générale du bien, c'est la manière particulière d'en ressentir l'émotion et de l'exprimer. Or, n'en déplaise aux glorieux sultans du paradoxe et de la métaphore, il y a, dans les dernières œuvres de M. Ponsard, surtout dans *l'Honneur et l'Argent*, un courant naturel de nobles pensées, dont le fond appartient à la raison de tout le monde, mais dont la forme individuelle et l'expression n'ap-

Digitized by Google

partiennent qu'au poète et à son talent. Il y a des tirades tout entières (puisque le mot est consacré), franchement belles et d'un grand effet ; il y a de ces vers qui s'emparent irrésistiblement de la mémoire du public, tant ils sont l'expression directe, heureuse et naturelle, de sa conscience. J'aimerais à donner des preuves, je n'en donnerai qu'une, mais elle est décisive : Quand George commence à se lasser de ce stérile honneur qui le ruine et le fait mépriser de tout le monde en le ruinant, Rodolphe affermit sa résolution ébranlée et lui montre ce qu'est le véritable sacrifice :

« Tu fis bien de payer les dettes paternelles ;
Mais c'était obéir aux règles éternelles ;
Tu serais méprisable, ayant autrement fait ;
Puis du premier instinct c'était le prompt effet :
Un sacrifice fier charme une âme hautaine ;
La gloire en est présente, et la douleur lointaine.
— Je ne méconnais point un acte noble en soi ;
Tu fis bien ; mais beaucoup auraient fait comme toi.
La vertu, qui n'est pas d'un facile exercice,
C'est la persévérance après le sacrifice ;
C'est, quand le premier feu s'est lentement éteint,
La résolution qui survit à l'instinct,
Et seule, devant soi, paisible, refroidie,
Par un monde oublieux n'étant plus applaudie,
A travers les besoins, l'injure et le dégoût,
Modeste et ferme, suit son chemin jusqu'au bout.
Voilà mon vrai héros ! voilà mon homme rare ! »

Si l'inspiration n'est pas incompatible avec l'honnêteté de la pensée, elle est là ; on ne peut la méconnaître sans parti pris. La métaphore n'abonde pas, je l'accorde, et je ne trouve pas une seule de ces rimes inattendues et sonores qui éclatent comme une fanfare : mais en revanche, j'y trouve un sentiment délicat et fier, traduit dans des vers chaleureux et simples, et la compensation est plus que suffisante.

Pour ma part, j'estime qu'il faut être moins difficile, moins raffiné sur la nouveauté des idées et tenir plus de compte de l'élévation de la pensée et de la sincérité de l'émotion. L'émotion est souvent sincère chez M. Ponsard, elle devient alors éloquente, et l'éloquence est une forme de la poésie aussi légitime que l'imagination. Sans que le rapprochement implique comparaison, Corneille est poète, sans doute, et sa poésie qu'est-elle que de l'éloquence ?

Je n'insiste pas ; mais je tenais à défendre l'auteur de *l'Honneur et l'Argent* contre d'injustes mépris et de superbes dégoûts. Je tenais à bien marquer la place de cette œuvre dans l'estime et la sympathie des honnêtes gens, en dehors de tout système, de toute coterie et

Digitized by Google

de tout parti. En faisant cela, nous ne nous sommes pas écarté de notre sujet, l'influence morale de l'argent sur la conscience privée et sur la considération publique étant précisément le thème oratoire de M. Ponsard. Ce qui manque à cette pièce, comme à celles de M. Augier dont nous parlions tout à l'heure, c'est la décision. Ni l'un ni l'autre n'ont osé aborder franchement, carrément, la question de l'argent dans la société contemporaine. Une fois seulement, on a pu espérer que M. Ponsard allait se jeter dans ce glorieux péril, fait pour tenter un talent courageux. Le premier acte de *la Bourse* nous ouvre le cabinet d'un agent de change, et nous dévoile quelques-uns de ses piquants mystères. Mais cet acte n'était qu'une introduction à la grande lutte, au drame véritable dont l'argent devait être l'âme. M. Ponsard a esquivé son sujet. Il semble en avoir eu peur ; on peut le croire, au moins, en voyant la pièce se réduire presque aussitôt à une idylle amoureuse, à trois personnages, nouée et dénouée autour d'un événement aléatoire : un coup de baisse ou de hausse. Le poète, au premier acte seulement, aborde le sphinx et ose l'interroger. Mais le sphinx ne répond pas, et l'auteur se réfugie dans la morale générale qui déjà, une fois, l'avait inspiré. Il recommence sa première comédie avec une verve diminuée et des accents un peu affaiblis.

Mercadet et la dernière pièce de M. Dumas fils méritent un examen à part, pour la hardiesse vigoureuse avec laquelle ces deux pièces ont abordé de face le redoutable sujet. Outre le talent, Balzac et M. Dumas fils ont eu ce qui met si bien le talent en relief, le courage de l'*actualité*. Il n'a pas dépendu de leur volonté que chacune de ces comédies, fortement empreinte d'observation, ne reproduisît les caractères réels, les physionomies vivantes que ce monde, de création récente, a mis particulièrement en relief. Il y a là un sincère effort vers la véritable comédie de mœurs, et comme un retour à une littérature vraiment sociale, trop longtemps désertée pour les vulgarités violentes du drame, les niaiseries sentimentales du vaudeville ou la comédie de convention. L'observation des mœurs contemporaines dans ce qu'elles ont de plus nouveau et de plus marqué, telle est la véritable source d'inspiration pour le théâtre. C'est sa condition suprême d'intérêt durable et d'originalité.

Balzac n'envisage qu'une phase de la question d'argent, mais avec quelle verve incisive et quelle vigueur de coloris! Mercadet restera incontestablement comme un de ces types que l'art incruste dans l'histoire d'une époque. C'est le spéculateur aux abois, disputant à la détresse qui arrive, au déshonneur qui frappe à sa porte, les derniers restes de sa fortune et de son crédit, ressaisissant, du bord de l'abîme où il va disparaître, quelques lueurs d'espoir, ajournant sa

Digitized by Google

chute suprême par des efforts convulsifs d'imagination, par des expédients inouïs, dépensant un talent hors ligne, presque du génie pour vivre encore un jour, pour vivre une heure, et cramponnant son agonie à tous les plus faibles débris de son naufrage. La volonté opiniâtre de l'homme est un spectacle si dramatique, même quand cette volonté s'applique mal, que cette pièce qui n'est remplie que de ruses, d'intrigues financières et d'expédients hasardeux assez semblables à des escroqueries, émeut, attache, passionne. On a prétendu démontrer, par l'organisation intellectuelle de Balzac, que jamais l'auteur de la *Comédie humaine* n'aurait pu réussir au théâtre. Ce *jamais* me semble au moins étrange après *Mercadet*. Je suis frappé, pour mon compte, de la vigueur et de la puissance dramatique qui se déploient sur un thème si restreint et si simple. La force de concentration de Balzac et cette faculté incroyable d'assimilation qui est un des caractères de son génie le rendaient capable de tous les progrès et de toutes les transformations. Il avait commencé par des tâtonnements au théâtre, comme autrefois dans le roman, étant de ces esprits vigoureux et incomplets qui ont besoin de se reprendre à plusieurs fois pour se mettre en marche et tenir la voie droite. Mais une fois lancés, n'ayez garde qu'ils manquent le but. Il n'y a qu'un péril, c'est qu'ils ne le dépassent par excès de force et que l'élan trop vigoureux ne les emporte au delà. — Si Balzac avait pu mettre la dernière main à *Mercadet*, effacer ou adoucir quelques teintes trop crues, fortifier certains passages, ajouter quelques traits aux personnages secondaires, il aurait laissé une œuvre rare. Telle qu'elle est, avec ses imperfections et ses lacunes, il n'est que juste de la placer dans les rangs les plus élevés du théâtre contemporain.

Connaissez-vous beaucoup de scènes comparables, pour l'énergie et la vérité du ton, à cette scène d'exposition, qui n'est qu'une conversation de domestiques :

JUSTIN. — Oui, mes enfants, il a beau nager, il se noiera, ce pauvre M. Mercadet.

VIRGINIE. — Vous croyez ?

JUSTIN. — Il est brûlé !... et quoiqu'il y ait bien des profits chez les maîtres embarrassés, comme il nous doit une année de gages, il est temps de nous faire mettre à la porte.

THÉRÈSE. — Ce n'est pas toujours facile.... Il y a des maîtres si entêtés ! J'ai déjà dit deux ou trois insolences à madame, elle n'a pas eu l'air de les entendre.

VIRGINIE. — Ah ! j'ai servi dans plusieurs maisons bourgeoises ; mais je n'en ai pas encore vu de pareilles à celle-ci !... Je vais laisser les fourneaux et me présenter à un théâtre pour jouer la comédie.

JUSTIN. — Nous ne faisons pas autre chose ici.

Digitized by Google

VIRGINIE. — Tantôt il faut prendre un air étonné, comme si l'on tombait de la lune, quand un créancier se présente : « Comment, monsieur, vous ne savez pas? — Non. — M. Mercadet est parti pour Lyon. — Ah!.... il est allé? — Oui, pour une affaire superbe; il a découvert des mines de charbon de terre. — Ah! tant mieux!.... Quand revient-il? — Mais nous l'ignorons. » Tantôt je compose mon air comme si j'avais perdu ce que j'avais de plus cher au monde.

JUSTIN (*à part*). — Son argent.

VIRGINIE. — « Monsieur et sa fille sont dans un bien grand chagrin. Madame Mercadet.... pauvre dame! Il paraît que nous allons la perdre.... Ils l'ont conduite aux eaux!... Ah! »

THÉRÈSE. — Et puis, il y a des créanciers qui sont d'un grossier! Ils vous parlent.... comme si nous étions les maîtres!...

VIRGINIE. — C'est fini.... Je vais demander mon compte et me faire régler mon livre de dépense.... Mais c'est que les fournisseurs ne veulent plus rien donner sans argent! Eh donc, je ne prête pas le mien.

JUSTIN. — Demandons nos gages.

VIRGINIE et THÉRÈSE. — Demandons nos gages.

VIRGINIE. — Est-ce que c'est là des bourgeois? Les bourgeois, c'est des gens qui dépensent beaucoup pour leur cuisine.

JUSTIN. — Qui s'attachent à leurs domestiques.

VIRGINIE. — Et qui leur laissent un viager.... Voilà ce que doivent être les bourgeois relativement aux domestiques.

Et la scène continue, brutale comme la vérité, mais saisissante. — C'est de la réalité vulgaire, dira-t-on. Soit; mais l'art est là. Il y a des vases d'argile grossière qu'a touchés le doigt d'un habile sculpteur, et qui gardent la vive empreinte des maîtres.

Où il faut voir Mercadet, c'est aux prises avec ses créanciers. « Il y en a qui domptent les chacals, dit Justin; lui dompte les créanciers, c'est sa partie. » C'est le même jeu, toujours répété, avec Goulard, avec Pierquin, avec Violette. Ils entrent furieux et sortent adoucis, exploités; ils y passent tous. Songe-t-on à trouver cette triple scène monotone et à se plaindre de l'uniformité? Pas un instant. La fertilité des ressources de Mercadet, sa vivacité, son entrain, ce magnifique aplomb surtout, enlèvent le spectateur. On prend plaisir à cette lutte désespérée d'un homme seul avec la réalité qui l'écrase. Et que de mots superbes, semés à travers la lutte! Un créancier lui reproche de plaisanter au lieu de payer :

GOULARD. — Vous ne m'avez pas appelé, je pense, pour me donner des preuves de votre esprit!... Je sais que vous en avez plus que moi, car vous avez mon argent.

MERCADET. — Il faut bien que l'argent soit quelque part.

Un autre créancier félicite Mercadet du riche mariage que va faire

Digitized by Google

sa fille ; mais il ne croit pas le premier mot de ce mariage, et le considère comme une invention nouvelle. Mercadet se fâche :

MERCADET. — Mon gendre, monsieur, est M. de la Brive, un jeune homme....

PIERQUIN. — Il y a un vrai jeune homme ? combien payez-vous le jeune homme?

Chaque créancier a son type. Il y a Pierquin, le créancier sceptique. Il y a Violette, le créancier mendiant. Il y a Verdelin, qui a été l'obligé autrefois, qui est resté l'ami, mais qui commence à juger que l'amitié de Mercadet est à titre onéreux. N'oublions pas Goulard, le créancier féroce. La galerie est complète. Sur le premier plan s'agite et gesticule l'incomparable Mercadet, l'âme de la pièce, Mercadet inventant et parlant toujours, s'élevant, à chaque obstacle, au-dessus de lui-même, répandant sur chaque scène sa verve intarissable, ses plans, ses mots, grand dans sa débâcle, comme les hommes de son espèce peuvent l'être. Tout l'accable, il ne fléchit pas ; pied à pied, pouce à pouce, il dispute le terrain à la fatalité. On sent que lui aussi, quand il sera tué sur ce rude champ de bataille de la spéculation, il faudra le pousser pour qu'il tombe. — Et notez, en passant, un trait juste et profond, Mercadet n'est pas un méchant homme ; ce n'est même pas un malhonnête homme, de parti-pris au moins et d'intention, sinon de fait. Les circonstances seules le dépravent. Quand la richesse reviendra, elle ramènera la probité. Les bons sentiments ne sont pas morts en lui ; ils sont comprimés par les nécessités de la lutte, et dans plus d'un mot touchant, quand Mercadet est seul, ils reparaissent. C'est là ce qui fait que Mercadet nous intéresse à son malheur et même à ses expédients. Sans ce trait, il serait odieux, répugnant ; il tomberait au rang de Robert Macaire. Ce trait sauve tout, évite le péril de la caricature, maintient la comédie à son juste niveau et retient la sympathie du spectateur, à travers les plus difficiles circonstances où cette sympathie puisse être mise à l'épreuve. — Mais un enseignement, qui est la moralité vraie de la pièce, sort de ce conflit entre les bons sentiments de Mercadet et les impérieuses nécessités de sa situation. Il aime Verdelin, il en est aimé et ne voit plus dans cette vieille affection qu'une facilité de plus pour exploiter un homme. Il aime sa femme, il voudrait la respecter, il connaît la délicatesse de sa conscience, et, de gré ou de force, il la rend complice de ses mensonges. Il aime sa fille et voudrait la voir heureuse ; mais les circonstances sont plus fortes que sa tendresse, et il l'immole à l'espoir de ressaisir son crédit. Ainsi de tous ses bons sentiments, pas un qui ne soit atteint, pas un qui ne sorte de cette lutte ardente, profané, flétri. On ne fait pas à la spéculation sa part.

Digitized by Google

Qu'on livre à un engrenage une main, un bras, le corps tout entier y passe et sort mutilé. Tout de même pour l'âme. Livrez-en une partie seulement à la roue fatale, votre âme toute entière sera saisie, et la terrible machine vous rendra en débris le cadavre de ce qui fut une âme.

La scène maîtresse, une scène digne de Molière, pour l'intention au moins, est celle où Mercadet vient à découvrir que son gendre futur, de la Brive, est un élégant gentilhomme, légèrement fripon, qui a spéculé sur le patrimoine du beau-père pour payer ses dettes, comme le beau-père a spéculé sur la fortune du gendre pour désintéresser ses créanciers. Ce châtiment des deux friponneries, l'une par l'autre, est une idée simple, comme toutes les idées vraiment comiques, mais excellente, et qui donne matière aux plus amusantes récriminations. Qu'y a-t-il de plus réjouissant que de voir deux probités, également équivoques, récriminer l'une contre l'autre, sans s'apercevoir que la situation est exactement la même des deux côtés? Le public s'en aperçoit, les personnages ne s'en aperçoivent pas, et il résulte de ce contraste un effet d'un comique irrésistible :

MERCADET. — Entre nous, monsieur, votre moralité me semble....

DE LA BRIVE. — Assez....

MERCADET. — Hasardée!

DE LA BRIVE (*se fâchant*). — Monsieur!... (*se calmant*). Si ce n'est qu'entre nous!

MERCADET. — Vous mettez votre mobilier sous le nom d'un ami, vous signez vos lettres du nom de Michonnin, et vous ne portez que le nom de la Brive.

DE LA BRIVE. — Eh bien! monsieur, après?...

MERCADET. — Après?... Je pourrais vous faire un fort méchant parti....

DE LA BRIVE. — Monsieur, je suis votre hôte!... D'ailleurs, je pouvais tout nier.... Quelles preuves avez-vous?

MERCADET. — Quelles preuves?... J'ai dans les mains vos quarante-sept mille francs de lettres de change....

DE LA BRIVE. — Souscrites ordre Pierquin?

MERCADET. — Précisément.

DE LA BRIVE. — Et vous les avez depuis ce matin?

MERCADET. — Depuis ce matin.

DE LA BRIVE. — En échange d'actions sans valeurs, de titres sans dividendes?

MERCADET. — Monsieur!

DE LA BRIVE. — Et pour cimenter le marché, Pierquin, l'un de vos moindres créanciers, vous a donné un délai de trois mois.

MERCADET. — Qui vous a dit cela?

DE LA BRIVE. — Qui? Pierquin lui-même quand j'ai voulu, tantôt, entrer en arrangement.

MERCADET. — Diable!

Digitized by Google

De la Brive. — Ah! vous donnez deux cent mille francs à votre fille, et vous avez cent mille écus de dettes!... Entre nous, vous vouliez escroquer un gendre, monsieur.

Mercadet (*se fâchant*).—Monsieur!... (*se calmant*). Si ce n'est qu'entre nous!

Le *si ce n'est qu'entre nous* vaut dans son genre le *qu'il mourût* du vieil Horace. C'est le même mot à l'envers, tel que cela doit être dans nos mœurs industrielles. — Et plus tard, après avoir pendant toute la pièce leurré ses créanciers du retour de Godeau, l'associé qui s'est *sauvé avec la caisse*, quand Mercadet apprend que Godeau est bien réellement revenu, et avec la caisse encore, son esprit se refuse à tant d'invraisemblances, et il lui échappe des mots sublimes : « Qui, Godeau?..... quel Godeau? — Mais Godeau qui revient des Indes. — Des Indes! — Et qui paye toutes vos dettes. — Allons donc! est-ce que je donne dans ces Go... deau-là! » Et quand il ne peut plus douter de cet événement inespéré, quand sa femme lui rappelle que Godeau attend : « Oui, allons, s'écrie-t-il... J'ai montré tant de fois Godeau... que j'ai bien le droit de le voir. Allons voir Godeau! » Et la toile tombe sur une des plus fortes comédies de l'époque. — Sa place véritable serait dans la maison de Molière, si le Gymnase n'était depuis quelques années le premier théâtre de Paris.

Mercadet est un tableau de genre, vivement enlevé, également vigoureux de dessin et de coloris. *La Question d'Argent* aspire à être un tableau d'histoire. Il n'y a qu'un personnage dans Mercadet; il y a toute une société dans la pièce de M. Dumas fils.

La critique s'est-elle lassée d'un succès trop persévérant? Je ne sais trop; mais cette fois elle s'est départie, à l'égard de l'auteur, de ce ton d'excessive faveur et d'enthousiasme prémédité, qui avait signalé l'appréciation de ses premières œuvres. Il y a là une de ces petites comédies du feuilleton, dont mieux vaut ne pas chercher le secret. Sans nous en préoccuper davantage, nous nous plairons à reconnaître que, dans un genre très différent, *la Question d'Argent* est une étude sérieuse, approfondie, qui est loin de manquer d'intérêt et d'agrément, et digne, à tous égards, de l'applaudissement public. Sans doute, il n'y faut pas chercher la passion ardente de *la Dame aux Camélias*, ni la curiosité dramatique de *Diane de Lys* ou du *Demi-Monde*. Le sujet ne comportait pas la vivacité de cet intérêt ni les luttes ardentes qui animent cette trilogie de la courtisane. Mais il faut féliciter M. Dumas fils d'avoir osé quitter ces sphères, malsaines même pour l'art, au risque de s'aventurer d'un pied plus incertain sur un terrain moins connu. Il faut lui savoir gré d'avoir tenté un genre plus élevé, la véritable comédie de mœurs, non plus

Digitized by Google

limitée à ce monde exceptionnel où son talent semblait s'attarder, mais élargie à la mesure du monde réel, du vrai monde.

La transition n'est pas facile sans doute. On ne peut, tout d'un coup, transformer sa manière et quitter ce tour particulier de parole ou de pensée, ces habitudes de l'esprit que donne forcément un long séjour dans une société aussi marquée que celle de la baronne d'Ange. Il ne faut donc que médiocrement s'étonner si les personnages de *la Question d'Argent*, même ceux qui appartiennent au meilleur monde, semblent avoir comme un air de parenté lointaine avec d'autres types que M. Dumas nous a fait connaître ailleurs. Si l'auteur permet à un appréciateur sympathique de son talent de lui donner un conseil, je n'hésiterai pas à l'avertir de mieux observer les nuances, surtout dans ses portraits de femmes. Il a des idées heureuses, des touches charmantes; mais quelque chose manque ou surabonde. Un trait de plus ici, un trait de moins là, et il arriverait à cette juste mesure qui est la vérité. — La comtesse Savelli est trop visiblement la sœur de Diane, et Diane elle-même n'est-elle pas la cousine de la baronne d'Ange? Dieu me garde de prétendre que toutes les comtesses soient vertueuses et qu'il n'y ait que des vestales dans le grand monde! mais celles de ces dames qui sont le moins scrupuleuses dans leur conduite, le sont dans leurs manières et n'ont pas de ces témérités risquées qu'on applaudirait dans le salon de madame de Vernières. Elles gardent le ton de leur monde, même dans leurs écarts. — Je ne parle pas des exceptions qui ne sont pas la matière habituelle de la comédie. — Ainsi, cette comtesse qui a tant d'esprit et de grâce, n'a pas dans son langage cette réserve exquise, ce purisme d'idée qui n'est pas étranger à ce que les Anglais appellent le *cant*, mais qui n'en est pas moins une de ces mille petites et charmantes hypocrisies sociales qui entrent, pour une bonne part, dans le ton de la bonne compagnie, et dont les femmes surtout ne se départissent qu'avec de grands risques. Elle a des plaisanteries légèrement aventurées. René lui demande si le comte Savelli était un jeune homme : « Il avait soixante ans. — De quoi est-il mort? — De jeunesse. » René rit et il a bien raison, n'en déplaise à la comtesse. Elle a des confidences qui ne sont pas moins aventurées que ses plaisanteries.

La Comtesse. — Si je vivais dans la solitude où vous m'avez retrouvée, il y avait une raison, comme vous le pensez bien... j'accomplissais un vœu qu'on m'avait fait faire.

René. — Qui? on?

La Comtesse. — Quand une femme de mon âge dit : *on*, il ne faut jamais lui demander qui!... *On*, c'est tout le monde et ce n'est personne... Eh bien, on était à Londres, et j'attendais patiemment, moi, qu'on revînt à

Digitized by Google

Paris... on m'écrit qu'on est malade et qu'on est forcé de retarder son départ de quelques jours... j'écris que je vais partir... on m'écrit de n'en rien faire... je pars.

La définition de ce pronom, à la fois si commode et si compromettant, est tout à fait agréable ; mais est-elle bien à sa place dans la bouche de la comtesse, s'adressant à un jeune homme ? René est son confident, je le veux bien ; c'est précisément pour cela qu'à lui, moins qu'à tout autre, elle ne doit rien dire. Il faut tout prévoir, et le confident pourrait changer de rôle. Pourquoi gâter l'avenir ? — Mathilde est délicieuse de fantaisie, d'originalité, d'imprévu. On sent que l'auteur a caressé cette gracieuse idée d'une jeune fille vive, franche, mettant une sorte d'espièglerie jusque dans les choses les plus graves de sa vie, et sacrifiant son amour sans cesser de rire. Mais pourquoi lui avoir donné quelques-unes de ces hardiesses qui étaient si bien à leur place dans le caractère de Marcelle, de cette pauvre enfant élevée dans le mauvais monde, corrompue d'esprit avant de l'être de cœur, et mêlant une science précoce de la vie à son ingénuité ? Mathilde a des mots effrayants. Elle feint, pour mieux cacher le jeu de son dévouement, de consentir à un mariage avec un homme vieux et riche. Son père, étonné de tant de raison, l'interroge : « Tu consentiras, toi, à vivre toute ta vie avec un homme de cinquante-cinq ans ? — Toute ma vie, non, mais toute la sienne... ce n'est pas la même chose. » Ailleurs encore, toujours à propos d'un prétendant : « Mais il a une tante, dont il est l'unique héritier, et qui est très malade. — Il n'y a plus d'espoir, répond la terrible ingénue, elle est sauvée. » C'est charmant, mais trop précoce. Elle aimera beaucoup son mari, je l'espère. Mais quand on a tant d'esprit !..... — Elisa de Roncourt est l'héroïne de la pièce. Elle a toutes les grandeurs de la pauvreté noblement supportée, du sacrifice résigné et silencieux, toutes les dignités d'un cœur délicat et fier en contact avec les préjugés et les impertinences que crée l'inégalité de la fortune. Elle supporte tout avec une sorte de courage calme et simple. Elle est de ces âmes vraiment nobles que le hasard des événements a jetées hors de leur place, qui souffrent profondément de tous les froissements et de tous les chocs de la vie, et qui étouffent par une sorte de pudeur le cri de leur souffrance, pour ne donner à personne sur elles le droit humiliant de la pitié. Mais quelque chose de mystérieux plane sur elle : elle a aimé. Est-elle encore digne de l'amour d'un honnête homme ? On ne sait, et l'on souffre de ne le pas savoir. On le sait plus tard par l'effet d'un interrogatoire très habilement conduit, mais dont l'idée seule est blessante et ne fait pas honneur à la délicatesse paternelle de M. de Roncourt.

Digitized by Google

Cette pauvre Élisa est malheureuse. Le soupçon qui pèse vaguement sur elle refroidit l'intérêt, et quand elle est justifiée, c'est par une épreuve qui est presque une offense. — Elle reçoit une compensation à tant de malheurs. Elle trouve un excellent mari ; mais il est trop tard, et cette figure souffrante jette sur la pièce un indéfinissable malaise. C'est moins une critique que j'émets, qu'un fait que je constate. L'éminente actrice qui tient le rôle d'Elisa, ne peut, malgré tout son talent, enlever à ce rôle ce qu'il a de triste. L'impression générale n'est pas la sympathie.

Je me hâte d'arriver au sujet même de la pièce. Il n'y faut pas chercher d'action : ce sont des mœurs et des caractères que l'auteur étudie. C'est un tort, sans doute, mais plutôt au point de vue du succès qu'au point de vue de l'art. *Le Misanthrope*, non plus, n'a pas d'autre action que le développement d'un caractère, et l'exemple de Molière peut bien justifier M. Dumas.

Durieu, c'est l'argent bourgeois, timide, craintif, tyrannique dans son intérieur, esprit étroit, probité suffisante, mais sans délicatesse, sans générosité, sans grandeur. — De Roncourt, c'est l'argent grand seigneur, ne connaissant qu'une voix, celle de l'honneur, et prêt à suivre jusqu'au bout les ordres impérieux que lui donne cette voix écoutée. — De Cayolle, c'est l'argent à grandes vues, à grands projets, légèrement teinté de socialisme, et représentant assez bien le saint-simonisme réfugié dans les chemins de fer, acceptant provisoirement la société actuelle et rêvant encore, mais seulement en petit comité et quand les portes sont closes. — Jean Giraud, c'est l'argent spéculateur, agioteur, se lançant à corps perdu dans toutes les entreprises, pourvu qu'elles soient bonnes, au point de vue, non de la conscience, mais du dividende. — Par contraste, René de Charzay, l'honnête homme de la comédie de Molière, Clitandre transformé comme il doit l'être dans la société moderne, est là pour montrer à tous les types divers que peut revêtir l'argent, à l'argent bourgeois, à l'argent utopiste, à l'argent agioteur, non pas comment on peut en gagner, mais ce qui est bien plus difficile, comment on peut s'en passer.

L'intérêt principal se porte sur Jean Giraud. C'est autour de lui que la comédie s'agite. Jean Giraud ne rappelle ni Turcaret, ni Mercadet ; il est lui-même. Il prendra peut-être sa place à côté de ces types consacrés ; mais il s'en distinguera toujours.

Qu'est-ce que ce Jean Giraud ? C'est un nouvel enrichi, dit madame Durieu, un enrichi de l'autre jour ; de sorte que ce n'est pas tout à fait un homme comme il faut. — On le voit de reste ; dès son entrée en scène, il parle de sa voiture de chez Ehrler et de ses chevaux de chez Drake. Il commet un grand nombre de maladresses et

Digitized by Google

dit une bonne quantité de sottises. C'est la première fois qu'il paraît dans le monde ; mais il comprend vite, il est intelligent et se remet à un ton plus simple. Il tombe alors dans un autre excès. Le voilà qui se vante de son père, jardinier, ne s'apercevant pas que la faute est la même de se vanter de son humble naissance ou d'en rougir. Ce qui lui fait défaut, c'est ce tact qui ne s'acquiert que dans les relations distinguées. A chaque instant, il dit trop, et quand par hasard il a bien parlé, il gâte son effet. Mieux que personne, il s'aperçoit de ce qui lui manque et veut l'acquérir. Il se rend nécessaire à la comtesse et à Durieu en manœuvrant leurs capitaux. Il veut s'ouvrir définitivement l'entrée de ce monde qu'il n'a fait qu'entrevoir, et, par d'excellents raisonnements, il se décide à épouser une fille simple qui devra être heureuse de tout lui devoir, et qu'il ira découvrir dans son obscurité, une fille comme mademoiselle de Roncourt. C'est là son but, qu'il poursuit pendant presque toute la pièce ; et quand son plan matrimonial échoue, par suite d'événements qu'il ne pouvait prévoir, il essaie de faire sa rentrée dans cette société où il n'a pu se marier, en intéressant les principaux personnages à un coup de Bourse qui leur rapporte de gros bénéfices. Il ne se porte plus pour prétendant, il se borne au rôle de capitaliste ; évincé, même à ce titre, par des scrupules inattendus, il se retire, et sa retraite, humiliée par la froide politesse de l'assistance, sert de dénoûment et de conclusion à la pièce.

Est-ce là le vrai type du spéculateur? Il est permis d'en douter. Sauf le coup de Bourse de la fin, obtenu par une friponnerie des plus vulgaires, Jean Giraud pérore, mais n'agit pas. *La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère?* Tout se passe en discussions très spirituelles, mais cela ne suffit pas. Des théories économiques et sociales ne remplacent pas le spectacle de l'agioteur à l'œuvre, et dans les péripéties terribles de sa lutte quotidienne avec le hasard. Mercadet est bien plus saisi dans le vif. Jean Giraud est-il au moins le type de l'enrichi, tel que nous le rencontrons autour de nous, sur le boulevard, dans les salons, partout? C'est un enrichi, ce n'est pas l'enrichi. Giraud manque de confiance en lui-même. Il garde trop les allures d'un domestique qui vient de déposer sa livrée : il a toujours l'air de demander pardon de la liberté grande, quand il se présente quelque part. Les millions forment vite un homme, et rien n'est tel pour donner de l'assurance que la conscience d'une grande fortune. Cela n'empêche pas de dire et de faire beaucoup de sottises ; mais cela empêche le riche de s'en apercevoir, et le monde d'en rire. M. Dumas a compris la chose autrement.

Le monde où se présente son Jean Giraud, pour son début, est assez singulier. Sauf Durieu, on y a des scrupules sur l'origine des

Digitized by Google

fortunes, et l'on professe le plus froid dédain pour larichesse. On ne ménage pas à l'heureux spéculateur la sévérité de l'accueil. On n'a pas plus de roide impertinence que de Cayolle, ni d'élégante et froide ironie que de Charzay. Il y a là quelque invraisemblance au point de vue des mœurs actuelles. Où vit-on millionnaire si froidement accueilli, si rudement tancé ? Ce n'est pas la peine de faire un homme si riche pour le traiter d'une si cavalière façon. — M. Dumas ne s'est pas assez souvenu, il a imaginé. Les types du vrai Giraud abondaient ; il n'avait qu'à choisir.

Cette critique n'empêche pas *la Question d'Argent* d'être, à nos yeux, une œuvre remarquable. C'est une comédie profondément étudiée, et il y a quelques scènes d'un effet saisissant, moins par l'émotion que par l'art du style et par la vérité du détail. J'indiquerai la scène si délicate de l'interrogatoire, bien que l'idée se fasse difficilement accepter ; celle du contrat où Elisa se révèle dans tout l'éclat de sa fierté indignée, la dernière scène enfin, courte et dramatique, où l'on explique si clairement à Giraud qu'il doit se retirer. La comédie est surtout dans les mots, qui sont charmants. Il y en a une foule d'heureux, de naturels et de vifs, qui semblent courir à travers la pièce. Il faudrait citer aussi plusieurs de ces petites tirades qu'affectionne M. Dumas et qui sont une véritable innovation au théâtre. L'auteur excelle dans ces épisodes où il aime à faire ressortir quelque idée plus ou moins neuve par le soin particulier du style, par la vivacité du trait, par la variété de la forme, qui est tantôt un récit, comme l'histoire du dîner manqué de Neuilly, tantôt une anecdote, tantôt une image qui sert de moralité et de leçon. Il n'y a qu'un péril, c'est qu'il ne laisse un peu trop se développer cette tendance au monologue, déjà bien marquée dans *le Demi-Monde*. Chaque personnage fait son petit traité ou raconte sa petite histoire. De Cayolle n'ouvre la bouche que pour exposer des théories, comme la conscription civile et la suppression prochaine du capital. Giraud est lui-même très enclin à la dissertation sur les différents moyens de s'enrichir ou sur les avantages de l'argent. De Charzay dogmatise longuement. Quand l'action est ardente comme dans *le Demi-Monde*, on souffre plus aisément ces épisodes qui reposent agréablement de l'émotion. Mais l'action n'a pas besoin d'être ralentie dans *la Question d'Argent*, et bien que tous ces morceaux soient amenés avec beaucoup d'art et d'à-propos, ils contribuent à jeter de la froideur sur la scène.

Quoi qu'il en soit, nous devons féliciter M. Dumas fils de son courage et de son talent. Il ne peut pas croire, sans doute, qu'il a épuisé ce grand sujet. Mais il en a exprimé avec force quelques côtés nouveaux. Le type principal ne nous semble pas à l'abri

Digitized by Google

de tout reproche. Mais Durieu, de Cayolle, le bourgeois trembleur et l'utopiste sont finement saisis, et il se mêle à la question d'argent deux caractères de femmes auxquels il manque peu de chose pour être des types d'originalité gracieuse et d'héroïsme délicat.

III

Nous devions insister, comme nous l'avons fait, sur ces deux traits caractéristiques des mœurs contemporaines, que le théâtre a mis en relief, l'avénement de la courtisane à une sorte d'existence officielle, et la grande préoccupation de l'heure présente, la question d'argent.

Mais il serait injuste de voir là toute la société et tout le théâtre. La vie sociale a d'autres formes, et plus d'un écrivain ingénieux a essayé de les saisir. Notre étude serait incomplète si nous passions sous silence ces tentatives diversement heureuses, mais dont quelques-unes ont révélé un art délicat, une sagacité véritable d'observation et le sens de la vraie comédie. Nous ne pourrons faire que les indiquer. La plupart de ces pièces envisagent la société actuelle sous un point de vue tout spécial, très juste, mais limité, qui a son intérêt sans doute, mais qui se ramène difficilement à ces considérations générales dont nous ne pouvons guère nous départir, sous peine de morceler indéfiniment cette étude et de la réduire à une sorte de statistique.

C'est cependant un bien curieux spectacle et dont la comédie peut faire son profit, que ce prodigieux mouvement de la démocratie moderne, étendant son impérieux niveau sur toutes les classes, transformant les caractères et les idées, portant en haut, par d'irrésistibles impulsions, des activités, des intelligences, des destinées nouvelles, et rejetant en bas de grands noms prédestinés à l'influence, au pouvoir, et atteints tout à coup de cette sorte de mort civile dont les sociétés laborieuses frappent sans pitié les brillantes oisivetés. Que d'observations à faire dans cet incroyable pêle-mêle de la société contemporaine, d'où résultent tant d'harmonies imprévues et de saisissants contrastes! Et, chose singulière! la démocratie qui s'établit dans les idées et dans la loi ne s'établit pas dans les mœurs. Le goût des élégances, du luxe et du bien-être, au lieu de se restreindre de plus en plus par la suppression des classes privilégiées, ne fait que s'étendre de jour en jour. Que de vanités inquiètes et souffrantes, de douleurs ignorées, de privations secrètes au fond de cette société si brillante, si parée à la surface! que de misères réelles et poignantes dans cette concurrence effrénée du luxe! la pauvreté, la médiocrité

Digitized by Google

même est un état mille fois plus cruel aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été. On en souffre comme d'une honte ou tout au moins comme d'un malheur humiliant. On voit de plus près qu'autrefois ce luxe, ces splendeurs qui jettent de si folles convoitises dans les âmes, et auxquelles le courant de la vie vous mêle à chaque instant. L'envie impuissante, le désir inassouvi, la fièvre des inutiles convoitises, voilà des traits bien frappants de la psychologie sociale. — Un autre effet de ce mouvement tumultueux de la société moderne qui brise et qui emporte tant de choses dans son aveugle rapidité, c'est la perturbation apportée dans l'ordre de certaines existences qui, laissées à leur place dans l'obscurité natale, auraient pu rencontrer un bonheur relatif dans le sérieux emploi de leurs forces, et au sein desquelles d'imprudentes lumières, d'inutiles et dangereuses curiosités de l'esprit ont déposé le germe d'une incurable souffrance. Rien de plus triste que ce désaccord d'une intelligence développée sans mesure avec la médiocrité d'une destinée vulgaire. De là les colères, les irritations sourdes ou les déclamations violentes de ces déshérités de la vie sociale qui, victimes de quelque hasard fatal et rejetés à chaque effort nouveau dans l'ombre dont ils voudraient sortir, vouent à la mort et à la ruine une société qui ne veut pas ou qui ne peut pas leur faire une place au soleil. Et de fait, le grief est injuste et la faute est bien moins à la société elle-même qu'à ces âmes maladives dans lesquelles le ressort de la vie pratique manque ou se brise au premier choc. Elles ont des désirs ardents, des passions violentes; mais tout cela n'est pas la volonté. Elles n'ont pas cette vigueur de résolution, cette énergie concentrée, cette invincible patience qui, seule, dans la grande lutte sociale, assure le succès et fraye la route à travers l'obstacle et la foule. Elles cherchent dans le désordre la triste consolation de leur impuissance.

Ce sont là des maux tout modernes, tout contemporains, qui offrent une abondante matière à l'observateur et de précieuses ressources pour le théâtre. On ne peut pas nier qu'il n'en ait profité dans une certaine mesure, mais pas toujours avec assez de hardiesse et de décision. Il y avait le germe d'un drame vraiment nouveau ou d'une vigoureuse comédie dans *les Déclassés* de M. Frédéric Béchard; le titre seul était la fortune d'une pièce. L'auteur même a entrevu tout son sujet. Je n'en veux pour preuve que ce fragment qui aurait dû être toute la comédie :

LÉON. — Parvenus et déchus, je ne rencontre, je ne coudoie que cela tous les soirs dans le monde.... ici même....

RONSIN (*au fond*). — Tiens.... regarde là, dans cette loge....

LÉON. — Ces deux filles de laquais, n'est-ce pas, mises comme des prin-

Digitized by Google

cesses, accompagnées de ce prince fait comme un laquais? En voilà qui sont classées, j'espère, à force d'être déclassées!

RONSIN. — Et celles-ci.... les bas bleus à côté des bas sans jarretières.... les chapeaux abricot couronnant les robes vert-pomme...Génie et coton!...

LÉON. — Reconnais-tu ces lorgnons incrustés dans l'œil, les anciens habitués du salon de Valentine?

RONSIN. — Oui, les apprentis de la banqueroute.... les petits-fils de Figaro, moins la trousse de Beaumarchais.... la fausse finance.

LÉON. — Et ces aimables abonnés des eaux de Clichy, les petits-fils du marquis de Moncade?... la fausse noblesse....

RONSIN. — Que sais-je encore? tribuns d'estaminets, diplomates bohêmes qui aiment mieux mourir à l'hôpital d'une ambition rentrée que de vivre honnêtement d'un métier modeste....

LÉON. — Coureurs de millions, obligés de s'arrêter en chemin, faute d'une paire de bottes.

RONSIN. — Poètes qui auraient fait de si parfaits notaires.

LÉON. — Venimeux avocats de l'école de Basile, rayés du tableau des avocats.

RONSIN. — Biographes à l'escopette, de l'école des gueux de Gil Blas, chassés à coup de pied du journalisme honnête, qui, leur petit livre sous la gorge, vous demandent la bourse ou l'honneur....

LÉON. — Oui, tous ces parvenus oublieux et égoïstes, ces impuissants ambitieux et envieux, existences déclassées!... Eh bien! essaie de tirer de leur chenil et de fouetter en public ces animaux-là, et tu entendras aboyer la meute!...

Je vois bien là une satire; mais, au lieu de définir, dans un style qui ne manque pas de verve, les variétés du genre, j'aurais voulu qu'on me les montrât à l'œuvre. Notre théâtre parle trop et n'agit pas assez. Le fond de la pièce est un peu mesquin. J'en veux retenir pourtant le dernier mot, qui est un des traits les plus heureux de Ronsin, le moraliste (genre Desgenais) : « Voilà donc comme elles finissent! s'écrie-t-il en voyant partir Valentine.... Nous avons comme cela vingt mille demoiselles dans Paris, toutes d'une force extraordinaire sur le piano! Et puis!... » Et puis..... j'achève la phrase : M. Béchard avait une de ces idées qui sont un trésor, et il n'a trop su qu'en faire. Encore un qui a eu peur de son sujet.

M. Emile Augier et M. Legouvé, dans deux pièces consacrées par le suffrage du public, *le Gendre de M. Poirier* et *Par droit de Conquête*, ont abordé tous deux la même idée, bien moderne, mais en la prenant chacun sous un côté spécial, et ne se rencontrant que dans la donnée générale : l'alliance des sacs et des parchemins. Chacun a entendu, développé à sa manière le sujet commun, et gardé la couleur propre de son esprit, jusqu'aux nuances mêmes de son opinion. L'opinion est plus impartiale chez M. Augier, parce

Digitized by Google

qu'elle est un peu sceptique. Il accepte la société telle qu'elle est, sans enthousiasme et sans regret. Le pensée de M. Legouvé se révèle avec une légère teinte de démocratie, mais dans la mesure délicate où un esprit lettré doit la laisser paraître sur le théâtre, et bien en deçà de la déclamation. C'est de la démocratie tempérée et encore très académique.

J'aurais bien envie de faire une grosse querelle à M. Augier, à propos du *Gendre de M. Poirier*. Il y a deux causes plus actives, plus sensibles qu'on ne le croit, d'affaiblissement et de décadence pour le théâtre contemporain : l'emprunt du sujet à des romans déjà connus et la collaboration. C'est là, je le sais, une double économie de temps et d'invention, et l'excuse serait bonne, s'il s'agissait d'une œuvre mécanique. Mais il s'agit d'art et non d'industrie, et l'excuse ne vaut rien. J'ai eu l'occasion d'étudier déjà ici même les tristes effets de cette manie économique, de cet emploi d'une seule idée en partie double, sous forme de roman d'abord, de pièce ensuite, quand le succès est épuisé, comme si chaque genre n'avait pas son caractère propre, sa méthode d'exposition et de développement, ses conditions bien tranchées d'intérêt et d'émotion, comme si une idée qui est la matière d'un excellent roman où tout peut être lent, minutieux, analysé, pouvait passer impunément sur la scène, où tout doit être vif, rapide, pressé. J'aurais bien à dire aussi contre cette triste et paresseuse habitude de communisme littéraire, où les deux auteurs, sous prétexte de collaboration, s'usent et se neutralisent l'un par l'autre, de telle sorte que l'association de deux talents originaux, et par conséquent contraires, ne peut guère produire que des œuvres mixtes, incolores, frappées d'impuissance en naissant. — Ce n'est pas le lieu de développer mes deux griefs. La comédie de MM. Augier et Sandeau se trouve être charmante. Mais comme je ne veux pas avoir tort, je soutiens, *jusqu'à ce qu'un ordre exprès du roi ne vienne*, que M. Sandeau, en fait de collaboration, n'a guère fourni que son roman, et que M. Augier a écrit seul presque toute la pièce. Reste l'objection du sujet emprunté. Mais la logique est plus infaillible qu'on ne le croit, et je persiste à ne pas vouloir m'être trompé. L'œuvre de M. Sandeau n'était pas de ses meilleures, tout le monde le sait. L'idée ne convenait pas au roman; elle n'a produit qu'un roman médiocre. Elle convenait au théâtre; elle a produit une ingénieuse comédie. La critique est justifiée. Mais que M. Sandeau ou M. Augier essaient donc de faire une pièce avec ce roman si plein de douleurs et de larmes, cette analyse navrante d'une âme, *Marianna !* je mets ces deux beaux-esprits au défi, seuls ou en collaboration, à leur choix.

On n'a pas oublié *le Gendre de M. Poirier*, cette spirituelle re-

Digitized by Google

vanche de Georges Dandin, cette fine représaille de la société du XIXe siècle contre celle du XVIIe. Georges Dandin a bien grandi depuis deux cents ans! Il a fait la révolution de 89, les grandes guerres de l'empire, et depuis, il a gagné une grosse fortune à la Bourse, si grosse qu'il peut à son tour marier sa fille aux descendants des croisés et voir ses petits-fils porter les plus beaux noms de la France. Mais il y a des types innombrables de Georges Dandin, et M. Poirier en est un bien curieux et bien amusant dans son genre. Il est doucereux, mielleux, d'une humilité parfaite à l'égard du brillant marquis de Presles, qui lui a fait l'honneur d'accepter ses millions avec sa fille par surcroît. Ne vous y fiez pas : notre bourgeois est rusé et quelque peu sournois, et quand son gendre le marquis excèdera la mesure, quand il trahira Antoinette pour quelque comtesse de son monde, quand il persistera à ne vouloir rien faire ni pour lui ni pour son beau-père, Dandin-Poirier saura bien reprendre dents et griffes, ressaisir l'autorité dans sa maison un peu trop traitée en pays conquis, humilier le grand seigneur et le mettre quasiment à la porte. En quoi il a grand tort, comme le lui démontre avec une familiarité pittoresque l'autre Dandin de la pièce, l'ami Verdelet, un excellent type de spirituelle bonhomie, bourgeois un peu vulgaire de manières et d'habit, mais plein de cœur, et qui est la preuve vivante, à côté de l'hostilité sournoise et rogue de Poirier, qu'il y a une manière plus noble et plus sûre de se venger des grands seigneurs, dont on a recherché l'onéreuse alliance, c'est d'agir mieux qu'eux, avec plus de délicatesse, de générosité et, pour dire le mot dont ils sont si fiers, avec plus d'honneur.

Ainsi va cette ingénieuse comédie, pleine de verve et d'entrain, opposant, par un contraste des plus heureux, Gaston, le gentilhomme oisif et un peu libertin, à Poirier, le vieux travailleur enrichi, mais égoïste et ambitieux, Hector de Montmeyran, une figure aimable et fière, véritable gentilhomme de cœur comme de naissance, à Verdelet, l'excellent et malicieux bonhomme; développant ce charmant caractère d'Antoinette où la tendresse se rencontre dans une si juste mesure avec une exquise dignité, et trouvant, chemin faisant, l'occasion de plusieurs scènes neuves et fines, où l'auteur s'approche bien près du but de la vraie comédie, de celle qui fait jaillir une irrésistible gaieté du conflit des caractères. Un style franc, naturel, aisé, rehausse l'art de cette pièce. On est amusé, on est charmé; à peine a-t-on le temps de s'apercevoir que Poirier tourne parfois à la caricature, que le style, dont nous avons loué sincèrement la qualité habituelle, a du penchant à la plaisanterie trop marquée, enfin, que le goût n'est pas toujours aussi pur que la verve est sincère et l'observation piquante.

Digitized by Google

Une mésalliance sert encore de prétexte à la comédie de M. Legouvé. C'est par droit, non de naissance, mais de conquête que George Bernard, l'ingénieur, entre dans la noble famille de Rochegune. Triple conquête de l'amour, du talent et de la fortune.

Il a eu tout à conquérir dans la vie, le vaillant jeune homme, depuis sa bourse de collégien jusqu'à sa femme. C'est une création heureuse et bien moderne que ce Georges, l'énergique enfant du peuple dont le travail a surmonté tous les obstacles accumulés à l'entrée de sa carrière, et dont l'amour ingénieux va lutter maintenant contre les obstacles les plus redoutables de tous, ceux qu'il rencontre au seuil de son bonheur, les préjugés. Ce que j'aime de Georges, c'est que, tout plébéien qu'il soit et tout froissé qu'il puisse être des insolences préliminaires de la noble famille, il ne déclame pas. Il ne se vante pas de la bassesse de son origine, pas plus qu'il n'en rougit. Il est dans le ton vrai de la bonne compagnie, à laquelle il appartient par l'intelligence et par le cœur. Il ne renie pas le peuple, il n'insulte pas l'aristocratie ; il est dans la mesure où est l'art, parce que là est la vérité. Et quand la marquise, la tante d'Alice, lui propose cet injurieux ultimatum : changer son nom et prendre le titre d'une terre qu'il a achetée, j'aime cette noble réponse, si fière à la fois et si réservée : « Non, non, je ne le peux pas ! Un tel courage est au-dessus de mes forces ! Non ! dussé-je en mourir de douleur, je ne quitterai pas le nom qu'a honoré mon père et que ma mère porte encore, car j'estime trop le peuple pour le trahir, et je respecte trop la noblesse pour l'acheter. » Voilà le cri de l'honnête homme, et j'applaudis avec le public. J'aime aussi ce marquis de Rouillé, ce véritable noble qui veut garder sa place à la tête de la société, mais par la science et l'industrie, puisque le temps des grands faits d'armes est passé, qui veut retremper la vieille aristocratie dans une noblesse nouvelle, la noblesse du travail et de la pensée, et qui s'écrie avec une tristesse virile : « Ah ! lorsque, me promenant dans ma galerie de Rouillé, je regarde les portraits de mes pères, et que je me dis : celui-ci a doté son pays de deux ports ; celui-là a fertilisé vingt lieues de landes ; cet autre était président des Etats ; ce quatrième, maréchal de France !... Et toi, qu'est-ce que tu es ? marguillier !... Alors, la rage me prend... la rage du travail... je rêve mille projets scientifiques pour relever mon nom. » L'excellente madame Georges, la fermière, la mère respectée et adorée de Bernard, est peut-être de trop sur la scène. Elle devrait rester dans la coulisse. Sa présence rend le dénoûment invraisemblable. On fait porter un poids trop lourd à l'orgueil des Rochegune. La distinction de l'intelligence amène aisément celle des manières. La distinction du cœur n'y suffit pas. Alice, à force d'amour,

Digitized by Google

peut bien contraindre sa vanité patricienne à une mésalliance avec Bernard, mais non pas (immédiatement au moins) avec madame Georges. Il faut lui laisser le temps de s'y préparer. A part cette invraisemblance, la comédie de M. Legouvé a de l'intérêt et du charme. Elle touche avec discrétion un des points les plus délicats de la société moderne, la caste survivant à la classe, le préjugé plus fort que la loi.

Dans cette société, si fortement remuée par les idées nouvelles, si inconstante et si mobile, et qui le sera jusqu'au jour où elle aura retrouvé son équilibre dans des doctrines morales assez respectées pour contenir les esprits, assez solides pour les fixer, toutes les institutions du passé sont-elles également menacées et chancelantes, même celles qui ont pour fondement la nature, plus stable que l'opinion? On a pu le craindre, à certains jours où l'on a vu attaquer tout ce qui est debout encore, même la famille. Mais il a été facile de juger, à l'avortement de ces chimères, que la raison générale n'était pas à ce point en péril. D'autres dangers d'une nature plus délicate, ont assiégé, sous des formes diverses, la conscience publique. A une époque où toute obligation semble un joug et où toute espèce de joug est insupportable à nos imaginations légères, on a tenté, par tous les moyens possibles, par l'utopie, par le roman, par des projets de loi, non de détruire, mais d'alléger le contrat qui lie les deux époux. On a invoqué le divorce. Le roman surtout s'est signalé dans cette ardente campagne contre une des formes les plus odieuses, selon lui, et les plus surannées de la tyrannie sociale, l'inviolabilité du pacte conjugal. Des talents de tout rang et de tout sexe sont entrés en guerre. Dieu sait combien de types de femmes incomprises, de maris vulgaires et d'amants doués, comme par la baguette des fées, de toutes les séductions, de toutes les grandeurs! J'ai dit, en commençant cette étude, que le foyer domestique était devenu un abri plus respecté contre le vice vulgaire, contre le libertinage. Mais la passion a essayé de ressaisir le terrain que cédait le vice. Elle a revêtu tous les prestiges de l'éloquence et de la poésie. Elle a essayé de frapper le mari de cette mort, la plus triste et la plus cruelle, parce qu'elle ne réserve même pas à celui qui meurt la consolation de la sympathie, la mort par le ridicule. Le contre-coup de ce mouvement d'idées s'est fait ressentir au théâtre. Même après le succès de *Gabrielle*, succès très légitime et maladroitement discuté aujourd'hui, il s'est produit plus d'une tentative heureuse, inspirée par la plus saine morale, qui n'est pas aussi incompatible avec une agréable et sincère poésie que le prétendent certains critiques, parfaitement étrangers à l'une comme à l'autre. Dans cette sphère tempérée des sentiments honnêtes et de la comédie aimable,

Digitized by Google

nous rencontrons les noms, familiers et sympathiques au public, de MM. Ernest Serret et Octave Feuillet.

La famille a mieux inspiré M. Serret que l'argent. A trois reprises différentes, et sur des thèmes habilement variés, le jeune auteur a su, tantôt dans des vers sobres de couleur, mais non sans harmonie ni sans grâce, tantôt dans une prose nerveuse, développer de justes pensées sur les sérieuses obligations qu'impose le mariage et dont personne ne se joue impunément, sur les terribles conséquences qu'entraînent ces ruptures à l'amiable, où la famille périt de fait sinon de droit, enfin sur les légitimes exigences de l'opinion, qui ne transige pas avec la faute commise avant le mariage, et qui veut que la femme entre pure et respectée au foyer où s'asseoiront ses enfants. *Les Familles, Que dira le Monde? l'Anneau de Fer*, sont des comédies agréables et touchantes, et qui le seraient davantage encore si la vérité morale se dégageait plus nettement de la fiction, et si parfois les idées parfaitement droites et saines de l'auteur ne revêtaient pas une forme trop détournée, trop oblique, si je puis dire, et presque paradoxale. J'ajoute une observation, une seule, mais qui a sa valeur, pour la jolie pièce : *Que dira le monde?* L'idée mère de cette pièce appartient à M. Mérimée. Toute la première moitié n'est que la mise en scène de la nouvelle si saisissante du *Vase étrusque*. Profiter à ce point-là d'une idée et d'une œuvre, c'est contracter une dette de reconnaissance dont nous aurions voulu voir un témoignage quelconque dans une note, au moins, ou dans un avant-propos.

M. Octave Feuillet est bien le plus aimable auxiliaire que la morale de la famille puisse rencontrer au théâtre. Ses pièces ne sont pas longues ; elles ne dépassent guère un acte, les deux actes sont l'exception. Ce sont des proverbes plutôt encore que des comédies. Mais dans ces étroites limites tient un petit drame domestique qui touche un instant à l'émotion après avoir traversé la gaieté et qui arrive au dénoûment entre une larme et un sourire. Une femme qui s'ennuie et qui rêve, un mari trop occupé des grands intérêts du dehors, et qui laisse trop de place, à son foyer, à ce rival de tous les maris, l'inconnu, un amant qui se glisse entre le rêve de la femme et les hautes méditations du mari, voilà, à peu de chose près, tout le personnel des pièces de M. Feuillet. Parfois, il s'y joint, comme dans *Péril en la demeure*, quelque autre personnage, cette charmante mère, par exemple, la baronne de Vitré, dont la morale a tant de grâce, dont la raison a tant de charme, dont le cœur a des indulgences si douces, que devant elle les désirs confus s'apaisent, la conscience se calme par enchantement, et retrouve tout d'un coup la vue distincte du devoir, un instant troublée par

Digitized by Google

un nuage. — D'autres fois, par compensation, les personnages se réduisent à deux, par exemple dans *le Pour et le Contre*. Tout au plus un nom apparaît-il dans un certain vague et comme dans le lointain. Ce nom pourrait être un sérieux péril. Il ne l'est pas. Une conversation, d'abord languissante et froide, s'engage entre le mari qu'une sorte d'inquiétude pousse hors de sa maison, et la femme dont la tendresse commence à souffrir. L'esprit, excité bientôt, jaillit ; le cœur se réveille sous la douce excitation de l'esprit ; il parle ; ce qu'il dit, M. Feuillet nous le confiera demain. C'est là l'ordinaire dénoûment de ses agréables scènes, dénoûment à coup sûr très légitime et très conjugal, bien qu'on puisse dire, si insister n'était pas déjà trop, que ces réconciliations, pour discrètes qu'elles soient, souffrent un peu de voir divulguer leur pudique mystère.

Il n'y a pas de passions, à proprement parler, dans le théâtre de M. Feuillet ; il n'y a guère que des entraînements irréfléchis ou de vagues curiosités du cœur. Dans cette mesure-là, l'espoir n'est jamais perdu et le mari a beau jeu pour sortir sain et sauf du péril. Et, de fait, les grandes passions sont beaucoup plus rares dans la vie que le roman ne veut nous le persuader. Une des plus funestes illusions qu'il sème dans les âmes, c'est que les amours violents, irrésistibles, tombent sur un cœur comme la foudre et le ravagent ; c'est encore que pas un cœur ne peut se croire à l'abri, et que la plupart des existences doivent subir cette redoutable épreuve. A force de croire à la fatalité et à la fréquence des passions, les âmes se familiarisent avec cette pensée, et quand un désir, vague encore, quand une idée confuse se présente, elle trouve l'accès préparé ; un rien, un accident, une rencontre, peuvent disposer de cette pauvre âme, livrée d'avance et désarmée. — M. Feuillet, d'une vue nette et sûre, a saisi *la vérité vraie*, non celle des romans, mais celle de la vie. Il y a bien moins de passion, dans l'histoire du cœur féminin, que de désœuvrement, d'ennui, de rêveries, de vagues aspirations. Chacun de ces symptômes, plus ou moins maladif, s'il est négligé, ou, ce qui est plus dangereux encore, s'il est secrètement caressé par une imagination complice, peut s'aggraver, et la passion, qui est la fièvre du cœur, est au bout. Mais elle est une conséquence, un effet de cet état morbide, plus souvent qu'un principe et qu'une cause. — Personne, avant M. Feuillet, n'a touché d'une main si légère ces petits mystères d'une psychologie délicate. Personne n'a peint *la crise* avec cette finesse et ce tact. L'idée et le mot resteront à lui, comme la *cristallisation* à Stendhal. « La crise ! qu'est-ce que c'est que ça ? demande le mari épouvanté. — Ça, répond le docteur, c'est une maladie morale que peut gagner la meilleure des femmes,

Digitized by Google

lorsqu'elle touche au seuil de la maturité. Tel est, mon ami, l'attrait du fruit maudit dont Ève eut la primeur, qu'il arrivera quelquefois même à une honnête femme de ne pouvoir se résigner à mourir sans y avoir donné un coup de dent..... Un moment arrive où la plus honnête peut être saisie d'une impatience fébrile ! C'est alors que l'épouse devient maussade et la mère négligente ; c'est alors que le lien du devoir ne tient plus qu'à un cheveu... blond ! c'est alors, mon ami..... Bref, voilà la maladie de ta femme !..... Et maintenant, bonsoir... Tu me dois vingt francs. » — Et le reste que vous lirez, si vous ne l'avez pas déjà lu mille fois. — Qu'il y ait bien de la mièvrerie dans le talent de M. Feuillet, bien de la préciosité dans son style, il serait inutile de le nier ; mais la grâce est une enchanteresse ; là où elle sourit, on est désarmé.

Si nous pouvions être complet — ce qui n'est jamais donné ni à un livre, ni à un article, — nous aurions à interpréter encore, comme symptômes irrécusables des travers ou vices propres à notre époque, quelques comédies qui se sont donné la mission de les flétrir ou de les railler. Mais le sujet de notre étude a trop de généralité pour que nous puissions nous arrêter à ce qui n'est qu'une expression spéciale et individuelle des mœurs contemporaines. Nous ne pouvons que signaler en passant : *Lady Tartufe*, étude vigoureuse et dramatique, où, pour la première fois, madame de Girardin est entrée dans la voie de la vraie comédie, bien qu'elle mêle encore à son analyse de la fausse dévote, intrigante et passionnée, quelques-unes de ces exagérations et de ces impossibilités criardes qui prouvent que ce bel esprit par excellence a toujours été quelque peu esprit faux. — *La Réclame*, titre et sujet heureux, œuvre énergique de détail, inexpérimentée dans l'ensemble et timide de conception générale. — *Les Faux bonshommes* enfin, un des grands succès du jour, galerie spirituelle d'originaux, qui serait une excellente comédie de caractères, si ces types n'étaient pas immobilisés, depuis le commencement jusqu'à la fin de la pièce, dans une attitude et dans une plaisanterie unique. Malgré le mérite réel de ces divers essais, et de plusieurs autres que nous pourrions citer à la suite, nous devons les négliger pour ne pas laisser perdre de vue les lignes principales de notre esquisse.

Au terme de cette longue étude, que devons-nous conclure sur la valeur morale de la société contemporaine, jugée par l'intermédiaire du théâtre? Valons-nous plus ou moins que nos pères? Y a-t-il moins de vices, moins de mauvaises passions, plus de dignité dans les âmes, de délicatesse dans les sentiments, d'énergie virile dans les caractères? Avons-nous gagné ou perdu, non dans nos droits et nos idées, mais dans nos mœurs? Grave question, s'il en fut. Pour

Digitized by Google

la traiter en toute sûreté de conscience et pour motiver une solution, il manque ici un des termes de la comparaison, l'étude de la société du passé par le même procédé que nous avons appliqué à la société actuelle. Cette étude, nous la ferons un jour. Nous recherchérons dans le théâtre de Molière, de Lesage et de Beaumarchais l'état exact des mœurs dans les deux derniers siècles. Ce n'est qu'alors que nous pourrons tenter de résoudre, en pleine connaissance de cause, cet intéressant problème, et de présenter quelques conclusions générales, qui ne seront peut-être ni sans portée ni sans nouveauté. Il ne s'agit de rien moins que d'instituer une comparaison sérieuse, approfondie, sous le prétexte et à l'occasion du théâtre, entre deux époques et deux sociétés, la société sous l'ancien régime et la société contemporaine, telle qu'elle est sortie des mains vigoureuses et terribles de la révolution, telle aussi que l'a faite l'esprit industriel du siècle.

E. Caro.

Digitized by Google

DE

LA CRISE DES LOYERS

I. — DES CAUSES DE LA CHERTÉ DES LOYERS.

La crise des loyers se prolonge. Il n'y a pas assez de logements, les prétentions des propriétaires sont exagérées, les petits logements, repoussés par la spéculation, font complétement défaut, et les petits locataires, si nombreux dans Paris, ne sachant où aller ou ne pouvant acquitter leurs termes, ont manifesté leur mécontentement. Cette crise, qui est venue presque subitement s'ajouter à la crise alimentaire, a singulièrement compliqué la situation de la capitale, et exige, par sa gravité, un examen approfondi et une solution radicale.

L'esprit de parti, comme on devait s'y attendre, a cherché à exploiter la crise des loyers. L'administration rasait les vieux quartiers et les maisons populeuses ; il s'en est pris aux démolitions et leur a attribué uniquement la cherté des loyers. Le public ne pousse pas sa logique plus loin. Il a vu tomber des maisons par centaines, et il s'est écrié qu'on lui enlevait ses logements et qu'on le mettait dans la rue ; et, comme les propriétaires ont eu le tort d'élever subitement leurs prétentions, le public délogé a rendu l'administration solidaire et complice de l'âpreté des propriétaires. N'est-ce pas là, depuis le commencement du monde, l'histoire de tous les mécontentements populaires, qu'il s'agisse de subsistances, d'impôts, ou de loyers, comme en ce moment? Le public, trop directement intéressé dans la question, et, par conséquent, trop passionné, ne prend

Digitized by Google

jamais la peine de remonter aux causes; il souffre et il se plaint, sans s'inquiéter du remède et sans l'attendre, prompt à accuser ceux qui le gouvernent et à leur imputer son malaise.

Qu'on nous permette, avant de pousser plus loin cette étude, de faire ressortir et d'établir nettement les causes du renchérissement des loyers et de la crise que nous subissons. Interrogeons d'abord les documents officiels.

Le rapport de M. le préfet de la Seine à la commission municipale, en date du 2 décembre dernier, nous apprend que, depuis 1852, en cinq années, il a été démoli dans Paris 2,524 maisons, dont 1,517 ont été expropriées et dont 1,007 ont été librement abattues. Pendant ces mêmes années, il a été construit 5,238 maisons, dont 2,966 maisons nouvelles, et 2,272 maisons agrandies ou surélevées. Les constructions l'emportent donc sur les démolitions de 442 maisons nouvelles et de 2,272 maisons agrandies ou surélevées.

D'un autre côté, le recensement de 1856 nous apprend que, depuis 1852, la population parisienne s'est accrue de 121,084 habitants, d'un dixième environ. A raison de 42 habitants par maison, chiffre moyen résultant des documents statistiques en 1851, il eût suffi, pendant les cinq dernières années, de bâtir environ 2,883 maisons nouvelles, pour répondre à cet excédant de population. Mais les maisons nouvelles étant plus grandes, et ayant une valeur plus élevée que les maisons démolies, ainsi que l'indique un document publié par le *Moniteur*, en septembre dernier, et emprunté aux archives des contributions directes, la moyenne des habitants peut être portée sans erreur de 42 à 60 pour chaque maison nouvelle. C'est donc, en réalité, 2,000 maisons nouvelles qu'il eût fallu bâtir, afin de maintenir l'équilibre. Il est possible que les 2,272 maisons agrandies ou surélevées, et les 442 maisons nouvelles, qui figurent dans le rapport de M. le préfet, et qui constituent l'excédant des reconstructions, ne correspondent pas tout à fait, dans leur ensemble, aux 2,000 maisons nouvelles, qu'exigeait l'excédant de la population en 1856. Mais, à coup sûr, la différence en moins, si toutefois elle existe, ne saurait justifier l'écart exorbitant dont on se plaint.

Le rapport de M. le préfet nous fournit encore d'autres éléments d'appréciation. En 1851, on comptait dans Paris 411,649 logements, dont 385,242 étaient occupés, et 26,407 inoccupés; à la fin de 1856, on comptait 432,639 logements, 20,990 de plus qu'en 1851, au début des grandes démolitions, sur lesquels 426,806 étaient occupés et 5,833 inoccupés. On peut croire, d'après la rareté actuelle des logements, que le chiffre de 5,833 ou 6,000, en chiffre rond,

Digitized by Google

répond exactement au nombre des vacances en temps de crise, par suite des mutations à la fin de chaque trimestre. Si l'on retranche les vacances de 1857 des vacances de 1851, 5,833 de 26,407 on aura 20,574, qui, ajoutés aux 20,990 logements livrés depuis 1851, donneront 41,564 logements. D'après la proportion fournie par le recensement de 1851 (2 1/2 individus par logement), ces 41,564 logements peuvent loger environ 100,000 individus. Nous savons que la population flottante et la population ouvrière, qui entrent pour une part notable dans le chiffre total de la population, se composent en majorité de célibataires, qui occupent chacun un petit logement entier, ou du moins une chambre isolée, considérée comme un logement. Mais, en général, on estime que chaque famille se compose en moyenne de quatre à cinq individus. Ce n'est donc pas s'éloigner de la vérité que d'attribuer trois individus à chacun des 41,564 logements dont nous parlons. On obtiendra ainsi environ 125,000 individus, nombre supérieur à l'excédant de la population signalé par le recensement de 1856.

Le rapport de M. le préfet répond d'une manière aussi concluante à ceux qui se préoccupent exclusivement des classes populaires. Ainsi, dans le douzième arrondissement, le quartier le plus pauvre, il n'y a eu que 116 démolitions, et on compte 423 reconstructions; et, dans le huitième, le véritable quartier des ouvriers, il n'y a eu que 130 démolitions, et les reconstructions s'élèvent au chiffre énorme de 1,330. Dans le premier, on a donc bâti quatre maisons pour une démolition, et dans l'autre, dix pour une.

De quelque manière qu'on envisage la question, sous le triple rapport des constructions, des logements ou des quartiers, on arrive, en s'en référant aux documents officiels, à la même conclusion, à savoir, que c'est à tort qu'on attribue aux démolitions seules la cherté des loyers. Il faut donc nécessairement remonter à des causes d'un ordre supérieur.

Quelqu'un disait dernièrement : « Il y a plus de trente ans que j'habite la même maison, mes revenus n'ont pas diminué, mais à mesure que mon bail se renouvelait, j'étais obligée de subir une augmentation, de telle façon que, tenant au quartier et ne pouvant attribuer à mon loyer une plus forte somme, j'ai fini par passer, du premier étage que j'occupais à l'origine, à l'étage le plus élevé de la maison, sans que le chiffre de mon loyer ait diminué, allant ainsi en contre-sens de mon âge et de la faiblesse de mes jambes. » Ce récit est tellement vraisemblable, que nous l'acceptons pour vrai, sur la foi des journaux. Nous ne sommes plus au temps où les bourgeois les plus riches, où les marchands les plus renommés enfouissaient leurs trésors et leurs joies de famille dans des rues étroites et tor-

Digitized by Google

tueuses et dans des maisons commodes, mais sans apparence extérieure, attendant que la clientèle et l'amitié vinssent les visiter, et se contentant sagement des modestes chambres et des vieux meubles qui avaient vu s'éteindre cinq ou six générations successives. De nos jours l'individualisme a dépoétisé et presque ridiculisé le respect des traditions; la concurrence effrénée et la vanité, plus encore que le besoin, ont développé les habitudes du luxe; « on ne tient plus à être, mais on tient à paraître. » Et comment en serait-il autrement à une époque où l'apparence suffit le plus souvent pour mettre en relief, pour en imposer au public et donner de l'importance, pour ouvrir le crédit, et pour asseoir quelquefois les fortunes les plus rapides et les plus colossales?

Voyez les restaurants, les cafés, les magasins, les boutiques et jusqu'aux simples échoppes! Tout est sculpté, doré, bronzé, parqueté, poli et luisant; les glaces, le marbre, le stuc, les statues et les peintures abondent; les meubles sont à l'unisson. Pénétrez dans les maisons modernes, non-seulement dans les grands logements, mais dans les étages supérieurs et jusque dans les quartiers reculés, ne croirait-on pas entrer dans la demeure des anciens fermiers généraux, ces types des parvenus enrichis? Et, pour abriter toutes ces richesses, toutes ces merveilles de l'art et de l'industrie, il a fallu sculpter les murailles, ciseler les portes, dorer les balcons, et donner à toutes ces demeures de la bourgeoisie moderne un aspect monumental. Est-ce qu'on penserait que tout ce luxe intérieur et extérieur ne se paie pas? Est-ce qu'on voudrait que tous ces capitaux, ainsi immobilisés, demeurassent improductifs d'intérêt? Est-ce qu'on supposerait que toutes ces demeures quasi princières ne sont que la réalisation gratuite d'une fantaisie d'artiste? Qu'on se détrompe : la spéculation a été hardie, insensée; mais elle avait pour mobile et pour horizon les passions humaines, et l'amour-propre, la vanité, les besoins insatiables du luxe et des satisfactions matérielles, se sont chargés de justifier son audace et de lui donner raison. Les mœurs ont changé, la simplicité et la modération ne sont plus de mode, et l'on rougirait aujourd'hui, dans la position la plus modeste, d'occuper le logement d'un parvenu du dernier siècle.

Nous ne voudrions pas nous trouver ici en contradiction avec M. Ch. Louandre, dont cette Revue a publié une intéressante étude ayant pour titre : *L'or, l'argent, et le luxe à Paris, sous Louis XIV*[1]. Le bilan des somptueux mobiliers des riches bourgeois du XVIIe siècle, établi par lui d'après des documents authentiques, semblerait démentir l'opinion que nous avançons ici. Mais nous fe-

[1] Livraison du 30 novembre 1856.

Digitized by Google

rons observer : 1° que l'étude de M. Louandre a plutôt un caractère artistique et littéraire qu'une tendance économique; 2° qu'il ne s'agit dans son étude que des bourgeois habitant depuis le Pont-Neuf jusqu'à l'extrémité de la Cité, c'est-à-dire d'une classe de bourgeois privilégiée et exceptionnelle, habitant le quartier de la richesse et du luxe; 3° qu'en traversant le grand bras de la Seine, on retrouvait, alors comme aujourd'hui, le quartier du commerce, le véritable quartier bourgeois, celui où la vieille honnêteté commerciale, où la simplicité des mœurs étaient si enracinées qu'elles se sont conservées relativement jusqu'à nos jours, à travers la contagion et les excès des spéculations illicites et des concurrences sans limite et sans frein; 4° que nous avons bien en vue d'une manière spéciale la ville de Paris, mais que notre opinion, si nous avions ici le temps de la développer, tendrait à caractériser l'époque où nous vivons, considérée dans son ensemble, et embrasserait toutes les classes, les paysans aussi bien que les bourgeois, les pauvres aussi bien que les riches.

Le mal que nous signalons est un symptôme général de décadence morale, une phase inévitable de la transformation périodique des générations qui se succèdent sans interruption. L'histoire serait pleine d'enseignements et de preuves convaincantes, si nous voulions l'évoquer. Mais à quoi bon? Il est possible que, du temps de nos pères, le luxe fût de meilleur aloi, que l'or fût plus pur et les étoffes plus *vraies*, mais, à coup sûr, le luxe était moins général; ce pouvait être une aspiration, ce n'était pas un besoin. L'on y arrivait par degrés, après une vie de travail, ou l'on y parvenait subitement par un coup de fortune; mais les yeux n'étaient pas séduits par une apparence trompeuse, par des expositions fastueuses et des tentations incessantes, qui ouvrent les appétits sensuels et qui poussent au dégoût des choses simples et possibles. Le luxe n'était pas alors ce qu'il est aujourd'hui, la devise et le but de l'éducation qui ne se dirige pas, de celle qui forme les mœurs d'un peuple par les yeux, par l'exemple, par l'imitation, et il faut le dire aussi par l'envie et l'impossibilité de réaliser, qui font germer dans les cœurs le venin des passions, la haine et la vengeance. Voilà pourquoi nous n'hésitons pas à déclarer, en descendant de ces hautes théories dans le domaine des faits, et en rentrant dans notre sujet, que le besoin du luxe est la cause dominante et véritable, la cause irrésistible du renchérissement des loyers.

Quelques causes imprévues sont venues aggraver la situation. Les chemins de fer, de création récente, ont eu pour effet de mettre la province en contact avec les grands centres et, en particulier, avec la capitale. Les Français, naturellement sédentaires, ont fini par se déplacer; la facilité et la rapidité du transport les ont séduits, et

Digitized by Google

l'émigration des provinces a grossi subitement la population des cités, le dernier recensement en fait foi. Si l'on ajoute à la facilité de la locomotion l'attrait des expositions universelles, des fêtes populaires et des événements politiques, qui ont encore surexcité la curiosité des provinciaux et des étrangers et qui les ont attirés par milliers vers la capitale, on comprendra aisément que ces flots de population, sans cesse renaissants, ont nécessairement contribué à renchérir les loyers et à faire éclater la crise actuelle.

Sans doute, il est permis de croire que, malgré ces causes primordiales et accidentelles, la crise des loyers eût été plus lente à se produire et qu'elle eût été moins sentie dans Paris, si les démolitions avaient été moins rapides et moins générales. Mais, qu'on eût ou non démoli les vieux quartiers, la crise des loyers était inévitable, comme la crise des subsistances, comme toute crise relative aux principaux éléments de la vie matérielle; c'est un fait qu'on ne saurait révoquer en doute. Si nous avions à examiner la question des subsistances, il ne serait pas difficile de démontrer qu'il existe entre les revenus et les salaires une relation directe, consacrée par la logique et par la tradition, et qui a servi, pendant des siècles, de règle à l'économie pratique. Que si l'on admet qu'une révolution sociale, un changement de législation, une altération des signes monétaires, un temps d'arrêt dans la production, ou une nouvelle direction de l'éducation publique, aient détruit ou troublé cette relation normale et traditionnelle, il doit nécessairement arriver un moment suprême où tous les intervenants sont froissés, où toutes les conditions économiques sont bouleversées, où les revenus sont amoindris, où les salaires sont insuffisants et où les produits et denrées de première nécessité, devenues plus rares par le désaccord qui a surgi entre les revenus et les salaires, ou surabondamment recherchés par une cause fortuite, atteignent à des prix excessifs, sans donner au fond satisfaction à aucun intérêt, pas même à celui des vendeurs. Les loyers ne pouvaient échapper à cette marche inévitable des choses; et, s'il était impossible de fixer d'avance la date exacte où la crise devait éclater, il eût été difficile de ne pas la prévoir dans un moment plus ou moins rapproché.

Précisons nettement les faits, car il est nécessaire de ne laisser aucun doute dans les esprits, si l'on veut aboutir à une solution pratique et impartiale. La cause première et irrémédiable du renchérissement successif des loyers est le besoin insatiable du luxe et des satisfactions matérielles qui a succédé à la simplicité de nos pères; c'est, en un mot, une révolution complète dans nos habitudes et dans nos mœurs privées, révolution qui s'accomplit graduellement depuis le commencement de ce siècle. Les causes secondaires, qui ont pré-

Digitized by Google

paré la crise actuelle, sont l'accroissement subit de la population sédentaire, l'agglomération accidentelle de la population flottante, et, accessoirement, la facilité des communications et la rapidité des transports. L'occasion de la crise, l'occasion principale et immédiate, qui l'a précipitée peut-être, ce sont les démolitions des vieux quartiers. Mais ce serait juger superficiellement les choses que de faire retomber uniquement sur les démolitions les mauvais effets de la cherté des loyers.

On ne manque pas de demander de tous côtés : « Mais quand finira la crise des loyers ! » Qu'on nous permette de répondre franchement à l'impatience du public. Si l'on veut parler de la surélévation anormale des loyers, du taux vraiment injustifiable qui est imposé depuis quelque temps par les propriétaires parisiens, il est facile de répondre : « La fin de la crise est prochaine, et une année, deux peut-être, suffiront pour faire justice de toutes les exagérations. » Si, au contraire, on entend revenir aux prix antérieurs, comme si la crise n'avait pas eu lieu, nous répondrons hardiment : « Jamais ! » car ce qu'on appelle communément une crise, est, à nos yeux, comme nous l'avons dit ailleurs, « une révolution économique qui s'accomplit et qui s'achève, » et une révolution ne revient jamais à son point de départ. Ce n'est pas impunément qu'on abandonne les campagnes pour les villes, ainsi que le démontrent les recensements départementaux. Le renchérissement des loyers et des subsistances est la conséquence fatale et inévitable de ces déplacements de populations et de leur changement d'habitudes.

II. — DES DÉMOLITIONS.

La démolition des vieux quartiers de Paris tient à la fois à trois ordres d'idées différents : à un désir d'embellissement, à une mesure d'hygiène publique, et à un besoin stratégique.

Paris est, depuis bien des années, le centre de la science, des arts et des plaisirs ; les riches provinciaux y passent une partie de l'année, les étrangers s'y donnent rendez-vous de tous les points du globe, les modes parisiennes font le tour du monde ; Paris est, dans sa plus haute expression, l'image vivante de la civilisation moderne. Mais Paris n'a pas atteint de prime-saut, comme une cité de l'Amérique du Nord, l'apogée de sa grandeur et de sa magnificence. Paris est l'accumulation du génie artistique, industriel et commercial de quinze siècles successifs. Les palais, les églises, les édifices publics, les monuments, qui font sa gloire et sa renommée,

Digitized by Google

ont été jetés pêle-mêle, sans idée préconçue, sans unité de plan, au gré des événements et de la fantaisie de chaque administrateur, au milieu de constructions mesquines, éphémères quelquefois, qui, en les resserrant et les masquant, leur ont enlevé leur caractère et leur valeur artistique, trésors enfouis qu'on devine plutôt qu'on ne les voit. La pensée de dégager les monuments, de leur donner de l'air, du jour, de la vie, de les exposer, dans toute leur beauté primitive, aux regards du monde, de faire de chacun d'eux le centre, le pivot d'un quartier nouveau; la pensée d'embellir le vieux Paris est une pensée éminemment juste et éminemment française.

Au point de vue hygiénique, les démolitions ont un caractère d'utilité et de salubrité qu'on ne saurait méconnaître. Assise sur les deux rives de la Seine, à la portée de plaines sans limites, la vieille capitale aurait pu s'étendre indéfiniment, si, par mesure politique, elle n'avait été circonscrite dans une enceinte resserrée. C'est en vain que, pour répondre aux exigences d'une population qui s'accroissait sans cesse, on a successivement agrandi l'enceinte des murailles; la population a toujours débordé l'espace réservé; et il est résulté de cet excès de concentration que les terrains, ayant acquis une valeur très élevée, on a été porté à les ménager, et que, par une conséquence naturelle, on a rétréci les rues, les cours et les vides, en même temps qu'on entassait étages sur étages, de manière à loger la plus grande masse d'individus dans le plus petit espace donné.

Il y a longtemps que l'édilité parisienne est frappée des inconvénients et des dangers de ces agglomérations excessives, que le choléra et les autres épidémies ont fait ressortir avec tant d'énergie depuis une trentaine d'années. Il y a longtemps que la largeur moyenne des voies a été fixée par arrêté de l'autorité municipale, et que l'élargissement des rues a été ordonné par redressements successifs et partiels. Il y a longtemps que des règlements d'hygiène publique, pleins de sagesse et de prudence, ont déterminé les relations géométriques qui doivent exister entre la largeur des rues et la hauteur des maisons. Mais ce n'est pas dans un jour qu'on peut réparer l'imprévoyance de tant de générations; ceux qui ont parcouru le vieux Paris ont pu se convaincre, à la vue de tant de rues étroites et tortueuses, à la vue de tant de maisons étouffées, humides et malsaines, à la vue d'une si prodigieuse indifférence pour le bien-être et la vie des populations ouvrières et des classes pauvres, combien le mal était profond et combien les abus étaient criants; et ils ont pu conclure que la pensée d'ouvrir de grandes voies, droites, larges, aérées, à travers ces cloaques impurs et ces ruelles sans issue, était une pensée de haute humanité; et, s'ils ont ré-

Digitized by Google

fléchi que ces quartiers populeux et resserrés étaient le centre traditionnel de commerces séculaires, qu'on ne déplace pas facilement, ils auront pu applaudir à la pensée de faciliter l'abord des magasins, des boutiques, et des halles et marchés, aux nombreux piétons qui fourmillent dans ces quartiers renouvelés, et à la masse des voitures de toute espèce que la multiplicité des affaires fait circuler à chaque heure du jour.

Le besoin stratégique, essentiellement politique, explique mieux encore peut-être l'utilité des démolitions, et justifie, dans tous les cas, la rapidité de l'exécution. Si Paris est le centre de la science, des arts et des plaisirs, il est malheureusement en même temps le foyer des insurrections. Et nous n'entendons pas par là l'explosion de ces révolutions qui sont lentes à se produire, qui se mûrissent à l'ombre des abus et des excès de puissance, et qui, répondant à l'esprit public et à la dignité nationale, éclatent tout à coup aux applaudissements de tout un peuple. Dans ces révolutions providentielles, qui ont pour elles la presque unanimité des générations vivantes, les provinces poussent plutôt la capitale qu'elles ne reçoivent l'impulsion. Mais nous voulons parler de ces mécontentements inédits qui sont de toutes les époques, et qui, prenant leur source dans des ambitions déçues, dans des réformes plutôt rêvées que justifiées, empruntent le prétexte et le nom des souffrances populaires, et font appel, au profit de quelques-uns, aux passions les plus haineuses et les plus incendiaires. Nous voulons parler de ces insurrections brutales, sans but formulé et presque sans cause, qui ensanglantent subitement les rues, enrayent les affaires, compromettent la sécurité des citoyens, et se terminent invariablement par l'emprisonnement et la condamnation de quelques centaines d'inconnus, qui ont été saisis les armes à la main, et qui sont fort empêchés lorsqu'ils ont à justifier leur prise d'armes et la cause réelle de leur mécontentement. Quand une insurrection de ce genre éclate à Paris, tous les affiliés, tous les mécontents des provinces se remuent à la fois, comme par la pression d'un fil électrique, et la France entière, réveillée en sursaut, mécontente sans le savoir, révolutionnaire sans le vouloir, est exposée à subir, sans pouvoir s'y opposer et sans avoir le temps de s'en douter, le pouvoir éphémère de quelque tribun improvisé et de quelques remueurs de pavés.

Le vieux Paris, avec ses hautes maisons changées en forteresses, avec ses caves profondes métamorphosées en arsenaux, avec ses ruelles et ses impasses où la cavalerie et l'artillerie ne peuvent se mouvoir, est le repaire naturel de tous les faiseurs d'insurrections. Les citoyens paisibles sont forcés de s'insurger ou de s'enfuir. Les soldats sont assommés ou fusillés à bout portant sans pouvoir se

Digitized by Google

défendre, quelques barricades interceptent les passages dangereux. Tout un quartier, ou simplement un pâté de maisons demeure pendant trois jours la proie des insurgés, et, pendant ce temps-là, l'épouvante glace le cœur des citoyens, qui ne savent ni ce qu'on veut d'eux, ni où l'on va.

Les grandes voies stratégiques, ouvertes par la ville de Paris, ont pour but de prévenir et de réprimer les insurrections, en favorisant le déploiement des troupes, les charges de cavalerie et les mouvements de l'artillerie, en permettant d'isoler les insurgés, de les cerner, de leur couper la retraite, et de débarrasser ainsi, en quelques heures, la France et l'Europe entière de ces frayeurs périodiques qui troublent si fréquemment l'ordre social, sans profit pour la civilisation. Dans cet ordre d'idées, le gouvernement est complétement dans son droit.

Au point de vue de l'embellissement et de l'hygiène, les démolitions, dont nous avons expliqué le but et l'utilité, auraient pu se retarder, et l'administration aurait pu procéder partiellement. Mais, au point de vue stratégique, au point de vue politique, l'hésitation n'était pas permise et la lenteur eût été une faute. La mesure eût été manquée, si les démolitions n'eussent été complètes et, en quelque sorte, simultanées. Il ne s'agissait pas simplement d'aller d'un point à un autre, mais d'occuper à la fois et de dominer la ville entière, d'en faire le tour, et de la traverser intégralement dans tous les sens. La rue de Rivoli, le boulevard de Strasbourg et de Sébastopol, la rue des Ecoles, l'achèvement des boulevards circulaires et les autres grandes voies projetées répondent directement et largement au besoin stratégique et politique que nous venons de développer; et comme, en même temps, on donnait satisfaction aux nécessités hygiéniques et à l'embellissement de Paris, l'administration municipale ne s'est pas montrée parcimonieuse; une fois les démolitions commencées, elle a courageusement poursuivi son œuvre.

III. — DES RECONSTRUCTIONS ET DE LA SPÉCULATION.

Les constructions ne sont et ne sauraient être du ressort de l'administration municipale. Elle décide les opérations, exproprie à son profit les propriétaires, ordonne les démolitions, les fait exécuter, conformément à la loi qui régit les expropriations pour utilité publique. Les terrains déblayés, l'administration les revend aux enchères ou les concède moyennant des prix et des conditions sti-

Digitized by Google

pulés par elle. Telle est la marche habituelle des choses. Les reconstructions regardent directement les acquéreurs, c'est-à-dire la spéculation privée, qui, en se conformant aux tracés des rues et aux règlements d'ordre public, ne doit pas compte des plans et devis qu'elle a adoptés. Il n'est fait exception à cette règle que pour certaines constructions monumentales, qui rentrent dans l'ensemble des embellissements de la capitale, et pour lesquelles des conditions spéciales de forme et de distribution sont imposées par le cahier des charges d'adjudication ou par les traités amiables. Si donc l'administration municipale est responsable des démolitions que seule elle ordonne, elle demeure étrangère aux reconstructions, qui incombent à la spéculation privée.

La liberté d'action laissée aux reconstructeurs produit un triple résultat : d'abord, elle se traduit en une surélévation du prix de vente des terrains, ce qui n'est pas à dédaigner au point de vue des opérations financières de la ville; en second lieu, la variété des goûts et des intérêts produit la variété des formes, qui donne aux constructions un cachet d'originalité, et qui plaît à l'œil plus que les grandes lignes droites et l'uniformité de l'ornementation; une ville, uniquement composée de grandes rues comme la rue de Rivoli, serait froide et triste, et paraîtrait à demi inhabitée; enfin, et c'est sur ce troisième point que nous appelons l'attention, les reconstructeurs, libres de bâtir comme ils l'entendent, ne se préoccupent nullement de la forme et de la distribution antérieures des maisons démolies, dont ils ont acquis l'emplacement. Stimulés par les habitudes de luxe qui débordent de toutes parts, poussés par le désir d'accroître leurs capitaux à la revente et de retirer, en attendant, le plus haut revenu possible des fonds engagés, présumant qu'ils trouveront plus facilement à louer de grands appartements, craignant peut-être le frottement incessant des petits locataires, qui changent fréquemment de logements et payent inexactement, les reconstructeurs ne bâtissent que des maisons de luxe, non-seulement dans les quartiers riches et adoptés par la mode, mais également dans les quartiers les plus pauvres et jusqu'ici les plus délaissés. Nous n'accusons pas la spéculation, elle suit sa voie naturelle et obéit à ses habitudes; nous nous bornons à constater les faits, en faisant remarquer que la spéculation, d'ailleurs essentiellement libre et ingouvernable, a été l'instrument principal du renchérissement des loyers, et qu'elle n'a pas hésité à exploiter la crise à son profit.

Qu'en résulte-t-il? C'est que Paris se transforme rapidement, c'est qu'une révolution radicale, dont la crise actuelle n'est qu'un épisode, s'opère peu à peu dans les habitudes de la population; c'est que les classes ouvrières, éloignées du centre qu'elles occu-

Digitized by Google

paient de temps immémorial et où s'étaient groupées des industries séculaires, sont repoussées vers la circonférence ; c'est que les capitaux, absorbés par la reconstruction des quartiers nouveaux et des maisons de luxe, hésitent à se porter aux extrémités et se refusent aux constructions populaires ; c'est qu'il y a réellement pénurie de petits logements, et que la crise, à ce dernier point de vue, est d'une excessive gravité. Résumons nettement la question : l'administration municipale a ordonné de nombreuses démolitions, et ces démolitions ont affecté principalement les quartiers populaires et les petits logements ; de nouvelles constructions ont recouvert les espaces vides ; un document officiel apprend même que le chiffre général des reconstructions a dépassé le chiffre des démolitions ; mais, par suite des tendances exclusives de la spéculation, les maisons rebâties sont plus luxueuses et plus confortables que les maisons démolies, et les logements sont plus grands et plus richement décorés ; mais les maisons rebâties sont destinées à des classes de locataires autres que celles qui habitaient les maisons démolies, et elles ne peuvent contenir dans le même espace qu'une population beaucoup plus restreinte. D'où il résulte que le niveau des locations a été sensiblement exhaussé, et que les classes aisées ont pris presque partout la place des ouvriers et des petits locataires. Voilà la vérité !

La crise est générale, on ne peut en disconvenir ; momentanément elle atteint toutes les classes de locataires ; mais, par l'effet inévitable de la spéculation et des reconstructions qu'elle entreprend, les loyers des classes riches et aisées reviendront sans tarder au taux normal qui leur est propre. Seuls, les petits locataires sont menacés de demeurer longtemps encore, si l'on n'y met bon ordre, dans cet état de crise, puisque la spéculation se retire d'eux, puisqu'on ne bâtit plus de maisons populaires, puisqu'on ne fait plus de petits logements. Tel est, selon nous, le sens réel de la crise et son véritable danger ; telle est la question qui appelle une solution radicale, en dehors des voies ordinaires de la spéculation qui s'est chargée de répondre aux intérêts des classes riches et des classes aisées.

IV. — DU DROIT ET DE L'INTÉRÊT DES PROPRIÉTAIRES.

Dans l'ordre matériel, la propriété se divise en trois branches principales : la propriété immobilière, la propriété mobilière et la propriété intellectuelle. Domaine rural, maison de ville, objets

Digitized by Google

mobiliers, titres industriels, manuscrits, découvertes, tout ce qui peut constituer une propriété légale, est également sacré à nos yeux, et chaque possesseur légal a le droit d'user de sa propriété à son gré et comme il l'entend, dans les termes de son contrat de possession et dans les limites de la loi qui régit la matière. Il résulte de ce droit absolu que chaque propriétaire légal peut, selon son intelligence et à ses risques et périls, faire valoir la chose qui lui appartient, de manière à grossir ses revenus en tirant parti des circonstances plus ou moins favorables qui s'offrent à lui. Voilà les grands principes conservateurs de tout ordre social régulièrement établi.

Nous ne saurions donc dénier en droit aux propriétaires de maisons la faculté de hausser le prix des loyers quand ils le peuvent, la faculté de le hausser démesurément, et hors de toute proportion avec les circonstances dont ils s'étayent. Rigoureusement, ils ont le droit de faire ce qu'ils font. Le loyer est une marchandise, ayant cours public comme tout autre produit, et les propriétaires de maisons sont, à l'égard des locataires, comme les propriétaires ruraux à l'égard des fermiers, comme les porteurs de titres à l'égard des familiers de la Bourse, comme les marchands à l'égard des acheteurs, comme les auteurs à l'égard des éditeurs, comme les inventeurs à l'égard de ceux qui convoitent leurs brevets. Les besoins et la demande déterminent le prix, les circonstances spéciales et momentanées l'élèvent ou l'abaissent.

Après 1848, les maisons avaient été atteintes dans leur valeur et dans leurs revenus. Depuis cinq ans, au contraire, la population sédentaire de la capitale s'est accrue sensiblement; des causes accidentelles ont concentré des populations flottantes; des démolitions, rapidement exécutées, ont augmenté, à un moment donné, la rareté des logements. Il n'en fallait pas tant pour éveiller l'intérêt des propriétaires et pour surexciter en eux l'âpreté du gain, qui caractérise si fatalement les générations actuelles. Les propriétaires ont voulu ressaisir le temps perdu, et ils ont profité, sinon avec intelligence de l'avenir, du moins avec unanimité, des circonstances favorables qui s'offraient; ils ont joué à la hausse des loyers, ils ont fait ce qu'on peut appeler un coup de bourse, sans s'apercevoir qu'ils étaient en réalité les auteurs immédiats et les accapareurs de la crise.

Les propriétaires, poussés et trompés par leur intérêt momentané, ont dépassé toutes les limites justifiables du renchérissement des loyers. Mais, devant leurs prétentions et leurs exigences, l'autorité s'est trouvée désarmée, car il n'y a eu ni coalitions, ni fraudes saisissables. Les propriétaires ne sont pas organisés en corporations;

Digitized by Google

ils n'ont ni syndicat pour les représenter, ni assemblées où ils puissent délibérer et statuer sur leurs intérêts communs, ni règlements obligatoires. S'ils sont unanimes pour surélever à la même heure le taux des loyers, les écarts extraordinaires que signalent des loyers identiques dans des quartiers similaires, et jusque dans les mêmes rues, suffiraient pour démontrer que chacun agit dans sa liberté individuelle et selon son caractère propre, sans s'être entendu avec ses voisins et sans avoir subi aucune pression extérieure ni obéi à aucun mot d'ordre. A défaut de puissance légale, on ne peut donc agir sur les propriétaires que par voie de persuasion et de raisonnement. Mais là où la conscience et le patriotisme sont muets, la persuasion ne peut pénétrer, et le raisonnement a peu de prise. Comment persuader à des gens qui obtiennent ce qu'ils demandent qu'ils doivent demander moins? Comment leur faire comprendre, quand ils touchent leurs loyers, que l'avenir est inquiétant et menaçant? Les gens d'affaires, et les propriétaires parisiens sont presque tous des gens d'affaires, ne voient pas si loin ; ils vivent au jour le jour et le sens de l'avenir leur échappe.

En résumé, il n'existe aucun moyen légal de contraindre les propriétaires à baisser le taux des loyers, et nous sommes convaincu que, si la voix du patriotisme et l'intelligence de leurs véritables intérêts influent sur la détermination de quelques-uns, comme cela a eu lieu déjà, la plupart d'entre eux maintiendront, jusqu'à ses dernières conséquences, le droit rigoureux qui leur appartient, au risque de produire des catastrophes dont ils seraient infailliblement les premières victimes. C'est en vain qu'on leur dira : « Vos maisons représentent un capital normalement déterminé pour vous, ou par le prix d'acquisition, ou par le chiffre de construction, ou, dans tous les cas, par le cours moyen des immeubles bâtis; la surélévation des loyers peut accroître vos revenus, mais elle ne donnera pas à votre immeuble une plus-value proportionnelle, parce que les acquéreurs basent toujours leurs offres sur le revenu moyen et non sur un revenu exceptionnel. Haussez donc vos loyers et grossissez vos revenus, puisque l'occasion se présente, mais ne dépassez pas une certaine limite; car, pour un bénéfice momentané, vous donnez à la crise un caractère plus alarmant, vous troublez le pays et vous agissez en mauvais citoyens. » C'est en vain qu'on ajoutera plus tard : « La crise est dans toute sa force, les locataires irrités font éclater leur mécontentement, les turbulents vous accusent et vous menacent, et si l'autorité, qui veille sur vous pour vous protéger, est suffisamment armée pour réprimer les actes répréhensibles et les révoltes, elle peut être impuissante pour prévenir les explosions subites : et, dans tous les cas, vous rendez son rôle bien difficile. »

Digitized by Google

Les propriétaires, aveuglés et insatiables, ne verront qu'une chose : les locataires qui se disputent leurs logements à quelque prix que ce soit, et persuadés que le propriétaire parisien, inconnu de ses locataires, ne risque rien individuellement et que les immeubles sont placés sous la sauvegarde de la force publique, ils demeureront rebelles au langage de la persuasion et sourds aux avertissements de la prudence.

Nous ne saurions passer sous silence, en parlant des propriétaires, une industrie intermédiaire, qui ne contribue pas peu au renchérissement des loyers. Un grand nombre de propriétaires, occupés ailleurs ou voulant éviter le contact direct et journalier des locataires, louent la totalité ou simplement un ou plusieurs étages d'une maison à une tierce personne, qui prend le titre de principal locataire. Ce dernier meuble les appartements et les sous-loue meublés à tous ceux qui se présentent, ou bien il se contente de les substituer purement et simplement en son lieu et place pour tout le temps ou partie du temps qui lui reste à courir par son bail, et, dans l'un et l'autre cas, il est évident qu'il ne traite pas sans s'attribuer un bénéfice. Souvent le locataire de seconde main se fait sous-locataire, et prélève, à son tour, un nouveau bénéfice sur le prix du loyer. Nous ne croirions pas aller trop loin en avançant que les sous-locataires se multiplient quelquefois, et qu'il y a, dans certains cas, trois ou quatre degrés d'intermédiaires entre le propriétaire inconnu et l'habitant réel de l'appartement. Rien n'est plus naturel et plus licite que cette industrie, envisagée en elle-même, si elle est honnêtement exploitée. Mais il faut reconnaître qu'il en est peu qui se prêtent plus facilement à l'exagération des prix.

Nous admettons que toute peine mérite salaire, et, dès lors, que tout individu, qui prend les charges de la gestion, doit en percevoir les bénéfices ; mais ces bénéfices, normalement et tacitement compris dans le prix brut de la location, devraient être prélevés sur la part du propriétaire et non sur le prix payé par les locataires. Conséquemment, le propriétaire devrait en tenir compte au locataire principal, s'il était consciencieux, et s'il ne voulait obliger celui-ci à surélever les prix de location. Les devoirs du locataire principal à l'égard des sous-locataires sont les mêmes, et il devrait se borner à partager avec eux le bénéfice légitime qui lui est laissé par le propriétaire.

Quand l'appartement est meublé par le locataire principal ou tout autre, le propriétaire n'est plus aussi directement en cause. Mais le locataire réel n'a pas à entrer dans toutes ces distinctions ; il ne connaît qu'une chose, le prix qui lui est demandé, et il confond dans ses récriminations le locataire principal, les sous-locataires, s'il y en

Digitized by Google

a, et le propriétaire, qui, à ses yeux, ne font qu'un. On estime généralement que le prix de location d'un appartement confortablement meublé est double du prix de location de l'appartement nu, ce qui attribue au mobilier une valeur moyenne équivalente à celle de l'immeuble. Nous ne savons si la proportion est économiquement rationnelle. Mais nous comprenons que dans ces limites, et l'agiotage aidant, l'industrie des appartements meublés soit regardée comme très lucrative, surtout lorsqu'on y joint d'autres industries, comme cela se pratique communément, et notamment, la table, le linge, le service et les fournitures extérieures.

En saine économie, le mode d'administration doit être considéré comme un moyen d'accroître ou de diminuer le revenu, selon qu'il est bon ou mauvais, mais jamais il ne doit influer en hausse sur le prix du loyer. L'immeuble est un, qu'il soit administré par un ou par plusieurs. Nous savons que le loyer est une marchandise, et qu'il est, dès lors, soumis à des fluctuations; nous savons que la location principale et les sous-locations sont précisément basées sur les chances de bénéfice que ces fluctuations peuvent faire naître; nous n'avons donc rien à reprendre, en principe, dans cette industrie intermédiaire des locations. Mais nous signalons, avec raison, les exagérations et les abus qui en résultent comme des causes influentes de surélévation des prix, et, dans cet ordre de faits, beaucoup de propriétaires sont parfaitement irréprochables, la faute devant être attribuée à ceux qui exploitent leurs immeubles.

Quelques-uns ont écrit et beaucoup ont dit: « Puisque les propriétaires se refusent à toute modération et qu'ils deviennent ainsi la cause directe et volontaire d'une crise dangereuse, pourquoi ne pas taxer les loyers, comme on a taxé la viande, le pain, et les denrées et produits qui paient un droit d'octroi ; comme on a taxé le taux de l'argent, en matière de prêts hypothécaires et d'avances commerciales ? » Nous sommes peu partisan du système des taxes, qui, en principe, sont contraires à la liberté des transactions et produisent presque toujours des effets différents de ceux qu'on en attend, et nous ne les acceptons en fait que comme des mesures essentiellement temporaires ou comme des legs, difficiles à répudier, d'une législation surannée. L'intervention de l'Etat dans la gestion des fortunes privées, surtout en matière de fixation et de limitation des revenus immobiliers, serait grosse d'arbitraire, et il faudrait remonter aux plus mauvais jours de notre histoire pour en retrouver des vestiges dans nos annales législatives. Ceux qui, par excès de zèle, ont proposé la taxe des loyers, ne sont pas descendus au fond des choses et ils n'ont pas assez réfléchi, qu'ils nous permettent de le leur dire, aux immenses difficultés et aux impossibilités maté-

Digitized by Google

rielles que ferait surgir son application, au double point de vue de la fixation de la valeur intrinsèque de chaque maison et de la valeur relative de chaque logement. La taxe des loyers, si elle était praticable, serait à coup sûr un remède souverain contre la crise, mais ce serait en même temps une hérésie économique et une énormité politique, qui soulèveraient d'énergiques et légitimes protestations.

On a été plus loin ; et une brochure, dont les journaux se sont préoccupés dans ces derniers temps, propose purement et simplement l'expropriation pour cause d'utilité publique de toutes les propriétés de Paris. Les maisons appartiendraient à la commune, qui dédommagerait les propriétaires actuels par la création d'obligations immobilières, et qui fixerait chaque année l'intérêt et le dividende à répartir entre les porteurs de titres. « *Plus de propriétaires à Paris!* » s'écrie l'auteur anonyme de la brochure. Deux réflexions suffiront pour repousser une doctrine qui mériterait, si elle était prise au sérieux, une réfutation énergique et sévère. Dans l'esprit de l'auteur qui a la bonne grâce d'adopter le principe de l'indemnité préalable, les titres de rente répondraient probablement à la valeur vénale des immeubles au moment de l'expropriation, et l'intérêt devrait être calculé selon le taux légal, cinq pour cent au moins. Supposons d'abord que les locataires fassent défaut et qu'il y ait de nombreuses vacances, comme cela a eu lieu à diverses reprises, qui solderait le déficit des loyers municipaux? Si c'était la ville, ses revenus généraux courraient le risque d'être s ingulièrement amoindris, car on opérerait sur des centaines de millions, sur des milliards peut-être; si, pour sauvegarder ses revenus, la ville diminuait l'intérêt des titres, elle les discréditerait dans l'opinion, et elle porterait, en tous cas, une grave atteinte aux droits acquis des propriétaires dépossédés, ce qui serait une injustice et une faute. Supposons en second lieu, que les logements ne correspondent plus au chiffre de la population ; la ville se trouverait dans cette alternative, ou forcée d'expulser l'excédant de la population, ou forcée de bâtir à la hâte de nouveaux quartiers, et, par conséquent, de contracter des emprunts, ou de créer de nouveaux titres, qui pourraient ne pas trouver de preneurs. Nous passons sous silence, bien entendu, les difficultés pratiques de la gestion, l'agiotage inévitable que feraient naître la multiplicité et les transferts des titres, et la lourde responsabilité qui pèserait sur l'autorité municipale, dépositaire de la fortune commune, et dispensatrice des intérêts.

Dans l'ordre social, il y a deux choses profondément vraies et fécondes: la famille et la propriété. Quand on porte atteinte à la constitution de la famille, on détruit les liens sociaux, et il n'y a plus de morale humaine; quand on touche aux droits de la propriété, on

Digitized by Google

détruit l'équilibre social et l'on produit le désordre. La taxe des loyers et la suppression des propriétaires urbains ont pu séduire quelques esprits superficiels et aventureux et leur apparaître comme des remèdes héroïques; mais, si des législateurs calmes et réfléchis osaient les introduire dans nos Codes municipaux, il faudrait désespérer du salut des sociétés modernes.

V. — DE LA POSITION DES LOCATAIRES.

Il existe certaines formules économiques qui, basées sur l'étude des faits et contrôlées par l'expérience, ont passé à l'état d'axiômes; il en est d'autres qui, vraies pour une époque, pour une classe de citoyens, pour un quartier, ne peuvent être généralisées, et celles qui se rapportent aux loyers sont de ce nombre. On dit communément que, « dans un ménage bien réglé, le chiffre du loyer peut varier du cinquième au sixième du revenu, mais que, s'il dépasse cette proportion, il n'est plus en équilibre avec les autres dépenses. » Pour émettre et justifier une formule de ce genre, il a fallu opérer sur des moyennes abstraites, et nécessairement supposer que, les familles étant composées d'un nombre identique d'individus, les goûts, les besoins et la manière de vivre étaient semblables, et que les revenus ne différaient pas essentiellement. Dès qu'on s'écarte de ces données, la formule n'est plus exacte. Quoi qu'il en soit, nous voulons bien admettre la formule comme approximativement vraie pour les classes riches et aisées, qui vivent selon leur bon plaisir, sans astreindre leurs dépenses à une économie sévère, et même pour les classes moyennes, pour celles qui, ne travaillant pas de leurs mains, n'ont pourtant pas de superflu, et dépensent la totalité de leurs revenus, sans faire de dettes, mais aussi sans faire d'économies. On voudra bien nous accorder que la formule n'est pas applicable aux classes populaires, à celles qui comptent avec le nécessaire et qui sont obligées de s'imposer des privations.

Si l'on admet une famille composée de six ou sept individus, si l'on admet que les enfants sont en bas âge, et que la mère, forcée de les soigner et de veiller sur eux, ne peut gagner sa vie au dehors et contribuer par là aux dépenses du ménage, et ces cas-là sont assez fréquents pour qu'on doive en tenir compte, on sera tenu d'admettre, comme conséquence, que cette famille, quoique nombreuse, doit se resserrer dans le plus petit espace possible, pourvu qu'elle soit à couvert, afin d'économiser sur le loyer un supplément nécessaire pour la nourriture, l'entretien, le chauffage, c'est-à-dire pour

Digitized by Google

les choses les plus impérieuses de la vie. Pour les classes ouvrières, le loyer est donc une affaire majeure; et il faut remarquer que, de toutes les dépenses, c'est celle qui pèse généralement le plus lourdement sur le ménage, par l'époque et la forme du paiement.

Les aliments, les vêtements, le bois, le charbon, constituent, dans leur ensemble, la majeure partie de la dépense; mais c'est par fraction que chaque objet se paie, c'est chaque matin, chaque semaine, c'est-à-dire par un prélèvement sur le salaire quotidien ou hebdomadaire. La dépense est la même en fin de compte, mais en donnant plus souvent et peu à la fois, on s'en aperçoit moins, et on n'est pas obligé de se creuser la tête pour solder une dépense qui est à peu près la même chaque jour. Pour le loyer, il n'en est pas de même. Le loyer se paie en bloc, par quinzaine au moins, par mois et le plus souvent par trimestre. Il faut donc économiser et mettre de côté une somme fixe, qui, se grossissant chaque jour, chaque semaine, chaque mois, doit compléter, à l'époque convenue, la masse du loyer. Cette prévoyance obligatoire est quelquefois bien pénible, et constitue un vrai tour de force pour certains ménages qui n'ont pas trop de la totalité du salaire pour subvenir aux dépenses journalières.

Nous ne parlons ici que des ménages réguliers, qui consacrent la totalité du salaire aux besoins et aux dépenses communes. Pour les chefs de famille qui se livrent à l'oisiveté, à l'ivrognerie, à la débauche, pour ceux qui *font le lundi* et le prolongent indéfiniment, tout engagement à terme fixe, le payement du loyer en particulier, devient presque impossible. Le cabaret, le jeu, les orgies absorbent généralement tout, le salaire, le goût et l'habitude du travail, l'habileté et la souplesse du corps, la force et la santé. On peut objecter que l'inconduite de l'ouvrier n'est pas du domaine de l'économie pure, et que, la faute étant volontaire, elle retombe sur lui. Mais nous répondrons qu'à côté de l'ouvrier et en dehors de lui, il y a une femme et des enfants, et que, son inconduite rejaillissant en fait sur tous ceux qui l'entourent, l'économie pratique doit rechercher, non-seulement les moyens de l'amender et de l'arracher au vice, mais surtout les moyens d'obvier aux fâcheux effets de son inconduite, en sauvegardant les intérêts de la femme et des enfants.

Il est encore une autre classe de locataires qui mérite à juste titre la sollicitude du gouvernement; nous voulons parler des petits employés. Et, d'abord, où commencent les classes populaires? Qu'entend-on par ouvrier? Est-ce uniquement celui qui a une profession manuelle? Mais, à ce titre, le cocher, le charretier et le commissionnaire ne seraient pas des ouvriers. Il est très difficile d'établir en fait une démarcation absolue entre les diverses classes qui vivent de leur travail : travail manuel et mécanique, travail commercial, tra-

Digitized by Google

vail artistique, travail administratif, en un mot, travail du corps ou travail de l'intelligence. Si l'éducation, si la vanité séparent les diverses classes, certaines habitudes, certaines analogies de position, et, par dessus tout, la modicité du revenu ou du salaire, tendent bien souvent à les rapprocher et à les confondre. Il y a des ouvriers qui gagnent dix, quinze et vingt francs par jour et quelquefois plus; et il y a des employés, non-seulement des débutants, mais encore de vieux praticiens au déclin de leur vie, qui ne gagnent que cinq francs, beaucoup même ne reçoivent que mille à douze cents francs par an, c'est-à-dire de trois à quatre francs par jour, tout au plus; et, avec cette modique rémunération, il faut qu'ils subviennent à toutes leurs dépenses. Quelle est, en réalité, leur position, quand ils sont mariés et pères de famille? Et il faut ajouter qu'un employé, même le plus modeste, n'est pas libre de vivre et de se vêtir comme il l'entend; il est astreint à certaines coupes de vêtements, à certaine finesse d'étoffe, à certaine apparence de mise et de tenue, qu'on n'exige pas de l'ouvrier, qui gagne plus que lui. Si l'on veut arrêter un moment sa pensée sur le nombre immense des petits employés de toute espèce qui fourmillent dans la capitale, et qui peuplent les administrations publiques et privées, les bureaux, les études, les magasins, et de tous ces individus qui vivent de leur activité, sans profession déterminée, on comprendra combien cette classe intermédiaire est directement intéressée dans la question des loyers, aussi bien que la classe des petits rentiers, qui ont strictement le moyen de ne pas mourir de faim et de froid, classe bien autrement nombreuse qu'on ne le croirait au premier abord.

La position des locataires, quel que soit leur rang, est intéressante à un autre point de vue. Quand la cherté des loyers restreint les locations, quand il y a des vacances, le propriétaire est lésé dans ses revenus, mais il ne subit qu'une perte du plus au moins; généralement il peut attendre, et il a la chance de se rattraper sur les locations futures. Mais la majorité des locataires ne peut attendre. Attirés et fixés à Paris par leurs intérêts, leurs habitudes ou leur position, forcés par des devoirs journaliers d'habiter un quartier déterminé et ne pouvant s'en éloigner sans préjudice et sans surcroît de dépense, la plupart des locataires sont dans la dépendance absolue des propriétaires et doivent subir leur volonté, même quand elle est déraisonnable, à moins de consentir à coucher à la belle étoile ou de renoncer, faute de logement, à une position laborieusement acquise ou à des intérêts localement engagés.

On peut se figurer quelle perturbation a dû jeter la crise des loyers au milieu de cette masse de locataires de tous rangs, dont elle gênait les habitudes ou froissait les intérêts. Mais au lieu de remonter aux

Digitized by Google

causes réelles qui sont du domaine de l'économie transcendante et de la philosophie, les mécontents, ainsi que nous l'avons déjà dit, s'en sont pris aux causes secondaires et immédiates, à l'administration qui démolissait et aux propriétaires qui rançonnaient les locataires, et la crise des loyers, ainsi définie, ainsi circonscrite, est devenue un embarras pour le gouvernement.

Pas plus que nous n'approuvons en conscience les propriétaires mal inspirés qui spéculent démesurément sur une situation anormale et trop tendue, nous ne saurions approuver en fait les locataires dont le mécontentement et l'irritation se manifestent par des menaces et se traduisent par des actes répréhensibles et des perturbations. Les injures, les menaces, les voies de fait n'ont jamais été et ne seront jamais des preuves et des raisons acceptables, et, tôt ou tard, elles retombent sur ceux qui ont écouté les conseils de la colère et d'une vengeance aveugle. Nous parlons ici du fond du cœur : par conviction, par caractère, par habitude, nous sommes les partisans dévoués des classes ouvrières et des classes pauvres; mais nous voulons qu'elles aient toujours raison et qu'elles demandent avec modération et avec dignité, avec foi dans l'avenir, les améliorations que le temps a justifiées et que personne ne songe à leur refuser. Quand nous voyons qu'on a recours à des moyens extrêmes et illégaux, nous supposons, derrière les placards incendiaires et les bruyantes manifestations, des meneurs intéressés et des spéculateurs politiques, et nous demeurons méfiants et attristés, et notre zèle pour le bien se refroidit momentanément.

VI. — DES QUARTIERS POPULAIRES.

Dans nos grandes cités, à Paris surtout, toutes les classes se mêlent et se coudoient, sous le bénéfice d'une législation égalitaire, dans les mêmes quartiers et jusque dans les mêmes maisons; et chacun vit, au milieu de la foule, dans la sphère de ses affections, de ses relations d'affaires ou de ses revenus. Ce mélange de toutes les classes, de toutes les fortunes et de toutes les professions donne à la capitale, considérée dans son ensemble, une animation qui facilite la vie commune et dénote le mouvement des affaires, et un air de fête perpétuelle qui fait l'étonnement des étrangers. Cependant, il est de notoriété publique que, soit par souvenir des coutumes traditionnelles, soit par raison d'économie ou lassitude du bruit, soit par prescription hygiénique et réglementaire, soit par nécessité de grouper des intérêts similaires, certaines classes et certaines indus-

Digitized by Google

tries se sont librement agglomérées, et ont adopté de préférence certains quartiers, qu'elles peuplent en majorité. Ce libre partage a fait naître des usages locaux, des habitudes et des goûts différents, qui donnent à chaque quartier une physionomie particulière; mais il ne porte aucune atteinte au principe de la fusion des classes et du mélange des professions, qui, depuis l'abolition des castes et la suppression des corporations, est consacré par nos mœurs et par l'esprit de notre législation.

Les classes populaires sont donc répandues sur toute la surface de la capitale; mais, en fait, elles se sont plus particulièrement concentrées dans trois quartiers : le faubourg Saint-Antoine, le faubourg Saint-Marcel et ce qu'on appelle génériquement le vieux Paris. Les raisons qui ont attiré les classes populaires vers le faubourg Saint-Antoine subsistent toujours dans leur plénitude : de grands espaces vides, de l'air, du jour, une circulation facile, des loyers relativement réduits. Il en est de même dans les extrémités du faubourg Saint-Marcel; mais dans la partie la plus populeuse, sur le penchant de la montagne Sainte-Geneviève et vers les quais, l'élargissement de la rue de La Harpe et le prolongement du boulevard de Sébastopol, l'isolement de la Sorbonne, du collége de France et de l'hôtel de Cluny, le percement de la rue des Ecoles et des rues adjacences, ont changé, tout en les améliorant, les conditions primitives et troublé momentanément les habitudes de la population, en ce qui se rattache au logement. Dans le vieux Paris, cette immense fourmilière d'ouvriers de toutes industries, la rue de Rivoli, le boulevard de Sébastopol, les rues latérales, les halles et les grandes voies qui y convergent, ont apporté une perturbation plus radicale encore, en ce que les reconstructions changeant complètement de caractère, les classes populaires sont expulsées en masse des quartiers qu'elles peuplaient depuis des siècles.

Ce déplacement obligatoire des classes populaires soulève trois graves questions, que nous devons aborder de front : Y a-t-il intérêt à ce que les classes populaires se retirent vers la circonférence, en cédant le centre aux classes aisées? Y a-t-il nécessité à ce que les ouvriers habitent dans le voisinage des fabriques et ateliers qu'ils alimentent? L'agglomération obligatoire des classes populaires aux extrémités de Paris ne porte-t-elle pas atteinte à la liberté individuelle et à la fusion des classes?

Le centre de Paris, le vrai Paris s'étend depuis l'arc de triomphe de l'Etoile jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, et on peut dire jusqu'à la Bastille, en embrassant du regard un avenir prochain; et, en largeur, il occupe tous les abords des boulevards intérieurs de la rive droite et des quais sur les deux rives de la Seine, et les quartiers intermé-

Digitized by Google

diaires qui joignent les quais aux boulevards. C'est dans ce vaste espace que sont les théâtres, la Bourse, les promenades publiques, les passages, les grands magasins, les restaurants, les cafés et les hôtels en renom, tout ce qui, en un mot, constitue le bien-être et le luxe parisien à son plus haut degré. Il y a encore des maisons populaires; mais une grande partie des anciennes maisons, et, dans tous les cas, les maisons neuves qu'on construit et celles qu'on répare sont organisées en vue des classes riches et aisées, en vue de ceux qui ne travaillent pas manuellement et qui font aller le commerce sans y participer. Des quartiers entiers ont été renouvelés dans ce sens; des rues ont disparu dans toute leur longueur sans qu'on retrouve leur trace; toutes les rues trop étroites ou mal bâties auront successivement le même sort. Volontairement ou non, les classes populaires, qui n'ont pas encore été atteintes, seront forcées de céder la place et de s'éloigner du centre, où les terrains acquièrent une valeur d'autant plus élevée qu'ils se rapprochent davantage des grandes artères, et où les logements ne sont plus à la portée des petites bourses. Ce n'est donc pas par voie légale ou par parti pris que les classes populaires sont repoussées du centre de Paris, mais par l'effet général d'une révolution de mœurs et par la toute-puissance de la logique. Cela étant, il y a intérêt évident, il y a urgence à favoriser l'établissement des classes populaires aux extrémités, vers la circonférence où l'espace est libre, où des logements à prix restreint peuvent leur être préparés, où, en admettant l'empiétement périodique du luxe, elles resteront en repos pendant plusieurs générations.

Passons à la seconde question. Au point de vue du logement, les ouvriers se partagent en deux grandes catégories : ceux qui vont chercher le travail et qui l'accomplissent là où on les emploie, ceux que le travail vient chercher et qui travaillent à domicile. Les premiers sont obligés de se déplacer en personne matin et soir, ainsi qu'à l'heure des repas; les seconds ne se déplacent que selon les exigences du travail, et pour aller chercher la commande, remettre les produits fabriqués, ou se procurer les matières premières. Cependant, il faut faire observer que, dans certaines industries, c'est l'atelier qui change de place, et que l'ouvrier se trouve tantôt éloigné, tantôt rapproché du lieu qu'il habite: telles sont, en particulier, les industries dites du bâtiment. La profession, la nature du travail, l'intérêt personnel de chaque locataire, influent donc nécessairement sur la situation du logement, et quelques-uns peuvent, sans inconvénient, loger loin de leur atelier ou de leur commanditaire, tandis que d'autres sont forcément attachés au siége de leur travail. Mais, sans entrer dans toutes les distinctions que fait naître la différence

Digitized by Google

des positions, il faut reconnaître que la plupart des locataires ont intérêt à ne pas loger trop loin de leur atelier ou du patron qui les commandite, ou qui achète leur ouvrage : la distance à parcourir, c'est du temps perdu, c'est de l'argent de moins, ce sont bien souvent de mauvaises occasions, et d'irrésistibles tentations de mal faire. Si donc les manufactures, fabriques et ateliers s'établissent au cœur de Paris ou s'y maintiennent, malgré les démolitions et les reconstructions de luxe, il pourra en résulter un préjudice notable à l'égard des ouvriers, obligés de se reporter à la circonférence.

Mais l'examen des faits et la logique fournissent facilement réponse à cet inconvénient. On a proposé d'abord la création d'*omnibus populaires*, qui, partant chaque matin de certains points extrêmes, porteraient au centre et dans des endroits fixés les ouvriers venant des extrémités, et qui, chaque soir, les reprendraient pour les ramener à leur domicile. Les ouvriers en chambre, qui auraient des commandes à chercher ou à livrer, seraient nécessairement appelés à participer aux bienfaits de la mesure. Ceci est un moyen pratique et facile à exécuter. Ne voyons-nous pas à chaque instant les omnibus de l'administration des postes déposer les facteurs à chaque coin de rue, pour activer la distribution des lettres ? Des maîtres de pension n'ont-ils pas eu l'idée d'aller prendre et ramener à domicile les externes qui leur sont confiés, afin d'éviter aux parents l'embarras de les accompagner? Ces antécédents justifient et faciliteront en fait l'établissement des omnibus populaires.

On a proposé, en second lieu, un moyen plus énergique et plus radical. Quelque libéral que soit l'esprit de notre législation, la loi a armé l'autorité municipale d'un pouvoir excessif, en matière d'expropriation, d'hygiène, de salubrité, de voirie, de circulation et de surveillance. L'intérêt général des populations a dominé dans ce sens les principes de liberté et de volonté individuelle. Ainsi, par exemple, certaines industries sont interdites dans l'intérieur des villes, d'autres doivent remplir des formalités préalables, d'autres, enfin, doivent s'isoler et s'entourer de précautions définies. Pourquoi ne pas interdire au cœur de Paris, par analogie et par extension légale, les industries gênantes et à machines, qui emploient beaucoup d'ouvriers, qui occupent de vastes espaces, qui font beaucoup de bruit, et qui occasionnent des embarras continuels dans leurs abords? Pourquoi ne pas les transporter hors du centre, à la circonférence, là où les ouvriers sont obligés de s'établir? N'est-ce pas là une mesure d'utilité publique, au point de vue de l'amélioration hygiénique, de la libre circulation, de l'embellissement de Paris, et de l'avantage particulier des ouvriers? Est-ce que les patrons ne retrouveraient pas, dans la revente de leurs immeubles, les sommes

Digitized by Google

nécessaires pour s'établir plus loin dans de meilleures conditions? Est-ce qu'ils n'encaisseraient pas inévitablement une plus-value importante? Et, s'il en est ainsi, comment leur intérêt serait-il froissé? Nous ne prétendons pas que ce déplacement des grandes industries puisse devenir l'objet d'une mesure générale et coërcitive, quel que soit son caractère d'utilité; mais nous appelons l'attention sur cette solution rationnelle d'une question souvent soulevée, à laquelle le déplacement obligatoire des classes populaires donne actuellement un véritable caractère d'urgence.

Quant à la troisième question que nous avons posée, elle se trouve préjugée par tout ce que nous venons de dire. Il est clair qu'aucune interdiction légale, aucun règlement n'empêche les petits locataires de se replacer dans les quartiers qu'ils occupaient précédemment. A cet égard ils ont pleine liberté, et le seul obstacle réside dans la modicité de leurs revenus. Mais, en fait, ceux qui, parmi eux, s'occupent du commerce de détail, ceux qui se sont créé une clientèle locale, ceux, en un mot, qui ont un intérêt majeur à ne pas s'éloigner, et le nombre en est encore assez considérable, trouveront à se loger et au fond des cours, et dans les hauts étages, et dans les entresols, et dans les arrière-boutiques. Quant aux ouvriers proprement dits, qui peupleront en majorité les nouveaux quartiers populaires, il ne faut pas croire qu'ils y seront isolés. Des employés, de petits rentiers, des marchands de toute sorte les suivront nécessairement, comme cela a lieu déjà dans toutes les banlieues de Paris. Ainsi, à l'extérieur comme à l'intérieur, quelle que soit la classe dominante qui peuplera un quartier et qui lui imposera son caractère et sa physionomie, on peut demeurer certain que la révolution qui s'opère ne portera, ni en droit, ni en fait, aucune atteinte au principe de la fusion des classes, qui est dans nos mœurs et qui est un gage de paix et de bonne harmonie pour l'avenir.

« Les Parisiens, dit M. le préfet dans son rapport, éprouvent de la répugnance à changer de quartier, » et il en résulte une concurrence, qui n'est pas sans influence sur la cherté locale des loyers. « Mais, par la force des choses, ajoute-t-il, ce que le centre perd, les extrémités le gagnent. » Ces deux observations sont justes. Les petits locataires, ouvriers, rentiers ou employés, se raidissent contre les démolitions; ils cherchent, avant de quitter la place, à se blottir où ils peuvent, et se sentent tout disposés à sacrifier un peu de bien-être à la puissance des vieilles habitudes. Mais ne trouvant pas de logements à leur convenance, ils finissent, de guerre lasse, par *s'expatrier*, et ils vont peupler les extrémités.

Ce renouvellement partiel et successif du vieux Paris donnera à la

Digitized by Google

capitale la physionomie et la régularité qu'elle doit avoir. Les grands monuments, les quartiers commerçants, les établissements de tout genre destinés aux fêtes et aux plaisirs, à tout ce qu'on est convenu d'appeler la vie parisienne, seront au centre. Les maisons espacées, les maisons à jardins, les maisons de plaisance, les fabriques, les quartiers populaires, seront aux extrémités. Mais, au centre comme aux extrémités, les classes seront mêlées ou par position de fortune, ou par intérêt de profession.

Que maintenant la spéculation s'empare avec ardeur des terrains vides qu'on lui livre au centre, qu'elle y construise à grands frais de somptueux hôtels, de magnifiques maisons; que, par suite, elle force la majorité des petits locataires à chercher plus loin un abri plus modeste, qu'importe! Pourvu que les extrémités se bâtissent, pourvu que les petits locataires y trouvent des terrains, des maisons et des logements à leur portée. Ce déplacement peut causer un trouble momentané, déranger quelques habitudes; mais il est logique et il devait avoir lieu tôt ou tard. Toute la question est là.

VII. — DES CITÉS OUVRIÈRES.

A l'origine de la crise, car, si elle est aujourd'hui dans sa plénitude, elle date déjà de plusieurs années, bien des idées se sont fait jour, bien des projets ont surgi, et quelques-uns ont reçu un commencement d'exécution. Parmi ces idées et ces projets, les cités ouvrières tiennent le premier rang et appellent à ce titre notre attention. Nous dirons franchement que nous n'aimons pas les cités ouvrières. Au premier aspect, elles semblent réaliser une idée juste; mais, quand on examine de plus près la manière dont elles fonctionnent, on comprend qu'elles ne sont que l'exagération d'un principe, essentiellement fécond en lui-même, mais extrêmement glissant et difficile à appliquer, le principe d'association.

Les réformateurs, entraînés par leur zèle, se sont dit : « La vie de famille n'exclut pas la vie commune dans certaines circonstances et dans certains actes; ce qu'une famille ne peut faire avec ses minimes ressources, plusieurs familles groupées pourront l'accomplir à frais communs et à bien meilleur marché. Groupons donc les familles similaires, tout en respectant la vie privée, et concentrons à leur usage et profit les services identiques, dont aucune d'elles ne peut se passer. » Voilà le raisonnement et le point de départ des cités ouvrières. Sous le rapport purement matériel, le raisonnement est spécieux, et il peut d'ailleurs s'étayer de nombreux antécédents

Digitized by Google

économiques, sinon semblables, du moins analogues. Les hospices, les casernes, les couvents, les séminaires, les colléges et la plupart de ces grands établissements qui pullulent dans les villes; les hôtels, les restaurants, les cafés, les maisons bourgeoises, les rôtisseurs, et, dans un autre ordre d'idées, les services publics des eaux, des égouts, du gaz, etc. L'ancien régime avait ses puits et ses fours banaux, et un grand nombre d'autres servitudes communes; de notre temps, nous avons les bains et lavoirs publics, les sociétés alimentaires, les fourneaux économiques. Comme on le voit, on ne manquerait pas de bonnes raisons à faire valoir : « Les cités ouvrières, disait-on, sont aux logements ce que les machines sont à l'industrie manufacturière et rurale. » Il est certain, matériellement parlant, qu'en couvrant un terrain donné de grandes constructions régulières, offrant la forme de parallélogrammes contigus, desservies à chaque extrémité par un seul escalier, composées de longs corridors et de logements numérotés et uniformément distribués, présentant ainsi dans leur ensemble l'aspect d'une chartreuse, d'un hospice ou d'une caserne; il est certain que ces constructions, même en faisant abstraction des grandes salles chauffées, des cuisines, des infirmeries et de tous les services communs qui distinguent les établissements publics, pouvaient réaliser de notables économies.

Mais, en fait, si le principe d'association, en matière commerciale et industrielle, est devenu un levier de force et une source de richesse publique, il est contraire à l'esprit de nos mœurs, en tout ce qui touche à la vie privée. Aujourd'hui chacun vit pour soi et veut vivre à sa guise; chacun veut être chef de famille à vingt et un ans, et plus tôt même, si c'est possible, et l'indépendance la plus complète, l'émancipation la plus absolue est le rêve de toutes les jeunes imaginations de notre époque. Quelques novateurs hardis et inconséquents ont bien tenté, dans des vues politiques, de réaliser l'association matérielle, et de confisquer la vie privée au profit de la communauté, et, dans ce sens, ils ont été amenés à faire appel au communisme brutal et aux *passions mécaniques*, si l'on veut tolérer l'expression. Mais, non-seulement ils ont froissé le bon sens humain, qui est de tous les temps, mais ils ont heurté surtout la logique de l'éducation économique de notre époque, qui, depuis 89, est basée sur l'indépendance individuelle. Quoique conçues dans un meilleur esprit, les cités ouvrières tournaient dans le même cercle vicieux, et elles ont été frappées d'interdit après l'entraînement des premiers essais.

Au point de vue moral, les cités ouvrières étaient condamnées d'avance. Chaque famille a son logement distinct, cela est vrai; mais ce logement donne forcément sur un corridor commun à plusieurs

Digitized by Google

familles, et aboutit généralement à un escalier unique. En supposant que le seuil de la famille est sacré et que la vie privée reste murée, ce qu'on peut nier, on pourra dire avec raison que, si la salle commune n'est pas dans l'intérieur des logements, elle est de fait dans les corridors, sur les paliers et sur l'escalier même. Le chef de famille va au travail, la mère sort souvent pour les besoins du ménage, les jeunes garçons et les jeunes filles ne restent pas toute la journée renfermés; comment ne pas se rencontrer, ne pas lier connaissance, ne pas se compromettre, ne pas faiblir dans l'âge de l'adolescence, au milieu des mille occasions de la vie ordinaire, dans une maison commune, et avec le laisser-aller et la familiarité qui distinguent les relations des classes populaires en France? Il est difficile de ne pas conclure que la distribution obligatoire des cités ouvrières et les conditions essentielles du succès matériel doivent forcément tourner au détriment des mœurs.

Les classes populaires elles-mêmes se sont prononcées contre les cités ouvrières par d'autres motifs. Leur dignité s'est révoltée contre cette espèce de séquestration qu'on semblait leur imposer, contre ce parquement dédaigneux, si contraire au principe de la fusion des classes, qui flatte leur orgueil et les relève à leurs propres yeux. « C'est au chantier que nous sommes ouvriers, disent-ils; quand nous avons fini notre journée, nous sommes hommes, et nous voulons jouir de nos droits dans toute leur plénitude; nous ne voulons plus qu'on sache que nous sommes ouvriers, et, jusqu'au lendemain matin, nous voulons vivre où il nous plaît et comme vivent les autres. » « Les cités ouvrières, ont ajouté quelques-uns, sont des bazars publics où les actes des locataires sont connus et contrôlés, où des réglements restrictifs gênent la liberté d'action ou de mouvement. Nous n'irons pas dans les cités ouvrières. » Condamnées par les classes populaires, les cités ouvrières sont, pour ainsi dire, mortes-nées. En pleine crise, leurs logements peuvent être occupés; comme celles qui existent ne sont pas nombreuses, elles pourront encore trouver des locataires après la crise. Mais ce n'est pas là une institution viable en France, et nous comprenons sans peine qu'on y ai renoncé.

VIII. — DES PETITS LOGEMENTS.

La crise a frappé indistinctement toutes les classes de locataires, et elle ne cessera que lorsque la masse des reconstructions aura donné satisfaction à tous les intéressés, que lorsqu'il y aura à la fois

Digitized by Google

assez de logements, et pour les locataires délogés et pour le supplément de population qu'a signalé le dernier recensement. Alors seulement, le taux des loyers redeviendra normal, c'est-à-dire se retrouvera en équilibre avec les autres dépenses de la vie matérielle, quel que soit le montant de la dépense générale. Mais, d'ici là, la crise subira nécessairement diverses phases. Ainsi, nous avons dit que, d'après la tournure que prennent les choses, les logements des classes riches et aisées ne tarderont pas à répondre à leurs besoins réels, par les tendances et l'excès même de la spéculation, et l'on peut dire, à voir le nombre des maisons de luxe nouvellement construites et le nombre des locations vacantes pendant cet hiver dans les quartiers richement habités, qu'il y a déjà une certaine amélioration dans ce sens. Mais, d'un autre côté, on ne peut s'empêcher de penser, comme nous l'avons dit également, que la crise pèsera longtemps encore sur les classes populaires, si la spéculation continue à leur refuser son concours. Si donc on veut imposer le plus promptement un terme à la crise, il faut à tout prix donner satisfaction aux petits locataires, particulièrement froissés par les démolitions et obligés de se déplacer.

Ce qu'il faut aux petits locataires, ce sont de petits logements. Qu'il y ait plus ou moins de petits logements dans un quartier, et que, par là, ce quartier devienne ou non un quartier populaire; qu'il y ait plus ou moins de petits logements dans chaque maison, et que, par là, ces maisons soient rangées ou non dans la classe des maisons populaires ou des maisons ouvrières, ce n'est pas là la véritable question. Ce qu'il faut en réalité, c'est qu'il y ait, dans l'ensemble de la capitale, un assez grand nombre de petits logements, un nombre proportionné aux besoins des petits locataires. Et puisque, à tort ou à raison, les petits logements font et feront de plus en plus défaut au cœur de la capitale, il faut de toute nécessité qu'ils abondent aux extrémités, là où l'espace vide appelle les petits locataires. Telle est la souveraine logique.

Il n'est pas facile de définir par une formule les petits logements. Si l'on s'en réfère à l'espace, un logement, composé de plusieurs pièces, fût-il à un taux modéré, ne saurait être considéré comme un petit logement; si l'on s'en réfère au prix, une chambre de célibataire pourrait à peine être considérée comme un petit logement, quand elle est située dans un quartier riche et à l'un des étages inférieurs. Dans la pratique, un petit logement ne saurait répondre exclusivement ni à une idée d'espace, ni à une idée de prix. Quels que soient son étendue et son prix de location, un petit logement est toujours relatif à la situation du quartier et au taux moyen des loyers locaux. Les petits locataires, qui consentent à habiter les

Digitized by Google

quartiers riches, sont mus par un intérêt commercial ou exceptionnel, et, dans tous les cas, la question de logement n'est que secondaire pour eux; ils trouvent dans leurs bénéfices ou dans la raison qui les a guidés, un ample dédommagement à l'exiguité de leur logement et à l'élévation du loyer; ils sont logiquement hors de cause. La question se circonscrit donc aux quartiers et aux maisons où les petits locataires, où les petites bourses abondent.

Une infinité de logements de familles ouvrières, que nous avons visités, ne dépassent pas 24 à 25 mètres de superficie, plusieurs sont plus restreints encore; les maisons de bois, qu'on a élevées à la barrière Rochechouart, à titre d'essai, ont 56 mètres de superficie pour deux logements, ou 28 mètres pour chacun d'eux; d'autres constructions, approuvées par l'administration, varient de 30 à 35 mètres; d'autres enfin, dont nous connaissons les plans, ont été jusqu'à 40 mètres, et offrent toutes les commodités désirables. L'administration des bâtiments civils a donc raison de considérer l'espace de 33 à 35 mètres comme une moyenne suffisante pour loger une famille composée de quatre ou cinq individus; le père, la mère, les enfants, et quelquefois un ascendant. Sa décision est basée sur l'expérience.

Les logements ouvriers, rationnellement distribués, se composent d'ordinaire de deux pièces, quelques-uns ont, en outre, un cabinet fermé ou une alcôve. La pièce principale, chambre commune, sert de cuisine et de lieu de travail; c'est là qu'on mange, qu'on se chauffe, qu'on se réunit, qu'on reçoit; elle contient généralement ou peut contenir un lit. La seconde pièce est la chambre à coucher du père et de la mère, les enfants en bas âge dorment auprès de leurs parents. S'il y a une alcôve particulière ou un cabinet, ils servent à loger le fils ou la fille, à l'âge de l'adolescence. Dans un espace aussi restreint, il n'y a pas de quoi isoler d'une manière absolue chaque membre de la famille; mais, avec un peu d'attention, il est facile de sauvegarder les mœurs et de satisfaire aux exigences matérielles. Nous ne trouvons rien à reprendre à cette distribution des logements ouvriers, pourvu qu'ils soient aérés, éclairés, et qu'ils aient une entrée parfaitement indépendante des logements voisins.

Mais on comprend que des logements semblables ne peuvent convenir à toutes les maisons et à tous les étages, à toutes les familles d'ouvriers et surtout à tous les petits locataires. Souvent les maisons, même dans les quartiers les plus pauvres, sont trop bien placées pour qu'il y ait profit à les subdiviser ainsi; souvent il y a intérêt à distribuer les étages inférieurs en grands logements et à reléguer les petits logements dans les étages supérieurs; enfin, il faut faire la part des familles, au point de vue du nombre des indi-

Digitized by Google

vidus, des ressources dont elles disposent et de l'industrie qu'elles desservent, aussi bien que de leurs habitudes et de leur manière de vivre. Une maison, uniformément distribuée en logements symétriques, perdrait en réalité de sa valeur locative, et retomberait infailliblement dans la catégorie des cités ouvrières ou maisons communes, que l'opinion n'a pas prises en faveur. D'ailleurs, la configuration des terrains à bâtir, n'est pas identique partout, et la nécessité de tirer parti des angles et des lignes rentrantes amène des variations dans les plans. La diversité des logements, en étendue, en forme, en distribution, est indispensable pour répondre à la fois aux goûts des locataires successifs qui se présentent et au principe de la fusion des classes.

Dans des maisons destinées en totalité ou partiellement à de petits logements, il est bon de se ménager la possibilité de réunir ou de séparer à son gré les appartements ou les chambres, soit en perçant des portes masquées dans une cloison pleine, soit en apposant entre deux pièces contiguës des cloisons que l'on peut enlever. On peut ainsi, selon les exigences des locataires, resserrer un appartement double, agrandir un logement trop exigu, y joindre une pièce ou le doubler, ou bien lui annexer un atelier. Toutes ces conditions, sans être de rigueur, favorisent singulièrement les locations.

Que, maintenant, les maisons aient trois, quatre ou cinq étages; qu'elles aient des caves ou des celliers, ou qu'elles soient surélevées simplement de quelques centimètres au dessus du sol, qu'elles aient des mansardes ou des toits aplatis, qu'elles aient des terrasses, des balcons ou des galeries intérieures; qu'elles aient ou non des persiennes ou des contrevents, des portes cochères ou des portes bâtardes, des devantures à étalage ou de simples baies; que les rez-de-chaussée soient distribués en logements ou occupés par des magasins, des boutiques, des échoppes ou des ateliers, ou bien encore qu'ils comprennent des écuries et des remises; qu'il y ait un escalier unique ou un escalier d'honneur et un escalier de service, qu'importe? Les pierres de taille, les moellons, la brique, les pans de bois, le plâtre et même le plâtras, les madriers, la tuile, l'ardoise, le zinc, les pavés, l'asphalte, le béton et le pisé, tous les matériaux sont bons en eux-mêmes et peuvent être employés, pourvu qu'on les applique selon les règles de l'art; toutes les formes peuvent être adoptées, pourvu que les maisons soient salubres et que les conditions fixées par les règlements publics soient observées. La valeur réelle du logement fixe le taux de la demande, le locataire base son offre sur ce qu'on lui livre et sur ce qu'il choisit. Lorsqu'il y a assez de logements pour la population, les transactions se règlent à l'amiable sans aucun tiraillement, le taux moyen est de notoriété

Digitized by Google

publique. On ne saurait donc poser aucune règle absolue en matière de constructions, à moins que, par mesure exceptionnelle, il n'y ait lieu à une réglementation d'ordre public.

Ce qui est indispensable, au point de vue de l'art et de la variété du coup d'œil, comme au point de vue de l'intérêt des locataires et des propriétaires eux-mêmes, c'est que toutes les maisons d'une même rue et d'un même quartier ne soient pas identiquement semblables; c'est que chacune affecte, non-seulement dans sa forme extérieure, mais encore dans sa distribution, un caractère particulier; c'est que l'on ménage, dans chaque groupe de maisons et dans la plupart d'entre elles, un certain nombre de petits logements, soit à tous les étages, soit à certains étages; c'est que, si l'on se décide à construire des maisons spécialement destinées aux célibataires, ce qui peut devenir une bonne spéculation, ces maisons ne soient pas groupées dans un même espace, de manière à se transformer, par le fait même de l'agglomération et du voisinage, en une espèce de tapis franc ou de cour des Miracles. Nous ne saurions trop insister, au point de vue moral, au point de vue politique, au point de vue social surtout, comme au point de vue pratique des affaires, sur la nécessité de diversifier les maisons d'un même quartier et les logements d'une même maison. C'est là, selon nous, le point essentiel.

IX. — RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

Il résulte de nos études :

1° Que les démolitions ont pu être une des occasions, mais qu'elles ne sont pas la cause économique du renchérissement des loyers;

2° Que les grands percements, qui ont amené les démolitions, se justifient par des raisons impérieuses d'embellissement, de salubrité, de libre circulation et de stratégie;

3° Que la spéculation s'empare avidement des terrains vides que les démolitions lui livrent au centre; et que, par ses tendances, les reconstructions n'étant pas identiques aux démolitions, il s'opère une révolution radicale dans les habitudes de la population;

4° Que les propriétaires, profitant d'une crise momentanée et d'un droit rigoureux, ont subitement exhaussé le taux des loyers au delà de toute proportion équitable et de toute prudence, sans que l'autorité puisse légalement exercer contre eux aucune action coërcitive;

5° Que, par suite des démolitions et de la cherté des loyers, les petits locataires sont particulièrement atteints par la crise, et

Digitized by Google

qu'expulsés du centre, et ne trouvant pas de logements prêts aux extrémités, ils ne savent réellement où se réfugier;

6° Que les quartiers populaires doivent rationnellement être placés aux extrémités de la capitale, et qu'on n'a nullement à craindre que ces positions forcées portent atteinte au principe de la fusion des classes et du mélange des professions;

7° Que, s'il est utile de construire dans les quartiers populaires un grand nombre de petits logements, il est indispensable d'en ménager une certaine quantité dans les quartiers riches du centre.

Si nous ne nous abusons, voilà les points principaux que nous avons établis. Les conclusions sont faciles à déduire.

Le gouvernement n'a pas à se préoccuper de la crise au point de vue des classes riches et des classes moyennes. Les espaces vides qui existent au centre ou que livrent les démolitions, et les tendances de la spéculation répondent amplement à leurs besoins présents et futurs. A une époque facile à déterminer, les loyers grands et moyens reviendront à leur taux normal.

Mais il n'en est pas ainsi des petits locataires, puisque les petits logements font défaut aux extrémités aussi bien qu'au centre, et c'est là pour le gouvernement un grave sujet de préoccupation.

Or, comment amener la spéculation à prendre en faveur les petits logements, puisqu'elle s'y refuse obstinément?

Il n'y a qu'un moyen : il faut lui prouver qu'elle a intérêt à le faire, et, pour le lui prouver, il faut lui présenter des conditions qui assurent aux capitaux qui iront aux petits logements un placement aussi avantageux et aussi facile à réaliser qu'à ceux qui abondent pour les constructions de luxe. Toute la question est là.

Comme les petits locataires paient moins bien, comme ils offrent moins de garanties, comme ils détériorent plus vite les appartements, et que, par suite, l'entretien est plus coûteux; comme toutes ces conditions influent nécessairement sur le revenu net et sur la perception des loyers, et nuisent à la valeur vénale et à la vente des maisons, et que ces raisons avouées qui repoussent la spéculation sont des raisons permanentes, il faut trouver, en dehors des voies ordinaires, des moyens d'équilibrer les situations et de rassurer complétement la spéculation.

Les esprits systématiques disent : « Laissez la liberté à tous, laissez faire, les petits logements viendront à leur heure, la spéculation ira au devant d'eux quand elle n'aura plus d'aliment au centre, quand les grands logements dépasseront les besoins et ne la rémunéreront pas suffisamment. » Cette doctrine peut être vraie, mais, politiquement parlant, elle est dangereuse; car les petits locataires sont les plus

Digitized by Google

nombreux, et ils ne peuvent attendre le bon plaisir de la spéculation.

C'est à cette nécessité impérieuse que répondait le décret de 1851, qui allouait un crédit de 10 millions pour venir en aide à la construction des petits logements. Le gouvernement avait raison alors, et il aura raison aujourd'hui de persévérer dans cette voie.

Que le concours de l'Etat se manifeste par des subventions gratuites, par des crédits remboursables, par des concessions de terrains, par des ouvertures de grandes voies, par des exemptions d'impôts, que les maisons et les petits logements soient construits par des particuliers ou par des sociétés, qu'importe! Le point de départ est connu : équilibrer la position des grands et des petits logements de manière à ce que la spéculation les favorise simultanément. La mesure et l'opportunité du concours de l'Etat peuvent donc se déterminer aisément pendant toute la durée de la crise; mais l'Etat doit nécessairement intervenir, et il faut qu'il favorise largement, au début surtout, les constructeurs de petits logements, sous quelque forme que ce soit, sous peine de prolonger la crise indéfiniment.

Les grands percements peuvent être momentanément ralentis; mais il faut qu'ils s'achèvent, et qu'ils s'achèvent dans un avenir assez rapproché. Si, par suite du concours et des faveurs de l'Etat, les extrémités se garnissent de maisons et de petits logements, les difficultés que rencontrent aujourd'hui les démolitions intérieures disparaîtront; elles pourront suivre leur cours sans entrave, et le nouveau Paris surgira comme par enchantement de ses ruines passagères. — C'est dans ce sens qu'est conçu le vote du conseil municipal, relatif à l'ouverture du boulevard du Trône. Les travaux commenceront à la place du Trône et s'avanceront graduellement de l'extrémité vers le Château-d'Eau, au cœur de Paris. De cette façon les expropriations n'atteindront la partie habitée, du canal au boulevard, que lorsque la partie déserte, de la barrière au canal, sera ouverte et bâtie. Le boulevard Saint-Marcel, qui vient d'être décidé, et les autres grandes voies populaires s'exécuteront probablement dans le même ordre d'idées. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette manière d'opérer.

A ceux qui nous demanderaient une précision plus grande, nous répondrions par un dernier mot, qu'il nous serait facile de justifier, si l'espace ne nous manquait : Selon des plans et devis approuvés par le conseil des bâtiments civils, une maison de 150 mètres de superficie, montée à quatre étages sur rez-de-chaussée, peut contenir à chaque étage environ 4 petits logements, soit, en totalité 20 logements, et conséquemment loger environ 100 individus. Rédui-

Digitized by Google

sons cette évaluation, si l'on veut, à 15 logements et 75 individus. Or, cette maison, d'après les mêmes plans et devis approuvés, coûtera en moyenne 60,000 fr., terrain et constructions compris, aux extrémités de Paris.

Si donc on construisait dans l'espace de deux années, en 1857 et 1858, environ 600 maisons, distribuées en petits logements ou l'équivalent, on abriterait à peu près 45,000 à 50,000 individus, et l'on ne dépenserait pas au delà de 36 millions.

On peut faire plus, et ce sera un bien; mais à la rigueur, 600 maisons à petits logements, 50,000 individus pris parmi les petits locataires, 36 millions de dépense; voilà, avec l'aide de la spéculation qui s'est chargée et se charge encore de réédifier les maisons de luxe, les trois termes mathématiques du problème soulevé par la crise actuelle des loyers.

A ces conclusions, joignons celles-ci, qui ne sont pas moins positives à mes yeux :

Il faut, à tout prix, peupler les extrémités de la capitale et y multiplier les petits logements.

Pour peupler les extrémités, il faut ouvrir de grandes voies de circulation aboutissant au centre, et améliorer les voies existantes.

Et pour que tout cela ait lieu, il faut que l'Etat accorde généreusement son appui et son concours aux hommes dévoués qui prendront l'initiative.

Comte A. DE TOURDONNET.

Digitized by Google

LA BOLIVIE

SON PRÉSENT, SON PASSÉ, SON AVENIR

TROISIÈME PARTIE[1].

V. — CULTURES ET PRODUITS DIVERS. — CÉRÉALES. — VIGNES. — QUINQUINAS. — TABACS. — SOIES. — LAINES.

Quand on entend les agronomes européens se récrier contre la routine, quand on les voit insister pour faire compter la science au nombre des éléments qui constituent le succès, quand on suit leurs prédications, à la fois savantes et pratiques, pour déraciner un abus ou propager une méthode, on voudrait pouvoir les toucher d'une baguette magique et les transporter d'un bond dans ces régions où la culture ne s'est pas modifiée depuis trois siècles. Quel ne serait pas leur étonnement, en quittant le champ d'épreuves de Trappes, de se trouver dans une pampa de la Cordillère, vis-à-vis de la charrue espagnole, qui a remplacé l'étrier où sautaient à tour de rôle les laboureurs de l'Inca !

Le sol est rocailleux et parsemé de sunchos, de mimosas nains et autres plantes parasites : c'est une pampa de quebrada, destinée à produire le maïs. Chaque année, dès qu'un orage a suffisamment ramolli la terre, l'hacendado convoque ses tenanciers. C'est ordinairement dans le courant de novembre. Des bœufs de moyenne taille, généralement maigres, car ils viennent de traverser la saison sèche,

[1] Voir les livraisons du 28 février et du 15 mars 1857.

Digitized by Google

sont soumis au joug. La charrue est en bois, sans roues, et n'a pour déchirer le sol qu'un soc de bois, armé d'une lame de fer, pesant au plus une livre et demie. L'écartement le plus grand entre la pointe du soc et le timon ne dépasse pas 42 centimètres. Une branche courbe sert de manche. Le soc, plat lors de sa construction, ne tarde pas à s'arrondir par le frottement, de sorte que, dans sa plus grande largeur, il n'excède pas 20 centimètres. La pointe, armée de fer, n'entre jamais à plus de 20 centimètres dans la terre, et c'est cette mince surface qui depuis trois cents ans est retournée chaque année pour recevoir la semence de maïs, sans jachère et sans fumier! Il ne serait pas juste toutefois de se montrer d'une sévérité outrée envers ces pauvres Indiens des Cordillères, car des procédés tout aussi primitifs existent en pays arabe.

Au premier orage, on donne un labour, puis on laisse reposer le sillon pendant quinze ou vingt jours, afin, disent les Indiens, « que la terre se pourrisse. » Au second orage, on sème. Le cinquième ou sixième jour, le maïs lève et nécessite un frondeur pour éloigner les myriades d'oiseaux qui se précipitent sur cette verdure naissante. Viennent ensuite les fourmis noires, dont les interminables légions, sortant de leurs galeries souterraines, font un si terrible ravage que la semaille entière disparaîtrait en quelques nuits, si l'on ne s'empressait de tromper leur appétit en répandant près de l'orifice de leurs conduits des feuilles de *molle* ou de *tipa*, qui ont pour elles un charme particulier. Les races de ces fourmis sont nombreuses et s'échelonnent depuis les myrmidonnes, presque imperceptibles à la vue, jusqu'aux fauves géantes de trois centimètres de longueur, pourvues de pinces énormes qui leur permettent d'emporter un grain de maïs, et dont l'abdomen est armé d'un dard qui fait une piqûre douloureuse. On trouve souvent le nid des fourmis noires et on le détruit par le feu; mais jamais on n'a pu découvrir la retraite des fourmis fauves. Lorsque le maïs a poussé sa troisième feuille, il n'a plus rien à redouter des oiseaux ni des fourmis. On attend alors qu'il ait trente centimètres de hauteur pour donner un second labour. Un mois après, on sarcle, puis, quand l'épi dresse sa tête chevelue à travers le vernis des feuilles, le frondeur reprend sa place, car des nuées de perroquets, de pigeons sauvages et de *zara sicas* (voleurs de maïs), s'abattent dès l'aube sur les panaches ondoyants et ne laisseraient pas un grain pour la récolte. Le maïs arrosé se sème en septembre et se coupe en janvier. Le maïs de *temporadas* (d'orages) se sème en novembre et se coupe en mai ou juin, suivant le niveau du terrain, qui règle toujours le degré de température. Le premier est d'une récolte assurée; le second est exposé aux retards ou même à la suspension des pluies, qui n'arrivent quelquefois qu'en mars. On ne

Digitized by Google

recueille alors pas plus de dix à quinze pour un. Ce sont les années mauvaises.

L'orge ne sert qu'à l'alimentation des animaux ; porcs, volailles et chevaux. Ces derniers la mangent soit en grain, soit en fourrage, et, dans ce dernier cas, on la moissonne demi-mûre et on laisse l'épi. C'est la nourriture la plus ordinaire; elle s'alterne avec la luzerne fraîche ; car il n'existe ni avoine ni sainfoin. L'orge ne se sème jamais dans les terres susceptibles d'arrosement, qui sont toujours réservées au maïs. On donne un premier labour très superficiel, on jette la semence au vent, on referme le sillon ouvert, on sarcle un mois plus tard, et tout est dit jusqu'à la moisson. Le blé se cultive de la même manière; on ne connaît ni la herse ni le rouleau. Comme la charrue ne fait qu'effleurer le sol et manque de cet évasement qui pourrait ramener assez de terre pour couvrir le grain, les oiseaux en font, comme pour le maïs, un dégât horrible. Mais on ne cherche nullement à conjurer le mal en tendant des piéges ou des filets. La chasse n'est pas même une distraction dans ces pays fatigants à parcourir, où le gibier se compose presque exclusivement de pigeons et de tourterelles, et nul habitant ne mangerait de ces oiseaux, qui sont le fléau des moissons et dépouillent les arbres fruitiers. Ils multiplient donc en toute sûreté.

En considérant qu'en Bolivie la jachère est à peu près inusitée ; que l'assolement y est presque inconnu[1]; que les terres sont éternellement sollicitées par une culture invariable ; que la fumure ne vient jamais restituer au sol les sucs aspirés chaque année par la plante qu'il a produite, et que le déchirement de la charrue ne dépasse jamais une mince couche végétale ; n'est-il pas rationnel de supposer qu'il existe une richesse sous-jacente inexplorée jusqu'à ce jour, et dont l'exploitation n'attend que les outils de l'Europe, l'intelligente application des engrais et la science des rotations agricoles ? Ce progrès, il ne faut pas le demander aux Indiens, mais aux immigrants allemands, suisses ou irlandais. Nous sommes convaincu qu'il n'est pas un hacendado en Bolivie qui n'acceptât avec joie l'association du laboureur européen, dont l'expérience quadruplerait la valeur de sa propriété.

Le pain et le vin sont de nécessité première et la base fondamentale de l'alimentation humaine. Mais, en Bolivie, l'immense majorité des habitants remplace le pain par le maïs bouilli ou rôti, et le vin par la *chicha*. La classe élevée, elle-même, celle qui ne peut se pas-

[1] Depuis quelques années, on a essayé d'alterner le maïs et l'orge. M. Unzueta, ancien ministre, l'un des hommes distingués de la Bolivie, a introduit cette amélioration dans ses haciendas, près de Cochabamba, et s'en est très bien trouvé.

Digitized by Google

ser de pain à ses repas, boit de la chicha ou de l'eau. Il résulte de cette absence de consommation que le fruit de la vigne est presque entièrement converti en eau-de-vie, et que sur 45 à 46,000 *botijas* de vin (la botija contient environ 35 bouteilles), qui sont la moyenne de la production, on en réserve tout au plus 700, de qualité supérieure, pour les tables de Chuquisaca et de Potosi[1].

La culture de la vigne n'est traitée en grand que dans les vallées de Cinti et de San-Juan. Elle y date du temps de la conquête et compose l'unique produit des haciendas. On trouve bien quelques plants dans d'autres vallées, mais ce sont des exploitations isolées et sans aucune importance. La qualité est partout à peu près la même, et si les vins étaient mieux faits, ils rivaliseraient sans doute avec ceux de Xérès; mais l'eau-de-vie seule pouvant se vendre avec avantage, les hacendados apportent peu de soin à l'amélioration de leurs produits vinicoles. Cette industrie n'a, du reste, qu'un avenir limité. La consommation n'augmentera qu'avec l'immigration étrangère, et comme l'introduction de celle-ci ne peut avoir lieu qu'à la faveur de l'amélioration des voies de communication, il est probable que nos vins à bon marché seront préférés par ces nouveaux consommateurs, accoutumés à leur saveur tout à fait différente de celle des vins d'Espagne. Dans l'état actuel, les vignobles des deux vallées de Cinti et de San-Juan, y compris les bâtiments et le mobilier industriel, représentent une valeur estimée à 1,200,000 piastres, et rendent, bon an mal an, 45,000 botijas de vin, qui donnent, après distillation, 8,000 quintaux d'eau-de-vie de 30 à 33 degrés. Nous laissons de côté l'eau-de-vie et le vin muscat, qui n'entrent que pour une faible partie dans la production générale. Ces 8,000 quintaux ayant dans les chais une valeur marchande de 12 piastres, présentent un produit de 96,000 piastres, soit 8 p. 0/0 du capital foncier. Mais la tradition antique, consistant à céder la terre en paiement du travail, a dû être écartée pour cette culture particulière. La vigne exige des soins spéciaux, des hommes accoutumés au climat, au cep, à la fabrication de l'eau-de-vie. Il n'y a donc plus de tenanciers, mais des péons engagés à l'année, recevant un salaire fixe. Cependant, comme si les habitants de ces vallées eussent voulu retenir quelque chose de l'organisation primitive des Incas, le péon a son rancho et son champ, qui lui sont fournis à titre gratuit; le propriétaire, en outre, lui donne, à valoir sur ses salaires annuels, la coca, le charqui ou bœuf salé, et les vêtements pour lui et sa

[1] Nous devons les chiffres que nous publions sur cette production intéressante à l'obligeance de M. le docteur Félix Roméro, propriétaire à Cinti, l'un des représentants les plus intelligents de la jeune Bolivie.

Digitized by Google

famille. C'est un ressouvenir du Tampu et de la prévoyance paternelle du monarque. Quant à l'hacendado, il achète en gros et revend en détail, ce qui lui procure une économie notable sur l'ensemble des salaires. On estime les frais provenant de cet usage à 2 p. 0/0 annuels. Qu'on y ajoute 1 p. 0/0 pour l'entretien des bâtiments et le renouvellement du mobilier, et l'on aura un total de 3 p. 0/0 à déduire sur le bénéfice brut de 8 p. 0/0 indiqué plus haut. On peut donc affirmer que le rendement normal des capitaux employés en vignobles est de 5 p. 0/0. Il pourrait être bien plus important sans l'éternel obstacle de la Cordillère. Le chemin de Cinti est l'un des plus mauvais de la République, et le fret de Camargo (chef-lieu), à Potosi, est de 6 piastres par quintal, c'est-à-dire 50 p. 0/0 de la valeur du produit.

En dehors des cultures alimentaires que nous avons mentionnées, il existe d'autres exploitations qui se rattachent plus ou moins directement à l'agriculture. Ce sont celles de l'écorce de quinquina, du tabac, de la soie et des laines. Nous laissons de côté la coca, dont l'emploi est exclusivement réservé aux Indiens, et les plantes tropicales, comme le café, le cacao, la canne à sucre, etc., qui ne viennent que dans les régions ardentes, et rendent, soit en qualité, soit en quantité, tout ce que promet, d'ordinaire, une excessive humidité, fécondée par une extrême chaleur; ces dernières cultures sont du reste à l'état embryonnaire; la cherté du fret les tue au berceau, et M. Dalence ne mentionne, en 1846, que les chiffres suivants : cacao, 120,513 piastres; café, 5,199 piastres; sucre, 69,223 piastres. Cette production est bien au-dessous de la consommation, qui tire de l'extérieur ce que les chemins ne lui permettent pas de demander à l'intérieur. Mais quand la Bolivie aura des chemins de fer et des bateaux à vapeur, elle pourra soutenir la concurrence pour tous les produits similaires. Si nous parlons du quinquina, quoique sa récolte ne constitue pas une culture proprement dite, c'est que cette écorce forme à elle seule tout le contingent agricole dans les retours, le surplus des paiements commerciaux étant demandé aux mines de cuivre et d'argent. De plus, c'est là une grosse question financière, dont la solution est encore à trouver et qui touche aux intérêts vitaux des deux départements les plus opulents de la République, la Paz et Cochabamba.

Chacun sait que l'arbre du quinquina croît dans les montagnes du Pérou et que les meilleures espèces se trouvent dans la partie dépendante de la Bolivie. C'est le département de la Paz qui, jusqu'en 1850, a été en possession presque absolue de ce trafic. Des compagnies de coupeurs parcouraient les forêts, enlevaient et préparaient les écorces et les apportaient sur le marché de la Paz. Nous

Digitized by Google

renvoyons à l'intéressant ouvrage de M. Weddell pour le détail de ces opérations multiples. Les écorces triées, pressées et *ensuronées* dans une peau de bœuf, s'expédiaient dans les ports du Pérou, à Arica surtout, et de là passaient en Europe, pour y être réduites en sulfate de quinine. Le quintal, en 1845, s'obtenait à la Paz au prix de 10 à 15 piastres. Il se vendait alors sur les marchés étrangers à 50 piastres au maximum, suivant Jorge Tezanos Pinto. Nous ne pouvons dire quel était le chiffre annuel de l'exportation à cette époque de libre commerce, car on n'en trouve aucune trace dans les budgets de 1841 à 1845. Nous présumons cependant que ces quantités ne devaient guère dépasser 4,000 quintaux. Dans le but de fournir aux coupeurs des prix plus élevés, tout en créant une ressource au trésor, le général Ballivian, alors président de la République, se décida à monopoliser cette industrie, et il accorda à une banque d'achat le privilége exclusif d'exporter les écorces, qui furent frappées d'un droit de sortie de 20 piastres par quintal. La *cascarilla* monta en effet rapidement, et la nouvelle banque, instituée pour cinq ans, acheta bientôt, d'après Pinto, à 25 et 30 piastres[1] pour revendre, en Europe, au prix élevé de 100 piastres le quintal. Ces exportations, constatées par la douane d'Arica, s'élevèrent, de 1845 à 1849, à 22,540 quintaux, et elles se seraient probablement accrues encore si la chute du général Ballivian et l'avénement du général Belzú n'eussent rompu violemment le contrat. Le général Belzú fonda une nouvelle banque en remplacement de celle qu'il venait de supprimer, et comme le département de la Paz est puissant, comme les spéculateurs en quina ont une grande influence, comme le mot de réunion au Pérou est l'épée de Damoclès dont ils menacent le gouvernement à chaque mécontentement, on imposa à la banque la condition d'acheter les écorces au prix énorme de 60 piastres, ce qui, avec les droits, les mettait à 80 piastres dans les bureaux de la Paz. Cependant il fallait empêcher que cette haute rétribution n'amenât une exportation exagérée, et on limita à 7,000 le nombre de quintaux que la Banque pourrait extraire annuellement de la douane de Bolivie.

On conçoit facilement qu'une taxation si élevée surexcita les esprits outre mesure. Une vraie fièvre de quina s'empara de la Paz. Une armée de coupeurs se rua sur les écorces et en fit des abattis considérables. La place se trouva bientôt encombrée, et l'obligation où était la banque de tout acheter fit donner des numéros d'arrivée

[1] Ce prix laissait un beau bénéfice au spéculateur. L'écorce valait en effet environ 6 piastres le quintal aux lieux des coupes, et le fret, jusqu'à la Paz, était au maximum de 9 piastres, soit en tout 15 piastres. En vendant à 30 piastres, on doublait son capital.

Digitized by Google

aux derniers vendeurs. De là, des plaintes contre le banco, qui, limité par son propre capital et par le chiffre imposé à son exportation, recevait les écorces et remettait, au lieu d'argent, des bons à payer sans époque définie. Un autre danger vint menacer son existence. Le haut prix fixé par le contrat fit rechercher partout l'arbre précieux, et l'on en découvrit des forêts entières dans les *Yungas* de Cochabamba. Près de 3,000 hommes partirent, la hache sur l'épaule, et bientôt l'encombrement devint si considérable qu'une crise politique fut près de naître du froissement de ces intérêts impatients. Ce n'était pas tout. Le gouvernement, par son contrat, s'était engagé à empêcher la contrebande, car la banque ne pouvait maintenir ses prix en Europe qu'en restant maîtresse du marché, et tout arrivage en dehors d'elle détruisait l'économie de sa combinaison.

On ne comprend pas comment le gouvernement bolivien ait pu faire une telle promesse et comment une réunion de négociants éclairés ait pu y croire. Il y a impossibilité matérielle d'empêcher la contrebande; c'est un fait démontré pour tout homme qui a parcouru ces contrées. L'armée entière de la Bolivie ne suffirait pas à garder ses frontières, et la rémunération que le contrebandier pouvait offrir était si forte, que pour la refuser il eût fallu aux douaniers plus de désintéressement qu'on n'en devait attendre d'employés ignorants, mal payés, et perdus dans des déserts où l'inspection était impraticable. Aussi l'exportation illicite eut-elle lieu sur une large échelle. En 1850, pendant que le banco s'en tenait loyalement à son exportation de 7,000 quintaux, la contrebande en expédiait 10,000 par les ports d'Arica et d'Islay. Il était évident que la combinaison de la banque était manquée. A l'approvisionnement successif dont elle devait toujours avoir la clé en main, succédait brusquement un encombrement imprévu ; au classement consciencieux qu'elle opérait dans ses choix, un pêle-mêle d'écorces dont l'infériorité devait lui être nuisible sur les marchés d'Europe. Une crise effroyable se déclara, et le gouvernement fut obligé d'intervenir.

On devait croire que le système du monopole étant condamné par ses œuvres, on allait revenir au système de la concurrence, lequel, au moins, combattait l'encombrement par l'intérêt du spéculateur. Il n'en fut rien, et une troisième banque s'éleva, s'étayant d'appuis et de garanties si fragiles, que tout homme sérieux la jugea mort-née [1]. Ses garanties, en effet, étaient encore plus illusoires que celles

[1] Nous avons entendu, à l'occasion du monopole accordé à ces deux dernières banques, de graves accusations de vénalité formulées contre des personnages haut placés. Nous nous garderons de rien affirmer ; mais ces accusations sont de l'histoire, et elles ont joué un trop grand rôle dans cette question pour que nous dussions les passer complétement sous silence.

Digitized by Google

offertes à son aînée. Pour prévenir la contrebande, le gouvernement renouvelait la promesse d'y mettre un frein; pour empêcher l'encombrement, on rendit un décret qui défendait pendant trois ans, sous les peines les plus sévères, de couper aucune écorce. La mesure eût été bonne si l'administration avait eu le moyen de la faire exécuter; mais les coupeurs étaient deux fois plus nombreux que l'armée bolivienne; on se rit et des décrets et des douaniers, et avant la fin de l'année le troisième banco avait cessé d'exister. Le gouvernement prit alors le monopole pour son compte, formula des peines terribles contre les fraudeurs et mit ses troupes en campagne pour assurer le produit de son exportation. D'après le rapport du ministre des finances au congrès de 1855, l'Etat tenait à la disposition des acheteurs 5,377 quintaux et 38 livres de cascarilla dans le banco principal de la Paz, et 939 quintaux et 28 livres dans la factorerie subalterne de Cochabamba. Mais quel fut le résultat des mesures prises par le gouvernement pour assurer son monopole? Nous ne saurions le dire car la cascarilla, qui figurait au budget de 1846 pour 142,000 piastres, et à celui de 1852 pour 142,754 piastres, fournies par les deux premières banques, ne donna plus en 1853 que 16,350 piastres, et en 1854 et 1855, époque de la gestion du gouvernement, disparut complètement du budget [1].

Il n'y a pas de monopole possible avec une étendue de frontières que nulle ligne de douane n'est capable de garder. En faut-il des preuves ? Nous en fournirons une bien convaincante. En 1853, les fraudeurs de Tupiza exportèrent 47,000 marcs d'argent. Le général Belzú envoya un de ses officiers les plus actifs et les plus dévoués, muni de pleins pouvoirs, pour extirper la contrebande. Les décrets les plus inouïs furent rendus. Non-seulement la prise appartenait au dénonciateur ainsi que les mules employées à la fraude, mais on lui donnait jusqu'à la mine même dont l'argent était sorti. Le colonel ne trouva pas une seule arrestation à faire, et la contrebande ne diminua pas d'un marc. — Il faut donc le reconnaître; le commerce libre est le seul praticable, car il fera baisser les écorces; le contrebandier cessera probablement de trouver une compensation suffisante aux dangers qu'il aura à courir et il n'y aura plus d'encombrement, car le stock européen limitera nécessairement l'achat fait

[1] Le gouvernement a vendu depuis lors les écorces existantes à une maison de Tacna, au prix considérable de 70 piastres le quintal. A ce taux, il paraît difficile que les acquéreurs puissent soutenir la concurrence des quinquinas de la Nouvelle-Grenade, bien inférieurs en qualité, sans doute, mais qui s'abattent sans frais, sur les bords de la Magdalena, et n'ont qu'un fret minime à payer pour arriver en Europe. La contrebande continue en outre ses coupes clandestines, dont le produit ne peut manquer d'influer sur les marchés.

Digitized by Google

aux coupeurs. Ceux-ci n'auront plus, il est vrai, les profits que leur promettaient les mesures inconsidérées adoptées par le gouvernement; mais ces profits mêmes, devenant plus réguliers, échapperont à ces intermittences qui condamnaient subitement à l'inaction des milliers de bras. La contrebande s'exercera encore, quoique réprimée, il faut s'y attendre. La Bolivie, cependant, a depuis longtemps en mains le moyen d'y mettre un terme. La passion seule a pu empêcher d'y recourir. La confédération rêvée par le général Santa-Cruz aurait déjà atteint ce but. Il suffisait de traiter avec le Pérou pour l'établissement d'une douane de sortie dans les ports d'Arica et d'Islay. Cette idée n'est pas nôtre, et nous la trouvons reproduite dans le rapport du ministre des relations extérieures au Congrès de 1851. L'adoption d'une semblable mesure eût enrichi le trésor bolivien. Elle lui eût permis de soutenir la banque monopolisée ou de prendre avec fruit le monopole à son compte; elle eût épargné à la Paz et à Cochabamba les crises financières qu'elles ont eu à subir par les fluctuations de la cascarilla; elle eût prévenu enfin la guerre de tarifs déclarée par le Pérou et dont l'effet existera tant que la question monétaire ne sera pas réglée.

La contrebande, en effet, s'arrête à la mer. Les déserts qui bordent le littoral, l'inhospitalité des sables et le danger des falaises sont une meilleure garde que les guetteurs les plus vigilants. Il faut passer forcément par les ports, et l'établissement d'une douane commune assurerait à la Bolivie l'intégralité des droits de sortie, dont les trois quarts lui échappent aujourd'hui. Or, le point en litige entre le haut et le bas Pérou, la question brûlante, c'est l'émission de la fausse monnaie, qui forme un des chapitres importants du trésor de la Bolivie. Cette république déclare ne pouvoir se passer de cette ressource, qui a pris place dans ses budgets comme un revenu normal. Le traité d'Aréquipa limitait la faculté d'émission de cette monnaie, dont la valeur intrinsèque est d'un tiers au-dessous de son cours légal; l'article 6, qui réglait cette matière, était clair et absolu. Evidemment c'était là une condition imposée dans un moment critique. Le Pérou intervenait dans la gestion intérieure d'un Etat voisin, et la souveraineté de la Bolivie était atteinte dans son principe. Ce furent sans doute des sentiments de dignité patriotique qui dictèrent la mesure prise en 1852 par le général Belzú. Potosi frappait des piastres fortes que le commerce achetait à une prime de 8 p. 0/0 [1], pour payer Valparaiso, d'où se tirait la presque totalité des marchandises d'Europe. Un décret supprima brusquement

[1] Le retour en piastres fortes, y compris la prime d'achat, le fret de terre et de mer, et l'assurance, donne une perte d'environ 4 p. 0/0.

Digitized by Google

cette fabrication. De son côté, Valparaiso refusa d'accepter la monnaie fausse autrement que pour sa valeur intrinsèque. C'était, avec le fret et l'assurance, une augmentation de 50 p. 0/0 sur la marchandise. Le Pérou, lui, acceptait le *toston* bolivien (demi piastre), pour sa valeur nominale. On dirigea donc les espèces sur Tacna, et Valparaiso fut payé par un revirement de fonds. On comprend de quelle inondation de fausse monnaie fut menacé le marché péruvien, où plusieurs millions de piastres s'amoncelaient annuellement. Le Pérou interdit l'entrée de la monnaie fausse, et la Bolivie, plutôt que de revenir aux piastres fortes, cessa de payer ses créanciers et laissa accumuler sur son commerce des intérêts écrasants. Le changement d'administration à Lima rouvrit la frontière et débloqua Cobija. Mais la situation est tellement tendue, le danger pour le Pérou est si évident, qu'on regarde comme inévitable une reprise d'hostilités contre la Bolivie. C'est qu'aussi cette république s'éloigne de plus en plus du traité d'Aréquipa. Nous avons démontré comment sa production était insuffisante à solder ses achats à l'extérieur. Ses finances ne sont pas dans une situation plus favorable, et c'est dans l'émission de la fausse monnaie qu'elle cherche les ressources nécessaires pour combler ses déficits. Voici le renseignement que nous trouvons dans les pièces officielles :

Produits nets de la fabrication de la monnaie[1].

Années 1846.	228,531 piastres.
— 1847.	337,370
— 1848.	294,166
— 1849.	222,808
— 1850.	265,072
— 1851.	331,352
— 1852.	479,222
— 1853.	651,200
— 1854.	639,949

On remarquera l'augmentation subite qui eut lieu en 1852, époque où cessa la fabrication des piastres fortes. Comme les budgets ne présentent jamais d'excédant, il en résulte que l'émission de la fausse monnaie est indispensable au gouvernement pour balancer ses dépenses. En même temps, il y a lieu de s'effrayer quand on songe à la crise produite par l'interdiction que le Pérou devra prononcer tôt ou tard dans l'intérêt de sa conservation. Cette crise

[1] Ce n'est qu'en 1852 que cesse le produit de la prime des piastres fortes.

Digitized by Google

pourrait entraîner la dissolution même de la République. N'est-il pas évident qu'il faut sortir au plus tôt de cette voie fatale? C'est dans la production normale, dans le développement du commerce, dans l'affranchissement de l'agriculture, et non dans une fabrication de fausse monnaie que la Bolivie doit chercher ses moyens de salut.

Le quinquina est-il la seule ressource que possède la Bolivie, et son immense surface ne recèle-t-elle aucune autre substance susceptible de l'égaler comme objet d'échange et de retour? Lorsque les jésuites entreprirent de convertir les tribus infidèles qui peuplaient les plaines arrosées par le Beni, le Mamoré et le Guaporé, ils établirent des missions nombreuses. Partout où le prêtre planta la croix, partout où s'ouvrit l'Eglise, le presbytère devint non-seulement le refuge et la consolation des âmes, mais encore un asile béni ouvert aux maux du corps. Un cahier, confié à la garde du curé, reçut les observations de chacun de ces missionnaires dévoués. Là, les substances employées par les Indiens, les simples, les mélanges dont ils faisaient usage, furent consignés clairement et avec des notes explicatives. Qui sait si ces cahiers ne contiennent pas quelque révélation médicale de la plus haute importance pour la santé de l'homme? Qui sait si la Bolivie ne possède pas quelque substance dont l'exploitation lui serait aussi profitable que celle du quinquina? Tout est obscurité, tout est espérance dans ce monde nouveau, dont la richesse étonne l'explorateur à chaque pas. Cette idée nous avait frappé dès 1851, et nous proposâmes au gouvernement bolivien de faire faire la copie de tous ces cahiers. Nous demandions aussi l'envoi d'une quantité suffisante de plantes ou substances pour qu'on en fît l'essai en grand, et nous nous chargions de tout faire parvenir — cahiers et plantes, — à l'académie de médecine de Paris. Une telle chose était facile à exécuter et pouvait amener un grand résultat. Nous reçûmes des remercîments officiels et tout en resta là.

D'autres cultures que celle des plantes médicinales peuvent contribuer efficacement à combler le déficit des retours. Nous classerons au premier rang celle du tabac. On ne doit point juger du bénéfice probable par les prix actuels des produits de Mojos et de Chiquitos, car les premiers se paient, à Santa-Cruz, 1,270 fr. le tonneau, et, les seconds, 1,000 fr.; il faut y ajouter les frais de transport jusqu'en Europe. Or, les tabacs de Salonique, qui sont réputés les meilleurs, ne valent que 95 à 100 fr. les cent kilos, soit 1,000 fr. le tonneau, rendus à Marseille. Le parfum et la qualité des feuilles de mojos et chiquitos sont incontestables. Mais, dans ces provinces éloignées, l'Etat est le seul entrepreneur, et la culture

Digitized by Google

est confiée à des Indiens ignorants et paresseux. La négligence des administrateurs est telle, que, malgré le prix élevé du tabac à Potosi, où il se vend jusqu'à 8 piastres l'arrobe (3,200 fr. le tonneau), la production annuelle ne dépasse pas 1,000 arrobes au maximum (250 quintaux). La Bolivie est forcée de tirer de l'étranger une bonne portion du tabac qu'elle consomme, quand, au contraire, elle pourrait en exporter.

On devrait renoncer à cultiver le tabac dans les provinces de l'Est, si le prix de revient ne pouvait y être abaissé. Mais il n'en est rien. Ce prix n'est exorbitant que par suite de la mauvaise administration des préposés et de l'indolence des indigènes. La culture du tabac ne doit pas être plus coûteuse dans ces régions qu'elle ne l'est à la frontière de Tarija, à l'autre extrémité de la République. Là, ce n'est plus l'Etat, — c'est-à-dire des employés toujours insouciants, souvent infidèles, — c'est l'industrie individuelle qui sème et qui récolte. En faisant connaître le résultat de ses efforts, nous donnerons à la fois la preuve de ce qui pourrait être obtenu à Mojos et à Chiquitos, et du bénéfice probable réservé aux colons qui se livreraient à ce genre d'exploitation. Nous devons les renseignements suivants, puisés sur les lieux mêmes, à un propriétaire qui traite le tabac en grand, au docteur Caïnzo, de Tarija. Il est d'usage de planter un pied de tabac par vare carrée. Quatre péons suffisent à cultiver 100 vares carrées. Chaque plante donnant deux récoltes dans l'année, et chaque récolte étant d'une livre par plante, les 100 vares carrées donneront annuellement 20,000 livres, soit 10 tonneaux, dont la production coûtera 194 piastres (970 fr.), dont 10 piastres pour frais de semis en pépinière avec un seul péon, trois mois de durée; 184 piastres pour quatre péons à 5.6 chacun par mois, travaillant durant huit mois, dont quatre mois pour la première récolte et quatre mois pour la seconde. Les 20,000 livres de tabac reviennent donc à 97 fr. par tonneau, prix auquel il faut ajouter 63 fr. pour emballage et 150 fr. pour frais présumés de transport de la frontière de Tarija à Oran [1], 100 fr. pour fret présumé d'Oran à Montevideo, 40 fr. pour fret de Montevideo au Havre.

Le tabac de la frontière de Tarija se présentera sur les marchés d'Europe au prix de revient de fr. 450 le tonneau. Sa qualité, sa bonne préparation, lui assigneront une place entre ce taux et le prix

[1] La distance de la frontière de Tarija à Oran n'est que de 40 lieues au plus. Celle de la même frontière à Potosi étant de près de 100 lieues et valant 60 piastres, soit 300 fr. de fret par tonneau, nous croyons avoir exagéré en portant à la moitié, c'est-à-dire à 150 fr. le transport de Tarija à Oran. Ce transport diminuera d'ailleurs de toute l'économie qu'apportent les chemins carrossables, et cette voie sera probablement une des premières dont on s'occupera en Bolivie.

Digitized by Google

extrême de fr. 1,000 (valeur du salonique), et il nous paraît impossible que le colon n'y trouve pas une large rémunération de son labeur. Le coût actuel devra baisser par une double raison. Le fret diminuera par l'établissement des charrois et la concurrence des compagnies, et le travail des péons gagés pourra être remplacé, au moins pour les deux tiers, par celui des femmes et des enfants des colons. Les feuilles de mojos et de chiquitos, que rien n'empêche d'obtenir au même prix, auront à supporter une augmentation de fret en raison de leur plus grand éloignement du marché. Mais d'une part, cette aggravation sera minime, car ces provinces sont canalisées en tous sens par des rivières navigables, peu éloignées de l'Otuquis, où les vapeurs embarqueront les produits, et d'autre part la qualité vraiment supérieure de ces tabacs devra compenser facilement cette différence. La Bolivie peut donc s'ouvrir un débouché important pour ses exportations en favorisant la plantation du tabac, soit à l'est, soit au sud. Quant à sa consommation intérieure, elle peut y pourvoir en propageant cette plante dans toutes les quebradas où se récolte la canne à sucre. Nous avons trouvé le tabac à l'état sauvage près de Luje, à dix lieues de Chuquisaca, et il est incontestable que cette culture doublerait la valeur des haciendas de *valle*[1], susceptibles de donner des produits excellents.

On comprend jusqu'à un certain point l'insouciance de l'Espagne pour la culture du tabac. Mojos et Chiquitos sont plus loin de Madrid que la Havane, et le manque de routes était un obstacle que n'ont cherché à surmonter ni la mère patrie ni la colonie devenue indépendante. On conçoit moins que l'Espagne, qui est au premier rang parmi les pays séricicoles, n'ait point doté du ver à soie ces contrées si propres à son acclimatation. Mais on s'étonne bien plus encore qu'après avoir affranchi leur pays des entraves qui gênaient son commerce, pas un des gouvernements qui se sont succédé en Bolivie, pas un congrès patriotique n'ait songé à décerner une prime considérable pour la création d'un retour opulent, dont la valeur pouvait à elle seule, peut-être, rétablir l'équilibre entre la production et la consommation.

Ce que n'ont fait ni les gouvernements ni les congrès, un homme 'a tenté avec une persévérance et des efforts qui, partout ailleurs, lui eussent mérité des honneurs et des récompenses. M. Urquidi, en 1844, plantait à Cochabamba le premier pied de mûrier blanc qui fût parvenu en Bolivie. Cet essai ne réussissant pas à son gré, il fit venir de Lima 20,000 pieds de multicaules. Le manque de soin les

[1] On appelle *valle* toute quebrada où la chaleur est assez intense pour cultiver la canne.

Digitized by Google

fit sécher en route. M. Urquidi ne se découragea pas, et en 1850 il alla chercher lui-même à Tacna 40,000 jeunes multicaules dont une bonne partie put arriver saine et sauve. Aujourd'hui ses haciendas présentent 35,000 pieds de mûriers en plein rapport, et ses pépinières contiennent un nombre égal de jeunes plants. Ce résultat était satisfaisant, car, d'après les données ordinaires, ces 35,000 multicaules devaient suffire à une production de 150,000 kilos de cocons, représentant une valeur annuelle de 600,000 fr. Mais une espèce de fatalité semblait s'attacher à cette entreprise. M. Urquidi apporta du Pérou la précieuse chenille, l'éleva avec des soins persévérants, et en 1854 il avait obtenu 20 onces de graines, quand sa mauvaise étoile lui fit demander en Europe des échantillons d'une autre race. Le ver naquit malade, et la contagion gagnant la race indigène, dont la santé, jusque-là, avait été robuste, M. Urquidi perdit en une saison le fruit de quatre ans de labeur. Ce n'est pas tout. Une magnanerie construite à grands frais s'écroula, et l'énergique sériciculteur vit s'anéantir toutes ses machines et s'évanouir des espérances si près de se réaliser. M. Urquidi cependant ne s'est point rebuté. Ayant sauvé du désastre quelques onces de graines, il relève ses murs effondrés, et songe toujours à doter la Bolivie de cette richesse, dont il sera le créateur.

Si nous avons insisté sur ces faits, c'est que M. Urquidi joint à une rare intelligence un désintéressement peu ordinaire. Il a longtemps été ministre des finances : il pouvait se faire allouer telle somme qu'il eût désirée à titre d'encouragement, et puiser dans le trésor public l'argent nécessaire au développement d'une industrie qui doit enrichir son pays. Il n'en a rien fait; il lutte seul contre l'indifférence et des obstacles toujours renaissants. De pareils exemples ne doivent point rester inconnus. Nous croyons avec lui qu'un complet succès le récompensera de ses efforts dans un avenir prochain. La beauté du climat, l'égalité d'une température presque invariable, la vigueur de la végétation, sont des conditions de succès qui se rencontrent en Bolivie plus que partout ailleurs. Dans quelques années, la magnanerie, rebâtie sur de meilleurs plans, contiendra également tous les procédés nouveaux pour la filature; et la marque de Cochabamba sera connue sur les marchés européens.

Le tabac n'existe qu'à l'état de promesse, puisque la production ne suffit pas à la consommation. De longtemps encore, la soie ne pourra figurer au nombre des articles de retour. Mais il est une branche de produits immédiatement réalisables dont on ne peut s'expliquer l'abandon; nous voulons parler des laines et des cuirs. M. Dalence nous apprend qu'en 1846, la valeur de ces deux articles

Digitized by Google

s'était élevée à 164,500 piastres (822,500 fr.), représentant la quantité appliquée à la consommation intérieure, car il ne s'exporte ni laines ni cuirs. Mais qu'on veuille bien se souvenir que le même statisticien porte le nombre des moutons à 3,000,938 et celui des llamas à 836,842, ce qui donne un total de 3,837,780 bêtes à laine. Or, on calcule en Europe à 2 fr. le produit annuel de la tonte d'un mouton, et nous pouvons admettre ce chiffre pour celle du llama qui, en Bolivie, se vend au même prix; sa laine est plus grossière, mais très abondante. Ce serait donc un produit annuel de 1,535,108 piastres, soit 7,675,540 fr., que la Bolivie retirerait de ses troupeaux, en opérant une tonte régulière. Quant aux cuirs, il s'abat annuellement, d'après M. Dalence, 117,280 bœufs ou vaches, 16,335 veaux, 441,709 moutons, 83,429 llamas, 187,928 chèvres. Les peaux de bœufs se vendent de 2 à 3 piastres et celles de veaux 1 piastre. Nous croyons être dans le vrai en estimant à 1 réal les peaux dépouillées des moutons, llamas et chèvres; on devrait donc avoir un produit de 234,500 piastres, (1,172,800 fr.) pour les bœufs, 16,335 piastres, (81,675 fr.) pour les veaux, 89,133 piastres, (445,665 fr.) pour les moutons, llamas et chèvres, soit un total de 340,028 piastres, (1,700,140 fr.); produit auquel on pourrait ajouter les peaux de chevaux, de mulets et d'ânes, qu'on n'utilise jamais en Bolivie, et qu'on laisse dévorer par les chiens et les condors.

En se basant sur la production et la consommation actuelles, les laines et les cuirs devraient donc donner un total de 1,875,136 piastres, soit 9,375,680 fr. Comment se fait-il que M. Dalence ne signale qu'une somme de 164,500 fr. ? On va le comprendre. Nulle part on n'exécute de tonte régulière. Comme nous l'avons dit, les Indiens prennent de la toison des moutons et des llamas ce qui est nécessaire pour leurs sacs, leurs ponchos, les *jergas* et les vêtements grossiers tissés dans la Puna. Les autres peaux servent de lits ou de *caronas*, et leurs débris jonchent les abords du moindre pueblito. Pourquoi d'ailleurs récolter une laine que le transport grèverait de manière à la rendre invendable? Nous voici fatalement ramené à cette question des chemins, sans lesquels toute agriculture est morte. Le même obstacle empêche de tirer parti des cuirs. La majeure production du gros bétail a lieu dans les départements du Beni et de Santa-Cruz. Les écorces tanniques y abondent, et la préparation s'y ferait rapidement et à bon marché. Mais il coûte moins cher de tirer les cuirs du Tucuman que du Beni, et, faute de comprendre ses intérêts, la Bolivie laisse s'oblitérer toutes les sources de richesse que la Providence semble s'être complu à prodiguer sur son sol. Qui ne voit pourtant que, sans changer les conditions de son industrie, sans planter un pied de tabac, sans exporter un grain de café ou une

Digitized by Google

pépite de cacao, la Bolivie, qui dévore aujourd'hui son capital accumulé, pourrait mettre ses paiements au niveau de ses achats en faisant des chemins qui permettraient l'exportation de ses laines et de ses cuirs. Il suffirait même du seul produit de ces deux derniers acticles pour couvrir le déficit et assurer au pays un boni déjà considérable.

Les Européens, dont l'existence est laborieuse et pour lesquels le travail opiniâtre est une nécessité, ont peine à se rendre compte du gaspillage de forces qui a lieu parmi ces peuples nouveaux, étrangers aux besoins de la civilisation. Chaque jouissance est chez nous le résultat d'un labeur, et la première jouissance en Amérique paraît être précisément d'échapper à cette loi du travail, si inflexible en Europe. C'est ce qui explique l'apathie générale et le peu de ressort de l'opinion publique. Ce n'est pas dans notre hémisphère, où chaque jour une amélioration est due à la science et à l'industrie, qu'on verrait un Etat s'enrichir d'un produit nouveau sans que son voisin ne cherchât à se l'assimiler et à lui faire concurrence. En Amérique, on agit différemment. Le Pérou élève avec succès l'alpaga, ce ruminant à la fine toison, dont la laine soyeuse a tant de prix sur les marchés d'Angleterre [1], et qu'on pourrait acclimater dans les parties froides et montagneuses de l'Algérie. Nous les avons vus paître en troupeaux abondants et familiers, sur les bords du lac de Titicaca. Et il suffit de passer le *Desaguadero* pour n'en plus trouver un seul! Pourquoi faut-il qu'en reportant nos regards vers le passé, nous y trouvions toujours la supériorité de l'Inca sur l'Espagnol? La laine du llama, dont les vêtements des Indiens étaient tissés, n'était pas jugée digne de la grandeur de l'Inca et de sa royale famille. C'est à la vigogne qu'on demandait les étoffes moelleuses qu'ils avaient seuls le droit de porter. Mais ce gracieux animal contracte dans la domesticité une mélancolie qui n'a pu être vaincue. Il ne se reproduit que dans la liberté des cimes neigeuses, et nul élevage régulier n'en est possible. C'est la balle du chasseur qui fournit aujourd'hui sa dépouille, et nous avons lieu

[1] La tentative d'acclimatation des alpagas et des llamas en Europe et particulièrement en France, date d'un demi-siècle. L'impératrice Joséphine, qui savait de combien de nouvelles richesses végétales et animales notre pays pourrait être doté, avait fait venir un troupeau d'alpagas et de llamas; mais ces animaux, déjà arrivés en Espagne, ne purent être introduits en France, par suite des événements politiques. Plus récemment, de riches propriétaires anglais ont essayé l'acclimatation des alpagas, qui vivent bien dans le Royaume-Uni, mais s'y propagent très difficilement. La Société française d'acclimatation poursuit en ce moment le même but. M. Levraut, notre consul à Lima, ne put obtenir, au commencement de 1855, l'autorisation nécessaire du gouvernement péruvien, car une loi de ce pays interdit l'exportation des alpagas; mais les négociations ont dû être continuées. (*Note de la Direction.*)

Digitized by Google

de croire que cette race élégante a considérablement diminué depuis la conquête. Les Incas procédaient autrement et ne faisaient pas de boucherie inutile. Ils avaient observé que quatre ans étaient nécessaires au poil de la vigogne pour atteindre sa plus grande longueur. En conséquence, ils avaient divisé chaque province en quatre parts, où la chasse avait lieu tour à tour. C'était quelque chose de grandiose que ces expéditions joyeuses, où le peuple avait sa curée. On réunissait vingt ou trente mille Indiens, qui cernaient un espace d'environ trente lieues de circonférence ; tous marchaient vers un centre déterminé et choisi parmi les lieux découverts, sans roches ni précipices ; ils s'avançaient lentement, fouillant les bois, rampant dans les cavernes, gravissant les pitons aigus, chassant tout devant eux et resserrant toujours le cercle, jusqu'à ce qu'enfin ils se trouvassent au rendez-vous, massés en profondeur considérable et pouvant, dit naïvement Garcilaso, prendre le gibier avec la main. C'était alors un spectacle étrange et saisissant. Les lois qui régissent la végétation sous ces latitudes s'étendent au règne animal. Si les crêtes produisent les légumes d'Europe ou les mousses des Alpes, tandis que le fond des coupures verdoie sous les tiges de la canne à sucre, on voit aussi les vigognes et huanacus brouter dans les plus hautes régions, tandis qu'à quelques lieues, là où se balance le palmier par suite de l'abaissement subit du niveau, rugit le lion et rampe le tigre. Aussi résultait-il de cette chasse à rabattre le plus effroyable pêle-mêle d'animaux féroces et d'espèces craintives. Les lions, les panthères, les loups cerviers, les ours, les renards, épouvantés par les cris des Indiens et leur masse toujours croissante, semblaient avoir oublié leurs instincts sauvages, et fuyaient éperdus au milieu des daims, des cerfs, des chevreuils, des vigognes et des huanacus. Arrivés dans le cercle fatal et comme saisis de vertige, ils se laissaient tuer sans défense. Les caciques et leurs Indiens se partageaient les fourrures qui servaient plus tard aux déguisements usités dans leurs fêtes. Puis, quand on avait abattu tout ce que les vallées et les montagnes renfermaient de nuisible, on procédait à la répartition du gibier. On relâchait tous les petits, toutes les femelles en état de porter, un nombre suffisant de mâles vigoureux : le reste était dépecé pour le gigantesque festin qui couronnait la chasse. La même règle était observée pour la conservation de la race des vigognes et des huanacus. Seulement, avant de leur rendre la liberté, on les tondait soigneusement et leurs dépouilles allaient s'entasser dans les tampus. Garcilaso assure que le nombre de ce gibier précieux s'élevait à plus de 40,000 têtes par chaque expédition. Quel opulent monopole l'Espagne n'eût-elle pu s'assurer, et quelles sources infinies de richesses

Digitized by Google

pour elle, si Pizarre eût fait un traité d'alliance avec Atahuallpa au lieu de l'assassiner ! Mais cette civilisation péruvienne, sortie tout d'une pièce de la sagesse mystérieuse de Manco Capac, offre cette circonstances ingulière qu'elle s'est engloutie, aussi toute entière, dans le tombeau du dernier Inca. La tradition gouvernementale était concentrée dans la famille royale, d'où rayonnait toute lumière. La cupidité ombrageuse de l'Espagne l'éteignit dans les tortures du dernier rejeton de cette descendance illustre, et le chaos se fit autour de son œuvre. Les jeunes républiques n'ont pu secouer encore la fatalité de cet héritage.

VI. — CONCLUSION.

Il est temps de nous résumer et de conclure. Dans notre premier travail[1], nous avons démontré que la Bolivie possède les voies navigables les plus magnifiques pour la fécondation et l'exploitation d'un sol vierge. Nous avons prouvé, en outre, que ses richesses minérales et végétales répondent aux canaux naturels creusés pour leur écoulement. Le doigt sur la carte, nous avons jalonné la route à la spéculation intelligente de l'Europe et fait briller, à distance, les avantages de la navigation par le Vermejo.

Quand les Portugais découvrirent le passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, il s'en suivit une révolution commerciale : le Chili et la côte du Pacifique doivent leur prospérité aux hardis marins qui bravèrent les tempêtes du cap Horn. Qui pourrait dire quelle révolution nouvelle n'amènerait pas le percement projeté des isthmes de Suez et de Darien ? Il en sera de même pour la Bolivie sur une échelle moins vaste. La suppression de la Cordillère entre elle et l'Europe n'est pas un fait dont l'avantage doive lui rester personnel. Quand on aura pu s'affranchir de ces voyages où les hommes et les bêtes ne trouvent ni eau ni nourriture, où l'on rencontre des *arrias* entières gelées par une *nevada* avec leurs arrieros morts à côté de leurs charges, où la multiplicité des croix funèbres et l'amoncellement des carcasses de bêtes de somme donnent la mesure des dangers et des souffrances; quand à cette voie, qui est celle de Cobija, on aura substitué la route facile, rapide et bien approvisionnée, aboutissant aux steamers du Vermejo, qui ne voit que la civilisation se répandra sur ce pays aujourd'hui inaccessible et le transformera complétement ? Mais avant de féconder le sol encore réfractaire de la Bolivie, la spéculation européenne devra traverser les pampas argentines et

[1] *Revue Contemporaine*, livraisons des 15 et 31 août 1853.

Digitized by Google

sillonner les fleuves qui les arrosent, car c'est ainsi que tout s'enchaîne logiquement et solidairement dans les desseins de la Providence. La paix dont jouit actuellement l'Europe aura pour résultat un immense développement de toutes les forces financières et industrielles comprimées pendant la guerre de Crimée. L'Amérique méridionale, avec ses trésors, sa végétation luxuriante, sa température variée, répondant à tous les climats de l'Europe, ne pourra manquer d'attirer la spéculation sérieuse. La Bolivie, — ce pays si peu connu qu'un ministre des affaires étrangères de Louis-Philippe demandait au représentant de cette république « si Quito n'en était pas la capitale? » — la Bolivie, disons-nous, apparaît au dernier plan avec son transit certain déjà existant, de 15,000 tonneaux d'importation. Pour le conquérir, pour le doubler par le retour, pour le décupler par l'introduction des machines, l'entreprise commerciale qui naviguera sur le Vermejo, celle qui jettera des rails depuis l'Otuquis jusqu'à Chuquisaca, auront à traverser des déserts, des plaines immenses, des forêts inépuisables; elles mettront à nu des veines de plomb, de cuivre, d'or et d'argent. Sur leur parcours, les fermes s'élèveront, le terrain se défrichera, les bois s'exploiteront, les ports se creuseront, et des populations nouvelles remplaceront l'indomptable toba et ces sauvages pamperos dont les incursions font trembler aujourd'hui les *puesteros* de Cordova et de Santa-Fé. La civilisation ne marche qu'en semant autour d'elle les bienfaits. Peu importe le sentier qu'elle choisit, le pionnier dont elle arme le bras pour abattre l'obstacle à l'instant voulu. Elle atteindra la Bolivie, mais elle n'y arrivera qu'après avoir tout fécondé sur son passage. Par une coïncidence remarquable, au moment où les gouvernements de Bolivie semblent s'être condamnés à une existence végétative, où la classe élevée, meurtrie par les persécutions, paraît elle-même se plaire à cette apathie générale, il se forme au-dessous d'elle une opinion publique, timide encore, craintive, se méfiant d'elle-même, mais qui grandira et sauvera peut-être le pays. Nous ne parlons pas de l'Indien, réduit par la conquête à l'état d'un ruminant qui paie son tribut et mâche la coca. Ce n'est pas qu'il manque d'intelligence, mais la loi civile le met en dehors de toutes les agitations, de toutes les espérances fécondes, et il ne comprend pas quel avantage en peut résulter pour lui. Nous avons surpris des symptômes de régénération dans cette classe intermédiaire qu'on appelle les *cholos*. Jusqu'à ce jour la *cholada* avait servi d'instrument pour arriver au pouvoir; c'était une force mise en jeu au moment décisif, un glaive puissant dont la poignée était aux mains de la race blanche, et qui rentrait au fourreau après la lutte. Elle se compte aujourd'hui et se demande quels profits elle a retirés de son dévouement.

Digitized by Google

Le bruit lointain de la civilisation arrive jusqu'à elle, et l'émeut. Elle veut pour ses enfants une instruction plus réelle, des avantages plus positifs. Ce sera un levier énergique quand la portion jeune et éclairée de la nation remplacera au pouvoir la négation administrative qui la régit. L'exemple des provinces Argentines doit aider activement à ce résultat. Cette république, — malheureusement divisée encore en deux fractions, mais qu'un intérêt réciproque ne peut manquer tôt ou tard de réunir en un seul faisceau, — marche à grands pas dans la voie du progrès. Elle sent qu'elle sera la première à profiter des bienfaits de l'immigration, et elle semble avoir hâte de regagner le temps perdu pendant les vingt années de la domination de Rosas. Depuis deux ans, elle a créé des diligences qui relient toutes ses provinces, voté un chemin de fer pour l'approvisionnement du Chili, décrété des lois libérales pour l'admission des étrangers, essayé les méthodes les plus avancées pour la circulation et le crédit, pris position, enfin, pour toutes les améliorations à venir. Que lui manque-t-il encore, pour inspirer en Europe cette confiance qui entraîne les capitaux et réagir sur la Bolivie si particulièrement intéressée à son succès? Nous l'avons dit en commençant et nous le répétons : les ressources de tout genre abondent dans cette jeune Amérique, et spécialement en Bolivie, où le colon trouvera une source assurée de bénéfices dans les besoins immédiats à satisfaire. Mais il faut, avant tout, que le lendemain n'y soit pas incertain, qu'une lutte imprévue ne vienne pas détruire une garantie donnée la veille, que le pouvoir, en un mot, ait une existence moins précaire et moins contestée. Si, dans le cours de cette étude, nous avons prononcé quelques paroles sévères, si nous avons mis à nu des plaies cachées, nous l'avons fait comme le médecin consciencieux qui indique le remède à y apporter. Nous avons montré les sources de richesses susceptibles de porter la Bolivie à une hauteur de prospérité qui peut encore sembler un rêve aujourd'hui. Dans notre vive sympathie, nous ne doutons pas qu'avec une assise plus solide de l'autorité, et l'action plus marquée et plus écoutée de l'opinion publique, la Bolivie, et, à sa suite, les jeunes républiques du sud, ne se développent avec une vigueur et une rapidité d'expansion qui feront, de l'Amérique méridionale, une sœur et une rivale heureuse de l'Amérique du Nord.

LÉON FAVRE-CLAVAIROZ.

Digitized by Google

DU

SOMNAMBULISME NATUREL

ET ARTIFICIEL

Le sommeil est, dans l'état normal, le repos de l'âme et du corps, la condition nécessaire de la santé, et comme une des fonctions de la vie ; mais il devient quelquefois, sous l'empire de causes accidentelles, un état pénible, irrégulier, maladif ; il fait naître alors des phénomènes singuliers qui ne méritent pas moins de fixer l'attention du philosophe observateur que celle du médecin appelé à en combattre les fâcheux résultats.

Parmi les modifications du sommeil naturel, une des plus curieuses est assurément le somnambulisme, cet état intermédiaire entre la veille et le sommeil, dans lequel plusieurs de nos facultés reposent, tandis que les autres restent plus ou moins éveillées et mettent en action nos organes locomoteurs. Mais avant d'entrer dans l'étude du somnambulisme, il nous paraît utile de passer en revue certains états exceptionnels, où l'on retrouve aussi un mélange bizarre des phénomènes du sommeil et de ceux de la veille, et qui, par leur analogie avec le somnambulisme, pourront nous aider à en expliquer les mystères. Le délire provoqué soit par la fièvre, soit par l'usage des boissons alcooliques, des narcotiques, du hachisch et de quelques autres substances, est un état mixte, intermédiaire entre le sommeil et la veille, dans lequel les facultés intellectuelles, loin d'être engourdies, s'exercent avec une singulière activité, mais

Digitized by Google

toujours dans le plus grand désordre. On sait quelle est la loquacité du malade en proie à la fièvre. Les idées sont incohérentes, elles se présentent en foule, se pressent dans son esprit, et se succèdent sans qu'il ait le temps de les coordonner. Quelquefois c'est une idée unique qui absorbe toutes ses facultés, une idée fixe et exclusive qui s'empare de lui et que rien ne peut combattre : les raisonnements de ceux qui l'entourent, sa propre conviction ne peuvent rien pour la dissiper. On reconnaît à ces phénomènes l'absence de la volonté et de l'attention qui n'exercent plus leur contrôle sur les autres facultés et les abandonnent à leur spontanéité comme dans le sommeil naturel. Une autre cause très fréquente du trouble que présentent les facultés dans le délire fébrile, c'est l'existence de sensations qui ne sont pas provoquées par des objets extérieurs et qui sont de véritables hallucinations. Ces sensations, résultat de l'excitation interne du cerveau, présentent à l'esprit du malade des objets qui n'existent pas réellement, et dont l'image trompeuse produit sur lui une impression semblable à celle que produiraient les objets eux-mêmes. Ce phénomène si curieux, que nous avons vu se produire dans le sommeil naturel et auquel nous avons rapporté les illusions du rêve, explique aussi les singularités du délire, ce rêve éveillé. Le malade en délire entend le son des cloches, le bruit du canon; il voit des fantômes, des spectres, des serpents; il entend distinctement parler et répond à un interlocuteur imaginaire; il éprouve des souffrances inouïes, des jouissances ineffables; quelquefois même, obéissant aux impressions qui le dominent, il agit comme si ces objets fictifs étaient réels; et ses mouvements offrent une énergie d'autant plus grande que ses impressions sont plus vives. De là, les actes les plus désordonnés, les plus inexplicables, et qui sont cependant la conséquence naturelle et logique des sensations qu'éprouve le malade en délire. Tantôt il se croit attaqué par un ennemi redoutable, et dans sa fureur, il menace tous ceux qui l'approchent, il frappe son meilleur ami, il lui donne la mort; tantôt il s'exagère ses souffrances physiques ou morales, il se livre au plus affreux désespoir et termine ses jours par le suicide, s'il n'est l'objet d'une active surveillance. Quelquefois un singulier mélange de sensations réelles et de sensations fausses, liées entre elles par les associations les plus imprévues et secondées par le travail de la mémoire et de l'imagination, produit de bizarres incidents : un officier est dans le délire, il entend du monde dans la cour de sa maison, il monte, s'asseoit sur la croisée en criant : *Chasseurs! à cheval!* Après une pause, il crie de nouveau : *Chargeons!* et il se précipite d'un troisième étage. Voilà le rêve transporté du sommeil dans la veille, mais c'est le rêve en action, état bien singulier, qui ne diffère de la folie que parce

Digitized by Google

qu'il est passager, et qu'un médecin allemand, le docteur Hildenbrand, a raison de comparer au somnambulisme.

Le délire n'est pas toujours inquiet, agité par des mouvements convulsifs, accompagné de fureur et de frénésie; il est quelquefois calme, silencieux, concentré, et alors le malade est plongé dans une sorte de stupeur. C'est ce qui a lieu dans les congestions du cerveau, lorsqu'elles sont arrivées à leur plus haut période. A l'excitation générale, produite d'abord par l'invasion du sang dans les enveloppes du cerveau, succède bientôt un état d'affaissement ou plutôt d'engourdissement où les facultés physiques et morales semblent presque complétement anéanties. Cette torpeur offre les plus grands rapports, dans ses caractères extérieurs, avec le sommeil profond. Aussi beaucoup de physiologistes, guidés par cette analogie, ont-ils cherché la cause du sommeil naturel dans l'afflux du sang au cerveau, et défini hardiment le sommeil une sorte d'apoplexie. Ils remarquent que les hommes au tempérament sanguin, à la constitution apoplectique se laissent aller volontiers au sommeil. Dans toutes les maladies où le sang fait invasion dans le cerveau, il y a somnolence et quelquefois un sommeil profond. Dans les congestions, le sang qui se porte en abondance dans les enveloppes du cerveau, produit sur cet organe une compression bientôt suivie de l'assoupissement. On donne comme preuve à l'appui de cette opinion, les curieux effets qu'on observe sur les individus soumis à l'action du trépan ; si l'on exerce avec les doigts une pression suffisamment prolongée sur la substance cérébrale mise à nu, l'on voit le patient s'assoupir peu à peu, et tomber dans un engourdissement qui cesse aussitôt que les doigts sont retirés. Cette compression, purement mécanique, produit précisément l'effet que produirait la compression résultant d'un épanchement de sang dans la cavité du crâne, c'est-à-dire une torpeur analogue au sommeil. La position inclinée que prend l'homme qui veut s'endormir, favorise encore l'opinion de ceux qui voient dans le sommeil une sorte de congestion sanguine : car, alors, la tête étant au même niveau que le reste du corps, le sang afflue plus facilement au cerveau. Cette explication, dont nous déclinons d'ailleurs toute la responsabilité, a donné lieu à de graves objections. Le docteur Lélut la traite fort durement : il l'accuse de contradiction. Vous attribuez, dit-il, le repos du sommeil à l'invasion du sang dans le cerveau et lorsque vous voulez expliquer le surcroît d'activité que présentent les fonctions cérébrales dans l'état de veille, vous avez recours à la même explication, vous dites que cette cause accidentelle est due à l'afflux plus considérable du sang. Ainsi l'afflux du sang explique les phénomènes les plus contraires, le repos aussi bien que l'action, le

Digitized by Google

sommeil aussi bien que la veille. Nos physiologistes répondent à M. Lélut, qu'il n'y a pas contradiction formelle entre les deux assertions : ils soutiennent qu'une congestion modérée des vaisseaux capillaires et des enveloppes du cerveau cause l'agitation et l'insomnie, mais que le contraire a lieu quand la congestion est considérable. Des médecins éclairés, et dont l'opinion fait autorité, admettent cette distinction. Peut-être est-il plus sûr d'avouer modestement que, dans l'état actuel de la science, on ne connaît pas la cause prochaine du sommeil et les conditions organiques qui le produisent. Au reste, quelle que soit l'opinion que l'on adopte sur la cause du sommeil, il n'est pas possible de confondre une fonction régulière et essentielle à la vie avec la torpeur maladive que produisent les congestions du cerveau. Il y a loin du sommeil naturel à l'apoplexie. Dans l'apoplexie, on remarque un désordre général de la circulation ; la respiration est bruyante et pénible, la sensibilité est nulle, l'intelligence est engourdie, les mouvements volontaires ont cessé, la paralysie envahit les organes. Comment comparer cet état violent et anormal avec le repos bienfaisant et réparateur qu'apporte le sommeil? La différence est encore plus grande si l'on se place au point de vue psychologique ; car nous savons que dans le sommeil naturel les opérations intellectuelles sont modifiées, mais non suspendues : au contraire, dans ce qu'on appelle le sommeil apoplectique, il y a toujours une abolition plus ou moins complète des facultés.

L'anéantissement de la sensibilité, de l'intelligence et du mouvement se retrouve à son plus haut degré dans l'état léthargique, qui a de grands rapports avec l'apoplexie. La cause physiologique de la léthargie est complétement inconnue. Les circonstances qui favorisent la production du sommeil léthargique sont très diverses. La température exerce une influence incontestable sur ce singulier phénomène. Les voyageurs, exposés à un froid très vif sur de hautes montagnes couvertes de neige, ont été surpris souvent par ce sommeil, auquel ils ne pouvaient résister et qui causait leur perte. L'histoire des animaux hibernants nous offre aussi l'exemple d'un sommeil léthargique, qui s'explique par l'abaissement de la température ; mais le froid n'est pas la seule cause qui détermine cette torpeur : tandis que la marmotte, le loir, le hérisson et d'autres animaux sont engourdis pendant les mois les plus froids de l'année, le tenrec de Madagascar passe en léthargie les trois mois les plus chauds. On cite d'ailleurs des cas de léthargie chez l'homme dont la cause devrait être rapportée à des impressions morales et à une perturbation du système nerveux. L'autopsie permet quelquefois de signaler la présence de tumeurs dans les membranes du cerveau. Au reste, quelles que soient ces causes et la manière dont elles agis-

Digitized by Google

sent sur l'organisme, l'abolition complète de toutes les facultés, le défaut de conscience et l'oubli au réveil font de la torpeur léthargique un état bien distinct du sommeil. Si vous y ajoutez l'abolition de presque toutes les fonctions vitales, vous avouerez que cet état a la plus grande analogie avec l'anéantissement de l'être. Nous nous sommes refusé à voir dans le sommeil une image de la mort; la léthargie en est, au contraire, une peinture si fidèle que des personnes qui offraient toutes les apparences de la mort ont pu être ensevelies et mises au tombeau sans que l'on s'aperçût que la vie n'était pas complétement éteinte en eux.

L'usage immodéré des boissons alcooliques produit des effets analogues à ceux que nous venons de décrire : c'est d'abord une période de surexcitation, où les fonctions vitales et les facultés intellectuelles ont une activité insolite. Bientôt les plus graves désordres se manifestent; des mouvements convulsifs, l'éblouissement, le vertige, un délire dans lequel la volonté est impuissante, l'attention impossible, les idées confuses, la mémoire vacillante, la sensibilité tantôt obtuse et tantôt troublée par des hallucinations. Puis, à son plus haut période, l'ivresse nous offre le spectacle d'une sorte de stupeur dans laquelle les facultés physiques et morales sont également engourdies. Cet état de torpeur a les plus grands rapports avec l'apoplexie, qui en est souvent la conséquence; mais il n'a qu'une analogie trompeuse avec le sommeil naturel.

Les substances narcotiques produisent un effet analogue à celui de l'ivresse. Après une première période d'excitation, on éprouve un engourdissement général avec pesanteur de tête, assoupissement, diminution de la sensibilité; à cette inertie physique correspondent l'affaiblissement des facultés morales, la lenteur des conceptions, la paresse de l'imagination, l'inaptitude à tous les travaux de l'esprit : tel est l'effet de l'opium, pris à petites doses. Pris à des doses plus fortes, l'opium exerce une action plus puissante sur l'organisme et surtout sur l'appareil cérébral, dont il diminue singulièrement l'énergie vitale. La circulation, devenue plus lente et paresseuse, en quelque sorte, laisse séjourner le sang dans le cerveau et y détermine une congestion. Alors il y a accablement, vertige, délire, quelquefois des convulsions, une paralysie des extrémités inférieures, enfin une torpeur profonde, et comme un état apoplectique, qui peut être suivi de la mort. Cette torpeur n'est pas seulement produite par l'opium, elle est produite aussi par diverses plantes, auxquelles la médecine a donné justement le nom de plantes stupéfiantes : parmi les plus remarquables, on peut citer avec la ciguë, qui appartient à la famille des ombellifères, la mandragore, la belladone, la jusquiame, le datura stramonium qui appartiennent à la funèbre famille des

Digitized by Google

solanées. N'oublions pas le tabac, qui fait aussi partie de cette famille, et qui offre les propriétés vireuses de la jusquiame et du stramonium. Les Orientaux, qui font un grand usage de l'opium et du tabac, doivent à l'action de ces deux substances l'état de torpeur dans lequel ils aiment à se plonger.

A côté de ces plantes, il convient de ranger une sorte de chanvre que les botanistes appellent *cannabis indica*, et que l'on connaît vulgairement sous le nom de hachisch. L'usage en est aussi répandu chez les Arabes, que celui de l'opium chez les Chinois et les Turcs, et celui des boissons alcooliques chez les peuples de l'Europe. Cette plante, fort commune dans l'Inde et dans l'Asie méridionale, a une très grande analogie avec le chanvre d'Europe, mais elle s'en distingue par ses propriétés singulières. Les peuples de l'Orient aiment à en fumer les feuilles, mélangées à celles du tabac, et se procurent par ce moyen une ivresse délicieuse. Les feuilles du chanvre indien servent aussi à faire une espèce de bière, dont les effets violents vont quelquefois jusqu'à produire la fureur. Mais la préparation la plus commune est un extrait gras, dont l'apparence n'est rien moins que séduisante. Voici, d'après M. Moreau (de Tours), qui a fait une étude approfondie du hachisch et de ses propriétés, la manière dont on obtient cet extrait :

« On fait bouillir les feuilles et les fleurs de la plante avec de l'eau à laquelle on a ajouté une certaine quantité de beurre frais; puis le tout étant réduit, par l'évaporation, à la consistance d'un sirop, on le passe dans un linge. On obtient ainsi le beurre chargé du principe actif et empreint d'une couleur verdâtre assez prononcée. Cet extrait, qu'on ne prend jamais seul à cause de son goût vireux et nauséabond, sert à la confection de différents électuaires, de pâtes, d'espèces de nougats, que l'on a soin d'aromatiser avec de l'essence de rose ou de jasmin, afin de masquer l'odeur peu agréable de l'extrait pur. L'électuaire le plus généralement employé est celui que les Arabes appellent dawamesc. Sa couleur et sa consistance lui donnent un aspect peu agréable, et qui inspire toujours quelque répugnance, du moins à nous autres Européens, que le talent de nos confiseurs rend nécessairement fort difficiles. Cependant il est agréable au goût, surtout lorsqu'il est fraîchement préparé; avec le temps, il a l'inconvénient de devenir un peu rance. Toutefois il ne perd aucune de ses propriétés; j'en possède qui a été préparé il y a bien une dizaine d'années, et qui a conservé toute son énergie. »

Les effets du hachisch varient beaucoup suivant le tempérament des individus qui se soumettent à son action. En général, il faut à peu près une noix de dawamesc, c'est-à-dire environ trente grammes, pour obtenir quelques résultats. L'ivresse du hachisch se traduit d'abord par une gaieté plus ou moins vive, par un sentiment

Digitized by Google

indéfinissable de bien-être physique et moral, par des rires, par des cris, par des chants, par une exaltation extraordinaire à laquelle succède un état de prostration comme dans l'ivresse que causent les boissons alcooliques. Quand la dose a été considérable, on voit apparaître des accidents nerveux assez graves : des spasmes violents dans la région de l'épigastre, des mouvements convulsifs dans les membres, une violente agitation dans le cerveau. Les mangeurs de hachisch disent qu'ils sentent des bouffées de chaleur qui leur montent à la tête par jets rapides comme ceux de la vapeur ; que leur cerveau bouillonne et semble soulever la calotte du crâne pour s'échapper. Mais M. Moreau (de Tours) assure que les désordres physiques se développent plus tardivement que les troubles intellectuels, et qu'en graduant convenablement la dose, on peut étudier toutes les modifications que subissent les facultés et s'initier aux merveilles de ce qu'il appelle la *fantasia*, sans s'exposer à des désordres nerveux qui ont toujours de grands inconvénients. Un des premiers effets produits par le hachisch est l'affaiblissement de l'attention. On ne peut plus diriger la marche de l'esprit, mettre de l'ordre dans ses pensées, fixer son attention sur une idée. Des idées étrangères viennent se jeter à la traverse et font évanouir celle que l'on voulait retenir. Ces idées se présentent en foule, se pressent, se confondent ; elles forment les associations les plus bizarres, les tableaux les plus fantastiques. Ce n'est pas seulement la mémoire qui en fournit les éléments : les impressions présentes viennent se confondre avec les souvenirs et introduisent ainsi de nouveaux incidents dans les scènes bizarres que crée l'imagination, et qui se succèdent avec une merveilleuse rapidité. Parmi les impressions qui sont produites par les objets extérieurs, les plus vives sont celles de l'ouïe; aussi la musique produit-elle des effets remarquables sur les personnes qui ont pris du hachisch; ce sont tantôt les émotions les plus douces et les plus riantes, tantôt les émotions les plus tristes et les plus douloureuses; le trouble qu'elles occasionnent peut aller jusqu'au délire. M. Moreau, qui a étudié avec tant de soin sur lui-même tous les effets du chanvre indien, avait pris une dose assez forte, et se trouvait dans une grande exaltation. Une dame se mit au piano et joua la *Dernière pensée* de Weber, ce chant du cygne, morceau d'une harmonie funèbre et dont les accents plaintifs ressemblent aux soupirs d'une âme brisant à regret les liens qui l'attachent au corps.

« Dès les premières notes de cet air si profondément empreint de douleur, dit M. Moreau, je sentis comme un frisson me parcourir tout le corps, mon excitation tomba tout à coup, ou plutôt changea brusquement de na-

Digitized by Google

ture. Tout entière concentrée en moi, comme un feu intérieur, elle ne s'alimentait plus que d'idées tristes, de souvenirs affligeants, de tableaux plus lugubres les uns que les autres. Les physionomies de quelques-unes des personnes qui m'entouraient reflétaient la teinte sinistre de mon imagination. Ces personnes n'étaient que sérieuses, d'autres, qui riaient en me regardant, me semblaient faire des grimaces et me menacer; elles m'inspiraient de l'effroi, et j'étais bien près de leur supposer des intentions hostiles à mon égard. Je fermai les yeux pour ne plus voir personne, je m'étendis sur un divan, je me recueillis de mon mieux pour être tout entier à mes impressions intérieures; mais alors la tristesse, une sombre mélancolie, je ne sais quelle anxiété pénible, me gagnèrent tellement que je sentais ma poitrine comprimée au point de suspendre ma respiration: mes larmes coulèrent en abondance, et si j'eusse été seul, j'aurais poussé des cris. Je ne pus y tenir plus longtemps, et j'éprouvai le besoin de secouer tout cela comme un affreux cauchemar... La prière de Moïse, de l'opéra de ce nom, ramena peu à peu le calme dans mon âme. Il me semblait que ma poitrine était débarrassée du poids qui l'opprimait. J'éprouvais ce bien-être physique et moral que donne le réveil au sortir d'un mauvais rêve, ou que l'on goûte à la suite d'un accès de fièvre. Je n'avais pourtant pas été dupe un seul instant de mes illusions: mais ces illusions avaient eu sur moi l'empire de la réalité même. »

Aux impressions venues du dehors, impressions réelles, mais qui le plus souvent sont mal interprétées et donnent lieu aux illusions les plus bizarres, il faut joindre les impressions qui ont une cause interne, l'état d'excitation de l'organe cérébral, et qui sont de véritables hallucinations. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que la conscience ne s'évanouit pas tout entière au milieu du désordre des autres facultés. On peut sans doute comparer la *fantasia* du hachisch aux rêves du sommeil naturel; mais il y a une différence essentielle qui sépare ces deux états, c'est que, dans l'ivresse du hachisch, l'illusion n'est jamais complète ou du moins ne dure pas longtemps. Tant que le désordre n'a pas dépassé certaines limites, le mangeur de hachisch peut reconnaître l'erreur dont il est dupe: il y a sans doute un moment où il la subit nécessairement; où serait sans cela l'illusion! mais dès qu'elle a traversé son esprit, il l'apprécie à sa juste valeur et rit lui-même de sa propre faiblesse. Cela n'empêche pas cependant qu'il ne retombe l'instant d'après dans d'autres erreurs; car impuissant à fixer son attention et à contenir la mobilité des idées qui l'assiégent et qui varient à l'infini comme les images du kaléïdoscope, il est successivement le jouet de mille sensations trompeuses, dont il découvre le mensonge, mais sans pouvoir jamais s'en garantir. Cet état étrange, dans lequel la conscience a ses éclipses et ses moments de lucidité, est un mélange d'idées fausses et d'idées vraies, de ténèbres et de lumière, de folie

Digitized by Google

et de raison. C'est une sorte de fusion entre l'état de veille et le sommeil : on rêve alors tout éveillé ; et l'illusion produite est quelquefois telle qu'on ne peut plus distinguer l'apparence de la vérité, les phénomènes de la vie imaginaire et toute fictive que l'âme se crée à elle-même des phénomènes de la vie réelle. Nous avons là l'image exacte de ce qui se produit dans l'état de demi-sommeil : nous subissons quelquefois l'influence de certaines impressions sans nous méprendre sur la réalité de leur objet ; nous rêvons et nous conservons assez la conscience de nous-mêmes pour savoir que nous rêvons, pour chercher à dissiper le rêve pénible qui nous obsède, à prolonger le rêve agréable qui nous charme. Ainsi la *fantasia* du hachisch est semblable au rêve de l'homme endormi, ou bien encore au délire de la fièvre et de l'ivresse : tous ces états différents par leurs causes et par les phénomènes physiologiques qu'ils présentent, offrent, au point de vue psychologique, les analogies les plus frappantes.

Il serait curieux d'étudier aussi l'action de quelques autres substances sur notre économie, et d'observer surtout les modifications qu'elles apportent dans l'exercice de nos facultés intellectuelles. Le grand chimiste anglais, sir Humphry Davy, a raconté lui-même les merveilleux effets qu'il ressentit lorsqu'il respira pour la première fois du protoxide d'azote. Sans perdre la conscience de lui-même, il sentait se relâcher et se rompre tous les liens qui l'attachaient à la vie extérieure ; de vivantes images sillonnaient son esprit avec la rapidité d'un éclair, la mesure du temps n'existait plus pour lui ; enfin, au plus haut degré de la crise, il était comme enlevé au sentiment de la vie réelle et transporté dans un monde imaginaire ; il éprouvait des sensations pleines de volupté. Le chloroforme exerce une action qui n'est pas moins remarquable ; on a étudié surtout ses propriétés anesthésiques, à cause des applications utiles qu'on en peut faire dans la médecine et dans la chirurgie ; mais il serait très curieux d'observer l'influence qu'il exerce sur le développement des diverses facultés : comme le hachisch, comme l'opium, comme tous les narcotiques, il produit un bien-être général, quelquefois de très vives jouissances, des illusions singulières, assez semblables aux rêves, et néanmoins, dans cet état où l'on est insensible à la douleur, les perceptions de la vue et de l'ouïe subsistent encore ; le patient voit les apprêts de l'opération, il entend le bruit des instruments, il a encore le sentiment de la réalité. N'est-ce pas là un de ces états mixtes où le sommeil empiète sur la veille, et transporte les illusions du rêve dans la vie réelle ?

Cabanis ne semble pas faire de différence entre le sommeil naturel et le sommeil artificiel produit par les boissons fermentées,

Digitized by Google

par les narcotiques, par l'application d'un froid vif extérieur, et, dans tous les cas, il attribue le sommeil à l'afflux extraordinaire du sang qui se porte en abondance vers le cerveau. Nous avons déjà dit que nous n'avions pas à nous prononcer sur cette question; mais, d'ailleurs, quelle que soit la cause physiologique qui produit soit le sommeil naturel, soit le sommeil artificiel, nous ne craignons pas de dire que les modifications intellectuelles qui en résultent sont très analogues, et le plus souvent identiques. Certaines facultés sont engourdies, les autres, au contraire, non-seulement veillent, mais sont dans un état de surexcitation: de là le désordre et la confusion des idées, le délire, les illusions des sens, les hallucinations, l'exaltation de la sensibilité, les idées fixes, les mouvements irrésistibles, enfin, tous ces phénomènes étranges qui résultent de l'action de causes naturelles, dans le sommeil ordinaire, de causes exceptionnelles et d'agents étrangers, dans le sommeil morbide, dans le délire de la fièvre et des congestions cérébrales, dans l'ivresse des boissons alcooliques, de l'opium et du hachisch; seulement, dans le sommeil naturel nos sens sont engourdis, nous avons rompu tout commerce avec le monde extérieur, nous ne vivons plus que d'une vie tout idéale, tandis que dans ces états maladifs qui sont les images du sommeil naturel, lorsque la vie idéale, la vie du rêve et du mensonge a commencé, la vie réelle n'a pas cessé, les sens sont plus ou moins éveillés, et alors il y a en nous un mélange bizarre de deux existences, un compromis d'erreurs et de vérités, de rêves et de perceptions réelles, une fusion du sommeil et de la veille qui produit les résultats les plus étranges et les plus inattendus. Ce spectacle ne doit pas nous étonner: nous savons déjà qu'il n'y a pas de sommeil complet pour l'âme non plus que pour le corps, et Bichat nous a appris que les degrés du sommeil doivent se marquer par les fonctions diverses qui sont frappées d'engourdissement: cela revient à dire que même dans le sommeil naturel il y a un mélange de veille et de sommeil. Faut-il donc s'étonner de retrouver dans le sommeil factice un pareil mélange? Si, dans ce dernier, les facultés qui nous mettent en relation avec le monde extérieur ne sont pas frappées d'impuissance, si la conscience veille encore, et distingue parfois le rêve de la réalité, n'est-ce pas un phénomène que nous avons déjà observé dans le sommeil naturel? Ne nous arrive-t-il pas quelquefois, tandis que nous dormons encore, mais d'un demi-sommeil en quelque sorte, de savoir que nous rêvons, de discerner les fantômes, produit de notre imagination, des réalités perçues par nos sens, et de subir l'influence des créations de notre esprit, sans nous méprendre sur leur vraie nature? Sans doute, cet état n'est pas de longue durée, et il suffit quelquefois du moindre bruit, de la plus légère impres-

Digitized by Google

sion, pour dissiper le sommeil déjà prêt à s'enfuir et rappeler avec la veille le sentiment de la réalité. Mais il peut arriver aussi que cet état se prolonge et que la fusion du sommeil et de la veille résiste à un bruit assez violent. « Une dame est surprise le matin au milieu d'un rêve par l'entrée de deux bonnes dans sa chambre; son rêve lui plaisait et elle tenait à ne pas l'interrompre. Elle eut la pensée de renvoyer ses domestiques; mais elle ne le fit pas, persuadée que, si elle parlait, son rêve cesserait aussitôt. Elle acheva donc son rêve, bien qu'elle entendît parfaitement ce que disaient les domestiques, et malgré le bruit qu'elles faisaient en ouvrant les volets et en rangeant les meubles. » Voilà l'image exacte de ce qui se produit dans le sommeil factice: c'est bien un véritable sommeil, mais un sommeil incomplet, qui ne s'étend pas sur un aussi grand nombre de facultés, qui permet l'exercice des sens extérieurs, qui se combine, en un mot, avec la veille, de manière à former un état mixte, bien étrange pour l'observateur superficiel, mais facilement explicable pour celui qui, connaissant les lois psychologiques du sommeil naturel, en retrouve seulement une application nouvelle.

Nous avons parlé de divers genres de délire qui offrent, au point de vue psychologique, la plus grande analogie avec le sommeil naturel; nous devons faire aussi mention d'un délire dont les formes rappellent aussi, à certains égards, les rêves du sommeil: c'est le délire de la folie. Cet état est peut-être l'exemple le plus remarquable que l'on puisse donner de la fusion qui s'accomplit quelquefois entre la veille et le sommeil. Les hallucinations de la folie sont, à proprement parler, des rêves éveillés, et nous croyons que M. Moreau (de Tours) a eu une idée vraiment profonde lorsqu'il a cherché dans le sommeil naturel et dans le sommeil artificiel, dans celui du hachisch en particulier, le point de départ et le type fondamental de la folie. Il n'y a aucune différence, en effet, entre le rêve du dormeur et le délire de l'aliéné, si nous laissons de côté les causes physiologiques pour ne considérer que les désordres intellectuels qui en résultent. L'homme le plus insensé ne déraisonne pas, à proprement parler: il raisonne avec autant de rigueur que le dormeur; seulement son point de départ est faux, ses sensations sont perverties, il est dupe d'hallucinations continuelles, il vit dans un monde imaginaire comme celui qui est le produit du rêve, et il agit en conséquence des impressions qu'il éprouve: de là ces idées fixes, ces convictions délirantes, ces instincts irrésistibles, ces actes désordonnés qui sont pour nous le signe et le témoignage de la folie, mais qui semblent si naturels et si raisonnables à celui qui en est l'auteur. Aussi tenteriez-vous en vain de persuader à un aliéné qu'il se trompe, qu'il est dans l'erreur, qu'il n'a pas sa raison: il sourit

Digitized by Google

d'un air de pitié et il vous traite d'insensé ; car, pour lui, la vérité est dans ce qu'il sent, et vous n'êtes pas initié aux mystères de ce monde intérieur et imaginaire, au milieu duquel il se trouve. Comment faire croire à un homme que ce qu'il entend et ce qu'il voit, il ne l'entend pas et ne le voit pas réellement, surtout quand les sensations ont ce degré de vivacité qu'elles acquièrent presque toujours dans l'état maladif? L'halluciné croit aussi fermement que le dormeur à la réalité des objets qu'il perçoit : de là la foi aux apparitions, aux fantômes, et toutes les superstitions qui s'y rattachent. Que peut-on répondre à la personne qui dit : j'ai vu, j'ai entendu, j'ai touché ? Il arrive quelquefois que nous croyons à l'existence d'objets que nous n'avons vus qu'en rêve pendant le sommeil ; n'est-ce pas l'erreur de l'halluciné qui rêve tout éveillé ? Quelquefois, dans le délire de la folie comme dans celui du sommeil incomplet, le sentiment de la réalité subsiste au milieu même des écarts de la raison abusée par de fausses apparences; il y a des aliénés qui ont conscience de leur délire, alors même qu'ils cèdent à ses impulsions les plus irrésistibles ; c'est une analogie de plus entre le sommeil et la folie. Enfin, les médecins observateurs ont remarqué que le passage du sommeil à la veille et de la veille au sommeil, a une influence marquée sur la production des hallucinations dans les sujets prédisposés à la folie. Après avoir apparu dans l'état de demi-sommeil les hallucinations se continuent pendant la veille et deviennent le point de départ de l'aliénation. Ainsi, le délire de la folie n'est souvent que la continuation du rêve : les impressions qui ont profondément ébranlé l'organisme pendant le sommeil laissent des traces profondes qui ne s'effacent plus; elles se reproduisent spontanément pendant la veille; et alors naissent des idées fixes, des convictions erronées, qui ont leur principe dans les phénomènes du sommeil. C'est ainsi, qu'achevant pendant le jour le rêve qu'il a commencé pendant la nuit, le dormeur se réveille aliéné. M. Moreau (de Tours), qui a soutenu cette thèse avec talent, dans son livre sur le *hachisch* et l'*aliénation mentale*, raconte qu'il fit le voyage d'Italie avec un malade qui lui avait été confié par Esquirol. Ce malade était atteint d'un délire intermittent dont les accès éclataient invariablement au moment du réveil, et avec d'autant plus de violence, que le sommeil avait été plus prolongé. Quand on parvenait, par des distractions forcées, à reculer l'heure de son sommeil, l'exercice normal de ses facultés intellectuelles était prolongé, et avec l'heure du réveil se trouvait reculée aussi l'heure à laquelle le délire faisait explosion. Lorsqu'il cherchait à rendre compte de son état, le malade disait lui-même qu'il croyait rêver. Ce fut Cullen, dit Cabanis, qui, le premier, reconnut des rapports

Digitized by Google

constants et déterminés entre les songes et le délire, qu'il attribuait à l'excitation partielle de l'organe cérébral. Cabanis adopte complétement cette opinion : à ses yeux, les images du rêve ressemblent parfaitement aux fantômes qu'engendrent le délire et la folie dans certaines affections maladives. Il va même jusqu'à soutenir que l'abus du sommeil altère toujours plus ou moins les fonctions intellectuelles, et peut même à la longue occasionner une folie véritable. Formey rapporte, dans ses *mélanges philosophiques*, qu'un médecin, connu de Boerhaave, après avoir passé une grande partie de sa vie à dormir, avait perdu progressivement la raison et qu'il finit par mourir dans un hôpital de fous. Cabanis ne se contente pas de comparer aux rêves du sommeil le délire de la folie, il en rapproche aussi les diverses sortes de délire que nous avons passés en revue, ceux qui sont produits par les liqueurs spiritueuses, par les plantes stupéfiantes, et qui présentent, avec un degré plus ou moins grand d'assoupissement, un trouble remarquable dans les opérations intellectuelles. Et ce n'est pas sans raison : il y a dans toutes ces circonstances, diverses en apparence, une analogie profonde, au point de vue psychologique. Que l'on envisage le sommeil naturel, ou le sommeil anormal produit par les congestions sanguines, ou le sommeil artificiel, provoqué par certains agents modificateurs du système nerveux, ou bien, enfin, le délire de la folie, on retrouve un état de l'âme qui est toujours à peu près le même : les causes qui produisent ces modifications intellectuelles varient à l'infini, elles sont plus ou moins profondes, plus ou moins persistantes; mais le délire ne varie pas dans sa nature : depuis le simple rêve jusqu'aux aberrations les plus étranges de la folie, nous voyons une loi identique présider aux divers phénomènes que présente la scène de l'intelligence. L'état de rêve en est le point de départ et l'expression la plus simple; il en est, pouvons-nous dire avec M. Moreau, le type normal ou physiologique.

Nous avons étudié jusqu'ici les diverses transformations du sommeil empiétant sur la veille, introduisant le rêve au sein de la vie réelle et produisant, par cette fusion, un état irrégulier et maladif dont nous avons essayé de surprendre les lois : il est temps maintenant d'aborder l'autre face de la question qui nous occupe, et de voir comment la veille empiète à son tour sur le sommeil et introduit dans le monde fantastique du rêve quelques-unes des actions de la vie réelle. Au spectacle du sommeil factice va succéder pour nous le spectacle d'une veille factice : le somnambulisme est la copie fidèle de la veille comme le délire est l'image frappante du sommeil. Il arrive quelquefois au dormeur de parler tout haut, de produire des mouvements parfaitement caractérisés : c'est là le point de départ

Digitized by Google

du somnambulisme. Le somnambulisme est un sommeil incomplet, un sommeil dans lequel les sens et les organes de la locomotion peuvent encore entrer en exercice, un sommeil éveillé, *somnus vigilans*, comme disent très bien les médecins. Dans le sommeil normal, les sens sont plus ou moins engourdis, et, par suite, la vie de relation est suspendue; dans le somnambulisme, les sens ne sont point complétement fermés à la vie extérieure. Le tact paraît être celui des sens dont l'exercice est le plus complet dans cet état; c'est le tact qui paraît guider les somnambules dans leurs pérégrinations nocturnes. L'ouïe, le goût, l'odorat ne participent que faiblement à cet état de veille. Quant au sens de la vue, il n'est jamais ou presque jamais éveillé; il paraît rester engourdi, lors même que les yeux sont ouverts : on a vu des somnambules rester insensibles à la lumière d'un flambeau qu'on leur plaçait sous le nez. Un médecin qui avait été sujet à des accès de somnambulisme, se rappelle qu'il croyait voir au dedans de sa tête ce qu'il écrivait sans le secours des yeux. Dans cet état singulier, l'âme est, comme le dit Bonnet, semblable au pilote qui dirige son vaisseau sur l'inspection d'une carte : elle dirige le corps sur l'inspection de la peinture que lui offre l'imagination. Un somnambule s'éclaire avec une bouteille qu'il prend pour un chandelier. Un autre, qui a les yeux fermés, allume une chandelle pour écrire : on l'éteint; alors, se croyant dans l'obscurité, quoiqu'il y ait d'autres lumières dans la chambre, il cherche en tâtonnant sa lumière sur la table et va la rallumer à la cuisine. Le somnambule ne voit donc pas en réalité; c'est une lumière imaginaire qui l'éclaire et le guide dans tout ce qu'il fait, l'organe de la vue ne lui sert de rien dans la plupart des cas. Il n'en est pas de même des organes du mouvement qui entrent en action avec une merveilleuse facilité dans le sommeil somnambulique. La locomotion est, en effet, l'un des caractères les plus curieux et les plus saillants du somnambulisme, qui en tire précisément son nom. Cette fonction, qui semble réservée à l'état de veille et que le sommeil suspend complétement dans l'état normal, s'exerce très régulièrement dans l'état exceptionnel que nous examinons ici. Nous avons fait voir, dans un précédent article, comment le dormeur croit se mouvoir tandis qu'il reste immobile, et la nature de l'illusion dont il est dupe lorsqu'il s'imagine que ses efforts sont suivis d'effet : ici, par une loi physiologique que nous ne pouvons expliquer et qui soustrait les organes du mouvement à l'engourdissement du sommeil, le mouvement suit l'effort. Rien n'est changé dans l'âme, le phénomène psychologique est le même; seulement le corps, au lieu de résister, obéit au commandement de l'âme. La cause produit ici son effet naturel, et le rêve qui, dans le sommeil ordinaire, ne sort pas du monde intérieur,

Digitized by Google

se traduit dans le somnambulisme par des mouvements. Le somnambulisme est un rêve en action. Guidé par ses souvenirs, par l'habitude, plus sûre quelquefois que la réflexion, et aussi par les impulsions d'un tact qui acquiert souvent une grande subtilité et une exquise finesse, le somnambule exécute les mouvements les plus compliqués. Tel est le jeune séminariste dont l'histoire est rapportée dans l'*Encyclopédie*, qui se lève la nuit, écrit des sermons et fait les corrections les plus minutieuses. Tel est aussi le valet de Gassendi qui porte, la nuit, sur sa tête, une table couverte de carafes, monte un escalier étroit et difficile et évite les chocs avec une étonnante dextérité. Dans le *Journal de Toulouse* du 30 juin 1855, il est fait mention d'un cas fort curieux de somnambulisme observé par M. le docteur Gaussail et par quelques autres médecins, au nombre desquels se trouvait un aliéniste distingué, M. le docteur Marchant. Il s'agit d'une jeune personne de vingt-quatre ans qui présente dans le sommeil somnambulique des phénomènes remarquables : c'est une animation particulière et une sorte d'embellissement des traits de la face ; un timbre de voix plus élevé, un accent plus pur, des expressions plus correctes et mieux choisies que dans l'état de veille, une merveilleuse fidélité de la mémoire, une étonnante précision dans tous les mouvements ; la malade lit, brode et coud avec une singulière rapidité. On sait avec quelle adresse tous les somnambules savent trouver et prendre leurs vêtements, les ôter, les remettre à leur place. Mais si le rêve du somnambule a ses merveilles d'exactitude, de précision et de vérité dans les mouvements, il a aussi ses incohérences, ses bizarreries, ses erreurs : certains somnambules marchent avec incertitude et se heurtent contre les objets environnants. S'il y en a qui grimpent sur les toits et franchissent sans accident des passages difficiles, il en est aussi qui tombent et se brisent la tête sur le pavé. D'autres, comme il arrive quelquefois aux gens pris de vin, se précipitent par une croisée qu'ils prennent pour une porte. Un jeune homme se lève tout endormi, s'habille, prend ses bottes, ses éperons, monte sur sa croisée, et là, se croyant à cheval, il pique des deux : après quoi il retourne dans son lit. Ces faits établissent d'une manière certaine que les rêves du somnambule ont la plus grande analogie avec les rêves de l'homme endormi du sommeil naturel : quelques facultés de plus sont en jeu, voilà tout ; les autres suivent les mêmes lois et offrent les mêmes phénomènes.

Mais c'est surtout dans l'extase que se produisent ces faits étranges, cette délicatesse extrême des organes des sens et cette exaltation des facultés intellectuelles qui semble tenir du prodige et qui a donné naissance à tant d'erreurs et de superstitions. Nous ne voulons pas parler ici de cette extase, qui est l'enthousiasme porté au plus

Digitized by Google

haut degré et suscité par l'amour de la science, des arts ou de la religion. L'extase d'Archimède, abîmé dans la recherche d'un problème et ne s'apercevant pas que Syracuse est tombée au pouvoir des Romains; l'extase de Socrate qui, plongé dans une contemplation profonde, reste pendant vingt-quatre heures à la même place, immobile, exposé à l'ardeur d'un soleil brûlant; les extases mystiques de sainte Thérèse, de saint François de Sales et de tant d'autres grands personnages qui, s'abandonnant à un ravissement sublime, ont goûté les joies ineffables de l'amour divin, ne doivent pas être confondues avec l'extase maladive qui semble n'être autre chose qu'une perturbation spéciale du système nerveux, et a les plus grands rapports avec les divers états maladifs que nous avons passés en revue. Les somnambules deviennent souvent extatiques. Dans cet état, l'intelligence, concentrée tout entière sur certaines idées, devient étrangère à tout le reste; les sensations sont suspendues, les mouvements volontaires arrêtés, l'action vitale est elle-même ralentie. Quelquefois les muscles présentent une raideur tétanique qui permet aux membres et même au tronc de conserver pendant toute la durée de l'accès la position qu'ils avaient au début; l'extase est alors compliquée de catalepsie. Ou bien, au contraire, l'extatique exécute des mouvements qui sont en rapport avec la série d'idées qui l'absorbe. L'extase, sous cette forme, ressemble parfaitement à l'état de somnambulisme. Le malade est plongé dans une sorte de sommeil; il rêve et met son rêve en action : c'est comme un délire muet, mais agissant. Nous connaissons un jeune homme dont l'extase offre ce caractère singulier, et qui nous a rendu témoin en plein jour d'une véritable scène de somnambulisme. Il venait de prendre un morceau de pain pour son goûter et il causait tranquillement avec nous de choses indifférentes : tout à coup il se tait, ses traits se contractent et prennent une expression indicible de terreur. Il pose son pain sur la cheminée, va prendre une chaise dans la chambre où nous nous trouvions, la renverse avec une sorte de rage, saisit une canne dont il se sert comme d'un fusil et couche en joue cette chaise qui lui représente sans doute un ennemi. Le crime commis, il paraît en éprouver du remords : des mouvements convulsifs agitent son corps, des larmes coulent le long de ses joues, il est absorbé. Bientôt il prend une pelle à feu et s'en sert comme s'il creusait une fosse; il descend sa victime dans la fosse, la recouvre de terre et, se mettant à genoux, récite fort exactement deux versets du *De profundis*. Après cette singulière pantomime, il passe à la cuisine, se lave soigneusement les mains et rentre dans la chambre en se frottant le front et se plaignant d'une grande chaleur à la tête, d'une lassitude extrême dans tout le corps. Il reprend son pain à la

Digitized by Google

place où il l'avait posé sur la cheminée et continue la conversation commencée comme si rien d'étrange ne s'était passé. La crise était terminée. Pendant toute la durée de l'accès, le jeune homme, concentré en lui-même et tout entier à la scène imaginaire qu'il contemplait comme témoin, et dont il était, en outre, un des principaux acteurs, ne voyait rien, n'entendait rien, ne sentait rien. Un médecin, présent à cet accès, lui pinçait les paupières sans qu'il parût éprouver la plus légère sensation. L'observation que nous venons de présenter ne permet pas de douter que l'extatique ait des hallucinations qui se rapportent aux idées fixes sur lesquelles sa pensée est fortement et exclusivement dirigée. Les visions des extatiques sont de véritables hallucinations, et par là l'extase se rapproche beaucoup de la folie. Leuret cite l'exemple d'une folle hallucinée qui avait des extases : elle voyait Dieu, elle l'entendait parler, elle s'agenouillait devant le soleil et éprouvait la plus vive jouissance dans cette contemplation. L'exaltation de la pensée exclusivement concentrée sur un objet dans l'extase, produit souvent des effets qui semblent tenir du prodige. On a vu de ces malades, isolés de tout ce qui les entourait, insensibles à l'action des agents extérieurs, tenir des discours, faire des vers, réciter de longues tirades, montrer une perspicacité rare et une grande puissance intellectuelle.

On a remarqué, de toute antiquité, que l'âme acquiert une lucidité singulière dans les songes, dans le délire, dans l'extase et dans d'autres états maladifs. Mais on ne s'en est pas tenu là : on a faussé les faits, on en a exagéré la portée, on les a attribués à des causes surnaturelles : tant est grand l'amour du merveilleux ! Eschyle dit, dans les *Euménides*, que les yeux de l'esprit sont plus clairvoyants pendant le sommeil que pendant la veille. Aristote explique ce phénomène avec sa profondeur habituelle : « Pendant le sommeil, dit-il, on sent mieux que pendant la veille les petites émotions intérieures, parce qu'on n'est pas troublé par les impressions venues du dehors. » Les médecins ont pensé sur ce sujet comme les poètes et les philosophes. Hippocrate croit que l'âme veille toujours et qu'elle acquiert une plus grande lucidité durant le sommeil du corps. Voici ce qu'il dit à ce sujet dans le livre des *Songes :* « Lorsque le corps repose, l'âme se met en mouvement, et, s'insinuant doucement dans toutes les parties de sa demeure, elle la gouverne et achève toutes les actions du corps. Car le corps qui dort ne sent pas, mais l'âme qui veille a une entière intelligence ; elle voit les choses visibles, entend celles qui se font entendre : elle va, elle touche, s'attriste ou réfléchit ; tout ce qui constitue enfin les fonctions de l'âme et du corps, l'âme le fait elle-même pendant le sommeil. » Hippocrate a une si grande confiance dans la clairvoyance de l'âme pendant le sommeil,

Digitized by Google

qu'il conseille au médecin de tirer des songes quelques indications sur le traitement de la maladie, sur les aliments et les remèdes qu'il faut prescrire. Cabanis dit qu'il a vu des malades dont le goût avait acquis une finesse particulière, et qui savaient choisir les aliments et même les remèdes qui paraissaient leur être véritablement utiles, avec une sagacité que l'on n'observe ordinairement que chez les animaux. En admettant ces faits comme vrais, toujours est-il qu'ils sont rares, exceptionnels, et qu'ils ne peuvent faire loi pour le praticien. Les historiens du somnambulisme ont fait grand bruit d'un fait rapporté, par le docteur Ferrus, dans l'article *Choléra* du dictionnaire de médecine. « En 1822, le docteur Bourdois, appelé auprès d'un homme attaqué depuis trente-six heures d'un choléra-morbus très intense, crut entendre le malade proférer, dans son délire, le mot *pêche*. Cet habile praticien, profitant de cette sorte de mouvement instinctif, fit apporter un de ces fruits. Le malheureux agonisant, le mange avec avidité ; il en demande un second qui est également accordé. Les vomissements jusqu'alors opiniâtres et déterminés par la moindre gorgée de tisane, ne reparaissent plus : leur absence enhardit le médecin. Enfin le malade mangea ou plutôt dévora une trentaine de pêches, non-seulement sans accident, mais même avec un tel avantage que le lendemain la guérison était parfaite. Bien que l'isolement de ce fait, dit l'auteur de cet article, ne nous permette pas d'en tirer des conséquences, nous croyons utile de le publier. » M. Aubin Gauthier, l'auteur d'une histoire du somnambulisme, s'indigne contre M. Bourdois qui n'a recueilli que par *hasard* une indication aussi précieuse et contre le docteur Ferrus qui appelle cette révélation *une sorte de mouvement instinctif*. Il ajoute que les médecins sont bien coupables de ne pas suivre le précepte d'Hippocrate, et de ne pas consulter les songes des malades pour savoir quels remèdes il faut leur administrer. En vérité, on ne peut perdre son temps à réfuter de pareilles extravagances. Quelle que soit la lucidité de l'esprit dans le sommeil, on ne peut accorder une foi aveugle à des indications aussi incertaines, et le médecin a mieux à faire, dans l'intérêt du malade, que d'écouter les rêveries d'un cerveau en délire. La croyance à la divination par les songes a sa source dans la même erreur, c'est-à-dire dans une fausse interprétation de plusieurs phénomènes vrais. Hippocrate dit qu'il y a des songes où l'âme prévoit les maladies du corps. Galien professe la même doctrine. Platon et Aristote croient à la divination par les songes ; voici l'explication remarquable qu'en donne ce dernier : « Les commencements dans les maladies, comme dans tout le reste, sont faibles, et, dès lors, peu sensibles. Mais s'ils se dérobent au tumulte du jour et à l'inattention des sens, ils doivent être nécessairement plus évi-

Digitized by Google

dents la nuit, et faire présager, pendant le sommeil, les maladies ou les affections qui doivent se développer dans le corps. » Toute l'antiquité est unanime sur ce point. Chez les modernes, médecins et philosophes s'accordent à reconnaître la vérité de certains faits fort curieux : les somnambules, les cataleptiques, les extatiques devinent les accès qui vont survenir. Cabanis dit qu'il a vu des femmes hystériques qui prédisaient leurs crises et qui eussent été *d'excellentes pythonisses*. Dans les maladies aiguës, aux approches d'une attaque d'apoplexie, le malade semble jouir d'une raison plus haute, il a des pressentiments qui lui annoncent sa fin prochaine. Les facultés du mourant prennent même quelquefois un sublime essor qui lui donne le ton d'un inspiré, et ses dernières paroles, dont la sagesse contraste avec le délire de l'agonie, semblent être les adieux touchants d'une âme qui a déjà brisé les liens du corps et n'appartient plus à la terre. Tous ces faits qui frappent l'imagination par leur apparence merveilleuse, ont cependant des causes naturelles. Suivant la juste remarque de Georget, il n'est pas un écolier à qui il ne soit arrivé de savoir beaucoup mieux le matin, et après avoir dormi, une leçon, une pièce de vers qu'il avait apprise avant de se coucher, et, certes, on ne cherchera pas à voir dans ce fait quelque chose de surnaturel. Voilà le point de départ de toutes les merveilles que nous offrent certains états maladifs. La suspension de la vie extérieure, l'absence de toute distraction, le silence des sens donnent au cerveau une activité insolite et permettent aux facultés intellectuelles de concentrer toute leur force sur un objet. Une idée qui semble oubliée, parce qu'elle est étouffée sous les occupations multiples de la journée, vient à surgir pendant le sommeil. Quelquefois même des idées nouvelles se produisent par le travail spontané de l'esprit. « Les facultés intellectuelles exercées pendant les songes, dit le docteur Richerand, peuvent nous conduire à certains ordres d'idées auxquelles nous n'avions pu atteindre durant la veille. C'est ainsi que des mathématiciens ont achevé pendant leur sommeil les calculs les plus compliqués, et résolu les problèmes les plus difficiles. » Cabanis est du même sentiment : il croit que l'esprit peut continuer ses recherches dans les songes, et être porté, par une certaine suite de raisonnements, à des idées qu'il n'avait pas. « Nous croyons converser, par exemple, avec un homme qui nous dit des choses que nous ne savions pas ; on ne doit pas s'étonner que, dans des temps d'ignorance, les esprits crédules aient attribué ces phénomènes singuliers à des causes surnaturelles. J'ai connu un homme très sage et très éclairé, l'illustre Benjamin Franklin, qui croyait avoir été plusieurs fois instruit en songe des affaires qui l'occupaient dans le moment. Sa tête forte, et d'ailleurs entièrement libre de préjugés, n'avait pu

Digitized by Google

le garantir de toute idée superstitieuse par rapport à ces avertissements intérieurs. » La faculté de prévoir qui appartient à tous les hommes, et qui n'est autre chose qu'une des applications du raisonnement inductif, doit se trouver chez le dormeur, chez le somnambule, chez l'extatique : car l'esprit travaille toujours, et quelquefois même il s'exerce avec plus de liberté pendant le sommeil. Si le somnambule semble jouir d'une pénétration particulière, et prévoir avec une perspicacité qui dépasse la mesure de son intelligence, c'est un fait curieux, remarquable à tous égards, mais qui peut s'expliquer par les causes naturelles que nous avons déjà indiquées. Il y a d'ailleurs une illusion dont nous ne pouvons nous empêcher d'être dupes, et qui donne une valeur exagérée aux conceptions du dormeur, du malade en délire, de l'extatique ou même de l'aliéné. Nous nous imaginons toujours que, dans ces conditions, l'exercice régulier de la pensée est devenu impossible, et que les lois du raisonnement sont abolies. Parce que nous ne voyons pas le travail intérieur de l'esprit, nous croyons qu'il est frappé d'une complète inertie. Dans la chaîne du raisonnement, l'anneau qui sert de point de départ et les anneaux intermédiaires nous échappent, nous ne touchons que le dernier anneau et sa solidité nous étonne. Au milieu des aberrations du songeur en délire, tout à coup une vérité frappante se présente, et, comme nous n'en voyons pas le principe, elle nous paraît une inspiration surnaturelle. C'est ainsi que les anciens vénéraient le Nil comme quelque chose de sacré, parce qu'ils n'en connaissaient pas la source. Il ne faut donc pas voir partout des miracles et transformer le dormeur en prophète. D'ailleurs, si quelquefois ses prédictions se réalisent, l'événement vient souvent les ruiner et témoigner contre la divinité de sa mission. Mais nous n'y regardons pas de si près : une rencontre heureuse nous frappe bien plus qu'une contradiction; celle-ci est bientôt oubliée, celle-là laisse une impression durable. Voltaire explique très bien cette faiblesse de l'esprit humain : « Les songes qui auront été accomplis sont des prédictions que personne ne révoque en doute. On ne tient pas compte des rêves qui n'auront point eu leur effet; un seul songe accompli fait plus d'effet que cent qui ne l'auront point été. » La foule, toujours avide de merveilleux, s'attache aux coïncidences les plus fortuites, et quand, par hasard, la prévision d'un malheureux extatique vient à se réaliser, chacun s'empresse de crier au miracle. Ainsi naissent ces prophètes dont toute la science repose sur l'ignorance et la crédulité des peuples. De là toutes ces folies superstitieuses qui ont égaré les religieuses de Loudun, les trembleurs des Cévennes, les convulsionnaires de Saint-Médard, les malades qui se soumettaient aux exorcismes de Gassner, les possédés,

Digitized by Google

les visionnaires, les illuminés de tous les temps. Ceux qui ont voulu expliquer les phénomènes vraiment surprenants que nous offre l'histoire des extatiques, ont eu recours à deux moyens : ils supposent la fourberie, ou bien ils admettent des causes surnaturelles. Tout s'explique fort simplement par une exaltation spéciale du système nerveux qui, se propageant par la puissance de l'exemple et la manie de l'imitation, peuplait les villes et les campagnes de révélateurs et de prophètes. On sait avec quelle facilité merveilleuse les accidents nerveux se propagent sympathiquement. Tous, depuis les plus simples jusqu'aux plus graves, depuis le bâillement et la toux jusqu'aux attaques d'épilepsie, de somnambulisme, de catalepsie, d'extase et même d'aliénation, se gagnent par contagion. Autour du fameux baquet de Mesmer, dès qu'une personne entrait en convulsion, toutes les autres étaient bientôt atteintes des mouvements nerveux les plus variés, les plus bizarres, les plus violents : au son de l'harmonica, du piano et des chœurs de voix venaient se joindre les cris, les pleurs, les rires convulsifs des patients; leurs corps se renversaient en d'étranges postures; leur respiration était haletante et râleuse; dans ce délire insensé, on s'embrassait avec effusion, on se repoussait avec horreur. Les femmes surtout, dont l'organisation délicate et toute nerveuse est si facilement impressionnable, éprouvaient des effets terribles. C'était un spectacle vraiment fantastique; mais la salle des crises en offrait un plus étrange encore. Cette pièce matelassée était destinée aux convulsions les plus violentes. Suivant le récit de M. Delrieu, on y délassait les femmes, qui battaient de leur tête les murailles ouatées, ou se roulaient sur un parquet en coussins avec des serrements à la gorge. Mesmer se promenait gravement en habit lilas au milieu de cette foule palpitante. Ces faits se passaient en plein XVIIIe siècle. Le XIXe en a vu se produire de tout semblables. Il y a quinze ans à peine, la Suède a été le théâtre d'une épidémie étrange, dont les principaux symptômes étaient des mouvements convulsifs dans les membres et un état d'extase dans lequel les malades avaient des visions, conversaient avec des êtres surnaturels et éprouvaient un besoin irrésistible de prêcher la parole divine. Ils faisaient des révélations sur la vie future, sur les supplices des réprouvés, sur le bonheur des élus; ils annonçaient la fin du monde pour une époque précise, comme les convulsionnaires de Saint-Médard ; ils prédisaient les événements futurs. La contagion faisait de grands ravages dans le peuple; en moins d'une année, plusieurs milliers de personnes furent atteintes de cette épidémie. Telle est la faiblesse naturelle de l'esprit humain, qu'à toutes les époques de pareils faits ont pu se produire et exercer une grande in-

Digitized by Google

fluence sur les peuples. Et il ne faut pas croire qu'il n'y ait que la foule qui soit dupe de ces prétendus miracles : les hommes les plus éclairés se laissent abuser comme les ignorants et cèdent à l'entraînement général. Bientôt viennent les théoriciens, qui érigent en système ces déplorables erreurs ; l'orgueil humain est flatté de songer que, dans le sommeil et l'inertie des organes, l'âme, quittant son étroite prison, peut planer d'un vol libre dans des régions plus pures, reculer les bornes de son horizon et reconquérir momentanément une puissance qui appartient à sa nature, mais qui ne pouvait s'exercer sous l'enveloppe épaisse de la matière. On entend alors un Swedenborg enseigner que « l'homme peut être élevé à la lumière céleste, même en ce monde, si les sens corporels se trouvent ensevelis dans un sommeil léthargique. » Les folies spéculatives des illuminés succèdent aux ridicules visions des extatiques ; les aberrations de la science se confondent avec les préjugés de l'ignorance, et l'on voit apparaître, sous le nom d'illuminisme, un vaste système scientifique et religieux, qui a ses maîtres et ses adeptes, qui a ses écoles, ses sectes, ses hérésies. Enfin, comme si ce n'était pas assez de honte pour l'humanité de voir dépenser tant de force, tant d'intelligence et quelquefois même de génie à une œuvre chimérique, des hommes entreprenants et adroits se mettent à exploiter la foi superstitieuse de la foule et font métier de l'inspiration. Le métier est quelquefois assez productif : les pauvres dupes de ces jongleries trouvent toujours de l'argent pour payer la prédiction qui flatte leurs espérances, et font ainsi la fortune et le renom de ces prophètes charlatans.

Nous n'avons pas encore épuisé la liste des merveilles que l'on attribue au sommeil, ni la série des exploits enfantés par le charlatanisme. L'histoire du magnétisme animal nous réserve encore bien des surprises. Il faut distinguer deux phases bien distinctes dans cette histoire : dans la première, il n'est question que de crises nerveuses, de convulsions, de mouvements désordonnés ; mais il n'y a rien qui, de près ou de loin, rappelle le sommeil ; c'est l'époque de Mesmer. Nous ne raconterons pas comment cet imposteur, bafoué par toutes les sociétés savantes de l'Allemagne, chassé de Vienne à l'occasion de l'affaire de mademoiselle Paradis, vint se réfugier en France et parvint, par un prodige d'habileté, à surprendre la confiance des classes les plus élevées de la société et même du gouvernement. Ouvertement protégé par Deslon, médecin du comte d'Artois, l'un de ses plus fervents disciples, il voit un ministre, M. de Maurepas, venir à lui et lui offrir une rente viagère de 30,000 fr. pour reconnaître ses services et le fixer en France ; il traite de puissance à puissance avec la reine Marie-Antoinette ; il la menace de

Digitized by Google

priver la France de ses bienfaits si on ne lui accorde une somme de 4 ou 500,000 fr., et lui fixe, dans son *ultimatum*, la date du 18 septembre 1781 comme la limite extrême de son séjour en France. Cette date était l'anniversaire du jour où la Faculté de médecine de Paris avait osé rejeter ses propositions. Mesmer voit ses projets échouer, et il est obligé de se contenter des souscriptions de ses fidèles, qui s'élevèrent à une somme fabuleuse, plus de 340,000 fr. C'était, comme dit M. Dubois (d'Amiens), le bon temps du magnétisme. Mais les savants ne voulurent pas concourir au succès de Mesmer. En France comme en Allemagne, la science fut incrédule. Une commission royale, composée de quatre médecins choisis dans la Faculté de Paris, et de cinq membres appartenant à l'Académie royale des sciences, parmi lesquels on remarque les noms de Franklin et Lavoisier, se déclara contre les doctrines de Mesmer et de Deslon. Le rapport, fait par Bailly au nom de cette commission, est une des pièces les plus importantes et les plus remarquables de ce procès : nous aurons occasion d'y revenir plus tard. Peu de temps après, une autre commission nommée par le roi, et dont les membres appartenaient à la Société royale de médecine, se déclarait aussi contre le magnétisme. De Jussieu qui, seul, avait refusé de signer le rapport et avait fait un rapport particulier, n'est pas plus favorable au magnétisme, quoiqu'on ait fait grand bruit de cette dissidence ; car, dans ses conclusions, il dit formellement que la théorie du magnétisme est fausse, que les preuves invoquées par les magnétiseurs ne sont rien moins que solides, que l'existence d'un fluide universel, produisant les effets qu'on lui attribue, ne saurait être admise. Enfin, le rapport de Thouret, fait à la Société royale de médecine, et dans lequel se trouvent analysées les opinions des associés et correspondants de la société au sujet du magnétisme animal, fait connaître que, dans toute la France savante, il n'y avait qu'une même opinion sur la vanité des cures magnétiques. Telle est la première phase de l'histoire du magnétisme. Mais voici qu'avant même d'être définitivement condamné, il se transforme tout à coup : aux crises nerveuses a succédé le sommeil artificiel, aux agitations violentes et convulsives a succédé le somnambulisme dit magnétique. Il n'est déjà plus question des baquets de Mesmer, de ses bouteilles symétriquement rangées, de ses tiges coudées qui venaient s'adapter aux parties malades, de ces cordes qui s'enroulaient autour du corps des patients, de son piano et de son harmonica, qui exerçaient comme une influence magique sur les personnes délicates et facilement impressionnables ; quelques passes sur le corps et les membres, quelques pressions sur l'épigastre et sur le front, le contact des pouces et des mains, la fixité du regard et surtout une

Digitized by Google

volonté énergique et ferme, tels sont les seuls moyens que nécessite le somnambulisme magnétique, dont la découverte est due au marquis de Puységur. C'est toute une révolution dans le magnétisme : dès-lors, le mesmérisme est bafoué par les magnétiseurs eux-mêmes; le docteur Bertrand est un protestant en matière de magnétisme : il condamne comme fausses et vaines toutes les cures de Mesmer; il n'y a de vrais pour lui que les prodiges du somnambulisme. Il est curieux de connaître le point de départ de cette précieuse découverte : il paraît, d'après les écrivains qui ont écrit sur le magnétisme, que Mesmer n'avait pas observé l'état somnambulique, ou du moins qu'il s'était réservé le secret de ce singulier état pour rester supérieur à ses élèves. Toujours est-il que, le 4 mars 1784, le marquis de Puységur, qui, dans sa terre de Busancy, près de Soissons, mettait en pratique les leçons de son maître et guérissait, par les procédés de Mesmer, les malades qui venaient le consulter, s'étant mis à magnétiser un paysan, le vit tomber dans une sorte de sommeil sans convulsions ni crises, puis parler, répondre aux questions qu'on lui adressait sans sortir de ce sommeil. Bientôt le nombre des sujets est si considérable, que le marquis s'épuise à magnétiser tout ce monde; il a recours alors à un expédient. Il prend, pour l'aider dans ses opérations, non pas un baquet comme Mesmer, mais un arbre; c'était un orme, autour duquel les paysans avaient coutume de s'assembler les jours de fête. On attacha des cordes autour du tronc et des branches, et les malades, assis sur des bancs autour de l'arbre, enlaçaient de la corde les parties souffrantes de leur corps, et formaient la chaîne en se tenant par le pouce. L'arbre devenait ainsi le délégué et comme le second de M. de Puységur, qui lui communiquait toutes ses propriétés magnétiques. On vanta bientôt les cures obtenues par ces moyens; on répéta partout ces expériences. Deleuze continua l'œuvre de Puységur. Mais la révolution survint et détourna, pour quelque temps, les esprits de ces vaines recherches. Ce n'est que dans les premières années de la restauration que l'on recommença de s'occuper du magnétisme. En 1820, avec l'autorisation du docteur Husson, commencèrent, dans les salles de l'Hôtel-Dieu, des expériences publiques sur le magnétisme animal. Ici, nous devons redoubler d'attention, car ce sont des hommes dignes de toute considération, des médecins instruits et dont les noms sont justement environnés d'estime, qui passent dans le camp des magnétiseurs et y apportent avec le prestige de leur science l'autorité de leur incontestable bonne foi. C'est d'abord le docteur Husson, dont la mémoire nous est, plus qu'à tout autre, chère et respectée : les expériences faites à l'Hôtel-Dieu par M. Dupotet sur la demoiselle Samson, fi-

Digitized by Google

rent du docteur Husson un partisan plein d'ardeur pour la cause du magnétisme, et, comme nous allons le voir bientôt, un de ses plus vaillants champions. Les expériences faites à la Salpétrière sur la demoiselle Pétronille et sur la fille Manoury, n'eurent pas une moindre influence sur le docteur Georget, qui était d'abord hostile au magnétisme et qui, converti plus tard, a consacré dans sa *Physiologie du système nerveux*, un chapitre tout entier aux expériences qu'il a faites et aux résultats merveilleux qu'il a obtenus. Les magnétiseurs ont proclamé partout l'adhésion du docteur Georget; mais il importe de bien savoir que, dans la suite, M. Amédée Dechambre put se convaincre par des épreuves décisives que ces deux filles avaient surpris la bonne foi de Georget. Le docteur Londe, qui avait assisté Georget dans ses expériences, ne tarda pas à reconnaître aussi que ce dernier avait été dupe d'une mystification, et il affirme que Georget lui-même savait à quoi s'en tenir sur ces deux somnambules. Après Georget, il faut citer parmi les plus fervents adeptes du magnétisme, le docteur Rostan, professeur à l'Ecole de médecine de Paris, qui fit des expériences à la Salpétrière et ne craignit pas de donner une grande publicité à ses opinions. A l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, le docteur Broussais fut témoin de faits qui entraînèrent sa conviction. A la charité, à l'hôpital des Enfants, dans l'institution des sourds-muets, de nombreuses observations furent recueillies; mais le conseil général des hospices s'était ému des épreuves de tout genre que l'on faisait subir aux malades dans l'intérêt de la science magnétique, et son président, M. le duc de La Rochefoucault Liancourt, avait donné l'ordre de suspendre les séances magnétiques dans les hôpitaux et de renoncer désormais à toute tentative de ce genre. Les expériences continuèrent néanmoins, mais avec moins de retentissement. Ce n'était pas l'affaire des magnétiseurs, à qui il faut l'éclat de la publicité. C'est alors qu'un jeune docteur en médecine, M. Foissac, se charge d'attirer l'attention publique sur le magnétisme, en ouvrant une lutte avec les corps savants. Il fait un mémoire et l'adresse à l'académie des sciences et à l'académie de médecine. Le secrétaire de l'académie des sciences accusa réception; quant à l'académie de médecine, elle ne répondit pas. Une lettre adressée de nouveau à l'académie de médecine par M. Foissac resta également sans réponse. Celui-ci, sans se décourager, écrivit de nouveau à l'Académie : il lui proposait de recommencer l'examen du magnétisme animal. L'Académie de médecine, dans sa séance du 11 octobre 1825, après une courte discussion, nomma une commission chargée d'examiner s'il y avait lieu à prendre la proposition en considération. Les membres de cette commission étaient MM. Adelon, Burdin aîné, Marc, Pariset et Husson; ce

Digitized by Google

dernier fut choisi comme rapporteur. Le rapport de M. Husson concluait à la nomination d'une commission spéciale chargée d'examiner la question du magnétisme animal. Ce rapport fut discuté dans trois séances consécutives. Les conclusions de M. Husson, défendues énergiquement par MM. Orfila, Marc, Itard, Georget, Lherminier, et par le rapporteur lui-même, furent adoptées par l'Académie; trente-cinq voix contre vingt-cinq s'étaient déclarées en faveur de l'examen. Il n'y avait plus qu'à constituer une commission : les membres désignés pour la former furent MM. Leroux, Bourdois, Double, Magendie, Guersant, Laënnec, Tillaye, Marc, Itard, Fouquier et Gueneau de Mussy. Bientôt M. Laënnec, obligé de quitter Paris pour raison de santé, fut remplacé par M. Husson, et, tandis que ce dernier venait grossir dans la commission le nombre des partisans avoués du magnétisme, MM. Double et Magendie, les deux seuls adversaires dont on pût redouter l'opinion, se retiraient, parce qu'à leurs yeux les expériences de M. Foissac ne présentaient pas toutes les garanties nécessaires de sincérité et qu'ils ne voulaient pas, par leur présence, se faire les complices tacites d'une vaine supercherie. MM. Burdin jeune et Dubois (d'Amiens) ont révélé ces curieux détails dans leur *Histoire académique du magnétisme animal*, livre curieux par sa verve caustique, par la vivacité du récit, par la sévérité impitoyable de la critique. La commission, ainsi constituée, ne pouvait être que favorable au magnétisme. Aussi, malgré les difficultés suscitées par M. Foissac, malgré ses exigences inqualifiables, malgré les échecs multipliés qu'il subit dans ses expériences, plus de cinq années après sa création, la commission se déclara suffisamment éclairée, et le 21 juin 1831, M. Husson lut devant l'Académie un rapport qui devait combler de joie les magnétiseurs : c'était en effet une véritable apologie du magnétisme. Ce rapport, prôné comme de juste par tous les magnétiseurs, a été bien sévèrement jugé par M. Dubois (d'Amiens), dans l'histoire que nous venons de citer; mais il faut avouer qu'il mérite cette sévérité. M. Husson condamne la méthode suivie par l'ancienne commission de l'académie des sciences et par son rapporteur Bailly, il prétend qu'on ne savait pas observer alors comme on observe à présent, et que fait-il lui, M. Husson? Au lieu de s'entourer de toutes les garanties que réclament l'intérêt de la vérité et l'importance de sa mission, au lieu de se mettre, par une sage défiance, à l'abri de toute supercherie, au lieu de sauvegarder avec un soin scrupuleux et sa propre dignité et la dignité du corps qu'il représente, comme avait fait M. Magendie, M. Husson se met à la discrétion de M. Foissac, il souscrit à toutes ses conditions, il se garde bien de suspecter la bonne foi du magnétiseur ou du magnétisé (c'est chose si dérai-

Digitized by Google

sonnable!); il ne veut faire ni à l'un ni à l'autre une pareille injure; il ne peut supposer qu'un homme probe et loyal comme M. Foissac ait pu s'entendre, pour le tromper, avec un homme sans intelligence et sans éducation comme ce Cazot, épileptique sur lequel on avait fait des expériences à l'hôpital de la Charité. Il ajoute qu'il rend la même justice à MM. Dupotet et Chapelain, et il déclare qu'il doit au zèle actif de ces messieurs la majeure partie des matériaux avec lesquels il a rédigé le rapport. A la bonne heure! Mais l'Académie voulait des preuves, elle n'avait pas prétendu s'en rapporter à la sincérité de ceux qui avaient demandé eux-mêmes à être jugés par elle, et, sans offenser personne, la commission pouvait prendre les précautions nécessaires pour qu'on ne pût même pas supposer une supercherie. M. Husson était engagé trop avant dans le camp des magnétiseurs pour se permettre même un soupçon. Aussi, avait-il apporté dans ces recherches nouvelles la même crédulité qui, dans les premières expériences de l'Hôtel-Dieu, faisait dire à M. Foissac lui-même qu'il le croyait dans l'erreur; mais, aujourd'hui, les temps étaient changés. M. Foissac ne devait plus faire un semblable reproche à M. Husson. Il résulta de cette singulière position que M. Husson était moins le juge que l'avocat des magnétiseurs. Il ne discute guère, il raconte, il expose, il dogmatise; il oublie qu'il doit prouver la vérité du magnétisme, et, prenant pour accordé ce qui devait être l'objet de sa démonstration, il explique à la façon des magnétiseurs comment les effets se produisent, par quel principe, par quelles lois; il se fait l'historien naïf des détails les plus étranges et les plus ridicules; en un mot, il fait un véritable cours de magnétisme. Aussi, son rapport est-il le préambule obligé de tous les traités de magnétisme, qui ne tarissent pas d'éloges sur la science profonde et la noble sincérité du rapporteur. Mais comment un pareil rapport pouvait-il entraîner l'assentiment de l'Académie? En l'absence de preuves, quelles raisons M. Husson pouvait-il invoquer en faveur de la cause dont il s'était fait le défenseur? Pouvait-il réclamer des membres de l'Académie la confiance aveugle qu'il avait accordée lui-même aux magnétiseurs? M. Husson ne craignit pas d'avoir recours à ce moyen, le seul qu'il lui fût permis d'invoquer : il en appela aux sentiments d'estime et d'amitié de ses collègues, transformant vis-à-vis de l'Académie, comme il l'avait fait vis-à-vis des magnétiseurs, une question de raisonnement et de science en une question d'honneur et de probité. Ainsi les membres de l'Académie de médecine se trouvaient, de par M. Husson, dans la singulière alternative, ou bien d'admettre une doctrine nouvelle et étrange, dénuée de preuves et étayée seulement sur la bonne foi des magnétiseurs, ou bien de la rejeter en laissant

Digitized by Google

planer un soupçon injurieux sur la probité, l'exactitude et la fidélité des commissaires, et de M. Husson en particulier. Il fallait accepter les faits énoncés dans le rapport, sans examen; ce n'était plus le magnétisme qui était en cause, c'était M. Husson et ses collègues; ils avaient parlé : personne ne pouvait mettre en doute leur témoignage. On comprend que, sur ce terrain, la discussion ne pouvait s'engager au sein de l'Académie; aussi le rapport, autographié sur la proposition M. Roux, resta-t-il enfoui dans les archives, et il n'en fut question que dans les recueils magnétiques, qui le reproduisirent avec force commentaires. Les partisans du magnétisme ont prétendu que c'était un déni de justice de la part de l'Académie; MM. Burdin jeune et Dubois (d'Amiens) soutiennent, au contraire, que c'est pour ne point placer les commissaires, et M. Husson en particulier, dans une position pénible et ridicule que la discussion fut écartée. Au reste, M. Husson déclara, à plusieurs reprises, qu'il n'y avait pas de discussion possible sur des faits qu'on n'avait pas vus : c'était un moyen fort commode de se tirer d'affaire et d'imposer silence à la critique. Quoi qu'il en soit, les choses en restèrent là, et, jusque vers la fin de 1836, il ne fut plus question de magnétisme à l'Académie.

A cette époque, un incident de peu d'importance vint rappeler l'attention de l'Académie sur le magnétisme. Il s'agissait d'une dent arrachée sans douleur, grâce à l'intervention du magnétisme, par un membre de l'Académie, M. Oudet. Le magnétiseur était M. Hamard. Une discussion s'engagea sur ce fait. On rappela à cette occasion une opération faite par le docteur Jules Cloquet sur une malade de M. Chapelain, endormie du sommeil magnétique. MM. Bouillaud, Roux, Moreau, tout en rendant justice à la loyauté de M. Oudet et de M. Cloquet, ne craignirent pas de dire que, dans leur pensée, leurs collègues avaient été trompés. M. Husson ne perdit pas l'occasion de prendre la parole en faveur du magnétisme et de rappeler les observations consignées dans son rapport de 1831. La discussion fut vive; M. Roux prononça d'énergiques paroles contre le charlatanisme qui, selon lui, ne devait pas trouver de défenseurs dans l'enceinte académique; M. Rochoux ne manqua pas, suivant sa coutume, de demander de nouveau la discussion du rapport Husson : on passa outre. Mais voici qu'un jeune médecin, M. Berna, imagine à son tour d'éclairer l'Académie, mieux que M. Foissac sans doute, et lui écrit pour lui proposer de faire devant elle de nouvelles expériences. Une commission est immédiatement nommée : elle se compose de MM. Roux président, Bouillaud, Emery, H. Cloquet, Oudet et Dubois (d'Amiens), auxquels on adjoint MM. Cornac, Pelletier et Caventou. M. Berna afficha devant la commission de 1837 les mêmes

Digitized by Google

prétentions que M. Foissac devant la commission de 1826. Mais les commissaires étaient décidés à sauvegarder la dignité de l'Académie, et refusèrent de souscrire aux engagements que M. Berna voulait leur faire prendre à l'avance. Les circonstances qui donnèrent lieu à quelques difficultés entre le magnétiseur et la commission académique ont été diversement appréciées. Toujours est-il que la plupart des expériences faites devant les commissaires furent malheureuses, et M. Dubois (d'Amiens), chargé de présenter à l'Académie le rapport de la commission, dut conclure que M. Berna n'avait fait connaître aucun fait d'où l'on pût inférer la réalité du somnambulisme magnétique. Après une discussion dans laquelle M. Husson fit un long discours plein de récriminations acerbes contre le rapporteur, les conclusions du rapport furent adoptées à une immense majorité. Le magnétisme était jugé : pour achever de le ruiner dans l'opinion publique et couper court à tous les débats, M. Burdin s'engagea, dans la séance même où l'on discutait le rapport de M. Dubois, à donner un prix de trois mille francs destiné à la personne qui lirait sans le secours des yeux et de la lumière. La proposition fut acceptée et on limita à deux années le temps de ces épreuves auxquelles on conviait magnétisés et magnétiseurs; les expériences devaient avoir lieu devant une commission de sept membres : MM. Double, Gérardin, Dubois, Chomel, Husson, Louis et Moreau furent désignés pour en faire partie. C'est devant cette commission que devaient comparaître les concurrents; parmi ceux-ci, il faut signaler la célèbre demoiselle Pigeaire, de Montpellier. M. Pigeaire avait accepté à l'avance toutes les conditions du programme Burdin; mais il demanda bientôt des modifications. Il prétendit que sa fille ne pouvait lire *avec les doigts* qu'avec le secours de la lumière; il refusa d'accepter les appareils au moyen desquels les commissaires voulaient assurer l'occlusion des yeux, déclarant que sa fille ne pouvait lire qu'avec un bandeau spécial, auquel elle était habituée; (c'était un bandeau de velours noir, large de deux à trois pouces environ, et dont les bords inférieurs devaient être exactement appliqués et collés sur les joues); enfin M. Pigeaire déclara que sa fille ne pourrait lire si l'on plaçait le livre en face d'elle et à la hauteur des yeux. C'était rendre impossible toute expérience sérieuse. La commission dut se refuser à accepter ces conditions, et elle rendit compte des motifs de son refus dans un court rapport, qui fut rédigé par M. Gérardin et lu par lui à l'Académie. Cela n'empêcha pas mademoiselle Pigeaire de faire grand bruit dans Paris avec l'aide du docteur Frapart. On donna des séances et l'on obtint des signatures destinées à produire de l'effet : c'était chose plus facile que de convaincre une commission de savants. M. Frapart, désireux avant tout

Digitized by Google

de faire du bruit, s'attaqua à M. Bouillaud et à M. Donné, les traitant fort cavalièrement, et finissant par des injures et des menaces, après avoir commencé par d'insidieuses flatteries. On n'imagine pas toutes les sottises que renferme cet absurde pamphlet, écrit par M. Frapart sous le titre de *Lettres sur le magnétisme et le somnambulisme*. Nous pouvons en donner pour échantillon cette singulière apostrophe, par laquelle il termine l'une de ses lettres :

« Médecine! pauvre science!
» Médecins! pauvres savants!
» Malades! pauvres victimes!

Mais voici le comble du ridicule : M. Frapart, se posant en victime de l'inquisition médicale, se compare fièrement à Galilée, et jette ce défi bouffon à l'Académie de médecine : « Je ne continuerai pas moins d'avancer sans me laisser effrayer par les clameurs des ignorants, ni les vociférations des savants ; et comme Galilée, — pardonnez-moi ce rapprochement, — qui du haut de son génie, disait aux inquisiteurs, en frappant la terre du pied : « Et pourtant » elle tourne! » Moi, du haut de ma bonne foi, j'oserai dire aux académies inquisitoriales, en mettant la main sur ma conscience : « Et pourtant j'ai vu lire à travers un bandeau ! » C'est sublime, en vérité, mais cela ne prouve pas grand'chose. Toutes les personnes qui ont signé les procès-verbaux de M. Frapart ont vu lire aussi à travers un bandeau : il s'agit, non de constater le fait, mais de l'expliquer. Cette vision a-t-elle lieu avec ou sans le secours des yeux? Telle est la question. Or, M. Frapart nous fait un aveu précieux, lorsqu'il dit dans une lettre à M. Bouillaud : « Je n'ai pas prétendu que je vous montrerais un fait de vision sans le secours des yeux, mais de vision à travers un bandeau appliqué sur les yeux. » Nous nous doutons bien, en effet, que les yeux étaient pour quelque chose dans la clairvoyance de mademoiselle Pigeaire. M. le docteur Gerdy en donna la démonstration et dévoila la fourberie des somnambules de M. Frapart, de mademoiselle Pigeaire, de Callyste, de mademoiselle Prudence. Beaucoup d'autres médecins répétèrent sur eux-mêmes l'expérience du bandeau et purent s'assurer qu'il était facile de lire avec un bandeau semblable à celui de mademoiselle Pigeaire. La raison publique devait être suffisamment éclairée. Cependant M. Burdin recula d'une année le terme du concours ouvert par lui devant l'Académie, afin de ne laisser place à aucune incertitude : un seul magnétiseur, le docteur Teste, osa affronter l'examen de la commission avec une somnambule qui devait lire des caractères imprimés renfermés dans une boîte de bois ou de carton. L'expérience échoua complétement et M. Double, chargé de faire le rapport, dit,

Digitized by Google

en terminant, qu'il lui semblait de la dignité de l'Académie de mettre un terme à toutes ces demandes d'expériences qui échouaient toujours, qu'elle devait suivre dans la question du magnétisme animal la même ligne de conduite que l'Académie des sciences dans les questions du mouvement perpétuel et de la quadrature du cercle, c'est-à-dire refuser de s'en occuper désormais. Mais un membre fit observer que le délai fixé pour le prix Burdin allait expirer dans quelques semaines, le 1er octobre 1840, et qu'il convenait d'attendre cette époque. Tout le monde se rangea à cet avis. Au reste, après M. Teste, personne ne se présenta pour disputer le prix proposé, et l'Académie n'eut plus à s'occuper de ces débats, où elle avait failli plus d'une fois compromettre sa dignité. Rejeté par les corps savants, le magnétisme n'en fit pas moins son chemin dans le monde, où il y aura toujours des dupes à tromper. Il y avait à exploiter la curiosité irritée par les débats académiques, le désir de savoir l'avenir qui a fait le succès des sorciers et des devins de tous les temps, et surtout l'espoir de trouver des remèdes pour des maladies désespérées. Aussi vit-on des somnambules, dirigées par leurs médecins, donner des consultations *non gratuites*, et jouir d'une réputation à laquelle aurait vainement aspiré le docteur qui les dirigeait. Quelques-unes, il est vrai, eurent affaire à des malades peu reconnaissants, et se virent honteusement traînées devant les tribunaux pour délit d'escroquerie. Mais n'est-il pas glorieux de souffrir pour l'amour de la science, pour le culte de la vérité? Un écrivain religieux, partisan du magnétisme, compare sérieusement les magnétiseurs bafoués par l'opinion publique aux nobles martyrs de la science, à Christophe Colomb annonçant un nouveau monde, à Copernic enseignant le vrai système de l'univers, à Harvey révélant la circulation du sang, à Galilée démontrant le mouvement de la terre dans sa prison, à Socrate buvant la ciguë pour avoir combattu de vaines superstitions. Voilà certes les magnétiseurs en bonne compagnie ! Mais en attendant que leurs noms figurent dans l'histoire à côté des noms de ces grands hommes, examinons froidement et sincèrement les faits sur lesquels ils fondent leurs convictions, et voyons s'il n'y a rien que de faux dans une doctrine qui a compté parmi ses partisans des hommes éminents tels que les Georget, les Rostan, les Ferrus, les Pariset, les Orfila et bien d'autres célébrités de l'art médical.

Dans cette question, comme dans toutes celles qui se rapportent aux sciences d'observation, il y a deux choses à examiner : les faits et l'interprétation des faits. Les plus incrédules acceptent les faits rapportés par les magnétiseurs, même ceux qui paraissent le moins vraisemblables. Bailly ne mettait pas en doute les phénomènes sin-

Digitized by Google

guliers qui s'étaient produits autour des baquets de Mesmer ou chez M. Deslon. M. Bouillaud, ni M. Dubois (d'Amiens), ne contestaient pas non plus la réalité des faits observés par M. Husson. Mais les faits admis et reconnus, il reste à les interpréter. C'est à quoi se refusait constamment M. Husson : les faits se constatent, disait-il ; ils ne se discutent pas. Cette prétention était insoutenable. Les faits peuvent et doivent être discutés en ce sens qu'il est légitime d'en rechercher la nature et le principe, de voir s'ils peuvent s'expliquer par des causes naturelles et connues, ou s'il est besoin de recourir à des causes nouvelles et en dehors du cours ordinaire de la nature.

Cela posé, le sommeil magnétique est-il un fait ? Peut-il être constaté directement par l'observation ? Non, M. Husson lui-même l'avoue dans la dernière conclusion de son rapport : « L'existence d'un caractère unique, propre à faire reconnaître, dans tous les cas, la réalité de l'état de somnambulisme, n'a pas été constatée. » Que faire alors ? Se confier absolument à la bonne foi du magnétisé ? Il le faut bien, si l'on ne veut pas lui faire injure ; mais c'est une question de pure politesse : la science n'a plus rien à y voir. Expérimenter sur soi-même ? c'est peut-être le meilleur moyen. C'est ce que firent les commissaires au temps de Mesmer : ils eurent chez M. Deslon une chambre particulière et un baquet ; ils furent magnétisés par ce médecin un grand nombre de fois ; mais ils déclarèrent n'avoir jamais éprouvé aucun effet. Quelques-uns des membres de la commission de 1837 se soumirent aussi à la magnétisation, mais inutilement. Au reste, ces effets ne se produisent pas constamment, ni sur toutes les personnes. Il faut des sujets délicats, nerveux, impressionnables, maladifs. Les femmes surtout sont prédisposées aux effets magnétiques. Les hommes à la constitution vigoureuse et robuste sont antipathiques à cet état. Il est donc très difficile, dans la plupart des cas, d'expérimenter sur soi-même, et il faut avoir recours à des preuves indirectes du sommeil magnétique.

Quelles preuves apportent les magnétiseurs ? On peut les ranger en deux groupes : ce sont d'une part les grands changements produits dans l'état physiologique du magnétisé, comme l'insensibilité complète ou partielle, la subtilité remarquable de certains sens, la transposition de la vision, de l'ouïe ; d'autre part, les facultés nouvelles qui se développent, comme l'intuition, la clairvoyance, la prévision. Si nous suivons une à une chacune de ces preuves, nous trouverons que tout ce qui se passe dans le somnambulisme artificiel se passe aussi dans le somnambulisme naturel, et peut s'expliquer par les mêmes causes. Les magnétiseurs suivent une marche tout opposée : ils rapportent à l'influence magnétique les phéno-

Digitized by Google

mènes curieux observés dans tous les temps chez les extatiques, les somnambules, les cataleptiques, et jusque chez le simple dormeur. Ils voient le magnétisme dans les songes, dans les oracles du paganisme, dans les prédictions des sorciers et dans les révélations des prophètes sacrés ; ils le voient encore dans l'histoire des possessions et de l'exorcisme, dans les miracles opérés sur le tombeau du diacre Pâris ; ils le voient enfin dans les récits de la Bible et de l'Evangile. M. Aubin Gauthier a donné, plus que tous les autres historiens du magnétisme, dans ce travers. Rien n'est plus propre à compromettre la cause du magnétisme ; car s'il est partout, il n'est nulle part. Si tous les effets, plus ou moins merveilleux, que nous rapportons à des causes naturelles et connues, sont identiques aux effets du magnétisme, que venez-vous nous parler d'un agent mystérieux, d'un fluide dont la volonté humaine peut disposer à son gré ? Pourquoi une nouvelle hypothèse destinée à expliquer des faits qui ne sont pas nouveaux ? Vous admirez l'insensibilité de votre somnambule ; je veux que cette insensibilité ne soit pas simulée, j'écarte ici toute supercherie, je prends les faits tels que les magnétiseurs eux-mêmes les rapportent ; mais cette insensibilité, je la trouve aussi dans l'extase cataleptique, je la trouve dans le somnambulisme naturel, je la trouve, enfin, dans quelques maladies, et jusque dans le simple sommeil quoique à un moindre degré. S'il est vrai que dans l'extase maladive, l'âme absorbée par une idée unique sur laquelle elle concentre toutes ses facultés, abandonne en quelque sorte le corps, qui reste plongé dans une entière insensibilité, pourquoi ce même état d'extase, provoqué artificiellement, ne produirait-il pas les mêmes effets? Les rapports de l'âme et du corps ne sont pas changés, les lois de l'union subsistent ; le magnétiseur ne les modifie pas, il les met à profit. L'art se fait esclave de la nature pour la vaincre, mais il commence par lui obéir. Qu'y a-t-il besoin de supposer un agent magnétique ou autre? Il suffit que le sujet ait un esprit crédule, une imagination exaltée, un tempérament prédisposé à de semblables effets. La volonté du magnétiseur ne joue ici qu'un rôle tout à fait secondaire : ce qu'aurait produit un événement inattendu, une vive émotion de joie ou de douleur, une préoccupation grave, une grande frayeur, il le produit par un geste en l'efficacité duquel le patient a foi, par un regard fixe et impérieux, par sa seule présence quelquefois. Y a-t-il là quelque chose qui puisse nous surprendre ? Ne savons-nous pas quelle influence l'homme exerce sur son semblable par la fascination du regard, et cette influence ne peut-elle pas, dans certaines circonstances données, hâter ou retarder l'explosion d'une crise nerveuse ? Les magnétiseurs attribuent à la puissance de l'agent magnétique l'empire

Digitized by Google

qu'ils exercent sur leurs somnambules; il faut prendre le contre-pied de cette opinion : c'est à l'empire qu'ils exercent sur leurs somnambules que sont dus les effets prétendus magnétiques. Bailly a parfaitement établi, dans son rapport, le pouvoir de l'imagination sur toutes les crises nerveuses : soyez maître de l'imagination du malade et vous produirez ces crises à volonté. Faut-il ajouter que, la plupart du temps, les magnétiseurs choisissaient pour sujets, dans les hôpitaux, des épileptiques, chez qui ces accidents devaient se présenter bien plus facilement? Remarquons, d'ailleurs, que la catalepsie est un cas pathologique excessivement rare, et que les médecins n'ont que peu d'occasions de l'observer. Par conséquent, si l'on écarte toutes les observations incertaines ou mal faites, toutes les supercheries dont les magnétiseurs eux-mêmes peuvent être les dupes, toutes celles qui résultent d'un accord tacite entre le somnambule et le magnétiseur, il reste bien peu de cas où ce phénomène morbide puisse être considéré comme réel. Quant à la subtilité remarquable que certains sens acquièrent dans l'état magnétique, il n'y a rien là de nouveau : on sait que certaines personnes nerveuses ont une extrême délicatesse des organes des sens, leur nature irritable les rend sensibles aux plus légères impressions; dans quelques maladies, l'ouïe acquiert une excessive finesse, et le malade peut entendre, sans qu'on s'en doute, tout ce qu'on dit de son état à voix basse ou même dans une chambre voisine; nous avons eu déjà l'occasion de remarquer que, chez le somnambule naturel, la subtilité du tact se développe à un degré vraiment extraordinaire. D'ailleurs, un sens devient d'autant plus délié que les autres restent dans l'inaction. Le magnétisé, endormi ou non, qui est, comme l'aveugle, privé du sens de la vue, se sert, comme lui, des autres sens avec une merveilleuse adresse : l'ouïe lui permet de saisir et de comprendre le moindre mouvement qui se fait près de lui; la moindre agitation de l'air fait une vive impression sur les organes du tact; il semblerait qu'il est doué du toucher à distance; l'odorat lui sert aussi à distinguer les objets, il acquiert presque le flair de certains animaux; le tact surtout s'exerce alors avec une admirable précision. Ces remarques nous font pressentir l'explication de certains miracles de seconde vue dont nous aurons à parler bientôt. Nous arrivons à la transposition des sens, et là, il faut l'avouer, toutes les lois physiologiques paraissent renversées. Examinons cependant : dans les névroses, le médecin voit apparaître souvent des phénomènes si bizarres, si étranges, si imprévus, qu'il ne faut se montrer sceptique qu'à bon escient. Dans l'état de concentration somnambulique, toute la sensibilité paraît s'être retirée au dedans, toute la vie semble ramassée, pour ainsi dire, dans cette partie du système nerveux qui

Digitized by Google

préside à la vie organique, dans les nerfs et les ganglions de ce qu'on appelait, non sans raison, dans l'ancienne médecine, le *grand sympathique*. C'est surtout vers l'un de ces ganglions, qui se nomme le *plexus solaire*, et qui répond à peu près au creux de l'estomac, que se concentre la sensibilité dans certains états maladifs. C'est là que Van Helmont plaçait son *archée;* c'est dans ce centre que viennent retentir, même dans l'état normal, toutes les émotions, tous les troubles de l'âme, les grandes joies et les grandes douleurs. Tout le monde sait que, dans les saisissements, on a comme un poids sur l'estomac et l'on se sent suffoqué. Dans la plupart des maladies mentales, dans les cas de mélancolie surtout, il y a un grand trouble dans les viscères abdominaux. C'est dans ce même foyer que vient se concentrer toute la sensibilité chez certains somnambules : ils croient entendre par l'épigastre comme certains démonomaniaques croient entendre des voix qui parlent dans leur estomac ou des démons qui s'y agitent. Nous avons cité, dans une précédente étude, l'exemple d'un monomaniaque qui sentait en lui une sorte de dualité. Il lui semblait que certaines pensées lui étaient inspirées par un être différent de lui-même ; « il pensait, disait-il dans son énergique et expressif langage, par l'estomac comme d'autres pensent par le cerveau. » Les pensées venaient ainsi retentir dans le centre épigastrique, par suite du trouble apporté par la maladie dans les fonctions du système nerveux. Nous trouvons une observation analogue dans *la Nosographie philosophique* de Pinel. « Je ne puis expliquer, lui disait une de ses malades, une partie des phénomènes mélancoliques que j'ai éprouvés, que de la manière suivante : c'est comme si, dans mon ventre, était placé un ressort auquel tinssent tous les filaments, toutes les fibres de ma poitrine, de mon dos, de mes reins, de mes jambes, et qu'une certaine secousse fît tout mouvoir à la fois..... Le principe de tous mes maux est dans mon ventre; il est tellement sensible que peine, douleur, plaisir, en un mot toutes les espèces d'affections morales ont là leur principe. Un simple regard désobligeant me blesse dans cette partie si sensiblement qu'elle en est ébranlée tout entière..... Je pense par le ventre, si je puis m'exprimer ainsi. » N'est-ce pas là l'origine de toutes les possessions, de la croyance à une inspiration intérieure, à un démon familier ? Ce phénomène, dont l'histoire de la médecine offre de nombreux exemples, et qui tient à la perversion de la sensibilité, à un état hallucinatoire, peut se rencontrer aussi dans le somnambulisme artificiel ; nous ne le nierons pas. Le somnambule peut s'imaginer qu'il entend et qu'il voit par l'épigastre. Cette illusion, résultat d'un état maladif et exceptionnel, s'explique donc par des causes naturelles, et le fluide magnétique n'a rien à voir là-dedans. Est-ce à dire pour

Digitized by Google

cela que le somnambule puisse entendre par l'épigastre aussi bien ou même mieux que par les oreilles? Qu'il puisse voir par l'occiput aussi bien et même mieux que par les yeux? Voilà ce qui reste à prouver par les faits. Mais dans les limites que nous venons de tracer, le phénomène, fastueusement appelé transposition des sens, n'a rien qui puisse nous obliger de recourir à une hypothèse nouvelle : les lois naturelles de l'organisme, considérées dans les modifications qu'apporte l'état pathologique, suffisent à expliquer l'origine de ce phénomène, sa nature et ses mystérieux effets.

Que dirons-nous de l'intuition, de la clairvoyance, de la prévision qui paraissent dues au développement surnaturel des facultés du somnambule? ce que nous avons dit de ces modifications physiologiques, qui, réduites à leurs justes proportions, n'ont rien de vraiment surprenant. Les somnambules peuvent, comme les malades dont il a été question déjà plusieurs fois, avoir une connaissance plus exacte des phénomènes physiologiques qui se passent en eux à cause de l'état de surexcitation où ils se trouvent; mais ils sont loin d'avoir une science profonde et certaine, et ils feraient assurément de fort mauvais anatomistes. Si quelques-uns d'entre eux répètent à propos des termes qu'ils ont entendu souvent prononcer ou qu'ils ont appris par cœur, il en est d'autres qui font de singulières bévues et qui vous placent l'estomac dans la poitrine. M. Husson n'avait pas été, sans doute, fort émerveillé de la science de la demoiselle Samson, qui, interrogée sur sa maladie pendant le sommeil magnétique, répondait que son estomac était rempli de petits boutons, les uns blancs les autres rouges; qu'il y avait à côté de son cœur une poche pleine de sang, et un fil très petit qui faisait battre son cœur. L'intuition des somnambules ne paraît pas beaucoup plus propre à trouver le remède du mal qu'à en décrire les effets; ils prescrivent, en général, des remèdes très simples et qu'ils connaissent parfaitement. Ainsi, la demoiselle Samson dit qu'il lui faut des loochs et beaucoup d'adoucissants, remèdes fort bénins, comme on voit. D'autres, dirigés habituellement par un médecin, sont un peu plus hardis et font des ordonnances plus savantes. Quelques-uns même poussent l'adresse jusqu'à emprunter aux anciens formulaires des prescriptions tombées en désuétude et dont les noms, plus ou moins bizarres, produisent un grand effet sur le public peu expert en pareille matière. Mais, en réalité, l'instinct des somnambules ne paraît pas aussi sûr que celui des animaux habiles à trouver les plantes qui conviennent à leur état. Ils n'ont pas toujours une inspiration aussi heureuse que ce cholérique dont nous avons rapporté l'histoire et qui avait prononcé si à propos le mot de pêche. C'est contre eux que nous pouvons justement retourner le mot du docteur Frapart :

Digitized by Google

Pauvre médecine ! pauvres médecins ! pauvres malades ! La clairvoyance est, comme l'intuition, soumise à bien des vicissitudes, à bien des erreurs. Combien y a-t-il de somnambules qui prétendent tout voir et qui ne voient rien ! M. Pigeaire écrivait de Montpellier à l'Académie de médecine de Paris que sa fille lisait l'écriture à travers une tabatière : arrivée à Paris, elle ne voulut pas se soumettre à cette épreuve. Nous avons raconté comment la somnambule de M. Teste échoua complétement dans la même expérience. Il est question, dans le rapport de M. Husson, d'un M. Petit, qui était magnétisé par M. Dupotet, et dont la clairvoyance était remarquable. Seulement, M. Husson avoue que toutes les fois que l'on a interposé un corps, une feuille de papier, un carton entre les yeux et l'objet à désigner, M. Petit n'a rien pu distinguer. Je me rappelle que je fus témoin, à Paris, d'une séance de magnétisme où bien des mystères me furent dévoilés. J'étais chez un des plus célèbres magnétiseurs du temps, homme de haute stature, à l'œil fier et noir, au regard imposant, au geste impérieux, à la parole facile et brillante. Dans mon ardent désir de voir une expérience décisive et de fixer ma conviction, j'avais emporté mon portefeuille vide, et j'avais placé dans une des poches fermées de ce portefeuille une seule feuille de papier sur laquelle j'avais écrit le mot *âme*. Je présente le portefeuille au somnambule : il le tourne, le retourne dans tous les sens et ne peut rien lire ; en vain le magnétiseur dirigeait sur le sujet rebelle un courant incessamment renouvelé, l'inspiration ne venait pas au secours du sens en défaut. Enfin, le somnambule, fatigué de ses efforts inutiles et découragé tout-à-fait, laisse le portefeuille pour un autre objet qu'on lui présente. Le magnétiseur s'en empare et m'entraînant dans l'enfoncement d'une fenêtre, il me dit qu'il faut qu'il sache ce que contient l'écrit, et qu'alors le somnambule pourra lire plus facilement. Craignant quelque supercherie, je résiste ; d'autres personnes me pressent d'accéder à son désir, il s'engage d'ailleurs à ne pas s'approcher du somnambule et à rester même dans la pièce voisine, si je l'exige. Je cède, vaincu par ses importunités et par celles des croyants qui m'entourent : *Allons, mon enfant*, s'écrie le magnétiseur ; *âme*, répond immédiatement le somnambule. La première lettre de chacun des trois mots prononcés avait révélé au clairvoyant somnambule ce que ses yeux ne pouvaient voir. Le portefeuille ouvert, et la vérification faite, tout le monde d'applaudir ; pour moi, je souris d'un air désappointé. Je n'en voulais pas au magnétiseur, il faisait son métier ; j'avais payé pour avoir une leçon de magnétisme et la leçon était bonne ; mais j'avais du dépit de ne pouvoir faire comprendre à une trentaine de dupes qui m'entouraient que nous avions été mystifiés. Passons aux

Digitized by Google

prévisions : un épileptique, nommé Cazot, magnétisé par M. Foissac, est présenté devant M. Husson et les autres commissaires pour subir diverses épreuves. Il étonne par l'exactitude de ses prévisions. Magnétisé le 22 avril, il annonce qu'il aura un accès le 25 juin, à six heures trois minutes. Trois semaines après l'accès du 25, ajoute-t-il, je deviendrai fou, ma folie durera trois jours; je battrai tout le monde; il faudra me saigner des deux pieds, et je serai guéri pour le mois d'août. Une fois guéri, la maladie ne me reprendra plus, quelles que soient les circonstances qui arrivent. Le malheureux ne savait pas les circonstances fatales qui devaient arriver. Deux jours après sa prédiction, il veut arrêter un cheval fougueux, il est renversé, meurtri et va mourir à l'hôpital. Ce cheval n'était autre que celui de son magnétiseur, M. Foissac, qui voulut encore le mettre en somnambulisme, mais M. Marjolin l'engagea à se tenir tranquille et à respecter du moins l'agonie du malheureux Cazot. Voilà, certes, une prévision bien tristement contredite! On pourrait citer bien des faits de ce genre, et, bien que les magnétiseurs prétendent que les faits négatifs ne prouvent rien, nous pensons qu'ils ont leur valeur. Une rencontre heureuse ne saurait prévaloir contre des échecs multipliés; si la faculté de voir l'avenir existe dans le somnambule, il faut qu'on puisse le reconnaître à des signes certains et constants. Sinon, elle n'aura pas plus d'importance que le rêve du dormeur ou du fou que l'événement vient justifier parfois, mais auquel une coïncidence toute fortuite ne peut donner une véritable autorité. Nous l'avons déjà dit, dans certains états physiologiques, nos facultés intellectuelles peuvent acquérir une subtilité, une finesse, une perspicacité qui nous étonne, parce que nous ne nous y attendions pas, mais qui ne dépasse pas leur véritable portée. Les faits que l'on attribue au somnambulisme artificiel, dépouillés de tout l'appareil mensonger dont les revêtent l'imagination d'une foule crédule et l'adresse des magnétiseurs, s'expliquent par des lois naturelles, et c'est notre ignorance qui en fait tout le merveilleux. Est-ce à dire, pour cela, que tout soit mensonge dans ce qu'on est convenu d'appeler le magnétisme? Non, sans doute. On peut rejeter l'existence du fluide magnétique ou de tout autre agent physique du même genre, et admettre la réalité d'un état produit artificiellement, plus ou moins voisin du sommeil, et dans lequel se produisent certaines crises nerveuses signalées par des mouvements insolites, par l'engourdissement de certains sens, par la subtilité de quelques autres, par la suspension de plusieurs facultés intellectuelles, par le développement extraordinaire des autres. Comme on imite le délire du dormeur ou du fou par celui de l'ivresse, on peut aussi reproduire artificiellement la plupart des phénomènes du somnambulisme,

Digitized by Google

de la catalepsie, de l'extase naturelle, et en général de toutes les névroses. Quand le système nerveux a été une fois troublé par une cause morbide, ce trouble peut se reproduire avec la plus grande facilité. L'organisation du malade, la foi qu'il a en la puissance du magnétiseur, certains attouchements, suffisent pour que les mêmes accidents se répètent. Aussi, les effets prétendus magnétiques se produisent seulement chez les personnes au tempérament débile, maladif, à la constitution essentiellement nerveuse, à l'esprit faible, à l'imagination ardente. Quelquefois elles résistent encore : il faut alors au magnétiseur une longue préparation et de nombreuses tentatives avant qu'il arrive à son but; quand il aura, par ses manœuvres répétées, surexcité l'organisation du patient, irrité sa nature nerveuse et impressionnable, brisé ses forces, fatigué et vaincu sa volonté rebelle, la crise se produira, et alors il pourra se vanter de sa victoire. Quelle victoire! et quels tristes effets peuvent en résulter! Nous avons fait voir combien sont vains les effets miraculeux que l'on suppose aux pratiques du magnétisme, il nous reste à montrer combien sont funestes ses effets réels, au triple point de vue de la santé, de la morale et de la religion.

Le médecin philosophe sait qu'il peut exercer une heureuse influence sur l'état du malade, donner de l'empire à ses prescriptions, rendre ses remèdes plus efficaces, en agissant sur l'imagination de celui qu'il traite. Telle est l'influence du moral sur le physique que la confiance du malade contribue à son rétablissement, et le praticien habile ne doit pas négliger ce puissant moyen d'action. Si c'est là faire du magnétisme, je le déclare fort utile, mais ce n'est pas chose nouvelle dans l'histoire de la médecine. Franchir ces limites, étendre cette action jusqu'à produire des crises nerveuses que l'on n'est pas toujours maître de diriger, c'est, pour un avantage fort incertain, exposer le malade aux plus graves dangers. L'influence magnétique n'offre pas moins de dangers pour les personnes qui ne sont pas malades : un partisan du magnétisme, M. Rostan, avoue qu'il expose à la céphalalgie, à des paralysies passagères, à des spasmes, à des névralgies douloureuses, à une fatigue excessive, à une maigreur extrême, à la suffocation, à la mélancolie, aux aliénations mentales, quelquefois même à la mort. Ainsi, comme l'a dit le docteur Lafont-Gouzi, professeur à l'Ecole de médecine de Toulouse, « le magnétisme provoque précisément chez les personnes saines les maladies qu'il ne sait pas guérir chez ceux qui en sont naturellement attaqués. » Voilà une étrange recommandation pour le magnétisme, au point de vue de l'art de guérir.

Nous ne ferons qu'indiquer les dangers du magnétisme au point de vue de la morale, à cause de ce qu'il y a de délicat dans ce sujet.

Digitized by Google

Nous rappellerons seulement qu'au rapport officiel de Bailly se trouvait joint un rapport secret, qui signalait au roi les dangers des pratiques mesmériennes, en ce qui concerne les bonnes mœurs. Or, nous ne sachons pas que les pratiques des magnétiseurs modernes offrent moins d'inconvénients sous ce rapport que celles de Mesmer. L'honnêteté des Deslon, des Deleuze n'a rien à voir ici : il faut juger de la doctrine par elle-même et non par ceux qui la mettent en pratique. C'est en vain que Deleuze veut faire du magnétisme un auxiliaire de la morale comme de la médecine : c'est un noble dessein; mais, en vérité, est-il arrivé à son but? Quand il nous dit qu'il faut « une volonté active vers le bien » pour magnétiser, et que le somnambule n'est soumis au magnétiseur qu'autant que celui-ci reste dans les limites de l'honnêteté et de la vertu, il émet une doctrine tout à fait hypothétique, et à laquelle je crains bien que les faits ne viennent donner souvent un démenti. Mais couvrons d'un voile ces honteuses faiblesses, ou plutôt supposons, avec Deleuze, que l'influence magnétique repousse nécessairement toute idée mauvaise, toute basse passion : est-ce donc un résultat moral que de plonger l'âme dans un état où elle est en quelque sorte ravie à elle-même, où elle perd la conscience de ce qu'elle est, où elle abdique sa raison et sa liberté pour se soumettre aveuglément à une puissance étrangère? Si c'est un jeu, quelle légèreté! une spéculation, quelle infamie! Si c'est une pensée honnête qui vous guide, le désir de faire le bien, de soulager votre semblable, quelle imprudence et quel égarement! Quoi! vous ne craignez pas de porter atteinte à la dignité morale de votre semblable en le réduisant, en quelque sorte, à l'état de la brute! en le jetant dans un délire semblable à celui de l'ivresse ou de la folie! en lui ôtant la direction de ses facultés! Et ne serait-ce pas un crime, lors même qu'il achèterait à ce prix des facultés surnaturelles et la connaissance de l'avenir?

Nous touchons ici au plus grave de tous les dangers que présente le magnétisme. Il flatte dans l'homme, avec cette intempérante curiosité de l'avenir, la passion maladive de vouloir s'élever au-dessus de sa condition, de chercher à atteindre quelqu'une des perfections divines, de se faire Dieu lui-même en quelque sorte. Avec le magnétisme, nous voyons infailliblement renaître les folies des démonomaniaques, les pratiques de la sorcellerie et de la magie, et tout ce cortége de croyances superstitieuses qui altèrent et affaiblissent l'esprit religieux, loin de le nourrir et de le fortifier. Quelques esprits sincères croient servir la religion en soutenant toute doctrine qui admet le surnaturel : c'est à nos yeux une grave erreur. Il n'y a pas de pire ennemie de la religion que la superstition. Tôt ou tard, la

Digitized by Google

superstition s'écroule, et la religion qui s'est appuyée sur elle est ébranlée dans ses fondements. C'est ce que n'a pas compris l'abbé Laubert, qui s'est attaché à démontrer, dans un volume de sept cents pages, que l'avenir du catholicisme est attaché au succès du magnétisme. Il y maltraite fort les prêtres hostiles au magnétisme : l'abbé Frère et l'abbé Debreyde surtout ne sont pas épargnés ; il y parle très peu respectueusement des théologiens et même des évêques qui l'ont condamné, et il soutient que la cour de Rome a toujours été favorable au magnétisme, sous prétexte qu'elle ne l'a pas proscrit absolument, mais seulement dans la forme où il était exposé. On sait que la cour de Rome n'émet pas de décision sur les questions de pure science, au sujet desquelles les opinions sont libres ; elle ne prononce que sur les questions qui intéressent le dogme ou la morale, afin de préserver les fidèles de tout égarement dans la conduite de la vie. Mais si les abus condamnés par le Saint-Siége sont attachés à l'usage du magnétisme, le magnétisme n'est-il pas condamné par cela même? Que reste-t-il, en effet, du magnétisme, si vous en retranchez tous les abus que nous avons signalés, toutes les erreurs qu'il suppose, tous les dangers qui y sont attachés? Science hypothétique et vaine, il n'a de réels que les mauvais résultats qu'il engendre : supprimez-les et vous supprimez du même coup cette science elle-même. Son succès est attaché aux idées superstitieuses qu'il flatte et qu'il nourrit : dès qu'il aura perdu le prestige du merveilleux, il n'aura plus de prise sur les esprits et tombera sous l'arme si puissante du ridicule. Aussi nous ne pouvons qu'applaudir à la juste sévérité avec laquelle la chancellerie romaine, dans une lettre encyclique publiée tout récemment, a condamné les dangereux abus du magnétisme. Cette lettre rappelle d'abord les arrêts déjà rendus par le Saint-Siége sur cette matière; puis elle trace un éloquent tableau du nouveau genre de superstitions qui a surgi du magnétisme : « Des hommes, voués à la recherche de ce qui peut satisfaire la curiosité, au grand détriment du salut des âmes et même au préjudice de la société civile, se vantent d'avoir trouvé un moyen de prédire et de deviner. De là, ces femmes au tempérament débile, qui, livrées par des gestes que n'accompagne pas toujours la pudeur, aux prestiges du *somnambulisme* et de ce que l'on appelle la *claire intuition*, prétendent voir toutes sortes de choses invisibles, et s'arrogent, dans leur audace téméraire, la faculté de parler sur la religion, d'évoquer les âmes des morts, de recevoir des réponses, de découvrir des choses inconnues ou éloignées, et de pratiquer d'autres superstitions de ce genre pour se faire à elles-mêmes ou à leurs maîtres des gains considérables par leur don de divination. Quels que soient l'art ou l'illusion qui entrent dans tous ces

Digitized by Google

actes, comme on y emploie des moyens physiques pour obtenir des effets qui ne sont point naturels, il y a fourberie tout à fait condamnable, hérétique, et scandale contre la pureté des mœurs. » Enfin, la lettre se termine par un appel à la vigilance et au zèle de tous les évêques pour réprimer efficacement un mal également funeste à la société civile et à la religion. Ce sera, nous l'espérons, le coup de grâce du magnétisme. Quand le charlatanisme n'a d'autres conséquences que de porter atteinte à la bourse de gens trop crédules, il n'y a pas lieu de tant s'inquiéter, et les tribunaux de police correctionnelle suffisent pour remédier au mal ; mais quand il porte atteinte à la santé du corps et surtout à la santé de l'âme, quand il menace la pureté des mœurs, l'intégrité de la religion, il importe de couper le mal dans sa racine et de proscrire un art à la fois chimérique et dangereux pour la société.

ADRIEN DELONDRE.

Digitized by Google

LE

ROMAN MÉTAPHYSIQUE

ET RELIGIEUX

EN ALLEMAGNE

Eritis sicut Deus. Ein anonymer Roman. Zweite Auflage. Hamburg, Agentur des Rauhen Hauses. — *Eritis sicut Deus.* Roman anonyme. Deuxième édition.— Paris, Frédéric Klincksieck.

Parmi les hommes qui pensent, il en est peu qui, en des heures sombres, ne se soient quelquefois demandé ce que deviendrait le monde, si la foi en Dieu pouvait en disparaître. Ce n'est pas la négation pure et simple de la Divinité qui est à craindre. L'étude exclusive de certaines sciences, le raisonnement, les déceptions de cette vie terrestre, la haine du crime heureux, ont produit dans tous les temps des athées qui l'étaient par toute autre cause que par la connaissance positive de la non existence d'un Dieu créateur et conservateur de l'univers. Leur doctrine, soit qu'elle s'offrît sèche et nue, soit qu'elle éclatât en éloquentes révoltes de l'esprit, tenait à des causes trop accidentelles pour séduire l'universalité des intelligences. Ce qui serait bien plus terrible, ce serait de voir l'Europe chrétienne envahie peu à peu par une conception de la force créatrice, équivalente à l'athéisme, séduite par des apparences de divinité, enivrée de généreux sophismes sur l'unité absolue de l'univers,

Digitized by Google

sur la révélation continue de l'idée religieuse par le continuel progrès de l'esprit humain qui serait désormais reconnu pleinement identique à l'esprit divin, et, au moment où sa foi semblerait le plus enthousiaste, dépouillée à son insu du Dieu de ses dix-huit siècles qu'elle croirait toujours posséder. Quel état que celui d'un peuple qui se serait endormi confiant dans un rêve de religion vaine et que la secousse imprévue des événements réveillerait tout à coup athée! Le panthéisme a lentement pénétré, et pénètre chaque jour encore un grand nombre d'esprits d'élite et d'âmes honnêtes. Il coule à pleins bords dans les plus belles pages de la poésie moderne. Lorsqu'un de ces grands écrivains, ivres de leur propre éloquence, comme notre siècle en a produit quelques-uns, monte sur le trépied pour nous dévoiler les mystères de la foi nouvelle, on dirait que la vie se révèle pour la première fois à nous, telle qu'elle est, simple et indivisible dans la multiplicité de ses phénomènes, et que toutes les puissances de la nature, fondant sur nous, s'emparent de notre être pour l'emporter dans une extase sublime et le bercer mollement dans la contemplation de l'Univers et de son unique secret. Il ne faut pas sans doute y regarder de trop près. La poésie du panthéisme, — et la poésie est encore ce qu'il y a de plus philosophique en lui, — ressemble à ces vapeurs à demi transparentes qu'on voit s'élever à la campagne par une belle nuit d'été, sur la lisière des bois. Les rayons de la lune se jouent au milieu des atômes flottants et leur prêtent en un instant des milliers de formes; les chênes projettent leurs ombres à droite et à gauche, et derrière s'agite et frémit un océan de feuillage obscur, indécis, immense. Tant que l'on reste loin, le silence pénétrant de la nuit, les parfums de la terre qui montent au cerveau, le sentiment de la solitude mettent l'âme en harmonie avec ce spectacle; l'imagination, doucement excitée, achève l'ébauche de la nature et se crée jusqu'à des terreurs délicieuses dont elle jouit; les arbres deviennent des fantômes gémissants qui nous tendent leurs bras comme pour nous invoquer et nous étreindre; il semble que, par une force inexplicable, tantôt ils s'enfoncent dans la forêt et tantôt veulent en sortir. On distingue à demi dans la vapeur qui monte la robe traînante des nymphes, et, dans une échappée de lumière, le sourire des fées. Plus se prolonge cette vague vision, plus elle devient riche et éblouissante; l'œil ne se borne plus à voir, il transforme, il évoque, il anéantit, il sent, il pense. Si l'on approche, tout se dissipe; fées, nymphes, fantômes se fondent en une petite pluie fine qui tombe sur un étang d'eau trouble, couronné de bruyères.

Deux causes cependant expliquent les séductions du panthéisme et les rendent de nos jours particulièrement périlleuses. Ses prin-

Digitized by Google

cipes ont beau être destructeurs de toute foi et ne donner, quand on les presse, que le néant, son langage est celui d'une religion enthousiaste ; il respire la passion du divin ; on doute si la piété la plus ardente et la plus solide s'exprimerait avec plus d'onction persuasive. Lorsque Marguerite demande à Faust s'il croit en Dieu ; « si j'y crois ! » réplique le docteur ; et alors s'échappe de ses lèvres, en paroles brûlantes et mélodieuses, cette profession de foi, éternellement sublime, éternellement vide, sous laquelle l'âme de la pauvre fille est prête à se fondre de volupté. « Ah ! s'écrie-t-elle, que tout cela est beau ! Notre prêtre dit à peu près les mêmes choses ; mais il les dit un peu autrement. » Cet *un peu autrement* ne semble rien et il est tout. Car combien de cœurs, trop prompts et trop emportés dans l'amour divin, contents pourvu qu'on leur donne quelque chose à aimer, ne veulent pas s'imposer la fatigue de discerner une si petite nuance ! Joignez à cela que le panthéisme s'est fait parti politique et qu'il s'est offert avec assurance aux esprits impatients de progrès comme la seule force capable de pousser l'humanité en avant. Je plains ceux, quels qu'ils soient, qui donnent cette base à leur édifice. Sur ce fleuve mouvant et sans fond d'idées indistinctes, on ne bâtit point de monument, on poursuit des fantômes à la dérive. Ça été une mode, je le sais, de confondre les termes de démocratie et de panthéisme ; mode chez les tribuns, mode chez leurs adversaires ; nous avons entendu là-dessus Donoso-Cortès donner la réplique à Struve, et les échos royalistes des Pyrénées répéter les hymnes populaires de la Forêt-Noire. Tandis que, d'une part, on s'ingéniait à démontrer qu'il fallait revenir à l'ancien régime pour ne point tomber dans l'athéisme pur, on rejetait, de l'autre, le dogme d'un Dieu personnel et celui d'une âme immortelle comme suspects d'aristocratie. J'ai beau chercher cependant, je n'imagine aucun degré de culture possible, ni aucun état de civilisation régulier, où la foi en Dieu puisse nuire aux intérêts et aux droits du plus grand nombre, où la négation de Dieu puisse servir autre chose que des emportements d'un jour. La divinisation des forces de la nature, qui n'est qu'une façon de panthéisme moins raffiné, produit dans l'extrême Orient l'effet de l'opium ; elle endort, elle énerve, elle rive les peuples éblouis et stupides au régime des castes. Par quel miracle formerait-elle en Occident des nations dignes d'être libres ? Par quelle transformation, sanctionnant dans l'Inde l'asservissement des parias, deviendrait-elle en Europe le palladium de l'égalité ?

Trop de sophismes obscurcissent encore sur ce point le bon sens public. Le panthéisme, toutefois, n'est point la seule maladie intellectuelle qui menace la société européenne. Il n'est pas le seul dan-

Digitized by Google

ger que les croyances chrétiennes aient à courir ; il y en a, pour elles, un autre non moins grave dans l'intolérance religieuse que nous avons vue partout renaître en Europe depuis la crise de février. Le panthéisme et l'intolérance ne se sont pas assurément donné le mot pour s'entr'aider et se faire valoir. Mais ils ne se nuisent point, et, s'ils élevaient l'un contre l'autre des plaintes trop vives, ils auraient tort. C'est parce qu'on s'effraie de voir Dieu chanceler dans les âmes que les voix impérieuses, qui protestent contre la liberté de conscience et réclament la soumission forcée de tous à l'autorité exclusive de telle ou telle Eglise, ont repris, depuis quelques années, une autorité qu'elles avaient perdue. C'est parce que les idées religieuses sont si étrangement exploitées par des passions violentes et des intérêts de secte, c'est parce qu'elles affichent la prétention de tout asservir, même les gouvernements et les lois, parce qu'elles poursuivent, non-seulement ce qui leur est hostile ou ce qui affecte à leur égard l'indifférence, mais encore tout ce qui est autre chose qu'elles-mêmes, c'est pour cela que le nombre s'accroît sans cesse de ceux qui demandent au panthéisme plus libre, plus généreux dans ses paroles, plus large dans ses maximes, la satisfaction des besoins spirituels, inhérents à la nature de l'homme. Cette disposition des esprits, déjà très sensible en France, paraît surtout fortement accusée en Allemagne. Là, chaque rêve, l'imagination aidant, se présente avec la consistance de la réalité. Là, on croit tout ce qu'on dit avec une ardeur et une sincérité qui le rendent contagieux; on se fait vénérer des autres parce qu'on se vénère soi-même; il n'y a pas jusqu'au matérialisme brutal, occupé en ce moment même à souffler sur les nuages d'Hégel, qui ne se produise au grand jour décoré du nom respectable de science, déclinant ses titres et qualités, comme un jeune séminariste, d'un air de candeur et de componction. On donne ainsi gravement et saintement dans des maximes grossières; on se passionne en sens opposés; on élève doctrine contre doctrine; il est naturel que là, plus facilement qu'ailleurs, la crainte du panthéisme mène à l'intolérance, tandis que l'horreur pour l'intolérance rejette dans le panthéisme.

I

C'est au milieu de ces vacillations d'esprit dont les théoriciens politiques et les classes lettrées donnent surtout le spectacle, c'est dans cette mêlée confuse d'idées et de sectes, qu'est venu récemment tomber un livre bizarre, informe, grossier, trivial, impossible,

Digitized by Google

sans art et quelquefois sans style, plein d'éclairs sinistres, tour à tour la plus ennuyeuse des rhapsodies et la plus saisissante des analyses morales, qui a été lu, commenté et réimprimé au milieu des bravos et des sifflets. L'auteur a voulu garder l'anonyme. Ce n'est point par modestie. Moïse, en brisant les tables de la loi à la descente du Sinaï, était moins terrible et moins impérieux que l'auteur d'*Eritis sicut Deus*, foudroyant dans la préface de sa seconde édition les idolâtres qui l'ont critiqué. Mais l'anonyme produit l'effet du lointain; il augmente le respect. En face d'un livre non signé, on n'a plus devant soi un misérable écrivain, sujet aux erreurs de l'humanité, qui se hausse sur un piédestal et y trébuche. On écoute des voix vibrantes qui pénètrent et font tressaillir sans que l'on sache d'où elles partent; on regarde la main sans corps tracer des caractères de feu sur les murs de Balthazar; on reste désarmé et incertain devant un ennemi vague, dont l'imagination s'exagère la force; le livre devient légion. Ce stratagème de l'anonyme était indispensable pour prêter quelque autorité à un livre qui a des prétentions d'apocalypse. La dernière scène du roman, puissamment inspirée de la Bible, mais inspirée à faux, est une vision, un songe, une révélation, une prophétie, une extase, tout ce que l'on voudra, qui, selon les règles de l'art profane, n'a pas le sens commun. Le héros se voit transporté dans les sphères célestes, ou les sphères célestes s'abaissent jusqu'à lui; cela n'est pas bien clair. Toujours est-il que le voile qui dérobe l'autre monde aux humains est plus qu'à demi déchiré, et l'auteur entre lui-même en rapport direct avec le Juge suprême et le Roi des Rois. L'effet d'une telle scène est risqué, je ne dis pas seulement pour les incrédules, mais encore pour ceux mêmes qui, en approuvant le dessein de l'auteur, n'ont pourtant pas une foi robuste dans l'espèce de mission surnaturelle qu'il s'attribue. Jugez si l'on savait son nom, le numéro de sa rue, ses habitudes journalières, comment il s'habille et dans quelle toilette il a pu paraître devant le Très-Haut. On croit savoir cependant que cet auteur est une femme. C'est, en ce cas, une femme qui a fait sa théologie, suivi patiemment des cours de métaphysique dans quelque université saxonne, et coudoyé —(en tout bien, tout honneur), — un trop grand nombre d'étudiants qui n'étaient pas tous les mieux élevés du monde. Son livre se meut entre trois extrêmes : Goëthe, l'Eglise et la tabagie. A de certaines tirades sur l'amour écrites en beau style noble, suffisamment embellies de comparaisons affectées et de mouvements déclamatoires, on reconnaît une pensionnaire. A de certaines plaisanteries, plus que masculines, on croirait reconnaître un officier de pandours, s'essayant à prêcher morale, si l'on ne savait d'ailleurs combien ce sont les âmes habituées aux sen-

Digitized by Google

timents purs qui restent le moins maîtresses de leur langage et dépassent le plus facilement les strictes limites de la bienséance, quand elles veulent exprimer et flétrir des mœurs grossières.

Quel a été le but de l'auteur? Les critiques d'Allemagne se sont creusé la cervelle, en conscience, pour pénétrer la pensée du livre et deviner ce qu'*Eritis sicut Deus* veut dire; de quoi l'anonyme s'applaudit fièrement. Chacun met sa fierté où il peut. Il me semble, toutefois, que nos confrères d'outre-Rhin, laborieux chercheurs, qui n'ont pas assez de toute l'antiquité et de tout le moyen-âge à commenter, se posent un peu des énigmes à tort et à travers pour se donner le plaisir de les résoudre. Malgré les airs de profondeur dont s'enveloppe l'écrivain anonyme, tout ce qu'il y a de raisonnable dans son œuvre est transparent; le reste ne vaut peut-être pas la peine qu'on le débrouille. Son but principal n'a certes pas été de peindre la vie étrange, mêlée d'esthétique raffinée et de bière, qu'on mène dans les universités allemandes, quoiqu'on pût extraire là-dessus de son livre un mortel volume de fastidieux détails. Il n'a point voulu davantage, comme l'en ont accusé des philosophes trop prompts à se reconnaître, livrer à l'indignation et à la risée publique, la caricature plus ou moins réussie de personnes réelles. Sans être très familier avec le personnel des docteurs et doctoresses d'Allemagne, on peut affirmer que quelques-uns des acteurs principaux d'*Eritis sicut Deus* n'ont jamais vécu nulle part. Ils ont trop de qualités ou trop de défauts. Ce sont des êtres abstraits, des systèmes incarnés, des syllogismes qui marchent. Ils figurent, celui-ci les prémisses, celui-là les conséquences; leur vie n'est pas cette suite d'événements imprévus qui se succèdent et se poussent au hasard de la destinée ou à la volonté de Dieu, sans que ceux qui les subissent en aperçoivent clairement le lien ni la raison; elle forme une chaîne prolongée à perte de vue, sinon toujours très fortement serrée, de maximes et de conclusions. Leur type commun, celui du moins qui nous montre le mieux dans quel moule l'esprit dont ils procèdent les a jetés pour les façonner, c'est celui qu'on appelle *Substance;* création originale qui atteint par moments aux dernières limites de l'improbable. *Substance* exprime la tragi-comédie du dogme hégélien. Son malheur est d'avoir voulu étudier la philosophie. Que ne restait-il bourgeois et Philistin? Que ne jouissait-il de la vie sans chercher à se l'expliquer? Ou, s'il voulait devenir docteur, que ne le devenait-il résolument de fait comme de nom? Mais il flotte dans les limbes de la métaphysique, suspendu et disputé entre la superstition et la science, entre le monde des phénomènes sensibles et celui de l'idée absolue. Sa pauvre tête, qu'on lui a persuadé contenir l'intelligence divine, accablée d'un si prodigieux fardeau,

Digitized by Google

élargie jusqu'à éclater, n'est plus qu'un chaos sans bornes, où recommence chaque jour, avec un cliquetis de croyances et d'explications également obscures, la bataille sans relâche des écoles et des sectes, dont pas une ne consent à faire trève et à s'abdiquer dans la connaissance désormais positive de l'Univers-Dieu. Réduit à être le spectateur passif et le théâtre de cette mêlée, il n'a proprement ni idées, ni sentiments, ni passion, ni volonté; il n'est point sûr de savoir quelque chose ni de ne rien savoir du tout; il vit étourdi et abasourdi dans le perpétuel devenir, voyant tout passer, se voyant passer lui-même, incapable de se saisir et de se retenir à aucun moment de son existence fluide, incapable d'avancer, d'aller à droite ou à gauche, d'agir en un mot, crainte de la conséquence infinie des actions qu'aucune force au monde, pas même cette autre substance vaporeuse, désignée du nom de Dieu, n'a le pouvoir d'arrêter, et qui est, suivant les maîtres de la doctrine, la seule immortalité de l'individu, la seule justice qui le frappe et le récompense. C'est en vain qu'il suffirait d'un mot de *Substance* pour épargner à ses amis les plus chers d'épouvantables malheurs; une parole est un acte, et *Substance* se tait. Si la philosophie avait fait de lui un idiot sans cœur, du moins serait-ce un idiot vraisemblable. Mais *Substance* a, au contraire, le sens très sûr et l'esprit vif; il débite des allégories d'une sagesse transperçante; il est bon, pleinement dévoué, — d'un dévouement intérieur et idéal, il est vrai, — à ceux qui l'entourent, et avec tout cela, il se conduit comme un égoïste obtus! N'est-ce pas là un être de raison, un symbole et non un homme, un pur conflit d'idées, un état d'esprit, considéré en soi et hors de la commune vie, qui, nécessairement, le modifierait, autour duquel enfin l'auteur, appliquant à l'ordre intellectuel un procédé qui n'est possible dans l'ordre des choses physiques que par exception, a fait le vide absolu! Evidemment, avec de tels personnages, *Eritis sicut Deus* n'est point dirigé contre un individu ni une collection d'individus, mais contre une philosophie, personnifiée en des êtres, plutôt construits selon la logique d'un système que selon la nature. Les combats et les douleurs d'une âme qui perd son Dieu, voilà le véritable sujet d'*Eritis sicut Deus.* Un duel à mort contre le panthéisme, voilà son but. L'intérêt supérieur du livre réside uniquement dans l'espèce de lutte morale qui s'établit et se poursuit peu à peu entre le professeur Robert Schærtel, l'un des plus déterminés champions de la doctrine nouvelle, et sa femme Elisabeth, qui l'aime d'abord avec passion, mais qui déteste ses erreurs, qui se cramponne avec une ardeur fébrile au christianisme, prêt à lui échapper, fait des efforts surhumains pour rester fidèle tout ensemble à son mari et à son Dieu, et, vaincue par des sophismes répétés, par le doute, par

Digitized by Google

les tentations de la vie, par d'horribles catastrophes, perd son amour pour l'un, en même temps que sa foi en l'autre.

Il n'y a guère de genre en littérature qui se prête mieux à l'expression des besoins d'une société que le roman. Il n'y en a point qui offre à l'observateur un cadre plus commode, plus flexible et plus libre. Le roman a cela de bon que, nouveau-venu dans l'histoire des lettres, survivant seul à la ruine imminente des anciennes formes littéraires, il s'impose tel qu'il est, et fait la loi à la critique au lieu de la recevoir. On ne peut alléguer contre lui ni la tradition, ni les exemples, ni des règles convenues, ni Aristote. Le monde lui appartient; il l'exploite comme il l'entend. Mais quelques libertés qu'on soit d'ailleurs disposé à accorder au roman, surtout quand il est œuvre de circonstance et instrument de polémique, l'auteur d'*Eritis sicut Deus* les dépasse toutes. Si la critique réclame, il lui impose silence au nom du droit divin. Il faut voir avec quelle candeur il plaint les esprits communs qui se jettent sur le grossier de son livre et n'en distinguent pas le délicat; avec quel orgueil il appelle son œuvre une pierre de touche pour les esprits! Pierre de touche tant qu'il vous plaira! Mais nous ne sommes pas de purs raisonneurs, sensibles seulement à l'idée et peu touchés du vêtement dont elle se pare. Vous-même, vous ne nous considérez pas comme tels, puisqu'au lieu de nous adresser un sermon, vous nous contez une histoire. Faites des sermons, personne ne vous l'interdit; mais si vous nous contez une histoire, encore faut-il qu'elle suive une marche quelconque, et qu'elle soit soumise à de certaines proportions. Or, le sentiment des proportions et de la mesure est ce qui manque le plus à l'auteur anonyme. Son livre commence parce qu'il faut bien commencer, et il se termine par ce que tout a une fin dans ce monde. Je ne vois pas ce qu'un peu de bon goût et d'art eût apporté de dommage à la morale du roman. L'anonyme a beau afficher son dédain pour les artifices profanes. Il a beau s'écrier qu'on exige d'un livre qu'il forme un tout, qu'*Eritis* est un tout, qu'aucun connaisseur ne le niera. Sans contredit. Mais le dossier d'un juge d'instruction est aussi un tout. Un roman doit-il être une œuvre d'art ou un dossier? L'auteur d'*Eritis* procède comme s'il instruisait un procès; il dépouille une à une les pièces de conviction, leur donne des numéros d'ordre, les aligne à la file sans autre souci que d'entasser le plus de preuves possibles devant le lecteur. Voici d'abord une lettre passionnée, écrite par la femme de l'accusé. Le rapporteur exact en détache un fragment; puis il se souvient de trois paroles qui furent dites le même soir dans une chambre de la maison, utiles peut-être pour l'éclaircissement général de la cause, mais sans lien avec ce qui précède. Si un journal de pensées intimes lui tombe

Digitized by Google

d'aventure sous la main, il cite le journal, il glane quelques renseignements jusque dans le livre de cuisine, et il n'oublie pas de répéter ce qu'un passant a appris d'une servante à la fontaine. Jetez, au milieu de tout cela, des entretiens interminables sur la poésie et les beaux-arts, des descriptions de fêtes païennes, des représentations mythologiques, sans cesse renouvelées, dont le sens est quelquefois un rébus ; Hélène, Roméo et Juliette, la pomme de Pâris, la pomme d'Eve, Proserpine, sainte Geneviève, étonnées de se heurter l'une l'autre, dans une suite de tableaux vivants et de distractions érudites ; un feu roulant de plaisanteries esthétiques sous lesquelles le cerveau plie et gémit, les termes de l'école employés jusque dans les déclarations d'amour, des tête-à-tête brûlants qui se passent à disserter sur l'idée du près et sur celle du loin, des antithèses d'abstraction, les pires des antithèses, froidement combinées, au milieu des catastrophes les plus terribles, par des gens qui ne sont d'ailleurs ni des maniaques ni des poupées sans âme ; une dramaturgie ridicule, le vieux stratagème des morts qui ressuscitent, des événements mal préparés et mal amenés qui ressemblent à la chute fortuite d'une cheminée sur la tête du lecteur, et jugez de l'effet produit par ce pêle-mêle ! Il faut ajouter que l'auteur revient sans scrupule sur ses pas, traverse une histoire par une autre, escamote une circonstance grave dans une parenthèse, après avoir consacré trois chapitres à une puérilité, se rappelle soudain qu'il a négligé de nous dire les antécédents de tel ou tel personnage, prend alors son temps pour nous décrire ses mœurs, par la raison que le récit ne nous le montrera point tel qu'il est, — comme si tous les héros d'un roman n'étaient pas strictement tenus de se peindre eux-mêmes par leurs paroles et par leurs actes, — puis, après l'avoir tourné et retourné en tout sens, le laisse là sans plus de façon pour courir après un autre et ne le plus ramener devant nous, trompant ainsi notre intérêt qu'il a surpris, et gaspillant notre attention comme une monnaie vulgaire. Je ne puis me refuser un détail mesquin, mais expressif. Vers la fin du livre, l'auteur éprouve un redoublement de colère et de pitié ironique pour son héros, et, afin de rendre l'ironie intelligible, il est réduit à mettre en note : « Je marque ici que Robert avait les favoris rouges ! » Une note, à la page 503 du troisième volume, pour nous apprendre de quelle couleur était la barbe du héros ! Ce scrupule de barbe révèle dans quelle méthode le livre a été composé.

Particularité bien curieuse, si l'auteur est en effet une femme ! Le tact même et la discrétion lui font assez souvent défaut dans la peinture des femmes et dans les choses du cœur. La plupart de ses héroïnes n'ont été créées que pour faire mentir la fameuse maxime :

Digitized by Google

« On ne devient pas criminelle en un jour. » Des jeunes filles, à qui l'on ne pouvait reprocher jusque-là que d'être trop frivoles ou trop sérieuses, deviennent tout à coup des monstres de perversité par le seul effet d'une passion naissante, soutenue de deux ou trois aphorismes de philosophie. Pour ce qui touche l'application de la philosophie à l'amour, l'auteur franchit toutes les bornes ; le monde réel n'a plus ni lois ni usages qui le retiennent. Si l'on vous disait que, dans son livre, un amant vient, sans préface, sommer un mari de lui céder sa femme, vous trouveriez la sommation étrange. Si l'on ajoutait qu'avant de s'expliquer, l'amant a d'abord sauté à la gorge du mari, ce préliminaire aimable ne vous rendrait pas la situation plus facile à accepter. Si l'on vous racontait ensuite que le mari, après avoir doucement écarté les mains qui l'étranglaient, s'est mis à démontrer à l'amant, qu'en bonne métaphysique, il a tort ; que celui-ci, touché, lui a demandé la permission de l'embrasser ; que, par un juste retour de cette réconciliation trop prompte, les deux rivaux, séance tenante, se sont *boxés* — (je prends le terme élégant de madame l'anonyme), — pour terminer enfin par une nouvelle embrassade, vous vous écrieriez que la fantastique du cœur ne saurait aller plus loin ! mais vous compteriez sans la philosophie du mari. Ici, il faut citer :

« Le peintre — (c'est l'amant d'Elisabeth) — se jeta lui-même sur un tabouret, placé vis-à-vis le sopha, posa sa tête sur le sein de l'autre, les yeux levés vers lui. « Robert, murmura-t-il, quel enfantillage de nous haïr, » puisqu'enfin nous nous aimons. Robert, je n'ai point osé lui prendre un » seul baiser depuis ce jour dans la caverne, et hier devant toi ; si tu m'en » donnais toi-même la permission, je ne serais plus ton adversaire. » Robert fut saisi de cette loyauté et de cette bonne foi. Il devait considérer comme une grâce qu'on daignât encore en ce point demander sa permission. La crainte que lui inspirait la grâce de son rival luttait dans son cœur avec son amour pour lui. L'autre disait doucement, bien doucement : « Encore une fois !... la baiser !... peut-être serai-je mieux alors ! » Robert savait fort bien que le peintre n'en serait pas mieux pour cela ; mais celui-ci était si suppliant !... Robert donna la permission d'une voix mourante, et pour échapper aux pensées critiques qui vinrent aussitôt l'assaillir, il absorba son esprit dans la contemplation du beau visage qu'il avait devant lui. »

Où peut conduire cependant le goût de l'esthétique ! Et que serait-ce, si je traduisais encore ce qui suit, et comment tout cela est la faute de Jupiter et de Ganymède !

Digitized by Google

II

On voit ce qui, en cet endroit, comme en plusieurs autres, égare l'auteur. Il veut, coûte que coûte, forcer la doctrine panthéiste à subir dans son livre les conséquences absurdes qui sortent rigoureusement de ses principes, mais dont elle esquive dans la vie réelle les extrémités, parce qu'en ce monde, par quelque sage prévision de la nature, notre conduite ne saurait toujours être aussi extravagante que nos maximes. Mais était-il nécessaire de torturer si hardiment la réalité? Non; car la vie, étudiée telle qu'elle est, lui a fourni un tableau dramatique et éloquent, son vrai livre, l'histoire d'Elisabeth.

En attaquant un mal, l'auteur en a signalé deux. Le protestantisme, rigide et enthousiaste, qui lui a inspiré son œuvre, ne l'a point aveuglé sur les défauts de l'église, ou plutôt, du clergé protestant, et sur les torts qu'elle se donne chaque jour, non-seulement aux yeux des indifférents et des ennemis, mais encore aux yeux de ceux qui lui sont le plus dévoués. Son premier mérite est d'avoir senti, comme d'instinct et presque sans se l'avouer à lui-même, la connexion intime qui existe entre les égarements superbes de la raison et les tyrannies de la foi. Elisabeth tombe dans un gouffre. Qui l'y pousse? l'intolérance. La domination des esprits étroits est toujours redoutable. Mais quels ravages autour d'eux quand c'est au nom de la religion, revêtus de l'autorité qu'elle prête à ses ministres, parés d'une charité de surface, qu'ils exercent en toute sécurité de conscience leur orgueil et leur dureté! Je ne parle point des embarras et des périls que l'intolérance religieuse suscite à la société tout entière. Elle convertit la spéculation paisible en complot et elle arme tous ceux qu'elle déclasse et qu'elle exclut. C'est ce qu'explique très bien l'un des personnages *d'Eritis*, l'avocat Wolf, lorsque Robert Schærtel, victime d'intrigues mesquines, est renvoyé de la chaire qu'il occupait à l'Université de X***. Wolf, artisan de factions sans cœur, mais très clairvoyant dans ses haines, raisonne en politique ambitieux, prêt à profiter des moindres fautes de ses adversaires : « Depuis longtemps, dit-il, je vois avec intérêt ce qui se passe dans les Universités. Je souhaiterais que tous les hommes de valeur en fussent bannis, comme vous. Notre vieil édifice politique tombe en ruines... Plus on mettra de rigueur impitoyable à chasser de l'édifice vermoulu tout ce qui est intelligence et force, plus il se rassemblera en dehors de lui de vaillants ennemis pour lui donner

Digitized by Google

l'assaut et le renverser. » Mais pourquoi s'inquiéter des périls de cette vie présente, quand c'est pour la vie éternelle que l'intolérance sème les ruines! Combien d'âmes délicates, comme celle d'Elisabeth, sont jetées soudain dans le doute par la brutalité d'un puritain!

Elisabeth grandissait heureuse et tranquille sous l'œil d'un tuteur bienveillant. Survient un pasteur piétiste; la guerre civile se met dans la maison. Elle se croyait chrétienne; on lui démontre qu'elle est livrée au diable. Elle ignorait jusqu'à l'idée du mal; sous prétexte d'opérer en elle ce que les gens de la secte appellent la conversion, on lui révèle d'un seul coup toutes les concupiscences. C'est un curieux personnage que le pasteur Schwerdtmann, fervent propagateur de la grâce, implacable ennemi du libre-arbitre mondain. Il fulmine contre les poètes qu'il n'a point lus et contre l'art qu'il est incapable de sentir. Il supprimerait volontiers tous les livres, excepté la Bible, et tous les plaisirs, excepté le prêche. Il soupçonne partout si énergiquement le péché, qu'il n'a besoin que de jeter sur l'innocence même un regard scrutateur pour la faire rougir et la souiller. S'il raconte des traits de chrétien accompli, c'est un christianisme qui donne le frisson. Il veut que la religion devienne un parti, que ce parti fasse tout plier et que lui-même en soit le chef; du reste maladroit à merveille, sans tact, sans lumières, gonflé d'autant d'estime pour lui-même que de mépris pour les autres, et pourtant, s'il faut en croire l'auteur, honnête homme et austère. Je crains que ceci ne soit de trop, ayant rencontré quelque part, pour mes péchés, le pasteur Schwerdtmann, qui heureusement est un type rare dans l'église protestante de France, et ne l'ayant trouvé ni austère ni honnête. Qu'on se figure maintenant les angoisses d'une jeune fille habituée à ne voir dans la religion qu'amour et indulgence, à chercher dans l'art et la poésie des jouissances innocentes, à faire la part légitime du monde sans croire rien dérober à Dieu, et apprenant tout à coup que son cœur n'est « qu'ordure » et que le Dieu sévère, qui veut qu'on soit tout à lui, la rejette avec horreur d'entre les siens parce qu'elle déclame de temps à autre: « *Kennst du das Land*, » et joue sur son clavecin des airs de la *Flûte enchantée!* On n'aura pas de peine à comprendre l'accueil favorable que rencontre Robert Schærtel lorsque, dans cette maison bouleversée par un dogmatisme farouche et noyée sous un déluge de platitudes soi-disant orthodoxes, il apporte ses théories sur l'art qui épure et la poésie qui régénère. Pour l'âme troublée d'Elisabeth, Robert est un ange sauveur. En un instant, elle se trouve conquise et subjuguée par le contraste de cette philosophie aisée avec le christianisme raide et implacable du pasteur. Quelle brusquerie repoussante dans celui-ci! Et dans celui-là, au contraire, que de paroles d'or sur l'idéal,

Digitized by Google

le beau, le « pur humain ! » S'il manque aux maximes éblouissantes du jeune docteur quelque chose de précis et de net, si cette musique mélodieuse paraît quelquefois étrange et sonne faux, Elisabeth ne songe pas à s'en inquiéter. Elle est trop heureuse d'être arrachée aux griffes de son piétiste ! Aimer l'art en toute liberté et en toute sécurité de conscience ! relire ses chers poètes et n'être pas pour cela une femme perdue ! il lui semble qu'on l'a réveillée au milieu d'un cauchemar. Quand elle écrit à Lénore, son amie : « Oui, je le sais maintenant ; la poésie est sainte, l'art est légitime, » c'est presque l'enthousiasme et l'ivresse de Werther au sortir du bal où il a rencontré Charlotte. Elle se promet et se donne à Robert, avant de bien savoir qui il est ; c'est assez pour elle qu'il soit le contraire du pasteur Schwerdtmann, et la voilà mariée à l'athéisme par la faute de l'orthodoxie.

Ce qui n'atteste pas dans l'auteur d'*Eritis sicut Deus* une observation moins subtile et moins juste de la vie et de son train naturel, c'est la manière dont s'éclaircit peu à peu le malentendu spirituel qui existait entre Elisabeth et Robert, dès avant le mariage ; ce sont les petits accidents qui l'enveniment ou qui, du moins, en augmentent chaque jour la gravité, après qu'elle l'a suivi à l'Université de X***, où il est nommé professeur ordinaire. Elle se doutait bien qu'il n'avait pas en la Providence une foi aussi ferme et aussi régulière qu'elle l'eût souhaité ; mais de là à deviner que Dieu ne fût pour lui qu'une idée, et non un fait, et que cette idée ne représentât rien à son esprit ni à son cœur de distinct du monde, il y avait un abîme. Si Robert, qui est un honnête homme et un homme d'honneur, n'a pas pris soin de l'en éclaircir avant le mariage, c'est qu'il n'attache à ce point qu'une importance médiocre, sûr qu'il est de trouver dans sa droiture et dans sa libéralité d'esprit de quoi rendre toujours sa femme heureuse, et résolu d'ailleurs à ne point l'initier à sa périlleuse science. Il a découvert, en effet, au moment de se marier, que les systèmes ont aussi leur sexe, et que les femmes ont été créées pour se confiner éternellement dans les illusions de la foi. Il sera, lui, dans sa famille, le philosophe ; il représentera la haute culture intellectuelle et le progrès de l'idée ; sa femme sera la croyante, elle représentera le sentiment, l'âge des superstitions naïves, et, grâce à ce partage et à cette inconséquence, dans le plus parfait des ménages allemands, l'humanité trouvera en même temps, et au même degré, sa double expression : la science et la poésie. Mais, n'est pas inconséquent qui veut. La préoccupation constante de l'esprit finit toujours par percer, quoi qu'on en ait, dans une maxime, dans un mot, dans un geste. On croyait pouvoir renfermer son idée en soi-même, parce qu'on ne la jugeait appli-

Digitized by Google

cable qu'aux occasions solennelles de la vie, qui sont rares, et où le grandiose des mots, si propre à dissimuler le caractère précis des théories qu'il recouvre, paraît plus naturellement de mise. On s'aperçoit bientôt qu'il y a mille petites circonstances, qui paraissaient jusque-là insignifiantes, et où il faut qu'on laisse l'idée se dévoiler à demi, à peine de tomber dans l'hypocrisie ou le mensonge. Si Robert se tait, ses amis parlent et le forcent à s'expliquer plus qu'il ne voudrait. Un mot seul n'est rien, pas plus qu'on ne sent une bulle d'air froid qui vient tout à coup se mêler à une chaude atmosphère; une suite de mots, s'ajoutant les uns aux autres, quelquefois inaperçus, jamais perdus, finissent par composer un air subtil, répandu partout, qui n'affecte plus les sens de la même manière dont ils étaient jadis affectés. Robert, d'ailleurs, a compté sans la tendresse inquiète d'Elisabeth, sans la curiosité et sans la finesse toujours en éveil des femmes. Elisabeth ne serait pas fille d'Eve si elle pouvait soupçonner quelque part, dans son voisinage, un arbre, quel qu'il soit, de la science du bien et du mal, sans être incommodée d'un besoin aigu, je ne dis pas d'y toucher, mais au moins d'y regarder. Je demande pardon à l'auteur d'*Eritis*, qui ne savait peut-être pas bien avoir mis une tendance si frivole dans la sérieuse Elisabeth ; mais je suis obligé, çà et là, de lui traduire, ou, s'il aime mieux, de lui travestir ses caractères à la française, pour les rendre intelligibles à mes lecteurs. Que deviendraient-ils, si je leur exposais par le détail la délicieuse vie de professoresse allemande qu'a rêvée Elisabeth, le matin à sa cuisine, l'après-midi aux fleurettes esthétiques des jeunes *privats-docents*, le soir au clavecin, le dimanche au prêche, et si j'entreprenais de leur faire entendre bon gré, mal gré, pourquoi il manque quelque chose d'essentiel à cette longue suite de bonheurs tranquilles, tant qu'il reste dans le cerveau de son mari une seule abstraction qu'elle ne comprend pas ! Ainsi, le plan de Robert avorte ; Elisabeth apprend qu'il existe une science rigoureusement construite, de l'humanité, de ses droits et de ses devoirs, d'où la notion de Dieu, telle que la conçoivent les chrétiens, est absente, et que cette science n'a plus de mystère pour son mari. Toute son existence en est dès lors troublée.

Si l'auteur d'*Eritis* s'était borné à nous peindre la paix du ménage détruite par des antipathies religieuses où chacun des deux époux se serait chaque jour obstiné davantage, il n'eût atteint qu'un résultat médiocre. Les mères chrétiennes eussent découvert dans son livre qu'elles doivent éviter pour leurs filles les maris philosophes; mais la morale de l'histoire eût été aussi bien, que la piété en ménage n'est pas toujours pour les maris philosophes un gage de parfait bonheur. Il eût refait la *Femme vertueuse* de Balzac, et nous

Digitized by Google

aurions su une fois de plus qu'il faut des époux assortis. Sa conception est plus vigoureuse et plus haute. Il prend d'une part un honnête homme, qui a connu les égarements de la jeunesse et qui les déteste; qui ne s'impose pas de devoir plus cher que celui de vivre tout entier pour sa femme, qui ne connaît pas de plaisirs plus doux que ceux du foyer domestique; qui a l'esprit large, l'humeur aisée, une condescendance aussi rare chez les philosophes que chez les théologiens; il lui donne pour compagne une femme affectueuse et dévouée, point dévote, point prêcheuse, simple, douce, ayant appris, jeune fille, par un événement cruel, qu'il n'y a si innocente coquetterie qui ne puisse amener sa catastrophe, plutôt portée pour cette cause vers le scrupule excessif en matière de sentiment que vers les transactions de conscience; et, avec tout cela, il nous montre le mariage impossible sans l'idée de Dieu. Il saisit corps à corps le panthéisme; il le discute principe par principe, phrase par phrase; il le pousse en ses derniers retranchements; il disperse les nuages resplendissants derrière lesquels il se dérobe, et, le mettant aux prises avec la vie pratique, il le force à répondre à son vrai nom, qui est l'athéisme. Le lecteur fait comme Elisabeth : il recule, saisi d'effroi, lorsque, tous voiles déchirés, toute lumière d'emprunt dissipée, il se trouve en face du sépulcre vide. Soutenu par la force d'un sentiment vrai, l'auteur, écrivain, nous l'avons vu, assez inégal et fort dédaigneux des règles du goût, s'élève par moments à ce qu'il y a de plus difficile dans l'art; c'est par les plus petits moyens qu'il produit les effets les plus dramatiques et les plus saisissants. Il n'y a pas un doute naturel aux âmes bien atteintes; il n'y a pas une seule de ces surprises si fréquentes dans l'histoire du cœur, qui ne serve à faire éclater aux yeux les moins prévenus et l'impuissance du panthéisme à corriger le mauvais naturel, et la vanité de ses règles de conduite, et la négation effective de toute Providence et de toute morale qu'il cache sous des prétentions de morale plus désintéressée et de religion moins puérile. S'agit-il de la fidélité conjugale? Robert a beau attester son amour; Elisabeth songe en elle-même que ce n'est là qu'une base fragile. Elle sait que trop de fatalité capricieuse se mêle à nos sentiments les plus forts. Elle entend répéter autour d'elle que le seul but de l'homme est de cultiver son être par le développement de ses facultés; que le bonheur identique au devoir est à ce prix; que là où se trouve la félicité parfaite, là aussi se trouve la plus haute dignité de la vie. A la vérité, Robert ajoute que ce bonheur parfait n'est que dans les biens idéaux. Mais pourquoi l'ajoute-t-il? Pourquoi les préférer aux biens réels si c'est vers ceux-ci que nous poussent le plus vivement nos facultés? Quel fondement une femme peut-elle faire sur le cœur

Digitized by Google

de son mari, quand il ne se reconnaît en définitive d'autre devoir que de se rendre heureux, quand il ne peut l'être sans cultiver précieusement son intelligence, sans suivre sa vocation, sans donner l'essor à son génie, quand rien ne l'assure elle-même que les complications de la vie n'amèneront pas telle circonstance où elle sera à sa fortune et à sa gloire un obstacle invincible? Si l'homme est Dieu, ne serait-il pas puéril et sacrilége à ce Dieu de se retenir en des liens dont il ne sent plus la douceur, et de manquer, par je ne sais quel respect pour des engagements vulgaires, les grandes choses qu'il rêve et qu'on attend de lui? Faut-il tant blâmer ce collègue de Robert, honnête homme après tout et conséquent à sa doctrine, qui répudie sa femme, par la raison qu'une autre est nécessaire à la prospérité de son être moral et à l'activité de son intelligence; que, sans elle, il perd toute force et que la philosophie, but sublime de son existence, ne trouve plus en lui qu'un serviteur languissant et un disciple désormais inutile? Je ne puis reproduire ici, même en abrégé, cette série de sensations contradictoires, de petits événements et de coups de foudre qui composent la vie d'Elisabeth; l'espèce de crainte que lui inspire peu à peu Robert; sa passion naissante pour Otto; comment cette passion naît, grandit, se développe et devient presque irrésistible. Ce qu'il importe d'observer, c'est que chacun de ses progrès est provoqué par un sophisme de Robert. Nous possédons sur la scène française nombre de comédies où l'on voit le maître jaloux d'une jeune femme, introduire lui-même l'ennemi au cœur du domicile conjugal, l'y installer de force, se charger des lettres qui ne sauraient être confiées sûrement à d'autres mains que les siennes, ourdir au besoin et exécuter les stratagèmes dont il sera la première victime; dans la cruelle comédie métaphysique qu'*Eritis sicut Deus* nous met sous les yeux, Robert, fidèle à sa manière à l'éternelle tradition de notre théâtre, prend la peine de dissiper lui-même chez Otto et chez Elisabeth tous les scrupules qui retiennent d'ordinaire les cœurs droits. Tantôt il émet l'idée qu'il n'y a point de poésie sans la passion, et que ces âmes seules sont grandes et capables de goûter le bonheur qui, après avoir traversé le désordre, réussissent à se réconcilier avec elles-mêmes. Tantôt il lui échappe des maximes sur l'unité des contraires qui, obscures dans leur forme abstraite, n'aboutissent pas moins nettement dans la pratique à l'identité du bien et du mal et à l'indifférence morale. D'autres fois, aveuglé par son culte idolâtrique pour le beau, il appelle l'art et ses mille séductions au secours de la passion chancelante et à moitié vaincue, chez sa femme, par le bon sens et par l'honneur. Regardez-y de près; c'est Dieu qui manque à toutes ses maximes dangereuses, Dieu qui manque à son amour du bien, à son admiration pour les chefs-

Digitized by Google

d'œuvre du génie humain, à son indulgence pour les faiblesses du cœur, rachetées par une vie plus grave et par la bonté. Si, près de succomber, Elisabeth n'oppose à Otto, comme dernière défense que ses serments, reçus par Robert devant Dieu; un vertige la saisit, et la nuit se fait autour d'elle, quand Otto lui répond que Dieu n'est pas et que Robert le prouve. Si ensuite, soupçonnée trop tard par Robert, « qui n'était pas jaloux quand il aurait dû l'être, » et sortie cependant triomphante de l'épreuve la plus périlleuse qu'elle pût traverser, elle prend Dieu à témoin de la pureté de sa vie, le nom de Dieu expire sur ses lèvres; Robert n'y croit point; est-elle bien sûre d'y croire encore elle-même? Dans une heure de trouble, pour se rattacher plus fortement à Robert, elle l'a renié. Et maintenant il n'est plus là entre eux, pour les rassurer l'un et l'autre, pour ramener la femme à son mari, pour leur donner le plus doux des biens du cœur, la confiance réciproque, en échange d'un peu de foi en lui. Le fier docteur, désespéré de ne point croire! désespéré que sa femme ne croie plus et faisant bientôt de vains efforts pour la rejeter dans la foi! Un pareil trait ne pouvait être surpassé. Le tort de l'auteur, qui n'a point écrit pour des femmelettes et qui ne se pique point d'épargner beaucoup nos nerfs, a été de croire qu'il pût l'être. Je voudrais effacer de son livre bien des scènes sinistres qui n'ont même pas le mérite de la vraisemblance. J'en effacerais certainement le persifflage panthéiste de cette toute gracieuse demoiselle, qui sait, dès l'âge de seize ans, à quoi s'en tenir sur la création et sur Dieu, le récit de ses duretés envers une sœur difforme, qui agacerait la sensibilité d'un portefaix; même le tableau de sa mort prématurée; quoiqu'on puisse difficilement imaginer quelque chose de plus plaisant, je dis plaisant et non point gai, que ces logiciens candides qui, pour consoler une jeune fille vaine et égoïste, mourant au moment où elle embrasse la vie avec une avidité furieuse, s'amusent à lui remontrer qu'à la vérité elle mourra tout entière et que cela est fâcheux, mais que le plan général du monde est bon, qu'il est le fruit d'une haute conception morale, et qu'elle devrait mettre son bonheur et sa gloire à renoncer tranquillement à son moi pour confirmer l'ordre immuable de la nécessité universelle.

A côté du drame de fait que jette, dans la vie d'Elisabeth, sa passion pour Otto, il y en a un autre, tout psychologique, qui s'accomplit uniquement dans son esprit et qui commence le jour où Elisabeth s'aperçoit qu'elle a été envahie par les doctrines de son mari, où elle veut les rejeter, où elle ne le peut déjà plus sans effort et sans douleur. C'est celui que l'auteur a développé avec le plus d'éloquence et de sobriété. En ce genre, les Allemands sont passés maîtres. Si trop souvent les personnages d'*Eritis sicut Deus* se meu-

Digitized by Google

vent et agissent comme des idées pures, en revanche, la lutte des doctrines et le choc des raisonnements contraires, abstraction faite de leur portée morale, abstraction faite même de la personne d'Elisabeth, captivent notre intérêt, s'emparent de notre imagination, nous ébranlent et nous remuent de la même façon que s'il s'agissait là d'un monde visible et tangible. Prenez dans cette suite d'angoisses et de tortures intellectuelles, auxquelles l'âme d'Elisabeth est livrée, tel moment qui vous plaira; il sera pathétique. Les objections qu'elle voit s'élever contre la foi de ses jeunes années, qu'elle renverse, qui reviennent, qu'elle renverse encore, ne sont pas seulement des objections, ce sont des péripéties au bout desquelles on pressent une catastrophe; mais, avant qu'elle arrive, que de coups portés au panthéisme et quelle vigueur dans ces coups! Il faut louer une fois de plus ici l'impartialité hardie de l'auteur. Elisabeth est de bonne foi; elle ne demanderait pas mieux que de se reposer dans les croyances de son mari, si elle pouvait se convaincre que ces croyances sont quelque chose de solide. Elle ne repousse pas dédaigneusement les remarques profondes que Robert laisse tomber sur le monde et la nature humaine. Elle les admire; elle en est éblouie; elle en reconnaît la justesse et la force. D'arguments contre l'existence de Dieu qui puissent embarrasser les plus croyants, il n'en manque pas, hélas! et elle l'apprend bien vite. Nous serions trop heureux sur la terre si Dieu était comme le soleil, s'il suffisait d'entr'ouvrir paresseusement la paupière pour le saisir dans tout l'éclat manifeste de sa réalité.

Jour et nuit, grêle, vent, péril, chaleur, froidure,

les maux, les maladies, les souffrances de toute sorte, rien n'y ferait; nous aurions le paradis dès ici-bas. Le mot profond de l'Evangile : « Heureux ceux qui ont cru et qui n'ont pas vu, » n'aurait plus de sens. Si Dieu est, il veut qu'on le cherche. Le panthéisme proclame bien haut que le pur chrétien n'est point capable de dévouement; que, les yeux toujours fixés sur la vie future, il n'est, après tout, qu'un calculateur prudent qui, par des sacrifices éphémères, se prépare une éternité de jouissances. Reproche irréfutable, s'il n'y avait dans le monde aucune objection contre la Providence qui ne fût une folie et si l'âme humaine n'était raisonnablement capable de doute. Ce qui rend frivole cette accusation, en apparence si grave, c'est précisément qu'au fond de la foi la plus ferme il reste toujours, sinon un dernier doute, du moins la possibilité d'un tel doute, qui laisse aux bonnes actions les plus assurées de leur récompense tout le mérite du désintéressement. Mais s'il se dresse contre la foi en Dieu

Digitized by Google

dans l'esprit d'Elisabeth des objections qui l'ébranlent, les objections qu'elle conçoit en même temps contre le panthéisme ne sont point de celles qui ébranlent; ce sont de celles qui accablent et qui écrasent.

Le panthéisme a cela de particulier qu'il serait à peu près inintelligible sans la notion préalable d'un Dieu personnel qu'il veut nous arracher et qu'il est cependant réduit à supposer d'abord en nous avant de l'altérer et de la mutiler à sa guise. Quand l'athée dit : « Il n'y a point de Dieu, » ce n'est point là sans doute une doctrine qui ne laisse à notre intelligence aucun embarras. Du moins, n'est-ce pas non plus un jugement dont le sens littéral nous soit obscur. La proposition est simple et facile à entendre comme l'est toute négation. L'athée rejette l'explication suprême que nous donnons du monde, de ses phénomènes et de ses lois, soit parce qu'elle ne lui semble pas suffisamment prouvée, soit parce qu'elle répugne, selon lui, à la nature de ces lois et de ces phénomènes. Il n'a pas besoin de notre « hypothèse » pour expliquer la création, et il s'en passe. Le panthéiste, au contraire, s'empare de l'hypothèse; il prend soin de déclarer qu'elle est non-seulement une forme nécessaire de notre esprit, mais encore le complément indispensable de notre existence; il prend le mot du déisme, il prend même l'idée, il ne supprime que la réalité enfermée sous l'idée et exprimée par le mot, c'est-à-dire qu'il prétend relever la divinité du même coup qu'il la renverse. Il croit détruire une superstition en niant que Dieu soit quelque chose de distinct de l'univers et ne rien retrancher des plus nobles croyances de l'homme, en ajoutant que « Dieu est tout ce qui est. » Or, je le demande, une telle définition de la divinité, difficile à entendre même pour un esprit qui possède déjà la notion de Dieu, e devient-elle pas, sans cette notion, une énigme insoluble? N'est-ce point par l'équivoque implicite d'une idée précise avec une idée obscure que nous nous figurons l'entendre? Et que voulez-vous que devienne Elisabeth, à qui son intelligence, encore peu assouplie aux subtilités de la métaphysique, fournit uniquement, en matière de réflexions, ce qu'on peut appeler le pain quotidien de la raison, que voulez-vous qu'elle devienne lorsqu'elle essaie d'embrasser le Dieu du panthéisme avec la même netteté de regard et la même sûreté de conscience qu'elle possède le sien? La nature et le devoir de l'homme, dit Robert, est d'aspirer au divin! Mais qu'est cela? Que signifie le divin sans Dieu? Où a-t-on jamais vu un adjectif qui ne corresponde à aucun substantif? Qu'il n'y ait point de Dieu, depuis qu'Elisabeth assiste aux entretiens de Robert et de ses amis, ce doute affreux n'envahit que trop son âme. Mais qu'il y ait un Dieu et que ce ne soit pas celui qu'elle avait appris à aimer, voilà ce qui

Digitized by Google

l'étonne et la confond. Plus elle fait d'efforts pour concevoir ce Dieu, plus elle s'irrite de retomber vaincue sur elle-même à chaque nouvel effort, d'étendre sans cesse la main et de la retirer sans cesse vide. Identité de l'être et de l'idée, harmonie du sentiment et de la raison, progrès de l'esprit vers lui-même à travers les différentes conceptions de la divinité depuis les païens jusqu'à Hegel, connaissance du moi en soi, tous ces fantômes aux couleurs éblouissantes miroitent à sa vue : l'invitant à s'élancer vers eux, fuyant dès qu'elle s'élance.

Etourdie par la métaphysique des hégéliens, cherche-t-elle du moins son repos dans leur morale ? Ce sont pour elle de nouveaux tours de passe-passe et de haute prestidigitation philosophique. Le panthéiste, qui est réduit à nier la vie future, et qui sent bien qu'une morale, privée de sanction, n'est plus qu'une chimère, affirme que nos mauvaises actions trouvent ici-bas leur châtiment comme nos actions vertueuses leur récompense. Mais comment? pourquoi ? D'où lui vient cette certitude ? Je ne veux point discuter l'idée qu'il conçoit du bien et du mal, ni lui demander comment il explique la notion du juste et de l'injuste. Elisabeth le fait cependant ; elle est conduite, à son grand effroi, par les maximes hégéliennes, à considérer la société humaine simplement comme un ensemble de forces contradictoires, l'injustice comme l'empiétement trop violent et l'usurpation d'une force sur une autre, le devoir, comme la transaction de toutes les forces entre elles. Et, de ces définitions nouvelles de la morale, que de conséquences bizarres ! quelle confusion inextricable ! Si les forces ont le droit absolu d'être, comment ont-elles le devoir non moins absolu de transiger? Si elles ont le devoir de transiger, ne seront-ce pas les natures magnanimes qui, plus promptes à reconnaître les droits d'autrui, seront par cela même affaiblies dans leur activité et fléchiront au milieu de la lutte nécessaire de toutes les forces entre elles, tandis que les natures communes triompheront à l'aise ? Et quelle misérable chose seront alors et ce monde et cette vie ! Mais je laisse de côté cette querelle un peu subtile pour des lecteurs français, et, pour ne pas être trop exigeant, j'admets que le panthéiste se fasse du juste et de l'injuste la même idée que nous. J'admets, ce qu'il prétend démontrer, qu'en dehors de l'hypothèse du pur hasard et de celle d'une Providence distincte du monde, il y ait une troisième possibilité, à savoir, des conséquences nécessaires et un enchaînement régulier de faits moraux ; que le juste, étant une loi de notre nature, cette loi ne saurait être violée, sans que, par le fait même, le seul fait de la violation, il n'en résulte de certains désordres. Je l'admets et je le comprends. Mais s'il ajoute que ces désordres se produiront

Digitized by Google

de toute nécessité au détriment de celui qui commet l'injustice, je ne comprends plus. Si j'agis sans me conformer au devoir, qui est la règle naturelle des actions humaines, l'acte une fois commis entraîne à sa suite une série de perturbations qu'il n'est plus en mon pouvoir de prévenir. Si je prétends maintenir un pot de fleurs en équilibre, sur une fenêtre, sans me conformer aux lois de l'équilibre des corps, le pot, que je le veuille ou non, tombe et se brise. Mais il tombe sur la tête du passant qui n'en peut mais, et non sur la mienne. Comment, à moins de supposer l'intervention d'un être supérieur, dont l'intelligence infinie dirige jusqu'au hasard, et se réserve, au moment qu'il lui plaît, de réparer nos désordres, comment les lois morales, abandonnées à elles-mêmes, auraient-elles, en ce qui touche leur violation, un privilége de discernement que n'ont pas les lois physiques? Je conviens encore une fois qu'il peut y avoir en ce monde certains enchaînements nécessaires de faits moraux. J'accorde à l'extrême rigueur — bien que je l'entende d'une autre façon que le panthéiste, — que la vie, elle aussi, nous traite toujours selon nos mérites. Mais elle nous traite plus durement pour avoir manqué de prudence que pour avoir manqué de vertu. Si les vices violents nous châtient par leur violence même, n'y a-t-il point de sages vicieux qui, en gouvernant leurs vices, les tournent à leur profit, et qui savent jouir de leurs mauvais penchants sans se laisser tourmenter par eux? Les vicissitudes de la destinée, étudiées de près, les conséquences qu'entraînent pour nous nos actions dès ici-bas nous enseignent à être tempérants plutôt qu'à être justes; elles nous montrent la nécessité d'un bon régime moral plutôt que l'utilité de la vertu active et du dévouement. Reste la conscience, et c'est à la représenter seule et suffisante vengeresse du devoir violé que les panthéistes triomphent. Inconséquence singulière de leur philosophie! Ils nous exhortent à vaincre nos passions les plus vives; nous avons en nous-mêmes, ils le proclament, tout ce qu'il faut pour leur résister, même quand elles sont si douces et si attrayantes qu'elles mettent notre volonté de leur parti, si subtiles et si ingénieuses qu'elles séduisent jusqu'à notre raison. Et nous ne saurions pas éluder les objections candides de la conscience! nous n'étoufferions point sa voix incommode, surtout quand nous sommes assurés que ce juge, qu'on nous fait si incorruptible, fragile et périssable comme le reste en nous, doit retourner au néant en même temps que notre corps tombera en poussière! Ou la conscience est le témoin qui portera un jour témoignage contre nous devant un autre juge qu'elle, ou elle n'est qu'un sentiment ou un instinct pareil aux autres, que des sentiments plus forts peuvent réduire au silence, que les passions auront tout intérêt à surmonter et à vaincre

Digitized by Google

si, lui vaincu, elles n'ont plus à redouter que les lois qu'il n'est pas toujours nécessaire de violer, l'opinion publique, qu'on trompe avec un peu d'adresse, les hommes, à qui l'on impose avec de l'audace. Ah ! qu'Elisabeth sent bien, aux jours de la tentation, que la voix de la conscience, réduite à ses propres forces, est impuissante contre la voix du cœur ! Plus de Dieu et plus de morale ! C'est trop pour cette âme chancelante d'être à la fois privée de ces deux appuis. « Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écrie-t-elle avec désespoir. Que ne puis-je chasser de ma tête toutes ces subtilités. Ne plus douter ! Croire ! croire ! Seigneur, je crois ! Viens au secours de mon incrédulité ! »

Il résulte de là une situation violente, dont l'auteur a presque toujours tiré, pour la démonstration de sa thèse, un parti excellent. Les jugements ingénieux sur les poètes allemands et sur leur influence, et en particulier sur Goëthe, des observations fines et profondes sur l'avenir que le panthéisme réserve à la poésie, se mêlent heureusement, dans les pages détachées du journal d'Elisabeth, à de vigoureuses controverses morales, à une raillerie amère, à la peinture monotone et puissante par sa monotonie même des angoisses de l'esprit. Une telle situation, quand elle se prolonge, ne saurait avoir d'autre issue que la folie. Elisabeth devient folle, et elle ne recouvre la raison que pour mourir en ressaisissant la foi qu'elle avait perdue. Je n'ai point le courage de suivre l'auteur dans cette troisième partie de son œuvre ; bien qu'il s'y trouve encore, au milieu d'une foule d'événements sans suite, cousus tant bien que mal les uns aux autres, de grandes beautés tragiques. Mais la corruption trop prompte du caractère de Robert y choque et y déroute le lecteur. On n'admet pas qu'un honnête homme, auquel on s'est intéressé en dépit de ses chimères, devienne si résolument et si vite un tyran sans âme et, peu s'en faut, un scélérat. On comprend difficilement qu'avec ses goûts aristocratiques il se laisse entraîner par des sociétés crapuleuses. On trouve puéril que, durant une maladie, par un raffinement imprévu de son culte pour l'esprit humain fait Dieu, il adore avec simplicité de cœur l'appareil galvanique qui doit le guérir et lui adresse en toute dévotion sa prière du matin.

Il serait à souhaiter aussi que l'auteur n'eût point prodigué, dans son troisième volume, des épisodes politiques sans portée et sans valeur, où son impartialité l'abandonne. On a certes amplement le droit, en 1857, de ne point trouver que les évolutions du peuple allemand en 1848 aient été le chef-d'œuvre de l'esprit de conduite. On peut croire, et je crois, que le panthéisme a aussi en politique ses illusions et ses nécessités funestes, qu'il ne lui est point permis d'éviter. Mais introduire violemment la révolution de 48 là où elle

Digitized by Google

n'a que faire ; mettre partout dans la bouche de quelque ivrogne le fameux : « *Il est trop tard!* » qui a été prononcé pour la première fois, si je ne me trompe, par M. de Lamartine ou M. de La Rochejacquelein ; nous montrer les assassins seuls prompts à réclamer l'abolition de la peine de mort, les voleurs et les débauchés seuls ardents à bâtir des systèmes sur la famille et la propriété ; est-ce là juger l'Allemagne de 48, est-ce là discuter la politique du panthéisme? Ah! que l'auteur l'eût bien mieux discutée en nous montrant, sous quelque constitution et dans quelque état de société que ce soit, l'égoïsme méthodique et l'adresse devenus chez les puissants du jour les seuls principes de gouvernement par la conviction qu'il n'y a plus ni Dieu ni justice! Mais des scènes de cabaret! des émeutes de malheureux qui souffrent et qui, dans l'excès de leur ignorance, fruit de leur misère, se figurent que leurs souffrances vont finir parce qu'ils auront décrété qu'il n'y a point de Dieu! Qu'est-ce que cela prouve? Il est malheureusement aussi facile de tromper l'ignorance et de soulever la misère au nom de la religion qu'au moyen de l'athéisme ; et, pour ce qui est du cabaret, que les romanciers allemands me permettent de le leur dire : il joue décidément un trop grand rôle dans leurs controverses. C'est tout l'argument, nous l'avons vu, de M. Freytag à l'endroit des Polonais[1]. C'est celui dont l'auteur d'*Eritis* use et abuse avec le plus de complaisance contre ses adversaires. Quelque agréable qu'il soit, il finit par sembler monotone. Un peu de variété ne nuit pas, même dans l'insulte, et je prends la liberté de recommander à l'auteur anonyme le procédé de son compatriote, M. Friedrich, qui, dans une œuvre remarquable à plus d'un titre, dirigée contre le pharisaïsme piétiste, — duquel me préserve le ciel d'être le champion, — a imaginé récemment d'incarner un grand parti religieux dans un pasteur infanticide. Cela est assurément plus vif que d'avoir fait son personnage ivrogne ; mais cela est plus nouveau.

III

Des épisodes, comme ceux que nous venons de signaler, sont regrettables. Ils nous distraient de l'effet principal du livre, mais ils ne le détruisent point. Considéré comme œuvre littéraire, le roman anonyme a des taches nombreuses ; nous ne les avons point dissimulées. Comme œuvre politique, il ne contient guères que des

[1] Voir la *Revue Contemporaine* du 31 octobre 1856. *Le Roman et la Poésie de famille en Allemagne.*

Digitized by Google

déclamations maladroites ou malséantes. Mais on ne saurait nier la grande portée sociale qu'il emprunte des circonstances présentes, et l'on n'ébranlera point les conclusions morales auxquelles il nous mène. Un récit, dont le fond reste simple et naturel, en dépit des incidents forcés qui s'y mêlent, montre mieux que la discussion la plus serrée combien sont vaines et fragiles les règles de conduite que la morale hégélienne apporte aux hommes. Ce récit, où la foi vivante au Dieu vivant anime et réchauffe toutes les pages, où la justesse qui persuade s'unit à la passion qui entraîne, convertira des esprits que le pur raisonnement n'eût point touchés, et trouvera sans doute le chemin de bien des cœurs que la prédication laisserait insensibles. Le succès du panthéisme repose sur deux ou trois équivoques; le mérite de l'auteur, en les dissipant, est d'avoir montré l'identité dans la pratique du panthéisme et de l'athéisme. Le philosophe hégélien, lorsqu'il substitue à la personne divine son Dieu-idée, fait-il autre chose que de supposer dans la nature un agent de plus que le physicien, et un agent semblable en tout à ceux que suppose celui-ci ? Or, en des opinions de cette nature, c'est surtout la pratique qui nous importe. Qu'on n'allègue point que les idées sont vraies ou fausses en elles-mêmes, quelle que soit l'application qu'on en tire, qu'un fait incontestable ne cesse pas, pour avoir des conséquences dangereuses, d'être un fait incontestable, et que l'unique objet de la science est de savoir. Sur ce terrain encore, on serait vaincu. Où a-t-on vu, en effet, que les démonstrations de l'athéisme eussent la rigueur scientifique dont il se vante ? Des arguments qui renversent les nôtres, l'athée en produit quelquefois; cela prouve que nos arguments ne sont pas toujours bons. Des faits qui embarrassent notre intelligence et peuvent ébranler notre foi, nous avons été les premiers à reconnaître qu'il n'en manque point. Mais un seul fait, un seul argument irrésistible qui doive nous imposer la conviction contraire comme la géométrie nous impose ses théorêmes et la chimie ses combinaisons ; c'est un phénix que l'athée n'a point encore découvert. Je suppose en matière de religion et de philosophie un pur sceptique,—c'est une supposition qu'il n'est que trop naturel de faire dans le pays où j'écris ; — que verra-t-il dans les raisonnements de l'athée ? Des conjectures, établies avec plus ou moins d'art, mais rien qui doive légitimement le mener à un athéisme certain. Quand je vois un homme qui doute qu'il y ait un Dieu, je le comprends et je compâtis avec lui ; il se peut d'ailleurs que rien ne m'interdise de le trouver sage. C'est le grand cas que je sais faire, à l'occasion, du scepticisme. Quand je vois un homme assuré qu'il n'y a pas de Dieu, je l'admire ; mais je ne puis m'empêcher de le juger en ce point bien crédule, fût-il

Digitized by Google

Laplace ou Lalande, et je songe que Sganarelle, en affirmant l'existence du moine bourru, croyait à quelque chose d'aussi solidement établi que la non existence de Dieu. C'est tout le cas que je fais de l'athéisme prétendu scientifique. Conjectures pour conjectures, le sceptique, juge impartial, conviendra que celles qui raffermissent la morale valent mieux que celles qui l'ébranlent. Il ne faut pas s'en tenir à des raisonnements qui se discutent; il faut apporter un long amas de preuves bien inébranlables, que personne n'a jusqu'ici apportées, pour arracher à l'homme quelque chose qui lui est aussi nécessaire et aussi essentiel que la croyance en Dieu. Supprimez l'attraction du monde physique; vous n'y produirez pas une perturbation plus grande que celle qui se produira dans le monde moral si vous parvenez à en retrancher la foi en une providence. L'âme sans Dieu est comme ces folles balances qui ne peuvent plus trouver dans aucune situation l'équilibre qui est leur nécessité et leur loi.

Et combien de ces âmes l'Allemagne n'a-t-elle point produites durant le demi-siècle qui vient de s'écouler? Combien n'en a-t-on point vues parmi les plus délicates et les plus nobles, s'élancer légères vers cet idéal flottant du panthéisme et retomber lourdement sur la terre, découragées de n'avoir rien atteint de solide à quoi se rattacher! Combien de talents ont avorté! Combien ont fini brusquement par la folie, par le suicide, ou, ce qui équivaut pour le talent au suicide, par de vulgaires désordres! Que de noms je citerais, si je ne craignais de réveiller des douleurs encore trop récentes! « Il y a, » s'écriait Henri Heine dans les dernières années de sa vie, avec un accent de conviction sauvage, « il y a une malédiction sur les poètes allemands. » Oui, et cette malédiction, c'est d'avoir eu en toute chose l'enthousiasme sans la foi positive. L'enthousiasme vide est une maladie d'esprit qui a été de tout temps particulière au peuple allemand; le panthéisme n'est point fait pour la guérir. Ceux d'entre les lettrés et les philosophes, qui, dans je ne sais quel espoir chimérique, persistent à énerver les âmes par leurs attaques sans cesse renouvelées contre « la superstition déiste » devraient enfin ouvrir les yeux et s'apercevoir qu'ils font fausse route. Il y a des affaires plus pressantes que de supprimer Dieu dans un pays où nos principes de 89 et du code Napoléon, lentement introduits, sont, à l'heure qu'il est, si vivement menacés. Quand bien même, ce que nous nous refusons à entendre, Dieu serait un obstacle aux progrès d'une nation, Dieu est loin, et les débats de la chambre des Seigneurs à Berlin, des discours comme ceux qu'on y tenait récemment sur la sainteté des priviléges féodaux, nous révèlent des obstacles plus immédiats et qu'il serait peut-être plus utile et plus glorieux de vaincre. Je ne dirai pas à l'Allemagne comme une voix célèbre:

Digitized by Google

« Plus de rêves, plus de poésie ! » Mais je lui dirai : « Plus de rêves ! plus de métaphysique ! » Quoi ! toute l'intelligence et tout le génie d'une grande nation, dépensés à construire des systèmes que les plus subtils peuvent à peine saisir et où l'on ne parvient à sauver les principes élémentaires de la morale que par des prodiges d'inconséquence et d'adresse ! Ne serait-il pas plus sage de continuer de croire au moins par provision ce qu'on a toujours cru, lorsqu'après avoir cherché avec tant de persévérance, on n'entrevoit même pas, au bout de ces longs efforts, quelque chose qui vaille ce que l'on sacrifie ? Que de temps perdu pour agir et pour vivre ! Et n'est-ce pas vivre qui est la première affaire des vivants ? « Toute théorie est grise, et éternellement vert est l'arbre d'or de la vie. » Ainsi parle Méphistophélès. C'est à peu près le philosophe le plus sensé qu'ait produit l'Allemagne. Je crois sa maxime, qui date déjà d'un peu loin, utile encore à méditer, en 1857, malgré l'aigre bruit croissant des machines et des locomotives, pourvu toutefois qu'on se souvienne à propos que la maxime est d'un diable, et qu'il y a aussi des théories aux fruits d'or sans lesquelles c'est la vie qui devient plate et grise.

J.-J. Weiss.

Digitized by Google

LE PORTRAIT

DE

LA MARQUISE

HISTOIRE D'ATELIER

CINQUIÈME PARTIE.

XX

Nous franchissons ici un intervalle de quatre mois. C'est beaucoup; quelques lecteurs trouveront sans doute que ce n'est pas assez.

Il faisait assez mauvais temps le jour où s'ouvrit la première exposition universelle de Paris, — espérons qu'elle ne sera pas la dernière; — il tombait, bien que l'on fût « au joli mois de mai, » une jolie petite neige à moitié fondue, mais tout à fait désagréable, qui refroidissait beaucoup l'enthousiasme des visiteurs, des industriels, et des artistes.

Ceux-ci, aussitôt la cérémonie de l'ouverture terminée sous la

[1] Voir les première, deuxième, troisième et quatrième parties dans les livraisons du 31 janvier, du 15 février, du 1er et du 15 mars.

Digitized by Google

grande cloche en verre de l'ancien carré des fêtes, se précipitèrent vers la vieille allée des Veuves, devenue aujourd'hui l'avenue Montaigne, où se dressait le temple de carton élevé à la gloire de l'art contemporain. La plupart s'arrêtaient en passant pour lire, écrite en grosses lettres, sur une bande de calicot écru, cette inscription que l'on n'accusera pas d'être renouvelée des Grecs ni des Romains :

RÉALISME... PRIX D'ENTRÉE : 1 FRANC.

L'auteur de cette facétie avait ouvert sa petite exposition près de la grande, il avait abrité sous un hangar ses toiles repoussées par le jury, il avait élevé autel contre autel, temple contre temple ; je n'ose pas dire dieu contre dieu, bien qu'il soit de mode aujourd'hui de voir des dieux partout. Mais au dire de gens bien informés, le grand prêtre de la religion du réalisme en fut pour ses frais ; le sanctuaire n'eut pas assez de fervents pour entretenir le feu sacré, et la religion nouvelle, pour se donner des prosélytes, dut abaisser le prix d'entrée. La lampe ne s'en éteignit pas moins faute d'huile.

— Ce diable d'homme ne sait qu'imaginer pour faire parler de lui, dit dans un groupe un des artistes qui traversaient l'avenue. Le voilà maintenant qui ouvre boutique et qui prend une enseigne !

— J'en connais, dit un autre, qui n'osent pas encore prendre l'enseigne, mais qui ont déjà ouvert la boutique.

Le premier interlocuteur, qui était gros et jouflu, regarda le petit homme brun, à moustaches aiguës, qui venait de formuler tout haut cette réflexion, fit une grimace assez laide, dont heureusement pour l'art, personne ne s'aperçut, et passa outre.

Du péristyle, les artistes entrèrent dans la cella du temple. Là, une foule généralement barbue s'agitait, allait, venait en gesticulant avec chaleur. Presque tous avaient le visage bouleversé, les joues pourpres, une inquiétude fiévreuse dans le regard.

— Comprenez-vous, disait l'un, qu'on m'ait placé si haut ?

— Et moi si bas ? disait un autre.

— Et moi dans l'ombre ? ajoutait un troisième.

— Et moi en pleine lumière ? s'écriait un quatrième.

— C'est d'une injustice ! reprenait le premier.

Le mot « injustice » fut répété par tous les autres sur différents tons et avec des variations proportionnées à leur amour-propre.

Un nouveau personnage intervint dans le groupe. C'était un homme de grande taille, d'une physionomie aimable et souriante, de manières distinguées et avenantes.

— Je sais un moyen bien simple de vous contenter tous, leur dit-

Digitized by Google

il; aucun de vous n'est satisfait de la place attribuée à ses œuvres, n'est-il pas vrai, et vous voudriez tous avoir les bonnes places? C'est naturel. Eh bien! choisissez chacun celles qui vous conviennent; entendez-vous ensemble et je vous promets de faire ratifier vos choix.

A cette proposition, tout le monde se montra joyeux, et le personnage s'éloigna. Mais il avait laissé derrière lui la pomme de discorde. Tous les peintres choisissaient la même place pour leurs cadres, et il n'y avait aucun moyen de s'entendre sur un classement amiable. Peu s'en fallut qu'on en vînt aux mains et que la force ne décidât à quelle hauteur les toiles seraient placées et sous quel angle de lumière. Quand l'homme aux manières distinguées repassa près du groupe des artistes, il vit à leurs attitudes et à l'expression de leur physionomie qu'ils n'avaient pu s'accorder.

— Eh bien! leur dit-il, vous êtes d'accord, je suppose?

Nul ne souffla mot.

— Alors, poursuivit-il, vous êtes d'avis que rien ne soit changé.

Il sourit et s'éloigna de nouveau, sans attendre la réponse. Tous les cadres restèrent où ils se trouvaient. Chacun se consola de n'avoir point la meilleure place en songeant qu'elle n'était pas échue à son rival.

Chaque groupe et chaque coterie donnèrent ce jour-là exactement le même spectacle; ils le donnaient depuis quinze jours; ils le donnèrent quinze jours après l'ouverture, dans l'espoir qu'un remaniement apporterait un heureux changement dans leur situation; ils le donneront à l'exposition prochaine, puis aux expositions suivantes, et à toutes celles où l'on appellera les œuvres d'artistes vivant, parlant, enviant et dénigrant.

Cependant, le groupe auquel nous nous sommes joint avait traversé précipitamment les écoles romaine et suisse, jeté en passant un regard sur les toiles américaines, s'étonnant que l'Amérique n'eût pas encore inventé la peinture à la vapeur, franchi d'un pas rapide l'école allemande, pour laquelle nos compagnons ne paraissaient professer aucune sympathie, tiré sa révérence à l'école espagnole, en souvenir du passé.... Là, notre groupe parut hésiter entre le salon de M. Ingres et celui de M. Horace Vernet. Les gens à moustaches inclinaient pour celui-ci, les gens rasés de frais pour celui-là. Les barbus à tous crins l'emportèrent; on pénétra dans le grand salon.

Jamais salon ne fut si grand que celui-ci, et l'on peut dire que les plus vastes toiles y étaient perdues dans l'espace. Seuls, les tableaux de M. Heim s'imposaient aux regards par leur vigueur singulière, dominaient toute l'assemblée du haut de leurs cadres.

Digitized by Google

Le vieux maître faisait sentir sa férule à tous ces écoliers qui se pressaient autour de lui; l'astre rayonnait parmi les réverbères.

Dans une salle d'exposition trop vaste, il est remarquable qu'on ne voit guère que de très petits tableaux, ou ceux des grands tableaux qui, pareils aux œuvres de M. Heim, commandent l'attention par leur énergie et par leur valeur exceptionnelle.

Notre groupe, bien qu'il fût composé d'artistes en renom, ne se conduisit pas autrement que la foule en cette mémorable circonstance. Il passa devant les grandes toiles sans les apercevoir, malgré les efforts que faisaient quelques-uns pour attirer l'attention sur leurs œuvres d'autrefois. De vastes machines, qui jadis avaient obtenu un succès proportionné à leur étendue et que la critique avait données pour des chefs-d'œuvre, disparaissaient complétement, et au contraire cinq ou six portraits solidement peints, une dizaine de petits tableaux excellents captivaient les regards d'abord éblouis et distraits.

Tout à coup, une exclamation fut poussée dans le groupe. Un sculpteur que nous connaissons déjà s'était élancé en avant, et d'un geste qui, dans la statuaire de l'avenir, devra, je suppose, exprimer l'étonnement, il montrait un tableau, un portrait qui resplendissait au milieu de trois paysages.

— Voyez, dit-il, voyez! le portrait de la marquise!

Tout le groupe se précipita vers le cadre indiqué.

— C'est ma foi vrai, dit un petit peintre rougeaud, dont nous avons déjà fait ailleurs la connaissance, c'est ma foi vrai! Mais comment est-il ici? Hier la place était vide.

— C'est précisément parce qu'elle était vide hier qu'on a pu aujourd'hui la remplir, observa philosophiquement un artiste de mise négligée mais de mine respectable.

— Cheminard a raison, dit le sculpteur qui se piquait de tenir toujours avec la philosophie.

— Cependant, reprit l'homme rouge, Fréjus n'est pas à Paris; il y a quatre mois qu'il est parti pour l'Italie.

— Eh bien, qu'est-ce que cela fait? Parce qu'on est à Rome, ne peut-on plus exposer à Paris?

— Non, non, Fréjus n'a pas assez de crédit pour faire ainsi placer un tableau dans le grand salon, et surtout pour le faire recevoir quand les délais sont prescrits.

— A la bonne heure, dit un nouveau venu, mais le modèle n'est-il pas là? Quand on peint des marquises, on a droit à toutes les faveurs.

— Ce n'est pas une faveur, c'est une justice, dit Cheminard,

Digitized by Google

redresseur habituel des torts de la critique. Ce portrait est fort beau, et il eût été fâcheux pour le salon d'en être privé.

— Ma fileuse aussi est fort belle; cependant on l'a reléguée dans les combles. Et mon cimetière, on ne l'a pas même reçu. Comprenez-vous rien à cela? Le plus beau cimetière que l'on ait fait depuis cinquante ans; que dis-je! le plus beau cimetière que l'on ait jamais vu.

— Il faut avouer, dit Cheminard, que votre cimetière n'était pas une peinture ordinaire.

— Non, dit le petit peintre rouge, c'était de la peinture extraordinaire.

— J'accepte le mot, s'écria Lebourbet, extraordinaire! N'en fait pas qui veut de l'extraordinaire; et vous tous qui parlez, vous voudriez bien rencontrer quelquefois cet individu-là sous votre brosse.

A cette attaque personnelle, trois ou quatre artistes se détachèrent du groupe et firent bande à part, comme s'ils voulaient par là protester contre le dire de Lebourbet en ce qui les concernait, et rompre toute solidarité avec des hommes dont la dignité leur semblait bien compromise en si mauvaise compagnie. De ce nombre était Fleurmann. Il détourna le cours de l'entretien, et s'adressant au peintre de petits tableaux :

— Vous disiez donc que Fréjus a quitté Paris depuis quatre mois!

— Ne le saviez-vous pas? vous son ancien ami!

— Nous ne nous voyions que rarement; vous savez, nous ne sommes pas du même monde.

— C'est vrai, dit le peintre à moustaches en croc, Fréjus est du monde des artistes.

— Et vous dites qu'il est en Italie? demanda Fleurmann sans prendre garde à l'intention épigrammatique de son confrère. Je le croyais sur le point de se marier.

— Se marier, lui, Fréjus! allons donc! je commence à croire que vous ne le connaissez pas. Par hasard, dans un jour d'entraînement, il aurait pu le faire; mais ayant pris, dit-on, une semaine pour réfléchir, il est parti le lendemain sans avertir personne.

— Le séjour de l'Italie lui fera du bien, dit Fleurmann; il y formera son talent à l'étude des maîtres. Puis, cela fait toujours bon effet de revenir d'Italie.

Le groupe s'était rapproché, et Lebourbet avait entendu les dernières paroles.

— L'Italie, les maîtres! Voilà où vous en êtes encore, vous autres!

Digitized by Google

avec vos préjugés de l'école. Il n'y a qu'un maître, c'est la nature, et tous les pays sont bons, pourvu qu'on y cherche la réalité.

— Mais dans la nature, formula d'une voix aiguë le petit peintre, il y a le beau et le laid.

— Il n'y a point de laid dans la nature. Les choses que vous croyez laides sont belles à un point de vue. Il suffit de se mettre à ce point de vue pour que tout devienne beau.

— Et quel est ce point de vue, s'il vous plaît?

— Ce point de vue! répéta Lebourbet embarrassé de sa réponse; mais, ce point de vue, c'est celui que j'ai adopté, celui du réalisme.

Le peintre philosophe, qui n'avait pas cru devoir intervenir dans un débat où les interlocuteurs ne paraissaient pas bien se comprendre eux-mêmes, jugea cependant nécessaire de venir au secours de Lebourbet compromis.

— Notre ami, dit-il, ne veut pas prétendre que tout dans la nature atteigne au beau absolu, au beau idéal....

— Il n'y a pas de beau idéal! s'écria Lebourbet.

— Il veut seulement dire, poursuivit le philosophe sans prendre garde à l'interruption, que l'art, en reproduisant la nature, fait toujours une œuvre belle indépendamment de l'objet représenté, si cette représentation est exacte, si elle *réalise* toutes les qualités et toutes les apparences du modèle.

— Non, non, dit Lebourbet, si le modèle n'était pas beau, l'œuvre ne serait pas belle, puisqu'on suppose une reproduction exacte, et il n'y a pas de beau sans la réalité.

— Le modèle est beau, en effet, reprit le philosophe, continuant à plaider avec un admirable sérieux pour un client qui le répudiait, le modèle est beau en tant qu'il remplit toutes les conditions que les lois de la nature lui imposent et qu'il rentre dans l'harmonie universelle; mais il peut cesser de l'être si vous le soumettez à un examen particulier et le séparez, pour l'y soumettre, de l'ensemble dont il fait partie.

Cheminard continua son discours, mais ce fut peine perdue, le peintre du réalisme ne comprenait rien à des théories esthétiques aussi élevées, et il ramenait sans cesse la conversation sur le terrain brûlant des exemples fournis par l'Exposition.

— Entrez dans la glacière de M. Ingres! s'écriait-il, et dites-moi si c'est là de la nature! Plantez-vous devant les toiles de M. Delacroix, et dites-moi si la nature est ainsi violette, jaune, verte, bleue et rouge! Allez voir les tableaux de Decamps, et dites-moi si vous l'avez jamais vue bistrée de cette façon? Regardez les grandes toiles d'Horace Vernet, et avouez que la nature n'a pas cet air de papier peint! Tout cela, voyez-vous, c'est de la fantaisie, de la convention, ce

Digitized by Google

n'est pas de la peinture. Si vous voulez voir de la peinture, il faut regarder mon cimetière : voilà un tableau où il y a de la vie ! Mon cimetière est la composition la plus vivante de ce siècle.

— Et la plus amusante ! s'écria une nouvelle voix. Grâce à Lebourbet, on dira désormais : « Gai comme un enterrement. »

Tous se retournèrent : c'était Fréjus, Fréjus qui arrivait d'Italie.

— Depuis quand ?

— A l'instant même ; et j'arrive à temps, il me semble, pour soutenir notre ami Lebourbet, grand peintre, comme chacun sait, mais mauvais dialecticien.

— Ma peinture se défend bien toute seule, dit le réaliste.

— Parbleu ! personne n'ose en approcher.

Lebourbet apostrophé de la sorte et suivant son procédé, voulut tenir tête, mais Fréjus était en fonds de sarcasmes, et son adversaire n'eut d'autre ressource pour se mettre à l'abri que de s'enfoncer dans le groupe et de se glisser derrière le philosophe, protecteur généreux des causes perdues.

Fleurmann s'était approché du nouvel arrivant, et le saluant de cet air arrogant et poli qui lui est familier :

— Vous voyez, dit-il, Fréjus, que l'on s'est occupé de vous pendant votre absence.

— En effet, répondit celui-ci ; je trouve mon portrait admirablement placé ; et c'est à vous probablement que je le dois.

— Il le méritait, c'est une œuvre de haute valeur.

— Je le crois, dit simplement Fréjus ; après deux ou trois portraits de M. Ingres, c'est la meilleure tête de l'exposition.

Fleurmann fit la moue.

— Avez-vous vu les autres salles ? reprit-il.

— Du moins j'ai vu toutes vos toiles, que je connaissais déjà ; une *Adoration*, un *Ravissement*, un *Prométhée ;* quel beau Prométhée ! et quelle marine ! Dieu ! la belle marine !

— Heu ! heu ! fit Fleurmann en souriant de vanité satisfaite. Et vous, vous allez maintenant nous donner quelque nouveau chef-d'œuvre, sans doute.

— Ma foi non, j'ai abandonné la peinture.

— Abandonné ! c'est impossible.

— Pourquoi donc impossible ? En Italie, lorsque je voyais tant de chefs-d'œuvre, tant de pages éclatantes d'inspiration et d'intelligence, je me suis pris à penser que nous étions tous de bien pauvres sires et que nos meilleurs morceaux ne valaient pas la peine qu'on les regardât. Cette pensée, tout ce qui m'environne ici la confirme pleinement. Nous ne ferons jamais aussi bien que les vieux maîtres ; nous n'approcherons jamais de leur savoir, de leur poésie, de leurs

Digitized by Google

magiques conceptions; cessons donc de poursuivre cette chimère, et prenons une autre voie; au lieu de galvaniser un cadavre, attachons-nous à ce qui est vivant; de tous les arts, la musique est le seul vivant; nous autres artistes qui nous sentons une étincelle au front et une flamme au cœur, rattachons-nous à l'art qui peut seul aujourd'hui nous donner des expressions nouvelles, rattachons-nous à la musique.

— Ainsi, dit Fleurmann avec un sourire dédaigneux, vous vous êtes fait musicien ?

— Je l'étais déjà plus que je n'étais peintre; il ne me manquait que du temps pour développer ma vocation; je m'en suis donné. Je suis allé en Italie pour m'abreuver aux bonnes sources; j'irai en Allemagne pour étudier les formes nouvelles. Il paraît qu'il y a là-bas une école expressive qui grandit et se fait jour, une fameuse école qui rend, avec la musique, toutes les nuances de la passion et peint tous les objets de la nature. J'irai voir Listz à Weimar et Wagner à Francfort.

— Et vos pinceaux, votre palette, vous le coloriste par excellence?

— J'ai tout abandonné. Je n'ai pas touché une brosse depuis quatre mois; j'ai repris mon violon; je passe mes jours et mes nuits à étudier l'harmonie. Ah! si vous saviez ce que c'est que le contrepoint !

Des six ou sept artistes qui écoutaient ce dialogue, plusieurs regardaient Fréjus avec pitié et se disaient qu'il était devenu tout à fait fou. D'autres se réjouissaient en pensant qu'un si rude champion allait se retirer de l'arène, où ses exploits leur rendaient le succès difficile. Mais la joie de ces derniers était tempérée par la crainte que la détermination de Fréjus ne fût pas sérieuse; ils voyaient là une des excentricités habituelles de l'artiste et non pas un parti pris véritable de leur abandonner toutes les palmes de la victoire. Celui-ci paraissait cependant déterminé à leur enlever cette appréhension.

— J'ai là, reprit-il en mettant le doigt sur son front, le plan d'une symphonie dont vous me direz des nouvelles. On a peint en musique l'orage, le lever du soleil, la pluie, l'ouragan, la tempête; je veux, moi, sortir du paysage et peindre l'histoire, ma symphonie sera intitulée *Philippe-Auguste*. Vous viendrez tous l'entendre.

— Et l'applaudir.

— Vous l'applaudirez si vous l'en jugez digne. Je ne veux pas que la camaraderie intervienne pour me faire un succès. Au surplus, c'est une voie nouvelle que je veux ouvrir à l'art, et j'espère bien que mon exemple ne vous sera pas inutile. Ainsi, vous, Cheminard, qui avez des idées dans la tête et qui vous plaignez de ne pouvoir

Digitized by Google

les traduire en peinture, que n'essayez-vous de les manifester en musique?

— J'y ai songé souvent, répondit sérieusement Cheminard, mais je ne crois pas que l'heure soit encore venue de charger cet art trop jeune des manifestations de notre pensée.

— D'ailleurs, dit le sculpteur, la musique ne peut pas tout dire.

— Mais elle peut tout chanter, dit un autre.

— La musique est un art incomplet, indécis, ajouta un troisième, et son domaine est limité.

— Elle exprime les sentiments, reprit un quatrième, et ce domaine-là est immense.

— Elle ne formule jamais les choses carrément, d'une manière précise, dit un architecte.

— Elle n'en est que plus poétique, s'écria Fréjus.

— Poésie vague et vaporeuse, reprit le statuaire, tandis que la sculpture ne dissimule rien ; elle vous montre tout et avec elle il n'y a jamais de surprise.

— La sculpture, observa Crouteu, est un art primitif; elle ne traduit que la moitié des choses et ne réalise que la forme.

— N'est-ce donc rien que la forme? s'écria le sculpteur piqué au vif.

— Je vous le dis, c'est la moitié des choses. Otez la forme de la sculpture, qu'est-ce qu'il reste?

— Eh bien, reprit le statuaire, otez la forme de la peinture, qu'est-ce qu'il reste?

— Il reste la couleur, dit Crouteu en faisant un geste solennel.

— La couleur de quoi? demanda vivement le sculpteur.

— De quoi, de quoi! eh! cela se comprend, la couleur de la... la couleur du... le coloris enfin.

Un éclat de rire, que ne tempéra pas chez tous le devoir de la politesse, accueillit cette explication. Cheminard aurait voulu, suivant son habitude venir au secours du champion désarçonné, mais il ne trouva pas moyen de le dégager de la mauvaise position où il s'était mis. Le silence du philosophe fut généralement interprété contre le peintre, qui se promit bien de chercher, la brosse à la main, par quel procédé on pourrait faire l'application du coloris sans la forme. Il ne paraît pas jusqu'à présent qu'il ait résolu le problème.

Cependant la musique, que l'on avait un peu perdue de vue, fut remise sur le tapis par Fleurmann, qui éprouvait le besoin d'affirmer son goût pour « l'art de l'avenir. » Les douces vengeances avaient du charme pour le peintre agent de change, et il en savourait une en ce moment.

— J'admets, dit-il, que la musique soit un art fécond, une langue

Digitized by Google

universelle, et je ne doute pas que notre ami n'y excelle, comme il excelle en peinture. Je crois même que, s'il donnait quelques concerts, sa réputation de peintre en serait considérablement augmentée.

— Je ne fais pas de l'art une spéculation ! dit Fréjus indigné.

— Sans spéculer sur son art, il est permis d'en tirer le meilleur parti possible, et la musique me semble pour cela un moyen ingénieux. La musique attire l'attention, la peinture la fixe. On trouve original d'avoir à ses soirées un solo de violon exécuté par un peintre, et de montrer dans sa galerie un tableau peint par un musicien. Je gage qu'avant six mois M. Fréjus sera le peintre à la mode.

— A la mode, s'écria Julien, moi un peintre à la mode !

Le coup de Fleurmann avait porté juste, Fréjus était exaspéré. Un peintre à la mode ! on ne pouvait lui dire une injure plus sanglante.

— Au reste, reprit Fleurmann, pour adoucir la blessure qu'il avait faite, Léonard jouait fort bien de la viole et Michel-Ange était un grand musicien.

— L'un et l'autre étaient aussi de grands ingénieurs, ajouta Fréjus ; je ne sache pas toutefois que, pour exercer moins d'arts, les peintres d'aujourd'hui fassent de meilleure peinture.

Fréjus aurait pu s'en tenir là, et laisser le soin à son auditoire d'appliquer les paroles qu'il avait dites. Mais il ne faisait pas grand fond, paraît-il, sur l'intelligence des gens qui l'écoutaient, car, se retournant brusquement vers Fleurmann :

— Fleurmann, lui dit-il, je gage que vous n'avez jamais joué de la viole? Cela se voit dans vos tableaux.

Fleurmann se mordit les lèvres, mais il n'osait pas riposter à l'attaque, dans la crainte de s'attirer une nouvelle répartie. Il feignit même de prendre les choses cavalièrement.

— Ah ! fit-il, ce ne sont pas des tableaux de musicien !

Il ne s'aperçut de son imprudence que lorsque le mot était lâché.

— C'est vrai, répliqua aussitôt Fréjus, aussi dit-on qu'ils manquent d'harmonie.

Fréjus quitta le groupe sur cette ironie et disparut dans la foule. Mais on s'occupa encore de lui après qu'il fut parti, chacun interprétant suivant ses sentiments et ses intérêts les excentricités de l'artiste.

— J'avais vaguement entendu parler d'une folle passion, dit Fleurmann, — plus intéressé qu'un autre à atténuer l'effet que les paroles de Fréjus avaient produit, — mais je ne savais pas qu'elle eût si profondément troublé le cerveau du pauvre diable.

Digitized by Google

— Ah! oui, dit le peintre à la voix aiguë; n'était-ce pas le modèle du portrait?

— La marquise de... de... de...

Pendant que l'on cherchait le nom, Lebourbet avait repris position dans le groupe.

— Peut-on se passionner pour une marquise! s'écria-t-il.

— Enfin ce qu'il y a de certain, ajouta le sculpteur, c'est qu'il y a là-dessous un grand amour malheureux, et j'ai une profonde sympathie pour ce genre de malheur.

— Oui, insinua Fleurmann, à moins que ce ne soit tout bonnement une amère déception. Tous les tableaux de Fréjus ont été refusés par le jury.

— Refusés! cependant, celui-ci?

— Celui-ci a été imposé, à ce qu'il paraît, car je ne crois pas qu'il ait passé sous les yeux de la commission.

— Il a donc envoyé des croûtes? demanda un artiste dont toutes les toiles avaient été reçues.

— Des croûtes! dit le sculpteur, ce ne serait pas une raison pour être refusé; n'est-ce pas, Fleurmann?

— Pas toujours, répondit celui-ci, mais il paraît que, dans cette circonstance...

— Cette raison a paru suffisante?

— Je n'ai rien dit de pareil. Au surplus, il n'est pas le seul à qui cet accident soit arrivé. Tout le monde peut se tromper, et pourvu que l'on reconnaisse son erreur...

— Fréjus l'a reconnue, dit le peintre à moustaches cirées, puisqu'il renonce à la peinture!

Ces réflexions charitables, et beaucoup d'autres du même genre trouvèrent des échos complaisants chez la plupart des artistes, sans distinction d'école, ni de coterie, et la journée ne s'était pas écoulée que tous ceux qui, dans Paris, connaissaient Fréjus, savaient que, par dégoût et par impuissance, l'artiste avait jeté sa palette aux orties.

XXI

Nous venons de voir à quelles suppositions s'abandonnaient les anciens camarades de Fréjus sur les métamorphoses et les lubies de l'artiste. Les commentaires ne manquaient pas, et les variations se brodaient à l'infini sur les différents thèmes dont quelques-uns avaient pris la peine d'inventer le motif. Une grande passion, un

Digitized by Google

mariage manqué, un dégoût de l'art, que sais-je encore ! tels étaient les divers points de départ de cent récits contradictoires.

Notre devoir d'historien nous oblige à plus de réserve et à une recherche plus scrupuleuse de la vérité. Nous avons affaire, il est vrai, à un type exceptionnel, même parmi les artistes, chez lesquels on rencontre bien moins d'imprévu et plus de calcul qu'on ne le croit généralement ; mais ce n'est pas une raison pour nous aventurer plus avant dans les traquenards que Fréjus tend à chaque instant à notre ingénuité, sans avoir cherché à nous bien rendre compte de ses actes et des raisons ou des prétextes qui les ont inspirés.

Fréjus revient d'Italie après un voyage de quatre mois : pourquoi ce voyage dans un moment où tout, à ce qu'il semble, devait le retenir à Paris ? — Fréjus était un peintre de vocation ; il venait d'obtenir un grand triomphe : pourquoi répudiait-il tout à coup ses succès ? Pourquoi reportait-il subitement toutes les ardeurs de son âme d'artiste vers un art dans lequel il était resté un virtuose secondaire ? Sans prétendre mettre parfaitement d'accord avec lui-même un personnage aussi décousu que Fréjus, — nous ne voulons pas tenter l'impossible, — il nous est permis cependant de l'expliquer : le simple récit des faits suffira à cette tâche sans que nous ayons besoin cette fois d'avoir recours à une laborieuse analyse.

Après la scène de la rue de l'Ouest et celle du jardin du Luxembourg avec son ancien camarade Thibault, Fréjus était rentré chez lui. Un billet de la marquise l'y vint bientôt rejoindre. Dans ce billet, il y avait une somme de dix mille francs, et ces mots : « Suivez les conseils d'une amie ; partez, allez passer quelques mois en Italie, et quand vous vous sentirez bien guéri, revenez ; vous trouverez au retour plus d'amitié et une gloire nouvelle. »

Peut-être ce billet tracé d'une main charmante n'eût-il eu pour Fréjus qu'une médiocre importance s'il n'avait caché sous son pli un autre billet d'une autre écriture, moins élégante et moins ferme. Julien ne put lire son contenu sans une vive émotion ; il n'était guère plus long que le précédent, mais il en disait bien davantage. « Madame, disait-il, j'ai besoin de vous témoigner tout de suite ma reconnaissance pour tout ce que votre bonté vient de faire pour moi. Je sens maintenant que je fuyais le bonheur ; c'est votre main qui m'a ramenée vers lui, et je serais bien ingrate si je m'y montrais rebelle. » La signature était « Cécile Dupuis. »

Si ce billet avait pu réconcilier madame de Varigny avec sa conscience, il n'eut pas précisément le même pouvoir sur Julien. Celui-ci se dit, après l'avoir lu, qu'il était bien sot, bien ridicule et, qui pis est, bien méchant de vouloir faire obstacle au bonheur de cette

Digitized by Google

jeune fille. Il se trouva bien niais au souvenir de la scène absurde qu'il venait de faire au Marseillais, bien fat d'avoir cru lire dans les yeux de Cécile un regret de sa retraite, bien présomptueux de s'être imaginé apercevoir dans son cœur des sentiments qui, certainement, ne s'y trouvaient pas. Enfin, il alla jusqu'à penser que le conseil de la marquise valait la peine d'être suivi.

Un seul scrupule l'arrêtait : il avait promis à Thibault de se battre avec lui. Il savait bien, — et Thibault n'aurait eu aucun besoin de le lui dire, — que son compatriote tenait médiocrement à lui voir accomplir cette promesse. Il répugna cependant à partir sans avoir acquitté cette dette et se dit qu'il irait le lendemain matin se mettre à sa disposition. Le lendemain matin, en effet, il était allé chez son ami, mais celui-ci n'y était plus : il était parti le soir même, la veille, pour la ville natale. Julien se dit qu'il le rejoindrait à Marseille. En rentrant chez lui, il trouva une toile que l'on venait d'apporter. Cette toile n'était autre que celle où la figure de madame Dupuis avait subi tant de transformations et sur laquelle étaient reproduits les traits de Cécile. Toute réflexion faite, Cécile n'avait donc pas voulu la garder ! C'était le dernier voile de l'illusion qui se déchirait : désormais la vérité apparaissait tout entière à Fréjus ; il ne lui restait plus qu'à faire ses malles et à partir. Il s'assit sur un tabouret, les coudes sur les genoux, le menton dans les mains, et, dans cette position pittoresque, il se demanda sincèrement jusqu'à quel point toutes ces choses l'intéressaient et s'il éprouvait un véritable regret de la tournure qu'elles avaient prise. La réponse à ces deux questions fut qu'il avait le cœur gros et grande envie de pleurer. Cependant il ne pleura pas ; il prit la toile qu'on venait de rapporter, la coupa en plusieurs morceaux qu'il jeta dans son poêle où la flamme les dévora aussitôt. Il regardait tristement l'œuvre de destruction s'accomplir.

— Art funeste, disait-il, tu ne vaux pas la peine que l'on prend à t'acquérir ! Je renonce à toi, je ne veux plus toucher une palette.

Puis il appela son valet. Ici, nous craindrions d'altérer le laconisme du dialogue en ne le reproduisant pas textuellement.

— Pierre, dit-il, avons-nous une malle ici?

— Nous en avons deux.

— Deux malles, une pour chacun de nous ; c'est bien. Sont-elles en bon état?

— A peu près.

— Il faut les emplir.

— Avec quoi?

— Avec du linge, des effets, etc.

— Pourquoi faire?

— Pour voyager.

Digitized by Google

— Moi aussi?
— Toi aussi.
— Où aller?
— En Italie.
— Loin?
— Cela dépend.
— Quel jour?
— Aujourd'hui.
— Faut-il prendre la boîte?
— Non, point de couleurs.
— Et Safran?

Safran était le nom du roquet, gardien de la maison, qui mordait les gens sans aboyer. On l'avait appelé Safran parce qu'il avait le poil jaune.

— Safran! on le mettra en pension.
— Pauvre Safran! fit Pierre. Et l'atelier?
— On le fermera.

Pierre, ne trouvant plus de questions à poser à son maître, se mit à faire les malles, ce qui ne fut pas long. On confia Safran à une voisine qui avait des tendresses pour Pierre, et qui jura, la larme à l'œil, d'avoir le plus grand soin du pauvre animal. A cinq heures, un fiacre emporta les deux pèlerins vers le chemin de fer de Lyon. Il était temps, car, dans la solitude de l'atelier, le cœur gros de Julien commençait à se dilater et à se fondre en eau.

A Marseille, Julien comptait rencontrer Thibault, mais il comptait sans son hôte. Thibault n'avait point paru dans la ville phocéenne, et il fallut se mettre en route sans avoir vidé la querelle.

— A mon retour, disait Fréjus, nous acquitterons cette dette.

Nous avons vu que l'artiste n'avait pas voulu emporter sa boîte à couleurs; mais, en revanche, il avait eu soin de prendre un violon, le fameux violon qu'il avait essayé un soir chez la marquise et dont le marquis lui avait fait présent. Il avait pris la peinture en dégoût et ne touchait même plus un crayon. Toutes les fois qu'on parlait de peinture devant lui ou qu'il voyait un tableau : « Art trompeur, art funeste, » s'écriait-il; et il s'éloignait ou changeait de sujet de conversation. En Italie même, il resta quelque temps sans vouloir jeter les yeux sur un tableau, sans mettre le pied dans un musée. Il est vrai, qu'à peine eut-il touché au fruit qu'il s'était défendu, la rage le prit de tout dévorer; dès lors, le culte qu'il avait voué à la musique, il le partagea en deux et en consacra la moitié aux chefs-d'œuvre de l'art italien. Le jour était donné à la peinture, le soir à la musique; mais, fidèle à son serment, il ne toucha pas une palette, ne tailla pas un crayon. Plus d'une fois, à Venise ou à Parme, à

Digitized by Google

Rome ou à Florence, en face de Titien ou du Corrége, d'André del Sarte ou de Léonard, il se sentit des démangeaisons dans les doigts et faillit céder à la tentation de saisir en passant le secret des maîtres et de le fixer sur la toile ; mais il triompha toujours de ses entraînements et en revint à sa première manière d'étudier par l'examen laborieux et attentif, par la contemplation. Il renouvela souvent, dans les musées d'Italie, la scène du musée de Paris, et fit plus d'une fois enrager les visiteurs de la Tribune, en absorbant à lui seul la Sainte-Famille du Corrége, ou la Vénus couchée de Titien. Un jour, à Rome, dans la galerie du palais Borghèse, il alla droit au célèbre tableau de Titien, représentant l'Amour sacré et l'Amour profane ; il s'établit devant cette peinture et y resta depuis onze heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi. Quand on vint le prier de se retirer, il répondit :

— Je reviendrai demain.

Raphaël était le peintre qui avait pour lui le moins d'attraits. Les pensionnaires de la villa Médicis le conduisirent un jour à la Farnésine pour lui montrer l'histoire de Psyché, peinte à fresque par Sanzio et ses élèves. On appelait son attention sur le fameux triomphe de Galatée.

— Vous direz tout ce que vous voudrez, répondait-il, mais j'aime mieux Diane et Calisto.

Il voulait parler d'un tableau du Titien qu'il avait vu la veille au musée de l'Académie de Saint-Luc.

Le soir, comme il applaudissait à tout rompre la musique de Verdi, il se pencha à l'oreille de son voisin qu'il ne connaissait pas, et lui dit :

— C'est de la musique du Titien, cela, c'est de la musique du Titien !

Nous ne suivrons pas Fréjus et son écuyer dans leurs pérégrinations à travers l'Italie. En ce pays on professe un grand respect pour les excentriques et l'on ne s'effarouche jamais des traits bizarres du caractère. Il en doit être ainsi, malgré les douleurs qu'elle a traversées, dans la patrie du carnaval et de la tarentule.

Si, pendant les quatre mois qu'il passa en Italie, Fréjus ne pratiqua point la peinture, il pratiqua en revanche la musique. Il ne s'était pas vanté en disant qu'il avait étudié l'harmonie, le contrepoint, la fugue, tout ce qui constitue le côté aride du plus gracieux des arts. Il avait même fait plus d'une fois très honorablement sa partie de deuxième et même de premier violon dans d'illustres quatuors, et un soir, au palais Torlonia, il avait exécuté un concerto de sa composition où il imitait le cri de tous les animaux domestiques.

Digitized by Google

Il avait intitulé ce concerto *la Basse Cour*, et il y eut un succès prodigieux.

— Quel est donc ce virtuose, qui compose et exécute de si singulières fantaisies? avait demandé une jeune et belle princesse italienne, dont les yeux dardaient des rayons.

Un attaché de l'ambassade française lui avait répondu :

— C'est un peintre.

— Vous voulez dire un musicien qui s'occupe de peinture.

— Je veux dire précisément le contraire : un peintre qui s'occupe de musique.

— Je serais curieuse d'avoir mon portrait par ce virtuose, avait repris la princesse.

— Vous arrivez trop tard, madame, avait répliqué le jeune diplomate ; ce peintre ne fait plus de peinture, il ne fait plus que de la musique. Cependant, pour vous, princesse, il se pourrait qu'il se procurât le plaisir d'enfreindre ses serments.

— Ses serments !

— Oui, il y a des serments dans cette histoire, ou une histoire derrière ces serments, comme vous voudrez.

Et le jeune attaché s'était empressé de raconter ce qu'il savait ou croyait savoir. Sans doute il fit l'aventure plus romanesque qu'elle ne l'était en réalité, car la princesse fut prise d'une envie irrésistible de faire la connaissance d'un héros de la taille de Fréjus. Julien fut invité à passer au palais de la jeune femme. A Rome, toutes les jeunes femmes sont princesses, et toutes les princesses ont des palais. Celle-ci, après quelques ambages, lui demanda s'il consentirait à faire son portrait. A cette demande, Fréjus crut voir se dresser devant lui, comme un fantôme, la figure de madame de Varigny. Il essaya de reculer son siége, mais il s'aperçut qu'il était assis sur un canapé.

— Je sais, reprit la princesse, que vous avez abandonné votre palette ; est-ce là une détermination irrévocable ?

— Irrévocable, répondit tristement Fréjus.

— Songez que nous sommes à Rome et que l'on pourrait vous relever de vos serments.

— Je ne veux pas en être relevé, dit Julien avec un soupir.

— Pas même pour une seule exception? Regardez-moi bien.

Le mot était provoquant ou naïf. Julien regarda et trouva la princesse fort belle ; il le lui dit, comme cela se dit en Italie, avec les expressions les plus ardentes et les plus emphatiques, mais il resta sur sa réponse négative, et les agaceries de la princesse échouèrent contre une volonté de fer. Ce n'était pas ainsi, à ce qu'il paraît, que les choses se passaient ordinairement avec la belle, car,

Digitized by Google

l'histoire ayant transpiré, Julien en acquit dans Rome une renommée singulière de vertu et de fidélité.

Il vivait encore sur cette grande réputation, lorsque les journaux français lui apprirent la prochaine ouverture de l'Exposition universelle. En quittant Paris, il avait envoyé au docteur Vignon un blanc-seing accompagné d'un pouvoir absolu sur ses œuvres pour les envoyer à l'Exposition. C'était le dernier acte de sa vie de peintre, disait-il, son testament d'artiste; puis, il n'y avait plus pensé. Distrait par son voyage, par le tour nouveau qu'il avait voulu imprimer à ses inspirations poétiques, il avait oublié pendant quelque temps ses anciens travaux, même ceux qui avaient remué de récentes douleurs dans son âme. Mais l'annonce de l'Exposition, le bruit que l'on faisait, à l'étranger comme en France, autour de cette grande solennité, réveillèrent chez lui des souvenirs et des aspirations mal étouffés. Il se sentit pris d'une soif ardente de revoir son pays et de prendre sa part des triomphes qui se préparaient pour l'art français. Ce désir devint bientôt une fièvre ardente, un délire, et il arriva qu'un beau matin il quitta Rome avec la même rapidité qu'il avait quitté Paris. Nous venons de le voir débarquant dans la capitale et se faisant conduire, sans même prendre le temps de passer chez lui, droit au palais que la France venait d'élever, comme par la baguette d'une fée, à l'art du monde entier. Il s'attendait bien à ce que les tableaux qu'il avait envoyés à l'Exposition par l'intermédiaire du docteur ne seraient pas tous reçus; il avait laissé au jury le soin de faire un choix; mais il était loin de s'attendre à ce qui était arrivé : de tous les tableaux laissés dans son atelier, pas un ne figurait au salon, et le portrait de la marquise, qu'il n'avait pas désigné comme devant y être envoyé, y figurait seul. Il pensa que le docteur l'avait trahi ou qu'il avait négligé d'envoyer les autres cadres. Pour s'en assurer, il courut au secrétariat; là, il apprit que dix tableaux avaient été présentés en son nom et que tous avaient été repoussés; mais que par faveur grande on avait accepté le portrait de madame de Varigny, qui s'était offert au classement le dernier jour, appuyé de recommandations si pressantes, qu'on avait dû lui donner une place d'honneur au milieu du grand salon. Cette explication, qui n'expliquait rien, embrouilla beaucoup les idées de Fréjus, et ce fut seulement lorsqu'il aperçut Fleurmann qu'un rayon de lumière pénétra dans son esprit. Fleurmann faisait partie du jury d'examen et y exerçait même une certaine influence. Nous savons déjà que Fréjus ne s'était pas trompé dans ses soupçons.

Digitized by Google

XXII

Il y a, dans les expositions d'objets d'art, des endroits où les mêmes personnes reviennent toujours et sont sûres de se rencontrer sans cesse, des peintures ou des statues vers lesquelles on se sent invinciblement poussé, en dehors même des intérêts particuliers qui s'attachent à l'œuvre d'un parent ou d'un ami, au portrait d'un personnage éminent ou de gens qui nous sont chers, à part même l'attrait que peuvent exercer le talent et le sujet traité par l'artiste. Et comme les hommes sont toujours un peu les moutons de Panurge, il arrive souvent qu'à force de voir les mêmes visages devant les mêmes tableaux, la multitude accourt et augmente le groupe des connaisseurs par curiosité, et des curieux par envie de passer pour s'y connaître.

A l'Exposition universelle des beaux-arts de 1854, le portrait de madame la marquise de Varigny fut, à ce qu'il paraît, du nombre de ces toiles privilégiées qui ont le don d'attirer la foule et de captiver l'attention. Dès le jour de l'ouverture de l'Exposition, cette influence secrète se manifesta sur le public, et pendant toute la journée, il y eut une grande foule pour voir cette figure blonde et blanche, d'un si éclatant coloris, d'une si vivante expression, d'un regard si doux et si ferme à la fois, d'une transparence si singulière que les artistes les plus consommés dans leur art se demandaient par quel procédé Fréjus avait pu obtenir ces teintes diaphanes et nacrées du modèle.

L'auteur lui-même, qui n'avait pas vu son œuvre depuis plus de quatre mois, et dont les yeux avaient désappris les manières d'être de sa propre peinture à force d'avoir vu et étudié en Italie les différentes manières des maîtres, Fréjus avait eu un moment de la peine à comprendre que ce tableau fût sorti de son pinceau, et par quel prodigieux effort de son art il était parvenu à produire un si puissant effet. Quand il en parlait avec ceux de ses confrères qu'il rencontrait, il le faisait librement, comme s'il se fût agi de l'ouvrage d'un autre; et, chose étrange! cette toile, qui avait été pour lui la source de plus d'une angoisse, l'attirait lui-même comme elle attirait la foule, s'emparait de sa pensée, de sa volonté et le clouait, quoi qu'il fît, en face de son cadre.

Beaucoup d'artistes, aux jours d'exposition, vont s'installer devant leurs œuvres pour entendre les remarques du public, s'exposant ainsi aux plus cruelles plaisanteries et à la plus amère

Digitized by Google

critique. C'est un supplice que s'imposent parfois les jeunes gens jusqu'au jour où, leur susceptibilité ayant grandi plus vite que leur talent, ils trouvent ce moyen de s'éclairer sur leurs défauts trop périlleux et trop désagréable. Fréjus n'en avait jamais usé, non qu'il tînt en mépris le jugement de la foule, mais parce qu'il n'avait point la curiosité de le connaître, n'ayant point l'intention d'y modeler le sien. Habitué à juger ses œuvres avec une parfaite indépendance, il eût défendu sa peinture contre le premier venu qui en aurait nié le mérite, et se serait inscrit avec la même chaleur contre un enthousiaste qui l'aurait louée à tort. Ce n'était donc point par avidité d'entendre les éloges ou la critique du public que Fréjus revenait sans cesse devant le portrait de la marquise, mais bien parce qu'il obéissait à une attraction secrète, à une force mystérieuse et latente que recélait son œuvre, dont il ressentait l'effet comme tout le monde, bien qu'il fût lui-même la source et l'origine de cette force. Ainsi l'on voit souvent, dans le monde moral comme dans le monde physique, les effets peser à leur tour sur les causes qui les ont produits et les entraîner elles-mêmes par la puissance propre qu'ils ont acquise au delà des limites où primitivement leur action s'exerçait.

Plusieurs exclamations échappées naïvement aux lèvres de Fréjus prouvaient combien cette réaction de son œuvre sur son esprit était vive; mais s'il nous était permis d'aller plus avant et d'étudier l'âme du peintre avec la lentille de l'analyse, nous trouverions probablement qu'une autre cause, étrangère à l'œuvre elle-même, exerçait en ce moment sur lui un pouvoir autrement tyrannique ; notre surprise ne serait pas petite en découvrant enfin que cette tyrannie avait son siége dans une souffrance que la vue du tableau rendait plus cuisante, dans cette volupté de l'angoisse plus alléchante et plus irrésistible que celle du plaisir. Ce portrait rappelait à Julien la première douleur sérieuse et profonde qu'il eût éprouvée, et chaque minute passée devant lui ravivait davantage une plaie qu'il avait crue cicatrisée et qui saignait encore. Mais cette plaie béante, il se plaisait à l'élargir, et comme s'il eût voulu, à force de faire souffrir son cœur, en émousser la sensibilité, il le soumettait sans relâche à toutes les tortures.

Peut-être Julien n'avait-il jamais ressenti aussi vivement que dans ce moment à quelle profondeur était descendu en lui le mal dont il souffrait, et quelle large place il s'y était faite ; il en eut ce jour-là pleinement conscience, et lorsque, fatigué et chancelant, il s'assit devant le cadre, sur l'un des divans couronnés de fleurs dont on avait meublé les salles d'exposition, il tomba comme anéanti et brisé au milieu d'un chaos de réflexions tristes et sombres. Les bras croisés,

Digitized by Google

le front penché sur sa poitrine, il évoquait le passé et tremblait en songeant au présent. La marquise, Cécile, et Thibault lui-même, qu'il avait depuis longtemps oublié, passaient devant lui, la marquise fière et belle comme dans son portrait, Cécile appuyée sur le bras de Thibault et lui parlant tout bas à l'oreille, le sourire aux lèvres et la tendresse dans les regards. Julien sentait ses membres trembler et une sueur froide inonder son front. Il posa la main sur ses yeux comme pour les fermer au cruel spectacle que ses souvenirs avaient appelé, et demeura quelque temps ainsi, immobile, affaissé, attendant que le mauvais rêve se fût évanoui. C'était en vain; plus il s'efforçait de chasser les fantômes qui l'obsédaient, plus ils devenaient vivants, plus ils s'approchaient de lui jusqu'à lui parler, jusqu'à le toucher. Par un effort violent, Julien retira sa main et ouvrit les yeux : la marquise était devant lui. Comme si un ressort puissant eût tout à coup agi sur ses muscles, il se leva, et posant la main sur le bras de la jeune femme :

— Cécile, s'écria-t-il, où est Cécile?

Madame de Varigny dégagea doucement son poignet et rajustant élégamment ses dentelles froissées :

— Cécile! dit-elle.

La marquise hésita. Puis elle reprit aussitôt :

— Venez, venez vite; suivez-moi.

Julien suivit madame de Varigny, et sans lui demander aucune explication, il monta avec elle en voiture.

— A l'hôtel, dit la marquise au valet de pied.

Pendant que la voiture roulait, Julien brûlait de pénétrer le mystère que les brèves paroles de la jeune femme lui avaient fait soupçonner, mais il craignait en même temps d'interroger. Il eût voulu savoir et il redoutait qu'on lui dît les choses dont il avait l'appréhension; et, ne voulant pas les demander, il cherchait à les lire dans les traits de la marquise.

En entrant à l'hôtel, madame de Varigny se débarrassa à la hâte de son chapeau et de son châle, et, sans prendre même le soin de rajuster ses cheveux, elle entraîna le peintre dans son boudoir en lui disant :

— Nous avons besoin de causer, monsieur Fréjus, et ici du moins nous pourrons le faire sans être dérangés et sans que des importuns nous examinent.

En relevant la tête, madame de Varigny vit mademoiselle Jeanne qui écoutait.

— Laissez-nous, dit-elle.

Mais mademoiselle Jeanne, en se retirant, fit à Fréjus un signe qui ne fut pas aperçu de la marquise. Quand la porte se fut refermée

Digitized by Google

sur les talons de la soubrette, madame de Varigny invita du geste le peintre à prendre place auprès d'elle, sur une causeuse. La main étendue sur la tablette de la cheminée, elle jouait avec l'épingle qui avait attaché son châle et se donnait, évidemment, une contenance ou bien cherchait une entrée en matière à l'entretien qu'elle voulait avoir. Puis, tout à coup, se retournant vers l'artiste, comme si elle venait de prendre son parti :

— Julien, dit-elle, répondez-moi à cœur ouvert; je vous parle sérieusement; m'aimez-vous, m'avez-vous jamais aimée?

Et comme Julien, surpris, cherchait une réponse qui fût l'expression de la vérité sans devenir blessante :

— Non! poursuivit-elle. Tant mieux. Mais je l'ai cru, et de là est venu tout le mal.

Elle s'arrêta un moment et reprit aussitôt :

— J'ai cru, — c'était folie, je l'avoue, — j'ai cru que j'avais produit sur votre.... — la marquise s'arrêta et se reprit — sur votre esprit une de ces impressions particulières qui marquent chez les poètes, et les artistes sont des poètes, l'essor d'une vie nouvelle, qui déterminent, en le fixant, le caractère de leur talent; j'ai cru que j'avais pris sur vous quelque ascendant, une sorte d'empire.... auquel vous vous efforciez en vain d'échapper, dont vous subissiez l'effet malgré vous, sans le reconnaître.... Il m'était doux de le croire, et, sans en tirer, croyez-le bien, d'autre conséquence, j'aimais à penser qu'il était un homme sur qui j'avais quelque pouvoir, et que cet homme était vous.... Vous voyez que, si j'ai de l'orgueil, j'ai peu de vanité.... Je me suis trompée : croyez-vous qu'il y ait beaucoup de femmes capables de faire un pareil aveu? Je me suis trompée, et le châtiment de mon erreur est assez dur, puisque je m'humilie aujourd'hui jusqu'à vous la faire connaître, jusqu'à vous demander pardon de l'avoir commise....

Les lèvres de madame de Varigny, en prononçant ces paroles, avaient perdu leur sourire; sa voix, d'un timbre ordinairement si pur et si argentin, était émue et voilée. On aurait pu croire, à son accent, que la marquise était plus profondément affectée qu'elle n'aurait voulu le paraître. Mais tout à coup elle releva son front, son visage s'illumina d'une clarté subite, ses traits prirent une singulière expression de fermeté et de fierté.

— Vous me comprenez bien, dit-elle, vous n'êtes pas homme à supposer....

— Je ne suppose rien, s'empressa de dire Julien, qui n'était pas encore revenu de son étonnement, mais chez qui la conscience parlait toujours haut; vous ne m'avez jamais donné le droit de croire que je fusse autre chose qu'un être indifférent à vos yeux.

Digitized by Google

— Cette parole est injuste et vous allez maintenant trop loin, reprit la marquise.

— Pourquoi trop loin ? répliqua Julien. De même que vous n'avez pas de vanité, moi, je n'ai pas d'amour-propre. Je ne me flatte pas d'avoir inspiré un intérêt que je n'aurais peut-être pu partager. Vous avez voulu satisfaire une fantaisie de domination, quoi de plus simple? Aux mains d'une femme comme vous, un homme comme moi est un jouet commode et qui ne compromet pas. Il s'est trouvé par malheur que le jouet était rebelle, et que là où l'on croyait ne rencontrer que souplesse et docilité, il se trouvait un cœur indépendant et tout épris de son art.

— Vous m'attribuez des calculs, fit la marquise d'un ton piqué...

— Des calculs, non, madame; mais des instincts.

— De mauvais instincts, dites le mot. Je bois mon calice : une goutte de plus ou de moins ne comptera pas dans la coupe.

— Je ne parle jamais contre ma pensée, et je ne pense pas ce que vous me faites dire.

— Ainsi, vous m'accusez de despotisme, de tyrannie.... instinctive dumoins.

— Il ne m'appartient pas d'accuser personne. J'ai eu moi-même des torts ; j'ai mal compris, j'ai mal vu, j'ai pris mes sentiments pour des illusions. En ne m'avouant pas mes impressions, en résistant aux élans de mon cœur, j'ai donné le change à ceux qui daignaient prendre attention à moi; pourquoi vous accuserais-je de vous être trompée, puisque je me suis trompé moi-même ? Je ne puis m'en prendre qu'à moi de tout ce qui est arrivé. Vous avez fait votre métier de femme ; moi je n'ai pas fait mon métier d'homme, voilà tout.

— Vous êtes trop prompt à m'absoudre et trop porté à vous condamner. Puisque je vous ai avoué mes torts, laissez-moi au moins le bénéfice de la pénitence.

— La pénitence n'est faite que pour ceux qui ont failli, et ceux-là seulement en recueillent les fruits qui ont quelque faute à racheter.

— Eh ! n'ai-je pas à racheter mes cruautés envers vous, mes efforts pour vous séparer de Cécile, pour la marier à M. Thibault ?

— Vous n'aviez en vue que son bonheur.

— Je n'avais en vue que mon orgueil, monsieur Julien.

— Qu'importe, puisque votre orgueil était d'accord avec ses vœux !

— Je le croyais alors, mais je m'abusais, nous nous abusions tous. Je vous croyais occupé de moi, Cécile me croyait occupée de vous, et, dans la délicatesse de son dévouement, la pauvre fille s'immolait.

Digitized by Google

— Est-ce possible ? s'écria Julien.

— Elle s'efforçait de me cacher son sacrifice. C'est sa tante, alarmée pour ses jours, qui m'a découvert la vérité.

— Alarmée pour ses jours, dites-vous !

— Oui, une maladie dont elle portait le germe depuis longtemps et que la douleur morale avait développée. Oh ! nous avons tout fait pour en arrêter les progrès, et, grâce au ciel, nous y sommes parvenus. Cécile est maintenant hors de danger.

— Hors de danger ! et vous ne m'avez rien fait savoir !

— Où étiez-vous? le savais-je? Vous ne nous avez pas écrit un mot, pas donné signe de vie.

— C'est vrai, dit Julien en laissant retomber son front dans sa main ; c'est encore ma faute, toujours ma faute. Mais pouvais-je savoir, pouvais-je deviner ?... Je croyais tout fini de ce côté. Et que dit le docteur Vignon ? car c'est lui qui l'a soignée probablement.

— Le docteur n'a pas passé un jour sans la voir depuis votre départ. Il croit le mal diminué, mais il suffirait d'une émotion trop vive, dit-il, pour faire perdre le terrain que la science a gagné, pour compromettre même la vie...

— Je veux aller moi-même...

— Gardez-vous-en bien, dit la marquise en retenant Julien ; ces maladies de cœur sont terribles, elles tuent comme la foudre.

Julien se rassit.

— Nous l'avertirons doucement de votre retour, continua madame de Varigny ; nous ménagerons une entrevue sans danger.

— Une entrevue, reprit Julien avec abattement ; pourquoi faire ? A quoi bon maintenant ? Qu'ai-je à lui dire ?

— Comment? dit madame de Varigny, vous n'avez rien à lui dire !

— Non, rien.

— Vous croyez peut-être que M. Thibault !...

— Thibault ! je pense bien à lui ! Après l'avoir appelé, vous l'avez écarté ; aussitôt la vérité découverte, il en devait être ainsi.

— Qui vous l'a dit?

— Mon cœur, madame, dit Fréjus en mettant la main sur sa poitrine, mon cœur qui devine et qui comprend le vôtre.

— Voilà enfin une bonne parole, dit la marquise en saisissant vivement la main du peintre ; elle vous vaudra une bonne et solide amitié. Je vous l'avais promise, vous l'avez.

— Je voudrais mieux faire pour la mériter, mais je ne le puis pas.

— Vous pouvez tout pour cela, si vous voulez m'en croire.

— Encore vous obéir ! dit le peintre en souriant.

— Avouez que ce serait pour la première fois.

Digitized by Google

— Je sais ce que vous allez me demander : vous voulez que j'épouse Cécile, n'est-ce pas? Oui, vous l'avez déjà voulu naguère, et c'est pour cela peut-être que je ne l'ai pas épousée. Si aujourd'hui vous voulez que cela soit, ne me le demandez pas. Je verrais encore là l'effort d'une main tyrannique, et ma volonté se révolterait.

— Vous êtes un singulier caractère.

— Oui, madame, très singulier, un fou rempli de raison. Que voulez-vous? je ne suis pas fait pour le mariage; l'idée d'une chaîne, quelque douce qu'elle soit, me pèse. Si je la prends, il arrivera de deux choses l'une, ou je tirerai la chaîne à moi et je traînerai dans la vie une esclave, ou je serai traîné moi-même, ce qui donnera beaucoup de mal et beaucoup d'occupation à ma femme.

— Le dilemme est fort beau, dit la marquise, mais il n'a pas le sens commun. Si c'est là tout l'échantillon de raison que votre folie me donne, permettez-moi de n'en pas tenir compte.

Madame de Varigny était fort contente d'elle-même en ce moment. Elle s'était vaincue, elle avait avoué ses fautes, elle s'était humiliée, ce qui, en apaisant sa conscience, avait redoublé son orgueil; enfin elle avait repris cette position haute et franche qui convenait si bien à sa nature, avant qu'elle ne l'eût altérée par les idées fausses qu'elle s'était mises en tête; elle avait reconquis cette sérénité de l'âme qui exerce une si puissante influence sur la beauté de la face humaine. Depuis les premières entrevues qu'il avait eues avec elle, Julien n'avait plus joui d'un pareil spectacle : les traits de la marquise, troublés par des préoccupations étrangères à ses habitudes, avaient pris une expression qui ne leur appartenait pas, et, nous l'avons vu, c'est sur l'image vivante dans sa mémoire, que Fréjus était parvenu à faire ce portrait idéal que l'on admirait à l'Exposition. La réalité ne lui eût rien offert de pareil. Mais en ce moment le visage de madame de Varigny était redevenu ce qu'il était autrefois, le visage du portrait. Cette belle tête, éclairée par les derniers rayons du soleil, semblait illuminée par un feu divin; de ses yeux bleus comme la pervenche s'échappaient des rayons d'une douceur infinie, et de ses lèvres muettes coulait comme un flot de persuasion.

Julien l'admirait en extase.

— Pourquoi me regardez-vous ainsi? lui-dit-elle d'une voix presqu'affligée.

— Parce que vous me présentez en ce moment le plus beau spectacle du monde, répondit-il.

— Chut! fit-elle en mettant un doigt sur sa bouche; ne parlez plus ainsi; je pourrais par hasard m'y laisser prendre encore une fois. Je vous permets de me regarder, mais plus un mot!

— Soit, dit le peintre, mais si vous m'interrogez?

Digitized by Google

— Alors, répondez-moi avec vos pinceaux.

— Mes pinceaux, dit Fréjus tristement, je les ai brisés.

— Et vous le regrettez ! Belle occasion pour en prendre d'autres.

— En effet, dit Fréjus, absorbé dans sa contemplation ; aussi bien je découvre en ce moment une foule de détails qui m'avaient échappé jusqu'ici. Ne bougez-pas : je veux faire de vous un profil ; c'est de profil que j'aurais dû vous peindre.

— Eh bien, il n'est pas trop tard, vous me peindrez de profil... quand il vous plaira.

— Tout de suite, dit Fréjus.

— Un instant, mon ami, dit la marquise d'un ton grave ; vous avez un devoir à remplir auparavant.

— Je vous comprends, dit l'artiste. Quand me conduirez-vous chez mademoiselle Dupuis ?

La marquise songea un instant.

— Demain, dit-elle, venez dîner avec nous ; elle sera ici.

Madame de Varigny tendit une main amicale à Julien, qui la serra cordialement.

Quand il rentra chez lui, dans la petite maison du boulevard Saint-Jacques, il trouva Pierre éploré, qui l'attendait sur le seuil.

— Qu'est-ce ? qu'y a-t-il ? s'écria Fréjus.

— Safran est mort, dit Pierre.

— Safran est mort ! répéta Fréjus.

Il passa outre, mais quand il fut dans son atelier, il s'assit sur son tabouret et répéta tristement :

— Safran est mort, Safran est mort.

XXIII

Le lendemain matin, Julien était encore au lit, se reposant des fatigues d'un voyage précipité, lorsque le docteur se présenta chez lui. Pierre, qui respectait infiniment le sommeil de son maître, avait voulu l'éconduire, mais le docteur avait insisté pour voir Fréjus ; il avait, disait-il, le plus urgent besoin de lui parler. L'artiste s'empressa de se lever, et courut à l'atelier, où le docteur l'attendait. Il allait se précipiter dans ses bras quand la vue des traits impassibles du docteur le glaça.

— De grâce qu'y a-t-il ? s'écria Fréjus. Quelque malheur ?....

— Rassurez-vous, répliqua gravement le docteur, et causons.

Fréjus et lui s'assirent sur le divan.

— J'ai vu hier soir madame de Varigny, dit le docteur ; elle m'a

Digitized by Google

appris votre retour et m'a fait part du résultat de l'entretien qu'elle a eu avec vous touchant mademoiselle Dupuis. Elle m'a dit le désir qu'elle avait de vous voir épouser cette jeune fille. Au nom de la science, j'ai cru devoir combattre ce projet que je considérais comme dangereux; j'ai eu quelque peine à le lui persuader.

Fréjus, déjà rassuré, fit en souriant un signe de tête affirmatif.

— J'ai parlé avec chaleur, j'ai été éloquent, continua le docteur, et à la fin, j'ai fini par obtenir d'elle que ces beaux plans seraient au moins ajournés. Je viens en son nom et au mien vous conjurer de ne pas donner suite à cette idée et de ne faire aucune démarche auprès de mademoiselle Dupuis. J'avais hâte de vous voir, et, pour éviter un malheur, je suis venu vous déranger dans un moment inopportun. Mais vous m'excuserez.

Fréjus partit d'un grand éclat de rire et s'écria :

— Je vous excuse, cher docteur, et vous sais même un gré infini, ainsi qu'à la marquise, de la peine que vous voulez bien vous donner.

Le docteur tenait attaché sur Fréjus un regard plein de compassion et d'étonnement.

— Mais, reprit le peintre, je verrai mademoiselle Cécile, ce soir, je pense, chez madame de Varigny.

— Non, dit le docteur en baissant le front, vous ne la verrez pas. Cela ne se peut pas.... ne se doit pas, veux-je dire.

— Elle est donc plus malade? demanda vivement Fréjus.

— Non, non, s'empressa de répondre le docteur.

— Mais alors, je ne comprends pas... Ou plutôt je comprends fort bien. Le moyen est adroit, je n'en disconviens pas, mais je l'ai deviné.

— Vous avez deviné! dit le docteur au comble de l'étonnement.

— Oui, docteur, j'ai deviné le petit complot ourdi contre mon esprit d'indépendance; mais je ne donne pas dans le piége que vous et la marquise voulez me tendre.

— Un complot, un piége! Que voulez-vous dire?

— Vous m'entendez fort bien.

— Non, je vous jure, dit le docteur en plaçant la main sur son cœur.

Fréjus regarda attentivement le docteur, et ne voyant en ses traits aucun indice qui pût trahir une arrière pensée :

— En ce cas, reprit l'artiste, vous êtes l'instrument naïf dont se sert la marquise pour exercer sur moi sa volonté.

— Expliquez-vous, de grâce, dit le docteur; il s'agit de choses sérieuses.

Digitized by Google

— A qui le dites-vous, docteur !

— Très sérieuses, je vous le répète, plus sérieuses peut-être que vous ne le pensez.

— Vous êtes comme tous les diplomates, vous vous exagérez l'importance de votre mission.

— Je vous proteste qu'au lieu d'exagérer...

— Allons, docteur, interrompit Julien, je vois que vous n'êtes pas au courant des choses ; permettez que je vous y mette. La marquise sait fort bien que la volonté d'autrui n'a aucune influence sur la mienne, et s'est imaginé que, pour m'amener plus aisément à faire la sienne, il lui fallait feindre de vouloir le contraire de ce qu'elle veut réellement. Comprenez-vous ?

— En aucune façon.

— Je m'explique donc plus catégoriquement : madame de Varigny désire très ardemment que j'épouse Cécile ; elle me l'a avoué ; mais comme je n'ai pas négligé de lui dire que tout ce qui ressemblerait à une pression exercée sur ma volonté amènerait précisément le résultat opposé à celui qu'elle se propose, elle a changé ses batteries, et aujourd'hui elle vous dépêche vers moi pour me dire d'attendre, d'ajourner, de perdre même complètement de vue les projets conçus. Elle croit ainsi pousser ma propre volonté dans le sens de ses réelles intentions, et, par ce détour, provoquer et hâter le dénoûment qu'elle poursuit. Je croirai ainsi faire ma volonté lorsqu'en définitive je n'obéirai qu'à la sienne.

Le docteur branla la tête tristement.

— Non, dit-il, vous vous trompez ; vous prêtez à madame de Varigny beaucoup plus de ruse qu'elle n'en a. Soyez certain...

— Je suis certain que ses intentions sont excellentes ; c'est tout ce que je puis vous accorder. Je vous avouerai, docteur, et maintenant je redeviens tout à fait sérieux, je vous avouerai que cette insistance à peser sur ma liberté me déplaît et me blesse. J'aime encore mieux le despotisme ouvert et loyal, que ces procédés détournés dont les femmes se servent quelquefois pour imposer leur joug et faire prévaloir leurs idées. J'obéirai plus aisément à madame de Varigny dictant ses lois, qu'à madame de Varigny agissant par surprise pour me les faire reconnaître.

— Que votre erreur est grande ! dit le docteur en joignant les mains. Un mot suffirait pour la dissiper.

— Ce mot, que ne le dites-vous ? Si je me trompe, prouvez-le moi ; je ne demande pas mieux que d'être convaincu. Il m'en coûte d'avoir à diminuer l'estime que j'ai pour le caractère de madame la marquise, et, puisque vous êtes son ami, justifiez-la devant mon cœur.

Digitized by Google

— Ne vous suffit-il pas de ma parole ?

— Votre parole, docteur, est pour moi la vérité même, mais vous pouvez vous tromper, être trompé.

Le docteur fit un signe négatif, sourit, mais d'un sourire si triste, que Fréjus en fut frappé.

— Cessez ce jeu cruel, s'écria-t-il tout à coup : la marquise me tend un piége, ou vous avez une mauvaise nouvelle à m'annoncer.

Le docteur ne répondit pas.

— Mais parlez donc, docteur, parlez donc, je vous en conjure.

— Mon ami, commença le docteur, ce que j'ai à vous apprendre...

— Cécile est morte ! interrompit Julien en se levant brusquement.

— Mon ami...

Un cri douloureux s'échappa de la poitrine du peintre qui tomba, le front dans les mains, sur le divan. Le docteur continua de lui parler, mais Julien n'entendait plus ; il sanglottait comme une femme et s'abandonnait aux déchirements de la douleur. Tout à coup il releva la tête, ses yeux brillaient d'un éclat extraordinaire, ses traits, ordinairement si doux, exprimaient la fureur, ses mains se crispaient.

— Ah ! madame de Varigny, s'écria-t-il d'une voix stridente ; c'est vous qui l'avez tuée !

— Que dites-vous là ! fit le docteur en cherchant à lui prendre la main pour le calmer ; la marquise est étrangère, je vous le jure..... à ce triste événement. Revenez à la raison, et que la douleur cesse de vous égarer.

— Non, docteur, c'est elle ! c'est elle, j'en suis sûr.

— La marquise ne sait rien encore.

— La marquise ne sait rien ?... Ah ! tant mieux ! Quel soulagement pour mon cœur ! J'avais peur... je craignais qu'elle n'eût été lui dire mon retour... Vous en êtes sûr ? docteur, la marquise n'a point vu Cécile depuis hier à six heures ?

— J'en suis sûr !

— O mon Dieu, merci ! il m'en eût tant coûté de la haïr !... Mais qui donc alors, qui donc l'a tuée ?

— Le mal, c'est le mal seul qui l'a tuée.

— Docteur, non, vous ne me dites pas tout ; il est arrivé quelque chose... vous me cachez ce qui s'est passé. Mais la marquise n'est pour rien dans l'événement, vous le jurez ?

— Je vous le jure.

— Allons, allons, dites-moi tout, docteur, dites-moi tout. Vous savez que j'ai une grande confiance en vous, une véritable affection ; dites-moi tout, ne me cachez rien.

— Oui, répondit le docteur, qui s'efforçait en vain d'apaiser cette

Digitized by Google

fiévreuse agitation; oui, je vous dirai tout si vous me promettez de vous calmer, et surtout de ne plus vous abandonner à ces accès de colère. Il faut être homme, que diable! et vous vous laissez aller comme un enfant.

Julien se rassit.

— Je suis calme, dit-il; vous voyez que je suis calme; parlez, docteur, parlez.

Le docteur attendit un instant, comme pour éprouver son malade, puis, satisfait de son épreuve :

— Avant tout, reprit-il, je dois vous dire que cette pauvre jeune fille était atteinte d'une maladie qui ne pardonne pas. L'accident pouvait se déclarer plus ou moins vite, mais il était inévitable.

— Belle consolation que vous me donnez là!

— Je ne vous donne pas de consolation, mais des explications, mon ami; n'est-ce pas cela que vous m'avez demandé?

— En effet, dit Julien, que les procédés dilatoires du docteur arrachaient adroitement à ses défaillances et à ses élans de colère.

— La crise était prévue; elle pouvait n'être pas immédiate, mais au point où en était le mal, un rien pouvait la déterminer. Ce rien s'est produit, et... le malheur est arrivé. N'en accusons personne et disons que la volonté de Dieu s'est faite. Par qui avez-vous été aperçu? je l'ignore, mais la tante a su votre arrivée, elle l'a dite sans ménagement, et la pauvre fille a été foudroyée. Vous avez entendu dire, mon ami, que l'on peut mourir de joie : Cécile est morte de joie; ceci pourra peut-être vous consoler.

Pendant ce simple et bref récit, Julien était resté attentif; mais peu à peu l'agitation l'avait repris plus violente que jamais, et aux dernières paroles du docteur, il se cacha le visage dans les mains et s'écria avec une terrible expression d'angoisse :

— Me consoler! docteur, jamais! c'est moi, c'est moi qui l'ai tuée.

Les sanglots étouffèrent de nouveau sa voix.

Si jamais le docteur Vignon avait craint sérieusement pour la raison de l'artiste, c'était bien en ce moment. Il suivait avec une inquiète sollicitude les progrès du mal, et se disait que si Julien sortait triomphant de cette épreuve, il serait inutile désormais de prendre tant de peine à noter les symptômes et à rassembler des conjectures.

Cependant le dernier mot prononcé par Julien demandait une explication. Il la donna dès qu'il se fut un peu calmé. Il avoua au docteur que, la veille, en revenant chez lui, il n'avait pu résister au désir de passer devant la maison qu'habitait Cécile. Il s'était glissé rapidement, comme un voleur, devant la porte, mais pas assez rapidement pour échapper au regard du concierge. Qui peut se flatter

Digitized by Google

d'échapper au regard d'un concierge lorsqu'il peut en résulter un malheur? Dix minutes ne s'étaient pas écoulées que toute la maison savait le retour de Fréjus à Paris, même ceux qui ne connaissaient pas l'artiste. Le soir, madame Dupuis tricotait son interminable et prodigieuse paire de bas, lorsque tout à coup une méchante pensée ou un cruel souvenir traversant son esprit :

— Petite, dit-elle à Cécile assise auprès d'elle, tu ne sais pas! M. Fréjus est de retour.

La jeune fille poussa un soupir, et, sans faire un geste, sans prononcer une parole, elle s'affaissa sur la table devant laquelle elle travaillait. La vieille, ne recevant pas de réponse, se retourna : sa nièce était morte. Le médecin appelé constata la rupture d'un anévrisme, et madame Dupuis eut beaucoup de peine cette nuit-là, car il lui fallut veiller la morte, et madame Dupuis n'avait pas l'habitude de veiller.

XXIV.

Il semblerait qu'ici l'histoire doit se terminer. Cécile était la pierre d'achoppement dans la vie dont nous avons entrepris de retracer un épisode ; mais la vérité n'a point de ces allures de roman, et tout ne finit pas, dans la réalité, parce qu'il plaît à Dieu de rappeler à lui une de ses créatures. Celle-ci, il est vrai, était charmante, et notre tort est peut-être de l'avoir trop négligée en ce récit ; mais, dans sa fière dignité, qu'elle appelait elle-même de l'orgueil, Cécile était une humble et timide nature, qui craignait le bruit et la lumière. Si l'art peut s'offenser de ce que nous l'ayons à dessein laissée au second plan, la jeune fille, si elle nous lit là-haut, — ce dont je doute, car ce genre d'histoire ne doit pas entrer au paradis, — la jeune fille, disons-nous, nous tiendra compte de notre réserve et nous saura gré du sentiment délicat auquel nous avons sacrifié, en la laissant dans la pénombre durant sa vie. — Fréjus, on va le voir, ne s'inspirait pas de la même pensée ; mais Fréjus obéissait à un tout autre sentiment que nous, Fréjus était entraîné par la passion.

Le docteur ne l'avait pas quitté ; il sentait bien qu'il y avait là une grande peine à soulager, sinon un grand mal à guérir. Une main amie est toujours bonne à presser au milieu d'angoisses comme celles que traversait l'artiste, et si une chose pouvait adoucir la cruelle impression qu'il avait reçue, c'était bien cette bonne et cordiale affection du docteur, d'autant plus précieuse qu'elle se pro-

Digitized by Google

diguait moins; d'autant plus efficace qu'elle ne se donnait pas sans réserve. Fréjus la connut de ce jour-là, et il s'est montré depuis jaloux de la conserver. Il eût fallu, pour compléter le groupe, la présence de la marquise; mais n'empiétons pas sur l'avenir; elle viendra à son heure mêler ses larmes à celles de Julien, dès qu'elle saura le malheur qui l'a frappée.

Fréjus, plus calme, avait fait au docteur quelques-unes de ces questions qui dénotent que l'esprit commence à se dégager des étreintes de la douleur et à reprendre ses droits. Comme si une inspiration subite lui fût venue, il coupa court à l'entretien où l'avait engagé l'adresse du docteur, et alla droit à la table où étaient restés depuis son départ ses instruments de travail; il les réunit, examina sa boîte, fit une note des couleurs qui lui manquaient, et expédia Pierre sur le champ pour les chercher. Puis, choisissant un panneau qu'il mit sous son bras, et tenant sa boîte d'une main, son chapeau de l'autre :

— Docteur, dit-il, il m'est venu une bonne pensée : venez avec moi : je vais peindre la morte.

Le docteur frissonna; mais il vit que le regard de Julien était tranquille, et il se décida à accompagner l'artiste. Il songea d'ailleurs que la préoccupation de l'art exercerait peut-être une utile diversion aux souffrances de cette âme accablée, et que cette façon d'épancher sa douleur valait mieux, au demeurant, que les sanglots et les larmes.

Autant le jeune homme avait montré de faiblesse et d'abattement loin de celle qu'il regrettait, autant il témoigna de force et de calme en se rapprochant du triste modèle qu'il s'était choisi.

Ce ne fut pas sans peine que lui et le docteur furent admis.

— Que voulez-vous, que venez-vous faire? leur demanda aigrement la vieille.

Et déjà elle s'apprêtait à leur montrer visage de bois quand elle aperçut le docteur. Elle avait, nous l'avons dit, du respect pour le docteur; peut-être même était-ce de la crainte. Nous ne nous arrêterons pas à débrouiller auquel des deux sentiments sacrifiait cette laide nature en ce moment; toujours est-il que la porte resta entrebâillée, ce qui suffit à Fréjus pour passer tout entier, lui, son panneau et sa boîte. La vieille vit bien que toute résistance serait inutile : elle le laissa entrer; mais elle tenait toujours sa question suspendue sur la tête de Julien.

— Que prétendez-vous faire? demanda-t-elle en regardant les instruments dont l'artiste était porteur.

— Son portrait, répondit laconiquement Fréjus.

Il écarta la vieille et passa. Celle-ci eut beau dire qu'un portrait

Digitized by Google

était inutile quand on était morte, que c'était peine perdue de reproduire un visage qui allait être la proie des vers, et une foule d'autres raisonnements de même espèce, et d'une grâce aussi touchante, Julien pénétra dans la chambre où la jeune fille était inanimée sur son lit. D'une main tremblante il écarta le linceul. Bien que la vie l'eût quittée, son visage avait gardé une expression charmante de sérénité et de bonheur. N'était-elle pas morte de joie? comme avait dit le docteur.

Celui-ci avait craint que ce spectacle douloureux ne produisît une trop vive impression sur Fréjus ; il était accouru pour le fortifier. Mais il n'en était pas besoin : l'artiste avait pris un siége et s'était mis déjà au travail. Quand le docteur le vit bien absorbé dans son œuvre, il alla avertir la marquise.

Là, encore, il fallut dépenser de grandes ressources de charité pour consoler une vive douleur ; là aussi, il fallut affirmer au nom de la science que les hommes étaient innocents du malheur consommé. Madame de Varigny se faisait de graves reproches ; elle se disait que le mal n'aurait pas été assez fort pour emporter tant de jeunesse, s'il n'eût été aidé dans son œuvre de destruction par la souffrance morale et par le sacrifice. Elle se reprochait son aveuglement et ses caprices à l'égal d'un crime, et sa conscience bourrelée lui montrait son orgueil comme la cause funeste de l'événement. Le docteur ne parvint pas à effacer complétement cette pensée de l'esprit de la marquise. Chez les natures d'élite et dans les consciences délicates, de pareilles impressions sont durables alors même qu'elles n'ont aucune raison d'être, et peut-être en cette circonstance madame de Varigny avait-elle, en effet, quelque reproche à se faire. Si elle eut des torts, ils furent certainement rachetés par la douleur qu'elle éprouva.

Madame de Varigny sut du docteur ce qu'avait fait Julien. Elle voulut, malgré son abattement, se rendre chez madame Dupuis. Elle trouva l'artiste si concentré dans son travail, qu'il ne leva même pas les yeux pour la recevoir. La marquise vint s'asseoir sans bruit auprès de lui. Pendant trois heures que dura encore la séance, il ne fut pas échangé une parole. Ce silence avait quelque chose de douloureux et de pénible, dont la marquise souffrait évidemment et qui la plongeait dans une rêverie profonde. En face de ce lit de mort il s'opérait une métamorphose dans l'âme de la jeune femme; en vain, le docteur voulut-il l'arracher à cette cruelle situation.

— Je fais ma pénitence, lui répondit-elle tout bas, et elle se mit en prière.

On parle bas devant les morts ; craint-on de les faire sortir de ce dernier sommeil et de les rappeler aux misères de cette vie?

Digitized by Google

La marquise retomba bientôt dans ses sombres méditations. Elles durèrent longtemps et préparaient insensiblement ce qui allait suivre.

Enfin, après six heures de travail, Julien se leva :

— J'ai fini, dit-il en déposant sa palette; j'ai fait aujourd'hui tout ce que je pouvais faire.

La marquise alors se leva à son tour. Une singulière exaltation se peignait dans ses traits. Elle posa sa main sur celle de l'artiste :

— Vous avez repris vos pinceaux, dit-elle, et vous venez de leur donner une consécration nouvelle. Désormais, ils ne doivent plus toucher aux sujets profanes ; une voie nouvelle s'ouvre pour vous, celle de la peinture religieuse. Le reste est indigne de votre talent.

La révolution était accomplie dans l'âme de la marquise.

Fréjus regarda d'abord madame de Varigny avec une inquiète attention ; puis, frappé de l'éclat répandu sur son visage, il lui dit :

— Vous avez une figure de martyre aujourd'hui, madame.

— Qui sait, murmura-t-elle tout bas en plaçant la main sur sa poitrine, si ce n'est pas la souffrance du martyre que j'éprouve en ce moment ?

— Madame, interrompit le docteur, il faut vous retirer, vous dérober à ce spectacle; il n'a que trop longtemps duré.

— Non, docteur, répondit-elle, je veux rester ici. Je veillerai cette nuit. Et vous, monsieur, reprit-elle en s'adressant à Julien, rappelez-vous ce que je viens de vous dire.

L'artiste ne répondit rien et se retira, emportant son tableau commencé. Depuis lors, il a souvent repris cette peinture et en a fait un véritable chef-d'œuvre; mais il ne paraît pas qu'il ait peint le profil de la marquise. On dit pourtant que, pour complaire à la jeune femme, il a commencé une grande toile où il a voulu peindre l'apothéose de sainte Cécile. Il est inutile d'ajouter que les traits de la sainte sont empruntés au portrait de la morte. Mais parmi les personnages que ravissent les chants célestes de la bienheureuse patronne des musiciens, il en est un, un archange aux cheveux d'or, dans les traits duquel on croit reconnaître une grande ressemblance avec le portrait du salon de 1854.

Dernièrement, un marchand de tableaux célèbre, M. Spreyercroute, vint dans l'atelier de Fréjus, toujours situé sur le boulevard Saint-Jacques, et, après avoir fureté dans les coins, il découvrit enfin, caché sous un voile, le portrait de Cécile.

— Combien voulez-vous de ce tableau ? lui demanda-t-il.

— Ce tableau ! répondit Fréjus, je ne le vends pas.

Digitized by Google

— Je vous en offre cependant cinq mille francs.

— Vous m'en donneriez vingt mille que vous ne l'auriez pas.

— En ce cas, répondit le brocanteur, je vous en donne vingt-cinq mille, et je l'emporte.

Fréjus se leva en colère, et menaçant M. Spreyercroute de son bâton de jacob :

— Remettez ce tableau où vous l'avez trouvé, ou sinon...

Spreyercroute obéit, mais il ne put s'empêcher de murmurer :

— Voilà un étrange original!

Les tableaux de Fréjus sont hors de prix : on n'en trouve pas dans le commerce. Une grande-duchesse, qui avait entendu raconter une partie de l'histoire que nous avons mise sous les yeux de nos lecteurs, avait conçu une envie démesurée de posséder une peinture de Julien, et elle avait offert cinquante mille francs à M. Spreyercroute s'il pouvait lui rapporter le *Portrait de la morte*. Ce portrait est devenu célèbre comme la *Joconde*.

En retraçant cet épisode de la vie d'un grand artiste, nous n'avons pas prétendu donner une monographie du peintre. Il vit encore, peint rarement, et il ferait le portrait de toutes les grandes dames de l'Europe, s'il n'avait en effet renoncé à la peinture profane. Peut-être un jour trouverons-nous encore son nom sous notre plume.

A. DE BERNARD.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

DE L'ATHENÆUM FRANÇAIS.

Histoire amoureuse des Gaules, par Bussy-Rabutin, revue et annotée par M. Paul Boiteau. Paris. Jannet. 1856.

Certes, quand Bussy-Rabutin écrivait, pour distraire une de ses maîtresses, l'histoire amoureuse de la cour de France, il ne se doutait guères qu'un jour ses médisances seraient savamment et soigneusement réimprimées avec préface, notes et commentaires, pour servir à l'instruction du XIXe siècle. Une femme a livré à la curiosité publique et à la colère du roi ces pages tracées pour des femmes. Grâce à la trahison de madame de Lahaume, Bussy est devenu à son tour une des victimes de l'esprit de Bussy; grâce à elle encore, c'est aujourd'hui un des témoins qu'on interroge dans la grande enquête sur le siècle de Louis XIV. Mais la médisance est-elle de l'histoire? M. Paul Boiteau pense que du moins elle contient de l'histoire; et dans cette pensée il publie l'*Histoire amoureuse*, en se gardant toutefois de la présenter gravement et solennellement; car cette édition nouvelle a un cachet tout particulier: Bussy reparaît suivi d'un commentateur, comme un auteur grec le serait d'un scholiaste; mais le commentaire est vif, spirituel, bien tourné, il se fait lire à côté du texte, et même sans le texte, ce qui pourra bien paraître invraisemblable, je l'avoue. Comment, en effet, attacher à ces pages légères un trésor de notes, à ce style délicat des remarques, citations et références venues de partout, sans faire plier sous le poids ce frêle édifice, élevé par un gentilhomme à la mémoire de ses contemporaines? Eh bien! cette espèce de gageure est remplie par l'éditeur, qui, malgré l'appareil des commentaires, garde sa liberté d'allure, va droit au fait, se glisse à travers les témoignages, dit son mot partout, et le dit bien. Ouvrez le livre, et vous croirez assister à une conversation de gens d'esprit qui, en lisant l'*Histoire amoureuse*, y joindraient leurs souvenirs. Que, dans cette causerie, on entende des jugements cavaliers, peu de phrases académiques, beaucoup d'épigrammes, dont quelques-unes même à l'adresse de nos contemporains, il ne faut pas s'en étonner. Je ne sais pas si M. Cousin, par exemple, trouvera comme moi cette édition excellente; mais le point de vue auquel se place M. Cousin est tout autre que celui de M. Boiteau. Le grand écrivain n'en prendra pas d'ombrage. Il s'agit, du reste, beaucoup plus des morts que des vivants

Digitized by Google

et le nouvel éditeur ne se montre méchant que contre le pédantisme. Si Ménage venait à ressusciter, il composerait, j'en suis sûr, contre M. Boiteau quelque pièce vigoureuse, en vers et en latin.

Pour nous, nous féliciterons franchement M. Boiteau du plan qu'il a suivi. C'est le mérite sérieux de cette édition de rapprocher du texte tout ce qui peut donner aux récits légers de Bussy une sorte de consistance, les éclairer, les préciser, les compléter, en un mot les rattacher à l'histoire. Indépendamment des peintures de mœurs, des anecdotes, des détails biographiques, de tous les traits précieux qui font le tissu même de l'ouvrage, on peut encore y puiser pour l'histoire générale d'utiles renseignements. L'éditeur tient beaucoup à prouver que l'*Histoire amoureuse* n'est pas une simple fantaisie d'écrivain. Dans sa préface, il s'explique nettement : « Nous voici amenés à dire quelle a été notre intention en réimprimant, comme nous l'avons fait, un livre qui, suivant l'expression populaire, *jouit* d'une si mauvaise réputation. Assurément ce n'est pas séduit par le seul attrait de sa morale lubrique ; mais c'est que nous avons vu que ce pamphlet avait une très grande importance en histoire. D'abord c'est un tableau exact des mœurs du temps ; ensuite, c'est un mémoire utile à consulter pour l'histoire politique elle-même du ministère de Mazarin. Nul ne sera tenté, s'il l'a lue, de regarder l'*Histoire amoureuse* comme un livre ordurier ; c'est, au contraire, un ouvrage qui a son charme et sa fine fleur littéraire. J'ose croire que nul ne sera tenté non plus, après avoir jeté un coup d'œil sur les notes, de douter de la véracité de Bussy et de me contredire lorsque je signale l'importance historique de son livre. »

En transcrivant ces dernières lignes, je ne peux pas dissimuler que je me sépare ici de M. Boiteau. Bussy est un homme d'esprit, un admirable conteur, celui peut-être qui a mis le plus d'observation et d'agrément dans la médisance. Mais qu'il soit un témoin irrécusable, c'est ce que ne fait croire ni le caractère, ni le ton de l'auteur, ni le sujet du livre. On ne saurait pas plus lui demander que lui attribuer cette véracité qui ne laisse aucune place au doute. Quand il nous introduit si avant dans un monde de plaisirs et d'élégante corruption, quand il affirme si paisiblement sur des choses qui se passent dans le demi-jour, je conviens qu'il nous donne une juste idée de la société galante sous Louis XIV, mais croire tous ces détails, faire de la parole de Bussy parole d'évangile, c'est trop exiger. Réclamons alors le même crédit illimité pour Hamilton ou Brantome : ces écouteurs aux portes savent tout, ils disent tout, ils devisent à merveille, ils ont vu la duchesse de Valentinois à sa toilette se rajeunir avec quelques gouttes d'or potable ; ils ont surpris madame d'Olonne passant marché avec un financier, ils ont lu par dessus l'épaule de Candale ses billets d'amour ; tout cela est piquant en vérité. Mais j'écoute Bussy, plus tard, nous révélant la réelle valeur de ces histoires secrètes : « Comme les véritables événements, dit-il, ne sont jamais assez extraordinaires pour divertir beaucoup, j'eus recours à l'invention que je crus qui plairait davantage, et, sans avoir le moindre scrupule de l'offense que je faisais aux intéressés lorsque je ne faisais cela quasi que pour moi, j'écrivis mille choses que je n'avais jamais ouï dire. »

Digitized by Google

M. Boiteau, qui cite ce désaveu, n'y croit pas. Il en faut peut-être rabattre; Bussy ment peut-être un peu par contrition; autrefois il avait menti par manière de délassement : reste un mélange de demi-vérité et de demi-mensonge, dans lequel on distingue malaisément; à tel point que M. Boiteau lui-même, quand il se livre à ce travail épineux, laisse échapper quelque part cette ligne significative : « Dans l'histoire anecdotique, le vrai est bien difficile à saisir. »

Je n'aurais pas insisté si longuement sur tous ces détails, si l'on ne trouvait partout dans ce commentaire de M. Boiteau, avec beaucoup de savoir, d'esprit et de pénétration, un parti pris assez franc contre la grande histoire qui lui paraît un peu bien solennelle, en faveur de la chronique secrète qui lui semble plus rondement véridique. Ne sacrifions ni l'une, ni l'autre. La véritable histoire est comme la vie, où tout se mêle, la grandeur et la bassesse, la pureté et la corruption, les intelligences élevées qu'il faut considérer avec respect et sérieusement, et les gens de plaisir ou d'intrigue dont l'histoire a une physionomie plus familière. Mais si ce dernier genre était jamais regardé comme le seul vrai, vous verriez triompher et pulluler aussitôt les libelles scandaleux qui s'introduisent toujours à la suite de l'histoire anecdotique. C'est ce qui est arrivé au livre de Bussy. Dans cette galerie de portraits, si spirituellement traitée, qu'admirons-nous? tantôt des silhouettes légères, tantôt des figures profondément étudiées, comme celle de madame de Sévigné. Que de gens cependant n'ont cherché et n'ont trouvé là que des situations équivoques! Que d'esprits grossiers ont ajouté de leur plume lubrique des histoires, des contes, des calomnies, des couplets ignobles à ces malices de bonne compagnie! M. Boiteau, qui le sait mieux que moi, proteste contre cette méprise brutale, qui tend à faire de Bussy un écrivain dévergondé. Au fond, nous sommes d'accord, je crois; et je ne demande ici qu'à réduire un peu l'assertion de l'éditeur. Il a voulu élever jusqu'à l'histoire le livre de Bussy, et, somme toute, ce désir lui a fait composer une édition historique, si l'on peut ainsi parler, qui est habilement et solidement faite; j'ajoute imprimée en caractères neufs, et d'une excellente exécution typographique. C'est donc à la fois une des meilleures acquisitions de la *Bibliothèque elzevirienne* et un livre qui efface toutes les éditions antérieures de l'*Histoire amoureuse*.

EMILE CHASLES.

Un Mariage en province, par Mme Léonie D'AUNET, in-12. Paris, Hachette. 1857.

Madame Léonie d'Aunet n'en est pas à son début. Elle a fait preuve, dans son *Voyage au Spitzberg*, de qualités assez rares pour qu'on s'en souvienne, et ce n'est pas chose si aisée que de bien voir et de raconter simplement ce qu'on a vu, sans prétention et sans aventures. On connaît le proverbe : A beau mentir qui vient de loin; madame d'Aunet arrivait du pôle et nous devons donc lui savoir doublement gré d'avoir été sincère. Les éloges que nous lui adressons ne sont pas, d'ailleurs, un acte de justice seulement, c'est aussi une précaution que nous nous hâtons de prendre. Après avoir dit à l'auteur du *Voyage d'une femme* tout le bien que

Digitized by Google

nous pensons de son premier livre, nous nous sentirons plus à l'aise pour lui signaler les défauts que nous croyons avoir rencontrés dans son roman.

Le sujet d'*un Mariage en province* peut se dire en deux mots. — Un jeune homme, à la suite d'une maladie quasi mortelle, se trouve pendant des mois si abattu d'esprit et de corps, si chétif, que ses parents eux-mêmes prennent son silence, sa mélancolie et son recueillement pour de l'imbécillité. Les gens du pays qu'il habite le traitent de *fada*, autant vaut dire idiot. Sa mère le pleure; et, ne sachant que faire de cet être sans âme, qu'il juge insensible, son père, à bout de patience et de tendresse, le marie soudainement à la fille d'un notaire de campagne, personnage ridicule et intéressé, qui s'estime heureux d'accepter un gendre riche et titré. Des suites de cette union si lestement bâclée, qui s'en inquiète? Elle et lui peut-être; mais on ne les a pas consultés; ce sont des enfants, et s'ils ne sont pas heureux ensuite, c'est leur affaire. Cependant, la nouvelle épousée, qui juge après les autres son mari sur l'écorce, n'éprouve pour lui qu'une répulsion bien naturelle, et ne s'en cache pas. De son côté, le prétendu *fada* ne ressent pour cette petite personne provinciale qu'on lui impose, qu'une estime fort mince, et il n'a rien de plus pressé, au sortir de l'église, que de prendre la poste et de s'en aller. Ils ont également tort tous les deux; c'est ce que madame d'Aunet ne tarde pas à nous démontrer. Avec un peu de patience Georges se fût aperçu que sa femme ne manquait pas d'esprit, et Rose, un jour, en furetant parmi les livres de son mari, trouve un poème; non-seulement Georges n'est pas fou, mais il a du talent. Bref, ces deux êtres, si bien faits l'un pour l'autre sans le savoir, finissent par se retrouver, ils s'aiment, ils se le disent, et l'auteur nous les montre au dénoûment dans un encadrement fleuri, avec un bel enfant jouant à leurs pieds sur l'herbe verte.

Si nous en croyons nos souvenirs, il existerait entre *un Mariage en province* et *Caroline de Lichtefield* des analogies assez apparentes. Il ne s'agit plus d'un poète, il est vrai, dans le roman de madame de Montolieu, mais d'un borgne; nous ne sommes pas en Provence, mais en Prusse; la tante *Médé* est absente, mais nous avons la *chanoinesse de Rindaw;* il est également question d'un mariage forcé, suivi d'une séparation immédiate, et la jambe boiteuse de *Walstein*, sa perruque et son emplâtre de taffetas causent aussi bien des méprises. Enfin *Lindorf* joue un peu, par ses révélations, le rôle d'*Etienne d'Alais,* et même, à la dernière page, c'est encore un enfant qui témoigne d'une réconciliation complète.

Le style de madame de Montolieu a vieilli, cela est certain; mais, comme proportion et comme plan, nous trouvons son livre mieux conçu que celui de madame d'Aunet.

Il fallait, sans doute, nous présenter avec quelque développement les bizarreries de Georges, pour nous faire admettre l'aveuglement de *M. de Vedelle* et motiver les appréhensions de Rose; il était nécessaire de bien déterminer le caractère et la vanité du notaire, pour expliquer les démentis qu'il se donne et son consentement final; mais, tout compte fait, le mariage devait avoir lieu cinquante pages plus tôt. Evidemment, le drame est

Digitized by Google

là et pas ailleurs; il est dans la mise en présence de ces deux enfants qui s'ignorent et qui apprendront à s'aimer en apprenant à se connaître, bien plus que dans les études de mœurs, plus ou moins sérieuses, qui remplissent la moitié du volume. Ce mariage de Georges ne devait pas être l'événement capital du livre; il est et devait être tout le livre. Ce *Lescalle*, qui donne sa fille à tout venant, puis qui dit non quand il s'agit de conclure, parce qu'un nouveau prétendant plus riche s'est présenté; cette petite bourgeoise, enrubannée de ridicules; ce *baron de Croix-Fonds*, intrigant et plat; cet *Artémon Richer*, bouffi de suffisance et de santé, ne sont pas la province. Ils ne justifient, ni par leur accent, ni par leur nouveauté, la place qu'ils occupent; ils nous attardent; ils masquent l'action sans parvenir à nous faire oublier que l'action est ailleurs; enfin, ils pourraient vivre rue Saint-Denis, aussi bien qu'à la *Ciotat*, si nous en croyons les *Faux Bonshommes*, et malgré tout l'art de madame d'Aunet, et malgré certains tableaux qui ne sont pas sans grâce, ils demeurent des accidents. Quant à *M. Honoré de la Pinède*, nous n'en parlerons pas : il n'est d'aucun pays et ne tient à rien.

Madame d'Aunet sait tout cela mieux que nous, et si elle n'a pas marché droit à l'action, comme l'a fait madame de Montolieu, c'est qu'elle a voulu prendre le plus long. De là le titre à double face, dirons-nous, qu'elle a donné à son livre.

Si, ensuite, nous passons à l'examen des caractères, nous avouerons que la bonté, l'abnégation de *Walstein* sont un peu de leur temps, et que les héros de cette taille, *vertueux et sensibles*, ne se rencontrent guère que dans Plutarque ou dans les romances; mais *Georges* est-il plus réel, plus humain, nous ne le pensons pas. Ce jeune homme de dix-neuf ans, qui est un grand poète, sans que personne s'en doute; cet enfant prodige, qui garde si bien le secret de son génie que sa mère elle-même y est trompée la première et n'entrevoit pas la vérité un seul instant, nous paraît, parfois, improbable. C'est une chose convenue que les poètes ne font rien comme le commun; mais *Georges* n'abuse-t-il pas du droit que lui donne son talent, d'être bizarre et extravagant? Ses actions sont réellement les actions d'un fou, et le silence obstiné qu'il garde nous donnerait à penser qu'il est sans cœur. Ses défiances, quand elles s'appliquent à son père, nous les comprenons; mais sa mère est là, que ses étrangetés font souffrir et qui n'est pour rien dans les mépris de M. de Vedelle; il n'aurait qu'un mot à dire pour la rassurer, pour changer ses angoisses en ravissements, et il se tait. C'est, au moins, beaucoup d'orgueil.

L'étendue que nous donnons à nos critiques prouvera du moins à madame d'Aunet que nous avons lu son livre avec attention, et peut-être voudra-t-elle bien y voir une marque de notre estime pour son talent. Nos observations, en tant qu'elles soient justes toujours, n'ont de valeur, du reste, que par comparaison; elles n'ôtent rien au tour aisé du récit, non plus qu'à la vérité de certains détails délicats. Denise, qui ne fait que passer, a de l'élégance et forme un heureux contraste avec le personnage de madame Lescalle; Rose est vivante; elle est femme par la promptitude de ses jugements, la mobilité de ses impressions; elle sait trouver des

Digitized by Google

élans quand il faut; elle est vraiment émue. Tout ce commencement, enfin, que nous voudrions voir abréger, se lit pourtant avec plaisir, et plus d'un lecteur, moins exigeant que nous, se gardera d'en contester l'utilité. On louera surtout les dernières pages où Rose et Georges se retrouvent, jusqu'à cette scène où ce dernier, s'autorisant de Shakespeare, ferme si lestement la fenêtre, en attirant sa femme dans ses bras.

Ou nous nous trompons, ou voilà plus de raisons qu'il n'en faut pour assurer le succès de Rose Lescalle. DUMESNIL.

Caravan Journeys and wanderings in Persia, Afghanistan, Turkistan and Beloochistan, by J.-P. FERRIER, in-8°. London. 1856.

L'auteur de ce Voyage est un Français. Il servit successivement dans le premier régiment de carabiniers et dans le deuxième régiment de chasseurs d'Afrique. Il était maréchal-des-logis dans ce dernier corps, lorsqu'il consentit, en 1839, à passer dans l'armée persane en qualité d'instructeur. Son mérite ne resta point inaperçu et le fit élever au grade d'adjudant général, chef d'état-major de l'armée, poste dans lequel il succéda au colonel Billiet, qui s'était volontairement retiré. Il s'acquitta avec tout le succès *possible* de la réorganisation de la cavalerie. Mais, à la suite de quelques difficultés nées de la politique toujours embarrassée du gouvernement persan, M. Ferrier reçut ordre de quitter la Perse. Il revint en France en 1843, repartit pour l'Orient en 1844, avec l'intention de se rendre auprès de Randjit-Singh, roi de Lahore, et, après un assez long séjour à Bagdad, traversa rapidement la Perse et s'engagea résolument dans l'Asie centrale. Son départ de Bagdad eut lieu en avril 1845, et en janvier 1846 il était de retour à Téhéran, sans avoir recueilli les fruits de sa périlleuse entreprise. M. Ferrier dut encore rentrer en France. Il profita de ses loisirs forcés pour rédiger la relation de son voyage, dont il publia un fragment intéressant dans la *Revue orientale*, dirigée par M. Prisse d'Avennes. Les éditeurs auxquels il dut s'adresser n'étaient pas en état, sans doute, d'apprécier l'importance de son travail; ils le repoussèrent dédaigneusement. M. Ferrier se trouvait, en 1854, à Pondichéry, où il rencontra M. H.-D. Seymour, qui se chargea de faire traduire et imprimer à Londres ses manuscrits. C'est ainsi que nos écrivains sérieux sont parfois obligés, comme nos inventeurs, de demander à l'Angleterre la réparation des préjudices que leur a causés l'indifférence de la mère-patrie. Quelques parties du Voyage de M. Ferrier furent lues, en 1854, à Liverpool, au sein du meeting de la *British association*, et obtinrent un grand succès. Le capitaine Jesse se chargea de la traduction entière du manuscrit; sir Henri Rawlinson, qui connaît si bien les régions de l'Asie centrale, consentit à revoir les épreuves; M. Seymour y ajouta des notes intéressantes, et il en fut de même de sir John Login, chirurgien de la mission anglaise, envoyé à Hérat après le siége de 1839.

On a donc attaché, de l'autre côté de la Manche, une réelle importance au voyage de M. Ferrier, et non sans raison. Cet officier ne s'est pas contenté de donner une foule de détails nouveaux sur les localités visitées par

Digitized by Google

ses devanciers; il a suivi des routes inexplorées, et l'on peut dire qu'il jette une lumière vive, quoique bien incomplète encore, sur l'Asie centrale, le pays du monde le plus dangereux à parcourir. Sa tentative infructueuse pour pénétrer à Lahore par Balkh et Kaboul lui fit d'abord traverser une contrée dont on ne connaissait que certains points; mais lorsqu'il lui fallut renoncer à sa marche sur Kaboul et se replier brusquement sur le pays des Hazaraah, la route qu'il dut suivre jusqu'à Gour, par Kartchou, Dehas, Sirpoul, Boudhi, Singlak, n'avait jamais reçu l'empreinte d'un pied européen. A ses propres observations, il ne manquait pas de joindre les indications fournies par les indigènes. Il a pu de la sorte rectifier un grand nombre de données fausses ou simplement conjecturales, relatives à la topographie, à l'hydrographie, aux populations de ces pays, dont l'importance politique s'accroît d'année en année. Les détails de mœurs abondent dans son récit; l'histoire y occupe une place considérable, et l'archéologie y pourra recueillir plusieurs documents importants dont nous n'avons trouvé mention dans aucun autre itinéraire; la philologie même y trouvera plus d'un enseignement précieux. Nous nous bornerons à en citer un exemple. Il existe à l'orient et près du lac de Séistan, un village fortifié, d'environ cent cinquante maisons, appelé Jehanabad. Ses habitants sont d'un courage à toute épreuve. Ils passent pour descendre du fameux Roustem, le héros classique de la Perse, et on les désigne dans le pays sous le nom de *Pehlvan*. Or, M. Ferrier vit dans cette bourgade beaucoup d'écritures qu'on lui assura être en langue *pehlvie*, et on lui montra un livre entier écrit en ce même caractère ou en un autre, qui, disait-on, remontait à une époque antérieure à l'hégire. Voilà certainement un fait capable d'impressionner nos orientalistes. S'il existait, en effet, à Jehanabad un livre pehlvi, on pourrait considérer ce manuscrit comme un des trésors littéraires les plus précieux qu'il y ait au monde. Nous rappellerons à cette occasion, avec M. Seymour, qu'une tradition déjà ancienne faisait mention de manuscrits anciens possédés par des Guèbres, habitant une île dans le lac de Séistan. Edouard Conolly fit des recherches spéciales pour retrouver ces Guèbres insulaires; il n'y réussit pas, mais cette tradition est peut-être l'expression d'une vérité historique datant de plusieurs siècles. Il paraît certain, en effet, qu'il existe des Guèbres dans ces contrées si souvent bouleversées par des révolutions géologiques ou politiques, et lors même qu'il n'y en aurait pas, le nom de Guèbres et celui de Pehlvi impliquent nécessairement une relation d'idées qui ajoute encore à l'intérêt du fait qui nous est fourni par M. Ferrier.

Les chapitres consacrés à la ville d'Hérat, à son gouvernement, à sa topographie, à ses monuments, à son agriculture, à son commerce, etc., sont, à notre avis, les plus remarquables de l'ouvrage. Ils abondent en renseignements utiles, et nous les avons, pour notre part, mis plus d'une fois à contribution dans notre récente étude sur la question anglo-persane[1]. L'hypothèse de l'auteur, sur l'ancienne extension de la ville, mérite aussi de fixer l'attention des archéologues. Le portrait d'Yar-Mohammed est

[1] *Revue Contemporaine*, t. XXIX, p. 691-740 (livraison du 31 janvier 1857).

Digitized by Google

tracé avec une réelle habileté. Ce chef afghan a donné des preuves évidentes de finesse et de ruse ; il a fait dans la principauté quelques réformes utiles prouvant une rare aptitude administrative ; il lui fut même très facile de se concilier la sympathie de la population qui avait été si cruellement pressurée par Mahmoud et surtout par Kamran. Mais il ne faut pas oublier que, dans la première partie de son règne, Yar-Mohammed persécuta à outrance tous ses sujets chiites et les vendit par milliers aux Turcomans ; qu'il dépeupla ainsi la ville pour laquelle il dut recruter de nouveaux habitants en organisant une sorte de chasse aux hommes contre les tribus voisines ; qu'il se montra toujours ombrageux et sanguinaire ; qu'il ne parvint au pouvoir que par l'assassinat, et qu'il laissa à son fils Séïd un héritage gravement compromis. Il nous paraît donc évident que M. Ferrier a représenté Yar-Mohammed sous des couleurs beaucoup trop favorables. Un des appendices ajoutés à son récit de voyage, par le docteur Login, aidera le lecteur à porter un jugement moins flatté sur ce personnage, qu'on a comparé à Méhémet-Ali, auquel il ressemblait en effet comme un chat ressemble à un lion. Les conversations de M. Ferrier avec Yar-Mohammed et avec Kohen-dil-Khan, prince de Kandahar, sont des plus instructives, si la mémoire de l'auteur lui a permis d'en reproduire bien exactement la substance. Les premières nous permettent d'apprécier les résultats de la mission anglaise de 1840 dans l'Asie centrale, et nous apprennent que le gouvernement britannique obtint, dans le Khoraçan oriental, la seule considération qui s'attache à un sac gonflé d'or devant lequel on s'incline tant qu'il est plein, mais qu'on foule aux pieds dès qu'il est vide. Les secondes nous montrent le mauvais effet que produisit dans l'Afghanistan la conduite peu conséquente du gouvernement russe qui, après avoir envoyé dans l'Asie centrale le capitaine Vickovitch, chargé d'une mission secrète, et avoir encouragé le roi de Perse dans ses projets contre Hérat, ne tint aucune de ses promesses et finit par désavouer tous ses agents diplomatiques.

M. Ferrier a consacré des pages d'un grand intérêt à la rivalité de l'Angleterre et de la Russie dans l'Asie centrale. En sa qualité d'officier, il s'attache surtout au côté militaire et stratégique de la question, et son opinion, comme homme de guerre, emprunte une nouvelle autorité à sa connaissance des contrées comprises entre la Perse et l'Inde. Ce n'est donc pas sans profit qu'on lira son chapitre XXIII, dont nous sommes loin d'ailleurs de partager toutes les vues, et surtout le chapitre XXX, dans lequel il s'occupe plus spécialement de l'éventualité d'un choc des forces russes et anglaises dans l'Asie centrale. Il corrobore par quelques arguments nouveaux une opinion que nous avions exprimée dans ce recueil avant la publication de son livre, savoir : l'importance capitale de la vallée de l'Oxus ou Djihoun comme route d'invasion vers le Kaboul et le Pandjab. Le voyageur se borne à envisager le point de vue purement continental de la question ; il ne saurait ainsi l'éclairer qu'à demi, car les côtes méridionales de la Perse et du Béloutchistan sont pour beaucoup dans les préoccupations politiques de la Grande-Bretagne. — Nous venons de parler du Béloutchistan. M. Ferrier a parcouru tout le nord de ce pays encore si

Digitized by Google

peu connu, et le Séistan dans toute son étendue. Cette partie de son Voyage était de nature à frapper particulièrement l'attention des lecteurs anglais. On attache en effet, de l'autre côté de la Manche, une importance extrême à ces contrées depuis l'annexion de Karatchi et du Sindh à l'empire Indo-Britannique. Le Sindh, en effet, a toujours fait avec le Béloutchistan un commerce considérable qu'on espère voir s'accroître dans de vastes proportions, puisque les Béloutchis consomment déjà, dit-on, une grande quantité de marchandises de provenance anglaise, qui leur arrivent par la Russie, en prenant la voie de Pétersbourg, du Volga, de la Caspienne, de Mesched et d'Hérat. Sans mettre en doute les progrès que peut accomplir ce commerce, il nous semble que nos voisins s'en exagèrent un peu la future importance, et nous sommes portés à croire qu'il arrive aux Béloutchis fort peu de marchandises anglaises par la voie de Saint-Pétersbourg.

Le livre de M. Ferrier réunissait donc les principales conditions de succès. Le public éclairé l'a favorablement accueilli, et nous souhaitons de le voir suivi de près par un second volume, confié également par le voyageur français à M. Seymour, et renfermant l'*histoire des Afghans et les traditions recueillies dans leur pays.* ALEXANDRE BONNEAU.

Addition à la Vie et aux Œuvres de Nicolas Vauquelin des Yveteaux, par M. Julien TRAVERS, in-8°. Caen, chez Harel.

Cette brochure n'est autre chose qu'un extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, dont M. Travers est le secrétaire ; mais, telle qu'elle est, et, malgré son peu d'étendue, elle est loin d'être sans importance. Il y a quelques années à peine, Des Yvetaux était fort peu connu du public, et pourtant ce n'était pas un poète sans talent. Dans ces derniers temps, on s'est beaucoup occupé de lui et l'on a cherché à remettre en lumière ce personnage que l'on ne connaissait plus guère que par l'historiette de Tallemant des Réaux, qui nous dit : « Ses vers étoient médiocres, mais il avoit assez de feu ; sa prose, à tout prendre, valoit mieux : il sçavoit et avoit de l'esprit. » Du reste, tout le monde connaît cette historiette, et ce n'est pas des amours et des aventures plus ou moins excentriques du *Dernier des Hommes*, comme on l'appelait alors, qu'il s'agit ici.

Des Yveteaux a fait imprimer, de son vivant, *l'Institution du Prince*, pour M. de Vendôme (imprimée à Rouen, chez J. Osmont, 1604), et réimprimée en 1615 dans *Délices de la Poésie françoise* (Paris, Toussaint Du Bray, 1615). C'était, jusqu'ici, une des seules œuvres connues publiée par lui ; on avait sans doute un grand nombre de pièces, mais éparses çà et là, dispersées dans divers recueils, tels que *le Parnasse des plus excellents poètes*, de Despinelle ; *les Délices de la Poésie françoise*, de Baudouin ; *le Cabinet des Muses*, imprimé à Rouen, 1618 ; *le Cabinet des Vers satyriques ; le Temple d'Apollon*, etc.

M. Jérôme Pichon, le président de la Société des Bibliophiles, est un des premiers qui se soient occupés de notre poète dans une brochure intitulée :

Digitized by Google

Notices biographiques et littéraires sur la Vie et les Ouvrages de Jean Vauquelin de la Fresnaye et Nicolas Vauquelin Des Yveteaux, gentilshommes et poètes normands, 1536-1649 (in-8° de 68 pages, 1846). C'est lui qui a retrouvé le factum de Des Yveteaux, conservé à la Bibliothèque impériale. Après M. Pichon, M. Blanchemain a eu l'idée de recueillir les œuvres de Des Yveteaux [1]. Cette édition est la seule que l'on ait jusqu'ici du précepteur de Louis XIII. Comme c'est à son sujet qu'est publiée la brochure de M. Travers, nous sommes obligés de nous y arrêter un peu. Nous ne dirons rien de la Préface, écrite en vieux français par M. Blanchemain; on la lui a assez reprochée. Il a réuni vingt-sept pièces diverses : stances, chansons, élégies, etc.; plus quatorze sonnets et deux écrits en prose : *l'Institution du Prince* et une *Lettre au conseiller d'Etat Du Puy*. L'Appendice contient une satire adressée *av sievr Des Yveteavx, Nicolas Vavqvelin, lors agé de 14 à 15 ans, par le sievr de la Fresnaye Vavquelin, son père*, puis deux pièces de vers que l'on attribue à son neveu, Hercule Vauquelin, maître des requêtes à Caen, contre lequel il soutint nombre de procès.

M. Blanchemain, en présentant son édition au public, annonçait qu'il avait *recueilli les débris d'un naufrage*, ajoutant en outre : « Il est même possible que, malgré nos recherches, et quoique nous ayons consulté la plupart des recueils du temps, quelques pièces inédites nous aient échappé. Quant aux vers manuscrits, nous n'avons pu nous en procurer aucun. » A cela M. Travers répond que M. Blanchemain, s'étant adressé seulement à ses amis de Paris, a oublié qu'il faut recourir aux familles, et faire des enquêtes dans la province et aux lieux mêmes où l'auteur est né. Des Yveteaux vit le jour à La Fresnaye-au-Sauvage, arrondissement de Falaise, en 1567; il était fils de Jean Vauquelin, qui avait épousé la fille de l'historien Ch. de Bourgueville. sieur de Bros ; il vécut à Caen, et fut lieutenant-général du bailliage pendant plusieurs années; il eut longtemps des intérêts à démêler en Normandie ; par tous ces motifs, il y avait certes bien lieu de supposer qu'il devait se trouver dans cette province quelque trace de son passage. Si M. Blanchemain y avait songé, il aurait appris qu'il existe dans la famille de Vauquelin un manuscrit de Miscellanées où l'on trouve des vers inédits de Nicolas Des Yveteaux.

C'est, du reste, ce qu'avait déjà pressenti M. Raymond Bordeaux, dans un article publié sur l'édition de M. Blanchemain, lors de son apparition : « Il est regrettable, disait-il en parlant de l'éditeur, qu'il n'ait point poussé ses recherches dans le pays natal du poète familier de Henri IV; il eût recueilli quelques détails nouveaux. La ville de Caen a toujours compté les Vauquelin parmi les hommes qui l'ont illustrée. Antoine Halley, à qui ses vers latins firent une réputation au XVIIe siècle, le célébrait dans la pléiade normande qui précéda Pierre Corneille, à côté de Bertaut, de Malherbe et de Du Perron... Et encore aujourd'hui un ancien portrait de Vau-

[1] Les *Œuvres poétiques de Nicolas Vauquelin des Yveteaux*, réunies pour la première fois, annotées et publiées par Prosper Blanchemain, bibliothécaire adjoint au ministère de l'intérieur. A Paris, par Auguste Aubry, libraire, rue Dauphine. M. D. CCC. L. III.

Digitized by Google

quelin Des Yveteaux figure parmi les images d'hommes célèbres que l'on remarque à la bibliothèque de Caen. A Falaise, dans l'église de la Trinité, on voit aussi l'épitaphe, à demi effacée, d'une sœur de Des Yveteaux, Marguerite Vauquelin. Dans la même ville, M. Chanay, bibliothécaire, a payé une dette de ses concitoyens envers les deux Vauquelin en leur consacrant une biographie que M. Blanchemain paraît n'avoir pas consultée; non plus que la piquante étude sur Vauquelin de La Fresnaye, publiée en 1851 par M. E. de Beaurepaire. Enfin, M. de Caumont, dans la Statistique monumentale du Calvados, a donné, à l'article de Sassy ou Sacy, des détails sur les divers membres connus de cette famille. »

Daniel Huet, dans ses Origines de Caen, dit quelque part que les gentillesses qu'on lui attribuait étaient supposées; cependant, il est loin de l'excuser complétement. Certain sonnet surtout lui fut toujours amèrement reproché et fut même cité au procès. Ce sonnet, qui justifiait le vers fait contre lui :

Vivre en Sardanapale et croire en Epicure,

ce sonnet, de nos jours, n'aurait rien de bien repréhensible; le voici tout entier :

Avoir peu de parents; moins de trains que de rente,
Et chercher en tout temps l'honneste volupté,
Contenter ses désirs, maintenir sa santé,
Et l'âme de procez et de vices exempte ;

A rien d'ambitieux ne mettre son attente,
Voir ceux de sa maison en quelque authorité,
Mais sans besoin d'appuy garder sa liberté,
De peur de s'engager à rien qui mescontente,

Les iardins, les tableaux, la musique, les vers,
Une table fort libre et de peu de couuerts,
Auoir bien plus d'amour pour soy que pour sa dame,

Estre estimé du prince et le voir rarement,
Beaucoup d'honneur sans peine et peu d'enfants sans femme,
Font attendre à Paris la mort fort doucement.

Tels sont ces vers tant incriminés. Suivant Huet, ils ne peuvent s'excuser que par la liberté que donne la poésie. Aussi se réjouit-il de ce que l'auteur ait réparé le scandale de ce sonnet lorsque, approchant de la fin de sa vie, touché d'un sincère repentir, il en fit un autre plein de sentiments véritablement chrétiens et partant d'un cœur humilié et contrit. Ce sonnet, ajoute-t-il, à mon gré, est son chef-d'œuvre.» Or, qu'est devenue cette pièce importante? M. Blanchemain en déplore la perte; il la regrette d'autant plus que, comme il le dit, répétant les paroles mêmes de Huet, l'auteur par ce sonnet avait réparé le long scandale du premier, qui lui avait été si souvent reproché. M. Travers nous apprend qu'il n'est nullement perdu; l'abbé de La Rue l'avait dans sa collection de manuscrits; lui-même, M. Travers, le possède et le tient d'une autre source; il se retrouve

Digitized by Google

enfin, avec deux variantes, dans le manuscrit de la famille Vauquelin. Le voici tel qu'il est imprimé dans la brochure de M. Travers :

Enfin je ne suis plus des habitants du monde!
Mon âme est échappée et ne ti nt plus de lieu ;
Elle a quitté mes sens : le seul amour de Dieu
Me fait tout voir en ange et sans cause seconde.

Que je suis au-dessus de la terre et de l'onde!
Que j'en suis séparé par un heureux adieu!
Que mes travaux sont doux, quand je suis au milieu!
Plus je suis agité, plus ma paix est profonde!

Quoy pensez-vous que j'aime, ô mortels, que les cieux?
Qui m'inspire en mourant les pensers glorieux,
Plus clairs que le soleil et plus nets que l'aurore?

C'est le bruslant amour du maistre que je sers,
Qui m'a peru si vif aux maux que j'ay soufferts,
Qu'au lieu d'en estre las, je veux souffrir encore.

M. Travers donne encore deux autres sonnets inédits du même genre et un quatrain qui se rapproche bien plus de la pièce tant critiquée que de ces pieuses aspirations du vieux des Yveteaux ; le voici :

Une femme est toujours aimable
Tant qu'on n'est pas uni par le sacré lien ;
L'usufruit en est agréable,
La propriété n'en vaut rien.

Il cite enfin un volume in-18, intitulé : *Trois Harangues de Nicolas Vavquelin, lievtenant au bailliage de Caen* (à Caen, de l'imprimerie de la Veufue de Jacques Le Bas, imprimeur du Roy. M. D. XCV), et en donne une analyse et des extraits fort étendus. Ce volume semble n'avoir pas été connu des diverses personnes qui, jusqu'à ce jour, se sont occupées de Vauquelin.

Comme on le voit, la brochure de M. Travers est loin d'être sans importance ; on y trouve l'indication d'un grand nombre de sources à consulter et de lieux à explorer pour faire un travail sérieux sur le poète normand, sur le bon homme Des Yveteaux, si amusant dans Tallemant, et si peu connu encore comme écrivain ; on y trouve aussi beaucoup de fragments inédits qui font de ces quelques pages un travail curieux et intéressant.

EDOUARD GOEPP.

Leçons de Physiologie expérimentale appliquée à la médecine, faites au collége de France, par M. Claude BERNARD, 1 vol. in-8°, tome deuxième. Paris, chez Baillière.

Il y a près d'un an, M. Claude Bernard publiait ses leçons du collége de France, où il étudiait les fonctions du foie. Tout le monde connaît ses remarquables recherches sur l'histoire physiologique de cet organe et l'im-

Digitized by Google

portance de ses découvertes. C'est à la suite de ce volume qu'ont paru les leçons nouvelles, qui traitent de la digestion. L'auteur, appréciant à sa juste valeur le but et l'esprit de l'enseignement supérieur du collége de France, n'a pas voulu présenter à ses auditeurs des faits scientifiques sous une forme dogmatique, et, par suite, satisfaisant tout au plus la mémoire sans éveiller l'intelligence; bien au contraire, il s'est proposé de montrer les côtés faibles et inexplorés de la physiologie, afin de pouvoir faire comprendre l'utilité de semblables recherches et d'en provoquer de nouvelles. Le sujet qu'il avait choisi comportait parfaitement cette manière de voir, car c'est en s'y conformant que le savant professeur est arrivé à trouver les faits remarquables et entièrement nouveaux qui ont tant contribué à enrichir le domaine de la science.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'examen des différentes glandes salivaires et des liquides qu'elles sécrètent. Les travaux de M. Bernard sur ce sujet l'ont conduit à formuler nettement l'importance de cette question : la sécrétion salivaire, dit-il, est en raison directe avec la mastication, à tel point que, chez les animaux où ce dernier acte est peu développé et remplacé par la déglutition pure et simple, la sécrétion salivaire est peu prononcée. Le rôle chimique qui, par beaucoup de physiologistes, avait été exagéré, doit être ramené à sa juste valeur, et consiste à transformer une partie des matières amylacées en sucre; il n'est donc pas important. L'action de la salive est simplement physique et consiste en un broiement mécanique, qui sert à imprégner les aliments de liquide et à les porter dans l'estomac dans un état de division convenable.

Parmi de nombreux faits destinés à appuyer cette opinion, il en est un assez frappant, c'est qu'un cheval qu'on prive de toute sécrétion salivaire au moyen de fistules, met six heures à mâcher une quantité d'aliments qu'il eût avalée en quelques minutes à l'état normal. Il supplée de cette manière, par la mastication seule, à l'insalivation.

Dans la seconde partie de son travail, M. Bernard s'occupe du pancréas; là nous trouvons l'auteur sur un terrain qu'il a découvert et exploré lui-même; car, avant lui, la fonction de cet organe avait été complétement méconnue, si bien qu'on assimilait son rôle à celui des glandes salivaires. On n'avait encore en effet étudié le pancréas qu'au point de vue anatomique, et les conclusions auxquelles on était arrivé étaient entachées de ce caractère d'exclusion que l'on retrouve dans toutes les études incomplètes. Les anatomistes avaient découvert que les caractères histologiques du pancréas étaient les mêmes que ceux des glandes salivaires. Donc, disaient-ils, c'est une glande, et elle doit sécréter un liquide analogue à la salive, jouissant de propriétés semblables. C'est à ce propos que M. Bernard démontre que la physiologie ne saurait trop être en garde contre ce qu'on appelle l'induction anatomique, et ne doit jamais, sous peine de tomber dans les plus graves erreurs, attribuer des fonctions à un organe en n'en connaissant que ses caractères anatomiques; ce ne serait autre chose que vouloir conclure de l'état d'équilibre d'un corps les lois de son mouvement sans les étudier elles-mêmes. Le pancréas est un appareil qui sécrète un liquide alcalin, dont les prin-

Digitized by Google

cipales propriétés consistent à rendre absorbables les graisses et les matières azotées introduites dans le tube digestif. Cette sécrétion contribue le plus à la digestion. M. Bernard a montré qu'on pouvait enlever, sans grands inconvénients pour la santé d'un animal, les glandes salivaires; qu'on pouvait supprimer l'action du suc gastrique, mais que la destruction du pancréas entraînait toujours la mort. Nous citerons l'expérience remarquable par laquelle il est arrivé à détruire cet organe. L'extirpation n'ayant pas donné de résultats satisfaisants, il eut recours à un moyen aussi ingénieux que nouveau, en injectant de la graisse dans l'organe, qui fut aussitôt attaqué et détruit. Le tissu du pancréas agit sur les matières alimentaires comme le suc qu'il sécrète; la même propriété a été mise en évidence par M. Bernard pour les glandes salivaires. On ne connaissait pas, jusqu'à présent, cette action des tissus, mais la constatation de ces faits, ainsi que de ceux du même genre qui se rapportent au foie, donne à cette découverte une très grande importance. Le suc pancréatique, en rendant les graisses absorbables par les vaisseaux chylifères, qui, de là, les portent dans le torrent de la circulation, les émulsionne et les décompose en glycérine et en acide gras; aucune autre sécrétion n'agit de cette manière. Il faut y ajouter encore un caractère tout aussi net, à savoir : la coloration en rouge par le chlore. M. Bernard s'est servi de ces réactions dans des études de physiologie comparée; il a pu constater alors la présence du pancréas chez tous les animaux, et il l'a restitué à un groupe de poissons qui, d'après la classification de Cuvier, en était privé. Nous voyons par là comment une science, qui emprunte des méthodes à d'autres, peut servir à son tour pour rectifier des faits, qui, sans elle, n'auraient jamais été mis en doute.

Les dernières leçons traitent des autres sucs qui concourent à la digestion. Parmi ceux-ci, le plus important est le suc gastrique qui, par l'acide et le ferment qu'il contient, agit particulièrement sur la gélatine et les fibres de cellulose en les distendant et en les ramollissant. Au sortir de l'estomac, le chyme, c'est-à-dire le mélange de toutes les matières alimentaires qui ont subi l'action de la salive et du suc gastrique, est imprégné par la bile. La bile semble arrêter la digestion stomacale pour permettre à la digestion intestinale de commencer. Il semble démontré que ce liquide a une propriété pour ainsi dire antiseptique, car si l'on supprime la sécrétion biliaire au moyen d'une fistule, les aliments subissent la même décomposition qu'ils éprouveraient à l'air libre; elle permet donc à la digestion intestinale de s'effectuer normalement.

Dans l'intestin, la digestion s'achève; c'est là que tous les aliments sont rendus liquides et absorbés par les vaisseaux qui déversent, finalement, ces matières dans le sang. Les principes immédiats, tels qu'ils se trouvent dans les produits de la digestion, ne servent pas directement à la nutrition des organes, c'est en passant par d'autres appareils et en subissant d'autres influences qu'ils sont rendus assimilables. Plusieurs faits viennent à l'appui de cette opinion, et en particulier la faculté créatrice qui, comme l'a découvert M. Bernard, permet au foie de fabriquer du sucre. Cette fonction du foie consiste à faire des principes immédiats assimilables, avec une substance qui n'en contient que les éléments chimiques.

Digitized by Google

Le produit final qui résulte de toutes ces actions diverses peut être envisagé comme un liquide contenant tous les principes nécessaires à la nutrition de la cellule organique qu'il vient baigner ; d'après cette manière de voir, il se continuerait dans l'organisme le même travail qui s'est opéré primitivement dans l'œuf, dont le développement ne s'est fait qu'aux dépens des éléments du blastème qui l'environnait.

Il ressort de ces considérations que l'importance de la digestion est notablement réduite ; on avait pensé que les liquides qu'elle fournit pouvaient servir directement à la nutrition, sans subir de transformation ultérieure ; mais les travaux qui nous occupent prouvent qu'entre la digestion et l'assimilation viennent se ranger d'autres fonctions tout aussi remarquables que la digestion.

Les mêmes idées guident M. Bernard dans une appréciation des théories régnantes de la physiologie végétale. Pour lui, ces principes immédiats, qui constituent les organes et les tissus de la plante, ne seraient pas formés aux dépens de l'eau, de l'ammoniaque et de l'acide carbonique de l'air ; ce serait, au contraire, la racine du végétal qui aspirerait les matières organiques en décomposition dans la terre ; il se passerait là un phénomène analogue à celui qui a lieu dans l'intestin, où les différents vaisseaux viennent puiser les éléments propres à la nutrition. Ces matériaux se trouvant en très petite quantité dans le sol, il semble étonnant qu'ils puissent suffire au développement des végétaux ; cependant, en tenant compte de la grande puissance d'absorption des tissus de la plante, on comprend comment ce phénomène pourrait s'opérer.

La nutrition des végétaux est une des questions les plus importantes de la physiologie végétale ; car elle préoccupe non-seulement les théoriciens, mais aussi les praticiens qui sentent bien que la solution de ce problème doit amener un grand développement de l'agriculture. On ne saurait donc trop engager les expérimentateurs à faire concourir leurs efforts vers un but aussi utile.

Dans le livre dont nous venons de parler, M. Bernard, tout en restant fidèle à son sujet, ne se laisse pas déborder par les détails inutiles ; il sait rattacher, par une discussion claire et habile, les faits particuliers aux faits généraux, qui servent à appuyer les théories. Et quiconque voudra étudier les derniers travaux sur la digestion, pour connaître l'état actuel de la science, devra lire, méditer l'ouvrage dont nous venons essayer de rendre compte ; il y trouvera également une heureuse alliance des idées générales et des idées philosophiques, qui assez souvent, au grand préjudice de la science, sont écartées des traités spéciaux. PHILIPPE DE CLERMONT.

Digitized by Google

Réimpressions et traductions des Classiques latins. Collection populaire des auteurs anciens traduits et annotés, d'après les travaux les plus estimés, par une société de professeurs et d'hommes de lettres, sous la direction de M. Aloysius Kern. *Horace*, œuvres complètes, latin-français, gr. in-8°. Paris, à la Librairie centrale des sciences. — *Œuvres complètes de Salluste*, avec la traduction française (de la collection Panckoucke), par Charles Durozoir, nouvelle édition, revue, corrigée et précédée d'une nouvelle étude sur Salluste, par M. J.-P. Charpentier, in-12. Paris. Garnier frères. 1857.

Ces réimpressions et ces traductions des auteurs anciens sont un précieux symptôme à noter : elles témoignent du maintien parmi nous des saines traditions d'études ; elles signalent un mouvement de bon augure dans les esprits et les lettres. Ici même nous rendions compte, il y a peu de mois, d'une traduction d'Horace en vers, accompagnée du texte, celle de M. le comte de Nattes, où le luxe de l'impression et la beauté du livre se joignaient au mérite du travail pour frapper l'attention du public d'élite, admirateur d'Horace. Voici une autre édition du lyrique latin, traduit en prose française, édition beaucoup plus simple, mais aussi plus accessible au grand nombre. Elle forme le premier volume d'une collection qui, succédant à d'autres justement accréditées, veut se recommander entre toutes par un avantage important : celui de la modicité du prix. Cet Horace très complet se compose, en effet, de huit livraisons à vingt-cinq centimes chacune.

Tout en prédisant à cette entreprise l'heureux succès dont elle est digne, j'exprimerai le regret que le morceau préliminaire sur Horace ne soit pas toujours écrit d'un style assez sérieux. L'auteur nous représente, par exemple, Mécène aimant Horace « comme le cardinal de Richelieu aimait Boisrobert. » Ce rapprochement n'est ni juste ni convenable. Richelieu est plus grand que Mécène, et Boisrobert est loin d'Horace.

La correction du texte (on a suivi celui d'Orelli) est d'ailleurs satisfaisante. La traduction est généralement fidèle, parfois même à l'excès. « *Quem mortis timuit gradum....* Quel *pas* de la mort put faire trembler...? » Cette exactitude n'est pas assez française. On a trop abusé, de nos jours, des traductions littérales. Horace s'adresse-t-il à son fermier comme Boileau à son jardinier, plus d'un ne comprendra pas la traduction des premiers mots de la pièce : « *Villice silvarum.... Villicus* du bois.... » Cette manie de transporter dans notre langue les termes latins se montre surtout dans les notes où il est question de la *phorminx*, de la *saga*, du pontife-*maxime*, du jeu des *tali*.

En même temps que de nouvelles collections sont publiées, on sent le besoin, et nous en félicitons les éditeurs, de réimprimer les anciennes : telle est la Bibliothèque latine-française de Panckoucke, dont nombre de volumes ont plusieurs fois reparu. C'est aujourd'hui le tour de la traduction de Salluste, qui fait partie de cette collection.

Après Beauzée, Dureau de la Malle, Mollevaut et d'autres encore, Ch. Durozoir, ancien professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, n'avait pas abordé sans succès cette œuvre, dont la multiplicité de ces tentatives suffit

Digitized by Google

toutefois pour attester la difficulté très réelle. Aussi, dans cette traduction estimable, M. Charpentier, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris et agrégé de la Faculté des lettres, vient-il de faire lui-même plusieurs corrections excellentes, et il a surtout beaucoup ajouté au prix de cette réimpression amendée de la version et du texte, en y joignant un travail critique tout à fait original et d'une véritable distinction.

On n'a pas oublié que M. Charpentier a été le digne historien de la littérature latine, profane et sacrée, aussi bien que de la littérature du moyen âge et de la renaissance. Aujourd'hui, dans son étude fort complète sur C. Sallustius Crispus, dont Martial n'a pas craint de dire :

Crispus Romana primus in historia[1],

on retrouve les qualités qui recommandent ses précédents ouvrages, la sûreté du jugement, la riche abondance des aperçus et des détails, la netteté de l'exposition, la correction et l'élégance du style. C'est un morceau d'une forte et piquante érudition sur un écrivain dont la vie comme les œuvres offrent encore plusieurs points litigieux, qui réclament les décisions d'une saine critique. Celles de M. Charpentier, appuyées sur des recherches aussi variées que consciencieuses et sur de graves témoignages, doivent inspirer toute confiance. Le mérite de la typographie la plus soignée relève en outre la valeur de ce volume, qui comprend des notes très instructives, et où ne sont omis ni les *Fragments* qui nous restent de la grande Histoire de cet auteur, ni ses deux Lettres à César, ni les Invectives attribuées à Salluste contre Cicéron, et à Cicéron contre Salluste.

LÉON FEUGÈRE.

Philobiblion. Excellent Traité sur l'amour des Livres, par Richard de BURY, évêque de Durham, grand chancelier d'Angleterre, traduit pour la première fois en français, précédé d'une Introduction et suivi du texte latin revu sur les anciennes éditions et les manuscrits de la Bibliothèque impériale, par Hippolyte COCHERIS, in-18. (IIe volume du *Trésor des pièces rares ou inédites*). Paris, chez Aug. Aubry.

Voici un livre qui méritait à tous égards de trouver place dans la collection entreprise par M. Aubry sous le titre de *Trésor des pièces rares ou inédites*. Non-seulement la matière dont il traite est remplie d'intérêt pour un grand nombre de personnes, mais encore les exemplaires en sont devenus si rares qu'il était presque impossible de se le procurer. Le texte latin des éditions précédentes, très défectueux, avait besoin d'être soumis à une révision sévère, faite sur les manuscrits. De plus, la traduction française doit faciliter la lecture à un grand nombre de ceux que le sujet de ce livre intéresse; car, il faut le reconnaître, le goût des livres, très répandu parmi nous, depuis longtemps déjà, fait chaque jour de nouveaux progrès. Des hommes qui, par leur naissance, leur fortune ou leurs talents jouissent

[1] Tacite a confirmé cet éloge par son jugement : « Rerum romanarum florentissimus auctor, » a-t-il dit de Salluste. (*Ann.* III, 30).

Digitized by Google

d'une haute position sociale, demandent une distraction salutaire aux innocents plaisirs de la bibliomanie. Quelle que soit l'ardeur, quel que soit le nombre des bibliophiles de nos jours, ils sont encore bien loin de pouvoir égaler ceux qui les ont précédés. Dans les différents pays de l'Europe civilisée, il s'est trouvé, depuis plusieurs siècles, des hommes qui ont consacré leur temps et une partie de leur fortune à recueillir des livres de toutes les espèces. Rois et princes, prélats, magistrats et guerriers, savants, bourgeois et commerçants ont rivalisé d'ardeur, et méritent également d'être cités. Dans cette voie, comme dans beaucoup d'autres, l'Angleterre et la France occupent les premiers rangs. Ce n'est pas seulement à partir du XVIe siècle, quand les produits de l'art typographique sont devenus nombreux et recherchés, qu'il y a eu des bibliophiles; il en existait bien auparavant, et en assez grand nombre pour que l'on puisse faire un choix entre les exemples qui méritent d'être cités.

C'est à l'Angleterre et au commencement du XIVe siècle qu'appartient Richard de Bury, auteur du *Philobiblion*. Il a occupé dans l'église et à la cour du roi Edouard III des fonctions éminentes, qui ne l'ont pas empêché de cultiver les lettres, et de se livrer avec passion à son goût pour les beaux et bons livres. Il était né en 1287; son père, chevalier d'origine normande, nommé Richard d'Angerville, mourut tout jeune encore. Confié aux soins d'un de ses oncles maternels, Richard de Bury fut envoyé à l'université d'Oxford, où il termina bientôt de brillantes études. Ses succès lui méritèrent d'être choisi pour faire l'éducation du prince de Galles, qui devait bientôt se rendre célèbre dans l'histoire sous le nom d'Edouard III. Attaché à la fortune du jeune prince, Richard de Bury se vit tout à coup élevé aux fonctions les plus éminentes à partir du 14 janvier 1327, jour où Edouard II, dépossédé du trône, céda, malgré lui, sa couronne à son fils. Richard de Bury fut nommé immédiatement intendant de la maison du roi, trésorier, et en 1329 garde du scel privé.

L'année suivante, il fut envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur près du pape Jean XXII. Il était de retour en 1332, et en 1333 on le voit figurer parmi les commissaires examinateurs des boursiers royaux de l'université de Cantorbery. Après une seconde mission à Rome, qui fut de courte durée, il est choisi par son souverain pour occuper le siége épiscopal de Durham, et y est bientôt installé malgré les efforts d'un compétiteur puissant. Au mois de juin 1334, il avait été nommé trésorier du royaume, et le 28 septembre suivant, il fut élevé à la dignité suprême de grand chancelier d'Angleterre. Dans le cours des années qui suivirent, Richard de Bury quitta les sceaux pour remplir en France, en Allemagne et en Flandres des ambassades d'une grande importance, et ce fut lui qui, en 1337, fut chargé de déclarer la guerre à la France. Je ne suivrai pas Richard de Bury dans le détail des actes politiques auxquels il a pris part; M. Cocheris les a résumés avec beaucoup de clarté et de précision. Pour terminer cette notice biographique, je dirai que l'évêque de Durham mourut à l'âge de cinquante-huit ans, le 14 avril 1345.

C'est seulement dans les dernières années de sa vie que Richard de Bury a composé le *Philobiblion*, et M. Cocheris fait observer avec raison que

Digitized by Google

cet ouvrage peut être considéré comme le testament littéraire de l'auteur (p. 15). « Sa bibliothèque très nombreuse, qu'il n'avait pas cessé d'enrichir, fut léguée par lui au collége de Durham à Oxford, connu aujourd'hui sous le nom de *Trinity College*. Il en avait dressé un catalogue spécial, qui, jusqu'à présent, n'a pu être retrouvé. Les livres furent soigneusement conservés et enchaînés, et ce n'est que sous Henri VIII que, distraits de leurs rayons, ils allèrent enrichir les collections du collége de Bailleul, du duc Humphrey, et du médecin Georges Owen :

Habent sua fata libelli. »

M. Cocheris a fait suivre la notice biographique sur Richard de Bury, de deux autres notices assez étendues consacrées à la bibliographie et à l'analyse critique et littéraire du Philobiblion. Je renvoie au travail de M. Cocheris les lecteurs curieux de connaître les manuscrits et les éditions différentes de cet ouvrage. Dans la notice littéraire, j'ai remarqué, après l'analyse du traité de Richard de Bury, quelques recherches sur la fortune des auteurs classiques grecs ou latins pendant le moyen âge et sur la manière dont ils étaient appréciés. Cette question est d'autant plus curieuse qu'elle n'a jamais été l'objet d'un travail complet, et qu'il règne à cet égard une foule d'erreurs et de préjugés bien difficiles à détruire. En commençant ses recherches, M. Cocheris s'exprime ainsi : « A ce propos, qu'il nous soit permis de dire que l'on n'a pas apprécié assez justement les époques littéraires, les petites renaissances, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui ont brillé par intervalles au moyen âge. Comme toute grande révolution, la grande renaissance n'est que l'avènement d'un ordre de choses longuement préparé, et il n'est pas juste de dire qu'à cette époque l'antiquité ait été retrouvée comme par enchantement. L'antiquité n'a jamais été perdue, seulement elle a été peu cultivée, et souvent mal comprise (p. XXXIV). »

Ces réflexions très justes sont suivies d'exemples qui en prouvent toute l'exactitude.

Mais je me hâte d'arriver à l'examen du *Philobiblion* dont M. Cocheris nous a donné une traduction élégante et fidèle. Ce livre est écrit sous la forme d'une autobiographie ; Richard de Bury nous rend compte des impressions qu'il a reçues dans la culture des lettres et dans la recherche incessante, passionnée, des livres sur toutes les matières et de toutes les époques. Il est facile de s'apercevoir que le bon évêque est un *bibliophile* des plus ardents, mais hâtons-nous de le dire, il n'est pas *bibliomane*. Ce qu'il prise principalement dans un livre, c'est la matière dont il traite, ce sont les chefs-d'œuvre de l'esprit antique ou moderne qui y sont renfermés. Il parle des livres en général avec un accent convaincu, et un enthousiasme très naturel. « Ce sont des maîtres, dit-il, qui nous instruisent sans verges et sans férules, sans cris et sans colère, sans costume et sans argent. Si on les approche, on ne les trouve point endormis ; si on les interroge ils ne dissimulent point leurs idées; si on les trompe, ils ne murmurent pas ; si on commet une bévue, ils ne connaissent point la moquerie. O livres, qui possédez seuls la liberté, qui seuls en faites jouir

Digitized by Google

les autres, qui donnez à tous ceux qui vous demandent, et qui affranchissez tous ceux qui vous ont voué un culte fidèle, que de milliers de choses ne recommandez-vous pas allégoriquement aux savants par le moyen de l'Ecriture, inspirée d'une grâce céleste! » Dans le chapitre III, qui est intitulé : *Comme quoi on doit toujours acheter les livres, si ce n'est dans deux cas*, on reconnaît l'ardent bibliophile, et M. Cocheris remarque avec raison que les libraires devraient élever une statue à l'homme qui a écrit ces mots : « A moins de craindre d'être trompé par le libraire, ou d'espérer un moment plus opportun, il faut, dans l'achat des livres, ne reculer devant aucun sacrifice quand l'occasion semble favorable. »

Les deux citations précédentes peuvent nous faire comprendre l'aveu naïf échappé à Richard de Bury, au chapitre VIII de son traité, dans lequel il nous rend compte des moyens qu'il a mis à profit pour acquérir des livres : pendant que nous remplissions, dit-il, les fonctions de chancelier et de trésorier auprès du très illustre et très invincible Edouard III, après une première étude de tout ce qui concernait la cour et les affaires publiques du royaume, nous eûmes toutes les facilités, grâce à la faveur royale, de fouiller librement les recoins des plus obscures bibliothèques, car la rapide renommée avait déjà répandu de toutes parts le but de nos désirs, et on rapportait que nous languissions par notre amour pour les livres, et surtout pour les vieux, et que l'on gagnait plutôt notre faveur par des manuscrits que par de l'argent. Aussi, comme grâce à la bonté du prince digne de mémoire dont nous avons déjà parlé, nous pouvions nuire ou servir, protéger ou repousser les grands et les petits, il arriva qu'à la place des présents les plus somptueux, des dons les plus agréables, il nous fut offert en abondance de sales cahiers, des manuscrits décrépits, qui à nos yeux comme à notre cœur, n'en étaient pas moins précieux. Alors, devant nous s'ouvraient les armoires des plus grands monastères : les coffres étaient apportés, les sacs se déliaient, les volumes endormis dans leurs tombeaux depuis bien des siècles, se réveillaient étonnés, et ceux qui se trouvaient placés dans des lieux obscurs étaient inondés par les rayons de cette lumière nouvelle. Les volumes autrefois les plus beaux, aujourd'hui gâtés et hideux, couverts de la fiente des souris et percés par les morsures de vers, gisaient inanimés, etc. Néanmoins, au milieu d'eux, où nous rencontrions à la fois l'objet et le remède de notre amour, nous passions ce temps si désiré plus voluptueusement que ne l'aurait fait un médecin dans le lieu qui renferme ses aromates. » M. Cocheris, après avoir signalé le passage qui précède, dans sa notice littéraire, y ajoute en commentaire le fait suivant, qu'il a tiré d'un chroniqueur contemporain. Richard de Bury ayant protégé les religieux de Saint-Alban, dans un procès, leur fit donner gain de cause... « L'abbé réunit aussitôt le chapitre et rappela les services secrets que venait de leur rendre en cette occasion le garde du scel privé. Il fit entendre qu'il était impossible de ne point le récompenser, et que le seul moyen de lui être agréable était de lui donner quelques manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye, et de l'autoriser à acheter ceux qui lui conviendraient; le chapitre opina comme l'abbé, et on offrit à Bury un Térence, un Virgile, un Quintilien, et le traité de saint Jérôme contre Rufin. Quant

Digitized by Google

aux volumes qui lui furent vendus, ils étaient au nombre de trente-deux, et furent achetés pour 50 livres. Cette transaction ne plut pas à tous les moines de l'abbaye; quelques-uns se récrièrent, non sans raison, de ce que, pour agrandir ses domaines, l'abbé appauvrissait les richesses littéraires de son couvent. Mais les plaintes ne firent aucun effet, et Richard de Bury conserva ses manuscrits. » M. Cocheris ajoute que cette manière de former une bibliothèque est assez commune parmi les bibliophiles, et que Naudé, dans son Advis pour dresser une bibliothèque, loin de la blâmer, la recommande au contraire.

Les détails relatifs à la recherche des livres et à la formation d'une collection plus ou moins nombreuse, ne sont pas les seuls dignes de remarque dans le *Philobiblion*. Par exemple, au chapitre x, l'auteur s'applique à démontrer la supériorité des anciens sur les modernes, et il le fait dans des termes qui prouvent une certaine érudition dans les lettres grecques et latines : « Qu'auraient produit, dit-il, les Salluste, les Cicéron, les Boece, les Macrobe, les Lactance, les Marcien? enfin toute la cohorte latine, s'ils n'avaient connu les travaux des Athéniens, et les ouvrages des Grecs. Saint Jérôme, habile dans les trois langues de l'écriture, saint Ambroise, saint Augustin, qui avoue cependant sa haine contre la littérature grecque, enfin saint Grégoire, auraient certainement peu contribué à la doctrine de l'Eglise, si la Grèce, plus savante, ne leur avait rien fourni. » La traduction du *Philobiblion* est suivie du texte latin de cet ouvrage, revu avec le plus grand soin sur plusieurs manuscrits, et enrichi de variantes nombreuses. Enfin des pièces justificatives importantes, relatives soit à Richard de Bury, soit à son livre, terminent ce volume d'une exécution typographique qui ne laisse rien à désirer. LE ROUX DE LINCY.

Essai sur les anciennes Institutions des Alpes Cottiennes-Briançonnaises, par M. A. FAUCHÉ-BORELLE, 2 vol. in-8° formant 1340 pages. Grenoble et Paris, Dumoulin.

Si le titre d'un ouvrage a jamais peint son auteur, nous trouverions assurément ici une confirmation à la règle. Ce titre, nous commencerons par le produire encore une fois pour les besoins de notre compte rendu, car nous n'en avons guère donné ci-contre que la quinzième partie. Le voici donc dans son intégrité : « Essai sur les Anciennes Institutions autonomes ou populaires des Alpes Cottiennes-Briançonnaises, augmenté de recherches sur leur ancien état politique et social, sur les libertés et les principales institutions du Dauphiné, ainsi que sur plusieurs points de l'histoire de cette province, précédé d'un aperçu pittoresque et romantique sur le Briançonnais, divisé en deux parties : la première comprenant l'examen de ces institutions par ordre chronologique, depuis les temps antiques jusqu'aux grandes chartes municipo-féodales du XIV° siècle ; la deuxième, continuant cet examen par ordre de matières, depuis ces chartes jusqu'à la révolution de 1789, comprenant notamment les institutions municipales des communautés du Briançonnais, les assemblées briançonnaises d'Escarton ou d'Ecarton, et l'histoire et l'organisation des assemblées d'Etat du Dauphiné : ouvrage qui a obtenu une mention très honorable

Digitized by Google

dans la séance du 12 novembre 1852 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Institut impérial de France). »

Dans ces premières lignes, comme dans le reste de l'ouvrage, nous remarquons une prolixité qui prend du reste sa source dans un motif des plus honorables. L'auteur est, avant tout, Briançonnais. Il est vraiment épris de son pays et tient à faire passer dans l'esprit du lecteur l'amour qu'il ressent pour ses Alpes chéries; aussi son style n'a-t-il plus assez de fleurs, dès qu'il s'agit d'en décrire les richesses pittoresques. Tantôt ce sont des glaciers penchés sur les précipices « comme pour atteindre de *leurs caresses glaciales* les prairies inférieures *qu'ils arrosent de leurs froides sueurs.* » — Tantôt, ce sont le mont Viso et le mont Pelvoux qui « se drapent fièrement dans leurs manteaux de glace, l'un en face des étés d'Italie, dont la chaleur vient expirer impuissante à ses pieds, l'autre bravant les étés de France au milieu de *ses satellites de glaciers.* » Ces images, légèrement risquées, ne valent pas, toutefois, la description de la « mélancolique et sauvage vallée de Névache, qu'égaient parfois un peu ses riantes prairies, dont les verts tapis vont effleurer les eaux limpides et argentées de la Claire ou Clarée, jolie et *innocente* rivière qui doit son nom à sa pureté native, qu'elle conserve constamment dans tout son cours malgré les outrages des ouragans, les pluies torrentielles et les abondantes fontes de neige; et qui, tandis qu'elle descend, calme et sans défiance, *comme une belle et naïve fille des Alpes*, vers les défilés du mont Genèvre, est violemment assaillie et insultée au passage par sa frêle mais méchante et impitoyable rivale, la Durance, *qui lui enlève la sereine tranquillité de ses mœurs* et la pureté de son nom. » En voilà, je pense, assez pour justifier l'aperçu romantique que nous a promis l'auteur.

Du reste, soyons juste envers M. Fauché-Borelle. Le ton précieux qu'on est en droit de reprocher à ces premières lignes disparaît après les premières pages et fait place à l'allure sobre et modérée qui convient à l'historien. Tout ce qu'il y a de soin et de recherches dans ces deux gros volumes ne saurait s'imaginer. Les matières les plus ingrates y sont courageusement approfondies; les témoignages qu'a pu recueillir l'auteur y sont scrutés un à un et discutés en conscience. Seulement, nous aurions voulu y voir des appréciations plus larges et plus concluantes. En ne voulant rien oublier, en prévenant chaque objection, en allant chercher dans l'histoire générale des déductions laborieuses, M. Fauché-Borelle en arrive souvent à prolonger l'indécision de ceux qu'il veut persuader. Tenu trop longtemps en haleine dans un dédale de commentaires, au mérite desquels nous nous plaisons toutefois à rendre justice, le lecteur est réduit à chercher un résumé bien net qui lui serve de point d'appui. Des transcriptions étendues, et de nombreux renvois, donnent d'ailleurs à ce long travail un cachet de solidité historique qui a bien son prix aux yeux de l'histoire locale. L'accomplissement d'une pareille tâche exigeait certes tout le respectueux enthousiasme de M. Fauché-Borelle pour les traditions du sol natal, car, nous ne saurions trop le répéter, il est Briançonnais avant tout, Briançonnais des pieds à la tête, et c'est presque avec un soupir qu'il nous avoue que, « depuis le torrent révolutionnaire, ses compatriotes n'ont

Digitized by Google

pas cessé de nourrir au fond de leurs cœurs le regret de la perte de leurs anciennes franchises et libertés. » L. LARCHEY.

Le développement de l'idée religieuse dans le Judaïsme, le Christianisme et l'Islamisme, par le docteur L. PHILIPPSON, traduit de l'allemand par L. LEVY-BRUG. Paris, Michel Lévy frères, 1856.

Voici un livre qui sort assez du cercle d'idées dans lequel nous avons l'habitude de nous renfermer, en matière de religion, pour produire un intérêt très nouveau, si ce n'est très actuel. Il doit nous paraître étrange, en effet, d'entendre soutenir cette doctrine que le judaïsme soit, à l'heure qu'il est, « le seul dépositaire de l'idée religieuse, » non-seulement vis-à-vis de l'islamisme, mais à côté du christianisme qui lui-même ne serait qu'une « grande branche » du mosaïsme. Voyons cependant, avant de réduire ces assertions à des proportions moins ambitieuses, comment leur auteur les justifie.

Le judaïsme n'est point, d'après M. Philippson, un de ces phénomènes historiques qui n'ont appartenu qu'à leur temps; il est le seul qui soit sorti vivant de toutes les épreuves, qui subsiste encore dans toute sa force, dans toute sa vitalité. Tandis que les autres religions partent de l'homme, et représentent uniquement l'idée humaine comme une dualité entre la vie et la mort, entre l'être et le non-être, le mosaïsme partit de Dieu. « Les religions et les philosophies disaient : *Le monde est, donc Dieu est*. Le mosaïsme dit : *Dieu est, donc le monde est*. » En d'autres termes, le mosaïsme est la religion révélée par excellence. Sa grande doctrine est de reconnaître un Dieu absolu, Créateur, en dehors du monde, et qui est l'*unité*. Cependant l'homme est semblable à Dieu, et, comme tel, il est libre et responsable de ses actions. « Vois, dit Moïse, je mets devant toi la mort et la vie, choisis la vie. » Enfin la Révélation est le rapport immédiat et parfait de Dieu avec l'homme. Telle est l'idée religieuse que le mosaïsme prétend seul avoir conservée intacte.

L'auteur nous montre ensuite cette idée s'incarnant dans la morale sociale du peuple juif par la liberté personnelle, l'égalité des droits, l'égalité possible de la propriété, et faisant ainsi opposition à l'antiquité qui avait pour éléments de la société l'existence des castes, la domination des races et l'esclavage.

Le mosaïsme poursuit son évolution en s'épanouissant d'abord sous le souffle de l'inspiration des prophètes, puis en se repliant sur lui-même dans le Talmudisme, à l'époque des persécutions. A ce propos, M. Philippson est loin de regarder la dispersion des juifs comme un malheur de cette race. Les juifs n'avaient nul besoin de subsister comme peuple ; au contraire, leur tâche devait s'accomplir d'autant mieux, avec d'autant plus d'efficacité qu'ils ont été dispersés et qu'ils ont vécu en communautés éparses et sans nulle participation à la vie politique et civile. Ce n'est que dans ces conditions d'exclusivisme qu'ils ont pu conserver l'idée religieuse dans sa totalité et dans sa pureté primitive. Maintenant les juifs triomphent. Le monde a voulu les anéantir, et i s sont debout; les réduire au silence

Digitized by Google

et ils parlent à l'humanité; ils lui parlent plus haut, et d'une façon plus intelligible que jamais.

On ne sera pas étonné qu'avec une idée aussi haute de la mission de ses coréligionnaires, M. Philippson n'hésite pas à placer le christianisme dans une position fort inférieure au mosaïsme. Selon lui, le tort du christianisme a été d'imposer le renoncement au monde, de se réfugier dans le monde à venir et de représenter la réalité terrestre comme le mal. Aussi, à la place de l'exercice du droit, de la résistance à l'injustice, la morale, chrétienne substitua la résignation; à la place de la conscience morale, l'humilité; à la place des jouissances légitimes, la renonciation.

Le christianisme, s'il faut en croire notre auteur, ne reconnaît que la religion de l'individu et laisse de côté la société. Il a produit les anachorètes, les ermites, les couvents et la féodalité, au lieu de produire des travailleurs et des hommes libres. C'est ainsi qu'il s'est fait l'antagoniste du mosaïsme, dont la pensée fondamentale est dans l'unité de l'idée et de la vie, dans l'existence religieuse de ce monde, dans le droit et l'indépendance de l'homme.

Le christianisme s'est mis encore en opposition avec le mosaïsme, en établissant le dogme de l'incarnation de la divinité, tandis que la loi juive proclame comme profanation de Dieu, au premier chef, toute apparition de la divinité sous une forme quelconque.

Néanmoins, le christianisme, en transportant l'idée religieuse du judaïsme dans l'humanité en général, a vaincu l'idée humaine ou païenne, mais il n'est parvenu à ce résultat qu'en sacrifiant une partie de l'idée religieuse, et en s'assimilant quelques-uns des éléments importants de l'idée humaine. Voilà pourquoi le judaïsme qui, lui, a conservé l'idée religieuse dans sa totalité, devait se continuer à côté du christianisme.

Quant à la religion de Mahomet, elle a envahi l'Asie et l'Afrique, où le christianisme a été impuissant à prendre racine. Si d'un côté le christianisme a regagné l'Espagne sur les Sarrasins, de l'autre il a perdu Constantinople, l'un des siéges les plus anciens de la religion chrétienne. Mais l'islamisme, quoique beaucoup plus répandu que les autres religions, n'a pas fait un pas depuis Mahomet. Il s'est cristallisé une fois pour toutes dans un fanatisme rigoureux, inhérent au caractère des Orientaux.

Le judaïsme subsiste donc comme le seul et le plus complet représentant de l'idée religieuse. Cependant, il n'est pas propagandiste, il ne s'impose pas au monde, mais il dit: « Les religions qui sont sorties de mon sein et qui ont modifié mon essence doivent se développer librement, rejeter elles-mêmes leurs modifications, et parvenir ainsi, par leurs propres efforts, à l'idée religieuse fatale qui est le but. »

Que penser de ce livre, très remarquable, du reste, de M. Philippson? Opposerons-nous à sa foi dans une religion révélée le souvenir du monothéisme égyptien adopté suivant quelques-uns en partie par Moïse? Sans remonter si haut, nous aurons du moins lieu de nous étonner, qu'appuyé sur une révélation, M. Philippson se refuse à concéder au christianisme une révélation subséquente. Une fois le principe admis, il faut savoir en subir les conséquences.

Digitized by Google

De plus, nous demanderons à l'auteur ce que va devenir le mosaïsme, maintenant que les juifs sont rentrés, grâce aux progrès des lumières et de la tolérance, dans la vie générale de l'humanité. Persisteront-ils dans leur religion, si éminemment nationale, si intimement liée à la vie de famille, aux coutumes et aux mœurs? Une fois admis à la participation de la vie civile et politique, conserveront-ils un Etat dans l'Etat, opposeront-ils le mosaïsme à la religion dominante de l'Europe? C'est ce que nous ne croyons pas possible.

Que les juifs continuent à puiser dans leurs pratiques religieuses l'habitude des mœurs pures et de la vie de famille, c'est ce que nous leur souhaitons, et il faut reconnaître que, sous ce rapport, ils sont dignes de tout éloge. Mais qu'ils songent à faire de leur religion autre chose qu'une foi tout individuelle, qu'ils la présentent comme la source inaltérée de toutes les autres, c'est là une prétention que le monde civilisé ne pourra pas appuyer. WILLIAM REYMOND.

Monarchs retired from Business (Monarques retirés des affaires), par le docteur DORAN, 2 vol. Londres, Bentley; Paris, Stassin et Xavier.

Sous ce titre original, le docteur Doran vient d'écrire deux volumes d'une amusante excentricité. Se sentant pris d'une pitié plus ou moins sincère pour les fronts couronnés, le docteur Doran s'est proposé de prouver entre autres choses que tout n'est pas rose dans la royauté. Nous disons *entre autres choses*, car le spirituel auteur n'est peut-être pas bien sûr lui-même d'avoir voulu prouver quoi que ce fût. Le docteur Doran est de cette école qui « aime à fronder les préjugés gothiques, » et pourvu qu'il puisse exercer sa verve philosophique en semant çà et là de salutaires avis, tous les textes lui sont bons. Dans ses *Monarchs retired from business*, il raconte à sa manière l'histoire de tous les personnages remarquables qui, depuis les temps bibliques jusqu'à Louis-Philippe et à Louis de Bavière, ont forcément ou de leur plein gré déposé le fardeau du pouvoir suprême. A ce récit se mêle une vaste macédoine de faits, historiques ou non, relatifs aux différents attributs de la royauté, aux titres dont elle s'est revêtue, à certaines cérémonies instituées par elle, etc., et une foule d'anecdotes toujours très finement dites. Nous terminerons cette courte notice par une citation qui pourra donner quelque idée de la manière de l'auteur.

« On raconte sur un roi anonyme, dit le docteur Doran, une histoire dont la moralité pourrait être d'une application universelle. Le vieux monarque, sentant sa fin prochaine, fit venir son fils, lui remit le sceptre en main et lui demanda s'il lui serait aussi facile d'accepter un conseil qu'il le lui avait été de recevoir de son père le symbole du pouvoir. Le jeune héritier, serrant étroitement le sceptre dans sa dextre, et faisant allusion au mérite particulier des avis courts, répondit, vu la circonstance, que la chose lui serait aisée. — « Je serai bref comme le souffle qui me reste, reprit le monarque abdiquant, et il ne m'en reste guère. Vous envisagez le monde, jeune homme, comme un lieu de délices. Eh bien! écoutez ce que je vais vous dire et croyez-m'en. Le malheur, mon enfant, tombe à tor-

Digitized by Google

rents, le bonheur ne nous est distillé que goutte à goutte. » — Le vieillard se tut. Le fils regarda son seigneur et reconnut qu'il était mort. Le nouveau roi ordonna des funérailles splendides et arrangea pour le lendemain une grande partie de chasse. Il rit de bon cœur de la métaphore paternelle, et pour en faire ressortir la faiblesse aussi bien que pour publier sa propre félicité, il fit placer au-dessus de son palais une cloche d'argent au timbre aigu, communiquant par une série de cordons à chacune des chambres qu'il occupait. « Je la sonnerai, dit-il, chaque fois que je me sentirai complétement heureux, et je ne doute pas que je ne fatigue bientôt et mon bras et les oreilles de mon peuple. » Tout le premier mois la cloche resta muette. « J'ai saisi cent fois la corde, dit le roi, mais je n'ai pas trouvé que je fusse tout à fait assez heureux pour l'annoncer à mon peuple; toutefois, comme nous avons triomphé de nos premières difficultés, *demain*... » Le lendemain, au moment où il vantait la fidélité et le dévouement d'un de ses ministres, il apprit que son féal sujet avait l'habitude de trahir les secrets de l'Etat à un potentat voisin, dont il recevait en retour, le traître, croix, plaques et rubans. Le roi soupira. « Allons, dit-il, nous ne sonnerons pas la cloche aujourd'hui, mais à coup sûr ce sera pour demain. » Le lendemain matin, il monta à cheval pour aller voir la dame de son cœur. « Là au moins, se disait-il en mettant son coursier à cette agréable allure qu'on appelle le galop de chasse, là au moins je n'ai jamais trouvé de désappointement. » Ce qu'il y trouva ce jour-là, il le garda pour lui; seulement, à son retour au palais, alors que son valet de chambre jetait un regard interrogatif entre son maître et le cordon de la fameuse cloche, le prince fit un nœud coulant au chanvre inerte et grommela d'un ton colère en le rejetant loin de lui : « Plût au ciel qu'ils y fussent pendus l'un et l'autre! » Le jour suivant, il repassa philosophiquement l'affaire dans sa tête. « J'ai eu tort, dit-il; pourquoi me désolerais-je parce que j'ai été trahi par un coquin et trompé par une fille aux cheveux d'or? J'ai de vastes domaines, un trésor plein, une armée formidable, de riants vignobles, de grasses prairies, un peuple qui me paie l'impôt comme s'il m'aimait, et je respire à pleine poitrine l'air libre du bon Dieu. Je puis être heureux encore, ajouta-t-il en s'approchant de la fenêtre, — je dirai plus, *je le suis!* » Et il étendit la main vers le cordon de la cloche. Il allait sonner de bon cœur quand quelque chose qu'il aperçut au dehors et une voix qu'il entendit au dedans le firent s'arrêter. Un messager était à ses pieds. « Oh! Sire, s'écria le porteur de mauvaises nouvelles, tu vois d'ici les nuages de poussière, les feux et l'éclat des armes. L'ennemi a envahi le territoire; au-devant de lui est la terreur, derrière, la dévastation! » — « Au diable, la royauté qui apporte à un pauvre monarque des maux comme ceux-ci! » s'écria le roi qui voulait être heureux. Le courrier dit quelques mots des misères du peuple. « Par Notre-Dame de la Haine, dont l'église est en Bretagne, reprit le prince, tu as raison! J'allais sonner de toutes mes forces; mais, au lieu de la corde de ma cloche, c'est mon épée que je vais tirer. Comment l'ennemi est-il entré et qui le commande? » A cette double question, il fut répondu que l'ennemi n'aurait jamais pu franchir la frontière si les dépêches et les secrets de l'Etat ne lui avaient pas été livrés; quant au

Digitized by Google

nom du prince qui commandait l'avant-garde de l'armée, il ne fut pas plutôt prononcé que le roi devint pourpre de fureur et s'écria : « *Lui!* Alors je pourrai encore sonner ma cloche. J'aurai sa vie, et la dame... » Il n'acheva pas, mais courut au combat, se battit comme un homme, chassa l'ennemi, pendit le traître en grand uniforme et décoré de tous ses ordres, mit le jeune commandant de l'avant-garde hors d'état de jamais plaire, et revint en triomphe dans sa capitale. Il eut tant à travailler, une fois revenu, tant à faire pour rétablir les fortunes de ses sujets, tant à méditer pour l'avenir de son royaume que, quand le soir il se mettait au lit, la fatigue sur le front, mais la joue colorée d'une douce teinte de légitime joie, il avait oublié, ma foi, la cloche d'argent de sa tourelle et les cordes qui y aboutissaient. Et continuant de la sorte, il devint vieux et infirme, ne cessant de travailler que quand l'ange inexorable commença à lui faire signe de le suivre. Un jour qu'il était assis dans son fauteuil d'invalide, pâle comme la mort, mais toujours à l'œuvre, ses yeux se voilèrent, sa tête s'affaissa sur sa poitrine. A peine l'avait-on transporté sur son lit que des lamentations se firent entendre au dehors. « Quelles sont ces voix? demanda le bon vieillard. Que me reste-t-il encore à faire? » Son chancelier se pencha vers lui et lui dit à l'oreille : « Notre père nous quitte et ses enfants sont à la porte, en larmes. » Qu'ils entrent, qu'ils entrent! s'écria le roi d'une voix étranglée. Mon Dieu! ajouta-t-il, est-ce que réellement ils m'aimeraient? » — « S'il était possible de racheter ta vie, ô Sire, ils la rachèteraient de leur sang. » La foule entra en silence pour voir encore une fois le bon vieux roi et pleurer sa fin inévitable. Le prince étendit les mains vers ses sujets. « Ai-je su gagner votre affection? leur demanda-t-il, ai-je su gagner votre affection? » Un oui unanime parti du cœur, quoique prononcé à voix basse, sembla rendre une vie nouvelle au vieux monarque. Dans un suprême effort, le moribond se souleva sur sa couche; on eût dit un saint inspiré. Il essaya de parler, mais en vain. Alors il leva les yeux au ciel, jeta un regard du côté de la tourelle où la cloche était placée, puis, étendant la main vers la corde, il la tira et mourut le sourire sur les lèvres en sonnant son propre glas. »

OCTAVE SACHOT.

Digitized by Google

MÉLANGES

LES COLLABORATEURS DE WALTER SCOTT.

La brochure de M. Fitzpatrick : « A qui doit-on les premiers des *Waverley Novels ?* » vient d'obtenir une seconde édition. On sait que dans ces derniers temps certaines gens ont prétendu contester à Shakspeare la paternité de ses immortelles tragédies. Un M. W. H. Smith, entre autres, a écrit une longue dissertation pour prouver que le véritable auteur du théâtre de Shakspeare ne pouvait être que Bacon. Tout d'abord nous avons cru, et beaucoup d'autres ont cru avec nous, que la thèse de M. Fitzpatrick à l'endroit de sir Walter Scott n'était guère qu'une excentricité de même espèce. Cependant l'écoulement rapide d'une première édition, et l'apparition d'une édition nouvelle de ce singulier mémoire, ont éveillé l'attention des critiques anglais les moins crédules, et l'on peut mentionner à l'appui de cette assertion un article de l'un d'eux, publié il y a quelques jours à peine, dans une des feuilles littéraires de Londres les plus justement estimées, *The Critic.*

Nous sommes forcés d'avouer *qu'il y a quelque chose* dans le travail de M. Fitzpatrick et qu'il mérite qu'on s'y arrête. Pour établir les faits aussi brièvement que possible, disons d'abord que M. Fitzpatrick ne cherche pas à dépouiller sir Walter Scott de *la totalité*, ni même de la plus grande partie de sa renommée ; il réclame seulement pour le frère du poète, M. Thomas Scott, et pour la femme de ce dernier, l'honneur d'avoir fourni les matériaux des premiers romans de Waverley. Il nous est naturellement impossible, dans les limites de cette analyse sommaire, de reproduire *in extenso* les arguments de M. Fitzpatrick. Les plus chauds admirateurs de sir Walter ne nient pas qu'il n'eût un frère, et que ce frère ne fût un homme éminemment remarquable. Thomas Scott était trésorier au 70e d'infanterie, et résida longtemps au Canada avec sa femme. Le 70e partit pour le Canada en 1812, et Thomas Scott, il paraît, resta dans cette colonie jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'en 1823. Lorsque cet officier quitta l'Ecosse, il était criblé de dettes ; or, notre brochure montre que ces dettes furent pour la plupart payées pendant son séjour au Canada *au moyen des ressources que lui produisaient certains travaux d'esprit.* Le témoi-

Digitized by Google

gnage des officiers du 70e est mis en avant pour prouver que M. Thomas Scott et sa femme étaient sans cesse occupés à produire une énorme quantité de manuscrits qu'ils envoyaient par fragments à Walter ; que les époux Scott gardaient le secret le plus profond à l'égard de ces manuscrits ; et que, bien que n'ayant jamais rien su de positif là-dessus, les officiers en question avaient l'habitude d'attribuer à Thomas Scott une collaboration dans les *Waverley Novels*. Il est aussi démontré que non-seulement les collègues de Thomas Scott entretenaient de ses talents l'opinion la plus haute, mais que Walter lui-même, dans des lettres citées par M. Lockhart, encourageait son frère à se livrer à la composition des œuvres d'imagination. En outre, comme le fait remarquer M. Fitzpatrick, quelque grands qu'aient été ses succès comme poète, avant l'apparition de *Waverley*, Walter Scott n'avait pas été très heureux dans ses ouvrages en prose. Dans la préface générale à ses *Novels*, Walter Scott confesse plusieurs insuccès de cette espèce. Le premier jet de *Waverley*, lui-même, n'obtint pas les encouragements de ceux des amis du poète qui en lurent le manuscrit. M. Fitzpatrick croit qu'en partant pour le Canada, Thomas Scott et sa femme emportèrent avec eux le manuscrit non terminé et qu'ils le renvoyèrent considérablement amélioré par eux. On voit, par la phrase qui suit, que l'avocat des époux Scott s'abstient avec grand soin de réclamer pour ses clients autre chose *qu'une part de collaboration :*

« Je ne pense pas, dit-il, que M. et Mme Thomas Scott, quelque précieusement doués qu'ils fussent, de l'aveu général, auraient pu produire seuls un roman puissamment conçu et exécuté ; mais d'après cet heureux principe, dont nous avons tous les jours des exemples dans les ramifications de la nature, de la science et de l'art, j'estime qu'un mélange littéraire intellectuel peut fort bien, dans certaines circonstances, avoir donné un résultat remarquablement beau. »

Les gens qui ont épluché Walter Scott ont souvent montré que ses romans portent les traces de deux styles très distincts, l'un poli, élégant, raffiné et éminemment littéraire, l'autre plus hardi, plus vigoureux et infiniment plus spontané. Comparez, par exemple, les premiers chapitres de *Waverley* avec leur calme élégance (cette élégance que M. Fitzpatrick appelle, non sans justesse, *addisonienne*), avec le style impétueux qui frappe, de prime abord, dans le chapitre VII. Comparez également *Waverley* lui-même, *l'Antiquaire* et *Guy Mannering* avec les romans qui ont été écrits alors que Thomas Scott ne pouvait plus écrire, c'est-à-dire depuis sa mort. Mais voici un autre fait saisissant : M. Lockhart admet que, le 25 décembre 1814, Walter Scott, qui avait été extrêmement occupé pendant l'année, n'avait pas encore écrit une ligne de *Guy Mannering*, Cependant, le 18 janvier 1815, *deux volumes de ce roman étaient imprimés*. Quoi ! deux volumes de *Guy Mannering*, composés, écrits, copiés, imprimés, et les épreuves corrigées, le tout dans l'espace de vingt-trois jours ! Alexandre Dumas n'est rien à côté de cela. Dans une autre partie de ses Mémoires, toutefois, M. Lockhart déclare que Scott, au plus fort de sa fécondité, considérait quinze pages d'impression comme une bonne journée de travail, — et nous le croyons sans peine. Cela même est une exa-

Digitized by Google

gération, car Scott lui-même n'a parlé, dans son Journal, que de dix ou douze pages. D'après le témoignage d'un M. Edgar M'Culloch, jurat de la cour royale de Guernsey et cousin de Mme Thomas Scott, le paysage décrit dans *Guy Mannering*, auprès de l'Ellangowan, est exactement celui de la vieille tour de Barholm et de la caverne de Kirkclaugh, partie du district de Galloway très familière à Mrs Thomas Scott, mais que sir Walter n'avait jamais visitée! Ne semble-t-il pas un peu étrange qu'alors que tous les lecteurs du Galloway se retrouvaient en pays de connaissance dans presque tous les incidents de *Guy Mannering*, et que l'on signalait à sir Walter les merveilleux rapports entre la vérité et la fiction dans son roman, l'illustre baronnet ait répondu dans une note de l'édition complète : *Quoi-« qu'ignorant la coïncidence qui existait entre la fiction du roman et certaines circonstances réelles, l'auteur se contente de croire qu'il a dû, à son insu, penser ou rêver à ces dernières, tandis qu'il était occupé à écrire* Guy Mannering. » Encore un indice choisi parmi tous ceux qu'apporte M. Fitzpatrick, et nous avons fini. Pendant son séjour dans le Canada, Thomas Scott, naturellement, se trouvait constamment dans la société des officiers de son régiment et de ceux des autres régiments casernés dans le même dépôt. Une fois, à table, dans le cours de la conversation, il dit à ses camarades qu'ils se verraient tous imprimés quelque jour; et, chose curieuse, le nom de chacun de ces officiers se retrouve appliqué à quelque personnage dans les fameux romans. Les noms des officiers tels que les donne l'*Army-List* et ceux des personnages des romans sont mis côte à côte par M. Fitzpatrick, et le résultat est étonnant. Il y a jusqu'à un enseigne Dalgetty pour servir de parrain au capitaine de la *Légende de Montrose*, et un adjudant Sampson pour l'immortel Dominie. En mai 1813 (comme le remarque M. Fitzpatrick), le général Duroch rejoignait l'armée du Canada, et l'année suivante, Duncan Duroch figurait dans *Waverley*. Il y avait alors un major Peebles, un capitaine Dods, un quartier-maître Gow et un lieutenant Wayland.

« Nous ne poursuivrons pas l'enquête plus loin, pour le moment, dit en terminant le critique anglais, mais nous recommandons la brochure de M. Fitzpatrick à tous ceux qu'intéresse cette question. » Cette recommandation peut bien trouver de l'écho aussi en France où, grâce aux nombreuses traductions qui ont été faites de ses romans, sir Walter Scott est devenu presque aussi populaire qu'en Angleterre. OCTAVE SACHOT.

DOCUMENTS DU CONGRÈS AMÉRICAIN.

Au moment où l'attention de l'Europe semble vouloir se fixer sur cette grande confédération qui se nomme les Etats-Unis d'Amérique, il n'est peut-être pas inopportun de faire connaître un détail intéressant mais peu connu de son administration intérieure : nous voulons parler de la publication annuelle des documents officiels du Congrès.

Digitized by Google

Pour avoir une idée de cette publication, il faut la comparer non-seulement à notre *Moniteur universel*, ce vaste répertoire encyclopédique de la puissance politique et intellectuelle de la France, mais il faut encore y joindre, par la pensée, le *Bulletin des Lois*, les *Annales du Commerce*, les bulletins de nos Académies et de nos sociétés savantes et les travaux scientifiques, littéraires et artistiques que produisent les presses de l'imprimerie impériale.

Sans doute, le simple titre de *Documents du Congrès* ne saurait donner *à priori* au lecteur une si grande idée de cette collection, et c'est avec quelque surprise, en parcourant les onze cents volumes dont elle se compose aujourd'hui, que l'on rencontre des travaux scientifiques du plus haut intérêt, illustrés de cartes et de planches, noires ou coloriées, exécutées avec un talent qui ne le cède en rien à celui de nos artistes européens.

L'explication de ce fait inattendu, ou du moins ignoré, est toute simple. Le Congrès américain, par une sage et libérale entente des besoins intellectuels de l'Union, ouvre l'accès de ses archives à tous les travaux scientifiques, se rattachant de près ou de loin à l'action gouvernementale, ou qui, par la nature de leur sujet, revêtent un caractère d'utilité publique qui les rend dignes du patronage de l'Assemblée.

Disons-le d'ailleurs, c'est par les ordres ou avec l'assentiment du Congrès qu'ont été entrepris les voyages des Owen, des Frémont, des Nicollet, des Stansbury, etc. Ces savants ingénieurs, hardis pionniers de la civilisation, ont remonté le cours des fleuves pour pénétrer dans des contrées vierges encore de tout contact avec la civilisation. Grâce à leur intrépide ardeur pour la science, l'astronomie, la géographie, la météorologie et toutes les branches de l'histoire naturelle se sont enrichies d'une quantité considérable d'observations précieuses et de découvertes utiles.

On comprend que l'intérêt qui s'attache à ces observations et à ces découvertes n'est point borné aux frontières de la nation qui les encourage. La science n'a point de patrie. Une découverte en géologie, en botanique ou en zoologie est aussi intéressante pour l'homme des bords de la Seine ou de la Tamise que pour l'habitant des rives du Mississipi ou de l'Amazone. Il importe au monde entier qu'une publicité sans limites soit donnée à tout ce qui intéresse les progrès de la civilisation.

Ce n'est donc pas sans fruit que s'accomplissent, sous le patronage éclairé du Congrès, des explorations nombreuses, savamment conduites par les hommes d'élite d'une nation jeune encore, mais forte et intelligente.

C'est sur les résultats des efforts accomplis de l'autre côté de l'Atlantique que nous appelons aujourd'hui l'attention des hommes de tous les pays que la science intéresse.

Mais avant d'examiner la composition de ces documents, il est nécessaire de rappeler au public que, grâce aux soins intelligents et à la persévérance d'un Français, M. A. Vattemare, il existe à Paris la collection la plus complète au monde (sans excepter l'Amérique elle-même), de ces documents depuis l'origine de l'Union américaine jusqu'à nos jours. Dire ce qu'il a fallu d'efforts persévérants pour réunir tous les éléments

Digitized by Google

dispersés dans les archives de vingt Etats différents, ce serait raconter la plus merveilleuse histoire de ce que peut accomplir un homme seul, inspiré par l'amour de son pays. Ce serait sortir des limites qui nous sont tracées, que de décrire ici les résultats obtenus par M. Vattemare, dans la poursuite de son système des échanges internationaux ; grâce à ce système, le monde civilisé des deux hémisphères a pu échanger plus de deux cent mille volumes, et un nombre incalculable d'objets d'histoire naturelle et de produits industriels.

Toutefois ce n'est point sortir de notre sujet, lorsque nous voulons tracer une description sommaire des documents du Congrès américain, que de faire connaître au public que la réunion complète de ces documents existe à Paris, où, sous le titre de Bibliothèque américaine, elle reçoit à l'hôtel de ville de Paris, grâce aux soins éclairés de l'administration municipale, une hospitalité digne à la fois de la nation qui l'a donnée, et de celle qui l'a reçue.

Revenons aux documents, et choisissons dans cet immense répertoire. Pour procéder avec ordre, nous nous ferons le cicérone officieux de l'historien, de l'administrateur, du savant, de l'industriel et de l'artiste.

A l'historien, nous indiquerons la collection des *State papers* (papiers d'Etat), contenant les messages de Washington, de John Adams, de Jefferson, et les correspondances diplomatiques avec les gouvernements européens à l'époque de la Révolution française, les lettres semi-confidentielles du gouverneur Morris, témoin des événements des plus tristes années de notre révolution. Tout le premier volume de la collection est rempli de détails du plus vif intérêt sur l'histoire de nos relations avec les Etats-Unis à cette époque. La série des documents proprement dits offre naturellement le même intérêt historique, et, de plus, elle est publiée sans interruption, depuis 1789 jusqu'à nos jours.

A l'administrateur, nous signalerons toute cette partie des documents qui est consacrée aux détails de l'administration de l'Union, et dans l'analyse de laquelle il n'est pas possible d'entrer ici. A l'ingénieur, nous indiquerons les railroads, les dry docks, et d'immenses travaux maritimes ; au jurisconsulte, la collection des *Statutes :* c'est l'équivalent de notre *Bulletin des lois.*

Au commerçant, à l'inventeur industriel, nous dirons que les rapports du *patent-office* contiennent le détail de tous les brevets avec des milliers de gravures explicatives.

Enfin, au savant nous ouvrirons les livres qui contiennent les relations des explorations scientifiques, les voyages dans les contrées sauvages qu'arrose le Colorado, que dominent les montagnes Rocheuses, qu'habitent les Sioux, les Blackfoots, les Iowas, les Pawnees et toutes ces peuplades primitives que refoulent ou absorbent les envahissements de la civilisation. Le géographe lira avec intérêt les travaux des Frémont, des Stansbury et des Sitgreaves. Le naturaliste trouvera dans ces documents des planches très bien faites et de savantes descriptions ; le géologue et le minéralogiste de nombreuses observations sur la constitution et la composition du terrain des contrées parcourues. Le botaniste y fera une ample récolte de plantes nouvelles ou peu connues. Enfin l'artiste puisera, dans les atlas de planches qui accompagnent le plus grand nombre de ces documents, une

Digitized by Google

variété considérable de sujets nouveaux, soit comme sites, soit comme types humains, costumes, constructions, antiquités [1], etc., etc.

Malgré la rapidité de cette analyse, nous croyons avoir montré l'importance d'une pareille collection, dont la réunion n'est complète qu'à Paris. On s'étonnera peut-être qu'une collection de cette valeur soit si peu connue, et par cela même si peu recherchée. Nous devons le dire, ce titre de documents du Congrès ne donne point une idée suffisamment exacte des éléments dont elle se compose; l'ordre qui préside à leur arrangement n'est rien moins que méthodique; le cours naturel des circonstances, en effet, a seul décidé de la succession de ces documents dont la publication n'est assujettie à d'autre condition que celle de servir de répertoire ou d'archives aux actes du Congrès. Rien ne détermine donc, hormis la date, la place que doit occuper un document dans l'ensemble des publications ordonnées par l'assemblée.

Pour remédier à cet inconvénient, M. Vattemare se propose de publier, sous le patronage du Congrès américain, un catalogue analytique et métho-

[1] Pour faire mieux apprécier au lecteur l'importance des documents du Congrès sous le point de vue scientifique, nous donnons ici l'analyse succincte de quelques-uns des mémoires que nous avons rencontrés.

Le volume II des *Executive Documents, House of Reps. Congress* 28, *session* 2, 1845, *Doc.* 52, contient le Rapport de l'ingénieur Nicollet, chargé par le Congrès de dresser la carte hydrographique du bassin du haut Mississipi.

Ce document est accompagné d'une grande carte, et contient des renseignements très nombreux sur l'histoire naturelle de la contrée, notamment sur la constitution géologique et minéralogique du bassin exploré.

Ce Rapport contient 170 pages in-8°.

Le volume X, *Executive Doc. Senate, Congress* 32, *session* 2, 1853. *D.* 59, contient le Rapport d'une expédition sur les rives du Zuni et des rivières Colorado, par le capitaine Sitgreaves. — Ce Rapport est accompagné de rapports partiels rédigés par des savants attachés à cette expédition. Ces rapports traitent principalement des diverses branches d'histoire naturelle, savoir : Mammologie, avec six planches; ornithologie, six planches; erpétologie, vingt-une planches; ichthyologie, trois planches; botanique, vingt-une planches, et de plus de vingt-trois planches de vues pittoresques, costumes, etc.; plus, des tables d'observations météorologiques, des tables de distances et positions géographiques; un rapport médical, etc.

Les expéditions scientifiques dans le Chili, la Bolivie et le Pérou, par Lewis Herndon, Lardner et Gibbon, sont rapportées dans le document 36 du 32e Congrès, 2e session, 1854, accompagné d'un grand nombre de planches et de plusieurs cartes. Ce Rapport forme 2 volumes de 400 pages environ chacun. La *Revue Contemporaine* s'est utilement servie de ce Rapport pour un travail du plus sérieux intérêt qu'elle a publié en 1856, et qui était intitulé : *La vallée de l'Amazone et ses récents explorateurs*, par M. H.-M. Martin. (Voir t. XXVI, pp. 441, 621; t. XXVII, p. 33, 308.)

Une expédition au grand Lac-Salé, par l'ingénieur Stansbury, forme un magnifique volume, accompagné de cinquante-cinq planches et d'une carte, sous le titre de *Executive Doc. Senate, special session, Doc.* 3, 1851, avec des mémoires partiels sur la paléontologie, la botanique, l'entomologie, l'erpétologie et une quantité de planches parfaitement exécutées.

Nous pourrions mentionner les voyages scientifiques dans la Palestine, sur les rives de la mer Morte, puis encore un Mémoire très intéressant sur les pêcheries de Terre-Neuve, et une quantité considérable de Mémoires sur toutes les branches de l'agriculture.

Digitized by Google

dique des documents, sous le titre de *Digest of the Congressional Documents of the united States of America.* Cet ouvrage, qui sera rédigé en anglais, servira de guide aux Américains pour les recherches qu'ils ont à faire constamment dans leurs propres archives, recherches de plus en plus laborieuses à mesure que le temps en accumule les matériaux [1]. Le libre appui du Congrès américain ne peut manquer à une œuvre qui, outre le service matériel et permanent d'avoir introduit un ordre méthodique dans le classement de près de quarante mille documents, lui rendra le service non moins grand d'avoir dissipé bien des préjugés.

En résumé, par l'effort d'un seul homme, la France est maintenant en possession de la collection la plus complète de livres propres à lui faire connaître, par des pièces authentiques, la vérité tout entière sur la constitution politique, administrative, commerciale, scientifique et industrielle de ce grand pays appellé l'Union américaine. On doit donc applaudir à la pensée de compléter cette œuvre unique, en publiant un ouvrage qui, en coordonnant méthodiquement les matériaux, fera connaître au monde entier de quels éléments se compose cette immense bibliothèque. Nul ne pouvait entreprendre cette tâche, si ce n'est celui qui a rassemblé, au prix de treize années de recherches, ces nombreux documents, et qui seul au monde peut-être a parcouru d'un bout à l'autre le million de pages dont elle se compose.

CLERGET.

[1] Il est curieux de suivre la progression croissante du nombre des volumes publiés annuellement par les Congrès; en partageant les trente-trois premiers Congrès en trois groupes de onze, soit par périodes de vingt-deux années, on trouve que la première période, du premier au onzième Congrès, a publié 150 volumes, soit 8/89 par an: la seconde période, du douzième au vingt-deuxième Congrès, a publié 289 volumes, soit 13/13 par an; et la troisième période, du vingt-troisième au trente-troisième Congrès, 527 volumes, soit 24 par an; en tout 966, soit en moyenne, pour les trois périodes, 14/63.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

Ceci n'est qu'une rapide esquisse de la situation générale, singulièrement prospère, de tous nos théâtres grands et petits depuis trois mois. Aussi les nouveautés ont-elles été rares : le théâtre Lyrique en a seul donné une, laquelle était âgée de trente ans et plus, l'*Oberon* de Weber, représenté pour la première fois à Londres le 12 avril 1826, chef-d'œuvre qui tua son auteur, en augmentant ses titres à l'immortalité. *Oberon* ne fut pas compris, et tomba, comme chacun sait. Le pauvre Weber, malade de corps et d'esprit, épuisé par la fatigue des répétitions et par mille tracas, sentit la vie s'échapper avec ses espérances. On lui conseilla de donner un concert, pour lequel il écrivit une grande cantate intitulée *le Triomphe de la paix*. Le concert n'eut pas un meilleur sort que l'opéra : la salle resta presque vide, et la recette ne couvrit pas les frais. C'en était trop : Weber ne put résister à ce coup. Un matin, son ami, l'honorable maître de chapelle, sir Georges Smart, le trouva mort dans son lit. Quoi de plus lamentable que cette fin d'un grand artiste, qui meurt sur une chute, la veille du jour où cette chute doit se transformer en succès? N'est-ce pas quelque chose qui rappelle André Chénier montant sur l'échafaud vingt-quatre heures avant celle où sa prison devait s'ouvrir, où l'échafaud allait être brisé ? Du moins, quand Sacchini succombait à la douleur de voir que la première représentation de son *Œdipe* était ajournée, il pouvait encore croire à son œuvre et en rêver le triomphe : c'était une consolation au milieu des amertumes de son agonie. Mais l'auteur du *Freischutz* et d'*Oberon* a rendu l'âme en pensant qu'il était déchu de lui-même, et que sa dernière œuvre l'avait précédé au tombeau!

Avec l'histoire lugubre de cet opéra revenait tout naturellement la thèse favorite de ceux qui n'aiment rien tant que d'insulter le public du haut du génie d'autrui. Le public s'est trompé, le misérable ! Et les grands hommes ne se trompent-ils jamais ? Donnez-leur à juger les œuvres de leurs contemporains, de leurs rivaux, et voyez s'ils ne sont pas encore cent fois plus sujets à l'erreur que le public ! Vous-même qui déclamez si bien contre la foule stupide, supposons que vous eussiez à subir un jugement sans appel, quels juges voudriez-vous? Deux ou trois hommes, ou deux mille? Ce public tant décrié, tant bafoué, quand du premier coup d'œil il ne reconnaît pas une perle fine, croyez-vous donc qu'il n'ait pas ses raisons, son excuse? Je parle ici, bien entendu, du public livré à lui-même, jugeant

Digitized by Google

d'après ses impressions et non du public influencé par les cabales. Cet *Oberon*, par exemple, dont l'immense valeur est aujourd'hui si bien appréciée, n'avait-il pas quelques torts à se reprocher? D'abord le libretto de l'auteur anglais était absurde, sans intérêt, sans art, rempli de scènes inutiles, où il n'y avait pas de musique, et de personnages parasites qui parlaient et ne chantaient pas. Le rôle principal était confié au célèbre ténor Braham, mais depuis longtemps Braham n'était plus jeune, et il jouait ridiculement. A l'époque où parut *Oberon*, l'Angleterre était sous l'empire absolu de la mélodie Rossinienne, de ses formules délicieusement riches, tandis que Weber arrivait avec un style de caractère tout différent, avec une originalité de phrase tant soit peu courte et abrupte. Ne laisserez-vous donc pas au public le temps de se reconnaître et d'étudier? Mieux vaudrait sans doute qu'il n'en eût pas besoin, mais alors c'est au bon Dieu qu'il faut s'en prendre de n'avoir pas doué le vulgaire d'une faculté qu'il n'accorde pas toujours même aux créatures d'élite.

Oberon n'était connu à Paris que de peu de gens, qui l'avaient vu et entendu, il y a quelques vingt-cinq ou vingt-six années, au théâtre Favart, exécuté par une troupe allemande, dont Mme Schrœder Devrient et le ténor Haitzinger faisaient partie. Mme Schrœder chantait le rôle de Rezia et Haitzinger celui d'Huon de Bordeaux. La Société des concerts essaya ensuite le chœur des génies et le finale du premier acte, qui furent redits assez souvent. La ravissante ouverture ne tarda guère à balancer celle du *Freischutz* en effet prodigieux, en vogue populaire.

Telle est la nouveauté que le Théâtre-Lyrique a eu l'idée de s'approprier et de donner pour lendemain à la *Reine Topaze*. L'idée était heureuse, et l'événement l'a prouvé, puisque la recette du lendemain a égalé aussitôt celle de la veille. Cependant, il n'y avait dans *Oberon* ni Mme Carvalho, ni *Carnaval de Venise*, mais il y avait un nom de compositeur mûri par trente années de gloire posthume, grandi par le suffrage unanime des savants et des ignorants; il y avait un chef-d'œuvre dont la revanche n'eût pas été complète, si Paris ne l'eût constatée par une éclatante adhésion. Pour cela, M. Carvalho n'avait que peu de chose à faire, commander une révision du libretto primitif et se procurer une cantatrice pour le rôle de Rezia. Trois auteurs se sont chargés de corriger, d'expurger le canevas dramatique, en profitant, sans trop de scrupule, de l'excellente traduction des morceaux de chant que M. Maurice Bourges avait publiée. Mme Rossi-Caccia, l'ancienne prima-donna de l'Opéra-Comique, a été appelée au secours de la partition. Un jeune ténor, qui déjà s'était signalé dans *Richard-Cœur-de-Lion* et dans *Robin-des-Bois*, se trouvait là tout à point pour le rôle du ténor, rôle difficile, car Weber n'écrivait pas toujours commodément pour les voix. M. Michot, dont l'éducation musicale est entièrement due à un excellent professeur, M. de Saint-Bris, a triomphé des difficultés de sa tâche en artiste d'un vrai talent. Mlles Girard et Borghèse, MM Grillon, Fromant et Girardot ont concouru, chacun pour leur part, à faire valoir soit l'admirable musique, soit le modèste libretto. L'orchestre, dirigé par M. Deloffre, et les chœurs, conduits par M. Bousquet, se sont vaillamment associés aux artistes; et voilà comment s'est

Digitized by Google

accomplie une entreprise devant laquelle de grands théâtres avaient reculé. Est-il donc croyable que *Robin-des-Bois* n'ait pas été plus promptement suivi d'*Oberon* sur quelqu'une de nos scènes lyriques, et que la fortune extraordinaire du frère aîné ait plutôt nui que servi à l'avancement du frère cadet? Maintenant je ne doute pas que, dans un délai beaucoup plus bref, *Oberon* n'entraîne à sa suite *Eurianthe* et *Preciosa*. Les chemins sont ouverts, et l'on voit que ces chemins mènent au succès. D'ailleurs le goût du public, et c'est un progrès dont je le félicite, est tourné du côté des œuvres anciennes. Haydn, Mozart, Beethoven sont plus que jamais en honneur. Il y a une secte qui nous parle sans cesse de la musique de l'avenir, et qui voudrait nous convertir à son culte, et pendant ce temps, nous nous sentons ranimés d'une foi plus ardente, d'un enthousiasme plus vif pour la musique du passé : c'est un curieux symptôme dont je me contente de prendre note.

Au théâtre impérial de l'Opéra-Comique, la reprise de l'*Éclair* ; cette charmante pièce, cette excellente partition, a été reçue comme elle devait l'être. C'est un de ces ouvrages heureusement nés, qui rajeunissent en vieillissant, qui ne doivent rien aux circonstances, et prêtent au talent des artistes beaucoup plus qu'ils n'ont besoin de lui emprunter. Les quatre rôles de Lionel et de George, de Mme Darbel et d'Henriette, sont écrits de telle sorte que tout le monde les joue bien et s'y fait applaudir. Chollet et Roger avaient été parfaits dans le premier de ces rôles : Barbot, leur successeur, les atteint de bien près,—quoique avec des qualités inférieures; il chante avec tant d'art et de goût qu'il rachète les défauts de sa voix, et la musique d'Halévy fait le reste. Mme Vandenheuvel-Duprez, Mlle Boulart et Jourdan s'acquittent fort bien des autres rôles. L'*Éclair* ne devrait jamais quitter le répertoire; mais quand il s'en éloigne, on sait toujours que ce n'est pas pour longtemps.

La *Psyché* de M. Ambroise Thomas poursuit sa course. Au moment où elle parut, je me demandais si la musique sauverait le libretto ou si le libretto écraserait la musique. Aujourd'hui, plus de doute, l'œuvre du compositeur l'a emporté. Plus on a entendu cette musique élégante et pure, aspirant à la grandeur sans emphase, souvent animée d'un souffle antique sans affectation, plus on a rendu justice à l'inspiration, ainsi qu'au travail dont elle est le produit. Certainement M. Ambroise Thomas n'avait encore rien écrit de plus élevé, de plus fin, de plus délicat que cette partition, suspendue entre la terre et le ciel. Rien de plus difficile que de trouver l'accent convenable à des personnages, qui ne sont pas des êtres réels que l'on sente vivre et palpiter. C'est la faute des auteurs, qui ne se sont pas bien rendu compte de ce qu'ils voulaient faire. Dans leur pièce, point de parti pris entre le sérieux et le plaisant, le noble et le grotesque. Tantôt vous vous croyez dans les sublimes régions de l'Opéra, et l'instant d'après vous tombez dans les bas-fonds de la parodie. M. Ambroise Thomas a eu le talent de se tenir en équilibre sur cette pente glissante, et de n'aller jamais ni trop haut ni trop bas. C'est un tour de force, dont il faut le louer beaucoup, tout en souhaitant qu'une autre fois il ne se laisse pas tenter par une épreuve de nature aussi périlleuse.

Digitized by Google

Le théâtre du Grand-Opéra est sur le point de donner une nouveauté d'autant plus attrayante qu'elle n'est pas tout à fait neuve. C'est le *Marco Spada* de MM. Scribe et Auber, opéra-comique transformé par eux en ballet, et n'ayant emporté de la salle Favart que son intrigue et sa jolie musique, revue et considérablement augmentée. *François Villon*, opéra en deux actes d'un jeune compositeur, M. Membrée, viendra ensuite. Pour l'hiver prochain, M. Halévy est à l'œuvre : il écrit la musique d'une *Magicienne*, dont M. de Saint-Georges lui a fourni le texte, et, en attendant, *Guillaume Tell* a repris sa place dans le magnifique répertoire que notre première scène lyrique possède en toute propriété.

L'Italie, qui n'a jamais eu et n'aura jamais de répertoire, donne, de temps en temps, des opéras aussi nouveaux que possible, mais la plupart de ses compositeurs actuels sont trop peu célèbres pour que leurs productions éveillent l'attention de l'Europe. L'exception confirme la règle ; deux opéras viennent d'être représentés à peu de distance l'un de l'autre : le premier est signé de Mercadante, le second de Verdi, les deux plus grandes illustrations de l'Italie militante, depuis que l'auteur du *Barbier*, d'*Otello*, et de *Guillaume Tell*, jouit du repos des Dieux. Mercadante est un noble vétéran demeuré sur la brèche, où il a vu périr plusieurs de ses rivaux. Il a eu cette destinée singulière de toucher toujours au rang suprême et de n'y arriver jamais. Il est resté le second pendant toute sa vie, tantôt sous Bellini, tantôt sous Donizetti, et, quand ces deux premiers ont disparu de ce monde, Verdi s'est présenté pour occuper leur trône. Il a succédé à leur domination, et l'a même encore étendue. Toutefois, Mercadante ne s'est pas rebuté ; il a persisté, en présence de Verdi, comme jadis le vieux Corneille en présence du jeune Racine. Je ne veux nullement dire que ses derniers ouvrages soient des *Agésilas* et des *Attila*. Je compare les situations, non les œuvres.

Mercadante est directeur du Conservatoire de Naples, et c'est en cette ville que son *Pélagio* a vu le jour, le 12 du mois dernier, avec Mme Tedesco, MM. Coletti, baryton, et Graziani, ténor, pour interprètes. Le succès en a été brillant, radieux, sans nuage. On a retrouvé dans la nouvelle partition toutes les qualités du maître ; quelques-uns même ont affirmé que c'était son chef-d'œuvre. Mais l'enthousiasme se trompe aussi bien que la critique ; il nous est revenu des bruits, d'après lesquels il y aurait à rabattre de ce succès au beau fixe et d'un irréprochable azur. Il paraîtrait que le nouvel opéra ne vaut ni plus ni moins que les autres ouvrages de Mercadante, et que le vieil athlète ne s'est pas surpassé à un âge où il est déjà fort glorieux de ne pas décroître. En un mot, le Théâtre-Italien de Paris n'aurait pas chance de trouver dans *Pélagio* une de ces ressources musicales qui retrempent son répertoire et le soutiennent pendant plusieurs saisons.

D'autre part, le *Simon Boccanegra*, de Verdi, ne s'est levé, le 12 mars, à Venise, qu'au milieu des orages d'un ciel sombre illuminé d'éclairs. Le premier soir, c'était une chute, *una caduta solenne*, comme on a pu le lire dans quelques journaux italiens. Le surlendemain, c'était un triomphe sans égal. Tous les morceaux avaient été applaudis avec frénésie : on avait

Digitized by Google

rappelé dix-neuf fois le compositeur! Et puis la troisième représentation est retombée dans les incertitudes, quoique ni les bravos, ni les rappels n'y aient manqué. « Mais en somme, dit l'*Italia musicale*, le thermomètre n'a marqué que très peu de degrés au-dessus de zéro. » On vante le talent des artistes chargés des principaux rôles, Mlle Bendazzi, MM. Negrini, ténor; Giraldone, baryton; Echeverria, basse. Le héros du libretto, dû à la plume de M. Piave, est le premier doge de Gênes, qui mourut empoisonné. C'est à peu près là tout ce que le poète a conservé de l'histoire. Suivant la *Gazzetta musicale* de Milan, à la lecture, ce libretto semble *un po ingarbugliato* (un peu embrouillé); « mais sur la scène, et vivifié par la musique, il acquiert de l'intérêt et offre de très belles situations. Il est conduit avec l'habileté dont Piave a souvent donné des preuves. »

De tout cela, que conclure? M. Verdi a-t-il fait un de ces chefs-d'œuvre tellement neufs de conception et de style que l'auditoire étonné n'a pu le comprendre sur-le-champ et a commencé par rester froid devant des beautés qui le fanatiseront plus tard? Ou bien l'auteur du *Trovatore* et de *Rigoletto* est-il resté au-dessous de lui-même et n'a-t-il enfanté qu'une de ces œuvres péniblement élaborées, d'une couleur triste, d'un style âpre et sauvage, comme il s'en trouve plusieurs dans le catalogue de ses partitions? Le temps nous l'apprendra. Quant à la ville de Venise, à laquelle on a tant reproché le *fiasco* de la *Traviata*, qui s'est lestement relevée de cet échec dans toutes les autres villes d'Italie, cette fois elle a pris ses mesures; elle s'est mise en garde, et, quel que soit l'événement, on aurait mauvaise grâce à l'attaquer. Si l'opéra de M. Verdi n'a pas un grand succès, elle pourra dire : « Je l'avais chuté à la première représentation. » Si, au rebours, il devient populaire, elle dira : « Voyez comme je l'ai applaudi le second jour! » *E sempre bene!*

Laissons l'Italie et revenons en France, où, pendant les mois de février et de mars, les concerts n'ont cessé de croître et de multiplier. Dans le nombre, il y en a eu d'excellents, de charmants, de détestables; c'est la loi commune. Il y a eu les concerts annuels, dans lesquels les instrumentistes et les chanteurs d'un certain renom rassemblent leur clientèle et l'enivrent de musique à ses dépens; mais il y a eu aussi des auditions vraiment importantes, qui nous ont révélé des compositeurs français et étrangers. M. Léon Kreutzer, qui porte un nom célèbre, et à qui rien ne manque pour l'honorer encore, s'est enfin décidé à produire, dans une enceinte plus large que celle d'un salon, quelques-unes de ses compositions instrumentales : deux quatuors excellents d'inspiration et de facture, écrits pour instruments à cordes, et un troisième quatuor écrit pour quatre flûtes, tentative des plus hardies et des plus heureuses. Je ne saurais exprimer la surprise et l'admiration qu'a soulevées ce morceau exceptionnel à tous les points de vue. M. de Vaucorbeil, qui d'abord avait aspiré au théâtre, et qui, fatigué d'attendre en vain, s'est réfugié dans la musique intime, a fait entendre de charmantes sonates et de délicieuses cantilènes, empreintes d'un caractère tout particulier. M. Hans de Bronsart, M. Elbel, sont venus de lointains pays se soumettre au jugement du public français, et lui demander des lettres de noblesse. M. de Groot, que nous connais-

Digitized by Google

sions déjà comme chef d'orchestre et compositeur, a reparu, en ce double rôle, dans un concert donné par Mlle Marie Darjou, l'une de nos jeunes pianistes les plus distinguées, et qui joue les œuvres de Prudent, son maître, en élève tout à fait digne de lui. M. de Groot a dirigé la phalange d'instrumentistes réunie dans la salle de Herz avec un vrai talent. De plus, il a fait exécuter une ouverture de sa composition, où les idées mélodiques sont traitées avec une habileté rare et un goût parfait. A côté du concert de Mlle Marie Darjou, je dois placer celui de Mlle Marie Delanoue, autre pianiste, dont le jeu délicat a été justement apprécié par son nombreux auditoire. Mlle Delanoue a surtout bien rendu la *Marche de la douzième heure*, de M. Jules Philipot, et *l'Angelus*, du même compositeur.

Il ne faut pas oublier que, dans la petite salle annexée à l'hôtel Turgot, M. Duprez, le célèbre ténor, s'est transformé un soir en baryton, et qu'il a chanté presque d'un bout à l'autre le rôle principal de *Rigoletto*, traduit en français. La transformation s'est opérée au bruit retentissant de bravos mérités, et la foule élégante s'est écoulée en avouant que jamais Duprez ne s'était montré plus grand artiste.

Enfin, pour clore ce long défilé de compositeurs, de chanteurs, de pianistes, d'opéras et autres œuvres musicales, la Société des concerts a frappé un grand coup, dans sa dernière séance, en exhumant un chef-d'œuvre presque inconnu en France, l'oratorio des *Saisons*, composé par Haydn deux ans après celui de la *Création*. C'est à M. Roger, l'excellent chanteur et artiste, que la pensée première de cette exhumation est due; c'est lui qui a traduit le texte allemand en vers français; c'est aussi lui qui a prêté sa voix à l'un des trois personnages du drame rustique des *Saisons*. M. Bonnehée s'était chargé du second; Mlles Ribault et Boulart se partageaient le troisième. L'effet de cette admirable et prodigieuse composition a dépassé toutes les proportions connues. La salle du Conservatoire éclatait en transports, en acclamations, à rendre Beethoven jaloux de son vénérable ancêtre. De tels chefs-d'œuvre demanderaient des pages, des volumes d'analyse; mais le sentiment de tous peut se résumer en quelques paroles : « Je n'ai jamais rien entendu de plus intéressant, » de plus curieux, de plus ingénieux, de plus beau. »

WILHELM

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 mars 1857.

I

La dernière séance de la Conférence relative à la question de Neuchâtel a eu lieu le 25 : M. le docteur Kern, plénipotentiaire de Suisse, y a été appelé. Nous n'avons pas la prétention de pénétrer le secret absolu qui a été gardé sur les délibérations ; mais il nous semble cependant naturel de conclure, de la présence de l'envoyé de la Confédération, que les conditions présentées par la Prusse ont dû lui être communiquées.

Nous espérons que cette affaire, qui n'a que trop longtemps occupé la diplomatie et la presse, aura enfin trouvé une solution de nature à satisfaire la dignité du roi de Prusse et les légitimes intérêts de la Confédération.

On connaît, depuis quelques jours, le rappel du comte Paar, chargé d'affaires d'Autriche à Turin, et celui du marquis Cantono, chargé d'affaires de Sardaigne à Vienne. On assure que ce dernier aurait pu rester à son poste, de l'aveu, et même à la satisfaction du gouvernement autrichien ; mais il est facile de comprendre qu'un juste sentiment de dignité n'eût pas permis au cabinet piémontais d'autoriser son agent à profiter de cette faculté. En conséquence de cette rupture des relations diplomatiques, les sujets de l'Autriche à Turin ont été placés sous la protection de la légation de Prusse ; à Vienne, sur la demande du gouvernement sarde, les intérêts des sujets piémontais ont été confiés à l'ambassade française.

Personne n'ignore que, dans l'intérêt des parties intéressées, comme dans celui de l'Europe, le gouvernement français a été aussi sincèrement affligé que possible de la rupture des relations entre les deux cours, qu'il n'a négligé aucun effort, soit à Vienne, soit à Turin, dans le but de prévenir un éclat inutile.

Nous avons toujours pensé qu'il eût été plus digne de l'Autriche de ne pas attacher une importance exagérée à quelques articles de journaux, dont le mépris public faisait justice. Se rendre à Milan, y être acclamé par toutes les classes de la société, y donner une amnistie sans réserve, réformer certaines parties de la législation, relever la statue de Napoléon,

Digitized by Google

c'était répondre à toutes les attaques, c'était opposer des actes à des écrits: le jeune empereur l'avait fait; il avait acquis une véritable popularité à Milan, à Venise, partout où il s'était présenté; pourquoi la compromettre de gaieté de cœur, pourquoi fournir de nouveaux prétextes, de nouvelles espérances, de nouvelles armes aux agitateurs? Ni les violences de la presse, ni quelques manifestations sans résultat et sans objet bien défini, ni les discours plus ou moins passionnés de quelques orateurs, ne pouvaient rien contre les nobles moyens d'influence dont l'Empereur s'était servi en Lombardie; lui seul s'est rendu vulnérable en prenant l'initiative d'une mesure dont le moment était au moins mal choisi, tout le monde en est convenu.

Mais les fautes du gouvernement autrichien ne sauraient faire oublier les torts du cabinet de Turin. Nous savons que M. de Cavour a été le premier à reconnaître les excès de la presse; mais ce n'est pas assez d'en convenir, il serait plus logique de chercher à en prévenir le retour et d'aller, au besoin, jusqu'à modifier la législation, si elle est défectueuse ou impuissante. N'est-ce pas, en effet, le devoir et la mission des gouvernements de porter leurs forces et le poids de leur autorité là où les lois sont insuffisantes? Nous devons toutefois faire observer que les mesures de répression existantes, fort impuissantes d'ailleurs, ne sont cependant pas absolument sans force, puisque le gérant du journal de Gênes, *Il Movimento*, vient d'être condamné à une amende de 500 francs, et à quinze jours d'emprisonnement, à raison d'un article injurieux pour la personne de l'empereur Napoléon. Nous croyons également que le gouvernement sarde a commis une faute en consentant à recevoir les députations de Modène et de Reggio.

Le Piémont a pris dans la dernière guerre une situation qui a nécessairement augmenté son importance en Europe et son influence en Italie. Mais pour que l'action du Piémont sur l'Italie continue à être admise sans conteste, il faut qu'elle demeure presque exclusivement morale, il ne faut pas surtout qu'elle prenne les apparences de l'agression, et que, par des actes irréfléchis, le gouvernement sarde donne aux esprits prévenus les moyens de l'accuser de provoquer à l'insurrection.

Au reste, sans trop revenir sur le passé, nous croyons, qu'arrivés au dénouement, l'Autriche et les Etats sardes regrettent peut-être également l'extrémité à laquelle on en est venu, et que, pour ce qui est de la France et de l'Angleterre, elles n'ont d'autre intention que de profiter de ces dispositions pour amener, quand le moment sera venu, un rapprochement prompt et durable. On sent quel parti il est possible de tirer de ces deux puissances; mais, dans l'état actuel des choses, la moindre imprudence, la plus légère provocation serait dangereuse, et celui des deux gouvernements, aujourd'hui plus séparés qu'ennemis, qui ajouterait des mesures irritantes à celles que l'on a déjà si malheureusement prises de part et d'autre, ou qui favoriserait, soit directement, soit de toute autre manière, des démonstrations hostiles, assumerait aux yeux de ses peuples et au jugement unanime de l'Europe une grave responsabilité.

Quelques indices semblent permettre d'espérer que le roi de Naples cherche à renouer les relations diplomatiques avec la France et l'Angle-

Digitized by Google

terre en s'engageant à donner à la convention Buschental une exécution sérieuse et à en étendre le bénéfice à Poërio et à Settembrini. L'opinion interprète même, comme une sorte d'avance faite aux puissances, l'intention annoncée par la *Gazette officielle* du 16, d'établir un entrepôt dans lequel serait appliqué le système anglais des docks. Quoi qu'il en soit de ces suppositions, peut-être gratuites, toujours est-il qu'à Naples, elles sont accueillies avec empressement par les intérêts commerciaux, et, plus encore, nous n'avons pas besoin de le dire, par les intérêts d'affection qu'a blessés le maintien de mesures de rigueur qui n'ont eu que trop de retentissement.

L'Angleterre traverse en ce moment une crise politique, conséquence du vote de la Chambre des Communes sur les affaires de Chine. Lord Palmerston, qui croit s'inspirer des sentiments du pays, a résolu, nous le savons, de lui faire appel. Suivant l'usage consacré en pareil cas, le Parlement a été prorogé et dissous, et le champ reste complétement libre aux réunions préparatoires, aux banquets, aux adresses, aux professions de foi, en un mot, à l'agitation électorale. On ne s'accorde pas sur le résultat final de la lutte : un jour, les chefs de l'opposition semblent craindre de se retrouver moins forts après qu'avant la dissolution, et les partisans de lord Palmerston triomphent; tel autre jour, le *Morning-Post*, l'organe habituel du gouvernement, semble se résigner à n'obtenir qu'un demi-succès.

Il semble craindre aussi qu'on ne se couvre du nom de lord Palmerston pour donner, jusqu'à un certain point, aux élections, une nuance de radicalisme. Nous nous trompons fort ou l'intelligence élevée du premier ministre saura conjurer un péril qu'il n'avait peut-être pas prévu, et qui est pourtant dans la logique des choses sous les gouvernements parlementaires. Nous ne doutons pas que lord Palmerston lui-même ne s'oppose à cette tendance de l'esprit public, et ne se résigne à laisser à l'élément tory la force nécessaire pour maintenir dans le Parlement cet équilibre qui est l'une des principales forces du gouvernement de l'Angleterre.

Les affaires de Danemark continuent de préoccuper vivement l'opinion publique en Allemagne. Nous avons, avant la nouvelle démarche qui vient d'être faite par M. de Bulow à Berlin et à Vienne pour arranger à l'amiable le différend, indiqué les points sur lesquels il roule. Il ne s'est produit depuis lors d'autre incident nouveau que la demande adressée par le cabinet de Copenhague à la France et à l'Angleterre de considérer la question comme européenne. Nous attendrons de connaître la réponse qui sera faite à cette demande pour étudier en détail cette affaire. Mais nous croyons que les gouvernements allemands ne sauraient, dès à présent, trop mettre de modération dans les exigences qu'ils manifestent. Car des prétentions inadmissibles ne pourraient que susciter des complications regrettables et dangereuses.

Le message que M. Buchanan a communiqué au Congrès à la suite de son élévation à la première magistrature des Etats-Unis, a eu, à l'extérieur, plus de retentissement que n'en obtiennent, d'ordinaire, les manifestes de ce genre; et l'on doit reconnaître que la curiosité publique était justifiée par les antécédents et par la réputation du nouveau président, par

Digitized by Google

la concision même de son discours, en cela si différent de ceux de ses prédécesseurs, et, enfin, par l'intérêt chaque jour croissant avec lequel l'ancien monde suit la politique d'un pays qui, malgré les protestations contraires, peut-être même, à son insu, est insensiblement entraîné à prendre un rôle dans les affaires de l'Europe. Nous croyons donc répondre à l'attente de nos lecteurs en donnant sur la carrière et sur les engagements politiques de M. Buchanan des informations qui, nous l'espérons, permettront d'apprécier la portée du message et la position très difficile dans laquelle se trouve placé, vis-à-vis du pays et des partis, l'homme d'Etat remarquable qui en est l'auteur.

La carrière politique de M. Buchanan, âgé aujourd'hui de soixante-cinq ans, date de 1814, époque à laquelle il fut élu membre de la Chambre des représentants de l'Etat de Pensylvanie. Envoyé depuis au Congrès, il y appuya franchement le parti démocratique, auquel il n'a, d'ailleurs, jamais cessé de rester fidèle, et dont il n'a même abandonné les vues extrêmes que dans ces derniers temps. Ministre à Saint-Pétersbourg, en 1831, il a attaché son nom au premier traité de commerce qui ait été conclu entre l'empire russe et les Etats-Unis. Depuis, sénateur et president du comité des affaires étrangères, caressant, dans toutes les circonstances, les passions nationales, nous le voyons acquérir, avec une juste réputation de capacité, une grande popularité, et parvenir enfin, en 1845, au secrétariat d'Etat, où il conduisit, non sans habileté, les négociations relatives au partage de l'Orégon avec l'Angleterre.

Nous arrivons à la partie de la carrière politique de M. Buchanan qui a été, pour lui, le premier pas décisif vers la présidence et qui lui a certainement valu le plus de popularité, mais de cette popularité qui, par les sacrifices qu'elle impose et par les engagements qu'elle entraîne à contracter, devient pour les hommes qui prennent, une fois au pouvoir, cette vue juste des affaires appelée l'esprit de gouvernement, une source perpétuelle de difficultés, d'opposition et de tracasseries capables de compromettre les meilleures intentions et de paralyser les plus grands talents. On voit que nous voulons parler de la mission en Angleterre dans le cours de laquelle eut lieu cette trop célèbre conférence d'Ostende de 1854, qui, formée de M. Soulé, dont l'étrange conduite à Madrid est connue, de M. Mason, ministre des Etats-Unis en France, et enfin, de M. Buchanan, avait la prétention de décider si le moment était venu où la république fédérale devait s'emparer violemment de Cuba, au lieu de se soumettre aux lenteurs et aux sacrifices que pouvait entraîner l'acquisition de cette colonie.

Heureusement, ce n'est pas d'après de semblables principes que le nouveau président annonce l'intention de diriger les relations extérieures de son pays, et, pour être juste, il faut reconnaître qu'il les a désavoués de plus en plus hautement à mesure qu'augmentaient pour lui les chances de l'élection. Ainsi, dès le 13 octobre, le candidat démocratique répudiait les doctrines émises à la conférence d'Ostende : rompant avec le passé, il se montrait personnellement opposé à ce système de conquêtes qui exposait les Etats-Unis aux risques d'une guerre avec les grandes puissances mari-

Digitized by Google

times. Il annonçait que ses vues seraient modérées, sa politique conservatrice; il allait même jusqu'à assurer que ses amis des Etats du Sud, sans renoncer à leurs idées d'agrandissement dans les Antilles et dans le golfe du Mexique, seraient pourtant, à raison des circonstances actuelles, disposés à en ajourner la réalisation. C'était se rapprocher de l'esprit qui a présidé à la rédaction du message qui définit, par exemple, dans les termes suivants, le caractère que doivent avoir les relations extérieures. « Notre diplomatie doit être franche et directe; nous devons nourrir un respect rare pour l'indépendance de toutes les nations et ne jamais tenter d'intervenir dans les affaires domestiques d'aucun Etat. » Et quelques lignes plus bas : « Tandis que d'autres nations ont étendu leurs domaines par l'épée, c'est notre gloire de n'avoir jamais acquis de territoire que par un achat loyal ou par la détermination d'un peuple voisin et indépendant, qui a voulu unir ses destinées aux nôtres. »

Quelque justes, quelque dignement exprimés que soient ces principes, on doit pouvoir avouer qu'il n'est pas impossible de les interpréter dans un sens favorable aux vues les plus ambitieuses. Entre le fort et le faible, entre les Etats-Unis, par exemple, et le Mexique, qu'est-ce qu'un achat loyal, qu'est-ce qu'une détermination libre? Peut-on donner sérieusement ce nom à des cessions de territoire consenties par des gouvernements qui, dans les conditions de désordre et d'anarchie permanente où se trouvent les républiques de l'Amérique, ne représentent jamais l'ensemble de la nation, sont même à peine l'expression d'un parti, et que leur faiblesse politique ou leur vénalité met à la discrétion d'un allié trop puissant? C'est ce que sentent parfaitement les Américains. Aussi, malgré les réserves qu'il contient, le passage que nous venons de citer a-t-il été accueilli avec des applaudissements frénétiques, et cette approbation si vive a dû faire entrevoir au président quels seraient les efforts des annexionistes et des opinions extrêmes pour l'entraîner au delà des limites dans lesquelles il prétend se renfermer.

Le langage de M. Buchanan sur les questions intérieures ne manque pas non plus d'intérêt, même au point de vue européen. Sur la question de l'esclavage, il se montre fidèle à la doctrine de son prédécesseur, doctrine sanctionnée d'ailleurs par le Congrès. Ainsi, il ne s'agit plus de savoir si l'on s'attachera à concilier le sentiment religieux et les protestations de l'humanité et de la civilisation avec les besoins matériels de la société américaine, en acceptant l'institution de l'esclavage comme un mal nécessaire, mais en l'empêchant, autant que possible, de s'établir dans les Etats nouveaux qui feront partie de l'Union. Désormais, dit le message, « il est établi, en principe, que chaque Etat est et doit être libre de proscrire ou de maintenir chez lui l'esclavage, sauf à se conformer à la constitution fédérale : c'est un système, ajoute-t-on, qu'il est juste d'appliquer au territoire du Kansas. » De semblables principes peuvent servir à gagner du temps, et peut-être ajourneront-ils cette grave et dangereuse question jusqu'au terme de la présidence de M. Buchanan, mais il est douteux qu'ils soient de nature à mettre fin à une agitation funeste qui a menacé de diviser les Etats-Unis en deux camps ennemis.

Digitized by Google

Enfin, un paragraphe du message qui n'a peut-être pas été assez remarqué, appelle l'attention du Congrès « sur la nécessité et sur la justice de donner à la Californie et aux possessions de l'Océan Pacifique la protection à laquelle elles ont droit, en construisant une route militaire qui traversera le territoire des Etats-Unis. » Il est difficile de s'arrêter sur cette partie du message, sans remarquer que l'Union a déjà acquis des proportions telles que son étendue seule peut devenir une cause de dissolution, et il semblerait, en vérité, que le moment fût venu de s'arrêter dans la politique d'expansion si chère aux citoyens des Etats-Unis, et d'appliquer le proverbe : « qui trop embrasse, mal étreint. »

Telles sont les parties les plus importantes de ce message, qui, sans aborder aucune des questions étrangères à l'ordre du jour, telles, par exemple, que celles de Cuba et de l'Amérique centrale, pose cependant des principes généraux qui, interprétés avec droiture, doivent entraîner, à l'intérieur et à l'extérieur, l'adoption d'une politique sinon généreuse, au moins modérée, conciliante et équitable. L'Europe se demande, avec un légitime intérêt, si M. Buchanan aura la volonté et l'énergie nécessaires pour suivre ce programme, et si, en supposant qu'il s'y montre fidèle, il restera dans le pays maître de la majorité qui l'a élevé au pouvoir. On sait qu'il s'est adjoint comme secrétaire d'Etat, c'est-à-dire comme principal ministre, et comme chargé particulièrement de la conduite des affaires étrangères, le général Henri Cass. Nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de rechercher les antécédents de cet homme d'Etat appelé à devenir le confident et l'interprète le plus intime de la politique du président.

Le général Cass est parvenu à l'âge de soixante-quinze ans, mais il est encore plein de santé et d'énergie. Elu membre de la magistrature de l'Ohio en 1806, engagé par patriotisme dans la guerre de 1812 avec l'Angleterre, et successivement colonel, commandant militaire du Michigan, gouverneur civil, et enfin ministre de la guerre, il fut envoyé en 1836 comme ministre près la cour de France. Il prit part à la vive controverse élevée à propos du droit de visite, par la publication d'une brochure qui le rendit très populaire aux Etats-Unis. Il est resté en France jusqu'en 1844 et y a laissé d'excellents souvenirs; il s'est présenté trois fois comme candidat à la présidence, mais sans succès. On nous assure qu'il a avec M. Buchanan ce rapport, qu'ayant été comme lui extrêmement démocrate, il est aujourd'hui revenu à des idées plus pratiques. On paraît croire, enfin, aux Etats-Unis, que la nouvelle administration suivra une politique relativement plus modérée.

II

M. de Falloux, que l'Académie française, il y a un an, appelait dans son sein par esprit d'opposition, et bien qu'il n'eût à cette faveur que des titres discutables, M. de Falloux était, plus qu'aucun autre, tenu de justifier le choix de la docte compagnie et de se faire pardonner la préférence dont il avait été l'objet de sa part. Je ne sache pas que, depuis un an, le nouvel

Digitized by Google

académicien ait publié des pages suffisamment françaises par les sentiments et par le style pour qu'il pût croire complétement acquittée sa dette envers l'Académie et l'opinion publique. Nous avions donc quelque droit d'attendre de lui la preuve que l'Académie ne s'était pas trompée en lui ouvrant ses portes à titre d'orateur, et chacun avait conçu l'espoir qu'un bon discours de réception ferait taire les mécontents et arracherait des éloges à la critique. Le jour de la réception est venu, le discours a été prononcé, et le désappointement a été aussi grand que la curiosité était vive. Il y a eu des éloges, pourtant, j'en suis sûr, bien que je n'en aie point lu; il y en a eu; mais ceux qui ont cru pouvoir les donner, s'ils étaient de bonne foi, les donnaient par esprit de parti à l'homme de parti, pour les choses qu'il a dites dans un but de parti; les autres les donnaient, poussés par un sentiment moins avouable et moins justifié, pour des raisons de prudence personnelle et de précautions intéressées qui veulent qu'à toutes les époques et dans toutes les situations on se ménage une porte de derrière par laquelle on puisse aisément passer d'une maison dans une autre sans casser les vitres. Qui sait? M. de Falloux a été ministre; il peut le redevenir; le cas est douteux, mais il est bon de le prévoir. Nul que nous sachions n'a été guidé par des considérations aussi mesquines dans les éloges distribués à la harangue de l'ancien ministre de l'instruction publique, mais cela pourrait être par hasard; et si cela n'est pas, prenons que nous ayons formulé un lieu commun, ce qui nous ramène directement au discours du récipiendaire.

M. Molé a été loué par M. de Falloux, il faut bien l'avouer, d'une étrange manière. Par une singulière hardiesse, l'orateur a essayé de lui faire un mérite de toutes ses erreurs, un honneur de toutes ses fautes. Il en est résulté cette anomalie que le récipiendaire a loué tour à tour les actes les plus contradictoires. Si c'est un devoir académique de souffler le froid et le chaud, de dire blanc et noir dans la même harangue et de faire subir au bon sens des tortures préméditées, il faut avouer que le discours du 26 mars restera comme un modèle dans les annales de la Compagnie. C'est là, d'ailleurs, son titre unique à l'immortalité, à moins qu'on n'invoque en sa faveur un autre genre de privilége, celui de la curiosité littéraire.

A titre de curiosité, le discours de M. de Falloux mérite d'être conservé, et nous avons l'espérance qu'il sera bientôt publié pour faire suite aux Mémoires du célèbre Joseph Prudhomme. — « La voir, c'était mon plus beau jour, » — « la première de toutes (les distinctions), c'était lui-même, » — « ce sabre est le plus beau jour de ma vie, » — sont des phrases de même espèce et qui pourraient, à la rigueur, passer sous le même couvert.

En répétant sur M. Molé beaucoup de choses que nous connaissions déjà, M. de Falloux nous en a appris, il faut lui rendre cette justice, plusieurs que nous ne savions pas. Grâce à lui, nous savons que M. Molé n'était pas seulement l'homme d'Etat que l'on connaît, mais qu'il fut de plus un grand jardinier. A Dieu ne plaise que nous tenions en mépris l'art de faire des jardins; c'est un art tout comme un autre, un art charmant, qui exige des connaissances variées, un goût très sûr de paysagiste, une certaine dose d'imagination et un certain amour de la nature très innocent et très res-

Digitized by Google

pectable. Que d'hommes d'Etat, que d'écrivains, que d'orateurs même, eussent sagement fait d'étudier en Angleterre l'art des jardins et des parcs un peu plus que les secrets du gouvernement! Dessiner des pelouses, tracer des allées, « élargir des horizons, ouvrir des perspectives, rendre les arbres à leur végétation naturelle, » tout cela « sans bouleverser le sol, sans violenter la nature, » c'est un talent que M. Molé, à ce qu'il paraît, possédait au plus haut degré. Nous sommes heureux que M. de Falloux nous l'ait révélé : désormais on pourra dire que si M. Molé ne fut peut-être pas le plus homme d'Etat des jardiniers, il fut du moins le plus jardinier des hommes d'Etat. Quel malheur qu'il n'ait pas cultivé la politique avec autant de modestie que son jardin!

Les parties sérieuses du discours de M. de Falloux ne se recommandent pas, nous l'avons dit, par la logique. La note dominante est « liberté parlementaire, » comme on disait autrefois « la réforme ; » la chose est la même, le nom seul a changé. C'est toujours le *delenda Carthago*. Sur ce thème, on joue des variations, et quand l'exécutant est habile, il en tire un résultat sonore assez agréable aux oreilles, bien qu'il ne soit pas toujours satisfaisant pour l'esprit; s'il est maladroit, il fait des phrases dans le genre de celle-ci : « L'aigle de la guerre replia ses ailes ; le génie de la liberté déploya les siennes. » Et l'on oublie que ce génie de la liberté, ses ailes éployées, plane au sommet de la colonne commémorative de la révolution de juillet, et qu'il a une torche à la main. Ou bien l'on dit encore : « Bientôt il fut remplacé par un ministère dans lequel le rapprochement de deux caractères incompatibles enfanta, malgré des négociations diplomatiques d'une incontestable grandeur, des divisions plus funestes à la monarchie que les entreprises de ses ennemis déclarés. » Et l'on ne songe pas qu'en parlant ainsi, l'on fait du système parlementaire la plus terrible des critiques! L'orateur le dit, il a suffi que deux caractères incompatibles se rencontrassent dans un ministère pour enfanter des divisions funestes à la monarchie, « plus funestes que les entreprises de ses ennemis déclarés. » Quel est donc ce genre de gouvernement où l'édifice de l'Etat et la stabilité d'une monarchie tiennent à si peu de chose qu'il suffise d'une incompatibilité d'humeur dans le ménage ministériel pour les renverser?

Nous pourrions relever bien d'autres naïvetés dans le discours de M. de Falloux; qu'il suffise de ces deux échantillons pour prouver qu'on est mal inspiré quand on s'inspire d'idées qui ne sont pas les siennes; quand, homme de gouvernement et esprit conservateur, on trempe sa plume dans l'écritoire de l'opposition, et que, cédant aux conseils d'une vanité chatouilleuse plutôt qu'aux « entraînements » d'une légitime ambition, on perd son temps et son esprit à rabaisser le bien que font les autres par cette unique raison qu'on n'est pas appelé soi-même à le faire.

ALPHONSE DE CALONNE.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU TRENTIÈME VOLUME.

FÉVRIER ET MARS 1857. (5e année.)

L'INDE ANGLAISE, LA RUSSIE ET LA PERSE, AU POINT DE VUE DU CONFLIT DANS L'ASIE CENTRALE, par M. le comte DE WARREN. 5

DU PROGRÈS DES SCIENCES NATURELLES PENDANT L'ANNÉE 1856, par M. le docteur ERNEST FAIVRE. 43

LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES, par M. E. CARO. 75

L'AGRICULTURE PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (2e partie), par M. le baron ERNOUF. . 92

L'ARTICLE V DE LA LOI DE DOUANE DE 1836 : QUESTION D'AVENIR POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE, par M. EDOUARD BOINVILLERS. 120

LE PORTRAIT DE LA MARQUISE (roman), 2e partie, par M. A. DE BERNARD. 144

HIER ET AUJOURD'HUI (poésie), par M. PAUL JUILLERAT. 177

REVUE CRITIQUE : *Remarques sur le Patois, etc.*, de M. E.-A. Escallier, par M. E. CARO. — *Le Livre de l'Internelle consolacion, etc.*, de MM. L. Moland et Ch. d'Héricault; *l'Eternelle consolacion*, de M. G.-Ch. Vert; *Etudes historiques et critiques sur l'Imitation de Jésus-Christ*, du même, par M. J.-B. RATHERY. — *Puylaurens*, de M P de Musset, par M. EUG. RÉAUME. — *Recueil de Poésies françaises du XVe et XVIe siècle, morales, facétieuses, historiques*, revues et annotées par M. A. de Montaiglon, par M. CH. LIVET. — *Adrien, lettres d'une Mère à son Fils*, de M. H. Corne, par M. C. MARTHA. 180

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE : Politique, — Littérature, — Théâtres, par M. ALPHONSE DE CALONNE 201

LES CLASSES OUVRIÈRES EN FRANCE DEPUIS 1789 (1re partie), par M. F. DUCELLIER, professeur de l'Université. 217

LA DIÈTE DE FRANCFORT ET LES GOUVERNEMENTS DE L'ALLEMAGNE, par M. EDOUARD SIMON. 247

LA BOLIVIE : HISTOIRE ET ÉTAT ACTUEL DE SON AGRICULTURE, par M. LÉON FAVRE-CLAVAIROZ, consul général de France, en mission en Bolivie 277

L'IMPÔT DE LA SUÈDE, par M. E. DE PARIEU, vice-président du Conseil d'État 307

LA CRIMINALITÉ PENDANT L'ANNÉE 1855, par M. RAPETTI. 319

LE PORTRAIT DE LA MARQUISE (roman), 3e partie, par M. A. DE BERNARD. 331

REVUE CRITIQUE : *Obras poeticas de don J. de Espronceda* (Œuvres poétiques de don J. de Espronceda), par M. J. DE PÉREZ. — *Nuova Raccolta di Lettere sulla pittura, scultura ed architettura, scritte, dei piu celebri personnagi dei secoli XV a XIX, etc.* (Nouveau Recueil des lettres des plus célèbres personnages des XVe et XIXe siècles), de M. Michelang. Guallendi, par M. DE GONCOURT. — *Les Petits Mémoires de l'Opéra*, de M. de Boigne, par M. DUMESNIL. — *Paris im dreizehnten Jahrhunderte, etc.* (Paris au XIIIe siècle), de M. Anton. Springer, par M. E. GOEPP. — *Notes biographiques et littéraires sur J. Bastier de La Péruse*, de M. Ath. Mourier, par M. L. L. — *L'OEuvre de Fogelberg*, publication de M. Leconte, par M. AD. VIOLLET-LE-DUC. — *Mosaïque : Peintres, Musiciens, Artistes dramatiques à partir du XVe siècle jusqu'à nos jours*, de M. P. Hédouin, par M. G. DUPLESSIS. — *De la Législation minérale sous l'ancienne monarchie*, de M. Lamé-Fleury, par M. VANKECHOUT. . . . 367

MÉLANGES : Les Grands Périodiques anglais : *The Quarterly Review; The British Quarterly Review; The Edinburg Review*, par M. O. SACHOT 397

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE : Politique, — Littérature, — Théâtres, par M. ALPHONSE DE CALONNE. 422

POÈTES ET ROMANCIERS CONTEMPORAINS DE L'ANGLETERRE : SIR EDWARD BULWER LYTTON, par M. L. ÉTIENNE, professeur de l'Université. 433

LA VITESSE DE LA LUMIÈRE : EXPÉRIENCES DE M. FIZEAU, par M. A. BOUTAN, professeur de l'Université. 474

DES INTÉRÊTS EUROPÉENS DANS LE CHEMIN DE FER DE L'EUPHRATE, par M. le comte EDOUARD DE WARREN 500

LA BOLIVIE : HISTOIRE ET ÉTAT ACTUEL DE SON AGRICULTURE (2e partie), par M. LÉON FAVRE-CLAVAIROZ, consul général de France, en mission en Bolivie 542

DU CODE IMPÉRIAL DE JUSTICE MILITAIRE POUR L'ARMÉE DE TERRE, par M. G. DE CHAMBERET, aide de camp du ministre de la Guerre. 567

LE PORTRAIT DE LA MARQUISE (roman), 4e partie, par M. A. DE BERNARD. 594

DES CHARGES FISCALES DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, par M. F. LEQUIEN, député au Corps législatif 614

REVUE CRITIQUE : Henrich Heine : *Erinnerungen*, von Alfred Meissner (Henri Heine. *Souvenirs*, de M. A. Meissner), par M. J.-J. WEISS. — *Histoire des grands Panetiers de Normandie et du Franc-Fief de la grande Paneterie*, de M. le marquis de Belbeuf, par M. J. COUSIN. — *Les Comédies d'Aristophane*, traduction française de M. Artaud, par M. ERNEST MÉZIÈRES 635

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE : Politique, — Littérature, — Théâtres, par M. ALPHONSE DE CALONNE. 655

LES MOEURS CONTEMPORAINES AU THÉATRE, par M. E. CARO, professeur de Faculté. . . . 669

DE LA CRISE DES LOYERS, par M. le comte A. DE TOURDONNET. 695

LA BOLIVIE : HISTOIRE ET ÉTAT ACTUEL DE SON AGRICULTURE (3e et dernière partie), par M. LÉON FAVRE-CLAVAIROZ, consul général de France, en mission en Bolivie 731

DU SOMNAMBULISME NATUREL ET ARTIFICIEL, par M. ADRIEN DELONDRE, professeur de philosophie 754

LE ROMAN MÉTAPHYSIQUE ET RELIGIEUX EN ALLEMAGNE, par M. J.-J. WEISS. 793

LE PORTRAIT DE LA MARQUISE (roman), 5e et dernière partie, par M. A. DE BERNARD. . . 819

REVUE CRITIQUE : *Histoire amoureuse des Gaules*, de M. Bussy-Rabutin ; revue et annotée de M. Paul Boiteau-d'Ambly, par M. E. CHASLES.— *Un Mariage en province*, de Mme Léonie d'Aunet, par M. DUMESNIL. — *Caravan Journeys and wanderings in Persia, Turkistan and Beloochistan* (Caravanes et Voyages en Perse, en Afghanistan, en Turkistan et en Bélouchistan), de M. Ferrier, par M. A. BONNEAU. — *Addition à la Vie et aux OEuvres de Nicolas Vauquelin Des Yveteaux*, de M. Julien Travers, par M. E. GOEPP. — *Leçons de Physiologie expérimentale appliquée à la Médecine*, faites au Collége de France, de M. Claude Bernard, par M. P. DE CLERMONT. — *Réimpressions et Traductions des Classiques latins : Horace*, sous la direction de M. Aloysius Kern ; *OEuvres complètes de Salluste*, traduction de M. Charles Durozoir; revue, corrigée, etc., de M. J.-P. Charpentier, par M. L. FEUGÈRE.—*Philobiblion. Excellent Traité sur l'Amour des Livres*, de Richard de Bury ; traduction, etc., de M. Hippolyte Cocheris, par M. LE ROUX DE LINCY. — *Essai sur les anciennes Institutions des Alpes Cottiennes-Briançonnaises*, de M. Fauché-Borelle, par M. L. LARCHEY. — *Le Développement de l'Idée religieuse dans le Judaïsme, le Christianisme et l'Islamisme*, de M. Philippson ; traduction de l'allemand de M. Levy-Bing, par M. W. REYMOND. — *Monarchs retired from Business* (les Monarques retirés des Affaires), du docteur Doran, par M. O. SACHOT. 853

MÉLANGES : Les Collaborateurs de Walter Scott, par M. O. SACHOT. — Documents du Congrès américain, par M. CLERGET. 881

REVUE MUSICALE, par M. WILHELM 887

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE : Politique, — Littérature, — Théâtres, par M. ALPHONSE DE CALONNE. 903

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES TOMES XXVe, XXVIe, XXVIIe, XXVIIIe, XXIXe et XXXe.

DE LA REVUE CONTEMPORAINE.

(Du 15 avril 1856 au 15 avril 1857. — 5e année.)

Les chiffres romains indiquent le volume; les chiffres arabes indiquent la page.

Agriculture.

L'Agriculture pendant la Révolution française, par M le baron Ernouf, XXIX, 741; XXX, 92.

De l'état actuel de l'Agriculture dans les Etats-Romains, par M. de Vernouillet. XXVI, 497 et 653.

Exposition universelle des animaux domestiques, par M. le comte A. de Tourdonnet, XXVI, 156 et 329.

Histoire et état actuel de l'Agriculture en Bolivie, XXX, 277, 542 et 731.

De la Production du bétail, par M. le comte A. de Tourdonnet, XXV, 82.

Archéologie et Beaux-Arts.

La Forêt de Varus, lettre d'Allemagne, par M. Méry, XXVII, 129.

Métallurgie de la Bible, XXIX, 643.

Des Miniatures carlovingiennes, par M. Charles Louandre, XXV, 138.

Monuments antiques dans l'Amérique centrale, par M. Sachot, XXIX, 645.

L'Œuvre de Gérard, par M. Viollet-le-Duc, XXVIII, 677.

Les Peintres européens en Chine et les Peintres chinois, par M. Feuillet de Conches, XXV, 216.

Le Poème de Pen-ta-Our, par M. de Rougé, XXVII, 389.

Prix du Papier dans l'Antiquité, XXVII, 171, XXVIII, 227.

Revues musicales, par M. Wilhelm, XXVII, 707, 932; XXIX, 190, 419, 872; XXX, 887.

Bibliographie, Revue critique,

L'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, par M. Julien Travers, XXV, 361. — De l'Abolition du Servage dans les Principautés danubiennes, de M. A.-G. Golesco. XXVIII, 213. — Addition à la Vie et aux Œuvres de Vauquelin Des Yveteaux, de M. Julien Travers, par M. Edouard Gœpp, XXX, 861. — Adrien, Lettres d'une Mère à son fils, de M. H. Corne, par M. C. Martha, XXX, 199. — Alfred-le-Grand, de M. Guillaume Guizot, par M. J.-J. Weiss, XXVIII, 892. — Apuntamientos de Centro-America, de M. E.-G. Squier, par M. Thalès Bernard, XXVII, 850. — Annales algériennes de M. Pélissier de Reynauld, par M. le baron Henri Aucapitaine, XXIX, 307. — Annales du Comité flamand, XXVII, 848. — Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine, par M. O. Sachot, XXIX, 623. — Architectural notes, de MM. J. Henri et J. Parker, par M. Reymond Bordeaux, XXVII, 162. — Asslan-Aga, Poème du prince de Wittgenstein, pas M. Ed. Goepp, XXVIII, 652. — Les Aventures du chevalier Jaufre, édition de M. Mary-Lafon, par M. Larchey, XXVII, 154.

Basilidis philosophi, etc., de M. J.-L. Jacobi; Das Basilidianische System, etc., par M. Michel Nicolas, XXXIII, 904.— Bibliographisch-Statische Uebersicht, etc. (Coup-d'œil bibliographico-statistique sur la littérature de l'Empire autrichien), de M. de Tannenberg, par M. Edouard Gœpp, XXVIII, 429.— Bibliothèque impériale, par M. J.-J. Weiss, XXIX, 392. — Bulletin de la Société académique de Laon, XXVII, 848.

Le Cabinet historique, par M. Andrieux, XXVI, 563. — Caravan Journeys, etc., by J.-P. Ferrier (Perse, Afghanistan, Turkistan, Beloochistan), par M. Alexandre Bonneau, XXX, 858.— Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques des départements, XXVII, 630. — Cent vingt-deux Chansons des Bohémiens de Moscou (122

Digitized by Google

Piesni, etc.); Nouveau Chansonnier russe complet, par M. Thalès Bernard, XXVII, 606. — Chanson de Lescurel, édition Montaiglon, par M. Livet, XXVII, 364. — Chansons populaires sur la guerre de Bien public et sur la bataille de Montlhéry, par M. Le Roux de Lincy, XXIX, 406.— Classiques latins, réimpressions et traductions, par M. L. Feugère, XXX, 868. — Les Comédies d'Aristophane, traduction française de M. Artaud, par M. Ernest Mézières, XXX, 633. — Comédies de Eliacim Jourdain, par M. V. Fournel, XXVIII, 671. — Des Comédies de Plaute et des Tragédies d'Atticus, à Rome, deux thèses, de M. Boissier, par M. Maurice Meyer, XXIX, 156. — Commentaires de Jules-César, traduction de M. Ch. Louandre, par M. Baudement, XXVIII, 221.— Compendio de la Historia politica de Centro-America; par M. Th. Bernard, XXVII, 850. — Congrès scientifique de France, par L.-R. XXVII, 383. — Compte-rendu de la Commission des Monuments de la Gironde, XXVII, 848. — Contes bizarres, d'Achim d'Arnim, traduction de Th. Gautier fils, par M. V. Fournel, XXVIII, 902. — Coupe d'amour, de M. Brocard de Meuvy, par M. Emile Chasles, XXVII, 841. — Critique et littérature musicales, de M. Scudo, par M. Marie Martin, XXVI, 361.

De la Découverte d'un prétendu cimetière mérovingien, etc., par M. L. Larchey XXVIII, 446. — Le Désert et le Soudan, de M. le comte d'Escayrac de Lauture, la Vie arabe, de M. F. Mornand, par M. A. Bonneau, XXVI, 365. — Deutsche Rechtsalterthümer (antiquités du Droit germanique), de M. Grimm, par M. William Reymond, XXIX, 160. — Le Développement de l'idée, religieuse dans le Judaïsme, le Christianisme et l'Islamisme, du docteur Philippson, trad. de M. Lévy-Bing, par M. W. Reymond, XXX, 875.—Le Dictionnaire des Précieuses, édition Livet, par M. J.-B. Rathery, XXVIII, 429. — Dictionnaire sanscrit de Wilson, etc., par M. P.-E. F., XXIX, 396.— Discours sur la vie et les écrits du duc de Saint-Simon, de M. Amédée Lefèvre Pontalis, par M. Ed. B., XXIX, 4'0. — Diverses publications lyonnaises, par M. L. Larchey, XXVII, 386.—De la Douceur des afflictions d'Agrip. d'Aubigné, par L. R., XXVII, 381.

Edmond Reille, de M. Th. Vibert, par M. Victor Fournel, XXIX, 395. — Elisabeth et Henri IV, de M. Prévost-Paradol, par M. L. Larchey, XXVII, 384. — Les Eloges historiques, de M. Flourens, par M. Ernest Faivre, XXVIII, 217. — De l'Eloquence judiciaire au XVIIe siècle, de M. Oscar de Vallée, par M. de Forcade, XXVI, 553. — Essai critique sur la littérature indienne, de M. Ph. Soupé, par M. A. Macé, XXVII, 380.—Essai sur le XIXe siècle, de M. C des Guerrois, par M. L. Feugère, XXVIII, 899.—Essai sur les anciennes institutions des Alpes Cottiennes-Briançonnaises, de M. Fauché-Borelle, par M. Larchey, XXX, 873.— Essai sur l'histoire de la Ligue à Poitiers; Essai sur l'histoire de Poitiers, de M. H. Ouvré, par M. L. Larchey, XXVII, 377. — Essai philosophique, de M. Gruyer, par M. W. Raymond, XXVII, 369. — Essai sur la Rhythmique française, de M. J. A. Ducondut, par M. E. Hervé, XXIX, 167. — Les Estienne, de A. Bernard et de A.-F. Didot, par M. L. Feugère, XXVII, 373. — L'Eternelle consolacion, de M. G. Ch. Vert, par M. E.-J.-B. Rathery, XXX, 183. — Etude sur les Beaux-Arts, de F.-B. de Mercey, par M. Duplessis, XXVIII, 900. — Etude sur Colbert, de M. F. Joubleau, par M. Rathery, XXIX, 369. — Etude sur Charles-Quint, de M. A. Duméril, par M. Larchey, XXIX, 858. — Etude sur la Poésie populaire en Normandie, de M. E. de Beaurepaire, par M. Raymond Bordeaux, XXVII, 626. — Etude sur Vincent de Beauvais, de l'abbé Bourgeat, par M. Léon Feugère, XXVIII, 658. — Etudes d'histoire locale, par M. J.-J. Weiss, XXV, 735. — Etudes morales sur le temps présent, par M. Delondre, XXV, 360. — Etudes sur La Fontaine, de M. B. Van Hollebeke, par M. Emile Chasles, XXVII, 840.—Etudes historiques sur la Bazoche, de M. A. Favre, par M. Larchey, XXVII, 155. — Etudes historiques et critiques sur l'Imitation de Jésus-Christ, de M. G. Ch. Vert, par M. E.-J. B. Rathery, XXX, 183. — Evelyn Forester, de madame Power, par M. Dumesnil, XXVIII, 890. — Exposition de la doctrine catholique, etc., de Bossuet, par M. C. L., XXIX, 402.

La Famille, de M. Paul Janet, XXIX, 393. — Figuren, etc., de M. Gregorovius, par M. Ed. Gœpp, XXVIII, 163. — Fleurs d'un Jour, Poésies de M. Decroix, par M. Aug. Lacaussade, XXVIII, 181.

Gedichte der Troubadours, de M. C.-A.-F. Mahn, par M. Thalès Bernard, XXVIII, 198. — Géographie élémentaire, de M. Letronne, XXVI, 752. — Geschichte, etc. (Histoire du Christ et de son Temps, de Henri Ewald, par M F.-R., XXVIII, 676. — Glossaire du patois Normand, de M. Louis Du Bois, par M. Ch. Alleaume, XXIX, 627.

Les Harems du Nouveau-Monde, traduction de M. Révoil, XXVII, 628. — Les Harmonies de l'Etre, de M. Lacuria, par M. Auguste Lacaussade, XXVI, 547. — Henrich Heine. Erinnerungen, von Alfred Meissner (Henri Heine. Souvenirs, par M. A. Meissner), par M. J.-J. Weis, XXX, 625. — Henri Esmond, de M. Thackeray, par M. Dumesnil, XXIX, 380. — Hermann et Dorothée, thèse de M. Weiss, par M. Sklower, XXVI, 560. — Histoire de l'administration monarchique en France, de M. Chéruel, par M. Emile Chasles, XXV, 750. — Histoire de la conquête de la Normandie, par Philippe Auguste, de M. Poignant, XXVII, 629. — Histoire de la Diplomatie européenne, de M. Combes, par M. Léon Feugère, XXVI, 556. — Histoire des Echelles du Levant, etc., de M. Ed. Salvador, par M. C. de Belleuse, XXIX, 625. — Histoire amoureuse

Digitized by Google

des Gaules, par M. Emile Chasles, XXX, 853. — Histoire des grands panetiers de Normandie, de M. le marquis de Belbeuf, par M. Jules Cousin, XXX, 629. — Histoire de Justinien, de M. Isambert, par M. Léo Joubert, XXIX, 862. — Histoire légendaire de l'Irlande, de M. Taschet de Barneval, par M. E. Caro, XXVI, 749. — Histoire du pape Innocent III, de M. F. Hurter, traduction de M. de Saint-Chéron, par M. Ed. Gœpp, XXVII, 833. — Histoire particulière de l'Eglise de Saint-Quentin, et Histoire particulière de la ville de Saint-Quentin, de M. Ch. Gomart, par M. Raymond Bordeaux, XXX, 372. — Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, de Thomas Basin, par L. Larchey, XXVII, 375. — Histoire de la Révolution dans les Deux-Siciles, de M. le baron d'Hervey-Saint-Denis, par M. le baron Ernouf, XXIX, 617. — Une histoire de Soldat, de madame Louise Collet, par M. Victor Fournel, XXVIII, 444. — Histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille, de M. Taschereau, par M. E. Boissière, XXVIII, 433. — Hœllenfahrt, etc. (Voyage infernal), de M. Henri Heine, par M. Ed. Gœpp, XXIX, 159.

Influence de la chaleur artificielle sur l'atmosphère des grandes villes, XXVIII, 683. — Inscriptions chrétiennes de la Gaule, de M. Ed. Leblant, par M. N. V., XXVIII, 675. — L'Internelle consolacion, édition Moland et d'Héricault, par M. Rathery, XXX, 183.

La Journée de Madrigaux, édition Colombey, par M. L. Livet, XXVII, 364. — Julian, de M. Lenir, par M. Aug. Lacaussade, XXVIII, 181.

Leçons de Chimie agricole, de M. Malagutti, par M. P. de Clermont, XXVIII, 898. — Leçons de Physiologie expérimentale, de M. Claude Bernard, par M. P. de Clermont, XXX, 864. — De la législation minérale sous l'ancienne Monarchie, de M. Lamé-Fleury, par M. Vanécchout, XXX, 395. — Lettres inédites de la marquise de Créquy, à Senac de Meilhan, de MM. Sainte-Beuve et Ed. Fournier, par M. Le Roux de Lincy, XXIX, 612. — Lettres inédites de Voltaire, publiées par M. de Cayrole, par M. H. Babou, XXVII, 600. — Lettres sur les Mathématiques et l'Enseignement, de M. G. Lambert, par M. E. Chasles, XXVIII, 436. — Du lieu de naissance de Godefroy de Bouillon, de M. Barbe, par M. Larchey, XXIX, 390. — Le Livre de l'internelle consolacion, de MM. L. Moland et Ch. d'Héricault, par M. E.-J.-B. Rathéry, XXX, 183. — Logique subjective d Hegel, par M. Adolphe Garnier, XXV, 162.

Mailand und der lombardische Aufstand (Milan et l'insurrection lombarde), par M. W. Reymond, XXVIII, 440. — Malavikâ und Agnimitra, traduction de M. A. Weber, par M. P.-E. F. XXVII, 165. — Un Mariage en province, de madame d'Aunet, par M. Dumesnil, XXX, 855. — Les Mariages de Paris, de E. About, par M. V. Fournel, XXVII, 361. — Mélodies pastorales, etc., de M. Thalès Bernard, par M. L. Enault, XXIX, 622. — Mémoires de l'Académie d'Arras, par L. R., XXVII, 393. — Mémoires de Fléchier sur les Grands-Jours d'Auvergne, édition Chéruel, par M. Ludovic Lalanne, XXVII, 350. — Mémoires de Goethe, traduction de madame de Carlowitz, par M. L. Ritter XXVII, 145. — Mémoire sur les Monnaies des Rois de la Bourgogne transjurane, de M. Rod. Blanchet, par M. W. Reymond, XXVIII, 663. — Mémoire sur les Monnaies des pays voisins du Léman, de M. Rod. Blanchet, par M. W. Reymond, XXVIII, 663. — Mémoires de Saint-Simon, édition Chéruel, par M. Lud. Lalanne, XXVII, 139. — Les Merveilles du Corps humain, de Descuret, par M. le docteur Ernest Faivre, XXVI, 559. — Modern Greece (la Grèce moderne), relation d'une résidence et de voyage, de M. Baird, par M. Octave Sachot, XXVIII, 886. — Monarchs retired (Monarques retirés des affaires), de M. le docteur Doran, par M. Octave Sachot, XXX, 878. — Les Monuments de l'Histoire de France, de M. Hennin, par G. Duplessis, XXVII, 842. — Morlini Novellæ, par M. Livet, XXVII, 383. — Mosaïque: Peintres, Musiciens, Artistes dramatiques, à partir du XVe siècle jusqu'à nos jours, de M. P. Hédouin, par M. G. Duplessis, XXX, 394.

Norway and its glaciers (la Norvége et ses glaciers), de James Forbes, par M. L. Enault, XXVIII, 894. — Notice sur la marquise de Créquy, de M. Percheron, par M. Le Roux de Lincy, XXIX, 612. — Notice sur le manuscrit intitulé Cartulaire de la ville de Provins, de M. E. Bourquelot, par M. L. Larchey, XXIX, 389. — Notes biographiques et littéraires sur J. Bastien de La Péruse, de M. Ath. Mourier, par M. L. L., XXX, 390. — Notions claires et précises sur l'ancienne noblesse de France, etc., de M. le comte de Soyecourt, par M. Le Roux de Lincy, XXIX, 612. — Notions de logique, de M. Jourdain, par M. E. Caro, XXVI, 748. — Nouveau Voyage au pays des nègres, de M. Anne Raffenel, par M. Lejean, XXIX, 600. — Nouvelle biographie générale, par M. Chassang, XXVII, 151. — Nouvelles françaises en prose du XIIIe siècle, édition de MM. L. Moland et C. d'Héricault, par M. Leo Joubert, XXVIII, 880. — Nuova raccolta di lettera sulla pittura, etc. Nouveau recueil de lettres sur la peinture, la sculpture et l'architecture, des plus célèbres personnages du XVe au XIXe siècle), de MM. Gualendi, par M. de Goncourt, XXX, 376

Obras de D Antonio de Vinageras, par M. J. de Pérez, XXIX, 390. — Obras poeticas de don J. de Espronceda, (Œuvres poétiques de don J. de Espronceda), par M. J. de Pérez, XXX, 367. — Observations sur la prononciation. Traduction des Métamorphoses d'Ovide, par M. Feugère,

Digitized by Google

XXV, 171. — Office de Pâques, édition de M. Luzarche, par M. Larchey, XXVII, 157. — L'Orthodoxie moderne, de M. Coquerel, par M. J.-J. Weiss, XXV, 742. — Où est né Charlemagne? de M Polain, par M. L. Larchey, XXVII, 382. — L'Œuvre de Fogelberg, publication de M. Leconte, par M. Ad. Viollet-le-Duc, XXX, 391. — Œuvres du cardinal Giraud, par M. Hébert-Duperron, XXV, 748. — Œuvres lyriques d'Horace, traduction en vers de M. le comte de Nattes, par M. Léon Feugère, XXVI, 353. — L'Ozone, de M. Scoutetten, par M. E. Faivre, XXVII, 844.

The Paragreens on a visit to the Paris Universal Exhibition (la famille Paragreen à l'Exposition universelle de Paris), de l'auteur de Lorenzo Benoni, par M. O. Sachot, XXIX, 624. — Paris im dreizehnten Jahrhunderte, etc. (Paris au XIIIe siècle), de M. Anton. Springer, par M. Ed. Gœpp, XXX, 383. — Pariser Bilderbuch, etc. (Livre de scènes parisiennes), de M. Julius Rodenberg, par M. Ed. Gœpp. — Pariser Stereoscopen, etc. (Stéréoscopes parisiens), de M. E. Kossak, XXIX, 867. — Pensées grises, du vicomte d'Izarn, par M. Henri de Serres, XXVIII, 673. — Les Petits Mémoires de l'Opéra, de M. de Boigne, par M. Dumesnil, XXX, 381. — Petites ignorances de la Conversation, de M. Ch. Rozan, par M. A. Sayous, XXIX, 388. — Philobiblion, édité par M. H Cocheris, par M. Le Roux de Lincy, XXX, 869. — Poèmes et Sonnets de Shakespeare, traduction de M. Ernest Lafont; Shakespere's Werke, édition Nicolaüs Delius, par M. Thalès Bernard, XXVII, 157. — Plotini Enneades; Plotini Opera, par M. L. Joubert, XXVII, 617. — Principes métaphysiques du Droit, d'Em. Kant, par M. C. Muteau, XXVIII, 666. — Puylaurens, de M. P. de Musset, par M. Eug. Réaume, XXX, 187.

Recherches sur l'Origine des premiers temps de Nancy, de M. H. Lepage, par M. L. Larchey, XXIX, 389. — Récréations philologiques, de M. Génin, par M. Emile Chasles, XXVIII, 191. — Recueil des actes de l'Académie de Bordeaux, XXVII, 848. — Recueil des Monuments inédits de l'Histoire du Tiers-Etat, de M. Augustin Thierry, par M. Lorédan Larchey, XXVIII, 668. — Recueil des Ordonnances de la principauté de Liége, de M. Polain, par M. Alp. Dantier, XXIX, 364. — Recueil de Poésies françaises du XVe et du XVIe siècle, annotées par M. A. de Montaiglon, par M. Ch. Livet, XXX, 191. — La Réforme en Anjou, de M. E. Mourin, par M. L. Larchey, XXVII, 377. — Réforme du XIXe siècle, par la Doctrine des impondérables, de M. C. A. Christophe, par M. le docteur Ernest Faivre, XXVI, 559. — Remarques sur le Patois, de M. E.-A. Escallier, par M. E. Caro, XXX, 180. — Die Republik Costa-Rica, etc. (la République de Costa-Rica), de MM. Wagner et Sherzer, par M. O. Sachot, XXIX, 374. — Les Restes de saint Augustin, poèmes couronnés par l'Académie, par M. Auguste Lacaussade, XXVIII, 181. — Roger Vander Weyden, de M. A. Wauters, par M. E. Saglio, XXVII, 623. — Romanische Inedita auf italiænischen Bibliotheken, de M. Paul Heyse, par M. Th. Bernard, XXVIII, 198. — Rubens et l'école d'Anvers, de M. Alfred Michiels, par M. F. Borgella, XXIX, 619.

Samuel Johnson, de M. H. Reynald, par M. J.-J. Weiss, XXIX, 393. — Somme théologique de Saint-Thomas, par M. Hébert-Duperron, XXV, 174. — Souvenirs de la Guerre d'Espagne, dite de l'Indépendance, de M. A.-L. Fée, par M. L. Larchey, XXIX, 609.

Le Veau d'or, de M. P. Saint-Olive, par M. Emile Chasles, XXVII, 839. — La Vie future. Esprit moral du XIXe siècle, le Port, Baudoin IX, par M. Emile Chasles, XXV, 167. — Vie de Maupertuis, de Angliviel de La Beaumelle, par M. Michel Nicolas, XXVII, 368. — La vie rurale de M. J. Autran, par M. Emile Chasles, XXVII, 836.

Wanderings in North Africa (Excursion dans le nord de l'Afrique), de M. James Hamilton, par M. O. Sachot, XXIX, 854. — The works of the late Edgard Allan Poë, par M. Thalès Bernard, XXIX, 383.

Biographies et Portraits.

Un Apologiste chrétien au XIXe siècle: Frédéric Ozanam, par M. E. Caro, XXVI, 577.

Les Confessions de Vauvenargues, par M. E. Chasles, XXIX, 526.

Les deux Le Sage: Notices littéraires et psychologiques sur un Père et son Fils, par M. André Sayous, XXIX, 441.

Ecrivains militaires: Le comte de Guibert, général et académicien, par M. le colonel baron Ambert, XXVI, 253.

Les Jardies: Souvenirs biographiques sur Balzac, par M. Léon Gozlan, XXVI, 193, 406.

Joseph de Maistre, par M. Alphonse Aulard, XXVIII, 621.

Critique.

L'Apocalypse humanitaire: Les Contemplations, de M. Victor Hugo, par M. E. Caro, XXVI, 29.

Un Apologiste chrétien au XIXe siècle: Frédéric Ozanam, par M. E. Caro, XXVI, 577.

Les Biographes de Bossuet, par Emile Chasles, XXVII, 269.

Dante, traduit par Lamennais, par M. le comte Foucher de Careil, XXV, 261.

Historiens et Chroniqueurs de la guerre d'Orient, par M. Xavier Robert, XXIX, 388.

Joseph de Maistre, par M. Aulard, XXVIII, 621.

Lamartine critique et poète, par M. Aug. Lacaussade, XXV, 500.

Le premier livre de l'Enéide, par M. Sainte-Beuve. 1re partie, XXVIII, 311. 2e partie, XXVIII, 531.

La Querelle des anciens et des modernes, par M. E. Caro, XXX, 75.

Digitized by Google

La Religion naturelle, de M. Jules Simon, par M. E Caro, XXIX, 209.
Théâtres : L'anneau de fer, de M. Serret, XXVII, 652. La Bourse, de M. Ponsard, XXV, 574. Les Elfes, ballet, XXVII, 197. Les Faux Bonshommes, XXVIII, 700. Une Femme qui n'aime pas son Mari, de madame de Girardin, XXVIII, 256. La Fiammina, de M. Uchard, XXX, 646. Françoise, de madame Sand, XXV, 188. Maître Pathelin, opéra, XXIX, 419. Madame de Montarcy, de M. Bouilhet, XXVIII, 695. Psyché, opéra, XXIX, 876. La Question d'Argent, de M. Dumas fils, XXX, 215. La Reine Topaze, opéra, XXIX, 430. Madame Ristori dans Medea, XXV, 191. La Rose de Florence, opéra, XXVIII, 707. Le Sylphe, opéra, XXIX, 190. La Traviata, opéra, XXIX, 192. Le Trouvère, opéra, XXIX, 872. Valentine d'Aubigny, opéra, XXV, 384.
Des Travaux de la Critique allemande sur saint Hippolyte et sur le pape saint Calliste, par M. Cruice, XXVI, 58.
Vingt et un mois de l'Histoire d'Angleterre : Histoire du Protectorat de Richard Cromwell, de M. Guizot, par M. Lerminier, XXVI, 5.
Voyez aussi BIBLIOGRAPHIE, REVUE CRITIQUE.

Economie politique et sociale, Finances.

L'Algérie en 1856, par M. Louis Dussert, XXIX, 765.
L'Article V de la loi de douane de 1836 : Question d'avenir pour l'industrie française, par M. Edouard Boinvillers, XXX, 120.
Le Canal de Suez et la Navigation mixte, par M. le baron Ogier, XXVI, 289.
Des charges fiscales de la Propriété foncière, par M. F. Lequien, XXX, 614.
Du Code impérial de Justice militaire pour l'armée de terre, par M. de Chamberet, XXX, 584.
Les Classes ouvrières en France depuis 1789, par M. Du Cellier, XXX, 317.
Des Colonies agricoles d'éducation, par M. le comte A de Tourdonnet, XXVIII, 121.
De la Colonisation et de l'Administration en Algérie, par M. Mercier-Lacombe, XXIX, 30.
La Criminalité pendant l'année 1855, par M. Rapetti, XXX, 319.
La Crise des Loyers, par M. le comte A. de Tourdonnet, XXX, 696.
L'Economie politique et le Système protecteur, par M. J. Burat, XXIX, 810.
De l'Education des Enfants trouvés, par M. le comte A. de Tourdonnet, XXVII, 562.
Des Enfants trouvés et de la Législation qui les régit, par M. le comte A. de Tourdonnet, XXVII, 83.
Etudes économiques sur l'Orient. Les finances de la Turquie, par M. Eugène Poujade, XXV, 60.
L'Impôt sur le Revenu, par M. Pierre Clément, XXVIII, 4.
L'Impôt de la Suède, par M. E. de Parieu, XXX, 307.
Recherches sur les causes du renchérissement des Denrées, par M. Paul Lacroix, XXIX, 342.
Des ressources de l'Algérie et de son avenir, par M. Alexandre Bonneau, XXV, 287, 538.
Des Tarifs de douane et de la prohibition, par M. P. Lavollée, XXV, 519.

Géographie politique et historique.

L'Algérie, ses ressources, son avenir, par M. Bonneau, XXV, 287 et 538. — Sa Colonisation, son administration, par MM. Mercier Lacombe et Dussert, XXIX, 30 et 765.
L'Amazone, par M. H. Marie-Martin, XXVI, 441 et 621 ; XXVII, 33 et 308.
La Bolivie, son agriculture, son passé, son présent, son avenir, par M. L. Favre-Clavairoz, XXX, 319, 542 et 731.
Buenos-Ayres et les Provinces Argentines, par M. Ch. Chaubet, XXIX, 233 et 473.
Le Canal de Suez, par M. le baron Ogier, XXVI, 289.
La Carte de France, par M. de Chamberet, XXIX, 169 et 629.
Le Chemin de fer l'Euphrate, par M. le comte Ed. de Warren, XXX, 500.
La Kabylie, par M. le général Daumas, XXVIII, 775.
L'Inde anglaise, la Russie et la Perse, au point de vue du conflit de l'Asie centrale, par M. de Warren, XXX, 5.

Histoire.

Le Catholicisme à Péking pendant le XIIIe siècle, par M. l'abbé Huc, XXVIII, 23.
De la Chute de la République romaine : les élections consulaires à Rome, par M. Troplong, 1re partie, XXVIII, 257 ; 2e partie, XXVIII, 481.
Un Intendant de Province sous Louis XIV par M. Pierre Clément, XXIX, 262.
Marie Stuart et Henri III. Relations diplomatiques de la France et de l'Angleterre, à l'occasion de la condamnation et de la mort de Marie Stuart, par M. Chéruel, XXVIII, 713.
Les Nièces de Mazarin, et son dernier petit-neveu, le duc de Nivernais, par M. Sainte-Beuve, XXIX, 785.
Publications historiques de l'Italie, XXVII, 167, 405.
Une Question de justice historique ; le caractère de Charles VII, par M. Emile Chasles, XXVI, 310.
Saint-Simon et Chavigny, par M. A. Chéruel, XXIX, 501.
Vingt et un mois de l'Histoire d'Angleterre, XXVI, 5.

Histoire littéraire.

Les Collaborateurs de Walter Scott, par O. Sachot, XXX, 860.
La Littérature française en Haïti, par M. Bonneau, XXIX, 107.
Le Mouvement intellectuel en Allemagne, XXVIII, 913.

Digitized by Google

ortefeuille d'un Académicien du XVIIIe siècle, par M. C. Nisard. Histoire littéraire, XXV, 5; Querelles littéraires, XXV, 193; Théâtres et censure des théâtres XXV, 421; Exclusion de Suard et Delille, XXV, 622. — Suppression des Académies, — Création de l'Institut, — Rétablissement de l'Académie française sous le titre de 2e classe de l'Institut, XXVI, 225 et 478.
La Querelle des Anciens et des Modernes, par M. Caro, XXX, 75.
Les Souverains écrivains et les Œuvres de Napoléon III, par M. le vicomte A. de La Guéronnière; César, Charlemagne, Henri IV, XXVI, 385; Louis XIV, XXVII, 657.
Voyez aussi CRITIQUE *et* BIOGRAPHIES.

Industrie, Commerce.

L'Article V de la Loi de Douane de 1836, par M. Ed. Boinvillers, XXX, 120.
Buenos-Ayres et les provinces Argentines, par M. Ch. Chaubet, XXIX, 233, 473.
Le Canal de Suez et la Navigation mixte, par M. Ogier, XXVI, 289.
Le Chemin de Fer de l'Euphrate, par M. de Warren, XXX, 500.
Des Classes ouvrières en France, par M. Du Cellier, XXX, 217.
La Crise des Loyers, par M. de Tourdonnet, XXX, 606.
L'Économie politique et le Système protecteur, par M. J. Burat, XXIX, 810.
De la Fabrication de l'Aluminium, XXVIII, 458.
L'Industrie vinicole aux Etats-Unis, par M. Max Berthaud, XXVII, 859.
Le Prix du Papier dans l'Antiquité, XXVII, 171; XXVIII, 227.
Recherches sur les Causes du Renchérissement des Denrées, par M. Paul Lacroix, XXIX, 342.
Des Ressources de l'Algérie, par M. A. Bonneau, XXV, 287, 538.
Des Tarifs de Douane et de la Prohibition, par M. Lavollée, XXV, 519.

Littérature étrangère.

Littérature danoise : Œhlenschlaeger, poète dramatique, par M. Guill. Depping, XXV, 650.
Nouvelles littéraires d'Allemagne, XXVII, 637.
La Poésie expressive et dramatique en Angleterre : Browning, par M. J. Milsand, XXVII, 511.
Poètes et Romanciers contemporains de l'Angleterre : William Makepeace Thackeray, par M. L. Etienne, XXIX, 558. — S'r Edward Bulwer Lytton, par M. L. Etienne, XXX, 433.
Publications historiques de l'Italie, XXVII, 167.
Le Roman catholique en Angleterre : Callista, du R. P. Newmann, par M. H.-Marie Martin, XXVI, 100.
Le Roman et la Poésie de famille en Allemagne, par M. J.-J. Weiss, XXVIII, 306.
Le Roman métaphysique et religieux en Allemagne, par M. J.-J. Weiss, XXX, 793.
Scènes de la vie hollandaise : Gerrit Witse, par M. Hildebrand, XXV, 577.
Voyez aussi BIBLIOGRAPHIE.

Littérature française.

L'Ame en Voyage (nouvelle), par M. Paul Perret, XXVII, 458.
Carlos Verlinch (étude de mœurs flamandes), par feu Eugène Mordret, XXVII, 201.
Un cas de conscience (nouvelle), par M. Adolphe Belot, XXVIII, 833.
Les Martyrs inconnus (nouvelle), par M. Léon Gozlan, XXVII, 773; XXVIII, 68 et 343.
La Pénitence d'Antonia (nouvelle), par M. C. Gavard, XXVI, 718.
Le Portrait de la Marquise (roman), par M. A. de Bernard, XXIX, 829; XXX, 177, 331, 584, 000.
Le Roman d'une Fille laide (nouvelle), par M. Louis Moland, XXIX, 292.
Voyez aussi BIBLIOGRAPHIE *et* HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Mélanges.

Académie française : Elections de MM. de Falloux et Biot, XXV, 180. — Réception de M. de Broglie, XXV, 185. — Discussion pour le Prix triennal, XXV, 382. — Distribution des Prix, XXVII, 417. — Réception de M. Ponsard, par M. Auguste Lacaussade, XXIX, 184. — Mort de M. de Salvandy, XXIX, 435. — Réception de M. de Falloux, XXX, 698. — Académie des Inscriptions Séance annuelle, XXVII, 183.
La Carte de France et les autres travaux du Dépôt de la guerre, par M. G. de Chamberet, XXIX, 169 et 629. — Concours de poésie latine en Hollande, XXVII, 188. — Les Collaborateurs de Walter Scott, par M. O. Sachot, XXX, 889. — Du Code de Justice militaire, par M. G. de Chamberet, XXX, 584.
Découvertes nouvelles de monuments antiques dans l'Amérique centrale, par M. O. Sachot, XXIX, 645. — Documents du Congrès américain, par M. Clerget, XXX, 882.
Des Etudes universitaires en Prusse, par M. Edouard Simon, XXIX, 640.
De la fabrication industrielle de l'aluminium, par M. Olivier de Watteville, XXVIII, 458.
Goëthe, directeur de théâtre, XXVII, 173.
L'industrie vinicole aux Etats-Unis, par M. Max Berthaud, XXVII, 859. — L'Italie sibérienne, XXVII, 631.
Lettres inédites de Louis XIV, par M. Dreys, XXVIII, 452.
Un manuscrit des *Cent Nouvelles nouvelles*, XXVII, 177. — La Métallurgie de la Bible, XXIX, 643. — Le Mouvement intellectuel en Allemagne, par M. Edouard Goepp, XXVIII, 913.
Les Noirs, les Jaunes et la Littérature française en Haïti, par M. Bonneau, XXIX, 107.
Nouvelles littéraires d'Allemagne, XXVII, 637.

Digitized by Google

L'Or, l'Argent et le Luxe à Paris sous Louis XIV, par M. Charles Louandre, XXVIII, 906. — L'Œuvre du baron François Gérard, par M. Ad. Viollet-le-Duc, XXVIII, 677.
Périodiques anglais (les) : The Quarterly Review, The British Quarterly Review, The Edinburg Review. Janvier 1857, par M. Octave Sachot, XXX, 399. — Persécution des Missionnaires en Chine, XXVII, 400. — Le Poème de Pen-ta-Our, par M. le vicomte de Rougé, XXVII, 389. — Les Poésies du poète hongrois Pétœfy, par M. H. Valmore, XXVIII, 237. — Premier voyage de M. de Lamartine en Italie, XXVII, 177. — La Presse périodique dans le pays de Galles, par M. Octave Sachot, XXIX, 181. — Prix du papier à Athènes en 407 avant Jésus-Christ, Lettre de M. Egger, XXVII, 171. — Du Prix de la fabrication du papier dans l'antiquité, par M. Ambroise-Firmin Didot, XXVIII, 227. — Les Publications historiques en Italie, Lettres de M. Luciani, XXVII, 167 et 405.
Rentrée des cours et tribunaux, par M. G. Chaix-d'Est-Ange, XXVIII, 703.
Voyage au Cambodge, par M. W., XXVIII, 460.

Philosophie, Morale, Religion.

Un Apologiste chrétien au XIXe siècle, par M. E. Caro, XXVI, 577.
Le Droit chez les anciennes Nations de l'Orient : Le Droit chez les Chinois, par M. Ad. Franck, XXVII, 688.
La Folie dans ses Rapports avec la Philosophie de l'histoire, par M. Adrien Delondre, XXVIII, 60.
L'Institut Pythagoricien, par M. Goguel, XXVII, 725.
Joseph de Maistre, par M. A. Aulard, XXVIII, 621.
Les Mœurs contemporaines au théâtre, par M. E. Caro, XXX, 649.
La Philosophie hégélienne et l'Ecole populaire allemande, par M. Alphonse Dantier, XXVI, 683.
Le Progrès. Conférences prêchées à Notre-Dame de Paris, par le R. P. Félix ; par M. H. Martin, XXV, 33.
Du Sommeil naturel et de l'état de l'Ame pendant les Songes, par M. Adrien Delondre, XXIX, 657.
Du Somnambulisme naturel et artificiel, par M. A. Delondre, XXX, 751.

Poésie.

Asslan-Aga, Poème, XXVIII, 652.
Chants élégiaques, par madame A. M. Blanchecotte, XXVIII, 176.
La Fille du Préteur, par feu Eugène Mordret, XXXIX, 65.
Hier et Aujourd'hui, par M. Paul Juillerat, XXX, 177.
Pen-ta-Our, Poème égyptien, XXVII, 389.
Poésies de Petœfy, XXVIII, 237.
Soir d'Eté, par Eugène Mordret, XXV, 733.

Politique, Histoire contemporaine.

Du Conflit Anglo-Américain et de l'Equilibre du Nouveau-Monde, par M. Félix Belly, XXVI, 121.
Chroniques de la Quinzaine, par M. Alphonse de Calonne, XXV, 177, 367, 560, 753; — XXVI, 181, 373, 565, 754; — XXVII, 189, 410, 642, 866; — XXVIII, 242, 469, 685, 922; — XXIX, 196, 421, 648, 878; — XXX, 201, 422, 635, 000.
Les Destinées d'une Dynastie dans l'Inde : Annexion de l'Aodh aux possessions anglaises, par M. N. Perrin, XXVII, 238.
La Diète de Francfort et les Gouvernements de l'Allemagne, par M. Edouard Simon, XXX, 247.
Documents du Congrès américain, XXX, 882.
Etudes politiques et économiques sur l'Orient : Les Finances et la Propriété en Turquie, par M. Eugène Poujade, XXV, 60 et 702.
Le Gouvernement impérial et l'Opposition nouvelle, par M. de Forcade La Roquette, XXIX, 4.
Hérat et la Question anglo-persane, par M. Alexandre Bonneau, XXIX, 691.
L'Inde anglaise, la Russie et la Perse, au point de vue du Conflit dans l'Asie centrale, par M. le comte de Warren, XXX, 5.
Des Institutions de la France et de l'Angleterre, par M. de Forcade La Roquette, XXV, 385.
Des Intérêts européens dans le Chemin de Fer de l Euphrate, par M. le comte Edouard de Varren, XXX, 500.
Des Jugements portés en Angleterre et en Amérique sur le dernier Ouvrage de M. de Montalembert, par M. de Forcade La Roquette, XXV, 685
La Politique spéculative dans l'Antiquité : L'Institut Pythagoricien, par M. Ed. Goguel, XXVII, 725.
La Situation intérieure à Naples, par M. le chevalier Ar. Calani, XXVIII, 405.
Le Socialisme en 1848, par M. Granier de Cassagnac, XXVII, 61.
Le Traité de Paris, XXV, 373.

Sciences naturelles.

Aluminium. De sa fabrication industrielle, XXVIII, 458.
Des Perfectionnements apportés à la Pile depuis son invention, par M. le vicomte Th. du Moncel, XXVI, 83.
Du Progrès des sciences naturelles pendant l'année 1856, par M. le docteur Ernest Faivre, XXX, 43.
Le Problème des Sources et de leur découverte, par M. A. Boutan, XXVIII, 733.
La Vitesse de la Lumière : expériences de M. Fizeau, par M. A. Boutan, XXX, 474.

Voyages.

La Bolivie : Histoire et état actuel de son Agriculture, par M. Léon Favre-Clavairoz, XXX, 319, 542 et 731.

Digitized by Google

Buénos-Ayres et les Provinces Argentines, par M. Charles Chaubet, XXIX, 233 et 473.
Les Grecs modernes, par M. H. Reynald, XXIX, 47.
Lettres de l'Allemagne, par M. Méry : la Forêt de Varus, XXVII, 129. Le Rhin et les Ruines de Muzenberg, XXVII, 338; De Nauheim à Marburg, XXVII, 547; Les Fouilles de la Forêt de Varus, XXVII, 816.
Sept Ans en Océanie, par M. Henry de Coux. Les Rhapsodes et les Conteurs polynésiens, XXV, 465. — Excursions dans quelques-unes des îles évangélisées : Samoa, XXVII, 425; XXVIII, 600 et 806.
Les Stations d'un Touriste, par M. Max Berthaud Le Rheinischerhof d'Oberwesel, XXV, 339. — Stadt Frankfurt, XXVI, 531. — L'Aigle et la Fleur-de-Lys, XXVIII, 859.
Trois Jours à Trèves, par M. F. de Saulcy, XVII, 566.
La Vallée de l'Amazone et ses récents explorateurs, par M. Marie Martin, XXVI, 441 et 621; XXVII, 33 et 308.
Voyage au Cambodge, XXVIII, 460.

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

ALLEAUME (Charles). Revue critique, XXIX, 627.
AMBERT (Baron). Le comte de Guibert, XXVI, 253.
ANDRIEUX, Revue critique, XXVI, 563.
AUCAPITAINE (baron). Revue critique, XXIX, 397.
AULARD (Alphonse). Joseph de Maistre, XXVIII, 631.
BABOU (Hippolyte). Revue critique, XXVII, 600.
BARTHÉLEMY (Ed. de). Revue critique, XXIX, 400.
BAUDEMENT (Théodore). Revue Critique, XXVIII, 221.
BELLEUME (C. de). Revue critique, XXVIII, 625.
BELLY (Félix). Du conflit anglo-américain et de l'Equilibre du Nouveau-Monde, XXVI, 156.
BELOT (Adolphe). Un cas de conscience, (Nouvelle), XXVIII, 833.
BERNARD (A. de). Le Portrait de la Marquise, XXIX, 829, XXX, 144, 331, 584, 819.
BERNARD (Thalès). Revue critique, XXVII, 157, 606, 848, 850, XXVIII, 198, XXIX, 383.
BERTHAUD (Max). Les stations d'un Touriste, XXV, 339, XXVI, 531. — XXVIII, 859. — L'Industrie vinicole aux Etats-Unis, XXVII, 850.
BLANCHECOTTE (Madame A. M.) Chants élégiaques, XXVIII, 176.
BOINVILLERS (Edouard). L'article V de la loi de douane de 1836, XXX, 120.
BOISSIÈRE (Er.). Revue critique, XXVIII, 433.
BONNEAU (Alexandre). Des Ressources de l'Algérie, XXV, 287, 538. — Les Noirs, les Jaunes et la Littérature française en Haïti, XXIX, 107. — Hérat et la Question anglo-persane, XXIX, 601.—Revue critique, XXVI, 366, 370; XXX, 858.
BORDEAUX (Raymond). Revue critique, XXVII, 162, 626, XXX, 372.
BORGELLA (Frédéric). Revue critique, XXIX, 619.
BOUTAN (A.). Le Problème des Sources et de leur découverte, XXVIII, 733. — La vitesse de la lumière, XXX, 474.
BURAT (J.). L'Economie politique et le système protecteur XXIX, 810.
CALANI (le chevalier Ar.). La situation intérieure à Naples, XXVIII, 405.
CALONNE (Alphonse de). Chronique de la quinzaine, XXV, 177, 367, 560, 753; XXVI, 181, 373, 565, 754; XXVII, 189, 410, 642, 865; XXVIII, 242, 469, 707, 929; XXIX, 196, 424, 648, 678; XXX, 201, 422, 635, 863.
CARO (E.). L'Apocalypse humanitaire : Les Contemplations, de M. Victor Hugo, XXVI, 29. — Un Apologiste chrétien au XIXe siècle : Frédéric Ozanam, XXVI, 577. — La Religion naturelle, XXIX, 209. — La Querelle des anciens et des modernes, XXX, 75.— Les Mœurs contemporaines au théâtre, XXX, 649.—Revue critique, XXVI, 748, 749, XXX, 180.
CELLIER (F. du). Les Classes ouvrières en France depuis 1789, XXX, 217.
CHAIX D'EST-ANGE (G.). Rentrée des Cours et Tribunaux, XXVIII, 703.
CHAMBERET (G. de). La Carte de France, XXIX, 169, 629.— Du Code impérial de justice militaire, XXX, 567.
CHASLES (Emile). Une Question de justice historique : Le Caractère de Charles VII. XXVI, 310. — Les Biographes de Bossuet, XXVII, 269. — Les Confessions de Vauvenargues, XXIX, 524.—Revue critique, XXV, 167, 750, XXVII, 836, 840, 841, XXVIII, 191, 436; XXX, 853.
CHASSANG (A.). Revue critique, XXVII, 151.
CHAUBET (Charles). Buenos-Ayres et les Provinces Argentines, XXIX, 233, 473.
CHÉRUEL. Marie Stuart et Henri III, XXVIII, 713.
CLÉMENT (Pierre). L'Impôt sur le revenu, XXVIII, 5.—Un Intendant de Province sous Louis XIV, XXIX, 262.
CLERGET. Documents du Congrès américain, XXX, 899.

Digitized by Google

CLERMONT (P. de). Revue critique, XXVIII, 898; XXX, 864.
COUSIN (Jules). Revue critique, XXX, 625.
CRUICE (l'abbé). Des Travaux de la critique allemande sur saint Hippolyte, XVXI, 58.
COUX (Henri de). Sept ans en Océanie, XXV, 465; XXVII, 425; XXVIII, 600, 806.
DANTIER. La Philosophie hégélienne et l'Ecole populaire allemande, XXVI, 683. — Revue critique, XXIX, 364.
DAUMAS (général). La Kabylie, XXVIII, 775.
DELONDRE (Adrien). La Folie dans ses rapports avec la philosophie de l'histoire, XXVIII, 60. — Du Sommeil naturel et de l'état de l'âme pendant les songes, XXIX, 657. — Du Somnambulisme naturel et artificiel, XXX, 751. — Revue critique XXV, 360.
DEPPING (Guill.). Œhlenschlæger, XXV, 650.
DIDOT (Ambroise-Firmin). Du Prix de la fabrication du papier dans l'antiquité, XXVIII, 227.
DREYSS. Quelques lettres inédites de Louis XIV, XXVIII, 452.
DUMESNIL. Revue critique, XXVIII, 890, XXIX, 380, XXX, 281, 855.
DUPLESSIS (Georges). Revue critique, XXVII, 842, XXVIII, 900, XXX, 394.
DUSSERT (Louis). L'Algérie en 1856, XXIX. 765.
EGGER. Sur le prix du papier à Athènes en 407 avant Jésus-Christ, XXVII, 171.
ENAULT (Louis). Revue critique, XXVIII, 891; XXIX, 622.
ERNOUF (baron). L'Agriculture pendant la Révolution française, XXIX, 741; XXX, 92. — Revue critique, XXIX, 617.
ETIENNE (L.) William Makepeace Thackeray. XXIX, 558. — Sir Edward Bulwer Lytton, XXX, 423.
FAIVRE (Ernest). Du Progrès des sciences naturelles pendant l'année 1856, XXX, 43. — Revue critique, XXVI, 559; XXVII, 844; XXVIII, 217.
FAVRE-CLAVAIROZ (Léon). La Bolivie, XXX, 277, 542, 731.
FEUGÈRE (Léon). Revue critique, XXV, 171: XXVI, 358, 556; XXVII, 373; XXVIII, 658, 899; XXX, 868.
FEUILLET DE CONCHES. Les Peintres européens en Chine, XXV, 261.
FORCADE LA ROQUETTE (de). Des Institutions de la France et de l'Angleterre, XXV, 385. — Des Jugements portés en Angleterre et en Amérique sur le dernier ouvrage de M. de Montalembert, XXV, 685. — Le gouvernement impérial et l'Opposition nouvelle, XXIX, 4. — Revue critique, XXVI, 559.
FOUCAUX (P.-E.) Revue critique, XXVII, 165; XXIX, 396.
FOURNEL (Victor). Revue critique, XXVII, 351, 628; XXVIII, 671, 902; XXIX, 393, 395, 403.
FRANCK (Ad.) Le Droit chez les anciennes nations de l'Orient, IV. — XXVII, 688.
GARNIER (Adolphe). Revue critique, XXV, 162.
GAVARD (C.) La Pénitence d'Antonia (nouvelle), XXVI, 718.
GOEPP (Edouard). Le mouvement intellectuel en Allemagne, XXVIII, 913. — Goëthe, directeur de théâtre, XXVII, 173. — Revue critique, XXVII, 163, 833: XXVIII, 448, 652; XXIX, 159, 867, XXX, 383, 861.
GOGUEL (Ed.) L'Institut Pythagoricien, XXVII, 725.
GONCOURT (de). Revue critique, XXX, 376.
GOZLAN (Léon). Les Jardies, XXVI, 193; XXVI, 406. — Les Martyrs inconnus nouvelle), XXVII, 773; XXVIII, 88, 343.
GRANIER DE CASSAGNAC. Le Socialisme en 1848, XXVII, 61.
HEBERT-DUPERRON. Revue critique, XXV, 175, 748.
HERVÉ. Revue critique, XXIX, 167.
HILDEBRAND. Gerrit Witse (nouvelle), XXV, 577.
HUC (l'abbé). Le Catholicisme à Péking pendant le XIIIe siècle, XXVIII, 33.
JOUBERT (Léo). Revue critique, XXVII, 617; XXVIII, 213, 880; XXIX, 862.
JUILLERAT (Paul). Hier et aujourd'hui, (poésie), XXX, 177.
LACAUSSADE (Aug.). Lamartine critique et Poète, XXV, 500. — Réception de M. Ponsard à l'Académie, XXIX, 184. — Revue critique, XXVI, 547; XXVIII, 181, 189.
LACROIX (Paul). Recherches sur les Causes du Renchérissement des Denrées, XXIX, 342.
LA GUÉRONNIÈRE (Vicomte A. de). Les Souverains écrivains et les Œuvres de Napoléon III, XXVI, 385. — H. Louis XIV, XXVII, 657.
LALANNE (Ludovic). Revue critique, XXVII, 139, 350.
LARCHEY (L). Revue critique, XXVII, 154, 155, 157; XXVII, 375. 377, 382, 384, 387, 629; XXVIII, 441, 446, 668; XXIX, 389, 390, 606, 858; XXX, 390, 873.
LAVOLLÉE (P.). Des Tarifs de Douane et de la Prohibition, XXV, 519.
LEJEAN. Revue critique, XXIX, 600.
LEQUIEN (F.). Des Charges fiscales de la Propriété foncière, XXX, 614.
LERMINIER. Histoire du Protectorat de Richard Cromwell, de M. Guizot, XXVI, 5.
LE ROUX DE LINCY. Chansons populaires sur la guerre du Bien Public, XXIX, 406. — Revue critique, XXIX, 612; XXX, 869.
LIVET (Ch.-L.). Revue critique, XXVII, 364, 383; XXIX, 402; XXX, 191.
LOUANDRE (Ch.) Les Miniatures carlovingiennes, XXV, 138. — L'Or, l'Argent et le Luxe sous Louis XIV, XXVIII, 906.
LUCIANI. Les Publications historiques de l'Italie, XXVII, 167 et 405.
MACÉ (Antonin). Revue critique, XXVII, 380.
MARTHA (C.). Revue critique, XXX, 199.
MARTIN (H.-Marie). Le Progrès, Conférences du R. P. Félix, XXV, 33. — La Vallée de l'Amazone et ses récents explorateurs, XXVI, 441, 621; XXVII, 33, 308. — Revue critique, XXVI, 361.

Digitized by Google

MERCIER-LACOMBE. De la Colonisation et de l'administration en Algérie, XXIX, 30.
MÉRY. La Forêt de Varus, XXVII, 129. — Le Rhin et les Ruines de Muzenberg, XXVII, 338. — De Nauheim à Marburg, XXVII, 547. — Les Fouilles de la Forêt de Varus, XXVII, 816.
MEYER (Maurice). Revue critique, XXIX, 156.
MÉZIÈRES (Ernest). Revue critique, XXX, 633.
MILSAND (J.). La Poésie expressive et dramatique en Angleterre : Browning, XXVII, 511.
MOLAND (Louis). Le Roman d'une Fille laide (nouvelle), XXIX, 292.
MONCEL (Th. du). Des Perfectionnements apportés à la Pile depuis son invention, XXVI, 83.
MORDRET (Eugène). Soir d'été, poésie. XXV, 733. — Carlos Verlinch, XXVII, 4, 201. — La Fille du Préteur, XXIX, 65.
MUTEAU (Ch.). Revue critique, XXVIII, 666.
NICOLAS (Michel). Revue critique, XXVII, 366, XXVIII, 904.
NISARD (Charles). Portefeuille d'un Académicien du XVIIIe siècle, XXV, 5, 193, 421 et 622; XXVI, 225, 478.
OGIER (baron). Le canal de Suez et la Navigation mixte, XXVI, 280.
PARIEU. (E. de). L'Impôt de la Suède, XXX, 307.
PÉREZ. (J. de). Revue critique, XXIX 390; XXX, 367.
PERRET (Paul). L'Ame en Voyage (nouvelle), XXVII, 458.
PERRIN (N.). Les Destinées d'une Dynastie, dans l'Inde. Annexion de l'Aodh aux possessions anglaises, XXVII, 238.
POUJADE (Eugène). Les Finances de la Turquie, XXV, 60. — Les Finances et la Propriété en Turquie, XXV, 702.
RAPETTI. La Criminalité pendant l'année 1855, XXX, 319.
RATHERY (E.-J.-B.). Revue critique, XXVII, 148; XXVIII, 429; XXIX, 369; XXX, 183.
RÉAUME (E.). Revue critique, XXX, 187.
REYMOND (W.). L'Italie sibérienne, XXVII, 631. — Nouvelles littéraires d'Allemagne, XXVII, 637. — Revue critique, XXVII, 369; XXVIII, 440 et 663; XXIX, 160; XXX, 875.
REYNALD (H.). Les Grecs modernes, XXIX, 47.
RITTER (Louis). Revue critique, XXVII, 145; XXVII, 381, 383.
ROBERT (Xavier). Historiens et Chroniqueurs de la guerre d'Orient, XXIX, 323.
ROUGÉ (vicomte de). Le Poème de Pen-ta-Our, XXVII, 389.
SACHOT (Octave). — Influence de la chaleur sur l'atmosphère des grandes villes, XXVIII, 683. — La Presse périodique dans le pays de Galles, XXIX, 181. — Nouvelle découverte des Monuments antiques dans l'Amérique centrale, XXIX, 645. — Les Grands Périodiques anglais, XXX, 397. — Les Collaborateurs de Walter Scott, XXX, 890. — Revue critique, XXVIII, 886, XXIX, 374, 623, 612, 854; XXX, 878.
SAGLIO. Revue critique, XXVII, 623.
SAINTE-BEUVE. Le premier livre de l'Enéide, XXVIII, 311, 531. — Les Nièces de Mazarin et son dernier petit neveu, XXIX, 755.
SAULCY (J. de). Trois Jours à Trèves, XXVIII 570.
SAVOUS (André). Les Deux Le Sage, XXIX, 441. — Revue critique, XXIX, 388.
SERRES (Henri de). Revue critique, XXVIII, 673.
SIMON (Edouard). Des Etudes universitaires en Prusse, XXIX, 640. — La Diète de Francfort, XXX, 247.
SKLOWER (S). Revue critique, XXVI, 560.
TOURDONNET (Comte A. de). De la production du bétail, XXV, 82. — Exposition universelle des animaux domestiques, XXVI, 329. — Des Enfants trouvés et de la législation qui les régit, XXVII, 83. — De l'Education des Enfants trouvés, XXVII, 562. — Des Colonies agricoles d'éducation, XXVIII, 124. — De la Crise des loyers, XXX, 696.
TRAVERS (Julien). Revue critique, XXV, 261.
TROPLONG. De la Chute de la République romaine. — Les Elections consulaires, XXVIII, 257, 481.
VALMORE (H). Les Poésies du poète Pétœfy, XXVIII, 237.
VANEECHOUT (Ed.). Revue critique, XXX, 395.
VERGERS (Noël des). Revue critique, XXVIII.
VERNOUILLET (de). De l'Etat actuel de l'Agriculture dans les Etats-Romains, XXVI, 497 et 653.
VIOLLET-LE-DUC (Ad.). L'Œuvre du baron François Gérard, XXVIII, 677. — Revue critique, XXX, 391.
WARREN (comte de). L'Inde anglaise, la Russie et la Perse, XXX, 7. — Des intérêts européens dans le Chemin de fer de l'Euphrate, XXX, 500.
WATTEVILLE (Olivier de). De la fabrication industrielle de l'Aluminium, XXVIII, 458.
WATTEVILLE (Oscar de). Voyage au Cambodge, XXVIII, 460.
WEISS (J.-J.) Le Roman et la Poésie de famille en Allemagne, XXVIII, 366. — Le Roman métaphysique et religieux en Allemagne, XXX, 793. — Revue critique XXV, 735, 743; XXVIII, 892, XXIX, 392, 393; XXX, 625.
WILHELM. Revue musicale, XXVIII, 707, 932; XXIX, 190, 419, 872; XXX, 896.

Paris. — DUBUISSON et Ce, imprimeurs, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES FRANÇAIS.

Armand. Une carte de restaurateur en MDXXXIII. In-8o, 23 p. Marseille, impr. Barlatier-Feissat et Demonchy.

Blanc (Charles). Le Trésor de la curiosité, tiré des catalogues de vente de tableaux, dessins, estampes, livres, marbres, bronze, ivoires, terres cuites, vitraux, médailles, armes, porcelaines, meubles, émaux, laques et autres objets d'art, avec diverses notes et notices historiques et biographiques. T. Ier. In-8o. V. Renouard.
L'ouvrage aura deux volumes.

Bordier (H.-L.). Les Livres des miracles et autres opuscules de Georges-Florent Grégoire, évêque de Tours. Revus et collationnés sur de nouveaux manuscrits et traduits pour la *Société de l'histoire de France*. T. Ier. In-8o. Paris, Ve Jules Renouard. 9 fr.
Texte et traduction.

L'Immortalité de l'âme chez les Juifs; par le docteur G Brecher. Traduit de l'allemand, et précédé d'une introduction, par Isidore Cahen. In-18. Paris, lib. Franck; aux bureaux des *Archives israélites*.

Briquet (Ap.). Nouveaux éclaircissements sur les *Mémoires de Hollande*. In-16. Paris, lib. Techener. 1 fr 25 c.

Charma. Les Philosophes normands. T. Ier. In-8o. Paris, lib. L. Hachette et Ce.
Lanfranc.—Saint-Anselme. Tiré à 24 exemplaires.

Chevallet (de). Origine et formation de la langue française. Seconde partie. Modifications subies par les éléments primitifs dont s'est formée la langue française. In-8o. Paris, imp. impériale; l'auteur, 24, rue Saint-Sulpice; lib. Dumoulin.
Ier livre de la 2e partie.

Clément (Pierre). Trois drames historiques : Enguerrand de Marigny. — Semblançay, — le Chevalier de Rohan, suivis de pièces justificatives et de documents inédits. In-8o. Paris. Didier. 7 fr.

Carnieu (de). Leçons de science hippique générale, ou Traité de l'art de connaître, de gouverner et d'élever le cheval. Grand in-8o, avec 61 grav. Paris. Dumaine. 12 fr

Dickens (Ch.). Vie et aventures de Nicolas Nickleby; traduit avec l'autorisation de l'auteur. Paris Hachette. 2 vol. in-18. 4 fr.

Doniol (Henry). Histoire des classes rurales en France et de leurs progrès dans l'égalité civile et la propriété. In-8o. Paris. Guillaumin 7 fr. 50 c.

Du Bois. Glossaire du patois normand; augmenté des deux tiers, et publié par M. Julien Travers. In-8o. Hardel. 10 fr.

Dufresne de Beaucourt. Un dernier mot à M. Henri Martin. In-8o, 60 p. Paris. Durand.
En réponse à l'article de M. Henri Martin, inséré dans la *Revue de Paris*, du 15 septembre 1856, sous le titre *Des Récentes critiques sur Jeanne d'Arc*.

Dupont-White. L'Individu et l'État. In-8o. Paris. Guillaumin et Ce. 7 fr. 50 c.

Dangeau (de). Journal publié en entier pour la première fois, par MM. Soulié, Dussieux, de Chennevières, Mantz, de Montaiglon, avec les additions inédites du duc de Saint-Simon, publiées par M. Feuillet de Conches. Tome IX, 1702, 1703, 1704. In-8. Paris, Firmin Didot frères et fils. 6 fr.

Euripide (tragédies d' traduites du grec par Artaud. 2 vol. in-18. Paris, Firmin Didot frères et fils. 6 fr.

Fouquier (A.). Annuaire historique universel, ou Histoire politique pour 1855. Avec un *Appendice* contenant les actes publics, traités, notes diplomatiques, tableaux statistiques, financiers, administratifs et judiciaires, documents historiques officiels et non officiels et un article *Variétés* renfermant des chroniques des événements les plus remarquables, des travaux publics, des lettres, des sciences et des arts, et des notices bibliographiques et nécrologiques. Fondé par C.-L. Lesur. In-8. Paris, Lebrun et Ce.
38e année de la collection, 3e série. 8e année.

Fournel (Victor). Récit de l'arrestation de Louis XVI à Varennes, d'après des pièces authentiques et inédites, la tradition locale et les souvenirs des témoins oculaires. In-8. Paris, Douniol.

Gvillet (Dme dv). Rymes de gentille et vertveuse dame D. Pernette dv Gvillet, Lyonnoise. Petit in-8, 131 p. Lyon, imp. Louis Perrin.

Guynemer (de). Dictionnaire d'astronomie à l'usage des gens du monde, d'après W. et Joseph Herschell, Laplace, Arago, de Humboldt, Francœur, etc., et autres auteurs les plus modernes, avec figures et planisphères; précédé d'un abrégé historique de la science et de nouvelles conjectures sur les formations planétaires. 2e édition. In-8. Paris, Firmin Didot frères et fils.

Hue (l'abbé). Le Christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet. T. Ier. *Depuis l'apostolat de saint Thomas jusqu'à la découverte du cap de Bonne-Espérance*. T. II. *Depuis le passage du cap*

Digitized by Google

de Bonne-Espérance jusqu'à l'établissement de la dynastie tartare-mantchoue en Chine. 2 vol. in-8, avec une carte. Paris, Gaume frères.

Huguenin. Suger et la monarchie française au XIIe siècle (1108-1152). In-8. Paris, Dezobry, E. Magdeleine.

Julien (Stanislas). Mémoires sur les contrées occidentales, traduits du sanscrit en chinois, en l'an 648, par Hiouen-Thsang, et du chinois en français. Tome Ier, contenant les livres I à VIII et une carte de l'Asie centrale. In-8. Paris, Benjamin Duprat; A. Durand. 15 fr.

Les Mémoires de Hiouen-Thsang formeront les volumes II et III de la collection des *Voyages des pèlerins bouddhistes.*

Leibniz. Nouvelles lettres et opuscules inédits, précédés d'une introduction; par A. Foucher de Careil. In-8. Paris, A. Durand. 7 fr.

Maillard (Firmin.). Histoire anecdotique et critique des cent cinquante-neuf journaux parus en l'an de grâce 1856, avec une table par ordre alphabétique des trois cent quatre-vingt-six personnes citées, commentées et turlupinées dans le présent volume. In-12. Paris, passage Jouffroy, 7. 1 fr.

Perrens (T.). Deux ans de révolution en Italie (1848-1849). In-18. Paris, L. Hachette et Ce. 3 fr. 50 c.

Philobiblion. Excellent traité sur l'amour des livres; par Richard de Bury, évêque de Durham, grand chancelier d'Angleterre. Traduit pour la première fois en français, précédé d'une introducduction et suivi du texte latin revu sur les anciennes éditions et les manuscrits de la Bibliothèque impériale; par Hippolyte Cocheris. Petit in-8. Paris, lib. Aubry. 12 fr.

Puiseux. Siége du château de Caen par Louis XIII. Episode de la guerre civile de 1620. In-8. Caen, imp. Hardel.

Recherches sur la vie et sur les œuvres du P. Claude-François Menestrier, de la compagnie de Jésus; suivies d'un recueil de lettres inédites de ce père à Guichenon, et de quelques autres lettres de divers savants de son temps, inédites aussi. In-8, portrait, 2 pl. et 4 *fac-simile.* Lyon, imp. Perrin.

Saint-Simon (duc de). Mémoires complets et authentiques sur le siècle de Louis XIV et la régence. Collationnés sur le manuscrit original, par M. Chéruel, et précédés d'une notice, par M. Sainte-Beuve. Tome XI. Paris, Hachette et Ce. 4 fr.

Sainte-Beuve (C.-A.) Notice sur le maréchal de Villars. In-8. Paris, lib. Corréard.

Extrait du *Moniteur universel.* Novembre et décembre 1856.

Véron (docteur). Quatre ans de règne. Où allons-nous? In-8. Paris, Librairie nouvelle.

LIVRES ALLEMANDS (1).

Meyer (H.-A.-W.). Kommentar, etc. Commentaire sur le Nouveau Testament. II. Evangile selon saint Jean. In-8. Gottingen. 8 fr.

Neander (A.). Christliche, etc. Histoire dogmatique chrétienne, publiée par J.-L. Jacobi. 1er vol. (il y en aura deux). In-8. Berlin. 9 fr.

Patrum apostolicorum opera. Testum ad fidem cod. græc. et lat. instr. A.-R.-M. Dressel. In-8. Leipzig. 12 fr.

Von Raumer (K.). Geschichte, etc. Histoire de la pédagogie, de la renaissance des études classiques jusqu'à nos jours. Vol. I et II. In-8. Stuttgard. 16 fr.

Sartorius (E.). Die Lehre, etc. L'enseignement de l'amour divin ou les éléments de la théologie morale évangélique. T. III. 2e partie. In-8. Stuttgard. 4 fr. 75 c. Les trois volumes, 17 fr. 25 c.

Schegg (P.). Die Heiligen, etc. Les saints Evangiles traduits et expliqués. I. Saint Matthieu. 1er vol. In-8. Munich. 7 fr. 25 c.

Bamberger (F.). Opuscula philologica maximam partem Œschylea colleg. F.-G. Schneidewin. In-8. Leipzig. 6 fr. 75 c.

De Filippi (P.-A.) Grammatica della lingua tedesca. 4e édit. In-8. Vienne. 2 fr. 75 c.

Formasari di Verce (A.-G.). Grammatica teorico-pratica della lingua tedesca. 4e édit. In-8. Vienne. 5 fr. 75 c.

De Rada (H.). Carmina Italo-albanica. V. Transcrips. vertit, glossario notisque instr. T. Stier. In-4. Brunswick. 3 fr. 25 c.

Scheibe (C.). Lectiones Lysiacæ. In-8. Leipzig. 2 fr.

Steitz (A.). De operum et dierum Hesiodi compositione, pars I. In-8. Gœttingen. 2 fr.

Lochner (G.-W.-K.). Die Revolution, etc. La Révolution et l'Empire de 1789 à 1815. Liv. 1re (il y en aura 10). In-12. Nuremberg. 75 c.

Petiscus (A.-H.). Der Olymp, etc. L'Olympe ou mythologie des Grecs, Romains et Egyptiens, etc. In-8, avec 67 lith. Leipzig. 4 fr.

Ranke (L.). Franzœsische, etc. Histoire de France, spécialement au XVIe et XVIIe siècle. Tome IV. Stuttgart. 12 fr. L'ouvrage complet, 48 fr.

Von Raumer (F.). Geschichte, etc. Histoire des Hohenstaufen et de leur époque. 6 vol. in-8. Leipzig. Paraîtra en 12 liv. à 2 fr.

Ruckgaber (H.). Handbuch, etc. Manuel de l'histoire universelle. 2e vol. 1re partie. Gr. in-8. Schaffouse. 3 fr. 75 c.

Saalschutz (J.-L.), Archæologie, etc. Archéologie des Hébreux. 2e vol. In-8. Kœnigsberg. 11 fr. Les 2 vol. 20 fr.

Von Schaëk (A.-F.). Stimmen, etc. Voix du Gange. Recueil de légendes indiennes. In-16. Berlin. 7 fr.

Von Schlœzer (K.), Choiseul und seine Zeit. Choiseul et son temps. In-16. Berlin. 4 fr.

Arnd (K.). Die, etc. L'étude du droit d'après les besoins du temps présent. In-8. Francfort. 4 fr.

Desewffy (E.) Ueber, etc. Sur la question pendante des finances de l'Autriche. In-8. Pesth. 4 fr. 50 c.

Van Dijk (M.). Précis des négociations du Congrès de Rastadt (1798). In-8. Utrech. 4 fr.

(1) Chez M. F. Klincksieck. 17, rue de Lille.

Digitized by Google

PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Annales de la philosophie chrétienne (décembre).

Jules Mohl. Tableau des progrès faits dans l'étude des langues, de l'histoire et des traditions religieuses des peuples d'Orient pendant les années 1855 et 1856 (2e art.). — Schoebel. Le Bouddha et le Bouddhisme (Ch. 8 à 9). — Bonnetty. Etudes sur la vie et les ouvrages de Santeul, et sur la composition et publication de ses hymnes, et de celles de Coffin. — D'Anselme. De quelques attaques nouvelles contre l'unité de l'espèce humaine.

L'Artiste (février).

Théophile Gautier. La reine Topaze, Psyché. (Décors). — F. de Mercey La Pallas de Velletri — Ch. Blanc. De Paris à Venise. — Alfred Busquet. Arts industriels.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'acclimation (décembre).

Sacc. Essai sur les chèvres (suite). — Gosse. Des plumes d'autruche (suite). — Hardy. Sur le sorgho à sucre, et particulièrement sur la cérosie que fournit cette plante. — De Lacoste. Sur la grande culture de l'igname de Chine, entreprise par M. Rémont.

Le Correspondant (25 janvier).

Comte de Montalembert. La nouvelle édition de Saint-Simon. — A. Chodzko. Code de la femme chez les Persans. — L. de Gaillard. César Cantu. — F. Nève. La société bouddhique (2e article). — A. de Pontmartin. Revue littéraire et dramatique. — Lady G. Fullerton. Madame de Bonneval.

Le Disciple de Jésus-Christ (février).

E. Buisson. L'homme, la famille et la société. — Leblois. De la confiance en Dieu inspirée par le spectacle de la nature. — De la Codre. Alliance chrétienne universelle. — Camille Rabaud. Préparation païenne du christianisme.

Journal des économistes (janvier).

H. Baudrillart. De l'héritage et des lois de succession. — R. de Fontenay. De la gratuité du crédit. II. L'intérêt. — F. Passy L'ancien régime et le nouveau. — G. de Puynode. Notes d'un voyage en Italie. VIII. La campagne romaine. — Channing. De l'esclavage. — A Guillard. Presse périodique de la statistique.

Journal général de l'instruction publique.

31 janvier. Ed. Goguel. Les Scythes. II. — 7 février. Jules Roussy. L'histoire naturelle au XIIIe siècle, d'après Albert le Grand. Cours de M. Ch. Lévêque — 14 février. Colincamp. Remarques sur le patois wallon, par le docteur Escallier. — Dauban. Histoire de l'enseignement en France. II. La Sorbonne.

Nouvelles Annales des Voyages (janvier).

V.-A. Malte-Brun. Les différents projets de communication entre les deux océans, à travers le Grand-Isthme de l'Amérique centrale, avec une Carte. — F.-M. Kelley. Projet d'un canal maritime sans écluses entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique par la voie des rivières Atrato et Truando. — A. Malte-Brun. Déclaration d'un Souahéli établissant que le grand lac d'Ukérewé est distinct de celui de N'yassa. — De la Roquette. Recherches scientifiques sur l'île de Chypre (partie agricole), entreprises par les ordres du gouvernement, pendant les années 1853-1854, par M. Albert Gaudry. — Prochain voyage autour du monde du docteur Scherzer, sur la frégate autrichienne *Novara*. — Projet d'une triple exploration à la recherche de Sir John Franklin, par le lieutenant Pim.

Revue Britannique (janvier).

La faune d'hiver. — Les Bashi-Bouzouks. — Thomas Gainsborough. — La cour et la société en Perse. — Le massacre de Glencoe. Extrait de Macaulay. — Scènes de la vie irlandaise. Le bon curé. — Aurora Leigh. MM. Browning.

Revue Contemporaine et Athenæum français (31 janvier).

Adrien Delondre. Du sommeil naturel et de l'état de l'âme pendant les songes. — Alexandre Bonneau. Hérat et la question anglo-persane. — Baron Ernouf. L'agriculture pendant la révolution française (1re partie). — Louis Dussert. L'Algérie en 1856. — Sainte-Beuve. Les nièces de Mazarin et son dernier petit-neveu, le duc de Nivernais. — J. Burat. L'économie politique et le système protecteur. — A. de Bernard. Le portrait de la marquise (roman), 1re partie. — *Revue critique :* Wanderings in north Africa (Excursions dans le nord de l'Afrique), de James Hamilton. — Etude sur Charles-Quint, de A. Duméril. — Histoire de Justinien, de Isambert. — Pariser Stereoscopen, etc. (Stéoroscopes parisiens), de E. Kossak ; Pariser Bildebuch, etc. (Livre de scènes parisiennes), de Julius Rodenberg. — *Revue musicale*, par Wilhelm. — *Chronique de la quinzaine :* Politique, — Littérature. — Théâtres. — *Bulletin bibliographique :* Publications nouvelles, éditions récentes, périodiques français et étrangers, ventes de livres, d'estampes — *Bulletin financier, industriel et commercial.*

Revue des Deux-Mondes (15 janvier et 1er février).

Max Valrey. Marthe (seconde partie). — Charles Gouraud. L'Italie; son avenir, ses partis et les publicistes italiens. — Ampère. L'histoire romaine à Rome. IV. — Les Anglais et l'Inde. III. Le commerce, les finances et les travaux publics. — Nisard. Les grands sermonnaires français. — Auguste Laugel Les communications interocéaniques dans l'Amérique centrale. — Valery Vernier. Poésies. Gustave Planche. Titien, sa vie et ses œuvres. — — Armand Lefebvre. Le soulèvement de l'Alle-

Digitized by Google

magne après la guerre de Russie. II. La première campagne de Saxe et le Congrès de Prague (dernière partie). — Max Valrey. Marthe (dernière partie — Jules Jamin. L'optique et la peinture. — Emile Montégut. La Renaissance et la réformation. M. Michelet et ses œuvres récentes.

Revue Française.

1er février. Prosper Mignard. Comtesse et marquise (nouvelle). — Gustave Desnoiresterres. Les Originaux. IV. Grimod de la Reynière. — Eugène Moreau. Du théâtre en Russie. Origines. Soumarokoff et Fon-Wizine. Analyse du Niedorosl.—10 février. Hippolyte Babou. Le curé de Minerve (souvenir de 1848). — Gœthe. — L'homme à la lampe, conte fantastique, traduit par madame la baronne de Carlowitz. — E. Moreau. Du théâtre en Russie (suite). La chicane de Kapnist. Frogère et Alexandre Ier. Vernet et l'empereur Nicolas. — Gustave Desnoiresterres. Les Originaux. IV. Grimod de la Reynière.

Revue de l'Instruction publique.

25 janvier. B. Jullien. Oracula sibyllina, volum. II. — A. Legrelle. Remarques sur le patois, par Escallier. — 5 février. G. Vapereau. Les philosophes français du XIXe siècle, par H. Taine.—E. Hervé. Cours d'éloquence latine au collége de France. Ouverture du cours par M. H. Rigault.

Revue de Théologie (février).

Reuss. Fragments littéraires et critiques, relatifs à l'histoire de la Bible française (2e série, 2e article). — Douen. De la vérité chrétienne.

PÉRIODIQUES BELGES.

Académie royale de Belgique.
(29 novembre, 1er, 4, 15 et 16 décembre).

Lamarle. Démonstrations du *postulatum* d'Euclide Geniller. Note pour démontrer l'existence d'une atmosphère autour de la lune. — Th. Juste. Recherches sur les projets de partage des Pays-Bas, en 1566 et en 1571 (suite). — Ed. Fétis. Artistes belges à l'étranger. Paul Franchois et Ambroise Dubois. — D'Ormalius d'Halloy. Discours sur la classification des races humaines.

Collection de précis historiques.

par Ed. Terwecoren (1er janvier).

R. P. de Damas. De Sébastopol à Jérusalem et à Malte. — Liste des prêtres belges déportés à la Guyane et aux îles de Rhé et d'Oléron pendant la Révolution française. — R. P. De Smet. Les Potowatomies.

Revue de l'instruction publique en Belgique (janvier 1857).

Bescaven. Du rhythme dans la versification française (suite). — E. Van Bemmel. Une visite au château des Rochers. — B. van Rollebeke. Philippe Lesbroussart.

Revue trimestrielle (5e année. — Tome Ier).

De Potter. La religion naturelle. — Alex. Pinchart. La cour de Jeanne et de Wenceslas, et les arts en Brabant pendant la seconde moitié du XIVe siècle : Musiciens et poètes. — J.-J. Altmeyer. Essai d'histoire diplomatique. La première invasion de la Belgique par Louis XIV. — H. Kuborn. Etudes critiques sur la poésie en Belgique au commencement du XIXe siècle : H. Comhaire.—Ch. Le Hardy de Beaulieu. La démocratie, le droit de propriété et le libre-échange. — A.-L.-P. De Robaulx de Soumoy. Etude historique sur les tribunaux militaires en Belgique.—Alph. Leroy. La controverse sur l'origine des Wallons. — P.-A. Huybrecht. Le règne de Guillaume Ier en Belgique.—P.-A.-F. Gérard. La naissance de Charlemagne et la patrie des Carlovingiens. — Alb. Lacroix. Shakspeare et M. Ponsard.

Revue universelle des arts (décembre 1856).

E. Van Bemmel. Etudes sur les monuments druidiques. — L. de Laborde. Travaux exécutés au château de Fontainebleau sous le règne de Louis XIII. — Poitevin. Sébastien Bourdon. — Soulavie. Iconographie historique. — Relation de ce qui s'est passé en l'établissement de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

PÉRIODIQUES SUISSES.

Bibliothèque universelle de Genève (décembre).

Les explorateurs de l'Afrique. — Coup d'œil sur les arts graphiques à Genève. — Marc Monnier. Du style matériel. — Ed. Humbert. Souvenirs de Saxe. W. de La Rive. L'ancien régime et la revolution.

Revue de théologie et de philosophie chrétienne (janvier).

Reuss. Fragments littéraires et critiques relatifs à l'Histoire de la Bible française (1er article). — Scherer. Conversations théologiques. — La Christologie de M. de Pressensé.

Revue suisse (janvier 1857).

Pierre Sciobéret. Le père Samson. — Fritz Meissner. La Civilisation romaine sous les empereurs. — Docteur Vouga. Géographie physique de la mer.

PÉRIODIQUES ANGLAIS.

The Quarterly Review, (february).

Northamptonshire. — Homer and his successors in Epic Poetry. — The Salmon, — Ferns and Their Portraits. — Lord Raglan. — Rats. — Memoirs of general sir Charles Napier. — Our Polit cal prospect-domestic, Foreign, and financial.

Blackwood's magazine, (february, 1857).

The War in Asia. — Scenes of Clerical Life. No. I. The Sad Fortunes of the Reverend Amos Barton. Part II. — Ticket of Leave—A Letter to Irenæus.— The Athelings; or, the Three Gifts. Part IX. — From Pera to Bucharest. — Letters from a Lighthouse. — No. I. — Lord St. Leonards.

Digitized by Google

Fraser's Magazine (february, 1857).

Gleanings from the Record Office The Dissolution of the Monasteries. By J. A. Froude. — The Interpreter : a Tale of the War. By G. Whyte Melville, Author of ' Digby Grand,' etc. Part II. — A Visit to Kars while in the hands of the Russians. — Emanuel Swedenborg — The Three Numberg. — Life in its Simpler Forms. — A Christmas Week at Glasgow. — Mr. Justice Willes on Tickets-of-Leave and Transportation. — Little Lessons for Little Poets. — A Glimpse of the Temple-Caves of Ajunta. — The War with China.

Bentley's Miscellany (february).

The Millionnaire of Mincing Lane. A Tale of the Times. By Dudley Costello. Chaps. IV., V., and VI.— A Visit to the grand Sheriff of Merka. — Sir Thomas Overbury) By Monkshood. — Napoleon III. emperor. — The War in Persia. — Tanatos Athanatos. — The red Court Farm. — The two Bacons. — What we Saw and did in a Trip to Baktchi-Sarai, Tchoufout-Kaleh, Simpheropol, and the Alma. — James Boswell's Letters. — Gallery of Theatrical Portraits. By T. P. Grinsted. II. — Mrs. Glover.

The Dublin university Magazine (february 1857).

The Cardinal Treaties of Mediæval and Modern History. By Prof. Creasy, A. M. No. 1. — The Treaty of Verdun. — The Fortunes of Glencore. — What shall we do with the Poison Trade ? — John Twiller. — The Rainbow in the Cloud. By Jonathan Freke Slingsby. — The Prussian Army. — Culloden. By G. W. Thornbury. — The Doctor of Philosophy. — Concluded. — Lines Written in a Volume of Krause's Posthumous Sermons. — Travelling in China. — The Old Year's Death. — Realities of the late War. — The Rides and Reveries of Mr. Æsop Smith.—Continued.—Continental Complications.

Titan (february).

Perthes the Publisher, and Literary Germany. — Something That was to our Advantage.—A Tale. — Drawing-Room Troubles. By Moody Robinson, Esq.—No IV.—The Widow of Ems. — The lords of Lancashire. — The ' Oldham Rough-Heads. ' — Three Love-Dream the Second—The Fair Hebrew. — Voices from the Crystal courts. By M. E. Arnold. No. II.—A Voice from the Egyptian Court.— Art and Science Abroad—Failure of the Silk Crop —More about Aluminium, and Notes upon Lithium — Butterflies in Winter—Something about Truffles—Diamonds of Boron—Unbreakab'e Windows —The Great Edition of Handel—The Tombs of the Scythian Kings. — M. Babinet on Comets—M. Nicklès on Phosphorus—M. Cahours on Amylene— M. Saint-Hilaire on Horse-flesh and Ass-flesh. — The Lorimer's Daughter. An incident in the Bridal History of the Princess Margaret and King James IV. — Morning and Evening on Lake Constance.— Titan's Pulpit—Bishop Sherlock. — Old Letters— Queen Katherine Parr to King Henry VIII. — Yankee Dinners. By Jonatham Slick. — Side-Saddles *versus* French Corsets. — The New Books—The Dying Sister. — The Lark at the Diggings. — China. By Thomas De Quincey.

The Monthly Review (february).

The Suez Canal and Euphrates railway. — Mr. Ruskin on the Turner Gallery. — French Society Before The Revolution. — Dr. Kane's Arctic Explorations. — Boswell's Letters. — Mr. Thackeray's Philosophy. — Church extension. The Persian War. — Notices of Books.

The Art-Journal (february).

Royal Pictures : Midas,' after D. Maclise, R. A., and ' Young Shrimpers,' after W. Collins, R. A.— The Engraving from Sculpture is Wolff's ' Fruit-Gatherer,' — The Literature includes : The Projected National Portrait Gallery—The Picture Galleries of T. Miller and H. Cooke, Esqs. — Talk of Pictures and the Painters, by an Old Traveller—The Book of the Thames, by Mr. and Mrs. S. C. Hall, illustrated—Botany, by C. Dresser—Rambles in Rome, by F. W. Fairholt— British Artists : A. Johnston, illustrated—History of the Panorama — Magneto-Electric Machines in Plating and Ornamenting Metals, by R. Hunt, etc. etc.

Colburn's new Monthly Magazine (february).

The Baths of Lucca. By Florentia. — Saint Charles Borromeo. By Sir Nathaniel. — Five Thousand A-Year. By the Author of ' Ashley.'— The Euphrates and the war in Persia. — Sir John Malcolm. — Eutrapelia. — Marmont's memoirs. — History of the Newspaper Press. By Alexander Andrews. — A Swedish voyage round the World. Translated by Mrs. Bushby. — The Stone of Destiny. — Why Should Age Be so Unlovely. — Joshua Tubbs. By. E. P. Rowsell. — The Past Recess—England's Mission. By Cyrus Redding.

West of Scotland Magazine (february, 1857).

Old Glasgow. — Perkinsiana. — Recent Histories —Fronde. — A Gossip with Old Gossips. — Gerrard's Hurst; or, The Find and the Finish. — Peeds into the Past. — The Bibliopole and the Scrivener. — Mr. Mootletoo's Love Affairs. — Poetical Imagery—General Massey's Craigerook Castle. — West of Scotland Literature. — Sir E L. Bulwer Lytton — The Installation and the Dinner.

The Eclectic Review (february).

Spanish Literature. — The Berlin Academy. — The New Edition of Horne's Introduction to the Critical Study of the Holy Scriptures. — Kaye's Life of Sir John Malcolm. — Alchemy and the Alchemists. — The Hulsean Lectures for 1856. — Quarterly Review of American Literature. — Dr. Burgess and Kitto's Biblical Cyclopædia.

PÉRIODIQUES ITALIENS.

Il Crepuscolo (il genajo).

Epistolario di Silvio Pellico, raccolto e pubblicato per cura di G. Stefani.

Digitized by Google

Lo Spettatore (11 gennajo).

A. Conti. Il viaggetto d'una lieta brigata. — A Gennarelli. Dante e Lamartine.

Lo Spettatore (25 gennaio).

Il viagetto d'une lieta brigata. — D. Carlo Morelli. L'igiene e i nuovi sistemi penitenziarii. — 1 febbraio. A. Conti. Il viagetto d'una lieta brigata. — G. Gallotti, Lettere maltesi. II.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS.

Gazette d'Augsbourg (nos 1-15).

La Noël à Londres. — Correspondance musicale de Paris. — J. de Hammer Purgstall. — Le Faust de Gœthe, avec dessins de Seibertz. — Nefilas.— Droit pénal allemand. — Système de logique et de métaphysique de H. Ritter. — Radesky. — De la population de la France.

Ausland (no 1).

Pour servir à l'histoire du règne végétal. — Coup d'œil sur les journaux aux îles Sandwich. — La nature dans les îles Falkland. — Industrie, arts et sciences au Japon. — Miscellanées.

Blætter fur literarische Unterhaltung (no 3).

Nouvelles œuvres épiques et lyriques, par Henneberger.— La comtesse Dora d'Istria sur la Suisse. Touristes. — Notices.

Deutsches Museum (no 3).

Huit jours à Marburg. — Nouvelles publications populaires sur la mythologie grecque.— La réforme théâtrale à Carlsruhe et Francfort sur le Main. — Littérature et beaux-arts — Correspondance de Paris. — Notices.

Deutsches Kunstblatt (no 2).

La dernière exposition des beaux-arts à Dusseldorf. — Le diable et ses acolytes dans les arts, de Raphaël à Callot. — Une proposition. — Journal : Berlin, Munich, Kiel.

Europa (no 4).

Les profondeurs bleues. — Un combat de taureaux à Madrid. — Rangani et la littérature néo-grecque. — La déportation à Cayenne. — Chronique : histoire des systèmes politiques européens de Vageli. — La guerre russo-turque. — Une Femme perdue, roman, par K. Wartemburg. — Chemins obscurs, roman, par M. Norden. — Bolmida. — Le comte Lovotelli. — Mgr Sibour.— La fête de Noël en Italie. — Journaux bohémiens. — Vie et mœurs aux Indes.

Frankfurter Museum (no 1).

Andrea del Castagno, par Muller ; nouvelle tirée de l'histoire des arts de Florence au XVe siècle. — Klinger et Gœthe, par Appell. — Paris au XIIIe siècle.—Feuilleton.—Théâtres : Narcisse de Brachvogel.—Critique des nouvelles publications littéraires et artistiques.

Die Grenzboten (no 3).

Écrivains français : A. Thierry. — Le grand chemin de fer central turc. — L'emprisonnement d'une reine. — Correspondance de Londres. — L'esclavage aux Etats-Unis.

Morgenblatt fur gebildete Leser (no 2).

Le prétendu de cuire, nouvelle. — Religion et esthétique. — Les étudiants d'autrefois et ceux d'à-présent. — Clytemnestre. — Correspondance et nouvelles : Venise, Genève, New-York.

Magazin fur die Literature des Auslandes (nos 6-7-8).

Indes occidentales : Lexique sanskrit de Goldstucker. — Syrie : Voyages en Syrie, de Ch. Clauss.— Amérique du Nord : L'extension des produits de première nécessité dans les Etats-Unis. — Suisse : La composition de l'armée suisse, d'après C. Schulz-Bodnar.—Littérature sémitique : L'archéologie des Hébreux. — Anciens alphabets. — Belgique : Une visite chez M. Conscience.—Angleterre : Document pour servir à l'histoire de la campagne de Crimée. — Nouvelles.

JOURNAUX FRANÇAIS.

L'Assemblée nationale. 16 janvier. Lerminier. Mémoires du duc de Raguse. Tomes III, IV et V.— 17 janvier. A. de Pontmartin. Sir Robert Peel, par M. Guizot. — 24 janvier. A. de Pontmartin. Histoire de la querelle des anciens et des modernes, par M. H. Rigault. — 27 janvier. J. Andrieux. Le président Bouhier, par Ch. des Guerrois. — 31 janvier. A. de Pontmartin. Histoire de madame de Maintenon, par M. le duc de Noailles. IIIe volume — 3 février. Lerminier. Histoire de la révolution dans les Deux-Siciles, par le baron d'Hervey Saint-Denys.

Le Constitutionnel. 11 janvier. P. Limayrac. Les Philosophes français du XIXe siècle, par H. Taine. — 18 janvier. P. Limayrac. Quatre ans de règne. Où en sommes-nous? par le docteur Véron. — 25 janvier. P. Limayrac. Philosophie et Religion, par l'abbé Maret.— La Religion naturelle, par J. Simon. — 1er février. P. Limayrac. Nouvelles lettres et opuscules inédits de Leibnitz. — 3 février. — Louis Enault. Les échelles du Levant. — 9 février. Vallery-Radot. Œuvres de Rabelais, édition de MM. Burgaud Desmarets et Rathery.

La Gazette de France. 23-24-25-28 janvier. A. de Humbourg. Longévité humaine, par M. Flourens — 3 février. J. M. Tiengon. Les ancêtres du Siècle. Histoire de la Révolution française, par T. Barreau.

Journal des Débats, 9 janvier. Saint-Marc Girardin. Histoire littéraire de la France. XXIIIe volume. — 18 janvier. Les Fondateurs de l'Unité française, par le comte de Carné. — 11-13 janvier. L. Littré. La Divine Comédie, traductions de F. Lammenais et de M. Mesnard. I. Style de Dante. II. Différents modes de traduction. III. Caractère et grandeur de la Divine Comédie. — 11-31 janvier. J. Lemoine.

Digitized by Google

English traits, par R. W. Emerson. — 15 janvier. F. Barrière. Les Jardins de Martial. — 16 janvier. Louis Alloury. Ouverture de l'isthme de Suez. — 21-27 janvier. Guillaume Guizot. D'une nouvelle méthode critique. (Essai sur Tite-Live, par H. Taine.) — 23 janvier. Cuvillier-Fleury. Essais divers. Lettres et pensées de madame de Tracy. — 25 janvier. Saint-Marc Girardin. Histoire de la querelle des anciens et des modernes, par H. Rigault. — 28 janvier. Ph. Chasles. Macaulay, mistriss Stowe, mistriss Browning, etc. — 29 janvier. Michel Chevalier. Si le régime prohibitif est favorable ou funeste aux populations ouvrières. — 4 février. Henri Baudrillart. Sir Robert Peel, par M. Guizot. — 8 février. Philarète Chales. Dred. François Bacon de Vérulam, etc. — 9 février. Ernest Renan, Le Râmâyana, publié Par M. Gorresio. (Xe volume

Le Moniteur Universel. 12 janvier. Ad. Franck. Le Guide des égarés de Maïmonide, publié par S. Munck. — 13 janvier Ed. Thierry. Les Traditionnelles, poésies par J. Reboul de Nismes. Melœnis, par L. Bouilhet. Poésies de Guérin de Litteau. — 16-29 janvier. Ch. Livet. La Mode dans le langage. — 19 janvier. Sainte-Beuve. Tallemant et Bussy, ou le Médisant bourgeois et le Médisant de qualité. — 20 janvier. Ed. Thierry. Dictionnaire de la Conversation, T. XIIe; Biographie universelle, T. XVIe; Nouvelle biographie générale, T. XVIIe. — 21 janvier. G. Depping. Aventures d'un savant chez les Samoyèdes. — 23 janvier. Audiganne. Œuvres de F. Arago : Kepler, ses travaux et ses malheurs. — 25 janvier et 3 février. E. Feydeau. Reconstitution de la physionomie de la ville de Thèbes, sous la XIXe dynastie. — 27 janvier. Ed. Thierry. Œuvres d'Horace. Traduc. de M. Gouppy. — Odes d'Horace, traduites en vers français, par J. Lacroix. — Etude sur les épîtres d'Horace, par J.-A. Estienne. — 27 janvier. Cucheval Clarigny. Les Confessions de Cornélius Gregan, par Ch. Lever. — 29 janvier. Hôte. L'année scientifique et industrielle. — 30 janvier. Docteur Daumas. Les Collections scientifiques du Palais-Royal. — 1er février, E. Saisset. Discours sur la philosophie de Leibnitz, prononcé à la Sorbonne, le 19 janvier. — 2 février. Sainte-Beuve. Essais, lettres et pensées de madame de Tracy. — 3 février. Ed. Thierry. Jaqueline Pascal, par M. V. Cousin. Esquisses et méditations philosophiques, par P.-L. Darlu. Guide du pèlerin en terre sainte, par Ed. Chaulin. — 6 février. Sainte-Beuve. Académie française, réception de M. Biot.

La Patrie. 27 janvier. Histoire de la querelle des anciens et des modernes par H. Rigault. — 5 février. Joncières. Etudes et portraits politiques contemporains, par le vicomte de la Guéronnière.

Le Pays. 21 janvier. Alfred Busquet Charlet. — 25 janvier. J. Barbey d'Aurevilly. Quatre ans de règne, par le docteur Véron. — 28 janvier. De Forville. Mémoires du duc de Raguse, IIIe et IVe volumes. — 2 février. L. Amiel. Mémoires de Matthieu Molé. — 4 février J. Barbey-d'Aurevilly. Histoire des artistes vivants français et étrangers par Th. Silvestre (1re série).

La Presse. 23 janvier. A. Darimon. Du libre-échange et des prohibitions douanières, par M. F. Lequien. — 25 et 28 janvier. Ernest Feydeau. Lettres sur la crémation. — 26 et 30 janvier. Isidore Cahen. La Ligue et Henri IV, par J. Michelet. — 4 février. Alfred Darimon. Des monts-de-Piété et des banques de prêt sur gage en France, par A. Blaize.

Le Siècle. 11 janvier. Lamartine. Note sur le Dante. — 12 et 26 janvier, et 9 février. Taxile Delord. Mémoires de Fléchier sur les Grands-Jours d'Auvergne. — 13 et 24 janvier. E. d'Auriac. L'industrie française sous Louis XIV. — 22 janvier. J. Girard. Littérature ancienne. Moyen de la connaître. — 23 janvier. Ph. Blanchard. Expédition scientifique dans les mers du nord de l'Europe. — 28 janvier. B. Maurice. La population de Paris à cinquante ans de distance. — 31 janvier et 3 février. F. Broussais. Des éventualités italiennes. — 1er février. Louis Cuzon. De l'état actuel de la question des prisons (suite). — 2 février. Taxile Delord. Timon en 1857 (quatre ans de règne). — 4 février. L. Plée. L'Individu et l'Etat, par M. Dupont-White. — 7 février. E. de la Bedollière. Rio de Janeiro.

L'Union. 17 janvier. L. Fressac. La fin du procès par A. de Pontmartin. — 20 janvier. A. Nettement. Histoire politique des Etats-Unis, par Ed. Laboulaye. — 27 janvier. L.-C. de Belleval. Lettres d'un bibliophile. XIII. — 3 février. A Nettement. Vie de sœur Rosalie par le vicomte de Melun.

L'Univers. 4 février. Horoy. Littérature contemporaine, par M. Poujoulat. — 6 février. Ernest Pillon. La tour de Babel. — 8 février. Dom Guéranger. L'Eglise et l'Empire romain au IVe siècle, par le prince de Broglie (suite).

NOUVELLES DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS.

VENTE DE TABLEAUX, DESSINS ET ESTAMPES.

Nous avons aujourd'hui à enregistrer un certain nombre de ventes faites ces temps-ci et dont nous n'avons pas encore parlé. La plus importante était dirigée par M. Horsin Déon, et comprenait un grand nombre de tableaux italiens. Attribuer une œuvre à un maître est chose facile, mais quand on voit les objets exposés, on est bien souvent désappointé; c'est ce qui nous est encore une fois arrivé. On nous annonçait des toiles de Fra Bartolommeo, de Luca Giordano, de Salvator Rosa et de quelques autres peintres dont les œuvres sont fort rares, et nous nous sommes trouvés en face de peintures estimables sans doute, mais cependant indignes des artistes que nous venons de citer. On connaît plus le nom des chefs d'école que

Digitized by Google

celui des élèves, aussi est-on toujours tenté d'attribuer aux premiers toutes les œuvres que l'on met en vente; mais on est habitué de nos jours à ces promesses superbes que l'on voit si rarement se réaliser. Nous devons donc dire qu'à la vente faite le lundi 2 février par M. Horsin Déon assisté de Me Levillain, la plupart des tableaux étaient dignes d'attention, mais ne tenaient pas cependant tout ce que promettait le catalogue.

M. P.-L. Couturier a mis en vente un certain nombre de ses tableaux. Les œuvres de ce peintre sont bien connues des habitués de l'hôtel Drouot, et cette exposition a fixé l'attention des amateurs. C'est aux ventes des artistes que l'on trouve les meilleures occasions de s'enrichir, car ils mettent là des ébauches qui souvent ont plus de charme qu'un tableau bien fini et trop travaillé.

Les ventes d'objets d'art sont rares en province; on envoie presque tout à Paris, et c'est là, en effet, qu'il y a le plus de chances de bien vendre ce dont on veut se défaire; nous indiquerons cependant une vente de gravures anciennes qui vient de se faire à Lille, sous la direction de Mes Despret et Pajot, commissaires-priseurs, assistés de M. Leleu, libraire. Le catalogue ne nous donne pas grands détails; nous allons malgré cela indiquer les principaux articles: *Saint Michel*, par P. de Jode; *Sainte Famille*, par Sadeler; *Saint François*, par J. Galle, d'après Rubens; *le Concert*, par Bolswert, d'après Jordaens; il y avait aussi quelques livres dont voici les principaux: *la Vie des peintres des Pays-Bas*, par Charles van Mander; *la Danse des Morts*, de Michel Rentz, avec texte en vers allemands par Wasserburger; *la Vie des peintres Flamands et Hollandais*, par Descamps, etc. GEORGES DUPLESSIS.

L'Allemagne littéraire est en veine de production: M. Oscar von Redwitz, l'auteur du poème d'*Amaranth*, vient de publier une tragédie en cinq actes, intitulée *Thomas Morus*. M. Karl Gutzkow a ajouté une nouvelle pièce à son long répertoire sous le titre de *Myrte et Laurier* (*Mirte und Lorbeer*). Le sujet est tout français, c'est la querelle de Pierre Corneille avec le cardinal de Richelieu à propos du *Cid*. — M. Hermann Grimm, le fils de Wilhelm Grimm, prépare, pour le Kœnigstædtisch Theater de Berlin, un drame en trois actes, intitulé *Werner*. — On cite aussi un nouveau volume de poésies, par M. Melchior Mayr; une traduction du vieux poème de *Heliand*, par le docteur Karl Simrock; une traduction des *Schwedische Lieder der Vorzeit*, par M. R. Warrens, d'après la collection connue sous le nom de *Swenska Folk-Visor*, de Geiger et Afzelius.— M. K. Gœdeke publie le premier volume d'un ouvrage sur l'histoire de la poésie allemande: *Grundriss zur Geschichte der Deutschen Dichtung*, et la deuxième livraison du deuxième volume de l'*Histoire du XIXe siècle*, du professeur Gervinus, vient de paraître. Ce numéro traite de l'état de l'Allemagne et de la Russie pendant la période réactionnaire de 1815 à à 1820. — Enfin, on réédite plusieurs ouvrages, entre autres: *Die Jugend Caterina's de Medici*, de M. de Reumont; *Briefwechsel mit Frau von Stein*, de Gœthe; *Brief und Aufsætze von Gœthe aus den Jahren* 1766 bis 1786. *Herausgegeben durch A. Schœll*, etc.

O. S.

CONCOURS ACADÉMIQUES.

L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen a proposé pour le prix de 1858 le sujet suivant:

« Histoire du parlement de Normandie, depuis sa translation à Caen, au mois de juin 1589, jusqu'à son retour à Rouen, en avril 1594. » (Médaille d'or de huit cents francs).

— La Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Marne, décernera en 1857 une médaille d'or de trois cents francs, à la meilleure monographie de l'église Notre-Dame de Châlons, et une médaille d'or de cent francs, au meilleur travail historique et archéologique sur une ou plusieurs localités importantes du département de la Marne.

— La Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Douai, décernera, en 1857, une médaille d'or de deux cents francs à l'auteur du meilleur mémoire sur l'origine, les progrès et la décadence des abbayes autrefois situées dans la circonscription, soit du département du Nord, soit d'une partie du département, et notamment dans l'arrondissement de Douai.

Une médaille d'or de deux cents francs sera également décernée en 1857, par la même Société, au meilleur catalogue descriptif et raisonné des documents manuscrits concernant l'histoire du nord de la France, et conservés soit à la Bibliothèque impériale, soit dans les autres grands dépôts publics.

L'ALMANACH DE LA COUR, *de la Ville et des Départements* pour 1857, vient de paraître à la librairie DENTU, Palais-Royal, galerie d'Orléans.

Paris. Impr. Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES FRANÇAIS.

Babinet. Etudes et lectures sur les sciences d'observation et leurs applications pratiques; 3e vol. Petit in-12, 294 p. Paris, imp. et lib. Mallet-Bachelier. 2 fr. 50 c.

Barbier. Chronique de la Régence et du règne de Louis XV (1718-1763), ou journal de Barbier, avocat au parlement de Paris. 1re *édition* complète, conforme au manuscrit autographe de l'auteur, publiée avec l'autorisation de S. E. le ministre de l'instruction publique, accompagnée de notes et éclaircissements et suivi d'un index. 1re série (1718-1726). In-18 jésus, XII-468 p. Paris, imprim. Bourdier et Ce; lib. Charpentier.

Boulé. Archéologie : architecture nationale et religieuse. In-8, 16 p. Paris, imp. Cosson.

Chabert. Journal du siége de Metz, en 1552. Documents relatifs à l'organisation de l'armée de l'empereur Charles-Quint et à ses travaux devant cette place; description des médailles frappées à l'occasion de la levée du siége. In-4, XX-175 p., 2 plans et une planche. Metz, imp. et lib. Rousseau-Pallez. 1856.

Charles IX. La Chasse royale, composée par le Roy Charles IX, et dédiée au Roy très chrestien de France et de Nauarre Lovys XIII. Très utile aux curieux et amateurs de chasse. *Nouvelle édition*. Petit in-8, 135 p. et vignettes. Paris. imp. lib. Ve Bouchard-Huzard. 7 fr. 50.

Feydeau. Histoire des usages funèbres et des sépultures des peuples anciens; par Ernest Feydeau. Planches et plans exécutés sous la direction de M. Alfred Feydeau, architecte de la ville de Paris. *Indous*. In-4, p. 241-413, 19 gravures sur bois, une pl. gravée sur acier. Paris, imp. Claye; lib. Gide et Baudry.

2e partie. Livraisons VIII et IX.

Flourens. Histoire de la découverte de la circulation du sang; 2e *édition*, revue et augmentée. In-18 jésus, 284 p. Paris, imp. Claye; lib Garnier frères. 3 fr. 50 c.

Fromentin. Un été dans le Sahara. In-18 jésus, 298 p. Paris, imp. Wittersheim; lib. Michel Lévy frères.

Gallet de Kulture. La sainte Russie; par M. Ach. Gallet de Kulture, ex-secrétaire particulier du prince Demidoff. 2e *édition*. In-18 jésus, VIII-332 p. Paris, imp. Raçon et Ce; lib. Garnier frères.

Gomart. Note sur le camp romain de Vermand (Aisne). In-8. 15 p. Caen. imp. et lib. Hardel; Paris, lib. Derache.

Gorresio. Ramayana. Poema sanscrito di Valmici. Traduzione italiana con note dal testo della scuola gaudana. Volume quarto della traduzione, nono nella serie dell' opere. In-8, XXVIII-383 p. Paris. imp. impériale (1856); lib. A. Franck.

Haussonville (d'). Histoire de la réunion de la Lorraine à la France, avec notes, pièces justificatives et documents historiques entièrement inédits. Tome III. In-8. VIII 480 p. Paris, imp. Claye; lib. Michel Lévy frères 7 fr. 50.

Heine. De la France. In-18 jésus, 399 p. Paris, imp. Claye; lib. Michel Lévy frères. 3 fr.

Houdetot (d'). Le tir au fusil de chasse, à la carabine et au pistolet. Petit traité des armes à l'usage des chasseurs. In-18 jésus, XII-306 p. Paris, imp. Remquet et Ce; lib. Charpentier. 3 fr. 50,

Mémoires de la Société géologique de France. 2e série. Tome VI. Première partie. Gr. in-4, 211 p., 2 cartes et une planche. Paris, imp. Martinet; lib. Gide et Baudry. (1856.)

Morelet. Voyage dans l'Amérique centrale, l'île de Cuba et le Yucatan. Deux volumes in-8, ensemble 671 p., une carte et deux pages de musique, Paris, imp. Claye; lib. Gide et Baudry. 16 fr.

Pouillet. Ephémérides pohières, ou tableaux historiques du canton de Poix, contenant pour chaque jour un fait mémorable relatif à l'histoire de cette partie de la Picardie. In-8, 87 p. Amiens, imp. Duval et Herment.

Puaux. Histoire de la réformation française. T. Ier. In-18 jésus, VIII-394 p. Abbeville, imp. Jeunet; Paris, libr. Grassart; Genève, lib. Beroud.

Rendu. Notice historique et archéologique sur le palais, l'abbaye et les deux églises de Choisy-au-Bac, près Compiègne (Oise). In-4, 35 p. Amiens imp. Le Noël-Hérouart; Compiègne, lib. Dubois.

Ronsard (de). Œuvres complètes de P. de Ronsard. *Nouvelle édition*, publiée sur les textes les plus anciens avec les variantes et des notes, par M. Prosper Blanchemain. Tome Ier. In-16, XXVII-446 p. Paris, imp. Guiraudet et Jouaust; lib. P. Jannet. 5 fr.

Saisset. Discours sur la philosophie de Leibnitz, prononcé à la Sorbonne, le 19 janvier 1857, pour l'ouverture du cours d'histoire de la philosophie de la Faculté des lettres de Paris. In-8, 32 p. Paris imp. Plon.

Digitized by Google

Salvan. Histoire générale de l'Eglise de Toulouse. Tome Ier. In-8, 537 p. Toulouse, imp. Dieulafoy et Ce; lib. Delboy.

Sainte-Claire Deville. Sur les émanations volcaniques. Extrait lu à l'Académie des sciences, dans sa séance du 17 novembre 1856. In-4, 26 p. Paris, imp. Mallet-Bachelier.

Silvestre. Histoire des artistes vivants. Etudes d'après nature. Illustrée du portrait des artistes gravé à l'eau forte d'après le daguerréotype. Catalogue, par M. L. de Vermond. Tome II. *Horace Vernet.* In-8, 52 p. Paris, imp. Claye; lib. Blanchard. 1 fr.

Soultrait (de). Armorial du Bourbonnais. Grand in-8, VIII-335 p. et 26 pl. Moulins, imp. de Desroziers et fils. 15 fr.

Travers. Addition à la vie et aux œuvres de Nicolas Vauquelin des Yveteaux. In-8, 23 p. Caen, imp. et lib. Hardel.

Witte (de). Choix de terres cuites antiques du cabinet de M. le vicomte H. de Janzé, photographiées par M. Laverdet et reportées sur pierre lithographique par M. Poitevin. Texte explicatif par M. J. de Witte, correspondant de l'Institut. In-folio, 9 p. et 44 pl. Paris, imp. F. Didot frères et Ce; lib. Camille Rollin, 12, rue Vivienne.

CARTES ET PLANS.

Carte de la partie sud-ouest des Etats de l'Eglise, rédigée et gravée au dépôt de la guerre, à l'échelle de 1/80,000, d'après la triangulation et les levés exécutés par les officiers du corps d'état-major. 1856. Paris, imp. lith. Kæppelin.

Carte politique et ethnographique de la Russie d'Europe. — Russie d'Europe, partie méridionale. — Carte de la Grèce et de l'Archipel. — Italie. — Carte de la Turquie d'Europe. — Danemark. — Suède et Norwége. — Carte des provinces danubiennes : Valachie, Moldavie. — Carte de la Russie d'Europe, côté septentrional, par A.-H. Dufour, gravé par Erhard-Schièble. Paris, imp. lith. Kæppelin.

Nouveau plan de la ville de Metz, avec tous les changements et augmentations faits jusqu'en 1857, par un ingénieur géographe. Paris, imp. en taille-douce Mangeon; Metz, Fietta.

Plan des ports et mouillages d'Alexandrie, levé en 1834, par M. Le Saulnier de Vauhello, capitaine de frégate, commandant le brick *le Voltigeur;* publié par ordre du roi, sous le ministère de M. Ducamp de Rosamel, au dépôt général de la marine, en 1838; gravé par Erhard-Schièble. Paris, imp. lith. Kæppelin.

LIVRES ALLEMANDS (1).

Kappotas (A.-D.). De hesiode carmine : opera et dies. In-8. Leipzig. 2 fr.

Poppo (E.-F.). De historia Thucidea commentatio, accedit index histor. at geogr. in-8. Leipzig. 2 fr. 75 c.

(1) Chez M. F. Klincksieck, 17, rue de Lille.

Wœrterbuch, etc. Dictionnaire de haut allemand, augmenté des notes de G.-F. Beneke; mis en œuvre par W. Muller et F. Zarucke. 3e vol. T-Z, liv. 1re. In-8. 4 fr. Vol. I, II, III. 30 fr.

Gerstæcker. Streif, etc. Courses et chasses dans l'Amérique du Nord. 2 vol. in-12. Leipzig. 10 fr.

Geschichschreiber, etc. Historiens anciens de l'Allemagne, publiés par Pertz, Grimm, Lachmann. Ranke, Ritter, 27, 28 et 29 liv. in-8. Berlin. 2 fr. Les 29 liv. 47 fr.

Ibn Abdolhakam, libellus de historia Ægypti antiqua, cum versione latina primum Ad. Karle. In-4. Gœttingen. 3 fr. 25 c.

Meynert (H.). Lehrbuch, etc. Manuel de l'histoire dans ses rapports avec la géographie. 3 vol. in-8. Vienne. 5 fr. 75 c

Mundy (G.-C.). Wanderungen, etc. Promenades en Australie. In-8. Leipzig. 4 fr.

Schwegler (A.). Rœmische, etc. Histoires romaines Vol. II. In-8. Tubingue. 12 fr. 75 c. Les 2 vol. 37 fr. 25 c.

Springer (A.). Paris, etc. Paris au XIIIe siècle. In-12 avec plan. Leipzig. 4 fr.

Testa (C.-F.). Notice statistique sur la régence de Tripoli, de Barbarie. In-8. La Haye. 1 fr. 50 c.

Uhlmann (M.). Drey, etc. Trois jours à Memphis. Mémoire pour servir à la connaissance de la vie populaire et de famille de l'ancienne Egypte. In-8. Gœttingen. 4 fr.

Vretos (A.-P). La Bulgarie ancienne et moderne sous le rapport géographique, archéologique, statistique et commercial. In-8. Saint-Pétersbourg. 9 fr. 50 c.

Wenzig (J.) Studien, etc. Etudes sur le chevalier Thomas de Stitné. In-8. Leipzig. 3 fr.

Wrightson (R.-H.). Geschichte, etc. Histoire de l'Italie moderne (1789-1850). In-8. Leipzig. 4 fr.

PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Bulletin du Bibliophile (novembre et décembre).

Duc d'Aumale. Documents relatifs à Jean, roi de France, et à sa captivité en Angleterre. — Les heures de Catherine de Clèves, duchesse de Guelldres. — L. Odorici. Indications d'un fait interessant l'histoire de France. — Ad. Briquet. Encore Simphorin Champier. — Les représentants de Maine-et-Loire, depuis 1789, par le prince Galitzin.

Le Correspondant (25 février).

Le P. Lacordaire. Conférences de Toulouse. V. — De Laferrière-Percy. Henri IV et les catholiques étrangers. — F. Lenormant. Les livres chez les Egyptiens. — H. Moreau. Le maréchal Saint-Arnaud. — De Metz-Noblat. Richelieu, Mazarin et Charles IV, duc de Lorraine. — Comte Foucher de Careil. Revue philosophique. — A Lefèvre-Pontalis. Bossuet d'après ses derniers historiens. — Lady Fullerton. Madame de Bonneval (suite).

Le Disciple de Jésus-Christ (février).

E. Buisson. L'homme, la famille et la société. — Leblois. De la confiance en Dieu, inspirée par le

Digitized by Google

spectacle de la nature. — De la Codre. Alliance chrétienne universelle. — Camille Rabaut. Préparation païenne du christianisme.

Journal des Économistes (février).

R. de Fontenay. De la gratuité du Crédit. III. Le numéraire, le capital, le crédit. — Legoit. De quelques particularités du mouvement de la population en France, en 1853. — Victor Modeste. Historique de la législation douanière des céréales, appelée l'échelle mobile. I. L'ancienne monarchie, la République, l'Empire — Ch. Vergé. Note sur le Dénombrement de la population de 1856, par M. de Lavergne. — Emile Jay. Code économique de la Russie. — Léon Chemin-Dupontès. Commerce extérieur de la France, en 1856. — Ramon de la Sagra. Commerce général maritime de l'Ile de Cuba, en 1854.

Journal général de l'Instruction publique.

18 février. F. T. Perrens. De politicis in Richelium lingua latina libellis. Ambassade de Michel de Castelnau en Angleterre. Thèses présentées par M. G. Hubault. — L. de Castelnau. Navigation dans la mer Rouge. — 25 février. Eugène Talbot. De immunitatibus quæ a regibus nostris primæ et secundæ stirpis concessæ fuerint. La Ligue en Bretagne. Thèses présentées par M. L. Grégoire. — C. Descharmes. Bracounot, sa vie et ses travaux, par M. J. Nicklès.

La Picardie (janvier).

E. Prarond. Les hommes utiles de l'arrondissement d'Abbeville. — Leroy-Morel. Notice sur l'ancienne baronnie d'Esmery-Hallon. — De la Fons-Mélicocq. Documents inédits sur le siége de Compiègne de 1430.

Revue Contemporaine et Athenæum français (15 février).

Comte de Warren. L'Inde anglaise, la Russie et la Perse, au point de vue du conflit dans l'Asie centrale. — Ernest Faivre. Du progrès des sciences naturelles pendant l'année 185 . — E. Caro. La querelle des anciens et des modernes. — Baron Ernouf. L'agriculture pendant la Révolution française (2e partie). — Edouard Boinvilliers. L'article V de la loi de douane de 1836. — A. de Bernard. Le portrait de la marquise (roman), 2e partie. — Paul Juillerat. Hier et Aujourd'hui (poésie). — *Revue Critique :* Remarques sur le patois, etc., de M. E.-A. Escallier. — Le livre de l'Internelle consolacion, etc., de MM. Moland et d'Héricault; l'Eternelle consolation de M. G.-Ch. Vert; études historiques et critiques sur l'Imitation de Jésus-Christ, du même. — Puylaurens, de M. P. de Musset. — Recueils de poésies françaises du XVe et XVIe siècles, annotées par A. de Montaiglon. — Adrien, par H. Corne. — *Chronique de la quinzaine*, par A. de Calonne. — *Bulletin bibliographique, etc.* — *Bulletin financier.*

Revue des Deux-Mondes (15 février).

Mgr Fridolin. Les Anglais et l'Inde. IV. L'armée anglo-hindoue. Mœurs et scènes militaires dans l'Inde. — J.-J. Ampère. L'Histoire romaine à Rome. V. Domitien. — Amédée Achard. Madame Rose (1re partie). — L. de Carné. Louis XIV et ses historiens. Saint-Simon et ses Mémoires. — P. Scudo. Le chevalier Sarti (suite). — L. Baudens. Une mission médicale à l'armée d'Orient. — Pélissier de Reynaud. Le droit maritime, selon le Congrès de Paris. — G. Planche. La Question d'argent. par M. Alex. Dumas fils.

Revue française (20 février).

Goethe. L'Homme à la Lampe. Conte, traduit par madame de Carlowitz. — Maurice Meyer. La tragédie primitive à Rome. I. Les tragédies dites Prétextes : Attius, Livius Andronicus, etc. — E. et J. de Goncourt. La comtesse d'Albany. — Eug. Moreau. Du théâtre en Russie. Auteurs contemporains. Comédiens. — H. Babou. Réception de M. Biot à l'Académie française.

PÉRIODIQUES SUISSES.

Bibliothèque de Genève.

Joël Cherbuliez. Coup d'œil sur la situation littéraire actuelle. — Maurice Jokay. La fille d'airain. — Journal de M. Miertsching, interprète du capitaine Mac Clure.

PÉRIODIQUES ITALIENS.

Lo Spettatore (1 febbraio).

A. Conti. Il viagetto d'una lieta brigata. — G. Gallotti. Lettere maltesi.

Il Crepuscolo.

Della letteratura spagnuola. — Di una controversio intorno al principio ispiratore della poesia.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS (1).

Das Ausland (no 2.)

Une légende algonquine. — La dernière éruption de l'Hécla. — Notices sur les Indes. — Miscellanées.

Mémoires de l'académie des sciences de Berlin (novembre).

Sur une nouvelle espèce de Ténia, remarquable par sa grandeur gigantesque. — Essais sur le fond de la mer par la ligne télégraphique de l'Amérique du nord en Angleterre. — Mémoires sur les monnaies asiatiques. — Mémoires sur le tremblement de terre des 11 et 12 octobre 1856. — Sur les rapports de la marche de Brandebourg avec le comté de Mœhren au XIVe et XVe siècle. — Sur un poëme en haut allemand ancien. — Travaux. — Livres offerts.

Archives des sciences de Russie (15e vol. 4e liv. 1856).

La situation des bois dans le gouvernement de Kowno. — Le climat de Tobolsk. — Mythologie et cérémonies religieuses des Abchases. — La version Russe de la langue d'Alexandre. — Un voyage en Corée. — Sur le fleuve Petchore et son

(1) Chez Gleeser, rue Jacob.

Digitized by Google

importance possible pour le commerce et la navigation. — Coup-d'œil général sur le commerce extérieur de la Russie en l'an 1854.

Blatter fur Literarische Unterhaltung (no 4.)

La vie populaire. — Poésie de romances en Espagne. — La légende de saint Jean Népomucène. — Littérature de sentences et d'aphorismes. — Appert, voyage en Grèce.

Deutsches museum (no 4).

Justus Mæser. — Littérature et beaux-arts; sciences naturelles. — Les gravures sur bois de Durer, (album d'Albert Durer.) — Correspondance (Westphalie, Baden.) — Notices.

Deutsches Kunstblast (no 4).

Voyage en Espagne. — Sur l'art actuel. — Défense du professeur Eisenlohr, par Gluer et Remé, contre une imputation de M. A. Reichensperger. — Littérature des beaux-arts, (vie et œuvres de l'inimitable peintre d'animaux et graveur J.-E. Ridinger, par G. H. W. Thienemann). — Journal (Berlin, Munich, Hambourg, Londres. — Sociétés artistiques (Berlin. Société d'art religieux dans l'église évangélique).

Europa (no 5.)

Une visite chez les anabaptistes non loin de Bâle. — Le Lloyd allemand du nord.— D'Athènes au Pantélique. — Chronique (fresques pour Berlin et Aix. — Veuillot et Mgr Sibour.

Frankfurter Museum (no 2.)

Andreadel Casteigno. — Klinger et Gœthe. Lettres de Klinger et de Gœthe en l'année 1814. — Comédies satiriques de Platen. — Feuilleton.

Die Grentzboten (no 4.)

Gœthe directeur de théâtre. — Romans nouveaux. Comédie ultramontaine.— Correspondance (Amérique, Constantinople.)

Morgenblatt fur Gebildete Leser (no 3.)

Fragments tirés de la vie d'un poète allemand. — Le prétendu de Cuire. — Les deux perles de la collection des antiques au Louvre de Paris, — Littérature. Œuvres posthumes de Herder.— Correspondance (Genève, Paris).

Literatur Blatt no 2).

Cordelia, roman historique, par Aline de Schlichtkrull. — Bar-Cochba, le dernier roi des Juifs, poésies, par Ch. Heigel. — Michel-Ange, drame en deux actes, par Fréd. Hebbel.

Magazin für die Literatur des Auslandes (nos 9-10-11).

Haïti, son sort dans les dernières années. — Syrie, par Ch. Clauss; Damas. — France. Madame de Staël dans sa correspondance avec Gustave III.— Angleterre: Correspondance littéraire.—Théobald Mathew, l'apôtre de la température.— Nouvelles: La jeunesse de Catherine de Médicis.—Un journal politique en langue hébraïque. — Bibliotheca classica italiana. — Aluminium.—France: Lettres inédites de Voltaire. — Le nouveau Thackeray.

Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung (vol. VI. 2e livraison).

Remarques inspirées par la grammaire de Schleicher, article de M.-G. Curtius. — Recherches étymologiques, par M. Pott. — Explication d'inscriptions, par M. Stier. — Miscellanées : Penser et parler par Léo Meyer. — Βρεμω, *fremo*, *brimmé*, *bhram*, par A. Kuhn. — *Fio*, par le même.— Weser-Werra, par Léo Meyer.

Gazette d'Augsbourg (nos 17-22).

Les pèlerins russes à Jérusalem.—Mémoires du duc de Raguse. — Statistique criminelle de Modène. — Giacinto Provana di Collegno. — L'expédition de d'Escayrac. — Légendes suisses de l'Aargau. — Les conventions avec la France pour la protection réciproque de la propriété littéraire et artistique. — La fête séculaire de 1757. — Rencontre de l'Angleterre et de la Russie en Asie. — Ernest-Frédéric Wustemann. — Histoire de la ville de Trieste.

JOURNAUX FRANÇAIS.

Assemblée nationale. 14 février. Armand de Pontmartin. La dernière séance de l'Académie française. — 17 février. Lerminier. Le duc de Saint-Simon devant le XIXe siècle. — 18 février. G. de Laudemberg. L'année scientifique et industrielle. par M. Louis Figuier. — 22 février. Saint-Vienot. Atlas de physique et de météorologie agricoles; par H. Nicolet.

Le Constitutionnel. 11 février. Paul Merruau. Lettres d'Egypte. — 15 février. Paulin Limayrac. Mémoires du duc de Raguse. Tome VI.— 18 février. Eug. Réaume. Les œuvres de M. de Voiture, par M. Amédée Roux. — P. Limayrac. 22 février. Deux nouvelles études sur les Mémoires du duc de Saint-Simon.

La Gazette de France. 15 février. Guttinguer. Cours de littérature par M. de Lamartine. Les traditionnelles, par M. Jean Reboul. Voyage au Japon. La Norwége. par M. Louis Enault, etc.

Journal des Débats. 14 février. H. Baudrillart. Sir Robert Peel, par M. Guizot (2e art). — 15 février. Cuvillier-Fleury. Quatre ans de règne, par le docteur Véron.— 18 février. Fs. Barrière. Les jardins de Martial (2e article). — 11 février. Michel Chevalier. De la position que le régime prohibitif fait à l'industrie française vis-à-vis de l'industrie anglaise. — 13 février. Saint-Marc Girardin. Histoire littéraire de la France. — 19 février. Saint-Marc Girardin. Histoire du maréchal Gouvion Saint-Cyr, par le baron Gay de Vernon. — 21 février. E.-J. Delécluze. Recherches sur la peinture en émail dans l'antiquité et au moyen âge, par M. Labarte. — 22 février. Ph. Chasles. De quelques ouvrages nouveaux. Le cardinal Ximenès, par le docteur Hefelé.

Digitized by Google

Le Moniteur universel. 10 février. Ed. Thierry. Jacqueline Pascal, par M. V. Cousin. L'alchimie et les alchimistes, par Louis Figuier. — 11 et 12 février. Elie de Beaumont. Etude sur l'utilité agricole et sur les gisements géologiques du phosphore. — 13 février. Chaix d'Est-Ange fils. Des voies d'exécution sur les biens des débiteurs dans le droit romain et dans l'ancien droit français, Par M. Jules Tambour. — 14 février. Ch. Livet. La mode dans le langage. — 18 février. Ed. Thierry. La France avant ses premiers habitants, par Al. Moreau de Jonnès. Contes Kosaks de Michel Czaykowski. — 19 février. Sainte-Beuve. Histoire du règne de Henri IV, par M. Poirson. — 19 février. James Hamilton. Excursions dans le nord de l'Afrique. — 23 février. Sainte-Beuve. Guillaume Favre de Genève, ou l'étude pour l'étude.

Le Pays. 20 février. A. Busquet. François Rude.

La Presse. 10 février. P. Vinçard. L'industrie contemporaine. — 18 février. Isidore Cahen. Histoire du règne de Henri IV, par M. A. Poirson. — 20 février. Lamartine. Un déjeuner chez Talma.

Le Siècle. 11 février. A. Luchet. Plombières. — 14, 18 et 22 février. F. Broussais. Des éventualités italiennes (suite). — 16 février. Taxile Delord. Les philosophes français du XIXe siècle. — 17 février. Louis Cuzon. De l'état actuel de la question des prisons (suite). — 19 et 20 février. A. Delvau. Les barrières de Paris. — 19 février. L. Gatayes. Le cheval de Waterloo. — 20 février. F. de Lasteyrie. Histoire de Justinien, par M. Isambert. — 21 février. A. Michiels. La réaction catholique en Hongrie. — 23 février. T. Delord. Les financiers.

L'Union. 15 février. Laurentie. La poésie contemporaine. Les Traditionnelles de M. Reboul. — 19 février. L'abbé Lavigerie. Histoire de l'Eglise de Rome de l'an 192 à l'an 224, par M. l'abbé Cruice. — 20 février. Théodore Anne. Notes sur la campagne de 1812, recueillies sur les champs de bataille de la Russie, par M. G. de Pimodan. — 21 février. Th. Anne. Précis historique des opérations militaires en Orient, par A. du Casse. — 21 février. Moreau. Nouveau voyage au pays des Nègres, par A. Raffenel.

L'Univers. 9 février. L'abbé Sagette. La Révolution, par Mgr Gaume. — 11, 17 et 18 février. L. Rupert. Trésor de Cornélius-A-Lapide. — 21 février. L'abbé Chesnel. Etudes sur les fondateurs de l'unité française, par le comte L. de Carné. — 22 février. Dom Guéranger. L'Eglise et l'empire romain au IVe siècle, par M. le prince A. de Broglie.

NOUVELLES DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS.

VENTE DE TABLEAUX, DESSINS ET ESTAMPES.

La vente la plus importante de la quinzaine, la plus importante peut-être de l'année, s'est faite le 12 février. Nous voulons parler de celle de M. Moret, un des principaux acquéreurs de la collection du cardinal Fesch. Il y avait là des toiles tout à fait hors ligne et qui ont atteint des prix fort élevés en rapport du reste avec leur valeur artistique; nous allons citer les principales: *Marine*, de Backuysen, 3,800 f.; *la Résurrection du Christ*, par Ant. van Dyck, 6,800 fr.; *Fleurs et Fruits*, de van Huysum, 8,000 fr.; *l'Amateur dans son cabinet*, par Gaspard Netscher, 5,950 fr.; *Paysage*, par Pynacker, 6,110 fr.; *Paysage*, par Ruysdaël, 7,700 fr.; *Herodiade recevant la tête de Saint-Jean*, 8,700 fr.; *Paysage*, par Claude Lorrain, 8,600 fr.; et enfin un tableau du Poussin, *Jupiter sous la forme de Diane séduisant Calisto*, 3,450 fr.; ce dernier est peint avec une science admirable; la composition en est superbe, les groupes d'amours qui entourent le sujet principal sont dessinés avec cette expression sublime que Poussin savait toujours mettre dans ses œuvres; le peintre français est là tout entier, avec sa verve et son génie. La vente totale a produit 102,000 fr.

Les amateurs de tableaux savent avec quelle négligence sont généralement rédigés les catalogues de vente. Une indication aussi succincte que possible, le nom plus ou moins véritable du peintre, voilà tout ce qu'ils contiennent généralement; aussi sommes-nous heureux de signaler une innovation qui vient d'être faite par M. Deforge. Nous venons de recevoir le catalogue d'une collection de vingt-quatre tableaux, mis en vente par ce marchand-amateur. Au-dessus de l'indication de la toile, M. Deforge a fait graver sur bois le tableau qu'il expose aux enchères; de cette façon l'amateur éloigné saura d'avance ce qu'il achètera, et l'historien pourra toujours reconnaître l'œuvre mise en vente. Pour une collection de tableaux sans importance, la dépense serait sans doute hors de proportion, mais ici ce n'est pas le cas de soulever cette objection, car les toiles exposées sont toutes des tableaux modernes et des tableaux célèbres, c'est *le Fauconnier*, de Couture, *le Trouvère*, du même, *l'Intérieur du marché de Marseille*, de Decamps, *la Nymphe écoutant l'Amour*, de Diaz, et *l'Approche de l'Orage*, de Troyon; le vendredi 6 mars les amateurs se disputeront ces chefs-d'œuvre. Espérons que l'exemple donné cette fois par M. Deforge trouvera des imitateurs, et que les catalogues des ventes importantes paraîtront désormais illustrés.

GEORGES DUPLESSIS.

VENTES DE LIVRES ET D'AUTOGRAPHES.

Les ventes de livres et d'autographes ont été nombreuses pendant les deux mois qui vien-

Digitized by Google

nent de s'écouler, nous citerons entre autres celle faite le 5 février à la maison Sylvestre, et consistant en lettres autographes et livres, parmi lesquels on remarque des ouvrages illustrés, des brochures sur la révolution et de grandes éditions des classiques de P. Didot.. Dans la section des autographes, se trouve une lettre de Béranger à Arnault, datée du 25 vendémiaire, dans laquelle il lui annonce qu'il a recherché la protection de Lucien Bonaparte... « Il connut différents essais de ma faible muse, entre autres un poème du *Déluge* et un du *Rétablissement du culte*... Il m'engagea beaucoup à travailler, et, comme je n'ai personne pour diriger ma jeunesse, me promit des conseils que dès lors ses voyages l'empêchèrent de me donner. A son retour à Paris, il y a six mois, je lui remis un poème de la *Mort de Néron*, dont je lui devais le sujet, il me donna des marques de son contentement, m'engagea de nouveau à lui faire parvenir mes ouvrages,— et par malheur s'éloigna encore.... J'avais besoin d'un guide éclairé avant de me lancer dans la carrière des lettres; vous êtes intimement lié avec M. Lucien, j'ose vous prier de m'en servir. à cet effet, je joins à la présente le petit poème de Néron et une ode que j'ai envoyée, il y a quelques mois, à celui pour qui j'ai conçu la plus vive reconnaissance.» Il ajoute qu'il a dédaigné la voie de l'adulation pour réussir auprès de M. Lucien, et qu'il veut en agir de même avec lui.... « De quoi me serviraient d'ailleurs les éloges que je pourrais donner à l'auteur de *Marius?* Lorsque la voix du public s'est fait entendre, en pareil cas celle des particuliers ne peut que paraître bien faible et même bien ennuyeuse... » Nous trouvons encore dans le même Catalogue, sous le n° 23, une pièce fort curieuse de Bruslé et Mallet, commissaires nommés pour établir le culte de la Raison (4 pluviôse an II, à M. A. Dumont). Ils accusent réception de l'arrêté pris par A. Dumont pour la conversion du ci-devant temple de l'Imposture de Montagne-sur-Somme (Saint-Valéry-sur-Somme) en halle au blé... « Nous avions fait commencer le déménagement du ci-devant temple; déjà le vieux saint Pierre, le gros saint Christophe, saint Georges le bien monté, le bien coiffé saint Roch, le bien accompagné saint Antoine, la bien amoureuse sainte Thérèse, le gros cœur du sieur Jésus, ci-devant Christ, les Vierges et leurs enfants, etc., avaient été envoyés au bûcher, après avoir reçu maintes croquignoles, maints orions (*sic*) qui les rendaient un peu méconnaissables; à l'égard des autres messieurs et dames peintes sur toile, sur bois, sur papier; moulés, sculptés, etc., ainsi que des os pourris, cariés, révérés sous le nom de reliques; il en a été fait un vilain auto-da-fé... Les os que contenait l'une des châsses étaient enveloppés dans une chemise de femme, et, parmi ces os, était une mâchoire d'âne, dont le citoyen Baillet, chirurgien et juge de paix de cette ville, est porteur, pour la montrer à tout le monde comme un échantillon de la vénération que méritaient de pareilles reliques,.. » Ils annoncent ensuite que les bancs de l'église ont été portés dans le temple de la Raison... Nous avons vu rarement une pièce aussi crue et aussi civiquement irréligieuse. Quant aux livres, la partie la plus curieuse de ce Catalogue est celle relative aux Anas. Il n'y en a pas moins d'une centaine, entre autres l'*Arnoldiana*, le *Beaumarchaisiana*, le *Roussiana* et le *Rivaroliana*.

— Le 19 février on a vendu une belle collection d'autographes à la maison Sylvestre. Le lot le plus intéressant peut-être est celui qui portait le n° 29 : *Aliénation du domaine royal de France*. Il contenait 1° une ordonnance du roi qui établit que l'aliénation du domaine royal ne peut se faire qu'au Parlement et avec le procureur général (26 janvier 1341. Copie ancienne officielle, 3 gr. p. pl. et quart. in-f°). 2° Récolation du roi Louis XI à son avénement, de tous les dons et aliénations du domaine de la couronne de France 1461 (copie ancienne 1 p. in-f°). 3° Récolation faite par le roi Charles VIII à son avénement, de tous les dons, aliénations de domaines et de droits, de nominations aux offices faites par le roi Louis XI, son père, 27 décembre 1484 (copie ancienne, 2 gr. p. pl. in-f°). 4° Enfin extrait des lettres patentes et contrats par lesquels a esté faict vente et délais à aulcuns seigneurs et dames de ce royaume... des terres et seigneuries qui en suivent... de 1528-1576 (manuscrit du temps, 62 p. pl. in-4°).

On y trouve enfin soixante-sept lots contenant des manuscrits de Buffon et douze pièces autographes de Piron.

Nous citerons enfin la vente qui a eu lieu en la salle Sylvestre les 27 et 28 février, où l'on remarque trois éditions des *Quinze joyes du Mariage*, 1734, 1837, 1853; *le Rabelais de Leduchat*, 1711; *les Contes de Bonaventure des Perriers*, 1735; *le Moyen de parvenir*, 1738; et un exemplaire d'un livre fort rare : *Bertrand Du Guesclin*. Cy finist le livre des faictz de messire Bertrand Du Guesclin, chevalier, jadis connestable de France et seigneur de Longue-

Digitized by Google

ville. Sans lieu ni date, in-fol. gothique à 2 colonnes, figures sur bois, initiales peintes, très belle reliure de Bauzonnet. D'autres ouvrages curieux sont encore indiqués dans ce catalogue.

On annonce pour le 16 mars une vente fort importante de monnaies grecques et romaines, et de médailles des XVe, XVIe et XVIIe siècles; cette vente aura lieu rue Drouot (salle nº 3). E. G.

NOUVELLES LITTÉRAIRES D'ANGLETERRE ET D'AMÉRIQUE.

La saison littéraire, nous voulons dire celle des nouvelles publications, se prolonge aujourd'hui en Angleterre plus longtemps qu'autrefois. La liste des ouvrages en préparation chez les principaux éditeurs, dénote une louable activité de la part de nos voisins. M. Murray a sous presse *La vie et les opinions de feu sir Ch. Napier*, par sir William Napier; — le second et dernier volume des *Mémoires de sir Robert Peel*, par le comte Stanhope et M. Cardwell; — *La Correspondance publique et privée du marquis Cornwallis;* un nouveau volume des *Vies des lords Chief Justices*, par lord Campbell; et la *Guerre de Perse et son origine*. MM. Longmann et comp., annoncent les *Mémoires du contre-amiral sir W. E. Parry*, par son fils; — La *Vie de Michel-Ange*, par M. J. S. Hartford; un nouveau volume de l'*Histoire critique de la langue et de la littérature de la Grèce ancienne*, par le colonel Mure; — Les *Voyages et découvertes dans l'Afrique centrale*, du docteur Barth; — les derniers volumes du *Journal* de M. Thomas Baikes; et les *Voyages en Corse et en Sardaigne*, de M. Forester. MM. Hurst et Blackett promettent au public: *La Sibérie Orientale et Occidentale*, par M. Atkinson; — Les *Souvenirs personnels des quatre derniers papes*, du cardinal Wiseman; et les romans nouveaux de miss Jewsbury, de Mrs Trollope et de l'auteur de *Margaret Maitland*, M. Bentley a à l'impression les *Voyages en Egypte*, de M. Barthélemy; un nouveau livre de M. Andersen: *To be or not to be*, et les *Campagnes dans la Baltique de sir Charles Napier*. MM. Chapman et Hall préparent une nouvelle en trois volumes, de M. Ch. Lever: *Glencore*, tiré du *Dublin University Magazine;* une *Vie de Montaigne*, par M. Bayle Saint-John; un nouveau périodique illustré, par les frères Mayhew; et une *Vie de Burke*, par M. Th. Macnight, auteur de la *Biographie du très honorable B. Disraeli*. M. Routledge annonce un ouvrage sur le *Kansas*, par M. Gladstone, le correspondant du *Times*.

De son côté l'Amérique semble se piquer d'émulation. Les travaux historiques sont en faveur dans tous les Etats de l'Union. La Société historique de New-York prépare une traduction des *Voyages du docteur Vries de Hollande en Amérique dans les années* 1632-1644; — une traduction révisée de Megapolensis, *Etude sur les Indiens Mohawk*, avec une introduction de l'auteur par J. R. Brodhead; — Les *Jacques Papers*, traduits, arrangés et commentés par J. G. Shea; — *Les Conseils aux provinces de la nouvelle Hollande*, traduits par Henry C. Murphy; un *Extrait du discours de Castell sur l'Amérique*, 1644. Un *Extrait de Wagenaar, relatif à la colonie de Nouvel Amstel sur la Delaware*, traduit par John R. Brodhead; — *Les sept articles de l'Eglise de Leyde*, 1617, avec une introduction, par John Baucroft; une *Relation des négociations entre la nouvelle Angleterre et le Canada en* 1660, *comprenant le Journal du père Druillettes;* — Le *Journal des travaux de la première assemblée de Virginie*, en 1619. Ce journal a été longtemps considéré comme perdu. L'Institut d'Albany se propose de publier, d'après des manuscrits originaux, une série de volumes sur l'histoire de l'Amérique, sous le titre de: *Série historique de l'Institut d'Albany*. Le premier volume contiendra une *Relation de l'origine et des progrès de la guerre du roi Philippe contre les Indiens*, écrite en 1675, par John Easton, avec d'autres documents sur les guerres des Indiens de la Nouvelle Angleterre, d'après des annales inédites appartenant aux archives de l'Etat. Le second volume contiendra probablement les *Annales des affaires indiennes dans la colonie de New-York de* 1678 *à* 1751, par Peter Wraxall. La législature de Rhode-Island a ordonné l'impression d'un volume in-8° de documents manuscrits ayant trait à l'histoire coloniale de cet Etat. Le sixième et dernier volume de l'ouvrage de M. H. R. Schooleraft sur l'*Histoire, la condition et l'avenir des tribus indiennes des Etats-Unis*, est achevé. Enfin le gouvernement a mis sous presse plusieurs volumes relatifs à l'expédition américaine au Japon. O. S.

LES HIÉROGLYPHES DU MEXIQUE.

A la séance du 7 de ce mois de la Société royale de Littérature de Londres, M. E. G. Squier, dont nous avons parlé dans une de nos dernières livraisons à l'occasion d'antiquités découvertes dans l'A-

Digitized by Google

mérique centrale, a lu un mémoire sur « l'Emploi du système hiéroglyphique ou graphique du Mexique postérieurement à la conquête espagnole. » Dans cet intéressant travail, M. Squier a rappelé quelques-unes des particularités principales de cette curieuse méthode de perpétuer le souvenir des événements historiques. Ces manuscrits, de date relativement récente, ont été, en général, exécutés sur des peaux préparées à cet effet, ou espèce de papier indigène; mais on en trouve quelquefois qui sont écrits sur de l'étoffe ou du papier de manufacture européenne. Ils sont l'œuvre des premiers missionnaires espagnols ou des indigènes que ceux-ci employaient. Leur objet était de faire connaître aux Indiens, au moyen d'un système de représentation déjà existant, les doctrines de l'Eglise et les légendes ou les mystères de la religion chrétienne. M. Squier a ajouté qu'il y avait deux systèmes de représentation hiéroglyphique appartenant à l'ancien peuple : celui de Palenque, dans l'Amérique du centre qui était à peu près pur, et celui de Mexico dans la vallée de l'Anahuac, moins parfait et qui était mélangé et confus. C'est ce dernier système que les prêtres espagnols réussirent à acquérir et qu'ils adaptèrent à leurs fins, et les résultats des travaux de Testera de Bayonne, de Sahagun, Motolinia et Pierre de Gand, montrent assez jusqu'à quel point ils s'étaient rendus maîtres et faisaient usage du système local. C'est aux efforts de ces religieux que sont véritablement dus les manuscrits connus sous le nom de *Manuscrits mexicains*, et qui ont été publiés par lord Kingsborough. O. S.

Le docteur Scherzer, de Vienne, a été nommé chef de l'expédition scientifique autrichienne qui doit faire le tour du monde sur la frégate de quarante-quatre canons, *la Novare*. L'expédition partira de Trieste au commencement de mars, pour se rendre d'abord à Rio-Janeiro et de là au cap de Bonne-Espérance, à Ceylan, à Madras, aux îles Nicobar, à Sumatra, à Bornéo, aux Celèbes, aux Philippines, en Chine et au Japon. Après une courte station aux différents points accessibles du Céleste-Empire, elle visitera l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les îles de la mer du Sud, et reviendra en Europe par la côte occidentale de l'Amérique méridionale et le cap Horn. Le docteur Scherzer fait appel à toutes les idées qui pourront rendre son expédition profitable dans ses résultats. « L'expédition, dit-il, n'ayant d'autre but que de fournir à un certain nombre de personnes l'occasion de voir le monde et d'étudier la nature des tropiques dans ses rapports avec l'homme; j'espère que l'entreprise aura les sympathies de tous les savants. C'est le premier bâtiment de guerre autrichien qui entreprend ou plutôt qui hasarde un voyage de circumnavigation, et je désire que non-seulement l'Autriche, mais le monde scientifique tout entier, profite le plus possible de ce voyage. Trois naturalistes, un peintre, un photographe et trois médecins, nous accompagnent, et toutes les branches de la science sont représentées dans la commission. » O. S.

On vient de publier à Saint-Pétersbourg une nouvelle carte de la mer Caspienne, par Iwatchinsow, de la marine impériale russe. Cette carte est dressée d'après les observations de la commission spéciale envoyée par le gouvernement russe, pour faire des sondages et relever les côtes de cet immense lac. D'après ces observations, la mer Caspienne, baies et golfes compris, aurait une surface de 352,000 verstes carrées. Sa plus grande longueur est de 650 milles allemands, sa plus grande largeur de 300. O. S.

D'après un relevé fait pendant les trente années écoulées de 1826 à 1855, Le Main a eu à Francfort 20 pieds un jour de mars, 18 deux jours du même mois, 17 un jour de février, 16 pendant trois jours de février, mars et avril; 15 pieds un jour de janvier, deux jours de février et un jour de mars; 14 pieds pendant deux jours de janvier, cinq de février et trois de mars, etc. Le niveau le plus bas, de moins d'un pied, ne fut jamais atteint en mars et ne se vit qu'un seul jour d'avril, mais par contre 532 fois en septembre, 468 en octobre, 456 jours en août, 407 jours en juillet, 287 en juin, 236 en novembre, 160 en décembre, 75 en mai, 53 en janvier et 19 en février. (PETERMANN. W. S.)

Les anciennes maisons de Paris sous Napoléon III, notices publiées par brochures séparées, en suivant l'ordre alphabétique des rues.

La rédaction de ce recueil est confiée à M. Lefeuve.

Les livraisons parues vont jusqu'à la place de la Bastille inclusivement. — Prix de chaque brochure : 1 fr. 60 c. — Les souscripteurs reçoivent l'ouvrage franc de port en adressant aux éditeurs 32 fr. pour vingt livraisons. — Bureau : 15, boulevard de la Madeleine.

Paris. Impr. Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES FRANÇAIS.

Audiganne. François Arago, son génie et son influence. Caractères de la science au XIXe siècle; In-18. Paris. Garnier frères. 1 fr.

Barbier. Chronique de la régence et du règne de Louis XV (1718-1763), ou journal de Barbier, avocat au parlement de Paris. Première édition complète, etc. 2e série (1727-1734). In-18. Paris, lib. Charpentier. 3 fr. 50.

Breuillard (l'abbé). Mémoires historiques sur une partie de la Bourgogne. In-12. Dijon, imp. Loireau-Feuchot.

Bibliothèque impériale. — Département des imprimés. — *Catalogue de l'histoire de France*. Tome IV. publié par ordre de l'Empereur. In-4 à deux colonnes. 711 p. Paris, lib. Firmin Didot frères, fils et comp.

Le tome IV comprend les publications de 1848 à 1856 et les journaux et publications périodiques ou semi-périodiques, annuaires, etc., en tout 10,613 mentions.

Carletie (Auguste). Monuments antiques à Orange. Arc de triomphe et théâtre. Publiés sous les auspices de S. Exc. M. le ministre d'Etat. Texte. In-folio, 97 p. Paris, imp. Firmin Didot frères, fils et comp.

L'ouvrage est publié avec 51 planches.

Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame des Vaux de Cernay, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Paris, composé d'après les chartes originales conservées aux archives de Seine-et-Oise, enrichi de notes, d'index, et d'un dictionnaire géographique; par MM. Luc Merlet et Aug. Moutié, sous les auspices et aux dépens de M. H. d'Albert, duc de Luynes. Tome Ier. (1118-1250) texte latin. In-4, 476 p. Paris, impr. Plon.

Chatellier (de). Ce que devint la représentation provinciale en Bretagne, après l'union de cette province à la France. In-8. Nantes, impr. de Guéraud.

Conseils de Nabi Efendi à son fils Aboul Khair, publiés en turc, avec la traduction française et des notes; par M. Pavet de Courteille. In-8, VIII-100 p. et texte turc, 74 p. Paris, imp. impériale.

Du Camp. Les Six aventures. Reis-Ibrahim. L'Ame errante. Tagabor. L'Eunuque noir. La Double aumône. Les Trois vieillards de pierre; in-18. Paris, librairie nouvelle, 1 fr.

Edwards (Milne). Leçons sur la physiologie et l'anatomie comparée de l'homme et des animaux, faites à la Faculté des sciences de Paris. Tome Ier. In-8. Paris, lib. Victor Masson.

Généralités du sang, de la respiration.

Egger. Sur le prix du papier dans l'antiquité. Lettre à M. Ambroise Firmin Didot, et réponse de M. A. Firmin Didot à M. Egger. In-8. Paris, imp. Dubuisson et comp.

Girardot (de). Des administrations départementales électives et collectives (France-Belgique-Italie) de 1790 (an VIII). In 8. Paris, lib. lib. Guillaumin.

Joly. Etude sur J. Sadolet, 1477-1547. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris. In-8. Caen, imp. et lib. Hardel.

Joly. De Balthassaris Castilionis (Castiglione), opere cui titulus : Il libro del cortegiano. In-8 Caen, imp. et lib. Hardel.

Hébert (Ed.). Les Mers anciennes et leurs rivages dans le bassin de Paris, ou Classification des terrains par les oscillations du sol.

Hebert (Ed.). Recherches sur la faune des premiers sédiments tertiaires parisiens. Mammifères pachydermes du genre coryphodon. Caractères de ce genre et des espèces qu'il renferme. In-8. Paris, imp. Martinet.

L'Hospital (Michel de). Poésies complètes. Première traduction annotée, suivie d'une table analytique et précédée d'un nouvel essai sur l'esprit de l'Hospital, par Louis Bandy de Nalèche. In-18. Paris, lib. L. Hachette et Ce.

Laborde (de). De l'Union des arts et de l'industrie. T. Ier, *Le Passé*. T. II, *L'Avenir*. 2 vol. grand in-8. Paris, imp. impériale.

Maxas (Alexandre). Histoire de l'ordre militaire de Saint-Louis, depuis son institution en 1693 jusqu'à 1830, terminée par Théodore Anne. T. II. 9e et 10e livraisons. In-8. Paris, Dentu. 20 fr.

Michel (Francisque). Histoire de la guerre de Navarre, en 1276 et 1277, par Guillaume Anelier de Toulouse, publiée avec une traduction, une introduction et des notes. In-4. Paris, imp. impériale, lib. Firmin Didot frères et fils. 12 fr.

Müegge (Th.). Afraja. Roman allemand, traduit avec l'autorisation de l'auteur, par W. et E. de Suckau. In-18. Paris, lib. L. Hachette et Ce. 2 fr.

Monnier (Henry). Mémoires de monsieur Joseph Prudhomme. 2 vol. in-18. Paris, lib. nouvelle.

Digitized by Google

Pelleport (de). Souvenirs militaires et intimes de 1793 à 1853, publiés par son fils, sur manuscrits originaux. lettres, notes et documents officiels laissés par l'auteur, avec le portrait du général, deux *fac-simile* et 14 cartes spéciales. 2 vol. in-8. Paris, lib. Didier et Ce.

Plantet et **Jeannez**. Essai sur les monnaies du comté de Bourgogne depuis l'époque gauloise jusqu'à la réunion de la Franche-Comté à la France, sous Louis XIV. In-4, avec 15 planches. Paris, Rollin, lib. Dumoulin.
L'ouvrage n'est tiré qu'à 300 exemplaires.

Sainte-Beuve. Etude sur Virgile, suivie d'une étude sur Quintus de Smyrne. In-18. Paris, lib. Garnier frères. 3 fr. 50 c.

Scarron. Le Roman comique. *Nouvelle édition*, revue, annotée et précédée d'une introduction, par M. Victor Fournel. T. Ier. In-16. Paris, lib. P. Jannet. 5 fr.

Thackeray (W.-M.) Mémoires de Barry Lyndon, du royaume d'Irlande, contenant le récit de ses aventures extraordinaires, de ses infortunes, de ses souffrances au service de feu S. M. prussienne, de ses visites à plusieurs cours de l'Europe, de son mariage, de sa splendide existence en Angleterre et en Irlande, et de toutes les cruelles persécutions, conspirations et calomnies dont il a été victime. Roman anglais, traduit avec l'autorisation de l'auteur, par Léon de Wailly. In-18. Paris, lib. L. Hachette et Ce. 2 fr.

LIVRES ANGLAIS.

Bell's Constitution of Women, 8vo, 1*s*. swd.

Berkeley's Introduction to Cryptogamic Botany, 8vo, 20*s*. cl.

Brief Analysis of Sects, etc. of first Three Centuries, cr. 8vo, 3*s*. cl.

Curate of Holycross, a Tale, fcp 8vo, 5*s*. cl.

Geldart's Glimpses of our Island Home, fcp. 8vo, 3*s*. 6*d*. cl.

Going Abroad, Glimpses of Art, etc. in France and Italy, 10*s*. 6*d*. cl.

Gower's Confessio Amantis, Edited by Pauli, 3 vols. royal 8vo, 42*s*. cl.

Hall's Iron Question Considered, etc., 8vo, 2*s*. 6*d*. cl.

Holland's Constitution of the Animal Creation, 8vo, 10*s*. 6*d*. cl.

Hoscason's Remarks on the late War with Russia, 8vo, 12*s*. cl.

Louis Napoleon, Emperor of the French, by J. A. St. John, 10*s*. 6*d*.

Musgrave's Pilgrimage into Dauphiné, 2 vols. post 8vo, 21*s*. cl.

Oxford University Calendar, 1857, 12mo, 6*s*. bds.

Palgrave's History of Normandy and England, Vol. II. 8vo, 21*s*. cl.

Perry's Contributions to an Amateur Magazine, post 8vo, 7*s*. 6*d*. cl.

Przieniski's Sketches of the Polish Mind, fcp. 8vo, 2*s*. 6*d*. bds.

Recollections of a Detective Police Officer, fine edit. fcp. 8vo, 2*s*. 6*d*.

Rhymes and Roundelayes in Praise of a Country Life, illust. 21*s*.

Shakespeare not an Impostor, by an English Critic, fcp. 8vo, 1*s*. bds.

Spiritualist (The), by D. F. G., royal 16mo, 6*s*. cl.

Taylor's Rule and Exercise of Holy Living, fcp. 8vo, 4*s*. 6*d*. cl.

Taylor's Rule and Exercise of Holy Dying, fcp 8vo, 4*s*. 6*d*. cl.

Toynbee's Catalogue of Preparations illust. of Diseases of Ear, 5*s*.

Wright's Vocab. and Exercises on "Seven Kings of Rome." 2*s*. 6*d*.

Andersen's The Improvisatore, fcp. 8vo, 2*s*. bds.

Annals of England, Vol. III, fcp. 8vo, 5*s*. cl.

Arnold's (Dr.) Sermons, Passages from, fcp. 8vo, 2*s*. cl.

Bacon's Works, collected and edited by Spedding, etc. Vol. II. 18*s*. cl.

Barber's Oshielle, 18mo, 2*s*. cl.

Barnes's The Church and Slavery, 12mo, 3*s*. 6*d*. cl.

Barrow's Ceylon, Past and Present, post 8vo, 6*s*. 6*d*. cl.

Barwell's Care of the Sick, fcp. 8vo, 4*s*. cl.

Bohn's Illust. Lib. : Tales of the Genii, 5*s*. cl.

Bohn's Stand. Lib. : Lamartine's Restoration of Monarchy, 14*s*.

Bright's Ancient Collects and other Prayers, 18mo, 2*s*. cl.

Brougham's Works, Vol. IX. : "Speeches, Vol I." cr. 8vo, 5*s*. cl.

Campbell's Lives of Lord Chancellors, Vol. II. post 8vo, 6*s*. cl.

Churchman's Year-Book for 1857, 12mo, 6*s*. cl.

Comic Cocker, fcp. 8vo, 1*s*. bds.

Comyn's Henry Clarendon, 2 vols. post 8vo, 21*s*. cl.

Cumming's Sabbath Readings on the Romans, fcp. 8vo, 4*s*. 6*d*. cl.

Days of my Life, by the Author of "Margaret Maitland," 3 vols. 31*s*. 6*d*.

Dempsey's Builder's Guide in Materials and Construction, 21*s*.

Dublin University Calendar for the Year 1857, 12mo, 5*s*. cl.

Edinburgh Essays, by Members of University 1856, 8vo, 7*s*. 6*d*. swd.

Elizabeth de Valois, Queen of Spain, by Freer. 2 vols. post 8vo, 21*s*.

Fern's Play-day Book, illust. edit. fcp. 2*s*. 6*d*. cl.

Forbes's Nature and Art in the Cure of Diseases, post 8vo, 6*s*. cl.

French's Five Sermons before the University of Cambridge, 2*s*. 6*d*.

Gardiner's (Allen) (F.) Memoir by Marsh, cr. 8vo, 5*s*. cl.

Gentleman's Magazine, Vol. I., New series, 8vo, 16*s*. cl.

Gillespie's Prayer Answered, fcp. 8vo, 3*s*. 6*d*. cl.

Goodrich's Recollections of a Lifetime, 2 vols. cr. 8vo, 21*s*. cl.

Digitized by Google

Gough's (J. B.) Records of My Life, 18mo, 1*s.* cl.

Griffin's Card Drawing, The Half Sir, etc., fcp. 8vo, 2*s.* 6*d.* cl.

LIVRES ALLEMANDS (1).

Becker. Die Herakleotische, etc. La presqu'île d'Héraclée au point de vue archéologique. In-8 avec 2 cartes. Leipzig. 3 fr. 25 c.

Hofmann (F.). De origine belli civilis Cæsariani. In-8. Berlin. 5 fr. 35 c.

Kane (E.-K.). Artic explorations in 1853-1855. 2 vol. in-8, portrait, carte et illust. Philadelphie, 45 fr.

Lehrs. Populære, etc. Fragments populaires de l'antiquité. In-8. Leipzig. 6 fr.

Von Schubert. Der, etc. L'expérience tirée d'une vie passée et l'attente d'une vie à venir. Autobiographie, IIIe vol., 2e partie. In-8. Erlangen. 8 fr. Les 3 vol. 26 fr. 35.

Taschenbuch historisches, etc. Manuel historique publié par F. de Raumer. 3e série, 8e année. In-12. Leipzig. 10 fr.

Dietzel. Das, etc. Le Senatus consultum Macedonianum, Civil. Monographie. In-8. Leipzig, 3 fr. 25 c.

De Martens et **de Cussy.** Recueil des traités, conventions et autres actes diplomatiques. Vol. VI. In-8. Leipzig. 15 fr. Les 6 vol. 69 fr.

Mejer. Institutionen, etc. Institutions du droit commun ecclésiastique allemand. 2e édition. In-8. Gœttingen. 10 fr. 75 c.

Meyer. Voltaire, etc. Voltaire et Rousseau dans leur signification sociale. In-12. Berlin. 2 fr. 75 c.

Samwer. Nouveau recueil général de traités, conventions et autres transactions remarquables, suite de Martens, Saalfeld et Murhard, continué par C. Samwer. T. XIV. années 1843-1852. In-8. Gœttingue. 19 fr. De I à XIV. — 2[illegible]0 fr.

Bremer. Herta, eller en Sjals historia. 2 vol. in-8. Stockholm, 9 fr. 50 c.

Denkmæler, etc. Monuments de l'art ancien, continués par F. Wiesler. Vol. II. Cahier 5. In-fol, obl. avec 15 pl. Stutgart. 5 fr. 35 c. L'ouvrage complet 40 fr.

Ferry (Gabriel de). Der Waldlaufer, etc. Le coureur des bois. histoire américaine, traduction revue par J. Hoffmann. In-8 avec 12 gr. color. Breslau. 9 fr.

Gœthe. Briefe, etc. Lettres de 1766-1786, publiées par A. Schœll. 2e édit. Weimar. 1 fr. 50 c.

Gutzkow. Die, etc. La petite vie des fous. 3e vol. In-12. Francfort. 3 fr. 25 c. Les 3 vol. 9 fr. 75 c.

Hanke (Henriette). Mein, etc. Mon jardin d'hiver. In-12. Hanovre. 4 fr.

Hartung (Tuisca). Le marchand d'images. Illustré par E. Sachse. In-4. Dresde. 3 fr. 25 c.

Stirling. Welasquez. etc. Velasquez et ses œuvres. In-8. Berlin. 4 fr.

(1) Chez M. F. Klincksieck. 17, rue de Lille.

PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Annales de philosophie chrétienne (janvier 1857).

Schœbel. Le bouddha et le bouddhisme. — De Bovis. De la société tahitienne à l'arrivée des Européens (3e art.) — G. Pauthier. De la réalité et de l'authenticité de l'inscription nestorienne de Si-Ngan-fou, relative à l'introduction de la religion chrétienne en Chine, dès le VIIe siècle de notre ère (1er art.) — L'abbé Hébert-Duperron. Recherches sur les traditions primitives conservées chez les Etrusques (1re art.)

L'Artiste (8 mars).

Théophile Gautier. Exposition photographique. — Ernest Feydeau. Un curieux chapitre de l'histoire de l'art. — Ch. Blanc. De Paris à Venise. — L. Bouilhet. La dernière chanson (poésie),

Bulletin de la Société impériale d'acclimatation. (janvier).

Bataille. Sur le Tapir Maïpouri de la Guyane. — Sacc. Essai sur les chèvres (suite). — Gosse. Des mœurs et des habitudes de l'Autruche. — Guérin-Méneville. Sur la maladie des vers à soie. — Paillet. Sur la culture de l'igname de Chine et de la Nouvelle Zélande. — Teysman. Sur la culture du riz à Java.

L'Illustration (7 mars).

Le viaduc de Nogent. — G. Falampin. Damasquinures anciennes et modernes. — Joubert. De la législation de la presse en France. — H. W. Longfelow, Arthur Kavanagh.

Moniteur des cours publics.

19 février. Avertissement. — Cours de M. Berger, à la Sorbonne. — Cours de M. Baudrillart, au collége de France. — Cours de M. Rigault. — 26 février. Cours de M. Ph. Chasles, au collége de France. — Cours de M. l'abbé Aoust, à la Faculté des sciences de Marseille. — Cours de M. Baudrillart au collége de France (suite). Mélanges.

Nouvelles Annales de voyage (février).

A. Cherbonneau. Constantine et ses antiquités. — Nouvelles découvertes d'antiquités monumentales dans l'Amérique centrale. Par José Antonio Urrutia, avec des observations de M. E. G. Squier. — V.-A. Malte-Brun. Inscription runique du lion du Pirée, interprétée par C. Rafn. — Notice géographique et historique sur les îles Séchelles par le R. P. Léon des Avanchers, capucin. — Mort de M. Melvill de Carnbée. Ses ouvrages. — Les Français à Ouargla.

Revue de l'art chrétien (février).

Jules Corblet. Notice historique et liturgique sur les cloches. Ch. de Linas. Notice sur la reliure d'une vie manuscrite de saint Omer (fin). — A. Gozo. Nouvelles constructions fogivales : Eglise de Coisy. — Petrus Schmidt. Pavage des églises (1er article).

Digitized by Google

Revue des Beaux-Arts (1er mars),

A. Blex. De l'état des beaux-arts aux Etats-Unis d'Amérique. — Louis van Péteghem. De l'enseignement du dessin. — Jules de Milon. Ventes publiques de tableaux. — A. B. Van Yper. Prochaines expositions à l'étranger. — G. d'Onquaire. Promenade à travers les ateliers. — E. de Saint-Didier: Cinquième soirée de l'hôtel de la rue d'Amsterdam. — H. Lambert. Mosaïque.

Revue Britannique (février).

Les blés d'Amérique. Chicago. — Les caravanes de l'adjudant général Ferrier dans les contrées situées entre la Russie et l'Inde. — Philippe II et son temps. — Georges Forster. — Scènes de la vie irlandaise. Le bon curé (suite). — La reliure en Angleterre. — Lettre au sujet des recherches du docteur Young sur les hiéroglyphes égyptiens.

Revue Contemporaine et Athenæum français (28 février).

F. du Cellier. Les Classes ouvrières en France depuis 1789 (1re partie). — Edouard Simon. La diète de Francfort et les gouvernements de l'Allemagne. — E. de Parieu. L'impôt de la Suède. — Léon Faxne-Clavairoz. La Bolivie : histoire et état actuel de son agriculture. — Rapetti. La Criminalité pendant l'année 1855. — A. de Bernard. Le Portrait de la Marquise, roman (3e partie). — *Revue Critique :* Obras poeticas de don J. de Espronceda (Œuvres poétiques de don J. de Espronceda). — Gomart. Histoire particulière de l'Eglise de Saint-Quentin. — Michelange Gualendi. Nuova Racolta di Lettere sulla pittura, scultura ed architettura, scritte, dei piu celebri personnagi dei secoli XV a XIX, etc. (Nouveau Recueil des lettres des plus célèbres personnages des XVe et XIXe siècles). — De Beigne. Les Petits Mémoires de l'Opéra. — Anton Springer. Paris im dreizehnten Jahrhunderte, etc. (Paris au XIIIe siècle). — Ath. Mourier. Notes biographiques et littéraires sur J. Bastier de La Péruse. — Leconte. L'Œuvre de Fogelberg, publication. — Mosaïque : P. Hédouin. Peintres, musiciens, artistes dramatiques à partir du XVe siècle jusqu'à nos jours. — Lamé-Fleury. De la Législation minérale sous l'ancienne monarchie. — *Mélanges :* Octave Sachot. Les Grands Périodiques anglais : The Quarterly Review ; The British Quarterly Review ; The Edinburg Review. — *Chronique de la quinzaine :* Politique, — Littérature, — Théâtre. — *Bulletin bibliographique :* Publications nouvelles, — Editions récentes, — Périodiques français et étrangers, — Ventes de livres, d'Estampes. — *Bulletin financier, industriel et commercial.*

Revue des Deux-Mondes (1er mars)

Henri Delaborde. Peintres et sculpteurs modernes de la France. Paul Delaroche. — Saint-René Taillandier. Le Roman et la vie domestique en Allemagne. — Amédée Achard. Madame Rose, dernière partie. — Amédée Thierry. Arles et le tyran Constantin, 1re partie. — P. Scudo. Le chevalier Sarti. — A. de Quatrefages. Du croisement des races humaines. — L. Binant. La Toscane sous la maison de Lorraine. — P. de Chasseloup-Laubat. D'un nouvel impôt sur les valeurs mobilières.

Revue Espagnole et Portugaise (5 mars).

Florencio-Janer. Combat de Lépante. — Hugelmann. Discours sur l'histoire. — Amédée Hardy. Etudes sur le romancero. — Trueba. Les Indiens (nouvelle). — M. Angelon. Le spectre de don Rodrigue (nouvelle). — H.-G. Quevedo. Considérations sur la littérature moderne. — V. Balaguer. Monserrate. — Hugelmann. Les Quatre barres de sang.

Revue française (1er mars).

E. et J. de Goncourt. La comtesse d'Albany (suite). — Th. de Banville. La prophétie de Calchas (poème). — H. Cantel. Le Livre oublié. — Desnoiresterres. Les Originaux. IV. Grimod de la Reynière (suite). — V. Fournel. Horace et ses derniers traducteurs. — A. de Barthélemy. Variétés historiques et littéraires.

Revue Franco-Slave (mars).

A. Galachoff. Catherine II et l'influence française en Russie sous son règne. — Michel Slomczewski. La Révolution de 1688 et Macaulay, son historien. — Le baron Bode. Le Mazanderan et les côtes de la Perse sur la mer Caspienne. — L. Chodzko. Tableaux de la Lithuanie : la Maison de mon grand-père. — Madame Eve Felinska. Souvenirs du voyage d'une Exilée en Sibérie. — L. De Kieff à Tobolsk. — L'organisation militaire de l'armée prussienne en 1806, à propos de l'ouvrage de M. le comte Orloff, etc.

Revue de l'Orient (janvier et février).

Victor Langlois. Fragment d'un voyage en Cilicie. De Corycus à Lamas par la voie romaine du Taurus. Ruines de Néapolis d'Isarrie. — Sur le non athéisme des Chinois. Lettre inédite du père de Prémare, missionnaire en Chine, avec de nombreuses notes de G. Pauthier. — Le Raghou-Vansa, poème historique de Kalidasa, publié pour la première fois en français (2e article). — E. Dramard. Les provinces danubiennes. Topographie, commerce. — L. Léon de Rosny. L'Opuntia ou cactus raquette d'Algérie. — E. de Monglave. La Kabylie. Topographie, mœurs, industrie. — Mélanges et nouvelles. — P.-E. Foucaux. Kairata Parva, fragment du Mahabharata, traduit pour la première fois en français. — Louis Delatre. Les Poètes grecs perdus. Cratinus et Cratès (1er article). — Pihan. Revue zoologique du Coran. — L. Larchey. Un mois à Constantinople. — L. Furet. Le détroit de Matsmayé. — E. de Monglave. De l'influence des smalas de Spahis sur l'avenir de l'Algérie. — L. Roy. — Extension de l'administration civile en Algérie.

Revue de Paris (1er mars).

Amédée Jacques. Excursions dans l'intérieur de la Confédération Argentine. Le Rio Salado et le Chaco. — L. Laurent Pichat. La Païenne (suite). — E. Pel-

Digitized by Google

letan. L'individu et l'Etat, par M. Dupont-White. — J. Urbain. Les Kabyles du Djurdjura. — Marc-Monnier. Dante, traduit par Lamennais. — Jules Vernier. Poésies.

Revue philosophique et religieuse (1er mars).

Ch. Lemaître. Critique de la personnalité de Dieu. — Dr Choulppe. Etude de la sensibilité. — Madame Roolus. La Religion en Angleterre, par Emerson. — A. Guépin. D'une éducation scientifique ou positive. — A. Castelnau. Les Philosophes français au XIXe siècle, par H. Taine.

PÉRIODIQUES SUISSES.

Revue Suisse (février 1857).

Pierre Soiobéret. Le père Samson (2e partie). — Rambert. Etudes sur Calvin. — H.-F. Amiel. Pensées du soir. Poésie.

PÉRIODIQUES ANGLAIS.

The Art Journal (march).

Two Engravings from the Royal Collection : — Vandyck's Queen Henrietta Maria, and Vander Heyde's River-Bank. The Sculpture Engraving is Foley's Egeria. — The Literary Contributions include : — The Exhibition at the British Institution. — On the Crystals of Snow, by J. Glaisher, F. R. S., illustrated. — The Book of the Thames, by Mr. and Mrs. S. C. Hall, illustrated. — Locks and Keys, illustrated. — Botany, as adapted to the Arts and Art-Manufacture, by C. Dresser. — Clay, Alum, and Aluminium, by Robert Hunt. — The Private Gallery of F. C. Huth, Esq. — The Crystal Palace. — Romanesque Art, by the Rev. C. Boutell, illustrated. — Picture Sales, etc., etc.

The Journal of Sacred Literature (march).

Revision of Translations of the Holy Scriptures. — The Lord's Day. — On the Word *Hellenist*, with especial reference to Acts XI. 20. — The Will, Divine and Human. — St. Paul in Crete. — The Law of Burial and the Sentiment of Death. — Analysis of the Emblems of St. John, Rev. I. 4. — Dr. R. A. Lipsius on the Ignatian Epistles. — The Septuagint Version. Part II. — Observations on Matthew XXIV-XXV. Its Analysis and Interpretation. — Minute Details of St. Mark's Gospels. — Proverbs IV 7. — — Correspondence.

Colburn's New Monthly Magazine.

The War of Liberation. — A Dream from Heaven. By the Author of "Ashley." — The Renaissance at Alnwick Castle. — Sylvain Bailly. By Sir Nathaniel. The Danubian Principalities. — Joshua Tubbs. By E. P. Rowsell. — A Swedish Voyage Round the World. Translated by Mrs. Bushby. — The Administration and Opposition. By Cyrus Redding. — The Baths of Lucca. By Florentia. — Eutrapelia. — The Talker and the Worker. By J. E. Carpenter. — History of the Newspaper Press. By Alexander Andrews.

Bentley's Miscellany (march).

The Millionaire of Mincing Lane. A Tale of the Times. By Dudley Costello. Chaps. VII., VIII., and IX. — A Summer in the Sahara. — Ronsard. By Monkshood. — Amsterdam. — Paris. — Venice. — Discoveries in Chaldæa. — Thanatos Athanatos. — The Coroner's Inquest. By the Author of "The Red-Court Farm." — A Victim to "Tic." By Materfamilias. — Sir Edmundbury Godfrey. — How I Sold my Reversion. — Horace Walpole. — Gallery of Theatrical Portraits. By T. P. Grinsted. III. — William Dowton.

Fraser's Magazine (march).

Literary Style. In Two Parts. Part I. — The Interpreter : a Tale of the War. Part III. By G. J. Whyte Melville, Author of "Digby Grand," etc. — Roswell's Letters. — Books. — A Few Notes on Canadian Matters. Part I. — The Gladiator of Ravenna. — A Chapter on Flowerless Plants. — Kemble's State Papers. — Public Affairs.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS (1).

Das Ausland (no 6).

Londres autrefois et maintenant. — Légendes indiennes : 1. Pita Kway, la femme écume. 2. Le chasseur de soleil. — Lettres météorologiques. — Nouvelles du pays et des mœurs de la Côte-d'Or. — Les bains et les baigneurs japonais. — La fondation de la mission évangélique dans l'empire du centre, et son influence sur la littérature chinoise. — Voyage aux Indes, retour en Europe. — Notices sur la Bulgarie. — Miscellanées.

Blætter fur literarische Unterhaltung (no 8).

Correspondance posthume de Herder, par L. Marggraff. — Des amitiés littéraires de Herder. — Manuels historiques. — Romans. — Notices.

Deutsches Museum (no 8).

Rapports de la légende héroïque grecque et allemande avec un aperçu sur l'épode persique et indienne. — Poésies. — Littérature et beaux-arts : Encyclopédie populaire. — Correspondance de Berlin. — Notices.

Deutsches Kunstblatt (no 6).

Groupe de Schiller et de Gœthe, par Rietschel. — Littérature de beaux-arts (W. Lubke, histoire de l'art par le Dr C. Schnaase). — Journal (Berlin, Nuremberg, Paris, Turin, Copenhague). — Sociétés artistiques (la Société du Rhin et de la Westphalie.

Europa (no 9).

Trois jours à Malaga. — Visite de Taylor chez Ritter et Mugge. — Situation de la Sardaigne. — Lammer. Une légende biblique. — Chronique : Woronzow. — Opéra et ballet. — Roman populaire de J. Rank. — Amour et mariage. — J. Milton et son temps. — Théâtre à Weimar. — Vie et mœurs de Ridin-

(1) Chez Gieser, rue Jacob, 9.

Digitized by Google

ger. — 27. Catalogue artistique de Weigel. — Les protestants dans les provinces danubiennes. — Les paquebots hambourgeois pour le Brésil. — Le grand sceau d'Angleterre. — Verger. — Le tombeau de M. de Steuben.

Frankfürter Museum (nos 6-7).

G. Muller, Andrea del Castagno. — La maison de Morny. — Sophonisbe à la scène autrefois et maintenant. — Œdipe à Colonne sur la scène moderne. — Fréderic-Louis Jahn. — Feuilleton.

Gazette d'Augsbourg (nos 39-54).

Jacob Burckardt sur l'époque de Constantin le Grand. — Bibliotheca orientalis sprengeriana. — Démosthènes et son époque. — Shakespeare en France. — Comparaison de la force militaire de la Suisse et de la Prusse. — Le duc Eugène de Wurtemberg. — Frédéric de Gagern. — Extraits d'un voyage en Chine de Th. de Ferrière le Vayer. — Beaux-arts : le groupe des nornes d'Ernest Müller. — Guizot à la réception de Biot à l'Académie française. — Extraits du journal d'un officier bavarois pendant les campagnes de 1812, 1813, 1814 et 1815. — Les flibustiers dans l'Amérique centrale. — Beaux-arts à Paris. — Dieu dans l'histoire. — Nouvelles musicales de Paris.

Die Grentzboten (no 8).

Essais antiques sur le théâtre moderne. — Antiquité grecque. — Sports et turf en Angleterre. — Littérature.

Morgenblatt fur gebildete Leser (no 7).

Homer, par Grimm. — Charles le Téméraire. — Lettres sur les beaux-arts. — Correspondance de Herder. — Nouvelles : Venise, Londres, Paris.

Weimarer Sonntagsblatt (nos 6-7).

La vie de famille en Allemagne au siècle dernier, par Biedermann. — Vie d'un ancien poète hollandais. — Petit journal.

JOURNAUX FRANÇAIS.

L'Assemblée Nationale. 25 février. De Sauteiron. Mémoires du duc de Raguse. Tome VI. — 3 mars. Lerminier. L'individu et l'Etat, par M. Dupont-White. — 7 mars. A. de Pontmartin. Histoire de la réunion de la Lorraine à la France, par M. le comte d'Haussonville (3e volume).

Le Constitutionnel. 3 mars. Louis Enault. De quelques auteurs normands. Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie (22e volume). Les grands panetiers de Normandie par le marquis de Belbeuf. Mémoire sur la réformation de la justice par M. R. Bordeaux. Sadolet par A. Joly. — 4 mars. Emile Baudement. L'agriculture en Sologne. — 8 mars. Paulin Limayrac. Histoire de madame de Maintenon, par M. le duc de Noailles. Tome III.

La Gazette de France. 26 février. A. V. M. Olivier. Le développement de l'idée religieuse, par le docteur Philippson.

Journal des Débats. 24 février. Michel Chevalier. La poste aux lettres. — 25 février. H. Taine. La princesse de Clèves, par mademoiselle de La Fayette. — 27 février. E.-J. Delécluze. Exposition annuelle de la Société photographique. — 1er mars. H. Baudrillart. Sir Robert Peel, par M. Guizot (3e article). — 4 mars. Saint-Marc Girardin. M. de Salvandy. — 5 mars. Cuvillier-Fleury. Mémoires du duc de Raguse (3e article). — 8 mars. Philarète Chasles. Contes kosaks de Michel Czaykowski. La langue française en Russie.

Le Moniteur universel. 24 février. Ed. Thierry. La Norvége, par L. Enault. Nouveaux contes de fées, par madame de Ségur. Les deuils de famille, par madame Delcambre. — 26 février. Audiganne. Œuvres de François Arago. Principales découvertes de M. Arago. — 2 mars. Voyage dans l'Afrique australe, par M. Delegorgue. — 3 mars. Ed. Thierry. Paris dans sa splendeur. Ch. L. Livet. La mode dans le langage.

La Patrie. 1er mars. Aug. Maquet. De l'éloquence judiciaire au XVIIe siècle, par M. O. de Vallée. — 6 mars. L'ancien régime et la révolution par M. de Tocqueville.

Le Pays. 24 février. Lecouturier. Composition des eaux du puits artésien de Grenelle. — 27 février. J. Barbey d'Aurevilly. Histoire de l'intelligence, par M. Doublet. Les philosophes français du XIXe siècle, par M. Taine. — 1er mars. Ch. Livet. Publication nouvelle de textes du moyen âge dans la Bibliothèque elzévirienne.

La Presse. 25 février. P. de Saint-Victor. Trésor de la curiosité, par M. Ch. Blanc. — 27 février. Is. Cahen. Un rayon de poésie en 1857. Les Traditionnelles, par M. J. Reboul. Théâtre et souvenirs, par M. Bouzique. Le purgatoire du Dante, par L. Ratisbonne. Sonnets de Shakspeare, traduits par M. F.-V. Hugo. — 5 mars. Ch. Edmond. La Russie et l'Europe, par X. Y. Z.

Le Siècle. 3 mars. Taxile Delord. Les financiers (fin). — 6 mars. A. Delvau. Les barrières de Paris. X.

L'Union 25 février et 3 mars. Th. Anne. Mémoires du duc de Raguse de 1792 à 1832. Tome IV, V, VI. — 26 février. Alfred Nettement. Les impossibilités, ou les libres penseurs désavoués par le simple bon sens, par Mgr Parisis. — 5 mars. Alfred Nettement. Un dernier mot sur une polémique récente à l'occasion de Jeanne d'Arc.

L'Univers. 23 février. De la situation présente du Protestantisme. — 25 et 26 février 1857. Eug. de la Gournerie. Les hardiesses de la chaire au XVIIe siècle. — 4 mars. F. Blanchet. Un village français dans la Nouvelle-Ecosse. — 7 mars. V. de Maumigny. Des abus de la logique. — 8 mars. Dom Guéranger. L'Eglise et l'empire romain au IVe siècle, par M. de Broglie (12e article).

NOUVELLES DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS.

VENTE DE TABLEAUX, DESSINS ET ESTAMPES.

Il a paru, dans la quinzaine qui vient de

Digitized by Google

s'écouler, un certain nombre de catalogues importants. Le premier est celui de M. le comte Thibaudeau; ce ne sont encore que les dessins, les tableaux modernes et les meubles, mais dans ce peu il y a déjà de quoi intéresser les amateurs les plus délicats et les plus difficiles; deux aquarelles attiraient surtout l'attention, elles étaient signées Decamps et représentaient la première *une Vieille ménagère*, et la seconde des *Aventuriers*; ces deux dessins, joints à un autre de Jacques, *l'Abreuvoir*, excitaient les désirs des enchérisseurs. Les meubles étaient aussi choisis avec goût : c'était un grand bureau Louis XVI à cylindre, un secrétaire de la même époque en bois de rose, une grande table à volets en bois de rose, incrustée de bouquets de fleurs en bois et ornée de bronze, une console Louis XVI et mille autres qu'il est impossible d'indiquer. La vente des tableaux anciens a eu lieu les 13 et 14 mars.

Le 23 du même mois, Me Pillet, commissaire-priseur, assisté de M. Henri Cousin, expert, exposa aux enchères la collection des tableaux de M. le comte de Torcy. Si l'on en croit le catalogue, qui paraît fait avec assez de soin, cette vente serait fort importante. On y remarque des tableaux du Guerchin, de Mantegna, de Raphaël, d'André del Sarte, du Parmesan, de Philippe de Champagne, de Karel du Jardin, de Ruysdaël, de Greuze, de Natier et de Joseph Vernet; on y voit aussi le fameux tableau de Dietrich, *Abraham renvoyant Agar*, que J.-G. Wille a immortalisé par une gravure superbe, fort recherchée de nos jours. Presque tous ces tableaux, si nous en croyons les bruits qui courent parmi les amateurs, seraient originaux; ce serait donc une occasion bien rare d'enrichir des collections célèbres.

Plusieurs ventes d'estampes ont eu lieu ces jours derniers; celle qui renfermait le plus grand nombre de pièces curieuses était faite par M. Vignères; elle se composait d'estampes historiques ayant appartenu à M. Combrouse; les prix ont été aussi élevés que l'on pouvait s'y attendre, car les collecteurs d'estampes n'ont pas eu cette année beaucoup d'occasions d'augmenter leurs cabinets.

C'est demain et après-demain, 16 et 17 mars, que les tableaux, dessins, armes et objets d'art laissés par Théodore Chasseriau, seront vendus. Il est inutile d'attirer l'attention sur cette vente, car les nombreux admirateurs du talent si original de cet artiste, tiendront tous à posséder quelques-unes des études qui ornaient son atelier.

N'oublions pas en terminant cette revue des ventes, ce serait un tort grave, d'annoncer celle de la célèbre collection Vallardi de Milan, depuis bien longtemps appréciée en Italie; l'attention a été appelée sur elle en France par l'acquisition que vient de faire le musée du Louvre, du fameux livre de dessins de Léonard de Vinci. Le catalogue de tableaux que nous avons sous les yeux contient des œuvres tout à fait hors ligne: Hemmeling, Van Dyck, Teniers, Wouwermans, Raphaël, Masaccio, Jean Bellin, Mantegna, etc., se trouvent représentés dans cette vente, et par des œuvres qui semblent intéressantes; nous irons voir ces tableaux, et dans quinze jours, nous dirons sur eux notre sentiment, et les prix auxquels ils auront été adjugés.

GEORGES DUPLESSIS.

Le gouvernement papal déploie, pour l'embellissement de la Rome moderne et pour la conservation des monuments antiques, une activité dont on ne saurait trop le louer. Le rapport du ministère des travaux publics cite entre autres travaux exécutés ou entrepris l'année dernière : « La réparation du pavage et l'assainissement de la rue des Tombeaux, récemment fouillée, allant de Rome à Albano, et qui fut autrefois la Voie Appienne; la découverte de nouveaux restes du Palais des Césars sur le Palatin, avec des frises sculptées, et la fouille d'une partie de l'ancienne enceinte carrée de Romulus; l'assainissement des fondations de l'Arc de Constantin et la réparation du sommet du même monument; la découverte d'une magnifique frise du Temple de Castor et Pollux, transportée avec d'autres fragments dans le *tabularium* pour en rendre l'étude plus facile aux architectes; l'achèvement des soubassements et de l'enceinte du Panthéon; des restaurations à la Pyramide de Caius-Cestius et aux Bains de Dioclétien; la construction d'un mur de séparation entre le couvent de l'Annunziata et les ruines du Temple d'Auguste; la restauration du pavage, des portes et des escaliers conduisant aux tombeaux de Tarquinia; des restaurations importantes à la seconde enceinte du Colisée vers la *Meta Sudans*; l'acquisition des terrains de l'Aventin sur lesquels les grandes murailles de Servius Tullius ont été récemment découvertes; la restauration du célèbre Temple Rond de Bramante sur le Janicule; la réparation de l'ancienne voûte ou caveau de Saint-Bernard, autrefois la salle des Bains de Dioclétien; le nouveau dallage en marbre de l'église Santa-Maria de gli Angeli,

Digitized by Google

dans les Bains de Dioclétien; la restauration d'une grande peinture de Carlo Maratta, d'un tableau de Lanfranco, des tableaux de Vecchi et de l'ancienne fresque de l'église Santa-Maria ad Martyres; la réparation d'inscriptions en mosaïques dans la Basilique Libérienne; l'acquisition de statues de bronze pour le Musée Etrusque, d'un panneau du XIVe siècle, d'un grand tableau d'Alunno présenté par le pape à l'Académie bolognaise des beaux-arts et plusieurs terres cuites trouvées dans l'île du Tibre sur l'emplacement du Temple de Jupiter; la réparation de deux bannières peintes par Raphaël à Citta di Castello; la restaurationdes colonnes de marbre de San-Vitale à Ravenne, du monument de Galla Placidia et des mosaïques chrétiennes de Saint-Apollinaire et du Baptistère de Ravenne; la démolition des maisons obstruant l'Arc de Trajan à Bénévent; la continuation de la restauration des belles fresques de la cathédrale d'Orvieto; la restauration du saint François du Titien à Ascoli, et de plusieurs fresques anciennes à Subiaco; le commencement des travaux pour la conservation de Saint-Marc à Jesi, l'une des plus remarquables églises gothiques d'Italie qui possède un grand tableau de Giotto; la restauration et l'isolation du Temple de Castor et Pollux à Cori; la restauration des spécimens de l'art chrétien primitif de l'église de Saint-Paul à Spolète, et de deux peintures de Baroccio et du Perugin à Senigallia; la restauration de l'Arc de Trajan à Ancône, et du passage souterrain de l'empereur Commode entre le mont Célien et le Colisée, d'anciennes mosaïques chrétiennes sur le Célien et de plusieurs peintures à San-Lorenzo. hors des murs de Rome. »

M. Auguste-Gaspard-Louis Boucher-Desnoyers est mort à Paris le 18 février dernier. Il était né en 1779 et était entré, fort jeune encore, pour apprendre le dessin, chez M. Lethière, qu'il quitta bientôt pour suivre les leçons du graveur Alexandre Tardieu. M. Desnoyers exposa pour la première fois au salon de l'an IX, une estampe assez médiocre d'après Caraffa, qui portait pour titre : *l'Espérance soutient l'homme jusqu'au tombeau.* Aux expositions suivantes, Boucher-Desnoyers envoya des œuvres plus importantes; il obtint la médaille de première classe en 1804, année où il exposa *la Belle Jardinière*, d'après Raphaël; il fut nommé membre de l'Institut en 1816, membre de la Légion d'honneur en 1820, de l'ordre de Saint-Michel en 1822, premier graveur du roi en 1825, baron en 1828; en 1831, M. Desnoyers cessa d'exposer. Le principal mérite de ce graveur consistait dans une grande habileté à rendre l'esprit du modèle qu'il se proposait de reproduire. Après avoir cherché longtemps le genre qu'il devait adopter, un voyage en Italie l'attacha à la reproduction des œuvres de Raphaël, et il s'acquitta avec talent de la tâche qu'il s'était volontairement imposée. M. B. Desnoyers a publié, il y a quelques années, un appendice à l'histoire de Raphaël, par M. Quatremère de Quincy. Les idées qu'il y émet sur le talent du grand peintre sont fort justes et parfaitement en harmonie avec la manière de graver qu'il avait adoptée.

M. Bouillet, inspecteur de l'Académie de Paris, vient de faire paraître à la librairie de MM. L. Hachette et Comp., la douzième édition de son *Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie.* Le succès toujours croissant de cet ouvrage s'explique à la fois par l'évidente utilité d'un recueil où l'on trouve, dans un seul volume du prix le plus modéré, des réponses à toutes les questions qui concernent l'histoire, la mythologie, la biographie, la géographie de tous les âges; par l'exactitude des renseignements, qui permet à ce livre de faire autorité; et surtout par le soin que prend constamment l'auteur d'améliorer son travail et de le tenir sans cesse à jour, au moyen de *Suppléments* où les événements nouveaux sont aussitôt consignés, où les personnages récemment morts trouvent une place proportionnée à leur importance.

Le *Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie* a été, dès son apparition, adopté par l'Université pour tous les établissements d'instruction publique, et placé dans toutes les salles d'étude afin de pouvoir y être à chaque instant consulté par les élèves. Depuis, il a obtenu l'approbation la plus flatteuse du sage et vénérable prélat dont la France déplore aujourd'hui la fin funeste. Enfin, après avoir reçu de nouvelles améliorations, il a été approuvé, en 1855, par l'autorité la plus haute et la plus vénérée, celle du Saint-Siége. C'est dire assez que ce livre, qui s'adapte à tous les degrés d'enseignement, peut, en pleine sûreté, être mis entre toutes les mains.

Dans un ouvrage plus récemment publié, et qui est rédigé sur le même plan, dans son *Dictionnaire universel des Sciences, des Lettres et des Arts*, M. Bouillet s'est efforcé de résoudre les difficultés qui se rapportent aux *choses*, comme dans le précédent il avait résolu celles qui se rapportaient aux *noms propres*. Réunis, ces deux volumes forment une véritable encyclopédie, la plus succincte et la plus commode qui existe.

Paris. Impr. Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES FRANÇAIS.

Audubon. Scènes de la nature dans les Etats-Unis et le nord de l'Amérique. Ouvrage traduit par Eugène Bazin, avec préface et notes du traducteur. Tome Ier. In-8. Paris, Treuttel et Würtz, 7 fr. 50 c.

Barbier. Chronique de la régence et du règne de Louis XV (1718-1763), ou Journal de Barbier, avocat au parlement de Paris. In-18, Tome III.

Bonneval (de). Etudes diplomatiques. In-8. Paris, imp. et lib. F. Didot frères, fils et Ce.

Coynart (de). Le siége d'Alesia; par R. de Coynart, chef d'escadron d'état-major. In-8, 55 p. et un plan. Paris, imp. Martinet.

Dante. La Divine Comédie. Traduction nouvelle, par M. Mesnard. Notes par M. Léonce Mesnard, *le Paradis*. 3e partie. In-8. Paris, lib. Amyot.

Du Camp. Les six aventures In-8. Paris, imp. Delcambre, Librairie nouvelle.

Dauphin (H.). Etude littéraire sur la chanson de Roland. In-8. Amiens, imp. Lenoël-Hérouart.

Eyma (Xavier). Les Peaux noires. Scènes de la vie des esclaves. In-18. Paris, lib. Michel Lévy frères.

Gaume (Mgr). Les Trois Rome. Journal d'un voyage en Italie, accompagné : 1o d'un plan de Rome ancienne et moderne; 2o d'un plan de Rome souterraine ou des catacombes. 2e *édition*. 4 vol. in-18. Paris, lib. Gaume.

Germain (A.). Léon Ménard, sa vie et ses ouvrages, d'après les documents originaux les plus authentiques, manuscrits autographes, papiers de famille, etc. In-4, avec un tableau et un portrait. Montpellier, imp. Martel aîné.

Geslin de Bourgogne et **Barthélemy** (de). Anciens évêchés de Bretagne. Histoire et monuments. *Diocèse de Saint-Brieuc*. Tome II. Grand in-8, 4 planches. Paris, lib. Dumoulin.

Goncourt (Ed. et J.). Portraits intimes du XVIIIe siècle. Etudes nouvelles d'après les lettres autographes et les documents inédits. In-18. Paris, Dentu, 3 fr.

Hennin. Les Monuments de l'histoire de France. Catalogue des productions de a sculpture, de la peinture et de la gravure relatives à l'histoire de la France et des Français. Tome II. Table des auteurs. Monuments. In-8. Paris, lib. Delion.

Landrin. Du plomb, de son état dans la nature, de son exploitation, de sa métallurgie et de son emploi dans les arts. In-18 jésus. Paris, lib. Firmin Didot frères, fils et Ce. 5 fr.

Le Dieu (l'abbé). Mémoires et journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet. Publiés pour la première fois d'après les manuscrits autographes et accompagnés d'une introduction et de notes. Tomes III et IV. (Journal de l'abbé Le Dieu. Tomes II et III). 2 vol. in-8.

Michon. Les Archevêques de Paris. In-32. Paris, lib. Dentu.

Naville (Ernest). Maine de Biran. Sa vie et ses pensées. In-18 jésus. Paris, Joël Cherbuliez.

Pesquidoux (de). Voyage artistique en France. Etudes sur les musées d'Angers, de Nantes, de Bordeaux, de Rouen, de Dijon, de Lyon, de Montpellier, de Toulouse, de Lille. In-18. Paris, Michel Lévy frères, 3 fr.

Poë (Edgard). Histoire extraordinaire. Traduction de Charles Baudelaire. In-18. Paris, Michel Lévy frères.

Tascher de la **Pagerie.** Le Prince Eugène. Réfutation des mémoires du duc de Raguse, en ce qui concerne le prince Eugène. Paris, imp. Panckoucke.

Vallon. Mémoire sur l'histoire naturelle du dromadaire. In-8. Paris, Dumaine. 4 fr.

Vaublanc (de). Mémoires avec avant-propos et notes par M. F. Bartière. In-18. Paris, lib. Firmin Didot frères, fils et Ce.

Weiss. Leçon d'ouverture du cours de littérature française, à la faculté des lettres d'Aix. (5 février 1857). In-8. Imprimerie Barlatier-Feissat et Demouchy.

LIVRES ANGLAIS.

Alexander's The Great High Priest within the Weil, fc. 8vo. 2*s*. cl.

Annual of Scientific Discovery for'57, by Wells, 7*s*. 6*d*. American.

Bagster's Paragraph Bible. fc. 8vo.; Joshus, 1*s*. 8*d*.; Isaiah 2*s*. 6*d*. Galatians to Philemon. 2*s*. 6*d*. cl.

Bell's Poets, Vol. XXX : Ballads of Peasantry of England, 2*s* 6*d*. cl.

Binning's Journal of Two Years' Travel in Persia, etc. 2 vols. 28*s*.

Wright's Dictionary of Obsolete and Provincial English, 2 vols. 10*s*. 6*d*. cl.

Borthwick's Three Years in California. 8vo. 14*s*. cl.

Digitized by Google

Bowring's Kingdom and People of Siam, 2 vols. 8vo. 32*s*. cl.
Burnish Family (The). 16 mo. 1*s*. 6*d*. cl.
Carey's (Eustace) Memoir, by his Widow, cr. 8vo. 6*s*. 6*d*. cl.
Carter's Doctrine of Priesthood in Church of England, 4*s*. cl.
Casson's A Twine of Wayside Ivy; post 8vo. 8*s*. cl.
Gurney's Sermons on Texts from the Gospels and Epistles, 6*s*. cl.
Hall's Companion to Authorised Version of New Testament, 4*s*. 6*d*.
Hancock on Caoutchouc or India-rubber Manufacture, 10*s*. 6*d*. cl.
Harris's True History of Representation in a State, 8vo, 3*s*. 6*d*. cl.
Hemphill's Freida the Jongleur, 3 vols. post 8vo, 31*s*. 6*d*. cl.
Heroes of Asgard and the Giant of Jotunheim, fcp. 5*s*. cl.
Hillas's Diseases of London Residents, fcp. 8vo, 2*s*. 6*d*. swd.
Jone's How to Make Home Happy, 12mo, 4*s*. 6*d*. cl.
Kingsley's Two Years Ago, 3 vols. cr. 8vo, 31*s*. 6*d*. cl.
Landel's What is Religion? fcp. 8vo, 2*s*. 6*d*. cl.
Leake on Disputed Questions of Ancient Geography, 8vo, 6*s*. 6*d*. cl.
Lever's Charles O'Malley, Vol. I., cr. 8vo, 4*s*. cl.
Long Vacation Ramble in Norway and Sweden' cr. 8vo, 6*s*. 6*d*. cl.
M'Gill's The Four Centurions, 12mo, 2*s*. cl.
Napier's (Gen. Sir C.) Life and Opinions, by Napier, Vols. I et II. 24*s*.
Nichol's Cyclopædia of the Physical Sciences, 8vo, 18*s*. cl.
Noad's Manual of Electricity. Part II. 8vo. 10*s*. 6*d*. cl.
Olmsted's Journey through Texas, post 8vo, 8*s* 6*d*. cl.
Oxenden's Pathway of Safety. 3rd edit., fcp. 8vo, 2*s*. 6*d*. cl.
Palmer's Present to Christian Friend on Devotion to God, 1*s*. 6*d*.
Pardoe's The Jealous Wife, fcp. 8vo, 2*s*. cl.
Parlour Library : Brown's Edgar Huntly, 1*s*. bds.
Parry's (Rear-Admiral Sir W. E.) Memoirs, by his Son, 10*s*. 6*d*.
Passion Week, with Illustrations by Albert Dürer, 7*s*. 6*d* cl.
Pfeiffer Valisneria, or a Midsummer Day's Dream, fcp. 8vo, 6*s*. cl.
Railway Library : Marryat's Phantom Ship, 1*s*. 6*d*. bds.
Rive's Home of the World, fcp. 8vo, 1*s*. bds.
Run and Read Lib. : Flower of the Family, 1*s*. 6*d*. bds.
Sheppard and Evan's Notes upon Thucydides, Books I. and II., 8*s*. cl.
Sketches of Egypt and Palestine during Spring of '56, cr. 8vo, 2*s*. 6*d*.
Stoughton's Ages of Christendom before the Reformation, 7*s*. 6*d*.
Scoffern's Philosophy of Common Life, cr. 8v 5*s*. cl.
Taylor's Improved Builder's Price-Book, by Smithers, cr. 8vo, 4*s*.
Thorp's Flowers of Friendship, 4to, 10*s*. 6*d*. cl.
Thornton's Gazetteer of East India Company's Territories, 21*s*. cl.
Timbs's Year Book of Facts in Science and Art, fcp. 5*s* cl.
Travels in Bohemia, by an Old Traveller, 2 vols. post 8vo, 21*s*. cl.
Tulloch's Crimean Commission on Chelsea Board, 8vo, 2*s*. 6*d*. swd.
Von Siebold's True Parthenogenesis in Moths and Bees, by Dallas, 5*s*.
Wilson's (Prof.) Works, Vol. VII., "Essays, Vol. 3," cr. 8vo, 6*s*. cl.
Wilkinson's Egyptians in Time of the Pharoahs. 7*s*. 6*d*. cl.
Young Naturalist Lib. : "Adams's Nests, etc., of Birds," 2nd Series, 1*s*.

LIVRES ALLEMANDS (1).

Ewald (Heinrich). Jahrbucher der Biblischen Wissenschaft von Hen. Ewald. Annuaire de la science biblique, par H. Ewald. Gœttingen. In-8.
Finck (Théodore). C. Cornelii Taciti Germaniæ, sive de origine, situ, moribus ac populis Germanorum liber. Livre de la Germanie de Tacite, et de l'origine, de la situation, des mœurs et des nations des Germains. 1re livraison, avec le texte. Gœttingen. Dietrich. In-8.
Gregorovius (Ferdinand). Die Grabmæler der Rœmischen Pœpste. Les Tombeaux des Papes romains, études historiques, par Ferdinand Gregorovius. 1857. Leipzig. Brockhaus. In-8.
Haase (Théodore). Die Beredsamkeit, eine schœne Kunst oder Kritisch philosophische Untersuchung uber das Wesen der Beredsamkeit. L'éloquence considérée comme art, ou essai philosophico-critique sur l'éloquence, par Haase. Gœttingen, chez Dietrich. In-8.
Merseker (Karl-Friederich). Musologie, systematische Ubersicht des Entwickelungsganges der Sprachen, Schriften, Drucke, Bibliotheken, etc. Considérations systématiques ou développement des langues, des écritures, de l'imprimerie, des bibliothèques, etc., par Charles-Frédéric Mersker. Leipzig. Brockhaus. In-8.
Muller (Karl-Otfried). Geschichte der griechischen Literatur bis auf das Zeitalter Alexanders. Histoire de la littérature grecque jusqu'à l'époque d'Alexandre, par Muller. Breslau, chez Max. 2 vol. In-4.
Stahr (Adolphe). Nach funf Jahren. Pariser Studien aus dem Jahr 1855. Après cinq ans; études parisiennes de l'année 1855, par Adolphe Stahr. Oldenbourg. 2 vol. In-12.
Vischer (Wilhelm). Erinnerungen und Eindrücke aus Griechenland. Souvenirs et impressions de la

(1) Chez M. F. Klincksieck, 17, rue de Lille.

Digitized by Google

Grèce, par Guillaume Vischer. Bâle, chez Schweighæuser. In-8.

Voigt (Johan). Geschichte der Deutschen Ritter-Ordens in seinen zwœlf Balleien in Deutschland. Histoire des ordres de chevalerie allemande dans leurs douze commanderies en Allemagne, par Jean Voigt. Berlin, chez Reimer. In-8.

PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

L'Artiste.

15 mars. Th. Gautier. Atelier de feu Théodore Chasseriau.— Ernest Feydeau. Un curieux chapitre de l'histoire de l'art. — Ch. Blanc. De Paris à Venise. — 25 mars. Th. Gautier. Les primes de l'artiste. — Ch. Blanc. De Paris à Venise. — A. Sensier et Silvestre. De la peinture de paysage. — A de Vaucelle. Du livre de Job et de la poésie antique.

Le Correspondant (25 mars).

Mgr l'évêque d'Orléans. Le mariage chrétien. — F. de Champagny. Les fondateurs de l'unité française, par M. de Carné. — F. de Bourgoing. Etablissement de la monarchie belge. — A. Hennequin. Histoire de la conquête de l'Algérie, par M. Nettement. — F. Desportes. Etude sur la vie privée de madame de Maintenon. — Comte de Bertou. Le canal de Suez et le chemin de fer de l'Euphrate. — V. Bonnet. De l'impôt sur les valeurs mobilières. — Lady Georgina Fullerton. Madame de Bonneval (suite). — Baron d'Eckstein. Bibliographie allemande : Hugo Eisenhardt. Die Gegenwaertige Staatenwelt.

L'Illustration (21 mars).

Opération des Anglais dans le golfe Persique. — Félix Mornand. La médecine et les médecins, par M. Louis Peisse; Juvénal à Paris, par M. Jules Dupuis; Sapho, par Julia Æmilia; quatorze improvisations en vers, par madame Stéph. Fraissinet. — L. de Wailly. Histoire politique et sociale des principautés danubiennes. par M. Elias Regnault. — Ed. Fournier. Le véritable portrait de Louis XIV.

Journal des économistes (mars).

A. Legoyt. Du mouvement de la population en France, d'après les dénombrements. — Fréd. Passy. Absentéisme. — A.-E. Cherbuliez. Du paupérisme dans le canton de Berne. — Comte de Chastellux. Accroissement de la population urbaine en France, de 1836 à 1851. — R. de Fontenay. L'individu et l'Etat, par M. Dupont-White. — Ed. Blanc. Des monts-de-piété et des banques de prêt sur gages en France et dans les divers Etats de l'Europe. — Emile Bères. Les landes de Gascogne.

Journal général de l'Instruction publique.

21 février. F. T. Perrens. Etude des langues, par H. Possien. — Helleu. Leçons de logique, par E. Beaussire.— 28 février. Ch. Louandre. Histoire de madame de Maintenon, par M. le duc de Noailles. — Goguel. Les Scythes suite). — 4 mars. Ch. Louandre. De l'athéisme et du déisme, par M. A. Pommier. — F. T. Perrens. Programme d'histoire universelle, par M. Desdevises du Désert. — Le journal de l'instruction publique de Montréal. — 7 mars. Ch. Louandre. Histoire de madame de Maintenon (suite). — Paulin Paris. Les historiens des croisades. — Aug. Bernard. Du premier emploi des signes orthographiques particuliers à la langue française. — 11 mars. Boillot. De l'influence de la température sur les phénomènes qui se passent dans les tubes capillaires, par C. Wolf. — A. Viguier. Anciennes poésies françaises publiées par M. de Montaiglon. — 14 mars. A. Chéruel. Des portraits historiques. — 18 mars. V. Fournel. Nouvelle biographie générale. Tomes XII à XVIII. — Dauban. Description des monnaies de la république romaine. par M. H. Cohen. — G.-J.-B. Rathéry. Les anciens colléges de Paris.

Revue Archéologique (15 mars).

L. Coutant. Note sur un atelier monétaire. — Guenebault. Recherches historiques sur les crosses, à propos d'une crosse en ivoire sculpté du XIIe siècle.—Vallet de Viriville. Notes d'un voyage archéologique et littéraire en Allemagne. — Champollion-Figeac. Recherches sur les calendriers comparés de plusieurs peuples anciens. — Cérémonies funèbres chez les Grecs modernes.—Nouvelles et bibliographie archéologiques.

Revue des Beaux-Arts (15 mars).

Felix Pigeory. Collection Vallardi. Vente aux enchères. — Exposition de la Société des Amis de Arts de Lyon. — Statue de François Ier par Clésinger. — Tombeau du cardinal prince de Croï. — Galoppe d'Onquaire. Promenade à travers les ateliers, V. — Jules de Verne. Portraits d'artistes.

Revue Contemporaine et Athenæum français (15 mars).

L. Etienne. Poètes et romanciers contemporains de l'Angleterre : sir Edward Bulwer Lytton. — A. Boutan. La vitesse de la lumière : expériences de M. Fizeau. — Le comte Edouard de Warren. Des intérêts européens dans le chemin de fer de l'Euphrate. — Léon Favre Clavairoz. La Bolivie : Histoire et état actuel de son agriculture (2e partie). G. de Chamberet. Du code impérial de justice militaire pour l'armée de terre. — A. de Bernard. Le portrait de la marquise (roman), 4e partie. — F. Lequien. Des charges fiscales de la propriété foncière. — *Revue critique* : Henrich Heine. Erinnerungen, von Alfred Meissner (Henri Heine. Souvenirs, par M. A. Meissner). — Histoire des grands Panetiers de Normandie et du Franc-Fief de la grande Paneterie, de M. le marquis de Belbeuf.— Les comédies d'Aristophane, traduites en français par M. Artaud. — A. de Calonne. Chronique de la quinzaine. — *Bulletin bibliographique.* — *Bulletin financier.*

Revue des Deux-Mondes (15 mars).

Major Fridolin. Les Angla et l'Inde. V. Les grandes villes de l'Inde, deux mois sur le Great-Trunk-

Digitized by Google

Rood. — Amédée Thierry. Arles et le tyran Constantin, dernière partie. — E. Montégut. Un poème de la vie moderne en Angleterre. — Champfleury. Les sensations de Josquin. Gritti. — J.-J. Ampère. L'histoire romaine à Rome. VI. Nerva, Trajan et Adrien. — Gustave Planche. Le roman français en 1857. — V. de Laprade. Frantz, scènes pastorales. — F.-T. Perrens. Les héritiers de Silvio Pellico.

Revue Espagnole et Portugaise (20 mars).

Florencio-Janer. Combat de Lépante. — G. Hugelmann. Discours sur l'histoire. — Trueba y la Quintana. Les Indiens (nouvelle). — Em. Desdemaines. Les haillons de l'art. — Cervantes. La Gitanilla, nouvelle inédite. — V. Balaguer. Monserrate. — A. Hardy. Etudes sur le romancero, etc.

Revue française

10 mars. Alexandre Weill. Couronne. — Emile Colombey. Madame de Courcelles et madame de La Guette. — Maurice Meyer. La tragédie primitive à Rome. Naevius-Ennius; sa tragédie de Médée, etc. — André Lemoyne. Poésie. — Desnoiresterres. Les Originaux. VI. Grimod de La Reynière (suite). — Alfred Darcel. Recherche sur la peinture en émail. — 20 mars. Ed. Fournier. Alexis Piron d'après ses lettres. Al. Weill. Couronne (suite). — Oct. Lacroix. Un sermon. Poème. — Comte Clément de Ris. Artistes contemporains. Eugène Delacroix. — Th. Bernard. De l'argot. Etude de philologie comparée, par M. Francisque Michel.

Revue de l'Instruction publique.

19 février. Fr. Morin. Le livre de la Religion naturelle et la faculté de Théologie. — Fr. Ducros. La Norvége, par Louis Enault. — 26 février. Robinet. Lettres sur l'enseignement par Ernest Bersot. — Oct. Gréard. Histoire littéraire de la France. Tome XXIII. — C. Mallet. Discours sur la vie future par M. Nourrisson. — 19 mars. B. Jullien. De la lettre de M. Bersot sur le baccalauréat. — H. d'Audiquier. Histoire des paysans, par E. Bonnemère. — Fr. Lock. Le Gallia christiana. — Fr. Ducros. Essai sur l'histoire littéraire de la Normandie.

Revue de Paris (15 mars).

Eugène Marron. L'instruction publique et les écoles pendant la Révolution. — Laurent-Pichat. La païenne (suite). — A. Jacques. Excursions dans l'intérieur de la confédération Argentine (fin). A. Hédouin Publications archéologiques. — L. de Ronchaud. Poésies.

PÉRIODIQUES ANGLAIS.

Blackwood's Edinburgh Magazine (march 1857).

Esthetics among the Alps. Elements of Power. — The Athelings, part X. — A Crow Plucked with M.-J. Bull. — Picture Books. — Scenes of Clerical life, no 2. — The Conquest of Bacchus. — Hester Benfield. — Barry Cornwall Artic Adventure. — Letters from a Lighthouse, no 3.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS (1).

Ausland (no 8).

Découvertes du Dr Kane dans le Smith-Sunde : 1. Le glacier de Humboldt. — Dr Levison. Sur les rapports sociaux et politiques des races africaines. — Nouvelles de l'Asie-Mineure. — Les routes militaires des Indes. — Nouveau procès contre des marchands d'esclaves à Baltimore. — Sur les mœurs et les usages des Australiens. — La fabrication de la glace à New-York. — La bibliothèque de l'Université à Athènes. — Voyage de Ambroise Batjan sur des voitures malayes. — Voyage aux Indes. — Miscellanées.

Blætter fur Literarische Unterhaltung (no 19

Affaires du Schleswig-Holstein. — Christian Brentano, par Alex. Jung. — Nouveautés littéraires. — Notes pour servir à l'histoire des cours européennes. — Poésies lyriques. — Une anthologie anglo-germanique de poésies anglaises. — Notices.

Deutsches Museum (no 10).

J. B. Meyer. Pour servir à la discussion sur le corps et l'âme. — Les organes les plus nouveaux de l'industrialisme. — Littérature et beaux-arts. — Correspondance de Paris. — Notices.

Europa (no 10).

Frédéric Halm. — Pierres fines, métaux précieux et perles. — L'incendie de Moscou. — Chronique : La réforme des passe-ports en Autriche. — Combien de temps pourrons-nous encore danser? — Théâtre et musique. — Littérature musicale. — Les livres populaires. — Elisabeth Kulmann. — Littérature flamande. — Prix.

Frankfurter Museum (no 9).

O. Muller. Andrea del Castagno. — Vie de Mozart. — Frédéric et Voltaire, mis en lumière d'après les sources. — Feuilleton.

Gazette d'Augsbourg (nos 55-74).

Le nouveau système monétaire en Autriche. — Gottfried-Auguste Burger. — Leibnitz. — Pie IX chez Overbeck. — Portes et chemins de fer. — L'armée persane et ses instructeurs européens. — Giuseppe Molini. — Les trois ports du Hanovre : Harburg, Gustermunde et Emden. — Le journal officiel turc sur Joseph baron de Hammer-Purgstall. — Histoire d'Hermann Lingg. — Le comte Félix de Merode. — Mes pérégrinations à travers la vie. — Radetsky. — Le comte Tascher sur le prince Eugène et le maréchal Marmont. — Histoire de la guerre de la Russie contre la France sous le règne de l'empereur Paul Ier, en 1799. — Les Archives d'Espagne et Don Carlos. — L'Autriche et le Piémont.

Die Grenzboten (no 13).

Historiens français : Guizot. — Tableaux tirés de l'antiquité romaine : un riche parvenu du temps des empereurs. — Amérique. — Littérature.

(1) Chez Gilmer, rue Jacob, 9.

Digitized by Google

Morgenblatt fur gebildete Leser (no 9).

Poésies de don Luis Ponce de Léon, traduites en vers dans le mètre de l'original espagnol, par Maurice Hartmann. — Peintures florentines des temps passé et présent — La tragédie des Niebelungen d'Emmanuel Geibel. — Une formalité, nouvelle.—Correspondance : Naples. Dresde, Kœnigsberg.

Die Natur (no 10)

Otto Ule : le savon. — Hers : le soleil et sa lumière. — Desor : le tunnel du Jura.

Weimarer Sonntagsblatt (no 9).

Sur la marche, dialogue. — Groupe de Rietschel, de Schiller et de Gœthe. — Petit journal.

Magazin fur Literatur des Auslandes (nos 27, 28, 29).

Indes occidentales : rédaction et impression d'un journal à Ceylan. — Afrique du Nord : pour servir à l'histoire des mœurs et coutumes des Maures et Berbères. — Amérique du Nord : Miscellanées de la presse américaine, éclaircissement de quelques noms de lieux, visite des écoles et police à New-York. — France : le principe de l'institution du Crédit mobilier. — Arabie : le désert de Sinaï, d'après Horace Bonar. — Russie : les rennes et le narta (traîneau). — Nouvelles diverses.

JOURNAUX FRANÇAIS.

L'Assemblée Nationale. 14 et 28 mars. A. de Pontmartin. La poésie et les poètes en 1857. MM. Jean Reboul, Du Clezieux, Paul Reynier, Leconte de Lisle, Louis Bouilhet, Th. Poydenot, J. Lerby. Ed. Grenier, Duphresne de la Chevalerie, A. de Belloy, Jules Canonge, Louis Ratisbonne. — 15 mars. Mémoires du duc de Raguse (Tomes VI et VII). — 18 mars. De Sauteiron. Histoire des impôts généraux sur la propriété et le revenu; par M. de Parieu. — 21 mars. A. de Saint-Albin. Manuel du spéculateur à la Bourse. — 22 mars. Histoire anecdotique des cours allemandes au XVIIIe siècle.

Le Constitutionnel. 10 mars. Francis Riaux. Du sommeil, par Albert Lemoine. — 15 mars. Paulin Limayrac. Livres nouveaux. I. Poésies de M. A. Du Clésieux, de M. Jean Reboul, de madame Marie David, de M. Th. de Banville. II. La Comédie de l'amour, le Bonheur impossible, l'Enlèvement d'Hélène, les Contes Kosaks, etc. III. Trois drames historiques, par M. P. Clément. Portraits intimes du XVIIIe siècle par MM. de Goncourt. — 17 mars. Paul Merruau. Lettres d'Egypte. — 22 mars. P. Limayrac. Mémoires du duc de Raguse (le article).

Journal des Débats. 10 mars. A Bignan. Histoire anecdotique des rues de Versailles, par J. A. Le Roi. — 11 et 13 mars. Michel Chevalier. De la continuation du privilége de la Banque d'Angleterre. — 14 mars. E. Rigault. Histoire de l'Académie française, depuis sa fondation jusqu'en 1689, par M. P. Mesnard. — 15 mars. Cuvillier-Fleury. Mémoires du duc de Raguse. La défection d'Essonne. — 19 mars. Saint-Marc Girardin. De la nationalité polonaise dans l'équilibre européen, par le général Mieroslawski. — 20 mars. X. Raymond. Caravan journeys and wanderings in Persia, etc., by J.-P. Ferrier. — 21 mars. F. Barrière. Histoire de la Révolution dans les Deux-Siciles, par le baron d'Hervey-Saint-Denys. — 22 mars. Philarète Chasles. Les conteurs russes.

La Gazette de France. 14 mars. Guttinguer. Philosophie et poésies, par L. Pichot. — 15 mars. De Lescure. Madame Gil Blas, par Paul Féval.

Le Moniteur universel. 13 mars. J. Rossignol. Du maïs considéré sous le point de vue de l'alimentation publique. — 16 mars. Sainte-Beuve. Divers écrits de M. H. Taine. — 17 mars. Ed. Thierry. Etude sur Virgile, par M. Sainte-Beuve. — 22 et 23 mars. Pierre Clément. Les assignats et le cours forcé du papier-monnaie. — 25 mars. Ch. Livet. Précieux et précieuses.

La Patrie. 17 mars. A. de La Guéronnière. Réponse à quelques opinions de M. Guizot, à propos de son dernier discours à l'Académie française.—18 mars. E. Levasseur. Les questions d'impôt. — 20 et 22 mars. Herman. Des impositions extraordinaires locales. — 23 mars. Nisard. Histoire de madame de Maintenon, par M. le duc de Noailles.

Le Pays. 10 mars. J. Barbey d'Aurevilly. Adrien, par M. H. Corne. — 14 mars. Alfred Busquet. Les artistes français à l'étranger, par M. L. Dussieux. — 21 mars. J. Barbey d'Aurevilly. Odes funambulesques.

La Presse. 12 mars. Alfred Darimon. Histoire des impôts généraux sur la propriété et le revenu, par M. F. Esquirou de Parieu. — 15 mars. R. de Rouchaud, Histoire littéraire de la révolution, par M. E. Maron. — 18 mars. Isidore Cahen. Nouvelles lettres et opuscules inédits de Leibnitz. Etudes morales sur le temps présent, par M. Caro. La liberté de conscience, par M. Jules Simon.—19 mars. Darimon. Manuel du spéculateur à la Bourse, par P.-J. Proudhon. — 20 mars. A. Neffzer. Les philosophes français du XIXe siècle, par M. Taine. Essai sur la philosophie sociale, par C. Dollfus.

Le Siècle. 9 mars. Taxile Delord. La médecine et les médecins, par Louis Peisse. — 10 mars. A Peyrat. Histoire du règne de Henri IV, par M. A. Poirson. — 10 et 11 mars. A. Delvau. Les barrières de Paris. — 11 mars. L. Jourdan. La liberté de conscience, par M. Jules Simon. — 12 mars, A. de la Forge. Lettre à madame George Sand. — 14 mars. Broussais. Des éventualités italiennes (suite). — 10 et 28 mars. T. Delord. Le miracle de saint Janvier à Naples, par l'abbé V. Postel. — 17 mars. L. Michelant. Géographie universelle de Malte-Brun. — 20 mars. P.-J. Stahl. Un homme de lettres pendant la Révolution. Chamfort. — 21 mars. Journault. Nouvelles lettres et opuscules inédits de Leibnitz. — 22 mars. Gouvion Saint Cyr, par le baron Gay de Vernon.

L'Union. 19 et 20 mars. Th. Anne. Mémoires du duc de Raguse de 1792 à 1802.

Digitized by Google

L'Univers, 13 et 15 mars. F. Lachat. Des esprits et de leurs rapports avec le monde visible, par l'abbé Thiboudet. — 16 mars. Magnan. Le dernier des Coligny. — 22 mars. Don Guéranger. L'Eglise et l'empire romain au IVe siècle, par M. le prince de Broglie (13e article).

NOUVELLES DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS.

VENTE DE TABLEAUX, DESSINS ET ESTAMPES.

La vente des tableaux modernes de M. Deforge a eu lieu, et les amateurs ont payé fort cher les œuvres qui s'y trouvaient rassemblés; le catalogue, rédigé avec grand soin, même avec luxe, avait attiré de nombreux acheteurs, et le propriétaire a dû en profiter. Voici les prix qu'ont atteints les tableaux les plus remarquables et les noms des acquéreurs : *le Fauconnier*, de Couture, 10,700 fr., M. Brendel; *Le Trouvère*, du même, 4,500 fr., M. Petit; *Paysage de Normandie*, par Cabat, 2,425 fr., M. Michaud; *Intérieur du marché de Marseille*, 2,600 fr., M. Stevens; *la Fuite de Loth*, pastel, du même, 3,200 fr., M. de Narbonne; *le Tonnelier de Nuremberg*, par Muller, 2,600 fr., M. Giroux; *l'Approche de l'Orage*, par Troyon, 1,880 fr., M. Giroux. La vente totale a produit 41,660 fr.

Une vente occupe vivement en ce moment les amateurs d'estampes, c'est celle de M. Basche. Le catalogue, rédigé par M. Defert, expert, contient un grand nombre de pièces remarquables; citer les plus célèbres sera le meilleur moyen de faire apprécier l'intérêt de cette collection : BOLSWERT, *Moïse élevant le serpent d'airain dans le désert*, d'après Rubens, épreuve avant l'adresse de Gilles Hendrick. CALLOT, *la Tentation de saint Antoine*, première épreuve. BOUCHER-DESNOYERS, *la Vierge de la Maison d'Albe*, épreuve avant la lettre. ALBERT DURER, *la Vierge au Papillon*. GÉRARD EDELINCK, *la Sainte Famille*, d'après Raphaël, épreuve avant les armes de Colbert. MARC-ANTOINE RAIMONDI, *le Quos Ego*, d'après Raphaël, épreuve avant l'adresse de Salamanque. ROBERT NANTEUIL, *Van Steenberghem, dit l'avocat de Hollande*, épreuve du premier état. J.-G. WILLE, *les Musiciens Ambulants, le Comte de Saint-Florentin*, superbes épreuves. On trouve encore indiqués dans ce catalogue quelques dessins remarquables, parmi lesquels se trouvent *l'Enfance de Silène*, par P.-P. Prudhon, et une *Marine* de Joseph Vernet.

On annonce pour le commencement du mois d'avril, deux autres ventes d'estampes; celle de M. Saint-Eve, l'habile graveur, et une autre anonyme; c'est M. Vignères qui en est chargé. M. Saint-Eve était élève de Richomme et obtint en 1840 le grand prix de gravure. Il se distinguait par un burin net et précis qui avait quelque analogie avec celui de son maître. On trouvera dans la vente la plus grande partie des planches qu'il avait gravées, et quelques-unes d'entre elles méritent une sérieuse attention.

GEORGES DUPLESSIS.

VENTE GERSTÆCKER A LEIPZIG.

Le 12 janvier et jours suivants a eu lieu à Leipzig la vente de la collection artistique de feu Adolphe Théodore Gerstæcker, le célèbre marchand d'estampes de Berlin. Elle se composait de gravures sur cuivre, d'eaux fortes, de gravures sur bois, planches gravées, livres d'art, etc. On y trouve un choix remarquable d'épreuves d'artistes de l'école des graveurs modernes, la plupart fort rares, souvent avant la lettre, épreuves de remarques, etc.; des gravures et des eaux fortes de maîtres anciens et modernes de toutes les écoles, des peintres graveurs, classées d'après Bartsch, la plupart en épreuves de choix, enfin une collection de dessins originaux.

Parmi les gravures, nous citerons entre autres trois épreuves de J.-G. Wille : *Agar présentée à Abraham*, par Sara, d'après Dietrich, épreuve remarquable, d'un tirage très restreint et avant toute lettre, ne portant que les armes (291). *Le Repos de la Vierge*, épreuve dans le même état que la précédente, portant seulement le nom de l'artiste et les armes avec ces mots : *le Repos de la Vierge* de la collection Otto (292). *Le Philosophe du temps passé*, gravé par Wille, d'après un tableau de P.-A. Wille. On trouve dans le catalogue l'indication d'un grand nombre de reproductions des antiques, statues et bas-reliefs du Musée Napoléon, notamment la Polymnie. Dans les eaux fortes, nous remarquons les noms de A. Cuyp, C. Du Jardin, A. Van Dyck, A. Van Ostade, P. Potter, Rembrandt (107 épreuves, la plupart remarquables), et dans celle de l'Ecole allemande, trois estampes placées sous la rubrique de *Incunables de la gravure sur bois*; ce sont un saint Christophe, un Frédéric III et un Christ en croix; le dernier vient d'un évangéliaire, et le Frédéric date de 1480. Albert Durer est représenté par 88 gravures sur cuivre ou sur bois, presque toutes bonnes épreuves. Viennent ensuite L. Cranach, J.-G. Wille, etc. L'Ecole italienne occupe aussi un rang distingué dans ce

Digitized by Google

catalogue; l'Ecole française est surtout représentée par Callot, Claude Lorrain et Nanteuil. Il y a une section spéciale pour les miniaturistes romains; la plupart des articles de cette catégorie proviennent de la célèbre collection du comte de Fries à Vienne. Parmi les dessins, la plupart sont d'artistes dont les noms sont inconnus, mais nous en avons remarqué un de Mansard, un de Nanteuil et un de Boucher. Enfin ce catalogue se termine au nº 2068 par un livre incunable. « Beati Augustini sermo ecclésiasticus de festo gaudiose presentatione Bdctæ Virginis. Præcedit : Præfacio in laudem benedicte Virginis Marie Matris hesu nostri redemptoris. » Imprimé par Furst et Schœffer en l'an 1462. —10 feuillets in-fº; non coupé, très rare.

Dans la baie de Matagorda, sur la côte du Texas, un ouragan terrible avait soufflé d'une manière non interrompue, pendant trente-six heures, et amené un alligator près de Saloria. Il était couché, à demi couvert par les eaux, dans un trou formé par la pluie, et regardait avec inquiétude la foule amassée autour du lieu où il reposait. De temps en temps, il ouvrait ses formidables mâchoires et laissait voir ses dents en agitant, d'une manière fort peu engageante, sa queue puissante. On apporta un fusil, et le propriétaire déchargea son arme sur l'animal, qui, heureusement, atteint dans l'œil, fit un bond furieux et tenta de s'enfuir dans des eaux plus profondes; mais il fut ramené à sa première place par nos cris. Il était évident que l'alligator était dangereusement blessé, néanmoins personne n'osait s'en approcher assez pour l'achever avec une hache, lorsqu'un individu l'essaya, mais le monstre ouvrit sa bouche d'une manière si effrayante, et agita sa queue de telle sorte, qu'il dut se mettre promptement à une distance respectable. Le fusil, devenu humide, ne voulait plus partir, malgré tous les essais que l'on tenta; il ne resta d'autres ressource que de retirer l'animal avec le lasso. Mais, quelqu'habile que fût la personne qui le lançait, l'alligator plongeait chaque fois, et dès que le lasso se déroulait dans l'air, la tête plongeait, devinant instinctivement le danger, et tous les essais furent infructueux. Un gamin entra dans l'eau et chercha à mettre le lasso autour de la queue de l'animal; trois et quatre fois, il fut reçu par le monstre la gueule béante et repoussé sans succès. Enfin, il put d'approcher jusqu'à quelques pieds de son but, mais la corde ne pouvait mordre sur la queue lisse et humide, et glissait dès qu'on voulait la tirer. L'on trouva finalement la vraie méthode. Deux hommes prirent les deux bouts du lasso, entourèrent la mare, et, plaçant ainsi l'alligator entre eux, ils glissèrent la corde sous le corps de l'animal, malgré son agitation; l'un des bouts fut lancé de l'autre côté et rapidement ramené, de sorte que l'animal se trouva pris par le cou, et fut ainsi ramené à terre malgré sa résistance. Notre cercle s'élargit involontairement lorsque l'animal se trouva devant nous dans toute sa monstrueuse grandeur et la gueule béante. Il fit quelques efforts infructueux pour se jeter sur nous ou pour fuir; chacun de ses mouvements était surveillé et à chaque tentative nouvelle, le lasso était aussitôt resserré. Quelques balles et quelques bons coups de hache terminèrent bientôt la vie de l'alligator. Il avait, des narines au bout de la queue, dix pieds et demi de long.

(*Peterman-Ost Deutsche Post*).

M. le préfet de la Seine vient de commander à M. Achille Martinet la gravure du portrait de S. M. l'Empereur peint par Horace Vernet et exposé dans la salle du Trône à l'Hôtel-de-Ville; M. Achille Martinet a, comme on sait, gravé un certain nombre de planches qui justifient pleinement le choix dont il vient d'être l'objet. Elève de M. Heim et de M. Forster, M. Martinet a eu le premier grand prix de gravure en 1830; il a obtenu successivement une médaille de deuxième classe en 1835, une médaille de première classe en 1843 et a été décoré en 1846. Il avait exposé en 1855 cinq estampes qui avaient attiré singulièrement l'attention de nombreux visiteurs au palais des Beaux-Arts.

Le rabbin S. Silbermann, de Syck, vient de fonder un journal politique en hébreu. C'est à Johannisberg, dans la Prusse orientale, que se publie cette curiosité littéraire. Ce journal a nom *Ha Magid* (le Nouvelliste), il paraît une fois la semaine à un prix très modique. Des publications hébraïques existaient autrefois en Russie et en Pologne, mais l'empereur Nicolas les avait supprimées, comme empêchant la *russification* des juifs, pour lesquels elles créaient une littérature et presque une nationalité à part. L'empereur actuel a levé cet interdit, et le journal du rabbin Silbermann passe sans difficulté la frontière et trouve de nombreux lecteurs parmi les Israélites Russes et Polonais. Le *Magid* porte pour devise ces mots de l'écriture : Aime la paix et la vérité. Le premier numéro chante les

Digitized by Google

louanges du czar Alexandre, dont il vante la justice et la magnanimité, et il exhorte les Israélites de l'Empire à travailler et à prier pour la prospérité du règne de ce prince. Outre des nouvelles de Russie, de Prusse et de France, il contient des articles scientifiques sur des matières qui, pour être traitées en hébreu, demandaient assurément de la part du rédacteur une très grande d'habileté. On y trouve aussi une liste des livres nouveaux, et un bulletin commercial et financier en hébreu comme tout le reste. O. S.

D'importantes découvertes archéologiques viennent d'être faites dans les ruines de Carthage par un Anglais, M. Davis, qui a obtenu dernièrement, du bey de Tunis, l'autorisation de faire faire des fouilles sur l'emplacement de la célèbre cité, rivale de Rome. Ces fouilles, entreprises sous les auspices du gouvernement anglais et du British Museum, ont mis à nu, entre autres choses, les restes d'un ancien temple qu'on suppose être celui de Didon, et un fragment de plusieurs mètres carrés d'une magnifique mosaïque. Outre des ornements du dessin le plus pur, le fragment en question comporte deux têtes hautes chacune d'un mètre, et qu'on croit être celles de Didon et de Junon. M. Davis a eu soin de mettre sa précieuse trouvaille à l'abri des intempéries, en attendant qu'un bâtiment anglais la vienne prendre pour la transporter en Angleterre. O. S.

Il paraît que le gouvernement anglais a résolu d'envoyer une nouvelle expédition dans les régions arctiques sur les traces de sir John Franklin. L'expédition doit se composer de deux bâtiments mixtes équipés de manière à permettre une exploration minutieuse des mers du pôle. Espérons que cette dernière tentative éclaircira enfin le mystère qui enveloppe toujours le sort de l'illustre et malheureux navigateur. Les rapports du capitaine Osborn et les résultats obtenus par le docteur Raë font naturellement penser que les Esquimaux, qui avaient en leur possession différents objets ayant appartenu à l'expédition Franklin, doivent avoir aussi sur *l'Erèbe* et *la Terreur* des détails plus circonstanciés que ceux qu'ils ont voulu donner jusqu'ici. Les journaux anglais annoncent en même temps que le docteur Kane, l'un des derniers explorateurs des régions arctiques, est dans un état de santé qui laisse peu d'espoir à ses amis. O. S.

Nous lisons dans un journal anglais :

« Le mercredi 4 mars, sir William Don, baronnet, a fait ses débuts comme acteur au théâtre de Marylebone. Le baronnet est un ex-officier du 5e dragons et de l'état major du lord lieutenant d'Irlande. Il remplissait le rôle de *Nicol Jarvie* dans *Rob-Roy*, personnage pour lequel sa taille extraordinaire ne convenait guère. Avec ses six pieds, le baronnet semblait bien plutôt fait pour représenter le chef de clan higlander que le *bailie* de Glasgow. Son jeu, quoi qu'il en soit, n'était pas sans talent. »

Un baronnet sur les planches! où va l'Angleterre?

Dans notre numéro du 15 mars, un des critiques les plus distingués de notre littérature, M. Etienne, donnait à nos lecteurs une idée très nette et très juste du meilleur roman de M. Bulwer, *la Famille Caxton*. Il a été fait, de cette remarquable étude de mœurs, une excellente traduction par M. Amédée Pichot, l'éminent directeur de la *Revue Britannique*. Cette traduction, outre qu'elle est la seule complète, a de plus le mérite d'être faite par un écrivain distingué, qui connaît à fond les mœurs que le romancier anglais a si bien peintes. Nous croyons être utiles à nos lecteurs en leur signalant ces deux volumes, qu'ils trouveront aux bureaux de la *Revue Britannique*, 60, rue Neuve Saint-Augustin.

La quatrième et dernière séance de la *Nouvelle Société de musique de chambre*, sous la direction du comte Stainlein, aura lieu vendredi 3 avril, à huit heures du soir, dans la salle Pleyel. Cette séance, dont voici l'intéressant programme, sera en quelque sorte le résumé des succès éclatants qui ont signalé l'apparition de la nouvelle société dans les hautes régions musicales de Paris : 1° sonate pour piano et violoncelle, en *sol* mineur, du comte de Stainlein, exécutée par M. Lubeck et l'auteur; 2° quatuor pour deux violons, alto et violoncelle, en *mi* mineur, de Mendelssohn, exécuté par MM. Sivori, Viault, Ney et Van Gelder; 3° andante du deuxième quatuor du comte Stainlein (redemandé), exécuté par l'auteur, MM. Sivori, Viault et Ney; 4° grande sonate de Beethoven, dédiée à Kreutzer (redemandée et exécutée par MM. Lubeck et Sivori).

Prosper de Haulteville. — Histoire des communes lombardes depuis leur origine jusqu'à la fin du XIIIe siècle, accompagnée de notes et suivie d'un appendice, tome Ier, grand in-8°, 495 pages. Paris, Didier, libraire-éditeur; Gand, imp. C. Annoot-Braeckman. 1857.

Paris. Impr. Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

BULLETIN

FINANCIER, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

BULLETIN DE LA QUINZAINE

La Bourse vient de traverser une quinzaine des plus agitées, non pas que les valeurs aient donné lieu à des variations très importantes, mais parce que les esprits étaient sous l'influence d'une pression morale qui, à diverses reprises, a paralysé l'essor du crédit public.

La pensée de voir établir un impôt — quelle qu'en fût la forme — sur les valeurs mobilières, a d'abord effrayé les capitalistes. On se préoccupe de la question de savoir quelle sera l'assiette de l'impôt, quelles valeurs il frappera plus particulièrement, enfin dans quelle forme et comment il sera perçu ?

D'autres inquiétudes ont été habilement exploitées par les baissiers dans les premiers jours de février. On disait que le dernier versement de l'emprunt national, en libérant le talon du grand livre, allait jeter sur la place un très grand nombre de rentes. Sur ce point, les baissiers ont reçu une réponse péremptoire : à la liquidation, le report est descendu à un taux qu'on a qualifié d'illusoire, et ensuite toutes les offres au comptant ont été facilement absorbées.

Battus sur le terrain de la liquidation et des offres au comptant, les baissiers ont parlé de nouveau de la crise financière, ce fantôme que les habiles évoquent et font disparaître tour à tour, d'après la direction qu'ils veulent imprimer au marché. Une nouvelle édition de la crise financière a donc été lancée dans le monde des spéculateurs : le numéraire allait manquer à la Banque d'Angleterre; celle-ci allait relever le taux de ses escomptes, et bientôt la Banque de France se verrait obligée de revenir aux mesures restrictives qui ont si péniblement affecté toutes les valeurs.

Les faits se sont également chargés de faire justice de cette manœuvre : des arrivages successifs et réguliers ont apporté à Londres les lingots et le numéraire qui y étaient attendus; la Banque d'Angleterre, loin de songer à élever le taux de ses escomptes, est sur le point de se départir de ses rigueurs, et enfin la Banque de France est dans une situation normale.

Ceci nous amène à dire quelques mots du bilan de la Banque, publié aujourd'hui 13 février.

Le 8 janvier, le numéraire à Paris représentait 72 millions, celui dans les succursales 119 et demi : le 12 février, le numéraire à Paris était de 83 millions et demi, celui dans les succursales de 111 et demi. Il y a donc a Paris une augmentation de 11 millions et demi, et dans les départements une diminution de 7 millions et demi, ce qui ne laisse *en apparence* qu'une augmentation totale de 4 millions. Mais il faut remarquer qu'au 8 janvier, le total des billets en circulation était de 612 millions, tandis que le même total n'est que de 595 millions au 12 février, ce qui présente une diminution de 17 millions. En

Digitized by Google

d'autres termes, au 8 janvier il n'y avait qu'une réserve de 191 millions et demi pour répondre à une circulation de 612 millions, tandis qu'au 12 février les resserres métalliques présentent 195 millions pour une circulation de 595 millions, ce qui prouve que la Banque de France est bien près de revenir à une situation tout à fait normale. En effet, d'après les errements adoptés par les grands établissements de crédit (dont les directeurs admirent sans doute les hardiesses de la science économique nouvelle sans vouloir engager dans des épreuves périlleuses les intérêts qui leur sont confiés. La différence normale entre la circulation et l'encaisse ne doit pas dépasser la proportion de 3 à 1. Or, 595 millions de circulation n'exigent qu'une réserve métallique de 198 millions et le bilan du 12 février accuse une réserve de 195 millions.

On pourra faire une objection à ces chiffres et dire que, pour arriver à ce résultat, la Banque de France a dû consacrer depuis le 8 janvier une somme de 389,500 fr. pour primes à l'achat de matières d'or et d'argent.

Nous admettons l'objection, mais nous allons en réduire la portée : il résulte du rapport fait par M. le comte d'Argout aux actionnaires de la Banque de France que les primes payées pendant le premier et le deuxième semestres de 1856 se sont élevées à 6,143,000 fr. pour se procurer 547,300,000 fr. de lingots. Il résulte de ces données que les sacrifices mensuels de la Banque ont dépassé *en moyenne* 500,000 fr. *par mois*, tandis que maintenant ils n'ont pas atteint 390,000 fr. *en cinq semaines*. Ensuite, il résulte des mêmes données que la Banque n'ayant dépensé que 390,000 fr., ce n'est qu'à peu près 30,000,000 qu'elle a dû se procurer par des voies extraordinaires, pour maintenir et même élever le niveau de ses ressources métalliques pendant *trente-cinq jours* qu'on avait représentés comme difficiles à traverser.

Enfin, — et ceci est le point important, — il importe peu que ce soit par des achats de métaux que la Banque conserve et améliore son encaisse. Pour le public, c'est chose fort indifférente, et pour les actionnaires de ce grand établissement financier, ils auraient mauvaise grâce à se plaindre de sacrifices qui se transforment en dividendes dont l'importance dépasse de beaucoup le chiffre des années les plus prospères.

Nous pouvons donc répéter que les événements se sont chargés de dissiper les craintes à l'aide desquelles les baissiers avaient voulu se rendre, de nouveau, les arbitres du marché :

On espère que l'impôt, s'il est donné suite au projet, ce qui est encore contestable, n'aura pas l'importance qu'on a voulu lui donner.

Le fantôme de la crise monétaire s'est évanoui ;

Le talon de l'emprunt a été absorbé sans secousse ;

Enfin la situation de la Banque de France accuse une amélioration véritable.

En présence de ces faits irrécusables et de la confiance plus générale qu'a inspirée l'abandon d'une partie des mesures restrictives de la note du 9 mars, nous croyons donc pouvoir dire que la liquidation du 15 se fera sous des auspices favorables, et nous pouvons espérer de voir diminuer bientôt l'écart entre les fonds français et les consolidés anglais.

Aug. Jeunesse.

LA BANQUE DE FRANCE

Le rapport présenté par M. le comte d'Argout, gouverneur de la Banque de France à l'assemblée générale du 29 janvier dernier, en constatant l'énorme accroissement des opérations de la Banque pendant l'exercice de 1856, appelle naturellement l'attention des publicistes et des hommes d'Etat sur cette question si grave et si opportune à la fois : *La Banque de France telle qu'elle est instituée suffit-elle aux besoins du commerce et de*

Digitized by Google

l'industrie? N'y aurait-il pas place à côté d'elle pour un nouvel établissement de crédit qui, loin de lui faire concurrence, lui servirait en quelque sorte d'auxiliaire, et s'attacherait plus spécialement aux branches d'opérations que la Banque de France, pour rester fidèle à ses traditions, est forcée de négliger en laissant ainsi une foule d'intérêts en souffrance?

Si nous sommes bien informés, divers projets qui répondent à ce besoin du moment ont été soumis au gouvernement dont la sollicitude est depuis longtemps éveillée, nous n'en doutons pas, par cette crise persistante qu'aucun danger sérieux, qu'aucune cause réelle ne justifie; qu'il y ait quelque chose à faire, personne n'en doute assurément; mais c'est en pénétrant plus avant dans ces questions organiques et fondamentales, c'est en se mettant par là pensée à la place de ceux qui ont mission de les décider, et de formuler cette décision en un projet de loi, que l'on mesure alors toute l'étendue des difficultés et que l'on comprend mieux l'hésitation et l'incertitude qui peuvent se manifester dans les hautes régions sur un sujet si grave.

Si la confiance pouvait se conquérir par décret, s'il suffisait d'une loi constitutive d'une nouvelle banque pour assurer au nouvel établissement le crédit universel dont il a besoin; le problème serait bientôt résolu : il suffirait de comparer entre elles les deux époques, celle de la fondation de la Banque de France et celle où nous vivons, et de se dire : « Il y a aujourd'hui 57 ans, (24 pluviôse an VII, 13 février 1800), que la Banque de France a été instituée, au capital de 30 millions. Depuis, et par la loi du 22 avril 1806, elle a été autorisée à étendre son capital jusqu'à 90,000,000, maximum qu'elle n'a guère dépassé, puisqu'aujourd'hui, en 1857, malgré la création successive de tant de succursales dans les provinces, le capital effectif de la Banque de France se trouve réduit au chiffre de 91,250,000 francs.

Donc 90,000,000 en 1806.
. 91,250,000 en 1857.

Qu'on tire la conséquence...

Certes, ce rapprochement des chiffres et des époques a bien son éloqeunce, et, sans être enclin à l'innovation, tout esprit impartial sera tenté de reconnaître qu'un capital proportionné aux besoins de 1806, est par celamême insuffisant en 1857, après les gigantesques développements imprimés à l'industrie et aux affaires depuis un demi-siècle.

Nous avons d'ailleurs, pour affirmer cette marche toujours ascendante du monde commercial, un thermomètre irrécusable, c'est la Banque elle-même qui constate ainsi, pour les dernières années seulement le progrès incessant de ses opérations :

En 1854 ces opérations s'étaient élevées à	3	milliards	888	millions.
En 1855 » » à	4	»	863	»
En 1856 elles ont atteint le chiffre de. .	5	»	808	»

Ainsi, depuis trois ans seulement, la Banque s'est accrue dans la proportion colossale et presque incroyable d'un milliard par an ! chiffre frappant et qui en attestant la prodigieuse extension de nos affaires industrielles et commerciales, vient donner un immense intérêt d'actualité à la question posée au début de cet article :

La Banque de France suffit-elle aux exigences de l'époque actuelle ?

Nous ne le croyons pas; en présence des incommensurables progrès de l'industrie, de ces mille et une découvertes récentes qui appellent de nouvelles associations, et partant de nouvelles agglomérations de capitaux ; en présence de ces chemins de fer à compléter, de ces canaux à relier entre eux, de ces mines et carrières à exploiter, en un mot de ce vaste champ d'industrie qui s'appelle la France et que nous avons tort de déserter si souvent pour aller porter aux étrangers notre génie d'initiative et le secours de nos capitaux; en face de ces nécessités bien comprises et bien étudiées, il n'est pas un financier, pas un publiciste qui ne soit frappé de l'insuffisance de nos moyens de crédit comparés aux besoins sérieux de notre industrie nationale : *il y a donc quelque chose à faire*, pour rappeler ici, encore une fois, un mot fameux : le commerce, l'industrie appellent à grands cris de nouveaux subsides ; rien n'est donc plus simple que de leur donner satisfaction en créant une Banque du commerce et de l'industrie ; institution qui fonctionne déjà dans plusieurs capitales de l'Europe et notamment à Turin, où les développements nouveaux des affaires ont donné naissance, il y a quelques années seulement, à la création d'une caisse du commerce et de l'industrie qui marche et prospère parfaitement à côté et en dehors de la Banque nationale.

Digitized by Google

Mais cette nouvelle Banque aurait-elle, comme l'ancienne, le privilége d'émettre des billets remboursables à vue ; en un mot, lancerait-on dans la circulation un nouveau papier, et ce nouveau venu ne jeterait-il pas la perturbation dans le public si prompt à s'alarmer ? Pour conjurer ce péril, il y a deux moyens principaux que nous nous contenterons d'indiquer, les bornes de cet article ne nous permettant pas de discuter, *ex professo*, une question si grave d'économie financière.

Le premier serait de limiter l'émission de la Banque du Commerce au chiffre même du capital effectif par elle réalisé, et d'exiger en outre le dépôt, au Trésor ou à la Caisse des consignations, de tout ce capital employé en rentes sur l'Etat.

Cette restriction et ce nantissement auraient le double avantage:

1° De rassurer la Banque de France en lui laissant le privilége exclusif d'émettre des billets bien au delà de son capital métallique.

2° De rassurer le public en lui prouvant que les billets de la nouvelle Banque sont toujours représentés et garantis deux fois, d'abord, par les rentes déposées, et ensuite, par les valeurs à quatre-vingt-dix jours, acceptées par la Banque en échange de ses billets.

Le second moyen, si le premier semblait encore trop hardi, serait d'obliger le nouvel établissement de crédit à n'émettre que des billets à trois ou cinq jours de vue, ce qui ferait disparaître tout point de contact et d'assimilation avec les billets de banque proprement dits, et effacerait jusqu'à l'ombre d'une concurrence.

Nous n'avons pas l'ambition de décider en quelques mots les problèmes les plus complexes peut-être qui soient en ce moment à l'ordre du jour, mais nous croyons que le moment est venu pour la presse financière de les élucider par des études sérieuses, et pour les hommes d'État de les résoudre après de mûres délibérations.

BARILLON.

DU MOUVEMENT INDUSTRIEL A LYON.

La place de Lyon s'est toujours fait remarquer par une prudence traditionnelle. Les crises qui l'atteignent parfois ne sont pas des conséquences de ses témérités; ce ne sont jamais que des contre-coups qu'elle ressent avec plus ou moins de souffrance, mais qui proviennent de causes étrangères ou générales, et qui n'ébranlent pas les bases presque indestructibles de sa prospérité. Depuis des siècles, Lyon construit ses fortunes comme ses maisons, avec solidité. C'est l'esprit, c'est la tradition, c'est la puissance du pays. Ainsi s'explique la réserve avec laquelle cette place avait pris part jusqu'ici au grand mouvement industriel qui a déplacé tant de capitaux depuis quelques années. On eût dit que la population lyonnaise étudiait l'esprit nouveau avant de s'y associer; aujourd'hui elle semble avoir compris tout ce qu'il porte en soi de puissance et de fécondité, sans se laisser toutefois entraîner à ce qu'il peut comporter aussi de mécomptes et d'illusions. Que l'honorable cité ne s'offense pas de notre comparaison, mais elle nous paraît avoir pris, dans la révolution industrielle qui se poursuit sur tous les points, un rôle semblable à celui que l'Autriche a l'habitude de se faire dans les questions de politique européenne. Elle est restée indécise jusqu'au jour où elle a vu clairement de quel côté était la force et où pouvaient se retrouver les conditions du succès. Alliance tardive avec l'esprit de notre époque, mais que l'on peut regarder dès à présent comme accomplie.

Ce n'est pas follement, au reste, que les capitaux lyonnais se hasardent dans les entreprises. Celles qui n'ont pas une base vraie et parfaitement étudiée, ont peu de chances de se faire accueillir. Mais, par contre, dans cette ville dont une invention mécanique, celle de Jacquard, a doublé la fortune, les capitalistes n'hésitent pas à patronner toute invention nouvelle qui s'annonce avec le caractère d'une ingéniosité réelle et d'une utilité pratique.

Digitized by Google

Toute promesse d'économie à obtenir dans les dépenses d'un travail producteur, quel qu'il soit, est facilement écoutée. Si la promesse est plausible, elle est encouragée dans ses premiers besoins, soutenue dans ses premiers efforts, et aucune ressource ne lui manquera pour son succès définitif. Cette disposition particulière, que nous aimons à constater et dont nous allons citer plusieurs exemples tout récents, n'est pas seulement un calcul de la spéculation; c'est aussi un noble patronage, un désir intelligent du progrès et une inspiration vraiment civilisatrice.

L'un des problèmes que la science s'applique, depuis quelque temps à résoudre, la simplification du mécanisme actuel de la machine à vapeur par la substitution du mouvement circulaire plus franc et plus puissant, avait donné lieu à une invention fort ingénieuse due à MM. Guerras et Briery. Une machine d'essai, de la force de cinq chevaux, construite par leurs soins, fonctionna sous les yeux du public avec assez de succès pour fixer son attention, et, au premier appel qui lui fut fait, trois jours suffirent à la souscription d'un capital social dont l'emploi fut la construction d'une machine de la force de vingt-cinq chevaux. Les actions de cette société, dite *de la Rotative*, ne tardèrent pas à obtenir une grande faveur. Sans nous préoccuper ici des mouvements de hausse ou de baisse qui ont pu se succéder sous l'influence de causes accidentelles, quelquefois même étrangères, nous constaterons, comme un fait acquis, que cette invention a été justement patronnée par les capitaux lyonnais, que l'économie qu'elle présente, discutable dans ses chiffres, est incontestable dans sa réalité, qu'elle a le précieux avantage de diminuer considérablement le poids et le volume des machines actuelles, qu'elle n'en modifie que le mécanisme et qu'elle peut dès lors s'adapter à tous les générateurs, directs ou combinés, en réalisant toujours l'économie que comportent son jeu plus simple, ses moindres dimensions et sa plus grande puissance.

Un problème plus important encore et dont la solution ne sera pas refusée aux efforts persévérants qui la poursuivent, c'est, non plus seulement la simplification du mécanisme, mais la découverte d'un générateur qui n'exige pas cette effrayante consommation de houille qu'on ne peut voir s'accroître sans cesse, et si rapidement, sans une sorte d'inquiétude pour l'avenir. Lyon, pour qui ce combustible est un objet de première nécessité, et qui souffre plus que toute autre ville peut-être de sa cherté déjà excessive, a encouragé sérieusement tous les essais tentés dans ce but, pour peu qu'ils fussent théoriquement rationnels. On compte en ce moment, dans cette seule ville, quatre ou cinq tentatives de ce genre auxquelles n'ont manqué ni l'attention publique, ni les appuis pécuniaires. Nous avons vu fonctionner, tout récemment, avec une puissance réelle et une régularité satisfaisante, un générateur où la force motrice n'est demandée qu'à l'air comprimé d'abord, puis échauffé et suréchauffé.

Le résultat est positif; la machine marche. Un ensemble de combinaisons, ou neuves ou empruntées, qui retient et utilise toute la chaleur, semble permettre une économie sur le combustible; mais l'intensité même de la chaleur nécessaire pour porter la puissance d'action seulement à deux atmosphères, et qui deviendrait excessive pour la porter à trois, devra user rapidement les organes de cette machine. Elle mangera moins de charbon peut-être, mais elle mangera plus de fer. Que les inventeurs adaptent un pyromètre à leur appareil, il leur en marquera l'écueil.

Nous aurons bientôt l'occasion de revenir sur cette question des générateurs, la plus intéressante peut-être de toutes les questions industrielles que la science ait mise à l'étude depuis quelques années, et nous espérons pouvoir annoncer enfin une solution tellement satisfaisante, qu'elle sera accueillie comme un bienfait public. Mais une circonspection, que nous regardons comme un devoir, nous impose encore l'obligation d'attendre le dernier mot d'une si importante découverte.

Pour justifier aujourd'hui, par un nouvel exemple, ce que nous disions de la faveur que rencontrent à Lyon les inventions à la fois ingénieuses et utiles, rappelons encore l'empressement avec lequel a été souscrit le capital de deux millions demandé pour l'établissement d'un chemin de fer du centre de la ville au plateau de la Croix-Rousse. Il s'agit de gravir un coteau escarpé, sur une pente de 21 centimètres par mètre, par la force de la vapeur, à la même vitesse que sur les niveaux ordinaires, et cette ascension n'a effrayé aucun esprit. C'était là cependant une audace presque américaine! Mais le système de freins inventé par M. Bourget avait été soumis à des épreuves décisives. Des expériences cent et cent fois répétées en avaient établi l'infaillibilité. Les voyageurs ne se montreront

Digitized by Google

titutionnelle de 1830 à 1848, on s'étonnerait du peu d'unité qu'ils présentent, malgré le reproche si souvent adressé au souverain dont ils émanaient de vouloir faire prédominer une politique personnelle. Il y avait dans le régime constitutionnel une seule personne, et c'était la personne royale, à laquelle était refusée la liberté de la parole.

Le souverain d'aujourd'hui se l'est réservée tout entière, et on peut dire qu'il en use, non-seulement dans le plus digne langage, mais avec toute la sincérité que comportent, et la puissance incontestée qu'il s'est faite, et la grandeur des faits dont il rend compte. Il parle à la nation et à l'Europe. Ses discours résument et signent le passé comme un auteur son œuvre, et indiquent l'avenir avec une réserve qu'on pourrait appeler la pudeur de la force. L'unité y règne comme dans sa politique ; ils resteront comme des sommaires ou des bulletins généraux de l'histoire contemporaine.

Une des causes qui ont contribué à ce mouvement d'assiette éprouvé par le crédit d'une manière si sensible et si générale, est aussi la remise à l'étude de l'impôt sur les valeurs mobilières. La pensée de voir établir un pareil impôt avait pu inspirer d'abord quelques inquiétudes exagérées. Puis on n'avait pas tardé à se rassurer devant l'expérience, si complétement acquise aujourd'hui, non-seulement de la prudence avec laquelle le gouvernement touche aux questions toujours si délicates du crédit public, mais de l'intelligence avec laquelle il veille sur la liberté de ses mouvements. Cette sécurité s'est accrue encore à la nouvelle que l'impôt était ajourné, parce qu'il n'était pas suffisamment mûri. En effet, rien ne saurait inspirer plus de confiance à un pays que de voir la pensée souveraine s'arrêter d'elle même, sa volonté se suspendre, ses décisions s'ajourner, devant la seule utilité d'une étude nouvelle et d'une méditation plus longue des véritables intérêts publics. Ajoutons que c'est peut-être lorsqu'il s'agit d'impôts que les populations se montrent le plus sensibles à ces ménagements inaccoutumés du pouvoir.

Ces causes générales ont agi d'une manière directe et immédiate sur l'esprit public dans la place de Lyon; puis sont venus les contre-coups. On a vu les titres des grands établissements financiers de Paris reprendre faveur, le Crédit mobilier, les caisses Mirès, les caisses Prost se relever d'un allanguissement momentané; enfin la Banque de France proroger à trois mois le terme des effets à admettre à l'escompte, et remettre ainsi ses opérations en rapport avec les habitudes les plus générales du commerce et de l'industrie sur toutes les places de France et d'Europe.

Ce retour à l'état normal a été accueilli comme une confirmation de toutes les espérances que l'on venait de concevoir. Les affaires locales ont retrouvé de l'activité; les commandes sont arrivées plus nombreuses; il y a reprise du travail dans les manufactures. Le mouvement industriel, qui s'était ralenti sans cependant se suspendre, a déjà plus d'essor. Les actionnaires reviennent aux inventions qui paraissent sérieuses pour les perfectionnements des générateurs, des moteurs ou des freins; on en annonce plusieurs qui ont des chances de succès comme idées scientifiques, et qui sont encouragées par des capitaux intelligents.

En un mot, Lyon ne semble nullement vouloir fermer ses caisses et restreindre sa participation au mouvement industriel. Tout y annonce, au contraire, la confiance, l'activité et, jusqu'à un certain point, la hardiesse, qui enfantent la prospérité.

Alexis de Jussieu.

Digitized by Google

OBSERVATIONS SUR LE TABLEAU QUI PRÉCÈDE.

Les sections ouvertes du 1er janvier au 31 décembre 1856 ont une étendue de 674 kilomètres, savoir :

Est.	Noisy à Nogent.	7 juillet. . . .		7
Ouest	Beuzeville à Fécamp.	25 février . . .	18	70
	Le Mans à Alençon.	15 mars	52	
Orléans	Argenton à Limoges.	2 juin.	106	180
	Poitiers à Niort.	7 juillet. . . .	74	
Lyon.	Dôle à Besançon.	7 avril.	45	84
	Vaise à Perrache.	10 octobre . . .	5	
	Auxonne à Gray.	10 novembre. .	34	
Méditerranée . .	Perrache à la Guillotière. . .	10 octobre . . .	1	26
	Rognac à Aix.	11 octobre . . .	25	
Genève	Lyon à Bourg.	23 juin.	51	74
Grenoble	Saint-Rambert à Rives. . . .	5 novembre. .		56
Grand-Central. .	Brassac à Lempdes.	8 mai	6	17
	Le Lot à Cranzac.	20 décembre. .	11	
Midi.	Tonneins à Valence d'Agen. .	29 mai	65	160
	Valence d'Agen à Toulouse. .	30 août.	95	

Total	674
Longueur exploitée au 31 décembre 1855. .	5,557
Total exploité au 31 décembre 1856.	6,211

(*a*) Déduction faite de la section de Nevers à Saint-Germain, de 103 kilomètres, passée en 1856 au chemin de Paris à Lyon par le Bourbonnais.

(*b*) Y compris les recettes de Nevers à Saint-Germain. (Voir note *a*.)

(*c*) Exploité alors par le Grand-Central.

(*d*) Compris alors dans le chemin d'Orléans. (V. note *b*.)

(*e*) Non compris l'impôt du dixième, dont le montant s'est élevé :

Pour l'année 1856, à. . . . . 15,369,675 francs.
— 1855, à. . . . . 9,915,119 —

FAITS DIVERS.

Caisse générale des Chemins de fer.

—

Emprunt espagnol.

—

Les souscripteurs à l'Emprunt espagnol sont invités à venir régulariser leurs souscriptions avant le 20 février, suivant le décompte qui leur a été adressé individuellement dans les lettres de répartition.

Les souscripteurs sont, en outre, prévenus que, passé ce délai, ils auront à supporter les intérêts de retard, à raison de 7 fr. 78 c. 0/0, taux conforme au revenu de l'emprunt.

— On lit dans *la Presse :*

« Nous venons de voir un nouveau modèle d'omnibus destiné au service de la *Compagnie générale des Omnibus de New-York.* Cette voiture, plus légère, plus élégante de forme, est aussi mieux aménagée. Deux rampes, disposées de manière à prévenir les accidents, permettent de monter sur l'impériale et d'en descendre facilement. »

Digitized by Google

— COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER SUR LES VOIES ORDINAIRES DANS LES ÉTATS SARDES. — La question des chemins de fer à traction de cheval est tout à fait à l'ordre du jour. Aussi une compagnie, formée déjà depuis plus de six mois et pourvue de brevets spéciaux pour l'exploitation de chemins de ce genre dans les États sardes, est-elle à la veille de commencer ses opérations. Un acte passé entre le ministre des travaux publics à Turin et le gérant de la Compagnie lui assure la concession de plus de onze cents kilomètres à des conditions très avantageuses. Elle est d'ailleurs autorisée à exploiter aussi ses lignes par des machines. La Compagnie a établ ses bureaux provisoires rue Richelieu, 84. La souscription des actions réservées pour la France sera ouverte sous peu.

Cᵉ FRANÇAISE DE NAVIGATION A VAPEUR

DE ROULAGE ET DE MESSAGERIES.

Capital social : 20,000,000,

Divisé en quarante mille actions de cinq cents fr

COMITÉ PROVISOIRE DE SURVEILLANCE.

MM. J.-I. BONJOUR père, ancien entrepreneur de transports;

P.-A. BONJOUR, ancien entrepreneur de transports;

vte DE SULEAU, C. ✻, ancien préfet des Bouches-du-Rhône, membre du conseil général du Rhône, sénateur;

BELMONTET, ✻, député au Corps législatif;

CAIGNARD DE SAULCY, O. ✻, membre de l'Institut.

La fusion, dans chaque spécialité industrielle des maisons qui la représentent, a produit dans ces derniers temps d'excellents résultats : les omnibus, les fabriques de gaz, les entreprises de salubrité ont acquis, par la fusion, une importance et une influence nouvelles, tout en économisant des sommes considérables sur les frais généraux.

La *Compagnie française de navigation à vapeur* a pour base la fusion des grandes maisons de roulage de Paris. Ces maisons sont :

EUGÈNE BONJOUR, 27, rue de l'Echiquier, et 24, boulevard Bonne-Nouvelle;

FAURE, MEAUX ET BRIFFAUX (ancienne maison Robillard), 190, rue du Temple;

ED. MUSTEL, QUESNOT ET GALLAND, 14, rue des Vinaigriers;

Et les 10 SUCCURSALES dépendant de ces diverses maisons.

Le but de la Société est :

1° D'exploiter les maisons fusionnées, en centralisant les divers services, ce qui permettra d'économiser environ 30 0|0 des frais généraux;

2° D'établir un service général et complet de grande vitesse par chemin de fer;

3° D'organiser sur une vaste échelle, dans l'Océan et la Méditerranée, le cabotage à vapeur, en le complétant en France par l'établissement de lignes intérieures correspondantes, partout où le besoin s'en fera sentir.

Le seul fait de la *fusion des maisons* ci-dessus désignées donne au capital engagé un produit de 7 à 8 0|0, résultat des relations depuis longtemps établies, y compris le service de grande vitesse par les chemins de fer. Ainsi, à son début, avant tout établissement de lignes nouvelles, la *Compagnie de navigation* est en mesure d'assurer à ses intéressés un résultat immédiat.

La fusion des maisons principales de roulage a toutefois une bien plus grande importance, alors qu'elle sert de base à une vaste entreprise de transports universels : les rapports établis depuis de longues années par les chefs des maisons fusionnées sont un gage incontestable de réussite; la clientèle n'est point à créer, toutes les correspondances sont organisées, et une longue expérience en matière de transit assure à l'entreprise un développement immédiat. Le gérant, M. GALLAND, lui-même entrepreneur de transports, en conservant, pendant plusieurs années, à la tête des maisons fusionnées leurs anciens propriétaires, et en les intéressant à la prospérité de la Compagnie, a donné aux capitalistes la meilleure et la plus sûre des garanties.

La seconde partie du programme de la *Compagnie française de navigation* est l'établissement du *service de la grande vitesse*, qui est à créer tout entier, et qui est appelé à donner les plus magnifiques résultats; c'est encore là le bénéfice de la centralisation.

Les colis remis isolément à l'entrepreneur sont réunis par lui et remis en un groupe au chemin de fer, qui taxe sur le poids réel, et laisse ainsi au commissionnaire expéditeur tout le bénéfice résultant des fractionnements. Or, ces bénéfices sont

Digitized by Google

considérables pour l'entrepreneur, ainsi qu'on va en juger, tout en permettant à celui-ci de traiter, avec l'expéditeur réel, à des prix égaux et souvent même inférieurs à ceux du chemin de fer.

Exemple : 10 colis de 3 kilogrammes et au-dessous sont réunis par dix expéditeurs pour Bordeaux, et payent chacun à la Compagnie (factage non compris), 1 fr. 30 c., prix de chemin de fer, soit ensemble. . . . . 13 fr. »

20 autres, de 3 à 10 kilogr. pour la même destination, payeront, chacun dans les mêmes conditions, 3 fr. 90 c., soit ensemble. . . . . 39 »

Total pour les 20. . . 52 fr. » c.

En prenant la moyenne de poids de ces 20 colis, on trouve que les 10 premiers, à 1 kilogr. 50, donnent 15 kilogr., et les 10 autres (à 6 kilogr. 50), 65 kilogr., soit ensemble 80 kilogrammes.

La Compagnie, en les réunissant, payera donc comme 80 kilogr. seulement au chemin de fer, tandis que les premiers expéditeurs lui ont payé, à elle, comme 130 kilogr.; mais ce n'est pas tout : plus le poids s'élève, plus le prix s'abaisse au chemin de fer, et le bénéfice sur le poids s'accroît ici d'un bénéfice non moins important sur le prix. Ainsi, les colis remis isolément à la Compagnie auront payé environ 40 fr. par 100 kilogrammes; remis par elle au chemin de fer en un seul groupe du poids de 80 kilogrammes, ils ne payeront plus que 23 fr. 50 c., également par 100 kilogrammes.

Résultat :

20 colis remis isolément à la Compagnie lui rapportent. .	52 fr.	»» c.
— remis par elle au chemin de fer, en un seul groupe de 80 kil., ils ne lui coûtent que. . .	18	80.
Bénéfice net.	33 fr.	20 c.

ou 175 0[0.

Quant aux frais généraux d'exploitation, ils sont presque nuls, et les recettes accessoires du factage, celles des transports d'espèces, suffisent à peu près à les couvrir.

La troisième partie du programme de la Compagnie est le *cabotage à vapeur*, soit dans la même mer, soit d'une mer à l'autre. Tel qu'il se fait aujourd'hui, avec les bâtiments à voiles, c'est-à-dire d'une façon lente, incertaine, coûteuse et pleine de dangers, il met encore en mouvement, sur nos côtes seules, 75,000 navires, transportant par an plus de 20 millions de tonnes; l'application de la vapeur au cabotage sur une vaste échelle est donc un bienfait pour le commerce et une source de bénéfices certains pour la Compagnie qui en aura créé l'organisation.

Un seul exemple suffira pour en donner la preuve.

Pour donner un aperçu des bénéfices annuels possibles que les actionnaires pourront espérer, il suffit de prendre pour exemple la ligne de Rouen à Bordeaux, par laquelle la Compagnie inaugure son exploitation. Cette ligne sera desservie par sept navires à hélice en fer, de 500 tonneaux de jauge légale et de 120 chevaux de force, partant deux fois la semaine de chaque point.

Ces navires coûteront chacun 350,000 fr., soit ensemble 2,450,000 fr., ce qui, avec le combustible, les pièces de rechange et le fonds de roulement, nécessitera en chiffres ronds 3,000,000 de francs.

Le voyage complet, aller et retour, y compris le séjour dans les ports, devra durer 20 jours; on peut établir le compte du produit comme il suit :

RECETTE POUR CHAQUE VOYAGE DE 20 JOURS.

500 tonneaux de Bordeaux et de La Rochelle pour Rouen, à 25 fr.	12,500	25,000
500 tonneaux de Rouen pour La Rochelle et Bordeaux, à 25 fr. . .	12,500	

FRAIS DE CHAQUE VOYAGE DE 20 JOURS.

Charbon, 90 tonnes, à 32 f. 50	2,925	9,700
Équipage, 22 hommes, gages et nourriture pour 20 jours	1,890	
Assurances à 5 p. 0[0 par voyage.	975	
Amortissement, réparations, etc., à 10 p. 0[0	1,950	
Droits de navigation, pilotage en Seine et Gironde, huile, etc., etc.	360	
Chargement à Bordeaux et à La Rochelle, à 80 c.	400	
Déchargement id.	400	
Mêmes frais à Rouen. . .	800	
Bénéfices nets		15,300
Multipliés par		104
Total général des bénéfices.		1,591,200

C'est-à-dire, COMME BÉNÉFICES ANNUELS, 53

Digitized by Google

mencement de la rue de Sèvres, près l'Abbaye-aux-Bois; celle de Fontenay-aux-Roses à la place Saint-Michel; celle de Pantin à la place Lafayette, etc. Mais l'administration a repoussé de prime abord cette demande, de même qu'elle a rejeté entièrement une ligne qui, de la Porte-Maillot, aurait traversé le bois de Boulogne pour arriver au pont de cette commune. Elle n'a donc autorisé l'enquête qu'à la condition que ces divers tracés auraient tous leur point de départ hors barrière.

Reste encore deux autres demandes soumises également à l'enquête : l'une allant à Bagneux, et l'autre qui, de la place de la Bastille, se dirigerait sur Neuilly, Passy et le rond-point de Boulogne.

Enfin, sauf les modifications apportées par l'autorité, les voitures feraient 14 kilomètres à l'heure; elles auraient de 40 à 70 places, et le prix de ces places serait, non plus de station à station, mais de 7 à 10 c. par kilomètre de parcours, quel que soit l'endroit de la ligne où le voyageur aurait pris la voiture.

—

Caisse générale des Chemins de fer.

—

Emprunt espagnol.

—

Les souscripteurs à l'Emprunt espagnol sont invités à venir régulariser leurs souscriptions le plus tôt possible, suivant le décompte qui leur a été adressé individuellement dans les lettres de répartition.

Les souscripteurs sont, en outre, prévenus que, depuis la date du 20 février précédemment indiquée, ils ont à supporter les intérêts de retard, à raison de 7 fr. 78 c. 0/0, taux conforme au revenu de l'emprunt.

— D'après le *Moniteur industriel*, le nombre total des personnes attachées à l'exploitation des chemins de fer en France est de 32,000; il sera de 80,000 quand tout le réseau sera exploité. En tenant compte de la longueur exploitée, du nombre des stations et des locomotives, du parcours annuel des locomotives et des trains, on arrive aux rapprochements suivants :

Le nombre moyen d'agents employés au service des gares est de 164 par gare; sur dix locomotives, il y a 8 mécaniciens et 8 chauffeurs. Le parcours moyen d'un mécanicien ou chauffeur est de 28,896 kilomètres par an. Il dépasse 30,000 kilomètres sur les lignes de Strasbourg à Bâle, de Montereau à Troyes, de l'Ouest, d'Orléans, et de Paris à Lyon.

—On lit dans un nouveau journal qui paraît au chef-lieu du département du Nord sous le titre de *Mémorial de Lille et du nord de la France :*

« Nous tenons d'une source que nous avons tout lieu de croire authentique que la solution du chemin de fer de Lille à Strasbourg ne se fera pas attendre. Nous sommes heureux de pouvoir les premiers donner cette bonne nouvelle aux populations du Nord-Est, que la nouvelle ligne intéresse à un si haut degré. »

—

— Parmi les affections auxquelles les dames sont sujettes, il en est un grand nombre d'un caractère tout spécial dont le traitement semble plus particulièrement être du domaine des femmes qui joignent à de bonnes études médicales une longue expérience pratique. On conçoit en effet tout l'avantage que présente la conformité de sexe entre le médecin et le malade; la femme, en présence d'une autre femme, n'hésite devant aucune confidence, que, de son côté, celle-ci sait deviner, prévenir, solliciter au besoin. Aussi la plupart des femmes accordent-elles une préférence marquée, dans toutes les circonstances où elles ont besoin de ces soins spéciaux, aux femmes chez qui elles sont certaines de trouver la prudence éclairée réunie à la science expérimentale.

La première, madame Lachapelle, maîtresse sage-femme et professeur d'accouchement, eut, il y a une vingtaine d'années, l'idée d'ouvrir, pour ces sortes de consultations, un cabinet spécial, et aussitôt elle vit ce sentiment de préférence se manifester d'une façon bien évidente. Les succès qu'elle a obtenus, la nature et l'importance de sa clientèle prouvent qu'elle a su pleinement justifier, et par l'excellence de ses traitements et par ses cures de toute sorte, notamment en matière de stérilité, cette confiance que les femmes inspirent aux femmes pour les soins les plus délicats de leur santé. Les consultations de madame Lachapelle ont lieu tous les jours, de 3 à 5 heures, rue Monthabor, 27, près les Tuileries.

—

Digitized by Google

5 francs par semestre.

BUREAUX : Rue Grange-Batelière, 13.

JOURNAL

DES

TRAVAUX PUBLICS

DE L'AGRICULTURE

ET DU COMMERCE.

Bulletin officiel et Adjudications administratives.

CHEMINS DE FER,

Mines, Industrie, Sociétés financières.

GUIDE DES ACTIONNAIRES

Comités consultatifs pour placements de fonds, Vente et Achat de titres, Renseignements sur toutes affaires, Contentieux administratif, etc.

SEUL JOURNAL FINANCIER PARAISSANT DEUX FOIS PAR SEMAINE

BUREAUX : Rue Grange-Batelière, 13.

5 francs par semestre.

Digitized by Google

Librairie de **L. HACHETTE et Ce**, *rue Pierre-Sarrazin*, 14, *à Paris, et chez les principaux libraires de la France et de l'étranger.*

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

CONTENANT :

1° Pour les Sciences :

I. Les SCIENCES MÉTAPHYSIQUES et MORALES : Religion, Théologie et Liturgie; — Philosophie : Psychologie, Logique, Métaphysique, Morale, Education; — Politique, Droit et Législation, Administration, Economie sociale; — II. Les SCIENCES MATHÉMATIQUES : *Mathématiques pures*, Arithmétique, Algèbre, Géométrie; *Mathématiques appliquées*, Mécanique, Astronomie, Génie, Art militaire, Marine; Calcul des probabilités, Assurances. Tontines, Loteries; — Arpentage et Géodésie; — Métrologie (Mesures, Poids et Monnaies), etc.; — III. Les SCIENCES PHYSIQUES ET LES SCIENCES NATURELLES : Physique et Chimie; Minéralogie et Géologie; Botanique, Zoologie, Anatomie, Physiologie; — IV. Les SCIENCES MEDICALES : Médecine, Chirurgie, Pharmacie et Matière médicale; Art vétérinaire; — V. Les SCIENCES OCCULTES : Alchimie, Astronomie, Magie, Sorcellerie.

2° Pour les Lettres :

I. La GRAMMAIRE : Grammaire générale, Linguistique, Philologie. — II. La RHÉTORIQUE : Genre oratoire, genres didactique, épistolaire, etc.; Figures, Tropes. — III. La POÉTIQUE : Poésie lyrique, épique, dramatique, didactique, etc.; Prosodie. — IV. Les ETUDES HISTORIQUES : Formes diverses de l'histoire, Histoire proprement dite, Chroniques, Mémoires, etc.; Chronologie, Archéologie, Paléographie, Numismatique, Blason; Géographie théorique, Sphère, Ethnographie, Statistique.

3° Pour les arts :

I. Les BEAUX-ARTS et les ARTS D'AGRÉMENT : Dessin, Peinture, Gravure, Lithographie, Photographie; Sculpture et Statuaire; Architecture; Musique, Danse et Chorégraphie; Gymnastique; Escrime, Équitation, Chasse, Pêche. — Jeux divers : Jeux d'adresse, Jeux de hasard, Jeux de combinaison. — II. Les ARTS UTILES : *Arts agricoles*, Agriculture, Silviculture, Horticulture, *Arts métallurgiques*, Extraction et travail des Métaux et Minéraux; *Arts industriels*, Arts et Métiers, Fabriques et Manufactures, Produits chimiques; *Professions commerciales*, Négoce, Banque, Change, etc.

Avec l'explication et l'étymologie de tous les termes techniques, l'Histoire sommaire de chacune des diverses branches des connaissances humaines, et l'indication des principaux ouvrages qui s'y rapportent.

Nouvelle édition, revue et corrigée.

Un beau volume de 1,750 pages, grand in-8° à deux colonnes, pouvant se diviser en deux parties. Prix de l'ouvrage : broché, 21 fr.; cartonné en percaline gaufrée, 23 fr.; demi-reliure veau, 24 fr.; demi-reliure chagrin, 25 fr.

Par M.-N. BOUILLET

Conseiller honoraire de l'Université, inspecteur de l'Académie de Paris, officier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

Librairie de **L. HACHETTE et Ce**, *rue Pierre-Sarrazin*, 14, *à Paris, et chez les principaux libraires de la France et de l'étranger.*

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE,

CONTENANT

1° L'Histoire proprement dite :

Résumé de l'histoire de tous les peuples, anciens et modernes, avec la série chronologique des souverains de chaque Etat ; — Notices sur les institutions publiques, sur les assemblées délibérantes, sur les congrégations monastiques et les Ordres de chevalerie ; sur les sectes religieuses, politiques et philosophiques ; sur les grands événements historiques, tels que guerres, batailles, siéges, journées mémorables, conspirations, traités, conciles, etc.;

2° La Biographie universelle :

Personnages historiques de tous les pays et de tous les temps, avec la généalogie des maisons souveraines et des grandes familles, — Saints et martyrs, avec le jour de leur fête ; — Savants, artistes, écrivains, avec l'indication de leurs travaux, de leurs découvertes, de leurs systèmes, ainsi que des meilleures éditions et traductions de leurs écrits ;

3° La Mythologie :

Notices sur les divinités, les héros et les personnages fabuleux de tous les peuples, avec les diverses interprétations données aux principaux mythes et aux traditions mythologiques ; — Articles sur les religions, cultes et rites divers ; sur les fêtes, jeux, cérémonies publiques, sur les mystères, ainsi que sur les livres sacrés de chaque nation ;

4° La Géographie ancienne et moderne :

Géographie comparée, faisant connaître les divers noms de chaque pays dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes ; — Géographie physique et politique, avec les dernières divisions administratives et la population, d'après les relevés officiels ; — Géographie industrielle et commerciale, indiquant les productions de chaque contrée ; — Géographie historique, mentionnant les événements principaux qui se rattachent à chaque localité ;

Ouvrage recommandé par le conseil de l'instruction publique pour les lycées et colléges, pour les écoles normales primaires et les écoles supérieures ; et approuvé par Mgr l'archevêque de Paris.

Nouvelle édition, revue, corrigée et autorisée par le Saint-Siége.

Un beau volume de plus de 2,000 pages grand in-8° à 2 col., pouvant se diviser en deux parties. — Prix de l'ouvrage, y compris le SUPPLÉMENT : broché, 21 fr.; cart. en percaline gaufrée, 23 fr.; demi-rel. veau, 24 fr. ; demi-rel. chagrin, 25 fr.
Prix du SUPPLÉMENT séparé, 1 fr. 50 c.

Par M.-N. BOUILLET

Conseiller honoraire de l'Université, inspecteur de l'Académie de Paris, officier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

NOTABILITÉS
DES ARTS INDUSTRIELS ET DU COMMERCE DE PARIS.

AMEUBLEMENTS DE LUXE
FOURDINOIS.

ARMES
DEVISME.

BIJOUTERIE
DETOUCHE, rue Saint-Martin.

BRODERIES
CHARAVEL.

BRONZES D'ART
DE LABROUE.

BONBONS
BOISSIER.

CHEMISES
A LA PETITE JEANNETTE,
boulev. des Italiens, 3.

CACHEMIRES FRANÇAIS
FRAISNAIS-GRAMAGNAC.

CACHEMIRES DE L'INDE
CERF et MICHEL.

CHAPELLERIE
PINAUD.

CHAUSSURES
SAKOSKI.

CHOCOLATS
COMPAGNIE COLONIALE,
place des Victoires.

CANNES
VERDIER.

CRISTAUX
LAHOCHE-BOIN.

CONFECTIONS
A LA RÉGENCE.

DENTELLES
LEFÉBURE.

DORURE ET ARGENTURE
THOURET, place de la Bourse, 31.

ESTAMPES ET GRAVURES
GOUPIL.

ÉVENTAILS
ALEXANDRE.

FLEURS ARTIFICIELLES
Mlle PITRAT.

FLEURS NATURELLES
Maison BARJON.

FOURNITURES D'ARTISTES
DESFORGES, boulevard Montmartre, 8.

GANTS
JOUVIN.

HORLOGERIE
LEROY.

Digitized by Google

INSTRUMENTS DE MUSIQUE
SAX.

INSTRUMENTS D'OPTIQUE
CHEVALIER.

LIBRAIRIE
FURNE, rue Saint-André-des-Arcs, 45.

LINGERIE
DOUCET.

MATÉRIEL DE PHOTOGRAPHIE
GAUDIN (Alexis), rue de la Perle, 9.

MEUBLES DE JARDIN
TESSIER, rue Pierre-Levée, 15.

MODES
ALEXANDRINE.

MUSIQUE
BRANDUS, DUFOUR et Ce, boulev. des Italiens, 1.

NÉCESSAIRES
SMAL.

NOUVEAUTÉS
MAGASINS DU LOUVRE.

ORGUES DE SALON
ALEXANDRE.

ORFÉVRERIE
FROMENT-MEURICE.

PAPETERIE DE LUXE
MARION, cité Bergère, 14.

PARFUMERIE
SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3.

PEINTURE SUR VERRE
COFFETIER, rue Notre-Dame-des-Champs, 92.

PIANOS
KRIEGELSTEIN.

PHOTOGRAPHIE DE LUXE
BISSON frères, rue Garancière, 8.

PORCELAINES
TOY.

ROBES
Mme OLIVIER.

RELIURE
DESPIERRES, rue de l'Echelle, 3.

STÉRÉOSCOPES
GAUDIN (Alexis), rue de la Perle, 9.

TAPIS
SALLANDROUZE.

TABLEAUX ANCIENS
PILLOT jeune.

TABLEAUX MODERNES
THOMAS, rue du Bac, 18.

VOYAGES (ARTICLES DE)
GODILLOT, bazar du Voyage.

VOITURES
ERLER.

Digitized by Google

G. HAVARD, libraire-éditeur, rue Guénégaud, 15.

HISTOIRE-MUSÉE

DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PAR

AUGUSTIN CHALLAMEL

NOUVELLE ÉDITION

Deux volumes grand in-8° de soixante-douze feuilles de texte, accompagnées de gravures sur acier et de vignettes sur bois reproduisant les portraits et les caricatures les plus populaires de l'époque révolutionnaire, et de plus de trois cents autographes, fac-simile d'écritures des personnages les plus célèbres de la Révolution.

Cette édition est publiée en 72 livraisons à 25 centimes chaque, contenant 16 pages d'impression et une ou deux gravures hors texte,

Paraissant tous les mardis

OU BIEN

AU CHOIX DU SOUSCRIPTEUR

en 12 séries composées de 6 livraisons au prix de 1 franc 50 centimes.

EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

En adressant, à l'avance, un mandat sur la poste de 18 francs, à l'ordre de M. Gustave HAVARD, éditeur, rue Guénégaud, 15, on reçoit tout l'ouvrage par séries, *franco*, à domicile, au fur et à mesure de la mise en vente.

Digitized by Google

FURNE, Libraire-Éditeur, rue Saint-André-des-Arcs, 45.

HISTOIRE DE FRANCE

PAR

HENRI MARTIN

16 volumes in-8°.

QUATRIÈME ÉDITION

Les huit premiers volumes sont en vente — Le tome IX paraîtra au mois de mars

Prix de chaque volume : 5 fr.

Résumé des sommaires du huitième volume qui vient de paraître :

Livre XLVII : Guerres d'Italie ; François Ier et Charles-Quint ; Conjuration du connétable de Bourbon ; les Français entrent en Lombardie ; Clément VII ; Mort de Bayard ; Bataille de Pavie ; Régence de madame Louise ; Traité de Madrid ; Rupture avec Charles-Quint ; Sac de Rome ; Traité de Cambrai ; Chute de Florence. — Livre XLVIII : Renaissance et Réforme ; Etat de la France au XVIe siècle, Industrie, Beaux-Arts, Sciences ; Jean Goujon, Dumoulin ; la Réforme en France ; Confession d'Augsbourg ; le grand Schisme d'Angleterre ; Calvin, Loyola, Rabelais. — Livre XLIX : François Ier et Charles-Quint ; Charles-Quint en France ; Henri VIII ; Guerre de Piémont ; le Pape Paul III ; Loyola à Rome ; Société de Jésus ; Calvin à Genève ; Massacre des Vaudois ; Concile de Trente : Mort de Luther ; Mort de François Ier. — Livre L : Henri II, Diane, Montmorency et les Guises ; Politique de Charles-Quint ; Paix de Passau ; Marie Tudor ; Recès d'Augsbourg ; Abdication de Charles-Quint ; Philippe II ; Coligni ; Elisabeth d'Angleterre ; Traité du Cateau-Cambresis ; la *Mercuriale* ; Mort d'Henri II.

GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE

DE

MALTE-BRUN

MISE AU COURANT DE LA SCIENCE ACTUELLE

PAR

M. THÉOPHILE LAVALLÉE

Professeur à l'École militaire de Saint-Cyr.

Cet ouvrage, illustré de magnifiques gravures sur acier, formera six volumes grand in-8°

Il paraît un demi-volume tous les deux mois — Six sont en vente

PRIX DU DEMI-VOLUME : 5 FR.

Digitized by Google

COMPTES COURANTS

COMPTOIR
DES
ACTIONNAIRES RÉUNIS

Rue d'Amboise, 3
Paris

DES TITRES ET DES CAPITAUX

COMPTOIR
DES
ACTIONNAIRES RÉUNIS

Rue d'Amboise, 3
Paris

ET

COMPTOIR SPÉCIAL DES REPORTS

Les COMPTES COURANTS du Compoir des Actionnaires Réunis ont donné des résultats qui ont dépassé les prévisions les plus favorables, et qui ont été d'autant plus heureux pour les participants des COMPTES COURANTS qu'ils ont été obtenus pendant une *période de baisse* et au milieu d'une crise financière intense.

Ces bénéfices *exceptionnels* s'expliquent par la *Centralisation des capitaux*, qui permet d'acheter et de *conserver* jusqu'au moment *opportun* pour réaliser, et par la *centralisation des renseignements* qui échappent aux investigations particulières.

Quant à l'*importance* et au *nombre* des participations au comptoir des COMPTES COURANTS, il faut les attribuer à la *sécurité* et aux *avantages spéciaux* que présente cet établissement : SÉCURITÉ, parce que les capitaux sont toujours représentés par des titres et des valeurs de *premier ordre*, et parce que toute opération à découvert est *formellement interdite;* AVANTAGES SPÉCIAUX, parce que les capitaux versés sont toujours disponibles, puisque les participants jouissent *toujours* du droit de retirer leurs capitaux, *en tout ou en partie*, en prévenant de leur intention l'Administration des COMPTES COURANTS, dix jours avant la fin de chaque mois.

Malgré ses succès et à cause même de ses succès, que chaque répartition mensuelle est venue consolider, l'Administration des COMPTES COURANTS, pour répondre aux vœux de plusieurs rentiers et de quelques-uns de ses clients, a voulu ouvrir un COMPTOIR SPÉCIAL DES REPORTS, ayant une administration et une comptabilité tout à fait distinctes, et dont les fonds seront UNIQUEMENT consacrés à effectuer, deux fois par mois, des *reports sur Rentes, Titres, Obligations et Actions par ministère d'agents de change.*

Le REPORT est une opération qui réunit au plus haut degré les conditions de *bénéfice* et de *sécurité* : mais le report est difficile, sinon impossible pour les petits capitaux, — tandis qu'il devient *très lucratif* lorsqu'on opère avec des *capitaux considérables* qui peuvent *choisir* les valeurs auxquelles ils consentent à prêter leur concours, et qui peuvent *continuer* un placement avantageux.

Digitized by Google

Nos clients et ceux qui veulent le devenir auront donc le choix de verser leurs fonds

Dans les COMPTES COURANTS pour prendre part aux spéculations si avantageuses sur les fonds publics;

Dans le COMPTOIR SPÉCIAL DES REPORTS pour jouir d'un intérêt *élevé* et *certain*.

CONDITIONS POUR LES COMPTES COURANTS

Tous les titres cotés à la Bourse (au cours moyen du jour) et les capitaux sont reçus en comptes courants. Ils prennent part aux bénéfices de l'opération, savoir

Ceux versés avant le 20 de chaque mois, à compter du 15 ;

Ceux versés du 20 au 5 du mois suivant, à compter du 1er de ce dernier mois.

Le MINIMUM de chaque versement est de 100 francs. Il peut être aussi élevé qu'on le voudra.

Les demandes de remboursement pour tout ou partie des sommes versées, doivent être parvenues avant le 20 du mois, pour avoir droit au remboursement à la liquidation du mois suivant.

La liquidation est faite le 1er de chaque mois, et les bénéfices en résultant sont payés à chacun des intéressés, au MARC LE FRANC, à compter du 6 du même mois.

SOIXANTE-QUINZE pour cent des bénéfices nets sont attribués aux intéressés.

Le résultat des opérations du mois est adressé à chaque intéressé.

CONDITIONS POUR LE COMPTOIR SPÉCIAL DES REPORTS

Les versements peuvent se faire en espèces ou en titres cotés à la Bourse au cours moyen du jour.

Les fonds versés prennent part aux reports à partir du 1er ou du 15 du mois, selon le jour du versement.

Les versements devront être, au minimum, de 500 francs.

La liquidation et la répartition sont faites *tous les trois mois*, l'expérience acquise ayant appris que les opérations du report ne sont grandement fructueuses qu'alors qu'on a des capitaux à sa disposition pour plusieurs liquidations successives.

A la fin des trois mois, et en prévenant dix jours d'avance, chaque déposant aura le droit de retirer ses capitaux à la liquidation.

L'Administration du COMPTOIR SPÉCIAL DES REPORTS se bornera à prélever 15 pour cent sur les bénéfices du fonds commun avant tout partage.

ADRESSER LES VALEURS, TITRES OU ESPÈCES

POUR LES

COMPTES COURANTS et pour le COMPTOIR SPÉCIAL des REPORTS

à MM. de LA FLÉCHELLE et FLEUROT, Banquiers,

rue d'Amboise, 8, à Paris

Digitized by Google

GUSTAVE HAVARD, Libraire-Éditeur, rue Guénégaud, 15

BIOGRAPHIE PITTORESQUE UNIVERSELLE

RÉSUMÉ SUCCINCT ET IMPARTIAL

DE TOUTES LES BIOGRAPHIES PARUES JUSQU'A CE JOUR

Contenant plus de soixante mille Notices sur les Personnages les plus célèbres de tous les pays

PUBLIÉE PAR UNE RÉUNION D'HOMMES DE LETTRES SOUS LA DIRECTION DE

MM. AUGUSTIN CHALLAMEL & JULIEN LEMER

Accompagnée de plus de six cents portraits dessinés et gravés d'après les documents les plus authentiques

L'ouvrage formera 4 gros volumes grand in-8° jésus, divisés en 250 livraisons

IL PARAIT UNE LIVRAISON TOUTES LES SEMAINES

Quarante-six livraisons sont en vente

Prix de la livraison : DIX centimes

LA LECTURE
JOURNAL DE ROMANS

Prix de chaque numéro illustré : CINQ CENTIMES

Il en paraît un le mercredi et le samedi de chaque semaine.

La Lecture paraît depuis un an : elle s'est fait une spécialité des romans dramatiques et largement développés. Elle a déjà publié : *le Fléau du village*, par Henr Conscience ; *la Gaieté de M. de Bris*, par Marie Aycard ; *Scènes de mœurs brésiliennes*, par Ch. Expilly ; LES CATACOMBES DE PARIS, par Élie Berthet ; *une Banqueroute frauduleuse*, par P. Zaccone ; *Jacques le Cyclope*, par Eugène de Mirecourt ; *Catherine*, par P. Bernard ; *la Fille de l'horloger*, par Nadar.

En cours de publication : **LES DRAMES INCONNUS, par FRÉDÉRIC SOULIÉ.**

LES SOUVENIRS D'UN ENFANT DU PEUPLE, par MICHEL MASSON.

MUSÉE PITTORESQUE, galeries de tableaux, portraits, scènes et études de mœurs, vues, monuments, etc., par Gavarni, Grandville, Johannot, Bertall, J.-A. Beaucé, etc.

Prix de l'abonnement, Paris et départements :

Un an (104 numéros), 7 fr.
Six mois (52 numéros), 4 fr.

La première année, formant un volume de 416 pages, illustré d'environ 150 gravures, est en vente chez tous les libraires. Prix : 3 fr.

Paris. — Imprimerie DUBUISSON et Cᵉ, rue Coq Héron, 5.

Digitized by Google

BULLETIN

FINANCIER, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

BULLETIN DE LA QUINZAINE

Nous n'étions pas mauvais prophète en disant à la même place, le 13 février dernier, que la liquidation se ferait probablement en hausse, et que l'ensemble de la situation était de nature à faire espérer le raffermissement de la confiance, se traduisant par une marche ascensionnelle du crédit public.

La liquidation du 15 s'est opérée dans d'excellentes conditions, le discours d'ouverture de la session législative a fait justice des inquiétudes qu'on avait habilement exploitées, et enfin la hausse est venue, non pas la hausse timide qui procède avec une lenteur calculée, et qui recule de cinq centimes lorsqu'elle s'est avancée de dix, pour recommencer le lendemain la même manœuvre, mais la hausse résolue et constante, qui franchit d'un bond un écart de cinquante centimes ou d'un franc, et qui accepte à regret une réaction de quarante centimes, lorsqu'elle s'est avancée de deux francs dans l'espace de quelques jours.

Le mouvement de réaction a, du reste, quelque chose de bizarre, si l'on tient compte du moment qu'il a choisi pour se dessiner. Le 25 février, par un effort désespéré, les baissiers étaient parvenus à faire reculer la rente de quelques centimes, mais ils avaient dû bientôt abandonner le terrain en présence d'achats nombreux et importants effectués par la prévision que la Banque allait revenir à ses échéances normales : aujourd'hui, les espérances sont devenues un fait accompli; la Banque annonce qu'elle reçoit les effets à 90 jours, et, en présence de cet événement, c'est la baisse qui triomphe à son tour !

C'est là une nouvelle démonstration de cet aphorisme que tout est escompté d'avance à la Bourse, et que l'événement accompli produit toujours un effet opposé à celui qu'on devait en attendre.

Du reste, pour les personnes qui ont suivi le mouvement des derniers jours avec quelque attention, il est démontré que la spéculation à la baisse, lorsqu'elle s'est vue débordée, a non-seulement racheté des rentes pour couvrir ses ventes antérieures, mais s'est mise à acheter pour son propre compte, dans l'espoir de compenser ses pertes en retournant sa position. Son attente n'a pas été trompée ; mais à l'approche de la fin du mois, elle doit de nouveau se liquider en vendant le trop plein qu'elle s'est créé, et la mesure si favorable de la Banque ayant été regardée comme offrant une occasion opportune de réaliser, tous les ordres de vente se sont présentés avec simultanéité.

Maintenant faut-il s'effrayer de cette réaction si légère, si l'on tient compte du résultat obtenu depuis dix jours ? — Evidemment non ; car une réaction était inévitable, et il vaut mieux qu'elle soit venue avant la liquidation, parce qu'elle diminuera l'importance des différences à payer; puis, le 1er mars, la rente, dégagée de toute entrave, reprendra plus librement son essor.

Notons, en passant, que le paiement du coupon semestriel du 4 1/2, doit mettre à la dis-

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 092 976 208

Digitized by Google